UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00675803 1

L'INTERNATIONALE

DOCUMENTS ET SOUVENIRS (1864-1878)

CONSTANT MEURON

(1866)

L'INTERNATIONALE

Documents et Souvenirs (1864-1878)

PAR

James GUILLAUME

TOME PREMIER

Avec un portrait de Constant Meuron

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'ÉDITION
(LIBRAIRIE GEORGES BELLAIS)
17, RUE CUJAS. Ve ARRt

1905

HX
11
I5G8
t. 1-2

941014

PRÉFACE

Quelques mots seulement pour expliquer l'origine et le contenu de la présente publication.

Au cours de voyages faits en 1903 et 1904 dans le Jura neuchâtelois et bernois (Suisse française) pour y revoir mes vieux camarades et faire la connaissance des militants de la nouvelle génération, j'avais dû constater que le véritable caractère du grand mouvement socialiste dont l'Internationale a été l'expression était généralement inconnu ou méconnu aujourd'hui, dans le pays même qui fut le théâtre d'une partie considérable de ce mouvement. Je crus qu'il pourrait être utile d'attirer l'attention des jeunes, dans la Suisse française, sur les idées de l'Internationale, et de leur en faciliter l'étude et la discussion, en recueillant et en publiant ce que j'avais écrit, de 1868 à 1878, dans des journaux qui sont maintenant presque introuvables : je résolus donc de réimprimer en un petit volume un choix d'articles parus dans le *Progrès* du Locle, l'*Egalité* de Genève, la *Solidarité* de Neuchâtel, et le *Bulletin de la Fédération jurassienne*.

On me fit observer que, pour restituer à ces articles leur véritable signification, il serait indispensable de les accompagner d'un commentaire historique, faisant connaître les circonstances à l'occasion desquelles ils furent écrits, le milieu dans lequel se sont produites les idées qu'ils exposent, et permettant surtout de bien comprendre l'évolution de ces idées. Je me préparai en conséquence à rédiger de courtes notes explicatives.

Mais alors on me dit qu'au lieu d'un commentaire consistant en simples notes impersonnelles, il serait préférable, en élargissant le cadre du livre, d'écrire une narration suivie, déposition d'un témoin sur les hommes et les choses de cette époque ; on me conseilla, en outre, d'ajouter aux articles de journaux d'autres pièces de diverse nature, lettres inédites, statuts, résolutions des Congrès, circulaires, etc. Le livre deviendrait ainsi à la fois une collection de docu-

ments et une collection de souvenirs, formant ma contribution — bien modeste — à l'histoire, que sans doute on écrira quelque jour, de l'Association internationale des travailleurs. Un ouvrage rédigé sur ce plan s'adresserait, non plus seulement aux habitants de la région où se constitua jadis la Fédération jurassienne, mais à tous ceux qui voudraient savoir ce que fut l'Internationale.

En accédant à ce désir amical, je ne me suis pas dissimulé l'écueil de l'entreprise, et les critiques auxquelles devait m'exposer l'exécution de ma tâche. Conter ses souvenirs, ce n'est pas seulement parler de ses amis, c'est aussi parler de soi. Et, pour transmettre l'impression exacte de la réalité, il faut ne pas reculer devant le détail minutieux, parfois devant la confidence intime. Je me suis décidé à affronter le péril, en m'efforçant de limiter la partie personnelle à ce qui était strictement nécessaire pour l'intelligence de la partie générale.

Je remercie les amis qui ont bien voulu m'aider à contrôler et à compléter mes souvenirs ; c'est à eux qu'est due, pour une bonne part, la sûreté et la précision des renseignements qu'il m'a été possible de réunir dans ces pages.

James Guillaume.

L'ouvrage devait s'appeler : *Documents et Souvenirs, contribution à l'histoire de l'Internationale* ; c'est à l'éditeur qu'est dû le titre abrégé sous lequel il paraît : *L'Internationale, Documents et Souvenirs* (*1864-1878*). Il aura trois volumes. Le premier va de 1864 à la fin de mars 1870. Pour bien marquer le point de vue de l'auteur, spectateur placé dans la Suisse française et qui n'a voulu raconter que ce qu'il a vu, les deux parties de ce volume ont reçu des titres qui localisent le récit : *Avant la Fédération romande* (1864-1868) et *La Fédération romande* (1869-1870). Le second volume, qui pourra paraître au printemps de 1906, ira de 1870 à 1873 : la scission dans l'Internationale en Suisse, la guerre, la Commune, la Conférence de Londres (septembre 1871), la lutte entre le principe d'autorité et le principe d'autonomie dans l'Internationale, le Congrès de La Haye (septembre 1872), enfin le triomphe du principe d'autonomie, — tel en sera le contenu. Le troisième et dernier volume traitera de l'Internationale après la suppression du Conseil général, et plus particulièrement de l'histoire de la Fédération jurassienne, de 1873 à 1878.

La phototypie placée en tête de ce volume (portrait de Constant Meuron) est l'agrandissement d'une photographie faite aux environs de 1866. Le tome II contiendra un portrait de Michel Bakounine, reproduction de la photographie de 1868 dont il est parlé à la p. 133 du présent volume ; le tome III, un portrait d'Adhémar Schwitzguébel, reproduction d'une photographie faite vers 1875.

TABLE DES MATIÈRES DU TOME PREMIER

PREMIÈRE PARTIE

Avant la Fédération romande.

I. — Fondation de l'Internationale, 1 ; ses débuts dans la Suisse française, Coullery et J.-Ph. Becker, 2-4.

II. — Le premier Congrès général de l'Internationale, à Genève (3-8 septembre 1866), 4. Lettre adressée par moi au *Premier Mars*, 5-7. Les délégués, l'ordre du jour, 7-9. Les Statuts généraux et le règlement, 9-25. Lettre de Karl Marx sur le Congrès, 9 octobre, 26-27.

III. — Progrès de la Section du Locle : sa protestation contre la guerre au moment du conflit diplomatique à propos du Luxembourg (avril 1867), 27-29.

IV. — Le second Congrès général de l'Internationale, à Lausanne (2-7 septembre 1867) : extraits de mes « Souvenirs », parus dans le *Diogène* en 1867 ; les résolutions du Congrès, 29-41.

V. — Le premier Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, à Genève (9-12 septembre 1867) : extraits de mes « Souvenirs », parus dans le *Diogène* en 1867 ; résolutions du Congrès, 41-56. Premier rapprochement entre les Sections de la Suisse française ; la *Voix de l'Avenir* de Coullery devient leur organe officiel (sept. 1867), 56-57. Edition des Statuts généraux de l'Internationale publiée par le Conseil général, 57-58.

VI. — Attitude des socialistes, dans la Suisse française, à l'égard du parti radical et du parti conservateur : alliance électorale de Coullery avec les conservateurs à la Chaux-de-Fonds, et des socialistes du Locle avec les radicaux, pour les élections au Grand-Conseil neuchâtelois du 3 mai 1868 ; le journal la *Montagne*, 58-62.

VII. — La grève du bâtiment à Genève, mars-avril 1868 ; mission de Graglia à Paris et à Londres ; François Brosset, 62-64. Le bureau de Paris de l'Internationale ; procès et condamnation des deux premières Commissions parisiennes (mars et mai 1868), 64-65.

VIII. — Le troisième Congrès général de l'Internationale, à Bruxelles (6-13 septembre 1868) ; ses résolutions, 65-71.

IX. — Le second Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, à Berne (21-25 septembre 1868) ; une minorité socialiste se sépare de la Ligue, et, se constituant en Alliance de la démocratie socialiste, fait adhésion à l'Association internationale des travailleurs, 71-76. Coup-d'œil rétrospectif sur l'activité révolutionnaire de Michel Bakounine et de ses amis, de 1864 à 1868, 76-79.

X. — La Section du Locle dans l'automne de 1868. Notre état d'esprit devant le vote du Congrès de Bruxelles sur la propriété collective ; Coullery attaque le Comité central de Genève et les socialistes belges (27 septembre), 79-82. Manifeste électoral des socialistes de Genève (7 octobre) ; réponse du Comité central de Genève à Coullery et réplique de celui-ci (11 octobre) ; réponse de la Section bruxelloise à Coullery (18 octobre) ; la Section du Locle adhère aux résolutions du Congrès de Bruxelles et vote une Adresse aux démocrates socialistes de Genève

(18 octobre), 82-87. Le Cercle international du Locle; le « Caveau »; le père Meuron; le Crédit mutuel, les soirées d'instruction mutuelle, le projet de société de consommation, etc. Mes lectures; paysage jurassien, « sur les Monts », 87-90.

XI. — Adresse de l'Internationale de Genève aux ouvriers espagnols (21 octobre 1868). 91-92. Réunion de Neuchâtel (21 octobre), 92. Fondation à Genève d'un groupe de l'Alliance de la démocratie socialiste (28 octobre), 92. Tentative électorale des socialistes genevois, qui présentent, lors de l'élection du Grand-Conseil de Genève (15 novembre), une liste de candidats socialistes, 93-94.

XII. — La Section du Locle en novembre et décembre 1868. Les achats coopératifs, 94. Essai d'intervention dans les affaires municipales, et fondation du journal le *Progrès*, « organe des démocrates loclois » (13 décembre); le mouvement du « protestantisme libéral » : première conférence de F. Buisson au Locle (16 décembre); premier numéro du *Progrès* (18 décembre), 95-100.

XIII. — Préparatifs en vue de la création d'une Fédération romande et d'un journal destiné à lui servir d'organe, 100-102. La demande d'admission dans l'Internationale, adressée par le Bureau central de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, est examinée par le Conseil général de l'Internationale à Londres (décembre 1868); lettre particulière de Bakounine à Karl Marx (22 décembre); refus du Conseil général d'admettre l'Alliance de la démocratie socialiste comme branche de l'Association internationale des travailleurs (même jour, 22 décembre); lettre de Marx à Jung (28 décembre), 102-104.

DEUXIÈME PARTIE

La Fédération romande

I. — Premier Congrès de la Fédération romande, à Genève (2-4 janvier 1869); création de l'*Egalité* et adoption des statuts de la Fédération, 105-107.

II. — Je fais la connaissance personnelle de Michel Bakounine (2 janvier 1869). Je refuse de fonder au Locle un groupe de l'Alliance, 107-108. Débat dans le Bureau central de l'Alliance; la majorité décide, contre l'avis de Becker, de déférer aux observations du Conseil général, et de proposer aux groupes de l'Alliance de dissoudre leur organisation internationale; Perron écrit à Londres dans ce sens, 108-111. Lettre du Conseil général belge (16 janvier), 111-113.

III. — Au Locle. Le n° 2 du *Progrès* (12 janvier 1869); conférence du professeur Ch. Kopp (16 janvier), 113-116; le n° 3 du *Progrès* (22 janvier), 116-118. Je demande à Bakounine de venir faire une conférence; sa réponse (27 janvier). Crise dans la société secrète de Bakounine et de ses amis (26 janvier), sa dissolution, 118-120. Soirée familière au Cercle international du Locle (31 janvier); le n° 4 du *Progrès* (2 février); seconde conférence de F. Buisson (5 février); nouvelle lettre de Bakounine (13 février); le n° 5 du *Progrès* (20 février), 121-128.

IV. — Bakounine au Locle (20-22 février 1869); notre intimité; le programme de l'Alliance, 128-133.

V. — Le n° 6 du *Progrès* : article sur la fête du 1er mars (1er mars 1869), 133-138. L'autorité scolaire du Locle s'émeut. Préparation de la transformation du *Progrès* en organe socialiste, 138-140.

VI. — Réponse du Conseil général de Londres à la lettre de Perron (9 mars 1869); en conséquence, dissolution volontaire de l'organisation internationale de l'Alliance de la démocratie socialiste; le groupe genevois se constitue en Section de l'Internationale, 140-141. Grèves à Genève (mars). Progrès de l'Internationale à Paris, 141-143. A la Chaux-de-Fonds et au Locle, succès de la propagande : groupes d'action; attaques de la *Montagne* contre le *Progrès*; lettre de la Commission d'éducation du Locle, 143-144.

VII. — Le n° 7 du *Progrès*, devenu « organe socialiste » et paraissant tous les quinze jours (3 avril), 145-148. Suite du mouvement contre l'orthodoxie protestante. N° 8 du *Progrès* (17 avril), 148-149. L'*Egalité*, ses treize premiers numéros; à la demande de Bakounine, j'écris un article sur le droit d'héritage (*Egalité* du 1er mai), 149-153. Agitations en France et en Belgique. Netchaïef. N° 9 du *Progrès* (1er mai), 153-155.

VIII. — Nous décidons d'en finir avec Coullery et la *Montagne*; entente avec les socialistes du Val de Saint-Imier (9 mai 1869), 155-156. N° 10 du *Progrès* (15 mai); mort de Jeanne Brismée, à Bruxelles (17 mai); n° 11 du *Progrès* (29 mai), 156-161. Meeting du Crêt-du-Locle (30 mai), 161-163. Lettre de Bakounine à Fritz Robert (7 juin), 163-166. Nos 12, 13 et 14 du *Progrès* (12 et 26 juin, 10 juillet), polémique avec la *Montagne;* nouveaux articles sur le droit d'héritage (*Egalité* du 26 juin et du 10 juillet), 166-172. Massacre de la Ricamarie (17 juin); attente de graves événements, 172-173.

IX. — Mes derniers jours au Locle (14-15 juillet 1869), 173-174. L'enlèvement des enfants de la princesse Obolensky (13 juillet), 174-175. Nos 15, 16 et 17 du *Progrès* (24 juillet, 7 et 21 août); grève des ouvriers graveurs et guillocheurs à la Chaux-de-Fonds et au Locle; création de l'atelier coopératif du Locle, 176-178. La Commission d'éducation du Locle m'invite à donner ma démission (5 août); j'entre à l'imprimerie G. Guillaume fils à Neuchâtel, 178-179. Joukovsky au Locle; nos 18 et 19 du *Progrès* (4 et 18 septembre), 179.

X. — Les articles de Bakounine dans l'*Egalité* : les Endormeurs, la *Montagne*, le Jugement de M. Coullery, l'Instruction intégrale, la Politique de l'Internationale, la Coopération (26 juin-4 septembre 1869), 179-180. La Section de l'Alliance, à Genève, admise comme Section de l'Internationale par le Conseil général de Londres (28 juillet); Bakounine annonce (13 août) à la Section de l'Alliance qu'il quittera Genève après le Congrès de Bâle; le Comité cantonal des Sections de Genève refuse d'admettre la Section de l'Alliance dans la fédération cantonale genevoise (16 août), 181-182. Fragment inédit d'un manuscrit de Bakounine : les raisons de l'hostilité de certains meneurs genevois contre l'Alliance, 183-186. Lutte entre la « fabrique » et le « bâtiment » à Genève, à propos de l'ordre du jour du futur Congrès général de l'Internationale (août); les délégués des Sections de la Suisse française au Congrès de Bâle, 186-190.

XI. — Le quatrième Congrès général de l'Internationale, à Bâle (6-12 septembre 1869); mon compte-rendu dans le n° 19 du *Progrès* (18 septembre), 190-195; détails sur les débats du Congrès : législation directe, 195-196; propriété foncière, 196-200; droit d'héritage, 200-204; sociétés de résistance, 204-206; résolutions administratives, 206-209. Incident Bakounine-Liebknecht, jury d'honneur, 210-213. Blâme infligé à Coullery, 213-214. Varlin entre dans notre intimité, 214-215.

XII. — Le lendemain du Congrès de Bâle : passage à Genève d'une partie des délégués (16 septembre 1869), 216. Le troisième Congrès de la Ligue de la paix à Lausanne (13-18 septembre), 216. Ajournement opposé par le Comité fédéral romand à la demande d'entrée dans la Fédération romande faite par la Section de l'Alliance (22 septembre), 217-218. Je fais au Locle un rapport sur ma délégation au Congrès de Bâle (25 septembre), 219. Bakounine m'écrit (3 octobre) pour m'annoncer son prochain départ pour Lugano, 219-220. Attaque de Moritz Hess contre Bakounine dans le *Réveil* de Paris du 2 octobre; projets divers de réponse de Bakounine; ma réponse dans le *Progrès* (n° 21, 16 octobre) à l'article de Moritz Hess; Bakounine quitte Genève (30 octobre), 220-224. Après le départ de Bakounine, Perron et Robin, chargés de la rédaction de l'*Egalité*, décident de continuer la propagande du socialisme révolutionnaire avec une tactique nouvelle; appréciation de la « campagne désastreuse » faite par eux (fragment inédit d'un manuscrit de Bakounine), 224-227. Débuts de M. Nicolas Outine dans l'Internationale de Genève; portrait de ce personnage (fragment inédit d'un manuscrit de Bakounine), 227-229.

XIII. — Les assemblées générales du mercredi au Temple-Unique (20 octobre-1er décembre 1869), 229-230. Progrès de la Fédération romande; propagande active dans le Jura suisse : meeting de Sonceboz (17 octobre), assemblée populaire de Saint-Imier (31 octobre); article du *Progrès* (n° 23, 13 novembre) sur le développement de l'Internationale dans le Jura, 230-232. Les élections au Conseil national suisse (31 octobre) : article du *Progrès* (n° 22, 30 octobre), 232-234. La question de la séparation de l'Eglise et de l'État dans le canton de Neuchâtel : article du *Progrès* (n° 23, 13 novembre); le christianisme libéral à la Chaux-de-Fonds (décembre),

235-237. Election du Conseil d'Etat de Genève (14 novembre) ; échec de la candidature du socialiste genevois Grosselin, porté sur la liste radicale ; article conciliant de Perron dans l'*Egalité* sur cette élection, et « change banal » au Temple-Unique (27 novembre) ; Robin se prononce nettement, dans l'*Egalité*, contre les candidatures ouvrières (4 décembre), 237-240. En France : massacre d'Aubin (8 octobre), grèves, élections à Paris (21 novembre, 5 décembre), fondation de la *Marseillaise* (9 décembre), 241-242. Sentiñon au Locle (23 novembre) ; le *Progrès* devient hebdomadaire (n° 24, 27 novembre) ; mon voyage à Lyon avec Sentiñon (4-5 décembre) ; un des dictionnaires secrets de Bakounine, 242-246. Progrès de l'Internationale dans tous les pays, 246-247. Suite de la propagande dans le Jura suisse : réunion des Ponts (5 décembre), meeting de Bienne (12 décembre) ; création de la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds (décembre) ; mouvement des esprits à Neuchâtel, 247-248. Taquineries puériles de Robin dans l'*Egalité* à l'adresse du Conseil général de Londres (novembre-décembre) ; article du *Progrès* (n° 25, 4 décembre) sur la querelle Schweitzer-Liebknecht ; autres taquineries de Robin dans l'*Egalité* (affaires Duval et Wæhry), 248-252. Inauguration du monument de Serno-Soloviévitch à Genève (26 décembre), 252. Fondation de la *Tagwacht* à Zurich : article du *Progrès* (n° 28, 25 décembre) sur les socialistes zuricois, 253. Ma lettre au citoyen Murat, de Paris, sur le mutuellisme et le collectivisme, publiée dans le *Progrès* (n° 1 de la 2e année, 1er janvier 1870) ; lettre que m'adresse Varlin à propos de la *Marseillaise* et du collectivisme, publiée dans le *Progrès* (même numéro), 254-259. Le numéro de l'*Egalité* du 1er janvier 1870, 259.

XIV — Bakounine à Locarno (novembre-mars) ; la traduction de livre de Karl Marx, *Das Kapital* ; Netchaïef revient de Russie, sa lettre à l'éditeur Poliakof, 259-261. Je lis *Das Kapital*, et projette d'en analyser le contenu dans un article de revue, 262. La « Communication privée » du Conseil général de Londres du 1er janvier 1870 ; son existence ne nous est révélée qu'en 1872, 262-268. Projet d'une pétition collective au Conseil général, lancé par Robin, désapprouvé par Bakounine ; lettre de Sentiñon à Varlin à ce sujet (1er février), 269. Brusque démission de sept membres (sur neuf) du Conseil de rédaction de l'*Egalité* (3 janvier) : le journal est remis par le Comité fédéral aux mains de Wæhry et d'Outine ; attitude conciliante du *Progrès*, 270-271. Robin à Neuchâtel : affichage de petits placards de propagande (15 janvier) ; article du *Progrès*, « Les braves de l'*Union libérale* » (n° 5, 29 janvier), 272-275. A Paris : la journée du 12 janvier ; lettre de Varlin à Aubry (19 janvier), 275-276. Le « coopérativisme » de la nouvelle rédaction de l'*Egalité* ; les collectivistes traités de « sectaires » ; ma lettre (29 janvier) sur la chimère de l'émancipation par la coopération, 276-277. Les assemblées générales du mercredi, à Genève, manifestent l'intention de soustraire l'*Egalité* au contrôle de la Fédération romande ; les Sections des Montagnes se préparent à revendiquer leurs droits, 277-278. Résultats satisfaisants de la propagande dans le Jura, 278. Robin quitte Genève pour Paris (6 février) ; la Section de l'Alliance, Joukovsky, 278-279. Meeting de Lausanne (27 février), 279-280. Poursuites contre Netchaïef : articles du *Progrès* (nos 6, 8 et 10, 5 et 19 février, 5 mars) ; article de Bakounine dans la *Marseillaise* sur la mort de Herzen, reproduit dans le *Progrès* (nos 10, 11 et 12), 280. Second article du *Progrès* sur la fête du 1er mars (n° 9, 26 février), 280-282. Bakounine se rend de Locarno à Genève pour les affaires russes (12 mars) ; le fonds Bakhmétief résurrection du *Kolokol*, 282-283. Assemblée de Lyon (13 mars) ; Robin à Paris ; nouvelle édition française des Statuts de l'Internationale, 283-286. La question de l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements : le point de vue du Temple-Unique, le point de vue du Jura, 286-287. La Section de l'Alliance et Outine : revision du programme faite sous la pression de Becker (26 mars) ; intervention de Bakounine, 287-288. Création par Outine d'une Section russe à Genève (annoncée le 23 mars) ; Outine et Marx ; alliance du Temple-Unique avec Coullery, 288-289. La Section de propagande de la Chaux-de-Fonds refusée par le Comité fédéral romand (27 mars) ; lettre de Perron ; lettre de Bakounine (2 avril) ; plan de bataille à la veille du Congrès romand, 289-291. « Communication confidentielle » (*Confidentielle Mittheilung*) de Marx à ses amis d'Allemagne (28 mars), 291-298. Dernier article du *Progrès* (n° 14, 2 avril 1870), 299-302.

L'INTERNATIONALE

Documents et Souvenirs

PREMIÈRE PARTIE

AVANT LA FÉDÉRATION ROMANDE

(1864 — Décembre 1868)

I

Fondation de l'Internationale (1864) ; ses débuts dans la Suisse française (1865-1866).

Raconter les origines lointaines de l'Association internationale des travailleurs — en remontant d'une part jusqu'à la Ligue (allemande) des communistes *(Bund der Kommunisten)* de 1847, d'autre part jusqu'à la Fédération ouvrière organisée à Paris en 1850 par Delbrouck, Jeanne Derouin et Pauline Roland — ne rentre pas dans le cadre que je me suis tracé. Je ne dirai rien non plus de la délégation des ouvriers parisiens à l'Exposition universelle de Londres en 1862, du meeting de Saint Martin's Hall[1], le 28 septembre 1864, où fut décidée la création de l'Internationale ; de l'élection, par cette assemblée, d'un comité chargé d'organiser la nouvelle association, comité qui prit ensuite le nom de *Conseil général* (en anglais *Central Council*); de l'élaboration, par un sous-comité, des Statuts provisoires (en anglais *Provisional Rules*), et de la rédaction en anglais, par le Dr Marx (l'un des élus du 28 septembre), d'un manifeste *(Address)* qui fut publié à Londres, avec les *Provisional Rules*, en une brochure[2], à la fin de 1864. Je ne parlerai, autant que possible, que des choses sur lesquelles je puis apporter un témoignage direct.

Voici en quels termes j'ai retracé, en 1872, dans les premières pages

1. On sait que ce meeting fut présidé par le professeur Edward Spencer Beesly, un des principaux représentants en Angleterre de l'école d'Auguste Comte. On sait également que Karl Marx n'assistait pas à cette réunion.

2. *Address and Provisional Rules of the International Working Men's Association*, Londres, 1864.

du *Mémoire de la Fédération jurassienne*[1], les débuts de l'Internationale dans la Suisse française :

La fondation des Sections internationales dans la Suisse romande date de 1865.

Un médecin du Jura bernois, domicilié alors à la Chaux-de-Fonds, Pierre Coullery, connu depuis 1848 dans le Jura suisse par sa propagande démocratique et humanitaire[2], se mit en relations avec le Conseil général de Londres, et fonda la Section de la Chaux-de-Fonds, qui parvint tout d'abord au chiffre de quatre à cinq cents adhérents.

Sous l'influence de Coullery furent bientôt créées d'autres Sections dans le Jura : celles de Boncourt (février 1866), de Bienne, de Sonvillier[3] (mars), de Saint-Imier, de Porrentruy (avril), de Neuchâtel (août). La Section du Locle fut fondée en août 1866 par Constant Meuron[4], vieux proscrit de la révolution neuchâteloise de 1831, et par James Guillaume[5].

Dès 1865 existaient également des Sections à Genève, Lausanne, Vevey et Montreux. La Section de Genève avait été fondée principalement sous l'influence du socialiste allemand Jean-Philippe Becker[6], qui créa en janvier 1866 le journal mensuel le *Vorbote*, pour servir d'organe aux Sections de langue allemande.

1. *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne de l'Association internationale des travailleurs à toutes les Fédérations de l'Internationale*; Sonvillier, au siège du Comité fédéral jurassien, 1873; 1 vol. in-8°. Ce *Mémoire* fut rédigé, du printemps de 1872 au printemps de 1873, en exécution d'une décision du Congrès de Sonvillier (12 novembre 1871) : c'est moi qui ai tenu la plume.

2. Le Dr Coullery avait déjà quarante-six ans en 1865.

3. La Section de Sonvillier compta, dès le début, au nombre de ses membres un jeune ouvrier graveur, Adhémar Schwitzguébel, né en 1844, qui devait jouer un rôle considérable dans le mouvement socialiste en Suisse.

4. On trouvera dans le second volume de ces *Documents et Souvenirs* la reproduction d'une notice nécrologique sur Constant Meuron, publiée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 15 mai 1872. En 1866 il avait soixante-deux ans. Quoique appartenant à une branche d'une famille de l'aristocratie neuchâteloise, les de Meuron (il n'usait pas, pour son compte, de la particule), il avait été, en 1831, l'un des chefs de l'insurrection républicaine de Neuchâtel. Arrêté l'année suivante à Berne, et livré à l'autorité prussienne par le gouvernement bernois, il fut condamné à mort à Neuchâtel ; toutefois, le roi de Prusse consentit à commuer la peine capitale en celle de la détention perpétuelle. Enfermé dans la prison que flanque la vieille « Tour de César », à Neuchâtel, il réussit, en 1834, à s'évader avec l'aide de sa vaillante femme, Emilie Fasnacht (de Morat), qui lui fit passer, cachée dans un pain, une lime, avec laquelle il scia un barreau de fer d'une fenêtre de la prison. Il dut vivre en exil jusqu'en 1848 ; la révolution du 1er mars lui permit de rentrer dans le canton de Neuchâtel, devenu république. Il se fixa au Locle, et y vécut, d'abord comme ouvrier guillocheur, puis comme comptable dans l'atelier de M. Adolphe Huguenin, monteur de boîtes. A l'automne de 1869, il se retira à Saint-Sulpice, sa commune d'origine, où il mourut en 1872.

5. J'avais alors vingt-deux ans et demi. Après des études commencées à Neuchâtel et continuées à la Faculté de philosophie de l'Université de Zurich, j'avais accepté, en août 1864, pour un an, la place vacante de professeur d'histoire et de littérature à l'Ecole industrielle du Locle qu'était venu m'offrir, au nom de la Commission d'éducation de cette ville, le directeur de l'Ecole, M. Barbezat ; mon intention était, l'année achevée, d'aller poursuivre mes études à Paris. La mort, survenue en février 1865, d'un frère plus jeune, qui s'essayait à la peinture et que j'avais compté emmener à Paris avec moi, changea ma destinée : renonçant à mon projet, je résolus de rester au Locle; je passai l'examen d'Etat, et, à l'expiration de l'année scolaire, je fus nommé professeur à titre définitif (août 1865).

6. Jean-Philippe Becker avait été l'un des chefs de l'insurrection badoise de 1849, et vivait depuis ce moment à Genève. Lorsque Lassalle fonda en 1863 l'Association

Dans toutes ces Sections primitives, la conception de l'Internationale était encore fort mal définie. Le mot d'ordre avait été jeté aux échos : « Ouvriers, associez-vous ! » Et l'on s'était associé, groupant tous les ouvriers indistinctement dans une seule et même Section. Aussi les éléments les plus hétérogènes, pour la plupart fort peu sérieux, se coudoyaient alors dans les réunions de l'Internationale, et l'influence était à ceux qui savaient broder les plus belles phrases sur ce thème d'un vague si complaisant : « Dieu, patrie, humanité, fraternité ».

Dans plus d'une localité, l'Internationale ne faisait qu'un avec le parti politique radical, et certaines personnalités ambitieuses cherchaient déjà à se faire d'elle un simple moyen d'arriver à un emploi dans le gouvernement.

A la Chaux-de-Fonds, cependant, les radicaux, qui d'abord avaient patronné l'Internationale, s'aperçurent bien vite qu'ils ne pourraient pas dominer et exploiter à leur profit le mouvement ouvrier, et ils cherchèrent à l'étouffer au berceau. Le *National suisse*, journal radical de la Chaux-de-Fonds, commença dès lors contre l'Internationale une guerre de calomnies et d'attaques personnelles. Il en fut autrement à Genève, où les organes radicaux, la *Suisse radicale* et le *Carillon*, se montrèrent, dans un but intéressé, sympathiques à l'Internationale : ils comptaient sur elle pour rétablir le gouvernement de James Fazy, qui venait d'être renversé.

Coullery, en qui se personnifiait alors l'Internationale dans les cantons romands de la Suisse, déployait la plus grande activité pour la propagande. Il donnait meetings sur meetings, prêchant de village en village l'union des travailleurs et la fraternité.

Il voulut avoir un journal à lui, et, n'ayant pu trouver d'imprimeur, il créa lui-même une imprimerie à la Chaux-de-Fonds. Le journal parut sous le titre de la *Voix de l'Avenir ;* son premier numéro porte la date du 31 décembre 1865.

La *Voix de l'Avenir*, quoique fort mal rédigée, et n'ayant d'autre programme qu'une sorte de néo-christianisme humanitaire, trouva de nombreux lecteurs, non seulement en Suisse, mais en France. Il faut dire que c'était à ce moment presque le seul organe socialiste qui se publiât en langue française[1].

L'article 3 des Statuts provisoires de l'Internationale disait : « En 1865 aura lieu en Belgique la réunion d'un Congrès général ». Mais le Conseil général dut reconnaître que la convocation d'un Congrès serait prématurée en 1865, et qu'en outre la Belgique ne pourrait pas offrir l'hospitalité aux délégués, à cause de la loi sur les étrangers que le gouvernement belge venait de faire voter. Au lieu d'un Congrès, on se contenta d'une simple Conférence, qui se réunit à Londres du 25 au 29 septembre 1865. Paris y fut représenté par Tolain, Fribourg, Charles Limousin et Eugène Varlin ; Bruxelles par César De Paepe[2] ; Genève par le Français Dupleix et l'Allemand J.-Ph. Becker ; les autres membres de la Conférence étaient des Anglais, Odger, Cremer, Wheeler, Howell, Weston, etc., ou des étrangers habitant Londres, Dupont, Vésinier, Lelubez, Hermann Jung, Karl Marx,

générale des ouvriers allemands *(Allgemeiner deutscher Arbeiterverein)*. J.-Ph. Becker avait adhéré à cette organisation ; mais il en sortit en 1865, quand Schweitzer, le successeur de Lassalle, parut vouloir se ménager les bonnes grâces de Bismarck.

1. Il y en avait deux autres en Belgique, la *Tribune du Peuple* et la *Liberté*.

2. Prononcer « De Pâpe ».

Eccarius, Wolff, Bobrzinski, etc. La Conférence décida que le premier Congrès aurait lieu à Genève au printemps de 1866, et en arrêta l'ordre du jour. Mais l'année suivante, sur l'avis des Genevois, qui proposaient un ajournement, le Conseil général recula la date à laquelle les délégués devaient se réunir, et fixa définitivement l'ouverture du Congrès au 3 septembre 1866.

II

Le premier Congrès général de l'Internationale, à Genève (3-8 septembre 1866).

Voici ce que dit, du Congrès de Genève, le *Mémoire de la Fédération jurassienne :*

En septembre 1866 eut lieu à Genève le premier Congrès général de l'Internationale. Presque toutes les Sections de la Suisse romande y furent représentées. Le compte-rendu que nous avons sous les yeux [1] ne donne pas la liste des délégués ; nous citerons de mémoire, entre autres, Coullery pour la Chaux-de-Fonds, Guillaume pour le Locle, Schwitzguébel pour Sonvillier, J.-Ph. Becker et Dupleix [2] pour Genève.

Ce Congrès, dans lequel furent adoptés les Statuts généraux de l'Association, n'exerça sur les Sections de la Suisse romande qu'une médiocre influence. Les discussions furent presque entièrement dirigées par les mutuellistes parisiens, Tolain, André Murat, Fribourg, et, en dehors de l'adoption des statuts, le Congrès ne prit aucune décision de réelle importance. D'ailleurs, nous l'avons dit, à ce moment-là, dans cette période embryonnaire où l'Internationale se cherchait elle-même, aucune des Sections de notre région n'avait encore conscience de la portée réelle de l'acte qu'elles avaient accompli en créant l'Association internationale des travailleurs ; on ne concevait d'autre solution aux problèmes économiques que la coopération et les réformes législatives, et le programme de la *Voix de l'Avenir* exprimait assez fidèlement les tendances générales des ouvriers suisses.

J'allai au Congrès de Genève à mes frais, muni d'un mandat de délégué signé par Constant Meuron comme président de la Section du Locle, tout nouvellement fondée et qui ne comptait encore que cinq membres [3]. Je n'avais pu obtenir du directeur de l'Ecole industrielle qu'un congé de deux jours ; j'arrivai à Genève le lundi 3 septembre, avant midi ; je reçus un billet de logement qui m'assura l'amicale hospitalité de M. Jules-César Ducommun, imprimeur [4] (frère d'Elie Ducommun), chez qui je couchai une nuit ; et je dus repartir déjà le mardi après-midi. Après mon retour,

1. C'était la brochure *Congrès ouvrier de l'Association internationale des travailleurs, tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866*, imprimée à Genève. Voir plus loin.

2. Vieux républicain français, relieur de profession.

3. Ces cinq membres étaient : Constant Meuron, deux professeurs de l'Ecole industrielle, mon collègue Placide Bise et moi, un jeune ouvrier régleur de montres, Paul Debrot, et un jeune employé, Fritz Huguenin. Nous appartenions tous, naturellement, au parti radical. Bise, P. Debrot et F. Huguenin nous quittèrent quand la Section eut pris, à la fin de 1868, un caractère franchement socialiste et collectiviste.

4. C'est à l'imprimerie J.-C. Ducommun et G. Oettinger que fut imprimé le Compte-rendu du Congrès.

je rédigeai pour le *Premier Mars*, journal radical de Neuchâtel, une correspondance que je datai de Genève, et que mon père [1], directeur politique de ce journal, publia (le *Premier Mars* était hebdomadaire et paraissait le dimanche [2]) dans le numéro du 9 septembre. La voici :

Congrès International des Travailleurs.

(Correspondance particulière du *Premier Mars*.)

Genève, mardi 4 septembre 1866.

Monsieur le rédacteur,

Je n'aime pas à juger sur la foi d'autrui. J'ai donc voulu voir de mes propres yeux l'Association internationale des travailleurs à l'œuvre, et je me suis rendu au Congrès de Genève. J'ai assisté, hier et aujourd'hui, à toutes les réunions des délégués. Je vous raconterai fidèlement ce que j'ai vu et entendu.

Ce sont les Anglais qui ont conçu les premiers l'idée de mettre en rapport entre eux les travailleurs de tous les pays civilisés [3]. Un Comité formé à Londres a adressé dans ce but un appel invitant tous les travailleurs, sans distinction d'opinion politique ou religieuse, à entrer dans une association ayant pour but de rapprocher les classes laborieuses des différentes nations. Cet appel fut entendu jusqu'en Amérique, du vivant du président Lincoln, qui témoigna au Comité de Londres, par une lettre que je voudrais pouvoir reproduire ici, sa sympathie pour l'œuvre entreprise. Des Sections se formèrent de toutes parts. Aujourd'hui, les délégués de ces Sections se réunissent à Genève, du 3 au 8 septembre, pour discuter les bases sur lesquelles l'Association internationale, qui n'a eu jusqu'ici qu'un caractère provisoire, devra être définitivement constituée.

Je ne vous parlerai pas de l'accueil fait par la population ouvrière de Genève aux délégués, ni du cortège d'hier matin [4] ; je ne l'ai pas vu. Je suis arrivé hier juste à temps pour m'asseoir à la table du dîner [5], à côté d'un délégué de Londres, à qui je demande des nouvelles du mouvement en faveur de la réforme électorale. Il m'apprend que ses amis et lui sont membres de la *Ligue de la Réforme*, que l'un d'eux en est même le secrétaire général, et qu'ils ont été en partie les organisateurs du grand meeting de Hyde Park. Je m'informe

1. Mon père était membre du Conseil d'Etat (Conseil exécutif) du canton de Neuchâtel.

2. En juin 1866, mon père avait créé une petite imprimerie, à la tête de laquelle il plaça son second fils, mon frère puîné Georges (alors âgé de vingt ans), qui avait appris le métier de typographe ; les fonds pour l'achat du premier matériel avaient été avancés à mon père par son ami le géologue Edouard Desor, et par deux hommes politiques appartenant au parti radical. Le *Premier Mars*, fondé en 1865 déjà, s'imprimait depuis le mois de juillet 1866 dans l'atelier de mon frère. Ce détail explique comment j'eus l'idée d'envoyer à ce journal une correspondance, que mon père trouva tout naturel d'insérer : l'Internationale, à ce moment, avait toutes les sympathies des radicaux avancés.

3. A ce moment, nous ignorions jusqu'à l'existence de Karl Marx. Je crois bien que ce n'est que l'année suivante, au Congrès de Lausanne, que j'entendis parler de lui pour la première fois, par Eccarius et Lessner.

4. Ce cortège provoqua les railleries de certains journaux suisses. Au Locle, un député radical au Grand-Conseil neuchâtelois, Auguste Guyot-Lupold, dit à Constant Meuron, dans l'intention de le vexer, qu'on n'avait vu au cortège et au Congrès que « des tailleurs et des cordonniers ».

5. Le repas de midi, en Suisse.

auprès de mes voisins s'il y a dans l'assemblée quelque notabilité politique ou scientifique : il n'y en a point, me dit-on ; mais les travailleurs sauront bien faire leur besogne tout seuls ; et, en effet, la dignité de leur tenue et le sérieux de leur langage me font bien augurer de la réussite du Congrès.

Après le dîner, on se réunit dans la grande salle de la brasserie Treiber (aux Eaux-Vives), qui est pavoisée de drapeaux. Les délégués sont au nombre de soixante environ : il y a là une demi-douzaine d'Anglais, qui sont les représentants de plus de vingt-cinq mille travailleurs, membres de l'Association ; une douzaine de délégués de Paris, de Rouen et de Lyon [1] ; mais les délégués allemands, et suisses surtout, forment la majorité de l'assemblée. Au moment où l'on va entrer en séance, un incident se produit : quelques membres parisiens de l'Association internationale, non délégués, anciens étudiants et ouvriers, tous jeunes gens, sont venus à leurs frais pour assister au Congrès, et demandent à être admis à prendre part aux délibérations. Le droit de prendre la parole leur est accordé, non sans observations de la part de quelques formalistes [2] ; puis on élit un président, et on fixe l'ordre du jour du lendemain.

Comme je suis curieux de savoir ce que pensent les étudiants parisiens sur les questions politiques et sociales, la séance levée, je m'approche d'eux ; entre jeunes gens, la connaissance est vite faite, et nous causons à cœur ouvert. Ces messieurs appartiennent au groupe qui a convoqué et dirigé le Congrès des étudiants de Liège, et qui a rédigé la *Rive gauche* et *Candide*, courageux petits journaux promptement supprimés par la police bonapartiste. Ils ne connais-

1. Il y en avait davantage, comme on le verra plus loin.

2. J'ai retenu les noms de deux seulement de ces jeunes gens : Protot, tout jeune avocat, qui fut en 1871 membre de la Commune, et Alphonse Humbert, plus tard l'un des rédacteurs du *Père Duchêne*, et qui était alors commis pharmacien chez Raspail. Fribourg (*L'Association internationale des travailleurs*, Paris, 1871, p. 48) dit que les autres étaient Calavaz et Jeunesse, étudiants, et Lalourcet, menuisier ; Oscar Testut (*L'Internationale*, Paris, 1871, p. 125, note 1) ajoute le nom de Rey. Ils étaient venus principalement pour protester contre les délégués parisiens, auxquels ils reprochaient d'avoir des accointances, d'une part, avec le Palais-Royal, d'autre part avec certains bourgeois républicains : on était allé, me dirent-ils dans mes entretiens avec eux, mendier de l'argent chez des hommes politiques, pour couvrir les frais de la délégation au Congrès ; ils me citèrent Jules Simon comme ayant donné vingt francs. Ce fut Protot qui prit la parole devant le Congrès, au nom de ses camarades ; il parla avec une extrême volubilité, et les délégués non français ne se rendirent pas bien compte de la nature des griefs qu'il exposait. Les délégués parisiens, Murat, Fribourg, Tolain, voyaient en ces jeunes gens de simples politiciens, qui n'avaient pas compris le programme de l'Internationale, et qui cherchaient à entraver le mouvement naissant, parce que ce mouvement, selon eux, détournait les ouvriers de la politique révolutionnaire. Tolain et ses collègues voulaient qu'on leur refusât le droit de prendre part aux travaux du Congrès, et qu'on les traitât en adversaires. Murat me dit que ces étudiants étaient des bavards de café, qui ne savaient que « caresser la grisette » (textuel), et ne comprenaient rien aux questions ouvrières. Je trouvai, en effet, en causant avec ces jeunes gens, qui se rattachaient au groupe blanquiste, que leurs idées étaient passablement confuses. Mais, tout en me rangeant du côté de ceux qui voulaient constituer une organisation ouvrière, je pensais qu'ils avaient tort de rejeter la collaboration de la jeunesse révolutionnaire. Après une très longue discussion, où les délégués suisses, en particulier, se montrèrent moins exclusifs que Tolain et ses amis, la majorité décida que Protot et ses compagnons, sans être admis avec voix délibérative, pourraient néanmoins obtenir la parole dans les débats du Congrès ; mais ils n'usèrent pas de cette tolérance, et se retirèrent. Ils revinrent dans la séance du jeudi après-midi (je n'étais plus à Genève) ; cette fois ils firent du tapage, et le Congrès les expulsa.

saient la Suisse que par ouï-dire ; aussi la vue de leur rêve réalisé, d'un peuple pratiquant leurs théories démocratiques, les remplit-elle d'admiration et d'enthousiasme ; ils n'en croient pas leurs yeux : le moindre détail les frappe d'étonnement et de joie. L'un d'eux me raconte avec ravissement qu'il vient de lire à la porte d'un jardin public ces mots : *Ce jardin, étant propriété publique, est mis sous la sauvegarde de tous les citoyens.*

— Comme c'est beau ! s'écrie-t-il. Toute la République est dans cette inscription. Ah ! quand serons-nous aussi heureux que vous ?

Toute la journée d'aujourd'hui mardi a été consacrée à l'audition du rapport de gestion du Conseil général de Londres, et de mémoires de différentes Sections sur les questions de principe qui doivent être discutées par le Congrès, telles que les relations du capital et du travail, le rôle de la femme dans la société, les armées permanentes, l'avenir des associations, etc. Ces mémoires, qui résumaient franchement les théories professées par l'Association des travailleurs, je les ai écoutés d'un bout à l'autre avec la plus grande attention, et j'ai été frappé de la modération, de l'esprit pratique, de l'absence complète de vues utopiques, qui les caractérisaient. Une question, entre autres, m'intéressait : on avait dit que l'Association internationale prêchait la soi-disant émancipation de la femme, l'abolition de la famille ; je désirais entendre une explication catégorique à ce sujet. Or, voici les conclusions du mémoire sur le rôle de la femme dans la société lu par un délégué de Paris : La famille est le fondement de la société ; la place de la femme est au foyer domestique ; non seulement nous ne voulons pas qu'elle l'abandonne pour siéger dans une assemblée politique ou pérorer dans un club, mais nous ne voudrions pas même, s'il était possible, qu'elle le quittât pour s'occuper d'un travail industriel. L'assemblée a été unanime à témoigner par ses applaudissements qu'elle partageait cette manière de voir.

Je suis obligé de couper court à cette correspondance, en vous renvoyant aux journaux genevois pour d'autres détails. Pour résumer mon impression en terminant, je crois que l'Association internationale peut rendre de grands services aux travailleurs, en leur apprenant à se connaître entre eux, et en éveillant en eux le goût de l'étude des questions sociales qui les touchent de près ; et je souhaite que ce premier Congrès produise le résultat moral que semble promettre l'ouverture de ses délibérations.

Agréez, etc.

Il existe un Compte-rendu du Congrès de Genève, publié en français à Genève et rédigé par le Polonais Card[1]. Ce Compte-rendu[2] est très incomplet : il ne donne pas même la liste des délégués, et on n'y trouve pas, sauf une ou deux exceptions, le texte des résolutions votées. Il nous apprend, toutefois, que les délégués étaient au nombre de soixante, dont

1. *Card* est le pseudonyme de Czwierzakiewicz, réfugié polonais, qui fut l'un des premiers organisateurs de l'Internationale à Genève.

2. *Congrès ouvrier de l'Association internationale des travailleurs, tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866*, Genève, imprimerie J.-C. Ducommun et G. Oettinger, route de Carouge, in-8° de 30 pages. Le Conseil général de Londres avait été chargé de publier un compte-rendu officiel du Congrès. Le rapport présenté par le Conseil général au Congrès de Lausanne, en 1867, dit que ce compte-rendu parut, en mars 1867, dans le *Courrier international*, journal publié à Londres par le citoyen Collet ; il ne m'a pas été possible de me le procurer.

quarante-cinq appartenant à l'Internationale, et quinze à des associations ouvrières non affiliées. Les quarante-cinq délégués de l'Internationale se répartissaient ainsi :

5 délégués représentant le Conseil général ; l'un d'eux représentait en outre la Section française de Londres ;
17 — représentant quatre Sections de France ;
3 — représentant quatre Sections d'Allemagne ;
20 — représentant quinze Sections de la Suisse.

45 délégués.

Les quinze délégués représentant des sociétés ouvrières non affiliées à l'Internationale se répartissaient ainsi :

2 délégués de deux sociétés ouvrières de Londres ;
13 — de onze sociétés ouvrières de Genève ou d'autres villes suisses.

15 délégués.

On trouve mentionnés, au cours du Compte-rendu de Card, les noms d'un certain nombre de délégués, avec l'indication des Sections ou sociétés qu'ils représentaient.

Il m'a été possible de reconstituer en grande partie la liste des Sections et de leurs représentants.

Les cinq délégués du Conseil général de Londres étaient Eccarius, Hermann Jung, Cremer, Odger, et Eugène Dupont ; Dupont représentait en outre la branche française de Londres.

Les Sections de France étaient celle de Paris, celle de Rouen, celle de Lyon, et celle d'une quatrième ville dont j'ignore le nom. Nous avons les noms de seize délégués français sur dix-sept. Les délégués de la Section de Paris étaient au nombre de onze : Bourdon, Camélinat, Chemalé, Cultin, Fribourg, Guiard, Malon, Murat, Perrachon, Tolain, Varlin. Aubry représentait la Section de Rouen. La Section de Lyon était représentée par Honoré Richard, Adrien Schettel, Baudy et Secrétan[1].

Nous avons au complet les noms des quatre Sections d'Allemagne et de leurs trois délégués : Moll représentait les Sections de Cologne et de Solingen, Müller celle de Stuttgart, Bütter celle de Magdebourg[2].

Pour la Suisse, nous n'avons que les noms de douze délégués (sur vingt) et de dix Sections (sur quinze) ; ce sont : Dupleix et Card, pour la Section française de Genève ; J.-Ph. Becker et Heidt, pour la Section allemande de Genève ; Cornaz, pour la Section de Lausanne ; Bocquin, pour la Section de Montreux ; Pierre Coullery et Jules Vuilleumier, pour la Section française de la Chaux-de-Fonds ; Peter, pour la Section allemande de la Chaux-de-Fonds ; James Guillaume, pour la Section du Locle ; Adhémar Schwitzguébel, pour la Section de Sonvillier ; Karl Bürkly, pour les Sections de Zurich et de Wetzikon.

Quant aux quinze représentants des treize sociétés ouvrières non affiliées à l'Internationale (deux sociétés ouvrières de Londres et onze sociétés ouvrières de la Suisse), nous n'en connaissons que deux : Schlaifer, délégué de la Société des ouvriers allemands de Lausanne, et Heppenwœrth, délégué de la Société des ouvriers allemands de Genève.

Le président du Congrès fut Hermann Jung, horloger suisse (du Jura bernois) établi à Londres, et membre du Conseil général, où il remplissait

1. Les noms de ces seize délégués se trouvent au bas du *Mémoire français des délégués au Congrès de Genève*, imprimé à Bruxelles en 1866.

2. C'est par erreur que Fribourg affirme (p. 50) qu'au Congrès de Genève l'Allemagne ne fut pas représentée. — Franz Mehring (*Geschichte der deutschen Sozialdemokratie*, 2e éd., t. III, p. 264) dit que sur les soixante délégués il y avait trois Allemands, sept Anglais, et sept Français. Pour trouver sept Anglais, il faut comprendre dans ce nombre le Suisse Jung, l'Allemand Eccarius et le Français Dupont. Les délégués de France étaient dix-sept et non pas sept.

les fonctions de secrétaire correspondant pour la Suisse; les vice-présidents, Dupleix et Becker; les secrétaires, Coullery, Card, Bourdon et Moll.

L'ordre du jour du Congrès comprenait onze questions, dont j'emprunte la liste à une brochure publiée à Bruxelles en 1866, peu de temps avant le Congrès, par la rédaction de la *Rive gauche* [1]. Cette brochure (dont il sera reparlé au chap. VII), contenant une traduction de l'*Address* de Karl Marx et des *Provisional Rules*, faite par Charles Longuet, est intitulée: *Manifeste de l'Association internationale des travailleurs, suivi du Règlement provisoire* (Prix : 10 centimes ; Bruxelles, Alliance typographique, M.-J. Poot et Compagnie, rue aux Choux, 33 1°; 1866; 20 pages in-32). Voici cette liste :

1° Combinaison des efforts, par le moyen de l'Association, pour la lutte du travail contre le capital ; — 2° Réduction des heures de travail; — 3° Travail des femmes et des enfants; — 4° Sociétés ouvrières (Trades Unions), leur passé, leur présent, leur avenir; — 5° Travail coopératif; — 6° Impôts directs et indirects ; — 7° Institution internationale du crédit; — 8° De la nécessité d'anéantir l'influence russe en Europe par l'application du droit des peuples de disposer d'eux-mêmes et la reconstitution d'une Pologne sur des bases démocratiques et sociales; — 9° Des armées permanentes dans leurs rapports avec la production; — 10° Des idées religieuses, leur influence sur le mouvement social, politique et intellectuel;— 11° Etablissement des sociétés de secours mutuels. Appui moral et matériel accordé aux orphelins de l'Association.

Des diverses résolutions votées sur les onze questions, une seule, dont le Compte-rendu donne le texte (p. 15), vaut d'être relevée ici; il s'agit de l'attitude à prendre par l'Internationale dans les différentes luttes entre le capital et le travail (première question). Voici cette résolution :

« Le Congrès déclare que, dans l'état actuel de l'industrie, qui est la guerre, on doit se prêter une aide mutuelle pour la défense des salaires. Mais il est de son devoir de déclarer en même temps qu'il y a un but plus élevé à atteindre : la suppression du salariat. Il recommande l'étude des moyens économiques basés sur la justice et la réciprocité. »

L'acte important du Congrès de Genève, ce fut l'adoption des Statuts définitifs de l'Internationale.

Les Statuts provisoires, *Provisional Rules*, rédigés en anglais en 1864, avaient été aussitôt traduits en français à Paris « par un ami sûr [2] »; et le 8 janvier 1865, « les deux premiers exemplaires des statuts imprimés [en français] avaient été envoyés sous pli, l'un à M. le préfet de police, l'autre à M. le ministre de l'intérieur [3] ».

Le Congrès de Genève nomma, le mardi 4 septembre 1866, dans la séance du matin, « une Commission composée de treize membres, chargée d'élaborer les nouveaux statuts de l'Association internationale, projet qui ensuite sera soumis à la discussion publique [4] ». Naturellement la commission devait prendre pour base de son travail les Statuts provisoires de 1864.

Dès le lendemain matin mercredi, cette commission présenta au Congrès le résultat de son travail :

1. Il en existe un exemplaire au Musée social, à Paris, sous le n° 4682 du catalogue.
2. Je n'ai pu savoir qui fut ce traducteur.
3. Fribourg, *L'Association internationale des travailleurs*, p. 12. — Ces statuts français forment une feuille imprimée de 3 pages, in-8°, intitulée : *Congrès ouvrier. Association internationale des travailleurs. Règlement provisoire*; Paris, imprimerie Edouard Blot. Je n'ai pas vu cette rareté bibliographique, qui existe dans la collection de Max Nettlau.
4. *Congrès ouvrier de l'Association internationale des travailleurs, tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866*, p. 11.

La séance de l'avant-midi de mercredi, troisième jour du Congrès, est sacrifiée à la discussion des statuts. L'assemblée approuve presque à l'unanimité les modifications proposées par la commission [1]. Une question seulement donne lieu à une discussion plus vive, c'est celle de déterminer qui peut faire partie de l'Association; ce qu'on doit entendre par ce mot *travailleur;* si les *ouvriers de la pensée* doivent être admis. Les délégués anglais penchent pour cette dernière opinion. Les Français soutiennent le contraire. Ils font valoir les conditions des deux ordres du travail qui sont différentes, le danger qu'il y aurait à laisser envahir l'Association par des ambitieux, par des hommes de parti qui voudraient en faire un instrument dans leur propre but étranger à l'Association.

M. Vuilleumier, délégué de la Section de la Chaux-de-Fonds, proteste avec chaleur contre cette exclusion. Il fait observer que ce sont justement les hommes de la pensée qui donnent l'initiative au mouvement; il cite M. le docteur Coullery, et profite de l'occasion pour rendre hommage à ce qu'il a fait pour la Section de la Chaux-de-Fonds.

Les délégués allemands parlent avec la même force contre cette exclusion, qui serait en même temps un genre de condamnation de la science, comme si l'ouvrier n'en était digne ou ne savait l'apprécier.

L'opposition des délégués français tombe.

Les statuts présentés par la commission sont adoptés par l'assemblée dans la forme suivante (suit le texte des statuts [2]).

Un rapport sur le Congrès de Genève a été publié en anglais dans le journal *the Commonwealth* de Londres, qui servait d'organe au Conseil général. Ce rapport contient ce qui suit relativement à l'adoption des statuts :

Une commission composée de trois Français, de trois Anglais, de deux Suisses et de quatre Allemands [3] fut nommée pour rédiger les Statuts généraux, sur la base de ceux de la Conférence provisoire de Londres (25 septembre 1865 [4]). Cela fut fait, quoique pas sans de chaudes discussions, en deux heures, et dans la séance de l'après-midi ils furent finalement écrits en allemand, en français et en anglais [5], puis, après de longs débats, ils furent adoptés [6].

Dans la même séance, une commission de quatre membres (MM. Coullery, Eccarius, Bürkly et Fribourg) fut nommée pour rédiger un règlement destiné à former un appendix des statuts généraux [7].

On vient de voir que le projet de Statuts généraux fut rédigé par la commission en trois langues. En tête des statuts, elle avait placé, sans changement aucun, les considérants qui formaient le préambule des Statuts provisoires. Il s'était produit, au sujet de ces considérants, une chose assez singulière : lorsque le texte anglais avait été traduit en français à Paris, à

1. C'est-à-dire les modifications au texte des Statuts provisoires.
2. *Congrès ouvrier*, etc., pages 11-12.
3. Cela ne fait que douze membres ; le Compte-rendu de Card dit treize.
4. Il eût fallu dire : « sur la base des Statuts provisoires qu'avait élaborés la commission élue par le meeting de Saint Martin's Hall (28 septembre 1864) ».
5. Il s'agit d'une séance de la commission, le mardi après-midi.
6. Par le Congrès, le mercredi, dans la séance du matin.
7. *Commonwealth* du 26 janvier 1867.

la fin de 1864, quelques modifications avaient été introduites et quelques suppressions avaient été faites par le traducteur dans les trois premiers alinéas. Ces modifications et suppressions donnèrent lieu alors, paraît-il, à une observation présentée par le Conseil général au bureau de Paris ; mais les Parisiens fournirent une explication qui fut trouvée suffisante, et les choses restèrent en l'état [1]. Au Congrès de Genève, tandis que les délégués anglais votaient les considérants sur le texte anglais de 1864, les délégués de la France et de la Suisse française les votèrent sur le texte parisien [2]. Nul ne semblait avoir attaché d'importance, à ce moment, aux légères différences que présentaient ces deux textes ; et je dois dire que, quant à mes amis des Sections suisses et à moi-même, nous ignorâmes, jusqu'en 1870 ou 1871, que la version anglaise des considérants différait sur quelques points de la version française. La besogne de la commission consista dans la rédaction définitive des articles des statuts ; et son travail apporta des changements assez considérables aux dix articles des Statuts provisoires ; mais ici la rédaction anglaise et la rédaction française, faites en commun, ne présentent pas de différence entre elles.

Je donne ci-après le texte des Statuts généraux adoptés par le Congrès, précédés des considérants. Les considérants, je viens de le dire, sont ceux de 1864 et n'ont pas subi de modifications ; mais comme le texte anglais [3] et le texte français offrent des différences, je les reproduis tous deux en regard l'un de l'autre ; entre les lignes du texte anglais, je place la version donnée en 1866, antérieurement au Congrès de Genève, par la brochure de la *Rive gauche* (Bruxelles) ; cette version n'est pas une traduction littérale : elle suit le texte parisien, se bornant à le rectifier ou à le compléter dans les endroits où il s'éloigne le plus du texte anglais [4]. Pour les articles des statuts, je donne le texte anglais des Statuts provisoires, avec la version de la *Rive gauche* entre les lignes, le texte parisien de 1864, et le texte français définitif adopté au Congrès de Genève.

Préambule [5].

(1864-1866.)

Texte anglais des « Provisional Rules », 1864, et version de Longuet, 1866.	**Texte parisien de 1864, adopté par le Congrès de Genève, 1866.**
Considering : *Considérant :*	Considérant :
That the emancipation of the working *Que l'émancipation des travail-*	Que l'émancipation des travailleurs doit

1. Une « Communication privée » du Conseil général au Comité fédéral romand, du 1er janvier 1870, qu'on trouvera dans la Deuxième Partie, dit que les modifications faites à Paris furent dues « aux misères de la situation politique ». Dans une publication faite par ordre de la Conférence de Londres de septembre 1871 (*Statuts généraux et règlements administratifs de l'Association internationale des travailleurs, édition officielle, révisée par le Conseil général*, Londres, 1871), on lit (p. 17) au sujet de cette traduction de 1864 : « Le Comité de Paris, d'où émana cette traduction, avait introduit des changements importants dans les considérants des statuts. Sur l'interpellation du Conseil général, le Comité les représenta comme des changements nécessités par l'état politique de la France. De plus, faute d'une connaissance suffisante de l'anglais, plusieurs paragraphes des statuts avaient été mal traduits. »

2. Les délégués de langue allemande, évidemment, les votèrent sur la traduction allemande des Statuts provisoires, imprimée par les soins du Conseil général, et qui avait été répandue à de nombreux exemplaires en Allemagne et en Suisse.

3. Je n'ai pas à parler du texte allemand, puisqu'il était la traduction littérale, faite sans doute par Marx lui-même, du texte anglais.

4. La version de Longuet était restée inconnue en France et en Suisse : voir à ce sujet le chapitre VII.

5. En ce qui concerne le texte français, on le trouve comme texte provisoire dans la défense présentée par Murat, lors du premier procès intenté à l'Internationale pari-

classes must be conquered by the work-
leurs doit être l'œuvre des travail-
ing classes themselves; that the struggle
leurs eux-mêmes ; que les efforts des
for the emancipation of the working clas-
travailleurs pour conquérir leur émanci-
ses means not a struggle for class privi-
pation ne doivent pas tendre à constituer
leges and monopolies, but for equal
de nouveaux privilèges, mais à établir
rights and duties, and the abolition of all
pour tous des droits et des devoirs égaux et
class rule;
à anéantir la domination de toute classe ;

être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que les efforts des travailleurs pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous les mêmes droits et les mêmes devoirs ;

That the economical subjection of the
Que l'assujettissement économique
man of labour to the monopolizer of the
du travailleur aux détenteurs des moyens
means of labour, that is the sources of
de travail, c'est-à-dire des sources de la
life, lies at the bottom of servitude in all
vie, est la cause première de sa servitude
its forms, of all social misery, mental
politique, morale, matérielle ;
degradation, and political dependence;

Que l'assujettissement du travailleur au capital est la source de toute servitude : politique, morale et matérielle ;

That the economical emancipation of
Que l'émancipation économique des
the working classes is therefore the great
travailleurs est conséquemment le grand
end to which every political movement
but auquel tout mouvement politique
ought to be subordinate as a means;
doit être subordonné comme moyen ;

Que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel doit être subordonné tout mouvement politique ;

That all efforts aiming at that great
Que tous les efforts faits
end have hitherto failed from the want of
jusqu'ici ont échoué faute de
solidarity between the manifold divisions
solidarité entre les ouvriers des diverses
of labour in each country, and from the
professions dans chaque pays, et d'une
absence of a fraternal bond of union be-
union fraternelle entre
tween the working classes of different coun-
les travailleurs des diverses con-
tries;
trées ;

Que tous les efforts faits jusqu'ici[1] ont échoué faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

sienne : Murat (*Procès de l'Association internationale des travailleurs, Bureau de Paris*, 1868, p. 45) donna lecture, le 22 avril 1868, du texte imprimé à Paris en 1864-1865 ; et, comme texte définitif, dans la brochure *Congrès ouvrier*, etc., Genève, 1866 (p. 12) ; dans la défense de Tolain (6 mars 1868) dans le même procès de Paris, où il donna lecture du Préambule des statuts adoptés à Genève (p. 14) : dans le journal *l'Égalité*, de Genève, numéro du 8 mai 1869 ; dans le carnet, imprimé à l'Association générale typographique, 19, rue du Faubourg Saint-Denis, qui était délivré à Paris aux adhérents de l'Internationale à la fin de 1869 (après le Congrès de Bâle) et au commencement de 1870 dans le livre de E.-E. Fribourg, *L'Association internationale des travailleurs*, Paris, 1871, p. 14. J'indiquerai en note les légères variantes que présentent parfois ces différentes sources. — Le texte anglais est extrait de la brochure *Address and Provisional Rules of the International Working Men's Association*, Londres, 1864 ; j'en dois la communication à l'obligeance de mon co-délégué au Congrès de Lausanne en 1867, Friedrich Lessner, qui a bien voulu, à ma demande, m'en envoyer une copie faite de sa main (mai 1905), et auquel j'adresse ici mes remerciements. Il m'avait été impossible de trouver en France un exemplaire de cette brochure. — Le texte français en italiques, placé au-dessous du texte anglais, est, comme je l'ai déjà dit, la version de Longuet.

1. Dans le texte lu par Murat, le mot « jusqu'ici » manque ; c'est probablement une faute d'impression.

That the emancipation of labour is
Que l'émancipation du travail n'étant
neither a local, nor a national, but a social
un problème ni local ni national, mais
problem, embracing all countries in which
social, embrasse tous les pays dans les-
modern society exists, and depending for
quels la vie moderne existe, et nécessite
its solution on the concurrence, practical
pour sa solution leur concours théorique
and theoretical, of the most advanced
et pratique ;
countries ·

That the present revival of the work-
Que le mouvement qui reparaît parmi
ing classes in the most industrious coun-
les ouvriers des pays les plus industrieux
tries of Europe, while it raises a
de l'Europe, en faisant naître de nou-
new hope, gives solemn warning
velles espérances, donne un solennel aver-
against a relapse into the
tissement de ne pas retomber dans les
old errors and calls for the immediate com-
vieilles erreurs, et les pousse à combiner
bination of the still disconnected
immédiatement leurs efforts encore
movements ;
isolés ;

Que l'émancipation des travailleurs n'est pas un problème simplement local ou national[1], qu'au contraire ce problème intéresse toutes les nations civilisées, sa solution étant nécessairement subordonnée à leur concours théorique et pratique ;

Que le mouvement qui s'accomplit parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, et conseille de combiner tous les efforts encore isolés ;

For these reasons :
Par ces raisons :

Par ces raisons :

Texte anglais des « Provisional Rules » (1864), **et version de Longuet** (1866).	**Texte des statuts provisoires** (Paris, 1864).	**Texte des statuts définitifs** (Genève, 1866).
The undersigned mem- *Les soussignés, mem-* bers of the Committee, hold- *bres du Conseil élu* ing its powers by resolution of the public meeting *par l'assemblée tenue* held on September 28th, 1864, *le 28 septembre 1864,* at Saint Martin's Hall, Lon- *à Saint Martin's Hall, à Lon-* don, have taken the steps *dres, ont pris les mesures* necessary for founding the *nécessaires pour fonder* International Working Men's *l'Association internationale* Association. *des travailleurs.*	Les soussignés, membres du Conseil élu par l'assemblée tenue le 28 septembre 1864, à Saint Martin's Hall, à Londres, ont pris les mesures nécessaires pour fonder l'Association internationale des travailleurs. Ils	Le Congrès de l'Association internationale[2] des travailleurs, tenu à Genève le 3 septembre 1866,
They declare that this *Ils déclarent que cette* International Association *Association internationale,*	déclarent que cette Association internationale, ainsi	déclare que cette Association, ainsi que toutes les so-

1. On ne voit pas pourquoi le traducteur parisien a supprimé les mots « mais un problème social » ; il n'en a peut-être pas saisi la portée.
2. Après le mot « internationale », Fribourg supprime les mots « des travailleurs, tenu à Genève le 3 septembre 1866 ».

and all societies and individuals adhering to it will acknowledge truth, justice, and morality, as the basis of their conduct towards each other, and towards all men, without regard to colour, creed or nationality [2];

ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la Vérité, la Justice, la Morale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes la Vérité, la Justice, la Morale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

ciétés ou individus y adhérant, reconnaîtront comme devant être la base de leur conduite envers tous les hommes : la *Vérité*, la *Justice*, la *Morale*[1], sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

They hold it the duty of a man to claim the rights of a man and a citizen, not only for himself but for every man who does his duty. No rights without duties, no duties without rights.

Ils considèrent comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'homme et de citoyen. Pas de devoirs sans droits.

Ils considèrent comme un devoir de réclamer non seulement pour eux les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs.

Le Congrès considère comme un devoir de réclamer non seulement pour les membres de l'Association les droits d'homme et de citoyen [3], mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. *Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs*[4].

And in this spirit they have drawn up the following provisional rules of the International Association.

C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'Association internationale.

C'est dans cet esprit qu'ils ont rédigé le règlement provisoire de l'Association internationale.

C'est dans cet esprit [5] que le Congrès a adopté définitivement les suivants statuts de l'Association internationale des travailleurs.

1. Tolain et le carnet parisien font une transposition dans la phrase, et placent les mots « la Vérité, la Justice, la Morale » entre le mot « reconnaîtront » et le mot « comme ».

2. Il est de tradition de prétendre que Marx se raillait des idées de morale et de justice, qu'il les considérait comme des chimères idéalistes : et c'est lui pourtant qui a écrit cette phrase. Ce paragraphe des considérants prendra un caractère moins vague et moins abstrait, et paraîtra plus « réaliste », si on le rapproche d'un passage du Manifeste de 1864, écrit au même moment. Les événements d'Amérique et ceux de Russie, y est-il dit, « ont appris aux travailleurs qu'il leur fallait se mettre au courant des mystères de la politique internationale, surveiller la conduite diplomatique de leurs gouvernements respectifs. la combattre, au besoin, par tous les moyens en leur pouvoir, et enfin, lorsqu'ils seraient impuissants à rien empêcher, s'entendre pour une protestation commune *et revendiquer les lois de la morale et de la justice, qui doivent gouverner les relations des individus*, comme la règle suprême des rapports entre les nations ». On comprend, par ce rapprochement, à quelle préoccupation spéciale répondait cette déclaration solennelle, que l'Internationale et ses adhérents reconnaîtraient la Vérité, la Justice et la Morale comme base de leur conduite envers tous les hommes.

3. Tolain, l'*Égalité*, et Fribourg, donnent : « les droits de l'homme et du citoyen » ; le carnet parisien : « les droits de l'homme et de citoyen ».

4. Tolain : « Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits ».

5. Tolain et le carnet parisien : « dans ce but ».

Statuts.

1. — This association is established to afford a central medium of communication and co-operation between Working Men's Societies existing in different countries and aiming at the same end : viz., the protection, advancement, and complete emancipation of the working classes.

2. — The name of the society shall be : « The International Working Men's Association ».

3. — In 1865 there shall meet in Belgium a general Working Men's Congress, consisting of representatives of such working men's societies as may have joined the International Association. The Congress will have to proclaim before Europe the common aspirations of the working classes, decide on the definitive rules of the International Association, consider the means required for its successful working, and appoint the Central Coun-

Art. 1er. *Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière.*

Art. 2. *Le nom de cette association sera : Association internationale des Travailleurs.*

Art. 3. *En 1866*[4] *aura lieu la réunion d'un Congrès général. Ce Congrès devra faire connaître à l'Europe les communes aspirations des ouvriers ; arrêter le règlement définitif de l'Association internationale ; examiner les meilleurs moyens pour assurer le succès de son travail, et élire le Conseil Cen-*

Art. 1er. — Une association est établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière.

Art. 2. — Le nom de cette association sera : Association internationale des travailleurs.

Art. 3. — En 1865 aura lieu en Belgique la réunion d'un Congrès général.

Ce Congrès devra faire connaître à l'Europe les communes aspirations des ouvriers; arrêter le règlement définitif de l'Association internationale ; examiner les meilleurs moyens pour assurer le succès de son travail, et élire le Conseil gé-

Art. 1er. — Une association est établie[1] pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, savoir : le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière.

Art. 2. — Le nom de cette association sera[2] *Association internationale des travailleurs*[3].

1. Tolain et le carnet parisien : « constituée ».
2. Tolain et le carnet parisien : « est ».
3. Tolain n'a pas lu les statuts au tribunal au-delà de l'article 2.
4. La version de Longuet a naturellement remplacé la date de 1865 par celle de 1866, et supprimé les mots « en Belgique », puisqu'elle a été publiée en 1866, peu avant le Congrès de Genève.

cil of the Association. The general Congress is to meet once a year.

4. — The Central Council shall sit in London, and consist of workingmen belonging to the different countries represented in the International Association. It shall from its own members elect the officers necessary for the transaction of business, such as a president, a treasurer, a general secretary, corresponding secretaries for the different countries, etc.

tral de l'Association. Le Congrès se réunira une fois l'an.

Art. 4. Le Conseil Central siègera à Londres et se composera d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'Association internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que président, secrétaire général, trésorier, et secrétaires particuliers pour les différents pays.

néral de l'Association. Le Congrès se réunira une fois l'an.

Art. 4. — Le Conseil général siègera à Londres et se composera d'ouvriers représentant les différentes nations faisant partie de l'Association internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que président, secrétaire général, trésorier, et secrétaires particuliers pour les différents pays.

Art. 3. — Le Conseil général se composera d'ouvriers[1] représentant les différentes nations faisant partie de l'Association internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que président, secrétaire général, trésorier, et secrétaires particuliers[2] pour[3] différents pays.

Tous les ans, le Congrès réuni indiquera le siège du Conseil central[4], nommera ses membres, et choisira le lieu de la prochaine réunion. A l'époque fixée par le Congrès, et sans qu'il soit nécessaire d'une convocation spéciale, les délégués se réuniront de plein droit aux lieu et jour désignés. En cas d'impossibilité[5], le Conseil central[6] pourra changer le lieu du Congrès, sans en changer[7] toutefois la date.

1. Dans le carnet parisien, les six premiers mots de l'article sont remplacés par ceux-ci : « Il est établi un Conseil général se composant de travailleurs... »
2. Fribourg : « secrétaire particulier » (au singulier).
3. Le carnet parisien, après « pour », ajoute « les ».
4. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général » au lieu de « Conseil central ».
5. Carnet parisien : « En cas de force majeure ».
6. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général ».
7. Le texte publié par le Conseil général en 1867 dit « reculer » au lieu de « changer », ce qui est plus clair et plus logique ; l'éventualité à laquelle les statuts ont voulu parer,

5. — On its annual meetings, the general Congress shall receive a public account of the annual transactions of the Central Council. The Central Council, yearly appointed by the Congress, shall have power to add to the number of its members [1]. In cases of urgency, it may convoke the general Congress before the regular term.

6. — The Central Council shall form an international agency between the different co-operating associations : so that the working men in one country be constantly informed of the movements of their class in every other country; that an inquiry into the social state of the different countries of Europe be made simultaneously, and that the questions of general interest moved in one society be ventilated by all; ciety be ventilated by all;

Art. 5. A chaque Congrès annuel, le Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année.

En cas d'urgence, il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

Art. 6. Le Conseil général établira des relations entre les différentes associations d'ouvriers, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays ; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit ; que les questions proposées par une société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinées par toutes,

Art. 5. — A chaque Congrès annuel, le Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année.

En cas d'urgence, il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

Art. 6. — Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations d'ouvriers, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit; que les questions proposées par une société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinées par toutes,

Art. 4. — A chaque Congrès annuel, le Conseil général fera un rapport public des travaux de l'année.

En cas d'urgence il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

Art. 5. — Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations ouvrières, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant des mouvements de leur classe dans les autres pays; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit; que les questions proposées par une société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinées par toutes,

c'est celle d'un retard que le Conseil général pourrait être tenté d'apporter à l'ouverture du Congrès.

1. On voit que cette phrase du texte anglais des Statuts provisoires, qui donnait au Conseil général le droit de s'adjoindre des membres, a été omise non seulement dans le texte parisien de 1864, mais aussi dans la version de la *Rive gauche* en 1866. Le texte français des Statuts définitifs votés à Genève l'omet également. Par contre, le texte français publié en 1867 par le Conseil général a rétabli la phrase supprimée, en la plaçant dans l'article 3; le Conseil a cru pouvoir faire cette addition parce qu'une résolution spéciale votée à Lausanne le 6 septembre 1867 l'avait autorisé « à s'adjoindre de nouveaux membres, s'il le trouvait nécessaire ».

2. Le texte anglais dit : « under a common direction » (sous une direction commune); le texte français dit (et Longuet a suivi ici la traduction parisienne) : « dans un même esprit ». Il y a là une nuance très sensible et très caractéristique : on voit déjà la tendance centraliste, qui veut « diriger », et la tendance fédéraliste, qui pense que l'identité des besoins produira spontanément « un même esprit », s'opposer l'une à l'autre.

and that when immediate practical steps should be needed, as, for instance, in case of international quarrels, the action of the associated societies be simultaneous and uniform. Whenever it seems opportune, the Central Council shall take the initiative of proposals to be laid before the different national or local societies.

et que, lorsqu'une idée pratique ou une difficulte internationale reclameront l'action de l'Association, celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil central prendra l'initiative de propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

et que lorsqu'une idée pratique ou une difficulté internationale réclamerait l'action de l'Association, celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil général prendra l'initiative des propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

et que lorsqu'une idée pratique ou une difficulté internationale réclamerait l'action de l'Association, celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil général prendra l'initiative des propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

Il publiera un bulletin pour faciliter ses communications avec les Sections [1].

7. — Since the success of the working men's movement in each country cannot be secured but by the power of union and combination, while, on the other hand, the usefulness of the International Central Council must greatly depend on the circumstance whether it has to deal with a few national centres of working men's associations, or with a great number of small and disconnected local societies; the members of the International Association shall use their utmost efforts to combine the disconnected

Art. 7. *Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chacun pays que par la force resultant de l'union et de l'association; que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières, soit nationales, soit locales, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés d'ouvriers existantes,*

Art. 7. — Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de l'association ; que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières, soit nationales, soit locales, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés ouvrières existantes.

Art. 6. — Puisque le succès du mouvement ouvrier ne peut être assuré dans chaque pays que par la force résultant de l'union et de l'association ; que, d'autre part, l'utilité du Conseil général dépend de ses rapports avec les sociétés ouvrières, soit nationales, soit locales, les membres de l'Association internationale devront faire tous leurs efforts, chacun dans son [2] pays, pour réunir en une association nationale les diverses sociétés ouvrières existantes.

1. Carnet parisien : « avec les bureaux correspondants ».
2. Carnet parisien : « leur » au lieu de « son ».

working men's societies of *réunir en une association* their respective countries *nationale les diverses socié-* into national bodies, repre- *tés d'ouvriers existantes,* sented by central national *ainsi que pour créer un* organs [1]. *organe spécial.*

It is selfunderstood, how- *Il est sous-entendu cepen-* ever, that the appliance of *dant que l'application de* this rule will depend upon *cet article dépendra des lois* the peculiar laws of each *particulières de chaque* country, and that, apart from *pays, et que, abstraction* legal obstacles, no indepen- *faite des obstacles légaux,* dent local society shall be *chaque société locale aura* precluded from directly cor- *le droit de correspondre di-* responding with the London *rectement avec le Conseil* Central Council. *central de Londres.*

8. — Until the meeting Art. 8. *Jusqu'à la pre-* of the first Congress, the *mière réunion du Congrès* Committee chosen on Sep- *ouvrier, le Conseil élu en* tember 28th, 1864, will act as *septembre agira comme* a Provisional Central Council, *Conseil central provisoire.* try to connect the different *Il essaiera de mettre en* national working men's *communication les sociétés* associations, enlist members *ouvrières de tous pays. Il* in the United Kingdom, take *groupera les membres du* the steps preparatory to the *Royaume-Uni. Il prendra* convocation of the general *les mesures provisoires pour* *la convocation du Congrès*

ainsi que pour créer un organe spécial.

Il est bien entendu, toutefois, que l'application de cet article est subordonnée aux lois particulières qui régissent chaque nation. Mais, sauf les obstacles légaux, aucune société locale n'est dispensée de correspondre directement avec le Conseil général, à Londres [2].

Art. 8. — Jusqu'à la première réunion du Congrès ouvrier, le Conseil élu en septembre agira comme Conseil général provisoire. Il essaiera de mettre en communication les sociétés ouvrières de tous pays. Il groupera les membres du Royaume-Uni. Il prendra les mesures provisoires pour la convocation du Congrès général, il discu-

Il est bien entendu, toutefois, que l'application de cet article est subordonnée aux lois particulières qui régissent chaque nation. Mais, sauf les obstacles légaux, aucune société locale n'est dispensée de correspondre directement avec le Conseil général à Londres.

1. Toute cette première partie de l'article 7 des *Provisional Rules* a été très imparfaitement traduite, tant à Paris en 1864 que par Longuet ensuite; le rédacteur de la *Rive gauche* a même laissé subsister cette grossière erreur du premier traducteur qui, dans la phrase anglaise « national bodies, represented by central national organs », avait cru voir la création d'un journal là où il s'agissait de la création d'un comité. Le texte français de Genève a du moins fait disparaître cette méprise.

2. Le texte parisien de 1864, qui est devenu le texte définitif français, présente la correspondance des sociétés locales avec le Conseil général comme une *obligation*, dont aucune société n'est dispensée. Le texte des *Provisional Rules*, correctement reproduit cette fois par la version de la *Rive gauche*, présente au contraire cette correspondance comme un *droit* dont aucune société locale ne peut être privée, à la condition pourtant qu'elle soit une société « indépendante ».

Congress, and discuss with the national and local societies the main questions to be laid before that Congress.

général, il discutera avec les sociétés locales ou nationales les questions qui devront être posées devant le Congrès.

tera avec les sociétés locales ou nationales les questions qui devront être posées devant le Congrès.

9. — Each member of the International Association, on removing his domicil from one country to another, will receive the fraternal support of the Associated working men.

Art. 9. — *Chaque membre de l'Association internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel des membres de l'Association.*

Art. 9. — Chaque membre de l'Association internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel des membres de l'Association.

Art. 7. — Chaque membre de l'Association internationale, en changeant de pays, recevra l'appui fraternel des membres de l'Association. Par cet appui, il a droit : *a*) aux renseignements relatifs à sa profession dans la localité où il se rend ; *b*) au crédit, dans les conditions déterminées par le règlement de sa Section[1], et sous la garantie de cette même Section[2].

Art. 8. — Quiconque adopte et défend les principes de l'Association[3] peut en être reçu membre; mais cela, toutefois[4], sous la responsabilité de la Section[5] qui le recevra.

Art. 9. — Chaque Section est souveraine[6] pour nommer ses correspondants au Conseil central[7].

10. — White united in

Art. 10. *Quoique unies*

Art. 10. — Quoique unies

Art. 10. — Quoique unies

1. Carnet parisien : « par le règlement du bureau dont il fait partie ».
2. Carnet parisien : « de ce même bureau ».
3. Carnet parisien : « de l'Association internationale ».
4. Fribourg supprime le mot « toutefois ».
5. Carnet parisien : « du bureau ».
6. Carnet parisien : « Chaque bureau est souverain ».
7. Carnet parisien et Fribourg : « au Conseil général ».

a perpetual bond of fra-
par un lien fraternel de so-
ternal co-operation, the
lidarité et de coopération,
working men's societies, join-
les sociétés ouvrières n'en
ing the International Asso-
continueront pas moins
ciation, will preserve their
d'exister sur les bases qui
existent organizations intact.
leur sont particulières.

par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont propres.

Pour le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs :

Le président, ODGER. Le trésorier, WHEELER.
Le secrétaire général, CREMER.

par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont[1] particulières.

ART. 11. — Tout ce qui n'est pas prévu par les statuts sera déterminé par les règlements, révisibles à chaque Congrès.

Les règlements qu'annonce le dernier article des statuts, et pour l'élaboration desquels une commission de quatre membres avait été nommée, furent présentés par celle-ci en trois langues le vendredi matin, d'après le compte-rendu du *Commonwealth:* ils furent ensuite discutés et adoptés dans la dernière séance, le samedi.

Le *Commonwealth* dit :

Le travail de la commission fut lu en trois langues dans la séance du matin du vendredi ; il fut adopté après une chaude discussion. Nonobstant les difficultés de la tâche, les débats eurent lieu dans les trois langues.

Voici comment la brochure *Congrès ouvrier*, etc., rapporte la discussion, qu'elle fait suivre du texte des règlements (pages 25-27) :

Le temps pressait et l'assemblée a passé à la discussion et au vote des règlements que la commission lui présentait.

Un point seulement des règlements était cause d'une longue et vive discussion, et notamment l'article qui disait que tout membre de l'Association peut être élu comme délégué aux Congrès.

Comme les statuts ont admis dans l'Association tout homme qui partage ses principes, la délégation parisienne demandait qu'au moins la faculté d'être éligible pour la délégation aux Congrès soit limitée aux ouvriers, dans la crainte que des hommes appartenant aux professions libérales ou des capitalistes ne pussent faire prévaloir dans les Congrès des idées contraires aux intérêts de la classe ouvrière ; les délégués suisses et les délégués anglais ont combattu très énergiquement cette demande. Elle pourrait priver l'Association du secours d'hommes éclairés et dévoués. Elle enchaînerait la liberté d'action des Sections. Elle établirait deux degrés d'existence dans l'Association, l'un de simple associé, l'autre d'éligible aux fonctions de délégué.

La députation parisienne persiste. M. Fribourg dit qu'il pourrait arriver un beau jour que le Congrès ouvrier fût composé en majeure

1. Fribourg : « seront ».

partie d'économistes, de journalistes, d'avocats, de patrons, etc., chose ridicule et qui anéantirait l'Association.

M. Tolain, Parisien. — Autre chose est faire simplement partie de l'Association, autre chose est, et bien plus délicate, remplir le rôle de délégué au Congrès. Ceci demande des garanties supérieures au point de vue de la cause qu'il s'agit de servir. Nous ne haïssons personne ; mais, dans les conditions présentes, nous devons considérer comme des adversaires tous les membres des classes privilégiées soit au nom du capital, soit au nom d'un diplôme. On a assez longtemps accusé la classe ouvrière de s'en remettre aux autres de son salut, de compter sur l'Etat, etc. Aujourd'hui elle veut échapper à ces reproches ; elle veut se sauver elle-même, sans la protection de personne. Il faut donc que ses délégués n'appartiennent ni aux professions libérales ni à la caste des capitalistes.

Cette doctrine n'est point acceptée par les opposants. Les ouvriers de l'esprit sont aussi méritants que les ouvriers manuels et peuvent apporter autant de dévouement au service de la cause. La députation anglaise dit que cet esprit d'exclusivisme ne serait pas compris de leurs commettants, et que ceux-ci ne se soumettraient point à la résolution du Congrès. Les associations existantes ont reçu plus d'une fois des services immenses d'hommes non ouvriers dans le sens matériel et trop étroit du mot.

Les règlements ont été adoptés dans la forme suivante :

Règlement [1].

1° Le Conseil central [2] est obligé d'exécuter les résolutions du Congrès.

a) [3] Il rassemble dans ce but tous les documents que les Sections centrales [4] des différents pays lui enverront et [5] qu'il saura [6] se procurer par une autre voie.

b) [7] Il est chargé d'organiser le Congrès et de mettre [8] son programme à la connaissance de toutes les Sections par l'intermédiaire des Sections centrales [9] des différents pays.

2° Le Comité central [10] publiera, autant et si [11] souvent que ses moyens le lui permettront, un bulletin qui embrassera tout ce qui peut intéresser l'Association internationale [12], et qui doit s'occuper avant tout de l'offre et de la demande du travail dans [13] différentes

1. *Egalité* : « Règlements » ; Fribourg : « Règlement général ».
2. Carnet parisien et Fribourg : « général ».
3. Le carnet parisien supprime la lettre « *a)* ».
4. Carnet parisien : « les bureaux correspondants ».
5. Ici l'*Egalité*, le carnet parisien et Fribourg intercalent le mot « ceux ».
6. Carnet parisien : « pourra ».
7. Le carnet parisien supprime la lettre « *b)* ».
8. Carnet parisien : « porter ».
9. Carnet parisien : « des bureaux correspondants ».
10. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général ».
11. Carnet parisien et Fribourg : « aussi ».
12. Après « internationale », le carnet parisien place deux points, et omet les mots « et qui doit s'occuper avant tout » ; il supprime préposition et article devant « offre et demande », « sociétés », conjonction, préposition et article devant « état », et ajoute « etc. » à la fin.
13. L'*Egalité*, le carnet parisien et Fribourg intercalent « les » après « dans ».

localités, des sociétés coopératives, et de l'état des classes laborieuses dans tous les pays.

3° Ce bulletin, rédigé dans plusieurs langues, sera envoyé gratis [1] aux Sections centrales, qui en communiqueront un exemplaire à chacune de leurs Sections.

4° Pour faciliter au Conseil central [2] l'exécution des devoirs qui leur [3] sont imposés par les articles ci-dessus, tout membre de l'Association et des sociétés adhérentes versera [4], *par exception*, pour l'année 1866/7, une cotisation fixe de trente centimes [5].

Cette cotisation est destinée à couvrir les différentes dépenses du Comité central [6], comme : la pension [7] du secrétaire général, les frais de la correspondance [8], des [9] publications, des [10] travaux préparatoires pour les [11] Congrès, etc.

5° Partout où les circonstances le permettront, les bureaux centraux [12] d'un groupe d'un certain nombre [13] de Sections de la même langue seront établis. Les membres de ces bureaux centraux [14], élus et révocables à chaque moment par leurs Sections respectives, doivent envoyer leurs rapports au Comité central [15] une fois par mois, et plus souvent s'il est nécessaire.

6° Les frais d'administration de ces bureaux centraux [16] seront supportés par les Sections qui les ont établis.

7° Les bureaux centraux, non moins que [17] le Comité central [18] de l'Association, sont obligés de faire honneur au crédit qui sera donné [19] aux membres de l'Association par leurs Sections respectives [20], mais autant seulement que leurs carnets seront visés par le secrétaire de la Section à laquelle appartient le membre qui demande le crédit [21].

En cas que le bureau auquel le membre adresse la demande de

1. Après « gratis », le carnet parisien remplace toute la fin de la phrase par : « aux différents bureaux correspondants ».
2. Carnet parisien, Fribourg : « Conseil général ».
3. *Egalité*, carnet parisien, Fribourg : « lui ».
4. Après « versera », l'*Egalité* et Fribourg mettent : « par année une cotisation fixe de dix centimes » ; le carnet parisien : « une cotisation annuelle fixée par chaque Congrès ».
5. Le Congrès de Lausanne, en 1867, abaissera la cotisation à dix centimes.
6. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général ».
7. Carnet parisien : « appointements ».
8. Carnet parisien : « frais de correspondance » ; Fribourg : « les frais des correspondances ».
9. Carnet parisien : « de ».
10. Le carnet parisien retranche « des ».
11. *Egalité*, carnet parisien et Fribourg : « le ».
12. La brochure Card a imprimé « centrals » : cette faute de français, due sans doute à l'erreur d'un copiste étranger, a été répétée encore à quatre reprises dans les articles 5, 6, 7 et 8.
13. Carnet parisien : « les bureaux centraux réunissant un certain nombre ».
14. Le carnet parisien supprime « centraux ».
15. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général ».
16. Le carnet parisien supprime « centraux ».
17. Carnet parisien : « ainsi que ».
18. Carnet parisien et Fribourg : « Conseil général ».
19. Carnet parisien : « au crédit ouvert ».
20. Carnet parisien : « bureaux respectifs » ; Fribourg supprime les mots : « par leurs bureaux respectifs ».
21. Le carnet parisien modifie ainsi la fin de la phrase : « que le carnet du membre crédité sera visé par le secrétaire du bureau dont il fait partie ».

crédit [1] n'ait pas de fonds disponibles, elle [2] est en droit de tirer à vue sur la Section qui garantit pour [3] le crédit [4].

8°. Les bureaux centraux et les Sections sont obligés d'admettre tout membre de l'Association à prendre connaissance du bulletin du Conseil central [5].

9°. Chaque Section, nombreuse ou non, a droit d'envoyer [6] un délégué au Congrès. Si la Section [7] n'est pas en état d'envoyer un délégué, elle [8] s'unira avec les Sections voisines en un groupe qui nommera [9] un délégué commun pour tout le groupe [10].

10°. Les délégués recevront l'indemnité de la Section ou du groupe de Sections [11] qui les ont [12] nommés.

11°. Chaque membre de l'Association internationale [13] a le droit de vote [14] aux élections et est éligible.

12°. Chaque Section ou groupe de Sections qui compte plus de cinq cents membres a le droit d'envoyer un délégué pour [15] cinq cents membres au-dessus de ce nombre primitif [16].

13° Chaque délégué n'a qu'une voix au Congrès.

14° Il est libre à chaque Section de rédiger ses statuts particuliers et ses règlements conformément aux circonstances locales et aux lois de son pays ; mais ils ne doivent en rien être contraires [17] aux statuts et règlements [18] généraux.

15° La révision des statuts et des règlements présents [19] peut être faite par chaque Congrès, à la demande des deux tiers des délégués [20] présents.

A la fin de l'article 15, le rédacteur de la brochure (*Congrès ouvrier*, etc., de Card) dans laquelle j'ai copié ce texte a placé un appel de note, auquel correspond au bas de la page (p. 27) la note suivante : « Le texte officiel et obligatoire des statuts et règlements sera publié par le Conseil d'Etat (*sic*) de Londres, dans son compte-rendu du Congrès ». Commen-

1. Le carnet parisien supprime les mots : « de crédit ».
2. *Egalité*, carnet parisien et Fribourg : « il ».
3. Le carnet parisien supprime le mot « pour ».
4. Fribourg supprime tout cet alinéa.
5. Fribourg : « Conseil général ». Le carnet parisien rédige ainsi l'article : « Les bureaux correspondants sont obligés de communiquer, sans rétribution, à tout membre de l'Association qui en fera la demande le bulletin du Conseil général ».
6. Le carnet parisien rédige ainsi le début de l'article : « Chaque bureau, quel que soit le nombre de ses membres, a le droit et le devoir d'envoyer ».
7. Carnet parisien : « Si un bureau ».
8. Carnet parisien : « il ».
9. Carnet parisien : « avec les bureaux voisins pour nommer ».
10. Le carnet parisien omet ces quatre derniers mots.
11. Carnet parisien : « du bureau ou du groupe de bureaux ».
12. Fribourg : « a ».
13. Après « internationale », le carnet parisien rédige ainsi la suite de l'article : « est électeur ; tout électeur est éligible s'il remplit les conditions déterminées par le règlement particulier du bureau auquel il appartient ».
14 Fribourg : « voter ».
15 Fribourg : « par ».
16. Le carnet parisien rédige ainsi l'article : « Chaque bureau, ou groupe de bureaux, composé de 500 membres et au-dessous, a droit d'envoyer un délégué au Congrès, et un délégué en plus pour chaque 500 et fraction de 500 au-dessus ».
17. Carnet parisien : « en tant qu'ils ne sont en rien contraires ».
18. *Egalité* : « règlement » ; Fribourg : « au règlement ».
19. Carnet parisien : « des présents statuts et règlements » ; Fribourg a le texte de Card, mais en supprimant « présents ».
20. Fribourg : « de deux délégués ».

tant cette note en 1872 dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 209), j'ai écrit : « Pour celui qui vient de lire dans cette même brochure le compte-rendu des travaux du Congrès, y compris le texte officiel et définitif, en français, des statuts et règlements adoptés par le Congrès, la note ne peut signifier qu'une chose, c'est que le Conseil général publiera *aussi* un compte-rendu, et que dans ce compte-rendu se trouvera *aussi* le texte officiel et obligatoire des statuts et règlements. Le texte français imprimé dans la brochure est incontestablement le texte sur lequel le Congrès a voté ; la brochure le dit expressément : *Les statuts présentés par la commission sont adoptés par l'assemblée dans la forme suivante* (p. 10), et plus loin : *Les règlements ont été adoptés dans la forme suivante* (p. 26). » La preuve que nous avons là en effet les textes français authentiques, c'est qu'aucun délégué du Congrès n'a jamais réclamé, et que les Sections françaises et suisses, toutes les fois qu'elles ont publié les statuts et le règlement de l'Internationale, de 1866 à 1870, les ont publiés en un texte conforme (sauf les légères variantes que j'ai relevées en note) à celui de la brochure de Card [1].

Pour terminer, j'ai à indiquer encore, en reproduisant un passage de cette même brochure qui suit immédiatement le texte du règlement, les décisions prises à l'égard de la nomination du Conseil général et du choix du lieu où devait se réunir le prochain Congrès :

Enfin l'assemblée a mis la dernière main à son travail. Elle a décidé :

1° Que le siège du Conseil central pour l'année 1867 reste à Londres ;

2° Que les membres du Conseil central sont réélus à l'exception d'un seul d'entre eux [2], qui est exclu à cause des calomnies dont il s'est rendu coupable contre quelques-uns de ses collègues ;

3° Que le prochain Congrès aura lieu à Lausanne le premier lundi du mois de septembre 1867.

Pour le lieu de la prochaine assemblée on proposait d'abord Bruxelles, mais le Congrès a déclaré à l'unanimité que la Belgique, à cause de ses lois sur les étrangers, ne peut pas être regardée comme un pays libre. C'est à la proposition de M. Cornaz, faite au nom de la Section de Lausanne, dont il était délégué, que cette ville a été choisie pour le lieu de la prochaine réunion du Congrès.

... La clôture du Congrès a été prononcée samedi soir, à huit heures et demie.

Le lendemain dimanche [9], une fête : promenade sur le lac, banquet et soirée familière ont réuni les délégués des différents pays et les nombreux sociétaires de Genève et des Sections voisines. La Société chorale et la Société du Grütli donnèrent leur concours à cette fête.

1. Excepté dans la brochure, imprimée en 1869, qui contient les statuts de la Fédération romande adoptés par le Congrès romand de janvier 1869. En tête de cette brochure, le Comité fédéral romand, voulant donner les Statuts généraux de l'Internationale, a, par une étourderie inconcevable, au lieu de reproduire les Statuts définitifs votés à Genève en 1866, reproduit la traduction parisienne des *Provisional Rules* de 1864.

2. Il s'agit de Lelubez. — On trouve la liste des soixante-trois membres du Conseil général élus au Congrès de Genève dans la brochure *Statuts et règlements*, imprimée à Londres (Imprimerie coopérative internationale, 30, Tavistock Street) à la fin de 1867 par les soins du Congrès général : elle comprend trente-six Anglais, dix Français, sept Allemands, cinq Polonais, un Danois, un Espagnol, un Hollandais, un Italien, et un Suisse.

Voici enfin ce que la brochure Card nous apprend (p. 28) au sujet des adhésions envoyées au Congrès par des organisations qui n'avaient pu s'y faire représenter, ou par des notabilités scientifiques :

Pour compléter ce compte-rendu, il faut faire mention des lettres d'adhésion que le Congrès a reçues de différents pays ; et d'abord, deux lettres d'Italie, une du Comité central des Sociétés ouvrières de la Lombardie, l'autre du Comité des représentants de 44 associations ouvrières d'Italie, qui a son siège à Gênes... D'Allemagne... on a reçu aussi deux lettres : l'une de M. Büchner, qui jouit d'une célébrité universelle dans les sciences exactes et y fait l'autorité, qui reconnaît pourtant qu'il regarde comme son plus grand mérite d'avoir contribué à la fondation des sociétés ouvrières et des associations coopératives de Darmstadt et d'avoir toujours proclamé hautement que, de toutes les questions qui occupent les esprits, la question du travail est la plus importante pour l'avenir de l'humanité...; l'autre lettre est de M. Lange, qui se distingue par des vues larges et justes dans la science de l'économie sociale et qui a fait beaucoup pour la propagation et le progrès du mouvement coopératif en Allemagne.

On chercherait en vain, dans les trente pages du Compte-rendu du Congrès de Genève, le nom de Karl Marx. A dessein, il ne s'était pas rendu à cette réunion, préférant rester dans la coulisse. Un mois après, il écrivait à son jeune ami et confident, le Dr Kugelmann : « J'avais de grandes inquiétudes au sujet du premier Congrès, à Genève. Mais, en somme, il a réussi au-delà de mon attente. L'impression en France, en Angleterre et en Amérique était inespérée. Je n'ai pas pu y aller, et ne l'ai pas voulu non plus, mais c'est moi qui ai écrit le programme des délégués de Londres. Je l'ai limité exprès aux points qui permettent une entente immédiate et une action commune des ouvriers, et qui donnent immédiatement un aliment et une impulsion aux besoins de la lutte de classe et à l'organisation des ouvriers comme classe. Messieurs les Parisiens avaient la tête remplie de la plus creuse phraséologie proudhonienne. Ils parlent de science, et ne savent rien. Ils dédaignent toute action *révolutionnaire*, c'est-à-dire procédant de la lutte de classe elle-même, tout mouvement social centralisé [1] et par conséquent réalisable aussi par des moyens politiques (comme par exemple la diminution de la journée de travail *par voie législative*). *Sous prétexte de liberté* et d'anti-gouvernementalisme, ou d'individualisme anti-autoritaire, — ces messieurs, qui ont accepté pendant seize ans et acceptent encore si tranquillement le plus abominable despotisme, — ils prêchent en réalité le régime bourgeois vulgaire, seulement idéalisé à la mode proudhonienne. Proudhon a fait un mal énorme. Son apparente critique et son apparente opposition contre les utopistes (il n'est lui-même qu'un utopiste petit bourgeois, tandis qu'on trouve au moins dans les utopies d'un Fourier, d'un Owen, etc., le pressentiment et l'expression imaginative d'un monde nouveau) ont d'abord gagné et séduit la « jeunesse brillante [2] », les étudiants, ensuite les ouvriers, en particulier ceux de Paris, lesquels, comme ouvriers de luxe, se trouvent, sans s'en douter, faire grandement partie de la vieille ordure [3]. Ignorants, vaniteux, prétentieux, bavards, gonflés d'emphase, ils ont été sur le point de tout gâter, étant accourus au Congrès en un nombre nullement proportionné à celui de leurs membres. Dans le *Report* [compte-rendu] je leur donnerai sur les

1. *Alle concentrirte gesellschaftliche Bewegung.*
2. En français dans l'original.
3. *Die als Luxusarbeiter, ohne es zu wissen, « sehre » dem alten Dreck angehören.* Marx veut dire que les ouvriers parisiens sont en réalité des bourgeois.

doigts, par dessous la main[1]. — Le mouvement pour la réforme électorale, ici, que notre Conseil général (*quorum magna pars*) a créé et mis au monde, a pris des dimensions toujours plus grandes et maintenant irrésistibles. Je me suis toujours tenu dans la coulisse, et ne m'occupe plus de la chose, depuis qu'elle est en train. » (Lettre du 9 octobre 1866, publiée dans la *Neue Zeit* du 12 avril 1902.)

Tout Marx est déjà dans cette lettre.

III

Progrès de la Section du Locle : sa protestation contre la guerre au moment de l'affaire du Luxembourg (avril 1867).

Pendant l'hiver qui suivit, la Section du Locle vit s'accroître le nombre de ses membres : environ soixante-dix adhérents nouveaux, presque tous ouvriers, se firent inscrire[2]. Son premier acte public fut une protestation contre la guerre, au moment où la question du Luxembourg semblait devoir mettre aux prises la France et la Prusse (avril 1867). Je me souviens que, dans la séance où cette protestation fut votée, on se demanda s'il vaudrait mieux chercher à grouper les Sections de toute la Suisse, en vue d'une manifestation collective, ou s'il était préférable que la Section du Locle allât de l'avant toute seule ; Bise émit l'avis qu'un feu de file de protestations locales, éclatant les unes après les autres, ferait plus d'effet qu'une protestation collective unique ; et nous nous rangeâmes à cette opinion. En conséquence, je rédigeai un projet qui fut adopté et envoyé aux journaux. Notre protestation parut d'abord dans la *Feuille d'avis des Montagnes*, journal local. La voici :

Aux ouvriers de toute l'Europe.

Au moment où les souverains s'apprêtent à déchaîner de nouveau sur l'Europe les horreurs de la guerre, la Section du Locle de l'Association internationale des travailleurs se sent pressée de joindre sa protestation à celle des ouvriers de Paris et de Berlin, et elle engage ses sœurs de toute la Suisse à s'unir à elle pour flétrir une lutte qui ne pourrait être que fatale au travail et à la liberté.

En vain prétendrait-on justifier l'égorgement de milliers d'hommes en qualifiant de guerre nationale cette lutte insensée entre l'Allemagne et la France. On l'a dit déjà, et il faut le répéter sans cesse : Aujourd'hui, toute guerre entre les peuples européens n'est plus une guerre nationale, c'est une guerre civile.

En attendant le jour où l'Association internationale des travailleurs, lorsqu'elle aura recruté tous les hommes de cœur et de progrès, sera assez forte pour pouvoir dire à l'Europe : *Il n'y aura plus de guerre, parce que nous ne le voulons pas et que nous sommes les plus nombreux ;* en attendant que ceux de nos frères qui n'ont pas encore compris la mission de notre Association aient ouvert les yeux

1. *In dem* Report *werde ich ihnen, unter der Hand, auf die Hände hauen.*

2. D'après le rapport présenté par le Conseil général au Congrès de Lausanne en 1867, la cotisation envoyée à Londres par la Section du Locle s'est élevée, pour l'année 1866-1867, à 17 sh. 10 d., soit 22 fr. 20, ce qui, à 30 centimes par membre, indique un chiffre de soixante-quatorze membres. La cotisation versée par la Section de la Chaux-de-Fonds a été de 21. st. 4 sh. (182 membres) ; la Section romande de Genève a versé 4 l. st. (330 membres environ) ; la Section allemande de Genève, 1 l. st. 7 sh. 9 d. (112 membres environ). Ces quatre Sections sont les seules qui, en Suisse, aient payé cette année-là des cotisations à Londres.

et soient entrés dans ses rangs, nous rendons au moins publique, par la voie de la presse, cette protestation solennelle contre l'effusion du sang.

Locle, le 28 avril 1867.

La Section du Locle de l'Association internationale des travailleurs.

Cette protestation fit quelque bruit. On s'en amusa dans les cercles de la bourgeoisie ; et je publiai à cette occasion dans le *Diogène*[1] du 13 mai l'article suivant :

Une idée cocasse.

— L'avez-vous lu, dites-moi ? Oh ! la bonne farce !

— De quoi parlez-vous ?

— Hé ! de cette plaisanterie qui va faire le tour de nos journaux. A-t-on jamais rien vu de plus cocasse ? Les ouvriers du Locle qui s'avisent de vouloir empêcher la guerre, et qui publient dans la grande *Feuille d'avis* une « protestation contre l'effusion du sang » !

— J'ai lu cette pièce, mais je ne comprends pas pourquoi vous l'appelez une bonne farce.

— Comment ! vous n'en avez pas ri ?

— Moi ? pas du tout.

— Est-ce que vous donneriez aussi un peu dans le socialisme, vous ? Si vous vous laissez aller à ces choses-là, on vous fera une belle *scie* au cercle.

— Mais vous qui riez de l'idée des ouvriers du Locle, dites-moi donc ce que vous y trouvez de ridicule ?

— Ma foi, ça ne s'explique pas, ça se sent ; je ne veux pas m'amuser à vous donner des raisons ; mais si vous aviez entendu hier soir X., Y. et Z. en faire des gorges chaudes, vous penseriez comme moi.

— Non pas : et vous-même, quoi que vous en disiez, je vous crois trop raisonnable et aussi trop indépendant, que diable ! pour fonder votre opinion d'homme et de citoyen sur les railleries plus ou moins spirituelles de ces messieurs. Je ne me paie pas d'éclats de rire, ni vous non plus, j'espère ; aussi, en votre qualité d'homme grave et bien pensant, vous êtes tenu de me déclarer les motifs qui vous font trouver ridicule un acte aussi sérieux et aussi naturel que celui que vous critiquez.

— Vous voulez absolument des raisons ? Eh bien, ma raison la voici, et cela saute aux yeux. Si ceux qui protestent étaient au nombre de plusieurs millions, ou au moins de plusieurs milliers, je dirais : Voilà qui est bien, c'est un mouvement grandiose et auquel je veux m'associer. Mais une centaine d'individus, de simples ouvriers, qui se mettent en tête de déclarer que la guerre est injuste et mauvaise, à quoi cela sert-il ? Et puis, est-ce que cela les regarde ?

— Oh ! le beau raisonnement. Est-ce qu'une chose est bonne ou mauvaise à raison du nombre de ceux qui la font ? Quand un homme

1. Le *Diogène* était un journal satirique paraissant à la Chaux-de-Fonds (il s'imprimait à l'imprimerie de la *Voix de l'Avenir*), et que rédigeait alors mon ami Henri Morel. Il luttait vaillamment contre tous les préjugés, et se montrait sympathique aux idées socialistes.

voit faire le mal, son devoir n'est-il pas de le réprouver, sans demander pour cela l'avis de son voisin, et quand même il serait tout seul à le faire ? Ensuite, pour produire le mouvement grandiose dont vous parlez, ne faut-il pas que quelqu'un commence, et n'est-il pas admirable — et non ridicule — de voir les ouvriers comprendre leur devoir d'hommes mieux que les souverains et les gouvernements ?

— Parlez-vous sérieusement ?

— Très sérieusement, et je n'ai pas tout dit. N'est-il pas admirable encore de voir que, pendant que des ambitieux haut placés cherchent à réveiller les haines nationales pour arriver à leurs fins, des hommes du peuple élèvent la voix pour proclamer la fraternité et la solidarité de toutes les nations ? Vous trouvez qu'on ne doit pas se mêler de ce qui ne nous regarde pas ; vous croyez que parce qu'en ce moment la guerre ne menace directement que l'Allemagne et la France, les ouvriers suisses ont tort de se permettre de dire leur façon de penser à ce sujet. Mais si vous êtes partisan du *chacun pour soi, chacun chez soi*, permettez-moi d'être d'un autre avis ; et pendant que vous dormez sur le triste oreiller d'une indifférence égoïste, laissez-nous sympathiser avec ceux qui souffrent, et leur exprimer à haute voix notre sympathie.

— Et moi, mon bon ami, laissez-moi vous complimenter de votre joli talent de prédicateur.

— Dites-moi, pour finir, agréable plaisant que vous êtes, avez-vous lu Voltaire ? Non, sans doute, ce n'est pas votre homme ; il y a pourtant des gens qui disent qu'il avait autant d'esprit que Messieurs X., Y. et Z. Eh bien, sachez-le : Voltaire pensait exactement comme les ouvriers du Locle ; il aurait signé leur protestation des deux mains, et c'est lui qui a exprimé la solidarité non seulement du genre humain, mais de la création tout entière, par ces belles paroles : « Lorsque quelqu'un commet une injustice sur notre globe ou dans la planète Saturne, ou dans l'étoile Sirius, il est coupable envers tous les mondes ».

— Merci du sermon. J'irai conter cela au cercle.

JACQUES.

IV

Le second Congrès général de l'Internationale, à Lausanne (2-7 septembre 1867).

Le second Congrès général de l'Internationale devait avoir lieu à Lausanne, du 2 au 7 septembre. La semaine suivante s'ouvrait à Genève un Congrès convoqué par la Ligue de la paix et de la liberté, qui venait de se fonder à Paris sur l'initiative d'Emile Acollas ; à ce Congrès de la paix devait prendre part l'élite de la démocratie européenne, — on annonçait entre autres la présence de Garibaldi, d'Edgar Quinet, de Bakounine, — et l'Internationale avait été invitée à s'y faire représenter.

La Section du Locle me nomma son délégué, comme l'année précédente, et je réussis à obtenir un congé pour me rendre à Lausanne et à Genève. A Lausanne, je fus l'un des secrétaires du Congrès, chargé spécialement de la rédaction des procès-verbaux, et je reçus la mission d'en surveiller ensuite l'impression en un volume [1] ; en outre le Congrès

1. Ce fut Coullery, propriétaire de l'imprimerie de la *Voix de l'Avenir*, qui fut chargé par le Congrès de l'impression de ses procès-verbaux. Le volume ne parut que dans le courant de l'année 1868.

me désigna comme l'un des trois délégués — les deux autres étaient Tolain et César De Paepe — chargés de porter au Congrès de la paix l'adhésion conditionnelle de l'Association internationale des travailleurs.

Pendant l'automne de 1867, je publiai en feuilleton dans le *Diogène* des *Souvenirs des Congrès de Lausanne et de Genève*. J'extrais de ces *Souvenirs* quelques pages où sont retracées des scènes familières et esquissés des portraits : ces croquis — d'une allure humoristique, comme l'exigeait le caractère spécial du journal auquel ils étaient destinés — peuvent offrir, m'a-t-il semblé, un certain intérêt documentaire :

Souvenirs du Congrès de Lausanne [1].

.... Ma première bonne chance a été, le dimanche 1er septembre, de faire route de Neuchâtel à Lausanne avec les délégués anglais. Ce sont des gens qui valent la peine que je vous les présente en détail.

D'abord le citoyen Alfred A. Walton, architecte, de Brecon (principauté de Galles), président de la *Ligue nationale de la Réforme*, qu'il ne faut pas confondre avec la *Ligue de la Réforme* actuelle, dont il est également l'un des vice-présidents. La *Ligue* d'aujourd'hui est une association éclectique, ouverte à tous ceux qui sont disposés à lutter pour une extension du droit de suffrage ; tandis que la *Ligue nationale*, qui a joué un rôle important lors des événements de 1848, se compose exclusivement de *chartistes* (républicains) et de socialistes. Walton a fait deux cents lieues de chemin pour venir présenter au Congrès ouvrier un projet d'organisation du crédit, telle que la conçoivent ses commettants anglais.

Ce long personnage, à la barbe inculte, dont les cheveux tombent négligemment jusque sur les yeux, et qui se bourre constamment le nez de tabac, c'est le tailleur Eccarius, membre du Conseil général de l'Association internationale, l'ami et le disciple du socialiste allemand Marx. Allemand aussi d'origine, mais fixé depuis vingt ans à Londres [2], Eccarius, dont l'extérieur peu avenant cache une des plus hautes intelligences que je connaisse, a été un de ceux qui ont le plus contribué au puissant mouvement socialiste qui agite aujourd'hui l'Angleterre. Nous le retrouverons.

Cet autre géant, dont on devine immédiatement la nationalité à ce je ne sais quoi qui trahit l'Anglais, c'est Daniel Swan, le délégué des rubaniers de la ville de Coventry (Warwickshire).

Enfin, le quatrième, qui le cède pour la taille à ses compagnons, mais qui n'en semble pas moins avoir l'étoffe d'un tribun, véritable type de démocrate barbu, aux yeux ardents, c'est le fougueux Lessner [3], Allemand et tailleur comme Eccarius, comme lui devenu Anglais depuis de longues années, comme lui membre du Conseil général de l'Association. Le rôle de Lessner semble être de protester perpétuellement. Dans la discussion, Eccarius parle lentement, avec un phlegme imperturbable : Lessner ne se contient pas, et exhale son cœur passionné en un torrent de paroles amères et violentes ; devant un contradicteur inintelligent, Eccarius lève les épaules, Lessner bondit et semble vouloir dévorer son adversaire. Dans la conversa-

1. *Diogene*, numéros du 27 septembre au 24 octobre 1867.

2 Georg Eccarius était déjà à Londres en 1840, année où il fonda, avec Schapper, Heinrich Bauer et Joseph Moll, le *Kommunistischer Arbeiterbildungsverein*.

3. Friedrich Lessner avait figuré dans le procès des communistes, à Cologne, en 1851, et avait été condamné à trois ans de prison.

tion cependant, ses yeux s'adoucissent, et il trouve un sourire aimable qui rassure les timides.

En voici encore un qu'il faut se garder d'oublier, car c'est le futur président du Congrès, Eugène Dupont. C'est un jeune homme d'une trentaine d'années, qui ressemble à tous les jeunes gens portant moustache, et qui est délégué de la branche française de Londres. En ce moment, je ne remarque en lui qu'un innocent penchant aux calembours.

D'autres délégués anglais ont pris une autre route, et n'arriveront au Congrès que plus tard.

. . . . . .

Nous sommes fatigués, nous soupirons après un logement et un souper... On m'assigne pour gîte l'hôtel du Raisin, où je me trouve en compagnie des Anglais, et de plusieurs Français dont vous serez peut-être bien aise de faire la connaissance : ce sont le Dauphinois, le Marseillais et le Bordelais. Le Dauphinois est un tailleur sérieux, Ailloud, délégué de Vienne (Isère), à la faconde toute française, parlant vite et haut, crâne républicain. Le Marseillais s'appelle Vasseur, ferblantier et chansonnier, un petit homme né dans le département du Nord et bruni par le soleil de Marseille ; il porte une immense crinière noire rejetée en arrière et qui lui couvre les épaules, et de toutes les vieilles croyances du passé il n'a conservé qu'un dogme, le plus inoffensif et auquel il s'attache avec opiniâtreté, c'est que « la chanson n'est pas morte ». Quant au Bordelais, dont j'aime le parler méridional vif et accentué, c'est le citoyen Vézinaud, cordonnier, qui a fait ses sept ans de service militaire et qui n'en est pas plus fier ; c'est un ancien disciple du père Cabet, mais il est converti maintenant, avec toute la France, aux doctrines mutuellistes : bon républicain également, mais pas blanquiste.

Vézinaud et moi, qui avons besoin de repos, nous nous emparons d'une chambre à deux lits, et bientôt le sommeil nous fait oublier notre impatience d'être au lendemain.

. . . . . .

Arrivé l'un des premiers au Casino[1], je me place au quatrième ou cinquième banc, et je commence à examiner mes collègues. Voici à ma gauche le petit groupe des Parisiens, où se distingue l'intarissable Chemalé. C'est un jeune homme de trente ans, qui parle beaucoup, et qui, chose plus difficile, parle bien[2]. A côté de lui sont Murat, le mécanicien, qui m'est tout d'abord sympathique[3] ; Martin, imprimeur sur étoffes ; Garbe, ferblantier ; Pioley, mécanicien ; Reymond, lithographe. Là aussi se trouve un vieux socialiste italien, le marquis Tanari, délégué des sociétés ouvrières de Bologne et de Bazzano... Voici un grand jeune homme qui donne une vigoureuse embrassade à un petit jeune homme : le grand c'est Charles Longuet, l'ancien rédacteur de la *Rive gauche*, qui est sorti récemment de prison, et qui vient comme délégué de la Section de Caen ; l'autre, c'est César

1. Le Congrès se tenait dans la grande salle du Casino de Lausanne.

2. Chemalé, commis architecte métreur-vérificateur, avait alors vingt-huit ans ; c'était le plus intelligent parmi les mutuellistes parisiens. Après le Congrès, il vint avec un autre Parisien, Fribourg, rendre visite à Coutlery et à moi, à la Chaux-de-Fonds et au Locle ; ils rentrèrent en France par Morteau, en faisant la contrebande d'écrits politiques, et aussi, je crois, d'horlogerie, pour payer leurs frais de voyage.

3. Je l'avais rencontré au Congrès de Genève l'année précédente.

De Paepe, un Belge, typographe et étudiant en médecine, l'une des meilleures têtes du Congrès.

J'entends parler allemand derrière moi : c'est un jeune homme qui me demande un renseignement. Je suis frappé de sa figure intelligente, de sa tournure distinguée. Nous causons, et j'apprends qu'il s'appelle Kugelmann, docteur en médecine, de Hanovre [1]. A côté de lui est assis un homme âgé déjà, de petite taille, au front élevé et chauve, aux yeux pénétrants, à la barbe rousse grisonnante. Je demande au docteur Kugelmann le nom de son voisin.

— C'est le docteur Louis Büchner, de Darmstadt.

— Quoi ! l'auteur de *Force et Matière* ?

— Lui-même.

Le docteur Büchner et moi nous nous donnons une chaleureuse poignée de mains. Pendant que les délégués continuent à s'installer, nous parlons du livre célèbre qui en est aujourd'hui à sa huitième édition. Le docteur Büchner me raconte son échange de lettres avec le trop fameux Frédéric de Rougemont, de Neuchâtel, qui, dans sa brochure *L'homme et le singe* [2], avait cité à faux une phrase du philosophe allemand, qu'il n'avait jamais lu, il l'a avoué lui-même !

. . . . . .

Un bureau provisoire vérifie les pouvoirs des délégués. Il y a là un banquier de Lausanne, envoyé par la Société industrielle et commerciale de cette ville. Schettel, de Lyon, demande si nous permettrons à un banquier de siéger parmi des gens qui sont assemblés pour faire la guerre à l'ordre de choses dont les banquiers sont les principaux défenseurs ? — Pourquoi pas ? dit le Congrès ; laissez venir à nous les banquiers, nous avons à leur dire quelques bonnes vérités.

On nomme ensuite le bureau définitif. Murat, de Paris, qui avait présidé avec intelligence à la vérification des pouvoirs, mais qui avait le défaut de ne savoir que le français, est remplacé par Dupont, qui parle le français et l'anglais. On adjoint à celui-ci deux vice-présidents, Eccarius, qui parle l'anglais et l'allemand, et le célèbre publiciste et démocrate allemand J.-Ph. Becker, qui réside à Genève depuis la défaite de 1849. Puis on élit quatre secrétaires : le docteur Büchner et le capitaine Bürkly [3], de Zurich, pour l'allemand ; le chansonnier Vasseur et le professeur James Guillaume, du Locle, pour le français [4].

. . . . . .

1. Le Dr Kugelmann m'avait beaucoup plu, et son souvenir m'était resté sympathique. Malheureusement, la publication posthume des lettres à lui adressées par Marx m'a révélé qu'il se prêtait, à l'instigation de celui-ci, à ce triste jeu d'intrigues et de diffamation où se complaisait l'auteur du *Kapital*. Après le Congrès de la paix à Genève, Marx lui écrit, le 11 octobre 1867 : « Vos manœuvres contre Vogt à Genève m'ont causé beaucoup de satisfaction. (*Ihre Manöver gegen Vogt zu Genf haben mich sehr* satisfait.) »

2. *L'homme et le singe, ou le matérialisme moderne* ; publié par la Mission intérieure de Neuchâtel ; Neuchâtel, Delachaux, 1863, in 18.

3. Karl Bürkly, phalanstérien endurci, excellent homme, tout rond, avait accompagné Considérant au Texas, et en était revenu avec une foi intacte. Il était tanneur (propriétaire d'une tannerie) ; mais on l'appelait à Zurich le capitaine Bürkly, parce qu'il avait ce grade dans la milice : il était *Landwehrhauptmann*. Je l'avais déjà rencontré au Congrès de Genève l'année précédente.

4. Mon feuilleton n'étant pas signé, j'avais cru devoir, lorsque, j'étais obligé d'y écrire mon nom, parler de moi à la troisième personne. — La plupart des délégués de langue française ne connaissaient que le français ; les Anglais ne comprenaient

J'ai rarement assisté à une discussion plus embrouillée que celle qui s'engagea, l'après-midi, sur la fixation de l'ordre du jour... Il y eut un instant de trève lorsqu'on vit entrer un personnage de haute taille, la canne à la main et le chapeau en arrière ; il n'avait pas assisté à la séance du matin, il arrivait. Le nom du nouveau venu court de banc en banc, et les délégués le saluent par une salve spontanée d'applaudissements.

« Qu'est-ce qu'il y a donc chez ce diable de Coullery qui fait battre des mains à des gens dont la plupart ne le connaissent pas ? » me demandais-je.

Mais l'interruption ne fut pas longue, et on se remit bien vite à discuter avec acharnement...

... Enfin on nomma une commission qui fut chargée de mettre tout le monde d'accord. Elle se réunit le soir dans une petite pièce attenante à la salle du Congrès... Ce fut Chemalé qui parla le premier : il présenta un projet d'ordre du jour, et le développa avec une telle lucidité, un tel bon sens, que, lorsqu'il eut fini, on s'écria tout d'une voix : « C'est ça ! » Chemalé avait profité de la discussion ; ses propositions conciliaient tout, faisaient droit à toutes les demandes, et, au bout d'une demi-heure de séance, la commission avait adopté à l'unanimité le projet de l'intelligent Parisien...

Pendant que nous délibérions, un citoyen était venu porter à Coullery le message suivant de la part du peuple assemblé dans le jardin du Casino : « Nous sommes là un millier, hommes et femmes, qui nous sommes réunis pour entendre des discours ; or, personne n'ouvre la bouche, et cela nous dépite ; nous voulons de l'éloquence, de gré ou de force : des discours ou la mort ! — C'est bon, dit Coullery, j'y vais. » Et il y va comme il le dit, et leur fait un discours superbe, si j'en crois les applaudissements frénétiques qui viennent jusqu'à nos oreilles.

Dix minutes après, Coullery vient tranquillement reprendre son siège à la commission, comme si de rien n'était. Mais la foule ne le tient pas quitte, elle est affriandée et demande à recommencer. Un second citoyen apporte bientôt un second message : « Encore un discours, et toujours des discours, ou la mort ! — C'est bon, dit Coullery, j'y vais. » Et l'infatigable orateur retourne à la besogne, et je crois, ma foi, qu'il est éloquent, car on l'applaudit encore plus fort.

La séance de la commission est terminée ; nous allons au jardin entendre Coullery, et d'autres orateurs qui, mis en verve par lui, se sont décidés à monter à la tribune, c'est-à-dire sur une table. Une foule curieuse et sympathique écoute avidement ces étrangers...

Je regagne enfin mon logis, fort désireux de me mettre dans mon lit. Dans notre chambre, je trouve Vézinaud griffonnant à la lueur d'une chandelle fumeuse. Cet ennemi de la famille écrivait une lettre à sa femme.

. . . . . .

Je ne vous raconterai pas comment, le mardi matin, le Congrès

ni le français ni l'allemand, la plupart des Allemands ne comprenaient ni le français ni l'anglais. Il fallait donc traduire. Je traduisais en français les discours allemands et anglais ; à l'usage des Anglais, les discours français étaient résumés par Dupont, les discours allemands par Eccarius ; à l'usage des Allemands, les discours anglais étaient traduits par Eccarius, les discours français par Büchner ou Bürkly.

adopta, sans un mot de discussion, le projet d'ordre du jour élaboré par Chemalé et ses collègues; comment neuf commissions furent désignées pour préparer des rapports sur les neuf questions qui composaient cet ordre du jour ;... comment toutes ces commissions présentèrent leur rapport au Congrès, et quelles furent les conclusions prises... : la raison, c'est que toutes ces belles choses, et bien d'autres, se trouveront dans le volume des procès-verbaux, qui est sous presse et que je désire que vous achetiez... Je ne vous parlerai pas du drame de Stanislas Charnal[1], lu par l'auteur dans une soirée spécialement consacrée à cette audition, pour l'excellent motif que je n'en ai pas entendu la lecture. En effet, empêtré de besogne de sept heures du matin à minuit, j'ai eu bien rarement l'occasion, en dehors des séances du Congrès, de voir ou d'entendre quelque chose.

J'interromps ici l'extrait du feuilleton du *Diogène* pour donner les résolutions votées par le Congrès sur les questions qui formaient son ordre du jour :

1re QUESTION.— *Quels sont les moyens pratiques de rendre l'Association internationale un centre commun d'action pour la classe ouvrière dans la lutte qu'elle soutient pour s'affranchir du capital.*

Sur cette question, le Congrès vota diverses résolutions d'un caractère purement administratif, recommandant au Conseil général, s'il ne pouvait publier un bulletin, de faire chaque trimestre une communication écrite au bureau central de chaque pays; fixant la cotisation centrale pour l'année à dix centimes; stipulant que les délégués des branches et des sections qui n'auraient pas payé leur cotisation centrale ne pourraient pas prendre part au Congrès.

2e QUESTION.— *Comment les classes ouvrières peuvent-elles utiliser pour leur émancipation le crédit qu'elles donnent à la bourgeoisie et aux gouvernements? — Crédit et banques populaires. — Monnaie et papier-monnaie. — Assurances mutuelles. — Sociétés ouvrières.*

Le rapport, présenté par Longuet, ne contenait pas de résolution : il se bornait à affirmer le principe de l'organisation mutuelliste du crédit en service public; il recommandait l'institution de banques nationales fournissant aux travailleurs le crédit gratuit à prix de revient, et l'organisation de sociétés d'assurance mutuelle. Ces conclusions furent complétées par une résolution présentée par Eccarius, invitant les sociétés de métier à appliquer leurs fonds à la coopération de production, au lieu de les placer dans les caisses de la bourgeoisie.

3e QUESTION. — *Les efforts tentés aujourd'hui par les associations pour l'émancipation du quatrième état (classe ouvrière) ne peuvent-ils pas avoir pour résultat la création d'un cinquième état dont la situation serait beaucoup plus misérable encore? — La mutualité ou réciprocité considérée comme base des rapports sociaux. Equivalence des fonctions. Solidarité. Sociétés ouvrières.*

1. Le Congrès pense que les efforts tentés aujourd'hui par les associations ouvrières (si celles-ci se généralisent en conservant leur

1. Stanislas Charnal était un homme de lettres lyonnais, un peu détraqué ; il fut, en 1870, rédacteur d'un journal intitulé le *Gnafron*.

forme actuelle) tendent à constituer un quatrième état ayant au-dessous de lui un cinquième état plus misérable encore.

Le danger supposé d'un cinquième état, amené par les efforts actuels des associations ouvrières, s'évanouira à mesure que le développement de l'industrie moderne rendra impossible la production sur une petite échelle. La production moderne sur une grande échelle fusionne les efforts individuels et fait du travail coopératif une nécessité pour tous. (Alinéa ajouté à la résolution sur la proposition d'Eccarius.)

2. Pour obvier à ce danger, le Congrès pense qu'il est nécessaire que le prolétariat se convainque bien de cette idée : que la transformation sociale ne pourra s'opérer d'une façon radicale et définitive que par des moyens agissant sur l'ensemble de la société et conformes à la réciprocité et à la justice.

Coullery avait proposé d'ajouter ici un alinéa ainsi conçu : « Pour arriver à ce but, nous ne voyons pour le moment qu'une seule espèce de moyen pratique au service des travailleurs, c'est la création et le développement, puis la fédération des sociétés coopératives sous leurs diverses formes possibles, afin d'arriver à l'échange des produits au prix de revient, ce qui affranchira de la spéculation et de l'usure le travail et les objets de consommation, et transformera un jour la société entière en une seule classe, la classe des producteurs-consommateurs ». Sur la proposition de Tolain, l'addition de Coullery fut écartée par la majorité, comme faisant double emploi avec le troisième paragraphe (ci-après) de la résolution.

3. Néanmoins, le Congrès pense que tous les efforts des associations ouvrières doivent être encouragés, sauf à faire disparaître autant que possible du sein de ces associations le prélèvement du capital sur le travail, c'est-à-dire à y faire pénétrer l'idée de mutualité et de fédération.

4e QUESTION. — *Travail et capital. — Chômage. — Les machines et leurs effets. — Réduction des heures de travail. — Division du travail. — Transformation et extinction du salariat. — Répartition des produits.*

Sur cette question, le Congrès se borna à réitérer la déclaration votée l'année précédente par le Congrès de Genève :

Le Congrès déclare que dans l'état actuel de l'industrie, qui est la guerre, on doit se prêter aide mutuelle pour la défense des salaires, mais qu'il croit de son devoir de déclarer qu'il y a un but plus élevé à atteindre, qui est la suppression du salariat. Il recommande l'étude des moyens économiques basés sur la justice et la réciprocité.

5e QUESTION. — *Fonctions sociales. — Rôle de l'homme et de la femme dans la société. — Education des enfants. — Enseignement intégral. — Liberté d'enseignement. — Phonographie.*

1. Enseignement scientifique, professionnel et productif. Mise à l'étude d'un programme d'enseignement intégral. (La seconde phrase de ce paragraphe y fut ajoutée sur la proposition de Longuet.)

2. Organisation de l'école-atelier.

3. Considérant que le mot *enseignement gratuit* est un non-

sens, puisque l'impôt prélevé sur les citoyens en fait les frais ; mais que l'enseignement est indispensable, et que nul père de famille n'a le droit d'en priver ses enfants : le Congrès n'accorde à l'Etat que le droit de se substituer au père de famille, alors que celui-ci est impuissant à remplir son devoir. En tout cas, tout enseignement religieux doit être écarté du programme. (La rédaction de ce paragraphe est due à Tolain ; la commission avait présenté cette autre rédaction : « Liberté de l'enseignement, tout en approuvant l'enseignement obligatoire et gratuit par l'Etat ».)

4. Le Congrès est d'avis qu'une langue universelle et une réforme de l'orthographe serait un bienfait général, et contribuerait puissamment à l'unité des peuples et à la fraternité des nations. (L'introduction, dans ce paragraphe, des mots « une langue universelle » est due à Walton.)

6e QUESTION. — *Définition et rôle de l'Etat. — Services publics, transports et circulation. — Intérêts collectifs et individuels. — L'Etat considéré comme justicier et gardien des contrats. Droit de punir.*

1. L'Etat n'est ou ne devrait être que le strict exécuteur des lois votées et reconnues par les citoyens.

2. Les efforts des nations doivent tendre à rendre l'Etat propriétaire des moyens de transport et de circulation, afin d'anéantir le puissant monopole des grandes compagnies...

3. Nous formulons le vœu que l'homme coupable soit jugé par des citoyens nommés par le suffrage universel.

7e QUESTION. — *La privation des libertés politiques n'est elle pas un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs, et l'une des principales causes des perturbations sociales ? Quels sont les moyens de hâter ce rétablissement des libertés politiques ?*

Sur la première partie de la question, le Congrès, considérant que la privation des libertés politiques est un obstacle à l'instruction sociale du peuple et à l'émancipation du prolétariat, déclare :

1° Que l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique ;

2° Que l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité.

Sur la seconde partie de la question, le Congrès décide :

1° De renouveler solennellement chaque année la déclaration qui précède ;

2° De donner communication officielle de cette déclaration à tous les membres de l'Association internationale des travailleurs, ainsi qu'à ceux du Congrès de la paix, en leur demandant leur concours énergique pour investir enfin tous les peuples des droits imprescriptibles de 1789.

La septième question avait été mise à l'ordre du jour du Congrès à la demande d'une assemblée populaire tenue à Genève quelques jours auparavant. Elle devait, dans l'intention des délégués genevois, servir en quelque sorte de pierre de touche pour éprouver la sincérité républicaine de certains délégués parisiens, sur lesquels planait depuis l'année précédente

le soupçon d'être des agents bonapartistes. Naturellement les délégués de Paris votèrent tous la résolution proposée.

8e QUESTION. — *Adresse collective au Congrès de la paix à Genève, de la part des travailleurs réunis en Congrès à Lausanne.*

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs, réuni à Lausanne,

Considérant :

Que la guerre pèse principalement sur la classe ouvrière, en ce qu'elle ne la prive pas seulement des moyens d'existence, mais qu'elle l'astreint à verser le sang du travailleur ;

Que la paix armée paralyse les forces productives, ne demande au travail que des œuvres inutiles, et intimide la production en la plaçant sous le coup des menaces de guerre ;

Que la paix, première condition du bien-être général, doit à son tour être consolidée par un nouvel ordre de choses qui ne connaîtra plus dans la société deux classes, dont l'une est exploitée par l'autre [1],

Décide d'adhérer pleinement et entièrement au Congrès de la paix qui se réunira à Genève le 9 septembre, de le soutenir énergiquement, et de participer à tout ce qu'il pourrait entreprendre pour réaliser l'abolition des armées permanentes et le maintien de la paix, dans le but d'arriver le plus promptement possible à l'émancipation de la classe ouvrière et à son affranchissement du pouvoir et de l'influence du capital, ainsi qu'à la formation d'une confédération d'Etats libres dans toute l'Europe.

Tolain fit voter l'adjonction suivante à la résolution ci-dessus, adjonction à laquelle se rallia De Paepe :

Le Congrès,

Considérant que la guerre a pour cause première et principale le paupérisme et le manque d'équilibre économique ;

Que pour arriver à supprimer la guerre, il ne suffit pas de licencier les armées, mais qu'il faut encore modifier l'organisation sociale dans le sens d'une répartition toujours plus équitable de la production,

Subordonne son adhésion à l'acceptation par le Congrès de la paix de la déclaration ci-dessus énoncée.

9e QUESTION. — *Discussion sur le siège du Conseil général et sur le lieu du prochain Congrès.*

Le procès-verbal du Congrès dit à ce sujet :

« L'ordre du jour appelle le choix de la ville où résidera le prochain Conseil général. Londres est proposé par Bürkly, de Zurich, De Paepe, de Bruxelles, Becker, de Genève, comme réunissant le mieux les conditions demandées, qui sont en particulier la facilité des communications et la présence d'un groupe d'hommes appartenant aux diverses nationalités européennes. Murat dit que devant ces considérations il renonce à demander pour cette année que le Conseil général change de ville.

1. De Paepe fit observer, au sujet de ce considérant, qu'en parlant de la paix comme d'une « condition première » et de la suppression de l'exploitation comme d'une conséquence, on mettait la charrue devant les bœufs.

« Londres est adopté à l'unanimité.

« On passe à la nomination du Conseil général. Chemalé, de Paris, propose de laisser la Section de Londres en choisir elle-même les membres, attendu qu'elle connaît mieux que nous les noms qui seraient les plus convenables. Eccarius, de Londres, insiste au contraire pour que le Congrès nomme lui-même le Conseil général, parce que cette élection donnera au Conseil plus d'autorité.

« Le Congrès décide de nommer lui-même le Conseil général. Sont désignés pour faire partie de ce Conseil les anciens membres qui ont assisté le plus régulièrement à ses séances, savoir : Besson, Bobcynski, Buckly, Carter, Dell, Dupont, Eccarius, Fox, Harriet Law, Howell, Hales, Jung, Lucraft, Lessner, Lassasie, Lafargue, Lawrence, Marx, Morgan, Maurice, Odger, Shaw, Stainsby, Williams, Weston, Yarrow, Zabicki[1]. Le Congrès ajoute à cette liste le citoyen Walton, de Brecon, South Wales.

« Le Conseil général est autorisé à s'adjoindre d'autres membres, s'il le trouve nécessaire[2].

« L'ordre du jour appelle la fixation du lieu où se réunira le prochain Congrès.

« De Paepe propose Bruxelles. Longuet, de Caen, appuie cette proposition ; Bruxelles avait été désigné comme devant être le lieu de réunion du premier Congrès ; on y avait renoncé à cause d'une loi sur l'expulsion des étrangers, qui venait d'être promulguée... ; mais l'année prochaine cette loi ne sera plus en vigueur... Eccarius, de Londres, se prononce aussi pour Bruxelles... Il est donné lecture d'une proposition signée Büchner, Kugelmann, Hafner, Becker, Neubrand, qui demande que Zurich soit choisi pour lieu de réunion du Congrès : Becker motive cette proposition en disant qu'il est bon que le Congrès change une fois de langue et se transporte en pays allemand... Chemalé, de Paris, et Tolain, de Paris, acceptent Bruxelles, à défaut de Paris, où des raisons majeures empêcheraient le Congrès de se réunir. Bürkly, de Zurich, déclare qu'il n'a point reçu la mission de demander le Congrès pour cette ville ; il croit au contraire que le Congrès sera mieux placé à Bruxelles, au centre du mouvement social.

« L'assemblée, à l'unanimité moins deux voix, se prononce en faveur de Bruxelles. »

Je reviens maintenant à mon feuilleton :

Une intéressante conférence fut donnée, le mercredi soir je crois, par le docteur Büchner[3], dans la grande salle du Casino, sur les deux systèmes opposés de Schulze-Delitzsch et de Lassalle. Une foule compacte, composée surtout d'ouvriers allemands, se pressait sur les bancs pour entendre la parole de l'éminent philosophe. Il montra les défauts et les lacunes des deux écoles qui se partagent en ce moment l'Allemagne Il n'eut pas à insister beaucoup sur les vices du système de Schulze-Delitzsch, parce que, en dehors de la bourgeoisie, cet économiste compte peu d'adhérents ; mais il montra, avec une critique

1. Sur ces vingt-sept noms, il y en a deux, ceux de Buckly et de Miss Harriet Law, qui ne figurent pas sur la liste des soixante-trois membres élus au Congrès de Genève en 1866. De ces soixante-trois membres, trente-huit se sont trouvés éliminés.

2 Dans l'édition des Statuts généraux qu'il publia à Londres en 1867 après le Congrès de Lausanne, en anglais et en français, et dont je parlerai plus loin (p. 57), le Conseil général transforma cette résolution, qui ne s'appliquait, dans la pensée du Congrès, qu'à l'élection de 1867, en une disposition statutaire, en l'incorporant à l'article 3, sous cette forme : « Tous les ans, le Congrès.... désignera le siège et les membres du Conseil général, *en lui laissant le droit de s'adjoindre de nouveaux membres supplémentaires* ».

3. En allemand, naturellement.

pénétrante, les dangers de la théorie de Lassalle : il fit voir, en particulier, que la création par l'Etat d'établissements industriels, demandée par le célèbre révolutionnaire, aurait pour résultat de diviser les travailleurs en deux classes facilement hostiles, les ouvriers employés par l'industrie privée et les ouvriers employés dans les ateliers de l'Etat ; avec cette organisation, d'ailleurs, le salariat n'est pas supprimé. Malheureusement, après cet exposé critique, le docteur Büchner n'émit pas de vues personnelles ; il se borna à affirmer la nécessité d'une réforme sociale, sans indiquer la voie à suivre.

Lorsque Büchner eut fini, le tailleur Eccarius, qui était placé près de lui, demanda à ajouter quelques mots. Ce qu'il dit alors est mon plus vivant et mon plus beau souvenir du Congrès de Lausanne. Je vois encore Eccarius assis sur une table, une de ses longues jambes repliée sous lui et l'autre pendante, les bras ballants, les yeux baissés et presque cachés sous ses cheveux. Il commença à parler [1] d'une voix monotone, sans grâce : il acquiesçait d'abord à ce qu'avait dit le docteur Büchner. Puis, reprenant l'exposition au point où celui-ci l'avait laissée, il se mit à développer, sur les ruines des systèmes critiqués par Büchner, la grande théorie historique de Karl Marx. Peu à peu sa voix prit de l'expression, son regard, relevé de terre, s'anima, sa parole revêtit une éloquence familière et pittoresque d'un effet incomparable. Nous étions sous le charme, et Eccarius, transfiguré, tenant ces centaines d'hommes suspendus à ses lèvres, allait toujours, puisant de temps en temps, de ses grosses mains osseuses, une prise dans sa tabatière, ou se baissant sans façon pour ramasser son chapeau qui était tombé, sans interrompre un instant son discours. Cela dura près de deux heures, et, quand il eut fini, l'assemblée, transportée, éclata en bruyants applaudissements. Grand spectacle ! dans cette joute oratoire entre le savant illustre et le pauvre ouvrier, la palme était restée au second ; et le docteur Büchner joignit ses félicitations à celles de l'auditoire, en serrant dans ses mains aristocratiques la main du tailleur meurtrie par l'aiguille [2].

. . . . . .

Notons encore quelques petites choses qui me reviennent à la mémoire. Choses insignifiantes, si l'on veut ; mais il faut bien que le public soit instruit de la manière dont les « énergumènes [3] » de Lausanne ont passé leur temps.

J'ai le souvenir d'un dîner fait à l'hôtel du Raisin, en compagnie de la délégation parisienne, dîner où quelqu'un fit de curieuses révélations sur la plupart des membres de la gauche du Corps législatif : Jules Favre, Garnier-Pagès, Pelletan, et surtout Jules Simon, le philanthrope ; il n'y eut guère d'épargné que le petit père Glais-Bizoin, l'infatigable et incorruptible vétéran.

Puis le souvenir d'une conversation particulière avec les deux

1. En allemand.

2. Ni Eccarius ni le docteur Büchner n'ont connu les lignes qui précèdent. Plus tard, Eccarius, que je revis au Congrès de Bâle (1869), et avec qui j'ai toujours entretenus d'excellents rapports personnels, se sépara de Marx au Congrès de la Haye (1872), où il vota avec la minorité autonomiste. Il assista ensuite comme délégué au Congrès de Genève (1873), où fut réorganisée l'Internationale, et à celui de Bruxelles (1874).

3. Epithète par laquelle le *Journal de Genève* et la *Gazette de Lausanne* désignaient volontiers les délégués de l'Internationale.

délégués italiens : Tanari, de Bologne, le marquis socialiste, et Gaspare Stampa, de Milan, un beau vieillard, doux comme un enfant. Il s'agissait d'aller à la rencontre de Garibaldi[1], et de l'amener incognito au Congrès. Les deux Italiens se mirent en campagne : mais le retard apporté au voyage du général fit échouer leur plan ; en effet, Garibaldi ne traversa Lausanne que le dimanche 8 septembre.

Le souvenir encore d'une matinée passée « sur Montbenon » à contempler le lac et à causer politique, en compagnie des trois docteurs, Kugelmann, Büchner et Coullery. C'était une matinée de vacances, l'unique, hélas ! Le bureau nous avait licenciés pour permettre à quelques commissions de se réunir et d'achever leur travail.

Quelquefois, le soir, vers minuit, après avoir achevé de noircir mon papier[2], j'allais, la tête tout en feu, demander à mes voisins les Anglais un peu de distraction. Ils me recevaient avec une cordialité sans façon : Walton m'offrait un verre de vin, Lessner une chaise, et Eccarius interrompait sa correspondance du *Times* pour me développer la théorie de Marx. Heureux moments ! Je remplirais un volume de ce que j'ai appris en huit jours avec ces vieux champions du droit et de la justice. Puis, quand décidément l'heure devenait indue, j'allais rejoindre Vézinaud, que mon arrivée réveillait. Nouvelle conversation. Et lorsque enfin, fatigué, je me mettais à mon tour dans mon lit, survenait invariablement Coullery, qui s'asseyait sur une malle à côté de nous et discourait *de omni re scibili* jusqu'à deux heures du matin.

. . . . . .

Je comprends que Proudhon ait écrit un traité en faveur de la célébration du dimanche. Après une semaine de consciencieuse besogne, avec quelle inexprimable volupté ne savoure-t-on pas les délices d'un jour de trève !

Les délégués du Congrès ouvrier devaient consacrer leur dimanche à une promenade en bateau à vapeur à Chillon, et certes ils avaient bien gagné ce délassement. A huit heures du matin, un nombreux cortège, que précédait une excellente musique, et dans lequel flottaient une trentaine de drapeaux, se rendit à Ouchy. La journée était splendide, la joie brillait sur tous les visages. Le bateau nous emporta rapidement sur les flots limpides du lac ; ceux de nos amis pour qui la vue de l'admirable paysage était nouvelle ne pouvaient en détacher leurs yeux ; et nous aussi, quoique familiers avec ces belles choses, nous les regardions avec un ravissement inépuisable : les coteaux verdoyants de la rive vaudoise, les cimes hardies des Alpes du Valais, et surtout la ligne si harmonieuse des montagnes de Savoie.

... Au retour, tandis que nous contemplions de nouveau le paysage, un train de chemin de fer, venant de Villeneuve, passa sur la rive : ce train conduisait Garibaldi à Genève. Nous le savions, et une impatience fiévreuse nous prit d'être au lendemain, car c'était le lundi 9 septembre que s'ouvrait le Congrès de la paix.

Un banquet populaire réunit le soir les délégués et leurs amis au Casino. Deux ou trois mille personnes des deux sexes se pressaient

1. Garibaldi devait passer par Lausanne en se rendant à Genève au Congrès de la paix.
2. Je rédigeais chaque soir les procès-verbaux des séances.

dans la grande salle pour entendre les discours et les chansons. Bientôt la foule devint telle que, la fête ne m'intéressant que médiocrement, je me fis scrupule de continuer à occuper une place à table, et je me retirai loin du bruit au jardin, où je passai très agréablement la moitié de la nuit avec De Paepe à causer du socialisme belge et de Colins, de la philosophie positive et d'Auguste Comte.

V

Le premier Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, à Genève (9-12 septembre 1867).

Je donne ci-dessous des extraits de la suite du feuilleton du *Diogène*, qui se continuait par une relation du Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté, à Genève :

Souvenirs du Congrès de la Paix [1].

La plupart de nos amis avaient déserté le banquet dès sept heures pour prendre le train de Genève. Pour nous qui avions voulu attendre au lendemain, nous partîmes le lundi (9 septembre) à six heures du matin par un bateau qui devait suivre la côte de Savoie. Nous étions une douzaine, entre autre Stampa, le Milanais ; De Paepe, de qui la conformité d'âge me rapprochait le plus ; Murat, de Paris ; Coullery, et deux délégués anglais de la Ligue de la Réforme, Odger et Cremer, qui étaient arrivés la veille à Lausanne encore à temps pour assister à la clôture du Congrès ouvrier ; ils font partie du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, et à ce titre ils avaient tenu, avant de se rendre à Genève, à venir nous saluer.

A la première station [2], une douzaine de curés et de frères ignorantins montèrent sur le bateau. Aux stations suivantes, il en vint d'autres, si bien qu'enfin ils se trouvèrent au nombre de plus de cinquante. Ils allaient voir Garibaldi comme nous : Garibaldi, le Messie du dix-neuvième siècle, disait-on à notre banc ; Garibaldi, la bête de l'Apocalypse, disait-on au banc des ignorantins.

La navigation ne fut pas trop longue. Nous vîmes bientôt les belles maisons de Genève, toutes pavoisées, apparaître à l'extrémité du lac. On apercevait de très loin un grand drapeau italien, rouge, vert et blanc, se balancer à l'angle du palais Fazy [3], où était descendu Garibaldi.

Stampa, qui devait avoir ses entrées particulières auprès du général, nous proposa de nous présenter à lui aussitôt arrivés. Quand le bateau toucha le quai, nous nous dirigeâmes vers le Cercle international [4], pour y déposer nos bagages, et Stampa entra au palais Fazy, en promettant de nous rejoindre bientôt.

Il ne se fit pas attendre. Il y avait une demi-heure que nous étions

1. *Diogène*, numéros du 1er novembre au 27 décembre 1867.
2. Evian.
3. Au coin de la rue du Mont-Blanc et du quai du Mont-Blanc, — aujourd'hui le Grand-hôtel de Russie.
4. C'était un modeste local, dans la rue du Rhône, qui servait alors de lieu de réunion aux membres de l'Internationale.

au Cercle, nous faisant raconter la splendide réception que Genève avait faite la veille à Garibaldi, lorsque Stampa rentra. Il était suivi de deux personnages qu'il nous présenta. L'un, vêtu d'un long pardessus gris, avec un chapeau de feutre, était un homme de haute taille, à la barbe noire épaisse, à l'air résolu : c'était le fameux *fra* Pantaleo, le moine garibaldien qui avait accompagné les Mille à Marsala et qui avait fait avec eux la campagne de Sicile. L'autre était un jeune homme, ancien officier garibaldien, qui habite Paris, et dont j'ai oublié le nom.

Stampa nous dit que Garibaldi venait de prendre un bain, et qu'il dormait en ce moment, mais que nous lui serions présentés à une heure.

Il était onze heures, et l'air du lac nous avait donné de l'appétit. La plupart de nos compagnons étaient partis en quête de logements. Pour moi, je m'attablai devant un frugal dîner[1], en compagnie de Stampa, de fra Pantaleo, de l'officier garibaldien et de Coullery. De Paepe, resté avec nous, nous regarda faire.

C'est une étrange organisation que celle de De Paepe. On ne sait ni quand il dort, ni quand il mange. C'est le plus acharné travailleur que je connaisse. Je l'avais admiré déjà à Lausanne ; je l'admirai plus encore à Genève, où je fus son camarade de chambre. A Lausanne, je l'avais vu, sur la question de la propriété collective du sol, tenir tête à Tolain, à Chemalé, à Longuet et à Coullery, réunis contre lui ; sa parole calme, sévère, admirablement nette et claire, avait une véritable éloquence. Je l'avais vu ensuite, au banquet de clôture du Congrès, arracher des larmes aux femmes et faire tressaillir les hommes en chantant la célèbre chanson de Lachambeaudie :

Ne parlez pas de liberté :
La pauvreté, c'est l'esclavage.

J'essayai d'engager la conversation avec fra Pantaleo ; mais il ne savait pas trois mots de français. Heureusement que l'officier, qui parlait cette langue avec facilité, vint à mon secours. Il me raconta quelques souvenirs de l'expédition de Sicile.

« Si vous l'aviez vu comme je l'ai vu, me dit-il, dans sa robe de moine, avec un poignard et un revolver à la ceinture, dans des endroits où il faisait diablement chaud, vous ne pourriez plus l'oublier. Aussi est-il devenu populaire en Italie. Quand le général Garibaldi fit son entrée à Milan, fra Pantaleo était à côté de lui, dans sa voiture, et il avait une si belle tournure, un air si martial, que ce n'était pas Garibaldi que les femmes regardaient, c'était Pantaleo. »

Pendant que son camarade me parlait ainsi, fra Pantaleo, qui ne comprenait pas ce qu'il disait, découpait gravement une aile de poulet, sans mot dire.

Le dîner fini, je me dirigeai avec De Paepe vers un petit hôtel situé au delà de la gare, après avoir pris rendez-vous avec Stampa pour une heure au Café des touristes. Nous retrouvâmes à notre hôtel les délégués de la *Reform League*, Cremer et Odger ; ce sont de simples ouvriers anglais, qui sont désignés pour faire partie du nouveau Parlement[2]. De Paepe et moi ne fîmes que prendre posses-

1. Déjeuner.
2. Odger en effet a été membre de la Chambre des Communes.

sion de notre chambre, et nous nous rendîmes immédiatement au Palais électoral [1], où nous devions nous entendre avec M. Menn, secrétaire du Congrès de la paix, relativement à la présentation de l'Adresse du Congrès de Lausanne. Nous n'avions pas de temps à perdre, si nous voulions être de retour au palais Fazy pour une heure. Je pressais De Paepe, je le priais de faire hâte, et je ne fus pas peu étonné de l'entendre me dire qu'il ne tenait pas à voir Garibaldi, et qu'il préférait se promener en attendant deux heures, moment fixé pour l'ouverture de la séance du Congrès.

« Parles-tu sérieusement? lui dis-je.

— Très sérieusement. Je reste ici. Pour toi, si tu veux être à temps pour aller faire ta révérence au grand homme, je te conseille de te dépêcher, car il est une heure moins un quart. »

Je quittai De Paepe en trouvant qu'il poussait un peu loin le dédain des gloires de ce monde. Pour moi, je ne songeais qu'au bonheur de voir enfin de mes yeux le héros de la démocratie. Je rejoignis Stampa et quelques amis qui attendaient avec lui, et nous montâmes, en fendant la foule, les escaliers somptueux du palais Fazy.

Une émotion inexprimable m'enlevait presque la voix. Tout en montant, nous disions :

« Qui lui parlera ?

— Tout le monde, dit Stampa ; ce sera une conversation familière, et non une réception officielle.

— Oui, mais il faut pourtant que quelqu'un commence par exprimer nos sentiments. Voulez-vous porter la parole, Coullery?

— Si l'on veut. »

Au haut de l'escalier, nous fûmes reçus par le major hongrois Frigyesi, le même qui, le lendemain, déposa à la tribune du Congrès ses décorations militaires, et dont l'énergique discours fut tant applaudi.

En même temps que nous, se présenta un ouvrier italien en blouse, qui voulait parler à Garibaldi. Le major lui serra cordialement la main et le pria de s'asseoir sur un fauteuil qu'il lui avança, en lui disant que le général le recevrait tout à l'heure. Puis il nous fit entrer dans le salon.

Là se trouvaient déjà une dizaine de belles dames en grande toilette, avec des messieurs en frac et en cravate blanche. On nous fit asseoir sur des sofas et des fauteuils, et nous causâmes pendant quelques minutes en attendant l'arrivée du héros. Les deux ou trois Français qui étaient avec nous se montraient passablement émus; les Anglais au contraire restaient impassibles : Odger et Cremer étaient gravement assis sur un divan, et Walton, renversé dans un fauteuil, les jambes étendues et la tête en arrière, faisait preuve d'un sans-gêne tout britannique.

Stampa, après avoir parlé un moment avec le major Frigyesi, s'approcha de moi et me dit :

« Les choses ne vont pas comme je l'aurais voulu. L'heure de l'ouverture du Congrès étant si rapprochée, le général ne pourra pas nous recevoir en particulier et avoir avec nous la conversation que je désirais. Il ne fera que passer dans cette salle pour distribuer des

1. C'est dans cet édifice que le Congrès devait tenir ses séances.

poignées de main. Mais nous reviendrons le trouver dans un meilleur moment. Il y a d'ailleurs ici toute cette aristocratie — et il regardait les cravates blanches — qui donne à cette réception un air officiel, en sorte que Garibaldi ne se sentira pas trop à son aise dans ce salon. »

A ce moment le major Frigyesi s'approcha d'un petit garçon qui appartenait à l'une des belles dames. Il le prit par la main et le conduisit vers la porte de la chambre où se trouvait Garibaldi, en lui disant :

« Entre, mon ami, le général sera content de te voir. Tu lui donneras la main et tu lui diras : *Bonjour, mon général.* »

L'enfant, sans s'intimider, pénétra tout seul dans la pièce voisine. Nous le suivîmes des yeux avec émotion, et notre regard restait attaché à la porte qu'il venait de franchir, de l'autre côté de laquelle se trouvait Garibaldi.

Frigyesi revint ensuite à nous, et nous dit :

« Le général va entrer, et c'est vous qu'il recevra en premier lieu. Lorsqu'il vous tendra la main, il faudra prendre garde de la serrer trop fort, car il souffre à la main droite d'une arthrite et des suites d'une blessure qu'il a reçue l'été passé [1]. »

Nous nous étions levés, et nous formions un groupe d'une dizaine de personnes, près de la porte par où Garibaldi devait entrer. Le beau monde qui remplissait le milieu et le fond du salon regardait avec une curiosité un peu dédaigneuse ces gens qui osaient se présenter dans un palais en costume de travail.

Soudain Garibaldi entra, seul. Un frémissement courut dans les groupes. Il avait la tête nue, et était vêtu de la chemise rouge et du pantalon bleu. Il me sembla voir marcher ce portrait que chacun connaît, et qui représente le général debout sur les rochers de son île, une de ses mains sur la poitrine.

Garibaldi est de taille moyenne ; il a les jambes un peu arquées par l'usage du cheval. Sa barbe blonde grisonne à peine, mais il a déjà le haut du front chauve.

Stampa s'avança vers lui et lui dit en italien qui nous étions. Garibaldi vint à nous et nous dit en français, sans aucun accent étranger :

« J'ai beaucoup de plaisir à vous voir. »

Et il donna à chacun de nous une poignée de main.

Coullery lui adressa la parole à peu près en ces termes :

« Citoyen, nous venons vous exprimer nos sympathies. Nous sommes des délégués de sociétés ouvrières de différents pays. Nous vous aimons, parce que nous savons que vous avez toujours combattu pour la liberté, la justice et la démocratie, sans aucune préoccupation personnelle. Nous admirons votre vie de dévouement désintéressé. Aussi vous êtes pour nous un frère. »

Garibaldi répondit à Coullery, en lui tendant de nouveau la main :

« Je vous remercie pour ce témoignage de sympathie, et j'accepte votre fraternité. »

Plusieurs voix dirent alors : « Citoyen, ce sont nos sentiments à tous, — nous vous aimons, — nous vous admirons. »

A chacun de nous, Garibaldi adressa quelques paroles de remerciement, en les accompagnant d'un cordial serrement de main. Odger

1. Pendant la campagne du Trentin.

et Cremer lui présentèrent une Adresse au nom de la *Reform League*, dont Garibaldi est le président d'honneur.

Puis, regardant du côté du beau monde qui attendait, passablement étonné que les premiers mots du général eussent été pour nous, Garibaldi ajouta :

« Maintenant, voulez-vous permettre que j'aille saluer ces dames ? »

Nous nous retirâmes profondément émus de cette entrevue et de la simplicité pleine de grandeur du héros italien.

Lorsque j'arrivai au Palais électoral, la salle était déjà comble. Six mille personnes environ s'y pressaient, et une partie seulement avait pu trouver place sur les bancs. Au centre de la salle, un magnifique jet d'eau répandait la fraîcheur. En face du jet d'eau et adossée à la muraille du côté nord était une grande estrade destinée au bureau ; derrière le siège du président s'élevait la tribune, surmontée du mot PAX et d'une forêt de drapeaux.

Je parvins, non sans peine, jusqu'au pied de l'estrade, et je trouvai là presque tous mes compagnons du Congrès de Lausanne, assis à la table des journalistes, et taillant leurs crayons. Ils m'offrirent une place au milieu d'eux, mais je préférai aller m'asseoir sur les degrés de l'estrade, où Bürkly, puis Coullery me rejoignirent. C'était là qu'on était le mieux placé pour tout voir et tout entendre.

Quelques minutes après notre arrivée, on entendit à la porte des cris frénétiques. C'était Garibaldi qui entrait. Il traversa lentement la salle au milieu des acclamations enthousiastes de la foule. On se pressait sur son passage pour le voir de plus près, pour tâcher de toucher ses vêtements ou d'obtenir une poignée de main. Au moment où il arriva près de nous, un Italien fanatique se jeta sur une de ses mains et la prit violemment pour la porter à ses lèvres. Garibahli fit un geste qui nous prouva que l'Italien lui avait fait mal.

Il arriva enfin sur l'estrade, où M. Jules Barni, président provisoire du Congrès, le fit asseoir à sa droite dans un fauteuil. Les acclamations se prolongèrent encore pendant un moment.

... Après le discours d'ouverture de M. Jules Barni, professeur à Genève, et celui de M. Emile Acollas, président du Comité d'initiative de Paris, commença la lecture des Adresses d'adhésion. La parole fut donnée tout d'abord aux représentants des sociétés ouvrières.

Ce fut l'un de nos camarades, Perron [1], de Genève, qui monta le premier à la tribune : il donna lecture d'une Adresse des ouvriers genevois, qui, ainsi que le constate le *Bulletin* du Congrès, « fut saluée par de longs applaudissements ».

Ensuite vint le tour de l'Association internationale des travailleurs. L'Adresse votée par le Congrès de Lausanne fut lue à la tribune par deux des secrétaires de ce Congrès, en français d'abord, par James Guillaume, du Locle, puis en allemand par le docteur Büchner.

Lorsque plus tard la conspiration des fazystes et des aristocrates eut réussi à aigrir les esprits et à troubler les séances du Congrès, une partie des assistants se montra carrément hostile aux principes socialistes ; mais à ce moment-là personne, si ce n'est MM. Dameth, de Molinari, Cherbuliez et consorts, ne songea à se formaliser de la

1. Charles Perron, devenu plus tard cartographe, et qui était alors peintre sur émail.

déclaration du Congrès de Lausanne ; au contraire, comme on peut le voir dans le *Bulletin*, « des applaudissements prolongés succédèrent à cette lecture ».

. . . Nous formions, à la gauche du président, un petit groupe où dominaient surtout les délégués du Congrès de Lausanne. Sur l'estrade se trouvaient, assis parmi les vice-présidents, Eccarius, J.-Ph. Becker, Büchner, Odger, Cremer ; sur les degrés de l'estrade, je m'étais placé, comme je l'ai dit, avec Coullery et Bürkly ; tout près de nous était la table des secrétaires français, où écrivaient Ch.-L. Chassin, l'auteur du *Génie de la Révolution*, et Alfred Naquet. Enfin au pied de l'estrade, à la table des journalistes, étaient Albert Fermé pour le *Temps*, Blanc pour l'*Opinion nationale*, Corbon pour le *Siècle*, Tolain pour le *Courrier Français*, Fribourg pour la *Liberté ;* j'ignore à la rédaction de quelles feuilles étaient attachés le reste de mes camarades de cette table, Dupont, Murat, Chemalé, De Paepe, Longuet, Vasseur, Perron, etc.

Ce groupe, qui s'était instinctivement placé à gauche, joua véritablement, pendant la durée du Congrès, le rôle de la *gauche* dans une assemblée délibérante ; et le dernier jour, quand les acolytes de Fazy, joints aux « ficeliers[1] », essayèrent de dissoudre le Congrès, notre petit coin fut particulièrement l'objet de leurs injures et de leurs menaces.

. . . . . .

Quand l'émotion causée par l'audacieuse sortie de Fermé[2] fut calmée, le président annonça que le général Garibaldi avait demandé la parole pour donner lecture de quelques articles qu'il désirait voir ajoutés au programme.

Garibaldi se lève, et il est salué par de longs et bruyants applaudissements. On attend avec impatience ce qu'il va dire ; son discours doit être l'événement de la séance.

Lorsque le silence est rétabli, Garibaldi s'adresse à l'assemblée en français, d'une voix grave et ferme, un peu solennelle ; j'ajouterais, si je ne craignais qu'on prît ce détail pour une remarque irrévérencieuse, qu'il appuyait tout particulièrement sur les grands mots, et faisait fortement rouler les *r* à l'italienne ; mais ce brin d'emphase lui allait à merveille, et ne servait qu'à donner à son débit plus d'énergie et de grandeur.

« Citoyens, dit-il au milieu d'un religieux silence, vous me permettrez d'abord de retourner à quelques idées qui ont été manifestées par d'honorables orateurs qui m'ont précédé ; vous me permettrez d'expliquer pourquoi je ne suis pas de leur opinion. »

Et il relève les objections que venaient de faire James Fazy et Schmidlin à certaines parties du programme du Congrès, qu'ils trouvaient compromettantes pour la neutralité suisse. Puis il soumet à l'assemblée les articles qu'il a écrits pour être ajoutés au programme.

« Voici, dit-il, les quelques propositions que j'ai rédigées. J'ai

1. On appelait à Genève les « ficeliers », ou la « ficelle », un groupe de radicaux dissidents qui avaient abandonné Fazy, lui avaient fait « de la ficelle », et s'étaient alliés aux conservateurs. Mais comme conservateurs et fazystes ressentaient une égale antipathie à l'égard du Congrès de la paix, les hommes de la « ficelle » et les séides de l'ex-dictateur radical se trouvèrent momentanément réunis pour nous combattre.

2. Fermé avait énergiquement protesté contre la présence, dans le faisceau de drapeaux qui décorait la tribune, d'un drapeau français, surmonté de l'aigle impériale.

peut-être été un peu précipité dans leur rédaction ; il faut l'attribuer à ce que je vais quitter bientôt cette terre d'asile et de liberté [1]. »

Garibaldi prend sur la table une feuille de papier, et applique un monocle à son œil droit. Vif mouvement de curiosité. Il lit d'une voix retentissante :

« *Propositions.*

« *Primo.* — Toutes les nations sont sœurs.

« *Secondo.* — La guerre entre elles est impossible.

« *Terzo.* — Toutes les querelles qui peuvent survenir entre les nations seront jugées par le Congrès. »

On se regarde avec quelque étonnement. Garibaldi s'en aperçoit, et il ajoute :

« Vous me direz peut-être que je m'avance un peu trop. » (Sourires dans l'assemblée.)

Garibaldi continue :

« *Quarto.* — Les membres du Congrès seront nommés par les sociétés démocratiques de chaque peuple.

« *Quinto.* — Chaque nation aura droit de vote au Congrès, quel que soit le nombre de ses membres. »

Ces deux articles nous avaient laissés froids. Mais soudain l'œil de Garibaldi s'enflamme ; sa tête de lion, encadrée dans une barbe fauve et grise, se relève d'un air sublime, et d'une voix vibrante il s'écrie :

« *Sesto.* — La papauté, comme la plus pernicieuse des sectes, est déclarée déchue. »

Ceci était tout à fait inattendu. Des applaudissements frénétiques accueillirent cette déclaration ; la gauche surtout poussait des clameurs à faire crouler la salle. Cela se prolongea pendant un moment, et la démocratie européenne ratifia ainsi, à la face du monde, l'arrêt de déchéance de la papauté.

Le silence rétabli, Garibaldi reprit :

« Je ne sais si l'on dira que je m'aventure un peu trop en formulant un tel article. Mais à qui pourrais-je communiquer ma pensée, exprimer librement mes idées, si ce n'est à vous, peuple libre, — et vraiment libre », ajouta-t-il, après une pause, en reprenant son papier.

Mais un revirement inattendu allait succéder à cette explosion d'enthousiasme.

Garibaldi continue la lecture de ses articles :

« *Settimo.* — La religion de Dieu est adoptée par le Congrès . . . »

Ici, il est interrompu par un brusque mouvement d'étonnement. On entend même quelques exclamations.

« C'est une opinion que je soumets », dit Garibaldi. Et il reprend : « La religion de Dieu est adoptée par le Congrès, et chacun de ses membres s'oblige à la propager sur la surface du monde. »

Impossible de dire la stupéfaction, la consternation soudaine produite par ces étranges paroles. Le respect empêcha les réclamations bruyantes ; mais un silence glacial remplaçant les applaudissements montra à Garibaldi qu'il venait de froisser les sentiments de la majorité de l'assemblée. Il voulut alors justifier son article :

1. Garibaldi n'avait que deux jours à passer à Genève ; il devait repartir le mercredi matin.

« Je vous dois, dit-il, un mot d'explication sur la religion de Dieu dont je viens de parler : j'entends par là la religion de la vérité, la religion de la raison. »

Cette explication souleva quelques bravos isolés ; mais elle n'effaça pas l'impression fâcheuse, qui redoubla lorsque Garibaldi lut l'article suivant :

« *Ottavo.* — Le Congrès consacre au sacerdoce les hommes d'élite de la science et de l'intelligence ; il consacre au néant tout sacerdoce de l'ignorance. »

De Charybde en Scylla ! nous disions-nous. Qu'est-ce que c'est que ce sacerdoce nouveau pour remplacer l'ancien ? Garibaldi grand-pontife et prêchant la théophilanthropie ! Quelle chute !

Visiblement affecté par la désapprobation muette de l'assemblée, Garibaldi continua :

« *Nono.* — Propagande de la religion de Dieu par l'instruction, l'éducation et la vertu.

« *Decimo.* — La république est la seule forme de gouvernement digne d'un peuple libre. »

Ici, il y eut une explosion d'applaudissements, légitimement appelés par cette déclaration, et qui soulagèrent chacun. Garibaldi ajouta :

« Ce n'est point là une opinion d'aujourd'hui. La république est le gouvernement des honnêtes gens. Si on le contestait, il suffirait de faire remarquer qu'à mesure que les peuples se sont corrompus, ils ont cessé d'être républicains. »

Il reprit ensuite sa lecture :

« *Undecimo.* — La démocratie seule peut revendiquer contre les fléaux de la guerre.

« *Duodecimo.* — L'esclave seul a le droit de faire la guerre aux tyrans. » (Applaudissements enthousiastes à gauche.)

« Ici, fit observer Garibaldi, je m'écarte peu, apparemment, de ce que nous désirons. Je dis et je proclame que l'esclave a le droit de faire la guerre aux tyrans. C'est le seul cas où je crois que la guerre est permise. »

Ayant achevé la lecture de ses articles, le général continua en ces termes :

« Pour que le Congrès ait d'heureux résultats, il faut qu'on ne se borne pas à celui d'aujourd'hui ; il faut qu'après celui-ci on en réunisse un autre ; il faut qu'un Comité permanent continue la mission commencée par de généreux et braves citoyens. »

Garibaldi avait sur le cœur l'accueil fait à ses propositions religieuses, on le voyait. Il revint sur ce sujet pour terminer son discours :

« Si vous le permettez, j'ajouterai encore un mot ; je serai bref.

« En touchant à quelque argument de religion, je suis persuadé de n'avoir pas rencontré l'opinion de tout le monde. Il en est malheureusement ainsi pour cette question. Toutefois, je suis persuadé qu'il n'y a personne qui puisse détacher la question religieuse de la question politique... Je le dis, on ne pourra remédier aux malheurs du monde sans remédier aux abus de la prêtrise. »

Garibaldi se rassit. On applaudit encore, mais, de notre côté du moins, c'était l'homme plutôt que les paroles qu'on applaudissait.

. . . . . .

A la sortie du Palais électoral, notre petite troupe alla s'installer dans le jardin d'une brasserie située sur la route de Carouge, et on se communiqua les impressions de cette première séance en buvant une chope de bière. Le discours de Garibaldi fut l'objet des plus vives critiques de la part de quelques-uns des Parisiens. Pour mon compte, je trouvai ces critiques exagérées, et il me parut qu'on avait mal saisi les intentions de Garibaldi et le véritable sens de sa *religion de Dieu*. Je dis qu'à mon avis il fallait interpréter cette expression en la rapprochant du discours prononcé quelque temps auparavant par le général au Cercle démocratique de Vérone.

« Moi aussi, avait-il dit en parlant de la Révolution française, je suis un admirateur de ce grand événement qui a été une véritable révolution, qui a renversé des autels les idoles et les simulacres du prêtre de Rome pour y substituer la déesse de la Raison, la vraie religion qui n'abrutit pas l'homme, la religion qui doit émanciper l'humanité. »

Comme la soirée était superbe, nous poussâmes ensuite jusqu'à Carouge, où nous fûmes très cordialement reçus par quelques membres de la Section internationale de cette ville. On nous conduisit dans le local de l'Association : là Tolain et Longuet déclamèrent des vers, je laisse à deviner de quel genre[1], et De Paepe chanta la chanson si touchante de la fille de l'ouvrier que la misère a condamnée à mourir :

Reprends ton vol, ange des cieux,
Et pour toujours ferme les yeux.

La nuit tombant, nous revenons à Genève par le tramway et nous allons souper chez notre ami le Polonais Czwierzakiewicz[2]. Là, Dupont, déchargé enfin des graves fonctions de la présidence du Congrès de Lausanne, rentre avec délices dans la vie privée, et se livre à des calembours si éplafourdissants, que Chemalé se voit contraint de proposer contre lui la peine de mort. Elle est votée à l'unanimité. La société, en considération des bons antécédents du coupable, consent néanmoins à la commuer en celle du silence à perpétuité....

Vers onze heures du soir, nous regagnâmes notre hôtel. Je me couchai très fatigué, tandis que De Paepe, sortant de sa valise plume et papier, se mit à écrire.

« Que fais-tu là ? lui dis-je.

— Ma correspondance.

— A ces heures ! Bien du plaisir. Pour moi, je dors. »

Et je m'endormis en effet, mais d'un sommeil agité. Quelques heures après, je me réveillai. La chandelle brûlait encore, De Paepe était toujours là, noircissant son papier.

Après l'avoir engagé à se coucher, je me rendormis pour ne plus m'éveiller qu'au jour.

En ouvrant les yeux, je vis De Paepe assis à sa petite table, et écrivant toujours. Il avait pris quelques heures de repos, et s'était levé avant moi pour se remettre au travail.

. . . . . .

1. C'étaient des vers des *Châtiments*, de Victor Hugo.
2. Généralement connu sous le pseudonyme de *Card*. Voir p. 7.

Le mardi à deux heures s'ouvrit la seconde séance du Congrès...

La parole est à M. Jousserandot. Connaissez-vous cet orateur ? C'est un avocat savoisien, qui fait des conférences, et qui en a fait une de piteux souvenir à Neuchâtel. M. Jousserandot se présente pour protester contre l'Adresse du Congrès des travailleurs, lue la veille. Dans cette Adresse, la classe ouvrière est désignée comme étant exploitée, et ses exploiteurs seraient les patrons, les capitalistes, les commanditaires, etc. Or, il n'est pas vrai que la société actuelle présente deux camps opposés. (Cris divers : *Oui ! Oui ! Non ! Non !*) M. Jousserandot demande l'insertion au procès-verbal de sa protestation, qui est signée en outre par MM. de Molinari, Dameth, Cherbuliez, Schmidlin, et quelques autres.

Par un hasard presque amusant, c'est Stampa qui succède à la tribune à M. Jousserandot. Il vient, comme représentant du Conseil central des associations ouvrières d'Italie, annoncer son adhésion à l'Adresse du Congrès de Lausanne. (Sensation, applaudissements.) On entoure le bon vieux Stampa en lui serrant la main.

Mais le président[1] annonce qu'Edgar Quinet a la parole. L'illustre proscrit monte à la tribune au milieu des bravos et des cris de *Vive Edgar Quinet !* Il tient un papier à la main, et, quand le silence est rétabli, il lit le fameux discours que tous les journaux ont reproduit.

J'avoue que l'audition de ce discours fut pour moi une sorte de déception. En songeant à Edgar Quinet, je m'étais toujours représenté la figure mystique, poétiquement vaporeuse, du jeune auteur d'*Ahasvérus* ; j'avais peine à le reconnaître dans ce vieillard à la voix grave et caverneuse, à l'accent lugubre, au geste tragique...

L'assemblée avait écouté le discours de Quinet dans un silence respectueux. Lorsqu'il eut achevé de prononcer ses dernières paroles, de sympathiques applaudissements s'élevèrent de tous côtés, et de nombreux groupes de Français se pressèrent aux abords de l'estrade pour serrer la main de l'éloquent exilé.

. . . . . .

Mais le président prononce ces paroles, qui me font tressaillir : « Le citoyen Eugène Dupont, de Londres, délégué de l'Association internationale des travailleurs, a la parole ». Je n'avais pas été prévenu, et j'ignorais ce que Dupont allait dire. Je m'en informai avec quelque inquiétude à mes voisins, qui me répondirent : « Soyez tranquille, tout ira bien ».

Dupont monte les degrés de la tribune avec beaucoup de sang-froid, et promène son regard sur l'assemblée impatiente. Il voit un grand nombre de figures sympathiques, et aussi pas mal de figures hostiles, qui semblaient attendre du délégué socialiste une déclaration de guerre.

Il commença en ces termes :

« Citoyens, le plus chaud partisan de la paix perpétuelle, c'est incontestablement le travailleur ; car c'est lui que le canon broie sur le champ de bataille, c'est encore lui dont le travail et les veilles alimentent le budget de la guerre. Donc, à ce point de vue, il veut la paix. Mais la paix n'est pas un principe, elle ne peut être qu'un résultat.

1. Le président était M. Jolissaint, avocat bernois, élu la veille en remplacement du président provisoire Jules Barni.

« Croyez-vous, citoyens, que vous pourrez l'atteindre par le moyen qui nous a été proposé hier, en créant une religion nouvelle ? Non, n'est-ce pas ? »

A ces paroles inattendues, Garibaldi, qui était assis sur l'estrade précisément au-dessous de l'orateur, lève la tête et se met à regarder fixement Dupont.

« Loin d'en créer une nouvelle, la raison doit détruire celles qui existent. Toute religion est un despotisme qui a aussi ses armées permanentes, les prêtres.

« Est-ce que ces armées-là n'ont pas fait au peuple des blessures plus profondes que celles qu'il reçoit sur le champ de bataille ? Oui ! ces armées-là ont faussé le droit, atrophié la raison !

« Ne débarrassez pas les casernes pour en faire des églises. Faites table rase des deux ! »

(Ici Garibaldi quitte son attitude expectante, et applaudit avec vivacité. L'assemblée l'imite, et Dupont attend pour continuer que les bravos aient cessé.)

« Maintenant abordons un autre sujet, la suppression des armées permanentes. Croyez-vous, citoyens, que lorsque ces armées permanentes seront dissoutes et transformées en milices nationales, nous aurons la paix perpétuelle ? Non, citoyens, la révolution de juin 1848 est là pour répondre....

« Pour établir la paix perpétuelle, il faut anéantir les lois qui oppriment le travail, tous les privilèges, et faire de tous les citoyens une seule classe de travailleurs. En un mot, accepter la révolution sociale avec toutes ses conséquences. »

Une partie de l'assemblée applaudit chaleureusement. Dupont, descendu de la tribune, reçoit les félicitations de la gauche.

On entend ensuite un orateur allemand, M. Borkheim [1], et un orateur genevois, M. Carteret. Le discours de ce dernier me paraît des plus insipides.....

1. Ce discours de Borkheim (un journaliste allemand, ami de Karl Marx, et collaborateur de l'organe radical *die Zukunft*, de Berlin), si peu intéressant et si peu important que je ne crus pas devoir lui consacrer une ligne de mon compte-rendu, exposait cette thèse que pour assurer la paix de l'Europe, il fallait déclarer la guerre à la Russie. Les lettres de Marx à Kugelmann, publiées en 1902 dans la *Neue Zeit*, m'ont appris ce fait, qu'en prononçant ce discours Borkheim n'avait fait que suivre les instructions que Marx lui-même lui avait envoyées par lettre. Après le Congrès, Borkheim, « très vaniteux » (*grundeitel*), publia son œuvre en une brochure qu'il orna d'une préface « baroque et ridicule » (*barock und geschmacklos*). La publication de cette brochure causa de vives alarmes à Marx : il craignait qu'on en prît texte, dans la presse allemande, pour nuire à son prestige personnel (il venait de publier le premier volume du *Kapital*) en se moquant de Borkheim et en rendant Marx responsable des sottises de son ami. Il se sentait dans une « fausse position », car Borkheim n'était pas défendable ; « il manque complètement de tact et de goût, ainsi que des connaissances nécessaires ; il ressemble aux sauvages, qui croient s'embellir en se tatouant le visage de toutes sortes de couleurs criardes », — et d'autre part Marx n'aurait pas osé le désavouer publiquement, parce que Borkheim n'eût pas manqué alors de montrer la lettre qu'il avait reçue de l'auteur du *Kapital*. Les lettres que Marx a écrites à Kugelmann à ce propos (11 et 15 octobre 1868), et desquelles j'ai extrait ce qui précède, sont à la fois amusantes et instructives. Il conclut ainsi : « Je suis puni par où j'ai péché... J'aurais dû réfléchir que Borkheim, obéissant à son naturel, enfreindrait infailliblement les sages limites que lui prescrivait ma lettre. La seule tactique à suivre, maintenant, est celle-ci : se taire, aussi longtemps que nos ennemis ne parleront pas [de la brochure de Borkheim] ; s'ils parlent et s'ils veulent me rendre responsable, faire des plaisanteries sur ce thème, qu'ils sont forcés de m'attribuer les frasques de Borkheim, pour se dispenser d'avoir à répondre à mon livre. »

Celui qui succède à M. Carteret ne lui ressemble guère. C'est M. Bakounine, le proscrit russe, qui a été condamné à la déportation par le gouvernement du tsar, et qui s'est sauvé de la Sibérie par l'Amérique. C'est un vieillard de haute taille, à l'air majestueux, à la voix vibrante. Il est salué par des applaudissements.

Il commence par déclarer que si quelqu'un désire le maintien de l'empire russe, il doit approuver l'écrasement de la Pologne. « Au point de vue du patriotisme national, dit-il, il est impossible de vouloir la grandeur de la Russie et de maudire en même temps les bourreaux de la Pologne. Mouravief n'est en définitive que le premier patriote russe... Dans la guerre qui se prépare pour un temps prochain, et dans laquelle l'empire russe devra intervenir, nous devons désirer que la Russie soit battue, et je fais des vœux pour cela. » (Applaudissements unanimes.)

« Nous savons, ajoute M. Bakounine, que la Russie ne se relèvera qu'en adoptant les principes du fédéralisme et du socialisme, n'en déplaise à M. de Molinari qui a protesté contre les socialistes. » (Bravos à gauche. Une partie de l'auditoire, s'apercevant qu'elle a affaire à un socialiste, semble regretter ses premiers applaudissements.)

M. Bakounine développe en quelques mots ses théories fédéralistes ; il parle contre la centralisation, contre l'esprit de nationalité. On applaudit, et, quand il a fini, on l'entoure pour le féliciter [1].

. . . . . .

Le président lève la séance. Garibaldi, en traversant la salle, reçoit encore une ovation d'adieu. Il doit quitter Genève le lendemain matin.

Nous discutions, en nous promenant, sur la signification des incidents divers de cette seconde séance du Congrès. Pour nous, socialistes, nous étions satisfaits. La franche déclaration faite par Dupont avait été bien accueillie par les démocrates avancés de l'assemblée ; Garibaldi y avait applaudi ; par contre, la protestation des économistes contre l'Adresse du Congrès ouvrier avait été reçue avec une défaveur visible. Nous repassions tous les discours prononcés, et nous trouvions dans plusieurs des paroles amies : le président Jolissaint avait cité Proudhon [2], Bakounine s'était déclaré socialiste, Charles Lemonnier, parlant au nom de la démocratie française, avait paru pencher de notre côté.

Comme nous causions ainsi, nous sommes arrêtés dans la rue par un citoyen qui paraissait connaître mes camarades. Je demande son nom. C'est Gustave Chaudey.

Gustave Chaudey, l'exécuteur testamentaire de Proudhon, l'éditeur du dernier livre du grand socialiste, *De la capacité politique des classes ouvrières*, m'était connu depuis longtemps par un ami

1. L'impression produite par le discours de Bakounine est indiquée par le début du discours que Charles Longuet prononça le lendemain. Parlant des idées qu'il croyait utile de développer, Longuet dit : « Quelques-uns des orateurs qui m'ont précédé à cette tribune les ont déjà émises, et hier un proscrit de la Russie du tsar, un grand citoyen de la Russie future, Bakounine, les exprimait avec l'autorité du lutteur et du penseur ».

2. Dans le discours qu'il avait prononcé en prenant possession du fauteuil se trouvait cette phrase : « Puisse ce Congrès être une manifestation imposante, noble, et digne de cette grande pensée de Proudhon : *L'humanité moderne ne veut plus la guerre !* »

commun [1]. Je fus heureux de le rencontrer et d'échanger avec lui une fraternelle poignée de main. Nous causâmes des tendances et de l'esprit du Congrès, de la couleur socialiste de quelques-uns des discours, de la répugnance d'une certaine partie de l'assemblée à l'endroit de la réforme sociale.

« Pour moi, nous dit Chaudey, je crois qu'il sera très facile de s'entendre et d'amener une conciliation complète. Vous êtes venus ici pour poser la question sociale à côté de la question politique; vous craignez de rencontrer de l'opposition chez les démocrates bourgeois : eh bien, je suis sûr que la majorité de l'assemblée est bien disposée pour vous, et je me charge de porter à la tribune les termes d'une transaction qui sera acceptée par tous. »

Il nous développa ses idées, et nous nous séparâmes après avoir expressément donné à Chaudey le mandat d'intervenir le lendemain dans la discussion comme tiers, et de faire une tentative de conciliation entre le socialisme de Lausanne et la démocratie politique bourgeoise, initiatrice du Congrès de la Paix.

Après souper [2], De Paepe et moi cheminions côte à côte dans les rues Basses, lorsqu'un passant nous arrête et nous saute au cou avec une vivacité tout italienne. C'était notre vieux papa Stampa, qui nous embrassa et nous serra la main avec effusion. Nous n'eûmes pas besoin de l'interroger sur les causes de ce transport ; il prévint nos questions, et nous dit d'une voix tout émue :

« Mes amis, que je suis heureux ! Je viens de souper avec Garibaldi, et maintenant je sais tout ! Ceci est une confidence que je vous fais, mais que je ne fais qu'à vous : j'ai besoin d'en parler à quelqu'un. Au dessert, Garibaldi m'a pris à part et m'a dit : *Avant la fin du mois, nous serons à Rome !!!* »

De Paepe et moi poussons une exclamation de surprise. Stampa nous raconte en détail le souper et les conversations, et l'on comprendra que je m'abstienne de reproduire cet entretien. Quant à la révélation des projets de Garibaldi sur Rome, nous l'avons religieusement gardée pour nous aussi longtemps qu'il a pu être nécessaire ; mais aujourd'hui que la tentative des révolutionnaires italiens a fini par une si triste catastrophe [3], et que l'Europe connaît tous les détails de cette lugubre histoire, j'ai cru pouvoir dire ce que Stampa nous avait appris : c'est que Garibaldi, en venant au Congrès de Genève, avait déjà arrêté son plan de campagne, et que, lorsqu'il signifiait aux applaudissements de son auditoire la déchéance de la papauté, il avait déjà la main sur la garde de son épée pour exécuter l'arrêt prononcé par lui et ratifié par la démocratie européenne.

Stampa ajouta que Garibaldi désirait nous voir, nous et nos amis, le lendemain à huit heures, avant son départ. Il avait dit à Stampa : « Je voudrais surtout voir ce jeune homme (Dupont) qui a parlé de religion nouvelle et qui m'a contredit ; j'aurais bien des choses à lui dire ».

Nous promîmes de nous rendre le lendemain au palais Fazy, et

1. Gustave Chaudey avait rédigé à Neuchâtel pendant plusieurs années le journal l'*Indépendant*. L'ami commun était M. David Perret père.
2. Après le dîner.
3. Le combat de Mentana, où « les chassepots firent merveille » (3 novembre 1867).

nous quittâmes Stampa pour aller achever la soirée au Cercle international. Plusieurs sociétaires avaient amené là leurs familles : des chansons et des déclamations nous entretinrent très agréablement jusqu'à onze heures du soir. La tribune fut successivement occupée par Albert Richard, de Lyon, Dupont, Vasseur, Tolain, De Paepe, etc.

Le lendemain, mercredi, Garibaldi reçut à six heures du matin Cremer et Odger, les délégués de la *Reform League* ; à sept heures, Jules Vuilleumier, qui représentait la Société de la libre-pensée de la Chaux-de-Fonds ; à huit heures, les délégués du Congrès ouvrier qu'il avait désiré de voir. Cette fois, De Paepe avait consenti à paraître à l'audience du héros ; il y avait en outre avec nous Tolain, Dupont, Chemalé, Fribourg, Murat, et quelques autres.

Garibaldi, s'adressant à Dupont, lui dit qu'il ne fallait pas se méprendre sur le sens des mots prononcés par lui, la *religion universelle de Dieu;* qu'il n'entendait point par là un culte ou une religion dogmatique ; que le mot *religion* avait été dans sa bouche synonyme de *science* ou de *raison.*

Fribourg, ou un autre Parisien, parla de cette déclaration de Garibaldi : « L'esclave a toujours le droit de faire la guerre au tyran » ; il dit que cette maxime était aussi la nôtre, mais que nous l'entendions dans son sens le plus large.

« Comment? demanda Garibaldi.

— Vous ne parliez peut-être que de tyrannie *politique* ; mais nous ne voulons pas non plus de tyrannie *religieuse.*

— Je suis d'accord avec vous, dit Garibaldi.

— Nous ne voulons pas non plus de tyrannie *sociale.*

— Je suis encore d'accord. Guerre aux trois tyrannies : politique, religieuse, et sociale. Vos principes sont les miens. »

Et Garibaldi distribua des poignées de main à droite et à gauche. De Paepe et moi, nous nous étions bornés à écouter la conversation, et, quand les poignées de main commencèrent à aller leur train, nous nous tînmes en arrière, pensant qu'il fallait autant que possible diminuer la corvée du grand homme.

Nous quittâmes ensuite le général, fort satisfaits de ses déclarations et de la simplicité qu'il avait mise dans la conversation, dont je n'ai pu rapporter qu'une partie. Je rentrai à l'hôtel avec De Paepe, et je m'occupai à traduire en français deux discours que Cremer et Odger avaient l'intention de prononcer dans la séance de l'après-midi, pendant que De Paepe écrivait de son côté le discours qu'il lut le lendemain.

Ma tâche achevée, j'allai rejoindre les Parisiens dans un petit café de la rue du Mont-Blanc. De là, tout en discutant mutuellisme et phonographie [1], nous vîmes partir Garibaldi, qui se rendit à la gare en voiture découverte, au milieu des acclamations de la foule.

La séance du mercredi s'ouvrit à deux heures. Le fauteuil de Garibaldi était vide, aussi les bruyantes scènes d'enthousiasme des jours précédents ne se renouvelèrent pas. Au contraire, chacun prit

1. La question de la réforme de l'orthographe, soulevée en 1866 par un livre de M. Ed. Raoux, alors professeur à Lausanne, m'intéressait vivement à ce moment, et j'en avais fait l'objet d'un rapport au Congrès de Lausanne.

sa place en silence : on sentait que deux partis se disputaient le terrain, et que la lutte, jusque-là contenue peut-être par la présence du héros italien, allait devenir sérieuse.

On débuta par les discours de Cremer et d'Odger, qui furent très applaudis ; puis le professeur Karl Vogt lut, en français et en allemand, ces *Dix articles contre la guerre*, de Mme Stahr (Fanny Lewald), dont la tournure humoristique a été tellement goûtée, et que toute la presse a reproduits.

L'un des secrétaires du bureau, Ch.-Louis Chassin, donna ensuite lecture du projet de résolution élaboré par le Comité directeur. Ces résolutions ont été imprimées dans tous les journaux ; je n'en relèverai que les deux points qui intéressaient spécialement les délégués du Congrès ouvrier, et qui montraient que le Comité directeur était disposé à donner satisfaction aux vœux des socialistes.

L'un des considérants disait :

« Considérant que l'existence et l'accroissement des armées permanentes constituent la guerre à l'état latent, et sont incompatibles avec la liberté et avec le bien-être de toutes les classes de la société, *principalement de la classe ouvrière...* »

Et le cinquième paragraphe des résolutions portait qu'il était du devoir des membres de la Ligue de la paix et la liberté : « De faire mettre à l'ordre du jour, dans tous les pays, la situation des classes laborieuses et déshéritées, afin que le bien-être individuel et général vienne consolider la liberté politique des citoyens [1] ».

On remarquera que les rédacteurs de ce paragraphe avaient emprunté, en partie, les termes mêmes du considérant de l'Adresse de l'Internationale, où il était dit que « la paix, première condition du *bien-être général*, doit être à son tour *consolidée* par un ordre de choses qui ne connaîtra plus dans la société deux classes, dont l'une est exploitée par l'autre ».

Dans une lettre qu'il adressa au journal le *Temps*, de Paris, après le Congrès, Emile Acollas insista en ces termes sur la signification qu'il fallait donner aux résolutions présentées par le Comité directeur, et qui furent adoptées par le Congrès dans sa dernière séance :

Dès l'ouverture du Congrès, un duel à outrance semblait imminent entre le socialisme et la liberté politique. De franches et rudes paroles, exprimant des idées mal définies, avaient été prononcées par les délégués des Travailleurs de Lausanne ; une protestation avait suivi [2], et, il faut le dire surtout à ceux pour qui la modération est le premier des devoirs, cette protestation appelait le combat.

Eh bien, le combat n'a pas eu lieu et le malentendu a cessé. Qu'est-ce que le socialisme du Congrès de Lausanne ?... Est-il autre chose que l'expression d'une souffrance et la légitime volonté de voir cette souffrance s'atténuer et disparaître ? Le socialisme du Congrès de Lausanne a dit son mot à Genève : *Venez à nous avec un cœur sincère ; nous chercherons et nous réaliserons ensemble.*

La politique et l'économie se sont reconnues et réconciliées dans la Justice.

1. Ici s'arrête la partie des *Souvenirs des Congrès de Lausanne et de Genève* qui a paru dans le *Diogène* en 1867, du numéro du 27 septembre à celui du 27 décembre. Il m'a été impossible de retrouver une collection de l'année 1868 de ce journal (ma propre collection a été perdue), en sorte que je ne puis donner la fin de ces *Souvenirs*.

2. La protestation de M. de Molinari, Dameth, Cherbuliez et autres.

Pour compléter ce que j'ai transcrit ci-dessus du feuilleton du *Diogène*, j'ajouterai, sommairement, que dans la séance du mercredi du Congrès de la paix on entendit encore, entre autres, un discours de Charles Longuet et un de Gustave Chaudey ; et dans celle du jeudi, un discours de De Paepe, dont je retrouve le passage principal reproduit dans le *Diogène* du 6 décembre ; le voici :

« Nous aussi, nous sommes républicains et fédéralistes : mais nous ne voulons pas d'une république nominale et d'une fédération illusoire. La république, nous la voulons dans les faits, et surtout dans les faits économiques, qui priment tous les autres à notre époque : non seulement nous ne voulons pas du monarque héréditaire qui s'appelle empereur ou roi, ni du monarque temporaire qui s'appelle président, mais nous voulons aussi supprimer le monarque appelé capitaliste, ou l'oligarchie appelée banques nationales, compagnies financières, etc., qui régissent despotiquement la circulation des valeurs et dont la liste civile s'appelle intérêt ou dividende ; mais nous voulons supprimer le monarque qui s'appelle propriétaire, qui règne en maître absolu sur le sol et dont la liste civile s'appelle rente ou fermage. Le fédéralisme, nous le voulons non seulement en politique, mais en économie sociale ; nous ne voulons pas seulement décentraliser le pouvoir, mais nous voulons aussi décentraliser le capital ; comme nous voulons que chaque citoyen soit son propre souverain, nous voulons que chaque producteur soit son propre capitaliste, c'est-à-dire que capital et travail soient réunis sur la même tête ; comme nous voulons que la loi ne soit plus qu'un contrat entre les citoyens, c'est-à-dire un échange de services, nous voulons que la production, le commerce, le crédit, la consommation, ne soient, eux aussi, qu'un échange de services. Car à quoi servirait de décentraliser les nations, les provinces, les communes, si dans chacun de ces groupes le capital continuait à être centralisé dans les mains de quelques-uns ? Dans les républiques comme dans les monarchies, n'est-ce pas le capital qui gouverne, et n'est-ce pas la misère qui fait la servitude ? Fédéralisme politique suppose fédéralisme économique, sans cela ce n'est qu'un leurre ; et fédéralisme économique signifie : mutuellisme, réciprocité des services et des produits, suppression de tous les prélèvements du capital sur le travail, extinction du bourgeoisisme et du prolétariat. »

A la fin de la séance du jeudi, les radicaux et les libéraux genevois ligués contre le Congrès, et conduits par James Fazy et par Albert Wessel, tentèrent de troubler l'ordre en suscitant une bagarre : mais, malgré cette manœuvre, dont le résultat fut d'écourter la discussion, un vote put avoir lieu, qui sanctionna le projet de résolutions présenté la veille par le Comité directeur.

Pendant le Congrès de Lausanne, une conférence particulière avait eu lieu entre les délégués des Sections de la Suisse française[1]. Il y fut décidé : 1° Que la *Voix de l'Avenir*, mise à la disposition des Sections romandes

1. Le rapport administratif du Conseil général au Congrès de Lausanne constatait l'existence dans la Suisse française de dix-sept Sections, celles de Genève, Carouge, Lausanne, Vevey, Montreux, Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Sainte-Croix, Saint-Imier, Sonvillier, Bienne, Moutier, Boncourt, Tramelan, les Breuleux, les Bois. Dans la Suisse allemande il n'y en avait que quatre, celles de Zurich, de Wetzikon, de Bâle et de Berne.

par son propriétaire, le docteur Coullery, serait désormais l'organe officiel de ces Sections, et que Coullery continuerait à en être le rédacteur en chef; 2° Que le Comité central des Sections de Genève recevait, jusqu'au Congrès général suivant, la mission de servir de centre de correspondance entre les Sections de la Suisse française. Ce fut là le premier pas fait vers la constitution d'une *Fédération romande*.

Un certain temps après le Congrès de Lausanne, vers la fin de 1867, le Conseil général, qui n'avait pas publié en 1866, après le Congrès de Genève, comme c'eût été son devoir, le texte des Statuts généraux votés par le premier Congrès de l'Internationale, et qui avait laissé ce soin aux Sections et aux journaux de l'Association, s'avisa enfin de les faire imprimer à Londres. Il en publia une édition anglaise : *Rules of the International Working Men's Association*, Londres, 1867, conforme au texte anglais voté à Genève, sauf pour l'article 3, dans lequel il incorpora la résolution votée à Lausanne, qui laissait au Conseil le droit de s'adjoindre de nouveaux membres supplémentaires : cette résolution, qui ne s'appliquait, dans la pensée du Congrès, qu'à l'élection de 1867, se trouva ainsi transformée en une disposition statutaire. Il publia également une édition française [1], dont voici le titre : *Association internationale des travailleurs. Statuts et règlements*, 1866. *(Prix, 20 centimes). Imprimerie coopérative internationale, 30, Tavistock Street, Covent Garden, Londres* (12 pages in-32). Cette édition était restée inconnue dans les pays de langue française ; j'en ai ignoré l'existence jusqu'en 1905, et c'est cette année-là seulement que je l'ai découverte dans la bibliothèque du Musée social, à Paris (n° 6307). Elle ne reproduit pas le texte français voté au Congrès de Genève, qui avait été publié dans la brochure Card, et qui, jusqu'en 1870, fut le seul texte reconnu par les Sections de langue française, constamment reproduit dans leurs journaux et en tête de leurs règlements particuliers ; au lieu de ce texte, seul authentique comme texte français, elle donne une *traduction* du texte anglais, reproduisant en général celle de la *Rive gauche*, mais plus approchée que celle-ci en certains passages. Cette édition a été faite avec la plus extraordinaire négligence, au point qu'elle a *omis complètement* les cinq derniers articles des statuts (articles 7 à 11) et un article du règlement (article 13). Il est bien extraordinaire que le Conseil général se soit cru en droit, sans consulter ni prévenir personne, sans faire aucune mention de la chose dans un des Congrès ultérieurs (à Bruxelles en 1868 et à Bâle en 1869), de substituer ainsi au texte français des Statuts généraux, — dont il connaissait bien l'existence, qu'il savait être le texte voté par le Congrès, le seul texte admis par les Sections de langue française, — une traduction que le titre placé en tête donne, ce qui est absolument contraire à la vérité, comme le texte « voté à la séance du 5 septembre 1866 au Congrès de Genève ». Il n'y a pas d'intérêt, je crois, à reproduire in-extenso le contenu de cette brochure, qui, je le répète, était restée ignorée sur le continent ; je veux toutefois placer ici la version qu'elle donne du préambule des statuts, pour qu'on puisse la comparer, d'une part, avec le texte français de 1864 (devenu le texte officiel de 1866), et d'autre part avec la version de la *Rive gauche*. La voici :

STATUTS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS
votés à la séance du 5 septembre 1866 au Congrès de Genève.

Considérant :

Que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ; que leurs efforts pour conquérir leur émancipation ne doivent pas tendre à constituer de nouveaux privilèges, mais à établir pour tous des droits et des devoirs égaux et d'anéantir (*sic*) toute domination de classe ;

1. J'ignore s'il a publié une édition allemande.

Que l'assujettissement économique du travailleur à l'accapareur des moyens de travail, c'est-à-dire des sources de la vie, est la cause première de la servitude dans toutes ses formes : misère sociale, dégradation mentale, soumission politique ;

Que, pour cette raison, l'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme moyen ;

Que tous les efforts faits jusqu'ici ont échoué, faute de solidarité entre les ouvriers des diverses professions dans chaque pays, et d'une union fraternelle entre les travailleurs des diverses contrées ;

Que l'émancipation du travail n'étant un problème ni local ni national, mais social, embrasse tous les pays dans lesquels la vie moderne existe et nécessite pour sa solution leur concours théorique et pratique ;

Que le mouvement qui reparaît parmi les ouvriers des pays les plus industrieux de l'Europe, en faisant naître de nouvelles espérances, donne un solennel avertissement de ne pas retomber dans les vieilles erreurs, mais de combiner immédiatement tous les efforts encore isolés ;

Par ces raisons :

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs, tenu à Genève du 3 au 8 septembre 1866, déclare que cette Association, ainsi que toutes les sociétés ou individus y adhérant, reconnaîtront la *Vérité*, la *Justice*, la *Morale*, comme la base de leur conduite envers tous les hommes, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

Le Congrès considère comme un devoir de réclamer pour tous les droits d'homme et de citoyen, Pas de devoirs sans droits, Pas de droits sans devoirs ; c'est dans cet esprit que le Congrès a adopté définitivement les statuts suivants de l'Association internationale des travailleurs. (Suivent les statuts et le règlement.)

VI

Premier rapprochement entre les Sections de la Suisse française. — Luttes politiques dans le Jura neuchâtelois : alliance électorale de certains socialistes de la Chaux-de-Fonds avec les conservateurs (mai 1868).

On a vu, par quelques-unes des déclarations de principes contenues dans les pages qui précèdent, que, tout en affirmant très nettement les revendications du socialisme, nous ne demandions pas mieux que de nous entendre avec ceux des radicaux qui se disaient disposés à marcher dans la voie des réformes sociales ; nous les traitions en amis, nullement en adversaires. Mais en Suisse, dans les cantons de Vaud, de Berne, et de Neuchâtel en particulier, le gros du parti radical, et surtout les politiciens qui dirigeaient les élections, voyaient dans le socialisme un ennemi ; la plupart des journaux radicaux en faisaient un épouvantail, le dénonçaient comme un péril ; et en même temps, par un singulier manque de logique, dans le canton de Neuchâtel ils accusaient les socialistes d'être les alliés ou les instruments du parti conservateur, qui voulait se servir d'eux pour conquérir le pouvoir.

Les deux articles ci-après, que j'écrivis pour le *Diogène*, indiquent avec précision le terrain sur lequel mes amis et moi nous entendions nous placer, tendant la main à ceux des radicaux que nos idées n'effarouchaient

pas, et repoussant les attaques des politiciens sans principes qui voulaient nous faire passer pour les amis des conservateurs :

Satisfaits et mécontents [1].

« Ni satisfaits, ni mécontents ! s'écrie le *National suisse* [2]. Nous ne voulons ni des uns ni des autres. »

Bon ! Mais qui sont les mécontents ? Qui sont les satisfaits ?

« Les satisfaits, ce sont — dit le *National* — ceux qui s'endorment au pouvoir et encombrent la voie du progrès [3]. Nous saurons faire bonne justice de leur somnolence. »

Oui, nous le savons bien, Messieurs de la coterie, vous aspirez à nous gouverner. Tout en flagornant bassement les hommes qui ont fondé notre République, vous ne vous gênez pas pour les traiter de « momies » dans un pamphlet anonyme. Mais croyez-nous : lorsque le peuple voudra remplacer ceux auxquels il a confié l'administration de ses affaires, ce n'est pas vous qu'il choisira. M. Cornaz ne risque pas de devenir jamais un *satisfait* [4].

*
* *

« Les mécontents systématiques — ajoute le *National* — appartiennent aux écoles les plus diverses : vous trouverez dans leurs rangs des utopistes sociaux, des partisans du droit divin, des ultramontains pur sang. Si l'on mettait leurs systèmes en présence, il en résulterait une cacophonie atroce. Cependant, ils s'entendent parfaitement entre eux ; ils se tendent une main fraternelle. »

Ainsi nous, que le *National* veut bien désigner sous le nom d'*utopistes sociaux*, nous tendons une main fraternelle aux ultramontains pur sang !

Le digne rédacteur de ce journal, qui nous connaît, a écrit cela sans sourciller.

Et le *National*, lui, qui a fait chorus avec la *Gazette de Lausanne* et le *Journal de Genève* pour éreinter le Congrès ouvrier et le Congrès de la paix, qui a injurié Garibaldi, qui passe enfin, et à juste titre, pour un journal réactionnaire, se donne en revanche comme l'organe des *bons citoyens !*

Nous en voyons souvent de raides, mais pourtant pas de cette force-là.

*
* *

Nous allons vous dire, messieurs de la coterie, qui sont les *mécontents systématiques* qui écrivent dans le *Diogène*.

Nous sommes la jeunesse radicale.

Nous sommes les fils des hommes de 1848.

1. *Diogène* du 6 décembre 1867.
2. Organe du parti radical à la Chaux-de-Fonds.
3. Le *National* visait les membres du gouvernement neuchâtelois, vieux radicaux de 1848, que ses rédacteurs étaient impatients de remplacer.
4. L'avocat Auguste Cornaz, qui, en 1865, avait fait un moment partie de l'Internationale, était, avec Numa Droz (alors rédacteur du *National suisse*), et quelques autres politiciens subalternes, à la tête d'une fraction du parti radical neuchâtelois que nous appelions la « coterie » ; ses amis et lui étaient de simples ambitieux, qui désiraient des places, et qui ont fini par en obtenir. Ce sont eux qui avaient rédigé le pamphlet anonyme dont il est parlé plus haut, et qui était intitulé l'*Indiscret*.

Vous ne parviendrez pas à leur faire croire, à ces patriotes, à ces radicaux *bon teint* (car il y a des radicaux *postiches*), que nous sommes leurs ennemis, que nous cherchons à les dénigrer.

Ils savent que cela n'est pas vrai, et que nous ne formons qu'une seule famille.

Cependant il y a une nuance entre eux et nous. Des questions qui nous préoccupent vivement les laissent indifférents. Ils trouvent que nous allons un peu vite, nous trouvons qu'ils commencent à ralentir le pas. Nous sommes socialistes, ils ne sont que démocrates.

D'où vient cette nuance ?

Bon Dieu ! c'est qu'ils sont les vieux et que nous sommes les jeunes.

Mais, tout vieux qu'ils soient, nous sommes fiers d'être leurs fils. Si nous ne marchons plus du même pas, nos cœurs du moins battent toujours à l'unisson ; et envers ces dignes vétérans de la cause du progrès, notre langage sera toujours celui du respect, jamais celui de l'injure.

Et eux aussi, ils ne nous renient pas, et nous sommes sûrs qu'ils ne nous voudraient pas autrement. Comme nous sommes aujourd'hui, ardents, enthousiastes, téméraires quelquefois, ainsi étaient-ils en 1831 et en 1848. Et s'ils nous disent souvent : « Mais doucement ! doucement donc ! » ils ajoutent tout bas en souriant : « Je reconnais mon sang chez ces enfants-là ! »

*
* *

Oui, nous sommes la jeunesse radicale.

Chose remarquable, et signe des temps : le *National* a beau battre la grosse caisse, il ne fait pas de disciples parmi les jeunes gens. Nous étions une trentaine ensemble sur les bancs du collège : les uns, parmi ces camarades d'études, sont devenus des cléricaux, des aristocrates, les autres des socialistes ; mais aucun ne s'est rangé sous le drapeau de la coterie.

On peut déjà augurer qu'il en sera de même de la génération qui a quinze ans aujourd'hui : une moitié sera socialiste, l'autre moitié sera cléricale.

Mais le *National* restera isolé, et ne réussira jamais à rallier dans la jeunesse des recrues de quelque valeur, parce qu'il ne représente rien que l'ambition personnelle de quelques hommes sans principes.

Le mouvement révisionniste zuricois [1].

Le *National suisse* a une singulière façon d'apprécier la politique en dehors de notre canton.

Il a parlé samedi du mouvement révisionniste zuricois comme d'un mouvement *radical*. Ne jouons pas sur les mots. Le parti révisionniste zuricois, qui ne s'attendait guère à recevoir les éloges du *National*, est une manifestation du même esprit de réforme, de rénovation, de rajeunissement, qui s'est introduit dans le canton de Genève par la création du journal la *Liberté* [2], et chez nous par les efforts de la démocratie sociale.

1. *Diogène* du 20 décembre 1867.
2. La *Liberté* avait été fondée au commencement de novembre 1867 par Adolphe Catalan, jeune politicien genevois qui, pendant deux ans, marcha dans les rangs des socialistes.

La grande assemblée populaire de Zurich, qui a inauguré le mouvement il y a quelques semaines, avait, comme le *Bund* [1] en convient, un caractère socialiste très prononcé.

Nous avons l'honneur de connaître personnellement plusieurs membres du Comité cantonal zuricois, et nous savons que nos opinions sont aussi les leurs. Il suffira, pour faire apprécier la signification de ce qui se passe en ce moment dans le canton de Zurich, de constater que l'initiateur principal du mouvement, après le docteur Locher, est le capitaine Karl Bürkly, délégué au Congrès de Lausanne, phalanstérien émérite et abonné au *Diogène*.

Mais, au moment même où j'affirmais énergiquement que les socialistes ne pactiseraient jamais avec les conservateurs, Coullery — ce Coullery qui avait été l'apôtre de l'Internationale dans la Suisse française, et en qui j'avais une si grande confiance — projetait, au contraire, de conclure une alliance électorale avec les anciens royalistes neuchâtelois [2]; il espérait que la coalition ainsi formée, réunissant en une même armée les ouvriers organisés sous sa direction en parti de la démocratie sociale, et les anciens royalistes affublés du nom de parti libéral, serait assez forte pour renverser, aux élections cantonales de mai 1868, les gouvernants radicaux, et pour le porter au pouvoir avec ses alliés conservateurs [3]. A la fin de mars 1868, il supprima le *Diogène*, dont il était devenu propriétaire, et créa, pour les besoins de la lutte électorale, un journal nouveau, la *Montagne*, « organe de la démocratie sociale ». Dès le troisième numéro de la *Montagne*, il avouait, bien qu'avec certaines réticences, l'alliance projetée, en disant que l'opposition devait accepter dans ses rangs tous les adversaires du parti radical, quelle que fût leur couleur politique. Un peu plus tard, quand le moment décisif fut arrivé, parut la liste des candidats de la démocratie sociale de la Chaux-de-Fonds : la moitié de ces candidats étaient des conservateurs, des « verts ». Une violente protestation s'éleva aussitôt contre Coullery : les socialistes du Locle se séparèrent de lui avec éclat. A la Chaux-de-Fonds, la majorité des ouvriers le suivit; mais une partie d'entre eux se révoltèrent, et se refusèrent à voter la liste de la coalition « aristo-socialiste ». L'élection (dimanche 3 mai) fut une défaite pour les « coullerystes », et le chef du parti, qui avait rêvé d'arriver au gouvernement au moyen de l'alliance de l'Internationale avec les bourgeois conservateurs, vit son plan déjoué et son ambition déçue. Il fut élu néanmoins membre du Grand Conseil neuchâtelois, ainsi qu'un autre pseudo-socialiste de la Chaux-de-Fonds, M. Elzingre : mais tous deux se gardèrent bien de jamais souffler un mot de l'Internationale dans cette assemblée.

Bien que nous nous fussions séparés de Coullery, au Locle, sur la question électorale, nous nous refusions à faire chorus avec la presse radicale qui qualifiait sa conduite de trahison : nous ne voulions voir en lui qu'un homme abusé, qui avait commis une erreur de tactique, qui s'était laissé prendre aux sophismes des « libéraux », mais qui n'avait

1. Journal radical de Berne.

2. On sait que jusqu'en 1848 le canton de Neuchâtel avait été une principauté, sous la souveraineté du roi de Prusse.

3. En ce temps-là, j'eus avec un ami de Coullery une conversation caractéristique. Voulant exprimer que tout lui paraissait préférable au maintien du parti radical au pouvoir, il me dit, en désignant les radicaux par le nom du plus détesté des chefs de la coterie et les conservateurs par celui d'un royaliste intransigeant à qui ses opinions aristocratiques avaient fait donner le surnom de Lardy-*Cravache* : « Plutôt Lardy que Touchon ! » La personne de Touchon m'était aussi peu sympathique que possible ; l'avocat Lardy, au contraire, avait chez ses adversaires politiques la réputation d'un galant homme, et son fils — aujourd'hui représentant de la Suisse à Paris — avait été l'un de mes camarades dans la société d'étudiants qu'on appelle *Zofinger-Verein* ; et pourtant je répondis : « Plutôt Touchon que Lardy ! »

point déserté la cause socialiste. Ce ne fut qu'un an plus tard, dans l'été de 1869, qu'il ne nous fut plus possible de nous faire des illusions : nous dûmes reconnaître que Coullery avait décidément passé à l'ennemi ; et en 1877, un document que reproduisit le *Bulletin de la Fédération jurassienne* (n° 19, p. 4, 13 mai 1877), et qu'on trouvera en son lieu, nous donna la preuve écrite que dès 1868 il était l'agent et le complice du parti conservateur.

La *Liberté*, qui servait alors d'organe officieux à l'Internationale de Genève, apprécia de la façon suivante (numéro du 9 mai 1868) la conduite des coullerystes :

« Les élections au Grand-Conseil qui ont eu lieu dimanche dans le canton de Neuchâtel seront, nous l'espérons, une leçon suffisante pour le parti de la démocratie sociale de la Chaux-de-Fonds. Allié de fait aux conservateurs royalistes, ce parti n'a réussi qu'à faire arriver au pouvoir législatif les adversaires déclarés de toute idée de réforme et de progrès [1] ; aveuglé par sa haine de la coterie radicale, il a tout sacrifié au succès, — et le succès lui a manqué. »

Au Locle, les membres de l'Internationale avaient constitué pour les élections un comité dont les cartes de convocation portaient l'en-tête : *République démocratique et sociale*. Le vétéran du parti radical au Locle et son chef le plus autorisé, Henri Grandjean, vint aux séances de ce comité, et lui fit l'offre, au nom de son parti, de placer un socialiste sur la liste radicale. Nous acceptâmes la proposition avec la conscience parfaitement tranquille : n'avions-nous pas toujours dit que nous souhaitions de tout notre cœur de voir les radicaux consentir à venir au socialisme ? Nous désignâmes comme notre candidat le citoyen Augustin Monnier. Toute la liste radicale passa, sauf le candidat socialiste, resté sur le carreau avec les voix des seuls internationaux, les électeurs radicaux ayant, sur leur bulletin de vote, biffé son nom, et beaucoup l'ayant remplacé par celui d'un conservateur, qui fut élu. Les socialistes loclois, ainsi joués, jurèrent qu'ils ne seraient pas dupes une seconde fois, et ils résolurent de s'abstenir désormais de toute participation aux élections politiques.

VII

La grève du bâtiment à Genève (mars-avril 1868). — L'Internationale à Paris ; procès et condamnation des deux premières Commissions parisiennes (mars et mai 1868).

C'est au printemps de 1868 qu'eut lieu à Genève (mars) la fameuse grève des ouvriers en bâtiment, qui eut un si grand retentissement. Cette grève fut l'occasion d'un bel élan de solidarité : les Sections genevoises de la « fabrique » [2] firent cause commune avec les corporations du bâtiment, et puisèrent généreusement dans leurs caisses de résistance pour aider les grévistes ; dans les autres localités de la Suisse française, on ouvrit des

1. C'est-à-dire qu'à faire élire à la Chaux-de-Fonds quelques conservateurs. Mais le parti radical avait gardé la majorité au Grand-Conseil.

2. On appelle à Genève « ouvriers de la *fabrique* » ceux qui sont occupés à la fabrication de l'horlogerie, de la bijouterie et des pièces à musique : non pas qu'ils travaillent dans une fabrique, mais parce que, dans le langage genevois, l'ensemble de l'industrie horlogère (qui est l'industrie « nationale »), patrons et ouvriers, s'appelle en un seul mot la « fabrique ». Ces ouvriers sont presque tous citoyens genevois ; leurs salaires sont plus élevés que ceux des ouvriers du bâtiment ; ils ont plus d'instruction que ceux-ci ; ils exercent des droits politiques, — tandis que les ouvriers du bâtiment sont en majorité des étrangers, — et ils sont en conséquence traités avec beaucoup de ménagements par les chefs de parti bourgeois.

souscriptions, et des sommes plus ou moins importantes furent versées [1]. Un délégué genevois, Graglia, ouvrier graveur, fut envoyé à Paris et à Londres; les ouvriers de Paris, répondant à l'appel chaleureux de la Commission parisienne (appel signé par Varlin, publié le 5 avril), participèrent largement aux frais de la grève; par contre, Graglia parle avec amertume, dans ses lettres [2], de l'attitude égoïste des Trades Unions anglaises, « véritables forteresses », desquelles il ne put obtenir aucun secours. C'est à l'occasion de cette grève que l'on vit paraître pour la première fois, dans la presse adverse, les contes ridicules sur les menées occultes de l'Internationale et sur les trésors fantastiques dont elle disposait : il n'était question, dans les colonnes de certains journaux, que de « meneurs étrangers », d' « ordres venus de Paris et de Londres », de « sommes énormes mises par l'Internationale à la disposition des grévistes », etc.

Devant la formidable unanimité des ouvriers de Genève, les patrons comprirent qu'il fallait céder; ils consentirent à traiter avec leurs ouvriers, et ceux-ci obtinrent presque toutes les demandes qu'ils avaient présentées (premiers jours d'avril). Mais, en signant le nouveau tarif, les patrons songeaient déjà au moyen de l'éluder, et leur mauvaise foi devait bientôt rendre une nouvelle grève inévitable.

L'homme qui avait été le principal « meneur » de la grève, et qui, tant par son énergie que par ses qualités pratiques et par sa parole d'une éloquence mâle et brusque, joua durant un temps, à Genève, le premier rôle dans le mouvement socialiste, était un serrurier savoyard, François Brosset. Après avoir été à la tête des ouvriers du bâtiment dans leur lutte contre les patrons, il fut encore leur défenseur lorsqu'il fallut résister aux prétentions de certains membres des comités des Sections de la « fabrique » qui voulaient diriger l'Internationale genevoise, et qui, après deux ans de luttes et d'intrigues, réussirent, comme on le verra dans la suite de ce récit, par arriver à leurs fins. Je place ici un portrait de Brosset qu'a tracé Bakounine, dans un manuscrit resté inédit, rédigé en juillet 1871, que j'ai en ma possession :

Nous n'avons pas besoin de dire quel homme est Brosset. Alliant une réelle bienveillance et une grande simplicité de manières à un caractère énergique, ardent et fier, intelligent, plein de talent et d'esprit, et devinant souvent, par l'esprit, les choses qu'il n'a pas eu le loisir ni les moyens de reconnaître et de s'approprier par l'étude, passionnément dévoué à la cause du prolétariat, et jaloux à l'excès des droits populaires, ennemi acharné de toutes les prétentions et tendances autoritaires, c'est un vrai tribun du peuple. Extrêmement estimé et aimé de tous les ouvriers du bâtiment, il devint en quelque sorte leur chef naturel, et lui seul ou presque seul, tant dans les comités que dans les assemblées générales, il tint tête à la fabrique. Pendant plusieurs mois, et notamment depuis la fin de la grande grève de 1868, en avril, jusqu'à son élection comme président du Comité fédéral romand, en janvier 1869, il resta sur la brèche. Ce fut la période héroïque de son activité dans l'Internationale. Dans le

1. Ainsi, un groupe de vingt membres de la Section du Locle souscrivit d'enthousiasme, le 24 mars, une somme de 1500 fr., pour la réalisation de laquelle chacun des souscripteurs (ouvriers, employés, horlogers établis à leur compte, professeurs, etc.) avait promis de s'imposer pendant six mois une retenue sur ses salaires, ses appointements ou son gain, retenue variant de cinq à trente francs par mois. Le chef d'un atelier de graveurs, M. Edouard Favre-Dubois, avança, sur le montant de cette souscription, une somme de 600 fr., qui fut envoyée à Genève le jour même.

2. Elles figurent au procès de la seconde Commission parisienne de l'Internationale.

Comité cantonal genevois, il fut réellement seul à combattre. et fort souvent, malgré la puissante coterie genevoise, soutenue par tous les éléments réactionnaires des comités, il remporta la victoire. On peut s'imaginer s'il fut détesté de ceux qu'il tenait ainsi en échec [1].

La Section parisienne de l'Internationale, qui portait le nom de bureau de Paris, et qui avait son siège 44, rue des Gravilliers, était administrée depuis 1865 par une Commission de vingt membres, composée de Tolain, ciseleur; Fribourg, graveur-décorateur; Limousin, margeur; Debock, typographe; Bourdon, graveur; Héligon, ouvrier en papiers peints; Cultin, corroyeur; Perrachon, Camélinat et Guyard, monteurs en bronze; Fournaise, opticien; Murat, mécanicien; Varlin, relieur; Bellamy, robinetier; Delorme, cordonnier; Mollin, doreur; Laplanche, carrossier; Chemalé, commis-architecte; Gauthier, bijoutier; Malon, journalier. Après le Congrès de Lausanne, en 1867, le bureau de Paris renouvela sa Commission, qui fut cette fois composée de quinze membres : Chemalé, Tolain, Héligon, Camélinat, Murat, Perrachon, Fournaise, Gauthier, Bellamy, Guyard, Delorme, anciens membres réélus; Dauthier, sellier; Gérardin, peintre en bâtiments; Bastien, corsetier; Delahaye, mécanicien. Jusqu'alors, l'Internationale, à Paris, avait bénéficié de la tolérance administrative; mais, en décembre 1867, le gouvernement impérial résolut de mettre fin à l'existence de l'association : il venait de s'apercevoir qu'elle pouvait devenir dangereuse; des perquisitions furent en conséquence opérées au siège de l'Internationale, et aux domiciles de Chemalé, Tolain, Héligon et Murat, et des poursuites dirigées contre les quinze membres de la Commission. Sans attendre la fin de l'instruction ouverte contre eux, les membres de la Commission démissionnèrent (19 février 1868), en invitant les adhérents de l'Internationale parisienne à élire une commission nouvelle, qui fut composée (8 mars) des neuf membres suivants : Bourdon, graveur; Varlin, relieur; Malon, teinturier; Combault, bijoutier; Mollin, doreur; Landrin, ciseleur; Humbert, tailleur sur cristaux; Granjon, brossier; Charbonneau, menuisier. Les quinze membres de la première Commission, déférés au tribunal correctionnel, furent condamnés le 20 mars à cent francs d'amende chacun, et le bureau de Paris fut déclaré dissous; cette condamnation fut confirmée en appel le 22 avril et en cassation le 12 novembre. Les membres de la seconde Commission, poursuivis à leur tour, furent condamnés le 22 mai à trois mois de prison et cent francs d'amende, et le bureau de Paris fut de nouveau déclaré dissous; cette condamnation fut confirmée en appel le 24 juin. L'Association internationale des travailleurs cessa donc d'avoir à Paris une existence légale; mais ses adhérents purent rester individuellement membres de l'Association, en qualité d'affiliés à une société étrangère ayant son siège à Londres.

Un incident du procès de la première Commission mérite d'être mentionné, parce qu'il permet de constater que le célèbre manifeste *(Address)* rédigé par Marx en 1864, et traduit en français par Charles Longuet, était resté à peu près inconnu en France, et qu'il était considéré comme n'exprimant qu'une opinion, et non point comme une profession de foi officielle engageant l'Internationale tout entière. On lit dans le compte-rendu de l'audience du 6 mars 1868 :

« *Le président*, à Tolain. On a saisi chez vous un manifeste portant la date de 1866 [2], imprimé à Bruxelles, manifeste dont le programme est de la politique, même de la politique transcendante.

« *Tolain*. Cette pièce est ma propriété personnelle; je crois être le seul en France qui la possède. Elle a été publiée par des ouvriers anglais, car il faut que le tribunal sache que chaque groupe, dans chaque pays, a le

1. Extrait de la p. 77 du manuscrit inédit intitulé : *Protestation de l'Alliance*.

2. 1866 est la date de la brochure publiée à Bruxelles par la rédaction de la *Rive Gauche*, contenant la traduction française du manifeste de 1864. J'ai déjà parlé de cette brochure p. 9.

droit d'émettre telle ou telle opinion, sans en rendre solidaires les groupes des autres nations. Il n'y a donc rien d'extraordinaire à ce qu'une branche anglaise ou allemande, pays *(sic)* où règne plus de liberté qu'en France, traite des sujets politiques que nous n'oserions aborder. Je déclare que nous nous sommes toujours abstenus de politique. »

Dans l'audience du 22 avril, l'avocat impérial Lepelletier constate que le manifeste a été imprimé à Bruxelles, et que « Chemalé et ses co-prévenus affirment qu'il n'a pas été lu aux réunions ».

VIII

Le troisième Congrès général de l'Internationale, à Bruxelles (6-13 septembre 1868).

Le troisième Congrès général de l'Internationale eut lieu à Bruxelles du dimanche 6 au dimanche 13 septembre 1868. La Suisse française fut représentée par sept délégués. Six venaient de Genève, savoir : Mermilliod, monteur de boîtes ; Ch. Perron, peintre sur émail ; Quinet, tailleur de pierres ; Graglia, graveur, tous quatre délégués des Sections genevoises [1] ; Adolphe Catalan, délégué de l'Association du Sou pour l'affranchissement de l'individu et de la pensée, section de Genève [2] ; J.-Ph. Becker, qualifié de « délégué du Conseil central du groupe des Sections allemandes » [3]. Le septième était mon ancien camarade d'études Fritz Robert, professeur de mathématiques à l'Ecole industrielle de la Chaux-de-Fonds ; il représentait plusieurs Sections jurassiennes : celles de la Chaux-de-Fonds, du Locle, du district de Courtelary [4], de Moutier, de Bienne. Robert avait été choisi comme délégué au défaut de Coullery, qui boudait et avait refusé la délégation [5].

1. Ces Sections sont énumérées dans le rapport fait par Graglia au Congrès (p. 3 du *Compte-rendu officiel*) : « Nous n'avions que trois Sections à Genève avant la grève ; maintenant nous en avons vingt-quatre, renfermant quatre mille membres : *Sections :* Section centrale. — Section de Carouge. — Section allemande. — *Corps de métiers* : Monteurs de boîtes de montres. — Bijoutiers. — Ebénistes. — Menuisiers. — Maçons. — Carrossiers-forgerons. — Gypsiers-vernisseurs. — Charpentiers français. — Charpentiers allemands. — Graveurs. — Gainiers. — Corroyeurs et tanneurs. — Faiseurs de ressorts. — Couvreurs. — Terrassiers. — Ferblantiers. — Fabricants de pièces à musique. — Typographes. — Serruriers-mécaniciens. — Tailleurs de pierres. »

2. On avait admis au Congrès de Bruxelles, comme aux deux précédents, les représentants de diverses associations qui ne faisaient pas partie intégrante de l'Internationale.

3. Ce Conseil central avait son siège à Genève, et son organe était le *Vorbote*, rédigé par Becker. Dans la liste des délégués au Congrès, Becker a indiqué sa profession en ces termes : « Faiseur de balais, ex-colonel de l'armée révolutionnaire allemande ».

4. La Section de Saint-Imier et celle de Sonvillier s'étaient fusionnées pour former une Section unique le 1er septembre 1868, sous le nom de Section du district de Courtelary.

5. Coullery écrivit néanmoins une lettre au Congrès, au nom de la Section de la Chaux-de-Fonds, lettre dont le président donna lecture dans la deuxième séance et qui a été insérée in-extenso au *Compte-rendu officiel* du Congrès (p. 51). Il y annonçait l'envoi, par la Section de la Chaux-de-Fonds, de quelques montres de sa « fabrique coopérative », et ajoutait : « Toutes nos tentatives resteront infructueuses, si les classes ouvrières, si les associations, si l'Internationale ne veulent pas s'emparer du commerce de consommation... Enlevons le commerce au capital, et alors nous aurons des débouchés. Le capital ne pourra plus spéculer sur le travail. La Banque [ouvrière internationale] doit être une maison centrale de commandes et d'échange. Mais, avant tout, organisons, dans les grands centres, les magasins sous la protection et la responsabilité des sociétés ouvrières, de l'Internationale. Vivent la liberté et la justice ! » Par une seconde lettre, communiquée le 12 septembre, « Coullery adressait au Congrès ses sentiments de fraternité, et demandait à faire partie de la députation que le Congrès enverrait au Congrès de la paix et de la liberté, à Berne » (p. 41)

L'acte principal du Congrès de Bruxelles fut son vote dans la question de la *propriété foncière*. Cette question avait fait l'année précédente, au Congrès de Lausanne, l'objet d'un échange de vues ; et De Paepe s'était trouvé à peu près seul à défendre l'opinion « collectiviste ». Cette fois le sujet fut sérieusement étudié ; une commission de neuf membres présenta au Congrès un projet de résolution disant en substance : Les mines, houillères, carrières, etc., ainsi que les chemins de fer, doivent appartenir à la collectivité sociale ; il doit en être de même du sol arable, des canaux, routes, lignes télégraphiques, et autres voies de communication, et des forêts. Sur une cinquantaine de délégués, trente se prononcèrent en faveur de la résolution, savoir : huit Anglais, quatre Français, quatre Allemands, un Italien et treize Belges ; cinq votèrent contre : un Français et quatre Belges ; les autres, une quinzaine, s'abstinrent[1]. Il fut convenu que la question serait de nouveau mise à l'étude, pour être replacée à l'ordre du jour d'un autre Congrès.

On a souvent dit qu'au Congrès de Bruxelles il n'avait été question que de la propriété collective du sol, et que ce qui concerne l'outillage de la production, machines, etc., avait été laissé en dehors du débat. C'est une erreur. La question des *machines* avait fait l'objet d'un débat spécial, et les délégués avaient été unanimes à déclarer que les machines, ainsi que tout l'outillage social, devaient appartenir non aux capitalistes, mais aux travailleurs. Le rapport de la Section bruxelloise s'exprimait ainsi : « Le jour où les machines cesseront d'être le monopole exclusif du capital et passeront, avec tous les autres instruments de travail, aux mains des ouvriers constitués en associations agricoles et industrielles, ce jour-là le travailleur sera affranchi, la paix conclue, et la justice règnera. » Le mutuelliste Tolain avait dit : « Dans une nouvelle organisation, le crédit mutuel établi, le salariat tendra à disparaître et donnera *(sic)* l'outil à l'ouvrier ». Le Congrès vota, sur ce point, la résolution suivante :

Considérant que, d'un côté, la machine a été l'un des plus puissants moyens de despotisme et d'extorsion dans les mains du capitaliste, et que, d'autre part, les développements qu'elle acquiert doivent créer les conditions nécessaires pour la substitution d'un système de production vraiment social au système du salariat ;

Considérant que la machine ne rendra de véritables services aux travailleurs que lorsqu'une organisation plus équitable l'aura mise en leur possession ;

Le Congrès déclare :

1° Que ce n'est que par les associations coopératives et par une organisation du crédit mutuel[2] que le producteur peut arriver à la possession des machines ;

2° Que néanmoins, dans l'état actuel, il y a lieu pour les travailleurs constitués en sociétés de résistance d'intervenir dans l'introduction des machines dans les ateliers pour que cette introduction n'ait lieu qu'avec certaines garanties ou compensations pour l'ouvrier.

1. L'abstention des délégués suisses était due à ce que leur mandat ne contenait pas d'instructions sur la question ; mais la plupart d'entre eux étaient revenus du Congrès convertis à l'idée collectiviste. Fritz Robert écrivit, pour faire connaître le débat sur la propriété collective, un compte-rendu du Congrès de Bruxelles, dont le commencement fut publié dans quatre numéros successifs de la *Voix de l'Avenir* (4-25 octobre 1868) ; la suite de ce compte-rendu parut, sept mois plus tard, dans l'*Egalité* (numéros du 10 avril au 12 juin 1869).

2. On voit que, unanimement collectiviste sur la question du but à atteindre, le Congrès, dans sa majorité, restait mutuelliste en ce qui concerne l'indication des moyens à employer.

Un autre acte, fort important, du Congrès de Bruxelles, fut l'attitude qu'il prit à l'égard de la Ligue de la paix et de la liberté. Cette Ligue, dont le second Congrès devait se réunir à Berne le 21 septembre 1868, avait invité l'Internationale à s'y faire représenter officiellement[1]. Cette fois, la très grande majorité des délégués estima qu'il n'y avait pas lieu d'accepter une invitation de ce genre; elle résolut de déclarer qu'à ses yeux la Ligue n'avait pas de raison d'être, attendu que l'Internationale suffisait; et que les membres de l'Internationale qui se rendraient au Congrès de Berne n'y représenteraient qu'eux-mêmes et ne pourraient y parler au nom de l'Association des travailleurs. En conséquence, le Congrès adopta la résolution suivante, contre laquelle trois voix seulement se prononcèrent[2] :

Le Congrès décide :

1° Que les délégués de l'Association internationale qui se rendront à Berne porteront à l'assemblée, au nom de l'Internationale, les différentes résolutions prises aux Congrès de Genève, de Lausanne et de Bruxelles ; mais que toutes discussions, toutes résolutions qui y seront prises n'engageront que leur responsabilité personnelle ;

2° Que les délégués de l'Internationale croient que la Ligue de la paix n'a pas de raison d'être, en présence de l'œuvre de l'Internationale, et invitent cette société à se joindre à elle[3], et ses membres à se faire recevoir dans l'une ou l'autre Section de l'Internationale.

Un fait peu connu, c'est que les membres de la seconde Commission parisienne de l'Internationale, à ce moment détenus à Sainte-Pélagie à la suite de leur condamnation à trois mois de prison, crurent devoir protester contre ce vote du Congrès de Bruxelles, et envoyèrent aux membres du Congrès de Berne l'Adresse suivante :

Aux membres du Congrès de Berne.

Citoyens,

En présence de la résolution prise par le Congrès de Bruxelles, relativement à la Ligue de la paix et de la liberté, les soussignés, membres de l'Association internationale, pensent :

1° Qu'au point de vue des principes qui font la base de l'Association internationale, les délégués, envoyés au Congrès pour délibérer sur un ordre du jour déterminé, n'avaient pas mandat de prendre une résolution de cette importance sans consulter leurs groupes ;

2° Qu'au point de vue de la liberté dont nous poursuivons la conquête, le droit de se croire la seule expression des aspirations d'une époque ne peut appartenir à aucune association isolée ;

1. On trouvera plus loin (p. 72) la lettre adressée au président du Congrès de Bruxelles par le président du Bureau de la Ligue.

2. L'un des trois opposants était De Paepe ; les deux autres étaient Perron et Catalan. Mais d'autres délégués encore, absents au moment du vote, étaient loin de penser que l'existence de la Ligue de la paix fût inutile : entre autres Charles Longuet, qui, l'année suivante, en 1869, continuait à faire partie de la Ligue et se rendit au Congrès tenu par elle à Lausanne cette année-là.

3. Le *Compte-rendu officiel* du Congrès de Bruxelles fait observer, dans une note, que des journaux avaient imprimé, à la place des mots « à se joindre à elle », les mots « à se dissoudre », et, dans la première ligne de ce même alinéa, le mot « déclarent » à la place du mot « croient », et il ajoute : « C'est par erreur que l'on a lu en séance publique un manuscrit sur lequel on avait oublié de modifier ces deux expressions, qui dépassaient la pensée de la commission ».

En conséquence :

Nous nous plaisons à reconnaître l'utilité de la Ligue de la paix et de la liberté à côté de l'Association internationale des travailleurs, et croyons que la diversité des éléments respectifs qui les composent s'oppose à leur fusion.

Nous regrettons donc l'invitation de se dissoudre adressée à la Ligue par les membres du Congrès de Bruxelles ; cette détermination ne peut engager que ses auteurs.

Nous profitons de cette occasion pour vous envoyer l'expression et l'assurance de nos sympathies.

Prison de Sainte-Pélagie. 17 septembre 1868.

A. Combault, C. Mollin, L. Granjon, B. Malon, E. Cluseret [1], E. Varlin, Humbert, E. Landrin [2].

Si l'Internationale avait refusé de prendre au sérieux la propagande pacifiste entreprise par la Ligue de la paix et de la liberté, c'est qu'elle avait, sur le chapitre de la guerre, une tactique à proposer qui lui paraissait la seule efficace. Elle avait placé à l'ordre du jour de son Congrès la discussion de cette question : *De l'attitude des travailleurs dans le cas d'un conflit entre les grandes puissances européennes.* Après un débat auquel prirent part Catalan, De Paepe, Hins, Lucraft, Tolain, J.-Ph. Becker, le Congrès adopta, sur le rapport de Longuet, une résolution qui disait :

Considérant que la justice doit être la règle des rapports entre les groupes naturels, peuples, nations, aussi bien qu'entre les citoyens ; que la cause primordiale de la guerre est le manque d'équilibre économique ;....

Que si la guerre a pour cause principale et permanente le manque d'équilibre économique, et ne peut être par conséquent anéantie que par la réforme sociale, elle n'en a pas moins pour cause auxiliaire l'arbitraire qui résulte de la centralisation et du despotisme ;

Que les peuples peuvent donc dès maintenant diminuer le nombre des guerres en s'opposant à ceux qui les font ou qui les déclarent ;

Que ce droit appartient surtout aux classes ouvrières, soumises presque exclusivement au service militaire, et qu'elles seules peuvent lui donner une sanction ;

Qu'elles ont pour cela un moyen pratique légal et immédiatement réalisable ;

Qu'en effet le corps social ne saurait vivre si la production est arrêtée pendant un certain temps ; qu'il suffit donc aux producteurs de cesser de produire pour rendre impossibles les entreprises des gouvernements personnels et despotiques ;

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs, réuni à Bruxelles, déclare protester avec la plus grande énergie contre la guerre.

Il invite toutes les Sections de l'Association, chacune dans leurs pays respectifs, ainsi que toutes les sociétés ouvrières et tous les groupes d'ouvriers quels qu'ils soient, à agir avec la plus grande

1. Le général Cluseret était membre de l'Internationale, mais ne faisait pas partie de la Commission parisienne ; il était détenu à Sainte-Pélagie à la suite d'une condamnation pour un délit de presse.

2. Deux des membres de la Commission parisienne, Bourdon et Charbonneau, n'ont pas signé cette Adresse, pour des motifs que j'ignore.

activité pour empêcher une guerre de peuple à peuple, qui aujourd'hui ne pourrait être considérée que comme une guerre civile, parce que, faite entre producteurs, elle ne serait qu'une lutte entre frères et citoyens.

Le Congrès recommande surtout aux travailleurs de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs.

Le Congrès compte assez sur l'esprit de solidarité qui anime les travailleurs de tous les pays pour espérer que leur appui ne fera pas défaut à cette guerre des peuples contre la guerre.

Les autres questions qui furent discutées au Congrès de Bruxelles sont les suivantes, au nombre de six :

1° *Des grèves, de la fédération entre les sociétés de résistance et de la création de conseils d'arbitrage chargés de statuer sur l'opportunité et la légitimité des grèves éventuelles.* — Les débats montrèrent clairement que le Congrès n'entendait en aucune façon l'*arbitrage* dans le sens que les partisans de la « paix sociale » ont donné aujourd'hui à ce mot. Le Congrès repoussa énergiquement l'idée d'une organisation de l'arbitrage qui aboutirait à soumettre les différends à un tribunal « constitué moitié de personnes appartenant à la bourgeoisie ou classe exploitante, moitié d'ouvriers ou exploités »; une semblable organisation ne serait qu'une duperie, et assurerait aux patrons tous les avantages : « un conseil d'arbitrage constitué de la sorte serait le pendant de ce que l'on nomme les Conseils de prud-hommes, et l'on sait comment s'y rendent les jugements ». Le Conseil d'arbitrage dont l'Internationale reconnaissait l'utilité devait être composé exclusivement de représentants des sociétés de résistance, et sa mission devait consister à examiner si, dans tel cas donné, au point de vue de l'intérêt ouvrier, il y avait nécessité et opportunité à déclarer la grève. La résolution votée dit :

Le Congrès déclare que la grève n'est pas un moyen d'affranchir complètement le travailleur, mais qu'elle est souvent une nécessité dans la situation actuelle de lutte entre le travail et le capital ;

Qu'il y a lieu de soumettre la grève à certaines règles, à des conditions d'organisation, d'opportunité et de légitimité ;

Qu'au point de vue de l'organisation de la grève, il y a lieu, dans les professions qui n'ont pas encore de sociétés de résistance ..., de créer de ces institutions, puis de solidariser entre elles les sociétés de résistance de toutes les professions et de tous les pays... : qu'en un mot il faut continuer dans ce sens l'œuvre entreprise par l'Internationale et s'efforcer de faire entrer le prolétariat en masse dans cette Association ;

Qu'au point de vue de l'opportunité et de la légitimité, il y a lieu de nommer dans la fédération des groupes de résistance de chaque localité une commission formée de délégués de ces divers groupes, qui constituerait un Conseil d'arbitrage, pour juger de l'opportunité et de la légitimité des grèves éventuelles ; du reste, qu'il est nécessaire de laisser, pour le mode de formation de ce Conseil d'arbitrage, une certaine latitude aux différentes Sections, suivant les mœurs, les habitudes et les législations particulières.

2° *De l'instruction intégrale.* — Le Congrès entendit plusieurs rapports, et vota ensuite une résolution qui disait :

Reconnaissant qu'il est pour le moment impossible d'organiser un enseignement rationnel.

Le Congrès invite les différentes Sections à établir des cours publics suivant un programme d'enseignement scientifique, professionnel et productif, c'est-à-dire enseignement intégral, pour remédier autant que possible à l'insuffisance de l'instruction que les ouvriers reçoivent actuellement. Il est bien entendu que la réduction des heures de travail est considérée comme une condition préalable indispensable.

3° *Du crédit mutuel entre travailleurs.* — La Section bruxelloise avait élaboré un projet de statuts d'une Banque d'échange, sous le nom de Société commerciale du crédit au prix de revient. Le Congrès vota la résolution suivante :

Le Congrès conclut à la fondation de Banques d'échanges basés sur le prix de revient, ayant pour but de rendre le crédit démocratique et égalitaire, et de simplifier les rapports du producteur et du consommateur, c'est-à-dire de soustraire le travail à la domination du capital, et de faire rentrer celui-ci dans son rôle naturel et légitime, qui est celui d'agent du travail.

... Le Congrès, tout en maintenant l'affirmation théorique du crédit réciproque, demande que le projet de statuts présenté par la Section bruxelloise soit envoyé à toutes les Sections pour y être l'objet d'une discussion approfondie, et pour que le Congrès prochain puisse prendre une décision à cet égard.

4° *De la réduction des heures de travail.* — La résolution suivante fut votée :

Une résolution ayant été prise unanimement par le Congrès de Genève : que la diminution légale des heures de travail est une condition préliminaire, indispensable pour toutes les améliorations sociales ultérieures, le Congrès est d'avis que l'époque est arrivée de donner un effet pratique à cette résolution, et qu'il est du devoir de toutes les Sections, dans tous les pays, d'agiter cette question partout où l'Association internationale des travailleurs est établie.

5° *De la coopération.* — Le rapport présenté par la commission signala le danger de la voie dans laquelle s'étaient engagées les associations coopératives, « ces sociétés de production et de consommation où des ouvriers, tout en protestant contre les étranglements du capital, s'efforcèrent de s'en créer un à leur tour et de percevoir des bénéfices. Constitution en leurs mains d'un capital, perception de dividendes sur les consommateurs, sentiments conservateurs et appétits de jouissances, constitution de rentes, voilà les pensées et les désirs que développèrent une telle conception des sociétés, légitimant ainsi toutes les accusations que les travailleurs jettent journellement sur les détenteurs de capitaux. De telles pratiques en arrivent bien vite à créer une quatrième classe bourgeoise et immobiliste.» Pour éviter un semblable résultat, la commission proposa au Congrès, qui la vota, une résolution indiquant la règle de conduite que devait suivre toute association coopérative constituée selon les principes de l'Internationale, « qui n'ont d'autre but que d'arracher des mains des capitalistes les instruments de la production et de les remettre en celles de ses légitimes propriétaires, les travailleurs eux-mêmes ». Voici cette résolution :

Toute société basée sur les principes démocratiques repousse tout prélèvement au nom du capital, sous quelque forme qu'il se présente : rente, intérêt, bénéfice, et laisse ainsi au travail tout son droit, toute sa juste rémunération.

6° *Des cahiers du travail.* — Cette question avait été mise à l'ordre du jour deux mois seulement avant le Congrès, sur l'initiative des Sections belges. Hins expliqua que le « quatrième Etat » devait préparer aujourd'hui ses *cahiers,* comme le Tiers-Etat avait préparé les siens lors de la convocation des Etats-généraux de 1789. Le Congrès de Genève, en 1866, avait prié toutes les Sections de donner des renseignements complets sur la situation des travailleurs dans chaque pays ; il faut que cette décision soit exécutée et que les travailleurs formulent leurs griefs. En conséquence, les Sections belges émettaient le vœu, qui fut appuyé, qu'au Congrès de l'année suivante (1869) toutes les Sections apportassent des rapports complets sur tout ce qui concerne la situation de la classe ouvrière.

IX

Le second Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté à Berne, 21-25 septembre 1868. L'Alliance internationale de la démocratie socialiste.

L'attitude prise par le Congrès de l'Internationale indisposa fort les chefs de la Ligue de la paix et de la liberté : non seulement ceux qui représentaient simplement la bourgeoisie radicale ou libérale, mais même ceux qui étaient des révolutionnaires socialistes, comme Michel Bakounine.

Bakounine, après le Congrès de la paix de 1867, avait quitté l'Italie, où il séjournait depuis la fin de 1863, pour s'établir à Clarens (Vaud). Il était devenu membre du Comité central de la Ligue de la paix et de la liberté, dans lequel il s'efforça de faire prévaloir les idées socialistes. Au commencement de juin, ce Comité, après avoir décidé que le second Congrès de la Ligue se tiendrait à Berne, vota une déclaration de principes qui fut imprimée et qui est ainsi conçue :

La Ligue reconnaît la nécessité absolue de ne pas séparer les trois termes du problème social : question religieuse, question politique, question économique. En conséquence, elle affirme :

1° Que la religion, affaire de conscience individuelle, doit être éliminée des institutions politiques ainsi que de l'enseignement public, afin que les Eglises ne puissent plus entraver le libre développement de la société ;

2° Que les Etats-Unis de l'Europe ne peuvent avoir d'autre organisation que celle qui se fonde sur des institutions populaires ayant pour lien la fédération, pour élément l'égalité des droits de l'individu, ainsi que l'autonomie des communes et des provinces dans le règlement de leurs intérêts respectifs ;

3° Que le système économique actuel doit être radicalement changé, si nous voulons arriver à une répartition équitable des richesses, du travail, du loisir, de l'instruction, condition essentielle de l'affranchissement des classes ouvrières et de l'abolition du prolétariat.

La Ligue proteste contre toute tentative de réforme sociale faite par un pouvoir despotique quelconque.

C'est sur la proposition de Bakounine que le troisième paragraphe de ce programme avait été adopté : il s'en félicitait comme d'un triomphe (lettre à Ogaref du 14 juin 1868).

Bakounine ne s'en était pas tenu à une simple déclaration de principes ; il avait cherché à décider la Ligue à se rapprocher de l'Internationale : et, prêchant d'exemple, il s'était fait admettre, en juillet 1868, comme membre de la Section centrale de Genève, où il se lia aussitôt avec Charles Perron.

Ce fut sur l'insistance de Bakounine que l'invitation à se faire représenter au Congrès de Berne fut adressée à l'Internationale [1]; et Perron, qui se rendait au Congrès de Bruxelles comme délégué, promit d'appuyer de toutes ses forces une entente entre les deux associations [2]. Aussi, lorsque fut connue la résolution votée par le Congrès de Bruxelles et lue en séance publique le samedi 12 septembre, fut-ce à Bakounine qu'on s'en prit, chez les ligueurs, en lui reprochant d'avoir fait faire à la Ligue une démarche qui n'avait abouti qu'à un refus mortifiant. Le président de la Ligue, Gustave Vogt, lui écrivit, à ce sujet, une lettre dont on ne possède pas le texte; mais on a celui de la réponse de Bakounine [3], qui permet de deviner ce que devait être le contenu de la lettre du président. Voici les principaux passages de cette réponse :

Cher ami,

Je m'empresse de te répondre. Non, je n'ai jamais eu l'intention de noyer notre Ligue dans la Ligue internationale des ouvriers. Reconnaître et annoncer que nous prenons pour point de départ et pour base de nos principes politiques les grands principes économiques et sociaux qui sont acceptés par la Ligue internationale des ouvriers, ne signifie pas se mettre à la remorque et devenir l'esclave de cette Ligue. Les principes sociaux ne constituent la propriété de personne. Ils sont plus naturellement représentés par les ouvriers que par l'intelligence qui s'est développée au milieu de la classe bourgeoise, parce que les ouvriers y sont poussés par les besoins de

1. Voici la lettre qui fut adressée par Gustave Vogt (l'un des frères de Karl Vogt), président du bureau de la Ligue de la paix et de la liberté, au président du Congrès de l'Internationale à Bruxelles (cette lettre se trouve dans le *Compte-rendu officiel* du Congrès, p. 41) :

« Monsieur le président, La Ligue internationale de la paix et de la liberté, constituée au Congrès de 1867, à Genève, ne veut pas laisser passer le Congrès des Travailleurs, réuni en ce moment à Bruxelles, sans lui exprimer ses profondes sympathies et lui transmettre ses vœux ardents pour le succès de la réforme sociale, but élevé de l'Association des travailleurs.

Courage, amis ! et tous ensemble brisons aussi bien les barrières que les préjugés et d'injustes institutions ont élevées entre les diverses parties du corps social, que les barrières de haine au nom desquelles on a jusqu'ici rué les uns sur les autres des peuples faits pour se respecter et s'aimer mutuellement.

Nous vous prions, monsieur le président, d'être l'interprète de nos sentiments auprès des membres du Congrès des Travailleurs, et de les inviter à notre second Congrès, qui s'ouvrira à Berne le 21 septembre prochain.

Nous saisissons cette occasion de vous présenter nos cordiales salutations.

Au nom du bureau de la Ligue : Le président, G. Vogt. »

2. Bakounine adressa lui-même une lettre au Congrès de l'Internationale, lettre dont il fut donné connaissance par De Paepe dans la seconde séance (6 septembre). On lit dans le *Compte-rendu officiel*, p. 4 : « De Paepe rend compte d'une lettre de Bakounine, le socialiste russe, qui envoie à l'Internationale son salut fraternel, et regrette que ses occupations l'empêchent d'assister au Congrès ». En outre, dans la quatorzième séance (12 septembre), où Fritz Robert rendit compte de la correspondance reçue par le Congrès les 9, 10, 11 et 12 septembre, le rapport présenté par Robert mentionne : « Le programme de la démocratie socialiste russe, publié par Bakounine, à Genève, dont voici les points principaux : Au nom de l'affranchissement intellectuel des masses populaires, au nom de l'affranchissement économique et social du peuple, nous voulons : 1° L'abolition du droit de la propriété héréditaire ; 2° l'égalisation complète des droits politiques et sociaux de la femme avec ceux de l'homme ; 3° l'abolition du mariage en tant qu'institution religieuse, politique, juridique et civile. Toute organisation politique ne devra plus être à l'avenir qu'une libre fédération de libres associations tant agricoles qu'industrielles. »

3. Max Nettlau l'a publiée dans sa biographie de Bakounine (*Michael Bakunin, eine Biographie ;* trois volumes in-folio, autographiés, tirés à 50 exemplaires seulement), p. 253. — Je ferai de nombreux emprunts à cette œuvre remarquable, où sont réunis un très grand nombre de documents précieux.

la vie, tandis que nous y arrivons au contraire poussés par la conséquence logique de notre pensée. Mais du moment que nous avons accepté ces principes autant par notre intelligence que par sentiment de justice, au point qu'ils sont devenus une condition vitale pour nous, — personne ni d'en haut ni *d'en bas* n'a le droit de nous défendre de parler, de nous associer et d'agir au nom de ces principes, qui sont à nous aussi bien qu'aux ouvriers si même ils le sont d'une autre manière.

Les quelques individualités de l'Internationale avec qui j'ai causé à Genève, aussi bien que toute la masse qui compose l'Internationale de Genève, ont pensé au sujet de notre alliance d'une toute autre manière que ce qui vient d'être exprimé à Bruxelles. Entre autres, Perron m'a dit que du moment que nos deux Ligues s'unissaient, sans se confondre, l'une pour traiter sinon exclusivement, du moins principalement, les questions économiques, l'autre pour traiter les questions politiques, religieuses et philosophiques, en prenant pour base l'une et l'autre le même principe de liberté, de justice et d'égalité économiques et sociales, — nous aurions la puissance, toute la révolution à venir en nos mains. Philippe Becker m'a parlé dans le même sens. J'ignore ce que ces deux citoyens ont fait au Congrès de Bruxelles. Il est possible qu'ils n'aient pas tenu parole, il est possible aussi qu'une influence plus puissante que la leur les ait intimidés et réduits au silence. Quoi qu'il en soit, la décision prise au Congrès de Bruxelles ne doit point être considérée par nous comme une expression des sentiments de la masse des ouvriers qui y ont été représentés, mais comme celle de la défiance, ou même, si tu veux, de la malveillance d'une certaine coterie dont tu as sans doute aussi bien deviné le centre que moi [1].

La décision prise ou plutôt qu'on a fait prendre au Congrès de Bruxelles par rapport à nous est une impertinence. Tout en maintenant dignement notre droit d'exister, notre raison d'être, nous ne devons pas permettre à cette impertinence, à cette flagrante injustice, d'influer d'une manière fâcheuse, en le rétrécissant, sur le caractère même de notre Ligue... Quelque désagréable et mesquine que se soit montrée la Ligue des ouvriers par rapport à nous, nous ne pouvons ni ne devons tout de même méconnaître l'immense et utile portée du Congrès de Bruxelles. C'est un grand, le plus grand événement de nos jours ; et, si nous sommes nous-mêmes de sincères démocrates, nous devons non seulement désirer que la Ligue internationale des ouvriers finisse par embrasser toutes les associations ouvrières de l'Europe et de l'Amérique, mais nous devons y coopérer de tous nos efforts, parce qu'elle seule constitue aujourd'hui la vraie puissance révolutionnaire qui doit changer la face du monde... Nous pouvons et nous devons rendre un grand service à la cause de la démocratie socialiste et à la Ligue internationale des ouvriers elle-même, en posant, en préparant les questions, et en éclairant par là même la voie politique qu'il faut suivre pour arriver à la complète solution de la question sociale elle-même. Mais, pour que nous puissions réellement atteindre ce but, il faut absolument que nous acceptions en toute franchise et avec toutes ses conséquences ce principe fondamental qui est aussi celui de la Ligue internationale des ouvriers :

1. Allusion à Karl Marx.

l'égalisation économique de toutes les classes et de tous les individus humains sur la terre ; par conséquent, l'abolition de la propriété héréditaire, l'appropriation de la terre et de tous les instruments de travail par la fédération universelle des associations ouvrières, fédération dans laquelle devront réellement se noyer tous les Etats actuels et toutes les institutions politiques, fondées sur la propriété individuelle et héréditaire des capitaux et de la terre.

Si nous prenons ce principe pour base de tous nos travaux, de nos actes, nous serons réellement très utiles, et nous forcerons les ouvriers de l'Internationale à reconnaître l'utilité réelle de notre Ligue.

Si au contraire nous rejetons ce principe, si même, sans le rejeter franchement, nous continuons seulement à l'ignorer, nous ne serons pas seulement une Ligue inutile, mais nuisible et réactionnaire. Et alors les ouvriers auront mille fois raison, non seulement de nous repousser, mais de nous combattre et de nous anéantir. Car n'oublions pas, cher ami, que la puissance est à eux, non à nous. Prouvons-leur donc notre raison d'exister, encore plus pour leur bien que pour le nôtre.

Le Congrès de Berne siégea du 21 au 25 septembre. Dans la séance du 23 fut discutée la question des « rapports de la question économique et sociale avec celle de la paix et de la liberté » ; en son nom et en celui de quelques amis, Bakounine déposa un projet de résolution ainsi conçu :

« Attendu que la question qui se présente le plus impérieusement à nous est celle de l'égalisation économique et sociale des classes et des individus[1], le Congrès affirme que, en dehors de cette égalisation, c'est-à-dire en dehors de la justice, la liberté et la paix ne sont pas réalisables. En conséquence, le Congrès met à l'ordre du jour l'étude des moyens pratiques de résoudre cette question. »

Dans le débat, Bakounine se déclara *collectiviste*, et donna en ces termes la définition de ce mot :

Parce que je demande l'égalisation économique et sociale des classes et des individus, parce qu'avec le Congrès des travailleurs de Bruxelles je me suis déclaré partisan de la propriété collective, on m'a reproché d'être *communiste*. Quelle différence, m'a-t-on dit, faites-vous entre le communisme et la collectivité[2] ? Je suis étonné, vraiment, que M. Chaudey ne la comprenne pas, cette différence, lui, l'exécuteur testamentaire de Proudhon. Je déteste le communisme,

1. Plus tard, on chercha querelle à Bakounine, non sans quelque raison, au sujet de cette expression incorrecte d' « égalisation des classes ». Il avait répondu d'avance à l'objection, dans son second discours au Congrès de Berne, où il s'exprima ainsi : « J'ai demandé l'égalisation économique et sociale des classes et des individus. Je veux maintenant dire ce que j'entends par ces mots. Je veux la suppression des classes aussi bien sous le rapport économique et social que politique... Voilà donc ce que nous entendons par ces mots : l'égalisation des classes. Il aurait mieux valu dire peut-être la suppression des classes, l'unification de la société par l'abolition de l'inégalité économique et sociale. Mais nous avons demandé encore l'égalisation des individus, et c'est là surtout ce qui nous attire toutes les foudres de l'éloquence indignée de nos adversaires. »

2. Ce mot de « collectivité » est évidemment une faute d'impression ou un lapsus ; Bakounine a dû dire ou a voulu dire « collectivisme ».

parce qu'il est la négation de la liberté et que je ne puis concevoir rien d'humain sans liberté. Je ne suis point communiste parce que le communisme concentre et fait absorber toutes les puissances de la société dans l'Etat, parce qu'il aboutit nécessairement à la centralisation de la propriété entre les mains de l'Etat, tandis que moi je veux l'abolition de l'Etat, — l'extirpation radicale de ce principe de l'autorité et de la tutelle de l'Etat, qui, sous le prétexte de moraliser et de civiliser les hommes, les a jusqu'à ce jour asservis, opprimés, exploités et dépravés. Je veux l'organisation de la société et de la propriété collective ou sociale de bas en haut, par la voie de la libre association, et non du haut en bas par le moyen de quelque autorité que ce soit. Voulant l'abolition de l'Etat, je veux l'abolition de la propriété individuellement héréditaire, qui n'est qu'une institution de l'Etat, une conséquence même du principe de l'Etat. Voilà dans quel sens je suis *collectiviste* et pas du tout communiste.

La majorité, après un débat très vif, où Bakounine avait été combattu entre autres par Chaudey, Fribourg, et Ladendorf, rejeta le projet de résolution présenté par les socialistes [1].

Dans la séance du lendemain fut discutée la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et ce fut l'occasion pour Bakounine d'affirmer nettement sa philosophie : « Qui veut Dieu, dit-il, veut l'esclavage des hommes. Dieu et l'indignité de l'homme, ou bien la liberté de l'homme et l'annulation du fantôme divin. Voilà le dilemme, il n'est point de milieu ; choisissons. »

Le 25, la minorité du Congrès annonça qu'elle se séparait de la Ligue, et donna lecture de la déclaration suivante :

« Considérant que la majorité des membres du Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté s'est passionnément et explicitement prononcée contre l'*égalisation économique et sociale des classes et des individus*, et que tout programme et toute action politique qui n'ont point pour but la réalisation de ce principe ne sauraient être acceptés par des démocrates socialistes, c'est-à-dire par des amis consciencieux et logiques de la paix et de la liberté, les soussignés croient de leur devoir de se séparer de la Ligue. »

Parmi les signataires de cette déclaration, au nombre de dix-huit, se trouvaient Elisée Reclus, Aristide Rey, Charles Keller, Victor Jaclard,

1. Le Congrès des Sociétés ouvrières allemandes (*deutsche Arbeitervereine*), réuni à Nuremberg le 5 septembre sous la présidence de Bebel, et le Congrès du Parti allemand du peuple (*deutsche Volkspartei*), réuni à Stuttgart le 19 septembre, venaient l'un et l'autre de donner leur adhésion au programme de l'Internationale. Eccarius avait assisté au Congrès de Nuremberg comme représentant du Conseil général de l'Internationale, et d'une lettre adressée par Karl Marx à Schweitzer le 13 octobre 1868 il résulte qu'aux yeux de Marx le mouvement de classe du prolétariat allemand était exclusivement représenté par les Sociétés ouvrières du Congrès de Nuremberg et par la *Volkspartei* saxonne (Fr. Mehring, *Geschichte der deutschen Sozialdemokratie*, 2e éd., t. III, p. 337). Le Congrès de Nuremberg et le Congrès de Stuttgart avaient l'un et l'autre envoyé des délégués au Congrès de la paix de Berne : or ces délégués allemands votèrent *avec la majorité* contre la proposition de la minorité socialiste. — Dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 38, par un lapsus, j'avais écrit « le Congrès d'Eisenach » pour « le Congrès de Nuremberg », en me trompant d'un an ; un pamphlétaire allemand, à ce propos, m'a récemment accusé de mauvaise foi : ce sont aménités auxquelles les écrivains d'une certaine coterie nous ont habitués.

Albert Richard, Michel Bakounine, Nicolas Joukovsky, Valérien Mroczkowski, Zagorski, Giuseppe Fanelli, Saverio Friscia, Alberto Tucci.

La minorité dissidente créa aussitôt une nouvelle organisation, sous le nom d'*Alliance internationale de la démocratie socialiste*, avec un programme que je reproduirai plus loin (au chapitre IV de la Deuxième Partie). Cette *Alliance* se donna un règlement par lequel elle « se constituait en une branche de l'Association internationale des travailleurs, dont elle acceptait tous les statuts généraux » ; les membres fondateurs devaient désigner provisoirement un Bureau central, résidant à Genève ; dans chaque pays, il devait y avoir un Bureau national, reliant entre eux les groupes locaux de ce pays, et correspondant avec le Bureau central ; au Congrès annuel de l'Association internationale des travailleurs, la délégation de l'Alliance de la démocratie socialiste, comme branche de l'Association internationale des travailleurs, devait tenir ses séances dans un local séparé. Le Bureau central provisoire de l'Alliance fut composé de Bakounine, J.-Ph. Becker, Brosset, Duval, Guétat, Perron et Zagorski, tous membres de l'Internationale. J.-Ph. Becker fut chargé d'écrire au Conseil général, à Londres, pour demander l'admission en bloc de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste dans l'Association internationale des travailleurs.

Je compléterai ce chapitre en donnant quelques détails qui feront comprendre les raisons de l'action tentée, pendant toute une année, par Bakounine et ses amis, au sein de la Ligue de la paix et de la liberté. Je laisserai parler Bakounine lui-même ; il a raconté ces choses, en 1873, dans un petit livre écrit en langue russe [1], qui s'appelle : *Développement historique de l'Internationale* (*Istoritcheskoé razvitié Internatsionala*), au chapitre intitulé L'Alliance internationale des révolutionnaires socialistes (*Internatsionalnyi Soïouz sotsialnykh revolutsionérof*), p. 301 [2] :

En 1864, pendant son séjour en Italie, Bakounine, avec quelques-uns de ses amis italiens, forma une alliance (*soïouz* [3]) intime, principalement comme moyen de combattre l'Alliance républicaine qu'avait fondée peu auparavant Mazzini [4] avec une tendance théolo-

1. C'est le second d'une série de trois petits volumes imprimés, les deux premiers à Zurich, le troisième à Londres, par un groupe de révolutionnaires russes sous le titre général d' « Editions du parti socialiste révolutionnaire » (*Izdanié sotsialno-revolutsionnoï partii*). Les deux autres sont intitulés, le premier : *Autoritarisme et Anarchie* (*Gosoudarstvennost i Anarchia*) ; il a été écrit par Bakounine ; le troisième : *L'Anarchie selon Proudhon* (*Anarchia po Proudonou*); c'est moi qui l'avais écrit, en français naturellement, et il avait été traduit en russe par B Zaïtsef. Quant au *Développement historique de l'Internationale*, c'est un recueil d'articles extraits de l'*Egalité* de Genève, du *Progrès* de Locle, de la *Liberté* de Bruxelles, avec trois courtes notices historiques : 1° sur la fondation et le développement de l'Internationale dans la Suisse française, de 1865 à 1869 (extraits traduits du *Mémoire de la Fédération jurassienne*) ; 2° sur la fondation et le développement de l'Internationale en Belgique (d'après des notes fournies par moi) : 3° sur la fondation de l'Alliance de la démocratie socialiste (notice écrite par Bakounine).

2. Les pages dont je donne ci-après la traduction passèrent inaperçues au moment de leur publication, et restèrent ensuite enfouies et ignorées dans ce petit livre russe devenu aujourd'hui presque introuvable. Elles n'avaient jamais été traduites en français, et j'en ai pris connaissance pour la première fois à la fin de 1904.

3. Le mot *soïouz* peut se traduire indifféremment par *alliance*, par *union*, par *ligue*, par *confédération*. Il correspond au mot allemand *Bund*, et celui-ci se traduisait anciennement en français par *ligue* : on sait qu'autrefois la confédération des huit cantons suisses, en allemand *Schweizer Bund*, s'appelait en français les « cantons de la *Ligue* de la Haute-Allemagne » (traité de 1452 entre le roi de France et les cantons suisses).

4. Ceci est inexact, comme l'a fait remarquer Nettlau : l'*Alleanza repubblicana universale* de Mazzini ne fut fondée qu'en 1866. L'organisation mazzinienne en 1864 s'appelait *Falange sacra*.

gique et un but purement politique. Cette association, la première organisation socialiste en Italie, reçut le nom d'*Alliance de la démocratie sociale* (*Soïouz Sotsialnoï Demokratii*), nom qui, en dernier lieu, lorsque les communistes autoritaires allemands eurent attaché au terme de « démocratie sociale » *(Sozial-Demokratie)* une signification doctrinalo-autoritaire compromettante, fut changé en celui d'*Alliance des révolutionnaires socialistes*. Créée comme affirmation du socialisme à l'encontre du dogmatisme religioso-politique de Mazzini, l'Alliance plaça dans son programme l'athéisme ; la complète négation de toute autorité et de tout pouvoir quelconque ; l'abolition du droit juridique : la négation de la conception de l'individu comme citoyen, conception qui, dans l'Etat, remplace celle de l'individu comme homme libre ; la propriété collective ; elle déclarait que le travail devait être la base de l'organisation sociale, que ce programme présentait sous la forme d'une libre fédération de bas en haut.

Dans l'Alliance, au commencement purement italienne, entrèrent aussi bientôt des Français et des Polonais, et beaucoup plus tard des personnes d'autres pays [1]. Les premières années de son développement et de son activité ne se rapportent pas à notre sujet. Disons seulement qu'au premier Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté (Genève, 1867) Bakounine parut en qualité de membre de l'Alliance [2], afin d'essayer de faire adopter à cette Ligue le programme de l'Alliance : à cette époque, en effet, la Ligue ne faisait que s'organiser et n'avait aucun caractère défini, et ce premier Congrès avait justement pour but l'élaboration d'un programme.

1 Parmi les Italiens qui faisaient partie de cette organisation secrète, on peut nommer Giuseppe Fanelli et Saverio Friscia, tous deux membres de la Chambre des députés ; parmi les Français, Alfred Talandier (dès 1864), les deux frères Elie et Elisée Reclus (en 1865), Aristide Rey, B. Malon, Alfred Naquet ; parmi les Polonais, Mroczkowski. Nicolas Joukovsky et Charles Perron y furent admis, le premier en 1867, le second en 1868. Alexandre Herzen et Nicolas Ogaref furent mis au courant, par Bakounine lui-même (lettre du 19 juillet 1866, publiée par Dragomanof, *Correspondance de Michel Bakounine*, p. 214 de la traduction française), de l'existence et du programme de cette organisation. « Vous me reprochez mon inactivité, leur écrivait Bakounine, et cela juste au moment où, au contraire, je suis plus actif que jamais. J'entends par là ces trois dernières années (1864, 1865 et 1866), pendant lesquelles mon unique préoccupation a été d'organiser une Société secrète internationale socialiste et révolutionnaire. Bien que j'aie la certitude que vous ne pourriez en faire partie, vu la ligne de conduite que vous avez adoptée pour votre propagande, et votre tempérament même, néanmoins, ayant pleine confiance en votre fermeté et votre loyauté, je vous envoie notre programme, qui est le développement des principes et de l'organisation de la Société ; je le mets sous une enveloppe fermée que la princesse [Obolensky] vous remettra avec cette lettre... Après un travail pénible de trois années consécutives, je suis arrivé à obtenir des résultats pratiques. A présent nous avons des adhérents en Suède, en Norvège, en Danemark, en Angleterre, en Belgique, en France, en Espagne et en Italie. Nous avons aussi des amis polonais, et nous comptons même quelques Russes parmi nous. La plupart des organisations mazziniennes de l'Italie méridionale, de la *Falange sacra*, sont venues à nous. » Dix mois plus tard (lettre du 7 mai 1867 ; p. 252 de la traduction française), Bakounine redemandait à Herzen et à Ogaref, en ces termes, les documents confidentiels qu'il leur avait communiqués : « Remettez à Mroczkowski mes papiers, que V. vous a transmis : l'Organisation de la Société, et le manuscrit dont vous fûtes si scandalisés ». Ces deux documents, intitulés, l'un : « Organisation », l'autre : « Catéchisme révolutionnaire », ont été publiés par Nettlau (pages 209-233).

2. Ces mots ne signifient pas que Bakounine se rendit au Congrès pour y représenter officiellement l'Alliance, — chose qui ne pouvait se faire puisque cette Alliance était une organisation secrète, — mais qu'il avait reçu mandat de l'Alliance pour aller à Genève exposer et défendre un programme qui était celui de ce groupe de socialistes.

Dans son discours au Congrès Bakounine exposa les idées de l'Alliance.

Vient ensuite la reproduction d'un extrait assez étendu du discours de Bakounine, qui traite surtout de la question slave, de la nécessité de détruire le despotisme de l'empire russe, avec diverses considérations de politique internationale. Seul le passage suivant peut être considéré comme un « exposé des idées de l'Alliance » :

« Tout Etat centralisé, quelque libéral qu'il s'affirme, même s'il avait la forme républicaine, est nécessairement l'oppresseur, l'exploiteur des masses populaires ouvrières au profit de la classe privilégiée. L'armée lui est nécessaire pour conserver ces masses, et l'existence de cette force armée le pousse à la guerre. J'en déduirai que la paix internationale est impossible tant qu'on n'aura pas adopté, avec toutes ces conséquences, le principe suivant : toute nation, faible ou forte, peu nombreuse ou nombreuse, toute province ou commune, a le droit absolu d'être libre, autonome, de vivre et de se gouverner conformément à ses intérêts, à ses besoins particuliers ; et dans ce droit toutes les communes, toutes les nations sont si solidaires qu'il est impossible de le violer à l'égard de l'une d'elles sans lui faire courir le même danger dans toutes les autres. La paix générale sera impossible tant qu'existeront les Etats centralisés actuels ; nous devons par conséquent désirer leur dissolution pour que sur les ruines de ces unités forcées, organisées de haut en bas au moyen du despotisme et des conquêtes, puissent se développer des unités libres, organisées de bas en haut au moyen de la libre fédération des communes en province, des provinces en nation, des nations en Etats-Unis d'Europe. »

Après avoir parlé des incidents locaux qui troublèrent la dernière séance du Congrès de Genève, Bakounine continue, dans le chapitre dont je donne la traduction :

Le Congrès, n'ayant pas réussi à élaborer un programme, en remit la confection au comité, qui devait le présenter, au congrès annuel suivant, à la sanction de l'association. Pendant toute cette année (de septembre 1867 à septembre 1868), il y eut dans ce comité une lutte entre le libéralisme et le radicalisme bourgeois de la majorité et les idées socialistes révolutionnaires de la minorité, à laquelle appartenait Bakounine, qui avait été élu membre de ce comité ainsi que plusieurs de ses amis.

Enfin, au bout d'un an, au second Congrès de la Ligue, à Berne, la lutte de ces deux partis éclata au grand jour et aboutit à un dénouement. La différence profonde dans les principes fondamentaux des deux fractions de la Ligue d'alors trouva son expression complète dans l'attitude de la Ligue à l'égard de la question sociale...

L'outil avait été essayé ; à l'épreuve il s'était montré mauvais, il avait dû être rejeté : il ne restait qu'à en chercher un autre. L'Association internationale des travailleurs se présentait naturellement comme cet outil meilleur. Bakounine en était membre depuis le mois de juillet de cette année. Il proposa à la minorité socialiste-révolutionnaire sortie de la Ligue d'entrer en masse dans l'Internationale, tout en gardant en même temps leur lien intime, c'est-à-dire en conservant leur Alliance des révolutionnaires socialistes sous la forme d'une

société secrète et en l'élargissant. La proposition d'entrer dans l'Internationale fut adoptée à l'unanimité. Mais, en ce qui concerne l'Alliance, les Français et les Italiens désiraient que, tout en gardant son caractère ésotérique et intime de société secrète, elle apparût en même temps au grand jour comme organisation publique, sous le nom d'Alliance internationale de la démocratie socialiste. Ils voulaient même que l'Alliance s'organisât tout à fait indépendamment de l'Association internationale, se contentant que ses membres fussent individuellement membres de cette Association. Bakounine s'y opposa, pour cette raison que cette nouvelle organisation internationale se trouverait en quelque sorte en une rivalité nullement désirable vis-à-vis de l'organisation des travailleurs. Ces discussions eurent pour résultat qu'il fut décidé de fonder une association publique sous le nom d'Alliance internationale de la démocratie socialiste, et de la déclarer partie intégrante de l'Internationale, dont le programme fut reconnu obligatoire pour tout membre de l'Alliance.

En dehors de ce programme général, l'Alliance élabora un programme spécial, que nous devons reproduire ici. (Suivent les sept articles du programme de l'Alliance, qu'on trouvera au chap. IV de la Deuxième Partie).

X

La Section du Locle dans l'automne de 1868. Notre état d'esprit devant le vote du Congrès de Bruxelles sur la propriété collective; Coullery attaque le Comité central de Genève et les socialistes belges (27 septembre). Manifeste des démocrates-socialistes de Genève (7 octobre). Réponse du Comité central de Genève à Coullery et réplique de celui-ci (11 octobre). Réponse de la Section bruxelloise à Coullery (18 octobre). La Section du Locle adhère aux résolutions du Congrès de Bruxelles et vote une Adresse aux démocrates socialistes de Genève (18 octobre). Le Cercle international du Locle ; le « Caveau »; le père Meuron ; le Crédit mutuel, les soirées d'instruction mutuelle, le projet de Société de consommation, etc. Paysage jurassien, « sur les Monts ».

Je désire maintenant faire faire au lecteur plus intime connaissance avec la Section du Locle, l'introduire dans le milieu où je vivais depuis 1864, parmi ces socialistes jurassiens qui cherchaient encore leur voie, et lui montrer quels étaient, à ce moment et en ce lieu, les sentiments et les idées d'un jeune homme épris de justice sociale, de liberté et de fraternité. Essayer, à près de quarante ans de distance, à l'aide de ma seule mémoire, de raconter le détail de ce qui s'est passé au Locle en 1868 et 1869, c'eût été entreprendre l'impossible : malgré tout mon effort pour être exact, je n'aurais pu arriver à reprodnire fidèlement toute la réalité. Je possède, heureusement, un document grâce auquel je la retrouve, jusque dans le menu détail : ce sont les lettres quotidiennes dans lesquelles je racontais mon existence à celle qui était alors ma fiancée, et qui a été ensuite pour moi la compagne douce et dévouée des bons et des mauvais jours. C'est dans ces lettres, plus encore que dans mes souvenirs directs, que je puiserai les éléments de ce chapitre et de plusieurs autres. Parfois j'en extrairai des citations textuelles, avec cette simple indication entre parenthèses : « lettre du... »; mais, le plus souvent, sans citer, j'en ferai entrer le contenu dans la trame même de mon récit.

Absent du Locle pendant les vacances (juillet-août), j'y étais revenu le dimanche 23 août. C'est ce jour-là qu'avait eu lieu à la Chaux-de-Fonds l'assemblée dans laquelle Fritz Robert fut désigné comme délégué au Congrès de Bruxelles : Constant Meuron et deux autres camarades représentèrent dans cette réunion la Section du Locle. Robert vint au Locle le

samedi 29, pour s'entendre avec nous avant son départ. A ce moment, il était encore l'ami de Coullery : et nous savions par lui ce qui se disait dans l'entourage du chef de la « démocratie sociale » de la Chaux-de-Fonds. On y accusait formellement les Loclois de désertion et de trahison, parce qu'ils avaient refusé de suivre Coullery dans sa politique électorale. Robert, lui, ne mettait pas en doute notre bonne foi : mais il persistait à penser que l'alliance conclue à la Chaux-de-Fonds entre les socialistes et les « verts » était non seulement légitime, mais nécessaire. Son voyage à Bruxelles allait lui ouvrir les yeux.

Il fut de retour du Congrès le mardi 15 septembre ; avec lui étaient revenus deux des délégués de Genève, Perron et Catalan, qui avaient fait un détour pour passer par les montagnes neuchâteloises, et comptaient me voir, afin de m'exposer un plan de campagne. Trois télégrammes me furent adressés le 16 pour me convoquer à une entrevue à la Chaux-de-Fonds ; malheureusement j'étais absent ce jour-là, et Perron et Catalan durent repartir sans que nous eussions pu nous rencontrer; mais ils insistèrent vivement pour que le plus tôt possible Robert et moi nous nous rendissions à Genève afin de conférer avec eux. Il s'agissait du journal la *Liberté*, que Catalan mettait à notre disposition pour y faire une propagande à laquelle ne se prêtait pas la *Voix de l'Avenir* ; il s'agissait aussi de l'essai que se proposait de tenter un groupe de membres de l'Internationale genevoise, qui voulaient présenter aux élections de novembre pour le Grand Conseil (Conseil législatif) du canton de Genève une liste de candidats, afin de détacher de l'un et de l'autre des deux partis bourgeois en lutte le plus grand nombre possible d'électeurs ouvriers.

Le vendredi 17 septembre j'allai à la Chaux-de-Fonds : j'y trouvai Robert transformé, et tout rempli d'une ardeur nouvelle ; ce qu'il avait vu et entendu à Bruxelles lui avait fait comprendre les fautes commises ; il avait reconnu qu'il s'était fourvoyé, et il m'annonça qu'il marcherait désormais d'accord avec moi. Nous passâmes la soirée avec Cowell Stepney, qui ce jour-là se trouvait à la Chaux-de-Fonds, allant au Congrès de la Ligue de la paix à Berne : c'était un Anglais millionnaire, communiste, et membre du Conseil général de l'Internationale, dont Robert avait fait la connaissance à Bruxelles. Cowell Stepney était sourd comme un pot et ne savait que très peu le français, ce qui rendait la conversation avec lui particulièrement difficile. Nous parlâmes des résolutions du Congrès de Bruxelles, et surtout de celle sur la propriété collective. Les délégués de la Suisse française s'étaient abstenus : mais il s'agissait maintenant de prendre un parti, et la question nous laissait assez perplexes ; nous nous tâtions le pouls en nous demandant : « Sommes-nous collectivistes pour tout de bon ? » Coullery, lui, n'avait pas hésité : il avait déploré immédiatement le vote du Congrès de Bruxelles comme une erreur qui allait avoir pour l'Internationale les plus fatales conséquences. Coullery avait-il raison, ou devions-nous en croire plutôt des hommes dans le jugement desquels nous avions déjà confiance, comme De Paepe, Eccarius, Becker ?

Un conflit qui éclata entre le Comité central des Sections genevoises et Coullery, à l'occasion de la *Voix de l'Avenir*, donna lieu à une polémique qui nous aida à voir clair dans la situation.

Le journal la *Voix de l'Avenir*, devenu l'organe des Sections romandes en septembre 1867, mais resté en même temps la propriété personnelle de son fondateur Coullery, était à la fois mal rédigé et mal administré. Au printemps de 1868 un vif mécontentement s'était fait jour à son endroit, en particulier dans les Sections de Genève. On se plaignait d'irrégularités dans l'envoi du journal ; on se plaignait surtout de ne pouvoir calculer exactement le chiffre des sommes qui lui étaient dues pour les abonnements collectifs pris par les Sections. Le désordre le plus complet régnait dans l'administration de la *Voix de l'Avenir* ; j'en sais quelque chose, car c'est moi qui eus à discuter avec elle en septembre 1868, pour établir le compte de la Section du Locle. Les Sections de Genève avaient en vain

réclamé de Coullery des comptes clairs : n'en pouvant obtenir, elles avaient déclaré qu'elles ne paieraient rien avant de les avoir reçus. La Section de la Chaux-de-Fonds, prenant fait et cause pour Coullery, avait alors décidé l'envoi à Genève de deux délégués, qui furent Coullery et un autre citoyen ; ces délégués s'étaient présentés devant le Comité central des Sections genevoises (juin 1868) ; il y avait eu des explications assez vives, à la suite desquelles, néanmoins, on parut s'être entendu, et il sembla que l'affaire était arrangée. Elle ne l'était nullement; les récriminations recommencèrent bientôt de part et d'autre, et, dans le courant de septembre, les Genevois finirent par proposer à toutes les Sections de la Suisse romande le transfert du journal à Genève. Coullery, qui, en sa qualité de propriétaire-rédacteur, écrivait dans la *Voix de l'Avenir* tout ce qu'il voulait, publia alors, dans le numéro du 27 septembre, une longue diatribe contre le Comité central genevois. Cette façon de porter devant le public des querelles d'intérieur suscita à Genève une grande colère ; et le sentiment d'hostilité qui se manifestait à l'égard de Coullery fut accru encore par l'attitude qu'il venait de prendre à l'égard des résolutions du Congrès de Bruxelles.

En effet, dans ce même numéro de la *Voix de l'Avenir* où il attaquait le Comité de Genève, Coullery avait publié un article sur le Congrès, où il disait :

Le Congrès de Bruxelles a pris deux résolutions qui feront du mal à l'Internationale.

Il a proclamé que la propriété foncière devait être collective. C'est le communisme. C'est la négation de la propriété individuelle. C'est l'école de Colins qui a remporté cette victoire. Ce sont les Belges, élèves de Colins, Belge lui-même, qui ont remporté cette victoire. Cette victoire leur était facile, leurs délégués étaient en majorité... La théorie de Colins, des Belges, est fausse... Toute association ne peut reposer que sur la liberté individuelle, et sur la propriété individuelle foncière et mobilière. La théorie de Colins, la théorie que les Belges ont fait voter malgré les protestations des délégués des autres pays, est contraire à la nature humaine.... L'instinct des ouvriers guidé par la discussion et l'étude en fera justice.

Une autre résolution regrettable est celle qui refuse à la Ligue de la paix le concours de l'Internationale [1]. Ce vote est contraire aux résolutions de Lausanne. Il est contraire aux résolutions prises au Congrès de la paix [à Genève]. Il est contraire au bon sens. Pourquoi dédaigner les efforts de la Ligue de la paix, si ces efforts tendent vers le but que se propose l'Association internationale des travailleurs ?

Ces deux votes sont le résultat de ce fait que le Congrès a eu lieu à Bruxelles. C'est l'opinion ou les théories des Belges qui ont prévalu. Et les Belges étaient les plus nombreux. Et ils étaient les plus nombreux, parce que le Congrès avait lieu en Belgique.

Dans les têtes belges, il y a deux courants d'idées complètement opposés.

Ils sont colinsiens et proudhoniens.

Et ces deux hommes sont antipodes... Colins est un despote. Proudhon est un anarchiste. Colins est centralisateur, unitariste à outrance, Proudhon est décentralisateur, individualiste sans bornes. Et pourtant les Belges sont à la fois proudhoniens et colinsiens.

1. On a vu plus haut (p. 65) que Coullery avait écrit au Congrès de Bruxelles pour demander à faire partie de la délégation que l'Internationale, croyait-il, devait envoyer au Congrès de Berne.

Cela prouve que les Belges n'ont pas encore tant étudié que les autres peuples, et que chez eux le grand travail intellectuel a commencé plus tard que dans les autres pays, ou qu'il a pris une fausse direction.

Dans quelques années les Belges abandonneront Colins pour Proudhon dans ses grandes idées théoriques, et puis ils chercheront la rédemption dans l'association libre, dans la coopération sous toutes ses formes. .. Par la coopération on résoudra les questions sans détruire aucune des libertés individuelles.

Cet article devait attirer à Coullery une verte réponse, de la plume de De Paepe, réponse dont je parlerai tout à l'heure.

Quelques jours après, Coullery, que je n'avais pas vu depuis plusieurs mois, m'écrivit pour me demander pourquoi je le boudais, en ajoutant que c'était lui qui aurait le droit d'être fâché après tout ce que j'avais écrit contre lui dans la presse radicale. Il m'attribuait des articles absurdes parus dans le *Premier Mars*: or ces articles étaient du Dr Ad. Hirsch (le directeur de l'Observatoire de Neuchâtel), et justement à leur occasion je m'étais brouillé avec leur auteur. Je répondis à Coullery, le 6 octobre, en lui exposant mes idées et mes résolutions, et en lui disant ma façon de penser sur la politique électorale. Cet échange de lettres marqua la fin de nos relations.

Cependant Catalan et Perron avaient mis à exécution, à Genève, leur plan de campagne; la *Liberté* du 10 octobre publia sous ce titre : *République démocratique et sociale: Manifeste au peuple de Genève*, un document au bas duquel étaient apposées soixante-huit signatures, avec la date du 7 octobre 1868. Ce *Manifeste* débutait ainsi :

Citoyens,

Il est temps de clore une ère de luttes stériles qui n'ont pas de causes sérieuses et qui ne donnent aucune satisfaction aux besoins réels du peuple.

L'œuvre de chaque génération consiste à réagir contre l'inégalité des droits et contre l'inégalité des conditions. .

La génération actuelle ne saurait pas plus échapper à cette loi du progrès historique que celles qui l'ont précédée. Aux privilèges économiques et politiques qui ont survécu aux attaques du passé, elle a le devoir de substituer, dans la mesure de ses forces, le règne de la *justice égale pour tous*.

C'est à l'accomplissement de ce devoir que le parti de la démocratie sociale vous invite à travailler, par la revendication énergique et soutenue des réformes suivantes...

Les réformes qu'énumérait le Manifeste étaient : 1° la séparation de l'Eglise et de l'Etat, afin qu'aucune religion « ne pût empiéter sur le domaine civil ou se soustraire à la loi commune »; 2° l'instruction gratuite et obligatoire à tous les degrés : gratuite, en ce qu'elle serait accessible à tous par l'institution de l'indemnité scolaire; obligatoire, en ce qu'il ne devait être permis à personne de vivre dans l'ignorance; 3° la suppression des impôts directs et indirects qui pèsent sur la production et sur l'échange, et leur remplacement par l'impôt unique sur le revenu et notamment sur les successions; 4° la création d'une institution de crédit destinée à faciliter l'application des principes coopératifs, comme moyen transitoire d'affranchir la production industrielle et agricole. Venaient ensuite quelques réformes plus spécialement politiques, telles que : rétribution allouée aux députés au Grand-Conseil, afin que tous les citoyens pussent être appelés à remplir ces fonctions; abaissement à vingt ans de la majorité politique

et civile; droit de cité accordé à tous les individus nés et élevés sur le sol de la république; réforme de l'organisation des communes dans le sens de l'extension des droits des citoyens réunis en assemblée communale, et d'une diminution correspondante des attributions des maires et des conseils municipaux, etc.; enfin, abolition de la peine de mort.

Nous saluâmes avec satisfaction, au Locle, ce programme, comme nous avions salué, quelques mois auparavant, celui du mouvement revisionniste zuricois [1]; et nous résolûmes d'envoyer à Genève notre adhésion motivée.

En même temps que nous lisions dans la *Liberté* le manifeste genevois, la *Voix de l'Avenir* du 11 octobre nous apportait une réponse faite à Coullery par le Comité central des Sections de Genève, réponse que Coullery avait été contraint d'insérer. En voici les principaux passages:

Le Comité central a été surpris de voir sur le numéro du 27 septembre une longue série de récriminations à son adresse et aux Sections de Genève; le but de cet article est de nuire au Comité central vis-à-vis des Sections romandes. Le moyen n'est pas loyal:... le Comité central proteste de toutes ses forces contre ces attaques.

Il serait trop long de réfuter dans une lettre toutes les attaques et les erreurs de la rédaction, qui fait preuve en cette occasion de peu de connaissance sur l'organisation du Comité central. Nous comprenons parfaitement le mécontentement de la rédaction de voir le journal lui échapper, mais à qui la faute si les choses en sont arrivées à ce point? à sa mauvaise administration et à son peu d'intérêt pour les travailleurs; nous sommes unanimes à Genève pour déclarer qu'il ne représente plus les idées ni les principes de l'Internationale, exemple, l'article maladroit sur deux décisions du Congrès de Bruxelles; cet article est tout à fait en faveur de la politique étroite de la bourgeoisie.

Nous savons par la commission de vérification des comptes du journal comment est tenue la comptabilité de la rédaction; c'est une véritable confusion à n'y rien comprendre. Nous donnons un démenti formel à la rédaction sur les faits avancés par elle... Le Comité central a fait tout ce qui était en son pouvoir pour amener un bon résultat dans cette affaire; déjà, à sa demande, les Sections abonnées ont envoyé de forts acomptes à la rédaction, mais aucune n'a refusé de payer ce qu'elle doit... Les réclamations des Sections sont parfaitement fondées, la rédaction en a convenu devant le Comité central.

Cette lettre était signée par le secrétaire correspondant du Comité central, Henri Perret. « Comme on le voit, ce citoyen avait déjà commencé sa longue carrière de secrétaire; mais alors c'était un révolutionnaire à tous crins. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 34.)

Coullery, en insérant la lettre ci-dessus, la fit suivre d'une longue réponse où il disait, pour se justifier d'avoir parlé de détails du ménage intérieur des Sections:

Vos protestations ne détruiront pas les faits: ce sont donc ces faits qu'il faut faire connaître à tous les membres et au public entier.

1. Voir ci-dessus p. 60. Ce mouvement avait abouti, dans l'été de 1868, au renversement du régime Alfred Escher et à la réunion d'une Constituante: mais les illusions que les socialistes de la Suisse française s'étaient faites sur les résultats qu'il serait possible d'obtenir à Zurich furent promptement dissipés. Les socialistes zuricois, au contraire, se cantonnèrent désormais sur le terrain de la lutte légale, et ce sont eux qui tenteront, en septembre 1869, de faire inscrire à l'ordre du jour du Congrès de Bâle la question de la législation directe par le peuple.

Pourquoi ne révélerions-nous pas à la Suisse entière, à l'Europe même, des difficultés de cette nature ? Nous prêchons la réforme sociale, il faut bien que tout le monde sache comment nous savons conduire nos propres affaires, comment nous entendons le droit et la justice.

Il ajoutait, à propos du Congrès de Bruxelles :

Ce que j'ai dit sur deux décisions du Congrès de Bruxelles, je l'ai toujours soutenu dans le journal. Je ne suis pas pour la propriété collective des biens fonciers. C'est bien vieux. Lisez tout ce que j'ai écrit en ma vie, et vous verrez que j'ai toujours fait des articles *maladroits*, et tout à fait en faveur *de la politique étroite de la bourgeoisie*.

Ceci était exact. Ce n'était pas Coullery qui avait changé, c'était l'Internationale qui évoluait.

En terminant, Coullery affirmait « qu'il implorait sa démission de rédacteur depuis plus d'une année ». On allait le prendre au mot, ainsi qu'on le verra bientôt, et le dépit qu'il éprouva de se voir mis de côté comme journaliste ne contribua pas peu à l'aigrir contre les « collectivistes ».

De leur côté, les internationaux belges ne laissèrent pas sans réponse les singulières assertions qu'avait émises Coullery au sujet du Congrès de Bruxelles et du rôle qu'ils auraient joué dans ce Congrès. La Section bruxelloise de l'Internationale, en sa qualité de « Section centrale pour la Belgique », protesta par une lettre fort dure, en date du 6 octobre, qu'avait rédigée De Paepe et que signèrent les membres du bureau de la Section. Cette lettre parut dans la *Voix de l'Avenir* du 18 octobre. On y lisait :

Nous n'avons pas à discuter, monsieur le rédacteur, vos deux opinions sur ces deux questions, celle de la propriété foncière et celle de la Ligue de la paix. Libre à vous de penser que la propriété individuelle du sol est le palladium de la liberté, comme à d'autres de voir dans l'appropriation du sol par la collectivité une nécessité sociale. Libre aussi à vous de croire que la Ligue de la paix et de la liberté est une œuvre utile et même nécessaire, comme à d'autres de la croire superflue si elle marche franchement dans les mêmes voies socialistes que l'Internationale, et dangereuse si au contraire la Ligue est bourgeoise et veut faire bande à part de la grande fédération universelle du prolétariat. Mais si vous êtes parfaitement libre de professer tel principe plutôt que tel autre, vous n'avez pas, plus que n'importe qui, le droit de dénaturer les faits, Or, c'est ce que vous avez fait dans votre article. Nous ne voulons pas supposer que c'est par malveillance, nous aimons mieux croire que c'est par ignorance de ce qui s'est passé au Congrès ; mais vous conviendrez que, dans ce cas, vous auriez mieux fait de vous taire que d'inventer des choses qui n'existent pas.

Dans votre article vous dites : « C'est l'opinion ou les théories des Belges qui ont prévalu. Et les Belges étaient les plus nombreux. C'est l'école de Colins qui a remporté cette victoire. » Et ailleurs : « La théorie de Colins, la théorie que les Belges ont fait voter malgré les protestations des délégués des autres pays, etc. »

Eh bien, monsieur, autant de propositions, autant d'erreurs.

Ce n'est pas la théorie des Belges qui a prévalu, c'est aussi la

théorie de l'unanimité de la délégation anglaise et de la délégation allemande.

Les Belges n'étaient pas les plus nombreux aux séances administratives, c'est-à-dire aux séances du matin, les seules où l'on votait sur les résolutions...

La réponse au Congrès de Berne a été votée à l'unanimité des membres présents (Suisses, Allemands, Français, Anglais, Belges, Espagnol), moins trois voix, parmi lesquelles celle d'un Belge, De Paepe.

Quant aux résolutions sur la propriété foncière,... vous savez que cette question était à l'ordre du jour depuis le Congrès de Lausanne ;... deux rapports ont été lus au Congrès, celui de la Section bruxelloise et celui de la Section de Rouen, et ce dernier (qui n'est pas dû à des Belges, sans doute) conclut à la propriété collective du sol. Au Congrès, une commission spéciale a été nommée pour l'étude de la question et pour la rédaction des résolutions à présenter ; elle était composée ainsi : trois Français, Tolain, Pindy et Lemonnier : trois Allemands, Becker, Eccarius et Hess ; et trois Belges, Coenen, Coulon et De Paepe. La commission tomba d'accord sur la nécessité de transformer les canaux, routes, chemins de fer, mines et houillères en propriétés de la collectivité sociale ; mais le même accord n'exista plus sur la question du sol arable et de la propriété agricole en général. Finalement, les résolutions que vous connaissez furent adoptées par la commission à l'unanimité, moins les voix de deux membres absents, Tolain et Pindy. Soumises au Congrès en séance du matin, lesdites résolutions furent admises par trente voix contre cinq ; il y a eu quinze ou seize abstentions. Parmi les trente voix qui ont voté pour, il y a treize Belges et dix-sept membres étrangers à la Belgique, savoir : huit délégués anglais, quatre allemands, quatre français, et le délégué de Naples. Parmi les cinq membres qui ont voté contre les résolutions, il n'y a qu'un Français, Murat, de Paris ; mais il y a quatre Belges, Hins, Saillant, Verheggen et Granshoff. Enfin, parmi les quinze ou seize abstentions, on remarque beaucoup de Français, et, de plus, des Suisses et des Belges, notamment, parmi ces derniers, le citoyen Fontaine. Il est à remarquer que parmi ces abstentions, la plupart se sont faites parce que la question ne paraissait pas suffisamment élucidée, tandis que d'autres se sont produites parce que certains délégués, tout en étant personnellement partisans de la propriété collective du sol, n'avaient pas reçu mission de voter sur cette question ; dans ce dernier cas se trouvait le délégué espagnol, Sarro Magallan.

En présence de tous ces faits, vous avez été très mal inspiré en attribuant les deux votes en question à l'influence des Belges imposant leurs volontés aux délégués des autres pays.

Vous dites aussi, monsieur le rédacteur, que les Belges sont à la fois proudhoniens et colinsiens. Nous croyons pouvoir vous dire, monsieur, que si, en effet, Proudhon et Colins ont en Belgique des disciples fidèles, nous ne connaissons, à vrai dire, ni proudhoniens ni colinsiens parmi les délégués : il y avait là des mutuellistes, des communistes, d'autres socialistes ne se rattachant à aucun de ces deux grands systèmes, d'autres encore ayant tenté une synthèse de ces deux systèmes Mais il est un fait, c'est que parmi les délégués belges nous ne connaissons personne qui accepte les idées métaphysiques

de Colins. Un autre fait encore, c'est que parmi ceux qui se disent mutuellistes et dont les idées économiques se rattachent généralement aux théories de Proudhon, en ce sens qu'ils veulent, comme le grand révolutionnaire, la suppression de tous les prélèvements du capital sur le travail, la suppression de l'intérêt, la réciprocité des services, l'égal échange des produits sur la base du prix de revient, le crédit gratuit réciproque, plusieurs ont voté pour l'entrée du sol à la propriété collective. Tels sont les quatre délégués français Aubry, de Rouen, Delacour, de Paris, Richard, de Lyon, et Lemonnier, de Marseille; et, parmi les Belges, les compagnons Ch. Maetens, Verrycken, De Paepe, Maréchal, etc. Pour eux, il n'y a point de contradiction entre le mutuellisme applicable à l'échange des services et des produits en prenant pour base le prix de revient, c'est-à-dire la quantité de travail contenue dans les services et produits, et la propriété collective applicable au sol, lequel n'est pas un produit du travail et, par suite, ne leur paraît pas devoir tomber sous la loi de l'échange, sous la loi de la circulation.

La Section du Locle se réunissait régulièrement une fois par mois. L'assemblée mensuelle d'octobre eut lieu le dimanche soir 18: Fritz Robert y vint de la Chaux-de-Fonds, pour rendre compte de sa délégation au Congrès de Bruxelles. Nous avions continué à nous voir fréquemment depuis son retour. Il avait commencé à écrire, pour la *Voix de l'Avenir*, une série d'articles sur le Congrès, qui parurent en feuilleton dans les numéros du 4 au 25 octobre 1868. Le résultat de nos conversations avait été une adhésion complète aux résolutions votées à Bruxelles, et nous allions chercher à faire partager notre point de vue à nos camarades loclois.

L'assemblée fut très nombreuse : Constant Meuron présidait. « L'enthousiasme bienveillant des anciens jours s'est retrouvé, et chacun, au moment où la séance a été levée, exprimait le plaisir qu'il avait ressenti» (Lettre du 19 octobre 1868[1]). La lettre de la Section bruxelloise, que nous venions de lire dans la *Voix de l'Avenir*, avait aidé les ouvriers loclois à se former une opinion : et c'est à l'unanimité des membres présents que furent approuvées les résolutions du Congrès de Bruxelles. Je donnai ensuite lecture d'un projet d'Adresse aux socialistes de Genève, et cette Adresse fut également votée à l'unanimité. Expédiée le lendemain à Catalan, elle parut dans la *Liberté* du 24 octobre; la voici :

Adresse des démocrates socialistes du Locle à la démocratie sociale de Genève.

Citoyens,

Nous avons pris connaissance du programme des démocrates socialistes genevois, publié dans un des derniers numéros de la *Liberté*, et nous remplissons un devoir de solidarité en vous envoyant notre adhésion complète aux principes que vous avez proclamés.

Quelques-uns des points de votre programme sont déjà réalisés dans notre canton; quant aux autres, nous travaillerons de concert avec vous à les faire inscrire dans nos lois, et, si Genève réussit plus vite que Neuchâtel à réformer ses institutions dans le sens de nos principes, nous nous féliciterons de vous voir nous frayer le chemin du progrès social.

1. Comme je l'ai déjà dit, les passages entre guillemets qu'on rencontrera de temps en temps dans mon récit, avec cette indication entre parenthèses : « lettre du... », sont extraits de mes lettres à ma fiancée.

Chez nous, la démocratie sociale n'est pas encore constituée en parti réellement indépendant, vivant de sa vie propre et assez fort pour réaliser par lui-même son programme. Dans la dernière campagne électorale, les socialistes, abordant pour la première fois la politique pratique, ont marché à l'aventure, et, trop faibles pour faire prévaloir l'idée nouvelle, ont dû se résigner à emboîter le pas derrière l'un ou l'autre des vieux partis. Cette expérience fâcheuse nous a profité : les socialistes du Locle sont décidés à travailler à l'avenir en dehors de toute alliance avec un des anciens partis, et à consacrer leurs efforts à l'organisation du parti démocratique et social, à la propagande, à l'étude des questions théoriques, et aux tentatives pratiques de coopération, qui nous paraissent un des moyens les plus sûrs d'éveiller, chez ceux de nos concitoyens qui en sont susceptibles, des sympathies pour la réforme sociale.

Vous serez plus heureux dans l'expérience que vous tentez, nous l'espérons fermement. Les socialistes genevois sont assez forts et assez sûrs d'eux-mêmes pour pouvoir entreprendre la lutte sur le terrain cantonal et la mener à bien ; l'attitude admirable du prolétariat de Genève, lors de la dernière grève, a montré à la Suisse qu'une ère nouvelle allait s'ouvrir, et que le socialisme, sortant de la période d'élaboration, pouvait s'affirmer aujourd'hui avec une pleine conscience de soi et se présenter avec des formules positives et des solutions scientifiques. Vous marcherez courageusement au but, citoyens ; les accusations absurdes n'auront pas le pouvoir de vous faire hésiter ; et quel que soit le résultat de cette première campagne, l'Europe révolutionnaire, qui a les yeux sur vous, vous saura gré d'avoir franchement arboré, au milieu des vieux partis qui se combattent en aveugles dans les ténèbres, le drapeau de la lumière, de la justice, le drapeau du socialisme mutuelliste.

Recevez nos fraternelles salutations.

Au nom des démocrates socialistes loclois :

Le secrétaire, James GUILLAUME.

Le président de l'assemblée, Constant MEURON.

On remarquera que la Section du Locle, qui venait d'adhérer à l'unanimité aux résolutions du Congrès de Bruxelles sur la propriété collective, se déclarait en même temps « socialiste mutuelliste ». Tel était l'état des esprits parmi nous, à ce moment, que nous n'apercevions aucune contradiction entre les deux choses. Nous demandions que les producteurs fussent mis en possession des intruments de travail, ce qui impliquait une transformation de la propriété individuelle en propriété collective ; mais en même temps nous admettions le maintien de l'échange des produits au prix de revient, sur la base de la réciprocité.

Des séances fréquentes de groupes ou de comités, ou simplement des causeries amicales, indépendamment des assemblées mensuelles de la Section, rapprochaient les uns des autres, au Locle, les socialistes militants. Ils se réunissaient dans la maison du café de Mme veuve Frey (café de la Poste). Au premier étage de la maison, au-dessus du café, se trouvait une grande salle réservée aux assemblées nombreuses et aux soirées familières : c'était le siège du « Cercle international », institution qui se confondait avec la Section elle-même. Les réunions plus intimes avaient lieu dans une petite pièce au sous-sol, à côté de la cuisine ; cette pièce, qui servait de salle à manger à la famille Frey, s'appelait le « Caveau » : c'est là que s'étaient tenues, au printemps de 1868, les séances du comité électoral de la République démocratique et sociale ; c'est là que se réunissaient tous

les comités, toutes les commissions, qui avaient à s'occuper des affaires locales du parti socialiste ; et, dans la bourgeoisie prompte à s'apeurer, le « Caveau » avait la réputation d'un endroit où de dangereux conspirateurs tenaient des conciliabules mystérieux.

Depuis que je connaissais le « père Meuron », comme nous l'appelions, — c'est-à-dire depuis l'automne de 1864, — j'avais pris l'habitude d'aller tous les soirs passer quelques moments chez lui. De santé délicate malgré sa haute taille et sa carrure d'apparence athlétique, et souffrant souvent de rhumatismes, il se couchait aussitôt après avoir pris son « goûter », pendant les six ou huit mois de la mauvaise saison ; je m'asseyais près de son lit, dans le cabinet où il couchait, pendant que Mme Meuron travaillait à la table de la salle à manger, dont la porte restait ouverte, et nous causions, tantôt des faits de la journée, tantôt des choses d'autrefois, ou de questions philosophiques et sociales. Mme Meuron, une Bernoise née à Morat (aussi avait-elle gardé un peu d'accent allemand), était une petite femme frêle et nerveuse, d'un caractère sérieux, de manières simples, mais d'une grande distinction naturelle. Je l'accompagnais quelquefois dans ses promenades du côté du Verger (sur la route de la Chaux-de-Fonds), d'où nous rapportions généralement des fleurs. Les soirs où il y avait réunion de l'Internationale, ou d'un comité, le père Meuron se rhabillait, et nous descendions ensemble, lui s'appuyant sur mon bras, le raide sentier qui, du Crêt-Vaillant où se trouvait la petite maison au deuxième étage de laquelle il habitait (n° 24, Chemin des Reçues), conduit au quartier du Marais et au café de Mme Frey ; en hiver, quand il y avait de la neige durcie, il mettait à ses souliers des « grappes » pour ne pas glisser. Constant Meuron et son excellente femme, qui n'avaient pas eu d'enfants, me regardaient comme leur fils adoptif ; la bonne Mme Meuron veillait avec sollicitude sur ma santé, et ne manquait pas de me mettre autour du cou un « passe-montagne » quand elle trouvait la bise trop froide, ou de m'administrer elle-même pastilles et tisanes lorsque j'étais enrhumé et que je négligeais de me soigner.

Quelquefois le père Meuron recevait des visites, et alors nous passions gaîment la soirée à l'écouter faire des récits, et même des contes gaillards, car, en sa qualité d'ancien militaire [1], il ne détestait pas les historiettes salées. « J'ai passé la soirée au Crêt-Vaillant, — dit une de mes lettres, — avec Mme Frey, de notre Caveau, et une dame de Berne. Le père Meurin était bien, et j'ai eu le plaisir de le revoir avec sa bonne gaîté d'autrefois. C'est moi qui fais les honneurs de la maison, quand il y a du monde : je suis allé à la cave chercher une bouteille de Neuchâtel, Mme Meuron a exhibé des noix et du raisin, et nous avons fait bombance. Le père Meuron, enfoncé dans son fauteuil, avec sa grande barbe blanche, sa calotte sur la tête, et l'air tout heureux, nous a conté force histoires de sa jeunesse : c'est son bonheur, et il les conte très bien, dans une langue des plus pittoresques. » (Lettre du 25 septembre 1868).

Une des premières institutions qu'avait fondées l'Internationale au Locle, c'était une Société de crédit mutuel (dès 1866). Les adhérents du Crédit mutuel versaient une cotisation dont le minimum était de cinquante centimes par mois ; la caisse consentait aux adhérents des prêts sans intérêt, dont le montant ne pouvait dépasser le chiffre de la somme déjà versée en cotisations par l'emprunteur, et des sommes également versées par ceux des adhérents qui s'offraient à lui servir de garants. Outre ce service de prêts réciproques, qui avait son utilité lorsqu'il s'agissait d'avancer une petite somme à un camarade momentanément dans l'embarras, nous pensions que lorsque la caisse du Crédit mutuel contiendrait un millier de francs, cet argent pourrait servir de première mise de fonds pour l'établissement d'une Société coopérative de consommation. Constant Meuron était le président, toujours réélu, du Crédit mutuel ; le caissier était un brave garçon nommé

1. Il s'était engagé, avant 1830, à la suite d'un coup de tête de jeunesse, dans la garde suisse du roi Charles X.

François Ducret, jeune ouvrier pierriste, Vaudois, qui se trouvait parfois dans une détresse terrible quand il s'agissait de faire face aux échéances d'amortissement d'une lourde dette, résultat d'une entreprise commerciale malheureuse faite par lui lors du Tir fédéral de la Chaux-de-Fonds en 1863 (il avait voulu installer une petite cantine, et cette tentative avait été un désastre) ; mais il serait mort de faim à côté de sa caisse sans avoir l'idée d'y puiser un sou pour ses besoins personnels. C'est à l'occasion d'un de ces moments d'angoisse par lesquels passait périodiquement l'infortuné Ducret, que j'appris à connaître le bon cœur de Frédéric Graisier, un jeune Genevois, le plus habile ouvrier graveur de l'endroit, et qui était entré dans l'Internationale, avec quelques camarades de son métier, au cours de l'année 1867. Il ne m'avait pas été possible, cette fois-là, de venir personnellement en aide au débiteur en détresse ; et j'avais frappé inutilement à plusieurs portes, lorsque le soir Graisier, à qui j'avais parlé de la triste situation du pierriste, vint inopinément m'apporter la somme nécessaire ; je courus chez Ducret pour le tirer de peine, et grâce à l'intervention de notre excellent camarade le pauvre garçon put passer une nuit tranquille.

Les années précédentes, j'avais à différentes reprises organisé des soirées d'enseignement populaire. Dès le premier hiver que je passai au Locle (1864-1865), je fis, dans une salle du Collège, un cours du soir pour les jeunes apprentis, où j'esquissai de mon mieux un tableau de l'histoire universelle. Au moment de la publication du premier volume de l'*Histoire d'un paysan*, d'Erckmann-Chatrian, j'en fis une lecture publique, en plusieurs soirées, également dans une salle du Collège, devant un nombreux auditoire de jeunes gens des deux sexes. Dans l'hiver de 1866 à 1867, je demandai et obtins la grande salle de l'hôtel-de-ville : à ma sollicitation, Coullery vint de la Chaux-de-Fonds, une fois par semaine, pendant plusieurs semaines de suite, faire dans cette salle une série de leçons sur la physiologie et l'hygiène ; de mon côté, j'y fis une douzaine de leçons sur l'histoire de la Révolution française. Dans l'automne de 1868, — c'était le dimanche 27 septembre, — deux anciens élèves de l'Ecole industrielle étant venus me faire visite, je les conduisis à notre Cercle international, et là nous ébauchâmes ensemble un projet de soirées familières d'instruction mutuelle, « comme celles de l'année précédente », dit ma lettre de ce jour (sur les soirées de 1867-1868, je n'ai pas de témoignage écrit, et j'ai oublié les détails). Mes anciens élèves, devenus mes amis, promirent d'amener le jeudi suivant quelques-uns de leurs camarades ; et le 1er octobre, dans une première réunion, qui eut lieu au Cercle international, nous arrêtâmes un programme pour des réunions hebdomadaires ; il s'agissait d'opposer à la propagande des cléricaux protestants et des anciens royalistes une propagande de libre pensée scientifique et de démocratie socialiste. Le jeudi 8 octobre, le sujet traité fut la Révolution de 1848 ; le 15 octobre, les races humaines ; le 22 octobre, l'origine des religions. Ces réunions d'instruction mutuelle continuèrent de la sorte tout l'hiver.

Un autre projet fut mis à l'étude au Locle dans cet automne de 1868, et reçut un commencement d'exécution : celui de la création d'une Société de consommation. Le dimanche 13 septembre, un comité fut nommé à cet effet ; des demandes de renseignements furent adressées aux sociétés qui existaient déjà dans quelques localités voisines, Bienne, Sainte-Croix, etc. ; bientôt des règlements, des rapports, des bilans nous furent envoyés, et nous les étudiâmes. Mais la création d'un magasin coopératif nous parut une entreprise au-dessus de nos forces : nous n'avions pas le capital nécessaire ; et en outre nous pensâmes qu'une affaire de ce genre risquerait d'absorber, sans grand profit pour la propagande des principes, l'activité d'une partie de nos militants ; d'ailleurs, nos idées étaient déjà arrêtées sur la non-efficacité de la coopération de consommation comme moyen d'émancipation du prolétariat [1]. Nous résolûmes de nous borner

1. A la Chaux-de-Fonds, au contraire, où la coopération sous toutes ses formes était

à faire de temps à autre quelque achat en grand de tel ou tel article de consommation courante ; une emplette de ce genre ne nécessiterait ni la location d'un magasin, ni la création d'une organisation permanente ; elle pourrait se faire sans aucun risque, sans versement de capital social, la vente immédiate de la marchandise achetée devant servir à payer l'achat ; elle donnerait à la population une idée de la puissance de l'association, de l'effort collectif ; et, en procurant aux ménagères un petit avantage tangible, elle aurait pour résultat de leur faire voir de bon œil l'Internationale et sa propagande. Dans le courant d'octobre, il fut décidé que, pour commencer, nous ferions venir un wagon de pommes de terre, dont le contenu serait vendu, non aux membres de l'Internationale seulement, mais à tous les acheteurs qui se présenteraient.

Mes lettres parlent beaucoup de mes lectures, et des réflexions qu'elles me faisaient faire. Chaque semaine j'achetais un petit journal parisien, paraissant le dimanche, la *Pensée nouvelle*, où quelques jeunes écrivains, Asseline, Coudereau, Louis Combes, André Lefèvre, Letourneau, etc., exposaient les doctrines du matérialisme scientifique. Je lus avec un vif plaisir l'*Almanach de l'Encyclopédie générale pour 1869*, rédigé par le même groupe, et où je vis pour la première fois un article d'Elisée Reclus. J'étudiais les œuvres de Proudhon, je lisais l'*Histoire de la littérature anglaise* de Taine, l'*Histoire de la Révolution française* de Louis Blanc, etc.[1].

Dans les promenades solitaires que je faisais le plus souvent possible, entre quatre et six heures, pour me détendre les nerfs après mes leçons, je portais mes pas de préférence vers une région de pâturages qui se trouve au-dessus de la vallée du Locle, du côté du Nord, et qu'on appelle « Sur les Monts ». Les montagnes du Haut Jura paraissent laides et tristes à ceux qui n'apprécient que la nature alpestre, mais elles ont aussi leur poésie. « L'air âpre et vif qu'on respire ici me plaît, écrivais-je ; on se sent, plus que partout ailleurs, sur une terre de liberté » (Lettre du 23 août 1868). D'ailleurs, le Jura n'a pas toujours un caractère sauvage et rude ; à certains moments de l'année, en automne surtout, aux regains, et à certaines heures du jour, en particulier le soir, le paysage perd sa sévérité, et prend une beauté souriante qui pénètre. En traversant les pâturages, je passais souvent près d'une maison isolée qu'on appelle le Château des Monts, et qui appartenait alors à M. William Dubois : c'est là que se réunissaient, avant 1848, les phalanstériens, fort nombreux au Locle à cette époque ; Victor Considérant y avait plus d'une fois reçu l'hospitalité ; et j'aimais, au milieu de ces montagnes tranquilles, à évoquer le souvenir de cet apostolat et des assemblées à demi-clandestines des premiers disciples de Fourier[2].

regardée comme le grand moyen de rédemption sociale (voir ci-dessus p. 82 l'article de Coullery), on avait fondé un magasin coopératif consacré à la vente des étoffes. A Saint-Imier et à Moutier, il existait également des magasins coopératifs d'épicerie et denrées alimentaires.

1. Dans les années précédentes, j'avais lu de nombreux ouvrages sur les mouvements révolutionnaires de 1848 : celui qui me fit l'impression la plus vive fut le *Prologue d'une Révolution*, de Louis Ménard, que m'avait prêté un réfugié politique français, disciple de Blanqui. J'avais continué en même temps mes lectures de philosophie allemande, et étudié entres autres plusieurs ouvrages de Feuerbach, *Das Wesen des Christenthums*, *Das Wesen der Religion*, et le poème philosophique *Die Unsterblichkeit der Seele*, que j'avais empruntés à la bibliothèque d'un horloger danois, nommé Kaurup, vieil original misanthrope, fort instruit et avec qui j'aimais à causer.

2. Dès la première année de mon séjour au Locle, je m'étais lié avec quelques phalanstériens restés fidèles à la doctrine du maître ; l'un d'eux, un horloger français nommé Cary, m'avait prêté divers ouvrages de Fourier, entre autres la *Théorie de l'Unité universelle*, et un livre de Considérant, écrit avec une verve entraînante, *Le Socialisme devant le vieux monde, ou le Vivant devant les morts*.

XI

Bakounine à Genève: fondation du groupe de l'Alliance (28 octobre).

Cependant Bakounine, après le Congrès de Berne, était allé s'établir à Genève ; et il y avait commencé aussitôt une propagande fébrile, qui gagna rapidement des adhérents aux idées dont il s'était fait l'apôtre. Le premier résultat de sa présence à Genève fut l'Adresse envoyée aux ouvriers espagnols [1], à la date du 21 octobre, par le Comité central de l'Internationale genevoise, Adresse qui n'était que le développement du programme de l'Alliance. On y lisait entre autres :

La liberté sans l'égalité politique, et cette dernière sans l'égalité économique, n'est qu'un leurre. Le peuple suisse, qui vit en république depuis des siècles, éprouve encore que la seule liberté ne change pas les conditions d'existence du travailleur d'une manière efficace... L'égalité réelle, qui consiste en ce que tous les individus sont en possession des mêmes droits, c'est-à-dire sont également en possession des capitaux acquis par les générations passées, cette égalité qui seule peut garantir à chacun le premier et le plus imprescriptible de tous les droits, le droit de vivre, cette égalité, disons-nous, ne peut être obtenue que par la révolution sociale.

Faites donc la révolution sociale.

... Les déshérités de la société actuelle, ayant une même cause à défendre et comprenant la nécessité de s'unir, ont fondé en Europe et en Amérique, à travers et malgré les frontières créées par nos oppresseurs, l'Association internationale des travailleurs. Le but de cette formidable association, c'est le triomphe de la cause du travail contre le privilège, contre le capital monopolisé et contre la propriété héréditaire, institution inique garantie par l'Etat, institution anarchique [2], s'il en fut, puisqu'elle perpétue et développe l'inégalité des conditions, source de désordre social.

... Frères d'Espagne, venez adhérer en masse à notre œuvre... Ne vous laissez pas tromper par les exploiteurs éternels de toutes les révolutions, ni par les généraux, ni par les démocrates bourgeois... Rappelez-vous surtout que le peuple n'obtient jamais que les réformes qu'il arrache, et que jamais, dans aucun pays, les classes dominantes n'ont fait de concessions volontaires....

Ouvriers, battez le fer pendant qu'il est chaud... et que votre révolution devienne le signal et le commencement de l'affranchissement de tous les opprimés dans le monde [3].

Cette Adresse était signée, au nom du Comité central de l'Association

1. La révolution de septembre 1868 venait de chasser la reine Isabelle.

2. Il est bizarre de voir appeler la propriété héréditaire une institution « anarchique ». Dans un autre passage de la même adresse, on lit : « Le prolétariat prépare les voies de cette révolution universelle que l'iniquité et l'*anarchie* de la civilisation bourgeoise rendent indispensable ». Il nous arrivait encore, on le voit, d'employer les mots « anarchie » et « anarchique » dans le sens vulgaire.

3. On sait qu'un des membres fondateurs de l'Alliance de la démocratie socialiste, Giuseppe Fanelli, se rendit en Espagne en novembre 1868 pour un voyage de propagande ; il y groupa des militants espagnols, qui créèrent d'abord une Section de l'Internationale à Madrid, et, un peu plus tard (8 mai 1869), une Section de l'Internationale à Barcelone.

internationale des travailleurs de Genève, par Brosset, ouvrier serrurier, président, Henri Perret, ouvrier graveur, secrétaire général, E. Dufour et J. Longchamp, secrétaires adjoints. On lit à ce sujet dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 47 : « L'attitude équivoque et indécise des ouvriers de la « fabrique », demi-bourgeois électrisés un moment par la lutte, mais tendant à se rapprocher de la bourgeoisie, était représentée à merveille par le secrétaire du Comité central, Henri Perret, ouvrier graveur, qui subit d'abord l'influence de Brosset, de Perron, de Bakounine, qui signa avec enthousiasme l'Adresse aux ouvriers espagnols, etc. » ; et au bas de la page se trouve cette note : « Un de nos amis se rappelle très bien avec quel orgueil Henri Perret lui montra son nom au bas de cette fameuse Adresse, ajoutant en confidence que ce n'était pas lui qui avait pu écrire de si belles choses, et que l'Adresse était due à la plume de Bakounine, dont Henri Perret était alors le très enthousiaste admirateur. Cela se passait à la gare de Lausanne. » C'est de moi qu'il s'agit dans cette note ; c'est le mardi 3 novembre que je rencontrai à Lausanne Henri Perret. Je ne sais comment s'était répandue, dans l'entourage de Bakounine, cette croyance erronée que l'Adresse aux ouvriers espagnols était son œuvre ; je l'ai partagée très longtemps ; ce n'est que tout récemment que j'ai été détrompé, en lisant, dans un manuscrit inédit de Bakounine lui-même, que je possède, cette phrase qui autrefois m'avait échappé :

C'est sous l'influence directe des principes de l'Alliance qu'a été formulée la première parole franchement socialiste révolutionnaire qui se soit élevée du sein de Genève. Je veux parler de l'Adresse du Comité central de Genève aux travailleurs de l'Espagne, adresse *rédigée par Perron*, et signée par Brosset, président, et H. Perret, secrétaire du Comité central.

Des renseignements qui m'ont été communiqués confirment ce témoignage, tout en expliquant comment l'Adresse a pu être attribuée à Bakounine. Perron en a été le rédacteur : Bakounine l'a retouchée. Mais les mots : « Faites donc la révolution sociale » se trouvaient déjà dans le texte de Perron, et cette constatation a son intérêt : car il en résulte que cette « première parole franchement socialiste révolutionnaire » émane authentiquement d'un citoyen de Genève.

A la suite du conflit aigu qui avait éclaté entre Coullery et le Comité central de Genève, ce Comité prit l'initiative de convoquer une conférence de délégués pour examiner s'il n'y aurait pas lieu de créer un nouveau journal qui remplacerait la *Voix de l'Avenir*, et pour discuter une proposition d'unir entre elles les Sections de la Suisse romande par un lien plus étroit en les groupant en une fédération. La conférence eut lieu à Neuchâtel le dimanche 25 octobre : la Section du Locle ne s'y était pas fait représenter. A la suite de cette réunion, les Sections de Genève furent chargées de nommer dans leur sein deux commissions, l'une pour préparer la création d'un nouveau journal, l'autre pour élaborer un projet de règlement d'une Fédération des Sections suisses de langue française, qui prendrait le nom de *Fédération romande*. Il fut décidé en même temps que ces deux commissions présenteraient leur rapport à un Congrès de délégués qui se réunirait à Genève le samedi 2 janvier 1869.

Après la constitution à Genève du Bureau central de l'Alliance de la démocratie socialiste, les membres de ce Bureau résolurent de créer dans cette ville un groupe local d'adhérents à l'Alliance. Ce groupe se constitua le 28 octobre 1868, dans une réunion qui eut lieu au Café des touristes. Les noms de quatre-vingt-cinq adhérents des deux sexes furent recueillis, et je relève parmi eux les suivants : J.-Ph. Becker (Allemand) ; Bakounine, Joukovsky, Elpidine (Russes); Mroczkowski, Zagorski (Polonais); Jaclard[1]

1. Jaclard était un blanquiste qui, au Congrès de Berne, avait voté avec la mino-

(Français); Perron, Jules Gay, H. Perret, Ad. Catalan, Marc Héridier (Genevois). Les autres noms sont en général ceux d'ouvriers de Genève qui n'ont joué aucun rôle actif dans le développement de l'Internationale, mais parmi lesquels on peut citer quelques hommes dévoués, comme le commissionnaire portefaix Antoine Lindegger [1]. Cette tentative de réunir, à Genève, dans un groupe spécial les éléments les plus avancés, pour les occuper à des discussions théoriques sur les principes du socialisme, était une œuvre mort-née : le petit cénacle ainsi formé ne réussit pas, malgré ses efforts, à attirer la masse ouvrière à ses séances publiques ; mais il n'en suscita pas moins des jalousies et des défiances ; et il devait fournir quelques mois plus tard, à certains pêcheurs en eau trouble, un prétexte bienvenu pour fomenter la discorde dans l'Internationale à Genève et favoriser les intrigues de ceux qui voulaient détruire ou exploiter l'organisation naissante du parti du travail [2].

Une fois fondé, le groupe genevois de l'Alliance demanda au Comité central des Sections de Genève son admission dans la fédération locale des Sections de l'Internationale. « Le jour où cette demande fut présentée, le Comité central n'était pas en nombre, les deux tiers au moins de ses membres étaient absents. On ne décida rien, ou plutôt on décida qu'il fallait remettre cette décision jusqu'après le Congrès des Sections romandes qui devait se réunir à Genève dans les premiers jours de janvier 1869 pour constituer définitivement la Fédération romande. » (Extrait du *Rapport sur l'Alliance* rédigé en 1871 par Bakounine, — extrait inséré dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, Pièces justificatives, p. 46).

Les élections pour le renouvellement du Grand-Conseil du canton de Genève devaient avoir lieu le dimanche 15 novembre. Le groupe qui avait publié le Manifeste au peuple de Genève décida de présenter dans les trois collèges électoraux des listes de candidats : dans le collège de la ville, qui nommait quarante-quatre députés, tous les candidats furent des socialistes, qui avaient adhéré au programme du parti; dans les deux collèges de la campagne, qui nommaient, l'un (rive gauche), quarante et un députés, l'autre (rive droite) dix-neuf, on avait fait une place, à côté des socialistes, à un certain nombre de radicaux, comme Antoine Carteret, le Dr Duchosal, Alexandre Gavard, etc. [3]. Mais le résultat fut piteux. La *Liberté* du 21 novembre l'annonça à ses lecteurs en ces termes :

Aux socialistes.

Ainsi que nous l'avions prévu, les listes socialistes n'ont réuni, dans les trois collèges, qu'un très petit nombre de voix. A Genève, ce chiffre a été de cent trente à cent quarante bulletins ; à Carouge (Rive gauche), où un certain nombre de nos amis ont voté, pour cette fois encore, avec les radicaux dans la crainte d'un succès des ultramontains, ce chiffre n'a été que de vingt bulletins ; à la Rive droite, même résultat.

Nous ne sommes donc que cent, — pour ne pas disputer sur les chiffres, — cent socialistes dans le canton de Genève, c'est-à-dire

rité. Après le Congrès, il passa quelques jours à Clarens chez Joukovsky. Son adhésion à l'Alliance de la démocratie socialiste ne fut que momentanée ; il s'en éloigna bientôt.

1. Les noms de Brosset, de Duval et de Guétat, qui étaient pourtant membres du Bureau central, ne figurent pas dans cette liste, je ne m'explique pas pourquoi.

2. C'est là mon appréciation personnelle. L'équité exige que je fasse connaître celle de Bakounine, qui n'est pas la même ; on la trouvera plus loin, au chapitre X de la Deuxième Partie.

3. Dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, j'ai écrit par erreur (page 40) que l'Internationale à Genève était entrée en lice avec une liste de candidats « exclusivement ouvriers ».

cent citoyens résolus à ne plus rien demander et à ne plus rien accorder aux anciens partis, à ne rechercher le progrès de la démocratie que par nos propres ressources et par notre foi dans les principes de la révolution.

Ce furent les candidats conservateurs qui furent élus dans le collège de la ville et celui de la Rive droite, les candidats radicaux dans celui de la Rive gauche.

Comment était-il possible que l'Internationale, qui comptait à Genève ses membres par milliers, n'eût pu grouper sur le nom de ses candidats qu'une centaine de voix? « C'est que les ouvriers du bâtiment, presque tous étrangers, n'avaient pu voter; et que les ouvriers de la « fabrique », enrôlés dès longtemps dans l'un ou l'autre des partis politiques bourgeois, votèrent pour des candidats bourgeois. Cet échec apprit aux internationaux sérieux que la lutte sur le terrain électoral et parlementaire n'avait aucune chance de produire un résultat utile, et ils y renoncèrent pour rentrer sur le terrain révolutionnaire; tandis que les ambitieux [1] tiraient de cette leçon la conclusion que, si on voulait obtenir une place officielle, il fallait absolument s'allier à un parti bourgeois .» *(Mémoire de la Fédération jurassienne*, page 40.)

XII

La Section du Locle en novembre et décembre 1868. Les achats coopératifs. Essai d'intervention dans les affaires municipales. Le mouvement du « protestantisme libéral » : première conférence de F. Buisson au Locle, 16 décembre. Création du journal le Progrès *: son premier numéro, 18 décembre.*

Le wagon de pommes de terre que nous avions décidé de faire venir (p. 90) fut acheté dans le canton de Berne, par l'intermédiaire du chef de gare du Locle, le digne citoyen Perrelet, membre très dévoué de la Section de l'Internationale. Nous fûmes avisés de son arrivée le 9 novembre, et le soir même les principaux militants se réunirent au Caveau pour décider de quelle manière aurait lieu la vente. Un comité d'exécution et de surveillance fut nommé, dont je fis partie; et il fut convenu que la vente se ferait le lendemain. Mais quand on eut expliqué ce qu'on attendait des membres de ce comité, tout le monde se récusa : il fallait aller à la gare, s'installer sur le wagon, mettre les pommes de terre dans des sacs, les peser, les distribuer aux acheteurs, en toucher le prix, inscrire les sommes reçues et les noms des payeurs, etc.; or, personne n'avait le temps de quitter ses occupations pour aller à la gare perdre sa journée en totalité ou en partie; sans compter que le genre de besogne auquel il fallait se livrer n'était pas des plus récréatifs. Heureusement qu'à côté des membres désignés pour former le comité il se trouva quelques volontaires qui offrirent leurs services et annoncèrent qu'ils iraient donner un coup de main. Néanmoins je n'étais pas sans inquiétude sur la façon dont les choses se passeraient. Le lendemain, retenu par mes leçons pendant la plus grande partie de la journée, je ne pus me rendre à la gare qu'à trois heures pour faire mon tour de surveillance. Le temps était beau; il y avait de la neige, mais les chemins étaient secs. Je trouvai là trois ou quatre citoyens dévoués, appartenant à la catégorie de ceux qui, ne travaillant pas dans un atelier, pouvaient quitter leur établi sans avoir de permission à demander à un patron, et sacrifier une journée à la bonne cause. Il y avait entre autres le pierriste Ducret, caissier de notre Crédit mutuel; le

1. Ce n'est pas seulement Catalan qui est visé par ce mot, mais les meneurs de la « fabrique », Jacques Grosselin, Henri Perret, etc.

« faiseur de secrets[1] » Paul Quartier, brave homme un peu bavard, mais très serviable ; et l'excellent Gaspard Bovet, guillocheur, ancien phalanstérien, homme au cœur d'or, toujours prêt à payer de sa personne. Bovet avait endossé une blouse[2], et, depuis huit heures du matin, s'occupait à mettre les pommes de terre dans les sacs. Je fus vivement touché de ce dévouement si simplement offert, et je dis à Gaspard Bovet qu'on était bien heureux d'avoir des citoyens comme lui. « Que voulez-vous, me répondit-il, ma femme et moi n'avons pas d'enfants, il est donc bien juste que je donne mon temps à mes principes. Il y a vingt ans je faisais déjà comme ça avec Considérant : ce n'est que par le dévouement que les idées font leur chemin. » Je voulus, moi aussi, mettre la main à la pâte ; mais il ne restait plus grand chose à faire, la vente était presque terminée : le public était venu en foule, et il n'y avait pas eu assez de pommes de terre pour tant de monde ; il fut décidé séance tenante que nous en ferions venir un second wagon.

Quelques jours plus tard, le second wagon arriva, et le contenu en fut distribué de la même manière. Nous fîmes venir aussi quelques pièces de fromage de Gruyère, que nous détaillâmes, à la gare même, grâce à la complaisance de Perrelet, par morceaux de quatre à cinq kilos au prix du gros, au grand ravissement des ménagères.

Nous nous étions promis, au Locle, ne ne plus nous occuper d'élections cantonales (c'est-à-dire législatives), et le résultat des élections genevoises du 15 novembre était bien fait pour nous confirmer dans notre résolution. Mais l'idée nous vint de faire une tentative sur le terrain municipal. Aux termes de la loi neuchâteloise, l'assemblée générale des électeurs municipaux décidait elle-même quelles attributions il lui convenait de déléguer au Conseil général de la municipalité, et quels droits elle entendait se réserver. Parmi les attributions déléguées au Conseil général figuraient le vote du budget municipal, la nomination de la Commission de taxe pour l'impôt municipal, et la nomination de la Commission d'éducation. Nous résolûmes de proposer à l'assemblée des électeurs municipaux de reprendre au Conseil général ces trois attributions et de les garder pour elle : il serait possible de la sorte, pensions-nous, d'exercer sur le budget municipal un contrôle direct, de frapper les grosses bourses et de ménager les petites, et d'introduire quelques-uns des nôtres dans la Commission d'éducation, où l'influence des pasteurs était dominante. Un certain nombre de radicaux, dont les uns avaient l'esprit plus ouvert que le gros du parti, et dont les autres jugeaient politique de faire des avances aux socialistes, annoncèrent qu'ils nous donneraient leur concours. Nous nous préparâmes donc à la lutte : le renouvellement du Conseil général était fixé au dimanche 13 décembre.

On voit combien peu la tactique de la non-participation au scrutin, qui finit par s'imposer à nous à la suite d'une série d'expériences et de déceptions, fut le résultat d'un système préconçu. Tout au contraire, nous nous cramponnâmes aux illusions de la politique réformiste aussi longtemps qu'il fut possible ; et, battus sur un terrain, nous essayâmes de recommencer sur un autre.

Une assemblée populaire fut convoquée dans les premiers jours de décembre, et, après avoir entendu l'exposé de notre plan de campagne, elle nomma une commission chargée de présenter un rapport à une seconde assemblée qui devait se réunir le jeudi 10 décembre. La commission fut composée de cinq membres, trois radicaux et deux socialistes, le citoyen Auguste Mercier et moi ; elle me choisit pour son rapporteur.

Sur ces entrefaites, Ferdinand Buisson, alors professeur de philosophie

1. On appelle « faiseurs de secrets » les ouvriers qui introduisent dans le « pendant » d'une montre la pièce mobile actionnant le ressort qui fait ouvrir la boîte.
2. Les ouvriers horlogers ne portent généralement pas la blouse.

à l'Académie de Neuchâtel, venait de commencer sa campagne contre l'orthodoxie protestante par une conférence sur l'*enseignement de l'histoire sainte dans les écoles primaires*, faite à Neuchâtel le samedi 5 décembre : il y réclamait la complète laïcité de l'école, et résumait sa thèse par ces mots : « Abolissez l'*histoire sainte*, et mettez à sa place l'*histoire de l'humanité* ». Je le priai aussitôt de venir répéter cette conférence au Locle, et je demandai et obtins que la grande salle du Collège fût mise à sa disposition pour le mercredi 9 décembre. Mais les pasteurs, tout-puissants dans la Commission d'éducation, s'émurent, et, le jour même où devait avoir lieu la conférence, ils firent envoyer au jeune professeur un télégramme lui annonçant qu'on ne pourrait pas le recevoir, parce que la salle du Collège n'était pas libre (ce qui était faux). Buisson dut donc renoncer à venir ce jour-là ; mais mes amis et moi ne nous tînmes pas pour battus, et le lendemain je pouvais lui écrire que nous aurions à notre disposition, pour le recevoir, les vastes salles du Cercle de l'Union républicaine (le cercle du parti radical). Il promit de venir le mercredi 16.

J'avais moi-même une conférence à faire dans la grande salle du Collège le lundi 14 (chacun des professeurs de l'Ecole industrielle était tenu de faire, pendant l'hiver, deux à trois conférences publiques), et j'avais choisi pour sujet *L'enseignement de l'histoire ancienne*. « Je m'attends à être un peu lapidé lundi soir, écrivais-je : car, tout innocent que soit mon sujet, j'aurai l'occasion de dire des choses qui ne plairont pas aux orthodoxes. Il paraît que la guerre est déclarée sur toute la ligne. » (Lettre du 9 décembre 1868.) En effet, la conférence de Buisson avait fait pousser des cris de rage au clergé orthodoxe, brusquement troublé dans sa quiétude ; Frédéric Godet, pasteur et professeur, le plus éminent des théologiens calvinistes, avait répondu à Buisson, dès le 10 décembre, par un discours violent prononcé dans la chapelle des Bercles à Neuchâtel [1] ; et on annonçait qu'il viendrait au Locle répéter ce discours, à la demande des pasteurs, dans le temple, le vendredi 18, c'est-à-dire le surlendemain du jour où Buisson aurait parlé au Cercle de l'Union républicaine.

A l'assemblée populaire du 10, à l'hôtel-de-ville, je fis le rapport dont j'avais été chargé. L'assemblée adopta les trois propositions qu'il s'agissait de soumettre le dimanche suivant aux électeurs, réunis dans le temple après le service religieux, selon l'habitude du pays.

Le dimanche 13, je présentai donc à l'assemblée électorale, au nom de mes collègues de la commission populaire et de l'assemblée qui les avait nommés, les trois propositions, en les motivant de la façon suivante :

« En soumettant ces propositions à l'assemblée générale, nous soulevons une des plus importantes questions de la politique moderne, celle du *referendum* ou de la législation directe par le peuple... Le *referendum* n'est pas une chose bonne ou mauvaise en elle-même, c'est un instrument qui fait du bien ou du mal suivant le peuple qui s'en sert. Au sein d'une population éclairée et capable de se prononcer en connaissance de cause, à Zurich ou chez nous, le *referendum* peut être appliqué avec avantage, et, bien loin d'être un obstacle au progrès, il pourra devenir au contraire un puissant instrument de progrès. Soit, dit-on, mais laissons-en faire l'expérience à Zurich et à Berne, et attendons, pour imiter nos confédérés, de voir quel résultat le *referendum* aura donné chez eux. — Pourquoi ? Et que nous apprendrait l'exemple de Zurich ? Le *referendum* pourrait fonctionner à merveille à Zurich, et ne pas convenir au canton de Neuchâtel. Le seul moyen de savoir si nous sommes capables de pratiquer le *refe-*

1. Frédéric Godet, *La sainteté de l'Ancien-Testament*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 100 pages.

rendum chez nous, c'est de l'essayer : ce n'est que notre propre expérience qui nous apprendra si le peuple neuchâtelois a atteint un degré de maturité suffisant pour pouvoir passer du système représentatif à celui de la législation directe... Suivant la solution que nous donnerons à la question qui nous est posée aujourd'hui, nous affirmerons que nous croyons au progrès, que nous nous sentons des hommes libres, capables de nous gouverner nous-mêmes ; ou bien nous ferons l'aveu de notre impuissance, de notre incapacité, nous avouerons que chez nous la souveraineté du peuple n'est encore qu'un vain mot. Voulons-nous continuer le régime de la tutelle politique, et le peuple, pour nous, est-il toujours un grand enfant qui a besoin d'être conduit par un petit nombre de sages ? ou bien voulons-nous, par un vote solennel, nous déclarer majeurs, et, prononçant enfin l'émancipation complète du peuple, prendre nous-mêmes en main la direction de nos affaires ? Voilà la question[1]. »

Après ce discours, on se regarda. Les conservateurs, qui étaient en majorité dans l'assemblée, se turent ; et ce fut un vieux radical, Jules Jeanneret, président du tribunal, qui prit la parole pour me répondre. Je ne me souviens pas trop de ce qu'il put dire; je crois bien qu'il essaya de démontrer que nos propositions n'étaient pas pratiques.

A l'ouverture de l'assemblée, celle-ci se composait de sept cents électeurs; mais le plus grand nombre d'entre eux, après avoir déposé dans l'urne le bulletin contenant le nom des candidats auxquels ils donnaient leurs suffrages, s'étaient retirés. De plus, pendant que le président Jeanneret parlait, midi avait sonné, et d'autres électeurs, qu'un débat de cette nature laissait indifférents, s'étaient hâtés de rentrer chez eux pour ne pas laisser refroidir la soupe. Quand le moment fut venu de prendre une décision, il ne restait plus que cent dix citoyens dans le temple ; les propositions des socialistes furent repoussées à deux voix de majorité.

Le soir même, nous étions réunis, à quelques-uns, au Cercle international, et nous parlions de notre échec du matin. On proposa d'imprimer une feuille volante qui rendrait compte à la population du Locle de ce qui s'était passé dans l'assemblée électorale, et qui mettrait nos arguments sous les yeux de ceux qui ne les avaient pas entendus. L'idée parut bonne, et fut aussitôt adoptée. Nous décidâmes que la feuille en question aurait pour titre le *Progrès* et pour sous-titre : *Organe des démocrates loclois* ; des « démocrates », et non des socialistes, puisqu'une partie des radicaux avaient fait cause commune avec nous, et que le programme que nous avions présenté sur le terrain municipal était simplement celui d'une extension des droits du peuple. Il fut convenu en outre que le *Progrès* aurait pour épigraphe ces mots : *Tout pour le peuple et par le peuple*. Quant à la dépense, nous calculâmes que si nous vendions à nos amis deux cents numéros (à prendre au Cercle international) à dix centimes, et au public deux cents autres numéros, à dix centimes aussi, mais en abandonnant pour ceux-là la moitié du prix, à titre de rémunération, au porteur qui irait les offrir de maison en maison, la recette serait de trente francs, somme suffisante pour payer les frais de composition, de papier et de tirage. Mais il fallait prévoir la possibilité d'une mévente, et par conséquent constituer un capital de garantie. Le père Meuron prit une assiette, fit la tournée, chacun mit un franc dans l'assiette, et le *Progrès* fut fondé, pour être tiré à cinq cents exemplaires. Comme il ne devait avoir qu'un seul numéro, j'acceptai d'en être le rédacteur en chef, en sollicitant toutefois le concours de ceux de mes amis qui savaient tenir une plume. Quatre ou cinq camarades me promirent leur collaboration : mais je prévoyais qu'ils néglige-

1. Extrait du premier numéro du journal le *Progrès*.

raient de tenir une parole donnée à la légère ; et, en effet, on me laissa écrire tous les articles.

Le lendemain lundi, je fis ma conférence sur l'enseignement de l'histoire ancienne, devant un nombreux public : les pasteurs me firent l'honneur inusité de venir m'entendre, et de prendre des notes.

Les articles du *Progrès* furent écrits dans les deux journées du lundi et du mardi. C'était d'abord un court préambule intitulé *Ce que nous voulons*, disant : « Nous publions aujourd'hui, sous forme de feuille volante, les réflexions que nous ont inspirées les différents événements de ces jours derniers. Et chaque fois que nous le croirons opportun, nous recourrons à ce moyen de populariser et de défendre les principes qui nous sont chers. » Puis un compte-rendu de l'assemblée municipale du 13 décembre[1] ; — un article de polémique, la *Démocratie verte*, contestant aux partisans de la liste « verte » le droit de s'appeler démocrates, et leur disant qu'ils étaient, soit des réactionnaires, soit des conservateurs : « Laissez à ceux qui veulent l'émancipation complète des citoyens, à tous les points de vue, politique, religieux et social, ce titre de démocrates qui n'appartient qu'à eux » ; — un article extrait de la *Démocratie* de Ch.-L. Chassin, dont l'auteur faisait la théorie du gouvernement direct du peuple par le peuple et louait les cantons de Zurich et de Berne d'avoir commencé « à réaliser l'idéal de nos pères de 1792 et de 1793, le *gouvernement impersonnel*, c'est-à-dire la vraie démocratie » ; — enfin, un projet de pétition à adresser au Grand-Conseil neuchâtelois, pour lui demander de déclarer que, dans le domaine municipal, tout contribuable, sans distinction de nationalité, serait électeur et éligible ; « c'est l'application du grand principe de justice : *Point de devoirs sans droits, point de droits sans devoirs* ».

Le mercredi 16, F. Buisson arriva à sept heures du soir. J'étais allé le recevoir à la gare, et nous causâmes de ce qui se passait à Neuchâtel. Les âmes pieuses avaient immédiatement répandu, au sujet du jeune professeur et de la conférence faite par lui, les bruits les plus bêtes et les plus méchants. Il aurait déclaré à ses auditeurs que la Bible était un livre immoral et Jésus un homme de mauvaises mœurs, et leur aurait débité des choses si malpropres, qu'il était impossible à une femme de les écouter ; aussi plusieurs dames seraient-elles sorties au milieu de la conférence, — ce qui était complètement faux. Quant au pasteur Godet, à court de bons arguments, il avait répliqué à Buisson en le traitant de *pédant* et de *blanc-bec*.

L'heure habituelle du « souper », comme on dit en Suisse, étant passée (dans la pension où je prenais mes repas on « soupait » à six heures), je conduisis Buisson à l'Hôtel des Trois-Rois, où une chambre était retenue pour lui, et lui fis servir à manger dans la salle commune ; il y soupa en face du curé du Locle, qui était un des pensionnaires de l'hôtel. Un peu avant huit heures, nous nous rendîmes au Cercle de l'Union républicaine. Je n'étais pas sans inquiétude : je craignais qu'on eût cabalé pour faire le vide autour de notre ami, et qu'il n'y eût pas une dame, et peu d'hommes. Mais j'eus la satisfaction de constater, au contraire, que la salle était déjà comble et que les dames ne s'étaient pas laissé effrayer. Le clergé loclois était là au grand complet : les trois pasteurs de la paroisse française, le diacre, le pasteur de la paroisse allemande, et le curé. Une lettre écrite par moi le lendemain me permet de donner la note exacte de mes impressions :

Buisson a parlé avec beaucoup de talent, et surtout avec une admirable modération, avec une largeur, une tolérance, que je n'aurais pas eues, moi, au même degré, je crois, et beaucoup de simplicité et de clarté. Il a été chaleureusement applaudi, et ceux de ses auditeurs

1. C'est de ce compte-rendu que j'ai extrait le résumé de mon discours, reproduit plus haut.

qui ne partageaient pas ses opinions ont rendu hommage à la parfaite convenance de son langage et à l'élévation de ses idées. Des « mômiers », dont on m'a cité les noms, disaient en sortant : « Comment ! c'est de cet homme et de cette conférence qu'on nous avait dit tant de mal ! est-ce possible ? » L'impression produite est excellente, et j'espère que cette soirée portera des fruits. Après la conférence, nous nous sommes réunis une trentaine avec M. Buisson, et nous avons causé jusqu'à minuit des grandes questions de notre époque, de nos convictions, de nos luttes, de nos espérances. Cela fortifie d'entendre un homme de cœur parler librement ; l'accent de la conscience s'impose, même aux adversaires ; il semblait, en écoutant Buisson, que, sorti d'une atmosphère malsaine et étouffante, on respirait un air plus salubre.

Aujourd'hui, tout le jour, on n'a parlé que de Buisson. Le bon papa Jacot, un vieillard qui peut à peine marcher, est venu l'entendre, malgré ses jambes infirmes, et me disait que ç'avait été un des beaux jours de sa vie. Le père Meuron, lui, était retenu au lit par un rhumatisme, et l'a bien regretté. (Lettre du 17 décembre 1868.)

Je rédigeai sur-le-champ une Adresse de remerciement à Buisson, au bas de laquelle furent apposées de nombreuses signatures, et qui fut envoyée au conférencier. Le *Progrès* allait être mis sous presse ; il fut encore possible d'y insérer cette pièce en quatrième page. Nous y disions au jeune professeur de Neuchâtel :

Votre conférence a été un acte de courage. En effet, chez nous, où la liberté religieuse est inscrite dans la constitution, on ne la rencontre guère dans les mœurs. Un citoyen ne peut pas exprimer une opinion philosophique sans s'exposer à des accusations absurdes, quelquefois à des injures grossières. Aux pasteurs seuls on permet un langage libre : ils peuvent nous anathématiser chaque dimanche du haut de la chaire sans que personne y trouve à redire ; mais qu'un de ceux que frappent leurs foudres évangéliques s'avise de répliquer, de vouloir exercer à son tour le droit d'exprimer sa pensée sur les questions religieuses, c'est une clameur générale contre cet audacieux, contre ce blasphémateur.

Nous avons l'espoir que vos paroles fermes et modérées à la fois ne seront pas perdues. Ceux qui n'osaient dire leur véritable pensée, de crainte de se voir signalés à l'horreur de leurs concitoyens, prendront peut-être courage ; peut-être aussi les amis du clergé finiront-ils de leur côté par adoucir leur farouche intolérance, et par s'habituer à entendre discuter librement toutes les opinions et toutes les croyances.

Le *Progrès*, tiré le 17 décembre, fut mis en vente le vendredi 18 au Cercle de l'Internationale, ainsi que chez les deux libraires du Locle, tous deux d'opinion royaliste, Courvoisier (qui était notre imprimeur) et Grâa. En outre, un ouvrier, qui n'était nullement des nôtres, mais qui se trouvait à ce moment sans travail et cherchait une occupation quelconque, fut chargé de la vente à domicile : il vendit en une journée deux cents numéros, chez les gens qui nous étaient hostiles, et gagna ainsi dix francs. Une centaine de numéros furent expédiés au dehors, à la Chaux-de-Fonds, au Val de Saint-Imier, à Neuchâtel, à Genève, etc. Le produit des exemplaires vendus suffit à couvrir les frais d'impression.

Ainsi fit son apparition dans le monde ce petit *Progrès* à qui devait échoir, plus tard, l'honneur bien inattendu d'attirer sur ses modestes numé-

ros à la fois les anathèmes des dévots et ceux des radicaux, les excommunications du « coullerysme » et celles du « marxisme ».

Pour le moment, si les amis des pasteurs, au Locle, me firent, comme de juste, grise mine, je reçus, par contre, les félicitations des notabilités radicales. Je m'étais rendu le samedi 19 à Neuchâtel, où j'allais de temps à autre voir mes parents; j'y assistai, le soir, à une conférence faite par le peintre Auguste Bachelin sur le Journalisme pendant la Révolution française, et je fus tout surpris de me voir reçu à bras ouverts par les amis de mon père. Le surlendemain j'écrivais :

Tu as donc lu notre *Progrès ?* On l'a lu aussi à Neuchâtel, et j'y ai reçu samedi, de la part des chefs radicaux, un accueil bien différent de celui qu'on me faisait il y a un an, quand j'écrivais dans le *Diogène*. Et pourtant je n'ai pas changé, et les deux journaux sont de la même couleur...

Nos petits-fils seront plus heureux que nous : libres et égaux, ils seront des frères, non des citoyens ; ils n'auront plus d'États, de gouvernements, de constitutions ; et c'est pour qu'ils puissent vivre tranquilles, sans faire de politique, que nous sommes obligés d'en faire aujourd'hui. Nous sommes nés quelques siècles trop tôt. (Lettre du 21 décembre 1868.)

XIII

Préparatifs en vue de la création d'une Fédération romande et d'un journal destiné à lui servir d'organe. — La demande d'admission adressée par le Bureau central de l'Alliance de la démocratie socialiste au Conseil général de l'Internationale à Londres est rejetée (22 décembre).

Conformément aux décisions prises à la conférence de Neuchâtel du 25 octobre (p. 92), les Sections de Genève avaient nommé une commission chargée de s'occuper de la création d'un journal, et une autre commission chargée d'élaborer un projet de statuts pour la future Fédération romande.

La commission des statuts discuta et adopta un projet dont Bakounine, alors très populaire au sein de l'Internationale genevoise, était l'auteur. Ce projet fut imprimé et distribué en décembre.

La commission du journal, présidée par Perron, consulta d'abord toutes les Sections de la Suisse française sur le titre à donner au futur organe de la Fédération. La Section de la Chaux-de-Fonds et celle du district de Courtelary auraient désiré que l'on conservât le titre de *Voix de l'Avenir*; quelques personnes, à Genève, proposèrent l'*Ouvrier* ou le *Travailleur*; la commission se prononça unanimement pour le titre l'*Egalité*, qui était demandé aussi par la Section du Locle. « Le titre de *Voix de l'Avenir*, dit le rapport de la commission, a été repoussé parce qu'il nous a paru ne rien affirmer et être un peu prétentieux. Le titre l'*Ouvrier* n'indique pas suffisamment bien, non plus, le but que doit poursuivre le journal ; le titre l'*Egalité* nous a semblé préférable : il est court, et définit, autant qu'il est possible de le faire par un mot, la tâche que s'impose la nouvelle publication des Sections, le but qu'elle cherche à atteindre. » En même temps qu'elle étudiait les moyens d'assurer au journal des ressources suffisantes, la Commission publiait un programme, et écrivait à un certain nombre de socialistes pour leur demander leur collaboration. Puis, à la date du 19 décembre 1868, elle fit paraître un numéro spécimen[1], contenant son rapport,

1. Le titre de ce numéro spécimen porte, comme quantième, le « 16 » au lieu du 19 : c'est une faute d'impression.

le projet de règlement élaboré par elle, et les réponses reçues des futurs collaborateurs du journal.

Le rapport de la commission exposait les conditions dans lesquelles le journal pourrait subsister : l'*Egalité* devait paraître à Genève tous les samedis, et l'abonnement devait coûter 3 fr. 60 par an; avec deux mille abonnés (la *Voix de l'Avenir* en avait eu près de deux mille cinq cents), le journal ferait un bénéfice net de 2,176 francs par an ; avec trois mille abonnés, un bénéfice de 4,450 francs, bénéfice qui permettrait, dans les cas de grève et de lutte, de publier des bulletins quotidiens pour défendre la cause ouvrière devant l'opinion publique. La commission terminait en engageant les Sections à imiter l'exemple de la Section du Locle, « qui, entre toutes les Sections de la Suisse romande, est une de celles qui comprend le mieux les devoirs et les sacrifices imposés aux travailleurs qui veulent s'affranchir » : cette Section, dans une assemblée extraordinaire tenue le 5 décembre, avait décidé de prendre un abonnement collectif de trois mois à l'*Egalité ;* c'est-à-dire que la Section garantissait au journal, pendant trois mois, le paiement d'un nombre d'abonnements égal à celui de ses membres ; passé ce terme, l'abonnement deviendrait une affaire individuelle, et on se tenait pour assuré que personne ne voudrait renoncer à recevoir le journal [1].

En ce qui concerne les promesses de collaboration, la commission publiait, pour la Suisse, ma réponse et celle de Bakounine. Celui-ci, après avoir déclaré qu'il considérait l'Association internationale des travailleurs comme la plus grande et la plus salutaire institution du siècle, disait :

Il est une question surtout qu'il me paraît important de traiter aujourd'hui. Vous savez que ces pauvres bourgeois, pressés par la force inéluctable des choses et faisant de nécessité vertu, se font aujourd'hui socialistes : c'est-à-dire qu'ils veulent falsifier le socialisme, comme ils ont falsifié tant d'autres excellentes choses à leur profit. Longtemps ils ont combattu jusqu'à ce mot de *socialisme* : et j'en sais quelque chose, moi qui, au sein du Comité central de la Ligue de la paix et de la liberté, ai passé un hiver, que dis-je ? une année tout entière à leur expliquer la signification de ce mot. Maintenant ils disent le comprendre. J'attribue ce miracle non à ma pauvre éloquence, mais à l'éloquence des faits qui ont parlé plus haut que moi. La grève de Genève, celle de Charleroi, en Belgique, le fiasco essuyé par les démocrates bourgeois d'Allemagne dans la grande assemblée populaire de Vienne, les Congrès de Hambourg [2] et de Nuremberg [3], et surtout celui de Bruxelles, ont forcé leur intelligence doctrinaire et rebelle. Sourds et aveugles par intérêt, par position et par habitude, ils commencent aujourd'hui à entendre, à voir. Ils ont enfin compris que l'avènement du socialisme est désormais un fait inévitable ; que c'est le Fatum du siècle dans lequel nous vivons. Et voilà pourquoi ils sont devenus socialistes.

1. Le résultat obtenu pendant le second trimestre, où l'abonnement était devenu affaire individuelle, ne fut pas aussi satisfaisant qu'on l'avait espéré ; aussi fallut-il prendre d'autre mesures. L'avis suivant fut inséré dans l'*Egalité* du 26 juin 1869 : « Les membres de la Section centrale du Locle sont prévenus que l'assemblée générale du 29 mai a décidé de rendre l'abonnement au journal obligatoire. En conséquence, l'*Egalité* sera envoyée, à partir du troisième trimestre, à tous les membres de la Section, qui sont invités à l'accepter. Le refus du journal sera considéré comme équivalant à la démission du membre qui l'aura refusé. »

2. La septième assemblée générale de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein* (l'Association lassallienne), tenue du 22 au 25 août 1868, sous la présidence de Schweitzer.

3. Le cinquième Congrès des associations ouvrières allemandes (*Vereinstag der deutschen Arbeitervereine*), réuni le 5 septembre 1868 sous la présidence de Bebel.

Mais comment le sont-ils devenus ? Ils ont inventé un socialisme à eux, très ingénieux, ma foi, et qui a pour but de conserver à la classe bourgeoise tous les avantages de l'organisation sociale actuelle, et aux travailleurs — la misère. Ce ne serait pas même la peine d'en parler, si ces nouveaux socialistes bourgeois, profitant de l'avantage que leur donnent leur position sociale et leurs moyens pécuniaires, naturellement plus puissants que les nôtres, aussi bien que l'organisation de leur Ligue et la protection des pouvoirs officiels dans beaucoup de pays, ne s'étaient pas mis en campagne pour tromper la conscience des sociétés ouvrières, en Allemagne surtout. Nous devons les combattre, et, si la rédaction du journal veut bien le permettre, je consacrerai plusieurs articles à exposer la différence énorme qui existe entre le socialisme sérieux des travailleurs et le socialisme pour rire des bourgeois.

De France, la commission publiait trois adhésions, celles de Benoit Malon, d'Eugène Varlin, et d'Elisée Reclus. Varlin annonçait que deux de ses collègues, Bourdon et Combault, s'étaient engagés à le seconder pour l'envoi d'une correspondance hebdomadaire à l'*Egalité*. D'Angleterre il y avait des lettres de Hermann Jung et d'Eccarius, promettant des communications régulières. La collaboration de Karl Marx avait été sollicitée, mais sa réponse avait été négative ; la commission l'expliquait en ces termes : « Le citoyen Marx fait savoir à la commission qu'à son grand regret l'état de sa santé et ses trop nombreuses occupations ne lui permettent pas de promettre sa collaboration au journal. Nous espérons néanmoins que de temps à autre ce vaillant champion de la classe ouvrière écrira dans l'organe des Sections de la Suisse romande. » L'Allemagne était représentée par J.-Ph. Becker, qui promettait de « donner de temps en temps des nouvelles sur le mouvement ouvrier en Allemagne et en Hongrie ». Pour l'Italie, Carlo Gambuzzi et Alberto Tucci promettaient des correspondances. De Belgique, César De Paepe écrivait : « Je suis Flamand, et par conséquent habitué à estropier plus ou moins la langue française »; mais il ajoutait que néanmoins il « ferait tout son possible pour adresser au journal, de temps à autre, un petit article ou même une étude sur l'une ou l'autre question philosophique, politique ou sociale »; et il envoyait en même temps le commencement d'une série d'articles sous cette rubrique générale : « Les économistes bourgeois devant le problème de la misère », et dont les quatre premiers avaient pour titre « Les Malthusiens ». Pour l'Espagne, enfin, la commission n'avait pas encore trouvé de correspondants; mais elle annonçait qu'elle « s'était assuré la communication des nouvelles qu'un de nos amis recevait de ce pays et qui étaient puisées à d'excellentes sources ».

C'est le dimanche 20 décembre que parvint au Locle la lettre de convocation pour le Congrès qui devait s'ouvrir à Genève le 2 janvier. Dans l'assemblée mensuelle de la Section, qui avait eu lieu sept jours auparavant, j'avais été désigné comme délégué.

Cependant la demande adressée par le Bureau central de l'Alliance de la démocratie socialiste au Conseil général de Londres se trouvait soumise, depuis le 15 décembre[1], à l'examen des membres de ce Conseil. La fondation de l'Alliance et sa demande d'être admise comme branche de l'Internationale avaient éveillé la méfiance de Karl Marx. On pouvait faire à l'Alliance les mêmes objections qui avaient été faites à la Ligue de la paix et de la liberté : si elle se proposait le même but que l'Internationale,

1. Date indiquée dans la résolution du Conseil général du 22 décembre 1868.

elle ferait double emploi avec celle-ci ; si elle se proposait un but différent, elle serait une rivale et peut-être une ennemie. Marx écrivit à ce sujet au jeune socialiste russe Alexandre Serno-Solovievitch [1], à Genève, en relevant l'expression incorrecte d'*égalisation des classes* qui figurait dans le programme de l'Alliance. Serno communiqua la lettre de Marx à Bakounine ; et celui-ci, aussitôt, adressa à Marx la lettre suivante (en français) [2] :

Genève, 22 décembre 1868.

Mon vieil ami, Serno m'a fait part de cette partie de ta lettre qui me regardait. Tu lui demandes si je continue à être ton ami. Oui, plus que jamais, cher Marx, parce que mieux que jamais je suis arrivé à comprendre combien tu avais raison en suivant et en nous invitant tous à marcher sur la grande route de la révolution économique, et en dénigrant (?) ceux d'entre nous qui allaient se perdre dans les sentiers des entreprises soit nationales, soit exclusivement politiques. Je fais maintenant ce que tu as commencé à faire, toi, il y a plus de vingt ans. Depuis les adieux solennels et publics que j'ai adressés aux bourgeois du Congrès de Berne, je ne connais plus d'autre société, d'autre milieu que le monde des travailleurs. Ma patrie maintenant, c'est l'Internationale, dont tu es l'un des principaux fondateurs. Tu vois donc, cher ami, que je suis ton disciple, et je suis fier de l'être. Voilà tout ce qui était nécessaire pour t'expliquer mes rapports et mes sentiments personnels.

[Bakounine s'explique ensuite au sujet de l'expression *égalisation des classes et des individus :* il annonce l'envoi des discours qu'il a prononcés à Berne, et parle de sa séparation d'avec Herzen, qui date de 1863 [3]. Puis il continue ainsi :]

Je t'envoie aussi le programme de l'Alliance que nous avons fondée avec Becker et beaucoup d'amis italiens, polonais et français. Sur ce sujet nous aurons beaucoup à nous dire. Je t'enverrai bientôt la copie d'une grande lettre que j'écris là-dessus à l'ami César De Paepe...

Salue de ma part Engels, s'il n'est pas mort une seconde fois — tu sais qu'on l'avait une fois enterré. Je te prie de lui donner un exemplaire de mes discours, aussi bien qu'à MM. Eccarius et Jung.

Ton dévoué,

M. Bakounine.

Rappelle-moi, je te prie, au souvenir de Mme Marx.

Le jour même où Bakounine écrivait cette lettre, le Conseil général de Londres prenait la décision de refuser la demande que lui avait adressée le Bureau central de l'Alliance, par une résolution conçue en ses termes :

Considérant que la présence d'un deuxième corps international fonctionnant au dedans et en dehors de l'Association internationale des travailleurs serait le moyen le plus infaillible de la désorganiser ;

Que tout autre groupe d'individus résidant dans une localité quel-

1. Alexandre Serno-Solovievitch, ami et disciple de Tchernychevsky, s'était réfugié en Occident en 1863. Entré dans l'Internationale, il prit une part active aux luttes que l'Association eut à soutenir à Genève, en particulier à la grande grève du printemps de 1868. Il mourut en août 1869.

2. Cette lettre ne m'est connue que par sa publication dans la *Neue Zeit*, de Berlin, numéro du 6 octobre 1900.

3. Bakounine avait pris une part active à l'insurrection polonaise de 1863, ce qui l'amena à se séparer politiquement de Herzen.

conque aurait le droit d'imiter le groupe initiateur de Genève et, sous des prétextes plus ou moins ostensibles, d'enter sur l'Association internationale des travailleurs d'autres associations internationales avec des missions spéciales ;

Que de cette manière l'Association internationale des travailleurs deviendrait bientôt le jouet des intrigants de toute nationalité et de tout parti ;

... Que la question a été préjugée par les résolutions contre la Ligue de la paix, adoptées unanimement au Congrès général de Bruxelles ;...

Le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs, dans sa séance du 22 décembre 1868, a unanimement résolu :

1° Tous les articles du règlement de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste statuant sur ses relations avec l'Association internationale des travailleurs sont déclarés nuls et de nul effet;

2° L'Alliance internationale de la démocratie socialiste n'est pas admise comme branche de l'Association internationale des travailleurs.

V. Shaw, secrétaire général.

G. Odger, président de la séance.

On a publié récemment en Allemagne une lettre écrite (en allemand) par Marx à Hermann Jung, le 28 décembre 1868, jour où il reçut la lettre de Bakounine [1]. En voici la traduction :

28 décembre 1868.

Cher Jung,

A peine étiez-vous parti, que j'ai reçu une lettre de Bakounine, dans laquelle il m'assure de son amitié toute particulière *(worin er mich seiner spezifischen Freundschaft versichert)*.

Par sa lettre je vois qu'il a de nouveau écrit longuement à De Paepe, afin de l'embaucher *(ködern)* pour l'*Alliance internationale*. Il est donc nécessaire, afin d'éviter du *mischief*, et pour qu'on ne puisse pas non plus se plaindre plus tard de n'avoir pas été informé à temps, que vous fassiez parvenir le plus promptement possible à De Paepe une *copy* de notre résolution sur l'Alliance. Il faut naturellement lui dire, en même temps, qu'à cause de la situation actuelle en Suisse, et pour éviter toute apparence de scission, nous voulons que cette résolution *ne soit pas publiée*, et que nous nous bornons à la communiquer confidentiellement aux Conseils centraux respectifs des différents pays.

N'oubliez pas de convoquer Applegarth à temps pour la séance de samedi. Il serait bon sans doute d'envoyer aussi une convocation à Odger.

Votre K. M.

Le système des « communications confidentielles » faisait, avec cette lettre, son apparition dans l'Internationale.

1. La lettre de Bakounine étant datée du 22 décembre, si Marx l'a reçue le 28 elle aurait mis cinq à six jours à faire le voyage de Genève à Londres, ce qui est difficile à croire. Il faut supposer qu'il y a une faute d'impression dans l'une des deux dates. Les publications du parti socialiste allemand laissent généralement beaucoup à désirer au point de vue de la correction typographique.

DEUXIÈME PARTIE

LA FÉDÉRATION ROMANDE

(Janvier 1869 — Avril 1870)

I

Premier Congrès de la Fédération romande à Genève (2, 3 et 4 janvier 1869) création du journal l'Egalité, *et adoption des statuts de la Fédération.*

Trente Sections se firent représenter au Congrès de Genève (samedi, dimanche et lundi 2, 3 et 4 janvier 1869) : vingt-trois étaient des Sections genevoises, quatre des Sections vaudoises; trois seulement étaient des Sections jurassiennes, celle de la Chaux-de Fonds (délégués, Fritz Heng et Xavier Breymann), celle du Locle (délégué, James Guillaume), et celle du district de Courtelary [1], c'est-à-dire de Saint-Imier et Sonvillier (délégué, Adhémar Schwitzguébel). Coullery n'osa pas venir au Congrès, où il aurait été fort mal reçu; il avait refusé la délégation que la Section de la Chaux-de-Fonds lui avait offerte.

Le Congrès se tint dans la grande salle de la brasserie des Quatre-Saisons, siège du Cercle de l'Internationale, aux Grottes [2]. Le serrurier Brosset, président du Comité central de Genève, reçut les délégués par un discours d'ouverture, dans lequel il fit ressortir l'importance de ce premier Congrès romand. Le bureau du Congrès fut ainsi composé : Fritz Heng, graveur, délégué de la Section de la Chaux-de-Fonds, président ; François Mermilliod, monteur de boîtes, délégué de la Section centrale de Genève, vice-président ; Adhémar Schwitzguébel [3], graveur, délégué de la Section du district de Courtelary, Xavier Breymann, tailleur, délégué de la Section de la Chaux-de Fonds, et Jules Paillard, délégué de la Section des plâtriers-peintres de Genève, secrétaires.

La première question à l'ordre du jour était celle de la liquidation des comptes de la *Voix de l'Avenir*. Une commission de vérification, nommée à l'assemblée de Neuchâtel, avait constaté que les comptes de ce journal se soldaient par un déficit de 430 fr. 20; ce déficit, après le paiement des sommes

1. « District de Courtelary » est le nom administratif de la région du Jura bernois qui géographiquement s'appelle Val de Saint-Imier ou Val de la Suze (familièrement, le « Vallon »), et qui comprend les villages de Renan, Sonvillier, Saint-Imier (principal centre industriel, 8,000 habitants), Villeret, Courtelary (chef-lieu administratif, avec la préfecture du district, le tribunal et la prison), Cortébert, Corgémont, et Sonceboz, tous habités par une population d'horlogers.

2. Il y avait un certain temps déjà que le Cercle n'était plus rue du Rhône.

3. C'est ce jour-là que je vis Adhémar Schwitzguébel pour la première fois (il avait assisté au Congrès général de 1866, mais je ne me souviens pas de l'avoir vu à cette époque). Il habitait alors Genève, où des circonstances privées l'avaient obligé d'aller travailler pendant quelques mois ; mais il retourna peu de temps après chez son père, chef d'un atelier de graveurs à Sonvillier (Val de Saint-Imier).

encore dues par certaines Sections de Genève, devait être réduit à 280 francs. Le Congrès nomma une commission de cinq membres chargée de présenter une solution définitive : et dans sa dernière séance, sur le rapport de cette commission, il décida que le déficit de l'administration de la *Voix de l'Avenir* serait intégralement couvert par les Sections.

Vint ensuite la question du nouveau journal. Le Congrès adopta le titre d'*Egalité*, en y ajoutant la devise de l'Internationale : « Pas de droits sans devoirs, pas de devoirs sans droits ». L'article 1er du projet de règlement disait que le journal aurait pour but : « 1° la défense des intérêts du travail contre le capital monopolisé ; 2° l'étude des connaissances humaines qui se rattachent à la science sociale ». Un assez vif débat s'éleva au sujet de la place qui pouvait être faite aux questions religieuses ; on exprima, d'un certain côté, la crainte que si le journal s'occupait de ces questions, il en résultât des discordes au sein d'associations ouvrières dont les membres avaient, en matière de religion, des opinions diverses ; d'autre part, on ne pouvait pas s'interdire d'étudier la question sociale aussi bien au point de vue moral ou religieux qu'au point de vue économique et au point de vue politique. On tomba d'accord sur cette solution, que ce qui serait exclu du journal, ce ne serait pas l'étude de l'influence des églises et des religions sur la question sociale, mais la discussion des dogmes religieux, ou, en d'autres termes, les discussions théologiques proprement dites ; et, sur ma proposition, le Congrès vota la déclaration suivante : « Le Congrès déclare que la religion ne fait pas partie des connaissances humaines ».

Une disposition du projet de règlement attribuait à une assemblée générale des abonnés, qui devait se réunir chaque année dans la première quinzaine de juillet, et dans laquelle les absents seraient admis à voter par correspondance, la nomination du Conseil de rédaction, composé de neuf membres élus pour un an. Cette disposition fut reconnue peu pratique, et il fut décidé à l'unanimité que, pour simplifier les choses, le Conseil de rédaction serait nommé par le Congrès. Les neuf membres de ce Conseil, qui devaient être domiciliés à Genève, furent élus séance tenante : ce furent : Henri Perret, Pierre Wæhry, Ch. Perron, Michel Bakounine, Crosset, Mermilliod, F. Paillard, Dupleix, Guilmeaux, Dupleix, ayant annoncé qu'il ne pouvait accepter sa nomination, fut remplacé par J.-Ph. Becker.

La question des statuts fédéraux donna lieu à une discussion approfondie. D'assez nombreuses modifications furent apportées au projet rédigé par Bakounine, dans le sens d'une simplification, et d'une réglementation moins pédantesque. Un rapport sur les travaux du Congrès, publié dans l'*Egalité* des 13 mars et 10 avril 1869, s'exprime ainsi à ce sujet : « Donner ici un résumé de ces discussions serait de peu d'utilité ; nous nous bornerons à dire que le Congrès croit avoir supprimé tout ce qui, dans le projet, donnait à la Fédération romande et aux pouvoirs la représentant un cachet autoritaire. Ces changements étaient presque tous proposés par la commission chargée de rapporter sur la question du règlement fédératif, qui était composée comme suit : Guillaume (le Locle), Weyermann (Genève), Chevalley (Lausanne), Mermilliod (Genève), Favre (Nyon), Crosset (Genève) et Wæhry (Lausanne) ». L'article 1er déclare que les Sections romandes forment une fédération ; mais chaque Section est libre de rester en dehors de cette fédération (art. 2) ; chaque Section qui en fait partie conserve son autonomie, et se gouverne par son règlement particulier, à condition que ce règlement soit reconnu par le Comité fédéral conforme tant aux Statuts généraux de l'Internationale qu'aux statuts particuliers de la Fédération romande (art. 4) ; dans les localités où plusieurs Sections se trouvent réunies, elles sont invitées à former un comité local (art. 16), qui, entre autres attributions, reçoit les demandes d'admission des sociétés ouvrières de la localité (art. 19) ; dans les localités où les comités locaux n'existent pas, le Comité fédéral remplit vis-à-vis des Sections les fonctions d'un comité local. La direction de la Fédération est confiée à un Comité fédéral composé de sept membres nommés chaque année par le Congrès.

La cotisation fédérale annuelle fut fixée à dix centimes par membre, et la rétribution du secrétaire général, pour la première année, à la somme de cent francs. Il fut décidé que le prochain Congrès aurait lieu à la Chaux-de-Fonds, le premier lundi d'avril 1870. Genève fut désigné comme siège fédéral pour la première année. Les membres du Comité fédéral, nommés par le Congrès, furent Brosset, serrurier; Duval, menuisier; Chénaz, tailleur de pierres ; Guétat, cordonnier ; Napoléon Perret, graveur; Guilmeaux, mécanicien ; Louis Martin, monteur de boîtes. Henri Perret, le secrétaire du Comité central de Genève, n'était pas du nombre des élus, et pourtant les meneurs de la « fabrique » désiraient qu'il fût le secrétaire général de la Fédération romande ; ce fut chose aisée pour eux d'arriver à leurs fins : Guilmeaux n'ayant pas accepté sa nomination, le Comité cantonal de Genève désigna Henri Perret pour le remplacer, et celui-ci devint ainsi membre du Comité fédéral, les Sections de la Fédération ayant confirmé ce choix. Le Comité fédéral élut Brosset comme président et Henri Perret comme secrétaire. Brosset représentait l'esprit révolutionnaire des ouvriers du bâtiment : « mais quelques mois plus tard, par un système de taquineries combinées, auxquelles, trop susceptible, il eut le tort de ne point répondre par le mépris, on le força à abandonner la présidence [1] » (manuscrit inédit de Bakounine). Quant à Henri Perret, c'était un vulgaire intrigant, dont Bakounine a tracé la silhouette en quelques lignes : « Vaniteux, vantard et bavard comme une pie, et faux comme un jeton ; souriant à tout le monde, et trahissant tout le monde ; n'ayant qu'un but, celui de maintenir sa petite barque sur les flots, et votant toujours avec la majorité. Avec nous il fut d'abord collectiviste, anarchiste et athée ; plus tard, quand la fabrique se fut soulevée contre nous, voyant qu'il n'y avait plus moyen de se partager, il se tourna contre nous. »

La dernière question était celle du Compte-rendu du Congrès de Lausanne. L'extrême lenteur mise par l'imprimeur, Coullery, à la composition et au tirage de ce petit volume, en avait fait manquer la vente au moment favorable, en sorte que la presque totalité de l'édition était restée invendue [2]. Une commission de trois membres, dont je fis partie, avec Ferdinand Quinet et Henri Perret, proposa que les exemplaires restants fussent partagés entre les Sections romandes au prorata du nombre de leurs membres, à raison de un franc l'exemplaire : on arriverait par ce moyen à payer la note des frais d'impression. Le Comité fédéral verserait à Coullery les sommes rentrées, au fur et à mesure de l'écoulement des volumes. Cette proposition fut adoptée.

II

Je fais la connaissance personnelle de Bakounine (2 janvier). — Décision du Bureau central de l'Alliance de proposer aux groupes de cette association la dissolution de leur organisation internationale. — Lettre du Conseil général belge (16 janvier).

C'est au Congrès romand que j'entrai pour la première fois en relations personnelles avec Bakounine. Je l'avais vu à la tribune, au Congrès de la paix, à Genève, le 10 septembre 1867, mais sans avoir eu l'occasion de lui parler, et sans que la pensée me fût venue alors d'essayer de me rapprocher de lui : j'étais bien éloigné de songer qu'il pût un jour devenir membre de l'Internationale. Lorsque, délégué par la Section du Locle, après avoir passé les fêtes de Noël et du Jour de l'an à Morges dans la

1. En août.

2. Des lettres du Comité central de Genève et du Conseil général de Londres, des 27 et 28 octobre 1867, avaient signalé à Coullery ce retard et les inconvénients qui en résulteraient. Malgré toutes les démarches faites pour hâter l'achèvement de l'impression, celle-ci ne fut terminée qu'au bout de six mois.

famille de ma fiancée, j'arrivai à Genève le samedi 2 janvier 1869, Bakounine, qui avait une chambre disponible[1], et s'était offert à héberger un délégué, jeta son dévolu sur moi, et voulut absolument que j'allasse loger chez lui ; j'acceptai avec plaisir son hospitalité, heureux d'avoir l'occasion de faire la connaissance d'un homme célèbre, dont l'abord sympathique m'avait gagné du premier coup. Je ne restai que deux jours à Genève, et dus repartir déjà le dimanche soir, 3 janvier : mais ce court espace de temps nous avait suffi pour nous lier, Bakounine et moi, malgré la différence de nos âges, d'une amitié qui devait bientôt devenir une intimité complète. Je dirai tout-à-l'heure (au chapitre IV) dans quelles circonstances nous nous revîmes au Locle, huit semaines plus tard.

Je vis aussi Mme Bakounine (c'est la seule fois que nous nous soyons rencontrés). Beaucoup plus jeune que son mari, Antonie Kwiatkowska appartenait à une famille polonaise établie à Tomsk, en Sibérie : c'est là que Bakounine l'avait épousée en 1858, pour la sauver, m'a-t-on raconté, des entreprises d'un malhonnête homme qui voulait la compromettre. A cette bonne action s'était joint un calcul politique : ce mariage devait rassurer le gouverneur de la Sibérie au sujet de l'évasion que méditait dès ce moment le condamné, et endormir sa surveillance. Il faut ajouter que d'après les récits faits par quelques-uns des plus intimes amis russes de Bakounine, celui-ci, en devenant l'époux de la jeune Antonie devant la loi, lui avait déclaré, conformément à ses principes, qui étaient ceux de tous les Russes d'opinion avancée[2], qu'il entendait respecter absolument sa liberté.

Naturellement nous parlâmes, Bakounine et moi, de l'Alliance de la démocratie socialiste : il m'en fit lire le programme, dont le caractère fédéraliste et anti-autoritaire était conforme à mes propres idées[3]. Je trouvai bien que la phrase du début : « L'Alliance se déclare athée », avait une allure un peu théâtrale ; il eût été préférable, me semblait-il, de prendre comme point de départ une affirmation philosophique plutôt qu'une négation. Mais pourquoi chicaner sur des mots ? chacun n'a-t-il pas son tempérament, et ne faut-il pas accepter ses amis tels qu'ils sont, avec leurs qualités et leurs défauts ? Je pus dire à Bakounine, sans arrière-pensée, que je me sentais d'accord avec lui sur toutes les choses essentielles. Seulement, je fis une objection, non au programme, mais à l'existence même de l'Alliance comme organisation spéciale. Bakounine faisait bon marché de l'organisation internationale de l'Alliance, avec un bureau central; mais il tenait beaucoup à la création de groupes locaux de cette Alliance formés avec son programme théorique particulier : il m'expliqua l'utilité qu'il voyait à ces groupes, et en justifia l'existence par les services que venait de rendre, selon lui, celui de Genève, qui avait obtenu, croyait-il, sur le terrain de la propagande révolutionnaire, les résultats les plus satisfaisants. Je répondis qu'à Genève un groupe de cette nature était peut-être utile ; mais je contestai qu'il en dût être de même au Locle et à la Chaux-de-Fonds. Lorsque, plus tard, je reçus l'invitation formelle de créer au Locle un groupe de l'Alliance, je continuai à répondre de la même façon, comme on le verra ci-après.

Aussitôt après le Congrès romand, le groupe genevois de l'Alliance renouvela sa demande d'admission dans la fédération locale genevoise. « Il attendait la réponse du Comité central de Genève, lorsque le Bureau central de l'Alliance reçut, d'abord par l'entremise de ses amis d'Italie, puis directement de Londres, l'acte contenant la décision du Conseil général[4]. » La demande du groupe se trouvait sans objet par suite du refus venu de Londres : puisque l'Alliance n'était pas admise comme branche de l'Asso-

1. Il habitait alors, avec sa femme, un petit appartement garni, dans un quartier situé derrière la gare (Montbrillant, 123).
2. Voir le célèbre roman de Tchernychevsky, *Que faire ?* écrit en 1862.
3. Voir ci-dessus ma lettre du 21 décembre (p. 100).
4. Récit manuscrit de Bakounine.

ciation internationale des travailleurs, il était clair que le groupe genevois ne pouvait plus prétendre à faire partie de la fédération locale des Sections de Genève.

Cette décision du Conseil général de Londres avait été prise, comme on l'a vu, le 22 décembre, le jour même où Bakounine écrivait à Marx (p. 103). Mais quand même la lettre de Bakounine serait arrivée un peu plus tôt, elle n'aurait rien changé à la résolution à prendre. Il était évident que le raisonnement employé au Congrès de Bruxelles contre la Ligue de la paix s'appliquait avec la même force à l'Alliance internationale de la démocratie socialiste : puisque cette Alliance avait le même but et les mêmes principes que l'Association internationale des travailleurs, elle n'avait nulle raison d'être comme organisation internationale spéciale.

Quand la réponse du Conseil général fut parvenue à Genève, à une date que je ne puis préciser exactement, vers la fin de janvier ou le commencement de février, Bakounine reconnut d'autant plus volontiers la justesse du raisonnement qu'on opposait à l'Alliance, que lui-même, à Berne, en septembre, avait déjà recommandé d'éviter ce qui pourrait donner à l'Alliance l'apparence d'une organisation rivale de l'Internationale; tandis que, chose singulière, ce fut J.-Ph. Becker qui protesta. Voici comment Bakounine, dans un *Rapport sur l'Alliance* rédigé en 1871, dont je possède le manuscrit, et dont deux fragments ont été imprimés dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, l'un textuellement (pages 45-58 des Pièces justificatives), l'autre avec des retouches et des coupures (pages 68-77) [1], a raconté ce qui se passa :

Lorsque lecture fut faite de cet acte [la décision du Conseil général] au sein du Bureau de l'Alliance, personne ne s'éleva avec autant de véhémence contre lui que le fougueux vieillard J.-Ph. Becker. Il nous déclara tout d'abord que ces résolutions étaient parfaitement illégales, contraires à l'esprit et à la lettre des statuts de l'Internationale, ajoutant que nous avions le droit et le devoir de passer outre, et traitant le Conseil général de tas d'imbéciles qui, ne sachant rien faire eux-mêmes, voulaient encore empêcher les autres d'agir. Les deux membres qui maintinrent le plus opiniâtrement contre lui la nécessité de s'entendre avec le Conseil général furent Perron et Bakounine. Ils reconnurent tous les deux que les protestations du Conseil général contre le règlement de l'Alliance étaient parfaitement justes, puisque d'après ce règlement l'Alliance devait former au sein de l'Association internationale des travailleurs une association internationale nouvelle, indépendante de la première...

Après un long débat, il fut unanimement décidé par le Bureau de l'Alliance que Perron, au nom de tous, se mettrait en correspondance avec le Conseil général de Londres. A la suite de cette décision, le compagnon [2] Ch. Perron écrivit soit au citoyen Eccarius, soit au citoyen Jung, une lettre dans laquelle, après lui avoir franchement exposé la situation et le véritable but de l'Alliance, et après avoir raconté ce que des membres de l'Alliance avaient déjà fait pour la

1. Ce manuscrit me fut envoyé de Locarno par Bakounine en août 1871, peu avant la Conférence de Londres. On trouvera des détails à ce sujet dans le second volume.

2. Le mot « compagnon », employé d'abord par les Belges, était devenu d'un usage courant dans l'Internationale de langue française. On le rencontre à plusieurs reprises dans le *Compte-rendu officiel* du Congrès de Bruxelles de 1868, concurremment avec le mot de « citoyen » : « Le compagnon Englebert, géomètre, demande, etc. ;... Le compagnon Jung s'assied au banc de la présidence...» La traduction d'une lettre d'Amérique, signée Jessup, commence par les mots : « Compagnons travailleurs » ; et dans la traduction d'une lettre du Congrès de Nuremberg on lit : « Notre Congrès vous envoie, en signe d'alliance, le compagnon Frédéric Bütter ».

cause ouvrière en Italie, en France, en Espagne, aussi bien qu'à Genève, il le priait de faire, au nom du Bureau central de l'Alliance, au Conseil général de Londres la proposition suivante : L'Alliance se dissoudra comme organisation internationale ; son Bureau central, représentant de cette internationalité, cessera d'exister : le Conseil général voudra-t-il reconnaître alors les Sections fondées par les membres de l'Alliance, en Suisse, en Espagne, en Italie et en France, avec le programme de l'Alliance, comme des Sections régulières de l'Internationale, ne conservant désormais d'autre lien commun que le programme, mais renonçant à toute autre solidarité et organisation internationales, que celles qu'elles trouveront dans la grande Association des travailleurs ? A ces conditions le Bureau central promettait de n'épargner aucun effort pour persuader les Sections de l'Alliance déjà établies dans différents pays de renoncer à tout ce qui dans leur constitution était contraire aux statuts de l'Internationale.

Et en effet, sans perdre de temps, le Bureau central écrivit dans ce sens à toutes les Sections de l'Alliance, en leur conseillant de reconnaître la justesse des résolutions du Conseil général.

Je remarquerai en passant que cette proposition du Bureau central rencontra la plus forte opposition dans le groupe genevois, et précisément parmi les membres qui nous combattent et nous calomnient avec tant d'acharnement aujourd'hui : Becker, Guétat, Duval, Henri Perret et bien d'autres encore, dont je me rappelle bien les figures, pas les noms. Becker fut le plus grand récalcitrant. Il déclara à maintes reprises différentes que seul le groupe de l'Alliance représentait la véritable Internationale à Genève, et que le Conseil général, en nous refusant, manquait à tous ses devoirs, outrepassait ses droits, et ne prouvait qu'une chose, son incurable stupidité. Après Becker, Guétat et Duval, qui ont toujours leur petit discours stéréotypé sur la révolution dans leur poche, furent les plus violents. M. Henri Perret se montra plus prudent, — mais il partagea leur avis. Enfin il fut décidé aussi par le groupe de Genève qu'on attendrait la réponse définitive du Conseil général.

Le *Mémoire de la Fédération jurassienne* ajoute (p. 52) des détails qu'il n'est pas inutile de reproduire :

Vers la même époque [1], le Bureau central reçut une lettre de De Paepe, au nom de quelques internationaux belges [2], lettre qui concluait, comme le Conseil général, à la dissolution de l'organisation internationale de l'Alliance. De son côté, Guillaume, invité à fonder au Locle une Section de l'Alliance, répondit que le programme de l'Alliance lui paraissait le programme même de la révolution, mais que la création d'une Section de l'Alliance au Locle était inutile, parce que cette Section ferait double emploi avec la Section de l'Internationale, dans laquelle la propagande en faveur du programme de l'Alliance pouvait être faite sans qu'il fût besoin d'une organisation spéciale.

La réponse du Conseil général, ainsi que les lettres de De Paepe

1. L'époque où le refus du Conseil général parvint au Bureau central de l'Alliance.
2. Cette lettre, écrite au nom du Conseil général des Sections belges, était évidemment une réponse à celle que Bakounine, dans sa lettre à Marx du 22 décembre, annonçait être occupé à écrire à De Paepe.

et de Guillaume, donnèrent à réfléchir au Bureau central de l'Alliance : et, après une longue délibération, malgré l'opposition de Becker qui voulait qu'on ne tînt pas compte du refus du Conseil général, ce Bureau décida, sur la proposition formelle de Perron et de Bakounine, de se conformer aux observations du Conseil général, qui lui paraissaient justes.

La lettre écrite par De Paepe, au nom du Conseil général des Sections belges, offre un grand intérêt, en ce qu'elle montre ce que pensaient les hommes qui, en Belgique, s'occupaient le plus activement de l'organisation de l'Internationale. Aussi j'en reproduis les principaux passages [1] :

Bruxelles, 16 janvier 1869.

Aux membres du groupe initiateur de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, à Genève.

Citoyens,

Nous avons été surpris autant que peinés en apprenant la constitution de votre groupe. Non point que nous désapprouvions votre programme, car, nous nous hâtons de le dire, la plupart des idées qui y sont formulées sont les nôtres, sont celles mêmes de l'Internationale des travailleurs. Comme vous, nous voulons que la terre et tous les capitaux ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations industrielles et agricoles..... ; comme vous, nous voulons substituer le règne de la science au règne de la foi, nous voulons pour tous les enfants, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de développement..., convaincus que cette égalité, d'abord seulement économique et sociale, aura pour résultat d'amener graduellement une plus grande égalité naturelle des individus... Comme vous, nous sommes ennemis de tout despotisme, et nous réprouvons toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital ; nous croyons que tous les oisifs doivent disparaître, nous voulons une société composée uniquement de producteurs ; plus de parasites d'aucune sorte, aussi bien dans la gestion des affaires publiques que dans le commerce ou dans l'industrie ; partant de ce principe, nous devons évidemment, comme vous, vouloir la forme républicaine, non point comme forme de gouvernement (car nous ne voulons pas être gouvernés), mais comme forme sociale, c'est-à-dire que nous voulons avant tout la République dans la manifestation de tous les phénomènes économiques, dans l'atelier, dans la banque, dans la propriété. Comme vous, nous reconnaissons que tous les États politiques et autoritaires, actuellement existants, doivent se réduire aux simples fonctions administratives des services publics, dans leurs pays respectifs, et disparaître finalement dans l'union universelle des libres associations tant agricoles qu'industrielles. Comme vous, enfin, nous pensons que la question sociale ne peut trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité universelle, internationale, des travailleurs de tous les pays ; nous n'avons qu'un pays, le Globe, et qu'une patrie, l'Humanité.

Ce n'est donc point votre programme que nous attaquons. Ce que

1. Cette lettre a été insérée intégralement par Max Nettlau, d'après l'original qu'il a entre les mains, dans sa biographie de Bakounine, pages 322-324.

nous ne pouvons approuver, ce que nous regrettons, c'est que, pour poursuivre ce programme, vous ayez cru devoir fonder une branche à part, au lieu de rester confondus dans la grande masse populaire qui compose l'Association internationale des travailleurs...

De deux choses l'une, citoyens. Ou bien vous croyez que l'Association internationale est une institution qui porte dans ses flancs la régénération de la société, et qui doit, par conséquent, discuter dans ses Congrès les diverses questions énumérées dans votre programme et en chercher la solution et l'application : et alors pourquoi fondez-vous, à la fois à côté d'elle et dans son sein, votre Alliance de la démocratie socialiste ? Ou bien vous croyez que notre Association internationale est insuffisante pour remplir le grand rôle auquel elle aspire, ou qu'elle sera infidèle à ses promesses : et alors, c'est franchement contre elle, en hostilité avec elle, que vous auriez dû vous constituer. Nous ne pouvons croire à cette dernière alternative ; la plupart d'entre vous sont membres fondateurs de l'Internationale et se sont dévoués corps et âme à cette institution ; beaucoup d'entre vous l'ont représentée à la première Conférence à Londres ou aux Congrès de Genève, de Lausanne, de Bruxelles. A dire vrai donc, nous croyons tout simplement que vous avez voulu faire un pas en avant en affichant un programme plus avancé, plus radical peut-être que celui de certaines Sections, mais qu'en réalité vous avez tenté une œuvre qui, en dépit de toutes vos bonnes intentions, serait nuisible à la cause du prolétariat en suscitant des tiraillements et tôt ou tard en amenant une scission au sein de notre Association internationale des travailleurs. Evidemment, ce n'est pas là ce que vous voulez, car partout et toujours nous avons vu les signataires de votre manifeste se montrer sympathiques à cette Association.

Ne croyez-vous pas, citoyens, que si vous constituez au sein de la grande Association une branche internationale pour tel but spécial et avec tel programme particulier, demain tels autres feront la même chose, et après-demain tels autres encore ? Et chacune de ces branches tiendra, comme la vôtre, ses congrès à part, dans un local séparé, au lieu de réclamer que l'idée spéciale qui la domine soit discutée dans les séances mêmes des Sections locales et spécialement dans le Congrès même tenu annuellement par les délégués de tous les pays... Au lieu de grouper tous les travailleurs, tous les socialistes, autour de la grande idée de l'affranchissement intégral du prolétariat, de l'abolition de toute classe, de la suppression de tout prélèvement opéré sur les travailleurs par les propriétaires, les capitalistes, les intermédiaires parasites, nous finirions ainsi, de divisions en subdivisions, par nous trouver *chacun tout seul*, — car quel est celui d'entre nous qui n'a pas un peu, sur certains points de détail de l'organisation future de la société, sa petite idée à lui ?

Ou bien pensez-vous peut-être, citoyens, que l'exemple que vous viendriez de poser resterait isolé ? Alors, vous seriez vous, socialistes athées et révolutionnaires, les guides moraux du reste des travailleurs groupés dans l'Association internationale ; mais ne comprenez-vous pas que si les travailleurs ont fondé l'Internationale, c'est précisément parce qu'ils ne veulent plus d'aucune sorte de patronage, pas plus de celui de la Démocratie socialiste que de tout autre ; qu'ils veulent marcher par eux-mêmes et sans conseillers ; et que s'ils acceptent dans leur Association des socialistes qui, par leur nais-

sance et leur situation privilégiée dans la société actuelle, n'appartiendraient pas à la classe déshéritée, c'est à la condition que ces amis du peuple ne forment pas une catégorie à part, une sorte de protectorat intellectuel ou d'aristocratie de l'intelligence, des *chefs* en un mot, mais restent confondus dans les rangs de la grande masse prolétarienne ?

Nous pensons donc, citoyens, que vous feriez œuvre utile en renonçant à votre projet; nous vous y convions même au nom de la cause commune. S'il en est parmi vous qui ne font pas partie de l'Internationale, qu'ils s'y présentent plutôt par la Section locale de l'endroit qu'ils habitent et non par la porte d'une branche nouvelle : et, comme ce sont des hommes dignes et de francs socialistes, ils seront admis.

Telles sont les idées du Conseil des Sections belges au sujet de votre Alliance; nous vous les avons exposées sincèrement, comme il convient entre frères. Quelle que soit l'amitié qui nous lie spécialement avec ceux d'entre vous que nous avons vus au Congrès de Bruxelles, nous devons vous déclarer que nous avons approuvé sans réserve les résolutions prises par le Conseil général de Londres à l'égard de votre Alliance ; mais au nom de cette même amitié, nous oserons vous prier de renoncer à votre tentative et de ne point chercher à fonder à côté de l'Internationale, et partant contre elle, ce que vous avez cru établir dans son sein; nous sommes persuadés que votre tentative n'aboutirait pas, mais néanmoins nous croyons qu'elle serait nuisible en nous divisant du moins pour quelque temps. Or, en présence de la guerre ouverte que l'on nous fait partout, plus que jamais nos forces ont besoin de se grouper. Est-ce au moment où l'on nous emprisonne à Paris, où l'on nous mitraille à Charleroi, où l'on nous persécute à Berlin, où l'on nous envoie des gendarmes à Hodimont, où l'on nous affame à Bâle, que nous devons offrir à nos ennemis le spectacle réjouissant de notre désunion ? Non, nous ne le voulons pas, et, nous en sommes sûrs, vous ne le voulez pas non plus !

Pour les Sections belges de l'Association internationale
des travailleurs,
Le Conseil général belge.

Parmi les noms des dix-sept signataires de cette lettre se trouvent ceux de César De Paepe, d'Eugène Hins, de Paul Robin, de Laurent Verrycken, de Désiré Brismée.

III.

Au Locle : les Nos 2, 3, 4 et 5 du Progrès *(12 et 22 janvier, 2 et 20 février 1869); conférence de Ch. Kopp (16 janvier). Crise dans la société secrète de Bakounine et de ses amis (26 janvier), sa dissolution. Seconde conférence de F. Buisson au Locle (5 février).*

Les socialistes loclois avaient essayé de lutter, en décembre 1868, sur le terrain communal ; leur insuccès leur montra qu'il n'y avait pas plus de résultats à attendre de ce côté que sur le terrain cantonal. Il devait y avoir, le dimanche 10 janvier, des élections complémentaires pour le Conseil général de la commune ; ils résolurent de participer au scrutin, pour que les radicaux ne pussent pas les accuser d'avoir, par leur abstention, favorisé la victoire des conservateurs : mais ils ne songeaient nullement à prendre une revanche de leur échec du 13 décembre. Il y eut une assemblée populaire préparatoire le mercredi 6 janvier ; de retour au Locle depuis le

4 au soir, je ne m'y rendis pas, occupé que j'étais ce jour-là dans un comité de l'Internationale, et n'ayant aucune velléité de recommencer, en faveur du referendum municipal, une campagne qui ne pouvait aboutir. Je pensais qu'un certain nombre de radicaux, « tous ceux qui avaient à cœur la cause du peuple », désabusés comme nous, reconnaîtraient également qu'ils faisaient fausse route, et se rallieraient à l'Internationale.

Ce qui me confirmait dans cet espoir, c'était l'attitude prise à mon égard par quelques-uns des chefs du parti. Eugène Borel, conseiller d'État [1], venait de m'écrire, en sa qualité de président de la section de Neuchâtel de la Société d'utilité publique, pour m'inviter à faire une conférence à Neuchâtel, en me laissant le choix du sujet qu'il me conviendrait de traiter. Le Dr Ad. Hirsch, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, avec qui j'étais brouillé depuis les polémiques du *Diogène* et du *Premier Mars*, m'écrivit de son côté, le 8 janvier, une lettre pressante, pour « m'offrir une main de réconciliation »; il fallait, disait il, oublier le passé pour lutter ensemble contre l'ennemi commun. Cet ennemi commun dont me parlait Hirsch, c'était le clergé : la campagne commencée par F. Buisson agitait au plus haut point les esprits, et les membres de l'Internationale, au Locle, à la Chaux-de-Fonds et au Val de Saint-Imier, s'y associaient avec ardeur. La conférence de Buisson sur l'enseignement de l'histoire sainte venait de paraître à Neuchâtel, à l'imprimerie de mon frère [2], et l'édition fut enlevée en quelques jours.

Le petit groupe qui avait lancé le *Progrès* avait décidé, après mon retour du Congrès de Genève, de publier un nouveau numéro de ce journal. Je m'occupai, dans les derniers jours de la semaine, de rédiger les articles destinés à ce numéro ; cette fois encore, je ne trouvai pas de collaborateurs : j'écrivis un article sur l'Ecole et l'Eglise, et le commencement d'une étude sur l'impôt, d'après la *Théorie* de Proudhon. Le *Progrès* devait paraître le mardi 12 janvier.

Un de mes camarades d'études, un peu plus jeune que moi, David Perret [3], qui habitait Neuchâtel, avait parlé à M. Charles Kopp, professeur de chimie à l'Académie de Neuchâtel, de notre groupe socialiste du Locle, de façon à lui inspirer le désir de le connaître. M. Kopp, qui sympathisait avec les aspirations socialistes, et qui, sans se rattacher à aucune école, avait ses idées personnelles sur ce sujet, m'offrit spontanément de venir faire aux ouvriers du Locle une conférence sur les rapports du socialisme et de la science. Naturellement, nous acceptâmes ; et il fut entendu que la conférence aurait lieu, non pas, comme celle de Buisson, au cercle fréquenté par la bourgeoisie radicale (le Cercle de l'Union républicaine), mais au cercle des ouvriers socialistes, notre modeste Cercle international.

Le samedi 9, j'allai, muni de la lettre de Hirsch, rendre visite à William Dubois, le vieux phalanstérien, au Château des Monts [4]. Nous parlâmes de la situation, de la lutte contre l'Eglise, du numéro du *Progrès* qui était sous presse, de la prochaine conférence du professeur Kopp. Réussirions-nous à attirer dans l'auditoire du conférencier l'élément féminin, que nous désirions tout particulièrement intéresser à notre propagande socialiste ? Mme Dubois, femme universellement aimée et respectée dans le parti républicain, et qui avait été une des plus enthousiastes parmi les disciples de Considérant, me promit qu'elle viendrait : c'était un grand point de gagné, car son exemple devait engager bien des indécises à l'imiter.

1 Plus tard membre du Conseil fédéral suisse, puis directeur du Bureau international des postes, à Berne.

2. *Une réforme urgente dans l'instruction primaire*, Neuchâtel, 1869, in-8° de 66 pages, imprimerie G. Guillaume fils.

3. Nous avions passé une année ensemble à Zurich, lui au Polytechnikum, moi à l'Université. Ses trois années de Polytechnikum terminées en 1866, il vivait chez son père, propriétaire d'une grande fabrique d'horlogerie à Neuchâtel, et s'occupait de diverses inventions mécaniques.

4. Voir p. 90.

Ce jour-là, Buisson faisait à Neuchâtel une nouvelle conférence. Il conclut en proposant aux apologistes de l'orthodoxie un débat public, dans lequel ceux-ci, la Bible ou un manuel d'histoire sainte à la main, auraient à démontrer que Buisson avait, comme ils le prétendaient, grossièrement travesti et dénaturé les textes. Le pasteur Fréd. Godet fit d'abord mine de vouloir accepter le défi; mais, comme il ne consentait à défendre la Bible et l'histoire sainte qu'en refusant de lire en public ou la Bible ou un manuel d'histoire sainte, le duel en champ clos ne put avoir lieu [1].

Le dimanche, aux élections municipales complémentaires du Locle, les « verts » étaient venus en phalange serrées : ils s'attendaient à une nouvelle tentative de notre part pour faire voter les trois propositions présentées le 13 décembre. Mais nous avions renoncé à engager contre eux une bataille où leur supériorité numérique devait leur donner une victoire certaine ; et si nous étions allés mettre nos bulletins dans l'urne, c'était seulement, comme je l'ai déjà indiqué, pour pouvoir dire ensuite à nos alliés les radicaux qu'il fallait songer à des moyens plus efficaces de faire triompher nos idées, en donnant à la propagande une orientation nouvelle.

L'après-midi du même jour eut lieu une assemblée de la Section de l'Internationale, dans laquelle je rendis compte de ma délégation au Congrès de Genève ; et le lundi soir le comité de la Section arrêta les mesures à prendre en vue de la conférence du professeur Kopp, qui avait été fixée au samedi 16 janvier : il fut décidé que la réunion serait suivie d'un banquet.

Le mardi 12 parut le deuxième numéro du *Progrès*. Le premier article, *L'Ecole et l'Eglise*, traitait la question de la laïcité de l'école ; il démontrait que, dans la République neuchâteloise, en dépit de la constitution, les écoles soi-disant laïques étaient en réalité des écoles confessionnelles, puisque l'instituteur y donnait une partie de l'enseignement religieux ; il dénonçait comme une violation de la constitution une disposition du règlement fait par la Commission d'éducation du Locle pour les écoles primaires placées sous sa surveillance, disposition ainsi conçue : « Les instituteurs et institutrices chercheront à former le caractère moral des élèves, *en donnant à leur enseignement une tendance chrétienne* ». Une étude sur l'impôt résumait les critiques adressées par Proudhon à l'impôt soi-disant proportionnel, en montrant que, par le fait de la répercussion, l'impôt tend à se confondre avec le prix des choses, et par conséquent à se répartir sur la masse des citoyens, qui paient ainsi, au lieu d'une contribution proportionnelle, une capitation égale pour tous. Enfin, un article traduit du *Vorbote* de J.-Ph. Becker (la traduction était empruntée à la *Liberté* de Genève) donnait le commencement d'un rapport sur la grève des rubaniers qui avait éclaté en novembre dans le canton de Bâle, et qui durait encore. Le numéro se terminait par l'annonce suivante :

Samedi 16 courant, à 8 heures du soir,

Au Cercle international (grande salle), chez Mme Frey :

Le socialisme jugé par la science moderne,

par M. le professeur Kopp, de Neuchâtel.

Les dames sont particulièrement invitées à assister à cette conférence.

Un avis expliquait qu'on pouvait s'abonner pour une série de dix numéros, en envoyant la somme de 1 fr. 20 à l'adresse de la rédaction du *Progrès*.

Ce second numéro trouva autant de lecteurs que le premier : dès le

1. *Le protestantisme orthodoxe aux prises avec le protestantisme libéral*, lettres échangées entre M. le ministre Godet et M. le professeur Buisson, Neuchâtel, 1869, in-8°, 16 pages.

lendemain il s'en était vendu plusieurs centaines d'exemplaires. « L'article *L'Ecole et l'Eglise* a eu un grand succès, écrivais-je ; on trouve que c'est raide, mais il n'y a pas moyen d'y rien reprendre, puisque l'article ne fait que développer le texte de la constitution. » (Lettre du 13 janvier 1869.) Ce qui fit le plus de bruit, ce fut l'annonce de la conférence de M. Kopp ; le bon public n'en croyait pas ses yeux : un professeur de l'Académie allant au Cercle des ouvriers, et pour y parler du socialisme ! et on osait inviter les dames ! C'était un véritable scandale !

La conférence eut lieu au jour annoncé, devant une salle comble. Mme William Dubois avait tenu parole ; elle était venue avec sa fille, Mme Edouard Favre [1], et leur exemple avait été imité par un certain nombre de citoyennes. On remarquait dans l'auditoire, au milieu des ouvriers, quelques-uns des gros bonnets de la bourgeoisie, en particulier le juge de paix Alfred Dubois, président de la Commission d'éducation. Kopp parla avec beaucoup de verve et d'esprit, et enchanta ses auditeurs ; on trouvera plus loin le compte-rendu de sa conférence. La soirée se termina par le banquet décidé le 11, qui fut une des plus belles réunions auxquelles j'aie jamais assisté ; le professeur de Neuchâtel, et mon ami David Perret qui l'avait accompagné, n'en revenaient pas, et me témoignaient leur surprise et leur ravissement. « A cette table où des hommes de toutes les professions, de tous les âges, fraternisent gaîment en discutant, on comprend que l'égalité n'est pas un vain mot, me disaient-ils ; c'est au milieu d'une société pareille qu'on se sent heureux, entouré d'égaux, d'hommes libres, d'amis. » Kopp déclarait qu'il aurait voulu passer le reste de ses jours au milieu des socialistes loclois. David Perret m'avait apporté, pour le *Progrès*, un article humoristique de sa façon, intitulé *Comme quoi le catéchisme ne profite pas même à ceux qui l'enseignent*, et signé : *Un protestant libéral*. J'en donnai lecture, au milieu d'applaudissements frénétiques ; on voulut absolument savoir le nom de l'auteur, et, quand je l'eus nommé, le papa Jacot, tout attendri, se leva de sa place pour aller, sur ses vieilles jambes infirmes, embrasser mon camarade.

Avec l'article de David Perret, le compte-rendu de la conférence, la suite de mon étude sur l'impôt et du rapport sur la grève de Bâle, nous avions la matière d'un troisième numéro du *Progrès*. Ce numéro, composé et imprimé dans le courant de la semaine suivante, parut le vendredi 22 janvier. J'en extrais l'article que j'avais consacré à la conférence du professeur de Neuchâtel, première manifestation publique, au sein des populations jurassiennes, d'un socialisme qui n'était plus celui de Coullery :

La conférence de M. Kopp.

La conférence donnée samedi soir au Cercle de l'Association internationale par M. le professeur Kopp avait attiré un grand nombre d'auditeurs. Le sujet choisi était des plus intéressants ; il s'agissait en effet de savoir si la réforme sociale réclamée si puissamment aujourd'hui par les classes ouvrières n'est que le rêve irréalisable de quelques utopistes, ou si les aspirations des travailleurs sont légitimes et si la science moderne peut et doit leur donner son approbation.

M. Kopp a commencé par montrer la Révolution française proclamant la liberté individuelle, principe qui est devenu la base indestructible de toute société. Mais l'œuvre de la Révolution a été incomplète ; il ne suffit pas de dire à l'homme : Tu es libre ; il faut encore lui donner les moyens de se servir de sa liberté. Si l'homme veut

1. C'est le mari de cette jeune femme qui, l'année précédente, avait avancé six cents francs à la Section internationale du Locle pour un premier envoi de fonds aux grévistes de Genève : voir p. 63, note 1.

travailler, et qu'il ne trouve point de travail ; s'il a faim et soif, et que la société ne s'inquiète pas de ses privations : en un mot, s'il n'a d'autre liberté que celle de mourir de faim, l'homme n'est pas libre.

L'orateur a fait voir ensuite les modifications survenues dans le droit de propriété, depuis l'origine des sociétés : les rois se sont d'abord déclarés les maîtres uniques du sol : peu à peu la propriété s'est morcelée : le sol a été partagé entre un certain nombre de seigneurs et de corporations qui le faisaient cultiver par des serfs ; puis, la bourgeoisie eut sa part du gâteau. Les lois qui régissent la propriété ne sont donc pas immuables ; elles ont changé, et elles changeront encore. La propriété n'est point un droit naturel, comme on l'a prétendu si longtemps, c'est une institution sociale ; et ce que la société a établi, elle peut le modifier toutes les fois que l'intérêt général l'exige [1].

Quelle sera la modification nouvelle apportée à la propriété par le progrès social ? Il est difficile de le dire d'une manière précise ; mais ce qu'on peut affirmer au moins, c'est que toute tentative ayant pour but de morceler davantage la propriété, pour arriver à en donner un lopin à chaque citoyen, est contraire à la science, contraire à la loi sociale qui pousse de toutes parts à la grande industrie et à la grande culture.

M. Kopp, abordant ici le terrain de la politique pratique, a ajouté avec beaucoup de raison : La question sociale peut se résoudre chez nous pacifiquement et par voie législative ; mais elle ne se résoudra qu'à une condition : c'est que les ouvriers et les paysans cessent de choisir leurs représentants parmi l'aristocratie financière, et qu'ils ne confient le mandat de député qu'à des hommes sincèrement dévoués à la cause du prolétariat, à des hommes pris dans leurs rangs.

Nous voudrions pouvoir analyser dans son entier cette excellente conférence : mais le peu d'espace dont nous disposons ne nous le permet pas. Nous relèverons seulement encore les intéressants développements dans lesquels M. Kopp a fait voir que, si l'accroissement indéfini des richesses est une chimère, parce que la quantité de matière est limitée par la nature, il est cependant possible d'accroître le bien-être général, sans augmenter la somme des richesses, en en accélérant la circulation : et il a très ingénieusement rapproché sa théorie de la circulation des produits, de ces grandes lois de la physique moderne qui s'appellent la théorie mécanique de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, et qui montrent le mouvement multipliant en quelque sorte la matière.

La conclusion de M. Kopp a été que le socialisme n'est pas une utopie, et que la science, bien loin de le désavouer, est sa puissante alliée. Au cri plein d'angoisse et d'espoir jeté par les travailleurs : Est-il possible de détruire la misère et de fonder la société sur la justice ? la science répond : Oui, cela est possible, et cela sera.

L'article de David Perret était une fantaisie sur ce thème, que « la conduite de MM. les ministres envers M. Buisson était un exemple frappant de l'inutilité de l'enseignement du catéchisme ». Il citait les demandes et

1. Il est à remarquer que la *Déclaration des droits de l'homme* de Robespierre contient déjà en germe ce principe, car on y lit : « La propriété est le droit qu'a chaque citoyen de jouir et de disposer *de la portion de biens qui lui est garantie par la loi* ». (Note du *Progrès*.)

les réponses du catéchisme d'Ostervald relatives aux jugements téméraires, à la colère, à la médisance, et à la calomnie; il montrait comment MM. les ministres, oublieux des préceptes du petit livre, avaient par quatre fois péché, et terminait en disant : « Jugeons les gens sur leurs actes, défions-nous des hommes de grande foi et de petites œuvres ».

Le succès de la conférence du 16 janvier nous fit désirer de continuer à employer ce mode de propagande. J'eus l'idée de demander à Bakounine s'il consentirait à venir au Locle, lui aussi, pour traiter quelque sujet philosophique ou social devant l'auditoire qui était venu entendre Kopp. Avec l'assentiment de mes amis, je lui écrivis. Il ne me répondit que le samedi 27; et dans l'intervalle, nous décidâmes de prier F. Buisson de venir répéter au Locle une nouvelle conférence qu'il avait faite à Neuchâtel — dans un des temples, cette fois — sous ce titre : *Profession de foi du protestantisme libéral.*

Il existait, parmi les ouvriers de l'industrie horlogère aux Montagnes, un certain nombre d'organisations corporatives ou sociétés de métier : les unes étaient de simples caisses de secours mutuels; d'autres étaient ce qu'on appelait des « sociétés de résistance », c'est-à-dire des associations qui avaient pour but la défense du salaire et la résistance aux empiètements des patrons. Les professions qui avaient des sociétés de résistance étaient en particulier les graveurs, les guillocheurs, et les monteurs de boîtes. Les plus intelligents et les plus énergiques parmi les ouvriers appartenant à ces organisations étaient devenus membres de l'Internationale; mais nous espérions obtenir davantage : notre idéal, c'était l'adhésion à l'Internationale des corps de métier comme tels, et la constitution de ces corps de métier, groupés autour de la Section « centrale », en une fédération locale; la Section centrale deviendrait une sorte d'assemblée générale, de « commune », dans laquelle seraient étudiées les questions de principes, et traitées les affaires qui présenteraient un intérêt collectif, distinct de l'intérêt spécial d'une corporation particulière.

Entre les sociétés de métier existant au Locle, celle qui contenait le plus d'éléments sympathiques à l'Internationale était l'Association des graveurs. Elle réunissait chaque année ses membres en une assemblée générale suivie d'un banquet, et ce banquet devait avoir lieu le samedi 23 janvier. Les membres du comité des graveurs proposèrent que le banquet eût lieu chez Mme Frey, et que j'y fusse invité en ma double qualité de secrétaire de la Section de l'Internationale et de rédacteur du *Progrès*; ces deux propositions furent acceptées par la société : j'assistai donc au banquet des graveurs, et j'en profitai pour faire de mon mieux de la propagande en faveur de nos idées. Mais il ne fallait rien brusquer : nous nous contentâmes, pour le moment, d'avoir posé un premier jalon; c'est seulement quelques mois plus tard, à l'occasion de la grève qui éclata en juillet, que l'Association des graveurs du Locle devait se décider à faire un pas de plus et à entrer dans l'Internationale, en même temps que celle des guillocheurs.

Le lendemain dimanche 24, j'étais allé à Neuchâtel passer la journée chez mes parents. David Perret vint m'y rejoindre, et, réunis autour du feu, nous échangeâmes nos vues sur la situation. « Mon père et ses amis politiques de Neuchâtel ont fait beaucoup de chemin depuis quelque temps, écrivais-je le lendemain, et se sont bien rapprochés des socialistes. La venue de M. Kopp au Locle est un symptôme de ce rapprochement. » (Lettre du 25 janvier 1869.) D'ailleurs, la question religieuse se trouvait en ce moment au premier plan, et, sur ce terrain, il semblait que nous fussions tous d'accord. On imprimait, dans l'atelier de mon frère, la conférence faite à Neuchâtel par Buisson quelques jours avant, afin qu'elle pût paraître aussitôt qu'il l'aurait répétée à la Chaux-de-Fonds, à Cernier (Val-de-Ruz) et au Locle; mon père avait des épreuves d'une partie du manuscrit : il nous en

lut un passage que je trouvai fort beau, et que je témoignai le désir de publier dans le *Progrès*. L'agitation commencée par Buisson avait gagné à la fois en étendue et en profondeur ; l'Eglise orthodoxe se sentait sérieusement menacée, et ses adversaires songeaient à organiser contre elle une campagne qui, bien menée, aboutirait à la destruction de l'édifice calviniste et émanciperait les esprits de la domination du dogme protestant, comme la révolte contre le papisme, au seizième siècle, les avait émancipés de la domination de Rome. A titre d'auxiliaires dans cette bataille, Buisson avait appelé à lui des orateurs connus pour la part qu'ils avaient déjà prise aux luttes engagées dans l'Eglise réformée de France, Athanase Coquerel, Félix Pécaut, Albert Réville, Jules Steeg, etc. ; et j'appris que dès le lendemain, lundi, arriverait à Neuchâtel Félix Pécaut, qui devait faire, dans un temple, une série de conférences.

C'était un collègue de Buisson à l'Académie de Neuchâtel, Auguste Jaccard, professeur de géologie, — et en même temps patron guillocheur au Locle [1], où il habitait la même maison que moi, — qui avait été chargé de demander à la municipalité du Locle l'autorisation de faire usage du temple pour la nouvelle conférence de Buisson. Mais Jaccard, qui se rattachait au parti royaliste et orthodoxe, n'avait accepté ce mandat qu'à contre-cœur et s'en acquitta sans zèle. Je le vis le lundi 25 ; il m'annonça que le vice-président de la municipalité, M. Jeanneret-Virchaux, auquel il s'était adressé, lui avait fait une réponse négative. Jaccard paraissant décidé à en rester là, je dus, bien malgré moi, me substituer à lui. J'allai sur-le-champ trouver le vice-président, et comme il me demanda de formuler ma demande par écrit, je la rédigeai dans son bureau ; je chargeai en outre un de mes amis, membre du Conseil général, de faire le même soir une interpellation dans l'assemblée municipale. Après deux jours d'hésitation, M. Jeanneret-Virchaux me répondit que le Conseil municipal n'était pas compétent, et qu'il fallait m'adresser aux pasteurs. Le jour même (mercredi 27), je me rendis chez le pasteur Verdan, et nous passâmes deux heures à discuter, en termes d'ailleurs très courtois ; il me promit qu'il s'entretiendrait de la question avec ses collègues, et qu'il m'enverrait le plus tôt possible une réponse écrite ; il ajouta en même temps qu'il lui paraissait que la commune bourgeoise [2], propriétaire du temple, était la seule autorité qui eût vraiment qualité pour en disposer. Voulant épuiser toutes les instances, je m'empressai d'écrire au président du Conseil communal, pour solliciter de lui l'autorisation nécessaire.

Pendant que j'étais chez le pasteur Verdan, Félix Pécaut montait en chaire à Neuchâtel, et prononçait un discours qui fit une profonde impression sur ses auditeurs. On fut stupéfait d'entendre un ecclésiastique s'élever contre le miracle et revendiquer les droits de la libre conscience. Mon père m'écrivit le lendemain une lettre dont je détachai, pour le reproduire dans le *Progrès*, le passage suivant, qui m'avait paru intéressant :

M. Félix Pécaut, ancien pasteur de l'Eglise réformée de France, a commencé hier au Temple du Bas, devant un auditoire de près de deux mille personnes, une série de conférences sur *la religion du miracle et de l'autorité et la religion de la libre conscience*.

M. Pécaut, l'un des représentants les plus honorés du protestantisme libéral, n'a pas hésité, quoique d'une faible santé, à répondre à l'appel qui lui a été adressé de Neuchâtel, et, parti du pied des

1. Auguste Jaccard, un autodidacte qui avait appris la géologie en recueillant des fossiles dans ses promenades, avait été choisi comme suppléant de Desor dans la chaire de géologie ; mais il avait continué à exercer sa profession manuelle.

2. A côté de la « commune des habitants, » composée de tous les électeurs municipaux, il y a en Suisse la « commune bourgeoise », corporation fermée, dont ne font partie que les « communiers », c'est-à-dire les co-propriétaires du domaine communal.

Pyrénées, où il habite [1], il a traversé toute la France, par ces froids rigoureux, pour venir appuyer le mouvement d'émancipation des intelligences, commencé à Neuchâtel et qui va s'étendre à toute la Suisse romande ; car on ne peut plus en douter, l'heure est venue, et les cantons français vont enfin entrer à leur tour dans cette voie de libéralisme religieux où les ont précédés de plusieurs années la plupart des cantons allemands.

Ce réveil soudain et puissant des consciences et des cœurs, si longtemps engourdis par la tyrannie dogmatique de l'orthodoxie, a véritablement transformé la physionomie habituelle de notre population : et j'ose le dire, nous assistons en ce moment, à Neuchâtel, au plus beau mouvement qui se soit jamais produit dans notre canton, sans en excepter la révolution de 1848.

Ce même jour, 27 janvier, Bakounine m'écrivait de Genève, en réponse à la demande que je lui avais adressée une dizaine de jours avant, la première lettre que j'aie reçue de lui. Voici ce qu'il me disait :

Ce 27 janvier 1869, Genève, 123, Montbrillant.

Mon bien cher Guillaume,

J'ai laissé passer bien des jours avant de vous répondre. Mais prenez-vous-en, je vous prie, aux mille affaires pressantes qui ne m'ont pas laissé un seul moment de répit. Si vous attribuez mon silence à quelque autre motif, vous me feriez une grande injustice, car mon cœur vous appartient... J'ai tant de choses à vous dire, à discuter avec vous ! Je viendrai absolument passer avec vous quelques jours dans la première quinzaine du mois de février, si cela vous convient toutefois ; d'ailleurs nous aurons bien le temps de nous entendre à ce sujet, vous me désignerez vous-même le jour qui vous conviendra le mieux....

Votre bien dévoué,

M. Bakounine.

Dans les jours qui avaient immédiatement précédé l'envoi de cette lettre, — je n'ai appris ce fait qu'en 1903, en lisant la biographie de Bakounine par Max Nettlau,— avait eu lieu à Genève un congrès de membres de l'organisation secrète fondée par Bakounine en 1864. A ce Congrès, auquel assistèrent entre autres — outre Bakounine — B. Malon, A. Troussot, Nicolas Joukovsky, Valérien Mroczkowski, V. Barténief, Ch. Perron, Alberto Tucci, se produisit un conflit à la suite duquel Bakounine écrivit, le 26 janvier, une lettre de démission (publiée par Dragomanof, *Correspondance de Michel Bakounine*, édition russe, p. 217, et reproduite par Nettlau, p. 279) ; il y disait : « Après réflexion, je me suis décidé de sortir du Directoire central de la Fraternité internationale aussi bien que du Bureau central et de toutes les affaires publiques de l'Alliance, et de ne prendre aucune part, ni directe, ni indirecte, dans les affaires de ces sociétés jusqu'au prochain Congrès ». Peu de temps après, la Fraternité internationale [2] fut déclarée dissoute ; la circulaire, sans date, qui annonce cette décision indique, comme en étant le motif, des incidents survenus pendant le voyage fait en Espagne par Fanelli, Elie Reclus et Aristide Rey (Nettlau, p. 277). Je reviendrai là-dessus au chapitre suivant (p. 131).

1. A Salies-de-Béarn.

2. C'est le nom que paraît avoir porté à ce moment la société secrète fondée en 1864 sous le nom d'Alliance de la démocratie sociale. Dans les documents envoyés par Bakounine à Herzen et à Ogaref en 1866, l'organisation, appelée là du nom de « Société internationale révolutionnaire », est composée de « Frères internationaux ».

Le jeudi 28, Buisson répétait à la Chaux-de-Fonds, où on lui avait accordé sans difficulté l'usage du temple, sa conférence de Neuchâtel ; et il m'adressait les feuillets d'épreuve que j'avais désiré recevoir, pour en publier un extrait dans le *Progrès*. J'en fis lecture le soir au père Meuron, à sa femme, et à deux dames qui se trouvaient là ; les auditeurs « furent profondément touchés de l'accent plein d'émotion et de foi de ces pages », dit ma lettre de ce jour. Quant à la missive de Bakounine, ma lettre la mentionne simplement en ces termes : « J'ai reçu aujourd'hui une lettre de Bakounine : il m'annonce qu'il viendra probablement ici le second dimanche de février ».

Le vendredi soir m'arriva une lettre de Buisson, m'indiquant comme date de sa conférence au Locle le vendredi 5 février. Il devait auparavant la répéter encore à Cernier le 1er février, dans la maison de commune. Dans la journée, les pasteurs m'avaient fait savoir, par une lettre très polie, qu'ils refusaient le temple, et le Conseil communal m'avait fait parvenir également son refus. Ces refus successifs, quand ils furent connus, produisirent dans le public une grande agitation ; et, pour l'entretenir, j'allai porter à l'éditeur de la *Feuille d'avis des Montagnes* (c'était lui qui imprimait le *Progrès*) le texte de mes trois lettres au Conseil municipal, aux pasteurs et au Conseil communal : Courvoisier accepta sans difficulté de les publier dans son journal avec les réponses.

Félix Pécaut avait fait à Neuchâtel une seconde conférence le vendredi. Cette fois, les partisans de l'orthodoxie interrompirent l'orateur par des sifflets, et, à la sortie du temple, Pécaut et Buisson furent grossièrement insultés.

Je préparais le n° 4 du *Progrès*, qui fut rédigé du vendredi 29 au dimanche 31, au milieu de la fièvre que me donnaient les négociations en vue de la conférence de Buisson, et les préparatifs que nous faisions, d'autre part, pour l'organisation d'une grande soirée au Cercle international.

L'assemblée mensuelle de la Section se réunit le dimanche 31, dans l'après-midi. L'ordre du jour portait, entre autres choses, l'examen du règlement fédéral élaboré au Congrès de Genève : les soixante et quelques articles du règlement furent lus, discutés et adoptés. La Section renouvela ensuite son bureau, et les fonctions de président, remplies jusqu'alors par Constant Meuron, furent remises, pour l'année 1869, au graveur F. Graisier. Le soir, à huit heures, eut lieu, dans cette même salle où le professeur Kopp avait fait sa conférence, la « soirée familière » que nous avions organisée. Les dames y avaient été invitées : c'était une innovation, et quelques pessimistes avaient prédit que les femmes n'oseraient pas venir. Elles vinrent cependant, et en si grand nombre qu'à huit heures et demie la grande et la petite salle du Cercle étaient combles : pour les faire mieux communiquer, il fallut démolir une armoire. Le nouveau président, Graisier, ouvrit la séance par un petit discours, dans lequel il fit ressortir combien il était important d'associer la femme au mouvement d'émancipation sociale, si l'on voulait que ce mouvement réussît. D'autres discours furent prononcés par Désiré Blin, horloger, et par Charles Monnier, comptable, accentuant, l'un, la note démocratique et sociale, l'autre la note anti-religieuse. Un camarade de la Chaux-de-Fonds, Bernard, exécuta avec beaucoup d'adresse des tours de prestidigitation qui divertirent l'assemblée ; d'autres camarades chantèrent ou dirent des poésies. A onze heures, je prononçai le discours de clôture, et la séance fut levée. Mais au moment où les dames allaient se retirer, on se souvient qu'il y a un piano dans la salle : vite les tables sont enlevées, quelqu'un se met au piano, et une sauterie s'improvise; jeunes et vieux, chacun veut en être, et l'on dansa avec le plus bel entrain jusqu'à une heure du matin. Cette soirée laissa la plus agréable impression à ceux qui y avaient pris part ; le surlendemain, j'écrivais : « On ne parle encore, chez nos amis, que de la soirée de dimanche; c'est un enchantement. Ç'a été un beau jour pour moi

que cette fête, ce triomphe de l'œuvre que nous avons fondée il y a deux ans avec tant de peine. » On voulut que je racontasse notre petite fête dans l'*Egalité*, dont les deux premiers numéros venaient de paraître (23 et 30 janvier[1]); et j'adressai en conséquence à l'organe officiel de la Fédération romande une lettre qu'il publia dans son numéro 4 (13 février).

Le lundi soir, dans une réunion d'amis, nous réglâmes les détails de la réception qui serait faite à F. Buisson le vendredi suivant; il fut décidé que le conférencier parlerait, comme la première fois, dans les salons du Cercle de l'Union républicaine.

Le lendemain mardi 2 février parut le n° 4 du *Progrès*. David Perret, qui se trouvait au Locle pour affaires concernant une de ses inventions[2], vint m'aider le soir à faire l'expédition des numéros que j'adressais au dehors.

Le premier article de ce numéro était intitulé : *La nouvelle conférence de M. Buisson;* j'y publiais par avance une page éloquente où l'orateur opposait « aux ancêtres illustres que le protestantisme *orthodoxe* cite avec orgueil, les ancêtres non moins illustres dont s'honore le protestantisme *libéral* ». Il disait aux orthodoxes :

Apprenez, messieurs, si vous l'ignorez, que nous aussi nous avons nos aïeux qui sont contemporains des vôtres. Les vôtres, quand vous en évoquez le souvenir, vous les trouvez au seizième siècle dans les chaires, dans les consistoires, dans les conseils publics de Genève, par exemple, puisqu'il s'agit de la Suisse; les nôtres, nous les trouvons dans les prisons, dans les cachots, dans les tortures et sur les bûchers où les envoyaient les Farel, les Bullinger et les Calvin. Savez-vous de quel jour date la séparation du protestantisme orthodoxe et du protestantisme libéral? Ils se séparent au pied du bûcher de Michel Servet.

... Calvin a vaincu, c'est vrai. Il a eu les bourreaux pour lui. Nous avons pour nous ses victimes.

Nos ancêtres, ce sont ces vaincus du seizième siècle; ce sont un Michel Servet..., un Castellion..., un Gruet, qui, pour avoir protesté devant l'Etat et devant l'Eglise contre l'autorité dogmatique de Calvin, a la tête tranchée; un Valentin Gentilis, exécuté pour hérésie...; nos ancêtres, ce sont les anti-trinitaires, les sociniens, les libertins de Genève, les remontrants et les mennonites de Hollande, les dissidents suisses, qui ont nié les premiers le droit de punir l'hérésie, et tous ces obscurs hérétiques du seizième siècle contre qui sévirent aussi impitoyablement l'orthodoxie catholique et l'orthodoxie protestante.

Les voilà, nos pauvres ancêtres, et nous ne rougissons pas plus de leurs hérésies que de leur martyre.

Après cet article venait, sans signature naturellement, la lettre de mon père, du 28 janvier, reproduite plus haut; un entrefilet sur la seconde conférence de Félix Pécaut; et la suite de mon étude sur l'impôt : elle était consacrée à la démonstration de cette thèse, que « le consommateur qui ne produit rien ne paie en réalité rien au fisc; le producteur, quel que soit le chiffre de sa consommation, est le seul contribuable; l'impôt ne grève

1. L'apparition du premier numéro avait été retardée jusqu'au 23 janvier, par suite de la lenteur qu'avaient mise certaines Sections à répondre à un questionnaire qui leur avait été adressé.

2. Une machine à mettre le vin en bouteilles, application du vase de Mariotte transformé par l'introduction d'un siphon qui y crée un niveau artificiel.

que les producteurs, et celui qui vit sans travailler, qui vit du travail des autres, ne paie pas un centime de contribution ».

Le numéro se terminait par la réponse suivante au journal l'*Union libérale*, de Neuchâtel, qui nous avait attaqués :

L'*Union libérale*, dans son numéro du 30 janvier, a bien voulu s'occuper du *Progrès*. Un correspondant facétieux s'est chargé de nous présenter aux lecteurs du journal conservateur, et il apprécie nos articles sur l'école et l'église, sur l'impôt, sur la conférence de M. Kopp, d'une manière fort drôlatique, mais qui dénote une bien médiocre connaissance des questions économiques et religieuses.

Le cadre de notre modeste journal nous interdit toute polémique, et nous ne sommes d'ailleurs pas d'humeur à batailler contre des adversaires qui paraissent incapables de soutenir une discussion sérieuse, et qui ne savent opposer au socialisme que des arlequinades signées du pseudonyme de *Brutus*, qu'il a plu à leur auteur de prendre, et qu'il est très libre de garder en se l'appliquant dans toute son énergie littérale. Il nous suffit de constater l'inintelligence de nos conservateurs en présence des problèmes sociaux, le risible dédain qu'ils affichent pour les enseignements de la science moderne, leur incroyable aveuglement sur la réalité de la situation, et, tirant de cette folie de nos adversaires l'heureux augure du triomphe prochain de la justice sur le privilège, de la défaite de l'ancien monde et de l'avènement du monde nouveau, nous disons avec le poète :

Quos vult perdere Jupiter dementat,

« Quand Dieu veut perdre quelqu'un, il commence par lui ôter la raison. »

Toute la journée du mercredi, « chaleureuses poignées de main des uns, regards obliques et courroucés des autres ». La *Feuille d'avis* avait paru en même temps que le *Progrès* : mes lettres aux pasteurs et au Conseil communal semblaient à certaines gens le comble de l'audace; les vieilles perruques de « royaux » et de « mômiers » prophétisaient la fin du monde et l'abomination de la désolation. Le clergé catholique unissait ses doléances à celles de l'orthodoxie protestante ; le curé du Chauffaud, petit village français à une lieue du Locle, avait déclaré à ses paroissiens que Buisson et moi étions possédés du démon. Pendant plusieurs jours de suite, je reçus des lettres anonymes : on y appelait Buisson et moi des diables qui voulaient tout renverser, et on m'annonçait qu'on se débarrasserait de moi par un coup de poignard ou de pistolet. Ces gentillesses nous amusèrent beaucoup.

La conférence de Buisson, *Profession de foi du protestantisme libéral*, fut faite, comme il avait été annoncé, le vendredi 5 février, devant un très nombreux auditoire, qui l'applaudit chaleureusement. Mes lettres ne contiennent pas de détails sur cette soirée, parce qu'elles présentent une lacune du 5 au 8 février : le lendemain de la conférence, le samedi 6, j'étais parti du Locle pour aller passer le dimanche à Morges.

A mon retour, je trouvai deux billets de Bakounine, du 5 et du 7, m'annonçant tous les deux qu'il lui était impossible de venir le samedi 13 ; le premier billet ajoutait qu'il viendrait le dimanche 21 ; le second disait au contraire qu'il viendrait le samedi 20 si cela nous convenait. Je m'empressai de lui répondre que nous préférions qu'il vînt dès le samedi.

Cependant le mouvement rationaliste dont Buisson avait été l'initiateur allait, par le concours que lui apportaient des pasteurs de l'Eglise libérale française, prendre un caractère qui n'était plus celui du début : il ne

s'agissait plus d'une simple protestation à laquelle pourraient s'associer tous les partisans du libre examen ; on voulait maintenant travailler à la constitution d'une « Eglise libérale », dont le programme fut exposé par un Comité d'initiative dans un *Manifeste du christianisme libéral*, portant la date du 3 février, et qui parut le 8 ou le 9 février [1]. Les auteurs de ce *Manifeste* demandaient que, dans le plus bref délai possible, toutes les Eglises fussent séparées de l'Etat, et ils proposaient la constitution d'une Eglise *libérale*, « gardant la substance morale du christianisme, sans dogmes obligatoires, sans miracles, sans livre infaillible, et sans autorité sacerdotale ». Ils avaient fait effort pour se montrer aussi larges que possible, et ils faisaient appel aux athées comme aux théistes : « S'il se trouvait, disaient-ils, des hommes qui prétendissent être athées et qui néanmoins prissent comme les autres le sérieux engagement de participer de toutes leurs forces à cet effort moral que supposent les mots *culte du bien* et *amour de l'humanité*, l'Eglise libérale devrait les recevoir au même rang que tous leurs frères, non comme athées, mais comme hommes ».

Naturellement, l'Eglise orthodoxe, menacée, se défendait. Après la réplique du pasteur Godet, on avait entendu, à Neuchâtel, le pasteur Robert-Tissot (26 décembre) [2], le professeur Félix Bovet (12 janvier) [3], le pédagogue Jules Paroz (18 janvier) [4]; à Cernier le pasteur Alexandre Perrochet (9 février) [5] ; et bientôt le professeur Frédéric de Rougemont, le plus célèbre des controversistes protestants de la Suisse française, allait diriger contre le *Manifeste du christianisme libéral* les traits laborieusement aiguisés de son ironie [6]. Au Locle, ce fut le pasteur Comtesse qui se chargea de réfuter à la fois la *Profession de foi du protestantisme libéral* et le *Manifeste du christianisme libéral*, dans une conférence faite au temple le jeudi 11 février [7]. J'allai l'entendre, et le lendemain je notais en ces termes mes impressions :

Hier soir j'ai assisté à une conférence du pasteur Comtesse. C'est un jeune homme, qui n'a pas plus d'une trentaine d'années, et c'est celui de nos trois ministres qui a le plus de talent. M. Verdan est plus large et plus homme du monde ; mais M. Comtesse manie la parole d'une façon vraiment supérieure. Il a critiqué le christianisme libéral de M. Buisson avec beaucoup de logique ; et, chose singulière, il lui a fait, au nom de l'orthodoxie, les mêmes objections que je lui ai faites au nom de la science. Mais quand il a passé à la partie affirmative de son sujet, et qu'il a voulu défendre sa religion à lui, il a été vraiment très faible, plus faible que M. Godet. Tu verras dans le prochain numéro du *Progrès* un article de moi sur cette conférence. (Lettre du 12 février 1869.)

Bakounine m'écrivit pour la quatrième fois le samedi 13 février. Voici sa lettre :

1. *Manifeste du christianisme libéral*, Neuchâtel, imprimerie G. Guillaume fils, 1869, in-8° de 16 pages.

2. E. Robert-Tissot, *La Bible*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 56 pages.

3. Félix Bovet, *Examen d'une brochure de M. F. Buisson*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 44 pages.

4. Jules Paroz, *La Bible en éducation*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 6 pages.

5. A. Perrochet, *Le christianisme libéral et le christianisme de l'Evangile*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 46 pages.

6. *Sagesse ou Folie*, dialogues neuchâtelois sur le *Manifeste du christianisme libéral*, par Frédéric de Rougemont, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in-16 de 80 pages.

7. Paul Comtesse, *La religion de Dieu et la religion de l'homme*, Neuchâtel, Samuel Delachaux, in 16 de 56 pages.

Ce 13 février 1864. Genève, 123, Montbrillant.

Ami,

Je viendrai *certainement* samedi prochain, c'est-à-dire le 20 de ce mois. J'avais bien pensé d'abord, lorsque je vous ai écrit ma première lettre [1], n'aller que le dimanche, parce que tous les samedis soir nous avons des conférences sur la philosophie du peuple et des discussions ou plutôt des conversations aussi intéressantes qu'utiles sur la propriété collective, dans notre groupe genevois de l'Alliance. Mais Perron m'ayant dit que vos réunions ont surtout lieu le samedi, et m'ayant fait observer d'autre part que je pouvais bien manquer une seule séance, je vous ai écrit ma seconde lettre où je vous prie de m'attendre samedi. Je partirai avec le train du matin, c'est-à-dire à six heures quinze, de sorte que je serai chez vous à trois heures, et si vous voulez me le permettre je resterai avec vous et chez vous dimanche et lundi, parce que je veux absolument faire plus ample connaissance avec vous, et devenir, s'il est possible, votre intime tant par la pensée que par l'action. Je dois vous dire que vous avez fait absolument ma conquête, que je me sens entraîné vers vous, et que rarement je me suis trompé, lorsque j'ai obéi à de pareilles attractions. Nous aurons tant de choses à nous dire, à discuter et à concerter ! Je vous apporterai les conférences que j'ai faites dans notre groupe, et en outre toute notre correspondance avec le Conseil général de Londres, le Comité central de Bruxelles, celui d'Espagne et d'Italie, à propos de notre Alliance. Je vous dirai aussi des choses qui sans doute vous feront plaisir concernant les progrès qu'elle fait en France. — Il paraît que Perron ne pourra pas venir. Je ferai pourtant encore un effort pour l'entraîner ; écrivez-lui, appelez-le.

Adieu et à bientôt.

Votre dévoué,

M. Bakounine.

La semaine qui suivit la réception de cette lettre fut consacrée à préparer un 5e numéro du *Progrès*, qui parut le 20 février, c'est-à-dire le jour même de la venue de Bakounine au Locle. Ce numéro contenait un article intitulé *Le christianisme libéral et M. le pasteur Comtesse*, dans lequel j'indiquais l'attitude que, selon moi, les socialistes, après la publication du *Manifeste du christianisme libéral*, avaient à prendre à l'égard de F. Buisson et de ses amis. Venait ensuite la quatrième et dernière partie de l'étude sur l'impôt, dont les conclusions étaient les suivantes : deux solutions sont en présence, celle des socialistes et celle des économistes ; pour les socialistes, le seul remède aux abus de tous les systèmes fiscaux, c'est de modifier radicalement les rapports qui existent entre le capital et le travail, de façon que, les privilèges et les monopoles étant détruits, tous les citoyens deviennent producteurs et égaux ; mais « il est permis de se demander si, en attendant la transformation de la société, nous ne trouverions pas quelque avantage à consulter les économistes, et à essayer du remède qu'ils nous offrent » ; ce remède, c'est l'impôt progressif, duquel J.-B. Say a écrit : « Je ne craindrais pas de dire que l'impôt progressif est le seul équitable ». Le numéro se terminait par quelques explications, d'un intérêt exclusivement local, sur les circonstances qui, en 1861, avaient fait enlever aux contribuables étrangers le droit de vote en matière municipale, qu'ils possédaient antérieurement ; et par la fin de l'article *La vérité sur la grève de Bâle*.

Voici l'article dans lequel se trouve exposé notre point de vue sur l'attitude à prendre à l'égard du christianisme libéral :

1. Le billet du 5 février.

Le Christianisme libéral et M. le pasteur Comtesse.

Nous avons assisté à la conférence donnée jeudi 11 courant, dans le temple du Locle, par M. le pasteur Comtesse, en réponse à la seconde séance de M. Buisson. C'est un devoir pour nous de rendre hommage à la loyauté que M. Comtesse a mise à reproduire l'argumentation de son adversaire, sans rien omettre d'essentiel, sans chercher à affaiblir aucun raisonnement par la manière de le présenter. Si tout le monde, dans le camp orthodoxe, discutait avec cette bonne foi, il est probable qu'on arriverait, sinon à s'entendre, du moins à s'estimer réciproquement et à respecter la liberté de toutes les consciences.

M. Comtesse a voulu prouver que le christianisme libéral, qui rejette la révélation divine, et qui ne donne d'autre fondement à la morale que la conscience humaine, devra nécessairement aboutir, s'il veut être logique, à l'élimination de toute idée métaphysique, à la négation de tout absolu. Le christianisme libéral, en écartant l'absolu, s'identifie avec la science. M. Comtesse a exprimé cette conclusion en mettant en opposition, d'un côté, l'orthodoxie, qui lui apparaît comme la *religion de Dieu*, de l'autre côté le libéralisme, qu'il appelle la *religion des hommes*.

Nous sommes parfaitement d'accord avec M. Comtesse. Nous pensons, comme lui, que ceux des chrétiens libéraux qui croient à la possibilité de faire accepter le même point de vue moral à des gens qui conçoivent Dieu comme *loi immuable*, et à d'autres qui le conçoivent comme *volonté libre*, — que ces chrétiens libéraux sont dans l'erreur. Nous pensons que le christianisme libéral, qui n'est encore chez nous qu'une protestation confuse de tous les esprits indépendants contre l'autorité religieuse, finira par avoir conscience de ce qu'il y a d'illogique dans l'idée d'une Eglise où l'unité du dogme théologique serait remplacée par la discordance des systèmes métaphysiques ; et qu'un jour viendra où, s'affranchissant complètement de la tradition historique et des rêveries transcendantes, le nouveau protestantisme s'affirmera comme l'union de ceux qui ne cherchent la vérité que dans la science.

La *religion des hommes*, c'est-à-dire la *science*, c'est bien là en effet ce qu'il y a au fond du christianisme libéral, et nous remercions M. Comtesse de nous l'avoir fait apercevoir plus clairement encore. Grâce à sa logique, nous voilà complètement rassurés sur ce que pouvaient avoir d'inquiétant pour un libre-penseur certains passages du *Manifeste*. Il n'y a plus à hésiter, le devoir de tous ceux qui veulent l'émancipation des intelligences est d'appuyer de toutes leurs forces un mouvement qui, malgré ce qu'il a encore d'obscur et d'indécis, doit infailliblement aboutir à la glorification de la raison humaine.

*
* *

D'ailleurs, de ce que le christianisme libéral, à ses débuts, prête le flanc à la critique du logicien, qui peut lui reprocher des inconséquences et des lacunes, est-ce à dire qu'il n'ait pas sa raison d'être historique, et par conséquent sa légitimité ? On ne peut pas exiger que l'esprit humain, dans ces évolutions puissantes de la pensée qui se font au sein des masses, procède toujours avec la précision rigoureuse du syllogisme : l'important, c'est qu'il avance du côté de la

vérité et du progrès. Les erreurs partielles, les faiblesses de détail, se corrigent d'elles-mêmes à mesure que l'idée se dégage et s'épure ; c'est le temps qui introduit dans la marche de l'humanité cette logique que les esprits absolus voudraient lui imposer prématurément.

A la fin du siècle passé, par exemple, l'idée démocratique était représentée par Rousseau, Robespierre et les jacobins. Certes, personne plus que nous ne convient de ce que le jacobinisme a eu d'étroit et d'incomplet ; mais nous pensons qu'il serait injuste de le condamner parce qu'il n'avait pu encore s'élever à des conceptions comme celles du socialisme moderne. Le jacobinisme a eu sa raison d'être : il représente une étape nécessaire du progrès social, et on ne pouvait pas ne pas passer par lui.

Il en est de même du christianisme libéral. Nous ne l'envisageons pas comme l'idéal religieux définitif, ce serait méconnaître la loi du progrès : nous le regardons comme une forme transitoire, au sein de laquelle s'élaborera une philosophie positive accessible, non plus seulement à quelques esprits favorisés, mais à la raison de tous.

***

Qu'importent, du reste, les objections que peuvent faire un orthodoxe ou un philosophe à un mouvement qui se produit d'une manière fatale. Le christianisme libéral est un fait, et tous les raisonnements de M. Comtesse ne l'empêcheront pas d'exister.

Nous avions l'autre jour, avec une personne qui pense être très orthodoxe, la conversation suivante :

« Croyez-vous, lui demandions-nous, qu'on ne puisse avoir de la morale qu'à la condition de professer les mêmes croyances que vous ?

— Oh non, je ne crois pas cela.

— Vous pensez donc qu'on peut être honnête homme dans toutes les religions ?

— Oui.

— Et même sans aucune religion ?

— Oui, j'en ai vu des exemples.

— Croyez-vous qu'un homme qui aura conformé sa vie aux lois de la morale pourra être damné par Dieu parce qu'il n'était pas chrétien ?

— Non, je ne pense pas que Dieu puisse punir ceux qui auront fait le bien.

— Dans ce cas, vous ne croyez pas que la foi en Jésus-Christ soit nécessaire pour être sauvé ?

— Non, d'après ce que je vous ai répondu ; je ne le crois pas.

— Mais, monsieur, si c'est là votre opinion, nous sommes d'accord, et vous êtes un protestant libéral tout comme moi [1]. »

En effet, tout est là. Celui qui ne croit pas la foi en Jésus-Christ indispensable au salut n'est plus un orthodoxe.

Or, nous sommes certain que les trois quarts des personnes qui fréquentent l'église répondraient aux questions qui précèdent de la même manière que notre orthodoxe, — à la condition toutefois que

1. Cette conversation n'était pas imaginaire : je l'avais eue à Morges, le dimanche 7 février, avec ma future belle-mère. Pour la publier, je crus devoir me donner un interlocuteur appartenant au sexe masculin.

ces questions leur soient posées dans l'intimité et par un ami, et non pas en public et par un ministre du culte. C'est-à-dire que, chez nous, la masse de la population, sans qu'elle s'en doute, appartient déjà au christianisme libéral.

M. Comtesse lui-même — le croirait-on ! — a faibli un moment, et ne s'est plus souvenu du verset farouche qui dit que *celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais que la colère de Dieu demeure sur lui* (Jean III, 36). Le défenseur de l'orthodoxie, voulant justifier sa religion du reproche d'intolérance, a déclaré hautement que les chrétiens ne menaçaient personne de la damnation. « Celui qui n'admet pas les miracles », a-t-il dit, « n'a qu'à entrer dans une église rationaliste ; mais il n'est pour cela ni damné ni perdu. » (Textuel.)

Faut-il croire qu'ici l'expression a dépassé la pensée, et que nous aurions tort de donner à ces paroles une signification sérieuse ? Ou bien l'orthodoxie deviendrait-elle réellement traitable jusqu'à proclamer en chaire la légitimité de l'hérésie ? et approcherions-nous vraiment de ces jours fortunés dont Voltaire disait :

Je vois venir de loin ces temps, ces jours sereins,
Où la philosophie, éclairant les humains,
Doit les conduire en paix aux pieds du commun maître.
Le fanatisme affreux tremblera d'y paraître :
On aura moins de dogme avec plus de vertu.
Si quelqu'un d'un emploi veut être revêtu,
Il n'amènera plus deux témoins à sa suite
Jurer quelle est sa foi, mais quelle est sa conduite.

Ainsi soit-il !

La visite de Bakounine au Locle devait avoir pour conséquence de nous déterminer à dégager plus nettement la revendication de la vérité scientifique de ce qui n'était qu'une « protestation confuse contre l'autorité religieuse », et à nous affirmer comme anti-chrétiens. Le *Manifeste du christianisme libéral* avait dit que l'Eglise libérale recevrait dans son sein tous ceux qui voulaient travailler à leur commune amélioration spirituelle, « sans s'informer s'ils professent le théisme, le panthéisme, le supranaturalisme, le positivisme, le matérialisme ou tout autre système ». Or, tout en appuyant le mouvement anti-orthodoxe, nous ne voulions pas devenir membres d'une Eglise, nous ne voulions pas nous solidariser avec des hommes qui pourraient être des « supranaturalistes ». Ce sentiment était le nôtre avant d'avoir entendu Bakounine ; mais quand le hardi révolutionnaire fut venu parmi nous, nous résolûmes, sous son impulsion, de le déclarer de façon bien explicite.

IV

Bakounine au Locle (20-22 février); notre intimité ; le programme de l'Alliance.

Nous avions résolu de réunir nos camarades dans un banquet au Cercle international à l'occasion de la visite de Bakounine, comme nous l'avions fait le 16 janvier à l'occasion de la conférence du professeur Kopp. Bakounine disposant de trois jours, il fut décidé que le banquet aurait lieu le samedi soir, et que la soirée du dimanche serait consacrée à une conférence faite par lui et à laquelle le public serait invité.

La nouvelle de la venue du célèbre révolutionnaire russe avait mis le Locle en émoi ; et dans les ateliers, dans les cercles, dans les salons, on ne

parlait que de lui. On se racontait sa vie aventureuse : que, tout jeune, il avait dû quitter la Russie à cause de ses opinions ; qu'en 1849 il avait dirigé l'insurrection de Dresde, et que, fait prisonnier, il avait passé huit ans et demi dans les forteresses de la Saxe, de l'Autriche et de la Russie ; que les deux premières années, il avait les fers aux mains et aux pieds, et même, à Olmütz, était enchaîné à la muraille par la ceinture ; qu'en 1857, la prison avait été transformée en un bannissement perpétuel en Sibérie ; et qu'après quatre années passées dans les provinces de Tomsk et d'Irkoutsk, il avait réussi, en 1861, à s'évader par le Japon, l'Océan Pacifique et la Californie. On s'étonnait que cet irréconciliable adversaire du despotisme russe fût un proche parent (par sa mère) du fameux Mouravief, le bourreau de la Pologne. Et on se disait que la présence, dans les rangs de l'Internationale, d'un homme aussi énergique, ne pouvait manquer de lui apporter une grande force.

Le samedi 20, Bakounine arriva à trois heures, comme il l'avait annoncé. J'étais allé l'attendre à la gare avec le père Meuron, et nous le conduisîmes au Cercle international, où nous passâmes le reste de l'après-midi à causer avec quelques amis qui s'y étaient réunis. Si l'imposante stature de Bakounine frappait les imaginations, la familiarité de son accueil lui gagnait les cœurs ; il fit immédiatement la conquête de tout le monde, et Constant Meuron me dit : « C'est mon homme ». Nous parlâmes de mille choses diverses. Bakounine nous donna des nouvelles du voyage de propagande que son ami italien Fanelli venait de faire en Espagne, où il avait fondé à Madrid la première Section de l'Internationale, avec le programme de l'Alliance, et il nous montra une photographie représentant Fanelli entouré d'un groupe de socialistes espagnols. A huit heures du soir eut lieu le banquet, dans la grande salle de notre Cercle : « Beaucoup de gaîté et de fraternité, des discours et des discussions sérieuses, des chansons, voilà la fête. Bakounine a pris la parole plusieurs fois ; il parle très bien, dans un langage familier, mais énergique et éloquent. C'était justement la fête du père Meuron, qui avait ce jour-là soixante-cinq ans : aussi ai-je fait un petit discours en son honneur, et nous avons bu à sa santé, et à celle de ses enfants, c'est-à-dire à la nôtre. » (Lettre du 21 février 1869.)

Le banquet se prolongea fort tard, car Bakounine ne se couchait pas de bonne heure. Il avait coutume de veiller chaque nuit jusqu'à trois ou quatre heures, et de dormir ensuite jusqu'à onze heures du matin ; de onze heures à trois heures il travaillait, puis il se mettait à table ; après son repas, il faisait un sommeil d'une heure, et recommençait ensuite à travailler — à moins qu'il ne sortît — jusqu'à l'heure où il se couchait. Il fumait constamment des cigarettes. Pendant son court séjour au Locle, il conserva à peu près la même distribution des vingt-quatre heures de la journée.

Le dimanche, en conséquence, je ne le vis qu'assez tard (il avait accepté l'hospitalité que, grâce à la complaisance de la personne chez qui je logeais, Mme veuve Dohmé, j'avais pu lui offrir dans une pièce de son appartement). Nous passâmes une partie de la journée en tête à tête, en causeries intimes ; nous dînâmes vers le soir au Caveau, en compagnie du père Meuron et de quelques amis ; et à huit heures, dans la grande salle du Cercle international, Bakounine fit, devant un auditoire qui comptait à peu près autant de femmes que d'hommes, une conférence sur la Philosophie du peuple, que suivit un second exposé dont le sujet fut l'histoire de la bourgeoisie, de son développement, de sa grandeur et de sa décadence. On fut charmé de l'entendre, et la netteté de son langage, qui allait droit au but, sans ménagement et avec une audacieuse franchise, n'effraya personne, au moins parmi les ouvriers (car il n'y avait pas que des ouvriers dans l'auditoire, et la curiosité avait amené aussi quelques adversaires) : au contraire, on lui sut gré d'être allé jusqu'au bout de sa pensée. C'était la première fois que la plupart des membres de l'Internationale entendaient exprimer de semblables idées. L'impression fut profonde.

La réunion était une « soirée familière » ; en conséquence, après une heure consacrée à la philosophie et au socialisme, on dansa, dans la salle même où avait eu lieu la conférence, après avoir enlevé les bancs et les chaises, pendant que Bakounine, retiré dans une pièce voisine, causait avec un certain nombre d'hommes d'âge mûr qui préféraient sa conversation aux plaisirs bruyants de la jeunesse.

Quelques camarades de la Chaux-de-Fonds étaient venus assister à cette réunion, entre autres Fritz Heng, qui avait été le président du Congrès de Genève, et mon ami Fritz Robert.

Le lundi, il y eut encore, dans l'après-midi, une réunion entre camarades au Cercle international. Dans les conversations, Bakounine racontait volontiers des historiettes, des souvenirs de sa jeunesse, des choses qu'il avait dites ou entendu dire. Il avait tout un répertoire d'anecdotes, de proverbes, de mots favoris qu'il aimait à répéter. Par exemple, à propos des cigarettes dont il ne pouvait pas se passer, il racontait qu'un jour, en Italie, une dame lui avait dit : « Si la révolution éclatait, vous vous trouveriez probablement privé de tabac : que feriez-vous alors ? » et qu'il avait répondu : « Eh bien, madame, je fumerais la révolution ». Une fois, à la fin d'un dîner, en Allemagne, il avait, nous dit-il en riant, porté ce toast, accueilli par un tonnerre d'applaudissements : « Je bois à la destruction de l'ordre public et au déchaînement des mauvaises passions ». En prenant une tasse de café, il nous cita ce dicton allemand, — que je lui ai entendu répéter bien des fois depuis, — que le café, pour être bon, doit être *Schwarz wie die Nacht, heiss wie die Hölle, und süss wie die Liebe* (Noir comme la nuit, brûlant comme l'enfer, et doux comme l'amour).

Parmi les choses qu'il nous dit au cours de ces entretiens, j'en retrouve une que j'avais notée en ces termes :

Encore ceci pour achever de te peindre l'homme. Il nous disait hier en riant que, selon lui, l'échelle des bonheurs humains était faite comme suit : en premier lieu, comme bonheur suprême, mourir en combattant pour la liberté : en second lieu, l'amour et l'amitié ; en troisième lieu, la science et l'art ; quatrièmement, fumer ; cinquièmement, boire ; sixièmement, manger ; septièmement, dormir. (Lettre du 23 février 1869.)

Bakounine m'avait écrit qu'il voulait « devenir mon intime tant par la pensée que par l'action ». Pendant son séjour au Locle, il me fit en effet des confidences : il me parla d'une organisation secrète qui unissait depuis plusieurs années, par les liens d'une fraternité révolutionnaire, un certain nombre d'hommes dans différents pays, plus particulièrement en Italie et en France ; il me lut un programme contenant des choses qui répondaient entièrement à mes propres aspirations, et me demanda si je ne voudrais pas me joindre à ceux qui avaient créé cette organisation. Ce qui me frappa surtout dans les explications qu'il me donna, c'est qu'il ne s'agissait point d'une association du type classique des anciennes sociétés secrètes, dans laquelle on dût obéir à des ordres venus d'en haut : l'organisation n'était autre chose que le libre rapprochement d'hommes qui s'unissaient pour l'action collective, sans formalités, sans solennité, sans rites mystérieux, simplement parce qu'ils avaient confiance les uns dans les autres et que l'entente leur paraissait préférable à l'action isolée.

A ces ouvertures, je répondis, naturellement, que j'étais tout prêt à m'associer à une action collective dont le résultat devait être de donner plus de force et de cohésion au grand mouvement dont l'Internationale était l'expression. J'ajoutai que le père Meuron était tout désigné pour être l'un des nôtres. Constant Meuron, à qui nous en parlâmes le jour même, nous donna aussitôt son adhésion sans réserve : il avait appartenu, avant 1848, à la Charbonnerie, et, en sa qualité de vieux conspirateur, il se réjouissait à la pensée que l'Internationale serait doublée d'une organi-

sation secrète qui la préserverait du danger que pouvaient lui faire courir les intrigants et les ambitieux.

J'ai parlé plus haut (p. 120) de la dissolution de la Fraternité internationale, et de la circulaire, sans date (publiée par Nettlau, p. 277), qui notifia cette décision à tous les intéressés, et en indiqua les motifs. Voici ce document, qui est certainement sorti de la plume de Bakounine, comme le démontrent certaines tournures de style à lui personnelles :

Citoyens, quelques membres anciens de la Fraternité internationale ont, d'accord avec le Bureau central [1], déclaré dissoute cette institution. Cette résolution mûrement réfléchie a eu pour cause l'inutilité avérée d'une institution formée d'hommes dont la plupart se croient si peu engagés, qu'ils se sont crus en droit d'agir en opposition aux devoirs imposés à chaque frère par les principes et les statuts de la Fraternité, ce qui constitue vis-à-vis des frères fidèles une injustice flagrante et les place dans une position insoutenable... Quelques-uns des nôtres sont allés en Espagne [2], et, au lieu de s'attacher à grouper les éléments socialistes qui, nous en avons la preuve matérielle, sont déjà assez nombreux et même assez développés dans les villes comme dans les campagnes de ce pays, ils y ont fait beaucoup de radicalisme et un peu de socialisme bourgeois... Ces frères, oublieux du but qu'ils poursuivaient ou qu'ils étaient censés poursuivre, ont embrassé la cause de ce pauvre républicanisme bourgeois qui s'agite avec tant d'impuissance et de bruit en Espagne, ils l'ont défendu dans les journaux tant espagnols que français, et ont poussé le dédain de tous nos principes jusqu'à prêter les mains à des tentatives de rapprochement avec Espartero et avec Prim lui-même au besoin.... Ces faits seuls suffiraient pour démontrer le peu de sérieux de notre organisation fraternelle, quand bien même ils n'eussent pas été suivis d'un autre fait qui ne nous a plus permis d'hésiter sur la convenance de notre dissolution : le secret de nos affaires a été livré à des étrangers [3], nous sommes devenus l'objet de cancans, et notre action qui, pour avoir de la force, devrait s'exercer secrètement, est devenue par là non seulement inutile, mais ridicule... C'est principalement pour ces motifs que notre Fraternité a dû être dissoute... »

Le document ci-dessus n'ayant pu être rédigé qu'après le retour d'Espagne de Fanelli, je pense qu'il est postérieur à la visite de Bakounine au Locle. En ce qui me concerne, je n'avais jamais, avant la lecture de ce document dans l'ouvrage de Nettlau, entendu parler de cette crise de la Fraternité internationale à la suite de laquelle elle fut déclarée dissoute. Cette dissolution eut pour résultat, comme l'explique Nettlau, la cessation des relations intimes entre le groupe des plus anciens frères internationaux (Bakounine, Fanelli et leurs amis, les « frères fidèles ») et quelques dissidents, dont les deux frères Reclus, Malon, Mroczkowski, Joukovsky. Mais ceux-là mêmes qui avaient déclaré l'ancienne Fraternité

1. Dans un autre document (lettre de Bakounine du 26 janvier 1869 ; voir ci-dessus p. 120), ce « Bureau central » est appelé « Directoire central ».

2. Il s'agit d'Élie Reclus et d'Aristide Rey, qui étaient allés en Espagne en même temps que Fanelli, et qui avaient contrecarré sa propagande.

3. Ceci se rapporte, je crois, à une indiscrétion commise par Malon, qui, en passant par Lyon en janvier ou en février 1869, avait raconté à Albert Richard (un des membres fondateurs de l'Alliance de la démocratie socialiste, créée à Berne en septembre 1868, mais étranger à la Fraternité internationale) ce qui venait de se passer dans la réunion de Genève (lettre de Bakounine à Perron du 3 mai 1870, citée par Nettlau p. 276, où cette indiscrétion de Malon est qualifiée de « trahison »).

dissoute n'en continuèrent pas moins leur action collective, comme par le passé : et c'est pour cela, évidemment, que Bakounine jugea inutile de me parler d'un incident qui ne devait influer en rien sur les relations que nous venions de nouer.

Dans les conversations qui eurent lieu au Cercle international, Bakounine parla à ses auditeurs de l'Alliance fondée à la suite du Congrès de Berne : il en avait apporté le programme et le règlement (un petit imprimé de quatre pages, dont j'ai conservé des exemplaires). Il nous donna lecture de ce programme, qui plut généralement ; et il demanda si, parmi les membres de l'Internationale au Locle, il ne s'en trouverait pas qui voulussent constituer un groupe local de l'Alliance, comme il en existait un à Genève. Malgré la sympathie qu'inspirait Bakounine, on résista, amicalement mais fermement, au désir qu'il exprimait : on lui dit qu'il ne serait pas bon, à notre avis, de constituer, à côté de la Section de l'Internationale, un groupe qui comprendrait les éléments les plus avancés ; et que, précisément parce que nous trouvions le programme de l'Alliance de notre goût, nous voulions faire la propagande de ses principes dans le sein de la Section, et chercher à y gagner tout le monde. Les imprimés que Bakounine avait apportés furent libéralement distribués à tous ceux qui en demandèrent ; et, si les socialistes loclois refusèrent de constituer un groupe de l'Alliance, on peut dire que presque tous se déclarèrent adhérents à son programme.

C'est à cet endroit que j'ai cru devoir placer le texte de ce programme, parce que c'est à l'occasion de la visite de Bakounine au Locle que les socialistes des Montagnes neuchâteloises apprirent ce que c'était que l'Alliance :

Programme de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste.

1. L'*Alliance* se déclare athée ; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine.

2. Elle veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des deux sexes, en commençant par l'abolition du droit de l'héritage [1], afin qu'à l'avenir la jouissance soit égale à la production de chacun, et que, conformément à la décision prise par le dernier Congrès des ouvriers à Bruxelles, la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles et industrielles.

3. Elle veut pour tous les enfants des deux sexes, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de développement, c'est-à-dire d'entretien, d'éducation et d'instruction à tous les degrés de la science, de l'industrie et des arts, convaincue que cette égalité, d'abord seulement économique et sociale, aura pour résultat d'amener de plus en plus une plus grande égalité naturelle des individus, en faisant disparaître toutes les inégalités factices, produits historiques d'une organisation sociale aussi fausse qu'inique.

4. Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que la forme républicaine, et rejetant absolument toute alliance réactionnaire, elle repousse aussi toute action politique qui

1. Cette phrase fut modifiée plus tard de la façon suivante par le groupe de Genève (séance du 17 avril 1869 ; voir ci-après page 141) : « Elle veut avant tout l'abolition définitive et entière des classes et l'égalisation politique, économique et sociale des individus des deux sexes, et, pour arriver à ce but, elle demande avant tout l'abolition du droit de l'héritage... »

n'aurait pas pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital.

5. Elle reconnaît que tous les Etats politiques et autoritaires actuellement existants, se réduisant de plus en plus aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, devront disparaître dans l'union universelle des libres associations, tant agricoles qu'industrielles.

6. La question sociale ne pouvant trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité internationale des travailleurs de tous les pays, l'*Alliance* repousse toute politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations.

7. Elle veut l'association universelle de toutes les associations locales par la liberté.

En quittant le Locle, Bakounine donna sa photographie à Constant Meuron. Cette photographie, qui est maintenant en ma possession, avait été faite l'année précédente par un de ses amis, photographe amateur ; on lit au dos l'adresse imprimée du photographe : « W. Mroczkowski, phot., à Vevey ». C'est la meilleure, à mon goût, des photographies de Bakounine. L'exemplaire donné à Constant Meuron porte la dédicace suivante :

AU VÉNÉRABLE FRÈRE MEURON, PATRIARCHE DU LOCLE,
SON FRÈRE et ami M. BAKOUNINE.
1869, Février.

V

Le n° 6 du Progrès *: article sur la fête du 1er mars. Préparation de la transformation du* Progrès.

Nous avions demandé à Bakounine sa collaboration pour le *Progrès :* il nous la promit. Nous aurions voulu qu'il nous donnât le manuscrit de sa conférence sur la « Philosophie du peuple » ; il préféra nous envoyer une série de lettres écrites spécialement pour nous. Parti du Locle le lundi soir, il s'arrêta à Neuchâtel pour y coucher, et il y passa une partie de la journée du lendemain : ce fut là qu'il écrivit son premier article, qui est daté de Neuchâtel [1], le 23 février 1869, et qui est adressé « Aux compagnons de l'Association internationale des travailleurs au Locle et à la Chaux-de-Fonds ».

Nous étions à la veille de la fête patriotique du 1er mars, par laquelle on célèbre l'anniversaire de la révolution de 1848, qui a fait de la principauté de Neuchâtel une république. Nous désirions marquer, par un acte, que nous n'entendions pas être à la remorque du parti radical, et que nous voulions agir en parti indépendant, le parti de l'émancipation du travail. Sur ma proposition, il fut décidé que nous nous abstiendrions de participer à la fête, et que le *Progrès* publierait, à la date du 1er mars, un numéro dont le premier article indiquerait le motif de notre abstention.

Cette décision n'était pas encore prise le mercredi soir 24 février, car une lettre écrite par moi ce jour-là dit que ma présence à la fête du 1er mars sera peut-être nécessaire. Ce fut, par conséquent, dans l'intervalle du

1. C'est moi qui, en faisant imprimer l'article, substituai le mot de « Genève » à celui de « Neuchâtel » qui est dans le manuscrit. Les manuscrits de cinq des dix lettres de Bakounine écrites pour le *Progrès* et insérées dans ce journal ont été conservés et sont en ma possession. Ces lettres ont été réimprimées dans le volume intitulé *Michel Bakounine : Œuvres*, publié chez Stock, à Paris, par Nettlau en 1895.

jeudi au samedi que notre résolution fut arrêtée, et que j'écrivis l'article qui devait paraître en tête du 6e numéro du *Progrès*. Cet article fut communiqué en épreuve à mes amis le samedi soir et approuvé par eux. Le journal ne devait être mis sous presse que le lundi matin.

Nous n'avions nullement l'intention de tirer un pétard pour effrayer la bourgeoisie. Nous voulions simplement exprimer notre aversion pour le bavardage patriotique des orateurs qui répétaient, à chaque anniversaire du 1er mars, le même discours stéréotypé; nous voulions marquer en même temps notre résolution de marcher de l'avant, en nous séparant du « bataillon des satisfaits », mais en acceptant le concours de ceux des hommes de 1848 qui, sentant que la révolution bourgeoise n'avait pas réalisé l'émancipation du travail et l'avènement de la justice, voudraient s'unir à nous pour préparer une révolution nouvelle. Il s'agissait si peu d'une « manifestation », que, notre abstention une fois décidée, j'avais compté aller passer les journées du dimanche 28 février et du lundi 1er mars à Morges; je n'en fus empêché que par l'état de ma santé : j'avais attrapé un gros rhume le mercredi 24, et j'étais encore souffrant le samedi.

Le no 6 du *Progrès*, portant la date du 1er mars, contenait, outre mon article sur la fête, le compte-rendu de la soirée du 21 février, la première lettre que nous adressait Bakounine, et un article, extrait de la *Liberté* de Genève, intitulé « Radicaux, libéraux, et socialistes ». Voici les deux premiers de ces articles :

La Fête du 1er Mars.

Ouvriers !

Devez-vous vous joindre à la bourgeoisie pour célébrer l'anniversaire de la république neuchâteloise ?

Non.

La fête du 1er mars est une fête nationale et bourgeoise : elle ne vous regarde pas.

On vous parle des gloires de la patrie. Le travail n'a pas de patrie.

La république, il est vrai, a donné aux citoyens l'égalité politique et civile, la liberté de la presse et la liberté des cultes. Mais quels fruits avez-vous retiré de toutes ces belles choses ?

Ceux-là seuls qui possèdent sont libres. La bourgeoisie seule, la classe qui vit du travail des ouvriers, a profité des conquêtes de 1848. Pour vous, travailleurs, votre situation n'a pas changé : aucune réforme économique n'est venue modifier, d'après des lois plus justes, les rapports du capital et du travail ; vous êtes restés les déshérités de la société ; et chez nous comme partout, la pauvreté c'est l'esclavage !

*
* *

Parmi les hommes qui, au 1er mars 1848, ont proclamé la république neuchâteloise, il en est qui ont compris l'insuffisance des institutions politiques telles que notre pays les possède. Ceux-là ne sont pas en adoration perpétuelle devant l'œuvre de leurs jeunes années ; ils sentent, au contraire, qu'ils n'ont fait qu'une œuvre manquée, et que tout est à recommencer. Ceux-là ne fêtent plus la vieille révolution : ils travaillent avec nous à en préparer une nouvelle.

D'autres, et c'est le plus grand nombre, forment aujourd'hui le bataillon des satisfaits, des heureux, des puissants du jour. La république leur a donné tout ce qu'ils ambitionnaient : ils nous gouvernent; leur domination bourgeoise a remplacé celle des patriciens de Neuchâtel. Ils trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Ils se fâchent contre quiconque leur parle de chan-

gement, de réforme, de progrès. Ne sont-ils pas les législateurs infaillibles, les sages par excellence, les pères de la patrie ?

Ce sont ceux-là qui fêtent le 1er Mars. Ils se décernent des couronnes civiques, ils s'étourdissent de mots sonores et de discours creux, pour ne pas entendre les avertissements et les menaces du socialisme. Ouvriers, vous n'avez rien à faire avec ces gens-là. Laissez-les débiter leurs phrases ronflantes et sabler leur vin patriotique. Restez chez vous et travaillez.

*
* *

Voudrait-on peut-être qu'à défaut de la régénération sociale qu'ils n'ont pas su accomplir, nous célébrions au moins, au 1er mars, le courage des républicains neuchâtelois ?

Mais s'il faut chercher dans l'histoire des exemples d'héroïsme à honorer, célébrons plutôt la mort des trois cents Spartiates aux Thermopyles, célébrons le peuple de Paris renversant la Bastille, célébrons les Russes brûlant Moscou.

Célébrons plutôt encore les dévouements ignorés des martyrs du travail, célébrons les sanglantes victimes de Juin, les défenseurs du droit, enchaînés dans les prisons de la bourgeoisie, les prolétaires affamés donnant la richesse au monde en échange d'un morceau de pain.

L'année n'aurait pas assez de jours s'il fallait en consacrer un à la mémoire de chacune des choses sublimes que nous admirons. Et nous n'accorderons pas de préférence aux républicains neuchâtelois, sous prétexte qu'ils sont plus rapprochés de nous. L'héroïsme des siècles les plus reculés et des pays les plus lointains nous est aussi cher que celui de nos propres frères.

*
* *

Ouvriers, la république neuchâteloise n'a rien fait pour vous, vous ne lui devez rien.

En 1848, au lieu d'une révolution sociale, on vous a donné une révolution bourgeoise. La révolution bourgeoise ne vous regarde pas.

Laissez les hommes du passé se tourner vers le passé, et chercher à se consoler de leur décrépitude en se rappelant le temps où ils avaient du sang dans les veines.

Regardez devant vous, vers la splendide et glorieuse fête de l'avenir. Unissez-vous, travaillez et marchez, et, quand vous l'aurez voulu, vous pourrez donner au monde à célébrer un anniversaire immortel et nouveau : celui de l'émancipation définitive du travail et de l'avènement de la justice sur la terre !

La Philosophie du peuple.

Sous ce titre, le compagnon Michel Bakounine, membre de l'Association internationale des travailleurs, a donné dimanche 21 février, au Cercle international du Locle, une conférence dont nous voulons relever ici quelques points, en attendant que le texte complet puisse être livré à l'impression[1].

1. Ce texte n'a pas été publié.

Dans un premier discours, Bakounine a traité la question religieuse. Il a fait voir, par quelques raisonnements très simples, que la supposition d'un Dieu créateur du monde est absolument contraire au bon sens ; il a montré à quelle série d'absurdités aboutissent les théologiens, qui, voulant à toute force attribuer l'existence du monde à la volonté d'un être quelconque, se font un Dieu imparfait, impuissant, inconséquent et malfaisant, qu'ils appellent, on ne sait trop pourquoi, le *bon Dieu*. Bakounine a conclu que le monde existe par lui-même de toute éternité, sans l'intervention d'aucun créateur. Des applaudissements répétés ont accueilli l'orateur à chacune de ses démonstrations.

Dans un second discours, le compagnon Bakounine a fait l'histoire de la bourgeoisie, de son développement, de sa grandeur et de sa décadence. Après avoir rendu hommage aux grandes choses accomplies à la fin du siècle passé par cette classe, il a expliqué comment elle avait dû forcément s'arrêter dans sa marche, une fois son triomphe assuré, et, par le désir de garder ses conquêtes, devenir un obstacle au progrès. Le prolétariat se trouve aujourd'hui dans la position qu'occupait la bourgeoisie avant 1789 ; la bourgeoisie, de son côté, est devenue une classe dominante et exploiteuse, comme l'était l'ancienne noblesse ; les préjugés ont obscurci son intelligence et sa raison.

C'est dans le prolétariat que résident maintenant les forces vives de l'humanité, et il aura à renverser la domination bourgeoise et à accomplir une révolution analogue au grand mouvement qui, au XVIIIe siècle, a anéanti la féodalité.

***

Et comment était composé l'auditoire qui a applaudi ces choses-là ?

C'étaient des ouvriers et leurs femmes, membres de l'Internationale. Ce que les athées de nos Académies et de nos Universités ne disent qu'avec précaution et à mots couverts à des étudiants qui représentent l'élite de la bourgeoisie, — la conception scientifique de la nature, — on a pu le dire sans réticence, en termes clairs et positifs, à ces travailleurs dont le jugement droit et sain embrasse plus facilement la vérité que ne peuvent le faire des intelligences faussées par une érudition routinière; et ce que la bourgeoisie est incapable de comprendre, la grande loi du développement historique de l'humanité et le rôle que cette loi assigne aujourd'hui au prolétariat, a été compris chez nous, même par les femmes, qui, au début du mouvement social actuel, avaient d'abord paru rester indifférentes.

Un petit nombre de bourgeois hostiles, qui se trouvaient là, ont aussi entendu Bakounine, et nous en sommes bien aises, car il leur a dit de rudes et bonnes vérités, — dont ils ne profiteront d'ailleurs pas plus que les marquis et les abbés de l'ancien régime n'ont profité des avertissements et des leçons des encyclopédistes.

La manière dont la classe ouvrière accepte et s'approprie les principes philosophiques les plus larges et les plus profonds est pour nous un gage certain du triomphe prochain de sa cause : car la force est là où est la science et la pensée. La bourgeoisie, uniquement préoccupée de ses intérêts matériels, est déchue du rang glorieux qu'elle occupait il y a cent ans dans le monde ; elle a laissé tomber cette

arme puissante de l'esprit qu'elle avait su manier autrefois avec tant de hardiesse et de succès, et avec laquelle elle avait frappé à mort la noblesse et le clergé ; cette arme, ce sont les ouvriers qui l'ont ramassée, et qui vont la retourner contre elle.

***

Que les hommes qui, dans le canton de Neuchâtel, ont inauguré le mouvement qu'on baptise du nom de *christianisme libéral*, y réfléchissent. S'ils s'adressent à la bourgeoisie, ils feront bien de lui offrir une potion anodine, fortement mixturée de mysticisme spiritualiste et de sentimentalité religieuse ; elle ne pourrait pas supporter autre chose. Mais s'ils veulent être entendus des ouvriers, qu'ils laissent là leur tisane chrétienne : pour les hommes, il faut du vin pur.

A la Chaux-de-Fonds, on avait avancé la fête patriotique d'un jour, à cause du dimanche. Et comme le dimanche après-midi (28 février), trouvant la journée longue, j'étais allé rendre visite à Fritz Robert, nous croisâmes, dans la rue Léopold Robert, en venant de la gare, le cortège des radicaux qui se rendait avec drapeaux et musique dans la grande salle des Armes-Réunies ; on nous remarqua, et on dut penser que c'était pour narguer les manifestants que nous nous étions trouvés ainsi à point nommé sur leur passage. Je me souviens que la jeune femme de Fritz Robert nous gronda : elle nous dit que nous avions tort de nous singulariser, et que nous aurions dû aller à la fête comme tout le monde. Les radicaux n'étaient pas seuls, à la Chaux-de-Fonds, à célébrer l'anniversaire de la République neuchâteloise ; les coullerystes, eux aussi, avaient une réunion dans un local à eux. Robert m'y conduisit, et je pensai qu'il fallait profiter de l'occasion pour faire de la propagande ; tirant de ma poche une épreuve du *Progrès*, j'annonçai que les socialistes du Locle avaient résolu de ne pas fêter le 1er mars, et je donnai lecture de l'article. On l'applaudit très chaleureusement, et je pus constater que les idées collectivistes et révolutionnaires avaient gagné à la Chaux-de-Fonds beaucoup d'adhérents parmi ceux qui, autrefois, recevaient le mot d'ordre de Coullery.

Le lundi 1er mars,— jour légalement férié,— l'imprimeur tira le *Progrès* sans se préoccuper de la solennité du jour ; et l'après-midi, par un vilain temps d'hiver, j'écrivis une lettre où se trouve la note exacte de mes impressions du moment :

Je ne sais à quoi j'ai passé ma matinée d'hier ; je me suis prodigieusement ennuyé. L'après-midi, pour ne pas périr d'ennui, je suis allé à la Chaux-de-Fonds faire une visite à Fritz Robert et aux amis. Ce matin, j'ai donné le bon à tirer du *Progrès* et surveillé le tirage : et tout à l'heure j'irai au Cercle international, à un comité. Mais je ne prendrai pas part à la fête patriotique : je suis profondément dégoûté de la blague de nos parleurs.

Nous sommes maintenant ensevelis dans la neige, le temps est triste triste. Je me sens irrité de voir tous ces gens joyeux, qui vont tout à l'heure se former en cortège aux sons de la musique ; je n'irai certes pas avec eux, car je n'aime pas leur république, et je n'ai pas le cœur à m'amuser.

Au Cercle international, quelques amis s'étaient réunis ; je les rejoignis, et nous causâmes tranquillement jusqu'au soir : puis je rentrai chez moi, et m'absorbai dans une lecture. Mais d'autres, parmi les membres de l'Internationale, s'étaient rendus à la fête officielle qui se célébrait au Cercle de l'Union républicaine ; ils avaient distribué des exemplaires du *Progrès* aux assistants, on avait discuté ferme dans les groupes ; et le

lendemain j'appris qu'on m'avait cherché partout pour me conduire à la tribune faire un discours !

Le n° 6 du *Progrès* ne devait pas passer inaperçu. A Genève, nos amis l'accueillirent avec enthousiasme ; l'*Egalité* reproduisit, dans son numéro du 6 mars, l'article sur la fête du 1er mars, que Perron présenta aux lecteurs non sans emphase : « C'est le peuple, disait-il, le peuple ouvrier, jeune, puissant, confiant dans sa force et dans l'avenir, qui parle avec une éloquence mâle et vigoureuse ». Le fait est qu'il y avait dans l'article un peu de rhétorique ; et c'est sans doute à ce défaut qu'il dut son succès.

La façon dont j'avais parlé du christianisme libéral, dans le compte-rendu de la conférence de Bakounine, déplut, naturellement, à ceux des radicaux de Neuchâtel qui m'avaient précédemment fait des avances. J'avais déjà déclaré, le 20 février, qu'à notre sens « les chrétiens libéraux étaient dans l'erreur », mais que cette erreur se corrigerait ; qu'un jour les esprits « s'affranchiraient complètement de la tradition historique et des rêveries transcendantes », et qu'il fallait, par conséquent, « appuyer un mouvement qui devait infailliblement aboutir à la glorification de la raison humaine ». Le 1er mars, je ne faisais que répéter les mêmes choses en termes imagés : mais on trouva que « tisane chrétienne » manquait de courtoisie, et Buisson, la première fois qu'il me revit, s'égaya aux dépens du « vin pur de l'athéisme ». On attribua mon langage à l'influence de Bakounine : et il est certain qu'elle y était pour quelque chose. Il y eut refroidissement à mon endroit chez les radicaux de Neuchâtel, et, de mon côté, j'écrivis à Eugène Borel que je renonçais à aller faire à la Société d'utilité publique la conférence promise. Mais les socialistes des Montagnes n'en continuèrent pas moins à prendre part à la lutte contre le calvinisme ; et, dans le *Progrès* même, j'allais bientôt apporter ma contribution à la polémique anti-biblique. Nous avions refusé d'entrer dans l'« Eglise libérale », mais nous entendions continuer à faire campagne avec les protestants libéraux contre les dévots.

Au Locle, il y eut pas mal de tapage dans le camp des amis des pasteurs. On chargea le directeur de l'Ecole industrielle de me tancer : et en effet, au bout de huit jours, le mardi 9 mars, M. Barbezat, d'un air excessivement grave, me parla du *Progrès*, et aussi d'une conférence que je devais faire dans la grande salle du Collège le 21, et pour laquelle j'avais choisi pour sujet *Le vrai Voltaire*, en m'inspirant du livre qu'avait publié sous ce titre en 1867 E. de Pompery. Le directeur avait bonne envie — je le crus du moins — de me faire une scène et d'essayer de m'intimider ; mais le sang-froid avec lequel je lui répondis le déconcerta : comme je lui demandais si, en usant de mes droits de citoyen, j'avais enfreint quelque disposition légale, il fut contraint de reconnaître que non. De l'autre côté, les adhésions enthousiastes nous arrivaient en foule ; dans la population ouvrière, on avait senti qu'une nouvelle façon de comprendre la république venait de s'affirmer, que, pour nous, les temps du bavardage patriotique étaient finis, et que nous avions, cette fois, coupé le câble.

En envoyant à Bakounine le *Progrès* du 1er mars, je lui écrivis que les socialistes du Locle, encouragés par le succès de leur journal, pensaient à le faire paraître régulièrement tous les quinze jours ; je le priais de nous aider à trouver de nouveaux abonnés, en utilisant ses relations dans les pays voisins, France, Italie et Espagne : ses amis, membres de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, pourraient devenir nos collaborateurs. Il ne me répondit que le 11 mars, après avoir reçu une seconde lettre où je me plaignais de son silence. Voici sa réponse :

Ce vendredi 11 mars 1869.

Mea culpa, mea maxima culpa ! Monchal m'a apporté ta première lettre il y a quelques jours ; les nouvelles que tu m'y donnes, la transformation si complète et si héroïque de ton journal, et la propo-

sition que tu me fais à propos de ce dernier, m'ont comblé de joie. Et je ne t'ai pas répondu tout de suite, parce que j'étais accablé de travail [1] qui ne pouvait se remettre, et qui ne me laissait pas seulement respirer. J'accepte, nous acceptons tous avec joie votre proposition. Oui, que le *Progrès* devienne le journal de l'Alliance [2]. A ces mots « organe des démocrates locloisis », substituez seulement ceux-ci : « organe de la démocratie socialiste ». Après cela, vous pourrez lui conserver son titre, le *Progrès*, ou bien lui en donner un nouveau, tel que la *Révolution internationale*, ce qui serait peut-être trop franc et encore intempestif, ou bien l'*Avant-coureur*, — enfin comme vous l'inspirera le Saint-Esprit. Ce dont vous pouvez être sûrs, c'est que nous allons vous appuyer fortement et aussi largement que possible.

Il donnait ensuite des adresses de personnes auxquelles pouvait être envoyé le journal : huit en Espagne [3], dix en Italie [4], trois en France [5], une en Angleterre [6], une dans la Suisse allemande [7] ; et il ajoutait :

A tous les Espagnols et Italiens, tu dois écrire à chacun une petite lettre bien tournée dans laquelle tu leur diras que *notre ami Giuseppe Fanelli* t'ayant dit de leur envoyer ton journal, qui doit devenir celui de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, sous le titre, — décidons-le enfin, — sous le titre : *L'Avant-coureur, organe de la démocratie socialiste internationale ;* prix d'abonnement, pour six mois, 3 fr. 50 ; pour un an, 6 fr., les frais de poste non compris et se payant à part, — tu leur en envoies un spécimen, et que tu espères qu'au nom de la cause commune ils voudront bien nous aider à faire ce journal, en nous procurant le plus d'abonnés possible... Il y a encore une adresse à Paris que je t'enverrai ces jours-ci : c'est celle de M. Moritz Hess, Allemand, aussi savant et plus pratique que Marx, et en quelque sorte le créateur de ce dernier ; ses correspondances seront précieuses... Enfin, ami, tu dois compter sur nous ; quant à moi, je suis convaincu que nous finirons par avoir

1. Pour la propagande russe.

2. Je n'avais nullement parlé de faire du *Progrès* l'organe de l'Alliance. C'est Bakounine qui, de ma demande de nouveaux abonnés et de nouveaux collaborateurs, tire cette conclusion imprévue pour moi. J'ai appris en 1904, par les procès-verbaux de la Section de l'Alliance de Genève, que, le lendemain du jour où il m'écrivit cette lettre, Bakounine fit part de son idée au comité de cette Section ; on lit dans le procès-verbal de la réunion du 12 mars de ce comité : « Sur la proposition du citoyen Bakounine, le comité a décidé de faire son possible pour que le *Progrès* du Locle devienne l'organe de l'Alliance, vu les bonnes dispositions du rédacteur du dit journal ».

3. Julio Rubau Donadeu, lithographe, Angel Cenegorta, tailleur, Tómas González Morago, graveur, et Francisco Cordova y Lopez, journaliste, à Madrid ; José L. Pellicer, peintre, Rafael Farga-Pellicer, typographe, à Barcelone ; Rafael Escardós y Garcia, à Tortosa ; Alfonso Salvador, à Valence.

4. Giuseppe Fanelli, Saverio Friscia, Alfonso Orilla, députés, à Florence ; Berti Calura, graveur, à Florence ; Giuseppe Mazzoni, à Prato ; Carlo Gambuzzi, avocat, Luigi Chiappero, et Raffaëllo Mileti, directeur du *Popolo d'Italia*, à Naples ; la rédaction du *Tribuno del Popolo*, à Bologne ; Pompeo Gherardo Molmenti, à Venise.

5. Albert Richard, à Lyon ; B. Malon et Bedouche, à Paris.

6. Pour l'Angleterre, l'adresse était celle de Cowell Stepney, ce millionnaire original, communiste et sourd, qui faisait partie du Conseil général de l'Internationale. Bakounine avait fait sa connaissance au Congrès de la paix, à Berne. Cowell Stepney m'envoya un chèque d'une livre sterling, en échange de deux abonnements d'un an, l'un pour lui, l'autre pour John Stuart Mill, qui habitait alors Avignon et à qui le *Progrès* fut régulièrement servi.

7. Rudolf Starke, président de la Section internationale de Bâle et membre de l'Alliance.

plus de 500 abonnés. Nous ne dormirons pas. Dans quelques jours, Mlle H [erzen] viendra chez vous : elle part pour l'Allemagne et de là pour Paris, et veut vous consacrer un ou deux jours. Nous vous préviendrons à temps, par le télégraphe, de son arrivée : ce sera probablement mardi ou mercredi. Elle vous apportera beaucoup de choses intéressantes[1]. Quant à la continuation de l'article, il faut que tu m'en dispenses pour cette semaine et pour la semaine prochaine : je suis assommé. Embrasse papa Meuron et tous les frères.

Perron avait ajouté un post-scriptum, annonçant qu'il venait de faire trois abonnés au *Progrès :* Nicolas Joukovsky, à Clarens-Basset (Vaud), Nicolas Outine, également à Clarens-Basset, et Mroczkowski, à Vevey, campagne Chaponneyre, et disant : « Dans deux ou trois jours j'aurai le plaisir de vous serrer la main ».

Nous nous gardâmes bien de changer le titre de notre journal, qui continua de s'appeler le *Progrès*. Nous ne voulûmes point en faire l' « organe de la démocratie socialiste internationale » : mais, comme le sous-titre *Organe des démocrates loclois* ne répondait plus à la réalité, nous décidâmes de le remplacer par celui d'*Organe socialiste*. J'envoyai des exemplaires du numéro 6 aux vingt-trois adresses que m'avait indiquées Bakounine, et, naturellement, l'idée ne vint jamais à aucun des destinataires de payer son abonnement, — Cowell Stepney excepté.

Je commençai en même temps à préparer un nouveau numéro : c'est le mardi 16 mars que j'écrivis mon article, intitulé *Guerre aux choses, paix aux hommes ;* mais il fallut attendre jusqu'au 28 la correspondance que devait envoyer Bakounine, en sorte que ce fut seulement au commencement d'avril que le numéro 7 put paraître.

VI

Nouvelle décision du Conseil général de Londres relativement à l'Alliance (9 mars) ; en conséquence, dissolution volontaire de l'organisation internationale de celle-ci. Grèves à Genève (mars). Progrès de l'Internationale à Paris. A la Chaux-de-Fonds et au Locle, succès de notre propagande ; attaques de la Montagne *contre le* Progrès.

Cependant le Conseil général de Londres avait fini par prendre une décision, à la date du 9 mars, au sujet de la lettre que lui avait écrite Perron au nom du Bureau central de l'Alliance. Le Conseil, cette fois, répondait affirmativement à la question qui lui était posée. Il disait (lettre du 20 mars 1869) :

D'après l'article 1er de nos statuts, l'Association admet toutes les sociétés ouvrières aspirant au même but, savoir : *le concours mutuel, le progrès et l'émancipation complète de la classe ouvrière.*

Les sections de la classe ouvrière dans les divers pays se trouvant placées dans des conditions diverses de développement, il s'en suit nécessairement que leurs opinions théoriques, qui reflètent le mouvement réel, sont aussi divergentes.

Cependant, la communauté d'action établie par l'Association internationale des travailleurs, l'échange des idées facilité par la publicité faite par les organes des différentes sections nationales, enfin des discussions directes aux Congrès généraux, ne manqueront

1. Je ne crois pas que ce projet se soit réalisé et que Mlle Herzen soit venue au Locle à cette époque : je ne me souviens pas de l'y avoir vue.

pas d'engendrer graduellement un programme théorique commun.

Ainsi, il est en dehors des fonctions du Conseil général de faire l'examen critique du programme de l'Alliance. Nous n'avons pas à rechercher si oui ou non c'est une expression adéquate du mouvement prolétaire. Pour nous, il s'agit seulement de savoir s'il ne contient rien de contraire à la tendance générale de notre association, c'est-à-dire l'émancipation complète de la classe ouvrière.

Et ici, le rédacteur de la lettre [1] laisait remarquer que les mots *égalisation des classes* prêtaient à l'équivoque :

Ce n'est pas l'*égalisation des classes*, — contre-sens logique, impossible à réaliser, — mais au contraire l'*abolition des classes*, ce véritable secret du mouvement prolétaire, qui forme le grand but de l'Association internationale des travailleurs. Cependant, considérant le contexte dans lequel cette expression *égalisation des classes* se trouve, elle semble s'y être glissée comme une simple erreur de plume. Le Conseil général ne doute pas que vous voudrez bien éliminer de votre programme une expression prêtant à des malentendus si dangereux.

A la réserve des cas où la tendance générale de notre Association serait directement contredite, il correspond à nos principes de laisser chaque section formuler librement son programme théorique. Il n'existe donc pas d'obstacle pour la conversion des sections de l'Alliance en sections de l'Association internationale des travailleurs.

Aussitôt que le Bureau central de l'Alliance eut reçu cette réponse, il en fit part aux groupes de l'Alliance, en les invitant à se constituer en Sections régulières de l'Internationale, tout en gardant leur programme, et à se faire reconnaître comme telles par le Conseil général de Londres. Le groupe de Genève, après avoir entendu la lecture de la lettre de Londres dans sa séance du 17 avril, procéda à l'élaboration de nouveaux statuts, qui furent adoptés à la date des 17 et 24 avril ; il remplaça, dans le programme, la phrase : « Elle (l'Alliance) veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus » par celle-ci : « Elle veut avant tout l'abolition définitive des classes et l'égalisation politique, économique et sociale des individus ». L'article 1er du règlement disait : « Le groupe genevois de l'Alliance de la démocratie socialiste, voulant appartenir exclusivement à la grande Association internationale des travailleurs, constitue une Section de l'Internationale, sous le nom de l'*Alliance de la démocratie socialiste*, mais sans autre organisation, bureaux, comités et congrès que ceux de l'Association internationale des travailleurs ». Dans son assemblée générale du 1er mai, la Section de l'Alliance élut son comité, dont firent partie entre autres Bakounine, J.-Ph. Becker, Heng (qui venait de quitter la Chaux-de-Fonds pour Genève), et Perron. Quant au Bureau central, il n'avait plus de raison d'être, et prononça sa propre dissolution dans le courant de juin. — On trouvera la suite de ce qui concerne la Section de l'Alliance au chapitre X de cette Deuxième Partie.

Une nouvelle grève des ouvriers du bâtiment, à Genève, avait éclaté dans la première moitié de mars ; et presque en même temps les typo-

1. C'est Marx-lui-même. Le fac-similé du brouillon de cette lettre, de la main de Marx, a été publié à Leipzig en 1904. Il y a quelques légères différences entre le texte du brouillon et le texte définitif : c'est Jung sans doute, le secrétaire pour la Suisse, qui a francisé le style du maître.

graphes de Genève commençaient de leur côté une grève qui fut signalée par des scènes de violence. Pendant plusieurs semaines, ces deux grèves absorbèrent entièrement l'activité des Sections genevoises et du Comité fédéral romand, et remplirent les colonnes de l'*Egalité*. On se demanda plus d'une fois si l'on n'en viendrait pas à un conflit armé et si les rues de Genève ne seraient pas ensanglantées. Le 1er avril, j'écrivais : « Ce matin, il est arrivé de Genève un télégramme annonçant des troubles, et j'ai dû courir à droite et à gauche toute la journée ; ce soir on m'a encore appelé à la Chaux-de-Fonds par le télégraphe. Enfin, j'espère que tout s'arrangera sans qu'il y ait du sang versé. » Et le lendemain, revenant sur ce sujet : « Je suis donc allé à la Chaux-de-Fonds hier à cinq heures. J'y ai trouvé de Genève des nouvelles rassurantes ; nous avions craint un moment qu'on se battît là-bas. J'ai soupé chez un ouvrier qui est marié depuis trois mois, et j'ai trouvé leur ménage charmant : madame travaille aussi à l'établi, et fait la cuisine, et, quoique novice, elle s'en tire joliment bien, ma foi. Combien j'enviais le bonheur de ces jeunes gens ! pendant qu'on soupait, et qu'un autre convive, l'excellent Fritz Heng (un ouvrier graveur, président de la Section internationale de la Chaux-de-Fonds), disait des folies à la maîtresse du logis, je pensais à notre bonheur futur. »

Le Cercle de l'Internationale, à Genève, qui se trouvait à la brasserie des Quatre-Saisons, fut transféré, le dimanche 28 mars, au Temple-Unique (l'ancien Temple maçonnique), boulevard de Plainpalais. L'Internationale disposait là d'un local spacieux, qui devait, pensait-on, contribuer à favoriser le développement de sa propagande ; en réalité, c'est quelques mois après le transfert de son siège au Temple-Unique que l'Internationale genevoise commencera à décliner, en s'écartant de la voie qu'elle avait suivie pendant ce qu'on peut appeler sa période héroïque.

En France, les idées socialistes pénétraient de plus en plus les masses ouvrières ; et, bien que l'organisation du bureau parisien eût été officiellement supprimée en 1868, l'Internationale n'en faisait pas moins des progrès considérables, dont nous entretenaient chaque semaine les correspondances publiées par l'*Egalité*. Une de ces lettres de Paris, écrite par Combault à la date du 16 mars (numéro 9 de l'*Egalité*, 20 mars), s'exprimait ainsi à ce sujet :

L'Association internationale des travailleurs n'a jamais si bien fonctionné en France que depuis qu'elle a été dissoute, disait dernièrement un orateur dans une réunion publique, et cette affirmation n'était que l'exacte vérité. En effet, pendant les trois années que nous avons employées à fonder notre association et à en propager les principes, nous n'avions jamais pu réussir à grouper qu'un nombre très restreint d'adhérents ; notre action matérielle et morale était toujours restée très limitée. Aujourd'hui que nous n'avons plus d'organisation, plus d'existence régulière, il a suffi qu'un membre de l'Internationale reçût un appel de la Section de Bâle, pour qu'immédiatement, dans les réunions publiques, il fût fait des collectes, et que toutes les corporations aient organisé des souscriptions... La dissolution du bureau de Paris peut donc être considérée comme un heureux malheur, puisqu'elle a eu pour résultat, en dispersant un groupe d'adhérents réguliers de quelques centaines de membres, de faire adhérer en principe et en fait, irrégulièrement, c'est vrai, tout ce qui pense et agit parmi la population travailleuse de Paris.

Une autre lettre de Paris, datée du 30 mars (n° 12 de l'*Egalité*, 3 avril), écrite probablement par Varlin, parlait du progrès que les idées communistes avaient fait dans les masses ouvrières :

Les huit mois de discussions des réunions publiques ont fait découvrir ce fait étrange, que la majorité des ouvriers activement réformateurs est communiste.

Ce mot de *communisme* soulève autant de haine dans le camp des conservateurs de toute sorte que la veille des journées de juin. Bonapartistes, orléanistes, cléricaux et libéraux s'entendent avec un touchant ensemble pour crier sus à l'infâme, au pelé, au galeux. Plus les ouvriers militants de Paris s'obstinent à se proclamer communistes, plus les conservateurs susnommés s'acharnent à les combattre ; chacun joue admirablement son rôle : les cléricaux, les orléanistes et les libéraux fulminent dans leurs chaires, dans leurs journaux, et le gouvernement tâche de mériter les éloges des plus fougueux partisans de la répression à outrance. La grande majorité des orateurs des réunions publiques (l'on peut dire presque tous ceux qui proclament le communisme) sont emprisonnés, condamnés ou assignés ; les condamnations se tiennent, le plus souvent, entre deux et six mois de prison, entre cent et deux mille francs d'amende. Ces jours derniers, on a trouvé que l'infatigable sixième Chambre n'était pas encore assez expéditive, et l'on a essayé de l'arrestation préventive : en conséquence, ont été arrêtés Budaille, Bachellery, Amouroux, Garrau, Gustave Flourens et Peyrouton.

La bonne harmonie, qui avait été troublée au printemps de 1868 par la lutte électorale, s'était rétablie entre les Sections de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Coullery avait à peu près abandonné la scène, et avait donné sa démission de président de la Section de la Chaux-de-Fonds : il avait été remplacé dans ses fonctions par le graveur Fritz Heng, qui était des nôtres. Un échange fréquent de délégations créa des liens d'amitié entre les internationaux des deux villes sœurs des montagnes neuchâteloises ; et les comités des deux Sections décidèrent qu'afin de resserrer davantage ces liens, ils se réuniraient tous les quinze jours pour délibérer en commun, alternativement au Locle et à la Chaux-de-Fonds. « Ce fut dans une de ces réunions que M. Ulysse Dubois, épicier et officier d'artillerie, membre du comité de la Chaux-de-Fonds et coulleryste fanatique, proposa *la création d'une société secrète*. Cette proposition, faite de la sorte, parut si étrange, que les assistants ne savaient s'il fallait la regarder comme venant d'un agent provocateur ou seulement d'un cerveau dérangé ; après une courte discussion, elle fut repoussée à l'unanimité. C'est ce même M. Dubois qui, un an plus tard, en qualité de président du Cercle ouvrier de la Chaux-de-Fonds, expulsa le Congrès romand du lieu de ses séances en criant : *A la porte les collectivistes !* [1] » Les Loclois avaient déjà leur groupement intime particulier ; à la Chaux-de-Fonds aussi, quelques camarades anti-coullerystes, entre autres Fritz Heng, avaient constitué un groupe du même genre. Si donc la proposition de M. Ulysse Dubois fut repoussée, ce n'était pas que les socialistes les plus avancés des Montagnes neuchâteloises méconnussent les avantages d'une organisation solide et discrète : c'est qu'ils voulaient tenir les amis de Coullery à l'écart.

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 56. — Avant l'impression des 80 premières pages du *Mémoire*, j'en avais communiqué, en juin ou juillet 1872, le manuscrit à Bakounine, en le lui envoyant à Zurich. A la lecture du passage où je disais qu'Ulysse Dubois « proposa la création d'une société secrète », il eut un scrupule, et écrivit au bas du feuillet cette observation : « N'est-ce pas une dénonciation, et est-il absolument nécessaire et permis de la faire ? Je demande, tu décideras. » Mais lorsqu'en continuant à lire, il fut arrivé à la fin de l'alinéa, il écrivit cette seconde observation : « Ah ! maintenant je comprends ». — Cette partie du manuscrit du *Mémoire* est encore en ma possession.

La propagande faite par le *Progrès* rencontrait le meilleur accueil parmi les ouvriers jurassiens, non seulement dans le canton de Neuchâtel, mais dans le canton de Berne, c'est-à-dire au Val de Saint-Imier, à Bienne, à Moutier. Mais nos adversaires, de leur côté, ne se lassaient pas de nous combattre par tous les moyens : la lutte ouverte, les dénonciations de la presse, les persécutions lâches. L'apparition du numéro 6 du *Progrès* avait provoqué une explosion d'anathèmes de la part des journaux réactionnaires, au premier rang desquels se distingua la *Montagne*, toujours rédigée par Coullery et ses alliés. On chercha à se défaire de ceux des nôtres qui luttaient au premier rang. Heng, devenu à la Chaux-de-Fonds le point de mire des ennemis du socialisme, fut si bien « boycotté » qu'il dut quitter les Montagnes pour aller vivre à Genève. J'écrivais le 5 avril :

« Hier soir, je suis allé à la Chaux-de-Fonds faire mes adieux à Fritz Heng, qui part demain pour Genève, où il va chercher de l'ouvrage ; il ne peut plus en trouver à la Chaux-de-Fonds, car on lui a fermé tous les ateliers à cause de ses opinions. Il aurait le droit d'être aigri par les persécutions qu'il a subies ; et cependant il est toujours le même, doux, modeste, conciliant. C'est un brave cœur que ce garçon-là. »

Quant à moi, le parti conservateur, ne pouvant me frapper, car il n'avait pas d'arme à sa disposition, essaya de m'intimider. Voici le récit de cette tentative :

Hier, le juge de paix, Alfred Dubois, président de la Commission d'éducation, m'a fait demander de passer chez lui; il m'avait du reste prévenu il y a huit jours qu'il désirait avoir un entretien avec moi. Il s'agissait d'un de ces orages périodiques que le parti dévot soulève contre moi, et qui finissent bien paisiblement. Certaines gens ont cru habile de profiter de l'affaire Buisson pour me porter un coup et ruiner en même temps l'Ecole industrielle, qui est leur bête noire. On a donc, au sein de la Commission, parlé de nouveau de mes opinions religieuses, et, comme la très grande majorité de ce corps est composée de royalistes, cela a trouvé de l'écho. Malheureusement pour ces braves gens, je suis inattaquable au point de vue de la loi, comme me l'a avoué l'autre jour M. Barbezat [1], et ils ne peuvent me faire de mal, malgré tout leur désir. Comme cependant ils tiennent à me donner une preuve de leurs sentiments pour moi, ils ont fini par décider de m'envoyer une lettre d'admonestation, que je recevrai un de ces jours.

C'est là ce que voulait m'annoncer M. Alfred Dubois. Quoiqu'il soit tout à fait opposé à la majorité de la Commission, on l'a cependant nommé président, parce que c'est le seul homme capable qui s'y trouve, ou à peu près. Il m'a donc raconté ces détails, et nous avons beaucoup ri l'un et l'autre de l'idée de ses collègues. Déjà l'année passée la Commission m'avait écrit une lettre semblable, et M. Dubois, qui était chargé de la remettre, l'avait gardée en poche et n'avait pas même voulu me la laisser lire, me disant qu'elle était trop bête et qu'il était honteux d'être forcé de la signer comme président. Cette fois, il me la remettra, et il m'a bien recommandé en outre de ne pas laisser deviner qu'il ne m'avait pas remis la première, car si on venait à le savoir cela ferait une affaire.

Tu vois que, si la majorité de la Commission me cherche chicane, j'ai pour moi le président, et, j'ose le croire, la partie raisonnable du public. (Lettre du 31 mars 1869.)

1. Le 9 mars : voir page 138.

VII

Le n° 7 du Progrès *(3 avril), devenu « organe socialiste » et paraissant tous les quinze jours. L'*Egalité *: à la demande de Bakounine, j'écris un article sur le droit d'héritage* (Egalité *du 1er mai). Agitation en France et en Belgique. N° 8 du* Progrès *(17 avril). Netchaïef. N° 9 du* Progrès *(1er mai).*

Le n° 7 du *Progrès* est daté du samedi 3 avril. Il portait en sous-titre les mots : « Organe socialiste, paraissant au Locle tous les quinze jours. Prix d'abonnement : pour un an, 4 francs », et il débutait par l'avis suivant :

A nos lecteurs. — Le bon accueil fait à notre journal par nos amis nous engage à en rendre la publication régulière. Le *Progrès* paraîtra donc à l'avenir tous les quinze jours. Il continuera de discuter, en dehors de toute préoccupation politique et de toute haine personnelle, les intérêts du travail, et d'exposer les solutions données par la science aux questions sociales.

Voici l'article de tête de ce numéro, qui était une sorte de profession de foi :

Guerre aux choses, paix aux hommes !

Quand on étudie l'histoire du genre humain à la lumière des sciences naturelles, qu'on analyse avec une critique sérieuse les phénomènes complexes qui s'appellent révolutions, et qu'on cherche à se rendre un compte exact des causes et des effets, on s'aperçoit que la volonté individuelle joue un très petit rôle dans les grandes secousses qui changent le sort des peuples, et on apprend à discerner les véritables causes, c'est-à-dire l'influence des milieux.

Pour l'homme qui se place à ce point de vue, la haine des individus cesse d'exister. Lequel de nous rendra responsable de son avilissement un malheureux vagabond qui, traité dès sa naissance comme un paria par la société, a été poussé à la paresse et au vice par l'inhumanité de ses frères ; ou une misérable femme qui s'est vendue, parce que son travail ne pouvait pas lui donner du pain ? Le sentiment que produit en nous la dégradation de ces infortunés, ce n'est pas l'indignation contre leur personne, c'est l'indignation contre un ordre de choses qui produit de pareils résultats. Il en est de même, d'une manière plus générale, des individus et des classes dont nous étudions les actes dans l'histoire. Nous les voyons se produire et se développer, d'après des circonstances données : nous jugeons, et lorsqu'il le faut, nous condamnons, mais nous ne haïssons pas.

Tels sont les sentiments qui nous animent dans notre critique de la bourgeoisie et des institutions bourgeoises. Nous pensons que la bourgeoisie exerce une domination oppressive, qu'elle exploite le travail, qu'elle est un obstacle au progrès de l'humanité. Nous disons cela avec calme, parce que c'est une vérité scientifique, et non pas le cri aveugle de la passion ; et nous concluons qu'il faut combattre les institutions bourgeoises, et ne point haïr les bourgeois.

*
* *

Qu'on y réfléchisse, et l'on verra que nos adversaires font tout le contraire.

Les partis politiques ne cherchent pas la justice, ils se disputent

le pouvoir. Aussi, d'un parti à l'autre, les hommes se haïssent ; mais à très peu près ils veulent les mêmes choses. On se calomnie, on s'emprisonne, on s'égorge, entre hommes politiques : mais que ce soit Louis-Philippe, Cavaignac ou Bonaparte, Fazy ou Escher, qui tienne le gouvernail, le pauvre peuple n'en souffre pas moins des mêmes abus, que les gouvernants se gardent bien de détruire, parce que ce sont ces abus qui les font vivre.

*
* *

Nous sommes bien certains que si, au lieu d'attaquer des choses, nous avions attaqué des hommes ; si au lieu d'attaquer la religion, nous avions attaqué tel ou tel membre du clergé ; si au lieu d'attaquer la bourgeoisie, nous avions attaqué tel ou tel bourgeois, — nous n'aurions pas soulevé de si furieuses colères.

Comme la plupart des hommes, dans notre triste société, détestent cordialement leurs voisins, nous aurions trouvé, pour chacune de nos attaques individuelles, un groupe d'approbateurs.

Mais nous aimons les hommes, et nous ne haïssons que l'injustice. C'est pourquoi notre polémique ne ressemble en rien à celle des journaux politiques ; et il faut nous résigner à nous passer des sympathies de nos confrères de cette catégorie.

*
* *

On avait pardonné au premier Napoléon d'avoir fait tuer deux millions d'hommes, et si bien pardonné, qu'il y a quarante ans certains libéraux avaient cru pouvoir faire de lui le drapeau de la cause populaire.

Mais si Napoléon, en 1814, pour défendre la France de l'invasion étrangère, eût brûlé un quartier de Paris, ni Béranger, ni Victor Hugo n'auraient osé le chanter, et son nom eût été voué à l'exécration un demi-siècle plus tôt.

Tant il est vrai que la destruction des choses, fût-ce de simples maisons, paraît à certains esprits bien plus criminelle que celle des hommes.

*
* *

Ce préjugé ne nous arrêtera pas, et, le cœur brûlant de l'amour des hommes, nous continuerons à frapper impitoyablement sur les choses mauvaises.

Socialistes, soyez doux et violents.

Soyez doux pour vos frères, c'est-à-dire pour tous les êtres humains. Tenez compte au faible, au superstitieux, au méchant, des causes indépendantes de sa volonté qui ont formé sa personnalité. Rappelez-vous que ce n'est pas en tuant les individus qu'on détruit les choses, mais en tuant les choses qu'on transforme et régénère les individus.

Mais soyez violents pour les choses. Là, il faut se montrer impitoyable. Pas de lâche transaction avec l'injustice ; pas d'indulgence pour l'erreur, qui vous conjure de ne pas aveugler de votre flambeau resplendissant ses yeux de chauve-souris. Faites une Saint-Barthélemy de mensonges, passez au fil de l'épée tous les privilèges ; soyez les anges exterminateurs de toutes les idées fausses, de toutes les choses nuisibles.

Que votre mot d'ordre soit : Guerre aux choses, et paix aux hommes !

Cet article fut reproduit par l'*Egalité* du 16 avril, et par plusieurs autres organes socialistes : et tout récemment j'ai été non moins touché que surpris de le retrouver une fois de plus imprimé dans le livre d'Anselmo Lorenzo paru à Barcelone en 1902, *El Proletariado militante*. Le vétéran du mouvement ouvrier espagnol ignorait le nom de celui auquel il a adressé, après plus de trente années, un remerciement ému pour avoir exprimé ce qui était dans nos cœurs à tous [1] : ces lignes le lui apprendront.

Après mon article venait, dans ce n° 7, la seconde lettre de Bakounine « aux compagnons de l'Association internationale des travailleurs au Locle et à la Chaux-de-Fonds », datée du 28 mars, parlant de la bourgeoisie française à l'époque de la Restauration ; — un article extrait de l'*Internationale* de Bruxelles, intitulé « Les institutions actuelles de l'Internationale au point de vue de l'avenir » : l'Internationale « porte dans ses flancs la régénération sociale ; elle offre déjà le type de la société à venir, et ses diverses institutions, avec les modifications voulues, formeront l'ordre social futur ; que dans chaque commune il s'établisse une Section de l'Internationale, et la société nouvelle sera formée et l'ancienne s'écroulera d'un souffle », disait l'auteur, en qui j'avais reconnu mon ami De Paepe à cette image finale : « Ainsi, lorsqu'une plaie se cicatrise, l'on voit au-dessus se former une escarre, tandis que la chair se reforme lentement en dessous ; un beau jour, la croûte tombe, et la chair apparaît fraîche et vermeille » ; — enfin, des détails sur la grève des tailleurs de pierre, marbriers et maçons, et sur celle des typographes, à Genève.

Le 13 avril, Bakounine m'écrivait la lettre suivante :

Je me dépêche de t'envoyer mon article. Tu verras, à la façon dont il est écrit, que je suis écrasé de travail. Tâche de le lire et de le corriger s'il le faut... A cette heure je suis excessivement occupé par ce qui se passe en Russie. Notre jeunesse, la plus révolutionnaire peut-être, tant en théorie qu'en pratique, qui existe au monde, s'agite au point que le gouvernement a été forcé de fermer les universités, académies, et plusieurs écoles, à Saint-Pétersbourg, à Moscou et à Kazan. J'ai maintenant ici un spécimen [2] de ces jeunes fanatiques qui ne doutent de rien et qui ne craignent rien, et qui ont posé pour principe qu'il en doit périr sous la main du gouvernement beaucoup, beaucoup, mais qu'on ne se reposera pas un instant jusqu'à ce que le peuple se soit soulevé. Ils sont admirables, ces jeunes fanatiques, — des croyants sans Dieu et des héros sans phrases ! Papa Meuron aurait plaisir à voir celui qui loge chez moi, et toi aussi.

Ici nous devons procéder autrement. La jeunesse instruite nous manque, elle est toute réactionnaire ; et l'ouvrier est encore fort bourgeois. Il deviendra sauvage, je n'en doute pas ; mais il faut que quelques faits le transforment. — Et maintenant, je joue ici le rôle de réactionnaire. Les typographes, qui ont fort mal combiné et conduit

1. « A' la Internacional corresponde la gloria de haber inspirado el siguiente artículo ; bendito sea su autor ! que, traducido á todas las lenguas de la civilización moderna, publicaron los periódicos obreros órganos de la Asociación Internacional de los Trabajadores. » (P. 239.)

2. C'est de Netchaïef qu'il s'agit. Netchaïef, venant de Russie, était arrivé en Belgique en mars 1869 ; avant la fin de mars il était à Genève, où il se mit immédiatement en rapports avec Bakounine.

leurs affaires, se voyant dans une impasse, auraient voulu entraîner l'Internationale à des manifestations dans la rue qui, si elles n'aboutissaient pas à la menace d'abord, et plus tard à la violence, ne produiraient rien, et si elles avaient une issue dramatique finiraient par une défaite de l'Internationale. As-tu lu dans l'avant-dernier numéro notre article *Les deux grèves* [1] ? qu'en dis-tu ? Tes articles plaisent ici beaucoup, beaucoup. Je suis d'avis que tu devrais imprimer tes articles sur la religion.

Sois sage ; cramponne-toi à ta place au moins pour quelques mois encore ; donne-toi le temps de te marier ; et après, nous verrons.

Adieu. J'embrasse papa Meuron et tous les amis.

Les « articles sur la religion », dont parle Bakounine, étaient un résumé des résultats acquis par la critique, en ce qui concerne les doctrines de la religion chrétienne et les faits prétendus historiques sur lesquels elle s'appuie. La première partie de ce résumé, relative au Pentateuque, parut sous le titre d'*Examen du Christianisme*, dans les numéros 8, 10 et 13 du *Progrès*. Voici à ce sujet quelques extraits de mes lettres :

Tu ne sais pas ? je suis en relations épistolaires avec des personnages considérables, avec plusieurs pasteurs du canton, mes anciens camarades. L'autre jour, à propos d'un article de critique biblique que j'ai fait pour le *Progrès*, l'idée m'est venue d'écrire à A., pasteur à X., à B., pasteur à Y., et C., pasteur à Z., pour leur demander s'ils croyaient que le Pentateuque fût l'œuvre de Moïse, et quelques autres choses encore. Les deux premiers m'ont déjà répondu : ils me disent l'un et l'autre qu'ils ne croient pas que le Pentateuque soit de Moïse, mais A. me prie de garder cette confidence pour moi. Je te ferai voir ces lettres, — elles sont vraiment instructives, — ainsi que la copie de la réponse que je fais à A. (Lettre du mercredi 7 avril 1869.)

Hier, à Neuchâtel, j'ai communiqué à mes parents ma correspondance avec les pasteurs dont je te parlais l'autre jour, et je leur ai lu aussi mes articles pour le prochain numéro du *Progrès* ; mon père est très content de celui sur la Bible : il m'aurait bien embrassé, tout socialiste que je suis [2]. (Lettre du lundi 12 avril 1869.)

Je suis allé hier soir à pied à la Chaux-de-Fonds, avec deux amis, entendre une conférence de M. Albert Réville. L'église était remplie, et le conférencier a été chaudement applaudi par le millier d'auditeurs qui étaient là. Quelle chose étrange que ce mouvement populaire qui se fait chez nous ! On se croirait revenu au XVIe siècle, au temps de la Réforme. En ce temps-là, la comtesse Guillemette de Vergy autorisa Farel, un pauvre diable de vagabond étranger, à venir prêcher

1. Cet article, qui est de la plume de Bakounine, est intitulé : *La double grève de Genève* ; il a paru dans l'*Égalité* du 3 avril. C'est un exposé très remarquable de ce qu'est l'Internationale, de ses moyens d'action, et de l'intérêt qu'elle a à ne pas se laisser provoquer à des luttes partielles et prématurées, au moyen desquelles ses adversaires voudraient se débarrasser d'elle en la forçant à livrer bataille avant l'heure.

2. Mon père allait lui-même entrer dans la lice en publiant une brochure qu'il intitula *Première lettre à un curieux sur la Bible et la critique moderne, par un ami du libre examen*. Le *Journal religieux* du canton de Neuchâtel crut que l'auteur des articles du *Progrès* et celui de la *Lettre à un curieux* étaient une seule et même personne, et je dus le tirer d'erreur par une note qui parut dans le n° 11 du *Progrès*. Un de mes oncles, chrétien fervent, fit imprimer une réplique à la brochure de mon père (qu'il m'attribuait, lui aussi), sous ce titre : *Première lettre sur la Bible et la critique moderne, réponse à la Première lettre à un curieux*, Neuchâtel, Attinger, imprimeur.

dans l'église du Locle, au grand déplaisir de l'abbé Bezancenet, notre dernier curé. Farel, bien plus mal accueilli à ses débuts que ne l'a été M. Buisson, finit par se faire des partisans, et quelque temps après les bourgeois de Neuchâtel décidaient, à la majorité de quelques voix, l'abolition du culte catholique. En écoutant M. Réville prononcer, dans le temple de la Chaux-de-Fonds, son ardent réquisitoire contre les turpitudes de l'orthodoxie, je ne pouvais m'empêcher de me rappeler cela : et tout fait prévoir que les choses iront comme au temps de Farel, et que l'orthodoxie chez nous n'a plus que quelques jours à vivre : l'immense majorité de la population est détachée du clergé. (Lettre du jeudi 22 avril 1869.)

Le n° 8 du *Progrès*, qui parut le 17 avril, contenait une réponse au *Journal de Genève*, à propos de Proudhon et de la célèbre proposition du 31 juillet 1848, relative à un impôt du tiers sur les revenus ; j'en profitais pour mettre sous les yeux des lecteurs quelques épisodes de cette séance de l'Assemblée nationale où Proudhon fut flétri par un ordre du jour outrageant, voté par 691 voix contre 2. Dans une troisième lettre, Bakounine achevait ce qu'il avait à dire de l'histoire de la bourgeoisie française, et la louait d'avoir opposé son utilitarisme à l'idéalisme tant politique que religieux. Le numéro se terminait par la première partie de mon étude critique de l'Ancien-Testament, sous le titre d' « Examen du christianisme ».

La grève du bâtiment, à Genève, s'était terminée le 10 avril par la capitulation des patrons : mais celle des typographes devait se prolonger jusqu'en juin. D'autres événements encore agitaient les esprits pendant ce printemps de 1869 : à Paris, les réunions publiques, où les théories communistes étaient de plus en plus applaudies ; en Belgique, les massacres de Seraing et de Frameries, et l'arrestation d'Eugène Hins, membre du Conseil général belge. Je transcris un passage d'une lettre écrite après la lecture du journal l'*Internationale* du 17 avril :

En même temps que ta lettre, on m'a apporté un journal belge. J'y ai jeté les yeux, et je vois qu'on y donne les détails de l'affreux massacre que les soldats ont fait dans les charbonnages de Seraing. Tu auras peut-être vu, dans nos journaux, quelques-unes des calomnies qu'ils ont débitées à propos de cet événement. Ici, dans la relation donnée par mes amis belges (que je connais comme des hommes droits, haïssant le mensonge et ne craignant rien), je trouve la vérité. Pauvres ouvriers belges ! Mais patience : le travail de propagande socialiste avance rapidement ; l'Europe tout entière est enveloppée dans un immense réseau, et le jour de la justice viendra bientôt. (Lettre du 18 avril 1869.)

Si j'essayais, dans ces pages, de faire l'histoire de l'Internationale dans la Suisse française, je devrais parler avec détail de ce qui se passait à Genève ; et il faudrait aussi, au lieu de reproduire uniquement des articles du *Progrès*, faire une large place à ceux de l'*Egalité*, qui offrent un tableau intéressant du mouvement socialiste international à cette date. Mais je n'écris que des souvenirs personnels, me bornant à raconter ce que j'ai vu, dans le cercle étroit où j'étais enfermé. Je dois donc me limiter à dire quelques mots seulement de notre organe fédéral.

L'*Egalité* avait publié, dans ses treize premiers numéros (du 23 janvier au 17 avril), de nombreux articles de Perron, quatre articles de De Paepe sur les Malthusiens (nos 1, 2, 3, 5), une étude de J.-Ph. Becker sur la coopération (nos 2, 4, 5, 6), une autre de Malon sur la propriété individuelle (nos 7, 8) ; des correspondances d'Eccarius (nos 1, 3, 4, 5, 7, 8, 13), de De Paepe (nos 1, 4, 6), de Varlin (n° 4, 11), de Malon (n° 6), de Combault (n° 9, 10),

d'Albert Richard (n° 1, 3, 5, 10, 11, 12). Bakounine écrivit un article contre les bourgeois de la Ligue de la paix, à propos du journal la *Fraternité* de M. La Rigaudière (n° 6), un article sur la double grève de Genève (n° 11), et un article sur la situation en Russie (n° 13). Je n'adressai qu'une seule lettre à l'*Egalité* pendant ce trimestre (correspondance du Locle, dans le n° 4), mais Perron reproduisit trois de mes articles du *Progrès* (dans les n°s 3, 7 et 13). Schwitzguébel envoya deux correspondances de Sonvillier (n°s 2 et 19). Le journal, dont le Conseil de rédaction avait confié la direction à Ch. Perron, exprimait fidèlement les diverses tendances qui se manifestaient dans la grande Association, et il est très instructif à consulter pour qui veut se faire une idée de l'ensemble de la propagande socialiste dans cette année 1869, l'année qui précède le duel entre la France et l'Allemagne et la fin du second Empire.

Un épisode caractéristique est celui de la courte collaboration d'André Léo (Mme Léodile Champseix). Dans son n° 6 (27 février), l'*Egalité* annonçait en ces termes que Mme Champseix, qui était l'amie de Malon et des deux frères Elie et Elisée Reclus, allait écrire dans ses colonnes : « Nous enregistrons une nouvelle qui fera, nous n'en pouvons douter, le plus grand plaisir à nos lecteurs. Un des premiers écrivains socialistes de France, Mme *André Léo*, a bien voulu nous donner l'assurance[1] qu'elle consentait à prendre place parmi les collaborateurs de l'*Egalité*. » Le journal reçut bientôt une lettre de Mme André Léo, datée du 2 mars, expliquant que, d'accord avec la rédaction de l'*Egalité* sur le but, elle différerait quelquefois sur les moyens ; elle déclarait qu'il ne fallait pas traiter en ennemis ceux qu'elle appelait les « attardés », mais respecter leur liberté et repousser tout dogmatisme ; en d'autres termes, elle voulait l'union de tous les amis du progrès, sans distinction d'étiquette. La rédaction publia cette lettre (n° 8, 13 mars), mais la fit suivre de quelques observations écrites par Perron. « Nous comprenons, disait-elle, le sentiment élevé qui a dicté la lettre qu'on vient de lire, mais nous ne saurions nous laisser entraîner par ces élans de cœur ; nous savons trop qu'ils ont toujours réussi à perdre la cause du peuple » ; il ajoutait que « tout compromis, toute concession aurait pour effet de reculer l'émancipation complète du travail » ; et que, pour cette raison, le Congrès de Bruxelles avait « manifesté la volonté des travailleurs de rompre avec la démocratie bourgeoise ». Mme André Léo et quatre de ses amis envoyèrent à l'*Egalité* des réponses que celle-ci refusa de publier ; et cette fois ce fut Bakounine lui-même — l'entrefilet n'est pas signé, mais certains coups de boutoir en indiquent suffisamment la provenance — qui se chargea de dire leur fait aux partisans de la conciliation ; voici le langage qu'il tint (n° 10, 27 mars) :

Nous avons reçu deux lettres, l'une de Mme André Léo, l'autre signée collectivement par quatre personnes : MM. Elie Reclus, Louis Kneip, A. Davaud, et Albert, cordonnier[2]. Ces deux lettres sont inspirées du même esprit de conciliation vis-à-vis de cette bonne classe bourgeoise qui nous mange si tranquillement tous les jours, comme si c'était la chose la plus naturelle et la plus légitime du monde, et de protestation contre les tendances de notre journal, parce qu'ayant arboré le drapeau de la franche politique du prolétariat il ne veut consentir à aucune transaction. C'est vrai, nous avons les transactions en horreur. L'expérience historique nous démontre que dans toutes les luttes politiques et sociales elles n'ont jamais servi que les classes possédantes et puissantes, au détriment des travailleurs.

1. Perron venait de faire un voyage à Paris, et en avait rapporté la promesse de la collaboration de Mme André Léo.

2. Cet « Albert, cordonnier », n'est autre que l'ex-officier russe Vladimir Ozerof, qui habitait alors Paris et gagnait sa vie à faire des souliers. Il sera question de lui dans la Troisième Partie.

Le défaut d'espace ne nous permet pas d'insérer ces deux lettres. En présence de la coalition des patrons qui menace de nous affamer, nous avons autre chose à dire et à faire qu'à polémiser contre le socialisme bourgeois.

Comme épilogue à cet incident, l'*Egalité* du 10 avril (n° 12) publia ce simple avis : « Nous avons le regret d'annoncer que Mme André Léo ne continuera pas de collaborer à la rédaction de l'*Egalité* ».

Absorbé par la rédaction du *Progrès*, jusqu'à ce moment je n'avais rien écrit pour l'*Egalité*, en dehors de la courte lettre publiée dans le n° 4. Perron et Bakounine insistèrent vivement pour que ma collaboration devînt effective ; ils me demandèrent d'écrire une série d'articles sur l'abolition du droit d'héritage, question qui serait probablement discutée au prochain Congrès général. Je refusai d'abord, pour deux raisons : je ne possédais pas les connaissances spéciales nécessaires pour traiter le sujet *ex professo*; et, en outre, il me paraissait que la question du droit d'héritage se confondait avec celle de la propriété collective : une fois la propriété socialisée, l'héritage a disparu. Mais on insista ; et alors, surmontant ma répugnance, je me résignai à écrire, comme un devoir d'écolier, quelques pages que j'envoyai le 14 avril à Bakounine, en lui disant d'en faire ce qu'il voudrait. Il me répondit le 19, en m'invitant à profiter des vacances du printemps (fin d'avril) pour aller passer un ou deux jours à Genève avec le père Meuron :

Si tu ne peux nous donner qu'un seul jour, il faut au moins que ce jour soit complet, c'est-à-dire que tu arrives le soir de la veille, que tu passes avec nous tout le lendemain, et que tu repartes le surlendemain matin. De cette manière, nous aurons à notre disposition un jour et deux demi-nuits, ce qui, à la rigueur, nous suffira. Mais il nous les faut — car le service avant tout. Tu logeras et coucheras chez moi, ainsi que le Papa Meuron, que je serai, que nous serons tous heureux d'embrasser et de voir présider parmi nous. Fritz [Heng] me va de plus en plus. Il est nôtre de caractère, de volonté, de passion et de cœur, et il ne tardera pas à le devenir d'esprit. — Tu trouveras probablement ici le jeune barbare [1].

Ton article sur le droit d'héritage n'est pas du tout mauvais. Seulement, il est incomplet. On voit que tu l'as écrit à la hâte. Comme tu nous as permis de l'arranger, je me suis permis d'en ôter un paragraphe sur la collectivité [2], qui, excellent par lui-même, n'entre pas bien dans la série des pensées développées dans l'article, et d'y en intercaler deux autres qui m'ont paru nécessaires pour le compléter [3]. Si j'ai mal fait, tu me tireras les oreilles, et voilà tout.

Mon article parut dans l'*Egalité* du 1er mai. En voici, à titre de document sur l'état de mes idées en la matière, les principaux passages, avec les deux alinéas ajoutés par Bakounine :

Du droit d'héritage.

Il y a six mois, au Congrès de Bruxelles, il a été reconnu par les délégués des Sections de tous les pays que le sol et les machines

1. Netchaïef.

2. J'avais particulièrement insisté sur la nécessité de la propriété collective, et sur le lien entre les deux questions : c'était la socialisation de la propriété qui, à mes yeux, était le moyen de supprimer le droit d'héritage, et non point, à l'inverse, l'abolition du droit d'héritage qui serait le moyen de réaliser la socialisation de la propriété.

3. Bakounine avait tenu à introduire dans l'article une protestation contre l'Etat.

doivent appartenir à la collectivité. Aujourd'hui on soulève de toutes part une question nouvelle, qui sera sans doute discutée en septembre au Congrès de Bâle, l'abolition du droit d'héritage. Il est nécessaire, pour que les Sections romandes puissent se former d'avance une opinion raisonnée sur ce sujet et donner des instructions sérieuses à leurs délégués, que le droit d'héritage devienne l'objet d'une étude approfondie dans l'*Egalité*.

Pour aujourd'hui, notre intention est seulement d'indiquer à ceux qui ne la comprennent pas encore quelle est la véritable signification de cette importante question.

Deux enfants viennent de naître : l'un a pour père un propriétaire, l'autre un ouvrier. Par le fait de leur venue au monde, ces enfants ont l'un et l'autre droit à la vie, et, comme ils ont l'un et l'autre des appétits physiques, et, plus tard, des besoins intellectuels, ils ont droit l'un et l'autre à la satisfaction de ces appétits et de ces besoins. Aucun d'eux n'a contribué en rien à la formation des capitaux existants ; leur droit à ces capitaux prend sa source dans leurs besoins, et, comme leurs besoins sont égaux, leurs droits sont égaux....

Par quel renversement des notions naturelles en est-on donc venu à prétendre que l'un de ces enfants possède, par le hasard de la naissance, un droit exclusif aux capitaux qui sont le patrimoine de l'humanité ; tandis que l'autre sera forcé, pour se procurer un instrument de travail, de se louer au premier, de devenir son esclave, parce que la société est si bien organisée, au point de vue de la justice, qu'elle lui refuse tous les droits, excepté celui de se vendre et de se laisser exploiter ?

Est-il juste que le premier, en héritant de la fortune paternelle, puisse vivre sans rien produire, ou en produisant comparativement moins que les autres, et entretenir une existence plus ou moins oisive aux dépens des capitaux amassés par les générations passées, tandis que le second devra produire continuellement sans jamais vivre ? A cette question, qui osera répondre : *Oui, c'est juste ?*

Mais si le million du capitaliste doit cesser d'appartenir à un enfant qui vient de naître, à qui appartiendra-t-il ? A ceux qui l'ont produit. Et qui a produit ce million ? C'est la collectivité.

Vous voyez que la suppression du droit d'héritage nous amène tout de suite à la propriété collective. En effet, ces deux questions sont étroitement liées, ou plutôt n'en forment en réalité qu'une seule.

. . . . . .

On peut dire en toute vérité que dans la fortune d'un millionnaire enrichi par l'industrie, le commerce ou la spéculation, il y a une partie, très petite, qui est le produit de son travail personnel, et une autre partie, très grosse, qui est formée de ce qu'il a volé aux autres.

Si les enfants n'héritaient que de cette partie légitime, qui est le produit de l'épargne faite par les auteurs de leurs jours sur leur propre travail personnel, ils hériteraient de si peu de chose, que cela ne suffirait pas pour leur entretien convenable, sans parler de leur instruction. Seule l'épargne faite sur le travail de la collectivité tout entière peut suffire à couvrir les frais de leur entretien, de leur éducation et de leur instruction. C'est si vrai, que même aujourd'hui, les enfants d'un millionnaire n'auraient pas la possibilité de se développer et de s'instruire comme ils le font à présent, si, à côté de leur million hérité, ils n'avaient pas encore à leur disposition, pour ainsi

dire exclusive, tous les moyens d'instruction que leur offre l'Etat.

Et qu'est-ce que l'Etat, si ce n'est l'exploitation, systématique et consacrée par la loi, des forces et du travail de la collectivité, au profit de la jouissance et de la civilisation d'une minorité possédante et privilégiée ? C'est la consécration du droit de cette minorité de s'approprier la propriété collective, ou en d'autres termes de voler, sinon honnêtement, du moins légalement, tout le monde [1].

Mais si nous supposons la société réorganisée sur la base de la propriété collective, et le droit d'héritage aboli, quel sera donc le sort de tous ces pauvres enfants qui naîtront déshérités ? Ne soyez pas inquiets. Leur sort sera bien préférable à celui que leurs parents peuvent leur offrir aujourd'hui. Actuellement, un ouvrier peut, par de longs et pénibles efforts, arriver à laisser à ses enfants quelques centaines de francs, mais peut-il se flatter, en leur léguant ce mince héritage, de leur avoir assuré une position ou seulement les moyens d'une instruction convenable, et de les avoir à jamais préservés du besoin ? Nous savons bien que non, et qu'ils seront toujours dans une situation bien précaire.

Au contraire, lorsque ce sera la société tout entière qui devra assurer l'avenir des enfants, lorsqu'elle se chargera, sans préjudice pour l'amour naturel des parents, non-seulement de leur instruction à l'école, mais encore de leur éducation, de leur entretien, de leur apprentissage, cela ne compensera-t-il pas largement les petites économies qu'aujourd'hui un père de famille, un ouvrier qui ne vole ou qui ne s'approprie pas le produit du travail des autres, peut laisser à ses fils ? Et les enfants qui auront pour mère la société tout entière ne seront-ils pas bien mieux placés que ceux qui ne peuvent compter que sur des parents bien intentionnés sans doute, mais qui peuvent à chaque instant être frappés par la maladie ou la misère ?

Les enfants des travailleurs n'ont donc rien à perdre à l'abolition du droit d'héritage et à l'établissement de la propriété collective ; ils ont au contraire tout à gagner. Ce ne seraient que les fils des millionnaires qui pourraient se plaindre du changement de leur position.

Mais puisque cette position est fondée sur l'injustice, qu'elle n'est possible que par la violation du droit de tout le monde, et que, pour la garantir et la préserver, il faut l'emploi du pouvoir de l'Etat, c'est-à-dire de la force de tout le monde, détournée au profit de quelques-uns contre l'intérêt de tout le monde, nous n'avons pas à nous inquiéter de leur chagrin [2].

Et pourtant, il ne serait pas difficile de prouver que même leur position à eux sera devenue meilleure, car leurs parents, en leur laissant leur fortune, n'en font que des fainéants corrompus, vicieux, arrogants, tandis que la société, en les déshéritant et en leur donnant l'éducation de l'égalité, en fera des travailleurs utiles, des hommes justes.

Dans son numéro du 17 avril, l'*Egalité* avait reproduit deux documents venus de Paris. C'était, d'abord, une invitation (publiée dans le *Siècle* du 5 avril) adressée « aux députés de l'opposition libérale », et portant les signatures de Tolain, de Chemalé, et de quelques autres mutuellistes, d'organiser une grande réunion dans laquelle les socialistes feraient con-

1. Cet alinéa est de Bakounine.
2. Cet alinéa est de Bakounine.

naître « les mesures législatives qui leur paraissaient nécessaires et suffisantes pour accomplir ce qu'ils appellent la révolution sociale »; trois sténographes, choisis d'un commun accord, seraient chargés de publier in-extenso les discours des socialistes et ceux des députés, « et la France, attentive à ce grand débat, serait juge ». C'était ensuite, en réponse à ce document, une « Déclaration de socialistes de toutes doctrines » (publiée dans l'*Opinion nationale* du 10 avril), datée du « 16 germinal » et portant cent quarante-neuf signatures : les signataires protestaient contre « l'outrecuidante manifestation de quelques individualités qui s'arrogent indûment le droit de représenter le socialisme », et déclaraient que « les vaincus de juin ne discutent pas avec leurs meurtriers : ils attendent ». Ecrivant à Bakounine, le 18 ou le 19, pour lui réclamer l'article qu'il devait envoyer au *Progrès*, je témoignai, paraît-il (j'ai oublié le contenu de ma lettre), quelque étonnement que les communistes parisiens eussent parlé avec tant de dédain des mutuellistes, membres comme eux de l'Internationale [1]. Voici la réponse de Bakounine :

Ce 21 avril 1869.

Ami, voici l'article, et encore un abonnement : M. F. Baragué, comptable, 21, quai des Bergues.

Je vous attends, toi et Papa Meuron, avec impatience.

Je m'étonne de ton étonnement devant la protestation des communistes parisiens contre Tolain, Chemalé et autres. Ils sont des socialistes, dis-tu. Mais il y a socialisme et socialisme. Ils sont des proudhoniens de la seconde, de la mauvaise manière de Proudhon. Ils ont le double tort de vouloir la propriété individuelle, et de vouloir vaniteusement parader et pérorer avec les bourgeois, ce qui est du temps perdu et ne peut être agréable que pour leur gloriole de demi-grands esprits, — et ne peut amener qu'une sorte d'entente pourrie avec les socialistes bourgeois, tandis que nous devons nous séparer et nous compter.

Nous parlerons de tout cela à Genève.

Je vous attends avec impatience, toi et le Papa Meuron.

Ton dévoué M.

Pendant les vacances du printemps (du 24 avril au 3 mai) je me rendis à Morges, et de là j'allai passer un jour à Genève ; mais Constant Meuron, malgré son désir et malgré les invitations pressantes de Bakounine, ne put y venir avec moi. Dans cette visite à Genève, je rencontrai chez Bakounine l'instituteur Netchaïef, pour la personne duquel j'éprouvai, dès le premier instant, un instinctif éloignement : mais, comme Bakounine voyait en lui, à ce moment, le plus admirable représentant de la jeunesse révolutionnaire russe, je ne demandais pas mieux que de l'en croire sur parole ; d'ailleurs, Netchaïef sachant à peine quelques mots de français, il ne me fut guère possible de m'entretenir avec lui. — Perron, durant ma visite, me fit part d'un projet pour lequel il cherchait des associés et des capitaux ; il s'agissait d'acquérir l'imprimerie Blanchard à Genève (qui était à vendre), pour la transformer en une sorte d'atelier coopératif ; ce projet, dans lequel il fut un moment question de me faire entrer, ne devait pas se réaliser.

Le n° 9 du *Progrès*, qui parut le 1er mai, contenait un article intitulé *L'Association internationale*, dans lequel j'invitais « ceux qui doutent encore de la stupidité de la bourgeoisie » à lire l'*Union libérale*, de Neuchâtel : ce journal avait écrit que « les meneurs de l'Internationale étaient,

1. Comme on le voit par les pièces lues au troisième procès de l'Internationale à Paris, Murat était le correspondant attitré du Conseil général à Paris.

par rapport aux ouvriers, quelque chose comme les surveillants nègres dans les plantations du Sud de l'Amérique aux beaux temps de l'esclavage »; que « le despotisme que l'Internationale faisait peser sur ses adhérents ressemblait au fouet du surveillant d'esclaves »; je lui opposai un éloge de l'Internationale publié par le général Cluseret dans la *Démocratie* de Chassin. La quatrième lettre de Bakounine abordait l'étude de la « religion de l'Etat », le patriotisme, religion que l'utilitarisme bourgeois a tuée; l'auteur analysait l'idée de l'Etat, et concluait que « l'Etat a toujours été le patrimoine d'une classe privilégiée quelconque, et que c'est l'intérêt solidaire de cette classe privilégiée qui s'appelle le patriotisme ». Une lettre d'Espagne, signée Rafael Farga-Pellicer, envoyait par l'intermédiaire du *Progrès* le salut fraternel du Centre fédéral des sociétés ouvrières de Barcelone aux classes ouvrières de la Suisse, et se terminait par les mots : « Vive la République démocratique fédérale ! » Un groupe d'ouvriers horlogers du Locle adressait un appel à ses camarades, les engageant à s'associer pour défendre leurs intérêts. Enfin un article intitulé *Les massacres de Belgique* donnait des détails sur les sanglants événements de Seraing (9 avril) et de Frameries (15 avril), et annonçait l'arrestation d'Eugène Hins, membre du Conseil général belge.

VIII

Nous décidons d'en finir avec Coullery et la Montagne : *entente avec les socialistes du Val de Saint-Imier (9 mai). Nos 10 et 11 du* Progrès *(15 et 29 mai). Meeting du Crêt-du-Locle (30 mai). Lettre de Bakounine à Fritz Robert (7 juin). Nos 12, 13 et 14 du* Progrès *(12 et 26 juin, 10 juillet); polémique avec la* Montagne. *Massacre de la Ricamarie (17 juin). Attente de graves événements.*

Cependant la *Montagne* continuait à faire entendre à la Chaux-de-Fonds une note discordante, et cherchait à entraver notre propagande. Nous pensâmes qu'il fallait en finir avec Coullery, en infligeant à son journal un désaveu public; et, dans les premiers jours de mai, nous résolûmes de convoquer à cet effet une grande réunion pour le dimanche 30. A cette réunion nous désirions voir se rendre non seulement les socialistes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, mais aussi ceux du Val de Saint-Imier et quelques-uns de nos amis de Genève. Il n'existait pas encore de relations personnelles entre les membres de la Section du district de Courtelary et ceux des Sections du Jura neuchâtelois : pour en établir et pour décider les ouvriers du « Vallon » à se rendre à la réunion projetée, le Locle et la Chaux-de-Fonds envoyèrent, un dimanche, à Sonvillier et à Saint-Imier, une délégation, dont je fus. C'est de ce jour, le 9 mai 1869, que date le rapprochement entre Jurassiens bernois et Jurassiens neuchâtelois pour une action commune : rapprochement fécond, qui fut durable, et qui donna naissance plus tard, lorsqu'il fallut lutter, non plus contre Coullery, mais contre la domination de Marx, à la Fédération jurassienne.

Cette excursion au Val de Saint-Imier, qui était pour moi un voyage de découverte, est restée un de mes plus vivants souvenirs. J'étais parti du Locle pour la Chaux-de-Fonds par le premier train, avec mon ami Auguste Spichiger, ouvrier guillocheur, qui connaissait déjà le district de Courtelary, où il avait travaillé; à la gare de la Chaux-de-Fonds nous attendait un camarade, Charles Collier, horloger, qui devait nous accompagner, et qui allait voir son père à Saint-Imier. Nous suivîmes à pied le chemin du col de la Cibourg, chemin charmant par cette matinée printanière, bordé d'arbres et serpentant à travers les pâturages et les bois. Tout en montant, nous causions, et je racontais à mes camarades ce que j'avais appris du mouvement révolutionnaire en Russie, redisant les espérances que la présence de Netchaïef avait fait concevoir à Bakounine. Après avoir atteint le sommet de la montagne, frontière du canton de

Berne, nous descendîmes pendant une heure environ, et arrivâmes à Renan, premier village du Val de Saint-Imier. Trois quarts d'heure après, nous atteignions Sonvillier, et nous surprenions l'ami Adhémar Schwitzguébel en train de se faire la barbe. Après nous être reposés un moment, nous continuâmes notre marche, accompagnés d'Adhémar, jusqu'à Saint-Imier, grand village d'environ six mille habitants (à cette époque), à trois kilomètres de Sonvillier. A Saint-Imier, quelques amis de Schwitzguébel nous attendaient, et, comme il était midi, nous dînâmes tous ensemble pour faire connaissance. Dans l'après-midi eut lieu une réunion des membres de l'Internationale, à laquelle assistèrent entre autres un vieux médecin, brave homme et fervent botaniste, le docteur Simmen, et un jeune notaire ambitieux, Boy de la Tour, qui ne resta pas longtemps dans nos rangs. Nous exposâmes nos vues et nos désirs, et nous eûmes le plaisir de nous trouver immédiatement en parfait accord avec les camarades du « Vallon » ; ils promirent de se faire représenter au meeting que nous convoquions pour le 30 et qui devait avoir lieu à l'hôtel de la Croix-Fédérale, sur le Crêt-du-Locle, entre le Locle et la Chaux-de-Fonds. A sept heures et demie, nous prîmes congé de nos amis, et la poste nous conduisit à la gare des Convers, d'où Spichiger et moi rentrâmes au Locle à onze heures du soir.

Il s'agissait d'obtenir aussi le concours des Genevois. J'écrivis à Bakounine quelques jours après pour réclamer sa présence, ainsi que celle de Perron et de Heng ; il me répondit par la lettre suivante :

Ce 22 mai 1869.

Cher ami, je ne demande pas mieux que de venir et je viendrai assurément, si tu veux et peux m'aider à emprunter une trentaine de francs pour le terme d'un mois, faute de quoi, malgré toute ma bonne volonté, il me sera impossible de venir prendre part au combat si intéressant que la Révolution et la Réaction masquée en coopération vont se livrer entre la Chaux-de-Fonds et le Locle.

S'il est possible, arrange aussi les choses de manière à ce qu'on envoie vingt et quelques francs, soit du Locle, soit de la Chaux-de-Fonds, à titre d'emprunt, à Heng.

Quant à Perron, selon toutes les probabilités il ne viendra pas.

Je t'embrasse. Réponds-moi.

Ton dévoué, M. B.

L'argent fut trouvé, et la venue de Bakounine et de Heng fut ainsi assurée.

Le n° 10 du *Progrès* (15 mai) contenait un article dans lequel je cherchais à montrer combien on se trompait lorsqu'on croyait avoir trouvé, dans la substitution du système des milices à celui des armées permanentes, la panacée qui devait délivrer les peuples de la guerre et de la servitude. En voici les principaux passages :

Milices et armées permanentes.

... Nous devons avouer que nous ne partageons point cette admiration sans bornes pour le système militaire de la Confédération suisse ; et même, que, pour nous, la différence entre une armée permanente et une armée de milices est si petite, que c'est comme s'il n'y en avait absolument aucune.

... La gloriole militaire, cette lèpre destructive de la liberté et de l'égalité, n'existe-t-elle que dans les pays qui sont affligés d'armées permanentes ? De bonne foi, pouvons-nous nier que le peuple suisse en soit aussi profondément atteint ? N'avons-nous pas, tout comme nos voisins, nos traîneurs de sabre, nos petits officiers fringants, nos

monomanes belliqueux ?... Et des citoyens raisonnables d'ailleurs, et parfaitement inoffensifs tant qu'ils portent la redingote ou la blouse, ne deviennent-ils pas en général, dès qu'ils ont endossé leur tunique, des brutaux et des insolents qui se croient tout permis ?

Ah oui, l'esprit militaire fait autant de ravages chez nous qu'ailleurs ; et on ne se contente pas de le flatter chez les hommes faits, on cherche encore à le faire naître chez nos enfants, qu'on déguise en petits soldats sous prétexte d'amour de la patrie.

Enfin, pense-t-on que nos milices soient réellement le peuple libre armé seulement pour la défense de ses droits, et qu'elles ne puissent pas devenir entre les mains du gouvernement un instrument passif d'oppression ? Vous vous croyez libres, citoyens-soldats ? Quelle chimère ! Oui, tant que vous êtes dans vos ateliers, vous avez toute liberté de sympathiser avec vos frères travailleurs des autres cantons et des pays voisins, de vous associer à eux, de les soutenir de votre obole s'ils réclament votre aide. Mais supposez à Bâle, à Genève, dans une de ces grèves qui se renouvelleront toujours plus fréquentes et plus terribles jusqu'à ce que la question sociale soit résolue, supposez que la bourgeoisie effrayée réussisse à obtenir une intervention fédérale [1] ; que, séduite par l'exemple que vient de lui donner la Belgique, elle veuille essayer à son tour de massacrer des travailleurs : vous voilà, ouvriers suisses, recevant l'ordre de marcher contre vos frères, de tourner vos armes contre la poitrine des amis dont vous êtes habitués à serrer la main ! Oserez-vous désobéir à l'ordre de marche ? aurez-vous la liberté de discuter le commandement de vos officiers ? Vous sera-t-il plus facile de déserter, à vous citoyen embrigadé, discipliné, conduit à la baguette, qu'au soldat belge ou français ? Non, et vous savez bien que le jour où la bourgeoisie voudra se servir des ouvriers neuchâtelois pour fusiller les ouvriers genevois, elle n'aura qu'un mot à dire, et les ouvriers neuchâtelois marcheront. Voilà la situation, telle que nous l'a faite notre système de milice. Et quelle que soit, en effet, l'organisation militaire d'une nation, le soldat sera toujours une machine aveugle, un instrument passif, prêt à s'immoler lui-même dans la personne de ses propres frères.

Qu'on ne se laisse donc pas prendre à la rhétorique et aux sophismes de ces démocrates hypocrites qui ne savent promettre au peuple que des changements de mots, et qui ne veulent pas changer les choses. Qu'on se le persuade bien : l'armée, qu'elle s'appelle milice nationale ou garde impériale, est incompatible avec la liberté ; tout comme l'Etat, qu'il s'appelle monarchie ou république, est incompatible avec la liberté. Aussi, lorsque l'Europe se décidera enfin à chercher son salut dans la Révolution, elle ne se contentera pas, espérons-le, de troquer la monarchie contre la république bourgeoise, et les armées permanentes contre les milices : elle s'affranchira pour toujours en détruisant l'Etat et en supprimant l'armée.

Bakounine n'avait pas trouvé le temps, cette fois, d'écrire son article habituel ; et, pour le remplacer, j'avais pris dans la *Pensée nouvelle* une étude philosophique d'Emmanuel Briard, intitulée « Mérite et valeur », où

1. C'est-à-dire l'intervention du gouvernement fédéral, siégeant à Berne, dans les affaires intérieures du canton où a lieu la grève, par l'envoi des milices d'un canton voisin.

était développée cette idée, que la moralité n'est pas attachée à l'effort, et que les notions de mérite et de démérite doivent être éliminées de la morale. La suite de mon « Examen du christianisme » terminait le numéro.

A peine le n° 10 du *Progrès* avait-il paru, que l'attitude du gouvernement vaudois dans une grève des tailleurs de pierre et maçons de Lausanne venait attester la vérité de ce que nous affirmions au sujet de l'emploi des milices contre les travailleurs : un bataillon d'infanterie avait été appelé contre les grévistes (26 mai). En même temps, j'apprenais la mort douloureuse de Jeanne Brismée (24 mai), la jeune femme de Hins, fille de Désiré Brismée, l'imprimeur de l'*Internationale*. En France, Paris et Lyon, aux élections des 23 et 24 mai, venaient de donner dans plusieurs circonscriptions la majorité aux candidats « irréconciliables ». Sous le coup de toutes ces nouvelles, j'écrivais la lettre qui suit :

Il m'est impossible ce soir d'être calme : je suffoque d'indignation, et je suis dans une fièvre d'anxiété. Coup sur coup nous arrivent, de Bruxelles, de Paris, de Lausanne, des nouvelles qui me mettent hors de moi.

A Bruxelles, on a lâchement assassiné une pauvre jeune femme, la belle-sœur de mon ami De Paepe ; les journaux belges donnent les détails de cette infamie. Je me possède à peine en t'écrivant. Je voudrais que l'heure fût venue de prendre un fusil et d'écraser enfin ces brigands.

A Lausanne, sept cents ouvriers du bâtiment sont en grève. Ils restent parfaitement calmes. L'Europe les soutient. Et le gouvernement vaudois fait ce que ni Bâle ni Genève n'avaient osé faire : il appelle des troupes, il provoque à la guerre civile. Et c'est votre ami, M. Estoppey [1], qui a signé l'odieuse proclamation que je viens de recevoir. Il va être flétri devant le monde entier. Heureusement que les ouvriers sont plus sages que leurs maîtres : de toutes parts nous leur écrivons de rester calmes, et ils le seront.

Enfin, à Paris et à Lyon, le socialisme a triomphé au scrutin ; la république bourgeoise est battue : Raspail, Bancel, Gambetta sont nommés [2]. Voilà qui pourrait changer la face de l'Europe. Oh ! pourvu que nos amis soient prudents !

... Mais quoiqu'il puisse te paraître que j'ai la fièvre en ce moment, je sais me posséder assez pour calmer les autres. Il faut faire le *Progrès*, aviser aux affaires de Lausanne et du meeting [3]. Je viens d'écrire un article au sujet de Jeanne Brismée, la femme de Hins [4]. Je suis sans nouvelles de Genève [5]. (Lettre du mercredi 26 mai 1869.)

Le numéro 11 du *Progrès* (29 mai) parlait, à la première page, de la grève de Lausanne. Il disait :

Ce que le gouvernement n'avait osé faire ni à Bâle, ni à Genève, on l'a fait à Lausanne : un bataillon d'infanterie a été appelé immédiatement.

1. Membre du Conseil d'Etat du canton de Vaud.
2. Bancel et Gambetta n'étaient pas socialistes, mais la plupart de leurs électeurs l'étaient.
3. Le meeting qui se préparait pour le 30 mai au Crêt-du-Locle.
4. Voir cet article p. 160.
5. Il y avait eu des troubles à Genève l'avant-veille, à l'occasion de la grève des typographes.

Avions-nous tort de dire que nos milices pouvaient être employées au massacre des travailleurs, et que la bourgeoisie suisse imiterait un jour l'exemple de la Belgique?

Honte au Conseil d'État vaudois ! A cette provocation à la guerre civile, les ouvriers répondront par un calme méprisant. Ils tiendront ferme, et ils sortiront vainqueurs d'une lutte qu'ils veulent pacifique, et que la bourgeoisie voudrait voir sanglante.

La cinquième lettre de Bakounine traitait du « patriotisme », et annonçait l'intention d'en analyser successivement les principaux éléments, à savoir : 1° l'élément naturel ou physiologique; 2° l'élément économique ; 3° l'élément politique ; 4° l'élément religieux ou fanatique. C'est dans cette lettre que se trouvait une expression qui fut immédiatement exploitée par nos adversaires ; Bakounine avait écrit, sans se douter que cette constatation purement scientifique ameuterait tant de gens contre lui :

Le patriotisme *naturel* est un fait *purement bestial*, qui se retrouve à tous les degrés de la vie animale, et même, on pourrait dire, jusqu'à un certain point, dans la vie végétale... La plante la plus puissante, celle qui se trouve être le mieux adaptée aux conditions particulières du climat et du sol, tend naturellement à étouffer toutes les autres. C'est une lutte silencieuse, mais sans trêve... Dans le monde animal, la même lutte se reproduit, seulement avec plus de mouvement dramatique et de bruit ; ce n'est plus un étouffement silencieux et insensible ; le sang coule, et l'animal déchiré, dévoré, torturé, remplit l'air de ses gémissements. L'homme enfin, animal parlant, introduit la première phrase dans cette lutte, et cette phrase s'appelle le patriotisme.

Venait ensuite, sous ce titre, « Le socialisme espagnol », la traduction d'une Adresse « Aux ouvriers des autres pays », publiée par le journal la *Legalidad*, paraissant à Gracia (Catalogne). Cette Adresse, pleine d'une ardente et naïve confiance, m'avait vivement touché, et je l'avais traduite en conservant de mon mieux l'accent de l'original ; elle disait :

Nous vous saluons, ouvriers éclairés (*ilustrados*) des pays qu'on appelle étrangers.

Pour nous, qui vivons du travail, qui ne voulons d'autre patrie que la grande patrie du travail, source de tout bien, vos pays ne sont pas étrangers, vous n'êtes point des étrangers vous-mêmes : vous êtes nos véritables frères. A bas les frontières !

Vers vous nous tenons nos regards dirigés ; vers vous nous dirigeons nos pensées, afin que de vous notre intelligence reçoive une meilleure nourriture, en quantité et en qualité.

Les idées nouvelles viennent de vous. L'émancipation du peuple travailleur a été commencée par vous. Salut donc, salut fraternel.

... Tremblez, tyrans de tous les pays : les ouvriers s'éveillent déjà de la funeste léthargie où votre despotisme les tenait assoupis... La rédemption du prolétariat approche. Les ouvriers de tous les pays sont frères.

La quatrième page était occupée par l'article écrit le 26 mai, à l'occasion de la mort de la pauvre Jeanne Brismée. Le voici :

Jeanne Brismée.

Nos amis se souviennent de l'arrestation du compagnon Hins, secrétaire du Conseil général belge de l'Internationale. Les crimes de Hins, on les connaît : une grève venait d'éclater à Seraing, le sang coulait ! Hins exhorte les ouvriers à reprendre le travail, à éviter par tous les moyens l'émeute qui ne pouvait que nuire à leur cause ; sa voix fut écoutée, et une grande partie des ouvriers reprirent leurs travaux. De retour à Bruxelles, il apprend qu'une grève vient d'éclater dans le Borinage, et, pendant que l'autorité rétablit l'ordre à coups de baïonnettes, lui réussit à empêcher le désordre par ses conseils. Une pareille conduite méritait une récompense : l'autorité, qui avait appris son dévouement, la lui réservait.

Hins, enfermé à la prison des Petits-Carmes, a été tenu *au secret* pendant quatre semaines. Sa jeune femme, malade et enceinte de six mois, demanda inutilement la permission de le voir. Soutenue par deux amis, elle se rendit chez le juge d'instruction : le triste état de la pauvre femme, qui crachait le sang, et qui suppliait qu'on lui permît de voir son mari, fût-ce en présence des gendarmes, ne toucha pas le représentant de l'ordre bourgeois, qui resta inexorable. Mme Hins rentra chez elle et se mit au lit pour ne plus se relever. Une requête adressée au procureur général, M. de Bavay, signée par une vingtaine d'avocats et motivée par l'état de santé extrêmement grave de Mme Hins, qui souffrait d'une hypertrophie du cœur, ne réussit pas davantage à obtenir la liberté provisoire de son mari. Enfin le vendredi 14 mai, la justice (on appelle cela la *justice,* par une atroce dérision) — la justice a dû relâcher Hins et d'autres socialistes emprisonnés comme lui, *l'instruction la plus minutieuse n'ayant pu relever le moindre délit à leur charge.*

Hins a été rendu à la liberté juste à temps pour recueillir le dernier soupir de sa femme. Celle-ci, frappée au cœur, a expiré trois jours après. Elle avait vingt-deux ans, et il y avait huit mois qu'elle était mariée.

Voilà comment le gouvernement belge combat l'Internationale. Il assassine les femmes.

Mercredi 19 mai, la morte a été conduite à sa dernière demeure. « Longtemps avant l'heure du funèbre convoi, dit le *Peuple belge*, la rue des Alexiens était envahie par la foule des citoyens dont la présence devait être la protestation de la population entière contre un nouveau crime de la loi, et, autant qu'il se pouvait, la réparation civique d'un des actes les plus odieux commis par le régime actuel. Travailleurs du peuple et de la bourgeoisie, représentants de la presse, du barreau, du commerce, fonctionnaires, se confondaient là dans un même sentiment de réprobation pour le gouvernement, de pitié pour les victimes, et de deuil pour le drapeau de la liberté et du droit couvert d'une nouvelle tache sanglante. A cinq heures, de l'humble maison de l'imprimeur Brismée, père de Mme Hins, sortait le cercueil contenant la jeune mère avec l'enfant mort dans son sein. Nous renonçons à décrire l'impression qui, à ce moment, se lisait sur toutes les faces... »

Les différentes Sociétés ouvrières de Bruxelles, les Sections de l'Internationale de Liège, de Gand, d'Anvers, de Bruges, etc., les

associations politiques et rationalistes, la presse socialiste et républicaine, avaient envoyé des délégations à la funèbre cérémonie. Onze discours furent prononcés sur la tombe. Nous reproduisons celui d'Hector Denis, rédacteur à la *Liberté :*

« Compagnons,

« La mort a beau frapper dans nos rangs comme une aveugle complice des réactions politiques, elle n'en donne pas moins de cruelles leçons à ceux qui se font un jeu des douleurs et des aspirations du peuple... La société nouvelle, dont le règne va venir, a recueilli dans la poussière du vieux monde la dignité humaine, et la porte si haut, que quiconque reste encore attaché à toutes les choses passées doit pâlir, et quiconque croit à la société future se sent pris d'un enthousiasme involontaire, en dépit des larmes que nous versons ici.

« Rien n'arrête, ni la souffrance ni la crainte, ceux qui servent la cause de la justice. Nous avons vu, il y a trois semaines, Jeanne Brismée, brisée par le mal qui l'emporta, se traînant péniblement vers le cabinet du juge d'instruction, pour demander à voir enfin son mari qu'on avait emprisonné. Elle fut accueillie par un refus inexorable, et, pendant qu'appuyée sur des amis fidèles elle retournait à la maison paternelle, d'où elle ne devait plus sortir, elle exhalait en même temps tout son amour et toute sa foi dans un avenir meilleur pour le peuple. — « Quand viendra donc la justice », nous disait-elle, unissant les deux plus beaux sentiments de l'homme, « quand me « rendra-t-on mon mari ? » Son mari, on le lui a rendu, vous le savez, pour qu'il reçût son dernier soupir ; mais la justice, elle, n'est pas encore venue.

« Toi qui combattis pour elle, ne désespère pas pourtant, nous sommes à son œuvre ; nous fonderons cette République sociale que tu rêvais, nous la ferons aussi ferme, aussi courageuse, aussi dévouée que toi. Ton dernier mot, expression de tes douleurs, fut : « La police « m'a tuée ! » Eh bien, nous le jurons sur ta dépouille encore tiède, notre République sociale, la police ne la tuera pas !

« Repose donc en paix, pauvre fille du peuple, dans les cœurs qui ne battent que pour le peuple ; ta mort, sacrifice à la justice bourgeoise, nous promet l'avènement de la justice humaine. »

Le numéro se terminait par l'avis suivant :

Meeting

des Sections internationales de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val de Saint-Imier,

Dimanche 30 mai, à deux heures après-midi,
à l'hôtel de la Croix-Fédérale, sur le Crêt-du-Locle.

Ordre du jour : *Quels sont les moyens de réaliser le but de l'Internationale ?*

Nous recommandons à nos amis cette importante réunion.

Le samedi 29 mai, Bakounine et Heng quittèrent Genève pour se rendre dans le Jura : Heng s'arrêta à la Chaux-de-Fonds ; Bakounine vint au Locle, où il arriva à trois heures. Le soir, il y eut au Cercle international du Locle une réunion préparatoire, dans laquelle se manifesta une com-

plète unanimité de sentiments, présage heureux pour la grande assemblée du lendemain. Au cours de cette réunion, nous vîmes arriver deux hôtes inattendus, qu'avait attirés la curiosité : c'étaient deux des abonnés du *Progrès* dont Perron m'avait envoyé les noms le 11 mars : le major polonais Valérien Mroczkowski, habitant Vevey, où il vivait avec la princesse Obolensky, et un jeune gentilhomme russe, Nicolas Joukovsky, habitant Clarens. Bakounine, qui ne les attendait pas plus que nous, les reçut avec cordialité, et nous les présenta sous les noms familiers de « Mrouk » et « Jouk »[1]. Mroczkowski dut quitter la Suisse peu de temps après, et resta pour la plupart d'entre nous un étranger ; Joukovsky, par contre, d'un caractère éminemment sociable, devint promptement un camarade généralement aimé ; il avait épousé Adèle Zinovief, petite-fille du célèbre général Jomini, une femme d'élite, à l'intelligence droite et au cœur vaillant, hautement honorée de tous ceux qui la connaissent.

Le dimanche après-midi, les internationaux loclois s'acheminèrent vers l'auberge où, sur le Crêt-du-Locle, à une demi-lieue du village, devait avoir lieu le meeting. Il faisait une pluie battante, qui n'empêchait pas les socialistes, jeunes et vieux, de marcher joyeusement. Au Crêt-du-Locle, ils furent bientôt rejoints par de nombreux membres de la Section de la Chaux-de-Fonds, et par quelques camarades du Val de Saint-Imier. La vaste salle de l'auberge, qui servait habituellement de salle de danse et pouvait contenir plus de deux cents personnes, les petites salles, les corridors, les escaliers, tout était encombré de monde ; il était même venu du Val de Ruz — la région agricole du canton de Neuchâtel — un certain nombre d'ouvriers qui voulaient fonder dans ce district une Section de l'Internationale. Franck, de la Chaux-de-Fonds, fut désigné comme président ; Aug. Spichiger et Adhémar Schwitzguébel, comme vice-présidents ; Ch. Monnier, Fritz Robert et Jules Wirz, comme secrétaires ; je fis un exposé de la question à traiter, puis Bakounine, Heng, Schwitzguébel, Fritz Robert parlèrent successivement. Perron avait adressé au meeting une lettre dont il fut donné lecture. J'écrivais le lendemain :

L'assemblée a été d'un calme et d'une dignité admirables, et nos idées ont remporté le plus éclatant triomphe. Les propositions que j'ai formulées à la fin du meeting ont été adoptées à l'unanimité moins trois voix. Un Loclois qui a voulu nous contredire a été écrasé par Bakounine ; un Genevois qui a proposé un vivat à la *patrie suisse* a été hué et a dû faire des excuses : il n'y reviendra plus. (Lettre du 31 mai 1869.)

Voici le texte des quatre résolutions votées par le meeting :

Résolutions votées par le meeting du Crêt-du-Locle, le 30 mai 1869.

1° Le meeting, tout en reconnaissant que la coopération est la forme sociale de l'avenir, déclare que, dans les conditions économiques actuelles, elle est impuissante à émanciper le prolétariat et à résoudre la question sociale.

1. On a vu plus haut, pages 120 et 131, que Mroczkowski et Joukovsky avaient fait partie de ce groupe de membres de la Fraternité internationale dont le conflit avec Bakounine, en janvier 1869, avait amené la dissolution de cette organisation secrète (détail qui, je le répète, ne m'a été révélé que par la lecture de l'ouvrage de Max Nettlau). Mroczkowski était, ainsi que la princesse Obolensky, sous l'influence de Nicolas Outine (sur Outine, voir plus loin, pages 227 et suivantes) ; Joukowsky subit également cette influence pendant un temps, par l'intermédiaire de sa belle-sœur Mme Olga Levachof, mais s'en affranchit plus tard. Bakounine ne me donna aucun détail : mais quelques paroles par lesquelles il m'avertissait de me tenir sur la réserve me firent comprendre que « Mrouk » et « Jouk » n'étaient pas ou n'étaient plus de son intimité, bien qu'il les traitât en camarades.

2° Le meeting demande au Conseil général de Londres de mettre à l'ordre du jour du Congrès de Bâle la question d'une organisation plus efficace et plus réelle de l'Internationale, afin que le prolétariat puisse opposer à la coalition de la bourgeoisie et des Etats une puissance capable d'en triompher.

3° Le meeting approuve la manière dont l'*Egalité* et le *Progrès* défendent les principes socialistes, et répudie complètement la ligne de conduite adoptée par la *Montagne*.

Il déclare en outre que l'Internationale doit s'abstenir complètement de participer à la politique bourgeoise.

4° Le meeting demande que la propriété collective et l'abolition du droit d'héritage soient discutés dans le journal l'*Egalité*.

Bakounine revint le soir avec nous au Locle, où cette fois je n'avais pu lui offrir l'hospitalité chez moi; je l'accompagnai à son hôtel, et nous causâmes encore longuement. Le lundi il se rendit à la Chaux-de-Fonds, où on l'avait appelé, pour y prendre part à une réunion de la Section de l'Internationale. Voici ce qui s'était passé : Coullery, qui n'avait pas osé paraître au meeting, avait déclaré le lendemain à son entourage que s'il eût été présent, il aurait aisément réfuté les arguments de ses adversaires; les collectivistes de la Chaux-de-Fonds lui offrirent alors de lui en fournir immédiatement l'occasion, et ils convoquèrent une séance pour le soir même, priant Bakounine de s'y trouver pour soutenir une discussion publique contre Coullery. La séance eut lieu, et, comme je viens de le dire, Bakounine s'y rendit. Il y prit la parole: mais Coullery avait cru prudent de rester chez lui; cette reculade après sa bravade du matin fut considérée comme l'aveu de sa défaite[1]. Bakounine repartit pour Genève le mardi matin.

L'adversaire ainsi mis en échec essaya néanmoins de prendre sa revanche. Coullery avait conservé des partisans à la Chaux-de-Fonds. Attaquant avec violence le *Progrès* et son principal rédacteur dans son journal la *Montagne*, il chercha à transformer une lutte de principes en une question de personnes. Dès le surlendemain du meeting, il me faisait poursuivre par ministère d'huissier, réclamant de moi le paiement immédiat de la somme de 633 fr. 54 c. que l'Association internationale des travailleurs lui devait pour l'impression du Compte-rendu du Congrès de Lausanne (voir ci-dessus page 107) : mesquine vengeance qui ne devait aboutir, comme on le verra plus loin, qu'à le déconsidérer aux yeux de toute l'Internationale. Coullery avait accepté du Comité fédéral romand, après le Congrès romand de Genève, le paiement d'un à-compte : il avait donc reconnu que c'était ce Comité qui était le débiteur responsable; et le bon sens indiquait que, s'il s'adressait à un tribunal pour me faire condamner, personnellement, à payer ce que le Comité lui devait, il serait débouté d'une semblable prétention.

Bakounine imagina, pour aider nos amis de la Chaux de-Fonds dans leur lutte contre le « coullerysme », d'écrire une lettre destinée à Fritz Robert, dont l'attitude n'était pas aussi décidée que nous l'eussions désiré. Il m'envoya cette lettre pour être remise par moi au destinataire, si je jugeais qu'elle pût produire un effet utile. Voici ce curieux document, que j'ai conservé :

Ce 7 juin 1869.

Mon cher Fritz Robert, Il est incontestable que la Section de la Chaux-de-Fonds est fort malade, et que cette maladie exerce déjà et, si elle dure, ne manquera pas d'exercer encore davantage un effet funeste sur le développement et sur l'organisation définitive de l'In-

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, page 55.

ternationale dans les Montagnes. Il est incontestable aussi que cette maladie peut être guérie, mais que pour la guérir il faut avoir recours à une cure aussi intelligente qu'énergique, — une cure qui ne peut être entreprise que par des hommes énergiques, dévoués et intelligents à la fois. J'ai rencontré des hommes réellement énergiques à la Chaux-de-Fonds, mais leur savoir n'est pas à la hauteur de leur énergie ; ils n'ont pas toute l'initiative intelligente nécessaire à celui qui voudrait entreprendre cette guérison difficile. Toi tu as le savoir, tu es à la hauteur de toutes les questions sociales, théoriques et pratiques, tu es des nôtres, tu sais aussi bien que nous ce que nous voulons et où nous allons ; que te manque-t-il donc pour devenir le médecin sauveur de cette Section malade ? La volonté. Mais cette absence de volonté est-elle un effet de ton caractère et de ton tempérament ? Je ne le pense pas. Si je le pensais, je ne t'écrirais pas cette lettre, car quiconque est privé par sa nature de la capacité de vouloir, n'aura jamais la volonté nécessaire pour s'en donner une. Je pense que l'absence de volonté qui se manifeste en toi à l'heure qu'il est provient principalement des circonstances, de certains préjugés que tu n'es pas encore parvenu à vaincre complètement, et de l'influence du milieu dans lequel tu te trouves. Je ne te connais que depuis peu de temps, mais tout ce que je sais de ton passé, et toutes les impressions personnelles que j'ai reçues de toi, me donnent la conviction que tu es doué de toutes les conditions nécessaires pour vouloir avec passion et avec énergie, et pour persévérer avec toute la patience nécessaire dans la voie que ton intelligence t'aura tracée. Maintenant, ton intelligence et tes passions personnelles sont-elles, oui ou non, complètement avec nous et pour nous ? Je pense que sous ce rapport il reste encore à désirer quelque chose. Il est encore certaines pensées, certaines habitudes d'esprit et de cœur, et certaines manières d'envisager les hommes et les choses, qui te séparent de nous : tu te trouves théoriquement et pratiquement dans une sorte de station transitoire entre le « couillerisme » *(sic)*, ou bien le socialisme bourgeois, et le socialisme révolutionnaire. Tu t'es trop séparé de Coullery pour pouvoir jamais te rallier à lui, mais pas assez pourtant pour te donner franchement et complètement à nous. Tu te trouves à cette heure dans une position impossible : entre deux chaises la bonté de Dieu par terre, et en garçon d'esprit que tu es tu ne peux tarder à comprendre qu'une telle position ne peut être bonne que pour un homme nul, non pour toi ; et puisqu'il faut te décider, tu es trop jeune et trop vivant, trop amoureux de la justice et de la vérité, n'est-ce pas ? pour reculer et pour te décider contre nous. Viens donc à nous et sois complètement des nôtres.

Mon cher, nous vivons à une époque où il n'est plus permis à personne, et surtout à un jeune homme comme toi, de rester neutre et de faire le mort. La révolution sociale frappe à nos portes. Nous devons nous compter et resserrer nos liens fraternels pour qu'elle trouve en nous une phalange capable de la préparer, de la rapprocher autant que possible, et, quand elle aura éclaté, de la servir. Viens à nous pas seulement de cœur et d'esprit, mais de fait, parce que ce n'est que par des faits seulement qu'on peut devenir réellement frères. Sois dès aujourd'hui tout à fait nôtre, pour que, quand la révolution sociale aura éclaté, nous ayons le droit de dire que tu es notre frère et ami, non du lendemain, mais de la veille.

Il faut acheter ce droit, cher ami, par beaucoup de sacrifices et par une lutte incessante à commencer d'aujourd'hui. Aujourd'hui il n'est pas du tout profitable ni gai d'être de notre parti ; car le monde bourgeois tout entier, le monde qui fait l'opinion publique aujourd'hui, est enragé contre nous, — et nos amis naturels, les ouvriers, ne sont pas encore enragés pour nous. Nous nous trouvons dans une position excessivement périlleuse, et souvent même dégoûtante, impossible. Tous tant que nous sommes, socialistes révolutionnaires, privés de tous moyens pécuniers, nous sommes presque toujours financièrement écrasés : nous n'avons pas l'argent nécessaire pour nous mouvoir, pour entreprendre la moindre des choses ; et le peu d'argent que beaucoup des nôtres parviennent à gagner par leur travail les rend dépendants de ceux mêmes qu'ils doivent et qu'ils veulent combattre. On ne peut s'imaginer, socialement, économiquement et politiquement parlant, de situation plus difficile et plus désagréable que la nôtre. Ajoute encore à ceci que nous n'avons, pour nous consoler et pour nous encourager, aucune espérance personnelle dans l'avenir, car lorsque la révolution sociale aura éclaté, tout le monde sera trop occupé des terribles questions qu'il y aura à résoudre, pour qu'on ait le temps de s'occuper de nous et de nos services passés. Et si nous mourons avant qu'elle éclate, nous finirons nos jours dans la misère, objets de toutes les malédictions et calomnies bourgeoises [1].

Voilà, dans toute sa vérité, notre situation actuelle ; et, pour que je t'appelle à venir la partager avec nous, il faut vraiment que j'aie une grande foi dans la grandeur naturelle de ton cœur. Ta réponse me montrera si j'ai eu raison, oui ou non, de compter sur toi.

Par quelle série de faits peux-tu manifester maintenant ta complète solidarité avec nous ?

D'abord tu dois couper les câbles et t'éloigner absolument, définitivement, et sous tous les rapports, de ce beau rivage qui s'appelle la personne, le système et toute l'intrigue ensorcelante de Coullery. Ta présidence à la tête de la Société coopérative chiffonnière, ou de l'achat des étoffes [2], te prend beaucoup de temps, te coûte même de l'argent, et, qui pis est, te pose en quelque sorte comme un doux intermédiaire, comme un amphibie équivoque entre nous, les socialistes militants, et la bourgeoisie, — plus près de cette dernière que de nous. Eh bien, démets-toi de cette présidence, tourne le dos à cette coopération Schulze-Delitzschienne, que tu as si bien stigmatisée au dernier meeting, et, *en te laissant élire président de la Section internationale de la Chaux-de-Fonds*, deviens ostensiblement et à la connaissance de tout le monde un des plus enragés parmi nous. Entoure-toi d'hommes comme C., comme W. et comme d'autres, et, prenant le gouvernail en mains fermes, fais revivre et marcher en avant cette Internationale de la Chaux-de-Fonds qui se démoralise et se meurt faute de direction intelligente et ferme. Puis, avec Guillaume, avec Schwitzguébel, et avec quelques autres que vous aurez choisis à vous trois, formez une sorte de conseil pour l'organisation de l'Internationale dans les Montagnes.

1. Bakounine ne prévoyait pas, à ce moment, qu'aux « malédictions et calomnies bourgeoises » s'ajouteraient, pour lui, celles d'un groupe d'hommes qui se prétendraient les seuls véritables socialistes.

2. C'est le magasin coopératif dont il a été parlé p. 89, note.

Commence seulement par faire cela, et tu n'auras pas en vain vécu. Fais ce premier pas, et le reste viendra de lui-même.

Voilà, cher ami, l'œuvre grande que je te propose. Réponds-moi et ne me refuse pas.

Ton dévoué
M. Bakounine.

Fritz Robert avait plusieurs excellentes qualités, et ne manquait pas de résolution à l'occasion ; mais son caractère était tout l'opposé de celui de Bakounine ; il n'eût point goûté le langage de cette lettre, et se fût montré insensible à l'appel qu'elle contenait. J'écrivis donc à Bakounine que je garderais son épître en poche sans la remettre, et que Robert marcherait tout de même avec nous et nous aiderait à battre Coullery ; et, en effet, quand mon ancien camarade d'études vit la *Montagne* faire ouvertement campagne avec les journaux conservateurs comme le *Journal de Genève* et l'*Union libérale*, et nous injurier de la façon la plus stupide, il se révolta, et, bravement, vint combattre à mes côtés. A une quinzaine de jours de là, j'écrivais :

J'ai sur les bras la *Montagne* et tout le parti *vert*, cette semaine : il m'a fallu, cet après-midi, écrire, en collaboration avec Fritz Robert qui est venu me trouver, un article en réponse aux attaques insensées de ces gens-là.

... Tu me parles de ma position au Locle. Certes, elle n'est pas aussi sûre que si j'étais l'ami de messieurs les pasteurs ; mais j'en ai causé ces derniers temps avec mon père, et nous croyons que la Commission d'éducation du Locle, voyant qu'elle n'a pas réussi à m'intimider, se décidera à me laisser tranquille et ne me cherchera plus chicane.

... Le *Progrès* me fatigue un peu, et je laisserai la rédaction de côté pour cet été ; peut-être même cessera-t-il tout à fait de paraître : cela dépendra, non de moi, mais du comité. (Lettre du 24 juin.)

Le numéro 12 du *Progrès* (12 juin) contient les résolutions votées au meeting du Crêt-du-Locle, et la première partie d'un procès-verbal du meeting, signé des initiales F.R. (Fritz Robert) ; en outre, la sixième lettre de Bakounine, qui cette fois portait un titre ; ce titre était : « Le patriotisme physiologique ou naturel ». Reprenant le sujet déjà abordé dans sa lettre précédente, Bakounine répétait avec insistance l'expression malencontreuse que j'ai précédemment soulignée. Parlant de l'habitant des régions polaires, « qui mourrait bientôt du mal du pays, si on l'en tenait éloigné », il ajoutait : « Et pourtant quoi de plus misérable et de moins humain que son existence ! Ce qui prouve encore une fois que l'intensité du patriotisme naturel n'est point une preuve d'humanité, mais de *bestialité*. » A côté de l'élément positif de ce patriotisme naturel, « l'attachement instinctif des individus pour le mode particulier d'existence de la collectivité dont ils sont les membres », il montrait l'élément négatif, « l'horreur également instinctive pour tout ce qui est étranger, — instinctive et par conséquent bestiale ; oui, réellement bestiale, car cette horreur est d'autant plus énergique et plus invincible que celui qui l'éprouve a moins pensé et compris, est moins homme ». Et il s'amusait ensuite à taquiner le *Journal de Genève* :

Ce patriotisme brutal et sauvage n'est-il donc point la négation la plus criante de tout ce qui s'appelle humanité ? Et pourtant, il est des journaux bourgeois très éclairés, comme le *Journal de Genève*, qui n'éprouvent aucune honte en exploitant ce préjugé si peu humain et cette passion toute bestiale... Lorsque le *Journal de Genève* se

trouve à bout d'arguments et de preuves, il dit : C'est une chose, une idée, un homme *étrangers* ; et il a une si petite idée de ses compatriotes qu'il espère qu'il lui suffira de proférer ce mot terrible d'*étranger* pour qu'oubliant tout, et sens commun et justice, ils se mettent tous de son côté. Je ne suis point Genevois, mais je respecte trop les habitants de Genève pour ne pas croire que le *Journal* se trompe sur leur compte. Ils ne voudront sans doute pas sacrifier l'humanité à la bestialité exploitée par l'astuce.

Le 21 juin, en m'envoyant un nouvel article, Bakounine m'écrivait :

Cher ami, voici la suite de mes articles. J'en ai fini avec le patriotisme naturel. Le prochain ou les prochains articles seront consacrés au patriotisme économique, politique et religieux. Tu vois déjà dans celui-ci la transition et tu vois sans doute où j'en veux venir. Ecrivain peu sobre et encore moins expérimenté, j'ai quelquefois l'air de divaguer et de perdre de vue le but de la marche que j'ai entreprise. Mais je t'assure que je ne l'oublie pas un instant, et qu'après avoir fait un peu d'école buissonnière, je ne tarderai pas à ramener mes lecteurs sur la grande route de la révolution socialement et politiquement destructive.

Je fais et je ferai encore plus tout mon possible pour propager ton journal, et je ne désespère pas du tout de son existence.

Sais-tu ce qui m'est arrivé ? En préparant du thé, j'ai renversé une théière d'eau bouillante sur mon pied gauche habillé en pantoufle, de sorte que je suis blessé, forcé de rester assis, et je doute qu'il me soit possible de venir pour le 27 chez vous [1]. Pourtant je tâcherai de le faire, surtout si l'argent que j'attends cette semaine de Russie m'arrive. Dans tous les cas je tâcherai de vous envoyer Fritz [Heng], dont je suis infiniment content à présent. Il est redevenu lui-même, plein d'énergie et d'activité, et les choses commencent à marcher ici à ravir.

Quant à ma lettre à Fritz Robert, faites comme vous l'entendrez Vous êtes sur les lieux, vous le connaissez beaucoup mieux que moi, et vous pouvez mieux juger ce qui est utile ou non. Mais j'avoue que je ne suis pas entièrement convaincu par ta lettre. S'il a du cœur à côté de son esprit, s'il n'est pas un petit esprit ni un petit caractère, il ne peut s'offenser selon moi de cette lettre, qui est au contraire une preuve de confiance et non de désir de le dénigrer. Si nous voulions former de petits instruments pour le service d'une cause mesquine, je comprendrais toutes ces délicatesses artificielles. Mais comme nous voulons et comme nous devons faire appel aux grands instincts et aux larges pensées qui seuls peuvent nous servir [2], nous devons parler largement, grandement, franchement, ce me semble. Je persiste donc à croire que ma lettre, loin de produire un mauvais effet sur Fr. Rob., contribuerait au contraire à le réveiller et à le rendre nôtre tout à fait. Mais, comme je l'ai dit, je m'en remets complètement à votre jugement et à votre décision collective.

Richard de Lyon est arrivé ici aujourd'hui lundi. J'en suis extrê-

1. Il devait y avoir le 27 juin un meeting à Fontaines (Val de Ruz).

2. Pour cela, il faut s'adresser à ceux-là chez qui les grands instincts et les larges pensées existent, au moins en puissance ; Bakounine se faisait des illusions, et c'était là ce que je lui avais répondu.

mement content. Il est tout à fait nôtre. Il passera ici deux, trois jours. Sais-tu, ami, s'il y a la moindre possibilité, fais un effort surhumain, un miracle, viens ici ne fût-ce que pour le voir et lui parler pendant deux, trois heures. Ce serait d'une immense utilité. Si tu peux te décider à le faire, télégraphie-le-moi aussitôt, afin que je le retienne ici le temps nécessaire.

Ton dévoué M. B.

Rien ne m'attirait en Albert Richard, que j'avais vu à Genève en septembre 1867 et qui ne m'avait pas plu. D'ailleurs je ne pouvais m'absenter au milieu de la semaine. Je télégraphiai qu'il m'était impossible de faire le voyage demandé.

Le n° 13 du *Progrès* (26 juin) publia l'article écrit le 24 en réponse à la *Montagne*. En voici les principaux passages :

Réponse à la « Montagne ».

Enfin la *Montagne* s'est expliquée. L'article qu'elle publie dans son numéro du 22 courant prouve combien le meeting du Crêt-du-Locle a eu raison de désavouer ce journal.

... Prenant à partie le *Progrès*, dont elle aimerait bien faire son bouc émissaire, la *Montagne* distingue en ces termes son socialisme du nôtre :

« Nous sommes socialiste en ce sens que, reconnaissant l'immense importance des questions sociales, nous voulons les étudier sérieusement pour leur préparer une solution. Nous les avons déjà étudiées à maintes reprises, et nous les étudierons toujours davantage.

« Mais certes nous ne sommes pas socialiste dans le sens du *Progrès*, du Locle, qui est *communiste autoritaire*, et à cet égard nous sommes heureux de ne pas être d'accord avec lui, et nous nous en glorifions... Tandis que la liberté nous est précieuse comme la vie, le *Progrès* veut se servir de l'autorité, de la force, pour imposer au monde son idéal social, qui est, quoi qu'il puisse dire, le plus affreux despotisme, la plus horrible tyrannie qui se puisse imaginer.

« Du socialisme du *Progrès*, nous n'en voulons à aucun prix. Ce socialisme, ou plus exactement ce communisme, est la plus surprenante et la plus terrible aberration qu'il soit possible d'imaginer. Dans notre prochain numéro nous ferons quelques citations de ce journal, et tous nos lecteurs seront confondus d'apprendre que de pareilles folies ont pu voir le jour dans notre pays. »

La *Montagne* prétend que nous sommes *communistes autoritaires*. Si c'est là l'impression qui lui est restée de la lecture de nos articles, tant pis pour son intelligence.

Pour la *Montagne*, le socialisme consiste à *reconnaître l'immense importance des questions sociales !* Voilà un socialisme qui ne la compromettra guère : c'est celui de Napoléon III, de M. Thiers, de M. de Bismarck, et du *National suisse*...

Pourquoi la *Montagne* est-elle confondue d'apprendre que nos principes, qu'elle appelle nos *folies*, aient pu *voir le jour dans notre pays ?* Croit-elle donc les ouvriers neuchâtelois plus bêtes que les autres ?

L'article habituel de Bakounine n'avait pu être inséré cette fois, faute de place. Le reste du numéro du 26 juin était occupé par la fin du procès-verbal du meeting du Crêt-du-Locle, et par la suite de mon « Examen du christianisme ». Au bas de la quatrième page était placé l'avis suivant :

Meeting

à Fontaines (Val de Ruz), à la Maison de Commune,
dimanche 27 juin, à deux heures et demie de l'après-midi.

Ordre du jour : *Quel est le but de l'Internationale et quels sont les moyens de le réaliser ?*

Le numéro suivant du *Progrès* (n° 14, 10 juillet) contenait une nouvelle réponse à la *Montagne :*

A la Montagne.

Messieurs les rédacteurs de la *Montagne* devraient bien se mettre d'accord entre eux.

L'un d'eux nous reproche, le 22 juin, d'être des *communistes autoritaires*. Un autre, le 24 juin, fait un crime au *Progrès* de combattre l'institution de l'Etat, et de rêver une société libre dans laquelle il n'y aurait plus d'autorité.

Ah ça, hommes de la *Montagne*, tâchez d'être sérieux. Si nous sommes *autoritaires*, nous devons être partisans de l'*Etat*, qui signifie *autorité*, *gouvernement*. Si au contraire nous ne voulons plus d'*Etat*, plus d'*autorité*, plus de *gouvernement*, comment pouvez-vous nous appeler des *communistes autoritaires ?*

« *Liberté*, *liberté !* dites-vous : voilà le mot d'ordre de la *Montagne*. » Soit. Nous savons bien que pour vous, comme pour toute la bourgeoisie, *liberté* veut dire *exploitation sans frein*.

Notre mot d'ordre, à nous, c'est *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*. Nous ne séparons pas ces trois termes l'un de l'autre.

Nous voulons la *liberté*, et c'est pour cela que nous voulons la destruction de l'Etat, l'absence de gouvernement, l'*an-archie*, comme dit Proudhon.

Nous voulons l'*égalité*, et c'est pour cela que nous demandons l'abolition des privilèges de la propriété.

Nous voulons la *fraternité*, et c'est pour cela que nous combattons les préjugés patriotiques et religieux qui divisent les hommes et qui sont la source de la guerre.

***

La *Montagne* exploite des articles de Bakounine qu'elle n'a pas compris. Elle ne veut pas voir que Bakounine, en traitant du patriotisme, a annoncé qu'il l'examinerait au point de vue physique ou animal, et ensuite aux différents points de vue religieux, politique et économique. Et Bakounine ayant commencé par rechercher si, dans les divers éléments qui composent le patriotisme, il n'y a pas un élément *animal*, la *Montagne* jette les hauts cris. Mauvaise foi ou stupidité, — choisissez.

***

La *Montagne* avoue, le 6 juillet, que nous ne sommes pas *communistes* ; mais, ajoute-t-elle, nous le deviendrons : le communisme est notre but final. C'est être bien obstiné à vouloir nous coiffer d'une épithète que nous repoussons...

La *Montagne*, en nous lisant, ne sait, dit-elle, si elle doit rire ou pleurer. Ce qu'elle aurait de mieux à faire, ce serait de se taire.

L'article de Bakounine, intitulé « le Patriotisme », parlait encore de ce patriotisme instinctif ou naturel, qui avait toutes ses racines dans la vie animale ; et il concluait que le patriotisme en tant que sentiment naturel, « étant dans son essence et dans sa réalité un sentiment tout local, était un empêchement sérieux à la formation des États ; et que par conséquent ces derniers, et avec eux la civilisation, n'ont pu s'établir qu'en détruisant sinon tout à fait, au moins à un degré considérable, cette passion animale ».

Un compte-rendu du meeting de Fontaines, signé P. M. (Paul Monnier, du Locle), rapportait l'épisode principal de cette réunion : Un instituteur avait déclaré que les tendances de l'Internationale étaient louables, mais avait blâmé les moyens dont elle se servait pour faire de la propagande ; il avait ajouté que la seule voie pour arriver à l'émancipation des travailleurs était l'instruction du peuple. Les socialistes montrèrent l'impossibilité de généraliser l'instruction dans une société fondée sur le salariat, c'est-à-dire sur l'exploitation de l'homme par l'homme. L'instituteur avait renoncé à répondre, et les assistants votèrent, à l'unanimité, sauf quelques abstentions, l'adhésion aux principes de l'Internationale.

Sous ce titre, « Justice bourgeoise », le *Progrès* donnait ensuite des détails, empruntés à l'*Internationale* de Bruxelles, sur le procès intenté en Belgique à un certain nombre de nos amis, procès dont l'instruction n'aboutissait pas ; puis il relatait la condamnation, par les juges de l'Empire, à deux mois de prison, de Charles Longuet, impliqué dans les troubles qui avaient eu lieu à Paris en juin, à l'occasion des élections complémentaires.

On a vu, par ma lettre du 24 juin et par celle de Bakounine du 21, que l'existence du *Progrès* se trouvait mise en question : nous avions à lutter contre des difficultés financières. Le nombre de nos abonnés ne s'accroissait pas ; la France nous était à peu près fermée, et l'Italie et l'Espagne n'avaient pu nous fournir qu'un nombre infime de lecteurs. Bakounine nous avait offert d'écrire au millionnaire Cowell Stepney pour lui demander de nous aider à payer notre imprimeur ; il m'annonça, le 8 juillet, que la réponse du riche Anglais était négative. Voici sa lettre :

Ce 8 juillet 1869.

... Je joins à cette lettre la réponse de Cowell Stepney. C'est, comme tu verras, un refus sec et net [1]. Que ferons-nous maintenant ? Mettrons-nous fin à l'existence si utile, si nécessaire de notre cher *Progrès* ? Il est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, et sa disparition serait un trop beau triomphe pour Coullery. Mais comment ferons-nous pour lui donner les moyens de vivre encore ? Inventez quelque chose et écrivez-moi.

Amis, il nous faut, dans ce moment surtout, beaucoup d'énergie. Nos adversaires, les socialistes bourgeois et les ouvriers bourgeois, après avoir été d'abord étonnés et intimidés par notre propagande franche et hardie, se sont rassurés, ils ont compté leur nombre et ils ont repris courage, non seulement à la Chaux-de-Fonds, mais à Genève aussi et partout. Ils combinent une attaque à fond, un assaut désespéré contre nous ; et si nous faiblissons, nous perdons tout le terrain gagné pour longtemps ; tandis que si nous tenons ferme main-

1. Cowell Stepney écrivait : « 9, Bolton Street, Londres S. W., 1er juillet 1869. Mon cher Monsieur, Je vous remercie bien pour votre aimable lettre du 24 juin. Je crains que je ne pourrai vous être d'aucun service à l'égard du *Progrès*. Les moyens dont je peux disposer sont tous employés chez moi. J'espère pouvoir assister au Congrès de Bâle. Je vous prie de bien vouloir exprimer mes sympathies sincères à M. James Guillaume et mes regrets. Et je vous prie bien de me croire votre très dévoué W. Fred. Cowell Stepney. — Monsieur M. Bakounine, Montbrillant, Genève. »

tenant, nous deviendrons définitivement les maîtres du champ de bataille. Ayons donc du cœur, ayons de la volonté et de l'esprit, et ne reculons pas d'un seul pas. Au contraire, attaquons ceux qui nous veulent attaquer. J'attends votre réponse collective.

Le comité du *Progrès* n'inventa aucun moyen extraordinaire pour accroître les ressources du journal. Il se contenta de multiplier ses efforts pour gagner de nouveaux abonnés dans le milieu ouvrier jurassien ; et peu à peu ces efforts furent couronnés de succès. Le *Progrès* ne devait pas mourir, mais prospérer : en effet, quatre mois plus tard, à la fin de novembre 1869 (voir p. 243), il put annoncer à ses lecteurs que désormais il paraîtrait non plus tous les quinze jours, mais toutes les semaines.

Quant à la guerre contre le coullerysme, elle fut courte et décisive. Le 9 juillet, un groupe de membres de la Section du Locle répondait aux attaques dirigées contre moi par Coullery en lui envoyant la lettre suivante (publiée dans le n° 15 du *Progrès*, 24 juillet) :

« Nous ne prendrons pas la peine de relever, l'une après l'autre, toutes vos calomnies. Vous savez que vous mentez, nous le savons aussi, cela suffit. Nous tenons seulement à vous dire que notre ami James Guillaume, contre qui vous vous acharnez particulièrement, n'a jamais agi pour son propre compte. C'est en vain que vous cherchez à le séparer de nous pour l'accabler isolément. Nous sommes solidaires de chacun de ses actes... Recevez l'assurance de notre profond mépris. » (Suivent trente-huit signatures.)

Le 11 juillet, l'*Egalité*, en sa qualité d'organe fédéral des Sections internationales de la Suisse romande, publiait la déclaration que voici :

Tous nos lecteurs connaissent le mouvement qui s'est accompli dans le canton de Neuchâtel ; chacun sait que les conservateurs de ce canton ont fait une alliance avec des socialistes qui n'en sont pas, et ont constitué un parti politique assez semblable à celui qui a fleuri à Genève il y a quelques années. La *Montagne* est l'organe de ce parti, avec lequel le mouvement ouvrier n'a rien de commun.

Dans le meeting tenu au Crêt-de-Locle le 30 mai, cet organe a été unanimement désavoué avec beaucoup de raison...

Ouvriers de la Chaux-de-Fonds, prenez garde à vous, la *Montagne* est un organe de la réaction bourgeoise, et son titre d'organe de la démocratie sociale n'est qu'un masque pour vous tromper.

Le *Progrès*, prenant acte de ce désaveu émané de l'organe de la Fédération, se borna à le reproduire dans son numéro du 24 juillet en le faisant suivre de ces deux lignes :

En suite de cette déclaration de l'*Egalité*, nous cesserons toute polémique avec la *Montagne*.

En juin et juillet, j'avais encore écrit pour l'*Egalité*, à la demande de Perron, deux articles sur le droit d'héritage. Le 18 juin, Perron m'avait communiqué la lettre d'un correspondant français qui signait A. T., et qui présentait quelques objections à un article de Mme Virginie Barbet, de Lyon, publié dans le numéro du 12 juin ; il me demandait de répondre à ce correspondant, ce que je fis. La lettre de A. T. et ma réponse parurent dans l'*Egalité* du 26 juin (n° 23). Le correspondant étant revenu à la charge, je lui fis une seconde réponse, que publia l'*Egalité* du 10 juillet (n° 25). Je ne mentionne ces deux articles [1] que pour montrer comment mes amis de

1. Nettlau les a attribués par erreur à Bakounine (biographie de Bakounine, p. 299)

Genève persistaient à m'infliger des pensums, en me faisant écrire sur une question que je trouvais dépourvue d'intérêt : peut-être s'imaginaient-ils qu'à force de m'appliquer, j'arriverais à m'échauffer et à traiter ce sujet avec la passion qu'ils y mettaient et qui me restait étrangère.

Le mercredi 17 juin eut lieu à la Ricamarie, près de Saint-Etienne, un événement qui vint accroître la surexcitation des esprits. Les mineurs de Saint-Etienne, Rive-de-Gier et Firminy étaient en grève depuis le 11 juin; dès le lendemain les puits furent occupés militairement, ce qui devait forcément amener une collision sanglante. Le 17, le poste de surveillance du puits de l'Ondaine avait fait, à la suite d'une charge à coups de crosse, une cinquantaine de prisonniers, qu'un détachement de cent cinquante hommes reçut l'ordre d'emmener à Saint-Etienne. Vers les hauteurs du Montcel une foule survint, qui réclama la mise en liberté des prisonniers; des pierres furent lancées, et la troupe fit trois décharges successives : résultat, une quinzaine de morts, dont deux femmes et un enfant, et un grand nombre de blessés.

La situation générale de l'Europe avait créé, chez les ouvriers de la Suisse française, comme chez ceux de la Belgique, de la France, de l'Espagne, un état d'esprit particulier. On s'attendait, pour un avenir très rapproché, à de graves événements; et, afin de n'être pas pris au dépourvu, on s'organisait, on cherchait à se concerter; des groupes d'action s'étaient formés, je l'ai déjà dit, non pas selon la tradition des anciennes sociétés secrètes, mais sur la base de la libre entente. On se répétait, dans les Sections de l'Internationale, tant à Genève que dans le Jura, qu'il fallait se mettre en mesure d'opposer la force à la force. Voici, comme indice de ces préoccupations, un entrefilet significatif de l'*Egalité* (12 juin) :

Une des conséquences de la transformation des armes à feu a été de *désarmer* le peuple, puisqu'on ne peut se servir des fusils transformés *que lorsqu'on a les munitions spéciales*, et que ces munitions spéciales sont toutes aux mains de l'autorité.

Peut-être conviendrait-il, dès à présent, d'exiger que de même que tout citoyen a un fusil chez lui, il ait aussi les moyens de s'en servir.

Il est pénible d'être obligé de parler de ces choses-là, lorsqu'on déteste la guerre; mais puisque nos adversaires paraissent décidés à ne vouloir nous répondre que par les arguments des barbares, nous sommes bien obligés de parler la langue des barbares.

Trois mois plus tard (4 septembre), l'*Egalité* publiait, sous le titre de *Symptôme*, une lettre qu'un milicien genevois lui adressait, le 26 août, « du cantonnement du Plan-les-Ouates », et dans laquelle on lisait :

L'ennemi est dans la place, hélas oui !

Voyez plutôt : moi, milicien du 125e bataillon, j'ai vu de mes yeux l'Internationale représentée au Conseil de réforme par un capitaine; un peu après, voici venir le drapeau : mais, ô scandale ! le porte-drapeau et presque tous les sergents qui l'entourent sont internationaux...

Il nous a pris la fantaisie de nous compter, dans ma compagnie (la 3e), et voici le résultat : sur cent hommes, il y a cinquante et un internationaux, parmi lesquels quatre sergents et plusieurs caporaux. Il est à présumer qu'il en est de même dans les autres compagnies.

Tout cela est d'un bon augure...

Déjà pendant la grève de Bâle, au commencement de 1869, à un moment où le bruit avait couru que le gouvernement bâlois allait mettre de la troupe sur pied, les internationaux de Genève avaient formé le projet de

se rendre à Bâle, munis de leurs fusils, par groupes successifs d'une cinquantaine d'hommes à la fois : le chemin de fer aurait ainsi amené, en moins de quarante-huit heures, un effectif de cinq à six cents hommes armés, qui auraient fait cause commune avec les grévistes et les auraient aidés à résister aux menaces et aux violences.

IX

Mes derniers jours au Locle (11-15 juillet). L'enlèvement des enfants de la princesse Obolensky (13 juillet). Nos 15, 16 et 17 du Progrès *(24 juillet, 7 et 21 août). Grève des ouvriers graveurs et guillocheurs à la Chaux-de-Fonds et au Locle. La Commission d'éducation du Locle m'invite à donner ma démission (5 août) ; j'entre à l'imprimerie G. Guillaume fils, à Neuchâtel. Joukovsky au Locle : nos 18 et 19 du* Progrès *(4 et 18 septembre).*

Je quittai le Locle le 15 juillet pour aller prendre un repos dont j'avais grand besoin. Je comptais y retourner à la fin des vacances : mais les meneurs de la Commission d'éducation en avaient décidé autrement. J'étais loin de me douter que mes adversaires méditassent de me porter un coup décisif : au contraire, je croyais ma position consolidée, et je partais en pleine sécurité. Je voudrais citer encore deux lettres qui montreront quel était mon état d'esprit à ce moment :

Ma mère m'a écrit vendredi une lettre lamentable. Elle revenait de Fleurier, où elle avait passé plusieurs nuits à veiller auprès d'une malade, entourée de « mômiers ». Cela m'explique l'état moral dans lequel elle se trouvait en m'écrivant. Elle voit ma situation sous les plus noires couleurs, à cause d'un stupide article de l'*Union libérale* où il est parlé de moi ; elle craint pour ton avenir et le mien...

Parlons d'autre chose. Notre promenade d'hier a très bien réussi [1]. Elle devait me servir un peu de baromètre pour juger de ma position au Locle. J'ai été traité, choyé, entouré, comme aux plus beaux jours. Mes collègues se montrent remplis de prévenances ; M. Barbezat lui-même s'est déridé. Les élèves me témoignent des sentiments d'attachement dont je suis vivement touché. De plusieurs côtés, ces derniers jours, des parents, des mères surtout, m'ont fait exprimer leur satisfaction, — et c'est pendant ce temps que ma pauvre mère me croit perdu parce que cette sale *Union libérale* m'a insulté.

Mais revenons à la promenade. Il a fait bien chaud pour monter ; mais nous étions très gais, et n'avons pas senti la fatigue. On a dîné en plein air, ensuite on a joué à divers jeux, par exemple à *Jacques, où es-tu ?* les filles et les garçons avaient fait un grand rond ; M. Bise et moi étions au milieu ; on nous avait bandé les yeux ; j'étais Jacques et M. Bise me cherchait, ce qui a amené force culbutes et force éclats de rire. Puis nous avons voulu dormir, mais pas moyen ; comme tout est permis ce jour-là, il y avait toujours quelque fillette qui venait nous faire une niche, nous tirer par le pied ou nous lancer une « pive » de sapin sur le nez. Enfin à six heures on s'est remis en route... Nous sommes rentrés au Locle à neuf heures, au milieu d'une foule accourue pour nous voir et nous entendre : c'était un très joli cortège ; on avait mis au bout de quelques bâtons des mouchoirs rouges ou blancs qu'on portait en tête ; d'autres avaient des branches vertes, de

1. C'était une excursion des élèves de l'Ecole industrielle, filles et garçons, à la Tourne, montagne à trois heures de marche du Locle.

grands bouquets de fougère et de gentiane ; tous les chapeaux étaient enguirlandés de fleurs et de verdure ; et la troupe chantait à gorge déployée. Devant le Collège on nous a licenciés, et il a fallu encore, nous autres professeurs, aller souper chez M. Hornecker, notre maître de musique ; nous y sommes restés jusqu'à minuit, à faire de beaux projets pour l'an prochain. (Lettre du dimanche 11 juillet 1869.)

Nous avons fait hier battre le tambour pour annoncer une assemblée populaire au Cercle international. Il y est venu passablement de monde. Il s'agissait d'une souscription en faveur des ouvrières ovalistes de Lyon, qui sont en grève au nombre de huit mille [1], et qui, sans abri, couchent à la belle étoile, ou, qui pis est, chez le premier venu. Nous avons reçu d'un ami de Lyon des sollicitations pressantes à cet égard ; il nous donne des détails navrants.

Pendant l'après-midi, nous sommes allés, Spichiger, Benguerel et moi, chez le vieux pasteur Gallot, le plus honnête de nos trois ministres, lui demander de nous aider à organiser une souscription, et de signer un appel au public avec nous. Il a refusé : ces ouvrières ont eu tort de se mettre en grève, a-t-il dit, elles n'ont que ce qu'elles ont voulu. Nous avons discuté *deux heures*, inutilement ; nous espérions que notre démarche, par sa loyauté, le toucherait ; mais ces gens-là sont tellement aveuglés, que l'humanité même est éteinte en eux quand ils ont affaire à des socialistes.

Malgré le refus de Gallot, la *Feuille d'avis* d'aujourd'hui a inséré gratuitement un appel. En outre, on a recueilli dans l'assemblée d'hier près de cent francs [2] ; et j'espère que la population du Locle montrera plus de charité que ses ministres. (Lettre du mardi 13 juillet 1869.)

J'étais en vacances depuis deux jours, lorsque le hasard me mit en présence d'une amie de Bakounine, la princesse Obolensky, à laquelle la police suisse venait d'enlever ses enfants. Je copie dans une de mes lettres le récit de cette rencontre :

Il est écrit que je ne pourrai pas trouver la solitude et le repos, et que les aventures me poursuivront jusque dans mon désert. Ce matin, je voulais simplement aller errer par les rues de Berne, et lire quelques journaux. Près de la poste, je me trouve face à face avec Mroczkowski, le Polonais de Vevey. Grand étonnement ! Je lui demande ce qu'il fait à Berne, et il me conte alors une histoire inouïe. Le général Obolensky, mari de la princesse russe dont je t'ai parlé, est venu en Suisse, et s'est adressé au Conseil d'Etat vaudois — toujours ce même aimable Conseil d'Etat—afin d'obtenir que la police lui prêtât main-forte pour enlever ses enfants, que la princesse a gardés avec elle depuis sept ans qu'elle vit séparée de son mari.

1. La grève des ovalistes de Lyon fit beaucoup de bruit pendant l'été de 1869. Elles se constituèrent en Section de l'Internationale, et Bakounine fut leur délégué au Congrès de Bâle. L'*Egalité* du 31 juillet annonça le triomphe des grévistes, dont les revendications furent acceptées par tous les patrons.

2. Le *Progrès* du 7 août publia une lettre de Palix, de Lyon, du 18 juillet, accusant réception d'une somme de cent vingt francs : « cette somme avait été produite en partie par une collecte faite dans une assemblée extraordinaire des trois Sections, et le reste fourni par la caisse commune de résistance ». L'appel inséré dans la *Feuille d'avis* produisit-il quelque chose, et un nouvel envoi put-il être fait à Lyon ? je l'ai oublié.

Naturellement la police ne peut rien refuser à un général russe. Et voilà que mardi passé, sans aucun avertissement préalable, *on envahit à main armée*, au milieu de la nuit, le domicile de cette pauvre femme, on arrache ses enfants de leur lit, — l'un d'eux était malade, — on les fourre dans une voiture. Quelques amis, Russes, Polonais, Italiens, Suisses, habitent la même campagne ou des maisons voisines ; ils accourent au bruit ; mais leur intervention est inutile, on les repousse brutalement.

Il ne reste d'autre ressource à la malheureuse mère que de chercher à rejoindre son mari, pour avoir une explication et revoir au moins une dernière fois ses enfants. Elle prend le chemin de fer, accompagnée de ses amis ; elle rejoint le général à Berne d'abord, où ses efforts pour voir ses enfants sont inutiles ; puis à Olten, — mais voici bien une autre affaire : à Olten, elle trouve le wagon où sont ses enfants *gardé par des gendarmes armés*, et ses amis sont *arrêtés et conduits en prison*. Le train part avec les enfants, et c'est fini.

Les prisonniers, arrêtés à la demande du général avec une complaisance révoltante, n'ont été remis en liberté qu'hier soir, à Berne même. Mroczkowski sortait donc de prison.

Après m'avoir fait ce récit, Mrouk me quitta pour aller à ses affaires, en me donnant rendez-vous pour dans une heure. Tout ému de ce que je viens d'entendre, je me promène sous les arcades, jusqu'à la Fosse aux ours, et, en regardant les ébats de ces braves quadrupèdes, je tâche d'oublier les agents de police et les généraux russes...

A onze heures, je me rends à l'hôtel du Faucon ; j'y retrouve Mrouk, qui m'introduit auprès de la princesse. Elle était en compagnie de deux autres dames russes. C'est une femme d'une quarantaine d'années, qui n'a jamais dû être belle, mais qui a l'air très aimable et des manières très simples. En général, les dames russes ont un genre qui me plaît infiniment, et je me sens tout de suite à mon aise avec elles. Ces dames me connaissaient depuis longtemps de nom ; elles lisent le *Progrès*, et m'ont demandé en riant si j'avais lu le *Journal de Genève* d'hier, où on nous dit des choses désagréables. Comme nous causions de l'inqualifiable conduite de la police suisse, surviennent d'autres amis qui racontent d'autres détails. L'un d'eux a réussi à suivre le prince jusqu'à Bâle, et nous fait le récit de son voyage et des coquineries de la police d'une manière très amusante. Oui, nous avons ri de ces choses, tout en nous indignant. Mais l'affaire n'est pas finie, et il y aura un procès.

A midi et demi, j'ai pris congé. Mroczkowski va à Vevey, voir ce qu'il faut faire : car on a mis les scellés à la maison de campagne, et la police vaudoise menace d'arrêter la princesse elle-même pour la livrer à la Russie. Que d'infamies ! ma main tremble de colère !

Je retournerai demain voir Mme Obolensky ; elle m'a demandé des conseils, que je ne suis guère en état de lui donner. Mais jusqu'à ce qu'elle ait quelqu'un qui puisse mieux la renseigner que moi, je tâcherai de lui être utile [1]. (Lettre du samedi 17 juillet 1869.)

1. Toutes les démarches de la princesse Obolensky restèrent infructueuses. Non seulement ses enfants ne lui furent pas rendus, mais le gouvernement russe la priva de la jouissance de sa fortune dont l'administration fut dévolue à son mari. Elle n'eut pendant longtemps d'autres ressources, pour subsister, que le travail de l'ami qui unit sa destinée à la sienne et qui se fit photographe.

L'article que le *Journal de Genève* avait consacré au *Progrès*, dans son numéro du 16 juillet, débutait par des railleries sur notre présomption, notre ignorance, notre intolérance. Le *Progrès*, disait-il, a pour ses adversaires « des dédains qui ne sont surpassés que par son admiration pour sa propre science et pour son immense capacité ». Puis il exposait en ces termes ce qu'il prétendait être notre programme : « L'humanité réduite à un grand troupeau où les plus forts mangent les autres ; la civilisation des îles Fidji transplantée dans notre XIXe siècle... Combien il faudra d'articles de fond pour que le peuple suisse permette aux rédacteurs du *Progrès* ou à ceux de l'*Egalité* de le ramener à cet état de sauvagerie idéale où règnent l'anarchie proudhonienne et la plus primitive brutalité ! »

A ces facéties je fis une réponse qui parut dans le *Progrès* du 24 juillet (n° 15) ; en voici la fin :

Réponse au « Journal de Genève ».

... Que faut-il penser d'un adversaire dont la conscience légitime une polémique pareille ? — car enfin le *Journal de Genève*, qui est si religieux, doit se figurer qu'il a une conscience.

Nous demandons la liberté, la liberté complète, la suppression de toutes les servitudes, matérielles et morales ; nous flétrissons la violence, la force brutale, l'injustice, le privilège, la guerre ; nous rêvons une humanité affranchie, heureuse, ne vivant plus que pour la science, le travail et l'amour, — et que nous répond-on ? On ne nous dit pas : « Votre utopie est trop belle, elle est irréalisable ; jamais l'injustice ne sera vaincue, jamais le mal ne disparaîtra de la terre » ; — oh non ! car, pour tenir ce langage et faire une objection de ce genre, il faudrait être de bonne foi et désirer comme nous le bien et la justice ; — voici ce qu'on nous dit : Les socialistes sont des *cannibales* ; ces hommes qui voient un frère dans chaque homme veulent une société *où les plus forts mangent les autres* ; ces apôtres fervents de la science et de la raison veulent *implanter dans notre XIXe siècle la civilisation des îles Fidji ;* ces amis passionnés de la justice et du droit ont pour idéal la *sauvagerie* et *la plus primitive brutalité !*

Vous jugerez, ouvriers. Vous connaissez les hommes du *Progrès*, non seulement par leurs doctrines, mais par les actes de leur vie publique et privée. Vous jugerez entre eux et leurs insulteurs.

Cependant une grève des ouvriers graveurs et guillocheurs venait d'éclater à la Chaux-de-Fonds et au Locle. Les sociétés de résistance de ces corps de métier avaient demandé (13 juillet) aux patrons, dans ces deux localités, la réduction de la journée de travail de onze heures à dix, sans diminution de salaire. Quelques chefs d'atelier acceptèrent ; les autres refusèrent, ou ne répondirent pas, d'où la grève, qui, commencée le 19 juillet, dura un peu moins de trois semaines et se termina par la victoire des ouvriers. Les numéros 15, 16 et 17 du *Progrès* (du 24 juillet au 21 août) contiennent des articles sur cette grève, articles rédigés par les grévistes eux-mêmes. La grève eut deux résultats importants : l'un, c'est qu'à la Chaux-de-Fonds la Société des graveurs, et au Locle la Société des graveurs et celle des guillocheurs, devinrent des Sections de l'Internationale ; l'autre, c'est que six graveurs et guillocheurs du Locle, l'élite de leur corporation, se constituèrent en atelier coopératif de production, sur des bases égalitaires ; cet atelier coopératif, qui subsista de 1869 à 1875, fut pendant la durée de son existence un des principaux foyers du socialisme dans les Montagnes neuchâteloises [1].

1. Les six fondateurs de l'atelier coopératif des ouvriers graveurs et guillocheurs

Je lus pendant mes vacances une brochure que venait de publier le positiviste anglais Beesly, — celui qui avait présidé le meeting du 28 septembre 1864 à Saint-Martin's Hall, — et je fus frappé du profond sentiment «altruiste» dont ces pages étaient pénétrées. Il me parut qu'il y avait là pour nous une leçon à recueillir, et j'envoyai au *Progrès* l'article suivant, qui parut dans le n° 16 (7 août 1869) :

L'Avenir social de la classe ouvrière.

Sous ce titre, M. Edward Spencer Beesly, professeur à l'Université de Londres, a donné l'an passé une conférence devant un meeting d'ouvriers appartenant aux Trades Unions. Ce travail, publié ensuite dans la *Fortnightly Review*, a été réimprimé sous forme de brochure, et il serait à désirer qu'il en fût fait une traduction française. Lors même que les idées de l'auteur diffèrent des nôtres sur beaucoup de points, nous croyons qu'il serait intéressant de faire connaître à nos populations ouvrières les doctrines sociales professées en Angleterre par ce qu'on appelle l'école *positiviste*, c'est-à-dire par les disciples du philosophe français Auguste Comte et du philosophe anglais Stuart Mill.

... M. Spencer Beesly croit que la séparation de la société en deux classes, les capitalistes et les salariés, n'est pas un simple accident qui puisse se corriger, mais que c'est une nécessité naturelle et la condition même du travail... Aussi les Trades Unions, dit-il, n'ont pas la prétention de supprimer la classe des capitalistes ni de la déposséder ; elles veulent simplement agir sur cette classe, et l'obliger à se servir de son pouvoir et de ses capitaux dans l'intérêt de la société. [Suit l'exposé des concessions à demander aux capitalistes.]... M. Spencer Beesly compte surtout, pour l'organisation de cet ordre de choses, sur l'influence de la *religion*. Mais il ne faut pas se méprendre sur le sens de ce mot ; *religion*, dans la bouche d'un positiviste, signifie simplement *loi morale*. En effet, M. Spencer Beesly ne croit pas en Dieu, et n'admet pas l'immortalité de l'âme ; mais, comme Auguste Comte, il adore l'*Humanité*, et il croit fermement qu'une *religion de l'Humanité*, n'ayant d'autre culte que la pratique des devoirs de l'homme, est destinée à remplacer dans l'avenir la religion de Dieu.

Nous l'avons dit, ces idées ne sont pas les nôtres. Mais il y a cependant entre les positivistes et nous un point commun, et justement le plus important de tous : nous regardons l'individualisme comme une doctrine funeste et immorale, et c'est dans le travail collectif et dans la solidarité de tous que nous voyons le salut de l'humanité.

Nous nous associons du reste pleinement aux paroles éloquentes par lesquelles M. Spencer Beesly termine sa conférence :

« Ceux qui se plaignent si amèrement de la lenteur de notre marche vers un état social meilleur, feraient bien de se demander quelquefois si leur propre conduite ne contribue pas à en retarder la réalisation. L'esprit d'égoïsme et de personnalité nous suit même quand nous travaillons pour les autres, et prend la forme de vanité et d'ambition. Nous avons tous eu fréquemment l'occasion d'observer

du Locle sont : Frédéric Graisier, James Philippin, Ulysse Borel et Paul Humbert, graveurs ; Auguste Spichiger et Gaspard Bovet, guillocheurs.

combien de mal ont déjà fait à la cause du travail les ignobles jalousies et les rivalités personnelles. Ce sont les esprits les plus éminents qui sont toujours les plus disposés à prendre une position subordonnée et à accepter l'obscurité avec une noble satisfaction. L'homme en qui s'est le mieux personnifié le gouvernement théocratique, le législateur du peuple hébreu, était prêt à laisser effacer son nom du Livre de Dieu, pourvu que le plus humble parmi son peuple pût entrer dans la terre promise. Le plus grand des apôtres souhaitait être lui-même maudit et repoussé du Christ, si à ce prix il pouvait obtenir le salut d'une obscure populace juive. « La réputation, » disait un des héros de la Révolution française, « qu'est-ce que cela ? Que mon « nom soit flétri, pourvu que la France soit libre. » Voilà comment parlent un Moïse, un Paul, un Danton, tandis que les mesquines ambitions ne travaillent que pour des questions de préséance, et ne songent qu'à poser devant les regards des contemporains. Le dévouement, l'oubli de soi-même, la disposition à obéir plutôt que le désir de commander, — si un homme n'a pas ces qualités-là, il n'est que du limon vulgaire, il n'est pas fait pour diriger ses compagnons. Que chacun de nous soit prêt non-seulement à monter à l'assaut de la brèche, mais encore à rester gisant dans le fossé et à voir ses compagnons passer sur son corps comme sur le pont qui conduit à la victoire. Ce sentiment n'a jamais fait défaut chaque fois qu'il s'est trouvé une grande cause pour le faire naître ; et le monde ne reverra probablement jamais une cause plus grande que celle des ouvriers d'Europe marchant à leur émancipation définitive. »

J'ai dit que la Commission d'éducation du Locle avait pris la résolution d'en finir avec moi ; il est probable que la grève des graveurs et guillocheurs, qui avait causé une profonde irritation chez les adversaires de l'Internationale, contribua à la décider à agir. Le 5 août, elle m'écrivit une lettre officielle, rédigée par son secrétaire, le pasteur Comtesse, pour me dire que « le rôle politique, social et religieux que j'avais adopté portait à l'Ecole industrielle un préjudice réel, et qu'à ce fait elle ne voyait qu'un seul remède : la cessation de mes fonctions ; en conséquence, elle m'invitait à donner ma démission ».

J'aurai pu répondre par un refus pur et simple, en invoquant la loi. Quelques mois auparavant, la Commission d'éducation d'un village voisin du Locle, la Sagne, ayant destitué l'instituteur (M. Fritz Chabloz) parce qu'il était libre-penseur, celui-ci avait réclamé auprès du gouvernement cantonal, et le Conseil d'Etat avait annulé la décision de la Commission d'éducation et maintenu à son poste l'instituteur révoqué. Mais je ne me sentais pas de goût pour une lutte de ce genre, d'autant plus que le conseiller d'Etat directeur de l'instruction publique était justement mon père. J'envoyai donc ma démission le 7 août, en faisant remarquer toutefois à la Commission d'éducation que sa façon d'agir était illégale, et qu'il n'eût tenu qu'à moi « de rester à mon poste, fort de mon droit et des garanties de la loi. Mais », ajoutais-je, « je désire éviter à la jeunesse de nos écoles le spectacle affligeant d'un conflit entre un de ses maîtres et la Commission d'éducation ; il me répugnerait d'ailleurs, attendu des liens de famille que vous connaissez, d'avoir recours à l'autorité supérieure. » La Commission d'éducation, se piquant d'honneur et ne voulant pas être en reste de courtoisie, me délivra un certificat rédigé en termes très convenables, ne contenant que des éloges et pas un mot de critique [1] ; le prési-

1. La lettre de la Commission, du 5 août, ma réponse, datée de Morges, 7 août, et le certificat, daté du 19 août, furent publiés dans le *Progrès* du 21 août (n° 17).

dent de la Commission et un autre membre de celle-ci (un docteur en médecine) m'écrivirent des lettres personnelles, pour me dire des choses aimables et déplorer l'intolérance et l'étroitesse de la majorité de leurs collègues.

Une circonstance particulière fit que je trouvai un emploi sur-le-champ : emploi qui, dans ma pensée, ne devait être que provisoire, en attendant que je pusse rentrer dans l'enseignement public, auquel je ne croyais pas, à ce moment, avoir dit un adieu définitif. Des raisons diverses avaient amené mon frère à quitter, pour un certain temps, l'imprimerie dont la direction lui avait été confiée : il devait aller travailler à Paris. Le poste de gérant de cette imprimerie avait été offert par mon père (11 juillet) à mon ami Charles Perron, qui ne put accepter ; il me fut proposé ensuite à moi-même (15 juillet) : mais je ne pouvais accepter non plus, puisque je comptais fermement retourner au Locle les vacances finies. Mon père cherchait quelqu'un, au moment où je reçus la lettre de la Commission d'éducation ; et alors l'affaire s'arrangea tout de suite : dès le 10 août j'étais installé à Neuchâtel, dans la petite imprimerie [1], avec des appointements mensuels de cent cinquante francs ; j'étais chargé de la comptabilité, de la lecture des épreuves ; j'appris en outre à manier le composteur et m'initiai aux divers travaux de l'atelier, si bien qu'au bout de quelques mois j'étais en état, non seulement de lever mon mille de lettres à l'heure, mais encore de faire une mise en pages, et de tirer un cent d'affiches sur la presse à bras.

De Neuchâtel, je continuai à rédiger le *Progrès*, dans lequel écrivaient aussi de temps en temps des ouvriers du Locle, et qui venait en outre de trouver un collaborateur momentané en la personne de Joukovsky. Au moment de l'enlèvement des enfants de Mme Obolensky, la fille aînée de la princesse, la jeune Marie, était en vacances à Champéry (Valais) avec la famille Joukovsky : à la nouvelle de ce qui venait de se passer, Joukovsky conduisit aussitôt, par le col de Coux, la jeune fille en Savoie, où elle resta en lieu sûr jusqu'à ce qu'elle pût rejoindre sa mère, qui avait quitté la Suisse et s'était réfugiée en France en changeant de nom. Les magistrats vaudois lancèrent contre Joukovsky un mandat d'amener sous l'inculpation de « détournement de mineure » : il fut obligé de se cacher, et alla chercher un asile au Locle, où il resta quelques semaines, jusqu'au moment où l'on se fut décidé à renoncer aux poursuites commencées contre lui. Pendant ce séjour au Locle, il écrivit pour le *Progrès* deux articles, sur l'an-archie et sur le droit d'héritage, qui parurent dans les numéros 18 et 19 (4 et 18 septembre) [2].

X

*Articles de Bakounine dans l'*Egalité *(26 juin - 4 septembre). La Section de l'Alliance, à Genève, admise comme Section de l'Internationale par le Conseil général de Londres (28 juillet). Lutte entre la « fabrique » et le « bâtiment » dans l'Internationale de Genève. Les délégués des Sections de la Suisse française au Congrès général de Bâle.*

A Genève, pendant les grèves du printemps de 1869, tous les membres des corps de métier adhérents à l'Internationale, qu'ils fussent de la « fabrique » ou du « bâtiment », avaient marché d'accord. Mais cette entente ne subsista pas longtemps : en automne devaient avoir lieu les élections au Conseil d'Etat [3], et une alliance se préparait entre quelques

1. Qui continua à porter le nom de mon frère : imprimerie G. Guillaume fils, 14, rue du Seyon.

2. Dans le livre russe *Istoritcheskoé razvitié Internatsionala*, l'article sur l'an-archie, du n° 18, m'a été attribué par erreur.

3. Dans le canton de Genève, le Conseil d'Etat (pouvoir exécutif) est élu directement par le peuple.

meneurs du parti socialiste et les chefs du parti radical. Dans la seconde moitié de juin, Perron, qui avait été constamment sur la brèche depuis six mois, fut forcé par ses affaires personnelles d'abandonner momentanément la direction de l'*Egalité* [1] ; le Conseil de rédaction désigna Bakounine pour le remplacer. Ce fut alors que Bakounine écrivit (numéros 23 à 33, du 26 juin au 4 septembre) cette série de remarquables articles, si pleins d'idées, d'une verve si entraînante, d'une crânerie si endiablée, les *Endormeurs* (nos 23, 24, 25, 26 et 27), la *Montagne* (nos 25, 26 et 27), le *Jugement de M. Coullery* (no 28), l'*Instruction intégrale*, suite des *Endormeurs* (nos 28, 29, 30 et 31), la *Politique de l'Internationale* (nos 29, 30, 31 et 32), la *Coopération* (n° 33), qui ont été reproduits en partie dans les Pièces justificatives du *Mémoire de la Fédération jurassienne*, et que le manque de place ne me permet pas, à mon grand regret, de réimprimer ici. Son langage franc et allant au vif des choses fit jeter les hauts cris aux politiciens de la fabrique.

« C'était précisément l'époque où le parti radical fit d'incroyables efforts pour se rapprocher de l'Internationale à Genève et pour s'en emparer. Beaucoup d'anciens membres, agents reconnus du parti radical et qui comme tels s'étaient séparés de l'Internationale, y rentrèrent alors. Cette intrigue se faisait au grand jour, tant on était sûr du succès. Mais il fallait à tout prix empêcher l'*Egalité* de tenir un langage aussi compromettant, qui pouvait faire échouer l'alliance projetée. Les comités des Sections de la fabrique vinrent l'un après l'autre protester auprès du Comité fédéral romand contre la rédaction de l'*Egalité*. Heureusement le Conseil de rédaction était sauvegardé par un article des statuts fédéraux qui le protégeait contre l'arbitraire du Comité fédéral [2].

« Cependant le Congrès de Bâle approchait, et les Sections de Genève devaient s'occuper de l'étude des cinq questions mises à l'ordre du jour par le Conseil général et de la nomination des délégués au Congrès. Parmi ces cinq questions, il y en avait deux qui avaient le don d'exciter très fort la mauvaise humeur des coryphées de la fabrique : c'étaient l'*abolition du droit d'héritage* et l'*organisation de la propriété collective*. Ils s'étaient déjà montrés mécontents qu'on eût discuté la seconde de ces questions au Congrès de Bruxelles « Ce sont des utopies », disaient-ils, « nous devons « nous occuper de questions pratiques. »

« Ils s'étaient bien promis d'éliminer ces deux questions du programme du Congrès de Bâle. C'était pour eux non seulement l'effet d'une antipathie de tempérament, mais une nécessité politique. Ils s'étaient définitivement entendus et alliés avec la bourgeoisie radicale de Genève ; on travaillait activement toutes les Sections proprement genevoises, c'est-à-dire les ouvriers-citoyens de la fabrique, pour les grouper autour du drapeau radical en vue des élections qui devaient avoir lieu en automne, et

1. Perron avait sacrifié à la création de l'*Egalité* non seulement son temps, mais le peu d'argent qu'il avait ; il se trouvait maintenant « en face de dettes et de patrons bijoutiers qui lui refusaient de l'ouvrage » (lettre citée par Nettlau, note 1942) : sa situation économique était des plus critiques ; il résolut alors de faire un effort pour se créer une clientèle à l'étranger, afin de s'assurer ainsi l'indépendance ; mais, pour réussir, il était nécessaire qu'il concentrât, pendant quelque temps, toutes ses facultés sur ce point. En outre, sa santé était ébranlée, et son médecin lui avait prescrit du repos et l'air de la montagne ; il se rendit à Soudine (Haute-Savoie), où il passa quelques semaines. L'*Egalité* du 3 juillet contient l'avis suivant : « Les membres du Conseil de rédaction de l'*Egalité* sont invités à se rencontrer sans faute, au Cercle, mercredi prochain 7 juillet, à huit heures et demie précises, pour pourvoir aux fonctions que M. Charles Perron remplit dans la rédaction et qu'une absence de deux mois le force d'abandonner provisoirement. Le président : Ch. Perron. »

2. Il y a là une erreur. Ce qui sauvegardait les droits du Conseil de rédaction, ce n'était pas un article des statuts fédéraux, c'était le règlement même du journal, voté par le Congrès.

pour lesquelles Grosselin[1] devait se présenter comme candidat au Conseil d'Etat. Mais pour que l'alliance en question se réalisât complètement, il fallait absolument que les ouvriers-citoyens fissent disparaître de leur programme des questions de nature à agacer les nerfs de leurs alliés bourgeois.

« La tactique des hommes de la coterie genevoise, qui inspirait et dirigeait le Comité cantonal et qui, par lui, fixait l'ordre du jour des assemblées générales, fut très simple. Ils firent nommer par les assemblées générales des commissions pour préparer des rapports sur les trois dernières questions du programme[2], et ils oublièrent d'en faire nommer pour les deux questions fâcheuses de l'abolition de l'héritage et de la propriété collective, espérant qu'on arriverait à la veille du Congrès sans que cet oubli eût été réparé. Mais ce calcul fut déjoué[3]. » On verra tout à l'heure comment (p. 186). Mais il faut d'abord achever de parler de ce qui concerne la Section de l'Alliance.

La Section de l'Alliance, une fois ses statuts adoptés, avait eu à se faire reconnaître officiellement comme Section régulière de l'Internationale. Dans la séance du 12 juin, Bakounine, président de la Section, annonça que le règlement revisé allait être envoyé au Conseil général. Ce fut encore Perron qui correspondit avec Londres, cette fois en qualité de « secrétaire provisoire de la Section de l'Alliance » ; sa lettre, datée du 22 juin 1869, disait que, la dissolution de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste ayant été prononcée, la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève venait soumettre au Conseil général ses statuts, en le priant de la reconnaître comme branche de l'Association internationale des travailleurs. La réponse du Conseil général (écrite en anglais) à la lettre de Perron arriva à Genève à la fin de juillet; en voici la traduction :

Conseil général de l'Association internationale des travailleurs.

256, High Holborn, Londres W. C., le 28 juillet 1869.

A la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste, à Genève.

Citoyens,

J'ai l'honneur de vous annoncer que vos lettres ou déclarations aussi bien que le programme et règlement ont été reçus, et que le Conseil général a accepté votre adhésion comme Section à l'unanimité.

Au nom du Conseil général :
Le secrétaire général, G. Eccarius.

Cette lettre fut lue dans la séance hebdomadaire de la Section de l'Alliance, le 31 juillet. La Section décida que sa cotisation serait envoyée immédiatement à Londres, et que l'admission dans la Fédération cantonale genevoise serait demandée au Comité central (ou Comité cantonal) des Sections de Genève (Comité composé de deux délégués de chacune des Sections).

C'est à ce moment que Bakounine prit la résolution de quitter Genève, résolution qui nous contraria beaucoup et dont je ne connus la véritable cause (une grossesse de Mme Bakounine) qu'un peu plus tard. Les raisons

1. Jacques Grosselin était un monteur de boîtes de montres, bel homme, vaniteux et ambitieux ; un certain talent de parole l'avait mis en évidence dans les solennités patriotiques, et lui avait fait acquérir, parmi les ouvriers de la fabrique, une popularité dont il sut profiter pour poser sa candidature à un fauteuil de membre du gouvernement genevois.
2. Le crédit, l'instruction, et les sociétés corporatives.
3. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 72.

qu'il nous donna alors étaient qu'il désirait trouver un séjour plus tranquille, où il fût à l'abri des tracasseries policières; que sa santé réclamait un climat plus doux; que l'état de son budget — maintenant qu'il ne pouvait plus compter, comme précédemment, sur la bourse de la princesse Obolensky — l'obligeait à transporter ses pénates dans un endroit où la vie fût à bon marché; enfin, qu'il avait maintenant achevé à Genève, au point de vue de la propagande et de l'organisation, tout ce qu'il était en son pouvoir de faire, et qu'il considérait son rôle dans cette ville comme terminé[1]. Le 13 août, dans une séance du comité de la Section de l'Alliance, il fit connaître son intention : « Le président [Bakounine] nous annonce — dit le procès-verbal — que son départ de la localité aura lieu aussitôt après le Congrès de Bâle, et il propose pour son remplaçant comme président le citoyen Heng, et comme secrétaire le citoyen Robin[2]. Après une longue discussion, la proposition du citoyen Bakounine est acceptée, et sera annoncée dans une séance générale prochaine. » (Nettlau, p. 316.) Mais le changement projeté n'eut pas lieu immédiatement : Bakounine conserva la présidence de la Section de l'Alliance, et Heng le secrétariat, jusqu'en octobre.

La demande d'entrée dans la Fédération cantonale genevoise, présentée par la Section de l'Alliance, se heurta à l'hostilité, déjà ouvertement déclarée, des meneurs politiciens qui dominaient dans les comités : le 16 août, le Comité central des Sections de Genève, dans une séance à laquelle n'assistaient d'ailleurs qu'une douzaine de délégués sur environ soixante, refusa l'admission sollicitée. C'était au plus fort de la lutte au sujet du programme du Congrès de Bâle.

A Londres, au contraire, on paraissait avoir désarmé, et on traitait les membres de l'Alliance en amis.

La cotisation ayant été expédiée conformément à la décision du 31 juillet, Hermann Jung, secrétaire pour la Suisse auprès du Conseil général, par une lettre datée du 25 août et adressée à Heng, « secrétaire de la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste, à Genève », accusa réception de la somme de 10 fr. 40 c., représentant la cotisation de cent quatre membres pour l'année courante; il terminait sa lettre par ces mots:

1. Dans une lettre à Carlo Gambuzzi, à Naples, non datée, mais qui est certainement des derniers jours d'août 1869, Bakounine dit : « Mes affaires s'arrangent fort bien. Je viens de recevoir la commande d'une traduction d'un livre de vingt feuilles, à cent cinquante francs la feuille ; en outre une correspondance politique assurée et bien payée, et de l'argent d'avance promis à la fin de septembre. Il me tarde de me retirer dans une solitude avec Antonie, ce que je ferai certainement après le Congrès de Bâle, à la fin de septembre ; car il me faudra deux semaines à peu près pour mettre en ordre toutes mes affaires publiques et privées ; après quoi, au moins un an de silencieuse, studieuse et lucrative retraite ; ce qui ne m'empêchera pas de m'occuper des affaires les plus intimes, au contraire. » (Lettre citée par Nettlau.) Le livre dont il est question n'est certainement pas *Das Kapital*, qui forme un volume de quarante-neuf feuilles ; ce projet de traduction est donc différent de celui dont l'exécution, comme on le verra (au chapitre XIV), fut commencée à Locarno.

2. Paul Robin, professeur français établi à Bruxelles, venait d'être expulsé de Belgique à cause de la part qu'il avait prise à la propagande de l'Internationale (l'*Egalité* du 7 août reproduit un article de l'*Internationale* de Bruxelles relatif à cette expulsion, et annonce un meeting de protestation qui eut lieu le 2 août dans la grande salle du Cygne, Grande-Place, à Bruxelles). Robin avait quitté Bruxelles le 26 juillet, accompagné à la gare par une délégation de tous les corps de métier ; il se rendit directement à Genève, où Bakounine lui donna provisoirement l'hospitalité. On lit dans une lettre de Bakounine à Ogarev, du 5 août 1869 (Correspondance publiée par Dragomanof, page 242 de la traduction française) : « Robin est venu chez moi avec une lettre de Herzen ; il m'a beaucoup plu. Comme j'avais une chambre vide, il est descendu à la maison. Sur la demande de Herzen et parce que moi-même j'ai le désir de le faire, je l'amènerai chez toi, demain peut-être, ou après-demain. » Robin devint aussitôt membre de la Section centrale de Genève, et collaborateur de l'*Egalité*. La Section de l'Alliance l'admit le 14 août, le lendemain de la réunion du comité où Bakounine avait parlé de lui.

« Dans l'espoir que vous pratiquerez activement les principes de notre Association, recevez, cher citoyen Heng, de même que tous les amis, mes salutations fraternelles ».

C'est à ce moment que se placent deux faits qui eurent des conséquences fâcheuses pour l'Internationale à Genève : la retraite de Brosset, qui sortit du Comité fédéral romand, et la mort de Serno-Soloviévitch.

Brosset était écœuré par d'incessantes et mesquines attaques : il donna sa démission en août. Ce fut Guétat qui le remplaça à la présidence du Comité fédéral. Pour compléter le Comité, Heng, nouveau-venu à Genève, mais qui avait été président de la Section de la Chaux-de-Fonds, fut désigné, et ce choix fut ratifié par les Sections.

Serno Soloviévitch souffrait depuis longtemps d'une maladie noire, et était hanté par l'idée du suicide. Perron, revenu de Savoie, était allé passer avec lui quelques jours à Saint-Cergues, au-dessus de Nyon : on espérait que le repos et l'air de la montagne agiraient favorablement sur l'esprit du pauvre malade. Il n'en fut rien. Entré ensuite dans une maison de santé, Serno s'évada, et quelques jours après on le retrouvait mort dans son appartement de Genève : après avoir allumé un réchaud de charbon, il s'était couvert le visage d'un masque imbibé de chloroforme, et s'était coupé la gorge (17 août).

Le *Mémoire de la Fédération jurassienne* a présenté, en l'empruntant au manuscrit de Bakounine intitulé *Rapport sur l'Alliance* (rédigé en juillet et août 1871), le tableau détaillé des luttes qui eurent lieu à Genève au sein de l'Internationale, pendant l'année 1869. Je le complèterai en donnant ici — comme il a été annoncé p. 93, note 2 — un passage resté inédit de ce même manuscrit. Bakounine y explique les raisons qui provoquèrent l'hostilité de la « fabrique » et des meneurs des comités à l'égard de la Section de l'Alliance :

Voici la première cause de cette hostilité. Les membres les plus influents, les meneurs des Sections de la fabrique, considérèrent d'abord notre propagande, les uns, avec indifférence, les autres même avec un certain degré de bienveillance, tant qu'ils crurent que l'Alliance ne devait être qu'une sorte d'académie où allaient se débattre platoniquement de pures questions théoriques. Mais lorsqu'ils s'aperçurent que le groupe de l'Alliance, peu soucieux de faire de la théorie en pure perte, s'était donné pour but principal l'étude des principes et de l'organisation de l'Internationale, et surtout lorsqu'ils virent que l'Alliance exerçait une attraction toute particulière sur les ouvriers du bâtiment, et tendait à leur donner l'idée d'une organisation collective qu'ils n'avaient point eue jusque-là, et qui aurait eu pour conséquence de les rendre plus clairvoyants et plus indépendants, d'abord vis-à-vis de leurs comités qui se fourvoyaient de plus en plus dans une voie excessivement autoritaire, et en second lieu vis-à-vis des meneurs de la fabrique, qui s'efforçaient ostensiblement d'étendre leur domination sur les Sections des ouvriers du bâtiment au moyen de leurs comités, — alors ils commencèrent à suspecter et à voir de mauvais œil l'action si légitime du groupe de l'Alliance.

Toute cette action de l'Alliance se réduisait à ceci : elle donnait à la grande masse des ouvriers du bâtiment le moyen de définir leurs instincts, de les traduire en pensée et d'exprimer cette pensée. Au sein du Cercle et des assemblées générales, cela était devenu impossible, grâce à la prédominance organisée des ouvriers de la fabrique. Le Cercle était devenu peu à peu une institution exclusivement genevoise, gouvernée et administrée par les Genevois seuls, et

où les ouvriers du bâtiment, pour la plupart étrangers, étaient considérés et finirent par se considérer eux-mêmes comme tels. Trop souvent, les citoyens genevois de la fabrique leur firent entendre ces mots : « Ici nous sommes chez nous, vous n'êtes que nos hôtes ». L'esprit genevois, esprit bourgeois-radical excessivement étroit, finit par y dominer tout à fait ; il n'y avait plus de place ni pour la pensée de l'Internationale, ni pour la fraternité internationale. Il en résulta ceci, que peu à peu les ouvriers du bâtiment, fatigués de cette position subordonnée, finirent par ne plus aller au Cercle.

Dans les assemblées générales, une discussion approfondie et sérieuse des questions de l'Internationale était également impossible. D'abord, à cette époque (1868), elles étaient assez rares, et ne se réunissaient que pour discuter des questions spéciales, principalement celle des grèves. Sans doute, les deux tendances qui se partageaient l'Internationale à Genève se manifestèrent et se combattirent dans chaque assemblée générale, et le plus souvent, il faut bien le constater, ce fut la tendance révolutionnaire qui l'emporta, grâce à la majorité des ouvriers du bâtiment soutenue par une petite minorité de la fabrique. Aussi les meneurs de la fabrique eurent-ils toujours fort peu de goût pour les assemblées générales, qui déjouaient parfois en une ou deux heures les intrigues qu'ils avaient ourdies pendant des semaines. Ils tendirent donc toujours à remplacer les assemblées générales, populaires, publiques, par les assemblées secrètes des comités, sur lesquels ils étaient parvenus à établir leur domination complète.

Dans les assemblées générales, toutefois, la masse des ouvriers se taisait. C'étaient toujours les mêmes orateurs des deux partis opposés qui montaient à la tribune et qui répétaient leurs discours plus ou moins stéréotypés. On effleurait toutes les questions, on en relevait avec plus ou moins de bonheur le côté sentimental, dramatique, laissant toujours intact leur sens profond et réel. C'étaient des feux d'artifice qui éblouissaient quelquefois, mais qui ne réchauffaient ni n'éclairaient personne, toujours replongeant au contraire le public dans une nuit plus profonde.

Restaient les séances de la Section centrale, Section immense d'abord, dans laquelle les ouvriers du bâtiment, qui furent les premiers fondateurs de cette Section, se trouvaient en majorité, et qui était une sorte d'assemblée populaire organisée en Section de propagande. Cette Section aurait dû devenir en effet ce que la Section de l'Alliance se proposa d'être, et, si elle avait réellement rempli sa mission, la Section de l'Alliance n'aurait eu sans doute aucune raison d'être [1].

La Section centrale fut la première et d'abord l'unique Section, la Section fondatrice de l'Internationale à Genève. Elle fut constituée en majeure partie par les ouvriers du bâtiment, sans différence de métiers ; un très petit nombre d'ouvriers de la fabrique y avaient adhéré individuellement ; de sorte que pendant bien longtemps ce fut le franc socialisme instinctif des ouvriers du bâtiment qui y domina. C'était une Section bien unie : la fraternité n'y était pas encore deve-

1. Bakounine paraît avoir ici présenté à l'esprit l'objection que lui avaient faite les socialistes du Locle, lui expliquant, en février 1869, qu'un groupe de l'Alliance n'aurait chez eux aucune raison d'être à côté de la Section internationale.

nue un vain mot, c'était une réalité. La Section, étrangère aux préoccupations et aux luttes politiques des citoyens radicaux et conservateurs de Genève, était animée d'un esprit réellement international.

Après la grande grève des ouvriers du bâtiment en 1868, grève qui se termina par un succès éclatant grâce au généreux et énergique concours — je me plais à le reconnaître — des ouvriers de la fabrique citoyens de Genève, ces derniers entrèrent en masse dans la Section centrale, et y apportèrent naturellement leur esprit bourgeois-radical, politique, genevois. Dès lors la Section centrale se partagea en deux camps, en deux partis, les mêmes qui se trouvèrent en présence dans les assemblées générales.

Les Genevois, quoique d'abord en minorité, avaient cette supériorité qu'ils étaient organisés, tandis que les ouvriers du bâtiment ne formaient qu'une masse inorganique. En outre, les ouvriers genevois avaient l'habitude de la parole, l'expérience des luttes politiques. Enfin, les ouvriers du bâtiment étaient paralysés par le sentiment de la « reconnaissance » qu'ils devaient aux ouvriers-citoyens de la fabrique de Genève pour le concours décisif que ces derniers leur avaient apporté dans leur grève.

Dans les séances de la Section centrale, — qui n'avaient lieu d'ailleurs qu'une fois par mois, — les deux partis se contrebalancèrent pendant quelque temps. Puis, à mesure que se formaient les Sections de métier, les ouvriers du bâtiment, trop pauvres pour payer une double cotisation, celle de leur Section de métier et celle de la Section centrale, se retirèrent peu à peu, et la Section centrale tendit visiblement à devenir ce qu'elle est devenue complètement aujourd'hui (1871) : la Section des métiers réunis de la fabrique, une Section exclusivement composée de citoyens genevois.

Il ne restait aux ouvriers du bâtiment, pour la propagande sérieuse des principes, et pour la connaissance mutuelle et le groupement si nécessaire des caractères et des volontés, que leurs Sections de métier. Mais celles-ci ne se réunissaient également qu'une fois par mois, et seulement pour liquider leurs comptes mensuels ou pour l'élection de leurs comités. Dans ces réunions il ne peut y avoir de place pour la discussion des principes ; et, qui pis est, peu à peu les Sections de métier s'habituèrent à borner leur rôle, leur action, au simple contrôle des dépenses, laissant tout le reste aux soins de leurs comités, qui devinrent en quelque sorte permanents et omnipotents : ce qui eut pour résultat naturel d'annihiler les Sections au profit de ces comités.

Les comités, presque toujours composés des mêmes personnes, finirent par se considérer comme autant de dictatures collectives de l'Internationale, décidant de toutes les questions, sauf celles d'argent, sans se donner même la peine d'interroger leurs Sections ; et comme ils tenaient toutes leurs séances à huis-clos, ils finirent, en se coalisant entre eux, sous l'influence dominatrice des comités de la fabrique, par former le gouvernement invisible, occulte, et à peu près irresponsable, de toute l'Internationale de Genève.

Le groupe de l'Alliance s'était proposé de combattre cet état de choses, qui devait aboutir — comme nous ne le voyons que trop maintenant — à faire de l'Internationale un instrument politique du radicalisme bourgeois à Genève. Pour arriver à ce but, le groupe de l'Alliance n'eut jamais recours à l'intrigue, comme les intrigants genevois et non genevois ont osé l'en accuser depuis. Toute son intri-

gue a consisté dans la plus grande publicité et dans la discussion publique des principes de l'Internationale. Se réunissant une fois par semaine, il appelait tout le monde à ses discussions, s'efforçant de faire parler précisément ceux qui dans les assemblées générales et dans les séances de la Section centrale se taisaient toujours. Il fut posé comme loi qu'on ne prononcerait pas de discours, mais qu'on causerait. Tous, membres du groupe ou non, pourraient prendre la parole. Ces habitudes égalitaires déplurent à la majorité des ouvriers de la fabrique, de sorte qu'après être accourus d'abord en grand nombre aux séances de l'Alliance, ils s'en éloignèrent peu à peu ; si bien que, de fait, la Section de l'Alliance devint celle des ouvriers du bâtiment. Elle leur donna le moyen, au grand déplaisir de la fabrique sans doute, de formuler leur pensée et de dire leur mot. Elle fit plus, elle leur donna le moyen de se connaître, de sorte qu'en peu de temps la Section de l'Alliance présenta un petit groupe d'ouvriers conscients et réellement unis entre eux.

La seconde raison de la rancune d'abord, et plus tard de l'antipathie prononcée des meneurs ambitieux de la fabrique contre la Section de l'Alliance, fut celle-ci. L'Alliance, par son programme aussi bien que par tous les développements donnés plus tard à ce programme, s'était résolument prononcée contre toute union adultère du socialisme révolutionnaire du prolétariat avec le radicalisme bourgeois. Elle avait pris pour principe fondamental l'abolition de l'Etat avec toutes ses conséquences politiques et juridiques. Cela ne faisait pas du tout le compte de Messieurs les bourgeois radicaux de Genève, qui, aussitôt après leur défaite aux élections de novembre 1868, avaient commencé à songer à faire de l'Internationale un instrument de lutte et de triomphe ; ni celui non plus de certains meneurs de la fabrique de Genève, qui n'aspiraient à rien de moins qu'à monter au pouvoir à l'aide de l'Internationale.

Telles ont été les deux raisons principales de la haine vouée par les chefs de la fabrique à la Section de l'Alliance [1].

De vifs débats eurent lieu dans les assemblées générales des Sections de Genève, au Temple-Unique, lorsqu'il fallut discuter, dans le courant d'août, les questions qui devaient figurer à l'ordre du jour du Congrès de Bâle et se concerter pour la nomination de délégués. Les meneurs de la coterie, on l'a vu, avaient tenté d'éliminer, par simple prétérition, les questions de la propriété collective et du droit d'héritage. Mais, dans une assemblée générale, les collectivistes rappelèrent qu'il y avait deux questions du programme pour lesquelles le Comité cantonal avait négligé de nommer des commissions, ajoutant qu'il était urgent de réparer cette omission. « Alors l'orage éclata : tous les grands orateurs de la fabrique et des comités, Grosselin, Weyermann, Crosset, Wæhry, Dupleix, le père Reymond, Rossetti, Guétat, Paillard, vinrent tour à tour à la tribune déclarer que c'était un scandale, une action subversive, une inutile perte de temps, que de venir proposer des questions pareilles à des ouvriers. Robin, Bakounine, Brosset, Heng répondirent, et la victoire resta aux révolutionnaires : deux commissions furent élues pour les deux questions ; Bakounine fut nommé dans celle de l'abolition du droit d'héritage, et Robin dans celle de la propriété collective [2]. » Alors les Sections de la fabrique, dans une assemblée particulière, décidèrent qu'elles se feraient représenter

1. Extrait des pages 29-36 du manuscrit intitulé *Rapport sur l'Alliance*.
2. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 73.

par un délégué spécial, Henri Perret, qui reçut mandat de s'abstenir de voter au Congrès sur les deux questions ci-dessus [1]. Une assemblée générale de toutes les Sections se réunit le mardi 17 août; « il y fut décidé que trois délégués seraient envoyés à Bâle au nom de toutes les Sections genevoises de langue française; tout membre ou tout groupe pourrait proposer des candidats, qui seraient immédiatement inscrits sur un tableau; le vote devait avoir lieu au scrutin secret, chaque membre mettant sur sa liste trois noms; pour être admis au vote, il faudrait prouver par la présentation de son livret que l'on était en règle avec sa Section; le scrutin devait être ouvert les samedi, dimanche et lundi 21, 22 et 23 août, de huit heures du matin à dix heures du soir [2] ». Les trois délégués ainsi élus furent Brosset, Heng et Grosselin [3]. Deux nouvelles assemblées générales approuvèrent les conclusions du rapport sur l'abolition du droit d'héritage, présenté par Bakounine [4], et celles du rapport sur la propriété collective, présenté par Robin [5]; et les trois délégués reçurent le mandat impératif de voter à Bâle dans le sens des décisions de l'assemblée générale. Cela mettait Grosselin dans une singulière position : il devait figurer en automne sur la liste radicale comme l'un des candidats au Conseil d'Etat (gouvernement du canton de Genève) : mais s'il allait, au Congrès de Bâle, voter pour la propriété collective et contre le droit d'héritage, il rendait sa candidature impossible. Comment faire ? Grosselin trouva un moyen bien simple de sortir d'embarras : il demanda au Comité central (ou Comité cantonal) des Sections genevoises l'autorisation d'aller au Congrès *sans mandat impératif* ; et ce Comité prit sur lui de dispenser Grosselin d'émettre un vote sur les deux questions compromettantes [6].

1. Les Sociétés qui furent représentées par Henri Perret au Congrès de Bâle sont celles des monteurs de boîtes, des bijoutiers, des gainiers, des guillocheurs, des graveurs, des faiseurs de ressorts, et des faiseurs de pièces à musique. (Rapport présenté par H. Perret au Congrès de Bâle, dans le Compte-rendu officiel du Congrès, page 49. Ce rapport dit que « sauf une seule, les faiseurs de pièces à musique, ces sociétés font toutes partie du groupe des Sections de Genève et de la Fédération romande » ; donc la Société des faiseurs de pièces à musique n'appartenait pas à l'Internationale.)

2. *Egalité* du 21 août 1869.

3. Il semble, d'après le passage de l'*Egalité* qui vient d'être cité, que les trois délégués Brosset, Heng et Grosselin avaient été élus par *toutes* les Sections de Genève. Mais on ne comprend pas bien comment sept Sociétés de la fabrique ayant décidé de nommer un délégué spécial en la personne de H. Perret, ces mêmes Sociétés, ou du moins les six d'entre elles qui étaient des Sections de l'Internationale, auraient néanmoins participé ensuite à l'élection d'une délégation collective représentant *toutes* les Sections de Genève. Le *Mémoire* dit (page 95) : « Devant cette attitude de la fabrique, la séparation devint un fait accompli. Les ouvriers du bâtiment, réunis aux tailleurs et aux cordonniers, décidèrent d'envoyer de leur côté trois délégués, qui furent Heng, Brosset et Grosselin. En nommant ce dernier, les ouvriers du bâtiment voulurent faire preuve d'un esprit de conciliation. » Ce point reste obscur pour moi, de savoir si les trois délégués Heng, Brosset et Grosselin représentèrent à Bâle l'ensemble des Sections internationales de Genève, ou seulement « les ouvriers du bâtiment, réunis aux tailleurs et aux cordonniers » ; les documents dont je dispose ne me permettent pas de l'élucider.

4. Le rapport de la commission sur la question de l'héritage, présenté et adopté dans une assemblée générale dont la date n'est pas indiquée (probablement le samedi 21 août), a été publié dans l'*Egalité* du 28 août 1869.

5. Le rapport de la commission sur la question de la propriété foncière, présenté et adopté dans l'assemblée générale du 28 août, a été publié dans l'*Egalité* du 4 septembre 1869.

6. Cette singulière histoire est racontée en détail dans le *Mémoire*, page 76. — A Bâle, Grosselin, après avoir présenté au Congrès (séance du 8 septembre), le rapport administratif des Sections de Genève, dit que le Comité central genevois lui avait donné toute latitude pour traiter les questions de la propriété et de l'héritage comme il l'entendrait, contrairement à ce qui avait été fait pour ses deux collègues Brosset et Heng. Brosset protesta aussitôt : il dit que Grosselin avait reçu, tout comme Heng

La Section de l'Alliance décida de se faire représenter, elle aussi, au Congrès de Bâle. Le médecin espagnol Gaspard Sentiñon, délégué à Bâle par la Section internationale de Barcelone, se trouvant de passage à Genève, avant le Congrès, se fit admettre comme membre de la Section de l'Alliance le 29 août : séance tenante, la Section le choisit comme délégué [1].

Quant à Bakounine, il avait reçu deux mandats pour le Congrès de Bâle : l'un de l'Association des ouvrières ovalistes de Lyon, qui venait d'adhérer à l'Internationale à la suite de la grève retentissante dont j'ai parlé, l'autre de la Section des mécaniciens de Naples [2].

Coullery avait compris que son rôle était fini à la Chaux-de-Fonds et dans l'Internationale : il disparut momentanément de la scène, pour aller s'enterrer dans un petit village de Val de Ruz, Fontainemelon, où de riches industriels appartenant au parti conservateur, les frères Robert, venaient de l'appeler comme médecin attaché à leur fabrique d'ébauches de montres. La Section de la Chaux-de-Fonds nomma pour son délégué au Congrès de Bâle Fritz Robert, et lui donna le mandat de voter pour la propriété collective et pour l'abolition du droit d'héritage. Le monteur de boîtes François Floquet fut délégué de la Section centrale du Locle, Adhémar Schwitzguébel délégué de la Section du district de Courtelary, l'horloger Alcide Gorgé délégué de la Section de Moutier. La Section de Lausanne avait délégué le corroyeur Jaillet. Sur mon initiative, il venait de se reconstituer une Section à Neuchâtel ; mais je n'acceptai pas d'aller la représenter au Congrès : il m'eût été trop difficile de m'absenter, à cause de mes occupations à l'imprimerie ; en outre, ma santé était ébranlée ; j'avais donc résolu de ne pas me rendre à Bâle.

Le dimanche 5 septembre, jour de l'ouverture du Congrès, je vis arriver à Neuchâtel un jeune Français, l'ex-abbé Martinaud, auteur d'une brochure qui avait fait quelque bruit l'année précédente, la *Lettre d'un jeune prêtre athée et matérialiste à son évêque, le lendemain de son ordination* [3]. Je copie à ce sujet un passage de ma lettre du lendemain :

Je n'ai pas pu t'écrire hier, malgré mon envie : j'ai été occupé tout le jour à une aventure qu'il faut que je te raconte.

J'étais encore endormi quand on vient m'annoncer qu'un monsieur vêtu de noir me demande, et m'apporte une lettre d'un ami de Paris. Je lis cette lettre, et je vois que l'ami en question me recommande M. Martinaud, ex-prêtre catholique, qui a quitté la soutane parce qu'il a pris des convictions nouvelles, qui a publié une brochure contre le catholicisme, et qui a été condamné pour cela à deux ans de prison. Je connaissais bien cette histoire pour l'avoir lue il y a quelques mois dans les journaux. Je me hâte donc de m'habiller et d'aller recevoir M. Martinaud. Il a fait neuf mois de prison, et c'est l'amnistie du 15 août qui lui a permis de sortir de Sainte-Péla-

et comme lui-même, mandat impératif de voter en faveur de la propriété collective et de l'abolition de l'héritage, et que dix-sept Sections les avaient investis de ce mandat. (Compte-rendu officiel du Congrès, page 60.)

1. Extrait des procès-verbaux de la Section de l'Alliance, analysés par Nettlau (page 316).

2. La candidature de Bakounine à la délégation avait été posée à Genève, au scrutin des 21-23 août, mais il n'avait pas été élu. Un entrefilet de l'*Egalité* (11 septembre 1869) dit : « Bakounine, dans l'élection d'une délégation commune aux Sections qui font partie de la Fédération genevoise, venait, par le nombre des suffrages, immédiatement après les trois internationaux élus, et il est certain qu'il aurait passé des premiers si l'on n'avait pas su que sa présence à Bâle était déjà assurée ».

3. Le *Progrès* publia dans ses nos 20 et 21 (2 et 16 octobre 1869) cette *Lettre*, dont Martinaud, qui n'en possédait plus d'exemplaire, avait reconstitué le texte de mémoire.

gie ; il quitte la France, où le clergé le persécuterait, et vient chercher en Suisse des moyens d'existence. Il me demande des conseils. Nous déjeunons ensemble, puis nous passons la matinée à causer avec mon père qui, contre mon attente, a fait à M. Martinaud un très bon accueil. Enfin, sans te conter tous les détails, je te dirai que M. Martinaud a demandé s'il ne pourrait pas trouver du travail comme ouvrier compositeur chez nous ; il a autrefois commencé un apprentissage d'imprimerie. Nous lui avons répondu qu'il y gagnerait à peine sa vie, au moins en commençant. Malgré cela, il paraît résolu à essayer, et nous lui avons dit qu'il y avait de l'ouvrage à son service.

Il a dîné avec nous ; mes sœurs et frères, ma mère, tout le monde le trouve très comme il faut ; sa sincérité et son courage nous ont vivement intéressés à lui. J'avais promis à David Perret d'aller chez lui l'après-midi ; j'y suis allé avec M. Martinaud et Charlet[1] ; enfin, nous sommes tous revenus goûter à la maison, et nous avons passé la soirée ensemble. Martinaud s'est logé à l'hôtel, et il viendra cet après-midi essayer son métier. (Lettre du 6 septembre 1869.)

Le mardi 7 septembre, je reçus de Bâle des télégrammes pressants, qui m'adjuraient de me rendre au Congrès, en acceptant le mandat que m'offrait la Section des graveurs du Locle. Je ne me crus pas le droit de ne pas répondre à l'appel de mes amis, et je me décidai à partir. Outre le mandat des graveurs du Locle, j'avais encore à ma disposition celui de la Section de Neuchâtel. Me voyant faire mes préparatifs de voyage, Martinaud, qui à Paris s'était fait inscrire parmi les adhérents de l'Internationale, me témoigna l'intention de se rendre à Bâle aussi : je le fis agréer comme délégué par la Section de Neuchâtel à ma place, gardant pour moi le mandat des graveurs du Locle[2]. Nous partîmes ensemble. Dans le train, je trouvai Charles Longuet, que je connaissais depuis 1867, et qui se rendait à Bâle non comme délégué, mais comme journaliste : il fit route avec nous.

Dans cette même lettre du 6 septembre dont je viens de reproduire le commencement, je faisais part en ces termes d'une nouvelle que je venais de recevoir :

Il paraît que le père Meuron quitte le Locle[3], mais non pas pour

1. Mon plus jeune frère.

2. Dans la liste des délégués au Congrès de Bâle (Compte-rendu du Congrès, page XV), mon nom et celui de Martinaud sont mentionnés de la façon suivante :

« *James Guillaume*, professeur, délégué de la Section du Locle et de la Société des graveurs (à Neuchâtel).

» *Martinaud*, typographe, délégué de la Section de Neuchâtel (chez M. Guillaume, au Mail, près de Neuchâtel). »

La mention qui me concerne est inexacte : il aurait fallu dire « délégué de la Section des graveurs du Locle » ; je n'étais pas délégué de la « Section du Locle », qui était représentée par François Floquet, ainsi que le constate la liste, où on lit (même page) :

« *Floquet*, monteur de boîtes, délégué de la Section centrale du Locle (rue du Collège, au Locle, canton de Neuchâtel). »

La liste des délégués renferme plusieurs inexactitudes ; par exemple, Schwitzguébel est qualifié de « délégué *des Sections* du district de Courtelary » : or il n'y avait dans le district de Courtelary qu'une Section unique.

3. Le propriétaire de l'atelier de monteurs de boîtes où Constant Meuron était comptable (c'était le beau-père du pasteur Comtesse) venait de le remercier, parce qu'il le trouvait trop vieux, lui avait-il dit ; en réalité, parce qu'on voulait se débarrasser d'un homme jugé dangereux. Il ne resta d'autre ressource au condamné de 1831 que les secours légaux qu'il était en droit de réclamer de sa commune d'origine à la condition d'aller y résider, et une petite pension qu'il obtint d'une caisse de famille connue sous le nom de « fonds Meuron », et dont le lieutenant-colonel H.-F. de Meuron, l'un des chefs de l'insurrection royaliste du 3 septembre 1856, était l'administrateur.

venir à Neuchâtel comme je l'espérais : il dit qu'il veut aller finir ses jours dans sa commune, à Saint-Sulpice, au fond du Val de Travers. C'est une résolution qui m'attriste, et un vrai crève-cœur pour moi de ne pas pouvoir offrir au père Meuron quelque occupation facile à Neuchâtel ; je voudrais pouvoir lui rendre une partie de ce qu'il a fait pour moi, lorsque j'étais au Locle si isolé et qu'il remplaçait pour moi ma famille.

XI

Le quatrième Congrès général de l'Internationale, à Bâle (6-12 septembre 1869). Résolutions du Congrès : propriété foncière, droit d'héritage, sociétés de résistance ; résolutions administratives. Incident Bakounine-Liebknecht ; incident Coullery. Varlin entre dans notre intimité.

Voici le compte-rendu qu'à mon retour du Congrès de Bâle je publiai dans le *Progrès* (n° 19, du 18 septembre) :

Le Congrès de Bâle [1].

Le peu d'espace dont nous disposons ne nous permet pas de donner un compte-rendu détaillé du quatrième Congrès de l'Association internationale des travailleurs, qui s'est tenu à Bâle du 6 au 12 septembre ; nous ne ferons que résumer ses tendances et ses principales résolutions.

Les points qui doivent tout d'abord être relevés comme les plus importants, comme les véritables caractéristiques du Congrès, sont les suivants : le refus du Congrès d'entrer en matière sur la question de la législation directe par le peuple, et par conséquent de s'occuper des réformes purement politiques, malgré les efforts faits pour l'entraîner sur ce terrain par MM. Rittinghausen, Gœgg, Liebknecht, etc.; l'imposante majorité qui s'est prononcée contre la propriété individuelle ; et le choix de Paris pour siège du prochain Congrès.

*
* *

La question de la *législation directe par le peuple* ne figurait pas à l'ordre du jour du Congrès. Elle avait été soulevée par Charles Bürkly et la Section de Zurich. Les Zuricois, qui viennent d'introduire le *referendum* dans leur constitution, se figurent volontiers avoir trouvé là un moyen capable de résoudre toutes les questions sociales, et il était naturel qu'ils voulussent faire part à l'Internationale de cette belle découverte. Aux Zuricois se joignaient certains démocrates bourgeois, comme M. Gœgg, qui veulent à tout prix endormir le prolétariat et le détourner de la révolution, et qui seraient fort heureux de lui offrir la *législation directe* en manière d'amusette ; puis le nouveau parti socialiste allemand, dirigé par M. Liebknecht, qui vient de rompre avec la dictature de Schweitzer, et qui, pour mieux faire la guerre à Bismarck et affirmer ses tendances républicaines, veut préluder par l'agitation politique à la révolution sociale ; puis enfin un innocent maniaque, M. Ritting-

1. Ce compte-rendu fut reproduit par plusieurs organes de l'Internationale, entre autres par l'*Egalité* de Genève et le *Mirabeau* de Verviers.

hausen, qui a fait de la *législation directe* sa foi et l'unique but de sa vie, qui déjà en 1849, avec Considérant, avait lutté en France pour cette idée avec plus de courage que de succès, et qui après vingt ans revient encore à la charge.

Les partisans de la législation directe voulaient que le Congrès considérât leur question comme la plus importante de toutes, bien qu'elle ne fût pas même portée à l'ordre du jour, et qu'il la traitât de préférence à celles du programme. Cette prétention était inadmissible. Après une discussion dans laquelle furent échangées quelques paroles un peu vives, le Congrès décida que, lorsque l'ordre du jour officiel serait épuisé, s'il restait du temps, on s'occuperait de la législation directe. Mais M. Rittinghausen ne se tint pas pour battu ; il essaya à plusieurs reprises d'introduire son dada au milieu des discussions sur les autres questions du programme ; et il finit par demander au Congrès une séance extraordinaire pour s'occuper de la législation directe. Cette demande fut repoussée à une très grande majorité, et l'Association internationale a ainsi maintenu sa volonté « de ne participer à aucun mouvement politique qui n'aurait pas pour but immédiat et direct l'émancipation des travailleurs ».

Comme on pouvait s'y attendre, les journaux radicaux français n'ont pas manqué d'exploiter cette circonstance pour représenter les internationaux comme des bonapartistes et des agents volontaires ou inconscients de la réaction ; le *Réveil* de Paris, entre autres, leur a reproché en termes très amers leur indifférence pour les questions politiques [1]. Ces accusations absurdes ont été relevées d'une manière énergique par Hins, de Bruxelles : l'Internationale, a-t-il dit, est indifférente aux formes des gouvernements que pourra se donner la bourgeoisie, c'est vrai ; mais elle n'est pas indifférente à l'égard du gouvernement même de la bourgeoisie : l'Internationale refuse absolument de prêter à n'importe quel gouvernement bourgeois, s'appelât-il républicain, le secours de sa force et de son honnêteté ; mais quand le moment sera venu, elle montrera qu'elle entend bien s'occuper de politique, en *aplatissant*, sans distinction de forme et de couleur, tous les gouvernements bourgeois.

***

Les trois premiers jours du Congrès avaient été remplis tout entiers par des questions administratives, par l'incident Rittinghausen, et par la lecture des rapports du Conseil général et des Sections. Pour éviter à l'avenir la perte d'un temps précieux, le Congrès a décidé qu'on ne lirait plus dorénavant de rapports particuliers pour chaque Section, et il a élaboré, pour faciliter la tenue régulière des séances et la fixation des détails de l'ordre du jour, un *Guide pratique des Congrès*, qui entrera en vigueur l'année prochaine.

C'est le jeudi seulement que fut abordée la question capitale, la première du programme, celle de la *propriété foncière*. Le Congrès de Bruxelles s'était déjà prononcé en faveur de la propriété collective du sol ; mais les anti-collectivistes ayant prétendu qu'à Bruxelles la question n'avait pas été suffisamment approfondie, le Conseil général l'avait remise à l'étude pour cette année.

1. C'était Ch. Quentin qui avait été envoyé à Bâle comme correspondant du *Réveil*.

On trouvera dans le compte-rendu officiel, dont la publication a été confiée pour cette fois aux Sections belges, les détails de la discussion. Il suffira de dire que la Commission du Congrès proposait, *à l'unanimité*[1], les deux résolutions suivantes :

« 1° Le Congrès pense que la société a le *droit* de rendre le sol propriété collective ;

« 2° Le Congrès pense qu'il y a *nécessité* à transformer le sol en propriété collective[2]. »

Ces résolutions ne trouvèrent d'autres adversaires qu'un très petit groupe de délégués parisiens, les mêmes qui avaient déjà combattu la collectivité à Bruxelles : Chemalé, Tolain, Murat, plus le journaliste Langlois, un des exécuteurs testamentaires de Proudhon.

Parmi les discours prononcés pour et contre, le plus remarquable fut celui de Hins, qui l'an passé à Bruxelles avait été le plus ardent défenseur de la propriété individuelle, et qui figurait maintenant au premier rang des champions de la propriété collective. Il reprit un à un les arguments des individualistes, et montra comment il avait été amené à en découvrir le côté faible, et de quelle manière le principe collectiviste avait fini par s'imposer victorieusement à son intelligence.

Le vote sur les deux résolutions eut lieu par appel nominal. En voici le résultat :

1re résolution : 54 *oui*, 4 *non*, 13 *abstentions*, 4 *absents*.

2me résolution : 53 *oui*, 8 *non*, 10 *abstentions*, 4 *absents*.

Il sera utile d'ajouter ici quelques observations. Une partie de la presse bourgeoise cherche à faire croire que le vote a été emporté par la coalition des Anglais, des Belges et des Allemands, dirigée par le Russe Bakounine, laquelle coalition aurait écrasé les délégués de Paris, représentants de l'intelligence et du principe individualiste. Or il faut noter que plusieurs délégués de Paris, entre autres Varlin et Tartaret, ont voté *oui*, et que les délégués d'autres villes françaises, entre autres Lyon et Marseille, ont également voté *oui*[3].

Il est en outre intéressant de savoir que sur les votants négatifs[4], il y en a deux, Murat et Tolain, qui avaient été délégués par des corporations d'opinion collectiviste, et dont le vote ne représente donc rien d'autre qu'une opinion personnelle[5].

1. C'est une erreur : il y avait eu, dans la Commission, dix voix *pour* et quatre voix *contre*.

2. Le texte de ces deux résolutions n'est donné ici qu'en termes approximatifs. On trouvera le texte authentique p. 196.

3. Dans l'original, la fin de cette phrase est ainsi rédigée : « et que les délégués des autres villes françaises, entre autres Rouen, Lyon et Marseille, ont également tous voté *oui* ». J'ai rectifié la phrase, parce que la lecture du procès-verbal (imprimé à Bruxelles en 1869) m'a fait ultérieurement constater que les deux délégués de Rouen et le délégué d'Elbeuf s'étaient abstenus.

4. Dans l'original, il y a : « sur les *quatre* votants négatifs ». J'ai rectifié la phrase en supprimant le mot *quatre*, qui, s'appliquant au premier vote, rendait l'assertion inexacte en ce qui concerne Murat. En effet, le procès-verbal indique que dans le premier vote, où il y a quatre *non*, Tolain a voté *non*, mais que Murat s'est abstenu. C'est dans le second vote, où il y a eu huit *non*, que Tolain et Murat ont tous les deux voté *non*.

5. Tolain, n'ayant pu obtenir de mandat d'un groupe parisien, en avait sollicité et obtenu un de l'Association des boulangers de Marseille, adhérente à la Section internationale de cette ville ; et, pour faire face aux frais de voyage, il s'était fait, pour la circonstance, le correspondant du *Figaro*, auquel il envoya des lettres où les délégués d'opinion collectiviste étaient fort maltraités. Un correspondant lyonnais

Tous les délégués de la Suisse, tant allemande que française, ont voté *oui*, à l'exception de deux abstentions dont nous allons parler. Genève avait envoyé cinq délégués : trois d'entre eux, Brosset, Heng et Bakounine (qui était délégué de Genève, quoi qu'en aient dit des malveillants qui prétendent mieux connaître nos affaires que nous-mêmes [1]), ont voté *oui* ; un quatrième, Grosselin, s'est abstenu, mais il a déclaré à Murat de Paris, en notre présence, qu'il était venu à Bâle individualiste et qu'il s'en retournait collectiviste ; enfin le dernier, Henri Perret, délégué spécialement par la fabrique genevoise avec le mandat de voter *non*, n'a pas osé le faire, et s'est contenté de s'abstenir [2].

Un dernier point. Que les bourgeois ne se glorifient pas trop des quatre *non* parisiens [3], et qu'ils ne s'imaginent pas que ces *non*-là

de l'*Egalité* de Genève écrivit à ce sujet : « Les Marseillais ont du bon. Un de nos amis leur a demandé comment une fraction (l'Association des boulangers) de la Section collectiviste de Marseille avait pu donner un mandat au mutuelliste Tolain, qui a parlé de plusieurs d'entre nous, dans le *Figaro*, en termes dignes d'un bourgeois de la pire espèce. « Parbleu ! » répondit le Marseillais, « c'était pour lui ménager « l'échec éclatant qu'il a éprouvé. » C'est répondu en Gascon, mais les Marseillais sont à peu près de la même race. D'ailleurs, la réponse est bonne, car les Marseillais sont à jamais guéris de la manie de donner des mandats à des correspondants du *Figaro*. » (N° 39, 16 octobre 1869.)

1. J'ai laissé subsister ici la rédaction de l'original, bien qu'elle renferme une erreur (Bakounine n'était pas délégué de Genève) ; il m'a paru préférable de remettre la phrase telle quelle sous les yeux des lecteurs, et d'expliquer en note l'origine de l'erreur. C'est dans l'*Egalité* du 11 septembre que je l'avais prise ; j'y avais lu cet entrefilet (rédigé par Perron) :

« Le *Journal de Genève* de jeudi, dans une note au sujet du Congrès de Bâle, dit que Bakounine, « n'ayant pu se faire élire à Genève, a trouvé moyen d'obtenir « un mandat d'ouvriers italiens ». C'est la première *inexactitude*, dirons-nous, pour ne pas être plus précis, que publie le *Journal*, sur le Congrès de Bâle. Bakounine a été délégué par la Section genevoise de l'Internationale *l'Alliance de la démocratie socialiste* ; dans l'élection pour une délégation commune aux Sections qui font partie de la Fédération genevoise, Bakounine venait par le nombre des suffrages immédiatement après les trois internationaux élus, et il est certain qu'il aurait passé des premiers si l'on n'avait pas su que sa présence à Bâle était assurée comme délégué de l'Alliance, comme délégué d'une Société ouvrière d'Italie, et enfin comme délégué des ouvrières ovalistes de Lyon. »

L'auteur de l'entrefilet n'avait évidemment pas assisté à la séance de la Section de l'Alliance du 29 août, dans laquelle Sentiñon avait été choisi comme délégué, et il s'était figuré, comme une chose toute naturelle, que c'était à Bakounine que la délégation de l'Alliance avait dû être confiée.

L'erreur fut corrigée dans le numéro du 25 septembre, mais d'une façon indirecte, et qui ne dissipait pas le doute sur le point de savoir si Bakounine avait été délégué par la Section de l'Alliance (Robin, qui venait d'être chargé de la rédaction du journal, estima sans doute que ce point n'offrait pas d'intérêt) : l'*Egalité*, en reproduisant in-extenso mon article du *Progrès* sur le Congrès de Bâle, y laissa subsister la phrase « Genève avait envoyé cinq délégués, etc. » ; seulement la rédaction substitua le nom de *Becker* à celui de Bakounine. C'était remplacer une erreur par une autre : J.-Ph. Becker habitait Genève, sans doute ; mais il avait été délégué par le « Comité central du groupe des Sections de langue allemande », et dans le Compte-rendu officiel du Congrès il figure parmi les délégués d'*Allemagne*.

2. Même observation que pour le passage commenté dans la note précédente. J'avais commis une erreur : Henri Perret n'avait pas reçu le mandat de voter *non*, mais celui de s'abstenir. Cette erreur fut rectifiée par l'*Egalité* du 25 septembre, et la rectification fut reproduite par le *Progrès* dans son numéro suivant, du 2 octobre.

3. Les quatre *non* étaient les voix de Tolain, Pindy, Chemalé et Fruneau. Pindy représentait la Chambre syndicale des menuisiers de Paris, Chemalé les adhérents parisiens de l'Internationale, et Fruneau l'association la Liberté des charpentiers de Paris ; mais Tolain n'était pas délégué de Paris : il était venu au Congrès, comme il a été dit plus haut, avec un mandat de l'Association des boulangers de Marseille,

soient en leur faveur. Les délégués se sont divisés sur cette question passablement abstraite du collectivisme et de la rente foncière ; mais aucun d'eux, aucun, ne veut le maintien de la propriété sous sa forme actuelle. Tolain, au nom de ses amis, a repoussé énergiquement l'épithète d'*individualiste* qu'on voulait leur appliquer ; leur doctrine est non l'*individualisme*, mais le *mutuellisme* ; ils veulent comme nous la destruction de tous les privilèges de la bourgeoisie. Que nos ennemis ne cherchent pas à dénaturer les choses, et à représenter comme des adversaires des hommes qui s'entendent sur le point essentiel ; et qu'ils sachent, une fois pour toutes, que le Congrès s'est prononcé avec une formidable unanimité sur *la nécessité de la liquidation sociale par la révolution.*

*
* *

La seconde question du programme était celle de l'*héritage*. La Commission du Congrès concluait unanimement à l'abolition de l'héritage, et présentait des résolutions dans ce sens. Malheureusement un délégué anglais, Eccarius, au nom du Conseil général[1], présenta de son côté des résolutions analogues pour le fond, mais motivées d'une manière différente. Aussi, lors du vote, on ne put obtenir de majorité complète ni pour l'une ni pour l'autre des propositions, et on n'eut pas le temps de s'entendre sur une rédaction qui eût pu concilier les deux avis.

Le vote sur les résolutions de la Commission donna 32 *oui*, 23 *non*, 13 *abstentions*, et 7 *absents*. Les *non* et les *abstentions* représentent les voix des partisans de la propriété individuelle et celles des communistes par l'Etat, alliés pour rejeter les résolutions de la Commission ; les *oui* sont presque tous[2] les voix des collectivistes anarchistes.

Les résolutions du Conseil général[3] obtinrent 19 *oui*, 37 *non*, 6 *abstentions*, avec 13 *absents*. Cette fois les *oui* sont les communistes autoritaires ; les *non* et les *abstentions* sont les collectivistes anarchistes unis aux mutuellistes[4].

Sur la troisième question, *caisses de résistance*, le Congrès retrouva son unanimité. Des résolutions tendant à provoquer la formation de caisses locales de résistance, leur fédération par corps de métier, leur centralisation par le moyen du Conseil général, furent adoptées d'un commun accord. Divisée sur certaines questions théoriques, que l'expérience de l'avenir pourra seule résoudre définitivement, l'Internationale ne forme plus qu'un seul faisceau aussitôt qu'il s'agit de la lutte actuelle contre l'exploitation bourgeoise.

association d'opinion collectiviste. Sur les onze autres délégués de Paris (il y en avait quatorze en tout), cinq avaient voté *oui* : Varlin, Flahaut, Franquin, Dereure, Tartaret, et six s'étaient abstenus : Landrin, Durand, Roussel, Murat, Mollin et Langlois.

1. Les mots « au nom du Conseil général » ne sont pas dans l'original : je les ajoute.

2. J'ajoute également les mots « presque tous », qui ne sont pas dans l'original.

3. L'original porte « Les résolutions d'Eccarius » ; j'ai rectifié, puisque les résolutions étaient présentées au nom du Conseil général : elles avaient été rédigées par Marx.

4. L'original porte « individualistes ». Je substitue à ce terme inexact celui de « mutuellistes », puisqu'il est dit un peu plus haut, dans le texte de l'article, que Tolain avait repoussé, au nom de ses amis, l'épithète d' « individualistes » qu'on voulait leur appliquer.

La quatrième question, l'*instruction intégrale*, et la cinquième, le *crédit*, ne purent être discutées, faute de temps. Elles sont renvoyées à l'année prochaine.

***

En présence des événements qui se préparent, et dont le résultat sera très certainement la chute de l'empire français, Paris a été désigné pour le siège du prochain Congrès. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la signification de ce vote. L'heure de la grande émancipation politique, sociale et religieuse approche. Les délégués de l'Internationale se réuniront donc, en 1870, dans la capitale de la République française ; et nous avons l'espoir que le Congrès de 1871 pourra siéger à Rome.

Il faut compléter ce compte-rendu sommaire par quelques détails sur les débats du Congrès, par le texte des résolutions votées, et par la reproduction des appels nominaux, qui ont un intérêt tout particulier.

1° Question de la législation directe.

On a vu que c'étaient les socialistes de Zurich — Bürkly, le vieux phalanstérien, et un jeune relieur allemand, Hermann Greulich, dont le nom paraît au Congrès de Bâle pour la première fois — qui avaient mis en avant la question de la législation directe. Ils étaient appuyés par les délégués bâlois, par Gœgg, « délégué des Sociétés ouvrières allemandes de la Suisse », et, naturellement, par Rittinghausen. On put entendre Bruhin, le procureur général du demi-canton de Bâle-Ville, qui représentait au Congrès « les Sections réunies de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne », affirmer que « pour les Suisses cette question était la plus importante de toutes, car, pour eux, l'Etat n'était pas une institution bourgeoise, mais le peuple lui-même ; et si l'Etat est le peuple, il peut décider ce qu'il veut, et arriver au but de l'Internationale » ; à quoi Schwitzguébel et Fritz Robert répliquèrent que, bien que délégués suisses, ils ne croyaient point que par la législation directe on pût arriver à l'émancipation du travail. L'attitude de Bruhin n'était pas pour surprendre : mais ce qui nous étonna, ce fut celle de Liebknecht, venu à Bâle comme « délégué du Congrès d'Eisenach ». Il déclara que « c'était être réactionnaire que de refuser la discussion de cette question » ; qu'il ne fallait pas séparer les questions sociales des questions politiques ; que les Français et les Belges avaient tort de se désintéresser des réformes d'ordre législatif, et que la question, qui leur paraissait sans importance, avait au contraire une importance majeure pour les pays où une réforme de ce genre pouvait être proposée et accomplie. Liebknecht nous apparut comme un simple démocrate, qui, en Suisse, eût été l'allié du procureur général Bruhin et du candidat au Conseil d'Etat Grosselin.

Cinq délégués en tout, Gœgg, Bruhin, Rittinghausen, Liebknecht, et Starke (Bâle), insistèrent pour que la question de la législation directe fût placée à l'ordre du jour du Congrès. Deux délégués, Bakounine et Hins, combattirent cette demande, et Hins s'exprima ainsi, d'après le procès-verbal : « Je veux ajouter quelques mots aux paroles de Bakounine. Je ne comprends pas, de la part des Sections de l'Internationale, cette espèce de course au clocher des gouvernements. On veut, dit-on, arriver par une représentation ou législation directe à transformer les gouvernements actuels, œuvre de nos ennemis les bourgeois. On veut pour cela entrer dans ces gouvernements, et, par la persuasion, par le nombre, par des lois nouvelles, établir un nouvel Etat. Compagnons, ne suivons pas cette marche (car nous pourrions la suivre en Belgique ou en France tout comme ailleurs) ; laissons plutôt ces gouvernements tomber en pourriture, et ne les étayons pas de notre moralité. Voici pourquoi : l'Internationale est et

doit être un Etat dans les Etats ; qu'elle laisse ceux-ci marcher à leur guise, jusqu'à ce que notre Etat soit le plus fort. Alors, sur les ruines de ceux-là, nous mettrons le nôtre, tout préparé, tout fait, *tel qu'il existe dans chaque Section.* Ote-toi de là que je m'y mette, telle sera la question. » Six délégués, Robin (Belgique), Schwitzguébel (district de Courtelary), Robert (Chaux-de-Fonds), Murat (Paris), Dereure (Paris), et Langlois (Paris), dirent que, tout en ne croyant pas que la question eût la portée que lui attribuaient les auteurs de la proposition, ils pensaient que, devant l'insistance de ceux-ci, il ne fallait pas refuser l'introduction de cette question dans l'ordre du jour, pourvu qu'elle ne vînt qu'à la suite des cinq autres.

Le Congrès vota à l'unanimité une proposition présentée par Fritz Robert, ainsi conçue :

Le Congrès s'occupera en premier lieu des cinq questions mises à l'ordre du jour par le Conseil général de Londres ; toute autre question sera discutée ensuite.

Puis il adopta, également à l'unanimité, la proposition suivante présentée par Gœgg :

Le Congrès accepte, comme question devant suivre immédiatement dans la discussion les cinq premières, celle de la législation directe exercée par le peuple.

Le Congrès n'ayant eu le temps de discuter que les trois premières des questions de son ordre du jour, la question de la législation directe se trouva de fait écartée.

Il existe un rapport de Henri Perret à ses commettants, daté du 23 octobre 1869, imprimé sous ce titre : *Rapport du délégué aux Sections de la Fabrique de Genève* (brochure de 24 pages, Genève, imprimerie Vaney). Voici comment ce délégué, dont le témoignage ne saurait être suspecté par les amis de Liebkneeht et de Greulich, relate (p. 4) l'incident relatif à cette question :

« La discussion prenait une tournure irritante et ne finissait pas. Enfin on a fait observer, avec raison, qu'il fallait rentrer dans la question ; que la législation directe n'ayant pas été portée au programme du Congrès, que les Sections n'ayant pas pu l'étudier, elle ne devait pas être discutée. Ces raisons ont prévalu, et le Congrès a décidé que si, l'ordre du jour épuisé, il restait du temps disponible, on la discuterait en principe... Il est vrai qu'il était peu sensé de vouloir introduire en plein Congrès une nouvelle question, quand l'ordre du jour est déjà trop chargé. Malgré tout l'intérêt que pourrait présenter une question, elle doit être envoyée, avant le Congrès, au Conseil général. Ce fait ne doit plus se reproduire à l'avenir. »

2° Question de la propriété foncière.

Chaque membre du Congrès avait le droit de s'inscrire à l'une ou à l'autre des commissions. La Commission chargée de faire rapport sur la propriété foncière se trouva ainsi composée : cinq Français, Murat (Paris), Varlin (Paris), Langlois (Paris), Creusot (Sotteville-lès-Rouen), Piéton (Elbeuf) ; cinq Allemands, Lessner (branches allemandes en Angleterre), Rittinghausen (Cologne), Hess (Berlin), Janasch (Magdebourg), Becker (Sections allemandes de la Suisse) ; un Anglais, Lucraft (délégué du Conseil général de Londres) ; un Suisse, Collin (Bâle) ; un Belge, De Paepe (Sections du bassin de Charleroi) ; un Espagnol, Sentiñon (Section de Barcelone et Section de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève).

La Commission, par dix voix contre quatre (celles de Murat, de Langlois, de Creusot et de Piéton), proposa au Congrès les deux résolutions déjà résumées dans l'article du *Progrès* reproduit ci-dessus, et dont voici le texte authentique d'après le procès-verbal :

1° Le Congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté ;

2° Il déclare encore qu'il y a aujourd'hui nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective.

Quant à la manière dont la société devrait organiser la production agricole, des opinions diverses se produisirent au sein de la Commission.

La majorité, formée de Becker, Collin, Janasch, Lessner, Lucraft, Rittinghausen, Sentiñon, Varlin, était d'avis que « le sol doit être cultivé et exploité par les communes solidarisées ».

Hess demanda la confirmation pure et simple des résolutions votées par le Congrès de Bruxelles.

Une minorité, dont De Paepe fut l'organe, pensait que « la société devait accorder l'occupation de la terre soit aux agriculteurs individuels, soit de préférence à des associations agricoles qui paieraient la rente à la collectivité ». Sans admettre, comme le faisait De Paepe, que le sol dût appartenir à la collectivité sociale (et cependant Langlois déclarait que « la terre, en tant qu'elle n'est pas un produit de l'industrie humaine, appartient indistinctement à tous »), les mutuellistes Langlois et Murat disaient toutefois que « tout en concédant à quelques-uns (individus ou groupes) le droit de cultiver, à l'exclusion de tous autres, une partie du domaine commun, la société ne saurait leur abandonner aucun droit sur la rente foncière, et que cette rente appartient à la collectivité » ; ils se trouvaient donc pratiquement d'accord avec De Paepe sur le mode d'organisation de la production agricole.

La discussion eut lieu dans les séances du Congrès du jeudi après-midi et du vendredi matin et après-midi (9 et 10 septembre).

Le point de vue des mutuellistes fut exposé et défendu par Chemalé, Tolain, Langlois, Murat. Chemalé le résuma en ces termes : « Notre devise est celle-ci : L'outillage à celui qui le met en œuvre ; la matière première à celui qui la transforme et lui donne la valeur. Et le cultivateur seul serait exclu de ce principe ? Nous voulons réaliser une société où, par la réciprocité des services et la mutualité des garanties, l'égalité résulte de la pratique de la liberté. » Tolain, après avoir revendiqué les droits naturels de l'individu, auxquels la collectivité ne peut porter atteinte, proposa une déclaration ainsi conçue : « Le Congrès déclare que, pour réaliser l'émancipation des travailleurs, il faut transformer les baux de fermage, etc., en un mot, tous les contrats de location, en contrats de vente ; qu'alors la propriété, étant continuellement en circulation, cesse d'être abusive par ce fait même ; que, par conséquent, dans l'agriculture comme dans l'industrie, les travailleurs se grouperont comme et quand ils le jugeront convenable, sous la garantie d'un contrat librement conclu, sauvegardant la liberté des individus et des groupes. »

Parmi les communistes, Lucraft, Lessner, Eccarius redirent les arguments déjà connus. Cowell Stepney raconta que, dans le Wisconsin, il avait visité une tribu d'environ deux mille Indiens Onéidas : on avait donné à chacun d'eux un lot de terre ; mais, au lieu de faire de la culture individuelle, ils préférèrent unir leurs efforts et cultiver la terre en commun ; et, pour montrer que ces Indiens étaient des hommes de bon sens, Cowell Stepney ajouta que les missionnaires, malgré tous leurs efforts, n'avaient réussi à en convertir au christianisme que cinq dans l'espace de huit ans.

Bakounine, répondant à Tolain, dit que l'individu est un produit de la société, et que sans la société l'homme n'est rien. Tout travail productif est avant tout un travail social ; « la production n'étant possible que par la combinaison du travail des générations passées et de la génération présente, il n'y a jamais eu de travail qui puisse s'appeler travail individuel ». Il est donc partisan de la propriété collective, non seulement du sol, mais de toute la richesse sociale. Quant à l'organisation de la production agri-

cole, il conclut à la solidarisation des communes, proposée par la majorité de la commission, d'autant plus volontiers que cette solidarisation implique l'organisation de la société de bas en haut, tandis que les propositions de la minorité supposent un Etat. Il demanda « la destruction de tous les Etats nationaux et territoriaux, et, sur leurs ruines, la construction de l'Etat international de millions de travailleurs, Etat que le rôle de l'Internationale sera de constituer [1] ».

Hins fit le récit de sa conversion à l'opinion collectiviste. En étudiant de plus près la question de la propriété du sol, il avait dû reconnaître qu'il n'était pas possible, au nom de la justice, d'admettre qu'avec le même travail deux cultivateurs obtinssent une somme inégale de produits. La supériorité naturelle d'un sol sur un autre crée la rente foncière : et il fut forcé de se dire que cette rente devait appartenir non au cultivateur, mais à la collectivité. Seulement, après avoir admis que la société devait prélever la rente du sol, il reconnut que, sans s'en apercevoir, il était arrivé par là à la négation de la propriété individuelle, puisque c'est la jouissance de la rente qui constitue la propriété. L'examen d'une autre question acheva de lui démontrer que la propriété, dans une société égalitaire, devait se transformer inévitablement en simple possession : jusque-là, il avait été partisan de l'héritage ; or, la discussion lui fit voir que par l'héritage on pouvait arriver à deux résultats également dangereux, ou bien un morcellement excessif de la terre, ou bien la monopolisation de la terre en un petit nombre de mains ; il fallait donc, pour parer à ce double danger, renoncer à la transmission héréditaire ; et la suppression de l'héritage, c'est la suppression de la propriété.

Le procès-verbal du Congrès (p. 73) met dans la bouche de l'Allemand Gœgg des déclarations qui feraient de lui un partisan de la propriété collective : « Le salariat et le patronat doivent être abolis, et cette abolition conduit à la propriété collective du sol et à l'abolition du droit d'héritage. Reste l'organisation de la chose : c'est l'affaire du peuple, et c'est par la législation directe qu'il pourra y arriver. » Mais à en croire Gœgg lui-même, ce délégué était partisan de la propriété individuelle. L'*Egalité* (numéro du 1er octobre 1869) lui ayant prêté ces paroles : « Le droit du plus fort a créé la propriété individuelle ; le moyen d'arriver à la propriété collective, c'est l'abolition du droit d'héritage », Gœgg s'empressa de protester par une lettre où il disait : « Le récit dans lequel vous me faites dire que le droit du plus fort a créé la propriété individuelle, et que le moyen d'arriver à la propriété collective est l'abolition du droit d'héritage, est, en ce qui me concerne, totalement inexact. Je déclare que je ne me suis jamais prononcé contre la propriété individuelle, et qu'à Bâle je n'ai pas voté pour l'abolition du droit d'héritage. » (Lettre insérée dans l'*Egalité* du 8 octobre 1869.) Gœgg n'en a pas moins voté *oui* sur les deux résolutions relatives à la propriété collective du sol. Aussi, quand des raisons politiques l'engagèrent — comme elles engagèrent également Liebknecht, après le Congrès — à dissimuler, il déclara qu'il n'avait pas voté pour l'abolition du droit d'héritage (voir plus loin l'explication de son vote), mais n'osa pas affirmer

1. Je me rappelle que je demandai à Bakounine comment il avait pu, lui, l'ennemi de l'Etat, réclamer « la construction, sur les ruines de tous les Etats nationaux, de l'Etat international de millions de travailleurs ». Il me répondit que l'expression d'*Etat international*, exprimant une idée contradictoire par elle-même et impossible à réaliser, équivalait à la négation de l'Etat ; tout en ayant l'air de faire aux partisans de l'Etat une concession de langage, il croyait ainsi miner par la base leur conception théorique ; sa formule équivalait à une démonstration par l'absurde. C'est de la même façon qu'en employant au Congrès de Berne, en 1868, l'expression d'*égalisation des classes*, — « contre-sens logique impossible à réaliser », comme le remarqua très justement le Conseil général, — il aboutissait à la négation même de l'idée de classe. Procédés bizarres, habitudes d'esprit que nous lui reprochions en riant, et dont il ne put jamais se défaire complètement, en ancien hegélien qu'il était.

qu'il eût voté contre la propriété collective : il se contenta de prétendre, en équivoquant misérablement, qu'il « ne s'était jamais prononcé contre la propriété individuelle » ; qu'est-ce qu'une semblable explication pouvait bien signifier ?

Voici, d'après le procès-verbal du Congrès (p. 89), le résultat des appels nominaux qui furent faits dans la séance du vendredi après-midi sur les deux résolutions proposées :

Première résolution : *Le Congrès déclare que la société a le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de faire entrer le sol à la communauté.*

Ont voté *oui : Allemagne*, Spier, Rittinghausen, Liebknecht, Hess, Janasch, Becker, Krüger, Scherer, Würger, Lessner, Gœgg ; *Amérique*, Cameron ; *Angleterre*, Cowell Stepney, Jung, Eccarius; *Autriche*, Neumayer ; *Belgique*, Hins, Robin, Bastin, Brismée, De Paepe ; *Espagne*, Rafael Farga-Pellicer, Sentiñon ; *France*, Varlin, Flahaut, Franquin, Dereure, Tartaret, Bakounine [1], Bourseau, Outhier, Albert Richard, Louis Palix, Ch. Monier, Foureau ; *Italie*, Caporusso ; *Suisse allemande*, Bürkly, Greulich, Frey, Bruhin, Leisinger, Starke, Collin, Quinch, Gutgerold ; *Suisse française*, Heng, Brosset, Jaillet, Fritz Robert, François Floquet, James Guillaume, Martinaud, Schwitzguébel, Gorgé : 54 ;

Ont voté *non : France :* Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau : 4 [2] ;

Se sont abstenus : *France*, Landrin, Dosbourg, Durand, Roussel, Murat, Mollin, Langlois, Aubry, Creusot, Piéton ; *Suisse allemande*, Bohny ; *Suisse française*, Grosselin, H. Perret : 13 ;

Absents : *Angleterre*, Applegarth, Lucraft ; *Autriche*, Oberwinder ; *Suisse allemande*, Holeiber : 4.

Deuxième résolution : *Il déclare encore qu'il y a aujourd'hui nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective.*

Ont voté *oui :* Les mêmes, sauf Flahaut (France) : 53 ;

Ont voté *non : France*, Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau, Murat, Piéton, Langlois ; *Suisse allemande*, Bohny : 8;

Se sont abstenus : *France*, Landrin, Dosbourg, Durand, Roussel, Mollin, Creusot, Flahaut, Aubry ; *Suisse française*, Grosselin, H. Perret : 10 ;

Absents : *Angleterre*, Applegarth, Lucraft ; *Autriche*, Oberwinder ; *Suisse allemande*, Holeiber : 4.

Après ces deux appels nominaux, Caporusso, de Naples, présenta la proposition suivante : « Il est proposé que toute Section de l'Internationale prépare, pour le prochain Congrès, un travail sur le mode pratique d'amener la solution de la question de la propriété collective ». La proposition fut adoptée sans discussion.

Plusieurs membres demandèrent ensuite le vote sur les propositions de la majorité et de la minorité de la Commission relativement à l'organisation de la production agricole ; d'autres répondirent que le vote de la proposition de Caporusso empêchait tout vote ultérieur. Bakounine et

1. Bakounine, on l'a vu, avait deux mandats, l'un des ovalistes de Lyon, l'autre des mécaniciens de Naples. Il est naturel de le ranger sous la rubrique *France* plutôt que sur la rubrique *Italie*, puisqu'il s'exprimait en français.

2. Dans ma brochure *Le collectivisme de l'Internationale* (Société d'édition et de propagande socialiste, Chaux-de-Fonds, 1904), j'ai écrit, p. 8 : « Les quatre voix négatives étaient celles de trois proudhoniens de Paris, Tolain, Chemalé et Murat, et d'un négociant de Bâle, Bohny ». J'avais copié cette erreur dans le n° 20 du *Progrès*, p. 4, où elle s'était introduite par suite d'un renseignement inexact à moi donné par Fritz Robert, l'un des secrétaires du Congrès. Il y a donc lieu de rectifier ce passage de la brochure, en y remplaçant les noms de Murat et de Bohny par ceux de Pindy et de Fruneau.

Robert firent observer que la proposition de Caporusso n'avait trait qu'aux moyens pratiques à employer pour arriver à la propriété collective, tandis que les propositions des deux fractions de la Commission parlaient de la manière d'organiser le travail agricole. De Paepe et Varlin proposèrent de réunir les résolutions de la majorité et de la minorité de la Commission, en laissant à l'avenir le soin de décider dans chaque pays le meilleur mode à suivre ; mais ils retirèrent ensuite leur proposition, et la clôture de la discussion fut votée.

3° Question du droit d'héritage.

La Commission chargée de faire rapport sur la question du droit d'héritage se trouva ainsi composée : trois Français, Dereure (Paris), Richard (Lyon), Bakounine (Lyon) ; trois Allemands, Liebknecht (Congrès d'Eisenach), Hess (Berlin), Becker (Sections allemandes de la Suisse) ; deux Suisses, James Guillaume (Locle), Heng (Genève) ; deux Belges, Brismée (Bruxelles), De Paepe (Sections du bassin de Charleroi) ; un Espagnol, Rafael Farga-Pellicer (Centre fédéral des sociétés ouvrières de la Catalogne) ; il faut y ajouter le président du Congrès, Hermann Jung, Suisse habitant Londres, délégué du Conseil général.

La majorité de la Commission se rallia aux idées soutenues par Bakounine. Le Conseil général avait préparé sur la question un rapport évidemment rédigé par Marx, et qu'Eccarius avait été chargé de présenter au Congrès ; mais je n'ai pas souvenir qu'il ait été parlé de ce rapport au sein de la Commission ; il n'en fut donné connaissance, je crois, que dans la séance du Congrès. La Commission ne comprenait aucun mutuelliste, en sorte que nous parûmes nous trouver tous d'accord ; j'ai raconté, dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 81), comment Jung me disait, comme à un coreligionnaire : « Mon cher, cette fois, je crois que nous pouvons nous déclarer franchement communistes ». Seul De Paepe avait une façon particulière de comprendre la question ; dans un rapport rédigé par lui et présenté au nom de la Section bruxelloise, il avait écrit : « Dans une société comme celle vers laquelle nous tendons, où la propriété foncière individuelle est abolie..., où les machines et les instruments de travail deviennent la propriété collective des groupes qui les font fonctionner..., où l'accumulation de grandes richesses par un particulier devient impossible..., il ne reste aux mains des individus, comme passibles d'être transmis par voie d'hérédité, que les choses usuelles, les objets de consommation personnelle ou de ménage, plus quelques épargnes en monnaie peut-être... ; est-il juste ou injuste que cet avoir individuel puisse être transmis à la postérité par voie d'héritage individuel ? » Et il déclarait « qu'il était juste que l'individu pût transmettre cet avoir à ceux qui sont ses enfants de par la nature ou de par l'adoption » ; que « la possibilité pour le père de famille de transmettre son avoir à ses enfants pouvait être un stimulant pour le travail et un préservatif contre le gaspillage » ; et enfin que, « dans un milieu où la société donne à chacun une instruction commune et complète en même temps qu'elle garantit à chacun les instruments de travail, l'héritage individuel ne peut porter atteinte à l'égalité des moyens de développement physique et intellectuel ». Quant à l'abolition complète ou partielle de l'hérédité comme moyen d'opérer progressivement la liquidation sociale, De Paepe disait « qu'il ne faut pas être prophète pour voir que cette abolition, pas plus que toute autre mesure pacifique, n'est dans les choses probables ».

La discussion eut lieu dans la séance du vendredi après-midi (10 septembre).

Brismée présenta, au nom de la Commission, le projet suivant de résolution :

Considérant que le droit d'héritage, qui est un élément essentiel

de la propriété individuelle, a puissamment contribué à aliéner la propriété foncière et la richesse sociale au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre, et qu'en conséquence il est un des plus grands obstacles à l'entrée du sol à la propriété collective ;

Que d'autre part le droit d'héritage, quelque restreinte que soit son action, en empêchant que les individus aient absolument les mêmes moyens de développement moral et matériel, constitue un privilège dont le plus ou moins d'importance au fond ne détruit point l'iniquité en droit, et qui devient ainsi une menace permanente au droit social [1] ;

Qu'en outre le Congrès s'est prononcé pour la propriété collective, et qu'une telle déclaration serait illogique si elle n'était corroborée par celle qui va suivre,

Le Congrès reconnaît que le droit d'héritage doit être complètement et radicalement aboli, et que cette abolition est une des conditions indispensables de l'affranchissement du travail.

Cette rédaction laissait beaucoup à désirer, et on pouvait surtout lui reprocher de ne pas caractériser de façon satisfaisante la nature du rapport existant entre la déclaration votée par le Congrès relativement à la propriété collective et celle qu'on lui demandait relativement au droit d'héritage. Prétendre que la première déclaration serait « illogique » si elle n'était pas « corroborée » par la seconde, était d'un raisonnement boiteux.

Heureusement, Bakounine devait, dans la discussion, tirer les choses au clair, et remplacer cette piètre logomachie par des arguments sérieux.

Eccarius donna lecture du rapport du Conseil général — c'est-à-dire de l'opinion de Marx — sur la question, en déclarant que les choses y étaient envisagées à un point de vue tout différent de celui de la Commission. Ce rapport disait :

« La loi de l'hérédité n'est pas la cause, mais l'effet, la conséquence juridique de l'organisation économique actuelle de la société;... ce que nous avons à discuter, c'est la cause et non l'effet; ... la disparition du droit d'héritage sera le résultat naturel d'un changement social abolissant la propriété individuelle dans les moyens de production ; mais l'abolition du droit d'héritage ne peut être le point de départ d'une pareille transformation sociale : cela serait aussi absurde que de vouloir abolir la loi de l'offre et de la demande tout en continuant l'état actuel des conditions de l'échange ; ce serait faux en théorie et réactionnaire en pratique. En traitant des lois de l'héritage, nous supposons nécessairement que la propriété individuelle dans les moyens de production continue d'exister. Toute mesure concernant le droit d'héritage ne peut conséquemment avoir rapport qu'à un état de transition sociale... Ces mesures transitoires ne peuvent être que les suivantes : A. Extension de l'impôt sur le droit d'héritage...; B. Limitation du droit de tester... »

Ainsi, après une déclaration théorique très radicale, — l'abolition de la propriété individuelle, d'où découlera naturellement la disparition du droit d'héritage, — Marx aboutissait à des mesures pratiques très propres à orner un programme politique genevois ou zuricois : impôt sur les successions, limitation du droit de tester. Bakounine, lui, on va le voir, ne prenait pas pour point de départ théorique l'hypothèse d'un état social où la

1. Ce considérant puéril, qui invoquait, contre la thèse de De Paepe, un argument de droit social abstrait, était l'œuvre d'Albert Richard.

propriété aurait été abolie : constatant, au contraire, le fait de l'existence de la propriété individuelle, et pressentant qu'elle serait très difficile à transformer, chez les paysans, en propriété collective, il voulait au moins, par l'abolition du droit d'héritage, enlever à l'ordre de choses existant la sanction juridique et transformer en une simple possession de fait ce qui avait été jusque-là une propriété revêtue de la garantie sociale.

Chemalé, en ouvrant la discussion, déclara que le vote sur la propriété collective emportait la décision sur l'héritage : une fois la propriété individuelle abolie, de quoi pourrait-on bien hériter ?

Varlin répondit : « Si nous étions arrivés à faire rentrer tous les instruments de travail, ainsi que le sol, à la propriété collective, il est évident que la question de l'héritage n'aurait plus d'importance ; mais nous n'en sommes pas là : il reste encore une grande partie de l'outillage social dont nous n'avons pas aboli la propriété, même en principe ; si nous maintenons l'héritage dans ces conditions, nous maintenons l'inégalité, puisque certains enfants trouveront par voie d'héritage ce qui leur est nécessaire, tandis que d'autres en seront fatalement privés. »

Bakounine dit qu'entre ceux qui pensaient qu'après avoir voté la propriété collective, il était inutile de voter l'abolition du droit d'héritage (c'était d'Eccarius et du Conseil général qu'il parlait), et ceux qui trouvaient qu'il était utile et même nécessaire de la voter, il n'y avait qu'une simple différence de point de vue :

« Les uns se placent en plein avenir, et, prenant pour point de départ la propriété collective, trouvent qu'il n'y a plus lieu de parler du droit d'héritage ; nous, nous partons au contraire du présent, nous nous trouvons sous le régime de la propriété individuelle triomphante, et, en marchant vers la propriété collective, nous rencontrons un obstacle : le droit d'héritage ; nous pensons donc qu'il faut le renverser. Le rapport du Conseil général dit que le fait juridique n'étant jamais que la conséquence d'un fait économique, il suffit de transformer ce dernier pour anéantir le premier. Il est incontestable que tout ce qui s'appelle droit juridique ou politique n'a jamais été dans l'histoire que l'expression ou le produit d'un fait accompli. Mais il est incontestable aussi qu'après avoir été un effet d'actes ou de faits antérieurement réalisés, le droit devient à son tour la cause de faits ultérieurs, devient lui-même un fait très réel, très puissant, et qu'il faut renverser si l'on veut arriver à un ordre de choses différent de celui qui existe. C'est ainsi que le droit d'héritage, après avoir été la conséquence naturelle de l'appropriation violente des richesses naturelles et sociales, est devenu plus tard la base de l'Etat politique et de la famille juridique, qui garantissent et sanctionnent la propriété individuelle. Donc, il nous faut voter l'abolition du droit d'héritage [1]. »

1. Franz Mehring, parlant du Congrès de Bâle et du débat sur le droit d'héritage, a écrit : « Eccarius, au nom du Conseil général, défendit le point de vue logique, en montrant que le droit d'héritage naît avec la propriété individuelle et disparaît avec elle ; tandis que Bakounine, confondant la superstructure idéologique avec la base économique, voulait abolir l'héritage pour des motifs de justice, en tant que source d'inégalité ». (*Geschichte der deutschen Sozialdemokratie*, 2e éd., t. III, p. 370). On voit, par les paroles mêmes de Bakounine, combien l'appréciation de Mehring est inexacte. Bakounine admet expressément, avec le Conseil général, que « le fait juridique n'est jamais que la conséquence d'un fait économique » ; il savait aussi bien que Marx à quoi s'en tenir à ce sujet ; mais il ne s'est pas borné à cette constatation d'une vérité qui courait les rues, et il a dit encore une autre chose, bonne à méditer : c'est que « ce droit, après avoir été un effet, devient à son tour la cause de faits ultérieurs, devient lui même un fait très puissant », et que par conséquent « il faut renverser ce fait et détruire cette cause si l'on veut arriver à un ordre de choses différent ».

Il indiqua ensuite un autre motif, et ici se marque très nettement la différence entre sa conception d'une transformation sociale et celle des communistes d'Etat :

« On nous a beaucoup parlé de pratique. Eh bien, c'est au nom de la pratique que je vous convie à voter l'abolition du droit d'héritage. On a dit aujourd'hui que la transformation de la propriété individuelle en propriété collective rencontrera de graves obstacles chez les paysans, petits propriétaires de la terre. Et, en effet, si, après avoir proclamé la liquidation sociale, on tentait de déposséder par décret ces millions de petits cultivateurs, on les jetterait nécessairement dans la réaction, et, pour les soumettre à la révolution, il faudrait employer contre eux la force, c'est-à-dire la réaction. Il faudra donc bien les laisser les possesseurs de fait de ces parcelles dont ils sont aujourd'hui les propriétaires. Mais si vous n'abolissez pas le droit d'héritage, qu'arrivera-t-il ? Ils transmettront ces parcelles à leurs enfants, avec la sanction de l'Etat, à titre de propriété. Si, au contraire, en même temps que vous ferez la liquidation sociale, vous proclamez la liquidation politique et juridique de l'Etat, si vous abolissez le droit d'héritage, que restera-t-il aux paysans ? Rien que la possession de fait, et cette possession, privée de toute sanction légale, ne s'abritant plus sous la protection puissante de l'Etat, se laissera facilement transformer sous la pression des événements et des forces révolutionnaires [1]. »

Le débat sur le droit d'héritage se prolongea beaucoup moins que celui sur la propriété collective : on était à l'avant-dernier jour du Congrès, et le temps pressait. Après le discours de Bakounine, la clôture fut demandée et votée ; on entendit encore une harangue enflammée du fougueux Langlois, puis l'appel nominal fut fait sur la proposition de la Commission et sur celle du Conseil général ; en voici le résultat :

Proposition de la Commission.

Ont voté *oui : Allemagne*, Rittinghausen, Janasch, Becker, Krüger, Lessner ; *Autriche*, Neumayer ; *Belgique*, Hins, Robin, Bastin, Brismée ; *Espagne*, Rafael Farga-Pellicer, Sentiñon ; *France*, Varlin, Dereure, Bakounine, Bourseau, Outhier, Albert Richard, Louis Palix, Ch. Monier, Foureau ; *Italie*, Caporusso ; *Suisse allemande*, Collin ; *Suisse française*, Heng, Brosset, Jaillet, Fritz Robert, François Floquet, James Guillaume, Martinaud, Schwitzguébel, Gorgé : 32 ;

Ont voté *non : Allemagne*, Liebknecht, Hess, Würger ; *Amérique*, Cameron ; *Angleterre*, Applegarth, Cowell Stepney, Jung, Eccarius ; *France*, Tartaret, Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau, Murat, Langlois, Aubry, Piéton ; *Suisse allemande*, Greulich, Frey, Leisinger, Starke, Quinch, Gutgerold : 23 ;

Se sont abstenus : *Allemagne*, Scherer, Gœgg ; *Belgique*, De Paepe ; *France*, Flahaut, Franquin, Landrin, Dosbourg, Durand, Roussel, Mollin, Creusot ; *Suisse allemande*, Bruhin ; *Suisse française*, Grosselin : 13 ;

Absents : *Angleterre*, Lucraft ; *Allemagne*, Spier ; *Autriche*, Oberwinder ; *Suisse allemande*, Bürkly, Bohny, Holeiber ; *Suisse française*, H. Perret : 7.

1. J'ai emprunté à l'*Egalité* du 18 septembre 1869 ces passages du discours de Bakounine. L'*Egalité* dit qu'elle reproduit le texte complet du discours de Bakounine, « qui lui a été communiqué ».

Proposition du Conseil général.

Ont voté *oui : Allemagne*, Rittinghausen, Liebknecht, Hess, Krüger, Lessner, Gœgg; *Amérique*, Cameron; *Angleterre*, Applegarth, Cowell Stepney, Jung, Eccarius; *Autriche*, Neumayer; *Belgique*, Bastin; *Suisse allemande*, Greulich, Frey, Bruhin, Leisinger, Quinch, Gutgerold : 19[1] ;

Ont voté *non : Allemagne*, Janasch; *Belgique*, Hins, Robin, Brismée, De Paepe; *Espagne*, Rafael Farga-Pellicer ; *France*, Varlin, Franquin, Dereure, Tartaret, Bakounine, Bourseau, Outhier, Albert Richard, Louis Palix, Ch. Monier, Foureau, Tolain, Pindy, Chemalé, Fruneau, Dosbourg, Murat, Langlois, Aubry, Piéton ; *Italie*, Caporusso; *Suisse allemande*, Starke ; *Suisse française*, Heng, Brosset, Jaillet, Fritz Robert, François Floquet, James Guillaume, Martinaud, Schwitzguébel, Gorgé : 37 ;

Se sont abstenus : *Espagne*, Sentiñon; *France*, Landrin, Roussel, Mollin, Flahaut; *Suisse allemande*, Collin[2] : 6 ;

Absents : *Allemagne*, Becker, Scherer, Würger, Spier; *Angleterre*, Lucraft; *Autriche*, Oberwinder; *France*, Durand, Creusot; *Suisse allemande*, Bürkly, Bohny, Holeiber; *Suisse française*, Grosselin, H. Perret : 13.

Ni la proposition de la Commission, ni celle du Conseil général, n'avaient obtenu la majorité absolue, c'est-à-dire un nombre de *oui* supérieur à la moitié des votants. Ni l'une ni l'autre n'avait donc été adoptée. Mais si l'on considère non plus les votes affirmatifs, mais les votes négatifs, on voit, en ce qui concerne la proposition du Conseil général, que non seulement elle n'avait pas été adoptée, mais qu'elle avait été formellement rejetée, le nombre des *non* ayant été supérieur à la moitié des votants (37 *non* sur 62 votants). Cet échec fut particulièrement sensible à Marx : c'était la première fois que pareille chose lui arrivait dans un Congrès de l'Internationale, — ce qu'il traduisit, dans son for intérieur, et, plus tard, dans son pamphlet du 5 mars 1872, *Les Prétendues scissions dans l'Internationale* (circulaire privée du Conseil général), d'une façon bien caractéristique de la tournure de son esprit, en disant que « des moyens déloyaux furent employés à cette occasion, et cette fois-là seulement, dans un Congrès de l'Internationale[3] ».

4° Question des Sociétés de résistance.

La Commission chargée de faire rapport sur cette question était ainsi composée : neuf Français, Franquin (Paris), Flahaut (Paris), Fruneau

1. On remarquera que cinq délégués qui ont voté *oui* sur la proposition du Conseil général avaient également voté *oui* sur celle de la Commission ; ces délégués, qui évidemment ne voyaient aucune différence essentielle entre les deux propositions, sont Rittinghausen, Krüger, Lessner, Neumayer et Bastin. Par contre, le délégué Gœgg, qui avait voté *oui* sur la proposition du Conseil général, déclara ensuite dans l'*Egalité*, comme on l'a vu, « qu'il n'avait pas voté pour l'abolition du droit d'héritage » : il avait donc interprété cette proposition du Conseil général comme impliquant le maintien du droit d'héritage, en opposition à celle de la Commission qui l'abolissait.

2. Sentiñon et Collin s'abstinrent par un motif analogue à celui qui avait poussé cinq autres délégués à voter *oui* quoiqu'ils eussent déjà voté *oui* sur l'autre proposition. Sentiñon et Collin, partisans de l'abolition du droit d'héritage, avaient voté la proposition de la Commission ; comme la proposition du Conseil général, tout en formulant des conclusions pratiques auxquelles ils refusaient leur adhésion, leur paraissait impliquer l'abolition du droit d'héritage (et non le maintien de ce droit, comme le croyait l'incohérent Gœgg), ils ne voulurent pas voter *non* sur cette proposition, parce qu'un vote négatif aurait équivalu, à leurs yeux, à un vote en faveur du maintien du droit d'héritage ; en conséquence, ils ne pouvaient que s'abstenir.

3. Dans une lettre du 12 juin 1872, publiée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 15 juin 1872, Bakounine a raconté à ce sujet qu'à Bâle, après ce vote, Eccarius poussa, en sa présence, cette exclamation : « *Marx wird sehr unzufrieden sein !* (Marx sera très mécontent !) »

(Paris), Roussel (Paris), Chemalé (Paris), Pindy (Paris), Aubry (Rouen), Outhier (Lyon), Bourseau (Lyon) ; cinq Suisses, Schwitzguébel (district de Courtelary), Floquet (Locle), Jaillet (Lausanne), H. Perret (Genève), Brosset (Genève) ; un Allemand, Liebknecht ; un Belge, Hins ; un Espagnol, Rafael Farga-Pellicer.

Les membres de la Commission se mirent facilement d'accord. Ce fut Pindy qui présenta le rapport au Congrès, le samedi matin. Rédigé avec la collaboration évidente de Hins, ce rapport indiquait, tant de l'organisation des travailleurs dans la société actuelle, en vue de la résistance, que de l'organisation du travail dans la société future, une conception fédéraliste intéressante à noter. Il disait :

Nous concevons deux modes de groupement pour les travailleurs. D'abord un groupement local qui permet aux travailleurs d'un même lieu d'entretenir des relations journalières ; puis un groupement entre les différentes localités, bassins, contrées, etc. [1]. Ce premier mode de groupement correspond aux relations politiques de la société actuelle, qu'il remplace avantageusement : il a été jusqu'ici le mode employé par l'Association internationale des travailleurs.

Mais à mesure que l'industrie s'agrandit, un autre mode de groupement devient nécessaire simultanément avec le premier. Les ouvriers, dans tous les pays, sentent que leurs intérêts sont solidaires, et qu'on les écrase l'un par l'autre. D'un autre côté, l'avenir réclame une organisation qui sorte de l'enceinte des villes, et, ne connaissant plus de frontière, établisse une vaste répartition du travail d'un bout du monde à l'autre ;.... il faut que chaque corps de métier entretienne un échange de correspondances et de renseignements dans le pays et avec les autres nations... Ce mode de groupement devient un agent de décentralisation, car il ne s'agit plus d'établir dans chaque pays [une capitale unique [2],] un centre commun à toutes les industries, mais chacune aura pour centre la localité où elle est le plus développée : par exemple, pour la France, tandis que les houilleurs se fédéreraient autour de Saint-Etienne, les ouvriers en soieries le feraient autour de Lyon, comme les industries de luxe autour de Paris.

Une fois ces deux groupements opérés, le travail s'organise pour le présent et pour l'avenir... Le groupement des différentes corporations par ville forme la commune de l'avenir, de même que l'autre mode forme la représentation ouvrière de l'avenir. Le gouvernement est remplacé par les conseils des corps de métier réunis, et par un comité de leurs délégués respectifs, réglant les rapports du travail qui remplaceront la politique.

La résolution présentée par la Commission était ainsi conçue :

Le Congrès est d'avis que tous les travailleurs doivent s'occuper activement à créer des caisses de résistance dans les différents corps de métier.

1. Cette phrase, mal rédigée, n'est pas claire. On pourrait croire, au premier abord, qu'elle énumère les *deux* modes de groupement mentionnés dans la phrase de début, et que ces deux modes seraient : 1° le groupement local ; 2° le groupement des localités par bassins et contrées ; tandis qu'au contraire le rédacteur n'a voulu définir ici que le *premier* mode de groupement, qui, prenant pour base la commune ouvrière, le groupe local, fédère de proche en proche les localités entre elles, par bassins, par contrées, jusqu'à ce qu'il embrasse un pays entier.

2. J'ajoute les trois mots entre crochets pour la clarté du sens.

A mesure que ces sociétés se formeront, il invite les Sections, groupes fédéraux et conseils centraux à en donner avis aux sociétés de la même corporation, afin de provoquer la formation d'associations nationales de corps de métier.

Ces fédérations seront chargées de réunir tous les renseignements intéressant leur industrie respective, de diriger les mesures à prendre en commun, de régulariser les grèves, et de travailler activement à leur réussite, en attendant que le salariat soit remplacé par la fédération des producteurs libres.

Le Congrès invite en outre le Conseil général à servir, en cas de besoin, d'intermédiaire à l'union des sociétés de résistance de tous les pays.

La discussion occupa les deux séances du samedi matin et du samedi après-midi (11 septembre). Liebknecht, qui parla le premier, parut n'avoir pas saisi ce que le rapport avait dit du double mode de groupement : il recommanda, lui aussi, une double organisation, mais elle consistait simplement à organiser nationalement toutes les sociétés d'un pays, et ensuite à fédérer internationalement les diverses organisations nationales. Tolain, quoique proudhonien, déclara que le projet de voir les associations fédérées remplacer l'Etat lui apparaissait comme un rêve : car l'ouvrier n'appartient pas seulement à une corporation, il a des rapports nécessaires avec les autres habitants de la commune, il a donc des droits et des devoirs de citoyen à remplir. Greulich (Zurich) fit la même observation : « Je ne crois pas, dit-il, que les associations ouvrières fédérées puissent se transformer jamais en gouvernement ; l'ouvrier n'appartient pas seulement à son métier, il appartient par mille liens à une famille politique dont il fait partie : il est citoyen ». Hins développa les idées exprimées dans le rapport : les sociétés de résistance, dit-il, subsisteront après la suppression du salariat, et c'est par elles que s'organisera la production ; les industries formeront, en quelque sorte, chacune un Etat à part, ce qui empêchera à tout jamais le retour à l'ancien Etat centralisé ; les anciens systèmes politiques seront remplacés par la représentation du travail. On nous a reproché d'être indifférents aux formes des gouvernements : ce n'est vrai que dans ce sens, que nous les détestons tous au même titre ; nous pensons que c'est seulement sur leurs ruines que pourra s'établir une société conforme aux principes de justice[1].

Sans s'arrêter à des différences de conception théorique relativement à l'organisation de la société future, la plupart des délégués se bornèrent à constater que le Congrès était unanime à reconnaître la nécessité des sociétés de résistance, ainsi que la nécessité de leur fédération, et l'utilité de créer entre elles un lien international au moyen du Conseil général de l'Internationale. La résolution proposée par la Commission fut votée à l'unanimité.

Il n'était pas resté de temps au Congrès pour discuter la question du crédit et celle de l'instruction intégrale : ces deux questions furent renvoyées au Congrès suivant.

Dans les séances administratives du mardi matin et du mercredi matin, le Congrès avait discuté et adopté des résolutions, au nombre de neuf, ayant pour but de donner à l'organisation de l'Internationale quelque chose de

1. C'est à ce discours de Hins qu'appartiennent les paroles que j'avais reproduites dans le *Progrès*, et qui sont textuelles : « Quand le moment sera venu, l'Internationale montrera qu'elle entend bien s'occuper de politique, en *aplatissant*, sans distinction de forme et de couleur, tous les gouvernements bourgeois ».

plus précis. Une première résolution, présentée par Eccarius, est relative à la présidence. Elle est ainsi conçue :

I. — Considérant qu'il n'est pas digne d'une Société ouvrière de maintenir dans son sein un principe monarchique et autoritaire, en admettant des présidents, lors même que ceux-ci ne seraient investis d'aucun pouvoir, les distinctions purement honorifiques étant encore une atteinte aux principes démocratiques, le Congrès engage toutes les Sections et sociétés ouvrières affiliées à l'Internationale à abolir la présidence dans leur sein.

La résolution II dit que les « journaux contenant des attaques contre l'Association doivent être aussitôt envoyés au Conseil général par les Sections respectives » ; la résolution III, que « les adresses des bureaux et du Conseil général seront publiées tous les trois mois dans les journaux de l'Association ».

Voici celles de ces résolutions administratives qui réglèrent les rapports des Sections avec le Conseil général :

IV. — Chaque nouvelle Section ou société qui se forme et veut faire partie de l'Internationale doit annoncer immédiatement son adhésion au Conseil général.

V. — Le Conseil général a le droit d'admettre ou de refuser l'affiliation de toute nouvelle société ou groupe, sauf l'appel au prochain Congrès.

Toutefois, là ou il existe des groupes fédéraux, le Conseil général, avant d'accepter ou de refuser l'affiliation d'une nouvelle Section ou société, devra consulter le groupe, tout en conservant son droit de décision provisoire.

VI. — Le Conseil général a également le droit de suspendre, jusqu'au prochain Congrès, une Section de l'Internationale.

Tout groupe, de son côté, pourra refuser ou exclure de son sein une Section ou société, sans pouvoir toutefois la priver de son caractère d'internationalité ; mais il pourra en demander la suspension au Conseil général.

VII. — Lorsque des démêlés s'élèveront entre des sociétés ou branches d'un groupe national, ou entre des groupes de différentes nationalités, le Conseil général aura le droit de décider sur le différend, sauf appel au Congrès prochain, qui décidera définitivement.

Au sujet de ces résolutions administratives, qui investirent le Conseil général d'un pouvoir que ne lui avaient donné ni les Statuts généraux adoptés en 1866 par le Congrès général de Genève, ni le règlement qui accompagnait ces statuts, j'ai écrit en 1872 dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 82) : « Nous étions tous animés de la plus complète bienveillance à l'égard des hommes de Londres. Et notre confiance fut si aveugle que nous contribuâmes plus que personne à faire voter ces fameuses *résolutions administratives* qui allaient donner au Conseil général une autorité dont il a fait un si fâcheux usage. Leçon profitable, et qui nous a ouvert les yeux sur les vrais principes de l'organisation fédérative. »

Le *Vorbote* de J.-Ph. Becker (année 1870, page 4) a publié un compte-rendu de la discussion qui eut lieu à ce propos, dans la seconde séance administrative du Congrès (mercredi matin 8 septembre). En voici la traduction :

« Eccarius propose, au nom du Conseil général, que celui-ci ait le droit d'exclure toute Section qui agirait contrairement à l'esprit de l'Internationale, sous réserve de l'approbation du Congrès. Robin demande que ce

droit soit également donné aux Fédérations nationales. Bakounine propose de donner au Conseil général le droit de refuser à des Sections nouvelles l'entrée de l'Internationale jusqu'au Congrès suivant, et de suspendre des Sections existantes ; quant aux Comités nationaux, il veut leur reconnaître le droit d'exclure des Sections de leur Fédération, mais non le droit de les exclure de l'Internationale. Devant la proposition de Bakounine, appuyée par Brismée, Robin retire la sienne. Hins demande que le droit de suspension n'appartienne qu'aux Comités fédéraux, et pas au Conseil général ; Greulich l'appuie. Lucraft ne veut donner le droit de suspension aux Fédérations locales que sous réserve de la ratification par le Conseil général ; Chemalé et Lessner parlent dans le même sens. Bakounine fait ressortir le caractère international de l'Association ; il est nécessaire, pour ce motif, que le Conseil général ne soit pas sans autorité ; il fait remarquer que, si les organisations nationales avaient le droit de suspension, il pourrait arriver que des Sections animées du véritable esprit de l'Internationale fussent exclues par une majorité infidèle aux principes. Liebknecht se prononce d'une façon encore plus catégorique pour l'extension des pouvoirs du Conseil général ; Spier également. Lessner parle en faveur de la proposition de Lucraft. Robin propose un amendement à la proposition de Bakounine. Le Congrès invite les auteurs des diverses propositions à se réunir dans une salle voisine et à s'entendre sur une rédaction qui sera soumise dans une séance ultérieure. »

Dans une lettre écrite plus tard à des amis italiens (23 janvier 1872), Bakounine a expliqué qu'en faisant sa proposition, destinée à permettre au Conseil général de protéger éventuellement une Section contre l'esprit réactionnaire de la majorité d'une Fédération, il pensait à la Section de l'Alliance, que le Comité cantonal de Genève avait refusé d'admettre dans la fédération locale genevoise, et que le Comité fédéral romand pourrait refuser d'admettre dans la Fédération romande (il arriva en effet que le Comité fédéral romand, sans oser repousser absolument la Section de l'Alliance, ajourna son admission dans la Fédération romande à une date indéterminée : voir p. 218). Loin donc de regarder le Conseil général comme un adversaire, Bakounine voyait en lui, à Bâle, un appui contre l'esprit réactionnaire d'une coterie locale. Voici ce qu'il dit dans cette lettre :

Ce n'est que le dernier Congrès, tenu à Bâle en 1869, qui a élargi quelque peu les pouvoirs du Conseil général, contrairement à l'esprit des Statuts généraux. Ce fut une grave faute, et je dois avouer que j'ai contribué beaucoup à lui faire commettre cette faute. *Mea culpa, mea maxima culpa*... J'étais arrivé au Congrès de Bâle avec cette impression, qu'une Fédération régionale, guidée par une faction intrigante et réactionnaire, pouvait faire des abus de pouvoir, et j'y cherchai un remède dans l'autorité du Conseil général. Les Belges, au contraire, qui connaissaient d'ailleurs mieux que nous les dispositions secrètes et très autoritaires de certaines personnes qui composent le Conseil général, et notamment de Marx, le personnage dominant de ce Conseil, les Belges étaient arrivés au Congrès de Bâle avec des dispositions toutes contraires. Ils dénièrent absolument tout pouvoir au Conseil général. Hins, délégué belge, et moi, nous nous combattîmes fortement. On nous chargea de nous entendre et de rédiger en commun un projet de résolution. Nous le rédigeâmes, et il fut accepté... Voilà les articles que j'ai contribué à faire, au moins pour les trois quarts, et je ne puis, encore une fois, que répéter ce cri : *Mea culpa, mea maxima culpa* [1].

1. Nettlau, page + 426, note 3979.

Les deux dernières résolutions administratives disent que, « à l'avenir, ne seront plus admis à siéger et à voter dans le Congrès que les délégués des sociétés, Sections ou groupes affiliés à l'Internationale, et qui sont en règle avec le Conseil général pour le paiement de leurs cotisations ; toutefois, pour les pays où l'Association internationale rencontre des difficultés à s'établir à cause des lois, les délégués des sociétés ouvrières corporatives seront admis à discuter les questions de principes, mais ne pourront discuter et voter les questions administratives » (résolution VIII); — et que « la cotisation spécifiée à l'article 4 du règlement est fixée, pour l'année 1869-1870, à dix centimes par adhérent » (résolution IX).

Le Congrès vota également une résolution relative à la statistique du travail, qui est imprimée dans le Compte-rendu du Congrès (p. 173) à la suite des résolutions administratives. La voici :

Résolution sur les cahiers du travail.

Considérant que tout en discutant les questions théoriques, le Congrès doit prendre des mesures pratiques pour porter à la connaissance de tous les adhérents la situation des travailleurs et celle de l'industrie dans chaque pays ;

Se fondant sur l'article 3 du règlement général ;

Le Congrès invite les sociétés ouvrières à faire parvenir au Conseil général, dans le courant de l'année, une statistique aussi détaillée que possible sur le nombre des ouvriers de chaque spécialité, sur le taux des salaires, sur le prix de revient des produits, sur le prix de vente, sur les griefs des ouvriers, ainsi que tous renseignements qui pourront être recueillis sur les matières premières et les débouchés dans chaque industrie.

L'article 3 des Statuts généraux disait : « Tous les ans, le Congrès réuni indiquera le siège du Conseil général, nommera ses membres, et choisira le lieu de la prochaine réunion ».

En conséquence de cet article, les délégués du Conseil général au Congrès de Bâle, Lucraft, Cowell Stepney, Jung, Eccarius et Lessner, proposèrent, au nom de ce Conseil, que le siège en fût fixé à Bruxelles pour l'année 1869-1870. La proposition de ce changement nous surprit et nous alarma : nous trouvions que Londres était la ville où le Conseil général était le plus à l'abri des tracasseries gouvernementales et policières, et nous craignions de voir, à Bruxelles, l'arbitraire et les violences du gouvernement belge menacer sa liberté d'action ; aussi insistâmes-nous de la façon la plus pressante pour que nos amis de Londres conservassent le mandat dont ils étaient investis depuis la fondation de l'Association. Devant l'unanimité des vœux exprimés, ils déclarèrent qu'ils acceptaient.

Quant à la désignation de la ville où devait avoir lieu le prochain Congrès, le choix de Paris eut, dans la pensée des délégués, le caractère d'une manifestation contre l'empire ; les délégués parisiens nous avaient dit : « Dans un an, l'empire aura cessé d'exister, et nous invitons dès aujourd'hui l'Internationale à tenir son prochain Congrès dans la capitale de la République française ». Ce fut par acclamation que le Congrès vota cette résolution : « Le prochain Congrès aura lieu à Paris, le premier lundi de septembre 1870 [1] ».

Je dois mentionner encore, dans ce chapitre consacré au Congrès de Bâle, trois incidents qui offrent un certain intérêt : 1° l'affaire du jury

1. C'est-à-dire le 5 septembre 1870. Nos amis de Paris avaient été bons prophètes, puisque la République fut proclamée le dimanche 4. Mais ils n'avaient pas prévu l'invasion allemande.

d'honneur qui fut appelé à se prononcer sur des accusations infamantes lancées contre Bakounine par certains représentants de la démocratie socialiste allemande; 2° le blâme infligé à Coullery par le Congrès; 3° l'intimité qui s'établit entre quelques délégués de la Suisse française et l'un des délégués parisiens, Eugène Varlin.

1° *Bakounine et le jury d'honneur de Bâle.*

En ce qui concerne les calomnies répandues en Allemagne contre Bakounine, celui-ci a fait lui-même le récit de cette affaire dans une lettre qu'il destinait au journal le *Réveil* de Paris, et qui ne fut pas imprimée. Voici ce qu'il raconte :

J'avais appris un mois à peu près avant le Congrès de Bâle, et à la veille du Congrès d'Eisenach [1], qu'un des chefs du nouveau parti de la démocratie socialiste dans le Nord de l'Allemagne — je m'abstiens de le nommer [2] — avait osé dire, dans une réunion demi-publique d'amis : *que j'étais évidemment un agent excessivement dangereux du gouvernement russe, et qu'il en avait toutes les preuves dans sa main; que par la fondation de l'Alliance de la démocratie socialiste j'avais voulu détruire l'Association internationale des travailleurs, et que, rusé et diplomate comme le sont tous les Russes, j'avais même réussi à tromper et à entraîner le vieux socialiste allemand J.-Philippe Becker.*

Ce dernier partant précisément pour le Congrès d'Eisenach, je le chargeai d'une lettre ouverte pour mon calomniateur [3], en le priant de la lui lire en présence de plusieurs amis, et au besoin en présence de tout le Congrès. Dans cette lettre je donnais à mon accusateur nouveau [4] un mois de temps pour réunir contre moi toutes les preuves possibles, en l'avertissant que s'il ne prouvait pas ses accusations contre moi au Congrès de Bâle, où nous devions nous rencontrer tous les deux, je le traiterais comme un calomniateur infâme.

J'interromps ici le récit de Bakounine pour donner la traduction de la lettre, écrite en allemand, remise par lui à J.-Ph. Becker (qui alors était son ami et membre de la Section de l'Alliance de Genève) :

Le 4 août 1869. Genève.

Mon cher Becker, Notre ami Wertheim m'a dit, et m'a répété hier soir en ta présence, qu'il a plu à M. *Liebknecht*, socialiste allemand et homme honorable, de me calomnier de la façon la plus ignoble. Il a affirmé publiquement, en présence de Wertheim :

1. On sait que le Congrès d'Eisenach (7-9 août 1869), où fut tenté un rapprochement entre les socialistes lassalliens et les adhérents de Liebknecht et de Bebel, — rapprochement qui échoua, — eut pour résultat la constitution d'un Parti démocrate socialiste ouvrier (*Sozialdemokratische Arbeiterpartei*), qui se posa en rival de l'Association lassallienne présidée par Schweitzer (l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein*) et qui se donna pour organe le journal de Liebknecht, le *Demokratisches Wochenblatt*, lequel prit, à partir du 1er octobre suivant, le titre de *Volksstaat*.

2. C'est Liebknecht.

3. La lettre était adressée, comme on va le voir, non pas au calomniateur lui-même, mais à Becker, qui devait donner connaissance du contenu à Liebknecht.

4. Bakounine l'appelle « nouveau », parce que, dans un passage antérieur, que je n'ai pas reproduit, il a parlé d'autres calomnies publiées contre lui par un ami de Marx, Borkheim, dans la *Zukunft* de Berlin. Borkheim avait été, en septembre 1868, au Congrès de la paix, à Berne, un des plus acharnés adversaires de la minorité socialiste dont Bakounine s'était fait l'organe.

1° Que je suis un agent russe, ce dont il a des preuves irréfutables ;
2° Que mon évasion de la Sibérie a été favorisée par le gouvernement russe ;
3° Que par la fondation de l'Alliance j'ai cherché à nuire à l'Association internationale des travailleurs ;
4° Que le vieux Becker s'est laissé duper par l'astucieux Russe.

Je laisse de côté d'autres détails, dont chacun à vrai dire aurait mérité une gifle.

D'autre part, le même ami Wertheim m'a montré une lettre à toi adressée par M. *Bebel*, dans laquelle M. Bebel exprime en termes clairs cette opinion, que je suis *probablement* un agent du gouvernement russe, et que *probablement* je m'entends avec M. de Schweitzer *comme* agent de Bismarck[1].

J'aurais bien le droit de demander également raison à M. Bebel, car nul honnête homme ne doit se permettre de colporter par le monde à la légère, sur un simple ouï-dire, des calomnies contre un autre homme qui lui est totalement inconnu ; mais comme j'ai des raisons de croire que l'inspirateur [*der geistige Urheber*] de toutes ces calomnies est M. Liebknecht, qui m'est également tout à fait inconnu, je veux pour aujourd'hui m'en tenir à celui-ci.

Comme ami et coreligionnaire [*Parteigenosse*], je te prie, cher Becker, et comme frère de notre Alliance, à la fondation de laquelle tu as pris une part si active, je te requiers, de déclarer à M. Liebknecht, en mon nom, que je dois le supposer assez sérieux pour savoir que, quand on prend plaisir à calomnier quelqu'un, on doit avoir le courage de répondre de ce qu'on a dit, et qu'avant tout on a l'obligation de fournir à l'appui de ses paroles des preuves péremptoires.

Je lui donne un mois pour réunir contre moi toutes les preuves possibles. Au Congrès de Bâle il faudra, ou bien qu'il prouve publiquement mon ignominie, ou bien qu'il soit déclaré par moi, en présence de tous, une infâme canaille [*eine infame Canaille*], en bon allemand un vil coquin [*auf deutsch einen niederträchtigen Schurken*].

Ton ami,
M. Bakounine.

J'insiste, cher ami, pour que cette lettre soit communiquée non seulement à MM. Liebknecht et Bebel, mais aussi à tous les membres du Congrès, et, si possible, qu'elle soit lue dans une séance du Congrès à Eisenach.

Je reprends la citation du récit de Bakounine :

Arrivé à Bâle pour le Congrès, j'y rencontrai en effet mon accusateur. Ce que je devais faire m'était indiqué par le but même que je voulais atteindre : celui d'une explication décisive et complète en plein public ouvrier. Je devais donc m'abstenir, au moins dans le commencement, de toute provocation personnelle. Il me répugnait

1. Voici le texte allemand de ce passage : « ... hat mir einen an dich gerichteten Brief von Herrn *Bebel* gezeigt, in welchem Herr Bebel die Vermuthung klar ausspricht, dass ich, *wahrscheinlicher* Agent der russischen Regierung, *wahrscheinlicher* Weise mit Herrn von Schweitzer, *als* Agenten Bismarcks, unter einer Decke stecke ».

d'ailleurs d'introduire dans le monde de la démocratie ouvrière des habitudes bourgeoises. Dans l'Internationale il n'y a qu'un moyen de justice et de réparation pour l'honneur offensé : c'est le jugement populaire.

Il me répugnait également d'occuper tout le Congrès de ma question personnelle. D'ailleurs l'Internationale, toute jeune qu'elle est, a déjà pour de pareils cas une pratique bien établie, celle des jurys d'honneur [1].

De mon côté je choisis au sein du Congrès cinq jurés : Fritz Robert, délégué de la Suisse romande ; Gaspard Sentiñon, Espagnol, délégué de l'Alliance de la démocratie socialiste et des Sections ouvrières de Barcelone ; Palix, délégué de Lyon ; César De Paepe, délégué de Bruxelles ; et Neumayer, Autrichien, délégué de la Section de Wiener-Neustadt. De tous ces délégués, je n'avais connu auparavant qu'un seul : Fritz Robert, pour l'avoir rencontré quelquefois dans les montagnes du Jura, et je n'avais fait la connaissance des autres qu'à la veille du Congrès, à Genève ou à Bâle.

De son côté mon adversaire avait choisi cinq délégués allemands, parmi lesquels le citoyen Eccarius, secrétaire du Conseil général de Londres, les citoyens Rittinghausen et Spier. Je ne me rappelle pas avec certitude que M. Maurice Hess ait été de ce nombre, mais il me paraît que oui [2]. Quant au nom du cinquième, je l'ai totalement oublié [3]. De plus, le vieux J.-Philippe Becker, le socialiste unanimement respecté de tout le monde, assistait au jury comme témoin.

Je vous ferai grâce des détails et me contenterai de vous donner un court résumé de ce qui s'est passé au sein de ce tribunal populaire.

J'accusai mon adversaire de m'avoir calomnié, et je le sommai de produire les preuves de son accusation contre moi. Il m'a répondu qu'on avait faussement interprété ses paroles ; qu'il ne m'avait jamais proprement accusé et n'avait jamais dit qu'il eût quelque preuve contre moi ; qu'il n'en avait aucune, excepté une seule peut-être : c'était mon silence après les articles diffamatoires que Borkheim avait publiés contre moi dans l'organe principal de la démocratie prussienne, la *Zukunft*, et qu'en parlant de moi devant ses amis, il n'avait fait qu'exprimer la surprise que lui avait causée ce silence ; que du reste il m'avait réellement accusé d'avoir porté un dommage à l'établissement de l'Internationale par la fondation de l'Alliance de la démocratie socialiste.

Cette question de l'Alliance fut mise de côté, à la demande d'Eccarius, membre du Conseil général, qui observa que l'Alliance ayant été reconnue comme une branche de l'Internationale, que son programme aussi bien que son règlement ayant reçu la sanction unanime du Conseil général de Londres, et que son délégué ayant été reçu au Congrès, il n'y avait plus lieu d'en discuter la légitimité.

Quant à la question principale, le jury déclara à l'unanimité que mon adversaire avait agi avec une légèreté coupable, en accusant un

1. Un jury d'honneur avait eu à se prononcer, en juin 1869, sur des accusations dirigées contre Albert Richard, de Lyon, par les citoyens Aristide Cormier et Carnal, et sa sentence avait été publiée dans l'*Egalité* du 19 juin 1869.

2. Le *Mémoire de la Fédération jurassienne* indique (page 84) Maurice Hess comme ayant effectivement fait partie de ce jury d'honneur.

3. Le *Mémoire* ne donne pas non plus le nom de ce cinquième membre..

membre de l'Internationale sur la foi de quelques articles diffamatoires publiés par un journal bourgeois.

Cette déclaration me fut donnée par écrit. Je dois dire d'ailleurs que mon adversaire reconnut noblement devant tous qu'il avait été induit en erreur sur mon compte. C'était notre première rencontre : il me tendit la main, et je brûlai devant tous la déclaration écrite et signée du jury.

Sur la demande de mon ci-devant adversaire, je lui donnai mes discours de Berne, aussi bien qu'une série d'articles que j'avais publiés en 1867 dans un journal italien, *Libertà e Giustizia*, contre le panslavisme. Deux jours plus tard, dans la salle du Congrès, il s'approcha de moi et me dit : « Je vois que je me suis fait une idée absolument fausse sur votre compte. Vous êtes un proudhonien, car vous voulez l'abolition de l'Etat. Je vous combattrai dans mon journal, car mon opinion est toute contraire à la vôtre. Mais je vous prie de me laisser vos écrits : je les publierai, je vous dois cette satisfaction. »

Confiant dans cette promesse, j'attends encore [1].

Bakounine attendit en vain. Liebknecht ne fit pas connaître dans son journal la délibération du jury d'honneur, et ne publia pas une ligne des discours et articles que Bakounine lui avait remis. Par contre, il inséra des correspondances envoyées de Paris par Moritz Hess, correspondances dans lesquelles étaient rééditées les mêmes accusations que le jury d'honneur de Bâle avait déclarées infâmes et calomnieuses [2].

Voici, à propos des procédés de la coterie marxiste, un fait qui m'a été raconté en 1904 par R. S., et dont j'ai écrit le récit sous sa dictée : Dans l'été de 1869, il se trouvait à New York avec son ami S. S. ; ils lurent dans un journal socialiste allemand de cette ville, qu'il croit être l'*Arbeiter-Union*, un article disant, en résumé : « On nous écrit de Londres que Bakounine est un espion russe ». Aussitôt ils écrivirent au rédacteur du journal — rédacteur dont R. S. a oublié le nom — une lettre qu'ils lui portèrent, pour protester contre cette calomnie ; le rédacteur leur répondit verbalement que ce n'était pas une calomnie, ajoutant : « J'ai reçu ce renseignement *de mon ami Karl Marx*, qui me l'a écrit de Londres ». S. S. et R. S. connaissaient Sorge [3] ; ils s'adressèrent à lui, lui donnèrent toutes les explications qu'il fallait pour lui prouver que Bakounine n'était pas un espion ; Sorge dit qu'il se chargeait de faire comprendre au rédacteur qu'il avait été induit en erreur, et de faire insérer une rectification dans le plus prochain numéro du journal. Malgré cette promesse, aucune rectification ne fut publiée.

2° *Blâme infligé à Coullery par le Congrès.*

J'ai dit comment, pour se venger, Coullery, dès le surlendemain du meeting du Crêt-du-Locle, m'avait fait poursuivre par ministère d'huissier, me réclamant le paiement immédiat d'une somme de 633 fr. 55.

Lorsque Coullery avait été chargé de l'impression des procès-verbaux et des rapports du Congrès de Lausanne (voir p. 29), il avait promis que cette impression serait faite en six semaines. Mais différentes raisons, dont la principale fut l'extrême lenteur que l'imprimerie de la *Voix de l'Avenir* mit à exécuter sa besogne, retardèrent considérablement l'appa-

1. Le document dont ces pages sont extraites, écrit en octobre 1869, a été publié pour la première fois par Max Nettlau, dans sa biographie de Bakounine, pages 360 et suivantes.
2. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 85.
3. Celui qui joua plus tard un si grotesque rôle au Congrès de La Haye.

rition du volume. Ce retard fit manquer la vente; et lorsque Coullery s'adressa ensuite au Conseil général de Londres pour être payé, celui-ci répondit que cela ne le regardait pas. L'affaire en resta là jusqu'en janvier 1869, époque où le Congrès romand déclara, comme on l'a vu (p. 107), que la Fédération romande se chargeait de la liquidation de cette dette et qu'elle paierait Coullery au fur et à mesure de l'écoulement des volumes.

Rien n'avait été changé à ces conventions, lorsque soudain Coullery, le 1er juin 1869, trouva bon de me poursuivre comme si j'eusse été personnellement responsable envers lui de la dette de la Fédération romande. Le Comité fédéral romand, averti du procédé de ce singulier socialiste, lui écrivit (lettre du 4 juillet 1869) pour lui rappeler les arrangements convenus. Mais, aveuglé par la haine, Coullery ne voulut rien entendre : il m'assigna, le 26 août 1869, devant le tribunal civil du Locle. Le procès venait de s'engager, au moment où s'ouvrit le Congrès de Bâle.

Dans une des séances administratives du Congrès, les délégués des Sections de la Fédération romande dénoncèrent à leurs collègues la conduite de Coullery, en leur demandant d'émettre un blâme à son adresse : et le Congrès vota à l'unanimité la résolution qui lui était proposée, déclarant l'acte de Coullery indigne d'un membre de l'Internationale.

Le Comité fédéral romand continua, comme il l'avait fait depuis janvier 1869, à s'occuper de la liquidation de la dette, liquidation qui n'était pas encore terminée au moment où s'ouvrit le Congrès romand de la Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1870[1].

3° *Varlin entre dans notre intimité.*

J'ai dit comment, à partir de février 1869, il s'était constitué, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, puis au Val de Saint-Imier, ainsi qu'à Genève, des groupes secrets qui réunissaient les hommes les plus sûrs. Nous avions appris, par Bakounine, qu'il existait depuis quelques années une organisation secrète internationale, à laquelle quelques-uns d'entre nous étaient affiliés. Il nous semblait très désirable que cette organisation s'étendît davantage, et surtout qu'à Paris et dans les principales villes françaises, en vue de l'action révolutionnaire qui, en France, ne pouvait manquer d'être imposée, il se constituât des groupes analogues aux nôtres ; le Congrès de Bâle devait fournir l'occasion de tenter quelque chose à cet égard : peut-être se trouverait-il, parmi les délégués français, des éléments susceptibles d'entrer dans une organisation révolutionnaire.

Le 7 septembre j'avais rencontré (voir p. 189), dans le wagon où j'entrai, Charles Longuet, qui allait à Bâle comme correspondant d'un journal ; nous avions voyagé ensemble. Longuet m'était sympathique ; toutefois, son proudhonisme me semblait un peu exclusif ; en outre, il avait gardé des accointances avec les hommes de la Ligue de la paix [2] ; enfin, son humeur gouailleuse, et je ne sais quoi de décousu et de superficiel dans l'esprit, le rendaient impropre, me semblait-il, à entrer dans une conspiration : aussi n'eus-je pas la moindre idée de m'ouvrir à lui et de lui faire part de notre désir de nouer des relations intimes avec quelques socialistes parisiens. Arrivé à Bâle, je fis, par l'intermédiaire de Bakounine, la connaissance d'Aristide Rey, venu aussi comme journa-

1. Rapport du Comité fédéral romand au Congrès (voir *Egalité* du 7 mai 1870, page 4, 1re colonne).

2. A l'issue du Congrès de Bâle, il se rendit au Congrès de la Ligue de la paix, qui cette année-là se tenait à Lausanne (c'est le Congrès dans lequel Victor Hugo prononça un discours retentissant). Les marxistes font un crime à Bakounine, à Elisée Reclus, à Aristide Rey, à Victor Jaclard, à Fanelli, d'être restés dans la Ligue de la paix et de la liberté jusqu'au Congrès de Berne (1868) ; mais Longuet a pu participer au Congrès de la Ligue à Lausanne (1869), et Cowell Stepney aux Congrès de la Ligue à Berne, Lausanne et Bâle (1868, 1869, 1870), sans que pour eux le cas fut pendable.

liste [1] ; Bakounine me dit que Rey était de longue date un de ses intimes [2]. A nous trois, nous commençâmes à étudier les délégués parisiens. Il ne fallait pas songer à ceux que je connaissais déjà, Tolain, Murat, Chemalé, qui étaient anti-collectivistes. Pindy avait le tempérament révolutionnaire, mais il militait alors dans les rangs des mutuellistes ; un de mes camarades, le monteur de boîtes Floquet, délégué du Locle, se lia d'amitié avec lui, et ils se promirent de s'écrire : ce rapprochement purement individuel était tout ce qui pouvait être tenté. Mais il y avait là un homme dont les aspirations correspondaient aux nôtres, et qui était le militant le plus actif de l'Internationale parisienne : Varlin. Agé à ce moment de trente ans, Varlin était entré dans le mouvement ouvrier dès sa première jeunesse. Il avait pris part aux réunions qui, en 1862, aboutirent à l'envoi d'une délégation ouvrière à l'Exposition de Londres ; il avait été, en 1863, l'un des signataires du manifeste des Soixante (candidature Tolain) ; il avait dirigé, en 1864, la grève des ouvriers relieurs de Paris ; dès la fondation de l'Internationale, il fut membre de la première Commission du bureau de Paris, où il représenta les idées communistes ; il assista comme délégué à la Conférence de Londres en 1865, au Congrès de Genève en 1866, où je l'avais vu pour la première fois ; s'il n'avait pas paru, les deux années suivantes, aux Congrès de Lausanne et de Bruxelles, c'est qu'en 1867 il fut retenu à Paris comme délégué des relieurs à l'Exposition universelle, et qu'en 1868 il était en prison. Il avait fondé, 8, rue Larrey, ce restaurant coopératif appelé la Marmite, qui fut un si puissant foyer de propagande [3]. Rey et moi nous nous chargeâmes de lui faire des ouvertures. Un des derniers jours du Congrès, nous l'emmenâmes dans la chambre qu'occupait Rey dans je ne sais plus quel hôtel, nous lui fîmes part de notre désir ; et, comme il se montra tout disposé à s'associer à l'action collective que nous lui proposions, nous lui donnâmes connaissance de notre programme : il nous dit que ces idées étaient aussi les siennes ; nous échangeâmes une fraternelle poignée de mains, et il fut convenu que Varlin et moi correspondrions le plus régulièrement possible pour nous tenir au courant de ce qui se passerait dans nos milieux respectifs.

Pendant ce temps, Bakounine cherchait des éléments qui pussent représenter nos idées dans la Suisse allemande, et il crut les rencontrer dans deux délégués qui habitaient Bâle même : l'un était un jeune professeur allemand, Janasch, Privat-Docent à l'Université de Bâle, où il faisait un cours d'économie sociale ; l'autre était un négociant bâlois, Collin. J'appris par lui que ces deux citoyens avaient accueilli ses ouvertures avec sympathie, et s'étaient déclarés prêts à travailler à la propagande et à l'organisation du socialisme révolutionnaire en Suisse et en Allemagne. Bakounine se trompait souvent sur les hommes : Janasch et Collin furent deux de ses erreurs ; ils ne collaborèrent jamais avec nous.

1. Rey était correspondant de la *Démocratie* de Chassin. La *Démocratie* publia du Congrès de Bâle un compte-rendu dont l'*Egalité* (n° 37, 1er octobre 1869) dit que « il est aussi près de la vérité qu'un résumé peut l'être ».

2. Dans une lettre à Herzen écrite six semaines plus tard (28 octobre ; Correspondance, p. 294 de la traduction française), Bakounine parle de Rey en ces termes : « Comment as-tu trouvé Rey ? C'est un très bon garçon. Seulement il reste encore suspendu dans les airs entre le ciel bourgeois et la terre ouvrière ; c'est pourquoi il s'attache tant à faire des protestations libéralement satiriques contre ce ciel. » Cette appréciation montre que Bakounine n'exigeait point, de ceux qui s'unissaient à lui pour l'action commune, une stricte discipline, ni même une entière conformité de vues et de sentiments.

3. Outre la Marmite de la rue Larrey (5e arrondissement), Varlin en fonda successivement trois autres : 40, rue des Blancs-Manteaux (4e arrondissement) ; 42, rue du Château (14e arrondissement) ; et, pendant le siège de Paris, 20, rue Berzélius (17e arrondissement).

XII

Le troisième Congrès de la Ligue de la paix à Lausanne (13-18 septembre). Affaires diverses. Attaque de Moritz Hess dans le Réveil *de Paris (2 octobre); réponses de Bakounine; ma réponse dans le* Progrès *(n° 21, 16 octobre). Bakounine quitte Genève (30 octobre); Perron, Robin, Outine.*

Au lendemain du Congrès de Bâle, on eut l'impression, dans l'Internationale, que l'idée socialiste venait de faire un grand pas en avant, et que désormais l'entente était établie entre les ouvriers d'un bout à l'autre de l'Europe. Il y eut le jeudi 16 septembre, à Genève, une réunion dont l'*Egalité* (n° 35, 18 septembre) rendit compte en ces termes :

Un grand nombre de membres de l'Internationale de Genève était réunis jeudi soir au Temple-Unique pour fraterniser avec les délégués de différents pays qui, après le Congrès, ont bien voulu nous rendre visite.

La soirée a été des plus intéressantes. Des discours fort applaudis, prononcés par Albert Richard, de Lyon ; Hins, Brismée, De Paepe, délégués belges ; Caporusso, délégué de Naples ; Spier, de l'Allemagne du Sud [1] ; Farga-Pellicer, délégué espagnol, nous ont fait connaître les travaux, les vœux et les espérances des populations ouvrières qu'ils ont représentées au Congrès de Bâle, et chacun a pu se convaincre de l'unité de vues et de convictions qui, du nord au midi, règne dans le prolétariat.

Pendant ce temps, les orateurs du Congrès de la paix, à Lausanne, prononçaient d'éloquentes harangues, dont la conclusion fut que, pour supprimer la guerre, il suffirait de créer un tribunal international [2]. L'*Egalité* railla Charles Lemonnier et ses amis dans un article dont l'auteur est très probablement Aristide Rey (qui passa quelques semaines à Genève, après le Congrès de Bâle, auprès de Bakounine) :

Tandis que les délégués des travailleurs, réunis à Bâle, discutaient les questions intéressant la réforme sociale et jetaient les bases de la réorganisation du travail..., il s'élevait à Lausanne une tribune du haut de laquelle des prophètes inspirés, depuis Victor Hugo jusqu'à Amand Gœgg, devaient annoncer la loi nouvelle. La séance a commencé, et du haut de ce Sinaï ont lui des éclairs d'épithètes et tonné des foudres d'éloquence...

Quand les peuples auront adopté les conclusions de la Ligue, nous leur conseillons... de consulter l'histoire grecque d'il y a trois mille ans. Oui, il y a trois mille ans, il y avait des Chaudey qui s'appelaient Philologos, des Gœgg qui s'appelaient Démagogos, et des Hugo qui avaient nom Philocratès, qui se réunissaient en Conseil, comme délégués de tous les peuples de la Grèce, afin de juger des différends tout comme le veut la Ligue de la paix. Comme la dite Ligue, ils reconnaissaient la nécessité d'une sanction, et employaient

1. L'*Egalité* se trompait : l'instituteur Spier était délégué de Wolfenbüttel (Brunswick).

2. « Considérant que *la cause fondamentale et permanente* de l'état de guerre dans lequel se perpétue l'Europe (*sic*) est l'absence de toute institution juridique internationale... »

la force contre les petits peuples récalcitrants ; quant aux gros, c'était tout différent !...

La forme, toujours la forme ! Tel est votre châtiment à vous démocrates qui vivez séparés du peuple et ne le voyez que du haut de vos phrases sonores, qui ne vous doutez pas que le peuple a faim, et que, s'il veut la paix, il veut du pain avant tout. Est-ce que « l'air pur des Alpes » dont M. Victor Hugo régale son auditoire suffira à rendre au peuple des forces après un rude travail ? Est-ce avec les phrases aussi creuses qu'harmonieuses du grand poète que l'on changera l'état économique actuel, unique cause de la misère et cause unique de la guerre ?

Après son retour de Bâle, Bakounine, absorbé par ses affaires personnelles et ses préparatifs de départ, s'occupa fort peu de l'Internationale et de l'Alliance pendant les quelques semaines qu'il passa encore à Genève (13 septembre-30 octobre). Voici ce qu'il raconte lui-même à ce sujet, dans une partie inédite de son *Rapport sur l'Alliance* (p. 79) :

Je n'allai presque plus ou fort rarement aux réunions de l'Internationale, et je n'y parlai qu'une seule fois, la veille de mon départ [1]. Quant à la Section de l'Alliance, je n'y pris part, après mon retour de Bâle à Genève, qu'à une seule délibération [2] : celle qui eut pour objet de demander au Comité fédéral romand l'entrée dans la Fédération romande. Cette demande fut présentée [3] par Fritz Heng, qui était en même temps secrétaire de la Section de l'Alliance et membre du Comité fédéral, aussi bien que Duval qui, alors encore fidèle à l'Alliance, appuya la proposition. Le Comité fédéral ne nous refusa pas positivement, mais il suspendit sa décision jusqu'à des jours plus favorables, c'est-à-dire il la renvoya aux calendes grecques. Cette décision fut communiquée en assemblée de la Section de l'Alliance [4] par Duval et par Heng, qui nous donnèrent des détails assez intéressants sur la manière dont elle avait été prise...

Le tableau tracé (pages 80-81 du manuscrit) par Bakounine de la réunion du Comité fédéral romand du 22 septembre mérite d'être reproduit : il nous montre, pris sur le vif, les agissements de la coterie, et l'on va voir entre quelles mains se trouvait placée la direction officielle de l'Internationale à Genève :

Les sept membres du Comité fédéral étaient alors : Guétat [5], président ; Henri Perret, secrétaire général ; son frère Napoléon, secrétaire pour l'intérieur ; Martin, Chénaz, Duval et Heng. Lorsque la demande

1. Dans l'assemblée générale du 27 octobre (*Egalité* du 30 octobre) : le mot « la veille » ne doit pas être pris à la lettre.

2. D'après les procès-verbaux de la Section de l'Alliance, Bakounine assista, après le Congrès de Bâle, à la réunion du comité du 17 septembre, à la séance de la Section du 27 septembre, et à la réunion du comité du 1er octobre.

3. A la séance du Comité fédéral romand du 22 septembre.

4. Le 27 septembre.

5. Guétat, d'abord vice-président, et qui avait ensuite remplacé Brosset à la présidence du Comité fédéral, était un des membres fondateurs de la Section de l'Alliance ; mais il avait subi l'influence des politiciens, et allait bientôt passer entièrement dans leur camp. Voici le portrait que fait de lui Bakounine dans un autre passage : « Guétat nous avait abandonnés. Depuis qu'il était devenu membre et vice-président du Comité fédéral, les fumées des honneurs avaient tourné sa pauvre tête. Plein de sotte importance, il était devenu d'un ridicule achevé. Il avait fini par faire rentrer en lui-même son discours habituel, stéréotypé, sur la Révolu-

fut présentée par ce dernier, il y eut sur tous les visages l'impression d'une grande incertitude, pour ne point dire confusion. Tous commencèrent par dire qu'ils étaient eux-mêmes des membres de l'Alliance [1], excepté Martin. Personne ne mit en doute la régularité de l'Alliance comme Section de l'Internationale, ce qui d'ailleurs eût été impossible en présence des lettres originales d'Eccarius et de Jung écrites au nom du Conseil général et que Fritz Heng leur avait présentées, et après ce fait également décisif, et connu de tous, que la Section de l'Alliance avait envoyé son délégué à Bâle, qui avait été admis comme tel par le Congrès. Le devoir du Comité fédéral de recevoir la Section de l'Alliance dans la Fédération romande était donc évident, crevait les yeux, comme disait alors notre ci-devant ami Philippe Becker. Mais, d'un autre côté, le Comité fédéral ne pouvait accomplir cet acte de justice sans provoquer un grand déplaisir chez tous les chefs de la coterie réactionnaire ou genevoise, qui avait fini par comprendre que cette petite Section avait fortement contribué au fiasco mémorable qu'elle avait éprouvé dans la question du programme et des délégués au Congrès. Comment sortir de ce dilemme ?

Ce fut M. Henri Perret, le grand diplomate de l'Internationale de Genève, qui prit le premier la parole. Il commença par reconnaître que l'Alliance était une Section régulière et reconnue comme telle tant par le Conseil général que par le Congrès de Bâle ; qu'elle était en plus une Section très bien inspirée, très utile, puisqu'il en faisait lui-même partie (il le croyait, mais il n'en faisait plus partie [2]); que sa demande enfin était parfaitement légitime, mais que le Comité fédéral, selon lui, devait remettre sa réception à une époque plus éloignée, alors que les passions soulevées par les luttes qui venaient d'avoir lieu se seraient calmées, etc., etc. Quant à M. Guétat, il déclara qu'il aurait accepté l'Alliance, pour son compte, s'il n'y avait pas dans cette Section des personnes qui lui déplaisaient. Martin se prononça ouvertement contre. Chénaz dormit. On décida de remettre l'acceptation à un temps indéterminé.

La Section de l'Alliance, en présence de cette décision, n'avait qu'une chose à faire : c'était d'attendre la réunion du prochain Congrès romand, pour soumettre la question au Congrès. Et c'est à cette résolution qu'elle s'arrêta (procès-verbal de la séance de la Section de l'Alliance du 27 septembre).

Le samedi 25 septembre, je m'étais rendu de Neuchâtel au Locle pour régler diverses affaires personnelles, et achever le déménagement de mes

tion, et dans les assemblées générales, aussi bien qu'au sein du Comité fédéral, il ne votait plus qu'avec la réaction. » Le procès-verbal de la réunion du comité de la Section de l'Alliance du 17 septembre dit, à son sujet : « Bakounine donne des explications sur la conduite du citoyen Guétat vis-à-vis de notre Section ; comme il ne s'est pas conformé aux promesses faites par sa signature, » — les membres de la Section de l'Alliance signaient, lors de leur admission, le programme et le règlement de la Section, — « il doit naturellement ne plus faire partie de notre Section. Duval demande à ce que l'on attende la séance du Comité fédéral de mercredi (22) pour voir quelle sera sa conduite ; d'après ça, nous agirons en conséquence. Adopté. » (Nettlau, biographie de Bakounine, p. 316.)

1. Les deux frères Perret, et Chénaz, étaient en effet, aussi bien que Guétat, Duval et Heng, des adhérents du groupe genevois de l'Alliance.

2. Il faut conclure de ce passage que Henri Perret venait d'être rayé de la liste des membres de la Section de l'Alliance, sans doute pour « ne s'être pas conformé aux promesses faites par sa signature ».

livres et papiers. J'y passai trois jours. Le samedi soir, j'assistai à une réunion des trois Sections de l'Internationale (Section centrale, Section des graveurs, Section des guillocheurs). « Fritz Robert est venu de la Chaux-de-Fonds, écrivais-je. Nous avons fait un rapport sur le Congrès de Bâle. Grand enthousiasme. » Et je racontais ainsi l'emploi des deux jours suivants :

Hier matin dimanche, j'ai travaillé à faire mes paquets et à débrouiller les comptes du *Progrès;* l'après-midi, des internationaux sont venus avec leurs femmes et leurs enfants m'inviter à faire une promenade. Nous sommes allés à une ferme à une lieue d'ici, près des Brenets, qu'on appelle la Caroline, et nous n'en sommes revenus qu'à huit heures du soir, en chantant comme des bienheureux... Mes malles ont été longues à remplir : il y avait un tas de livres et de papiers. J'en ai laissé une bonne partie au Locle, vieux papiers et journaux ; le reste remplit quatre malles. Sans des amis qui ont quitté leur ouvrage pour m'aider, qui ont perdu toute la journée de lundi, et qui m'ont prêté des malles, je n'en serais jamais venu à bout. On m'a fait partout, même chez les bourgeois, l'accueil le plus sympathique. Je ne peux pas te répéter tout ce que j'ai entendu, même de la bouche de gens que je croyais mes ennemis... L'Internationale fait des progrès énormes. Maintenant nos Montagnes et le Jura bernois sont complètement gagnés à la cause socialiste. Neuchâtel-ville commence aussi à bouger. Je ne crains qu'une chose, c'est que les Français ne fassent leur révolution en ce moment : cela dérangerait notre propagande pacifique. Enfin, allons toujours de l'avant (Lettres des 27 et 29 septembre 1869.)

Le 4 octobre, je reçus de Bakounine la lettre suivante, que je transcris en entier :

Ce 3 octobre 1869. Genève.
Chemin du Vieux-Billard, 40, chez M. Dams.

Bien cher ami, Il est décidé que je quitterai Genève dans quinze jours, c'est-à-dire le 17 à peu près, et que j'irai passer l'hiver à Lugano (c'est un secret ; je dis à tout le monde que j'irai soit en Italie, soit à Barcelone, soit même en France). Mais avant d'aller à Lugano, je veux passer une semaine entière près de toi et avec toi. Maintenant, comment le faire sans dépenser trop d'argent et sans te compromettre ? Malheureusement ma stature ne se prête pas beaucoup à l'incognito. Dois-je tout simplement m'arrêter dans un petit hôtel ou une pension à Neuchâtel ? Alors, si on sait mon nom, chacun de mes pas sera espionné, et, comme je me propose de rencontrer avec toi les amis principaux des Montagnes plusieurs fois, nos réunions pourraient attirer l'attention publique, ce qui certainement ne servira pas beaucoup nos projets. Comment faire ? Invente quelque chose. Combine mon arrivée et mon séjour près de toi avec tes convenances personnelles : car ne m'as-tu pas dit que tu devais te marier bientôt [1] ? Depuis que nous nous sommes séparés, je n'ai eu absolument aucune nouvelle de toi. Et tu n'étais pas encore bien établi, et tu avais beaucoup d'affaires désagréables sur les bras. Quelle a été la solution et la fin de tout cela ? Cela m'intéresse beaucoup, parce que je t'aime. Je ne veux pas quitter le pays avant de

1. Mon mariage eut lieu le 14 octobre.

t'avoir vu et d'avoir causé longuement, à tête reposée, avec toi. C'est un besoin de cœur, autant que de politique petite et grande, intime et publique. Nous devons nous entendre sur toute chose, afin de régler et savoir des deux parts et ce que nous devons faire et sur qui nous devons et pouvons compter. D'une manière ou d'une autre, il faut que nous réunissions une ou deux fois tous les amis : Schwitzguébel, Fritz Robert, Heng, qui se trouvera déjà alors à la Chaux-de-Fonds [1], Floquet, Spichiger et Graisier et tous les autres que vous voudrez. J'ai écrit également à Janasch qu'il vienne pour ce temps à Neuchâtel, seul ou avec Collin. Mais tout cela après que nous aurons longuement causé avec toi et d'abord tout arrêté entre nous deux. Donc réponds-moi de suite, et tâche d'arranger les choses de manière à ce que je dépense peu de chose, et ne compromette ni notre cause, ni notre intimité, ni personne.

Ton dévoué, M. B.

Tu trouveras ma nouvelle adresse à la tête de cette lettre.

La rencontre proposée ne put avoir lieu. Un incident imprévu détermina Bakounine à prolonger son séjour à Genève; et lorsqu'il partit, le 30 octobre, ce fut pour se rendre directement à Lugano, où il arriva le 1er novembre; je le vis à son passage à Neuchâtel, entre deux trains, mais je n'ai gardé qu'un souvenir vague de cette entrevue : je sais seulement qu'entre autres choses, il me parla de Sentiñon, l'un des délégués espagnols au Congrès de Bâle, et des rapports d'intimité qu'il avait noués avec lui.

Le motif qui retint Bakounine à Genève plus longtemps, ce fut la publication, dans le *Réveil* de Paris du 2 octobre, d'un article de Moritz Hess où il était attaqué d'une façon perfide et calomnieuse, et avec lui tous ceux qui, au Congrès de Bâle, avaient voté dans le sens de ce que le compte-rendu du *Progrès* avait appelé le « collectivisme anarchiste ». Bakounine commença aussitôt à rédiger une réponse adressée *Aux citoyens rédacteurs du* RÉVEIL, réponse qu'il n'acheva pas, sans doute parce qu'elle prenait des proportions démesurées (le manuscrit s'interrompt à la 37e page); il se mit ensuite à écrire une brochure en plusieurs chapitres qu'il intitula *Profession de foi d'un démocrate socialiste russe, précédée d'une étude sur les Juifs allemands*; il envoya le commencement de son manuscrit à Herzen, en le priant d'en proposer la publication à l'éditeur Dentu (lettre du 18 octobre 1869, dans la Correspondance). Herzen ne trouva pas le manuscrit de son goût, et, entre autres observations, manifesta à Bakounine son étonnement de le voir prendre à partie des hommes aussi peu notoires que Hess et Borkheim, au lieu de s'attaquer directement à Marx, leur chef de file [2]. Bakounine répondit à Herzen par une lettre très remarquable (28 octobre), où il explique, avec cette générosité et cette droiture dont il ne s'est jamais départi, les raisons qu'il a de ménager Marx :

Je n'ignore pas que Marx a été l'instigateur et le meneur de toute cette calomnieuse et infâme polémique qui a été déchaînée contre nous. Pourquoi l'ai-je donc ménagé ? j'ai fait plus que cela, je l'ai loué, je lui ai conféré [3] le titre de *géant*. Pour deux raisons, mon Herzen. La première, c'est la *justice*. Laissant de côté toutes les vilenies qu'il a vomies contre nous, nous ne saurions méconnaître, moi du moins, les immenses services rendus par lui à la cause du socialisme, qu'il sert avec intelligence, énergie et sincérité depuis près de vingt-cinq

1. Heng devait quitter Genève — et quitta cette ville en effet — vers le milieu d'octobre pour retourner travailler à la Chaux-de-Fonds.
2. On sait que Herzen et Marx se détestaient cordialement.
3. Dans le manuscrit envoyé à Herzen.

ans, en quoi il nous a indubitablement tous surpassés. Il a été l'un des premiers fondateurs, et assurément le principal, de l'Internationale, et c'est là, à mes yeux, un mérite énorme, que je reconnaîtrai toujours, quoi qu'il ait fait contre nous. La deuxième raison, c'est la *politique* et une *tactique* que je crois très juste... Marx est indéniablement un homme très utile dans l'Association internationale. Jusqu'à ce jour encore, il exerce sur son parti une influence sage, et présente le plus ferme appui du socialisme, la plus forte entrave contre l'envahissement des idées et des tendances bourgeoises. Et je ne me pardonnerais jamais, si j'avais seulement tenté d'effacer ou même d'affaiblir sa bienfaisante influence dans le simple but de me venger de lui. Cependant il pourrait arriver, et même dans un bref délai, que j'engageasse une lutte avec lui, non pas pour l'offense personnelle, bien entendu, mais pour une question de principe, à propos du communisme d'Etat, dont lui-même et les partis anglais et allemand qu'il dirige sont les plus chaleureux partisans. Alors ce sera une lutte à mort. Mais il y a un temps pour tout, et l'heure de cette lutte n'a pas encore sonné.

Les critiques de Herzen, toutefois, détournèrent Bakounine de la publication de sa brochure, dont le manuscrit (qui ne s'est pas retrouvé) ne semble pas avoir été achevé. Une seconde lettre adressée au *Réveil*, plus courte que la première, fut écrite dans le courant d'octobre, et envoyée par Bakounine à Herzen ; mais, au lieu d'en demander l'insertion, celui-ci se contenta d'une explication verbale avec Delescluze, qui publia ensuite dans son journal une déclaration destinée à donner satisfaction à l'offensé.

Le manuscrit inachevé, de 37 pages, intitulé *Aux citoyens rédacteurs du Réveil*, existe[1]. Il contient le passage suivant, où Bakounine explique les raisons personnelles que Moritz Hess avait de lui en vouloir :

Je l'avais totalement oublié[2], et je ne me suis ressouvenu de lui qu'à l'occasion de sa dernière brochure[3], que mon ami Jean-Philippe Becker m'avait apportée en me demandant si je ne voulais pas faire à son sujet un article pour l'*Egalité*, organe de l'Association internationale des travailleurs à Genève. Après l'avoir parcourue, j'ai cru devoir refuser, n'ayant trouvé dans cet écrit prétentieux et confus qu'un désir évident, celui de concilier la chèvre bourgeoise avec le chou du prolétariat. L'*Egalité* ne pouvait y souscrire sans trahir son programme et son nom.

Je rencontrai une seconde fois M. Hess au dernier Congrès de Bâle. Je ne l'aurais point reconnu, tant nous avions vieilli l'un et l'autre, si J.-Ph. Becker ne me l'avait présenté en me le désignant comme l'un des pères de l'Eglise communiste en Allemagne. Il ne me fut pas pourtant difficile de reconnaître bientôt, averti comme je l'étais d'ailleurs par la lecture de la dernière œuvre sortie de sa plume, que Becker se trompait étrangement sur son compte. Je trouvai dans l'ancien disciple de Marx[4] un adhérent converti et fanati-

1. J'en ai déjà cité plus haut quelques passages (pages 210, et 211-213).
2. Depuis 1844, époque où ils s'étaient vus à Paris.
3. Parue dans la première moitié de 1869.
4. On a vu (p. 139) que dans une lettre du 11 mars 1869, Bakounine, me parlant de Hess (que Becker venait de rappeler à son souvenir), disait de lui : « Allemand, aussi savant et plus pratique que Marx, et en quelque sorte le créateur de ce dernier ». Ces deux appréciations, qui paraissent contradictoires, s'expliquent cependant fort bien quand on étudie de plus près le développement des idées socialistes de Marx.

quement dévoué des idées politiques et sociales de M. Amand Gœgg.

M. Maurice Hess parle beaucoup de mon activité au Congrès de Bâle. Malheureusement je n'ai rien à raconter de la sienne, sinon qu'il a fidèlement applaudi les discours de M. Gœgg et qu'il a toujours voté avec lui.

Mais pourquoi m'en veut-il ? Ah ! c'est que j'ai eu le malheur de le blesser deux fois dans son amour-propre : en lui disant d'abord franchement ce que je pensais de sa fameuse brochure, et en qualifiant, une autre fois, comme elle l'avait mérité, sa conduite malhonnête dans un incident qui s'était élevé entre quelques délégués parisiens et moi [1].

J'avais, de mon côté, écrit en réponse à l'attaque de Moritz Hess un article qui parut dans le *Progrès* du 16 octobre (n° 21). Le voici :

Echos du Congrès de Bâle.

Le *Réveil*, journal radical de Paris, publie dans son numéro du 2 octobre un article signé Maurice Hess, et qui prétend faire connaître au public l'*histoire secrète du Congrès de Bâle.*

Voici, d'après M. Maurice Hess, en quoi consiste cette histoire secrète.

Il y avait à Bâle, dit-il, *un parti russe, dirigé par Bakounine, et proche parent du parti prussien dirigé par M. de Schweitzer.* Ce parti russe travaille dans un *intérêt panslaviste. Bakounine s'était flatté de pouvoir entraîner le Congrès de Bâle à modifier les principes et la direction de l'Internationale ; mais ces intrigues furent déjouées dans l'assemblée annuelle des délégués.*

Certes, voilà du nouveau. Que pensent les délégués de la Suisse romande des menées panslavistes que leur attribue M. Maurice Hess ?

Ce n'est pas tout. M. Hess ajoute, à cette première absurdité, d'autres absurdités, qu'il entremêle d'insinuations odieusement perfides :

« Un parti russe n'existait pas encore aux précédents Congrès de l'Internationale. Ce n'est que dans le courant de l'année dernière qu'un essai tendant à changer l'organisation et les principes de l'Internationale, de même qu'à transférer le siège du Conseil général de Londres à Genève, a été fait par Bakounine, patriote russe dont nous ne soupçonnons pas la bonne foi révolutionnaire, mais qui caresse des projets fantaisistes non moins à réprouver que les moyens d'action qu'il emploie pour les réaliser.

« ... On conçoit qu'un patriote russe, quand même il n'aurait aucune arrière-pensée inavouable, telle qu'on la suppose chez le chef des communistes prussiens [2], ait des préférences pour des procédés sommaires, aboutissant fatalement à une guerre sociale qui permettrait aux barbares du Nord de rajeunir la civilisation moderne [3]. »

1. Je ne me souviens pas de l'incident auquel Bakounine fait allusion.
2. Schweitzer.
3. Marx avait écrit de Herzen que « ce demi-Russe, qui n'est pas Moscovite à demi, a prédit sérieusement le rajeunissement de l'Europe par le knout et une infusion obligatoire de sang kalmouk » (*Das Kapital*, *erster Band*, 1867, page 763). Il a supprimé cette phrase dans la traduction russe (par Lopatine), ainsi que dans les éditions suivantes, pour ne pas s'aliéner les sympathies des socialistes russes, qui furent ses premiers lecteurs.

Nous laissons à Bakounine le soin de répondre dans le *Réveil* même — et nous savons qu'il va le faire — aux calomnies qui le concernent personnellement. Nous ne comprenons pas qu'un journal rédigé par M. Delescluze, qui est un honnête homme, ait pu accueillir des infamies semblables, et nous sommes assurés que le *Réveil*, mieux informé, fera bonne justice des vilenies de M. Maurice Hess.

Venons à ce qui touche l'Internationale. Qu'est-ce que c'est que ce prodigieux projet de transférer le Conseil général à Genève ? Lequel de nous, nous vous le demandons, socialistes de la Suisse romande, avait rêvé une chose pareille ? Nous voilà donc transformés en ténébreux conspirateurs, recevant les directions d'un agent du gouvernement russe, intriguant contre le Conseil général de Londres, et *minant sourdement* — ce sont les expressions de M. Maurice Hess — *l'organisation de l'Internationale!* Vous en doutiez-vous, vous tous qui luttez avec nous contre le privilège bourgeois, qui cherchez à créer partout des associations ouvrières et à les affilier à l'Internationale, qui combattez pour l'Internationale, qui êtes persécutés pour l'Internationale, vous en doutiez-vous qu'on allait vous représenter au public parisien comme cherchant à détruire l'Internationale !

Ah ! prenons bien garde, compagnons, à cette tactique infernale de nos adversaires, qui cherchent à nous tuer par le poison du soupçon et de la défiance mutuelle.

Et qui est ce M. Maurice Hess, qui sait si bien mentir ? Si c'était un adversaire déclaré, on ne se donnerait pas la peine de répondre. Mais c'était *un délégué au Congrès de Bâle.* Oui, M. Hess a siégé au Congrès, au bureau du Congrès, parmi les secrétaires allemands ; ce n'est donc pas par ignorance qu'il a péché. Comment s'expliquer l'attaque inqualifiable et les imputations absurdes qu'il a publiées dans le *Réveil ?* Nous savons, il est vrai, que Bakounine a grièvement blessé l'amour-propre de M. Hess en lui disant ce qu'il pensait d'une brochure de sa façon ; mais est-ce ainsi qu'on se venge d'une critique littéraire ?

***

Dans le même article, M. Hess divise les délégués de Bâle en deux camps : les *communistes russes* et les *collectivistes de l'Internationale.* Nous ne savons trop quels sont ceux qu'il désigne par ce dernier titre ; mais sous la dénomination de communistes russes il entend évidemment ceux qui ont voté dans le même sens que Bakounine, c'est-à-dire les Belges, une partie des Allemands, le plus grand nombre des Français, les Suisses, les Italiens et les Espagnols. Entre les *collectivistes de l'Internationale* et les *communistes russes*, c'est-à-dire entre M. Hess et nous, il y a — c'est lui qui le dit — *toute la différence qui existe entre la civilisation et la barbarie, entre la liberté et le despotisme, entre des citoyens condamnant toute sorte de violences, et des esclaves habitués aux agissements de la force brutale.*

Les collectivistes de l'Internationale, ajoute M. Hess, *pensent que la révolution politique et la démocratie radicale doivent précéder la révolution et la démocratie sociales.*

Dans tout ce verbiage, et au milieu des équivoques que M. Hess voudrait faire naître, il n'y a de clair qu'une chose : c'est l'aveu contenu dans ces dernières lignes. M. Hess, qui au Congrès de Bâle

n'a point fait de déclaration de principe nette et franche, laisse voir maintenant le fond de sa pensée : il voudrait, comme tous les radicaux, exploiter le socialisme au profit de la politique bourgeoise. Nous connaissons cette rengaine de la révolution politique qui doit précéder la révolution sociale. Ce sont les hommes qui prêchent ces choses-là qui cherchent à détourner l'Internationale de son véritable but: pour nous, nous nous en tenons au programme de notre grande Association, tel qu'il a été exprimé dès le début, et nous persisterons à refuser de nous associer à tout mouvement politique *qui n'aurait pas pour but immédiat et direct l'émancipation complète des travailleurs.*

Il est inutile, après les nombreux articles dans lesquels nous avons fait connaître les principes de notre socialisme, de déclarer que, malgré les affirmations ridicules de M. Hess, nous ne sommes ni *communistes* ni *russes*, que la *barbarie* et le *despotisme* sont justement ce que nous voulons détruire, que nous défendons la cause de la *civilisation* et de la *liberté ;* enfin que c'est nous qui avons créé le terme de *collectivistes* pour l'opposer à celui de *communistes*, et que c'est à nous surtout, par conséquent, qu'il appartient de prendre le titre de *collectivistes de l'Internationale.*

Bakounine quittant Genève, quels étaient les hommes auxquels allait incomber la tâche de continuer dans cette ville la propagande du socialisme révolutionnaire et de lutter contre l'esprit bourgeois de la fabrique ? Serno-Soloviévitch, qui avait rendu de si grands services pendant les grèves de 1867 et 1868, était mort, et sa mort était une grande perte pour l'Internationale genevoise: s'il eût vécu, son influence eût pu contrebalancer jusqu'à un certain point celle de la coterie réactionnaire. De son vivant, les intrigants l'avaient poursuivi de leur haine et de leur basses calomnies ; quand on l'eut enterré, ses adversaires, trouvant politique de tâcher de faire oublier leur attitude, n'osèrent pas s'opposer à l'érection du monument qui lui fut élevé au cimetière, avec les souscriptions des ouvriers du bâtiment principalement. « Serno-Soloviévitch, dont ces messieurs parlent aujourd'hui avec des larmes de crocodile dans les yeux, et qui fut certainement l'un des membres les plus utiles et les plus dévoués de l'Internationale de Genève, avait été traité publiquement par eux d'espion russe » (Bakounine, *Rapport sur l'Alliance*, portion inédite, p. 57). Brosset, si énergique autrefois, n'était plus le même, surtout depuis qu'il avait perdu en sa femme, comme l'a écrit Bakounine dans son *Rapport sur l'Alliance*, « un cœur fort, une amie constante, qui était son bon génie inspirateur ». Restaient Perron et Robin.

« Perron, par l'exaltation désintéressée de ses principes, et surtout par sa profonde amitié pour Serno-Soloviévitch, dont il prit toujours noblement la défense, s'était attiré de bonne heure les haines de ses concitoyens genevois. Mais c'est surtout à partir de la fin de 1868, après le Congrès de Bruxelles, alors qu'il fut le fondateur et le principal rédacteur du journal l'*Egalité*, qu'il devint le bouc émissaire de la bonne société genevoise. Il eut le malheur, en outre, de léser les intérêts et de blesser la vanité d'un typographe féroce, M. Crosset, et d'attirer sur lui sa haine personnelle. M. Crosset devint le centre d'un groupe en partie avoué, mais en plus grande partie anonyme (M. Henri Perret et beaucoup d'autres chefs de la fabrique en étaient), qui déversa ses calomnies contre Perron. Je gagnai mes premiers ennemis dans l'Internationale [de Genève] en prenant hautement la défense de Perron, avec lequel j'étais lié d'amitié. » (Bakounine, *Rapport sur l'Alliance*, portion inédite, pages 57-58).

On a vu que Perron avait dû abandonner l'*Egalité* pendant les mois de juillet et d'août. Il en reprit la direction à la veille du Congrès de Bâle ; en

octobre, il céda cette direction à Robin, qui disposait de plus de temps que lui; mais il continua à s'occuper du journal avec zèle jusqu'en janvier 1870.

Robin était un nouveau-venu en Suisse. Très dévoué, actif, intelligent, possédant une sérieuse culture scientifique (c'est un ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Paris, licencié ès sciences), il s'était donné passionnément à la propagande du socialisme révolutionnaire. Il avait des défauts : l'esprit de système, un caractère pointilleux et agressif, la manie d'attacher de l'importance à de petites inventions généralement bizarres ; c'est ainsi qu'il imagina de faire fabriquer des médailles dites « de l'Internationale », dont il se promettait merveille pour la propagande, et de faire imprimer quantité de petites feuilles volantes, destinées à être soit distribuées, soit, gommées au verso, collées partout, placards minuscules, sur les murs des maisons, les portes des édifices, les rochers et les troncs d'arbre en pleine campagne, les poteaux du télégraphe le long des routes, etc. Mais les qualités, chez Robin, l'emportaient alors sur les défauts; et ses travers, qui nous faisaient sourire, et parfois nous agaçaient un peu, ne m'empêchaient pas d'avoir pour lui beaucoup d'estime et d'amitié.

Perron et Robin s'entendaient fort bien[1], et l'on put espérer que leur collaboration produirait des résultats utiles. L'*Egalité*, sous leur direction commune (Robin remplaça Bakounine au Conseil de rédaction), prit un caractère nouveau, où la personnalité de Robin, surtout, marqua son empreinte. Sur leur initiative, en outre, il fut décidé que des réunions générales hebdomadaires d'étude et de discussion, qui, l'année précédente, s'étaient tenues au cercle des Quatre-Saisons tous les mercredis pendant l'hiver, seraient reprises au cercle du Temple-Unique : la première eut lieu le 20 octobre, et on y adopta un programme de questions à discuter ; les autres se suivirent régulièrement de semaine en semaine jusqu'au 1er décembre ; dans les nos 40 et 41 de l'*Egalité*, Robin, pour faciliter la tenue de ces séances, publia une espèce de manuel des formes en usage dans les assemblées parlementaires.

Dès la seconde de ces réunions (27 octobre), on vit monter à la tribune un émigré russe, Nicolas Outine, que j'ai déjà eu l'occasion de nommer, et qui fit ce jour-là sa première apparition dans l'Internationale genevoise : il prononça un éloge des Trades Unions anglaises, qu'il donna comme des modèles de solidarité et de bonne organisation de la résistance. C'est en réponse à cette harangue d'Outine que Bakounine, qui était présent, parla pour la dernière fois à Genève[2] : il fit observer que les Trades Unions avaient un but beaucoup moins radical que l'Internationale; que les premières ne cherchaient qu'à améliorer la situation de l'ouvrier dans le milieu existant, tandis que la seconde poursuivait la transformation sociale complète, la suppression du patronat et du salariat; et il insista sur l'utilité de ne pas perdre de vue l'émancipation entière des ouvriers par la révolution sociale (*Egalité*, n° 41). Outine inspirait à Bakounine une vive antipathie et une défiance qui n'était que trop justifiée, ainsi que le prouva la suite des événements. Le procès-verbal de la réunion du comité de la Section de l'Alliance du 17 septembre nous montre le vieux révolutionnaire mettant en garde ses amis : « La recommandation est faite par le président (Bakounine) d'être très sévère pour l'acceptation de nouveaux membres dans notre sein, et il dit en outre de ne jamais accepter les citoyens Outine, Troussof[3] et consorts, étant tous des intri-

1. A son arrivée à Genève, Robin, on l'a vu, reçut d'abord l'hospitalité de Bakounine. Il était venu seul, ayant laissé en Belgique sa femme et ses enfants, qui, en septembre, le rejoignirent à Bâle pendant le Congrès. Quand il les eut ramenés avec lui à Genève, Perron, exécuteur testamentaire de Serno-Soloviévitch, installa la famille Robin dans l'appartement meublé qu'avait occupé Serno, appartement dont le loyer avait été payé d'avance pour une année entière.

2. A l'exception d'une circonstance unique au printemps de 1870, le 10 avril.

3. Troussof était le secrétaire du journal russe d'Outine, *La Cause du Peuple*. Comme son patron, il fit, quelques années plus tard, sa soumission au gouvernement, et acheva ses jours en fidèle sujet du tsar.

gants qui cherchent à saisir ce qui se passe chez nous ». Perron et Robin ne voulurent pas tenir compte de cet avertissement ; ils admirent Outine dans leur amitié, après le départ de Bakounine, comme un collaborateur utile. Ils s'en repentirent quand il fut trop tard.

Le *Rapport sur l'Alliance*, de Bakounine, contient (pages 88-110) deux chapitres (inédits) intitulés : *Campagne désastreuse de Perron et de Robin (automne et hiver 1869-1870)*, et : *Outine, le Macchabée et le Rothschild de l'Internationale de Genève*. Ils sont trop longs pour être reproduits ici ; mais j'en donnerai une analyse qui ne sera pas inutile au lecteur : après avoir lu, par anticipation, le jugement porté par Bakounine sur les faits que j'ai à raconter dans le prochain chapitre, on saisira mieux l'enchaînement et la portée de ceux-ci.

Perron et Robin — je résume l'exposé de Bakounine — étaient par système opposés à l'existence de la Section de l'Alliance ; et ils négligèrent par conséquent de s'appliquer à entretenir la vie intérieure de cette Section, où, par la propagande individuelle, on pouvait exercer une influence efficace, et qui était le seul endroit où ils eussent pu se mettre en contact avec les ouvriers du bâtiment. Ils ne voulurent avoir recours, pour la propagande, qu'aux assemblées générales, aux grandes réunions où on ne cause pas, où on prononce des discours du haut de la tribune. Il ne faut évidemment pas faire fi des assemblées générales ; elles sont utiles, nécessaires même dans les grandes occasions ; mais, pour s'assurer une majorité consciente, — non une majorité d'emballement qui est à la merci des tirades enflammées d'un orateur, ou une majorité qui a été formée par des intrigues ourdies derrière les coulisses, où des comités donnent un mot d'ordre, — une préparation individuelle antérieure, dans des réunions peu nombreuses qui offrent l'occasion de causer et de s'éclairer, est indispensable. D'ailleurs, dans les assemblées générales, il est impossible de reconnaître les meilleures individualités, les caractères trempés, les volontés sérieuses, les hommes qui dans les ateliers exercent une influence légitime sur leurs camarades : ce ne sont pas ordinairement ceux-là qui parlent ; ils se taisent et laissent parler les autres. Perron et Robin, « amants platoniques du parlementarisme quand même », voulaient donc s'adresser toujours au grand public, tout faire dans et par les assemblées générales ; ils dédaignaient la propagande individuelle : et ce fut là leur tort.

Ils exercèrent, par leur manière d'être, sur les réunions de l'Alliance, une influence fâcheuse. Ici je cite le texte même de Bakounine :

Par l'intimité réelle, par la confiance mutuelle qui y régnait, on s'y sentait précédemment en famille. Sous leur souffle sceptique et glacial, toute la flamme vive, toute la foi de l'Alliance en elle-même diminuèrent à vue d'œil et finirent par s'évanouir tout-à-fait. Robin a dans toute son apparence quelque chose de nerveux, de taquin, qui, contrairement à ses meilleures intentions, agit comme un dissolvant dans les associations ouvrières. Perron, avec son air froid, une certaine apparence de sécheresse genevoise, à la fois dédaigneuse et timide, et qui exprime si mal la sensibilité et la chaleur cachées de son cœur, repousse plutôt qu'il n'attire, — il repousse surtout les ouvriers du bâtiment, dont il semble dédaigner l'ignorance et la grossièreté. C'est en grande partie la faute de Perron et de Robin, par exemple, si Duval nous a lâchés : ils trouvaient tous les deux que Duval était un sot, un blagueur, et ils le traitèrent comme tel ; ils eurent tort. Je connaissais, moi aussi, tous les défauts de Duval, mais tant que je restai là il nous fut complètement dévoué et souvent fort utile. Si j'étais resté à Genève, il ne nous eût jamais abandonnés, car j'avais pour habitude de ne dédaigner et de ne jamais délaisser

aucun de nos alliés. Je ne me contentais pas de nos jours de séance, je tâchais de les rencontrer chaque soir au cercle, m'efforçant d'entretenir toujours en eux les bonnes dispositions. C'est un travail quelquefois assez ennuyeux, mais nécessaire ; faute de ce travail, Robin et Perron se sont trouvés, au jour de la crise, sans appuis, sans amis, et la désertion de Duval, très influent dans la Section des menuisiers, nous a causé un grand mal.

... Donc, l'action et la propagande individuelles de Robin et de Perron, infatués exclusivement de leur chère publicité et de leur propagande à grand renfort de coups de tambour et de distribution de petites médailles [1], étaient nulles ; et, à cause de cela même, leur action, tant par le journal que dans les assemblées populaires, était condamnée d'avance à un fiasco complet.

Perron et Robin avaient cru à la possibilité d'apaiser, par un langage conciliant, l'hostilité des meneurs de la fabrique. Ils ne songeaient point à faire des concessions de principes ; mais ils espéraient que, par une certaine façon de s'y prendre, ils amèneraient la « fabrique » à adopter, ou au moins à tolérer, les idées contre lesquelles elle avait si violemment protesté. Il y eut d'abord, en effet, une réconciliation apparente ; et l'*Egalité*, ayant baissé de ton et évité les questions brûlantes, mérita pendant quelque temps les éloges de Grosselin. « Mais à moins de s'annihiler et de trahir sa mission, on ne pouvait garder plus longtemps dans le journal cette attitude inoffensive : et voilà que ces choses terribles, la propriété collective, l'abolition de l'Etat, l'athéisme, la guerre déclarée à toute politique de compromission, recommencèrent à y montrer le bout de l'oreille ; et à mesure qu'elles reparaissaient se soulevait aussi l'orage que ces questions doivent produire infailliblement et toujours dans les consciences bourgeoises. Les protestations recommencèrent contre l'*Egalité* ; et comme Robin est extrêmement nerveux et peu endurant, la guerre se ralluma de plus belle. » Le dénouement fut ce qu'il devait être : « Perron et Robin avaient délaissé les ouvriers du bâtiment, et ils n'avaient pas gagné ceux de la fabrique ; de sorte qu'alors qu'ils s'imaginaient avoir pour eux presque toute l'Internationale de Genève, ils n'avaient en réalité personne, pas même Outine, leur protégé, leur fils adoptif » ; et lorsque, le conflit étant devenu aigu, ils n'y virent plus d'autre issue que de donner leur démission et d'abandonner le journal, « personne ne les retint, et personne ne pleura. Outine, le petit serpent réchauffé dans leur sein, n'aspirait qu'au moment où, armé de sa blague formidable, de son front d'airain, et de ses quinze mille francs de rente, il pourrait recueillir leur succession. Robin partit pour Paris, Perron se retira boudeur sous sa tente, et Outine remplit tout seul le vide qu'avait fait leur retraite simultanée. »

Nicolas Outine — puisque cet insignifiant personnage joua un moment un grand rôle, non seulement à Genève, mais dans l'Internationale tout entière, il faut bien le faire connaître — était « le fils d'un très riche Israélite, faisant le commerce de l'eau-de-vie, le commerce le plus sale et le plus lucratif en Russie ». De 1861 à 1863, il avait été étudiant à l'Université de Saint-Pétersbourg : « c'était le moment de la grande agitation politique et socialiste en Russie ; on conspirait alors sans danger ; le gouvernement, frappé de stupeur, laissait faire : on peut s'imaginer si M. Outine dut s'en donner ».

Il se dit — continue Bakounine — le disciple, l'ami de Tchernychevsky : mais je suis sûr qu'il ment. Tchernychevsky était un homme trop intelligent, trop sérieux, trop sincère, pour avoir pu

1. Voir ci-dessus page 225, et plus loin page 229.

supporter un gamin faussement exalté, phraseur sans vergogne, et infatué de lui-même. Il en est sans doute de ses rapports avec Tchernychevsky comme de ses prétendus rapports amicaux avec Serno-Soloviévitch. Vous avez entendu parler du discours qu'il a prononcé à l'inauguration du monument élevé sur la tombe de Serno [1] : il parla de leur amitié, de leur sympathie mutuelle. Le fait est que Serno avait un dégoût profond pour Outine ; il ne parlait jamais de lui qu'avec mépris. « Si quelqu'un m'a fait prendre le mot de révolution en horreur, me dit-il une fois, c'est Outine. »

Outine émigra en 1863 : « les persécutions avaient commencé, et ce n'est pas un homme à affronter les dangers ; il ne les aime qu'en idée et de loin ». Il vécut en Angleterre, et plus tard en Suisse, où il s'attacha pendant un certain temps, en 1868, à la personne de Bakounine : mais celui-ci l'éconduisit bientôt ; « il y avait incompatibilité absolue, non d'idées, — car, à proprement parler, Outine n'en avait point, — mais d'humeur, de tempérament, de but ». Au Congrès de la paix et de la liberté, à Berne, la rupture fut consommée :

Lorsque mes amis et moi, ayant décidé de sortir de la Ligue, nous nous réunîmes pour tenir conseil sur la ligne que nous devions suivre, Outine, sans être invité, se présenta parmi nous. Je le priai de se retirer, en lui disant que nous voulions rester seuls. Vous pouvez imaginer sa fureur. Le soir même nous fondâmes l'Alliance, et vous concevez qu'il devait en devenir l'ennemi acharné.

.... Dans l'été de 1869, dans deux proclamations russes, l'une signée de mon nom, traduite et publiée dans la *Liberté* de Bruxelles *(Quelques paroles à mes jeunes frères de Russie)*, l'autre anonyme, j'attaquai les idées ou plutôt les phrases ridicules de son journal russe, ce qui naturellement n'augmenta pas son amitié pour moi. Je suis certain qu'on n'a jamais détesté un homme plus qu'il ne m'a détesté.

Les deux principaux moyens d'action d'Outine, c'était le mensonge, d'abord, et l'argent ensuite, les quinze mille francs de rente que ce « Rothschild » devait au commerce paternel. Il disposait d'un troisième moyen encore, qui n'était pas à dédaigner : les influences féminines. Bakounine parle avec une verve gouailleuse du rôle joué par les admiratrices de ce « Macchabée de l'Internationale » :

Outine doit un fameux cierge aux dames russes de son petit cénacle. Elles sont à genoux devant lui, admirent son dévouement, son héroïsme et ses phrases ; et il se démène et s'égosille glorieusement devant elles, comme un coq dans son poulailler. Il a su les transformer en autant de propagandistes et d'intrigantes pour son compte. Elles chantent partout ses vertus, et, sans vergogne comme lui, elles calomnient tous ceux qui osent lui déplaire. Je suis devenu naturellement leur bête noire. Au Congrès de Bâle, où, entouré de ses femmes, il était venu jouer le rôle de public, ces dames, dirigées par le grand tacticien, s'étaient partagé les rôles. Les délégués anglais, qui leur parurent probablement les plus sots, et qui avaient aux yeux d'Outine le mérite d'être plus ou moins des amis de Marx et en même temps des membres du Conseil général, devinrent spécialement les objets de leurs prévenances et de leurs coquetteries.

1. Voir plus loin, p. 252.

C'est ce vulgaire personnage, menteur et vaniteux, que Perron et Robin avaient pris en tiers dans le journal et dans leur propagande :

Et pourtant — ajoute Bakounine — le jour même de mon départ je les avais suppliés encore de se bien garder de ce petit intrigant. Moi qui le connaissais, je savais ce qu'il valait et ce qu'il voulait. Perron me répondit « qu'il fallait s'occuper des principes et non des personnes ». Je haussai les épaules et je me tus. Je voudrais savoir ce qu'il en pense maintenant : qui de nous deux avait raison, lui ou moi ?

XIII

Les deux derniers mois de 1869. A Genève, apaisement apparent. Propagande active dans le Jura suisse. Articles du Progrès, *n°s 22 et 23 (30 octobre et 13 novembre). Election du Conseil d'Etat à Genève (14 novembre). Affaires générales : Aubin (8 octobre), élection de Rochefort à Paris (21 novembre), la* Marseillaise. *Le* Progrès *devient hebdomadaire (27 novembre). Mon voyage à Lyon avec Sentiñon (4 décembre). Progrès de l'Internationale dans tous les pays. Suite de la propagande dans le Jura. Fautes commises par Robin comme rédacteur de l'*Egalité, *nouvelles querelles à Genève (novembre-décembre). La* Tagwacht *à Zurich (décembre). Ma lettre à Murat ; lettre que m'écrit Varlin* (Progrès *du 1er janvier 1870*).

J'ai parlé des assemblées générales du mercredi, au Temple-Unique, à Genève. Dans celle du 3 novembre, Outine, revenant sur son discours de la semaine précédente, qui avait provoqué une réplique de Bakounine, déclara que les idées qu'il avait exposées n'avaient pas été comprises : il essaya de se poser en révolutionnaire, en disant qu'il croyait, lui aussi, qu'une révolution sociale violente était inévitable, mais qu'il fallait la préparer par l'organisation ouvrière ; et il lut des résolutions tendant à organiser sur le modèle des Trades Unions les sociétés de résistance suisses. Perron et Robin appuyèrent Outine. Un autre membre exposa un projet de fédération internationale des sociétés d'un même métier. Une commission fut nommée pour étudier les divers projets. Perron donna ensuite lecture d'un projet pour l'organisation de la propagande, rédigé par Robin ; on y lisait entre autres : « Nous conseillons de répandre à profusion, d'afficher partout, de courtes proclamations, toujours terminées par l'adresse des groupes auprès desquels les travailleurs trouveront tous les renseignements désirables... Nous voyons que, pour maintenir les superstitions qu'ils exploitent, les prêtres de toutes les sectes répandent des médailles, des images ; nous aussi, répandons-en à profusion, et sachons vaincre nos ennemis en employant leurs propres armes... Fabriqués avec intelligence sur une grande échelle, ces petits engins si puissants sont d'un bon marché incroyable : proclamations à 15 ou 20 centimes le cent, médailles à 2 ou 3 centimes au plus, grandes lithographies à 10 centimes, petites à 1 centime... Il faut que tout homme qui a vraiment à cœur le progrès de nos doctrines achète de ces produits débités à un prix accessible aux plus petites bourses, et qu'il les emploie largement. » L'assemblée adopta ce projet à l'unanimité. Dans les réunions suivantes, 10, 17 et 24 novembre, 1er décembre, on parla de la coopération — à propos de laquelle Outine cita de nouveau l'exemple des sociétés anglaises, qui, après avoir commencé avec des versements de 1 shilling par mois, possédaient maintenant des millions — et du crédit : l'idée fut émise, le 1er décembre, au nom des trois commissions qui avaient été chargées d'étudier les trois questions des sociétés de résistance, de la coopération, et du crédit, de verser tous les fonds qui « dormaient » dans les caisses de résistance des sociétés ouvrières genevoises (140.000 fr. environ) dans une caisse centrale unique, chargée à la fois de créditer les diverses entreprises des travailleurs et de soutenir

les grèves; cette idée suscita une assez vive discussion, dont la suite fut ajournée.

Les assemblées du mercredi furent interrompues pendant le mois de décembre, « un grand nombre d'ouvriers devant exceptionnellement durant ce mois travailler fort tard », pour être reprises en janvier.

Fritz Heng ayant dû quitter Genève, le Comité fédéral romand choisit, le 7 novembre, pour le remplacer, F. Weyermann, bijoutier, sous réserve de la ratification de ce choix par les Sections; aucune, naturellement, ne protesta. Peu après, un autre membre qui, jusqu'à ce moment, avait représenté avec Heng, dans ce Comité, l'élément révolutionnaire, le menuisier Duval, blessé par de puériles taquineries de Robin, dont j'aurai à parler plus loin, se rapprocha de ses adversaires et tourna le dos à ses anciens amis. De cette façon, le Comité fédéral romand se trouva entièrement entre les mains de la coterie genevoise dirigeante.

Détournons les yeux de Genève, et voyons ce qui se passait ailleurs. La Fédération romande qui, lors de sa constitution en janvier 1869, se composait de trente Sections, en comptait maintenant, en octobre, quarante-sept, savoir: vingt-six dans le canton de Genève (la Section centrale, la Section de Carouge, sept sociétés corporatives de la fabrique, neuf sociétés corporatives du bâtiment, sept sociétés corporatives d'autres métiers, et la Section des « dames »); onze dans le canton de Vaud, dont huit à Lausanne (la Section centrale et sept sociétés corporatives) et les trois autres à Nyon, Rolle et Vevey; six dans le canton de Neuchâtel (trois au Locle, deux à la Chaux-de-Fonds, une à Neuchâtel); trois dans le Jura bernois (district de Courtelary, Moutier, Bienne), et une en France, dans la Haute-Savoie (la société des terrassiers-mineurs de Taninges). Ce mouvement de progression allait se continuer, en particulier dans le Jura neuchâtelois et bernois. Une grève des sociétés d'ouvriers monteurs de boîtes du canton de Neuchâtel et du Jura bernois, qui éclata en septembre, donna une nouvelle impulsion à la propagande; les sociétés de monteurs de boîtes formèrent une fédération, et cette fédération adhéra à l'Internationale. Le dimanche 17 octobre eut lieu à Sonceboz (Val de Saint-Imier) un grand meeting où parlèrent des délégués du Locle, de la Chaux-de-Fonds, de Sonvillier, de Saint-Imier, de Neuchâtel, de Bienne, de Moutier, de Courtelary, de Cortébert, de Corgémont, de Sonceboz, de Malleray, de Reconvilliers; ce meeting procura à l'Internationale de nouvelles adhésions. Le dimanche 31 octobre, une grande assemblée populaire, à Saint-Imier, discuta la question de « l'organisation ouvrière », et chargea une commission de rédiger un manifeste aux ouvriers; le travail de la commission parut un peu plus tard, au mois de février 1870, en une brochure intitulée *Manifeste adressé aux ouvriers du Vallon de Saint-Imier par la commission nommée à l'assemblée populaire du 31 octobre 1869.*

Voici comment je parlais de ce mouvement d'expansion dans un article du *Progrès* (n° 23, 13 novembre 1869) :

Développement de l'Internationale.

Le mouvement socialiste au sein de nos populations ouvrières, après avoir failli chavirer sur les écueils de la politique, a repris une vigueur nouvelle et promet de devenir bientôt aussi considérable que celui de la Belgique ou de l'Angleterre. Il y a quatre ans que l'Internationale a été implantée chez nous. Accueillie d'abord avec un enthousiasme qui, de la part de plusieurs, était certainement irréfléchi, elle avait, dès le début, trouvé de nombreux adhérents, qui firent alors plus de bruit que de bien. Des Sections, qui comptaient leurs membres par centaines, avaient été fondées un peu partout; on prenait pour du socialisme un certain jargon républicain

mêlé de réminiscences évangéliques ; on se réunissait, non pour étudier la question sociale, mais pour pousser des acclamations ; c'était l'époque des grands parleurs, des bannières déployées, et des médiocrités ambitieuses et retentissantes. On ne parlait que de fraternité ; on voulait sauver le monde par l'amour : les chefs le disaient, et beaucoup le croyaient ; car, à ce moment, on ne s'était pas encore rendu compte de ce qu'il y a de nécessaire dans l'antagonisme entre les capitalistes et le travailleur ; et on ne savait pas que le socialisme dit à ceux qui le comprennent ce que le Christ disait à ses disciples : « Je ne viens pas apporter la paix, mais l'épée ».

Ce feu de paille s'éteignit bientôt. La discorde se mit dans les rangs de ces socialistes improvisés, recrutés dans toutes les nuances des mécontents, des rêveurs, des blagueurs, et aussi des véritables travailleurs. On fut tout étonné, après avoir fait plus ample connaissance, d'avoir pu croire un moment qu'on était d'accord. On se sépara donc, et même on se prit aux cheveux. Les uns, ambitieux tenaces mais maladroits, rebutés par les travailleurs trompés, voulurent à tout prix continuer l'escalade des dignités et de la renommée : ils s'adressèrent au parti « vert[1] », et conclurent avec lui ce traité si longtemps nié avec serment, avoué aujourd'hui ; d'autres, dégoûtés pour jamais de la vie politique, se retirèrent sous leur tente pour y bouder et n'en plus sortir ; d'autres enfin, reconnaissant qu'on avait fait fausse route, et démêlant chaque jour plus clairement le véritable sens de la question sociale, reprirent par le commencement l'œuvre manquée, étudièrent, discutèrent, s'instruisirent auprès des travailleurs d'autres pays plus avancés, et, une fois plus éclairés, ils se vouèrent corps et âme à une propagande passionnée, mais silencieuse.

Pendant cette période critique, on put croire que l'Internationale, chez nous, allait périr. Les Sections fondées si bruyamment disparaissaient l'une après l'autre ; celles qui subsistaient étaient déchirées de luttes intestines. La bourgeoisie se frottait les mains ; et même quelques socialistes timides, doutant de l'heureuse issue du conflit et ne voyant pas sa nécessité, adressaient d'amers reproches à ceux qu'ils accusaient d'avoir provoqué l'orage.

L'Internationale est restée debout. Elle a repris sa force, elle est plus forte que jamais. La fondation du *Progrès*, les meetings du Crêt-du-Locle et du Val de Ruz, ont signalé la fin de la crise. Le principe collectiviste, proclamé à Bruxelles et affirmé de nouveau à Bâle, a été accepté et compris par nos sociétés ouvrières ; et de toutes parts on demande l'affiliation à l'Internationale, non plus à celle de M. Coullery, mais à l'Internationale des Congrès, à l'Internationale collectiviste et révolutionnaire.

Dans le Jura bernois, le mouvement devient général, et dans peu de temps chaque village comptera une Section. Après le meeting de Sonceboz, où sont accourus, malgré le mauvais temps, quatre à cinq cents ouvriers pour la plupart encore étrangers à l'Internationale, nous aurons dans le courant de décembre, croyons-nous, le meeting de Bienne, qui fera connaître l'Internationale aux populations agricoles de langue allemande.

A Neuchâtel-ville, une Section centrale et une Section de monteurs de boîtes viennent de se former, et nous savons qu'elles sont

1. Les conservateurs, dans le canton de Neuchâtel.

composées d'hommes bien résolus à ne pas se laisser détourner de la bonne voie. Ce n'est plus le temps où il suffisait d'un avocat et de quelques sophismes adroits pour empêcher les ouvriers de Neuchâtel de venir en aide aux grévistes de Genève[1]. Apprendre coûte, savoir vaut. Neuchâtel marchera énergiquement, avec l'appui des Sections des Montagnes, sous le drapeau de l'Internationale.

Le Val de Travers, jusqu'ici, n'avait pas été entamé. Depuis leur dernière grève, les monteurs de boîtes de Fleurier ont adhéré à l'Internationale, et nous avons tout lieu de croire que ce fait ne restera pas isolé.

La vallée de la Brévine elle-même, ce vieux nid de royalistes, n'est pas restée inaccessible au socialisme. Les ouvriers commencent à s'y agiter, et prochainement, sans doute, ils se réuniront en meeting.

Pendant que le socialisme gagne ainsi du terrain, que deviennent les partis politiques? De plus en plus décrépits, ils sont en train de mourir de langueur. Les élections au Conseil national, pour lesquelles on avait tant battu la grosse caisse de part et d'autre, ont donné la mesure de ce qui leur reste de force. La plus grande partie des électeurs se sont abstenus; et nous avons la satisfaction de constater que c'est au Locle que le chiffre des abstentions a été le plus considérable : sur 1.800 électeurs, 500 environ sont allés voter. Nous ne prétendons certes pas que tous ceux qui se sont abstenus soient des socialistes ou même des ouvriers; mais cette indifférence du peuple et de la bourgeoisie elle-même pour un système politique qu'on nous a si longtemps représenté comme l'idéal de la perfection, est d'un bon augure pour nous.

La bourgeoisie se lasse. Tant mieux. Et nous, nous travaillons.

Cet article parle des élections au Conseil national suisse : elles avaient eu lieu le dimanche 31 octobre. Dans un autre article du *Progrès* (n° 22, 30 octobre), j'avais indiqué, d'accord avec mes amis, l'attitude que nous avions cru devoir prendre en cette circonstance. Voici cet article :

Les élections au Conseil national.

Demain auront lieu, dans toute l'étendue de la Confédération, les élections pour le Conseil national suisse. Il est assez difficile de prévoir quel en sera le résultat, pour ce qui concerne le canton de Neuchâtel; et, à vrai dire, nous nous en préoccupons fort peu : ce résultat, quel qu'il puisse être, nous laisse parfaitement indifférents.

Pour juger toutes les questions politiques qui peuvent se présenter, nous nous adressons cette demande qui nous sert de pierre de touche : *Quel rapport y a-t-il entre ceci et l'émancipation du prolétariat?* Et c'est après nous être posé cette question à propos des élections au Conseil national, que nous avons conclu à l'indifférence absolue.

En effet, quelle sera la tâche du futur Conseil national? Selon

1. « En mars 1868, quelques ouvriers de Neuchâtel, restés fidèles à l'Internationale, convoquèrent une assemblée populaire à l'occasion de la grande grève du bâtiment à Genève ; la population ouvrière y vint en grand nombre, et les initiateurs de l'assemblée proposèrent une souscription destinée à envoyer des secours aux grévistes. Mais il suffit de l'intervention d'un avocat radical, M. Louis-Constant Lambelet, pour détruire tout l'effet de la proposition des internationaux, et l'assemblée se sépara sans résultat. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 33.)

toutes les prévisions, il sera appelé, conjointement avec le Conseil des Etats, à reviser la Constitution fédérale.

Et en quoi consistera cette revision? On modifiera quelque peu les rapports des cantons avec la Confédération, on discutera des matières de législation et de jurisprudence : mais de l'émancipation du travail, de l'organisation des banques d'échange, de la suppression graduelle ou immédiate du droit d'héritage, il ne sera pas question, et celui qui serait assez naïf pour aller parler de ces choses-là aux Chambres fédérales serait accueilli par un grand éclat de rire ; — ajoutons qu'il l'aurait mérité, car il aurait agi, non en révolutionnaire, mais en niais.

Ainsi, puisque les Chambres fédérales ne veulent rien faire pour changer les bases de notre ordre social ; puisqu'elles ne le *peuvent* pas, par la nature même de leur mandat, qui leur donne, non la mission de détruire les privilèges de la bourgeoisie, mais celle de les sauvegarder ; puisque, à ce point de vue, conservateurs et radicaux se valent et sont, les uns comme les autres, les défenseurs des intérêts bourgeois, — nous estimons que les ouvriers n'ont en cette circonstance qu'une ligne de conduite à suivre : c'est de s'abstenir complètement de prendre part aux élections pour le Conseil national.

***

Nous savons que tous les socialistes, chez nous, ne partagent pas encore cette manière de voir. Il y en a, surtout parmi les ouvriers récemment affiliés à l'Internationale, qui fondent encore quelque espoir sur ce qu'on appelle la souveraineté du peuple et le suffrage universel, et qui se figurent que, dans un avenir plus ou moins prochain, les Grands-Conseils cantonaux et les Chambres fédérales pourraient bien, sans autre forme de procès, décréter la réforme sociale et opérer pacifiquement la transformation de la propriété.

Hélas ! quels trésors d'innocence suppose ce rêve chez ceux qui le font ! Nous n'essaierons pas de leur prouver aujourd'hui combien ils se trompent : le temps ne se chargera que trop de les désillusionner. Quand ils auront fait, comme nous, la triste expérience des ignominies de la politique, ils comprendront que, pour un socialiste, le seul moyen de travailler à la réalisation de ses principes, c'est de consacrer toutes ses forces à faire de l'Internationale ce qu'elle doit devenir bientôt, une puissance irrésistible, capable d'imposer au monde sa volonté et de le forcer à entendre la voix de la justice.

***

Comme le parti socialiste n'obéit point à un mot d'ordre, qu'il n'est point, comme les radicaux et les conservateurs, discipliné par l'enrégimentation, nous n'avons pas, à l'imitation de Messieurs les bourgeois, tenu des assemblées préparatoires et arrêté un plan de bataille. Tout socialiste agit, en matière politique, comme bon lui semble : il vote pour celui-ci ou pour celui-là, ou il ne vote pas du tout, c'est son affaire.

Nous croyons cependant que, sans qu'il y ait eu aucune entente préalable, la plupart des socialistes de nos Montagnes s'abstiendront d'aller voter demain, comme ils se sont déjà abstenus dernièrement à la Chaux-de-Fonds, lors de l'élection d'un député au Grand-Conseil.

Travaillons, socialistes, à notre œuvre de liberté et de justice, sans nous mêler aux préoccupations politiques des partis hostiles ; et laissons radicaux et conservateurs laver leur linge sale en famille.

Dans le même numéro du *Progrès*, j'écrivais encore ceci à l'adresse du journal radical de la Chaux-de-Fonds, qui venait d'adresser un appel à la jeunesse :

Le *National suisse* appelle à lui les jeunes gens d'une voix éplorée.

Vous l'avouez donc, radicaux, les jeunes gens ne sont pas avec vous. Vous leur adressez, depuis bien des années, des appels pathétiques, auxquels ils s'obstinent à faire la sourde oreille.

Que voulez-vous ! C'est si peu récréatif de lire le *National*, d'admirer le génie des grands hommes du parti, et d'assister aux assemblées de la Patriotique ! Si vous voulez qu'on vous suive, tâchez donc d'offrir à la jeunesse un programme un peu moins assommant.

Les jeunes gens qui tiennent à faire fortune, à se créer ce qu'on appelle *un avenir*, ceux qui croient au bon Dieu et qui nous flétrissent, nous autres, du nom de matérialistes, — ceux-là vont aux conservateurs. Ils se font pasteurs ou négociants : ils constituent ce monde de la finance et de la religion où le parti vert a recruté la plus grande partie de ses adeptes ; ils sont égoïstes, mais ils sont intelligents, et c'est pourquoi ils ne se font pas radicaux.

Quant à ceux qui ont des instincts généreux, qui sont capables de dévouement et d'enthousiasme, ils ne veulent pas davantage du radicalisme, ou, s'ils ont suivi sa bannière un moment, ils l'ont bien vite désertée. Ceux-là sont avec nous. Ils voient que le radicalisme est incapable de rien faire pour le peuple ; qu'il ignore volontairement les questions sociales ; qu'aujourd'hui même, en plein régime radical, la réaction contre la libre pensée et la libre parole se montre aussi insolente et aussi arbitraire qu'elle pourrait l'être sous le gouvernement des vieilles cadenettes royalistes. Et ils sont socialistes, parce que le socialisme seul peut satisfaire l'honnête homme qui a la passion de la liberté, de l'égalité et de la justice.

Le radicalisme pourra faire quelques recrues parmi les petits crevés qui hantent les cafés élégants et d'autres lieux encore. Nous ne les lui envions pas.

Mais, par la force même des choses, tout jeune homme intelligent et vraiment républicain, quand même il serait encore aujourd'hui sous la férule des magisters radicaux, doit venir à nous dans un temps donné. Le malentendu que le *National*, en calomniant à tort et à travers, avait réussi à faire naître, disparaît de jour en jour : et lorsque le socialisme aura rallié tout ce que notre jeunesse compte d'éléments capables et énergiques — et ce jour sera bientôt là — alors... on verra !

J'ai dit le rôle considérable qu'avait joué dans le canton de Neuchâtel, pendant l'hiver 1868-1869, la question religieuse, et comment les socialistes avaient appuyé le mouvement du protestantisme libéral. Cette question continuait à occuper les esprits, et le *Progrès* eut à y revenir à plusieurs reprises dans l'automne de 1869. Il y avait, dans les opinions des socialistes des Montagnes à cet égard, quelques nuances, qu'on trouvera marquées dans des articles successifs du *Progrès* sortis de trois plumes différentes. Voici, d'abord, en quels termes je parlai de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, qui se trouvait placée à l'ordre du jour du Grand-Conseil neuchâtelois (n° 23 du *Progrès*, 13 novembre 1869) :

Séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le Grand-Conseil du canton de Neuchâtel va s'occuper la semaine prochaine de la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; et cette question depuis si longtemps discutée chez nous, après avoir passé par toute la filière gouvernementale, sera probablement soumise à la votation populaire dans quelques mois.

Rien de plus curieux que la manière dont les différents partis politiques, chez nous, parlent aujourd'hui de cette fameuse séparation. Il y a quelques années à peine, on s'accordait de droite et de gauche à traiter d'utopistes les rares esprits courageux qui osaient la réclamer : bien petit était le nombre des radicaux qui l'auraient approuvée ; les socialistes étaient à peu près seuls à défendre le principe. Aujourd'hui les choses ont bien changé : les doctrinaires de l'*Union libérale* [1], alliés aux coullerystes, ont inscrit la séparation de l'Eglise et de l'Etat sur leur drapeau ; les radicaux, les vieux comme les jeunes, se sont laissé emporter par le courant libéral, et se posent maintenant en champions résolus d'un principe qui leur faisait tant de peur autrefois ; le Synode lui-même, organe de l'Eglise nationale, a déclaré publiquement, dans une proclamation aux fidèles, qu'il était résigné à la séparation ; — unanimité touchante, c'est à n'en pas croire ses yeux et ses oreilles. Les socialistes seuls, dans cette agitation, gardent une attitude indifférente. Il convient d'expliquer leur réserve.

*
* *

Nous ne sommes pas des adversaires de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, on peut bien le croire. Nous qui voulons toutes les libertés, nous saluerons avec plaisir la chute d'une institution autoritaire. Mais le programme des partis politiques, rouges, verts ou noirs, ne nous satisfait pas.

Les partis politiques veulent simplement assurer à l'Eglise des conditions d'*existence* autres que celles dans lesquelles elle se trouve aujourd'hui. Puis, quand ce changement aura été opéré, et que l'Eglise sera devenue indépendante, ils entendent bien la laisser vivre à sa guise, et ne plus s'inquiéter d'elle.

Quant à nous, nous ne nous en tenons pas là. Nous trouvons très bon qu'on enlève à l'Eglise l'appui et la garantie de l'Etat : mais quand ce sera fait, il ne faut pas la laisser vivre de sa propre vie, il faut *la détruire*.

Quoi ! vous allez, sous prétexte de séparer l'Eglise de l'Etat, remettre entre ses mains les temples, les fonds de charité, et une fortune dont le revenu est estimé à 50 mille francs, — en sorte que l'Eglise, séparée de l'Etat, se trouvera aussi puissante, et peut-être plus puissante qu'auparavant ? Vous, libres-penseurs, vous allez prêter les mains à une transaction qui laissera votre ennemi debout et plus formidable que jamais, et vous croyez faire une belle action ?

Et c'est au nom de la liberté et de la justice que sera accomplie cette triste chose !

Oh, la liberté et la justice, c'est bien ce que nous voulons aussi, nous autres socialistes. Mais nous voulons la liberté complète et la

1. Organe du parti conservateur ou « vert ».

justice réelle. Et nous n'irons pas, par des scrupules de jurisprudence, fournir des armes à la plus dangereuse ennemie de la justice et de la liberté.

Qu'on sépare l'Église de l'Etat, c'est-à-dire qu'on lui enlève la garantie de la force publique et les écus des contribuables, — c'est bien. Mais qu'on aille jusqu'au bout : qu'on lui prenne les capitaux qu'elle prétend conserver et dont elle se sert pour encourager la superstition ; qu'on ne permette pas qu'une partie de la propriété collective de l'humanité soit aliénée à une association de mensonge et d'iniquité ; que l'on contraigne tous ces docteurs en théologie et en ignorance à gagner leur pain à la sueur de leur front, à devenir ce que doivent être tous les hommes, des travailleurs, des manouvriers ; et, cela fait, le privilège aboli et l'égalité économique réalisée, que chacun reste libre de croire ce qu'il voudra, de prier un ou plusieurs dieux, de chanter des psaumes ou de porter des médailles bénites.

Voilà ce qu'il faut faire. Et voilà ce que les libéraux ni les radicaux ne feront jamais.

***

Reconnaissez-le, travailleurs, et faites-en votre profit : la question de la religion est intimement liée à la question de la propriété. Tant que la propriété individuelle subsistera avec son cortège de spoliations et d'inégalités, il y aura une religion, des prêtres et des églises. La notion de la propriété individuelle a sa source dans la notion de Dieu, de l'autre vie et du salut, c'est-à-dire dans la croyance à l'arbitraire, aux passe-droits et à l'inégalité des rangs : réfléchissez-y un peu, et vous verrez combien ces deux ordres d'idées sont identiques. C'est une folie que de vouloir détruire l'un sans l'autre.

La libre-pensée, si elle reste étrangère au socialisme, ne comptera jamais dans ses rangs que quelques amateurs de philosophie ; les masses, restant esclaves du capital, resteront esclaves de la religion..

Affranchissons le travail, et la religion s'en ira toute seule.

En attendant, messieurs les politiques, réglez comme bon vous semblera les rapports de l'Eglise et de l'Etat, défaites ce qui est pour faire plus mal encore, le socialisme s'en lave les mains.

Il venait de se constituer à la Chaux-de-Fonds une paroisse protestante libérale, à la tête de laquelle avait été placé, par les soins d'un comité local, un jeune pasteur appelé de France, M. Trocquemé. L'inauguration de cette église libérale eut lieu le 5 décembre, dans le temple protestant, mis à la disposition du comité local par la municipalité ; et, à cette occasion, Fritz Robert envoya au *Progrès* (n° 26, 11 décembre 1869), une correspondance où il appréciait ainsi cette manifestation : « Dimanche 5 décembre, dans le temple de la Chaux-de-Fonds, les chrétiens libéraux ont inauguré leur culte au milieu d'un immense concours de population. Nous sommes fort aises de voir cette question du christianisme libéral revenir sur l'eau, et nous engageons vivement nos amis à assister aux conférences de cette nouvelle religion : ils pourront ainsi apprécier à sa juste valeur la meilleure des religions chrétiennes bourgeoises, c'est-à-dire une religion renversant tous les miracles petits et grands de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais conservant cependant le plus grand des miracles : un Dieu ! et quel Dieu ? un Dieu personnel, à qui les chrétiens libéraux adressent des prières, et auquel ils demandent *leur pain quotidien* (sans rire) ;... un Dieu qui est *notre Père*, qui loge *aux cieux*, et qui, pour terminer, exige qu'on

se lève tous ensemble dans un temple, pour lui adresser une prière par l'organe d'un ministre. »

Cette correspondance fut reproduite par le journal des orthodoxes, le *Journal religieux* de Neuchâtel, ce qui dépita Fritz Robert. Il envoya au *Progrès* (n° 28, 25 décembre 1864) une seconde lettre où il disait : « Nous le disons franchement, nous avons été profondément vexé de voir cette feuille protestante à la Veuillot s'emparer d'un de nos articles pour s'en faire malgré tout une arme contre les chrétiens libéraux » ; et il expliquait que « nous étions encore plus opposés aux principes du *Journal religieux* qu'à la nouvelle Eglise ». Un socialiste du Locle (ce fut Auguste Spichiger ou Charles Monnier), dans le même numéro du *Progrès*, fit suivre la lettre de Robert, au nom de la rédaction, du commentaire suivant :

« Nous partageons entièrement les idées exprimées par notre correspondant de la Chaux-de-Fonds, et ne voudrions pas avoir l'air de soutenir l'orthodoxie protestante contre le christianisme libéral... Nous voulons profiter de l'occasion pour dire ce que nous pensons de la nouvelle religion et de l'avenir qui lui est réservé. Si la nouvelle religion continue franchement à laisser champ libre au libre examen, elle deviendra dans peu de temps nécessairement rationaliste, et devra dès lors abdiquer le nom de chrétienne... Nous rendons toute justice au courage des hommes qui ont réussi chez nous à enlever à l'orthodoxie autoritaire son prestige, et nous procureront, bien plus tôt qu'on ne l'aurait supposé, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Eglise et de l'Ecole; cette séparation sera toujours un acheminement vers la suppression complète de l'Eglise et un pas de fait dans la voie du progrès. C'est pourquoi, quoique nous jugions cette réforme tout à fait insuffisante, nous la préférons au stabilisme de l'Eglise existante et lui serons toujours reconnaissants des progrès qu'elle fait faire à cette question. »

Je reviens à Genève, où la question électorale se posait, en ce moment, dans toute son acuité. L'élection du Conseil d'Etat (pouvoir exécutif cantonal), qui se fait tous les deux ans, devait avoir lieu le dimanche 14 novembre. Le parti radical avait préparé de longue main une alliance avec les ouvriers de l'Internationale, et il comptait, avec l'appui de leurs voix, déloger du pouvoir le parti conservateur ; pour s'assurer les suffrages de l'Internationale, il avait placé sur la liste de ses sept candidats le nom du monteur de boîtes Grosselin, l'éloquent orateur des grandes assemblées ouvrières. La presse conservatrice dénonça cette alliance en termes virulents ; elle accusa les radicaux de Genève de pactiser avec les ennemis de la famille et de la propriété, avec les prédicateurs de l'anarchie ; les radicaux, évidemment gênés, répondaient que les ouvriers genevois étaient des hommes de bon sens, qui demandaient des réformes raisonnables, et que seul le parti radical, l'ami des travailleurs, pouvait les aider à les obtenir. L'*Egalité*, organe de l'Internationale, s'abstint de prendre part à ces polémiques, et, pendant toute la campagne électorale, ne dit pas un mot de la question brûlante qui mettait à l'envers toutes ou presque toutes les têtes genevoises. Le résultat de l'élection fut une déception pour les radicaux et pour Grosselin et ses amis : les conservateurs furent victorieux et gardèrent le pouvoir, quoique, bien certainement, tous ceux des membres de l'Internationale de Genève qui possédaient le droit de voter fussent allés — sauf Perron et deux ou trois autres — déposer dans l'urne un bulletin en faveur de la liste radicale. Comment s'était-il fait que l'Internationale, bien que groupant à Genève un nombre très considérable d'ouvriers, n'eût pas réussi, par son intervention, à assurer la victoire des radicaux ? C'est que, parmi les ouvriers du bâtiment, le plus grand nombre, étrangers, ou Suisses d'autres cantons n'ayant pas encore un temps de domicile suffisant, n'étaient pas électeurs ; en outre, dans la masse flottante du corps électoral, quelques centaines d'indécis, bourgeois et demi-bourgeois, ou bien ouvriers vaguement socialistes, que les chefs radicaux avaient

espéré grouper autour de leur drapeau, s'étaient laissé effrayer par la presse conservatrice agitant le spectre rouge et exploitant la terreur qu'inspiraient aux têtes faibles les discussions du Congrès de Bâle sur la propriété collective et le droit d'héritage. Ainsi, il n'avait servi de rien d'écarter de l'ordre du jour des assemblées de l'Internationale genevoise ces terribles questions, si inopportunes, et de se cantonner strictement sur le terrain des questions « pratiques », groupement corporatif, coopération, crédit ; il n'avait servi de rien qu'à Bâle Grosselin et Henri Perret se fussent abstenus, ou prudemment absentés : on n'en avait pas moins exploité contre les intérêts politiques des ambitieux meneurs des ouvriers genevois ces « utopies », épouvantail des gros et des petits bourgeois, que des « esprits chimériques », des « fous » tels que Bakounine et ses amis, avaient lancées comme des brandons de discorde au sein des Sections de Genève. On prit donc, dans les conciliabules des comités, la résolution d'en finir avec les collectivistes, auteurs réels, disait-on, de l'échec électoral du 14 novembre, et de manœuvrer de façon à soustraire une fois pour toutes les ouvriers genevois et la Fédération romande à leur néfaste influence. Mais il ne fallait pas démasquer ses batteries avant l'heure où le plan de bataille aurait été savamment combiné dans tous ses détails, et, pour le moment, on trouva politique de faire bonne mine à mauvais jeu.

Deux semaines après l'élection, l'*Egalité* (n° 45, 27 novembre) rompit le silence qu'elle avait observé jusque-là. Le Conseil de rédaction avait jugé qu'il était nécessaire d'exposer ce qu'il estimait être le point de vue auquel devait se placer l'Internationale en matière de politique électorale ; le journal publia donc, sous ce titre : *Les partis politiques à Genève et l'Internationale*, un article écrit par Perron, dont je reproduis les principaux passages :

« A propos des dernières élections du pouvoir exécutif à Genève, on a fait intervenir à tort et à travers le nom de notre Association.

« Un des partis politiques en présence, le parti *indépendant* [1], accuse le parti *radical* d'avoir fait alliance avec l'Internationale.

« Il est de notre devoir de repousser cette affirmation, non point qu'elle puisse tromper beaucoup de monde à Genève, mais pour que notre silence ne soit pas interprété comme un aveu par ceux qui ne peuvent juger de ce qui se passe ici que par les récits des journaux.

« A la vérité, le parti radical a choisi comme l'un de ses candidats au Conseil d'Etat un ouvrier membre de l'Internationale [2] ; il est vrai encore que la généralité des ouvriers genevois ont voté la liste radicale, mais cela ne saurait en aucune manière engager notre Association.

« L'Internationale, ses Statuts généraux sont des plus précis à cet égard, ne peut et ne doit poursuivre que *l'émancipation économique des travailleurs*, GRAND BUT AUQUEL DOIT ÊTRE SUBORDONNÉ TOUT MOUVEMENT POLITIQUE (Statuts généraux, § 3).

« Or, le Conseil d'Etat n'ayant ni la mission ni le pouvoir d'émanciper économiquement les travailleurs, l'Internationale ne pouvait avoir aucune raison de s'occuper de cette élection.

« Si, individuellement, les ouvriers ont voté la liste radicale, c'est que, vraisemblablement, ils ont gardé la mémoire de la conduite haineuse et violente du parti indépendant et de son Conseil d'Etat durant les grèves de 1868 et 1869, c'est qu'ils désiraient pour ces motifs éloigner des affaires publiques des hommes qui avaient abusé de leur pouvoir, en intervenant partialement en faveur des patrons dans un débat où ils n'avaient que faire.

« Les ouvriers genevois ont agi en ceci comme les ouvriers parisiens nommant les irréconciliables : non dans l'attente de réformes sociales

1. C'est le nom que se donne à Genève le parti conservateur.
2. Grosselin, monteur de boîtes. (Note de l'*Egalité*.)

importantes, — qu'ils sauront bien accomplir eux-mêmes et directement quand le jour sera venu, — mais simplement dans le but de renverser un pouvoir détesté.

« Non, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'alliance entre l'Internationale et les partis politiques, qui tous, au fond, ne veulent que la *possession* du POUVOIR, tandis que l'Internationale veut l'*abolition* de tout POUVOIR... L'Internationale veut... la révolution sociale rendant en un jour à l'ouvrier ce qui lui appartient légitimement, ce qu'on lui vole depuis des siècles; la révolution sociale qui contraindra les exploiteurs de tous genres à travailler pour vivre, en leur ôtant la possibilité de vivre du travail des autres...

« Peut-être, en attendant mieux, — et c'est notre opinion, — aurait-il été préférable que les ouvriers, n'intervenant dans la politique que dans le but de sauvegarder, autant que faire se peut, les intérêts du travail, eussent constitué un groupe à part, et évité ainsi une situation qui n'est pas sans danger ; mais puisqu'ils ont en quelque sorte été forcés de la prendre, et, il faut le reconnaître, puisque le besoin de se mêler aux luttes des partis politiques est encore si vivace et si unanime parmi les ouvriers genevois, félicitons-nous au moins de ne plus les voir, appartenant à des fractions différentes, en hostilité les uns contre les autres ; espérons que, formant la très grande majorité du parti radical actuel, ils sauront faire disparaître les tendances bourgeoises qui s'y font encore jour, et lui imprimer un caractère vraiment populaire, une marche plus *radicalement* progressive que celle suivie par lui dans ces dernières années.

« Sans l'intervention déplacée du nom de l'Internationale dans les affaires de la politique genevoise, nous n'aurions pas abordé ce terrain, que, du reste, nous avons toujours soigneusement évité ; mais puisque, malgré nous, nous avons dû toucher à ce sujet, qu'il nous soit permis, en terminant, de faire une recommandation que nous suggèrent les conditions nouvelles où se trouve la classe ouvrière à Genève : c'est qu'elle veuille avec résolution les réformes qui sont un acheminement à un autre ordre social et pour l'accomplissement desquelles il n'est pas nécessaire d'attendre de grands événements. Ce sera toujours cela de fait pour le moment où la révolution sociale débarrassera une fois pour toutes le travail de ses exploiteurs, les bourgeois, comme la révolution du siècle passé a débarrassé la bourgeoisie de la noblesse. »

Cet article affirmait nettement la doctrine révolutionnaire ; mais en même temps il engageait les ouvriers à travailler « aux réformes qui sont un acheminement à un autre ordre social »; son auteur avait même poussé l'esprit de conciliation jusqu'à déclarer que ç'avait été chose naturelle et louable de la part des ouvriers genevois d'avoir donné leurs suffrages aux candidats radicaux dans le désir d'éloigner des affaires publiques les conservateurs, qui s'étaient montrés haineux et violents, et à exprimer l'espoir que, pour complaire aux travailleurs qui formaient la très grande majorité du parti radical, celui-ci suivrait une marche « plus radicalement progressive ». Grosselin et ses amis auraient dû trouver tout cela très bien : ils le trouvèrent en effet ; mais il n'en restait pas moins dans l'article, comme note dominante, la formidable menace d'expropriation révolutionnaire : et ces mots-là, ils n'en voulaient pas, il fallait arriver à faire qu'on cessât de les prononcer.

Le jour même où paraissait ce numéro de l'*Egalité* avait lieu au Cercle international une de ces réunions qu'on appelle à Genève un *change banal*, réunion organisée par les sociétés ouvrières de la fabrique. Grosselin, le candidat malheureux, monta à la tribune, et y fut accueilli « par les marques de la plus grande sympathie ». Il ne parla pas de politique ; il se borna à recommander la solidarité, l'union, l'étude, et termina par un éloge de l'*Egalité*, à laquelle il décerna un témoignage de complète satisfaction. « L'*Egalité*, dit-il, a actuellement une rédaction qui lui semble être la bonne ; c'est le journal socialiste le mieux renseigné sur la marche du

mouvement ouvrier en Europe et en Amérique. Chacun doit y être abonné [1]. » Perron remercia, et exprima l'espoir que l'appel de Grosselin serait entendu, et que les ouvriers de la fabrique, en s'abonnant en masse, voudraient contribuer à faire prospérer l'organe fédéral, dont l'existence était dès maintenant assurée par l'abonnement rendu obligatoire dans les autres Sections de l'Internationale de Genève, dans une partie de celles du canton de Vaud, et dans celles du canton de Neuchâtel.

Mais dès le numéro suivant, l'*Egalité*, reprenant la question de la participation aux élections, la traitait à un autre point de vue, et disait (cette fois c'était Robin qui avait tenu la plume): « Nous constatons avec un bien grand regret une tendance funeste qui se manifeste chez les travailleurs de tous les pays à introduire quelques-uns des leurs dans les gouvernements actuels, afin d'y obtenir quelques avantages immédiats pour la classe ouvrière ». Elle citait un article de la *Liberté*, de Bruxelles, sur la *représentation du travail*, c'est-à-dire sur la création de « Chambres du travail », constituées par les ouvriers en dehors de l'organisme gouvernemental et en opposition aux Chambres politiques; dans cet article, on lisait des choses comme celles-ci : « Le jour où elle tomberait dans le parlementarisme, c'en serait fait de l'avenir de la classe ouvrière; elle serait prise dans l'engrenage de la politique dite progressiste... Si un seul ouvrier participait au gouvernement de la Belgique, quel opprobre pèserait sur la classe ouvrière après une fusillade comme celle de l'Epine, ou en présence d'une loi comme celle de la milice !... Les républicains socialistes n'acceptent aucun rôle, aucune fonction dans un gouvernement basé sur l'exploitation. » L'*Egalité* approuvait ce langage, et disait aux travailleurs qu'ils ne devaient réclamer des gouvernements que « la liberté indispensable à leur organisation séparée. Et quand les travailleurs, à qui l'on ne peut refuser ce droit, en auront complètement usé, leur nouvelle organisation n'aura pas besoin de s'arranger avec le vieil Etat autoritaire, elle le remplacera. »

Il y avait là un désaveu bien net des candidatures ouvrières, — et par conséquent de la candidature de Grosselin; les ouvriers de la fabrique ne furent pas contents, — ni Grosselin non plus, comme bien on pense.

A propos de la politique genevoise, je dois mentionner l'exécution sommaire que fit l'*Egalité* d'un homme qui pendant quelques mois, en 1868, avait marché dans les rangs de l'Internationale, le politicien journaliste Adolphe Catalan. Depuis longtemps son journal, la *Liberté* de Genève, n'était plus que l'organe de son ambition personnelle et de ses mesquines intrigues. Dans son numéro du 18 décembre 1869, ce journal osa imprimer que l'*Egalité* « pactisait avec les moines et les couvents ». L'*Egalité* (n° 49, 25 décembre) répliqua en ces termes (la réplique est de Perron) : « A quel propos Monsieur le rédacteur de la *Liberté* nous calomnie-t-il ?... Il n'est pas honnête, pour un homme *sachant ce qu'il fait*, d'être avant-hier radical, hier collectiviste, demain autre chose... L'*Egalité* ne s'est jamais occupée de lui ni de ses ambitions, ni de ses volte-face... ; mais elle ne veut pas lui permettre de venir aujourd'hui, pour la troisième fois, chercher à exciter les ouvriers contre leur propre journal... Les ouvriers, soyez en

1. Cinq mois plus tard, après la scission, la *Solidarité* rappela ce *satisfecit* délivré par Grosselin à la rédaction de l'*Egalité* d'alors. Outine répondit (*Egalité* du 7 mai 1870) que, « lorsque le citoyen Grosselin disait que la rédaction de l'*Egalité* lui semblait être la bonne, il précisait bien ce qu'il entendait sous cette expression : « C'est le journal socialiste le mieux renseigné sur la marche du mouvement « ouvrier en Europe et en Amérique. » Je n'en persiste pas moins à croire que, le 27 novembre, l'éloge de Grosselin s'adressait, non pas tant à Becker et Outine, qui rédigeaient (sauf pour la France et la Belgique) les renseignements sur le mouvement ouvrier étranger, qu'à Perron, qui avait approuvé les ouvriers genevois votant pour la liste radicale. Mais je dois reconnaître qu'il ne s'adressait pas — comme semble l'indiquer l'article de la *Solidarité* — à l'esprit socialiste révolutionnaire de l'ancienne rédaction.

sûr, monsieur, ne sont plus tout à fait des imbéciles ;... ils savent fort bien que vous n'avez d'autre mobile qu'une ambition dévorante, d'autres convictions que celles qui peuvent la servir... A bas le masque, monsieur Adolphe Catalan. »

Les questions locales n'absorbaient pas toute notre attention et toute notre activité. Nous avions les yeux fixés sur ce qui se passait à ce moment autour de nous dans les pays voisins : en France, où une agitation grandissante semblait annoncer la fin prochaine de l'empire ; en Belgique, pays où l'Internationale était devenue une puissance ; en Espagne, où nous avions maintenant des amis personnels, et où les soulèvements des carlistes et des républicains fédéralistes faisaient croire à l'impossibilité de rétablir une monarchie nouvelle ; en Allemagne même, où nous suivions la querelle des lassalliens et du parti d'Eisenach, sans réussir à la comprendre. Pour mon compte, ces questions internationales m'intéressaient beaucoup plus que les querelles de ménage des Genevois, les « potins » du Temple-Unique, — choses que d'ailleurs je ne connaissais que très imparfaitement, et sur lesquelles je n'ai été mieux renseigné que plus tard : Genève, je dois l'ajouter, a toujours été pour moi terre étrangère, et ce n'est que dans les montagnes jurassiennes que je me sentais à l'aise, dans un milieu sympathique et véritablement socialiste.

En France, un nouveau massacre d'ouvriers, à Aubin, dans l'Aveyron (8 octobre), à l'occasion d'une grève de mineurs, avait provoqué l'indignation générale ; et « après la tragédie vint, selon l'usage, la farce judiciaire » : un certain nombre de grévistes, traduits devant le tribunal correctionnel, furent condamnés le 15 novembre à la prison. D'autres grèves, celle des mégissiers de Paris, des fileurs de laine d'Elbeuf et de Darnétal, etc., remplissaient les colonnes des journaux. Dans un vaillant journal hebdomadaire, le *Travail*, organe des sociétés ouvrières de Paris [1], Varlin avait traité la question de la grève : il avait montré que si, au point de vue des améliorations matérielles, la grève « n'était qu'un cercle vicieux dans lequel les efforts des ouvriers semblaient tourner indéfiniment », à un autre point de vue, « l'organisation des forces révolutionnaires du travail », elle était le moyen par excellence. « Bientôt, ajoutait-il, quand nous serons tous unis, comme nous sommes les plus nombreux et comme la production tout entière est le résultat de notre labeur, nous pourrons exiger la jouissance de la totalité du produit de notre travail. » L'*Egalité* reproduisit l'article de Varlin dans son numéro du 20 novembre. En même temps, des élections complémentaires à Paris (21 novembre, puis 5 décembre) fournissaient une nouvelle occasion d'agitation. Les socialistes français n'eurent pas de candidats à eux : mais ils profitèrent des circonstances pour éclairer les masses populaires ; leur tactique fut expliquée en ces termes par Varlin dans une correspondance adressée à l'*Egalité* (n° 46, 4 décembre) : « Nous

1. Le *Travail*, qui s'appela d'abord le *Commerce*, avait été créé par un employé de commerce nommé Douvet. Après avoir duré quelques mois, il dut cesser sa publication en décembre 1869. Une lettre de Varlin à Aubry, de Rouen, du 25 décembre 1869, donne les détails suivants à ce sujet : « Le *Travail* est bien mort ; il ne reparaîtra plus... Ce journal avait été créé par l'initiative de Douvet et avec ses propres ressourses ; le cautionnement avait été emprunté par lui ; enfin, c'était sa propriété : or, le journal ne faisant pas ses frais, il a fallu s'arrêter. Douvet a eu le tort, dans cette affaire, de ne pas nous prévenir quelque temps à l'avance, car nous aurions peut-être trouvé moyen d'assurer son existence. Il a agi seul, et ce n'est qu'au dernier jour qu'il nous a annoncé qu'il ne pouvait plus aller et qu'il cessait de paraître. La fin désastreuse de la grève des employés de commerce a été le dernier coup porté au *Travail*, qui avait été fondé avec le concours de la Chambre syndicale des employés de commerce, sous le titre le *Commerce*. Un grand nombre d'abonnés parmi les employés de commerce avait assuré son existence pendant les premiers temps ; après leur déroute, ils n'ont pas renouvelé leurs abonnements. Prévenus à temps, nous aurions pu parer à cette difficulté. Maintenant, tout est fini de ce côté, il faut nous retourner ailleurs. »

jouissons depuis quelques mois d'une liberté relativement assez large ; ce n'est pas un droit reconnu, il est vrai, ce n'est que de la tolérance.... Quant à nous, socialistes, nous profitons hardiment de la latitude qui nous est laissée pour accroître nos forces par une active propagande et détruire le prestige de toutes ces personnalités bourgeoises, plus ou moins radicales, qui étaient un danger sérieux pour la révolution sociale. Depuis les élections générales (mai), un progrès immense a été accompli. Le parti socialiste n'a pas posé de candidats aux élections générales ni aux élections complémentaires qui viennent d'avoir lieu, mais les orateurs socialistes ont fait prendre aux candidats radicaux que le peuple acclamait, et qu'il était impossible de ne pas nommer, des engagements qu'ils ne devaient pas tenir, et leurs défaillances successives nous ont permis de montrer leur incurie et de désillusionner le peuple sur leur compte. » Rochefort fut élu à Belleville le 21 novembre ; le 9 décembre paraissait le premier numéro de la *Marseillaise*, dans laquelle Rochefort fut chargé de la partie politique, tandis que la partie sociale du journal et la direction étaient confiées à Millière, qui bientôt s'associa des membres de l'Internationale, anciens collaborateurs du *Travail*.

Après le Congrès de Bâle, un des délégués espagnols, Sentíñon, avait fait un voyage en Allemagne et en Belgique pour y prendre des renseignements sur diverses questions techniques, en vue d'une prise d'armes éventuelle des ouvriers de la Catalogne. A son retour, en novembre, il s'arrêta chez moi, à Neuchâtel. C'était un homme d'un caractère doux et affable, très instruit, à la contenance calme et presque timide ; il avait fait ses études de médecine à l'université de Vienne, en Autriche, et parlait l'allemand comme un Allemand. Il y avait un mystère dans sa vie, mystère que j'ignore et n'ai pas cherché à savoir : il l'avait confié à Bakounine, qui, en passant à Neuchâtel à la fin d'octobre, m'avait parlé de lui avec beaucoup de sympathie. Sentiñon désirait voir chez eux nos camarades des Montagnes, et, le 23 novembre, sur son désir, je le conduisis au Locle, où, à l'occasion de son passage, avait été convoquée une assemblée générale des trois Sections locales, assemblée à laquelle assistèrent également des délégués de la Chaux-du-Milieu, de la Chaux-de-Fonds, du Val de Saint-Imier et de Neuchâtel. Le *Progrès* (n° 24, 27 novembre) rendit compte de cette réunion ; voici quelques extraits de son compte-rendu :

La séance a été ouverte à huit heures du soir par Aug. Spichiger, président du comité local, qui a annoncé qu'il y aurait le dimanche 5 décembre un meeting aux Ponts, et le dimanche 12 décembre un autre meeting à Bienne.

La parole a été donnée ensuite à *Sentiñon*, qui s'est exprimé à peu près en ces termes :

« En Espagne, comme vous savez, le parti républicain avait pris les armes le mois passé pour empêcher l'élection d'un roi. Cette insurrection a échoué, parce que les républicains n'avaient pas su gagner l'appui des ouvriers. En effet leur but était purement politique... Malgré la défaite des républicains, la situation en Espagne est loin d'être défavorable ; ... et lorsque l'état de siège sera levé, on réussira très promptement à faire adhérer de toutes parts les ouvriers à l'Internationale. L'Espagne a un avantage sur d'autres pays catholiques : le clergé n'y a aucune influence, sur les hommes du moins. D'abord, chose fort réjouissante, il n'y a plus de moines en Espagne ; et la haine contre cette espèce-là est si vive, que, si un moine osait se montrer dans les rues d'une ville, il serait infailliblement lapidé. Quant au clergé séculier, il est méprisé.... Une autre chose de bon augure pour le socialisme en Espagne, c'est que l'anta-

gonisme entre les paysans et les ouvriers n'y existe pas. Les paysans désirent une révolution encore plus que les ouvriers des villes. En Catalogne, c'est un fait connu que les paysans sont communistes.... Vous le voyez, les nouvelles que j'ai à vous donner sont bonnes, et je serai heureux d'avoir à en rapporter de vous de bonnes aussi à mon retour à Barcelone. »

Guillaume, de Neuchâtel, remercie Sentiñon... « L'exemple des ouvriers espagnols, dit-il, est digne d'être imité ; ... ils ont refusé de se laisser entraîner sur le terrain de la politique telle que l'entend le parti républicain. Malheureusement, dans plusieurs pays, les ouvriers ne comprennent pas encore clairement la question sociale, et se montrent moins sages que les Espagnols : ainsi en Hollande, dans le meeting tenu dernièrement à Rotterdam, les ouvriers ont décidé que la chose la plus importante pour eux était d'obtenir le suffrage universel ! Que ne font-ils comme leurs voisins les Belges, qui ne perdent pas leur temps à réclamer une souveraineté populaire illusoire et qui consacrent toute leur énergie à organiser fortement l'Internationale. Ici, en Suisse, nous devrions savoir que le suffrage universel est absolument impuissant contre les abus sociaux, et que l'ouvrier, lorsqu'il croit exercer un droit en allant voter, ne fait que donner son assentiment à un régime organisé pour maintenir les privilèges de la classe bourgeoise... »

Heng, de la Chaux-de-Fonds, parle de la crise que traverse en ce moment la Section de cette localité. Cette crise est venue des alliances politiques contractées par certains soi-disant socialistes, dont nous nous séparons hautement... On trouve encore à la Chaux-de-Fonds trop d'esprit de clocher ; on n'a pas ce sentiment véritablement *international*, qui doit faire prendre intérêt aux luttes et aux souffrances de nos frères travailleurs du monde entier... Cependant il faut espérer qu'avant peu la Chaux-de-Fonds verra se former une fédération ouvrière qui travaillera d'une manière convenable à réaliser le but de notre Association.

Schwitzguébel, de Sonvillier, raconte ce qui se passe au Vallon de Saint-Imier. Là, les Sections internationales avaient été fondées, il y a trois ans, dans un but d'agitation politique, par des ambitieux qui voulaient s'en faire des marchepieds. Il a fallu du temps et des efforts pour ramener les ouvriers du Vallon, égarés par ces messieurs, au véritable socialisme. Aujourd'hui le mal est réparé, tout marche dans un excellent esprit... Il parle aussi des résultats du meeting de Sonceboz : plusieurs ouvriers énergiques, habitant des localités qui n'ont pas encore de Sections, avaient promis au meeting de travailler à en créer ; mais, devant les menaces et les vengeances de certains patrons, ils ont dû renoncer pour le moment à leur œuvre...

Des remerciements sont votés à deux délégués de la Chaux-du-Milieu qui assistent à l'assemblée, et qui sont venus dans l'intention de chercher à implanter l'Internationale dans la vallée de la Brévine [1].

En tête de ce numéro du *Progrès* se trouvait un avis annonçant que désormais le journal paraîtrait tous les huit jours, au prix de 5 francs par an. En moins d'une année, la petite feuille volante, à périodicité incertaine

1. Le compte-rendu de cette assemblée fut reproduit in-extenso par l'*Egalité*, numéros des 4 et 11 décembre.

au début, puis se risquant, au bout de trois mois, à paraître tous les quinze jours, avait réussi à consolider définitivement son existence et à devenir hebdomadaire. Le comité de rédaction annonçait qu'il chercherait à faire du *Progrès* « un organe actif de propagande pour l'Association internationale dans le canton de Neuchâtel et le Jura bernois ».

Sentiñon allait rentrer en Espagne en passant par Lyon et Marseille. Il fut décidé entre nous que je me rendrais à Lyon avec lui pour y visiter les socialistes lyonnais. Je rejoignis Sentiñon à Genève le vendredi 3 décembre ; j'y passai la soirée avec lui, Robin et Perron. Fut-ce à ce moment que je fis une copie, pour l'emporter à Lyon et la remettre à Albert Richard, d'un vocabulaire chiffré élaboré par Bakounine — qui avait la manie des dictionnaires secrets et qui en imaginait à chaque instant un nouveau — de concert avec Sentiñon et Farga-Pellicer, ou bien Bakounine m'avait-il remis ce vocabulaire à son passage à Neuchâtel en octobre (ou encore Sentiñon me l'avait-il apporté en novembre) et était-ce chez moi, à Neuchâtel, que je l'avait copié ? Je ne sais plus, et d'ailleurs il n'importe. Robin me donna l'hospitalité pour la nuit, dans l'appartement de Serno-Solovièvitch qu'il occupait. Le samedi je partis avec Sentiñon pour Lyon, où nous arrivâmes vers le soir. Albert Richard était venu nous attendre à la gare de Perrache, et nous emmena fort loin, le long de la Saône, jusqu'au quai de Serin, où il habitait, au n° 20, chez ses parents. Nous y fûmes rejoints par André Bastelica, un jeune socialiste marseillais, d'origine corse, qui arrivait de Marseille sur une convocation qui lui avait été adressée : il avait obtenu un congé d'un jour du négociant grec chez lequel il était commis. Je me souviens que le père d'Albert Richard, le vieil ouvrier tisseur Honoré Richard, avait du travail de nuit, et nous quitta pour se rendre à l'atelier, emportant quelques provisions et un flacon de vin. Pour nous, après avoir soupé frugalement avec du pain et du fromage persilié, nous nous entretînmes de la situation jusqu'à une heure assez avancée. Bastelica devait coucher chez Richard ; quant à Sentiñon et à moi, nous dormîmes dans un garni du voisinage.

Pour occuper la matinée du dimanche, nous allâmes rendre visite à la citoyenne Virginie Barbet, correspondante de l'*Egalité*, qui tenait un cabaret dans les environs d'une caserne [1]. Je me sentais fort dépaysé, depuis mon arrivée, dans ce milieu si différent de celui où je vivais ; j'en recevais une impression défavorable, et cette impression ne fit que s'accroître dans la réunion privée qui eut lieu l'après-midi. A cette réunion avaient été convoqués une vingtaine de militants, hommes d'action, m'avait-on annoncé ; les choses que j'entendis dans ce conciliabule me donnèrent l'idée la plus fâcheuse du groupe « révolutionnaire » au sein duquel Albert Richard jouait le rôle de premier ténor. Je gardai mon impression pour moi, jugeant inutile de la communiquer à Sentiñon, qui d'ailleurs observait de son côté la plus grande réserve : je n'ai jamais vu d'homme si strictement boutonné. Le soir, nous dînâmes ensemble, Sentiñon, Bastelica, Albert Richard et moi, chez Louis Palix, ouvrier tailleur, Cours Vitton, 41, aux Brotteaux. Palix était un homme d'âge, au visage ascétique qu'encadrait une barbe noire, à la parole grave et lente ; j'avais fait sa connaissance deux ans auparavant au Congrès de Lausanne, et je l'avais retrouvé au Congrès de Bâle ; de tous les Lyonnais que j'avais vus dans ces deux journées, c'était le seul pour qui je me sentisse une sympathie réelle et qui m'inspirât de la confiance. A la table de famille s'assirent avec nous Mme Palix, une veuve remariée, qui exerçait la profession de sage-femme, et les deux enfants qu'elle avait eus de son premier mariage, Narcisse Barret, qui prit une part active aux mouvements révolutionnaires des deux années suivantes, et sa sœur dont j'ai oublié le nom. Sentiñon et Bastelica devaient prendre ensemble à Perrache le train de Marseille, vers minuit (car Bastelica était tenu de rentrer à

1. Rue Moncey, 123, m'apprend un livre de M. Oscar Testut.

son bureau le lundi matin); je devais, moi, prendre celui de Genève à la gare des Brotteaux, vers cinq heures du matin, et, afin que je fusse à portée, Palix m'offrit l'hospitalité pour cette seconde nuit. Quand l'heure du départ du train de Marseille fut proche, Sentiñon, Bastelica et Richard prirent congé. Je serrai cordialement la main de Sentiñon, en qui j'avais trouvé un homme modeste, intelligent, cultivé, et entièrement dévoué à la cause commune ; je ne devais plus le revoir. En juin 1871, lorsque commencèrent les persécutions contre l'Internationale en Espagne, il fut enfermé à la forteresse de Montjuich ; et quand il en sortit, il trouva la Fédération espagnole aux prises avec l'intrigue marxiste, ourdie par Paul Lafargue ; découragé et dégoûté, il se retira de la vie militante. Quant à Richard et à Bastelica, je devais malheureusement les rencontrer encore. Je me mis ensuite au lit pour dormir quelques moments ; on m'éveilla vers quatre heures du matin en frappant à la porte de la chambrette où j'avais reposé, et je m'acheminai tout seul vers la gare. Une fois dans le train, en roulant du côté de la Suisse, je résumai mes impressions de ces deux journées en cette conclusion, que, s'il devait se produire un jour à Lyon un mouvement révolutionnaire, il ne pourrait aboutir, entre les mains des hommes que j'avais vus, qu'à un avortement piteux. En passant à Genève, je fis part de cette opinion à Perron et à Robin; je la communiquai ensuite à mes amis des Montagnes, quand je les revis ; mais je ne la motivai que sur des considérations générales : je me gardai de dire du mal d'Albert Richard, ne voulant pas inoculer à autrui mes préventions personnelles ; bien plus, je m'efforçai, dans mon for intérieur, de résister à l'antipathie et à la méfiance que je ressentais, de peur d'être injuste[1].

J'ai dit que j'avais apporté à Albert Richard un vocabulaire chiffré copié de ma main. Cette pièce fut saisie lors des perquisitions faites chez lui en mai 1870; et au troisième procès de l'Internationale à Paris (audience du 22 juin 1870), l'acte d'accusation la mentionna en ces termes : « Pour compléter cet exposé, il convient de citer encore un dictionnaire spécial découvert, avec d'autres pièces analogues, chez Richard de Lyon, et dans lequel les mots usuels, les noms et qualités d'un certain nombre de personnes sont représentés par des chiffres ou des lettres convenus. Parmi les locutions traduites en chiffres, on lit celles-ci : *Organisation secrète internationale, allié secret international*, etc. Tous les noms des principaux chefs de l'association, Jung, Eccarius, Dupont, Hins, De Paepe, Robin, Brismée, Perron, etc., ont leurs équivalents, ainsi que les mots nitro-glycérine, picrate de potasse, armes, poudre, munitions, etc. »

Dans son réquisitoire (audience du 29 juin), l'avocat impérial Aulois voulut voir là une preuve que l'Internationale était une société secrète ; il dit : « Ce dictionnaire en chiffres et lettres de convention, ces mots et signes de ralliement, trouvés chez Richard, de Lyon, ne prouvent-ils pas qu'une organisation secrète existe par-dessous l'organisation publique ? Richard, interrogé au sujet de ces pièces, a fait cette réponse que je vous abandonne : « C'était simplement une bêtise qu'un de ses amis lui a remise « à Berne, qu'il avait eu la bêtise de la garder, et qu'il ne s'en était jamais « servi ». Or, on lit, sur une des pièces dont je parle, cette note : « Robin « (l'un des prévenus) et Perron n'emploient pas le vocabulaire à partir « du n° 105. »

Robin, mis ainsi en cause, répondit ce qui suit : « Il y a une chose que l'on ne peut m'imputer comme grief, mais que l'accusation signale, et qui peut, par suite, exercer un grand poids sur votre jugement, c'est de figurer

1. Les accusations dont Albert Richard avait été l'objet à plusieurs reprises de la part de membres dissidents de l'Internationale de Lyon avaient été déclarées calomnieuses par deux jurys d'honneur, en 1867 et 1869 ; et le Conseil général de Londres, dans sa séance du 8 mars 1870, allait prononcer à son tour que « ayant pris connaissance des pièces accusatrices envoyées par la Section de Lyon, il les déclarait dénuées de fondement, et en conséquence maintenait le citoyen Albert Richard dans ses fonctions de secrétaire correspondant de l'Association internationale des travailleurs ».

sur le dictionnaire de Richard, et de ne l'employer que jusqu'au n° 105. Je connais ce dictionnaire, et je vais vous en dire un peu plus long que vous n'en savez. Comme Richard, je vous dirai que c'est une bêtise. Il fut créé pour se défendre contre les indiscrétions et les soustractions que l'on attribue à la poste, et pas toujours à faux, comme on le voit dans l'exemple cité par Me Bigot[1]. Il fut imaginé par trois personnes que je ne vous désigne pas et qui étaient nos amis[2]. Ils nous l'envoyèrent; il nous parut absurde. Cependant nous le copiâmes par condescendance, Perron et moi; mais notre patience n'alla que jusqu'au n° 105, et l'un de nous indiqua dans une note que nous n'allions pas au delà. J'ajoute que nous ne sommes jamais allés en deçà; que nous ne nous en sommes jamais servis. Je l'affirme, et mon affirmation est une preuve jusqu'au moment où une note écrite dans ce système par l'un de nous aura prouvé le contraire. Nous sommes en tout sept à le connaître : Perron, Richard, Guillaume et moi, et les trois que vous n'avez sans doute pas envie que je vous nomme. Voilà le fameux dictionnaire sur lequel M. l'avocat impérial se base pour affirmer qu'il a servi pour les communications entre *tous* les affiliés! »

Ce dictionnaire « fameux » a été publié in-extenso par M. Oscar Testut dans un de ses volumes sur l'Internationale.

Je n'ai pas à passer en revue tous les faits, toutes les manifestations qui annonçaient à ce moment, d'un bout de l'Europe à l'autre, les espérances qu'avait fait naître l'Internationale dans le cœur des exploités, les progrès croissants du travail d'organisation qui s'accomplissait partout. Je citerai seulement un ou deux exemples caractéristiques.

L'*Egalité* publiait dans son numéro du 11 décembre l'entrefilet suivant : « Pauvres capitalistes ! ce ne sont pas seulement les ouvriers qui vous tournent le dos. Partout il y a des jeunes gens qui, appartenant aux classes privilégiées, n'auraient qu'à le vouloir pour exploiter sous votre égide la vile multitude, et qui préfèrent au vôtre le parti de la justice et du travail... La scène se passe dans une mine que nous ne nommerons pas. Un jeune ingénieur, portant le même vêtement de travail que les ouvriers, est au milieu d'eux. « Je leur parlais, nous écrit-il, de l'agitation ouvrière « en France, en Belgique, des massacres de Seraing, du Borinage, de la « Ricamarie, d'Aubin ; je leur disais le moyen qui seul peut nous sauver « tous. Ils me comprenaient, ils appréciaient la tactique des endormeurs « bibliques ou patriotes qui ont intérêt à maintenir l'état social actuel. » L'orateur était debout sur un bloc de minerai, sa lampe à côté de lui, appuyé sur le pic du mineur. Des ouvriers, assis sur d'autres blocs, écoutaient la révélation. Cent lampes éclairaient d'une demi-lumière ce fantastique tableau ; cent cœurs d'hommes battaient de cet enthousiasme qui renouvellera le monde ! »

Au fond de la Silésie, dans le district minier de Waldenburg, huit mille ouvriers s'étaient déclarés en grève pour lutter contre une oppression infâme. Le Comité du Parti ouvrier démocrate-socialiste d'Allemagne adressa un appel à tous les membres de l'Internationale en faveur des grévistes. Ces ouvriers n'étaient pas de l'Internationale, mais ils défendaient le travail contre le capital, cela suffisait. L'*Egalité* (n° du 25 décembre) reproduisit l'appel, ainsi que tous les journaux socialistes. Les représentants de l'Internationale parisienne voulurent affirmer leur solidarité avec les grévistes silésiens; mais, impuissants à leur envoyer un secours en argent, ils publièrent dans la *Marseillaise* (n° du 1er janvier 1870) une *Déclaration* disant : « La longue période de grèves que nous traversons... épuise chaque jour les caisses des sociétés ouvrières sans amener d'autre

1. Léon Bigot, l'avocat d'Assi, avait relevé le fait d'une lettre écrite par Assi à Verdure, et que la poste livra à la police.

2. Le dictionnaire avait été imaginé par Bakounine seul. Les deux autres personnes auxquelles Robin fait allusion sont Sentiñon et Farga-Pellicer.

résultat que de faire ressortir l'immoralité des moyens qu'emploient les détenteurs du capital pour se soustraire aux réclamations toujours modérées des prolétaires... En présence de cette situation, que pouvons-nous faire? l'obole de la solidarité que l'ouvrier prélève sur son nécessaire, l'association même, sont manifestement insuffisantes; le mal est trop profond, il faut d'autres remèdes. Ce remède ne peut être que dans une *transformation radicale de notre état social.* Cette transformation, objet de tous nos vœux, nous l'appelons de toute notre énergie. » Si les Parisiens n'envoyèrent pas d'argent, on vit par contre, chose extraordinaire, les ouvriers de Naples faire entre eux une collecte pour les grévistes silésiens, et envoyer trois cents francs au Comité fédéral romand pour être transmis aux mineurs de Waldenburg.

Le *Times,* sortant de son impassibilité habituelle, constatait la place immense prise par l'Internationale dans les affaires du monde entier en ces lignes, qui furent reproduites par l'*Egalité* (n° 49, 25 décembre) et le *Progrès* (n° 28, 25 décembre) :

« Nous l'avouons, nous nous sommes moqués de cette étrange association ! Eût-on pu croire, il y a quatre ans, qu'elle était destinée à jouer un tel rôle dans l'univers, deviner son importance future, ses progrès rapides et inouïs ? Pour assister dans l'histoire au spectacle d'une organisation aussi formidable et d'une propagande pareille, faisant des milliers et des millions de prosélytes, il faudrait remonter aux premiers temps du christianisme ! »

Le mouvement de propagande commencé par le meeting de Sonceboz et l'assemblée populaire de Saint-Imier continuait dans les Montagnes. Le *Progrès* (n°s 26 et 27, 11 et 18 décembre) rendit compte de deux réunions qui avaient eu lieu à la Chaux-du-Milieu et aux Ponts, le dimanche 5 décembre, et d'un grand meeting qui s'était tenu à Bienne le dimanche 12 décembre. Dans cette dernière assemblée avaient parlé non seulement des délégués du Val de Saint-Imier et de Neuchâtel, mais un délégué venu de Genève, le vieux socialiste allemand J.-Ph. Becker. Nous voyions encore en Becker un ami et un allié ; nous dominant de sa haute taille, qui ne le cédait qu'à la stature colossale de Bakounine, avec sa longue barbe grise qui descendait en fleuve sur sa large poitrine, il nous ouvrit ses bras, à Schwitzguébel et à moi, pour nous serrer sur son cœur et nous donner l'accolade fraternelle, ou plutôt paternelle, selon son habitude. Après le meeting, il me remit un *Manifeste aux travailleurs des campagnes*, écrit par lui en allemand, dont il avait lu et commenté quelques pages à la tribune ; je lui promis d'en faire une traduction française ; un fragment de ma traduction parut dans le *Progrès* du 25 décembre, et la traduction intégrale fut publiée en brochure à Genève en février 1870. En même temps, sur ma demande, Becker accepta de rédiger pour le *Progrès* un article donnant des éclaircissements complets sur la question du rôle joué en Allemagne par Schweitzer, question qui restait encore enveloppée pour nous de tant d'obscurité.

A la Chaux-de-Fonds, comme l'avait indiqué Heng le 23 novembre au Locle, il y avait eu dans le sein de la Section une crise venant de l'opposition que les « coullerystes », encore assez nombreux, faisaient aux idées collectivistes. Dans la seconde moitié de décembre, les socialistes les plus résolus se constituèrent en une Section nouvelle, se donnant pour mission d'organiser des meetings et de travailler activement à la constitution d'une Union ouvrière locale. Les coullerystes restèrent groupés dans l'ancienne Section centrale. Nos amis avaient pensé que, grâce à cette séparation, on éviterait des tiraillements nuisibles au progrès de l'organisation. Une lettre imprimée dans le *Progrès* du 25 décembre dit à ce sujet : « Nous avons enfin de bonnes nouvelles à vous adresser. La Section de la Chaux-de-Fonds s'est décidément séparée en deux groupes : l'un, le plus fort, continuera, sous le nom d'*ancienne Section*, à conduire

les affaires administratives du Cercle des ouvriers; l'autre, sous le nom de *Section de la propagande*, se constitue dans le but essentiel de réunir en un même faisceau le plus grand nombre des sociétés d'ouvriers du pays, en laissant à chacune de ces sociétés toute sa liberté d'agir et son autonomie. La Section de la propagande ne se composera que d'un nombre restreint de membres dévoués, ayant fait pour ainsi dire une profession de foi socialiste, et se donnant le devoir d'organiser le plus grand nombre de meetings possible. »

Une correspondance de Neuchâtel (*Progrès* du 4 décembre) parle en ces termes du mouvement socialiste : « Je n'ai que de bonnes nouvelles à vous donner de la Section internationale de notre ville. Elle ne compte encore qu'une cinquantaine de membres, il est vrai; mais ils sont animés d'un véritable zèle, et font une active propagande. La Section a des assemblées régulières tous les quinze jours... Dans l'assemblée du 20 novembre, il a été décidé qu'un appel serait adressé aux différentes sociétés ouvrières de Neuchâtel pour les engager à se constituer en fédération et à adhérer à l'Internationale. Un comité a été nommé pour s'occuper de cette affaire... La Société des monteurs de boîtes de Neuchâtel a adhéré à l'Internationale à la suite de la dernière grève, mais jusqu'à présent elle n'a pas donné signe de vie... Par contre nous avons vu avec joie, le 20 novembre, des membres de l'Association des graveurs et de l'atelier coopératif des ouvriers tailleurs, qui ont promis de faire auprès de leurs sociétés des démarches pour les amener à entrer dans l'Internationale. Des autres corps de métiers je ne puis rien vous dire encore de positif. Les vignerons de Neuchâtel sont en difficultés depuis plusieurs semaines avec les propriétaires : voici de quoi il s'agit [suit l'exposé détaillé des réclamations des vignerons]. Mais il ne faut pas se faire d'illusions : malgré cette velléité de revendication, les vignerons de Neuchâtel se tiendront longtemps encore éloignés de l'Internationale; ils se sont constitués en société, il est vrai, mais cette société est présidée — le croirez-vous ? — par le célèbre avocat Lardy, l'homme à la cravache ! L'article principal du règlement est ainsi conçu : *Tout membre de la Société des vignerons doit avoir une Bible et ne pas négliger le service divin !* »

A Genève, Robin, dans l'*Egalité*, continuait avec zèle une propagande s'inspirant des principes du collectivisme révolutionnaire; mais malheureusement il donnait souvent cours à son humeur taquine, qui devenait grincheuse pour le plus futile motif. C'est ainsi qu'il eut l'idée, à bonne intention, de rappeler au Conseil général de Londres que l'article 2 du règlement adopté en 1866 avait prescrit la publication par le Conseil, aussi souvent que ses moyens le lui permettraient, d'un bulletin embrassant tout ce qui peut intéresser l'Association internationale; que le Congrès de Lausanne (1867) avait décidé qu'à défaut de ce bulletin, le Conseil général ferait chaque trimestre une communication au bureau central de chaque pays, qui serait chargé de la faire reproduire par les journaux du pays; et qu'enfin au Congrès de Bâle — Robin croyait s'en souvenir — il avait été voté une résolution portant que le Conseil général devait envoyer chaque mois une note officielle à tous les organes de l'Internationale. « La tâche du Conseil général, ajoutait-il, devient ainsi très facile et très peu coûteuse. Il lui suffit même d'envoyer un exemplaire de sa note à un seul journal de chaque langue, qui sera chargé d'en envoyer immédiatement une épreuve aux autres journaux. Nous espérons qu'il ne tardera pas à remplir un vœu plusieurs fois exprimé, et nous engageons nos confrères les autres organes de l'Internationale, tous les jours plus nombreux, à se joindre à nous pour lui rappeler sa promesse. » (N° 42, 6 novembre.) Dans le numéro suivant de l'*Egalité*, il signala les inconvénients que pouvait présenter ce fait que le Conseil général servait en même temps de centre fédéral aux sociétés anglaises adhérentes à l'Internationale : « N'y aurait-il pas lieu, disait-il, de constituer à Londres un Conseil régional anglais remplissant en Angleterre le même rôle que les

Conseils régionaux belge et romand en Belgique et en Suisse ? de cette façon le Conseil général pourrait réserver toute son activité aux affaires générales de l'Internationale, besogne qui nous paraît déjà immense, et qui s'accroît encore chaque jour. » Enfin, le 11 décembre (n° 47), il disait, à propos d'un manifeste du Conseil général relatif au mouvement fénian en Irlande, qu' « il aurait aimé recevoir en même temps une explication qui en fît comprendre l'opportunité » ; puis, revenant à la charge, il exhortait le Conseil à renoncer à assumer les fonctions de centre fédéral des sociétés anglaises : « Nous trouvons ce cumul très fâcheux. Remplir deux tâches aussi difficiles est au-dessus des forces d'hommes qui ont encore à s'occuper de gagner leur vie. L'une d'elles doit nécessairement nuire à l'autre, et c'est ce qui arrive en ce moment. Si le Conseil siégeant à Londres administre parfaitement les affaires locales de la Grande-Bretagne, point sur lequel nous n'avons aucun avis à émettre, il est certain qu'il néglige des choses extrêmement importantes au point de vue général de l'Internationale. » Cette négligence dont le Conseil s'était rendu coupable, c'était l'omission de la note mensuelle qu'il devait envoyer aux journaux ; et Robin le morigénait sur ce point en ces termes : « Dans le n° 42 de l'*Egalité*, nous avons indiqué les obligations dudit Conseil, relativement au bulletin ; nous n'avons rien vu venir. Nous les lui rappelons avec l'article 1er du règlement annexé aux Statuts généraux : « Le Conseil général est *obligé* d'exécuter les résolutions des « Congrès ». Nous prions pour la seconde fois nos confrères de se joindre à nous pour rappeler au Conseil siégeant à Londres ses *obligations* comme Conseil général de l'Internationale, et de l'engager avec nous à se débarrasser de la partie relativement secondaire de sa besogne, en poussant à la création d'un Conseil régional anglais. » Et il terminait par une nouvelle demande, qui était en réalité une marque de déférence envers le Conseil général, mais qui, dans la forme où elle était présentée, semblait encore une taquinerie : « Nous aurions assez de questions à poser au Conseil général pour que ses réponses constituent un assez long bulletin. Elles viendront plus tard. En attendant, nous nous contenterons de nous joindre au *Progrès*, du Locle [1], pour le prier de nous éclairer sur la fameuse question Liebknecht-Schweitzer, qui a occupé au Congrès plusieurs heures dans les séances administratives, et même dans les séances publiques [2], et qui, d'après les journaux, paraît être l'unique préoccupation des travailleurs de l'Allemagne. Les ouvriers de ce pays sont partagés en deux groupes, dont les chefs, tous deux siégeant au Parlement bourgeois, s'accablent l'un l'autre d'accusations qu'il ne nous plaît pas de reproduire. Autant qu'il leur est permis d'en être avec les lois locales, ces deux groupes sont de l'Internationale. Puisqu'il paraît que les ouvriers allemands ne peuvent pas, hélas ! se dispenser de suivre quelqu'un, quel est celui des deux groupes qui suit un intrigant ? Sous ce rapport, au Congrès, nous n'avons entendu qu'une cloche. Nous ne préjugeons rien, nous ne voulons pas dire que ce ne soit pas la bonne, mais nous voudrions entendre l'autre. Mieux encore, nous demandons l'avis éclairé et impartial du Conseil général, afin de saisir parfaitement quels sont nos amis et nos ennemis. Nous espérons que notre excellent confrère le *Travail*, qui a publié récemment une correspondance en faveur de M. de Schweitzer, se joindra au *Progrès* et à nous pour obtenir cet indispensable éclaircissement. »

Cet article, par la façon dont les choses y étaient dites, constituait

1. Lire l'article dans le n° 25 du *Progrès*. (Note de l'*Egalité*.)

2. Liebknecht avait parlé longuement de la guerre que se faisaient les deux fractions du parti socialiste allemand, dans la séance publique du 7 septembre. Il avait dit : « Au dernier Congrès d'Eisenach, les démocrates socialistes, c'est-à-dire ceux qui ne veulent pas séparer la question politique de la question sociale, ont complètement rompu avec les socialistes du parti de M. Schweitzer, qui croient que les réformes sociales sont compatibles avec le gouvernement de Bismarck. » (Compte-rendu, page 35.)

une véritable provocation à l'adresse du Conseil général, et Marx n'était pas homme à permettre qu'on lui parlât sur ce ton. Il allait le faire voir[1].

L'article que j'avais publié dans le *Progrès* (n° 25, 4 décembre), et dont parlait Robin en disant qu'il se joignait au *Progrès* pour interpeller Londres, n'avait, lui, absolument rien d'agressif, comme on va le constater; il exprimait la perplexité où j'étais, l'étonnement que m'avait causé l'attitude de Liebknecht après le Congrès de Bâle, et l'étonnement non moins grand où me jetait celle de Schweitzer et des lassalliens. Je reproduis cet article ici :

On sait que la presque totalité des ouvriers socialistes, en Allemagne, font partie d'une grande association fondée par Lassalle. A la mort de Lassalle, M. de Schweitzer lui succéda comme président de l'Association, et c'est lui qui la dirige encore aujourd'hui.

Cette année, au Congrès d'Eisenach, une scission s'est produite. Une partie des socialistes allemands, accusant Schweitzer d'être vendu à Bismarck et de travailler dans l'intérêt de la réaction, se séparèrent de lui sous la conduite de M. Liebknecht, et fondèrent une association nouvelle, dont l'organe est le journal *Der Volksstaat*, paraissant à Leipzig. Les amis de Liebknecht s'intitulent *parti de la Démocratie sociale :* loin de renoncer à la politique comme nous, ils disent hautement que les réformes politiques doivent précéder les réformes sociales, — ce qui est absolument contraire au principe même en vertu duquel l'Association internationale des travailleurs s'est constituée.

M. Liebknecht est venu au Congrès de Bâle. Il s'y est prononcé d'une manière assez équivoque sur le principe de la propriété collective ; par contre il a été l'un des plus chauds avocats de la législation directe. Enfin, il a raconté à sa manière les discussions du Congrès d'Eisenach, a dépeint Schweitzer et ses partisans sous les couleurs les plus noires, et a demandé, pour lui et ses amis, d'être reçus dans le sein de l'Internationale.

Il était impossible aux délégués de Bâle, peu au fait des affaires d'Allemagne, de vérifier l'exactitude des assertions de M. Liebknecht. Aussi aucune protestation ne se fit entendre, et personne n'essaya de mettre en doute sa bonne foi.

Mais voici qu'après le Congrès de Bâle, M. Liebknecht et ses amis refusent d'admettre la résolution concernant la propriété collective. Ils déclarent que c'est là un principe que chaque association ouvrière peut accepter ou rejeter, sans que cela porte atteinte à la pureté de son socialisme. En un mot, ils renient le programme de l'Internationale, ils font des concessions aux tendances bourgeoises.

Par contre — à notre grand étonnement — les ouvriers lassalliens,

1. Dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, j'ai évité de critiquer Robin, alors en butte à toutes les haines du parti marxiste ; j'ai insisté sur ses bonnes intentions, et pallié les torts d'un écrivain emporté par la nervosité de sa plume. « L'*Egalité*, disais-je, publia plusieurs articles dictés par les intentions les plus bienveillantes, et dans lesquels on réclamait du Conseil général des directions, un appui plus réel, une intervention plus fréquente. Croirait-on que ces articles, écrits dans le but de rendre l'action du Conseil général plus efficace, ont été représentés par nos adversaires comme des attaques à ce Conseil ? » Je reproduisais ensuite les articles de l'*Egalité*, et je concluais : « Toutes ces choses sont dites peut-être avec quelque vivacité, — affaire de tempérament, — mais elles n'avaient rien d'agressif. Encore une fois, où est l'attaque ? » Il n'y a plus de raison aujourd'hui pour ne pas rendre à chacun ce qui lui est dû, et pour ne pas constater que Robin manqua de mesure et de tact et faillit compromettre ainsi la meilleure des causes.

les amis de Schweitzer, ceux que M. Liebknecht représentait comme vendus à la réaction, adoptent en plein les résolutions du Congrès de Bâle, entre autres celle relative à la propriété collective ; ils déclarent dans leur journal, le *Sozial-Demokrat*, que leur programme est celui de l'Association internationale, et qu'ils sont d'accord avec elle sur tous les points. Ils représentent M. Liebknecht comme un bourgeois cherchant à égarer les ouvriers et à les désunir, et ils protestent de toute leur force contre les calomnies dont Schweitzer a été l'objet de sa part.

Que faut-il croire ? Comment démêler nos véritables amis au milieu de ce chassé-croisé d'accusations réciproques et de démentis ? Il nous semble qu'il serait du devoir du Conseil général de notre Association d'intervenir, d'ouvrir une enquête sur ce qui se passe en Allemagne, de prononcer entre Schweitzer et Liebknecht, et de faire cesser par là l'incertitude où nous jette cette étrange situation.

Dans le numéro suivant du *Progrès* (n° 26, 12 décembre), je reproduisais, le même jour que l'*Egalité*, le manifeste du Conseil général relatif aux fénians ; mais, bien loin de le désapprouver, j'en parlais en ces termes :

Nous recevons de notre Conseil général à Londres la pièce suivante, qui exprime envers les socialistes irlandais, les *fénians*, une sympathie à laquelle nous nous associons en plein ;

Et je motivais ensuite cette sympathie en expliquant que les fénians voulaient « proclamer en Irlande la république démocratique et sociale fondée sur la propriété collective du sol ».

Dans ce même numéro, le *Progrès* commençait la publication du *Rapport du Conseil général au Congrès de Bâle*, que j'avais traduit moi-même sur le texte anglais inséré dans un Compte-rendu du Congrès que le Conseil général venait de publier à Londres.

Deux autres incidents, dus à l'humeur batailleuse et au manque de tact de Robin, achevèrent de gâter les affaires à Genève et de préparer la crise qui allait diviser la Fédération romande : une sotte querelle cherchée à Duval, une querelle plus sotte encore cherchée à Wæhry. Les récriminations intempestives et injustes à l'adresse du Conseil général devaient nous brouiller avec Marx ; les noises avec Duval et Wæhry allaient livrer l'*Egalité* aux mains d'Outine.

L'*Egalité* avait commencé le 6 novembre (n° 42) la publication d'un *Historique de la Société des menuisiers de Genève*. Dans le numéro du 27 novembre, elle interrompit cette publication sur une phrase qui disait : « Il ne nous reste plus qu'à parler de la récente grève des ouvriers de la fabrique de MM. Camps et Cie » ; et la rédaction fit suivre cette phrase de l'observation que voici : « Les renseignements que devait nous fournir sur cette grève le comité des menuisiers ne nous sont pas encore parvenus. Nous engageons les ouvriers qui s'intéressent à ces notices à blâmer fortement la négligence de leur comité. » C'était Duval qui était président de ce comité : on juge s'il fut satisfait de la publication d'une note semblable. Robin laissa passer quinze jours ; puis, comme la suite de l'*Historique* ne lui avait pas été envoyée, il récidiva ; l'*Egalité* du 11 décembre (n° 47) publia, en tête de la colonne des avis, la réclamation que voici : « Réclamation au comité des menuisiers. La rédaction n'a pas encore reçu les documents, *promis depuis plus d'un mois*, pour terminer le travail commencé sur l'historique de votre société. » Quand Robin était agacé, rien ne pouvait le retenir ; les documents n'arrivant toujours pas, il lança une troisième mise en demeure ; le 18 décembre (n° 48), l'*Egalité* imprimait ceci : « Réclamation. La rédaction n'a rien reçu du comité des menuisiers.

Le président lui a encore promis pour dimanche prochain les documents nécessaires pour terminer l'historique de la Section. » Les sommations de Robin aboutirent à faire remettre à la rédaction, le lundi 20 décembre, — ainsi que l'annonça l'*Egalité* du 25, — les documents réclamés ; mais elles avaient exaspéré si fort l'irascible Duval qu'en haine de Robin et de son ami Perron, il passa sans retour dans le camp de la coterie.

Quant à Wæhry, membre obscur jusque-là du Conseil de rédaction, et membre aussi de la commission de la bibliothèque, c'est en cette seconde qualité que Robin l'attaqua, sans se douter, hélas ! des suites fatales qu'allait avoir son imprudence. La bibliothèque de l'Internationale genevoise avait dû être fermée momentanément pour permettre le classement de livres légués par Serno-Soloviévitch, et aussi pour qu'on pût faire certaines réparations ; un avis inséré dans l'*Egalité* du 16 octobre l'avait annoncé aux membres des Sections de Genève. Au bout de deux mois l'opération n'était pas achevée, et quelques habitués se plaignirent. Il n'y aurait eu, semble-t-il, qu'à s'adresser amicalement à la commission de la bibliothèque, pour la prier de se presser un peu, sans donner à la plainte une publicité intempestive. Mais Robin n'était pas un pacifique, il semblait aller au-devant des conflits et s'y complaire ; aussi interpella-t-il la commission par la voie du journal, en insérant dans l'*Egalité* du 18 décembre la note suivante :

« A LA COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE. Plusieurs membres de l'Internationale s'adressent à nous pour savoir quand la bibliothèque sera ouverte. Ils remarquent qu'elle est fermée depuis plus de deux mois, juste au moment où la longueur des soirées rendrait les emprunts plus nombreux ; ils ajoutent enfin que cette interruption date de l'époque où la bibliothèque s'est enrichie de la collection de trois cents volumes laissée par Serno. Nous transmettons leur réclamation à la commission de la bibliothèque. »

Wæhry s'émut, et écrivit à Robin pour justifier la commission ; sur quoi l'*Egalité* publia (25 décembre), dans les « Faits divers », une seconde note, sèche et hostile, ainsi conçue :

« Un membre de la commission de la bibliothèque nous écrit une lettre où il nous annonce « que le don Serno ayant augmenté considérablement « le nombre des livres, a nécessité un nouveau classement et une répara- « tion indispensable ; que cette réparation n'a pas encore pu se faire ». Le premier avis a paru il y a deux mois dans l'*Egalité*, nos lecteurs le connaissaient déjà ; la seconde nouvelle, les assidus de la bibliothèque, comme notre correspondant, continueront à la trouver *regrettable*. »

Ce « faits-divers » allait mettre le feu aux poudres, ainsi qu'on le verra au chapitre suivant.

Le dimanche 26 décembre eut lieu, au cimetière de Plainpalais (Genève), l'inauguration du monument élevé sur la tombe de Serno, un bloc de granit brut portant sur une de ses faces un médaillon de marbre blanc avec l'inscription : *A la mémoire d'Alexandre Serno-Soloviévitch (1839-1869), les internationaux de Genève.* Perron, dans un discours simple et touchant, raconta la vie de celui dont il avait été l'ami dévoué, et termina par cette allusion transparente à l'attitude hostile prise par certains Genevois à l'égard de Serno et d'un autre révolutionnaire russe, absent : « Promettons-nous, sur la tombe de notre ami, de concourir de toutes nos forces à ce résultat si ardemment désiré par lui [l'achèvement de l'organisation de l'Internationale] ; promettons-nous également d'accueillir les hommes de cœur et d'énergie que les tyrans forcent à se réfugier parmi nous comme nous avons accueilli Serno, c'est-à-dire en frère et non pas en *étranger*. Sachons surtout reconnaître *de leur vivant* les grandes qualités qui les distinguent et à l'aide desquelles le triomphe de la révolution sociale peut seul être assuré. » Outine prononça l'éloge de Serno, au nom du « jeune parti russe », et sur un ton déclamatoire adressa des menaces au gouvernement du tsar : « C'est pour avoir servi la cause de l'affranchissement

du prolétariat que Serno a été condamné à mort ; mais un jour viendra où nous demanderons des comptes à ses assassins ;... un jour viendra où nos frères morts seront vengés, et ce jour-là nous ne pardonnerons pas ! » Enfin un camarade de Netchaïef, Vladimir Serebrenikof, « arrivé de Russie depuis un jour ou deux, rendit témoignage que l'œuvre à laquelle Serno avait travaillé toute sa vie prospérait après sa mort : le mouvement révolutionnaire grandit en Russie en dépit de toutes les persécutions ».

Dans la Suisse allemande, sur l'initiative de Karl Bürkly et de son lieutenant Hermann Greulich, se fondait à ce moment un journal qui allait se faire l'organe des doctrines soutenues au Congrès de Bâle par Rittinghausen, Gœgg, et la plupart des délégués de langue allemande. Bürkly était notre ami : nous l'avions invité à venir au meeting de Bienne, le 12 décembre, et s'il s'y était rendu nous l'eussions accueilli en camarade et en allié. Dans le *Progrès* (n° 28, 25 décembre), j'appréciai en ces termes le programme du nouveau journal et l'action préconisée par Bürkly et les socialistes zuricois :

Les socialistes de Zurich.

Nous avons entre les mains le numéro d'essai d'un journal socialiste de la Suisse allemande, qui s'intitule *Die Tagwacht*. la *Diane* ou plus clairement le *Réveil*. Ce journal est publié par un Comité siégeant à Zurich, et il a pour but de provoquer *l'organisation d'un parti de la démocratie sociale en Suisse*.

Voici en résumé le programme de ce nouveau parti politique :

Législation directe par le peuple ;

Unification des lois juridiques, centralisation de l'armée suisse, abolition de l'*ohmgeld* [1].

Rachat des chemins de fer par la Confédération ;

Séparation de l'Eglise et de l'Etat, de l'Eglise et de l'Ecole ;

Instruction gratuite à tous les degrés ;

Soins gratuits aux malades ;

Abolition des impôts indirects, introduction de l'impôt progressif sur le capital, le revenu et les successions ;

Interdiction du travail des enfants dans les fabriques, au-dessous de l'âge de quatorze ans ;

Fixation de la journée de travail à huit heures pour les travailleurs au-dessous de seize ans ;

Fixation de la journée de travail à dix heures pour les travailleurs au-dessus de seize ans ;

Surveillance des ateliers par l'Etat au point de vue sanitaire ;

Enquête statistique sur la situation des ouvriers, le taux des salaires, le prix des logements, etc. ;

Crédit accordé par l'Etat aux associations coopératives.

On le voit, il s'agit bien là d'un parti politique, qui entre en lice pour faire concurrence aux conservateurs et aux radicaux, et qui se propose d'arriver au pouvoir pour opérer des réformes par voie gouvernementale...

Nous avons assez souvent dit ce que nous pensons à ce sujet. Cette manière de procéder ne nous paraît pas conforme à l'esprit de l'Internationale.

Les rédacteurs de la *Tagwacht* sont nos amis, ce sont des mem-

1. L'*ohmgeld* était une taxe sur le vin.

bres de la Section internationale de Zurich. Quoiqu'ils viennent d'adopter une ligne de conduite bien différente de celle que nous croyons la bonne, il n'y a pas de différence essentielle entre leurs principes et les nôtres : ils ont voté avec nous au Congrès de Bâle pour la propriété collective.

Unis comme nous le sommes sur le terrain des principes fondamentaux, n'est-il pas regrettable qu'on n'ait pas songé à s'entendre pour une action commune ? Sans doute nos amis de Zurich ont eu de bonnes raisons pour se décider en faveur de la tactique qu'ils viennent d'inaugurer par la publication de leur journal ; mais ces raisons, ils ne nous les ont pas communiquées : peut-être, si une conférence préalable de délégués se fût réunie pour discuter la marche à suivre, quelques-unes de nos objections fussent tombées, ou bien nos amis de la Suisse allemande auraient eux-mêmes modifié leur manière de voir.

Ce qui n'a pas été fait peut se faire encore. Dans l'intérêt du développement de l'Internationale en Suisse, et pour empêcher que l'activité de ses Sections ne s'éparpille dans des directions opposées, nous croyons qu'il est urgent de se voir et de chercher à s'entendre. Il appartiendrait au Comité fédéral romand de prendre l'initiative d'une réunion de délégués de toute la Suisse, qui amènerait sans doute des résultats heureux [1].

Tandis que le *Progrès*, tout en marquant ce qui nous séparait du programme des socialistes de la Suisse allemande, les traitait avec une cordiale sympathie en affirmant les sentiments fraternels que nous professions à leur égard, j'écrivais, dans le même esprit de sincère fraternité, une « lettre ouverte » à un mutuelliste parisien, André Murat, délégué des mécaniciens de Paris au Congrès de Bâle, qui venait de faire imprimer le rapport présenté par lui à ses commettants. Cette lettre fut publiée en tête du numéro du *Progrès* du 1er janvier 1870. La voici :

Lettre au citoyen Murat,

Délégué des mécaniciens de Paris au Congrès de Bâle.

Mon cher Murat,

J'ai lu avec intérêt le rapport sur les délibérations du Congrès de Bâle que vous venez de publier. Vous y insistez d'une manière particulière sur le vote concernant la propriété collective, et vous reproduisez en détail les arguments dont vous vous étiez déjà servi à Bâle pour la combattre. Je vous remercie, pour ma part, de m'avoir donné cette occasion de constater une fois de plus ce que j'avais déjà remarqué souvent, savoir : que, parmi les adversaires de la propriété collective, les uns, partisans de l'individualisme absolu, comme les économistes, arrivent simplement à l'absurde, tandis que les autres, ceux qui comme vous se disent socialistes, ceux qui veulent l'égalité et la justice tout en prétendant maintenir la propriété individuelle, aboutissent à des contradictions flagrantes.

Etablissons d'abord le premier point, en examinant le principe de l'individualisme et ses conséquences.

Ce principe, vous le formulez vous-même en ces termes : « La

1. Cet article fut reproduit dans l'*Egalité* du 1er janvier 1870, qui le fit suivre de ces mots : « L'*Egalité* ne peut que s'associer aux regrets et aux espérances du *Progrès* ».

société, composée d'individus, ne peut pas avoir le droit de déposséder ses membres ; » et je le développerai en ajoutant : « La liberté de chaque individu doit être absolue ; il doit jouir de la plénitude de ses droits naturels, et aucun autre individu ne peut y porter atteinte. Or, comme la société n'est qu'une agglomération d'individus, il est clair que mille, que cent mille individus réunis, ne se trouvent pas, par le seul fait de leur réunion, posséder des droits nouveaux ; et comme chacun d'eux, pris isolément, n'a pas le droit d'attenter à la liberté, à la propriété de son semblable, leur agglomération, qu'on appelle la société, n'en a pas le droit non plus. Et ainsi se trouve établie l'inviolabilité absolue du droit individuel et la négation du droit social. »

Voilà, je crois, le principe individualiste exposé en termes clairs et exacts. Sur ce principe les économistes se fondent pour garantir la *liberté* du capitaliste, du propriétaire, contre la *tyrannie* de ceux qui n'ont rien. Soit. Mais alors soyons logiques. Si l'individu est tout, et la société rien, si la société n'a pas de droits supérieurs à ceux des particuliers, comment les économistes justifient-ils l'existence des Etats actuels ? où l'Etat, où la société prend-elle le droit de lever des impôts, de créer des routes en expropriant les individus, d'exiger des particuliers le sacrifice de leur vie pour la défense commune ? que dis-je ! de quel droit la société prétend-elle empêcher certains individus de satisfaire leur penchant naturel au brigandage, à l'assassinat ?

Il y a des économistes qui tâchent d'être logiques ; non pas jusqu'au bout, c'est vrai, certaines conséquences les font reculer, — mais ils admettent du moins une partie de ce qu'implique leur principe : ils nient que la société ait le droit de s'occuper de l'instruction des enfants, ou d'exproprier un citoyen sans son consentement, etc.

Et ce qu'il y a de singulier dans cette affaire, c'est qu'en faisant sonner bien haut les droits de l'individu, en réclamant pour le propriétaire le droit *d'user et d'abuser* de sa propriété, de faire à ses employés les conditions de salaire qu'il voudra, de prêter son argent ou de louer ses maisons au taux que bon lui semblera, enfin en lui ouvrant sans restriction la carrière de l'exploitation sans frein, les mêmes économistes, dignes disciples de Malthus, dénient au prolétaire le droit au travail, le droit de vivre !

Mais quelque intrépidement qu'on puisse aller dans la voie de l'absurde, il y a un moment où il faut s'arrêter. Aussi personne, parmi les individualistes les plus forcenés, n'ose être absolument conséquent avec les prémisses. La loi de solidarité s'impose avec une telle force à tous les êtres humains que les plus aveugles la sentent ; et reconnaître l'existence de cette solidarité, c'est affirmer le droit social. Et si vous permettez à la société, dans une circonstance quelconque, d'intervenir auprès de l'individu, et de lui dire : « Halte-là ! ceci ou cela est nuisible à tes frères ; tu voudrais persister, en invoquant ta liberté personnelle ; moi, je t'arrête au nom de la liberté de tous ; » — si vous admettez la légitimité d'une telle intervention lorsqu'il s'agit, par exemple, de préserver la vie des citoyens, comment l'empêcherez-vous lorsqu'il s'agira de garantir à tous le bien-être, l'instruction, le travail, la liberté ? et qui sera juge de l'opportunité de cette intervention, sinon la société tout entière ?

Il n'est pas nécessaire d'insister davantage sur ce qu'a de dan-

gereux et d'erroné la théorie de l'individualisme professée logiquement et de bonne foi, ni sur ce qu'a d'hypocrite la même théorie professée à la façon des économistes bourgeois. Vous êtes socialiste, mon cher Murat ; vous n'avez rien de commun avec les souteneurs de l'exploitation, vous voulez l'égalité. Mais vous prenez, comme les économistes, votre point de départ dans le droit absolu de l'individu. Voyons comment de ce principe vous déduisez le socialisme égalitaire.

D'abord l'équité exige que je fasse remarquer que vous repoussez la dénomination d'*individualiste*, et que vous vous donnez, avec Proudhon, celle de *mutuelliste*. Puis, tout en maintenant hautement les droits de l'individu, vous accordez à la société certains droits que vous appelez *droits de garantie*. Telle est du moins la théorie contenue dans les considérants des résolutions que vous aviez proposées à Bâle de concert avec Tolain, Langlois, etc., et dont je reproduis les deux premiers :

« Considérant que la collectivité ne peut avoir de droits qui portent atteinte aux droits naturels des individus qui la composent ;

« Que, par conséquent, les droits collectifs ne peuvent être que des droits de garantie mutuelle qui assureront à chacun le libre exercice de ses facultés. »

J'admets en plein ces principes, aussitôt qu'on aura défini ce qu'on appelle les *droits naturels* de l'individu. Et si vous me dites que ces droits sont ceux de vivre en travaillant, et d'exercer librement toutes ses facultés, mais que l'*aliénation du sol et des capitaux entre les mains de quelques-uns* ne saurait constituer un *droit naturel*, et que vous convenez avec nous que c'est un *privilège* et une *exploitation*. — si c'est là le sens de vos considérants, nous sommes d'accord. Nous sommes d'accord, dis-je, parce que les principes que je viens d'énoncer ne sont autre chose que les principes collectivistes.

Et je trouve dans vos paroles mêmes la preuve que, sans vous en douter peut-être, vous pensez comme nous. En effet, de la question de la propriété, vous passez à celle des sociétés de résistance, et, après avoir expliqué les principes qui doivent présider à leur formation et à leur fédération, vous écrivez ces lignes, que tous les collectivistes signeraient des deux mains :

« On comprend facilement qu'avec une pareille organisation, les sociétés de résistance se transformeraient bientôt en *sociétés de producteurs libres, propriétaires de leur outillage*, et, par conséquent, de leurs produits, dont elles se garantiraient l'échange, — soit en exigeant des détenteurs actuels une part dans les bénéfices de leurs entreprises par la participation directe et effective, soit en rachetant par voie d'annuités tous les instruments de travail ; soit, si ces modes n'étaient pas acceptés, en *expropriant purement et simplement les capitalistes*. »

Comment, mon cher Murat ! vous voulez que l'outillage soit la propriété, non plus des capitalistes isolés, mais des associations de producteurs ! vous allez jusqu'à proposer d'exproprier purement et simplement les capitalistes ! Est-ce là ce que vous appelez les droits absolus de l'individu ? Voilà donc comment vous entendez protéger ces pauvres propriétaires contre la spoliation ? Ah ! vraiment, c'est une mauvaise plaisanterie que de s'appeler *mutuellistes*, de rejeter avec indignation la propriété collective, et de réclamer la chose en repoussant le nom.

Laissez-moi donc vous tendre, au nom de mes amis, la main de l'entente fraternelle et complète. Comme nous, vous voulez la propriété collective ; pas plus que vous, nous ne voulons du communisme autoritaire, et les reproches que vous faites aux communistes et aux collectivistes, — car vous les avez jusqu'ici confondus dans une même réprobation, — nous ne les méritons certes pas. Aussi, tout en faisant remarquer que vos paroles ne s'appliquent qu'aux systèmes autoritaires, et non aux théories collectivistes dont le dernier mot est l'an-archie, je reproduis avec plaisir, pour terminer cette lettre, les lignes dans lesquelles vous établissez le but que doit se proposer le véritable socialisme :

« Le plus grave reproche que je fais à toutes les combinaisons communistes ou collectivistes, c'est qu'elles font abstraction de l'homme, de sa nature, de son tempérament, de ses tendances, de ses droits, c'est-à-dire que l'homme devra s'y soumettre, tandis qu'au contraire je crois qu'il est le plus grand destructeur possible de combinaisons, si ingénieuses qu'elles soient, et quelque apparence de justice qu'elles puissent présenter, et que la marche du progrès est justement qu'elles soient aussitôt dépassées qu'indiquées. C'est donc perdre son temps que de penser créer une société où tout sera prévu à l'avance, et je crois qu'il vaut mieux porter ses efforts sur les points que l'expérience journalière nous a démontré faire obstacle à la tendance égalitaire de l'humanité, pour les faire disparaître, en laissant à l'homme son initiative et sa liberté d'action de plus en plus grande. »

En effet, le temps du socialisme utopique et métaphysique est passé : les systèmes des rêveurs de cabinet ont fait place au socialisme positif et expérimental, qui appuie toutes ses affirmations sur des faits, qui élève ses principes, par la rigueur de ses démonstrations, à la hauteur de vérités scientifiques, et qui n'est autre chose, en somme, que l'intelligence du peuple constatant les lois naturelles des sociétés humaines.

Recevez, mon cher Murat, mon salut fraternel.

James Guillaume.

Neuchâtel, 30 décembre 1869.

Dans le même numéro du *Progrès*, j'annonçais l'apparition de la *Marseillaise*, de Paris (qui m'était envoyée régulièrement depuis quelques jours), en publiant un passage d'une lettre que m'adressait Varlin, et en définissant une fois de plus, d'accord avec mon correspondant, ce que nous entendions par *collectivisme*. Je reproduis également cet article :

La Marseillaise.

Nous saluons avec la joie la plus vive l'apparition d'un nouveau journal socialiste, fondé à Paris par les électeurs de Rochefort, et qui s'appelle la *Marseillaise*. Ce journal, qui est quotidien, remplacera avantageusement le *Travail*, qui ne paraissait qu'une fois par semaine, et son format, égal à celui des plus grands journaux parisiens, ainsi que l'étendue de sa publicité, en feront pour l'Internationale un organe actif et précieux.

Ce sont en effet les principes de l'Internationale que la *Marseillaise* défend. Ce journal ne sera pas un instrument remis aux mains d'un homme pour y faire de la polémique à sa fantaisie, il sera

l'expression des opinions d'un comité élu par une assemblée populaire de socialistes.

Voici ce que nous écrit à ce sujet un de nos amis de Paris, qui fait lui-même partie de ce comité de rédaction :

« La situation actuelle de la France ne permet pas au parti socialiste de rester étranger à la politique. En ce moment, la question de la chute prochaine de l'empire prime tout le reste, et les socialistes doivent, sous peine d'abdiquer, prendre la tête du mouvement. Si nous nous étions tenus à l'écart de la politique, nous ne serions rien en France aujourd'hui, tandis que nous sommes à la veille d'être tout.

« Il faut donc qu'un journal socialiste ait, à côté de la partie réservée aux questions sociales et ouvrières, une partie spécialement politique.

« La direction de cette partie politique de la *Marseillaise* a été confiée à Rochefort, qui, grâce au mandat impératif qu'il a accepté franchement, est devenu le véritable porte-voix du peuple de Paris. Les rédacteurs de la partie politique devront toujours être complètement révolutionnaires, non seulement contre l'empire, mais contre toutes les institutions gouvernementales actuelles.

« Quant à la partie socialiste du journal, la plus importante, elle a pour principal rédacteur Millière, un des socialistes les plus capables que je connaisse. Les principes que nous devons nous efforcer de faire prévaloir sont ceux de la presque unanimité des délégués de l'Internationale au Congrès de Bâle, c'est-à-dire le collectivisme ou le communisme non autoritaire [1]. »

Il est nécessaire de faire ici une remarque pour éviter les équivoques que pourrait faire naître l'emploi de termes mal compris.

Le mot de *communisme* a été appliqué, au début du socialisme, à des doctrines utopiques et autoritaires comme celles de Thomas Morus, de Babeuf, et, de nos jours, celle de Cabet. Cependant ce mot n'emporte pas nécessairement avec lui l'idée d'autorité : on peut très bien se figurer un communisme non autoritaire. Mais ce terme

1. Le même jour (25 décembre), Varlin avait écrit à Aubry, de Rouen, une longue lettre qui figure in-extenso dans l'acte d'accusation du troisième procès de l'Internationale à Paris (22 juin 1870), et dans laquelle on retrouve mot pour mot la fin de cette dernière phrase. « Millière, nommé directeur, — écrivait Varlin, — est en même temps et surtout chargé de la ligne socialiste du journal. Cette ligne est celle affirmée par la presque unanimité des délégués de l'Internationale au Congrès de Bâle, c'est-à-dire le collectivisme, ou communisme non autoritaire. » Cette lettre contient un passage qui fait connaître les vues des militants de l'Internationale parisienne à ce moment : « Il est utile que je vous donne quelques explications sur la *Marseillaise*, afin que vous ne croyiez pas qu'il n'y a là qu'une machine de guerre contre l'empire... Les fondateurs se proposent non seulement de faire de la propagande, mais encore de rallier tout le parti socialiste européen, d'établir, par la voie du journal, des relations permanentes entre tous les groupes ; de préparer, en un mot, la révolution sociale européenne. Pour vous faire connaître plus complètement encore l'esprit des fondateurs, je dois vous dire que, dans nos réunions, nous avons été presque unanimes à reconnaître que nous n'étions pas prêts pour la révolution ; qu'il nous fallait encore un an, deux ans peut-être, de propagande active par le journal, les réunions publiques et privées, et l'organisation de sociétés ouvrières, pour arriver à être maîtres de la situation et être assurés que la révolution ne nous échappera pas au profit des républicains non socialistes. La partie politique du journal n'est que l'accessoire, un journal devant être varié pour être lu ; la partie sociale est la seule importante pour nous. Il faut nous appliquer à la rendre intéressante et sérieuse, afin qu'elle prenne chaque jour plus d'extension dans le journal. Pour cela nous avons besoin du concours de tous nos amis, me disait Millière dans notre entrevue de ce matin. »

de communisme ayant gardé quelque chose de défavorable, à cause de l'emploi qui en avait été fait, les Sections de l'Internationale ont généralement préféré, pour désigner la doctrine socialiste qui veut que la terre et les instruments de travail soient propriété commune, le mot nouveau de *collectivisme*.

Dans les sociétés ouvrières de Paris, l'expression nouvelle paraît n'avoir pas encore fait fortune, et on s'en tient généralement au terme ancien de *communisme*, mais en lui donnant une signification qui, bien différente de celle qu'y attachaient les autoritaires de 1848, répond exactement à celle que nous donnons au mot *collectivisme*.

L'année 1870 paraissait s'ouvrir sous d'heureux auspices. Nos amis de France étaient pleins d'ardeur et d'espoir, et nos cœurs battaient à l'unisson des leurs. L'*Egalité*, dans son n° du 1er janvier, saluait la nouvelle année en disant : « Que l'organisation générale de l'Internationale s'active, et que bientôt, par elle, dans tout l'univers, le règne de la Justice prenne la place de tous les despotismes écrasés ! » — et le Conseil de rédaction publiait en tête du journal la déclaration suivante :

« *Le Conseil de rédaction aux abonnés.*

« Au moment où notre journal entre plein de vigueur et d'avenir dans la deuxième année de son existence, les soussignés, membres du Conseil de rédaction, croient de leur devoir, pour éviter toute erreur au sujet de la rédaction de notre journal, de déclarer :

« 1° Que pendant l'année écoulée le Conseil a eu régulièrement, sans interruption, ses séances hebdomadaires ;

« 2° Que tous les articles parus dans l'organe officiel de nos Sections ont été discutés dans ces séances et admis par ledit Conseil ;

« 3° Que s'ils ont à continuer la rédaction de l'*Egalité* jusqu'au Congrès romand, ils lui maintiendront la marche qui lui est imprimée aujourd'hui et l'unité de vues résultant du parfait accord des membres du Conseil de rédaction soussignés,

« Ch. Perron, Dutoit, A. Lindegger, Ph. Becker, P. Robin, Pinier. »

On remarquera qu'à ces signatures il manquait celles de Wæhry et de Paillard.

XIV.

Bakounine à Locarno (novembre-mars) ; la traduction du Kapital ; *retour de Netchaïef (janvier). La « Communication privée » du Conseil général de Londres (1er janvier 1870). Démission de la rédaction de l'*Egalité *(3 janvier) ; Outine et Wæhry s'emparent du journal. La situation à Paris ; journée du 12 janvier. Robin quitte Genève pour Paris (février). Poursuites contre Netchaïef ; articles du* Progrès *(5 et 19 février, 5 mars). Les rapports deviennent tendus entre Genève et les Montagnes. Bakounine se rend à Genève pour les affaires russes (12 mars). Assemblée de Lyon (13 mars). Convocation du Congrès romand pour le 4 avril à la Chaux-de-Fonds ; on se prépare de part et d'autre à la lutte. La* Confidentielle Mittheilung *de Marx (28 mars). Dernier article du* Progrès *(2 avril).*

En quittant Genève, Bakounine s'était rendu à Lugano ; mais comme Mazzini séjournait dans cette ville, les réfugiés italiens de son entourage engagèrent Bakounine à se fixer de préférence à Locarno : il suivit ce conseil, et loua, pour le prix de cinquante-cinq francs par mois (lettre à Ogarev), un appartement meublé dans la maison de la veuve Teresa Pedrazzini. Ainsi qu'on l'a vu par la lettre qu'il m'avait écrite le 3 octobre, il ne voulait pas qu'on sût où il était, et il ne donna son adresse qu'à de

rares amis. Depuis le refroidissement qui s'était produit dans ses rapports avec la princesse Obolensky, c'est-à-dire depuis la dissolution de l'ancienne Fraternité internationale, il lui avait fallu se préoccuper de se créer des moyens d'existence : par l'intermédiaire d'un jeune Russe qui habitait l'Allemagne et que j'appellerai Y. Z.[1], il fut mis en relations, dans l'automne de 1869, avec un éditeur juif de Saint-Pétersbourg, Poliakof, qui le chargea de faire une traduction russe du livre de Karl Marx, *Das Kapital :* le prix de cette traduction fut fixé à neuf cents roubles, dont Bakounine reçut le tiers d'avance [2].

A ce moment, Bakounine était encore censé être en bons termes avec Marx. Celui-ci, lors de l'apparition de son livre, en 1867, lui avait fait hommage d'un exemplaire ; et Bakounine a raconté lui-même à ce sujet la petite anecdote que voici :

Pendant le Congrès de la paix, à Genève, le vieux communiste Philippe Becker, comme Marx l'un des fondateurs de l'Internationale, et son ami, toutefois à la manière allemande, c'est-à-dire ne demandant pas mieux que d'en dire pis que pendre quand il peut le faire sans se compromettre, me remit de la part de Marx le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'à présent, d'un ouvrage excessivement important, savant, profond, quoique un peu abstrait, intitulé *Le Capital*. A cette occasion, je commis une faute énorme : j'oubliai d'écrire à Marx pour le remercier. Quelques mois plus tard... [3]

Le manuscrit s'interrompt malheureusement ici. Mais un autre manuscrit, un projet de lettre au socialiste espagnol Anselmo Lorenzo, du 7 mai 1872, qui contient la même historiette, en donne la fin :

A cette époque, j'ai commis une grande faute. Je ne me suis pas empressé de l'en remercier, et de lui faire mes compliments de cet ouvrage vraiment remarquable. Le vieux Philippe Becker, qui le connaît de longue date, ayant appris que j'avais commis cet oubli, me dit alors : « Comment, tu ne lui as pas encore écrit ! Eh bien, Marx ne te le pardonnera jamais. » Je ne crois pas pourtant que ç'ait été la cause de la reprise des hostilités par Marx et les marxistes contre moi. Il y a une autre cause plus sérieuse, toute de principe, mais qui, en se confondant avec les anciennes causes personnelles, a donné naissance à l'ignoble persécution dont je suis aujourd'hui l'objet de leur part [4].

Bakounine était rentré en correspondance avec Joukovsky (lettre du 23 novembre), qui venait de se fixer à Genève, et à propos duquel il avait écrit à Ogaref (le 16 novembre) : « Cet homme a un cœur d'or, plein d'affection et de dévouement... Il manque de caractère, c'est vrai... Fais en sorte de le rallier à nous : ce sera utile, et c'est très possible. Pour cela, sans jamais lui confier de grand secret, fais-lui part de quelque chose de peu d'importance réelle, mais qui en ait l'apparence, comme, par exemple, que je me trouve actuellement à Locarno ; confie-lui ce secret en lui disant que je t'ai autorisé à le lui communiquer, mais en le priant de n'en souffler

1. Le nom de cet intermédiaire ne m'a été révélé qu'en 1904, par R. S., qui fut, de 1870 à 1876, le plus intime des affidés russes de Bakounine ; il m'a demandé de ne pas publier ce nom, parce que la chose pourrait avoir encore des inconvénients. C'est cet Y. Z. qui est désigné par l'initiale L. dans une lettre de Bakounine à Ogaref du 14 juin 1870. Ce n'est pas Lopatine, comme quelques-uns l'ont cru, ni Negrescul.
2. Lettre du 4 janvier 1870 à Herzen.
3. Manuscrit inédit intitulé *Rapports personnels avec Marx* : Nettlau, p. 358.
4. Nettlau, p. 358.

mot à personne, à part sa femme Adia [1]. » Par les lettres de Bakounine à Joukovsky, on a quelques détails sur la traduction du livre de Marx : les débuts furent pénibles ; dans les premiers temps, Bakounine ne pouvait pas traduire plus de trois pages par jour ; il réussit ensuite à en traduire cinq, et il espérait arriver à dix ; l'ouvrage entier, pensait-il, pourrait être fini en quatre mois (lettre du 16 décembre). Mme Joukovsky devait recopier le manuscrit de la traduction ; mais cette idée fut ensuite abandonnée (lettre du 3 janvier 1870), et Bakounine s'appliqua à rendre une copie inutile en évitant les ratures. « Je traduis maintenant beaucoup et vite, » écrivait-il le 7 janvier.

Le motif du mystère dont Bakounine s'entourait à Locarno était d'ordre exclusivement privé. En 1868, pendant qu'il habitait Clarens, sa femme était accouchée d'un fils [2] dont la naissance, pour des raisons que je n'ai pas à expliquer ici, avait d'abord été tenue cachée. Dans l'été de 1869, Mme Bakounine écrivit d'Italie (où elle s'était rendue en avril) à son mari pour lui annoncer une seconde grossesse : c'est pour cette raison qu'il prit la résolution de transporter ses pénates loin de Genève (il hésita quelque temps entre Turin et la Suisse italienne). Dans sa première lettre à Joukovsky (23 novembre), il dit : « J'ai prié Ogaref de te remettre cette lettre, et de te dire en même temps, comme un grand secret pour tout le monde excepté Adia, et surtout pour le poulailler politique d'Outine, que je suis à Locarno, où j'attends à présent Antonie et où je veux rester avec les enfants, celui qui est né l'an dernier et celui qui doit naître bientôt [3]. Je resterai à Locarno tout l'hiver, au moins. »

En janvier 1870, Netchaïef, revenu de Russie à Genève, où il se donnait comme le représentant du Comité révolutionnaire russe, fut invité par Bakounine (lettre du 12 janvier) à venir à Locarno : il s'y rendit, et, trouvant Bakounine occupé à traduire le livre de Marx, le pressa d'abandonner ce travail pour se consacrer tout entier à la propagande révolutionnaire en Russie ; il se faisait fort de trouver quelqu'un qui, pour le reste du prix convenu, achèverait la traduction en place de Bakounine. Joukovsky, mis au courant du projet de Netchaïef, proposa de se charger lui-même de terminer la traduction avec quelques amis, à la condition qu'elle serait revue par Bakounine ; mais cette offre ne fut pas acceptée ; Bakounine, s'en remettant à la promesse de Netchaïef d'arranger l'affaire, ne s'occupa plus que de la propagande russe, et ne voulut plus entendre parler de la traduction. Or, Netchaïef abusa indignement de la confiance de Bakounine : à l'insu de celui-ci, il écrivit à l'éditeur Poliakof une lettre où, au nom du Comité révolutionnaire russe, il lui annonçait que Bakounine avait été mis en réquisition par le Comité, et que par conséquent il n'achèverait pas la traduction commencée, ajoutant, paraît-il, une menace pour le cas où Poliakof ferait quelque réclamation [4]. Cet acte éminemment « révolutionnaire » ne parvint à la connaissance de Bakounine qu'au mois de mai ou juin 1870 : il l'apprit par Y. Z., qui lui écrivit pour se plaindre, en qualifiant le procédé d'escroquerie. Aussitôt Bakounine protesta par écrit auprès de Netchaïef, à deux reprises : les deux lettres de Bakounine ont été vues en 1872, après l'arrestation de Netchaïef à Zurich, par R. S., qui

1. Correspondance de Bakounine (trad. française), p. 297.
2. Qui s'est suicidé à Nice en 1905.
3. Ce second enfant, une fille, qui reçut le nom de Sophie, naquit à Locarno le 14 janvier 1870.
4. Pierre Kropotkine a *vu*, plus tard, la lettre de Netchaïef à Poliakof : ce n'était pas à proprement parler, dit-il, une lettre comminatoire, mais plutôt un appel au bon sens de l'éditeur, dans lequel on lui disait qu'il devait comprendre que Bakounine pouvait mieux employer son temps qu'à faire des traductions ; cependant il n'est pas impossible — Kropotkine n'a pas de souvenir précis sur ce point — que la lettre se terminât par quelque phrase donnant à entendre que, si Poliakof ne se montrait pas accommodant, il aurait lieu de s'en repentir.

était allé de Zurich à Paris pour brûler les papiers laissés là par Netchaïef dans une malle [1].

A propos du *Kapital*, j'ajouterai que c'est à ce moment, dans les premiers mois de 1870, que je lus le livre de Marx. Joukovsky, lors d'une visite qu'il me fit à Neuchâtel, avait apporté sous son bras le gros volume, qu'il était en train d'essayer de lire, — assez péniblement, car il savait fort peu l'allemand. Je lui demandai s'il voudrait me le prêter : ce à quoi il répondit avec empressement qu'il m'en faisait cadeau de grand cœur, attendu que c'était un bouquin assommant, et que d'ailleurs il n'en avait plus besoin [2]. Je m'empressai de profiter de l'aubaine, et je lus consciencieusement le livre que Bakounine, dans une lettre à Herzen (4 janvier 1870), appelait la « métaphysique économique de Marx ». Lorsque j'eus achevé ma lecture, l'idée me vint d'analyser ce remarquable ouvrage, que personne ne connaissait encore en France, dans un article que j'espérais faire accueillir par quelque revue de Paris. J'étais si éloigné de croire que Marx pût nourrir à notre égard des sentiments d'hostilité, que mon intention était, une fois mon analyse achevée, de la lui soumettre en manuscrit, pour obtenir son approbation et être bien sûr que j'aurais fidèlement rendu sa pensée. Bakounine, à qui j'avais fait part de mon projet, m'avait encouragé à l'exécuter. Les événements qui suivirent le Congrès de la Chaux-de-Fonds (avril 1870) me firent ajourner la rédaction de mon article, et bientôt après je renonçai tout à fait à l'écrire, la guerre franco-allemande et la Commune ayant changé le cours de mes idées.

Cependant, à Londres, Marx s'était ému des articles de Robin dans l'*Egalité*, articles qu'il attribuait à l'inspiration de Bakounine. Il crut y voir l'intention arrêtée d'attaquer le Conseil général, et, associant dans son esprit le *Progrès* du Locle et le *Travail* de Paris à la campagne qu'il croyait entreprise contre lui, il se persuada qu'il y avait là quelque plan machiavélique. Le Conseil général, dans sa séance du 1er janvier 1870, fut saisi de l'affaire, et vota des résolutions que les secrétaires du Conseil pour les différents pays furent chargés de transmettre à leurs correspondants, sous le titre de « Communication privée ». Ce document resta inconnu de nous : le Comité fédéral romand, qui l'avait reçu, le garda pour lui [3], et nous n'en apprîmes l'existence qu'en 1872, par la mention qui qui en fut faite dans le célèbre pamphlet que son rédacteur Marx intitula *Les prétendues scissions dans l'Internationale*.

Je donne ci-dessous in-extenso cette pièce (sortie de la plume de Marx, comme je le montrerai plus loin), en la retraduisant en français d'après la traduction allemande, sauf pour les passages cités en français par Testut, par *Les prétendues scissions*, ou par Nettlau. Je place entre crochets les parties retraduites de l'allemand.

1. Dans une lettre à Ogaref du 14 juin 1870, Bakounine écrit : « A la suite de ce malencontreux incident avec L., tous mes travaux de traduction doivent être suspendus. Et je ne connais aucune autre personne en Russie. » (Correspondance, trad. française, p. 319.)

2. Cela se passait par conséquent après que Bakounine, vers la fin de janvier, eut renoncé à faire achever par Joukovsky la traduction commencée.

3. Au bout de quatre mois, une circulaire du Comité fédéral romand de Genève, datée du 13 mai 1870 et signée Jules Dutoit (6 pages autographiées), porta cette « Communication privée » à la connaissance des Sections avec lesquelles il entretenait encore des relations (c'était après la scission dans la Fédération romande, que j'aurai à raconter dans le prochain volume) ; mais naturellement les Sections du Jura n'en surent rien. Un exemplaire de la circulaire du 13 mai 1870 a été retrouvé par Nettlau dans les papiers de Joukovsky : je suppose que cette pièce sera parvenue entre les mains de Joukovsky beaucoup plus tard, à un moment où elle n'avait plus d'intérêt que pour les collectionneurs. Je n'ai malheureusement pas pu voir cet exemplaire ; je ne connais la « Communication privée » que par la traduction allemande donnée dans la *Neue Zeit* du 12 juillet 1902, — sauf quelques passages publiés, l'un, en 1871 par M. Oscar Testut dans le livre *L'Internationale* (pièce K), un autre en 1872 par le Conseil général dans la brochure *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, ou cités en français par Nettlau dans sa biographie de Bakounine.

[*Le Conseil général au Comité fédéral de la Suisse romande, à Genève.*

Dans sa séance extraordinaire du 1er janvier 1870, le Conseil général a résolu ce qui suit :]

1. Nous lisons dans l'*Egalité*, numéro du 11 décembre 1869 :

« Il est *certain* que le Conseil général néglige des choses extrêmement importantes. Nous lui rappelons ses obligations avec l'article premier du règlement : « Le Conseil général est *obligé* d'exécuter les « résolutions des Congrès »... Nous aurions assez de questions à poser au Conseil général, pour que ses réponses constituent un assez long bulletin. Elles viendront plus tard... En attendant, etc. » Le Conseil général ne connaît pas d'article, soit dans les statuts, soit dans les règlements, qui l'obligeât d'entrer en correspondance ou en polémique avec l'*Egalité*, ou de faire des « réponses aux questions » des journaux. Ce n'est que le Comité fédéral de Genève qui, vis-à-vis du Conseil général, représente les branches de la Suisse romande. Lorsque le Comité fédéral romand nous adressera des demandes ou des réprimandes par la seule voie légitime, c'est-à-dire par son secrétaire, le Conseil général sera toujours prêt à y répondre. Mais le Comité fédéral romand n'a le droit ni d'abdiquer ses fonctions entre les mains des rédacteurs de l'*Egalité* et du *Progrès*, ni de laisser ces journaux usurper ses fonctions. Généralement parlant, la correspondance administrative du Conseil général avec les comités nationaux et locaux ne pourrait pas être publiée sans porter un grand préjudice à l'intérêt général de l'Association. Donc, si les autres organes de l'Internationale imitaient le *Progrès* et l'*Egalité*, le Conseil général se trouverait placé dans l'alternative, ou de se discréditer devant le public en se taisant, ou de violer ses devoirs en répondant publiquement. L'*Egalité* s'est jointe au *Progrès* pour *inviter* le *Travail* (journal parisien) à attaquer de son côté le Conseil général [1]. C'est presque une Ligue du bien public [2].

1. Quiconque lira cette phrase sans connaître les faits en conclura que c'est le *Progrès* qui a pris l'initiative « d'inviter » le *Travail* à « attaquer le Conseil général », l'*Egalité* s'étant « jointe au *Progrès* ». Or il n'y a pas un mot de cela dans le *Progrès*, qui n'a nullement parlé du *Travail*. Dans son numéro du 4 décembre, le *Progrès*, à propos de la querelle entre Schweitzer et Liebknecht, avait dit : « Il nous semble qu'il serait du devoir du Conseil général de notre association d'intervenir,... et de faire cesser par là l'incertitude où nous jette cette étrange situation ». Est-ce là une attaque ? N'est-ce pas au contraire la manifestation d'une confiance qui d'ailleurs était bien mal placée ? L'*Egalité*, le 11 décembre, « se joignit au *Progrès* » tout simplement pour adresser au Conseil général la même « prière » de « nous éclairer » ; voici ses propres paroles : « En attendant, nous nous contenterons de nous joindre au *Progrès*, du Locle, pour prier le Conseil de nous éclairer sur la fameuse question Liebknecht-Schweitzer ». C'est l'*Egalité* seule qui a fait mention du *Travail* : « Nous espérons — ajoute-t-elle — que notre excellent confrère le *Travail*, qui a publié récemment une correspondance en faveur de M. de Schweitzer, se joindra au *Progrès* et à nous pour obtenir cet indispensable éclaircissement ». La « Communication privée », en écrivant le verbe *inviter*, l'a mis en italique : cette italique, si elle a un sens, a pour but d'indiquer, d'une part, que ce verbe est extrait du *Progrès* ou de l'*Egalité*, et, d'autre part, que le mot *inviter* est une expression déplacée. Or ce verbe *inviter* est de l'invention du rédacteur de la « Communication privée », ni l'*Egalité* ni le *Progrès* ne l'ont employé ; et, d'ailleurs, cette expression se fût-elle trouvée sous la plume de Robin ou sous la mienne, — ce qui n'est pas, je le répète, — je ne devine pas ce qu'on pourrait y trouver à redire.

2. Ce premier paragraphe de la « Communication privée » a été reproduit, en français, dans *Les prétendues scissions*.

[2. Si nous admettons que les questions posées par l'*Egalité* émanent du Comité fédéral romand, nous voulons y répondre, mais sous la réserve que des questions de ce genre ne nous seront plus posées de cette manière.

3. La question du bulletin.

Dans les résolutions du Congrès de Lausanne [1] qui ont été incorporées dans le Règlement, il est prescrit que les comités nationaux enverront au Conseil général des documents sur le mouvement prolétaire, et qu'ensuite le Conseil général publiera un bulletin en plusieurs langues, « aussi souvent que ses moyens le lui permettront ».

L'obligation du Conseil général était par conséquent liée à des conditions qui n'ont jamais été remplies. Même l'enquête statistique, que les statuts prescrivent, qui a été décidée par plusieurs Congrès généraux successifs et demandée chaque année par le Conseil général, n'a jamais été mise à exécution.] Quant aux moyens, le Conseil général aurait déjà depuis longtemps cessé d'exister, sans les contributions régionales de l'Angleterre et les sacrifices personnels de ses membres [2].

[Ainsi le règlement que le Congrès de Lausanne avait adopté est resté lettre morte.

En ce qui concerne le Congrès de Bâle, il n'a pas discuté l'exécution d'une décision existante, mais seulement l'opportunité d'un bulletin à créer, et n'a point pris de décision à ce sujet.

Au reste, le Conseil général croit que le but primitif d'un bulletin public édité par lui est aujourd'hui complètement rempli par les divers organes de l'Internationale, qui sont publiés en différentes langues et font l'échange les uns avec les autres. Il serait absurde de vouloir atteindre par des bulletins coûteux ce qui est déjà réalisé sans dépenses [3]. D'un autre côté, un bulletin qui publierait des choses qui ne sont pas traitées dans les organes de l'Internationale ne servirait] qu'à admettre nos ennemis dans les coulisses [4].

[4. La question de la séparation du Conseil général du Conseil régional pour l'Angleterre.

Longtemps avant la fondation de l'*Egalité* cette proposition a été faite périodiquement au sein du Conseil général lui-même par un ou deux de ses membres anglais. On l'a toujours rejetée presque unanimement.]

Quoique l'initiative révolutionnaire doive probablement partir de la France, l'Angleterre seule peut servir de levier pour une révolution sérieusement économique. C'est le seul pays où il n'y ait plus de paysans et où la propriété foncière est concentrée en peu de mains ; c'est le seul pays où la forme capitaliste, c'est-à-dire le travail combiné sur une grande échelle sous des maîtres capitalistes, s'est emparée de toute la production ; c'est le seul pays où la grande

1. Marx se trompe en parlant du Congrès de Lausanne : les prescriptions qu'il résume se trouvent dans les articles 1er, 2 et 3 du Règlement adopté par le Congrès de Genève en 1866.

2. Cité par Nettlau.

3. L'*Egalité*, on l'a vu, n'avait nullement demandé la publication d'un bulletin imprimé : Robin s'était borné à réclamer du Conseil général l'envoi trimestriel ou mensuel d'une note manuscrite. Faut-il croire que Marx n'avait pas pris la peine de lire le journal auquel il répondait ?

4. Membre de phrase cité par Nettlau.

majorité de la population consiste en ouvriers salariés (*Wage labourers*) ; c'est le seul pays où la lutte des classes et l'organisation de la classe ouvrière par les Trades Unions ont acquis un certain degré de maturité et d'universalité. A cause de sa domination sur le marché du monde, c'est le seul pays où chaque changement dans les faits économiques doit immédiatement réagir sur tout le monde. Si le landlordisme et le capitalisme ont leur siège dans ce pays, par contrecoup les conditions matérielles de leur destruction y sont plus mûries. Le Conseil général étant placé dans la position heureuse d'avoir la main sur ce grand levier de la révolution prolétaire, quelle folie, nous dirions presque quel crime, de le laisser tomber entre des mains purement anglaises ! Les Anglais ont toute la matière nécessaire à la révolution sociale ; ce qui leur manque, c'est l'esprit généralisateur et la passion révolutionnaire : c'est seulement le Conseil général qui peut y suppléer, qui peut ainsi accélérer le mouvement vraiment révolutionnaire dans ce pays, et par conséquent partout. Les grands effets que nous avons déjà produits dans ce sens sont attestés par les journaux les plus intelligents et les plus accrédités auprès des classes dominantes [1], [comme par exemple la *Pall Mall Gazette*, la *Saturday Review*, le *Spectator* et la *Fortnightly Review*, sans compter les membres dits « radicaux » de la Chambre des communes et de la Chambre des lords, qui il y a peu de temps encore exerçaient une grande influence sur les chefs du mouvement ouvrier anglais.] Ils nous accusent publiquement d'avoir empoisonné et presque éteint l'esprit anglais de la classe ouvrière et de l'avoir poussée dans le socialisme révolutionnaire [2]. [L'unique méthode pour opérer ce changement consiste en ce que nous agissions comme Conseil général de l'Association internationale.] Comme Conseil général nous pouvons initier des mesures (comme par exemple la fondation de la *Land and Labour League*), qui plus tard se produisent dans l'exécution devant le public comme des mouvements spontanés de la classe ouvrière anglaise [3].

Si l'on séparait le Conseil général d'avec le Conseil régional pour l'Angleterre, quels en seraient les effets immédiats ? Placé entre le Conseil général de l'Internationale et le Conseil général des Trades Unions, le Conseil régional n'aurait aucune autorité [4], et le Conseil général perdrait le maniement du grand levier. Si à l'action sérieuse et souterraine [5] nous eussions substitué l'éclat des tréteaux, nous

1. Cité par Testut.
2. Cité par Testut.
3. Cité par Nettlau.
4. Testut donne « utilité » au lieu de « autorité » ; mais la traduction allemande montre que c'est une erreur de copie.
5. Au procès de Leipzig (audience du 16 mars 1872), le président parla d'une *Confidentielle Mittheilung* (Communication confidentielle) du Conseil général de Londres, datée du 28 mars 1872, dont une partie était rédigée en allemand et une partie en français. Dans la partie française (qui n'était autre chose, ainsi qu'on le verra p. 297, que la « Communication privée » du 1er janvier 1870), il était question, dit le président, du « sérieux travail souterrain » du Conseil général. A cette époque, je ne connaissais pas le contexte, et cette expression isolée de « travail souterrain » me parut devoir s'appliquer à l'organisation occulte et dictatoriale au moyen de laquelle la colerie marxiste tentait de diriger l'Internationale ; c'est en lui donnant cette signification que je la commentai dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, pages 82 et 241. Comme on le voit maintenant par l'ensemble du passage, ce n'est pas de cela qu'il s'agissait, mais de l'intervention du Conseil général dans les affaires anglaises,

aurions peut-être commis la faute de répondre publiquement à la question que nous pose l'*Egalité* relativement à cette séparation[1] [, en disant « pourquoi le Conseil général s'impose ce cumul de fonctions si fâcheux »]. L'Angleterre ne doit pas être simplement traitée comme un pays auprès des autres pays : elle doit être traitée comme la métropole du capital[2].

[5. Question sur les résolutions du Conseil général au sujet de l'amnistie irlandaise.

Si l'Angleterre est le boulevard du landlordisme et du capitalisme européen, le seul point où l'on puisse frapper le grand coup contre l'Angleterre officielle, c'est l'Irlande[3].

[D'abord, l'Irlande est le boulevard du landlordisme anglais. S'il tombe en Irlande, il faut qu'il tombe aussi en Angleterre.] En Irlande, l'opération est cent fois plus facile, parce que la lutte économique y est concentrée uniquement sur la propriété foncière[4] [,parce que cette lutte y est en même temps une lutte nationale], et parce que le peuple y est plus révolutionnaire et plus exaspéré qu'en Angleterre[5]. [Le landlordisme en Irlande n'est maintenu que par l'armée anglaise. A l'instant même où l'union forcée entre les deux pays cessera, une révolution sociale, quoique dans des formes vieillies, éclatera en Irlande. Le landlordisme anglais ne perdra pas seulement une grande source de ses revenus, mais aussi sa plus grande force morale, celle d'être le représentant de la domination de l'Angleterre sur l'Irlande. D'un autre côté, le prolétariat anglais rend ses landlords invulnérables en Angleterre même, aussi longtemps qu'il maintient leur puissance en Irlande[6]...

intervention discrète et qui ne recherchait pas « l'éclat des tréteaux ». Liebknecht déclara au tribunal que la partie française de la *Confidentielle Mittheilung* « avait été probablement rédigée par un Français, mais certainement pas par Karl Marx », et que « les Français, dans l'Internationale, se distinguent par l'emploi d'expressions qui ne sont pas tout à fait correctes, et parfois même exagérées ». Liebknecht se trompait ; on voit par une lettre d'Eugène Dupont à André Murat, du 7 janvier 1870 (*Troisième procès de l'Internationale à Paris*, p. 37), que c'est lui qui a *traduit* en français les résolutions du Conseil général du 1er janvier 1870; donc, le texte original de ces résolutions était en anglais (Dupont ne savait pas l'allemand), et il est évident qu'il avait été rédigé par Marx. — J'aurai à revenir plus loin (p. 292) sur cette *Confidentielle Mittheilung* du 28 mars 1872, qui concernait Bakounine.

1. Cité par Testut (*L'Internationale*, pièce K, p. 237 de la 2e édition).

2. Cité par Nettlau. — Tout ce paragraphe est très remarquable ; si nous l'eussions connu à l'époque, nous n'aurions pas manqué de trouver les raisons de Marx excellentes. Je dois cependant faire deux observations. D'abord, je tiens à constater que l'idée de demander au Conseil général de se décharger de l'administration des affaires particulières de la Grande-Bretagne sur un Conseil régional anglais est une idée qui fut mise en avant par le seul Robin : le *Progrès* n'a jamais exprimé d'opinion sur une question qui lui paraissait n'être pas de la compétence des Sections du continent ; et Bakounine, dans une lettre que je citerai tout à l'heure (p. 269) qualifie d'*injuste*, d'*impolitique* et d'*absurde* la critique adressée par Robin aux « préoccupations anglaises » du Conseil général. En second lieu, on ne peut s'empêcher d'être quelque peu surpris de voir que les raisons qui, au commencement de 1870, paraissaient à Marx et à ses amis d'un si grand poids, n'avaient plus de valeur pour eux l'année suivante, puisqu'en 1871 la Conférence de Londres, par sa résolution XII, invita le Conseil général « à aviser les branches anglaises de Londres de former un Comité fédéral pour Londres, lequel, après s'être mis en rapport avec les branches provinciales et les sociétés de résistance affiliées, et après avoir reçu leur adhésion, sera reconnu par le Conseil général comme Conseil fédéral anglais ».

3. Cité par Testut.

4. Cité par Testut.

5. Cité par Testut.

6. Je crois pouvoir omettre ici sans inconvénient un long passage relatif à la posi-

L'Irlande est pour le gouvernement anglais le seul prétexte pour entretenir une grande armée permanente, qui, lorsqu'il est nécessaire, est lâchée contre les ouvriers anglais, ainsi qu'on l'a vu, après s'être transformée en Irlande en une soldatesque. Enfin l'Angleterre nous montre aujourd'hui ce que l'ancienne Rome nous a montré sur une échelle colossale. Le peuple qui en tient un autre sous le joug forge ses propres chaînes.]

La position de l'Association internationale vis-à-vis de la question irlandaise est donc très nette ; notre premier besoin est de pousser la révolution en Angleterre : à cet effet, il faut frapper le grand coup en Irlande [1].

[Les résolutions du Conseil général sur l'amnistie irlandaise doivent servir d'introduction à d'autres résolutions qui déclarent que, abstraction faite de toute justice internationale, c'est une condition préalable de l'émancipation de la classe ouvrière anglaise que de transformer l'union forcée actuelle — c'est-à-dire l'esclavage de l'Irlande — en une alliance égale et libre, si la chose est possible ; en une séparation complète, s'il le faut.

Enfin, les doctrines de l'*Egalité* et du *Progrès*] sur la connexion ou plutôt la non connexion entre le mouvement social et le mouvement politique n'ont jamais, à ce que nous sachions, été canonisées par aucun de nos Congrès. Elles sont contraires à nos statuts. On y lit : « That the economical emancipation of the working classes is therefore the great end to which every political movement ought to be subordinate *as a means* » (« Que l'émancipation économique des classes laborieuses est dorénavant la grande fin à laquelle tout mouvement politique doit être subordonné *comme moyen* »). Ces mots *as a means* (« comme moyen ») ont été supprimés dans la traduction française faite en 1864 par le Comité de Paris. Interpellé par le Conseil général, le Comité de Paris s'excusa par les misères de sa situation politique [2]. Il y a d'autres mutilations des textes authentiques. Le premier considérant des statuts est ainsi conçu : « The struggle for the emancipation of the working class means... the struggle for equal rights and duties and the abolition of all class rule » (« Le combat pour l'émancipation de la classe ouvrière signifie... le combat pour les droits et les devoirs égaux et l'abolition de tout régime de classe ») ; la traduction parisienne reproduit « les droits et les devoirs égaux », c'est-à-dire la phrase générale, qui se trouve à peu près dans tous les manifestes démocratiques depuis un siècle, et qui a un sens différent dans la bouche des différentes classes, mais elle supprime la chose concrète, « the abolition of all class rule » (l'abolition des classes). Encore dans

tion des ouvriers irlandais en Angleterre et en Amérique. Je dois faire remarquer d'ailleurs, comme on l'a déja vu, que le *Progrès*, en reproduisant les résolutions du Conseil général relatives à l'Irlande, bien loin de les critiquer, avait déclaré « qu'il s'y associait en plein » ; et que l'*Egalité* s'était bornée à dire qu'elle aimerait à recevoir une explication qui fît comprendre l'opportunité de ce manifeste.

1. Cité par Testut.

2. C'est la première fois qu'il est question, depuis 1864, de ces mots qui sont devenus fameux, « comme un moyen » (*as a means*), à propos desquels on s'est tant querellé plus tard. Nous ignorions absolument, quant à nous, que le texte anglais du considérant en question contînt trois mots qui ne se trouvaient pas dans le texte français ; et, comme les résolutions du 1er janvier 1870 ne nous avaient pas été communiquées, ce détail ne nous fut révélé qu'en 1871.

le deuxième considérant des statuts on lit : « That the economical subjection of the man of labour to the monopolizer of the means of labour, that is the sources of life » (« Que l'assujettissement économique du travailleur au monopolisateur des moyens du travail, c'est-à-dire des sources de la vie »). La traduction parisienne met « capital » au lieu de « means of labour, that is the sources of life », expression qui inclut la terre aussi bien que les autres moyens de travail[1]. Du reste le texte primitif et authentique a été restauré dans la traduction française publiée à Bruxelles par la *Rive gauche* en 1866[2].

[6. Question Liebknecht-Schweitzer.

L'*Egalité* dit : « Ces deux groupes appartiennent à l'Internationale ». C'est faux. Le groupe des socialistes d'Eisenach (que le *Progrès* et l'*Egalité* voudraient transformer en un groupe du citoyen Liebknecht) appartient à l'Internationale ; le groupe de Schweitzer ne lui appartient pas. Schweitzer lui-même a expliqué en détail dans son journal le *Sozial-Demokrat* pourquoi l'organisation lassallienne ne pouvait pas s'affilier à l'Internationale sans s'anéantir. Il dit la vérité sans le savoir. Une organisation artificielle se trouve en opposition avec l'organisation réelle de la classe ouvrière.

Le *Progrès* et l'*Egalité* ont invité le Conseil général à exprimer publiquement son opinion sur les querelles personnelles entre Liebknecht et Schweitzer. Comme le citoyen J.-Ph. Becker (qui est calomnié dans le journal de Schweitzer de la même façon que Liebknecht) est un des membres du Comité de rédaction de l'*Egalité*, il paraît vraiment bien singulier que ses rédacteurs ne soient pas mieux renseignés sur les faits[3]. Ils devraient savoir que Liebknecht a invité publiquement Schweitzer, dans le *Demokratisches Wochenblatt*, à prendre le Conseil général comme arbitre de leurs querelles, et que Schweitzer a non moins publiquement refusé de reconnaître l'autorité du Conseil général.

Le Conseil général n'a rien négligé pour mettre fin à ce scandale.] Il a chargé son secrétaire pour l'Allemagne de correspondre avec Schweitzer, ce qui a été fait pendant deux années entières ; mais toutes les tentatives du Conseil ont échoué grâce à la résolution bien prise par Schweitzer de conserver à tout prix, avec l'organisation de secte, son pouvoir autocrate. C'est au Conseil général à déterminer le moment favorable où son intervention publique dans cette querelle sera plus utile que nuisible[4].

[Pour être communiqué à tous les comités de l'Association internationale des travailleurs.

(Signé) G. Eccarius, secrétaire.
H. Jung, secrétaire pour la Suisse.
Londres, 16 janvier 1870.]

1. On voit que pour Marx l'expression de « capital » *exclut* le sol ; mais pour les ouvriers parisiens qui parlaient de « l'assujettissement du travailleur au capital », il est évident que le mot de *capital* était pris dans le sens le plus compréhensif, embrassant aussi bien la fortune immobilière que la fortune mobilière, et qu'il s'opposait au *travail*.

2. Tout ce dernier alinéa du paragraphe 5 a été cité en français par Nettlau.

3. La veille même du jour (16 janvier) où le secrétaire pour la Suisse expédiait la « Communication privée », le *Progrès* commençait la publication du long article sur M. de Schweitzer rédigé à ma demande par J.-Ph. Becker.

4. Cité par Nettlau.

Au moment où le Conseil général adressait aux divers comités, le 16 janvier 1870, sa « Communication privée » du 1er janvier, Robin et Perron, de leur côté, dans leur zèle intempestif, prenaient l'initiative d'une démarche encore plus maladroite que ne l'avaient été les articles de l'*Egalité*. Ils rédigèrent — ou plutôt Robin rédigea, car je crois qu'il fut seul à tenir la plume — une sorte de pétition au Conseil général, qu'ils eurent l'idée de faire signer à un certain nombre de membres de l'Internationale, délégués au Congrès de Bâle, pour l'envoyer ensuite à Londres. Je ne me rappelle pas dans quels termes cette pièce était conçue. Tout ce que je puis dire, c'est qu'ils me la communiquèrent en me demandant ma signature, que j'eus la faiblesse de leur donner. Ils la communiquèrent également, entre autres, à Sentiñon à Barcelone et à Bakounine à Locarno. Sentiñon et Bakounine signèrent, et Sentiñon envoya ensuite le document à Varlin, à Paris. On lit à ce sujet ce qui suit, dans l'acte d'accusation contre les trente-huit membres de l'Internationale parisienne inculpés d'avoir fait partie d'une société secrète : « Sentiñon, de Barcelone (Espagne), l'un des délégués au Congrès de Bâle, transmet à Varlin, le premier février, une pièce qu'il a reçue de Genève, et qu'il prie ce dernier de renvoyer, après qu'elle aura été signée par les membres de l'Internationale à Paris, à Richard, qui la fera lui-même parvenir à Genève. C'est une pétition au Conseil général pour obtenir qu'il resserre ses liens avec l'Association par des communications fréquentes et régulières [1]. » Dans la lettre qu'il écrivait à Varlin en lui transmettant ce document, Sentiñon disait : « A vous, qui suivez sans nul doute le mouvement actuel de la France, ferons-nous encore remarquer que les événements les plus graves peuvent surgir d'un jour à l'autre, et qu'il est extrêmement funeste que le Conseil général ne soit pas depuis longtemps en correspondance active avec ceux qui se trouveront à la tête du mouvement révolutionnaire [2] ? » Je crois me souvenir que Varlin adressa — comme Bakounine m'en avait adressé à moi-même — des observations à Robin sur l'inopportunité de la démarche proposée, observations à la suite desquelles les auteurs de la pétition renoncèrent à la faire parvenir à Londres. Dans le *Mémoire sur l'Alliance* dont j'ai cité déjà divers passages, Bakounine rappelle ce petit incident, et voici ce qu'il en dit :

Vous souvenez-vous de cette fameuse protestation contre la ligne de conduite et contre les préoccupations exclusivement anglaises du Conseil général, qui avait été rédigée par Robin et par Perron et qu'ils avaient envoyée à l'acceptation des Montagnes, de l'Italie, de l'Espagne. Elle me fut également envoyée. Y trouvant leur nom et le nom de Guillaume, je la signai pour ne point me séparer de mes amis, et pour ne point décliner la solidarité qui me liait à eux ; mais, tout en la signant, j'écrivis à Guillaume tout ce que j'en pensais. C'était, selon moi, une protestation injuste d'un côté, et de l'autre impolitique et absurde. Ce fut bien heureux pour nous tous que cette protestation, déjà signée par les Espagnols et les Italiens, ait été enterrée, car, si elle avait vu le jour, c'est alors qu'on aurait crié contre nous et qu'on nous aurait accusés d'intrigues [3].

1. *Troisième procès de l'Internationale à Paris*, p. 42.
2. Ibid., p. 43.
3. Comme on le voit, Bakounine ignorait à ce moment que la pétition avait été envoyée à Paris par Sentiñon, que la lettre de Sentiñon à Varlin avait été lue au procès de juin 1870, puis publiée dans le volume édité par Le Chevalier, et que par conséquent Marx avait pu avoir connaissance de la démarche tentée par Robin et Perron.

Ainsi Bakounine, bien loin d'avoir été l'inspirateur de Robin, l'avait désapprouvé : et, pendant ce temps Marx, abusé par ses soupçons et sa haine, se préparait à dénoncer à ses amis d'Allemagne le grand complot du Russe Bakounine contre l'Internationale !

En recevant le numéro 2 de l'*Egalité* (8 janvier 1870), nous y lûmes avec stupeur un avis signé du président et du secrétaire du Comité fédéral romand, ainsi conçu :

« Par suite de la démission de sept membres du Conseil de rédaction, le Comité fédéral, de concert avec le Comité cantonal de Genève, a pris les mesures nécessaires pour aider dans leur tâche les membres restants de la rédaction, afin que notre journal ne subisse aucune interruption jusqu'au Congrès du mois d'avril. Le Comité fera connaître aux Sections en temps et lieu les circonstances qui nous ont amenés à prendre cette résolution. »

Que s'était-il donc passé ? Presque rien : un incident ridicule, qui, par la maladresse insigne et la nervosité de Robin, se trouva brusquement transformé en un désastre aussi inattendu qu'irréparable. Voici comment Robin lui-même a raconté la chose dans un « Mémoire justificatif » rédigé en 1872 :

« La guerre éclata à propos d'une note sur la bibliothèque tenue fermée depuis trois mois et demi sous prétexte de réparations qu'on n'y faisait pas [1]. Un pauvre homme aigri par une maladie cruelle [2], qui faisait à la fois partie de la commission de la bibliothèque et du Conseil de rédaction, vint à ce dernier nous insulter de façon que nous dûmes le mettre en demeure de donner sa démission sous menace de donner la nôtre en masse. Il refusa, nous nous retirâmes ; le Comité fédéral se réjouit de la victoire remportée par son habileté en intrigues. »

En effet, l'on vit cette chose incroyable : la majorité du Conseil de rédaction, sept membres sur neuf, au lieu de continuer à « maintenir la marche imprimée au journal », comme elle venait d'en prendre l'engagement par la déclaration publiée dans le numéro du 1er janvier, annonça qu'elle se retirait et qu'elle cédait la place à Wæhry, parce que celui-ci prétendait continuer à rester membre du Conseil, — où la présence de ce « pauvre homme » ne pouvait faire aucun mal. Ils étaient sept contre un, (Paillard ne comptait pas), et les sept battirent en retraite, laissant le grotesque fantoche maître du champ de bataille ! Voici la lettre qu'ils adressèrent, non pas au Comité fédéral, non pas aux Sections, mais — comble de ridicule — à Wæhry lui-même, pour abdiquer entre ses mains :

« A Monsieur Wæhry, à Genève.

« Monsieur, En présence de votre refus de cesser d'assister aux séances de la commission de rédaction, nous vous donnons notre démission de membres de cette commission.

« Genève, le 3 janvier 1870.

« Charles Perron, Paul Robin, Guilmeaux, Jules Dutoit, A. Lindegger, J.-Ph. Becker, Pinier. »

Wæhry, enchanté, accepta la démission de ses collègues : il allait enfin pouvoir faire imprimer dans le journal sa prose que jusque-là le Conseil de rédaction avait toujours refusé d'insérer ! De son côté, le Comité fédéral romand, auquel l'article 30 des statuts fédéraux attribuait la « surveillance morale » du journal, « prit les mesures nécessaires », c'est-à-dire adjoignit à Wæhry et à F. Paillard, (les deux membres restants du Conseil) Outine, qui se trouvait par cette chance inespérée au comble de

1. Voir ci-dessus p. 252.
2. Il s'agit de Pierre Wæhry.

ses vœux. J.-Ph. Becker, qui avait signé la lettre de démission du 3 janvier, voyant la tournure que prenaient les choses, changea son fusil d'épaule, et devint, lui aussi, le collaborateur de Wæhry. Qui fut penaud ? Robin, qui n'avait point prévu un semblable dénouement. C'est ainsi qu'en un tour de main la coterie escamota l'*Egalité*, si étourdiment livrée à la réaction genevoise par ceux à qui la Fédération romande en avait confié la garde.

Les Sections du Jura ne comprirent pas d'abord ce qui s'était passé à Genève, tant l'événement était imprévu et hors de proportion avec les causes infimes qui l'avaient produit. Une circulaire signée de Perron fut envoyée aux Sections par les membres démissionnaires du Conseil de rédaction, pour leur dire les motifs de leur acte; le Comité fédéral, de son côté, adressa aussi aux Sections une circulaire sur le même sujet. Je ne possède plus ces deux documents; du reste ce qui précède a suffisamment expliqué la nature du conflit, sans qu'il soit besoin d'entrer dans de plus grands détails. De part et d'autre, on se réserva pour le Congrès fédéral romand, qui devait s'ouvrir à la Chaux-de-Fonds le 4 avril, et auquel il appartiendrait de prononcer sur le conflit.

Le *Progrès* voulut rester neutre et conciliant autant que possible. Tout en continuant à publier le rapport du Conseil général de Londres, il accueillit des articles de Robin (« La liberté et la solidarité », 8 janvier ; « Où sont les voleurs », 15 janvier ; « De l'éducation des enfants », 22 janvier) ; et il commença la publication du long travail que J.-Ph. Becker avait écrit (en allemand) sur ma demande [1] et que j'avais traduit en français, intitulé *M. de Schweitzer* (15 janvier-5 mars). La rédaction du *Progrès* disait, à propos de ce travail, qu'il contenait « sur le dictateur de l'Association générale des ouvriers allemands des renseignements dont nous nous portons garants d'une manière absolue, et qui nous sont fournis par un socialiste bien connu en Allemagne ». J'avais en la loyauté de Becker une confiance qui me fit accepter tout ce qu'il avait jugé à propos d'écrire contre Schweitzer ; et c'est ainsi que le *Progrès* imprima les phrases suivantes : « On ne pouvait attendre aucune adhésion sérieuse à l'Internationale de la part d'un homme qui avait consenti, dans un intérêt personnel, à se faire l'agent de Bismarck et du parti féodal... Le dictateur avait envoyé à ses frais à Eisenach quelques centaines de ses fidèles, avec ordre d'empêcher les délibérations du Congrès et au besoin de le dissoudre par la force. Où Schweitzer avait-il trouvé l'argent nécessaire pour solder cette armée ? l'énigme serait insoluble, si l'on ne connaissait pas les relations du dictateur avec Bismarck... Le gouvernement prussien se trouvait placé, en face du mouvement ouvrier toujours grandissant, dans l'alternative de le faire servir à ses plans, ou de chercher à le démoraliser et à le corrompre : M. de Schweitzer, dont l'ambition n'a d'égale que son amour des jouissances et son immoralité, était l'homme qu'il fallait à Bismarck pour cela. » Aujourd'hui la démonstration est faite : il est hors de doute que Schweitzer n'a jamais été un agent du gouvernement prussien ; et Franz Mehring déclare qu'il était aussi absurde, dans le camp marxiste, d'accuser Schweitzer d'être à la solde de Bismarck, que de prétendre, dans le camp lassallien, que Liebknecht était un allié secret de la bourgeoisie et Bebel un stipendié de l'ex-roi de Hanovre [2].

1. C'est au meeting de Bienne (12 décembre), comme je l'ai déjà dit, que j'avais demandé à Becker de rédiger ce mémoire.

2. Becker, qui n'aimait pas Moritz Hess, n'avait pas manqué de lui donner en passant un coup de griffe. Il rappelait que lorsque Marx, Herwegh, Rüstow, etc. cessèrent en 1863 leur collaboration au *Sozial-Demokrat* de Schweitzer, Hess, au lieu de suivre leur exemple, continua à écrire dans ce journal, jusque vers la fin de 1868. Voici en quels termes Becker apprécie les lettres que Hess envoyait de Paris à cet organe : « Les rédacteurs du *Sozial-Demokrat* se livrèrent contre l'Association internationale des travailleurs et contre ses fondateurs aux attaques les plus perfides et les plus grossières ; leur correspondant de Paris, pendant longtemps, se signala particulièrement dans cette noble tâche ».

En même temps le *Progrès* reproduisait des articles de Millière, extraits de la *Marseillaise* (1er et 8 janvier), publiait des études de Virginie Barbet et d'Albert Richard (15, 22, 29 janvier, 5 et 12 février), réimprimait (12 février) un fragment du discours prononcé en 1863 par De Paepe au meeting de Patignies, où se trouvait la célèbre invocation à l'An-archie : « An-archie, rêve des amants de la liberté intégrale, idole des vrais révolutionnaires, longtemps les hommes t'ont calomniée et indignement outragée ; dans leur aveuglement, ils t'ont confondue avec le désordre et le chaos, tandis qu'au contraire le Gouvernement, ton ennemi juré, n'est qu'un résultat du désordre social, du chaos économique, comme tu seras, toi, le résultat de l'ordre, de l'harmonie, de l'équilibre, de la Justice... Que ton règne arrive, An-archie ! »

Le samedi 15 janvier, Robin était venu me voir à Neuchâtel. Dès ce moment, sa résolution était prise de quitter Genève pour aller se fixer à Paris ; et avant son départ il avait désiré s'entretenir avec moi de la situation, tant en France qu'en Suisse. Selon son habitude, il avait apporté plein ses poches des petites proclamations de propagande, gommées au verso, dont il était l'inventeur ; et le soir, en se promenant avec moi dans les rues de la petite ville, il s'amusa à les coller aux murs de quelques édifices publics et aux portes d'un certain nombre de maisons. Le lendemain matin, l'émoi fut grand, dans une partie de la population, quand on lut ces petits papiers ; un bon bourgeois, effrayé, — c'était, me dit-on, un banquier, Albert Bovet, — écrivit au journal conservateur de l'endroit, l'*Union libérale*, pour lui signaler le péril que faisaient courir à l'ordre social les placards incendiaires de l'Internationale ; un autre proposa que des chefs fussent nommés d'avance en vue de la répression de toute tentative révolutionnaire. Ces terreurs nous égayèrent, et je les raillai dans l'article suivant du *Progrès* (29 janvier 1870) :

Les braves de l'Union libérale.

L'*Union libérale*, organe des conservateurs de Neuchâtel-ville, a publié dans son numéro du 20 courant une correspondance tout à fait extraordinaire, et qui mérite les honneurs d'une publicité internationale.

Nous reproduisons ci-dessous ce morceau remarquable :

« Monsieur le Rédacteur,

« Samedi soir, une main inconnue a placardé contre un grand nombre de portes de maisons de la ville un appel de la Société internationale aux travailleurs, engageant ces derniers à se tenir prêts et leur annonçant la fin prochaine de leurs souffrances.

« Sans attacher à ce fait une importance exagérée, ne doit-on pas l'envisager comme un avertissement dont les amis de l'ordre feront bien de tenir compte ?

« Supposons une révolution à Paris, et les événements de ces derniers jours sont là pour nous prouver que le fait est possible, il suffira d'une cinquantaine d'individus déterminés et organisés pour désarmer la police, arrêter les autorités cantonales et municipales, et faire en quelques heures un mal incalculable.

« Je me demande dès lors s'il ne serait pas convenable que les amis de l'ordre s'entendent et s'organisent, de manière qu'à la première tentative ils soient en mesure de réprimer énergiquement l'anarchie et le pillage.

« N'est-il pas probable que les fauteurs de désordres sont orga-

nisés et prêts à l'action, et veut-on attendre qu'il soit trop tard pour se défendre ?

« Neuchâtel, 19 janvier 1870.

« *Un de vos abonnés.* »

Le surlendemain, un second correspondant renchérissait sur le premier par une nouvelle épître que voici :

« Monsieur le Rédacteur,

« L'auteur de la lettre qui attire l'attention du public sur les menées occultes de l'Internationale, qui ne tendent à rien moins qu'à bouleverser de fond en comble les bases de notre société actuelle, à en juger par le ton de ses journaux, a parfaitement raison. Un homme averti en vaut deux, et c'est à nous à voir s'il faut subir la tyrannie d'une association dans notre libre Suisse. En tout cas, il vaut mieux prévenir que réprimer, tout en étant prêt à le faire de suite énergiquement, s'il le faut.

« Donc, que tous les amis de l'ordre, radicaux et libéraux, se groupent et se comptent. Ici il n'y a plus de politique en jeu. Il y va de nos institutions, de nos familles, de notre avenir, de notre travail.

« Comme cela s'est fait à Bâle, que chacun accoure au premier signal sur la place de l'Hôtel-de-ville, que les chefs soient nommés d'avance, que les autorités veillent et agissent.

« *Un de vos lecteurs.* »

Anarchie ! Pillage ! Menées occultes ! Bouleversement de fond en comble !

Ils doivent faire de jolis rêves, ces pauvres correspondants.

Tout cela, parce qu'on a placardé aux coins des rues des carrés de papier grands comme la main, contenant un simple appel aux ouvriers, émané de l'Association internationale.

Voilà nos paisibles bourgeois de Neuchâtel dans tous leurs états. Vite des patrouilles, des agents de police, une garde nationale et des chefs nommés d'avance. Savez-vous bien qu'il suffirait d'une *cinquantaine d'individus déterminés* pour s'emparer de Neuchâtel une belle nuit et *faire un mal incalculable !*

***

Vous craignez un coup de main nocturne, ô patrons de l'*Union libérale*.

Et ce coup de main, vous le craignez de notre part à nous, républicains socialistes, que vous appelez *fauteurs de désordre*.

Ceci nous oblige à vous remettre en mémoire une histoire désagréable.

Rétablissons les rôles. Sachons de quel côté sont les émeutiers furtifs, les hommes de sang, de trahisons et de ténèbres.

Vous souvient-il de cette certaine nuit de septembre, où les amis de l'*Union libérale*, aidés d'une centaine de chenapans, tentèrent de renverser la République, surprirent le château et mirent le Conseil d'Etat sous clef[1] ?

Il n'y a pas encore quinze ans de cela !

1. Il s'agit de la conspiration royaliste des 2-3 septembre 1856, par laquelle l'aristocratie neuchâteloise avait essayé de rétablir le gouvernement monarchique.

Peut-être les dignes correspondants étaient-ils même de la bande? Mais non, au fait, ce doivent être de vieux trembleurs qui ménagent leur peau.

Quand on a dans ses antécédents un guet-apens aussi abominable, *Union libérale*, on devrait se taire et se cacher à tout jamais.

Pour nous, républicains socialistes, qui voulons la révolution, nous la voulons en plein jour. Nous combattons à poitrine découverte et non en nous cachant traîtreusement dans l'ombre. Nous proclamons nos principes à nos risques et périls, dans nos journaux, dans nos meetings, et lorsque le peuple les aura compris et voudra les réaliser, nous irons les proclamer sur la place publique. Mais jusque-là, les trembleurs de l'*Union* peuvent se rassurer : nous laissons les coups de main nocturnes aux assassins de Jeanne Bessert [1] !

Mais il est temps de placer sous les yeux de nos lecteurs le texte de l'Appel aux ouvriers qui a mis en si grand émoi la rédaction de l'*Union libérale*.

Voici ce document subversif :

« Travailleurs !

« Par l'exemple du présent et du passé, comprendrez-vous que patrons, économistes, bourgeois, gouvernants, sont incapables d'organiser rationnellement votre travail ? Parfois on vous excède d'heures supplémentaires, mais plus souvent encore on vous rogne votre journée, et par suite votre salaire. On vous déclare, il est vrai, que vous êtes libres de partir, libres de mourir tout à fait de faim au lieu d'être simplement privés d'une partie de votre nécessaire.

« Ouvriers de l'Univers, si vous voulez cesser de souffrir de l'excès de fatigue ou de privations de toute sorte, *organisez-vous*.

« Par l'*Association Internationale des Travailleurs*, l'ordre, la science, la justice remplaceront le désordre, l'imprévoyance et l'arbitraire. »

Croirait-on qu'une proclamation aussi innocente, aussi pacifique, pût être la cause du cri d'épouvante jeté par l'*Union ?*

*
* *

Mais réfléchissez donc un peu, *Union libérale*. Cet Appel n'a absolument rien que de très permis, que de très légal. Nous trouvons, pour notre part, l'idée excellente, et nous en profiterons : nous allons faire tirer à plusieurs milliers d'exemplaires des placards du même genre, et nous les afficherons dans toutes les communes, en plein midi, et cela avec l'approbation des autorités.

Vous avez bien, vous autres mômiers, des agents qui n'ont d'autre occupation que de distribuer sans relâche des quantités innombrables de brochures religieuses au public incrédule, qui les utilise de différentes façons.

Pourquoi ne pourrions-nous pas, nous aussi, faire de la propagande en faveur de nos idées? Faut-il crier au meurtre parce que nous

1. Jeanne Bessert était une pauvre femme, mère d'enfants en bas-âge, qu'un fuyard royaliste avait tuée d'un coup de fusil le 3 septembre 1856.

cherchons à amener à nous les ouvriers par la simple persuasion ?

Une bonne fois pour toutes, voici ce que nous voulons. Nous allons vous dévoiler nos projets avec la plus parfaite candeur.

*
* *

Nous voulons la liberté de tous, l'égalité de tous, c'est-à-dire la révolution sociale.

Et par révolution sociale, nous n'entendons pas une misérable surprise tentée à la faveur des ténèbres : la révolution signifie la destruction complète des institutions bourgeoises et leur remplacement par d'autres. C'est une *nuit du 4 août 1789* que nous voulons, et non pas une *nuit du 3 septembre 1856*.

Nous prenons le mot *révolution* pour l'opposer à celui d'*amélioration*, de *réformes*, et d'autres pareils. Les radicaux, les partis politiques même les plus avancés, veulent simplement replâtrer l'édifice social, en lui conservant ses bases actuelles. Nous voulons, nous, à l'exemple de la Constituante de 1789 abolissant le régime féodal, faire table rase, et tout reconstruire à neuf.

Voilà dans quel sens nous sommes *révolutionnaires*.

Or, il est évident qu'une œuvre aussi gigantesque ne peut s'accomplir ni en un jour, ni en une année. Et il est évident aussi que, pour qu'elle soit possible, elle doit s'accomplir du consentement de la majorité ; il serait insensé à une minorité de vouloir l'imposer de force.

Cette œuvre, elle est commencée. Nous sommes déjà en pleine révolution, c'est-à-dire qu'une partie du peuple a déjà embrassé la cause de l'égalité, et commencé à attaquer les vieux privilèges. La fondation de l'Association internationale en 1864 a été une date importante de la révolution ; ses Congrès de Genève, de Lausanne, de Bruxelles, de Bâle, en ont été autant d'étapes.

Le jour n'est pas éloigné où l'Internationale, en Suisse comme partout, ayant achevé de consolider son organisation intérieure, et ayant rallié à elle tous les ouvriers intelligents, descendra dans l'arène. Elle aura bien vite conquis la majorité, car les exploités sont partout les plus nombreux. Et cette majorité populaire fera aux constitutions actuelles les modifications qu'elle voudra au nom de la souveraineté du peuple.

Ce sera une nouvelle étape de la révolution.

Ces modifications s'accompliront tranquillement, sans trouble, sans violence, car nous ne supposons pas que la bourgeoisie essaiera de se rebeller contre les lois votées par la majorité. Il serait affligeant de voir les amis de l'ordre donner l'exemple de la révolte.

Et ainsi, en appliquant successivement les principes socialistes à toutes nos institutions, en supprimant d'une manière radicale tous les privilèges, la révolution se consommera, et assurera pour jamais la paix à l'humanité.

Voilà nos principes et nos projets. Maintenant, que l'*Union libérale* et toute la presse bourgeoise nous traitent de buveurs de sang, c'est leur affaire.

Le premier correspondant de l'*Union libérale* avait parlé des événements qui venaient de se passer à Paris. Ces événements, c'étaient le meurtre de Victor Noir (10 janvier) et ses funérailles (12 janvier). A propos

de cette journée mémorable où cent mille hommes manifestèrent leur haine contre l'Empire, il faut citer un passage d'une lettre écrite par Varlin à Aubry, de Rouen, le 19 janvier ; on y verra comment un des plus intelligents parmi les militants de l'Internationale jugeait cette journée et la conduite de Rochefort en cette circonstance :

« Vous êtes dans l'erreur lorsque vous pensez que l'influence de notre fédération a probablement contribué à empêcher que la manifestation du 12 janvier ne se transforme en insurrection. Les délégués de la Chambre fédérale ne s'étaient ni réunis, ni concertés à l'avance, et tous se sont rencontrés, avec la plupart des membres des sociétés ouvrières, à l'enterrement de Noir, et je puis vous affirmer que la majeure partie d'entre eux étaient disposés à agir si Rochefort avait dit : *A Paris !* Rochefort était maître du mouvement. Il a été assez intelligent et raisonnable pour ne pas donner un ordre funeste et envoyer au massacre les meilleurs soldats de la révolution. C'est à lui seul que nous devons savoir gré du dénouement de la journée. Quant au peuple, s'il n'a pas pris l'offensive de lui-même, c'est que d'abord il manquait d'armes, et que, de plus, il comprenait que la position stratégique était des plus mauvaises[1]. »

Le 19 janvier avait éclaté la grève du Creusot, motivée par le renvoi de l'ouvrier Assi ; l'Internationale fit son possible pour venir en aide aux travailleurs tyrannisés par le tout-puissant Schneider. Un manifeste des Sections parisiennes, signé de Malon, Mollin, Murat, Varlin, Combault et Harlé, fut publié par la *Marseillaise*. La grève ne dura que quelques jours ; mais elle devait reprendre en mars ; et d'un bout à l'autre de la France d'autres grèves allaient annoncer l'approche d'un bouleversement social qui paraissait imminent. A Paris même, l'arrestation de Rochefort (7 février) amena des tentatives insurrectionnelles (Flourens à Belleville, 7 et 8 février ; Mégy tue un inspecteur de police, 11 février) ; une déclaration signée par dix membres de l'Internationale, Adam, Chalain, Combault, Davoust, Johannard, Landrin, Malon, Martin, Périn, Pindy, engagea les ouvriers au calme, en disant que « le moment ne semblait pas encore venu pour une action décisive et immédiate » ; elle recommandait d'activer la propagande et l'organisation, et ajoutait : « Hâtons le triomphe définitif, mais ne le compromettons pas par une action trop précipitée ». Des mandats d'amener furent lancés contre beaucoup de militants ; plusieurs réussirent à échapper aux recherches ; Varlin fut arrêté, puis relâché au bout de quinze jours.

L'*Egalité*, désormais rédigée par Wæhry avec le concours de la coterie, avait publié dans son numéro 3 (15 janvier) une déclaration destinée à rassurer ceux qui avaient pu s'inquiéter, tant à Genève qu'au dehors. L'auteur de cette élucubration grotesque, mais perfide, s'exprimait ainsi : « Que l'incident passé au sein de la rédaction, et qui sera jugé en temps et lieu, ne vienne pas jeter le trouble dans vos intelligences, en y faisant entrer le doute, la méfiance, vous faisant supposer que notre organe faiblira. Il n'en sera pas ainsi de votre côté, nous l'espérons, et d'ailleurs le concours spontané, volontaire, apporté à ceux qui sont restés sur la brèche par des hommes de conviction et sincèrement attachés aux principes de l'Internationale, pour la plupart fondateurs de cette institution, et tous élus par leurs frères, les travailleurs, à diverses fonctions[2], Tout cela ne donne-t-il pas la meilleure garantie que l'on puisse désirer ? Or, est-ce que nous qui vivons avec peine de nos maigres salaires ; nous qui sommes hommes de labeur, irons-nous bénévolement mettre le drapeau international dans notre poche, renier les principes qui font notre force, et faisant du travailleur une puissance avec laquelle il faudra compter ? *Loin de nous cette pensée*... Seulement fidèles au programme

1. *Troisième procès de l'Internationale à Paris*, p. 39.
2. Cette phrase inintelligible est textuellement reproduite.

international, nous cherchons à éviter l'absolu, qui ferait de nous des sectaires. »

Dans le numéro suivant, à propos d'un appel relatif à un projet d'emprunt destiné à permettre aux mégissiers de Paris de créer un atelier social, Wæhry saluait « les idées très avancées » de ce document, qui contenait, disait-il, « les principes vrais en matière de coopération » ; en effet, « qui appelle-t-on pour créditer ces producteurs mégissiers ? la masse des autres travailleurs ; c'est donc elle qui les commanditera, qui se fera leur banquier ».

Il me parut nécessaire de relever une erreur dangereuse ; et j'écrivis à l'*Egalité* une lettre qui parut dans le n° 5 (29 janvier), et où je disais :

C'est une chimère que de prétendre que la classe ouvrière, dans sa lutte contre la bourgeoisie, peut opposer capital à capital ; qu'elle peut se passer des banquiers bourgeois, et devenir à elle-même son propre banquier. Les capitaux dont elle dispose suffiraient à peine à commanditer la millième partie des ouvriers ; et les 999 autres millièmes, qui se seraient dépouillés pour faire des avances à leurs camarades, resteraient toujours plongés dans leur incurable misère, sans espoir d'en sortir.

Il n'y a qu'un seul moyen de fournir gratuitement à tous les ouvriers du monde les instruments de travail auxquels ils ont droit. Ce moyen, le bon sens l'indique ; mais, par un inexplicable sentiment de crainte enfantine, beaucoup d'ouvriers n'osent pas le regarder en face et détournent timidement les yeux. *Il faut prendre où il y a ; il faut exproprier la bourgeoisie au profit de la collectivité.* Le peuple en a le droit, les bourgeois le reconnaissent eux-mêmes, puisqu'ils l'ont déclaré souverain. Que le peuple fasse donc acte de souveraineté [1].

Wæhry, en insérant ma lettre, la fit suivre d'un commentaire qui contenait une nouvelle perfidie : il prétendit que mon raisonnement revenait à dire : « Peuple, délaisse les grèves, la coopération, le crédit ; pousse-nous au pouvoir, et nous te donnerons la propriété collective ». Et il ajoutait le couplet obligé : « Nous sommes ouvriers vivant au milieu de nos frères nous ne voulons point nous séparer d'eux, leur vie est la nôtre ».

Les assemblées générales du mercredi avaient recommencé à Genève le 12 janvier. Elles furent employées, pendant les mois de janvier et de février, à discuter, en vue du futur Congrès romand, les questions des caisses de résistance et de la coopération, et à préparer un projet de revi-

1. Si j'avais connu alors le célèbre manifeste écrit par Karl Marx en 1864 (je crois bien qu'en 1870 je n'avais pas encore eu l'occasion de le lire, car dans les pays de langue française il était généralement ignoré), j'aurais pu en extraire, pour l'opposer à Wæhry, l'intéressant passage sur la coopération en Angleterre : « La coopération .. a montré par des faits, et non par de simples arguments, que la production sur une grande échelle et au niveau des exigences de la science moderne pouvait se passer d'une classe de patrons employant une classe de bras » ; mais, en même temps, « l'expérience a prouvé jusqu'à l'évidence que, si excellent qu'il fût en principe, si utile qu'il se montrât dans l'application, le travail coopératif étroitement limité aux efforts accidentels et particuliers des ouvriers ne pourra jamais arrêter le développement, en proportion (*sic*) géométrique, du monopole, ni affranchir les masses, ni même alléger un tant soit peu le fardeau de leurs misères. C'est peut-être précisément le motif qui a décidé de grands seigneurs spécieux (*sic*), des philanthropes bourgeois, et même des économistes pointus (*sic*), à accabler tout à coup d'éloges assourdissants ce système coopératif qu'ils avaient en vain essayé d'écraser, lorsqu'il venait à peine d'éclore, ce système coopératif qu'ils représentaient alors d'un ton railleur comme une utopie de rêveurs, ou qu'ils anathématisaient comme un sacrilège de socialistes. » (Traduction de la *Rive gauche*, 1866.)

sion des statuts fédéraux et du règlement du journal. Sur la proposition de Wæhry, il fut décidé (16 février) qu'à l'avenir la Commission de rédaction devait être nommée, non plus par le Congrès romand, mais « par les Sections de la localité où sera désigné le journal » : on voulait par là s'assurer que l'*Egalité*, que l'on comptait bien conserver à Genève, serait rédigée exclusivement par la coterie genevoise, entre les membres de laquelle le Congrès de la Fédération, en adoptant cet article, abdiquerait son droit.

Il nous fallut bien, alors, ouvrir les yeux à l'évidence, et constater le parti-pris. Le moment était venu de s'apprêter à la résistance; et, puisque Genève semblait momentanément perdu pour les idées révolutionnaires, nous songeâmes à prendre des mesures pour sauvegarder l'indépendance de notre organe. « Dès ce moment l'idée fut mise en discussion, dans les Sections des Montagnes, de proposer au Congrès romand, qui devait avoir lieu en avril, de transférer le journal dans une autre ville que Genève, afin de le soustraire à la pernicieuse influence d'un milieu réactionnaire. Le Congrès devait aussi élire le nouveau Comité fédéral romand ; nul parmi nous, dès avant ces événements, n'avait songé à le laisser deux ans de suite à Genève, étant décidés par principe à le transporter chaque année dans une localité différente : toute la question était de savoir quelle ville, après Genève, se trouverait la mieux placée pour devenir, pendant l'année 1870-1871, le siège du Comité fédéral ; et l'on hésitait entre le Locle et la Chaux-de-Fonds. Ces pourparlers au sujet de propositions à faire au Congrès romand, parfaitement légitimes et dont personne n'avait songé à faire un mystère, furent représentés plus tard par les dissidents genevois comme une conspiration : ils nous reprochèrent comme un crime d'avoir osé nourrir la pensée de transférer, ainsi que le voulait l'esprit des statuts, le journal et le Comité fédéral dans une autre ville [1]. »

Le mouvement de propagande, aux Montagnes, donnait d'excellents résultats. Au Locle, les trois Sections se réunissaient tous les samedis en assemblée générale pour discuter les questions formant l'ordre du jour du Congrès romand. A la Chaux-de-Fonds, la Section de propagande réussit en quelques semaines à jeter les bases d'une fédération locale de toutes les sociétés ouvrières, qu'elles fussent ou non adhérentes à l'Internationale, avec l'espoir d'amener ensuite cette fédération locale à adhérer en bloc à l'Association. A Neuchâtel, la Section obtint l'entrée dans l'Internationale de la société des menuisiers, de celle des graveurs et guillocheurs. Au Val de Saint-Imier, on discutait avec passion les questions économiques et philosophiques dans des réunions organisées sous le nom d' « école mutuelle », à Sonvillier et à Saint-Imier; la Section du district de Courtelary décida de faire placer à l'ordre du jour du Congrès romand la question de « l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements »; elle avait provoqué la formation d'une Fédération ouvrière du Vallon de Saint-Imier, afin d'amener les corps de métier à l'Internationale; elle allait réussir à obtenir l'adhésion de la société des graveurs et guillocheurs. Des Sections nouvelles s'étaient fondées à Granges (canton de Soleure) et à Cortébert (canton de Berne).

Dans le canton de Vaud également, l'on constatait, à Lausanne et à Vevey, un réveil socialiste; et la Section de Lausanne convoquait pour le dernier dimanche de février un grand meeting de propagande.

Que faisaient cependant, à Genève, les quelques hommes qui avaient courageusement défendu les principes du collectivisme ? que faisait, en particulier, la Section de l'Alliance ? Robin, après sa « campagne malheureuse » et l'échec définitif qui l'avait terminée, avait résolu de rentrer en France et de s'établir à Paris, où son activité pourrait s'exercer de façon plus utile. Dans son « Mémoire justificatif » de 1872, il dit : « Quant à moi, j'avais gratuitement consacré au journal, pendant quatre mois, vingt-cinq

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 98.

heures par semaine, enlevées au travail qui me faisait vivre[1] ou à mon sommeil; je crus avoir payé ma dette. Attiré vers Paris où je sentais la révolution prochaine, je quittai de dégoût une ville où, sauf quelques individus pour la plupart étrangers, les gens ne connaissent d'autre socialisme que d'avoir de beaux drapeaux rouges avec des devises ronflantes, ou de boire du vin blanc en criant les mêmes devises; où l'Internationale était gouvernée par d'impénétrables comités secrets ne rendant de comptes à personne. Et M. Outine, qui me faisait encore mille tendresses, qui m'accompagnait à la gare à mon départ[2], tripotait dans le nouveau comité de rédaction, en devenait le chef, d'abord en fait, puis en titre[3]. » Quant à la Section de l'Alliance, elle ne réunissait plus qu'un petit nombre d'adhérents : à l'assemblée générale du 23 janvier, il y eut seulement seize votants pour l'élection du comité. Dans cette assemblée il se passa une chose importante : Perron proposa d'écrire au Comité fédéral romand pour lui annoncer que la Section de l'Alliance ne demanderait pas à faire partie de la Fédération romande; cette proposition, faite en vue d'amener un apaisement qui paraissait encore possible, fut adoptée, et le procès-verbal constate qu'il fut décidé que l'Alliance s'abstiendrait de formuler au Congrès romand une demande d'admission dans la Fédération. Peu de jours après (5 février), Joukovsky, dont le nom paraît alors pour la première fois dans les procès-verbaux de la Section de l'Alliance, est élu membre de la commission de surveillance; le 18 février, il est chargé, avec deux collègues, de s'occuper d'une revision des statuts de la Section, qui devaient être réimprimés. La discussion concernant cette revision occupa tout le mois de mars : j'y reviendrai tout à l'heure.

Le dimanche 27 février eut lieu à Lausanne, à l'hôtel des Trois-Rois, le grand meeting organisé par la Section de cette ville; il avait pour but de ramener les ouvriers lausannois sous le drapeau de l'Internationale, que la plupart d'entre eux avaient déserté. « Là se rencontrèrent, pour la dernière fois avant la rupture, les hommes de la coterie genevoise et le parti collectiviste[4]. » Le Comité fédéral romand avait délégué Henri Perret et Chénaz, le Comité genevois Grosselin, Guétat, Martin, Weyermann, Duval, Napoléon Perret. Les collectivistes étaient représentés par deux délégués de la Section de Neuchâtel, Henri Wenker et moi, par cinq délégués de la Section de Vevey, dont son président Samuel Rossier, et en outre par Perron et Brosset, venus individuellement de Genève. Wenker présida. Guétat, Grosselin, Henri Perret, Weyermann, Duval, firent leurs discours habituels, sans sortir de quelques généralités vagues et peu compromettantes. Perron définit nettement le programme de l'Internationale : « La terre à ceux qui la cultivent de leurs bras; l'usine, la fabrique, tous les instruments de travail aux travailleurs ». Brosset, avec sa rude éloquence, adressa un énergique appel aux travailleurs lausannois, et leur expliqua la possibilité pour les ouvriers de renverser l'ordre bourgeois, pourvu qu'ils en eussent le courage. Quant à moi, je parlai contre le parlementarisme corrupteur, et je dis que si les sept membres du Comité fédéral romand, en qui nous avions confiance, étaient placés à la tête de l'État, ils n'y pourraient faire aucune besogne utile; l'*Egalité*, dans son compte-rendu, travestit mes paroles de la façon la plus perfide, et me prêta cette phrase idiote : « Je ne reconnais aucune forme de gouvernement; il faut les supprimer tous, et nommer des hommes chargés d'exécuter nos volontés, et qui auront pour mandat de nous instruire ». Ce fut moi qui, à la fin de la réunion, proposai à l'assemblée la résolution

1. Robin avait travaillé comme peintre sur émail — après un apprentissage de quelques semaines — dans l'atelier de Perron.
2. Robin quitta Genève au commencement de février 1870.
3. C'est seulement au commencement de mai 1870 qu'Outine devint officiellement membre du Conseil de rédaction de l'*Egalité*.
4. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 102.

destinée à résumer la pensée commune ; elle était ainsi conçue : « Le meeting de Lausanne déclare que la création de caisses de résistance dans chaque corps de métier et la fédération de ces caisses est le seul moyen de préparer la révolution sociale ». Cette résolution fut votée *à l'unanimité* : aucun des hommes de la coterie genevoise n'osa lever la main à l'encontre, ni même s'abstenir ; mais nous avions senti combien il y avait en eux de mauvais vouloir et de colère sourde ; même, à l'égard de Perron et de Brosset, leur animosité avait éclaté à plusieurs reprises d'une façon violente[1].

Perron profita de l'occasion offerte par la réunion de Lausanne pour « réveiller les chaleureuses sympathies de l'auditoire en faveur d'un socialiste russe, Netchaïef, dont le gouvernement russe a réclamé l'extradition au Conseil fédéral ; on a pu lire dans divers journaux le récit détaillé de cette infamie à laquelle les autorités suisses paraissent disposées à prêter les mains[2] ». Au retour de sa visite chez Bakounine à Locarno, Netchaïef était venu me trouver à Neuchâtel ; il m'avait expliqué que la police russe, l'accusant d'un crime de droit commun (le meurtre de l'étudiant Ivanof), le recherchait comme assassin et faussaire et faisait des démarches pour obtenir du gouvernement suisse son extradition. Il me communiqua un numéro du journal clandestin imprimé à Saint-Pétersbourg, disait-il, par la société secrète *Narodnaïa Rasprava* (la Justice du Peuple), dans lequel il était raconté que Netchaïef avait été étranglé par les gendarmes sur l'ordre du comte Mesentsof, chef de la « troisième section », dans un village situé sur la grande route de Sibérie, et il me demanda de publier une traduction de ce récit ; c'était une feinte destinée à dépister la police helvétique. Je n'hésitai pas à faire ce que désirait Netchaïef, et le *Progrès* publia dans son numéro du 5 février, sous le titre d'*Événements de Russie*, un long article que je lui envoyai. Quinze jours plus tard (numéro du 19 février), le *Progrès* insérait un article de Bakounine, non signé, intitulé *La police suisse*, rappelant les exploits des policiers vaudois, tessinois et genevois à l'égard de Mme Obolensky, de Mazzini, de Bulewski, et protestant contre les mensonges de « l'ours de Saint-Pétersbourg » qui travestit les réfugiés politiques en criminels de droit commun ; et une lettre signée du nom de Netchaïef, mais probablement rédigée par Bakounine, qui parut également dans la *Marseillaise* de Paris, dans l'*Internationale* de Bruxelles et dans le *Volksstaat* de Leipzig. Enfin, dans le numéro du 5 mars, sous le titre d'*Affaire Netchaïef*, je publiai de nouveaux détails, entre autres un extrait (non signé) d'une lettre que Bakounine m'avait écrite de Locarno le 1er mars, annonçant qu'un commissaire était arrivé dans cette ville avec ordre de chercher chez lui Netchaïef pour l'arrêter. A ce moment, Netchaïef se trouvait en sûreté : nous lui avions procuré un refuge au Locle, chez des braves gens qui, sans être des nôtres, rendirent volontiers ce service à un proscrit. Ce même numéro du *Progrès* contient la reproduction — continuée dans les deux numéros suivants — d'une lettre écrite par Bakounine à la *Marseillaise* à l'occasion de la mort toute récente d'Alexandre Herzen.

Je place ici un article du *Progrès* (no 9, 26 février) sur la fête du 1er mars, dans lequel, mesurant le chemin parcouru en une année, je rappelais les paroles par lesquelles nous avions, le 1er mars précédent, engagé les ouvriers neuchâtelois à rompre avec la République bourgeoise, et constatais les résultats obtenus par notre propagande. Le voici :

La fête du 1er Mars.

Ouvriers !

Il y a un an, nous vous invitions dans ce journal à ne pas célébrer la fête du 1er mars.

1. « Il y eut des discussions assez violentes, et l'*Egalité* travestit de la manière la plus perfide, dans son compte-rendu, les discours des collectivistes. » (*Mémoire*, p. 102.)
2. Compte-rendu de l'*Egalité*, numéro du 19 mars 1870.

Nous vous disions :

« La fête du 1er mars est une fête nationale et bourgeoise : elle ne vous regarde pas.

« On vous parle des gloires de la patrie. Le travail n'a pas de patrie.

« La république, il est vrai, a donné aux citoyens l'égalité politique et civile, la liberté de la presse, la liberté des cultes. Mais quels fruits avez-vous retirés de toutes ces belles choses ?

« Ceux-là seuls qui possèdent sont libres. La bourgeoisie seule, la classe qui vit du travail des ouvriers, a profité des conquêtes de 1848. Pour vous, travailleurs, votre situation n'a pas changé : aucune réforme économique n'est venue modifier, d'après des lois plus justes, les rapports du capital et du travail ; vous êtes restés les déshérités de la société, et chez nous, comme partout, la pauvreté c'est l'esclavage ! »

*
* *

Ces paroles, nous les répétons aujourd'hui avec la même conviction et la même énergie que l'an dernier.

Seulement, en les répétant, nous savons qu'elles seront mieux comprises, et que beaucoup de ceux pour qui elles ont été, il y a douze mois, un sujet de colère et de scandale, en sont venus à penser comme nous.

*
* *

On se le rappelle : lorsqu'il y a un an le *Progrès* osa dire ces choses qu'on entendait pour la première fois dans le canton de Neuchâtel, la situation n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Il y a un an, l'article du *Progrès* était accueilli par les anathèmes de toute la presse suisse. Bon nombre d'ouvriers, qui n'avaient pas encore ouvert les yeux sur leurs véritables intérêts, joignaient leurs voix à celle de la bourgeoisie. Un organe réactionnaire, qui osait prendre les couleurs du socialisme, et qui trompait ainsi une partie de nos amis, la *Montagne*, nous jetait la boue à pleines mains. Nous étions presque seuls sur la brèche.

Dans le monde entier, l'Internationale cherchait encore sa voie. Nos ennemis disaient que les résolutions du Congrès de Bruxelles n'exprimaient pas les véritables sentiments de la masse ouvrière, qu'elles avaient été votées par surprise ; ils espéraient que le Congrès de Bâle les renierait. En Suisse, la Fédération romande venait à peine de se former, et la Chaux-de-Fonds se tenait en dehors du mouvement. La France dormait encore. L'Allemagne était entre les mains de Schweitzer, l'agent de Bismarck. Sur quelques points isolés seulement, en Europe, le vrai socialisme levait déjà son drapeau.

*
* *

Que de choses se sont faites en un an !

Coullery et ses doctrines, qui paralysaient la Chaux-de-Fonds, désavoués solennellement par l'Internationale ;

La France se réveillant soudain de sa torpeur, et s'agitant, non plus pour des chimères sentimentales et belliqueuses, mais pour le socialisme, pour la justice et l'égalité réelles ;

Le Congrès de Bâle affirmant à l'unanimité les résolutions de

Bruxelles, rompant avec tous les moyens termes, toutes les demi-mesures, et donnant enfin à l'Internationale un programme positif ;

Les socialistes allemands démasquant Schweitzer, et envoyant en masse leur adhésion à l'Association internationale ;

L'Espagne et l'Italie devenant des foyers d'active propagande ;

La Russie préparant une révolution qui sera, dans l'histoire, le pendant de celle de 1793 ;

Paris se prononçant hardiment pour l'idée *collectiviste*, qui trouve un puissant organe dans la *Marseillaise* ;

Enfin, chez nous, le travail d'organisation marchant avec une rapidité toujours croissante ; les ouvriers, détachés entièrement des partis politiques, ne cherchant plus leur salut que dans l'Internationale ; les paysans aussi commençant à remuer : et tout ce mouvement s'accomplissant avec un ensemble admirable, sans ostentation, sans fanfares, sans grands mots, dans un esprit de sérieux opiniâtre qui triomphe de toutes les difficultés.

Voilà le bilan de l'année écoulée.

*
* *

Ne nous endormons pas. Nous avons fait beaucoup de chemin, mais il nous en reste encore plus à faire. Tant que le dernier village n'aura pas sa Section de l'Internationale, tant que chaque corps de métier n'aura pas sa caisse de résistance, notre organisation ne sera pas complète.

A d'autres les fêtes. Travaillons !

Et maintenant il me faut revenir encore aux affaires russes.

Vers 1857, un Russe socialiste, Bakhmétief, avait mis en dépôt entre les mains de Herzen et d'Ogaref une somme de vingt-cinq mille francs, pour être employée à la propagande et à l'action révolutionnaire en Russie [1]. Une partie de cet argent avait déjà été versée à Netchaïef en 1869. Par la mort de Herzen, Ogaref était resté l'unique dispensateur du « fonds Bakhmétief » ; Bakounine résolut de décider son vieil ami à remettre la totalité de ce capital au Comité révolutionnaire russe représenté par Netchaïef. Bakounine projetait en outre de constituer un bureau russe d'informations, se donnant pour mission de répandre dans le public toutes les nouvelles arrivant de Russie ; il voulait aussi reprendre la publication du *Kolokol*, l'ancien journal de Herzen, en russe et en français. Les lettres de Bakounine à Ogaref, publiées dans la Correspondance, contiennent au sujet de ces projets de nombreux détails ; on y voit que Bakounine avait songé un moment à se fixer à Zurich avec Ogaref, et à faire de cette ville le centre de la propagande révolutionnaire russe. Dans sa lettre du 21 février 1870 il lui dit : « Il faut émigrer à Zurich. Il m'est absolument impossible de m'établir à Genève ; tu le sais et tu le comprends toi-même... Il paraît que mon affaire va enfin s'arranger d'accord avec *Boy* [Netchaïef] et C°. Je leur ai franchement exposé les conditions dans lesquelles je pourrais me donner à cette cause. J'ai vaincu en moi toute fausse honte, et leur ai dit tout ce que je devais dire. Ils seraient stupides s'ils ne voulaient pas consentir à accepter les conditions que je leur ai posées ; et s'ils ne trouvaient pas moyen d'y satisfaire ils feraient preuve d'incapacité et d'impuissance. » Quinze jours plus tard, il se décidait à faire le voyage de Genève, en empruntant pour cela quatre-vingts francs à Emilio Bellerio, un jeune Tessinois avec la famille duquel il s'était

1. On trouve des indications à ce sujet dans les œuvres posthumes de Herzen publiées à Genève en 1871.

lié depuis son installation à Locarno [1]. Il arriva le 11 mars à Neuchâtel, où il s'arrêta pour causer avec moi, et où il fit la connaissance de mon camarade David Perret [2]; le 12, il partit pour Genève, faisant route, si ma mémoire ne me trompe pas, avec Schwitzguébel, qui, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, se rendait à Lyon. A Genève, Bakounine ne s'occupa, jusqu'à la fin de mars, que des affaires russes, et sa présence resta ignorée de tous, sauf des plus intimes amis. C'est pendant ce séjour qu'il écrivit la brochure *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg*, dont il me remit le manuscrit en s'en retournant à Locarno le 18 avril. Le projet de ressusciter le *Kolokol* fut discuté et adopté par les amis russes de Bakounine: un avis paru dans l'*Egalité* (26 mars) et le *Progrès* (2 avril) annonçait qu'il n'en serait publié d'abord qu'un numéro par semaine, que le premier numéro paraîtrait au commencement d'avril, et qu'il y serait ajouté un supplément en français : le journal devait s'imprimer chez L. Czerniecki, à Genève [3], chez qui on pourrait se procurer aussi les écrits destinés à la propagande : en tête de la liste de ces écrits figurait le *Manifeste du parti communiste* [4].

Nos amis de France continuaient leur travail d'organisation. A Paris, dans une réunion de délégués, le 7 mars, il fut décidé de former une fédération des Sections parisiennes de l'Internationale, et une commission de huit membres fut nommée pour en élaborer les statuts [5]. Dans cette même réunion, Varlin fut choisi pour représenter Paris dans une grande assemblée qui devait avoir lieu à Lyon, salle de la Rotonde, aux Brotteaux, le dimanche 13 mars, assemblée à laquelle Marseille, Vienne (Isère), Aix, la Ciotat, Dijon et Rouen envoyèrent également des délégués; Adhémar Schwitzguébel s'y rendit comme représentant de plusieurs Sections de la Suisse française. L'assemblée réunit cinq mille personnes; Varlin fut élu président; prirent la parole Albert Richard de Lyon, puis Bastelica et Pacini de Marseille, Aubry de Rouen, Schwitzguébel de Sonvillier; il fut donné lecture d'une Adresse des travailleurs belges aux délégués des travailleurs français, rédigée par De Paepe; dans cette Adresse étaient traitées ces deux questions: « Quelle doit être l'attitude de la classe prolétarienne vis-à-vis des mouvements politiques qui tendent à modifier la forme des gouvernements, vis-à-vis des démocrates radicaux et des républicains bourgeois ? Quelle doit être l'attitude de la classe prolétaire vis-à-vis du mouvement coopératif ? » La réponse faite à ces questions était catégorique:

1. Emilio Bellerio était le fils d'un républicain italien, Carlo Bellerio, réfugié en Suisse et naturalisé Tessinois. Il avait été à Zurich, de 1864 à 1866, le condisciple de mon ami David Perret au Polytechnikum fédéral. Je ne le connaissais que de nom et ne l'ai jamais rencontré. Il avait inspiré une grande confiance à Bakounine, dont il fut à Locarno l'ami dévoué et auquel il rendit de nombreux services.

2. Une lettre de Bakounine à Emilio Bellerio (Genève, 13 mars 1870), retrouvée par Nettlau, dit ceci : « Mon cher ami, hier soir je suis arrivé à Genève. J'ai passé à Neuchâtel toute une journée, et savez-vous qui j'ai rencontré ? un ancien ami à vous, le jeune David Perret, qui a sauté jusqu'au plafond lorsqu'il a appris que je vous connaissais, et lorsque je lui parlai de vous comme d'un ami. C'est un excellent jeune homme, l'ami de mon ami James Guillaume. »

3. Il parut quelques numéros seulement de cette nouvelle série du *Kolokol*, en avril et mai 1870.

4. On sait — ou, plutôt, on ignore généralement — que la traduction russe du *Manifeste du parti communiste*, de Marx et d'Engels, était l'œuvre de Bakounine; cette traduction (à ce que disent Marx et Engels dans la préface mise en tête de la nouvelle traduction russe faite par Véra Zassoulitch, 1883) avait paru à l'imprimerie du *Kolokol*, à Londres, un peu après 1860.

5. Lettre de Varlin à Aubry, du 8 mars 1870 (*Troisième procès de l'Internationale à Paris*, p. 53). Le projet de statuts préparé par cette commission fut approuvé dans une nouvelle réunion de délégués, le 18 mars, et ensuite définitivement adopté dans une assemblée générale des Sections parisiennes tenue le 19 avril, salle de la *Marseillaise*.

« L'Etat politique n'a plus de raison d'être ; le mécanisme artificiel appelé gouvernement disparaît dans l'organisme économique, la politique se fond dans le socialisme » ; quant à la coopération, « les socialistes ne considèrent pas l'extension et la généralisation des sociétés coopératives comme devant réaliser l'affranchissement intégral du prolétariat ». Cette Adresse, qui répondait aux sentiments de tous, fut accueillie par des applaudissements unanimes : l'assemblée de Lyon manifesta ainsi publiquement l'union des socialistes des trois pays de langue française, et les collectivistes des Sections romandes purent constater qu'ils se trouvaient en étroite communion de principes avec les Sections de l'Internationale en France et en Belgique.

En se rendant à Lyon, Schwitzguébel était chargé d'une double mission. Ostensiblement, il allait porter le salut de nos Sections aux internationaux lyonnais ; mais en même temps, à titre confidentiel, il devait se renseigner sur mainte chose d'ordre intime, et contrôler par les siennes propres les impressions que j'avais rapportées en décembre. Bakounine, qui avait vu Schwitzguébel, l'avait chargé d'une lettre pour Albert Richard, lettre dont communication devait être donnée également aux autres Français faisant partie de notre intimité, Varlin, Bastelica (Aubry n'en était pas). Dans cette lettre, Bakounine exposait ses idées en ces termes :

Si je pouvais assister à cette importante réunion, voici ce que je dirais aux ouvriers français, avec toute la franchise *barbare* qui caractérise les démocrates socialistes russes :

« Travailleurs, ne comptez plus que sur vous-mêmes. Ne démoralisez pas et ne paralysez pas votre puissance ascendante par des alliances de dupes avec le radicalisme bourgeois. La bourgeoisie n'a plus rien à vous donner. Politiquement et moralement elle est morte, et elle n'a conservé de toutes ses magnificences historiques qu'une seule puissance, celle d'une richesse fondée sur l'exploitation de votre travail...

« Est-ce à dire que vous deviez repousser tous les individus nés et élevés au sein de la classe bourgeoise, mais qui, pénétrés de la justice de votre cause, viendront à vous pour la servir et pour vous aider à la faire triompher ? Bien au contraire, recevez-les comme des amis, comme des égaux, comme des frères, pourvu que leur volonté soit sincère et qu'ils vous aient donné des garanties tant théoriques que pratiques de la sincérité de leurs convictions. En théorie, ils doivent proclamer hautement et sans aucune réticence tous les principes, conséquences et conditions d'une sérieuse égalité économique et sociale de tous les individus ; en pratique, ils doivent avoir résolument et définitivement rompu tous leurs rapports d'intérêt, de sentiment et de vanité avec le monde bourgeois qui est condamné à mourir. »

... Lors même que la politique bourgeoise serait rouge comme le sang et brûlante comme le fer chaud, si elle n'accepte pas comme but immédiat et direct la destruction de la propriété juridique et de l'Etat politique, les deux faits sur lesquels s'appuie toute la domination bourgeoise, son triomphe ne pourrait être que fatal à la cause du prolétariat.

... Les ouvriers voudront-ils encore une fois jouer le rôle de dupes ? Non. Mais pour ne pas devenir dupes, que doivent-ils faire ? S'abstenir de toute participation au radicalisme bourgeois et organiser en dehors de lui les forces du prolétariat. La base de cette

organisation est toute donnée : ce sont les ateliers et la fédération des ateliers, la création des caisses de résistance, instruments de lutte contre la bourgeoisie, et leur fédération, non seulement nationale, mais internationale, la création des chambres de travail comme en Belgique.

Et quand l'heure de la révolution aura sonné, vous proclamerez la liquidation de l'Etat et de la société bourgeoise, l'anarchie, c'est-à-dire la vraie, la franche révolution populaire, l'anarchie juridique et politique et la nouvelle organisation économique de bas en haut et de la circonférence aux centres.

Et, pour sauver la révolution, pour la conduire à bonne fin au milieu même de cette anarchie, l'action d'une dictature collective de tous les révolutionaires, non revêtue d'un pouvoir officiel quelconque et d'autant plus efficace, l'action naturelle, libre, de tous les socialistes énergiques et sincères disséminés sur la surface du pays, de tous les pays, mais unis fortement par une pensée et par une volonté communes [1].

Le 1er avril suivant, écrivant de Genève à Richard, Bakounine lui demandait :

As-tu bien lu et fait lire à nos amis principaux toute la lettre que je t'ai envoyée par Schwitzguébel, surtout la seconde partie, la conclusion ? Je tiens beaucoup à recevoir votre réponse bien précise à cette conclusion [2].

Lorsque Schwitzguébel revint de Lyon, il me parla d'Albert Richard en des termes qui me firent voir que son jugement était défavorable, comme avait été le mien.

Dans le courant de mars 1870, les Sections parisiennes résolurent de faire imprimer une nouvelle édition des Statuts généraux de l'Internationale. Robin, qui dès son arrivée à Paris avait pris une part active au mouvement, et qui avait été accueilli fraternellement par les militants, en particulier par Varlin (puisque celui-ci faisait partie de notre organisation intime), fut chargé de surveiller cette impression. Paul Lafargue, le gendre de Marx, s'était fixé à Paris peu de temps avant, et cherchait à nouer des relations avec les hommes les plus marquants du groupe parisien [3] ; ayant su que Robin avait à lire les épreuves des statuts, il lui signala les différences qui existaient entre le texte anglais et le texte français, et lui proposa diverses modifications à ce dernier texte [4]. Robin, « sans plus amples recherches », fit ce que désirait Lafargue ; entre autres modifications, il rédigea le troisième alinéa des considérants en ces termes : « Que, pour cette raison, l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme un simple moyen ». Aux yeux de Robin, l'introduction, dans la

1. Texte collationné par Nettlau.
2. Texte collationné par Nettlau.
3. Malon m'a raconté plus tard comment Lafargue l'invita à déjeuner, et, l'ayant présenté à sa femme, lui dit avec emphase : « C'est la fille de Karl Marx. — Karl Marx, dit Malon, un peu confus de ne pas connaître celui dont on lui parlait, je crois avoir entendu ce nom-là. N'est-ce pas un professeur allemand ? — Mais non, c'est l'auteur du livre *Das Kapital*, — et Lafargue alla chercher le gros volume. Vous ne connaissez pas ce livre-là ? — Non. — Est-ce possible ? Vous ne savez donc pas que c'est Marx qui mène le Conseil général ? » (*Bulletin de la Fédération jurassienne*, 15 juin 1872).
4. Robin a narré cette historiette dans son « Mémoire justificatif » de 1872 ; je ne l'ai apprise qu'alors.

phrase, des mots *comme un simple moyen* ne faisait que marquer avec plus de force la subordination de tout mouvement politique au grand but, l'émancipation économique; il n'y entendait pas malice. Tout au contraire, pour les hommes de Londres, sous l'inspiration de qui Lafargue agissait, les mots *as a means*, « comme un moyen », étaient censés signifier que l'action politique était *obligatoire*, et que, pour employer les termes du manifeste de Marx de 1864, « la conquête du pouvoir politique était devenue le premier devoir de la classe ouvrière ». Les résolutions du Conseil général de Londres du 1er janvier 1870 marquent bien clairement la préoccupation de Marx et de ses amis : ils se ménageaient un moyen de nous faire excommunier, en déclarant que « les doctrines du *Progrès* et de l'*Egalité* étaient contraires aux statuts » (voir p. 267). Mais Robin ne connaissait pas ces résolutions, et n'eut pas le plus léger soupçon des arrière-pensées que nourrissaient Marx et Lafargue.

En reproduisant le compte-rendu de l'assemblée de Lyon, emprunté à la *Marseillaise* du 21 mars, l'*Egalité* supprima la ligne qui disait que « les Sections suisses y avaient été représentées par le citoyen Schwitzguébel », et celle qui indiquait les noms des orateurs qui avaient parlé après Richard, et où le nom de Schwitzguébel se trouvait. Cette omission était un symptôme du mauvais vouloir de la coterie genevoise à l'endroit des socialistes du Val de Saint-Imier. La Section du district de Courtelary avait demandé, peu de temps auparavant, la mise à l'ordre du jour du Congrès romand de cette question : « De l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements » ; et le Comité fédéral avait été contraint de faire droit à cette demande. Dans l'assemblée générale du mercredi 9 mars, au Temple-Unique, les meneurs avaient manifesté le déplaisir que leur causait cette addition malencontreuse au programme du Congrès : « *Magnin* demande des éclaircissements relativement à cette question. — *Henri Perret* croit que le but de la Section qui l'a présentée est d'engager à l'abstention dans les affaires politiques. — *Guétat* est opposé à l'abstention. — *Outine* combat l'abstention dans les affaires politiques. Il démontre que la présence d'un ouvrier dans un parlement est un immense avantage ;... un temps viendra où les travailleurs pousseront leurs représentants jusqu'au pouvoir suprême. — *Guétat* démontre qu'en Suisse, si les ouvriers le veulent, ils peuvent arriver au pouvoir par le vote. — *Crosset* engage à ce que l'on combatte énergiquement l'abstention au Congrès romand [1]. »

A quelques jours de là, dans son assemblée générale trimestrielle, le 20 mars, la Société de secours mutuels des graveurs et guillocheurs du Val de Saint-Imier décida de se transformer en société de résistance et d'adhérer à l'Internationale [2]. Le président de la nouvelle Section écrivit aussitôt au Comité fédéral romand, à Genève, pour demander l'admission dans la Fédération romande. Le Comité fédéral, afin d'écarter ce renfort qui arrivait aux collectivistes, et d'empêcher la Section d'envoyer une délégation au Congrès, ajourna sa décision, sous le prétexte que le président de la Société des graveurs et guillocheurs avait oublié d'envoyer les statuts de la Société, — en réalité parce qu'il savait que la Section serait représentée au Congrès par Adhémar Schwitzguébel.

Cette attitude des meneurs genevois devait les conduire à rechercher contre nous l'alliance du parti coulleryste de la Chaux-de-Fonds, à se réconcilier avec Coullery lui-même. Mais invoquer l'appui d'un homme que quelques-uns d'entre eux avaient si durement traité, en 1868, après le Congrès de Bruxelles, d'un homme auquel le Congrès de Bâle avait infligé un blâme si formel et si énergique, n'était-ce pas se déclarer ouvertement réactionnaire ? et le Conseil général de Londres n'allait-il pas être obligé d'intervenir pour nous aider à sauver la Fédération romande des mains

1. Compte-rendu publié dans l'*Egalité*, numéro du 12 mars 1870.
2. Lettre signée Adhémar Schwitzguébel, Sonvillier, 21 mars, publiée dans l'*Egalité* du 26 mars.

de ces intrigants dangereux ? Nous avions la certitude, nous, d'être d'accord avec l'Internationale tout entière ; non seulement avec les socialistes de France et de Belgique, comme l'avait montré l'assemblée de Lyon, mais avec ceux d'Espagne et d'Italie, d'Autriche et d'Allemagne. Liebknecht, lui-même, dans ses polémiques avec Schweitzer, n'écrivait-il pas que pratiquer le parlementarisme (*das Parlamenteln*), c'était myopie ou trahison (*Kurzsicht oder Verrath*) ; que la question sociale ne devait pas être résolue dans un parlement, mais dans la rue, sur le champ de bataille ? Le *Volksstaat* accueillait et publiait une correspondance de Barcelone, écrite par Sentiñon, où il était dit que « les ouvriers espagnols ont commencé à comprendre que leurs associations et leurs fédérations peuvent et doivent remplacer l'Etat » ; à propos de la candidature d'Odger à Londres, « ils s'étonnaient que nos amis anglais, qui ont la réputation d'être des hommes pratiques, pussent être assez enfants pour espérer un résultat quelconque de la nomination d'un ouvrier comme membre du Parlement[1] ». Schwitzguébel, qui commençait à s'essayer à écrire, esquissa la théorie collectiviste et fédéraliste en une série de trois articles, intitulés *L'Etat*[2], *De l'organisation industrielle* et *La révolution sociale* ; ils parurent dans le *Progrès* (12 et 19 mars et 2 avril) ; on put lire également dans ce journal (26 février) un autre fragment du discours de De Paepe au meeting de Patignies, disant : « Donc, prolétaires, il y a trois choses à détruire : Dieu, le Pouvoir et la Propriété ; il y a une chose à établir, la Justice » ; une étude historique de B. Malon, *L'idée sociale dans le passé et dans le présent* (12, 19 et 26 mars) ; le texte de l'Adresse des travailleurs belges lue au meeting de Lyon (26 mars et 2 avril). Le *Progrès*, par suite de l'éclipse de l'*Egalité*, était resté le seul représentant dans la Suisse française du socialisme collectiviste et révolutionnaire ; mais il évitait soigneusement toute parole malveillante à l'adresse du journal genevois, tout ce qui eût pu ressembler à une attaque dirigée contre les hommes qui gouvernaient au Temple-Unique.

Cependant une nouvelle intrigue s'ourdissait à Genève. Outine, avec la complicité de Becker, venait de former un projet bien étonnant : non content de s'être emparé de l'*Egalité*, il rêvait maintenant de s'emparer de la Section de l'Alliance, pour la neutraliser, en lui faisant modifier son programme. Dans l'assemblée générale de la Section du 6 mars, on s'occupa, conformément à ce qui avait été décidé, d'une revision du règlement. Dans celle du 13 mars, le procès-verbal porte cette mention : « Le citoyen *Outine* propose de chercher les moyens pour faire la propagande ; adopté ». A l'ordre du jour de l'assemblée du 26 mars figure, sans autre indication, une « proposition Outine[3] » ; et dans cette assemblée on procéda à une revision du programme. A l'article 1er, Becker proposa de remplacer les mots : « L'Alliance se déclare athée » par ceux-ci : « L'Alliance se déclare matérialiste », vu que, expliqua-t-il, « la négation sans affirmation ne veut rien dire » ; Joukovsky[4] proposa de mettre « athée et matérialiste » ; c'est la proposition de Becker qui fut adoptée. A l'article 5 : « Elle reconnaît que tous les Etats politiques et autoritaires actuellement existants... doivent

1. Cette correspondance fut reproduite dans le *Progrès* du 19 mars 1870.

2. Cet article *L'Etat* m'a été attribué par erreur dans le livre russe *Développement historique de l'Internationale* (*Istoritcheskoé razvitié Internatsionala*), Zurich, 1873.

3. Ce n'est pas qu'Outine fût devenu effectivement membre de la Section de l'Alliance. Les séances étaient publiques, et tout membre de l'Internationale avait le droit d'y parler. Mais il est certain qu'Outine avait annoncé l'intention de se faire inscrire comme membre de la Section, et qu'en même temps il avait fait des objections à certains articles du programme, qu'il désirait voir changer (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 99). C'est probablement à cela que se rapportent les mots « proposition Outine » du procès-verbal du 19 mars.

4. Depuis le 19 mars, Joukovsky était devenu secrétaire de la Section, en remplacement de l'Espagnol Celso Gomis, qui avait quitté Genève.

disparaître... », Becker proposa de remplacer « Etats » par « gouvernements »; Joukovsky fit observer « que le mot Etat exprime toute l'organisation bourgeoise, qu'il inclut toutes les idées de privilèges et d'inégalités ; la société restera, mais les Etats disparaîtront »; en conséquence, il demanda que l'on conservât le mot « Etats ». Au vote, la proposition de Joukovsky obtint deux voix ; celle de Becker réunit la majorité [1]. Outine était donc parvenu à ses fins ; mais son triomphe fut de courte durée. Bakounine, qui depuis le 12 mars, on l'a vu, se trouvait incognito à Genève pour les affaires russes, apprit ce qui se passait dans l'Alliance, et jugea le moment venu de se montrer. Le 1er avril, il assistait à la réunion du comité de la Section de l'Alliance, et le lendemain à l'assemblée générale : il y proposa que la Section envoyât un délégué au Congrès romand, pour protester contre l'ajournement indéfini qu'avait prononcé le Comité fédéral le 22 septembre, et réclamer l'admission dans la Fédération romande ; Becker objecta en vain la décision prise le 23 janvier, en ajoutant que la Section de l'Alliance, ayant des membres dans différents pays d'Europe, ferait mieux de rester en dehors de la fédération des sections romandes: l'avis de Bakounine l'emporta, et Joukovsky fut désigné comme délégué. Ensuite, Bakounine protesta contre les modifications apportées au règlement et au programme : il fit observer qu'elles avaient été faites en violation d'un article du règlement qui stipulait que toute proposition tendant à une modification de ce genre devait être affichée pendant un mois. Après une courte discussion, il fut décidé d'annuler les votes émis à ce sujet dans les séances précédentes, et d'afficher les propositions de modifications, ainsi que le règlement l'exigeait : « ce qui priva l'Alliance de la gloire de posséder M. Outine au nombre de ses adhérents » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 100).

En constatant le mouvement créé dans l'émigration russe par la venue de Netchaïef en Occident, et la part prépondérante qu'y prenait Bakounine, Outine s'était senti mordu par la jalousie : il voulut, lui aussi, faire quelque chose, et dresser autel contre autel ; en conséquence, lui et son ami Troussof se constituèrent en « Section russe de l'Internationale », demandèrent leur admission au Conseil général de Londres, et une lettre en date du 23 mars, signée de Troussof et publiée dans l'*Egalité* (26 mars), annonça à l'univers que la Section russe se proposait de combattre « les idées vieillies et pernicieuses du panslavisme », et que le journal la *Cause du peuple*, dont Outine était le rédacteur en chef et Troussof le secrétaire, serait son organe.

On trouve quelques renseignements sur l'état d'esprit des meneurs de la coterie genevoise dans le compte-rendu, donné par l'*Egalité* le 2 avril, d'un « change banal » qui eut lieu au Temple-Unique le 26 mars, à l'occasion d'une fête des menuisiers. Grosselin y fit un discours où, jouant sur les mots, il glorifia le « collectivisme », par lequel il entendait tout simplement l'association. « On combat, dit-il, le socialisme par des sophismes, en disant à l'ouvrier que ce principe, ces idées, l'association, tout cela est contraire à la liberté individuelle. Vaines paroles ! le socialisme, aujourd'hui, partout se répand, et chacun a compris qu'il était une vérité. Ce n'est que par le collectivisme de nos sociétés que nous pouvons mettre un terme à l'exploitation que nous subissons. Ouvriers, groupez-vous donc ! » Henri Perret, tout en adressant des compliments aux menuisiers, fit un aveu significatif : « Je dois m'expliquer franchement, mais il ne faut pas prendre mes paroles en mauvaise part. Qu'avons-nous fait depuis la grève de 1868 ? Rien ou à peu près rien ; nous n'avons point encore d'organisa-

1. Il y a une erreur dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, où il est dit que les articles du programme dont Outine demandait la revision étaient l'article 1er (« l'Alliance se déclare athée ») et l'article 4 (« ... Elle repousse toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital »).

tion de résistance, et pourtant il se présente toujours des grèves. En ayant des caisses fédérées, vous serez forts ; toutes les branches du bâtiment doivent être unies, et j'espère que ces conseils seront suivis et que l'on ne se contentera pas de paroles, mais de faits. » Duval, qui, malgré sa défection, ne pouvait pas sympathiser avec les politiciens, fit ressortir l'opposition entre l'organisation économique et l'organisation politique : « Il est indispensable que toutes les Sections aient une caisse de résistance, dit-il, sans cela la révolution politique s'emparera du mouvement et nos intérêts seront encore une fois abandonnés ». Enfin Outine dit clairement la pensée dominante de la coterie à la veille du Congrès : « Il exprime le désir que les délégués, en se rendant au Congrès romand, soient fermes pour maintenir le journal et le Comité fédéral à Genève. Il y a pour cela plusieurs raisons : d'abord cette ville, par sa situation, est parfaitement placée pour recevoir les nouvelles importantes arrivant de France, d'Allemagne, d'Italie; en outre, c'est le plus fort groupe, et cette cité est, quant à présent, comme la capitale du travail quant à la Suisse; de plus, nous avons ici la coopération typographique, que nous devons soutenir, car étant le fruit de la grève nous ne pouvons l'abandonner. » Il parla ensuite de sa récente création, la Section russe : « Comme Russe, je dois remercier au nom de mes compatriotes les Sections genevoises de l'hospitalité que nous y avons rencontrée ; c'est à leur contact que nous avons pu étudier la question du travail. Nous aussi nous avons formé une Section qui, acceptée par le Conseil général, le sera aussi, nous l'espérons, par la fédération locale. » Ainsi, Genève avait repoussé l'Alliance, mais ce devait être pour accueillir à sa place la Section de M. Outine.

J'ai dit que les meneurs genevois avaient recherché l'alliance du parti coulleryste de la Chaux-de-Fonds ; de leur côté, les coullerystes avaient été enchantés de constater qu'ils pourraient trouver un point d'appui à Genève pour reprendre la lutte contre les collectivistes, et que l'*Egalité* qui, dans l'été de 1869, avait si rudement flagellé par la plume de Bakounine la trahison de leur chef, était maintenant devenue l'organe d'un « coopérativisme » qui ne pouvait plus effaroucher personne. L'entente fut conclue, et, par un acte public, le Comité fédéral romand donna un gage aux coullerystes du Cercle ouvrier, quelques jours avant l'ouverture du Congrès de la Fédération. Les collectivistes de la Chaux-de-Fonds, je l'ai dit (p. 247), avaient constitué, en décembre 1869, un groupe qui s'était donné le nom de Section de la propagande; ce groupe travaillait à organiser à la Chaux-de-Fonds une fédération ouvrière locale. Il s'adressa au Comité fédéral romand pour lui demander d'être admis comme Section dans la Fédération romande. On vit alors cette chose inouïe : le Comité fédéral, pour complaire aux coullerystes, refusa l'admission de la Section de la propagande, en donnant les raisons suivantes (lettre du secrétaire fédéral Henri Perret, 27 mars) : L'article 2 des statuts de la Section disait qu'elle se proposait « d'entrer en relations avec le plus grand nombre possible de fédérations ouvrières, afin de connaître la position de l'Association internationale dans chaque pays » ; or l'établissement de relations directes entre la Section et d'autres organisations ouvrières était chose inadmissible, parce que de semblables relations seraient attentatoires aux droits du Comité fédéral ; en outre, l'article 17 disait que « le règlement pourrait être revisé en tout temps », ce qui, objectait le Comité fédéral, « était par trop élastique ».

Avant de connaître la décision du Comité fédéral, la Section de la propagande avait écrit à Perron, à Genève, pour lui offrir un mandat de délégué pour le Congrès de la Chaux-de-Fonds ; elle pensait que Perron, en butte depuis des mois aux insinuations malveillantes de la coterie du Temple-Unique, devait être désireux d'avoir l'occasion de démasquer, dans un débat public devant le Congrès, les manœuvres et l'intrigue de nos adversaires. Mais Perron était las de la lutte, et d'ailleurs des néces-

sités économiques impérieuses l'enchaînaient à son travail professionnel et ne lui permettaient pas, à ce moment, une absence de plusieurs jours ; il répondit par la lettre suivante :

« J'ai dépensé six mois de mon temps et le peu d'argent que j'avais à créer l'*Egalité*, et quatre autres mois à essayer de fonder une imprimerie coopérative pour laquelle j'avais déjà réuni vingt mille francs, lorsque, entre autres motifs, l'intérêt personnel d'un mauvais génie [1] trop connu dans l'Internationale de Genève est venu faire échouer un projet que les membres de l'Imprimerie coopérative actuelle ont lieu de regretter. Quoi qu'il en soit, après ces dix mois de temps perdu, je me suis trouvé en face de dettes et de patrons bijoutiers qui me refusaient de l'ouvrage. La situation était tendue, j'ai redoublé d'activité, j'ai cherché de l'ouvrage à l'extérieur et j'en ai trouvé [2] ; l'ouvrage presse maintenant, et m'absenter trois ou quatre jours c'est perdre ma clientèle, c'est perdre l'indépendance que je me suis créée par mon travail, ma patience et mon activité. J'ai encore quelques dettes et je ne puis jouer ce jeu ; je dois donc laisser passer cette affaire du journal sans rien dire. Je désirerais vivement que le jour se fît tout plein sur la question du journal. J'aurais voulu faire la lumière sur cette question qui n'est jamais sortie des petits comités ; j'aurais voulu que la publicité des comptes-rendus du Congrès réduisît à néant, aux yeux de tous les membres de l'Association, les calomnies indignes dont Robin, ce champion si ardent et si avancé de l'Internationale, a été victime ; j'aurais voulu faire ressortir ce fait qui est au fond du débat, c'est que ce sont les principes mêmes du socialisme révolutionnaire qui sont mis en question et combattus par ceux de nos frères qui en sont encore aux idées de 1848, ou aux idées qui prévalaient au début de l'Association internationale. Ce sont les idées confuses où nous étions nous-mêmes pour la plupart, il y a deux ou trois ans à peine, qui sont aux prises avec la conception claire, parfaitement définie, des moyens de parvenir à l'affranchissement radical du prolétariat que beaucoup d'entre nous ont acquise... Après m'être vu calomnié à Genève pour avoir eu le courage de défendre jusqu'au bout le socialisme révolutionnaire et mon ami Robin, je suis encore forcé de me laisser calomnier sans défense devant les internationaux de la Suisse représentés au Congrès romand, et cela par des ouvriers, par nos frères ! C'est dur... Je réclame de vous, de votre amitié, que vous demandiez la nomination d'un jury d'honneur qui siégerait à Genève, et qui, dans ses séances *publiques*, ferait une enquête et prononcerait un arrêt porté à la connaissance de tous par l'*Egalité* [3] ».

Devant le refus ainsi motivé de Perron, la Section de la propagande désigna deux de ses membres, Fritz Heng et Henri Chevalley, pour la représenter au Congrès romand, y protester contre la décision du Comité fédéral, et réitérer la demande d'admission dans la Fédération romande.

On apprit en même temps que la Section centrale de la Chaux-de-Fonds, ou ancienne Section, — celle des coullerystes, — venait de choisir, pour ses délégués au Congrès, Coullery lui-même — qui allait rentrer en scène — et un de ses amis, G. Robert-Giroud. C'était la déclaration de guerre.

Le samedi 2 avril, Bakounine m'écrivait de Genève la lettre suivante, qui fut apportée à la Chaux-de-Fonds le lendemain par Joukovsky [4] :

Mon cher ami, Hier soir, le comité de la Section de l'Alliance, sur ma proposition, a décidé qu'il sera proposé à la Section :

1. Le typographe Crosset.
2. Perron avait réussi à obtenir la clientèle d'un grand bijoutier de Hanau (Hesse-Cassel).
3. Lettre publiée par Nettlau.
4. Joukovsky, après m'avoir montré cette lettre, la garda par devers lui ; cela explique qu'elle ait été retrouvée dans ses papiers par Nettlau, qui l'a publiée.

1° D'envoyer un délégué au Congrès de la Suisse romande pour protester contre le Comité fédéral qui l'a repoussée, et pour demander sa reconnaissance au Congrès, aussi bien que de son délégué ;

2° D'exprimer sa sympathie et de demander l'amitié de la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds.

Joukovsky vous dira en détail que parmi les raisons qui ont servi au Comité fédéral de prétexte pour refuser la Section de propagande était celle-ci : « Si nous acceptions la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds, nous devrons accepter celle de l'Alliance ; et ayant repoussé cette dernière, nous devons repousser l'autre ». C'était tout à fait logique. Seulement, pour être plus logiques encore, ils devraient également abolir la Section centrale de Genève.

Conclusion : la cause de la Section de l'Alliance est inséparable de celle de la Section de propagande. L'Alliance joindra sa protestation à celle de cette Section, et elles doivent être soutenues et doivent triompher ensemble.

Je compte pour cela sur toi et tous les amis.

La question de l'acceptation des délégués de la Section de l'Alliance et de celle de la propagande doit être la première, pour qu'ils puissent discuter et voter, et vous donner des voix.

Coullery doit être foutu.

Outine vous fera des avances, repoussez-les ; il est l'espoir de Perret. Il est perfide, flatteur, insinuant ; que toute la phalange des vôtres le repousse ; ce sera de la bonne et juste pratique, cela. Quelque nul qu'il soit par son intelligence, par son esprit d'intrigue il est très dangereux. Repoussez l'espoir de Perret.

Quand il verra battre Perret, il sera capable de parler dans votre sens et de voter avec vous ; laissez-le voter avec vous, mais défiez-vous-en et repoussez-le ; je le dis parce que je le connais.

M. Bak.

Par l'intermédiaire de J.-Ph. Becker, — qui jouait double jeu, et qui, membre encore à ce moment de la Section de l'Alliance, intriguait avec nos ennemis, — Outine était entré en rapports personnels avec Marx. Il avait reçu récemment de celui-ci une lettre le chargeant de recueillir des faits et des documents contre Bakounine[1]. Naturellement il avait accepté avec joie cette tâche glorieuse, dans laquelle devaient l'aider quelques anciens membres de l'Alliance, tels que Guétat et Duval. Et Marx se croyait déjà assez sûr de pouvoir accabler celui qu'il regardait, depuis le Congrès de Bâle, comme un adversaire qu'il fallait perdre à tout prix, pour se risquer à écrire contre lui, en sa qualité officielle de correspondant du Conseil général pour l'Allemagne, une dénonciation calomnieuse et secrète, la *Confidentielle Mittheilung* du 28 mars 1870, qu'il adressa à son affidé le

1. « Déjà au printemps de 1870, je savais — M. Outine, un petit juif russe qui par toutes sortes de vilenies s'efforce de se faire une position dans cette pauvre Internationale de Genève, l'ayant raconté à qui voulait l'entendre — que M. Marx lui avait écrit une lettre confidentielle dans laquelle il lui recommandait de recueillir contre moi tous les faits, c'est-à-dire tous les contes, toutes les accusations aussi odieuses que possible, avec des apparences de preuves, en ajoutant que si ces apparences étaient plausibles on s'en servirait contre moi au prochain Congrès. » (Lettre de Bakounine, destinée, mais non envoyée, à la *Liberté* de Bruxelles, Zurich, 5 octobre 1872 ; le manuscrit en a été retrouvé par Nettlau et imprimé par lui en 1894 dans la *Société nouvelle*, Bruxelles, 10e année, t. II, p. 5.)

Dr Kugelmann [1], à Hanovre, pour être communiquée par les soins de celui-ci aux principaux chefs du parti de la démocratie socialiste allemande, et en première ligne au Comité central du parti à Brunswick. L'existence de cette « Communication confidentielle » nous fut révélée en 1872 par les débats du procès de Leipzig ; mais nous n'en connaissions pas le contenu, et ce n'est qu'en cette année 1905 que j'ai eu enfin l'occasion d'en lire le texte (il a été publié dans le numéro du 12 juillet 1902 de la *Neue Zeit*). Voici ce document, littéralement traduit de l'allemand :

INTERNATIONAL WORKINGMEN'S
ASSOCIATION
CENTRAL COUNCIL, LONDON

Communication confidentielle.

Le Russe Bakounine (quoique je le connaisse depuis 1843, je laisse ici de côté tout ce qui n'est pas absolument nécessaire à l'intelligence de ce qui va suivre) eut peu après la fondation de l'Internationale une entrevue avec Marx à Londres. Ce dernier l'admit à ce moment dans l'Association, pour laquelle Bakounine promit d'agir de son mieux. Bakounine se rendit en Italie, reçut là, envoyés par Marx, les statuts provisoires et l'Adresse aux classes ouvrières, répondit de façon très enthousiaste, mais ne fit rien [2]. Après plusieurs années, durant lesquelles on n'entend

1. C'est ce même Kugelmann dont j'avais fait la connaissance en 1867, au Congrès de Lausanne, et avec qui j'avais noué alors des relations amicales.

2. Marx avait rendu visite à Bakounine lorsque celui-ci passa par Londres en octobre 1864, revenant d'un second voyage en Suède, et se rendant en Italie. Nous avons sur cette entrevue le témoignage de Bakounine lui-même dans une page de la *Théologie-politique de Mazzini* (1871), que voici :

« J'ai eu le bonheur de rencontrer Mazzini, et même fort souvent, pendant toute l'année 1862, à Londres. Je n'oublierai jamais le noble accueil qu'il me fit lorsque je vins dans cette ville, m'échappant de la Sibérie... Je suis même l'éternellement obligé de Mazzini, car, avant même de m'avoir connu autrement que de nom, il avait pris généreusement ma défense contre d'infâmes calomnies que des émigrés allemands, des juifs surtout, avec cette noble délicatesse, la justice et le goût qui les distinguent, avaient pris à tâche de répandre (après 1849), non tant par haine personnelle contre moi qu'en général par haine pour la Russie, pour les Slaves, et particulièrement pour mon compatriote Alexandre Herzen, qui naturellement ne manqua pas de leur répondre ; ce que je ne pouvais pas faire, enfermé que j'étais dans les forteresses russes et plus tard en Sibérie, et ignorant que j'avais été attaqué de cette façon ignoble. Herzen m'avait même dit que le citoyen Charles Marx, devenu plus tard l'un des fondateurs principaux de l'Internationale et que j'avais toujours considéré comme un homme doué d'une grande intelligence et profondément, exclusivement dévoué à la cause de l'émancipation du travail, avait pris une part active à ces calomnies. Je ne m'en étonnai pas trop, sachant par mon expérience passée — car je le connais depuis 1843 — que l'illustre socialiste allemand, aux grandes qualités duquel j'ai rendu et je ne manquerai jamais de rendre pleine justice, a pourtant dans son caractère certains traits qu'on serait moins étonné de rencontrer chez un *bellettriste* juif, correspondant de gazettes allemandes, que chez un défenseur si sérieux, si ardent de l'humanité et de la justice. Donc arrivé, en 1862, à Londres, je m'abstins de lui rendre visite, naturellement peu désireux de renouveler connaissance avec lui. Mais en 1864, à mon passage par Londres, il vint me voir lui-même et m'assura qu'il n'avait jamais pris aucune part ni directe, ni même indirecte, à ces calomnies qu'il avait considérées lui-même comme infâmes. Je dus le croire. Quoi qu'il en soit, Mazzini avait pris noblement ma défense... J'aime Mazzini et je le vénère aujourd'hui autant qu'il y a neuf ans, et pourtant je dois le combattre. Je dois me mettre du côté de Marx contre lui. »

Il est aisé de s'expliquer pourquoi Bakounine ne fit pas, de 1864 à 1867, de propagande pour l'Internationale en Italie ; il se trouvait là dans un milieu où le terrain ne semblait pas encore préparé pour l'organisation ouvrière proprement dite, et il

plus parler de lui, il reparaît en Suisse. Là il se joint non pas à l'Internationale, mais à la Ligue de la paix et de la liberté. Après le Congrès de cette Ligue (Genève, 1867), Bakounine s'introduit dans le Comité exécutif de celle-ci, mais il y trouve des adversaires qui non seulement ne lui permettent aucune influence « dictatoriale », mais encore le surveillent comme suspect au point de vue russe. Peu après le Congrès de Bruxelles (septembre 1868) de l'Internationale, la Ligue de la paix tient son Congrès à Lausanne [1]. Cette fois Bakounine se pose en *firebrand* [2], et — soit dit *en passant* [3] — dénonce la bourgeoisie occidentale du ton sur lequel les optimistes [*sic*] moscovites ont coutume d'attaquer la civilisation occidentale pour pallier leur propre barbarie. Il propose une série de résolutions qui, ridicules en elles-mêmes, sont calculées pour inspirer l'effroi aux crétins bourgeois et pour permettre à Monsieur Bakounine de sortir avec éclat de la Ligue de la paix et d'entrer dans l'Internationale. Il suffit de dire que son programme proposé au Congrès de Lausanne [4] contient des absurdités comme l'*égalité* [5] *des classes*, l'*abolition de l'héritage* comme début de la révolution sociale, etc. : des bavardages vides de sens, un chapelet de phrases creuses, qui prétendent être terribles, bref une insipide improvisation, qui n'était calculée qu'en vue de produire un certain effet momentané. Les amis de Bakounine à Paris (où se trouve un Russe co-éditeur de la *Revue positiviste*) et à Londres annoncent au monde la sortie de Bakounine de la Ligue de la paix comme un *événement* [6], et présentent son grotesque programme, cette *olla podrida* de lieux communs usés, comme quelque chose d'extraordinairement effroyable et original.

Bakounine était sur ces entrefaites entré dans la *Branche romande* [7] de l'Internationale (à Genève). Il avait fallu des années pour qu'il se décidât à faire ce pas ; mais il ne fallut pas un jour pour que Monsieur Bakounine résolût de bouleverser l'Internationale et de la transformer en son instrument.

Derrière le dos du Conseil général — qui fut renseigné seulement lorsque tout sembla prêt — il fonda l'Alliance des démocrates socialistes [8]. Le programme de cette Société n'était autre chose que celui que Bakounine avait présenté au Congrès de la paix de Lausanne [9]. La Société s'annonçait ainsi dès le début comme une société destinée

crut servir plus utilement la cause socialiste en créant l'association secrète destinée à combattre l'organisation mazzinienne. Ce fut seulement quand l'Internationale, d'une part, se fut révélée comme une force capable d'opérer la transformation sociale, et que, d'autre part, la faillite de la démocratie radicale eut été constatée au Congrès de Berne, que Bakounine « arriva à comprendre combien Marx avait eu raison en suivant et en nous invitant tous à marcher sur la grande route de la révolution économique » (lettre à Marx du 22 décembre 1868, reproduite p. 103).

1. Lire : « à Berne ». Marx semble, en certaines occasions, avoir été atteint d'une infirmité spéciale qui le mettait dans l'impossibilité de reproduire exactement les mots ou les faits qu'il voulait citer. On en a déjà vu des exemples dans la « Communication privée » ; la *Confidentielle Mittheilung* en fournit de plus nombreux encore.

2. En anglais dans le texte. *Firebrand* signifie « boute-feu ».

3. En français dans le texte.

4. Lire : « de Berne ».

5. Marx substitue — est-ce à dessein ou sans s'en apercevoir ? — le mot *égalité* au mot *égalisation* (voir p. 74).

6. En français dans le texte.

7. En français dans le texte.

8. Il faut lire : « l'Alliance de la démocratie socialiste ».

9. Lire : « de Berne ».

à faire la propagande spéciale de la science occulte bakouninienne [*Bakunin'sche Geheimweisheit*], et Bakounine lui-même, l'un des hommes les plus ignorants sur le terrain de la théorie sociale[1], figure ici tout à coup comme fondateur de secte. Mais le programme théorique de cette Alliance n'était en réalité qu'une simple comédie [*blosse Farce*]. Le côté sérieux, c'était son organisation pratique. Cette Société devait en effet être *internationale*, avec son comité central à *Genève*, c'est-à-dire sous la direction personnelle de Bakounine. Mais en même temps elle devait former une partie intégrante de l'Association internationale des travailleurs. Ses *branches*[2] devaient d'une part être représentées au prochain Congrès de l'Internationale (à Bâle) et en même temps tenir leur propre Congrès à côté de l'autre dans des séances séparées, etc.

Le personnel dont disposa Bakounine tout d'abord, c'était la majorité d'alors du Comité fédéral romand de l'Internationale[3], à Genève. J.-Ph. Becker, à qui le zèle propagandiste fait quelquefois perdre la tête, fut mis en avant. En Italie et en Espagne Bakounine avait quelques alliés.

Le Conseil général de Londres était parfaitement renseigné. Il laissa toutefois Bakounine aller tranquillement de l'avant jusqu'au moment où celui-ci fut contraint, par J.-Ph. Becker, de faire parvenir au Conseil général, pour être sanctionnés, les statuts et le programme de l'Alliance des démocrates socialistes[4]. Il s'en suivit une décision motivée et développée, — tout à fait « judiciaire » et « objective » dans sa teneur, mais dont les considérants étaient pleins d'ironie, — qui concluait ainsi : 1° Le Conseil général n'admet pas l'Alliance

1. Bakounine ne s'est jamais donné pour un savant. Il a toujours reconnu et admiré, avec une simplicité vraiment touchante, la supériorité quand il la rencontrait. Dans ses lettres à Herzen et à Ogaref, il parle de Herzen et de lui-même en ces termes : « Je ne possède pas les talents de Herzen, et je ne saurais prétendre l'égaler en ce qui concerne la littérature. Cependant je sens en moi une noble force qui peut être utile d'une autre façon ; peut-être ne me la reconnaissez-vous pas, mais j'en ai moi-même conscience : et je ne veux pas, je n'ai pas le droit de la vouer à l'inaction... Tu dois savoir, Herzen, que je t'aime sincèrement et que mon estime pour toi n'a pas de limite. J'ajouterai à cela que je reconnais ta supériorité sans une arrière-pensée quelconque et avec un véritable sentiment de bonheur, tes talents et ta science te mettant, sous tous les rapports, bien au-dessus de moi. Et c'est pourquoi, dans n'importe quelle affaire, ton opinion a toujours pour moi une si grande importance. » (Lettres de 1862.) Nombreuses sont les occasions où Bakounine a témoigné à Marx la plus sincère admiration ; j'ai reproduit sa lettre du 22 décembre 1868, où il déclare à Marx « qu'il est son disciple et qu'il est fier de l'être » ; des extraits de sa lettre à Herzen, du 28 octobre 1869, où il nous apprend que, dans le manuscrit de la brochure qu'il voulait faire imprimer à Paris, il avait « conféré à Marx le titre de *géant* » ; lettre où il dit que « par les immenses services rendus à la cause du prolétariat, Marx nous a indubitablement tous surpassés » ; et, tout à l'heure, le passage de la *Théologie-politique de Mazzini* où il fait encore l'éloge de « l'illustre socialiste allemand » ; j'aurai à citer, plus tard, un passage du manuscrit, en partie inédit, intitulé *Protestation de l'Alliance* (1871), où, au plus fort de la lutte contre la coterie qui lui faisait une guerre au couteau, il « rend hommage aux illustres chefs du parti des communistes allemands, aux citoyens Marx et Engels ».

2. En anglais dans le texte.

3. Le Bureau central de l'Alliance fut constitué en septembre 1868, le groupe genevois de l'Alliance en octobre ; le Comité fédéral romand ne fut élu que le 4 janvier 1869 par le Congrès romand de Genève.

4. Cette assertion est inexacte, comme on l'a vu antérieurement (pages 76 et 109). L'envoi des statuts et du programme au Conseil général allait de soi, et la décision négative de celui-ci provoqua la colère de Becker, tandis que Bakounine reconnut la justesse des motifs allégués par le Conseil.

comme branche de l'Internationale ; 2° tous les articles du règlement de l'Alliance statuant sur ses relations avec l'Internationale sont déclarés nuls et de nul effet. Les considérants démontraient de manière claire et frappante que l'Alliance n'était rien qu'une machine destinée à désorganiser l'Internationale.

Ce coup était inattendu. Bakounine avait déjà transformé l'*Egalité*, l'organe central des membres de langue française de l'Internationale en Suisse, en son organe personnel[1], et il avait fondé en outre au Locle un petit moniteur privé, le *Progrès*[2]. Le *Progrès* continue encore à jouer ce rôle sous la rédaction d'un partisan fanatique de Bakounine, un certain Guillaume.

Après plusieurs semaines de réflexion, le Comité central de l'Alliance envoya enfin une réponse au Conseil général, sous la signature de Perron, un Genevois. L'Alliance, dans son zèle pour la bonne cause, était prête à sacrifier son organisation particulière, mais à la condition toutefois que le Conseil général déclarât reconnaître ses principes « radicaux ». Le Conseil général répondit qu'il était en dehors de ses fonctions de prononcer comme juge sur les programmes théoriques des différentes Sections ; qu'il avait seulement à veiller à ce qu'ils ne continssent rien de directement contraire aux statuts et à leur esprit ; qu'il devait en conséquence insister pour que la phrase ridicule du programme de l'Alliance sur l'*égalité des classes*[3] fût éliminée et remplacée par l'*abolition des classes*[4] (ce qui fut fait) ; qu'enfin l'Alliance serait admise après la dissolution de son organisation internationale particulière, et après qu'elle aurait communiqué au Conseil général (ce qui ne fut jamais fait) une liste de toutes ses *branches*[5].

L'incident se trouva ainsi vidé. L'Alliance prononça sa dissolution *nominale*, mais elle continua d'exister *en fait* sous la direction de Bakounine, qui gouvernait en même temps le Comité fédéral romand[6]. Aux organes dont elle disposait vient s'ajouter la *Confederacion*[7] à Barcelone, et, après le Congrès de Bâle, l'*Equalità*[8], à Naples.

Bakounine chercha à atteindre son but — transformer l'Internationale en son instrument personnel — d'une autre façon. Il fit proposer au Conseil général, par notre Comité romand de Genève, de placer la *question de l'héritage* dans le programme du Congrès de Bâle. Le Conseil général y consentit, afin de pouvoir assommer Bakounine d'un coup décisif[9]. Le plan de Bakounine était celui-ci : Le Congrès de Bâle ayant adopté les principes (!)[10] proclamés par

1. Pendant les six premiers mois d'existence de l'*Egalité*, Bakounine y écrivit deux ou trois fois à peine.

2. Les fondateurs du *Progrès* ne connaissaient pas encore Bakounine.

3. En français dans le texte. Lire : « l'égalisation des classes ».

4. En français dans le texte.

5. En anglais dans le texte.

6. Comment se fait-il que ce Comité, *gouverné* par Bakounine, ait refusé d'admettre la Section de l'Alliance dans la Fédération romande ?

7. Lire : « la *Federacion* ».

8. Lire : « l'*Eguaglianza* ».

9. On comprend pourquoi l'échec de la résolution présentée à Bâle au nom du Conseil général fut si sensible à son auteur, pourquoi Eccarius ne put retenir cette exclamation : *Marx wird sehr unzufrieden sein !*

10. Le point d'exclamation est dans le texte.

Bakounine à Lausanne [1], il aura été démontré ainsi au monde que ce n'est pas Bakounine qui est allé à l'Internationale, mais que c'est l'Internationale qui est venue à Bakounine. Conséquence toute simple : le Conseil général de Londres (dont l'opposition à cette exhumation de la *vieillerie saint-simoniste* [2] était connue de Bakounine) doit céder la place, et le Congrès de Bâle transférera le Conseil général à Genève [3], c'est-à-dire que l'Internationale tombera sous la dictature de Bakounine.

Bakounine machina une véritable conspiration pour s'assurer la majorité au Congrès de Bâle. Il y eut même de faux mandats, comme celui de Guillaume pour le Locle [4]. Bakounine lui-même mendia des mandats à Naples et à Lyon. Des calomnies de tout genre furent répandues contre le Conseil général [5]. Aux uns on disait que l'*élément bourgeois* y dominait ; aux autres, qu'il était le foyer du *communisme autoritaire*. Le résultat du Congrès de Bâle est connu. Les propositions de Bakounine ne furent pas adoptées [6], et le Conseil général resta à Londres [7].

Le dépit que lui causa l'échec de ce plan — à la réussite duquel Bakounine avait rattaché peut-être toutes sortes de spéculations privées — se donna carrière par des articles irrités de l'*Egalité* et du *Progrès* [8]. Ces journaux prirent en même temps de plus en plus des allures d'oracles officiels. Tantôt l'une, tantôt l'autre des Sections suisses de l'Internationale était mise au ban parce que, contrairement aux prescriptions expresses de Bakounine, elles avaient participé au mouvement politique, etc. Enfin la fureur longtemps contenue contre le Conseil général éclata ouvertement. Le *Progrès* et l'*Egalité* se moquaient, attaquaient, déclaraient que le Conseil général ne remplissait pas ses devoirs, par exemple au sujet du bulletin trimes-

1. Lire : « à Berne ».

2. En français dans le texte. Cette « vieillerie saint-simonienne » que Marx traite ici de façon si dédaigneuse figure en toutes lettres dans le *Manifeste du parti communiste* de Marx et Engels. Voici ce qu'on y lit, aux §§ 52 et 53 : « La première démarche de la révolution ouvrière sera de constituer le prolétariat en classe régnante... Des mesures devront être prises qui, sans doute, paraîtront insuffisantes et auxquelles on ne pourra pas s'en tenir, mais qui... seront indispensables à titre de moyen pour révolutionner tout le régime de production... : 1° Expropriation de la propriété foncière... ; 2° Impôt fortement progressif ; 3° *Abolition de l'héritage* ; 4° ... » (Traduction de Ch. Andler.)

3. On voit par ce passage que l'article de Moritz Hess dans le *Réveil* du 2 octobre 1869 avait été écrit sous l'inspiration de Marx, — à moins que l'idée ne vînt de Hess et que Marx l'eût empruntée de lui.

4. Ceci est un comble. Et les graveurs du Locle ne me chassèrent pas ignominieusement comme un faussaire, lorsque le 25 septembre (voir p. 219) j'allai rendre compte de ma délégation dans l'assemblée des trois Sections ! Pauvre Marx ! à quelles stupidités s'est abaissée parfois cette intelligence qui pouvait rendre — et qui a rendu, malgré les aberrations de l'homme et son détestable caractère — de si grands services à la cause du prolétariat !

5. Lesquelles ? Je n'en connais pas une. Les délégués du Conseil général à Bâle, Jung, Eccarius, Lessner, Cowell Stepney, étaient nos amis personnels

6. Si la proposition de la Commission du droit d'héritage ne réunit pas une majorité absolue de *oui*, la proposition du Conseil général, elle, réunit une majorité absolue de *non*.

7. Ceci est précisément le contre-pied de la vérité. On a vu (p. 209) que les délégués du Conseil général proposèrent, *au nom de ce Conseil*, que le siège en fût transféré à Bruxelles, et que nous insistâmes tous — les délégués de la Suisse française d'une façon encore plus pressante que leurs collègues des autres pays — pour que le Conseil restât à Londres.

8. On le voit, nous sommes en plein roman.

triel ; le Conseil général devait se débarrasser du contrôle direct sur l'Angleterre, et faire instituer à côté de lui un Comité central anglais, qui s'occuperait des affaires anglaises ; les résolutions du Conseil général au sujet des prisonniers fénians étaient une transgression de ses fonctions, attendu qu'il ne devait pas se mêler des questions de politique locale [1]. Le *Progrès* et l'*Egalité*, de plus, prirent parti pour Schweitzer, et sommèrent catégoriquement le Conseil général de se prononcer officiellement et *publiquement* [2] sur la question Liebknecht-Schweitzer. Le journal le *Travail* (de Paris), où les amis parisiens de Schweitzer faisaient passer des articles en sa faveur, recevait à ce sujet les éloges du *Progrès* et de l'*Egalité*, et cette dernière l'invitait à faire cause commune contre le Conseil général [3].

Le moment était arrivé, par conséquent, où il fallait intervenir. La pièce ci-jointe est la copie textuelle de la missive du Conseil général au Comité central romand de Genève. Le document est trop long pour le traduire en allemand.

[Ici Marx a placé la « Communication privée » (du 1er janvier 1870) adressée au Comité fédéral romand le 16 janvier, qui a été reproduite plus haut p. 263; Marx l'envoyait en français à son correspondant ; la *Neue Zeit*, au lieu de la reproduire dans cette langue, l'a donnée en traduction allemande.

Marx continue ensuite en ces termes :]

Les Comités français (bien que Bakounine eût fortement intrigué à Lyon et Marseille et eût gagné quelques jeunes cerveaux brûlés) de même que le Conseil général belge (Bruxelles) se sont déclarés complètement d'accord avec ce rescrit [*Rescript*] du Conseil général.

La copie pour Genève (parce que le secrétaire pour la Suisse, Jung, était très occupé) fut un peu retardée. Elle se croisa, par suite, avec une lettre officielle de Perret, secrétaire du Comité central romand de Genève, au Conseil général. Voici ce qui s'était passé. La crise avait éclaté à Genève avant l'arrivée de notre lettre. Quelques rédacteurs de l'*Egalité* s'étaient opposés à la direction dictée par Bakounine. Celui-ci [4] et ses partisans (dont six rédacteurs de l'*Egalité* [5]) voulaient forcer le Comité central de Genève à éloigner les récalcitrants. Mais le Comité de Genève était depuis longtemps fatigué du despotisme de Bakounine; il était mécontent de se voir mis par lui en opposition aux Comités de la Suisse allemande, au Conseil général, etc. Il confirma donc tout au contraire dans leurs fonctions les rédacteurs de l'*Egalité* qui déplaisaient à Bakounine.

1. L'*Egalité* n'a rien dit de semblable au sujet des fénians, et le *Progrès* a fait l'éloge des résolutions du Conseil.

2. En français dans le texte.

3. Absolument inexact. Le *Progrès*, on l'a vu, n'a jamais parlé du *Travail*. L'*Egalité* a constaté que le *Travail* avait publié une correspondance en faveur de M. de Schweitzer, mais ne l'en a point loué, et l'a engagé à demander, comme le *Progrès* et comme elle-même, « l'avis éclairé et impartial du Conseil général ». Combien la haine est aveugle !

4. Bakounine ne savait rien de ce qui se passait à Genève; il s'occupait à Locarno à traduire *Das Kapital*, sans se douter que l'auteur de ce livre lui prêtait de si noires intrigues.

5. Sept membres (sur neuf) du Conseil de rédaction, et non pas six, donnèrent leur démission. Mais Becker étant, depuis, venu à résipiscence, Marx veut sans doute ignorer les fautes du pécheur repenti.

Là-dessus ses six hommes donnèrent leur démission de rédacteurs, croyant qu'ils allaient par là empêcher le journal de marcher.

En réponse à notre missive, le Comité central de Genève déclara que les attaques de l'*Egalité* avaient eu lieu contre sa volonté, qu'il n'avait jamais approuvé la politique qu'on y avait prêchée, que le journal était maintenant rédigé sous la stricte surveillance du Comité, etc.

Bakounine, là-dessus, se retire de Genève dans le Tessin [1]. Il n'a plus la main, en ce qui concerne la Suisse, que dans le *Progrès* du Locle.

Bientôt après, Herzen mourut. Bakounine, qui depuis l'époque où il avait voulu devenir le chef du mouvement ouvrier européen, avait renié son ancien ami et patron Herzen, embouche, aussitôt après la mort de celui-ci, la trompette de louange. Pourquoi ? Herzen, quoique personnellement riche, se faisait payer vingt-cinq mille francs par an pour la propagande par le parti panslaviste et pseudo-socialiste en Russie, avec lequel il entretenait des relations amicales. Par son panégyrique, Bakounine a fait dériver sur lui-même cet argent, et il a ainsi recueilli l'héritage de Herzen — *malgré sa haine de l'héritage* [2] — pécuniairement et moralement, *sine beneficio inventarii* [3].

En même temps une jeune colonie de réfugiés russes [4] s'est établie à Genève, étudiants émigrés dont les intentions sont véritablement honnêtes, et qui prouvent leur honnêteté en faisant de la *lutte contre le panslavisme* le point principal de leur programme [5]. Ils publient à Genève un journal, la *Voix du Peuple* [6]. Ils ont écrit à Londres il y a environ deux semaines, ont envoyé leurs statuts et leur programme, et ont demandé l'autorisation de constituer une Section russe. Elle leur a été accordée. Dans une lettre particulière à Marx, ils l'ont prié de les représenter provisoirement dans le Conseil général. Accepté également. Ils ont annoncé en même temps — et semblaient vouloir s'excuser à ce sujet auprès de Marx — qu'ils devaient prochainement arracher publiquement le masque à Bakounine [7], attendu que cet individu tient deux langages tout à fait différents, l'un en Russie, l'autre en Europe. Ainsi le jeu de cet intrigant des plus dangereux sera — sur le terrain de l'Internationale du moins — bientôt fini.

Max Nettlau fait au sujet de la *Confidentielle Mittheilung* du 28 mars 1870, des personnes à qui elle fut communiquée, et de l'impression qu'elle

1. Bakounine avait quitté Genève plus de deux mois avant le changement dans la rédaction de l'*Egalité*.

2. En français dans le texte.

3. On voit que cette ignoble calomnie, dont la paternité avait été attribuée en son temps à Borkheim, qui la publia sous sa signature dans le *Volksstaat*, le 30 avril 1870, avait été répandue en premier lieu, « confidentiellement », par Marx. Probablement, à la source de cette histoire, il y a le fait du fonds Bakhmétief, perfidement dénaturé : les vingt-cinq mille francs remis en dépôt sont transformés en une pension annuelle, et le socialiste Bakhmétief est devenu un Comité panslaviste.

4. Dans le texte, les mots « colonie de réfugiés » sont en anglais : *Refugee Colony*.

5. Ne pas oublier qu'Outine et Troussof, ces émigrés « véritablement honnêtes » ont plus tard imploré et obtenu le pardon du gouvernement russe, et ont fini leurs jours en Russie comme sujets fidèles du tsar.

6. Lire : « la *Cause du Peuple* ».

7. Outine « arrachant le masque à Bakounine » ! N'est-ce pas grotesque ?

produisit sur elles (d'après les documents lus au procès de Leipzig en 1872), les observations suivantes : « Ce document est une communication personnelle de Marx aux Allemands, jointe par lui comme une annexe à la circulaire du 16 janvier qu'il était chargé de leur envoyer. C'est donc en sa qualité officielle de secrétaire pour l'Allemagne que Marx agit ici : il rédige contre un membre de l'Internationale un pamphlet injurieux, écrit hâtivement, dans le ton plus violent, et fourmillant d'inexactitudes, et l'envoie en secret à Kugelmann, qui le donne à Bonhorst ; celui-ci le transmet à Liebknecht, qui en parle à Bebel et à Hepner ; l'un (Bonhorst) y voit « la preuve des tromperies de Bakounine » [*der Beweis der Bakunin'schen Schwindeleien*], un autre (Hepner) « les intrigues de Bakounine » [*die Bakunin'schen Intriguen*]. Pendant de longues années, ces gens, donnant le ton dans la démocratie socialiste allemande, ont mené la campagne d'insultes contre Bakounine. On doit se réjouir qu'enfin, par la publication qu'un des leurs en a faite, la source première de toutes ces calomnies, la *Confidentielle Mittheilung*, ait vu le jour. On peut maintenant juger de la moralité des manœuvres de la coterie marxiste. » Je n'ai rien à ajouter à cette appréciation.

Je termine ce chapitre en reproduisant l'article par lequel, au moment où allait s'ouvrir le Congrès romand, j'exposais, dans le *Progrès* du 2 avril, la situation du socialisme à la Chaux-de-Fonds, en y joignant mon opinion motivée sur les trois questions placées à l'ordre du jour du Congrès :

Le Congrès de la Chaux-de-Fonds.

Au moment où ce numéro paraîtra, les délégués des Sections romandes arriveront à la Chaux-de-Fonds pour y tenir leur second congrès annuel.

Ils y seront reçus par la Fédération ouvrière locale, qui compte une vingtaine de Sections, dont la plupart[1] ont adhéré à l'Internationale.

La Chaux-de-Fonds a traversé heureusement cette longue crise qui a failli être si funeste à la propagande de nos principes. Le socialisme s'y affirme plus puissant que jamais, et cette fois avec le double caractère scientifique et révolutionnaire qui est celui de l'Internationale.

Qu'il nous soit permis de rappeler ce qu'a été la crise dont nous parlons, son origine, ses phases, la manière dont elle s'est terminée. Il n'est pas inutile de faire connaître aux délégués l'histoire intime du socialisme à la Chaux-de-Fonds.

***

Lorsque la Section de la Chaux-de-Fonds fut fondée, voilà cinq ans, l'Internationale était encore au berceau. L'idée socialiste, qui devait se dégager d'une manière si éclatante de la discussion et des expériences des travailleurs fédérés de tous les pays, n'apparaissait que confusément à la plupart des intelligences. Chez nous, pour beaucoup, *socialisme* signifiait tout bonnement *radicalisme avancé* : on croyait qu'en prêchant la paix, la fraternité, la morale, en recommandant aux ouvriers l'épargne, aux patrons la générosité, on régénérerait le monde ; — ou plutôt on ne pensait pas que le monde pût

1. Ce mot « la plupart » était une exagération : j'étais mal renseigné.

être véritablement régénéré ; on ne songeait qu'à atténuer des maux que l'on attribuait aux faiblesses du cœur humain ; et l'idée de s'attaquer à la source même du mal, aux institutions sociales, à la propriété individuelle, ne nous était pas encore venue.

Les années marchèrent, et l'expérience nous instruisit. Les socialistes neuchâtelois n'avaient pas encore compris le néant de ce que notre bourgeoisie appelle la *politique* et que nous appelons aujourd'hui *la plus dangereuse variété de l'exploitation*. Ils crurent qu'en envoyant des représentants au Grand-Conseil, ils arriveraient à opérer légalement et sans secousses les réformes sociales.

Les uns, pour qui le socialisme était encore une nuance du radicalisme, un rejeton plus jeune, plus progressif, cherchèrent à infuser le levain socialiste dans la vieille pâte radicale : ils furent les dupes de leur bonne foi, et l'expérience leur apprit qu'il n'y avait rien à faire sur le terrain constitutionnel. Sur l'heure, ils renoncèrent complètement à lutter comme parti politique, et consacrèrent exclusivement leur activité à l'organisation de l'Internationale, c'est-à-dire de la révolution.

Les autres — et ceux-là furent principalement ceux de la Chaux-de-Fonds — avaient compris l'impuissance du radicalisme : mais ils crurent qu'en battant le radicalisme aux élections, qu'en modifiant la majorité du Grand-Conseil, ils serviraient la cause du socialisme : et, dans ce but, ils eurent le tort de s'allier au parti réactionnaire. Qu'en arriva-t-il ? ils furent dupes de leur côté. Une partie d'entr'eux, reconnaissant la faute commise, se hâtèrent de la réparer, en donnant la main aux révolutionnaires et en renonçant à la politique cantonale ; le reste continua à faire fausse route. Un organe électoral, la *Montagne*, créé à l'origine par des socialistes, tomba entre les mains de la réaction ; ceux des internationaux de la Chaux-de-Fonds qui s'appelaient eux-mêmes les *Coullerystes* se mirent à la remorque de la *Montagne*, et se déclarèrent en opposition ouverte avec les principes du Congrès de Bruxelles. On se souvient encore de la verte semonce qu'ils reçurent du Conseil général belge[1], pour la manière déloyale dont ils avaient falsifié dans la *Voix de l'Avenir* le compte-rendu des délibérations de Bruxelles.

C'est cette situation de la Chaux-de-Fonds, partagée entre deux partis, les Internationaux révolutionnaires et les Coullerystes ou partisans de la *Montagne*, que nous appelons la *crise*.

Le *Progrès* fut fondé pour servir d'organe au parti révolutionnaire. Pendant quelque temps encore, le nouveau journal chercha sa voie ; mais le 1er mars 1869, dans un article dont on se souvient, il arbora hardiment le drapeau du collectivisme et de la révolution. On se souvient aussi des injures dont l'accablèrent la *Montagne* et le *Journal de Genève* ; — la *Montagne* qui, découvrant enfin ses véritables tendances, fut successivement désavouée par l'*Egalité*, par la *Liberté* de Genève, par tous les organes socialistes qui connaissaient son existence.

Le meeting du Crêt-du-Locle, tenu en mai 1869 par les Sections

1. Il y a ici une erreur de rédaction. En octobre 1868, il n'existait pas encore de « Conseil général belge » : la Section bruxelloise remplissait les fonctions de « Section centrale pour la Belgique » (voir p. 84). Le Conseil général belge fut créé en décembre 1868.

de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val de Saint-Imier, fit faire un pas à la crise. Le meeting reconnut les principes du Congrès de Bruxelles, et répudia la *Montagne*.

Enfin le Congrès de Bâle, qui confirma les résolutions de Bruxelles, posa la question d'une manière décisive. Le programme de l'Internationale fut nettement fixé, et il ne fut plus possible à personne de se réfugier dans l'équivoque ; il fallut, ou bien se rallier au programme, ou bien, en se déclarant contre le programme, se placer soi-même dans les rangs des adversaires de la révolution.

Une fois la situation ainsi éclairée, les affaires à la Chaux-de-Fonds prirent une tournure nouvelle. La *Montagne* et ses hommes furent complètement délaissés, et les véritables socialistes purent, sur les bases indiquées à Bâle, travailler à l'organisation d'une fédération ouvrière locale. Cette œuvre a réussi, et, lors même que toutes les sociétés qui font partie de cette fédération ne sont pas entrées dans l'Internationale, nous n'en voyons pas moins dans ce résultat un triomphe de nos idées : car le fait même d'avoir compris la nécessité d'une fédération constitue une adhésion à notre principe.

***

Il nous reste à dire un mot des trois questions principales que le Congrès aura à traiter.

Sur la première, l'organisation des caisses de résistance, tout le monde est d'accord ; c'est-à-dire que tout le monde reconnaît que la caisse de résistance doit devenir, dans chaque corps de métier, le noyau autour duquel se forme la Section ; partout où il se crée une caisse de résistance, il se crée du même coup — que ce soit ou non l'intention des fondateurs — une Section de l'Internationale. Tout le monde reconnaît aussi que les caisses de résistance, pour acquérir une puissance capable de lutter contre l'action du capital, doivent être fédérées entre elles ; et dans un article publié dans notre numéro du 8 janvier dernier [1], un de nos collaborateurs a très bien indiqué, à notre avis, la manière dont cette fédération doit être réalisée. Mais nous croyons qu'il est assez indifférent, en ce moment, que le Congrès se décide pour tel ou tel système de fédération ; en effet, nous manquons des expériences nécessaires pour prononcer sur ce point-là d'une manière scientifique ; lorsque le Congrès aura adopté un système, ce ne sera que pour en faire l'essai ; s'il fonctionne bien, c'est que nous serons, par bonne chance, tombés juste du premier coup ; s'il fonctionne mal, un nouveau Congrès le modifiera et le perfectionnera au moyen des lumières acquises.

Sur la seconde question, la *coopération*, nous ne pouvons mieux faire que de nous en référer aux réflexions du Conseil général belge à ce sujet — on les trouvera dans ce numéro — et au remarquable rapport présenté par De Paepe au Congrès de Lausanne en 1867. Il va sans dire que la coopération, en soi, ne peut pas être condamnée, puisqu'elle est *la forme du travail dans l'avenir ;* ce qu'il faut condamner, croyons-nous, c'est la tendance de ceux qui proposent la

1. L'article de Robin intitulé : *La liberté et la solidarité.*

coopération au prolétariat *comme un moyen d'émancipation, — bien plus, comme l'unique moyen d'émancipation.* « *La coopération* — pour nous servir des termes mêmes de l'Adresse du Conseil général belge aux travailleurs lyonnais — *ne peut évidemment pas aboutir à transformer radicalement la société. Nous déclarons que nous ne considérons pas l'extension et la généralisation des sociétés coopératives comme pouvant constituer la transformation sociale, comme devant réaliser l'affranchissement intégral du prolétariat.* »

Enfin, sur la troisième question : *Quelle doit être l'attitude des travailleurs dans la question politique et vis-à-vis des gouvernements,* on connaît notre opinion. Les expériences que nous avons faites chez nous, et dont nous venons de parler, nous ont démontré que les travailleurs ne doivent avoir d'autre politique que l'organisation de l'Internationale et la propagande socialiste, et qu'ils doivent s'abstenir complètement de prendre part aux luttes des partis politiques bourgeois. C'est aussi l'opinion de nos amis belges, comme on a pu le voir par la première moitié de l'Adresse de leur Conseil général, qui a paru dans notre numéro passé. C'est aussi l'opinion des socialistes français, à Paris, à Lyon, à Marseille ; ils ont rompu avec la démocratie radicale, ils ont vu que les hommes de la gauche, ces soi-disant républicains, sont les pires ennemis des travailleurs, et qu'il n'y à rien à attendre des revendications parlementaires. C'est aussi l'opinion de nos amis espagnols, comme on l'a vu par la correspondance de Barcelone que nous avons publiée. C'est l'opinion des Italiens, de ces courageux Autrichiens que le ministère libéral emprisonne, de ces socialistes russes que notre gouvernement suisse fait rechercher pour les livrer à leurs bourreaux ; c'est l'opinion enfin de l'immense majorité de l'Internationale. Nous espérons que ce sera aussi celle du Congrès romand.

FIN DU TOME PREMIER

ERRATA

Page 10, ligne 26. — Au lieu de « *the Commonwenlth* », lire : « *the Commonwealth* ».

Page 46, note 2, dernière ligne. — Après les mots « drapeau français », supprimer la virgule.

Page 88, lignes 35-36. — Au lieu de « Meurin », lire « Meuron ».

Page 106, ligne 33. — Après le nom de « Guilmeaux », placer un point au lieu d'une virgule.

Page 131, ligne 34. — A la fin de la ligne, supprimer le guillemet.

Page 137, ligne 10 d'en bas. — Après le premier mot « triste », mettre une virgule.

Page 162, ligne 6 de la note. — Au lieu de « Joukowsky », lire : « Joukovsky ».

Page 196, ligne 28. — Au lieu de « Liebknecht », lire : « Liebknecht ».

Page 249, ligne 22. — Supprimer le guillemet devant le mot « Congrès », et mettre un guillemet au commencement de la ligne.

Page 265, note 5, ligne 3. — Au lieu de « 28 mars 1872 », lire : « 28 mars 1870 ».

Page 266, suite de cette même note, ligne 11. — Au lieu de « 28 mars 1872 », lire : « 28 mars 1870 ».

Page 277, ligne 33. — Il faut une virgule au bout de la ligne.

IMPRIMERIE LE BIGOT FRÈRES.

Ce volume a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

L'INTERNATIONALE

DOCUMENTS ET SOUVENIRS (1864-1878)

Tome II

au Vénérable Frère
Meuron patriarche
de Locle
Son frère et ami
M. Bakounine
1869. Février

L'INTERNATIONALE

Documents et Souvenirs (1864-1878)

PAR

James GUILLAUME

TOME SECOND

Avec un portrait de Michel Bakounine

PARIS
SOCIÉTÉ NOUVELLE DE LIBRAIRIE ET D'EDITION
101, Rue de Vaugirard (VIe ARRONDt)

1907

TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND

TROISIÈME PARTIE

La Scission.

I. — Congrès de la Chaux-de-Fonds (4-6 avril 1870) : compte-rendu du Congrès, extrait de la *Solidarité* (retraite de la minorité des délégués à la suite d'un vote admettant la Section de l'Alliance dans la Fédération romande ; la Fédération romande coupée en deux moitiés : l'une — composée des Sections *collectivistes*, dont les délégués s'étaient trouvés en *majorité* au Congrès — avec son Comité fédéral à la Chaux-de-Fonds ; l'autre — composée des Sections *anti-collectivistes*, dont les délégués s'étaient trouvés en *minorité* au Congrès — avec son Comité fédéral à Genève), 1-8 ; le débat sur la Section de l'Alliance, 8-13 ; les résolutions de la majorité, 13-15 ; les résolutions de la minorité, 16-17. Le lendemain du Congrès : lettre de notre Comité fédéral (Chaux-de-Fonds) au Conseil général à Londres (7 avril), 17. Lettre de Bakounine au *Volksstaat* (16 avril) ; lettre de Borkheim publiée par le *Volksstaat*, répétant la calomnie lancée contre Bakounine par la *Confidentielle Mittheilung* (30 avril), 18. Trois délégués de la majorité vont à Genève faire une démarche conciliante, qui est repoussée (10 avril) ; attitude violemment hostile de la coterie Outine-Coullery, 18-20. Bakounine quitte Genève (18 avril) pour retourner à Locarno, et passe à Neuchâtel ; *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg*, 20-21. Débuts de la *Solidarité* ; le *Progrès* cesse de paraître, 21-22. La version de Marx, 22-24. Etat d'esprit des Sections de la majorité, redoublement d'ardeur pour la propagande, 24-25. Injures de l'*Egalité*, langage conciliant de la *Solidarité*, 25-26. Attitude, à notre égard, des socialistes en France (grève du Creusot), en Espagne, en Belgique, 26-28. L'Internationale en France : constitution de la Fédération parisienne (18 avril) ; les arrestations (30 avril et jours suivants), le plébiscite (8 mai), 28-31. Articles de la *Solidarité* sur la question politique, 31-36.

II. — Meeting de Vevey : tentative, faite par nous, d'un rapprochement avec les hommes du Temple-Unique (8 mai), 37-39. Succès de notre propagande dans les Montagnes ; isolement de la Section de l'Alliance à Genève, 39-41. Grèves des tuiliers et des plâtriers-peintres à Genève ; assemblée populaire de protestation du 7 juin ; *lock-out* général du bâtiment (13 juin) ; articles de la *Solidarité* sur les candidatures ouvrières et sur la protestation populaire de Genève, 41-45. Congrès de Stuttgart (4-7 juin), 45. Lettre que m'écrit en juin Jung, correspondant du Conseil général pour la Suisse, 46-48. Incident des trois tailleurs de pierres parisiens à Genève (12-13 juin), 48-50. Disparition de Chevalley et de Cagnon, 29 juin, 50. Suite du *lock-out* du bâtiment à Genève ; l'*Egalité* réduit son format et ne paraît plus que tous les quinze jours à partir du 18 juin, 50-52. L'Internationale à Paris : le *Socialiste*, imprimé à Neuchâtel (11 et 18 juin) ; troisième procès (22 juin-5 juillet), 52-54. Le Congrès de Barcelone (19 juin) ; progrès de l'Internationale en Espagne, 54. Alliance électorale de l'Internationale et des radicaux à Genève (10 juillet), 54-55. Décision du Conseil général de Londres prononçant que la majorité, au Congrès de la Chaux-de-Fonds, n'a été que nominale, et insistant sur l'action politique (28 juin) ; réponse de la *Solidarité* (23 juillet)), 55-59. Rupture entre Bakounine et Netchaïef (juillet), 59-64.

III. — La guerre. Fin de la grève de Genève, par patriotisme (juillet 1870), 64-67. La *Solidarité* en demi-feuille (30 juillet), 67. En France et en Allemagne, 67-71. La Section de Vevey se joint à la fraction genevoise de la Fédération romande (7 août) ; article de la *Solidarité* sur le « groupement géographique », 71-75. Bakounine, Perron, Joukovsky et Sutherland expulsés de la Section centrale de Genève (13 août), 75-76. Attitude de Marx ; Mayence désigné, au lieu de Paris, comme lieu de réunion du Congrès général de 1870 ; lettre de Marx à J.-Ph. Becker ; article de la *Federacion* sur le programme du Congrès général ; le Congrès est ajourné à une autre époque, 76-79. Attitude de Bakounine : son plan de soulèvement populaire en France ; il commence à écrire une « Lettre à un Français » (août), 79-82. Sedan ; le 4 septembre ; le manifeste de la *Solidarité* (5 septembre) et ses suites ; les coullerystes et les hommes du Temple-Unique ; le manifeste du Comité central de Brunswick et la lettre de Marx ; l'Internationale à Paris ; F. Buisson se rend dans cette ville, 82-90. Départ de Bakounine de Locarno (9 septembre), son arrivée à Lyon (13 septembre) ; publication des *Lettres à un Français*, 90-93. Préparatifs d'un mouvement à Lyon ; l'affiche du 26 septembre, 93-96. La journée du 28 septembre, 96-99. Lettre d'Eugène Dupont à Albert Richard (6 septembre) et extrait du manifeste rédigé par Marx (9 septembre) ; extrait d'une lettre de Marx à Becsly, 19 octobre ; appréciations de Marx et du *Volksstaat* sur le mouvement du 28 septembre, 99-102. Tentative à Brest (2 octobre), 102-103.

IV. — Convocation d'un Congrès extraordinaire de nos Sections à Saint-Imier ; protestation de notre Comité fédéral dans le *National suisse* (2 octobre 1870), 103-106. Congrès à Saint-Imier ; la proposition de constituer une fédération nouvelle sous le nom de *Fédération jurassienne* écartée comme prématurée (9 octobre), 106-108. Bakounine à Marseille en octobre ; manuscrits ébauchés ; il quitte Marseille (24 octobre) et retourne à Locarno ; récit de son départ de Marseille, par Alerini, 108-114. La Commune de Marseille (31 octobre-4 novembre) : récit d'Alerini ; nouveau mouvement à Lyon (4 novembre), 114-210.

V. — Dans le Jura : nos publications de propagande, l'*Almanach du peuple pour 1871* ; activité silencieuse pendant l'hiver de 1870-1871, 120-121. Nouveau mouvement à Lyon (20 décembre) ; projet de journal lyonnais, abandonné, 121-122. Projet de brochures de théorie et d'une brochure d'actualité ; préparatifs pour la réapparition de la *Solidarité*, 122-125.

VI. — Capitulation de Paris (28 janvier 1871) ; l'armée de Bourbaki à Neuchâtel, 125-126. Projets et idées, 126-127. Retour de F. Buisson ; j'accepte la proposition d'aller à Paris avec lui (21 février) ; mon départ est ajourné, 127-128. Lettre à Joukovsky sur les élections françaises (24 février) ; lettre de Varlin (20 février), 128-129. Assemblée à la Chaux-de-Fonds, constitution d'une société de garants de la *Solidarité* (26 février), 129.

VII. — Bakounine écrit (novembre-décembre 1870) le commencement d'un grand ouvrage politique et philosophique, resté inachevé et en partie inédit ; il remanie ensuite (janvier-mars 1871) le manuscrit de cet ouvrage, dont le début s'imprime à Genève et deviendra la première livraison de *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale ;* je rentre en correspondance avec lui (janvier) ; extraits du calendrier-journal de Bakounine (janvier-mars 1871), 130-133.

VIII. — Le 18 mars 1871 : notre envoi d'un émissaire à Varlin ; impressions de Varlin sur le mouvement parisien, 133-134. Le n° 1 (28 mars) de la nouvelle série de la *Solidarité*, imprimée à Genève : article sur la situation de l'Europe, 134-139. Les mouvements insurrectionnels en France : Lyon (23 mars), Marseille (25 mars), Saint-Etienne, Narbonne, le Creusot, etc., 139-140. Lettres de Bakounine (5 et 9 avril), 140-141.

IX. — Le n° 2 de la *Solidarité* (12 avril 1871) : article sur le fédéralisme, 142-144. Lettre de Bakounine (16 avril) ; n° 3 de la *Solidarité* (23 avril), 144-146. Arrivée de Bakounine dans le Jura (27 avril), 146. Dernière insurrection à Lyon (30 avril), 147. N° 4 de la *Solidarité* (12 mai), 147-148. Lettre de Richard et de Blanc à Perron (12 mai), 148. Apparition de la première livraison de *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale* (commencement de mai) ; passage sur Marx, 148-150. Conférences de Bakounine au Val de Saint-Imier, 150-151. Nos projets en mai ; réunion de Neuchâtel (21 mai), 152-153.

X. — La Semaine sanglante, 153-154. Bakounine repart pour Locarno (30 mai 1871), 154. Lettre de Bakounine, 10 juin, 155-156. Efforts pour continuer la *Solidarité*, 156. Nouvelle tactique d'Outine et de Marx ; Mme Dmitrief à Genève en mars ; intervention de Robin, devenu membre du Conseil général de Londres, 157-160. Manuscrits de Bakounine : « Préambule pour la seconde livraison de l'*Empire knouto-germanique* » (5 juin-13 juillet) ; « Protestation de l'Alliance » (4-25 juillet) ; extraits de ces manuscrits : opinion de Bakounine sur la Commune de Paris, hommage rendu par Bakounine à Marx, 160-166. Visite du père Meuron (1er juillet), 166. Secours aux réfugiés de la Commune: voyage de Schwitzguébel à Paris avec des passeports; les premiers réfugiés à Genève ; lettre de Schwitzguébel à Mlle P., 166-169. Nouveaux efforts pour la publication de la *Solidarité* (juillet) ; notre nouveau Comité fédéral à Sonvillier-Saint-Imier, 169. Arrivée de Mme André Léo et de Malon à Neuchâtel (25 juillet), 169-171. Second envoi de passeports, Gustave Jeanneret à Paris (août), 171-172. Les communards de Neuchâtel, 172-173. Mazzini attaque la Commune et l'Internationale ; première réponse de Bakounine à Mazzini (25-28 juillet), parue en italien à Milan dans le *Gazzettino rosa* (14 août), en français dans la *Liberté* de Bruxelles (18 et 19 août), 173-174. Suite de l'intrigue de Londres : Robin réussit (25 juillet) à faire constater officiellement que la Section de l'Alliance, à Genève, a été reconnue en 1869 par le Conseil général ; Marx fait décider qu'une Conférence sera réunie à Londres, 174-177. Proposition de dissoudre la Section de l'Alliance de Genève ; lettre de Bakounine, qui la combat (6 août) ; la Section de l'Alliance prononce sa dissolution (même jour), 177-181. Extraits de lettres de moi à Joukovsky (10, 11, 15 août), 181-184. Bakounine proteste contre la dissolution de la Section de l'Alliance (16 août); lettres de moi à Joukovsky (20 et 27 août), 184-186. Procès, à Saint-Pétersbourg, de la société secrète fondée par Netchaïef (juillet-août), 186. « Rapport sur l'Alliance » rédigé par Bakounine (28 juillet-26 août) ; commencement de la seconde réponse de Bakounine à Mazzini (25 août), 186-187. Projet d'envoyer un délégué à Londres; nous y renonçons; notre Fédération n'est pas convoquée à la Conférence; lettre adressée à la Conférence par notre Comité fédéral (4 septembre), 187-190. Je vais rendre visite à Bakounine à Locarno, 190-191. Extraits de la brochure de Marx sur la Commune (*The Civil War in France*), et d'une lettre de Marx à Sorge (9 novembre 1871), 191-192.

XI. — La Conférence de Londres (17-23 septembre 1871) ; les délégués, 192-194. Extraits d'un récit écrit par Robin, 194-198. La Conférence de Valencia (9 septembre) et le délégué espagnol à Londres : extraits d'un récit écrit par Anselmo Lorenzo, 198-201. Les résolutions II et IX de la Conférence; erreur commise par Robin, et, à sa suite, par le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, au sujet du troisième considérant des Statuts généraux, 202-207 ; résolutions X-XVI, 207-209; la résolution XVII, sur le différend entre les deux fédérations de la Suisse romande, 210-214.

XII. — Lettre de notre Comité fédéral aux membres de l'ancienne Section de l'Alliance, à Genève (27 septembre 1871), 215. Extrait d'une lettre de Bastelica à Joukovsky (28 septembre), 216. Attitude des réfugiés français à Genève : extrait d'une lettre de Lefrançais et de Malon à Verrycken, à Bruxelles (16 novembre) ; Malon et Outine, extrait d'une lettre de Bakounine (3 octobre) ; la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, 216-218. Le cinquième Congrès de la Ligue de la paix, à Lausanne : Mme André Léo et Clémence, 218. Premières publications des réfugiés de la Commune en Suisse : *Le Livre rouge de la justice rurale*, de Jules Guesde ; *Hommes et choses de la Commune*, de Maxime Vuillaume ; *La Troisième défaite du prolétariat français*, de B. Malon ; *Etude sur le mouvement communaliste*, de G. Lefrançais, 219. La *Révolution sociale* de Claris : ses trois premiers numéros (26 octobre-9 novembre), articles de Mme André Léo, qui « attache le grelot », 219-222. La Section de propagande de Genève et le Conseil général. Effet produit sur nous par les résolutions de la Conférence de Londres ; nous décidons de convoquer un Congrès fédéral, 222-223. Bastelica à Neuchâtel ; voyage de Joukovsky dans le Jura, 223-225. Circulaire de notre Comité fédéral convoquant le Congrès fédéral pour le 12 novembre à Sonvillier (31 octobre), 225-226. Ce que fait Bakounine pendant les mois de septembre, octobre et novembre 1871 : il travaille à sa seconde réponse à Mazzini : *Risposta all' Unità italiana*, écrite du 2 au 4 octobre ; relations suivies avec de jeunes propagandistes italiens, entres autres Pezza ; circulaire aux amis italiens, écrite du 19 au 28 octobre, en réponse à la circulaire de Mazzini relative au Congrès ouvrier de Rome, 227. Les destinées du manuscrit qui devait former

la seconde livraison de *L'Empire knouto-germanique*, 228. Le calendrier-journal d'octobre et novembre 1871 : deuil de famille, angoisses cruelles, détresse pécuniaire ; lettre de Bakounine à Ogaref, 14 novembre, 229-231.

QUATRIÈME PARTIE

La Fédération jurassienne : première période.

I. — Le Congrès de Sonvillier (12 novembre). Les délégués : Guesde et Joukovsky délégués de la Section de propagande de Genève ; Lefrançais et Malon les accompagnent, 232-233. Le rapport de notre Comité fédéral ; constitution de la Fédération jurassienne, ses statuts, 233-237. La circulaire à toutes les fédérations de l'Internationale, 237-241. Attitude à l'égard du projet de Congrès ouvrier suisse ; adoption de la *Révolution sociale* comme organe de la Fédération ; décision concernant la publication d'un *Mémoire* ; le Comité fédéral placé à Sonvillier, 241-242. Clôture du Congrès, le 13 ; traversée de Sonvillier à la Chaux-de-Fonds par une tempête de neige, le soir du 13, 242-244. Envoi de la circulaire de Sonvillier, 244.

II. — En Espagne : article de la *Emancipacion* de Madrid, inspiré par Londres (novembre) ; attitude de nos amis de Barcelone, lettre d'Alerini (14 novembre), 244-246. En Italie : Engels et son correspondant Carlo Cafiero ; Congrès ouvrier mazzinien à Rome (1er novembre) ; lettre de Garibaldi sur l'Internationale (14 novembre) ; fondation du Fascio operaio à Bologne (4 décembre), 247. A Genève : expulsion de Lefrançais, Malon, Ostyn, de la Section centrale (2 décembre) ; contre-circulaire du Comité fédéral romand (*Egalité* du 24 décembre) ; la Section coulleryste de la Chaux-de-Fonds accepte les résolutions de la Conférence de Londres (18 janvier 1872), 247-249. Lettre de Joukovsky à Alerini (commencement de décembre) ; la *Federacion* de Barcelone publie la circulaire du Congrès de Sonvillier (31 décembre), la *Emancipacion* aussi ; lettre d'Alerini (2 janvier) ; Paul Lafargue à Madrid, 249-250. Action de Bakounine en Italie ; hésitations du *Gazzettino rosa* : article signé *Un Internazionalista* (Cafiero) ; fragment d'une lettre de Bakounine aux amis de Milan ; Cyrille à Locarno ; le *Gazzettino rosa* publie la circulaire de Sonvillier (29 décembre) ; elle est publiée aussi par l'*Eguaglianza*, la *Campana*, le *Proletario*, le *Fascio operaio*, 251-253. Publication de *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale*, de Bakounine (fin de 1871) ; extrait d'un manuscrit inédit : éloge de Marx (7 janvier 1872) ; situation personnelle de Bakounine toujours la même, 253-255. Congrès de la Fédération belge à Bruxelles (24-25 décembre), résolutions affirmant l'autonomie des fédérations, mais sous une forme qui peut prêter à l'équivoque, 255-256. Brochure bonapartiste d'Albert Richard et Gaspard Blanc (janvier 1872), 256. La *Révolution sociale* cesse de paraître, 257. L'*Almanach du peuple pour 1872*, 257. La Fédération jurassienne adhère aux résolutions du Congrès de Bruxelles, et les interprète comme corroborant celles du Congrès de Sonvillier (7 février 1872) ; la création d'un *Bulletin* est décidée, 258-259. Malon à Neuchâtel, 259. La situation en France, 259-260.

III. — Le premier numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne* (15 février 1872) ; le n° 2 (7 mars) ; le n° 3 (15 mars), 260-263. A Genève, incident Amberny, 263. N° 4 du *Bulletin* (20 mars) ; visite de Pierre Kropotkine à Neuchâtel et au Val de Saint-Imier (mars), 263-267. Fondation à Lausanne d'une nouvelle Section adhérente à la Fédération jurassienne ; Pindy à Lausanne ; Guesde à Rome, 267. En Italie : Pezza et le *Martello* (février) ; Adresse de la Section italienne de Genève, réponse de la *Campana* ; mort de Mazzini (10 mars) ; Congrès du Fascio operaio à Bologne (17 mars) ; extrait d'une lettre de Bakounine à Celso Cerretti (mars), 268-269. En Espagne : la *Alianza*, société secrète fondée à Barcelone au printemps de 1870, a des groupes dans toute la péninsule en 1871 ; querelles personnelles entre quelques-uns de ses membres ; Paul Lafargue, venu en Espagne, en profite, et parvient à gagner les rédacteurs de la *Emancipacion*, 270-273. Le ministre Sagasta ordonne la dissolution de l'Internationale (16 janvier 1872) ; attitude énergique des internationaux espagnols, 273. Tentative de Lafargue

pour créer une autre société secrète, les *Defensores de la Internacional* : voyage de Mora en Catalogne et de Lorenzo en Andalousie (février-mars); pendant ce temps, querelle à Madrid entre les rédacteurs de la *Emancipacion* et la Fédération locale, 273-276. Congrès de Saragosse (4-11 avril), et dissolution volontaire de la *Alianza* ; nouveau Comité fédéral à Valencia, 276-277. En Allemagne : événements divers en 1871 ; retraite de Schweitzer, remplacé par Hasenclever; procès de Leipzig contre Liebknecht, Bebel et Hepner (mars 1872), 277-278. Les frères Elie et Elisée Reclus ; Andrea Costa, 278-280.

IV. — Attaque de l'*Egalité* contre nous (7 avril), reproduite dans l'*Internationale* de Bruxelles (14 avril) ; réponse du *Bulletin* (1er mai) ; l'*Internationale* s'excuse (21 avril et 5 mai), 280-282. Mort du père Meuron : article du *Bulletin* (15 mai), 282-284. Vote du 12 mai sur la revision de la constitution fédérale suisse : article du *Bulletin* (10 mai), 284. Congrès de la Fédération jurassienne au Locle (19 mai), 284-286. En France : lettre écrite de Paris par Gustave Jeanneret (*Bulletin* du 15 mai), 286. En Italie : Cafiero entre en correspondance avec Bakounine (avril), et va le voir à Locarno (20 mai-18 juin); assassinat de Piccinnini par les mazziniens (2 mai), 286-287. Correspondance de Bakounine avec les Espagnols (février-avril) ; lettre à F. Mora (5 avril), 287-289. La querelle continue entre la *Emancipacion* et la Fédération de Madrid ; lettre de Lafargue à la *Liberté* de Bruxelles ; réponse du *Bulletin* (10 mai), 289-290. Propos de Lorenzo rapporté à Bakounine, et lettre de celui-ci à Lorenzo (10 mai) ; Lorenzo répond seulement le 24 août ; lettre de Bakounine à Morago (21 mai), 291-293. Expulsion de Mesa, Pagès et Lafargue de la Fédération madrilène (9 juin), 294.

V. — La « Circulaire privée » du Conseil général. *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, brochure publiée au commencement de juin 1872 ; lettre de Mme André Léo à ce propos (13 juin) ; réponses de Teulière, Malon, Bakounine, Claris, Guillaume et Montels à la Circulaire privée, dans le *Bulletin* (15 juin); la lettre de Lafargue, du 17 mai, et ma réponse, dans le même numéro du *Bulletin*, 294-298. Définition de l'*anarchie* par Marx dans *Les prétendues scissions* : accord théorique et identité finale d'aspirations des deux partis en lutte, 298-299. Malon dans le Tessin, 299. Congrès de la Fédération romande (Genève) à Vevey (2 juin): projet de Fédération suisse, excluant la Fédération jurassienne ; contre-projet des Zuricois, et lettre de Greulich ; réponse du *Bulletin*, 299-301 Mme Bakounine se rend en Sibérie avec ses enfants; Bakounine quitte Locarno et s'établit pour quelques mois à Zürich (4 juillet), 301. Le Conseil général convoque un Congrès général à la Haye ; protestation du Comité fédéral jurassien contre le choix de cette ville (15 juillet) ; le Conseil général maintient sa décision ; article du *Bulletin* à ce sujet (1er août), 301-304. Rédaction et commencement de l'impression du *Mémoire de la Fédération jurassienne*, 305. Le projet belge de revision des Statuts généraux, supprimant le Conseil général ; article du *Bulletin* (15 juillet) ; un Congrès belge amende le projet, et vote le maintien du Conseil général, 305-306. En Espagne: la Nouvelle Fédération madrilène, créée par Lafargue (juillet); retraite de Lorenzo; lettre d'Engels (24 juillet) et réponse du Conseil fédéral espagnol ; dénonciation publique des internationaux qui avaient fait partie de la *Alianza* par la *Emancipacion* (28 juillet), et circulaire du Conseil fédéral espagnol (30 juillet), 306-310 ; les fédérations locales au sein desquelles la *Alianza* a existé déclarent que les membres de la *Alianza* ont bien mérité de l'Internationale ; extraits de la *Cuestion de la Alianza*, 310-311 ; nomination de quatre délégués pour le Congrès de la Haye, 311. En Italie: constitution de la Fédération italienne à la Conférence de Rimini (4 août), qui déclare rompre avec le Conseil général de Londres, et qui propose la réunion d'un Congrès anti-autoritaire à Neuchâtel, le 2 septembre ; Adresse de la Conférence de Rimini à Bakounine, 311-313. En France : agissements des proconsuls marxistes, expulsion de Paul Brousse, lettres diffamatoires envoyées de Londres, 313-315. En Amérique : les 50 Sections des Etats-Unis ; scission : Conseil fédéral du Tenth Ward Hotel (marxiste) et Conseil fédéral de Spring Street (autonomiste), 315. En Angleterre : dans le Conseil général, Eccarius, Jung, Hales, etc., se détachent de Marx, 315. Dans le Jura : la Fédération ouvrière du Val de Saint-Imier (juillet) ; Congrès de la Fédération jurassienne à la Chaux-de-Fonds (18 août), nomination de deux délégués pour le Congrès de la Haye ; Bakounine, Pezza, Cafiero dans le Jura, 316-318 ; sur les observations de la Fédération jurassienne, le Congrès international proposé par la Fédération italienne est fixé au 15 septembre, à Saint-Imier, 318. Lettre d'Engels à E. Glaser, à Bruxelles, lui annonçant « victoire gagnée » (19 août), 319.

VI. — Schwitzguébel et moi partons (30 août) pour la Haye comme délégués; Cafiero

nous rejoint à Bâle; notre voyage, Mulhouse, Bruxelles; arrivée à la Haye avec les délégués belges et espagnols (1er septembre); nous constatons que les Anglais et les Hollandais font cause commune avec nous, 319-321. Les délégués, les mandats, la vérification des pouvoirs (les mandats en blanc de Sorge ; les mandats allemands ; les mandats français ; les mandats des blanquistes ; les autres mandats de la majorité ; querelles cherchées à quelques délégués de la minorité), 321-332. Attitude de Marx, 332. La majorité et la minorité, 333-334. Le bureau (Ranvier, président), le mode de votation, la Commission d'enquête sur la société l'Alliance et sur les actes du Conseil général, 334-335. Première et seconde séances publiques (jeudi 5 septembre, après-midi et soir) : rapport du Conseil général, accroissement des pouvoirs du Conseil général, 335-338 ; le Conseil général reçoit (le 6) le droit de suspendre une fédération, 338. Le siège du Conseil général est transféré à New York (6 septembre), 339-340. Troisième séance publique (vendredi soir 6 septembre) : débat sur l'action politique, 340-342. Entente réalisée entre les membres de la minorité ; les blanquistes quittent le Congrès (Sorge devient président en remplacement de Ranvier, le 7) ; nomination de douze membres du Conseil général de New York ; insertion dans les Statuts généraux d'un article faisant de la « conquête du pouvoir politique » le « grand devoir du prolétariat », 342-343. Quatrième séance publique (samedi après-midi 7 septembre) : exposé des principes de l'Internationale, par les délégués hollandais et belges, 343. L'enquête faite sur l'Alliance par la Commission ; son rapport en séance privée, le samedi soir, 343-348. Déclaration des délégués de la minorité, 348-349. Les scrutins sur l'expulsion proposée de Bakounine, Guillaume et Schwitzguébel, 350-351. Clôture du Congrès, 351. Excursion à Amsterdam (dimanche 8 septembre), 351-355. Retour à Bruxelles (le 9), 355-356. Départ pour la Suisse des délégués jurassiens et des délégués espagnols (le 10), 356.

ERRATA ET ADDENDA

POUR LE TOME Ier :

Page 30, note 2. — Dans cette note, j'ai écrit qu'Eccarius se trouvait déjà à Londres en 1840. J'avais pris ce renseignement — qui est inexact — à la p. 32 de l'*Introduction historique* à la traduction française du « Manifeste communiste » par Charles Andler (Paris, 1901). Friedrich Lessner a eu l'obligeance de me faire parvenir à ce sujet la rectification suivante : Lessner est arrivé lui-même à Londres pour la première fois en avril 1847 ; et il se souvient très bien qu'Eccarius (qui était de Friedrichsroda, Saxe-Gotha ; Lessner est de Blankenheim, Saxe-Weimar) était venu dans cette ville quelques mois seulement avant lui, vers *février 1847*.

Même page, note 3. — Dans cette note, j'ai confondu la date de l'arrestation de Lessner et celle de sa condamnation. Lessner fut arrêté le 18 juin 1851 ; mais le procès des communistes s'ouvrit seulement le 4 octobre 1852, et les condamnations furent prononcées le 12 novembre 1852.

Page 51, note, ligne 9 d'en bas. — Au lieu de : « 1868 », lire : « 1867 ».

Page 56. — Le dernier alinéa de cette page, commençant par les mots : « Pendant le Congrès de Lausanne... », et finissant, p. 57, par ceux-ci : « ... d'une *Fédération romande* », doit être transporté à la p. 58 et placé en tête du chap. VI.

Page 63, ligne 29. — Au lieu de : « réussirent », lire : « finirent ».

Page 82, ligne 20. — Au lieu de : « sur la politique électorale », lire : « sur ses alliances électorales ».

Page 139, note 3, première ligne. — Au lieu de : « Tómas », lire : « Tomás ».

Page 299, ligne 7. — Au lieu de : « le ton plus violent », lire : « le ton le plus violent ».

POUR LE TOME II :

Page 56, ligne 10. — Au lieu de : « 24 juin »; lire : « 29 juin ».

Page 160, ligne 23. — Au lieu de : « le 13 juillet », lire : « le 23 juin ».

Page 239, ligne 42. — Au lieu de : « les intimités personnelles », lire : « les inimitiés personnelles ».

Page 242, ligne 18. — Au lieu de : « 1872 », lire : « 1871 ».

L'INTERNATIONALE

Documents et Souvenirs

TROISIÈME PARTIE

LA SCISSION

(Avril 1870 — Novembre 1871)

I

Le Congrès de la Chaux-de-Fonds (4 avril 1870) : la scission et ses suites. La Solidarité. — Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg, *brochure de Bakounine. — L'Internationale en France, le complot policier, le plébiscite.*

Les délégués arrivèrent à la Chaux-de-Fonds le dimanche 3 avril, et assistèrent, ce jour-là, à une soirée familière, donnée par la Section centrale (ou ancienne Section) ; puis, le lundi matin, ils se réunirent dans la grande salle du Cercle ouvrier, mise par les membres de ce Cercle à la disposition du Congrès. L'administration du Cercle était, comme je l'ai déjà dit, entièrement entre les mains des « coullerystes ». Après que la vérification des mandats eut été faite par les soins d'un bureau composé de membres de la Section centrale, on constata que trente-huit délégués avaient été régulièrement mandatés par trente-quatre Sections appartenant à la Fédération romande : savoir dix-neuf Sections de Genève (treize délégués), trois Sections de la Chaux-de-Fonds (six délégués), et douze Sections d'autres localités (vingt et un délégués). Voici la liste de ces mandataires :

Genève, treize délégués.

Dupleix, relieur, et Weyermann, graveur, Section centrale ;
Th. Duval, menuisier, Section des menuisiers, Section des ébénistes et Section des couvreurs ;
Henri Perret et Napoléon Perret, graveurs, Section des graveurs ;
Guétat, cordonnier, Section des cordonniers, Section des tailleurs d'habits, Section des carrossiers-maréchaux, Section des tanneurs-corroyeurs ;
Duparc, graveur, Section des bijoutiers ;

Outine, rentier, Section de Caronge et Section des tuiliers ;
Baumgartner, typographe, Section des typographes ;
Forestier, gainier, Section des gainiers, Section des guillocheurs ;
Magnin, faiseur de ressorts, Section des faiseurs de ressorts ;
Scopini, serrurier, Section des ferblantiers, Section des serruriers-mécaniciens ;
Marie Louvel, Section des « dames ».

Chaux-de-Fonds, six délégués.

Pierre Coullery [1], médecin, et G. Robert-Giroud, horloger, Section centrale ;
Durand et L'Eplattenier, graveurs, Section des graveurs ;
Jacquemot et Tombet, faiseurs de secrets, Section des faiseurs de secrets en or.

Autres localités, vingt et un délégués.

Paul Quartier, faiseur de secrets, et Tell-Emile Ginnel, emboîteur, Section centrale du Locle ;
Charles Ducommun et Jules Fallet, graveurs, Section des graveurs du Locle ;
Humbert [2] et Emile Jacot, guillocheurs, Section des guillocheurs du Locle ;
James Guillaume, typographe, et Auguste Treyvaud, serrurier, Section centrale de Neuchâtel ;
Bêtrix et Baumann, monteurs de boîtes, Section des monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois, à Neuchâtel [3] ;
Hermann Devenoges et Adolphe Girard, graveurs, Section des graveurs de Neuchâtel ;
Daniel Hermann, menuisier, et Henri Devenoges, monteur de boîtes, Section des menuisiers de Neuchâtel [4] ;
Georges Rossel, horloger, et Emile Cagnon, graveur, Section centrale du district de Courtelary [5] ;
Alcide Gorgé, horloger, Section de Moutier ;
Georges Gagnebin, monteur de boîtes, Section de Bienne ;
Adhémar Schwitzguébel, graveur, Section de Granges (Soleure) ;
Samuel Rossier, menuisier, et Coigny, maçon, Section de Vevey.

En outre, trois Sections non encore admises dans la Fédération romande avaient envoyé des délégués sur l'admission desquels le Congrès allait avoir à se prononcer. C'étaient :

1. Coullery, qui habitait alors le Val de Ruz, n'assista pas aux deux séances de la première journée du Congrès, le lundi 4 ; il ne vint siéger que le lendemain, mardi, après la scission, pour renforcer les rangs de la minorité.

2. Cet Humbert, guillocheur, dont le prénom ne m'est pas connu, ne doit pas être confondu avec Paul Humbert, graveur, membre de l'atelier coopératif du Locle.

3. La Section des monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois, n'ayant le moyen de payer le voyage que d'un seul délégué, avait choisi comme second délégué un monteur de boîtes habitant la Chaux-de-Fonds, Baumann, qui avait accepté, mais qui, ainsi qu'on le verra, trahit la confiance de ses commettants.

4. La Section des menuisiers de Neuchâtel, par économie, s'était fait représenter par deux internationaux habitant les Montagnes. Elle choisit Daniel Hermann, menuisier, habitant la Chaux-de-Fonds, et Henri Devenoges, monteur de boîtes, habitant Sonvillier ; ce dernier était le cousin de Hermann Devenoges, l'un des délégués des graveurs de Neuchâtel.

5. Le second délégué de la Section centrale du district de Courtelary, le jeune ouvrier graveur Emile Cagnon, était un Français, originaire des Bassots (Doubs), qui avait travaillé à Saint-Imier, mais qui, peu de temps avant le Congrès, avait quitté le Vallon pour se fixer à la Chaux-de-Fonds. La Section centrale du district de Courtelary, dont il avait fait partie, l'avait choisi pour les mêmes raisons qui avaient décidé aussi les monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois et les menuisiers de Neuchâtel à confier des mandats à des ouvriers habitant la Chaux-de-Fonds, — afin de réduire le plus possible les frais de délégation.

Alfred Jeanrenaud, guillocheur, et Adhémar Schwitzguébel (celui-ci déjà délégué par la Section de Granges), graveur, Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary ;

Nicolas Joukovsky, instituteur, délégué de la Section de l'Alliance de Genève ;

Fritz Heng, graveur, et Henri Chevalley, tailleur, délégués de la Section de propagande de la Chaux de-Fonds.

Voici l'ordre du jour du Congrès, tel qu'il avait été établi par le Comité fédéral romand :

1° Vérification des mandats ;

2° Election du bureau ;

3° Rapport du Comité fédéral et nomination de la commission de vérification ;

4° Revision partielle des statuts de la Fédération et du règlement du journal ;

5° Discussion des trois questions du programme : A. De la fédération des caisses de résistance ; B. Des sociétés coopératives ; C. De l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements ;

6° Détermination du lieu de résidence et nomination du Comité fédéral pour l'année 1870-1871 ;

7° Détermination du lieu où se publiera le journal et nomination du Conseil de rédaction ;

8° Détermination du lieu du Congrès de 1871.

Je ne saurais donner place ici à un compte-rendu détaillé du Congrès. Les procès-verbaux en ont été publiés par le journal la *Solidarité* (numéros des 11, 16, 23 et 30 avril 1870), et l'*Egalité* a de son côté donné un compte-rendu des séances du lundi, rédigé par Outine, compte-rendu dans lequel, malgré le parti-pris et la mauvaise foi de l'auteur, on peut trouver quelques renseignements ; enfin le *Mémoire de la Fédération jurassienne* contient (pages 110-122) une analyse des débats qui remplirent les deux séances de la journée du 4 avril. Je me borne à reproduire un article dans lequel la *Solidarité* (n° 1, 11 avril 1870) a résumé brièvement les actes du Congrès :

Le Congrès Romand.

Le 4 avril 1870, le Congrès des délégués des Sections internationales formant la Fédération romande s'est ouvert à la Chaux-de-Fonds, dans le local du Cercle international, appartenant à la Section centrale de cette ville.

La vérification des mandats fut faite par le Comité de la Section centrale de la Chaux-de-Fonds. Trente-sept délégués présents furent admis à siéger sans contestation [1].

En outre, trois sociétés, qui avaient demandé, avant le Congrès, à être admises dans la Fédération romande, avaient envoyé des délégués, et désiraient que le Congrès, s'il acceptait ces sociétés dans la Fédération, admît leurs délégués à siéger avec les autres.

Ces trois sociétés étaient : la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste, de Genève, et la Section de la propagande socialiste, de la Chaux-de-Fonds.

La Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary

1. On a vu que la vérification des mandats avait fait constater que trente-huit délégués avaient été régulièrement mandatés ; mais trente-sept seulement étaient présents. L'absent, je l'ai dit plus haut, était Coullery.

avait demandé son admission au Comité fédéral : celui-ci n'avait pas pu prendre de décision à cet égard, la demande d'admission étant arrivée trop tard [1].

La Section de l'Alliance de la démocratie socialiste avait été reconnue en juillet 1869 comme Section internationale par le Conseil général de Londres ; à la suite de cette résolution du Conseil général, elle avait demandé au Comité fédéral l'entrée dans la Fédération romande ; le Comité fédéral avait répondu que, sans refuser cette entrée, il croyait devoir l'*ajourner indéfiniment*.

Enfin, la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds avait été repoussée par le Comité fédéral, qui se fondait, pour le faire, sur deux articles du règlement de cette Section.

Quelques membres du Congrès demandèrent que cette question fût vidée en premier lieu, disant qu'il était juste que, dans le cas où les trois sociétés seraient admises, leurs délégués pussent participer au Congrès dès le commencement.

Une discussion s'engagea à ce sujet immédiatement après la formation du bureau.

Le Congrès s'occupa d'abord des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary. Leurs deux délégués furent admis à présenter des explications, à la suite desquelles le Congrès prononça à l'unanimité l'entrée de cette Section dans la Fédération romande, et l'admission de ses délégués comme membres du Congrès.

Ce fut ensuite le tour de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève. Ici, des dissidences éclatèrent. Le délégué Outine, de Genève, proposa d'ajourner la délibération à ce sujet ; le délégué Schwitzguébel, de Sonvillier, demanda au contraire qu'une résolution fût prise séance tenante.

La discussion sur ces propositions fut assez vive, et fit prévoir l'orage qui allait éclater quelques heures plus tard. Lorsque le moment fut venu de voter, dix-neuf délégués se prononcèrent pour la proposition d'Outine (ajournement de la décision) et dix-neuf pour la proposition de Schwitzguébel (décision immédiate). Le président Dupleix, de Genève, ayant à départager les voix, vota pour l'ajournement jusqu'après la lecture du rapport de gestion du Comité fédéral.

A deux heures après midi, le Congrès rentra en séance. Il entendit la lecture du rapport de gestion du Comité fédéral, qui fut lu par Henri Perret, de Genève, secrétaire de ce Comité. Après quoi, d'après la décision prise le matin, l'ordre du jour appelait le Congrès à se prononcer sur l'admission ou le rejet de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève.

La discussion commencée le matin recommença de plus belle, et elle prit bientôt une tournure déplorable. Outine, de Genève, rédacteur du journal russe la *Cause du Peuple*, prononça un réquisitoire contre le socialiste russe Bakounine, dont il se déclara l'ennemi irréconciliable ; il représenta les hommes qui s'étaient séparés du Congrès de

1. Il y a ici une erreur de fait. La demande n'était pas arrivée trop tard ; l'adhésion, publiée dans l'*Egalité*, était du 20 mars ; seulement le président de la Section avait, comme il a été dit antérieurement (t. Ier, p. 286), oublié d'envoyer au Comité fédéral une copie du règlement, et le Comité avait profité de cet oubli pour ajourner sa décision, tandis que, s'il se fût agi d'un groupe à lui sympathique, il eût certainement procédé d'autre façon.

la paix à Berne en 1868 pour créer l'Alliance de la démocratie socialiste et se joindre à l'Internationale, comme les plus dangereux ennemis du peuple, ajoutant que s'il en avait un jour le pouvoir, il les ferait guillotiner. Le président Dupleix, de Genève, quitta le fauteuil pour accuser la Section de l'Alliance de professer l'athéisme, et de ne croire ni à Dieu ni à la morale. Déjà le matin, Weyermann, de Genève, avait déclaré que, si l'Alliance était admise dans la Fédération romande, ses collègues et lui quitteraient le Congrès. On trouvera dans les procès-verbaux que la *Solidarité* publiera in-extenso tous les détails de cette discussion.

Après un long débat, il fallut se prononcer définitivement. Le président fit voter, par appel nominal, sur la question ainsi posée : La Section de l'Alliance de la démocratie socialiste sera-t-elle admise dans la Fédération romande ?

Vingt et un délégués dirent *oui*, dix-huit répondirent *non* [1].

Aussitôt que le résultat du vote fut connu, ceux des délégués qui avaient voté *non* se levèrent d'un même mouvement, et déclarèrent qu'ils se retiraient du Congrès.

Le président Dupleix déclare qu'il se retire aussi.

Au milieu d'un tumulte inexprimable, M. Ulysse Dubois, président du Cercle, — qui n'avait pas le droit de prendre la parole dans une séance du Congrès, n'étant pas délégué, — monte à la tribune : il dit qu'en présence du vote que vient d'émettre la majorité, il ne peut tolérer plus longtemps la présence du Congrès au Cercle, et il enjoint aux délégués collectivistes d'évacuer immédiatement la salle.

Au milieu des vociférations d'individus appartenant pour la plupart à la Section centrale de la Chaux-de-Fonds, le Congrès se retire et va chercher un autre local [2].

***

1. Un des deux délégués de la Section des monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois, Baumann, de la Chaux-de-Fonds, circonvenu par les coullerystes, vota *non* avec la minorité, quoiqu'il eût reçu, comme son collègue Bétrix, le mandat impératif de voter *oui*. Ce mandataire infidèle fut désavoué publiquement par ses commettants (lettre de la Section des ouvriers monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois, du 14 avril 1870, publiée dans le n° 2 de la *Solidarité*). Les chiffres eussent été, si Baumann avait voté conformément à la volonté de la Section qu'il représentait, vingt deux *oui* et dix-sept *non*.

2. Voici comment le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 121) relate l'incident :

« A peine le résultat du vote avait-il été proclamé par le président, que deux ou trois délégués de la minorité, se levant, s'écrient : « Au nom de ma Section, je me « retire ». Et le cri gagnant de proche en proche, toute la délégation de Genève et de la Chaux-de-Fonds, debout, s'apprête à sortir. Le président Dupleix, réclamant le silence, dit ces mots :

« Messieurs, je vous remercie de l'honneur que vous m'avez fait en me confiant « la présidence, mais je ne puis plus continuer à siéger au milieu de vous, et je « dois me retirer avec mes collègues ».

« Ce coup de théâtre, prémédité par la minorité, étonne un moment les délégués de la majorité ; mais bientôt plusieurs voix se font entendre : « Nommons un autre « président et continuons la séance ! — Assis ! assis ! les délégués de la majorité « sont invités à rester assis ! »

« A ce moment, M. Ulysse Dubois, président du Cercle auquel appartenait le local où se tenait le Congrès, monte à la tribune. Il est furieux, il parle avec de grands éclats de voix :

« Je vous annonce, » dit-il, « qu'il ne convient plus au Cercle, dont je suis le pré- « sident, de mettre son local à la disposition d'un Congrès comme celui-ci. J'invite « les *collectivistes* à évacuer la salle au plus vite, faute de quoi nous emploierons « d'autres moyens. »

« Et là-dessus, grands applaudissements des coullerystes, qui pénètrent brus-

Tel est l'incident profondément regrettable qui, dès le début, a failli empêcher les délibérations du Congrès romand. Les membres de l'Internationale jugeront comme il appartient la conduite de la majorité et de la minorité.

Voici les noms des vingt et un délégués qui ont voté pour l'admission de l'Alliance de la démocratie socialiste : (Suivent les vingt et un noms [1]).

Quant aux dix-huit délégués qui formaient la minorité [2], nous ne pouvons en donner la liste complète, attendu que la feuille d'appel et la plupart des papiers appartenant au Congrès sont restés entre les mains des membres du Cercle, qui ont refusé de les restituer. Nous dirons seulement que cette minorité était formée de tous les délégués de Genève, sauf un représentant des ouvriers en bâtiment [3], et des délégués de trois Sections de la Chaux-de-Fonds.

***

Le Congrès reprit ses séances dans une salle du café Vonkænel [rue du Stand], qui fut mise obligeamment à sa disposition. Il élut comme président, pour remplacer Dupleix, Treyvaud, de Neuchâtel ; il admit dans la Fédération romande la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds, et accorda à ses délégués, Fritz Heng et Chevalley, voix délibérative, ainsi qu'au délégué de l'Alliance, Joukovsky. Le nombre des délégués continuant à siéger se trouva ainsi porté à vingt-quatre.

Pendant ce temps, la minorité démissionnaire, restée au Cercle, se reconstituait, formait un bureau, et se mettait de son côté à siéger, en se déclarant de sa propre autorité le seul et véritable Congrès romand. Elle s'accrut bientôt par l'arrivée de trois ou quatre délégués de la Chaux-de-Fonds, entr'autres de M. Coullery, délégué par la Section centrale de la Chaux-de-Fonds [4].

quement dans l'enceinte du Congrès, aux cris de : *A la porte les collectivistes !* Voyant que le Congrès allait dégénérer en une scène de pugilat, et ne voulant pas se colleter avec ces excellents internationaux qui expulsaient du lieu de ses séances un Congrès international, les délégués de la majorité se levèrent silencieusement et se retirèrent.

« Ainsi finit le dernier Congrès de l'ancienne Fédération romande. »

1. Ce sont les noms qui figurent ci-dessus dans la liste intitulée *Autres localités*, avec un nom en moins, celui du monteur de boîtes Baumann, et un nom en plus, celui d'Alfred Jeanrenaud, l'un des délégués des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary (l'autre délégué, Schwitzguébel, se trouve déjà dans la liste comme délégué de Granges).

2. Ce sont douze des treize délégués de Genève (Dupleix, comme président, n'avait pas voté), cinq des six délégués de la Chaux-de Fonds (Coullery était absent), et Baumann, également de la Chaux-de-Fonds, l'un des délégués des monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois, qui avait voté contre le contenu exprès de son mandat.

3. Imparfaitement renseignés à ce moment, nous ne connaissions pas les noms de tous les délégués de Genève ni leur nombre exact, et le bruit courait qu'il y en avait eu un parmi eux qui s'était abstenu. C'était une erreur.

4. La minorité étant désireuse d'augmenter le chiffre de ses membres et de se transformer en majorité, les coullerystes firent immédiatement une démarche auprès de trois sociétés ouvrières de la Chaux-de-Fonds, où ils avaient des amis, pour obtenir leur adhésion à l'Internationale. Ces sociétés — celles des guillocheurs, des faiseurs de secrets en argent, des charpentiers et menuisiers — s'étaient tenues à l'écart de l'Internationale parce que les doctrines révolutionnaires des collectivistes les effrayaient ; mais dès qu'elles eurent compris qu'il s'agissait, cette fois, de manifester contre les collectivistes et de soutenir Coullery, elles s'empressèrent d'adhérer et

Bien que le Congrès romand eût été brutalement expulsé du Cercle, et que la minorité, loin de faire entendre aucune protestation contre ce procédé, se fût associée aux injures dont ses amis avaient accablé le Congrès, les délégués de la majorité, animés d'un véritable esprit international, cherchèrent immédiatement à amener une conciliation.

[Suit le récit des tentatives qui furent faites dans la journée du mardi pour engager les scissionnaires à reprendre leur place au Congrès. Je ne reproduis pas ici le texte des lettres échangées. Les négociations n'aboutirent pas. Une dernière lettre, dans laquelle nous invitions encore une fois «les délégués qui se sont retirés» à prouver «qu'ils étaient animés comme nous d'un désir sincère de conciliation», en venant «reprendre leurs sièges au Congrès romand, qui est réuni au café Vonkænel, rue du Stand», n'eut pas même les honneurs d'une discussion. « La minorité, fanatisée par quelques meneurs, et montrant clairement qu'elle voulait non la conciliation, mais la domination, accueillit cettre lettre par des éclats de rire et passa à l'ordre du jour. » L'article de la *Solidarité* continue en ces termes :]

La séparation se trouva ainsi consommée [1]. Il ne restait au Congrès romand qu'une chose à faire : c'était de continuer ses travaux et de s'occuper de son ordre du jour. Dans les quatre séances qui remplirent les journées du mardi et du mercredi 5 et 6 avril, toutes les questions du programme furent discutées, et on trouvera plus loin les résolutions prises, qui furent toutes votées à l'unanimité.

Arrivé à la fin de ses travaux, le Congrès n'avait plus qu'à s'occuper de la nomination du Comité fédéral, et de la rédaction de l'organe de la Fédération romande.

L'ancien Comité fédéral n'ayant pas rendu ses comptes, une protestation a été envoyée à Londres contre sa conduite [2]. Le nouveau Comité fédéral a été placé à la Chaux-de-Fonds, et ses membres ont été pris dans les Sections, très voisines les unes des autres, de la Chaux-de-Fonds et du Locle. Il se compose des compagnons Chevalley, Fritz Heng, Fritz Robert, Numa Brandt, de la Chaux-de-Fonds.

d'envoyer leurs délégués siéger au Congrès anti-collectiviste (ce furent Fuhrer et Olterstætter, des guillocheurs ; Durafour et Juvet, des faiseurs de secrets en argent ; Rufener et Strehler, des charpentiers et menuisiers). En outre, deux nouveaux délégués de Genève, appelés par télégramme, vinrent renforcer les rangs de leurs collègues (Piguet, de la Section des faiseurs de pièces à musique ; Freppaz, de la Section des tailleurs de pierre et maçons). Coullery, qui ne siégea que le mardi, fut remplacé après son départ par Ulysse Dubois. Le Congrès anti-collectiviste se trouva de la sorte réunir en fin de compte un chiffre de vingt-huit délégués, dont un, Baumann (le mandataire infidèle des monteurs de bottes du Vignoble neuchâtelois), n'avait pas le droit d'y siéger.

1. Le 5 avril, au lendemain de la scission, « un télégramme de Genève, envoyé *au nom des trente Sections de Genève*, était venu approuver la conduite des délégués genevois ; il sera intéressant d'ajouter que ce télégramme avait été expédié par une réunion du Comité cantonal, réunion à laquelle assistaient *quatre membres* de ce Comité sur soixante, et sans que les Sections eussent été le moins du monde consultées. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 127.)

2. Dans la séance du lundi après midi, *avant la scission*, une Commission de cinq membres avait été nommée pour la vérification des comptes du Comité fédéral. Ces cinq membres étaient : James Guillaume (28 voix sur 37 votants), Treyvaud (25 voix), Rossier et Baumgartner (chacun 23 voix), Tombet (22 voix). La majorité de cette Commission (dont deux membres seulement, Baumgartner et Tombet, appartenaient à la minorité du Congrès) invita le mardi matin par lettre le président du Comité fédéral, Guétat, à « s'entendre avec elle pour que le travail de vérification pût se faire sans retard » : Guétat ne daigna pas répondre.

Auguste Spichiger, Paul Quartier et Charles Ducommun, du Locle [1].

La rédaction de l'*Egalité* n'a pas rendu ses comptes non plus. Le Congrès, modifiant le titre de l'organe fédéral pour éviter des chicanes puériles [2], a décidé que le journal porterait le titre de la *Solidarité*, et il en a confié la rédaction à James Guillaume, de Neuchâtel, auquel ont été adjoints, comme collaborateurs, Schwitzguébel et Cagnon, du Val de Saint-Imier, Perron et Joukovsky, de Genève, Fritz Robert, de la Chaux-de-Fonds, et Ch. Monnier, du Locle.

Tels sont, brièvement résumés, les actes du Congrès romand de la Chaux-de-Fonds. Nous laissons maintenant la parole aux résolutions et aux procès-verbaux, qui feront connaître, mieux que tous les plaidoyers, l'esprit qui animait les délégués de la majorité et les principes des Sections qui les ont envoyés.

Avant de reproduire le texte des résolutions de notre Congrès, — le Congrès collectiviste, — je voudrais, sans entrer dans le détail, faire connaître quelques-unes des paroles qui furent dites le 4 avril, dans ce débat sur l'admission de la Section de l'Alliance qui aboutit à la scission. Je les emprunterai non à notre procès-verbal, mais au compte-rendu hostile et partial publié par l'*Egalité* et rédigé par M. Outine lui-même.

Voici des extraits du réquisitoire prononcé par Outine contre Bakounine :

« *Outine*... Toujours et partout Bakounine vient prêcher ses funestes doctrines qui tendent à établir une dictature personnelle et étrangère à la classe ouvrière pour guider les ouvriers vers leur affranchissement... C'est une douleur inexprimable, une tristesse profonde que je ressens, en songeant aux victimes irréparables et au préjudice grave que Bakounine a porté à la cause révolutionnaire et socialiste en Russie .. Je m'abstiens de vous traduire ses proclamations [3], où les procédés les plus infâmes sont prêchés envers les adeptes du jeune parti révolutionnaire qui ne veulent avoir rien de commun avec lui, et où la dictature personnelle la plus révoltante est proclamée [4]... Bakounine, dans ses proclamations russes, déclare hautement que pour lui il n'existe ni foi ni loi, en ce qui concerne ses menées soi-disant révolutionnaires, ni justice, ni morale, et

1. La minorité scissionnaire nomma de son côté un nouveau Comité fédéral, dont elle plaça le siège à Genève ; les sept membres de ce Comité furent P. Chénaz, Th. Duval, L. Martin, Napoléon Perret, Tellier, B. Rossetti, et Jules Dutoit, secrétaire. Henri Perret n'en faisait pas partie ; il y avait une raison, comme on le verra plus loin (p. 46, note 3), pour qu'il restât momentanément à l'écart : on avait besoin de son nom pour prolonger fictivement l'existence de l'ancien Comité, afin que le Conseil général pût se donner l'apparence de la neutralité en correspondant avec l'ancien secrétaire Henri Perret, et non avec le nouveau secrétaire Dutoit.

2. Il était à prévoir que les Sections scissionnaires continueraient la publication de l'*Egalité*, d'où notre décision.

3. Ce qu'Outine appelle les « proclamations russes » de Bakounine, ce sont à la fois les opuscules écrits en russe par Bakounine lui même (les *Quelques paroles à nos jeunes frères de Russie*, l'appel *Aux officiers de l'armée russe)* et ceux qui sont l'œuvre personnelle de Netchaïef (les *Principes de la révolution*, les nos 1 et 2 des *Publications de la Société la Justice du Peuple*, l'appel *A la noblesse russe)*. L'équité commande de ne pas les confondre.

4. Il s'agit évidemment de passages de l'écrit (russe) *Les Principes de la révolution* (août 1869), œuvre de Netchaïef seul. Un de ces passages contient une menace à l'adresse de « certains bavards » que l'on se promet de « faire taire par la force » ; Netchaïef ajoute plus loin : « Celui qui ne se mettra pas dans les rangs des hommes d'action, il ne tiendra pas à nous qu'il ne soit perdu : et de même il ne tiendra pas à nous que tous ceux qui se cachent derrière les coulisses ne soient anéantis froidement, impitoyablement, avec les coulisses qui les cachent ».

que tous les moyens lui sont bons [1] — ceci à l'instar des jésuites [2] — pour s'en servir contre ses ennemis. Et ses ennemis, c'est vous, travailleurs, qui ne voulez pas marcher à sa remorque, et c'est nous aussi qui le démasquons.

« Eh bien ! oui, il est vrai que je suis son ennemi irréconciliable ; il a fait trop de mal à la cause révolutionnaire dans mon pays, et il cherche à en faire autant à l'Internationale. Mais quand le jour de la revendication populaire viendra, le peuple saura reconnaître ses véritables ennemis, et si jamais la guillotine fonctionne, que ces grands hommes dictateurs prennent bien garde à eux, de crainte de mériter du peuple d'être guillotinés tout les premiers [3]. »

En réponse à ce réquisitoire, je présentai quelques observations, et voici le langage que l'*Egalité* me prête :

« *Guillaume*. . Je regrette que le délégué de l'Alliance n'ait pas été présent lorsque Outine a parlé des affaires russes ; je ne doute pas qu'il aurait réfuté victorieusement ce que nous a dit Outine. On sait en effet qu'il existe, en Russie, deux organisations rivales... Je dois laisser de côté tout ce qui se rapporte à la question russe, qui ne nous regarde point [4]. Je demande à Outine d'apporter ses accusations devant un jury d'honneur... Un fait analogue s'est déjà passé au Congrès de Bâle : Liebknecht a accusé

1. Dans un article du n° 1 des *Publications de la Société la Justice du Peuple*, 1869 (rien dans ce numéro ni dans le n° 2 n'est de la plume de Bakounine), Netchaïef a écrit : « Nous sortons du peuple... n'ayant pas de notions sur les obligations morales ni sur une honnêteté quelconque envers ce monde que nous haïssons et dont nous n'attendons que du mal ».

2. Dans la brochure *Aux officiers de l'armée russe* (janvier 1870), qui est de Bakounine et signée de son nom, l'auteur, parlant des membres du Comité révolutionnaire russe, dit : « Comme les jésuites, non dans le but de l'asservissement, mais dans celui de l'émancipation populaire, chacun d'eux a renoncé même à sa propre volonté ». Ce sont là façons de parler auxquelles les socialistes du Jura n'ont jamais souscrit. Bakounine explique ensuite ce qu'il sait du Comité et comment il a été mis en relations avec lui : « On pourrait me demander : Si le personnel composant le Comité reste un mystère impénétrable pour tout le monde, comment avez vous pu vous renseigner sur lui et vous convaincre de sa valeur réelle ? Je répondrai franchement à cette question. Je ne connais pas un seul des membres de ce Comité, ni leur nombre, ni le lieu de sa résidence. Je sais une chose, c'est qu'il ne se trouve pas à l'étranger, mais en Russie même, comme cela doit être, car un Comité révolutionnaire russe siégeant à l'étranger est une absurdité dont l'idée ne peut naître que dans la tête de ces phraseurs vides de sens et stupidement ambitieux appartenant à l'émigration, qui cachent leur désœuvrement vaniteux et méchamment intrigant sous le nom sonore de *Cause du Peuple* [le journal d'Outine]... Il y a un an à peu près, le Comité, croyant utile de m'avertir de son existence, m'envoya son programme accompagné de l'exposition du plan général de l'action révolutionnaire en Russie. Complètement d'accord avec l'un et l'autre, et m'étant assuré que l'entreprise aussi bien que les hommes qui en ont pris l'initiative sont véritablement sérieux, j'ai fait ce qu'à mon avis devait faire tout réfugié honnête : je me suis soumis sans condition à l'autorité du Comité, comme à l'unique représentant et directeur de la révolution en Russie. Si je m'adresse aujourd'hui à vous, je ne fais qu'obéir aux ordres du Comité. Je ne puis vous en dire davantage. »

3. *Egalité* du 30 avril 1870, p. 3.

4. Les socialistes du Jura sont en effet toujours restés étrangers aux affaires russes, et en avril 1870 je ne connaissais encore aucune des publications dont j'ai cité les noms et quelques passages dans les notes précédentes (à l'exception d'un article du n° 2 des *Publications de la Société la Justice du Peuple*, dont la traduction avait paru dans le *Progrès*). Tout en protestant contre les agissements de la police suisse, et en nous efforçant de soustraire à ses griffes les réfugiés qu'elle poursuivait, nous n'avions nullement entendu accepter aveuglément la solidarité de tout ce que pouvaient entreprendre, sur le terrain de la révolution russe, soit Bakounine, soit d'autres conspirateurs. Quant à la façon dont Bakounine jugea les procédés inventés et pratiqués par Netchaïef, lorsqu'il en eut constaté l'emploi par ce fanatique dangereux et qu'il en fut devenu lui-même la victime, on l'a déjà vue à propos de l'éditeur Poliakof (t. Ier, p. 261), et on la verra encore plus loin, lors de la rupture qui se produisit en juillet 1870.

Bakounine aussi, et il a été forcé d'avouer qu'il a eu tort et que Bakounine était un révolutionnaire en dehors de tout soupçon... Laissons donc de côté la question russe, et passons à celle de l'Alliance... Quant à l'existence de Comités secrets [dans l'Alliance [1]], je ne pense pas qu'Outine soit adversaire de la conspiration secrète. Je ne veux pas juger ici si, oui ou non, on a eu tort d'instituer un Comité secret auprès du Comité public [2]. La question à traiter est de savoir si les statuts [de la Section] de l'Alliance [, à Genève,] peuvent être acceptés. Rien n'y est contraire aux statuts de l'Internationale... Je vous déclare que je ne suis pas de l'Alliance, je n'en fais pas partie... A l'heure qu'il est, il n'y a plus une organisation [internationale] de l'Alliance, à côté de l'organisation de l'Internationale : il n'y a qu'une Section de propagande [, ayant son siège à Genève]... Elle a donc le droit d'entrer dans la Fédération romande [3]. »

Dans la réplique d'Outine, je relève ce qui suit :

« *Outine*... M. Guillaume demande un jury ; ce jury aura lieu, mais plus tard, au Congrès général, et soyez sûrs que les arguments et les documents ne manqueront pas pour démasquer certains individus une fois pour toutes... A Bâle, il s'agissait tout simplement d'un article dans les journaux allemands où la conduite de Bakounine en 1848 était sévèrement jugée, et où l'auteur faisait supposition que Bakounine a été espion du gouvernement russe. Il ne coûtait rien au citoyen Liebknecht d'avouer que Bakounine n'était pas un espion ; et je le déclare aussi, publiquement, qu'il ne l'a pas été, et que ce n'est pas de cela qu'on l'accuse [4]. »

Enfin mentionnons le grand grief formulé contre la Section de l'Alliance par Dupleix et par Weyermann, son athéisme :

« *Dupleix*... La raison pour laquelle on ne s'entendait pas [à Genève] avec les membres dirigeant l'Alliance, était que ces Messieurs voulaient à tout prix qu'on s'occupât de questions qui ne sont pas à l'ordre du jour parmi les ouvriers ; on prêchait l'athéisme, et les ouvriers veulent qu'on ne touche pas encore à telle ou telle croyance ; nous devons avant tout poursuivre notre but commun, notre émancipation économique. Un grand nombre de sociétaires se sont retirés de l'Association quand l'Alliance voulait prêcher l'athéisme, car on oublie trop que l'instruction manque au plus grand nombre d'ouvriers et que beaucoup d'entre eux se sentent froissés par ces doctrines.

« *Weyermann*. L'Alliance prêche l'athéisme et l'abolition de la famille, et nous ne le voulons pas ; les circonstances et les opinions ne permettent

1. Guétat venait de parler de « comités occultes », dont, disait-il, il avait fait lui-même partie : « Le grand chef Bakounine devait avoir entre ses mains tous les liens secrets de l'univers, et nous avons bientôt reconnu qu'on nous trompait indignement, que, d'un côté, ces liens universels n'existaient pas en réalité, d'un autre côté il ne se gênait guère avec qui que ce soit, il ne consultait en rien personne, il se jouait de tout le monde » (*Egalité* du 30 avril 1870, p. 2). Dans son « Rapport sur l'Alliance », écrit en août 1871, Bakounine explique qu'à l'époque où l'Alliance était une organisation internationale, le Bureau central, qui n'avait aucun compte à rendre au groupe genevois, ne communiquait à celui-ci, de sa correspondance avec les groupes de l'Alliance des autres pays, que ce qui pouvait être livré au public sans compromettre personne ; cette prudence était nécessaire surtout pour la France et l'Italie : « C'est probablement ce demi-secret qui fit accroire à M. Guétat qu'il avait été membre d'une société secrète, comme il le déclara avec tant d'emphase au Congrès de la Chaux-de-Fonds ». (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, Pièces justificatives, p. 51.)

2. Je dois compléter et rectifier sur ce point le compte-rendu de l'*Egalité* en reproduisant le résumé de mes déclarations d'après le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 113) : « Nous n'avons pas à établir une enquête sur le comité occulte qu'on prétend avoir existé, attendu que chaque membre de l'Internationale garde la liberté pleine et entière de s'affilier à n'importe quelle société secrète, fût-ce même la franc-maçonnerie ; une enquête sur une société secrète, ce serait tout simplement une dénonciation à la police ».

3. *Egalité* du 30 avril 1870, p. 4.

4. Ibid., p. 5.

pas d'imposer ces théories aux travailleurs, et la preuve c'est que beaucoup de membres se sont retirés de l'Association [1]. »

Duval, qui faisait toujours partie de la Section de l'Alliance, prit la parole pour expliquer son attitude :

« *Duval*... En général, je pense que l'Alliance a quelque raison d'être, je ne suis pas contre les principes que l'Alliance professe ; je ferai toujours volontiers partie de toute société qui veut travailler pour la révolution... [Mais] j'ai reconnu bientôt que son admission sèmerait la discorde et la division dans les Sections genevoises, et... [au Comité fédéral] j'ai émis le vote contre son admission. Et je crois toujours que ses membres, s'ils le voulaient, pourraient travailler utilement à la propagande ; mais ils n'ont rien à faire dans la Fédération romande, et leur devoir serait de ne pas demander leur admission [2]. »

Après ces citations, je veux encore noter deux jugements sur les meneurs de la coterie genevoise et sur leur attitude au Congrès de la Chaux-de-Fonds, portés, l'un, par leur compère et ami J.-Ph. Becker, l'autre par le *Volksstaat*.

Dans son journal le *Vorbote*, en mai 1870, Becker, racontant la scission qui s'était produite au Congrès, blâma la Section de l'Alliance d'avoir insisté pour son admission dans la Fédération romande ; mais en même temps il apprécia ainsi l'acte des scissionnaires : « Quoique l'admission de l'Alliance soit plutôt nuisible qu'avantageuse, elle n'offrait pourtant aucun danger à la Fédération, et c'était de la puérilité et de l'étroitesse soit de

1. *Egalité* du 30 avril 1870, pages 4 et 5. — Présentées de la sorte, les critiques de Dupleix et de Weyermann ont l'air de porter simplement sur le fait de l'inopportunité d'une propagande anti-religieuse indiscrète. En réalité, ces deux délégués reprochèrent à l'Alliance de professer une doctrine philosophique immorale et condamnable. Voici ce que dit notre procès-verbal : « *Weyermann*, de Genève, reproche à l'Alliance de professer l'athéisme et de vouloir l'abolition de la famille. *Dupleix*, de Genève, appuie Weyermann : les membres de l'Alliance sont des hommes qui ne croient ni à Dieu ni à la morale. » (*Solidarité* du 11 avril 1870, p. 4.) — Sur l'inutilité d'une prédication philosophique — dont le compte-rendu tendancieux d'Outine voudrait faire supposer Bakounine entiché — au sein d'une masse ouvrière ignorante, et sur la nécessité d'amener avant tout les exploités à la conscience de la nécessité de la lutte économique, Bakounine avait écrit, dans l'*Egalité* même, les fortes pages intitulées « Politique de l'Internationale » (reproduites dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, Pièces justificatives, pages 95 et suivantes). — Dans l'*Egalité* du 23 avril 1870 (p. 2), Outine, revenant sur cette discussion, a raillé les athées en les traitant de gibier de guillotine : « Et si nous faisions observer, écrit-il, que l'athéisme du 18e siècle fut bien plus grand et plus sérieux que celui de l'Alliance, et que pourtant il n'a pas su amener la délivrance du peuple ; que le baron millionnaire, Anacharsis Cloots, fut un grand athée, ce qui n'empêcha pas de le guillotiner comme traître à la République ; et que Hébert, marchand de fourneaux, fut aussi de votre Alliance ; il était grand athée et publiait aussi un journal qui s'appelait *Père Duchesne*, et qui calomniait aussi bel et bien tout ce qui ne lui plaisait pas, et tout cela ne l'empêcha pas d'aller embrasser la tête de Cloots dans le panean (*sic*) de sang ». Le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 142) a relevé en ces termes cette inepte elucubration : « On le voit, M. Outine, se faisant robespierriste pour les besoins de sa cause, enveloppe dans la même condamnation Bakounine et le Père Duchesne, accusé d'être aussi de l'Alliance, en y joignant une insulte gratuite à la mémoire du pauvre Cloots, le plus honnête et le plus naïf des révolutionnaires. Qui se serait attendu à voir un journal soi-disant socialiste glorifier Robespierre d'avoir fait guillotiner la première Commune de Paris ! »

2. *Egalité* du 30 avril 1870, p. 5. — Si Duval faisait encore partie de la Section de l'Alliance, sa conduite et celle de Becker montrèrent qu'ils n'étaient, l'un et l'autre, restés membres de cette Section que pour mieux travailler à sa destruction. Le 16 avril, dans la première assemblée générale de la Section de l'Alliance qui suivit le Congrès de la Chaux-de-Fonds, Duval essaya, avec quelques affidés, d'obtenir que la Section déclarât, dans l'intérêt de la concorde, renoncer à faire partie de la Fédération romande ; mais la proposition n'obtint que cinq voix. (Le cahier contenant une partie des procès-verbaux manuscrits de la Section de l'Alliance, du 2 avril au 1er octobre 1870, est actuellement en ma possession.)

la refuser, soit de faire un cas de guerre de son admission par une majorité momentanée, et de se diviser pour cela. »

Quant au *Volksstaat*, ce fut seulement quatre ans plus tard, après la ruine définitive de l'ancienne organisation ouvrière genevoise, qu'il se décida à porter un jugement sévère sur les « individualités prétentieuses et nulles » à l'impéritie desquelles ce résultat était dû : « Ce sont ces mêmes hommes — lit-on dans le *Volksstaat* du 13 mars 1874 — qui ont montré durant des années, à la tête de l'ex-Fédération romande, leur incapacité administrative ; ce sont les mêmes qui, par leur folie et leur maladresse, ont amené la rupture avec les socialistes du Jura, et qui ont travaillé ensuite de tout leur pouvoir à la rendre plus complète. » En enregistrant cet aveu tardif, le *Bulletin de la Fédération jurassienne* (numéro du 22 mars 1874) le commenta en ces termes : « Ainsi le *Volksstaat* qui, lors de la malheureuse scission de 1870, s'était fait le prôneur et l'allié des intrigants de Genève, et avait accueilli si complaisamment toutes leurs calomnies contre nous, le *Volksstaat* fait aujourd'hui son *meâ culpâ* : le voilà qui déclare publiquement que ce ne sont pas les Jurassiens qui avaient les torts, mais que la rupture a été amenée par la *folie* et la *maladresse* des *incapables* qui dirigeaient la Fédération romande. Que vont en dire les anciens meneurs du Temple-Unique ? Juste retour, messieurs, des choses d'ici-bas ! »

J'avais déclaré au Congrès, on l'a vu, que je ne faisais pas partie de la Section de l'Alliance : et j'ajoute ici, à ce sujet, quelques explications. Joukovsky avait apporté à la Chaux-de-Fonds une prétendue liste de membres de la Section de l'Alliance habitant les Montagnes, auxquels il était chargé de réclamer leurs cotisations arriérées. Je figurais sur cette liste. Je lui expliquai que c'était une erreur, que ni moi, ni aucun autre international du Locle n'avions jamais consenti à faire partie de la Section de l'Alliance ; et que, si nous avions déclaré — comme nos amis de Belgique — approuver le programme théorique de cette association, nous nous étions formellement refusés soit à constituer au Locle une Section spéciale de l'Alliance, soit à nous affilier à la Section de Genève. Joukovsky dut rayer de sa liste les noms loclois. Mais elle contenait aussi les noms de six camarades du Val de Saint-Imier, Adhémar Schwitzguébel, Adamir Diacon, Eugène Lœillet, Louis Cartier, Alfred Jeanrenaud, et Henri Lassueur, qui, eux, avaient adhéré à la Section de l'Alliance de Genève le 23 septembre 1869 [1]. Un fragment d'une lettre écrite par moi à Joukovsky seize mois plus tard, le 11 août 1871 [2], au moment de la dissolution de la Section de l'Alliance de Genève, fait allusion à notre conversation d'avril 1870, et précise ma position et celle de mes amis du Locle à l'égard de la Section de l'Alliance de Genève ; le voici :

Je persiste à ne pas me considérer comme membre de votre Section de l'Alliance, et je suis sûr que les amis du Locle en diront autant. Rappelle-toi mon étonnement au Congrès de la Chaux-de-Fonds, quand tu m'as appris que j'étais inscrit sur vos listes. Je n'ai jamais payé un centime de cotisation.

Voici, une fois pour toutes, les faits.

J'ai reçu, je ne sais trop à quelle époque, — en tout cas c'était dans ce fameux hiver entre le Congrès de Bruxelles et celui de Bâle, — des programmes de l'Alliance. Je m'en suis servi pour fonder au Locle un *groupe secret* au sein de l'Internationale ; mais nous n'avions aucunement l'idée de faire partie de votre Section de l'Alliance : nous voulions simplement unir par un lien plus intime les

1. Nettlau, Biographie de Bakounine, p. 309.
2. Reproduit par Nettlau, p. 280.

hommes les plus avancés du Locle. J'ai toujours dit à Michel que la Section publique de l'Alliance à Genève était une bêtise, et que vous auriez dû tenir cette organisation secrète ; il prétendait que c'était impossible ; je lui répondis que nous, du moins, nous ferions ainsi ; qu'une Alliance publique serait la mort de l'Internationale au Locle, en créant un germe de division, tandis qu'une Alliance secrète stimulerait la vie.

Vous connaissiez les noms de notre groupe et vous les avez inscrits, *à notre insu*, sur votre liste de membres de l'Alliance de Genève. Il y a eu malentendu, voilà tout.

Pour que ma conduite ne prête pas à l'équivoque, je suis prêt à donner ces explications au Conseil général ; il n'y a en effet aucun mal à lui avouer cette tentative d'organisation secrète. Il verra par là combien peu nous étions sous le joug d'une dictature, puisqu'il y avait si peu d'unité et d'entente entre nous. Quant à Adhémar, je crois que lui et ses amis ont réellement fait partie de l'Alliance publique de Genève, et qu'ils n'avaient pas agi comme nous au Locle ; cependant je ne puis pas l'affirmer.

Voici les résolutions votées par le Congrès romand collectiviste :

I. — *Revision du règlement fédéral.*

Le Congrès décida de maintenir pour cette année le règlement fédéral dans son intégrité, afin de bien marquer qu'il n'y avait dans l'esprit de la majorité aucun désir d'innover, et de bouleverser, comme on pouvait être tenté de l'en accuser, les bases sur lesquelles reposait la Fédération romande. Il n'y apporta qu'une seule modification, qui ne touchait aucunement au fond ni à l'esprit du règlement : dans l'article 28, qui disait : « Le Comité fédéral est composé de sept membres, élus pour un an par le Congrès des Sections romandes, et choisis dans une fédération locale », le Congrès supprima les mots *et choisis dans une fédération locale*, afin de pouvoir prendre une partie des membres du Comité dans la Section de la Chaux-de-Fonds et une partie dans la Section du Locle.

II. — *Revision du règlement du journal.*

Au lieu de composer la Commission administrative du journal d'un délégué de chacune des Sections de la Fédération, le règlement revisé disposa que cette Commission serait composée de cinq membres nommés dans une Section désignée par le Congrès romand ; ces cinq membres durent être élus par la Section désignée, sous réserve de la ratification du Comité fédéral ; mais chaque Section eut le droit d'envoyer au sein de la Commission un délégué avec voix consultative.

En outre, le règlement remplaça le Conseil de rédaction, « dont la responsabilité était illusoire », dit Schwitzguébel dans son rapport, par un rédacteur unique, « dont la responsabilité serait réelle » ; et pour éviter de donner par là au journal une couleur personnelle, le Congrès adjoignit au rédacteur six collaborateurs, et chaque Section fut invitée à désigner des correspondants. Une indemnité devait être allouée au rédacteur, ainsi qu'au comptable-expéditeur.

III. — *Propagande.*

Le Congrès, considérant que pour rendre la propagande active et efficace, une direction centrale était nécessaire, décida de donner au Comité fédéral les pleins pouvoirs nécessaires pour cet objet ; les frais devaient être couverts au moyen de contributions volontaires.

IV. — *Caisses de résistance.*

« Le Congrès, conformément aux résolutions prises au Congrès international de Bâle sur ce sujet, recommande à toutes les sociétés de métier de créer dans leur sein des caisses de résistance, et de constituer le plus promptement possible des fédérations corporatives régionales. »

Un *Règlement fédératif des caisses de résistance* fut adopté par le Congrès. En voici les dispositions essentielles : Le Comité fédéral forme le centre reliant entre elles les caisses fédérées ; — Chaque Section conserve la libre gestion de sa caisse de résistance ; — Quand une Section veut faire grève, elle doit soumettre ses motifs au Comité fédéral ; si la grève est approuvée par ce Comité, les grévistes acquièrent le droit aux subsides ; si le Comité fédéral refuse son approbation, la Section a le droit d'en appeler directement aux autres Sections, et si la majorité de celles-ci se prononce en faveur de la grève, le droit aux subsides est acquis ; — Les subsides sont réglés comme suit : sur un premier appel, chaque caisse verse un franc par membre cotisant ; sur un second appel, second versement d'un franc par membre ; après ces deux appels, si des fonds sont encore nécessaires, chaque caisse fixe elle-même le chiffre des nouveaux subsides ; — Si une corporation non encore adhérente à l'Internationale et au lien fédératif se met en grève et demande des secours, le Comité fédéral pourra engager les caisses de résistance à la soutenir : dans chaque cas, chaque caisse décidera elle-même ce qu'elle jugera à propos de faire ; les subsides votés en faveur de corporations non adhérentes ne sont accordés qu'à titre de prêt ; mais si ces corporations adhèrent ensuite à l'Internationale et au lien fédératif, elles seront dispensées du remboursement des sommes qu'elles auront reçues, ce remboursement étant remplacé par la réciprocité des subsides.

V. — *Coopération.*

« Le Congrès romand,

Considérant que la coopération *de production* ne peut pas se généraliser dans la société actuelle, parce que si, d'un côté, quelques travailleurs peuvent, par leurs propres épargnes ou avec le secours des autres travailleurs, être mis en possession de leurs instruments de travail, il est impossible, d'un autre côté, de procurer les instruments de travail à la totalité des travailleurs, à moins d'exproprier les détenteurs des capitaux ;

Que cette impossibilité est surtout évidente lorsqu'il s'agit des grands instruments de travail, l'usine, la mine, la terre ; et qu'ainsi les corps de métier les plus souffrants sont précisément ceux qui peuvent le moins actuellement se constituer en coopération ;

Qu'ainsi, tandis que la plus grande partie des travailleurs resteraient misérables, une minorité, enrichie par la coopération, irait augmenter les rangs de la bourgeoisie ;

Considérant en outre que la coopération *de consommation*, lorsqu'elle est fondée sur des bases réellement socialistes, sans aucun avantage réservé au capital, peut avoir une utilité relative pour soulager la misère de quelques travailleurs, pour les grouper et les organiser ;

Mais que néanmoins la coopération de consommation, si elle se généralisait dans l'état actuel de la société, de manière à procurer à la totalité des travailleurs la vie à meilleur marché, aurait pour résultat un abaissement général des salaires, le salaire n'étant que

la portion strictement nécessaire pour vivre laissée par le capital au travail ;

Déclare :

Que la coopération est la forme sociale qu'adoptera le travail après l'émancipation des travailleurs ; mais qu'il ne pense pas que la coopération soit le moyen d'opérer l'affranchissement complet du prolétariat, qui ne peut avoir lieu que par la révolution sociale internationale. »

VI. — *Attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements.*

« Considérant que l'émancipation définitive du travail ne peut avoir lieu que par la transformation de la société politique, fondée sur le privilège et l'autorité, en société économique fondée sur l'égalité et la liberté ;

Que tout gouvernement ou Etat politique n'est rien autre chose que l'organisation de l'exploitation bourgeoise, exploitation dont la formule s'appelle le droit juridique ;

Que toute participation de la classe ouvrière à la politique bourgeoise gouvernementale ne peut avoir d'autres résultats que la consolidation de l'ordre de choses existant, ce qui paralyserait l'action révolutionnaire socialiste du prolétariat ;

Le Congrès romand recommande à toutes les Sections de l'Association internationale des travailleurs de renoncer à toute action ayant pour but d'opérer la transformation sociale au moyen des réformes politiques nationales, et de porter toute leur activité sur la constitution fédérative des corps de métiers, seul moyen d'assurer le succès de la révolution sociale. Cette fédération est la véritable Représentation du travail, qui doit avoir lieu absolument en dehors des gouvernements politiques. »

En regard de ces résolutions du Congrès collectiviste, je vais placer celles de l'autre Congrès. On pourra constater, avec quelque surprise peut-être, que sauf sur un point, — la « participation à la politique bourgeoise gouvernementale », — elles ne diffèrent guère des nôtres. C'est qu'en réalité cette question de l'attitude à prendre à l'égard des gouvernements et des partis politiques était la seule qui fût en cause, qu'elle seule était l'origine et la raison d'être du conflit : l'Alliance n'était qu'un prétexte ; la coopération, les caisses de résistance, étaient choses accessoires pour les politiciens, et ils avaient compris que, pour ne pas se faire honnir de toute l'Internationale, il fallait, en ces matières, accepter ce qui était généralement admis ; tandis que la possibilité de se faire élire députés et d'arriver à participer au gouvernement était le point capital pour les candidats futurs, les hommes d'Etat en perspective, les Grosselin et les Coullery.

La *Solidarité* publia les résolutions du Congrès collectiviste dès son premier numéro, et imprima le règlement des caisses de résistance dès le second. L'*Egalité*, au contraire, remplit ses colonnes, pendant plusieurs semaines, d'articles de polémique, de violentes attaques personnelles, mais ne se pressa nullement de faire connaître les votés du Congrès anti-collectiviste : ce fut seulement à la fin de mai qu'elle imprima le commencement du rapport, adopté par ce Congrès, sur la coopération (rapport dont elle laissa d'ailleurs la publication inachevée) ; le 27 juillet, qu'elle imprima le règlement des caisses de résistance ; le 6 août, qu'elle fit connaître le texte des modifications apportées par le Congrès au règlement fédéral. Seules, les résolutions relatives à la politique furent publiées tout de suite, le 16 avril, parce que pour les hommes de l'*Egalité* tout l'intérêt du Congrès était là.

Voici donc les résolutions du Congrès anti-collectiviste :

I. — *Revision du règlement fédéral.*

Tandis que le Congrès collectiviste avait maintenu ce règlement tel quel, sauf un détail, l'autre Congrès y apporta de nombreux changements : quinze articles furent modifiés, deux furent supprimés, deux articles nouveaux furent introduits. Une des dispositions nouvelles portait : « Le Comité fédéral veille à ce que les Sections qui voudraient s'établir exclusivement pour la propagande, en dehors des Sections centrales de chaque fédération locale et des Sections de métier, ne soient point admises au sein de la Fédération romande » (art. 44). Le Conseil de rédaction du journal ne devait plus être élu par le Congrès : celui-ci « chargera de sa nomination telle fédération locale qu'il lui plaira de choisir » (art. 52), — en l'espèce, Genève.

II. — *Journal.*

Conformément à la modification apportée à l'article 52 du règlement fédéral, les Sections de la fédération locale genevoise reçurent le mandat d'élire le Conseil de rédaction de l'*Egalité*. Dans une assemblée générale des Sections de Genève, tenue à la fin d'avril, ce Conseil fut composé de Grosselin, Henri Perret, Outine, Wæhry, Weyermann, Becker, Dupleix, Baumgartner et Longchamp. Grosselin, ayant refusé, fut remplacé par Machado, qui avait obtenu après lui le plus grand nombre de suffrages. (*Egalité* du 7 mai 1870.)

III. — *Propagande.*

L'*Egalité* ne contient pas de résolution spéciale prise par le Congrès relativement à la propagande : mais l'article nouveau, déjà cité (art. 44), introduit dans le règlement fédéral indiquait suffisamment les tendances restrictives dont on s'inspirait au Temple-Unique et chez les amis de Coullery.

IV. — *Caisses de résistance.*

Le Congrès anti-collectiviste adopta, lui aussi, pour l'organisation de la résistance, un règlement, qu'il appela *Règlement général des grèves*. Aux termes de ce règlement, toutes les Sections faisant partie de la Fédération romande devaient avoir une caisse de résistance, alimentée par une cotisation de 25 centimes par membre et par mois ; chaque Section devait gérer sa caisse ; — pour qu'une grève obtînt l'appui des caisses de toutes les Sections romandes, elle devait être sanctionnée par le Comité fédéral ; — au premier appel de fonds, chaque caisse ne s'engageait que pour le tiers de ce qu'elle devait posséder, et toujours à titre de prêt ; au second appel il en était fait de même ; si un troisième appel était reconnu nécessaire, une assemblée générale de la Section, ou des Sections composant la fédération locale, devrait avoir lieu pour prendre une décision.

V. — *Coopération.*

Le Congrès entendit sur ce sujet la lecture d'un rapport présenté par la commission de Genève et l'adopta. L'*Egalité* commença, dans ses numéros des 22 et 28 mai, la publication de ce document, intitulé « Le système coopératif devant la réforme sociale » et évidemment rédigé par Outine ; mais cette publication resta inachevée, une grève qui éclata à Genève à la fin du mois ayant absorbé, d'abord, toute la place disponible, et l'*Egalité* s'étant vue ensuite, à partir du 18 juin, obligée de réduire son format. Le préambule seul du rapport a donc été publié, et nous n'en connaissons pas les conclusions : mais on peut les deviner en lisant cette

déclaration du rapporteur : qu'il fallait « tâcher de réunir ces deux grands facteurs du mouvement international — celui de la propagande et celui de l'organisation — dans la réalisation pratique du système coopératif ».

VI. *Attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements* [1].

« 1. Nous combattons l'abstention politique comme étant funeste par ses conséquences pour notre cause commune.

2. Quand nous professons l'intervention politique et les candidatures ouvrières, il est bien entendu que nous ne croyons point que nous puissions arriver à notre émancipation par la voie de la représentation ouvrière dans les Conseils législatifs et exécutifs. Nous savons fort bien que les régimes actuels doivent nécessairement être supprimés ; nous voulons seulement nous servir de cette représentation comme d'un moyen d'agitation qui ne doit pas être négligé par la tactique que nous avons à suivre dans cette lutte.

3. L'intervention dans la politique étant pour nous un moyen d'agitation, il est évident que notre grand but tend à la transformation intégrale des rapports sociaux, et que, pour nous, toute agitation politique sans rapports directs aux questions sociales serait nulle et stérile ; que, par conséquent, toute agitation politique est subordonnée au mouvement socialiste et ne lui sert que de moyen...

4. Ceci admis, il est bien entendu que l'Internationale doit poursuivre énergiquement son organisation à elle, qui n'est que la forme préparatoire de l'avenir... C'est dans ce sens que nous adhérons pleinement à l'idée de la Représentation du travail...

5. Nous ne croyons pas, vu la situation de l'Internationale, qu'elle doive intervenir comme corporation dans la politique actuelle... Mais nous croyons qu'individuellement chaque membre doit intervenir, autant que faire se peut, dans la politique en se conformant aux principes que nous venons d'exposer. »

Aussitôt constitué, notre Comité fédéral adressa au Conseil général à Londres, le 7 avril, une lettre, écrite et signée par Fritz Robert, pour lui annoncer ce qui s'était passé. Il expliqua comment, à la suite d'un vote régulier qui avait donné une majorité en faveur de l'admission de la Section de l'Alliance de Genève dans la Fédération romande, les délégués formant la minorité s'étaient retirés ; comment la majorité, après avoir vainement essayé d'obtenir de la minorité qu'elle continuât les délibérations en commun, s'était vue obligée d'achever sa tâche en l'absence de la minorité ; et comment l'ordre du jour du Congrès portant, comme 6e point, la détermination du lieu de résidence et la nomination du Comité fédéral pour l'année 1870-1871, et comme 7e point la détermination du lieu où se publierait le journal et la nomination du Conseil de rédaction, le Congrès avait placé le Comité fédéral à la Chaux-de-Fonds et le journal à Neuchâtel, en donnant à l'organe de la Fédération le nom de *Solidarité*, pour éviter des contestations avec les Sections de Genève qui paraissaient vouloir continuer dans cette ville la publication de l'*Egalité*. Le Comité fédéral, en terminant, exprimait l'espoir qu'une conciliation viendrait bientôt mettre un terme au conflit.

Le Conseil général ne répondit rien, et prétendit même plus tard n'avoir pas reçu la lettre de Fritz Robert [2] ; mais Hermann Jung, le correspondant

1. *Egalité* du 16 avril 1870.
2. Cependant Marx a dû reconnaître lui-même, en 1872, que cette lettre a été reçue (voir plus loin, p. 46, note 1).

pour la Suisse, m'écrivit dans le courant d'avril une lettre privée, dans laquelle il me demandait des détails sur ce qui s'était passé. Je transmis cette lettre au Comité fédéral ; celui-ci, estimant avec raison qu'une lettre de Jung à moi ne pouvait pas être considérée comme une réponse du Conseil général, décida d'attendre une réponse officielle, adressée directement au Comité fédéral. Cette réponse ne vint jamais.

J'ouvre une parenthèse pour mentionner une *Lettre sur le mouvement révolutionnaire en Russie*, datée de Genève, 8 avril 1870, que Bakounine adressa à ce moment à Liebknecht. Elle débutait ainsi :

Citoyen Liebknecht, Je commence par vous remercier pour la reproduction de mon *Appel aux jeunes Russes*, et de la lettre (du 8 février) adressée par mon compatriote Netchaïef à la rédaction de la *Marseillaise*, dans votre estimable journal, et je vous remercie encore davantage pour votre appréciation du mouvement révolutionnaire qui se produit actuellement en Russie. Cette sympathie, venant de l'Allemagne, est un fait nouveau pour nous. Pendant bien des années, nous n'avons rencontré dans votre pays qu'antipathie et défiance. Sans parler des calomnies misérables dont on a voulu accabler les personnes représentant ce mouvement à l'étranger, calomnies sur lesquelles malheureusement j'aurai encore à revenir [1], je dois dire qu'on n'a pas attaqué seulement l'empire du tsar, mais le peuple russe lui-même.

Liebknecht publia la lettre de Bakounine, traduite en allemand (*Brief über die revolutionäre Bewegung in Russland*), dans le *Volksstaat* du 16 avril 1870 [2]. A ce moment-là, il n'avait évidemment pas encore connaissance de la *Confidentielle Mittheilung* du 28 mars, envoyée par Marx à Kugelmann. Liebknecht dut être vertement tancé par le dictateur de Londres pour avoir inséré une lettre de l'homme que Marx venait de dénoncer au Comité de Brunswick comme un dangereux agent du panslavisme ; aussi se hâta-t-il de réparer sa faute : le 30 avril, le *Volksstaat*, qui avait déjà accueilli, en mars, un article « stupide et infâme » de Borkheim, publiait une correspondance dudit Borkheim où celui-ci répétait publiquement la calomnie lancée par Marx dans un document confidentiel : que Herzen s'était fait payer une somme annuelle de vingt-cinq mille francs par un Comité panslaviste, et que Bakounine avait recueilli, pécuniairement et moralement, l'héritage de Herzen.

Tout en se plaçant sur le terrain des décisions régulièrement prises, le Congrès de la majorité collectiviste avait décidé de faire un dernier effort pour éclairer la conscience de ceux qui avaient été égarés par des intrigants. Nous ne pouvions nous résigner à admettre qu'à Genève il ne se trouverait pas, dans les Sections de l'Internationale, un certain nombre d'hommes qui refuseraient de s'associer aux manœuvres d'Outine et consorts et de rompre le lien fédéral. Avant de se séparer, le Congrès vota donc l'envoi à Genève d'un délégué chargé « d'engager les Sections

1. Ceci est une allusion à un article de Borkheim que le *Volksstaat* avait accueilli peu de temps auparavant, et un reproche indirect à Liebknecht. Dans une lettre à Albert Richard du 1er avril 1870, Bakounine écrit : « M. Liebknecht continue d'en agir perfidement avec moi et en général avec tous les révolutionnaires russes. Il a réimprimé, il est vrai, mon *Appel aux jeunes Russes* et la lettre de Netchaïef, mais en même temps, il a publié contre nous un article à la fois stupide et infâme écrit par un drôle qui s'appelle Borkheim, un petit Juif, instrument de Marx. » (*Revue de Paris*, 1er septembre 1896, p. 128.)

2. La *Marseillaise* publia aussi cette lettre de Bakounine dans son numéro du 24 avril 1870.

de Genève à ne pas abandonner la Fédération romande » ; et il choisit pour cette mission un jeune ouvrier nouvellement entré dans l'Internationale, Cagnon, l'un des délégués de la Section centrale de Courtelary, qui s'était fait remarquer au Congrès par son ardeur de néophyte et un étalage exubérant de rhétorique sentimentale. Le Comité fédéral adjoignit à Cagnon deux de ses membres, Heng et Chevalley, tous deux connus à Genève. Les trois envoyés obtinrent d'être entendus dans une assemblée générale qui eut lieu au Temple-Unique le dimanche matin 10 avril : mais ils se heurtèrent à d'insurmontables préventions. Les délégués genevois, en revenant de la Chaux-de-Fonds, avaient, pour justifier, devant l'opinion des Sections de Genève, la scission qu'ils avaient provoquée, répandu immédiatement des récits mensongers, qui avaient été trop facilement acceptés ; ils avaient pris le parti de nier purement et simplement les faits les plus avérés. « Le compte-rendu que donne de l'assemblée [du 10 avril] l'*Égalité* du 16 avril, compte-rendu où les discours des orateurs de la majorité sont dénaturés de la façon la plus éhontée, peut servir du moins à constater l'attitude prise par les meneurs de Genève, puisque ce sont eux qui l'ont rédigé. Or, d'après ce compte-rendu, les délégués genevois déclarèrent : qu'il était faux qu'on eût crié *A bas les collectivistes* ; qu'il était faux que la majorité, réunie au café Vonkænel, eût fait des démarches conciliantes auprès de la minorité ; qu'il était faux qu'Outine eût dit qu'il ferait guillotiner Bakounine s'il en avait le pouvoir [1]. » Bakounine prit aussi la parole dans cette assemblée des Sections genevoises, et put constater que sa popularité à Genève, si grande l'année précédente, était désormais finie. Ni Perron, ni Brosset ne parurent; et leur abstention fut pour nous d'autant plus inexplicable que, quelques jours auparavant, dans une lettre adressée *Aux intimes amis* [2], Bakounine nous les avait représentés comme très zélés et prêts à se jeter dans la lutte. « Brosset est tout nôtre, — avait-il écrit, — il est ravi de ce qui vient d'arriver [3] ; je ne parle pas de Perron, c'est entendu. Il est fort heureux que ni l'un ni l'autre n'aient pris part à ce Congrès. De cette manière ils ont, tous les deux, une position beaucoup plus libre, une apparence beaucoup plus indépendante et désintéressée devant les ouvriers du bâtiment... Quant à moi, après avoir consulté ces deux amis : Perron et Brosset, et Monchal aussi (ce dernier, fatigué de sa longue inaction, veut et va nous donner un bon coup de main dans cette lutte), d'accord avec tous j'ai décidé de ne pas encore me montrer, aussi longtemps que les amis ne m'auront pas dit que le moment est venu de payer de ma personne. Mais comptez sur moi, je suis là. » Le 10 avril, le moment était venu, paraît-il : mais, ce jour-là, ceux du concours desquels Bakounine se croyait certain le laissèrent seul sur la brèche.

A quelques jours de là, le 16, sur la proposition d'Outine, la Section centrale de Genève décidait de mettre en accusation Bakounine, Perron, Joukovsky et Henry Sutherland [4], qui, tous les quatre, étaient à la fois membres de la Section centrale et membres de la Section de l'Alliance. Il s'agissait de les expulser de l'Internationale. Et en effet, au mois d'août suivant, après une comédie judiciaire, la Section centrale de Genève prononça, comme on le verra, leur expulsion (voir pages 75-76).

De son côté, la Section centrale de la Chaux-de-Fonds — la Section coulleryste, celle dont les membres avaient brutalement chassé le Congrès romand du lieu de ses séances — fit rayer de la liste des membres du Cercle ouvrier tous les internationaux qui faisaient partie de la Section de propagande ; et quelques-uns de ceux-ci, qui étaient à la fois membres

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 140.
2. Lettre du 6 avril 1870, citée par Nettlau.
3. C'est-à-dire du triomphe des collectivistes au Congrès.
4. Henry Sutherland, âgé alors de dix-huit ans, était le fils d'une dame anglaise devenue la seconde femme d'Ogaref.

de la Section centrale et de la Section de propagande, furent en outre, sans autre forme de procès, exclus de la Section centrale [1].

Nous savions d'autre part, par une lettre d'Ozerof [2], que Mme Outine s'était rendue à Paris avec la mission spéciale de nous calomnier, et qu'elle cherchait à noircir Bakounine auprès des internationaux parisiens. « Elle a dit du mal de lui à Charles Keller, qui me l'a raconté avec mépris, » écrivait Ozerof [3]. Heureusement nos amis de Paris nous connaissaient, et n'étaient pas disposés à prêter l'oreille aux propos des intrigants.

Bakounine quitta Genève le lundi 18 avril pour retourner à Locarno ; de là, ainsi que je l'ai appris plus tard, il se rendit à Milan, où il devait rencontrer les sœurs de sa femme, Mme Sophie Lossowska et Mme Julie .... (j'ignore le nom du mari de cette dame), et tâcher, par leur intermédiaire, d'obtenir quelque argent de ses frères, propriétaires ruraux qui habitaient le domaine patrimonial, resté indivis, de la famille, au village de Priamoukhino, district de Torjok, dans le gouvernement de Tver. Je le vis à son passage à Neuchâtel, où il s'arrêta un jour, et Friz Robert assista à l'entrevue ; nous nous concertâmes au sujet de la direction à donner à la *Solidarité* ; et c'est à ce moment qu'il me remit, pour être imprimé dans l'atelier G. Guillaume fils, le manuscrit de la brochure *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg* [4], en me laissant toute liberté de retoucher, de remanier, d'abréger, liberté dont je ne me fis pas faute d'user [5].

La brochure *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg, complainte patriotique d'un Suisse humilié et désespéré* (Neuchâtel, imprimerie G. Guillaume fils, 1870, 45 p. in-16), était devenue introuvable. Elle vient d'être réimprimée dans un volume qui contient également les *Lettres à un Français* et *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale* [6], ce qui me dispense d'en donner ici une analyse. On peut lire encore aujourd'hui avec fruit cet écrit, l'un des meilleurs de Bakounine : on y trouve des pages excellentes sur les dangers de la centralisation, sur « le mensonge du système représentatif », et l'auteur y expose avec une logique serrée un ensemble de preuves à l'appui de cette affirmation, que « toute organisation politique aboutit fatalement à la négation de la liberté ».

Pendant ce séjour de Bakounine à Neuchâtel, nous passâmes de longues heures, ma femme et moi, à causer avec lui de mille choses diverses ; sa conversation, tour à tour enjouée et sérieuse, tenait les interlocuteurs sous

1. On pourra juger de ce que c'était que la Section coulleryste de la Chaux-de-Fonds par ce fait : M. Ulysse Dubois ayant, après le Congrès romand, soumis sa conduite à l'appréciation de sa Section, *trois* voix se prononcèrent pour et *deux* voix contre. (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 176.)

2. L'ex-officier russe Ozerof, dont il a déjà été question (t. Ier, p. 150), exerçait à Paris le métier de cordonnier. Il allait venir se fixer à Genève, où il prit une part active, de 1870 à 1872, comme collaborateur de Bakounine, aux affaires russes et françaises.

3. Nettlau, p. 393. — Charles Keller m'a déclaré (juin 1905) qu'il ne se souvient pas d'avoir vu Mme Outine à ce moment, mais qu'il a effectivement entendu dénigrer Bakounine par divers agents de la coterie de Genève et de Londres.

4. Cette brochure avait été écrite à Genève en mars (voir t. Ier, p. 283). Bakounine indique lui-même cette date dans un passage de *L'Empire knouto-germanique* (p. 49) où il dit, après avoir cité quelques lignes de ses *Ours* : « Voilà ce qu'au mois de mars, alors que l'empire était encore florissant, écrivait un de mes plus intimes amis ».

5. Bakounine savait très bien quel était son grand défaut comme écrivain. En envoyant à Herzen le commencement du manuscrit qu'il avait désiré faire imprimer à Paris, en octobre 1869, il le priait d'élaguer de son œuvre les longueurs, d'en corriger l'ordonnance, et lui disait : « Je ne suis pas artiste, et le talent d'architecte en littérature me fait complètement défaut, de sorte qu'abandonné à mes propres forces peut-être ne pourrais-je pas venir à bout de construire l'édifice que j'ai entrepris d'ériger... Tu te diras : Laissons-le bâtir sa maison à sa guise, mais, comme il n'a pas le sentiment esthétique et ne possède pas la science de l'architecte, c'est moi qui disposerai les fenêtres et les portes. » (Lettre du 18 octobre 1869.)

6. Bakounine, *Œuvres*, t. II ; Paris, Stock, 1907.

le charme. Il nous conta entre autres des épisodes de sa longue captivité ; il nous dit comment il avait surtout redouté de s'abêtir comme Silvio Pellico et de perdre la haine de ses bourreaux et l'esprit de révolte ; comment il avait été atteint du scorbut, et, dégoûté des aliments, ne pouvait plus supporter d'autre nourriture qu'un mets des paysans russes, la soupe aux choux fermentés (*chtchi*). Il nous parla du drame dont, pendant les interminables heures de la prison, il roulait le plan dans sa tête, inventant des dialogues et des chants pour bercer son ennui : le sujet en était Prométhée, que l'Autorité et la Violence avaient enchaîné sur un rocher pour avoir désobéi au despote de l'Olympe, et que les nymphes de l'Océan venaient consoler ; et il nous chanta de sa voix fruste la mélopée, de sa composition, par laquelle elles endormaient la souffrance du Titan captif.

Au sujet de son entrevue avec Fritz Robert et moi, Bakounine écrivait à Joukovsky (en russe) le 5 mai : « Tu sais probablement déjà que, touchant Guillaume et Robert, j'ai exécuté ponctuellement tout ce qui avait été convenu entre nous, et je vois par les derniers numéros de la *Solidarité* que Guillaume suit sans dévier la direction que nous avons adoptée. Les deux derniers numéros sont excellents [1]. »

Ce n'était qu'à mon corps défendant que j'avais accepté les fonctions de rédacteur de la *Solidarité*. Il avait fallu, au Congrès, me forcer la main en me démontrant que, si je refusais, notre Fédération serait privée d'organe. En effet, il ne pouvait être question de faire du *Progrès* l'organe fédéral : c'eût été s'exposer aux commentaires malveillants d'adversaires qui n'eussent pas manqué de dire que la scission avait été préméditée par nous comme une simple spéculation au bénéfice du *Progrès* [2]. On ne pouvait donc placer le journal au Locle ; il fallait choisir entre la Chaux-de-Fonds, Saint-Imier et Neuchâtel. Mais la première condition était de trouver un imprimeur disposé à nous faire crédit ; on me demanda d'obtenir que, sous ma garantie personnelle, l'imprimerie G. Guillaume fils consentît à faire ce qu'une autre imprimerie n'eût pas voulu risquer. Les instances de Schwitzguébel, de Spichiger, de Joukovsky, me décidèrent [3]. Le Comité du *Progrès*, pour faciliter les choses, prit ensuite une résolution qui ne fut pas sans coûter des regrets aux socialistes loclois : il décida que le *Progrès*

1. Nettlau, p. 401.

2. On le dit tout de même à Genève, et l'*Egalité* (du 16 avril 1870) imprima que la *Solidarité* était « le *Progrès* transformé ».

3. Extrait du procès-verbal de la séance du 6 avril du Congrès romand collectiviste (*Solidarité* du 30 avril 1870, p. 2) :

« Le Congrès s'occupe ensuite du journal. Il décide que l'organe de la Fédération romande sera publié pour cette année à Neuchâtel.

« *Guillaume*, de Neuchâtel, est élu rédacteur au scrutin secret. Il accepte en déclarant que, en présence des calomnies que les délégués scissionnaires se sont empressés de répandre, il croit devoir refuser l'indemnité prévue par le reglement du journal.

« *Schwitzguébel* et quelques autres délégués insistent, en disant que le travail de la plume mérite un salaire comme tout autre travail.

« *Guillaume* maintient son refus.

« Une discussion s'engage sur le titre à donner au journal.

« Quelques délégués proposent de s'en tenir au titre d'*Egalité*. Mais d'autres font remarquer que probablement les Sections de Genève continueront la publication de l'*Egalité*, et que, pour éviter des chicanes qui feraient du tort à la cause du socialisme, il vaut mieux renoncer au titre d'*Egalité*, tout en constatant que nous aurions le droit de le revendiquer comme les véritables représentants de la Fédération romande.

« D'autres délégués proposent, pour marquer la différence qu'il y a entre la minorité et nous, d'intituler le journal l'*Egalité collectiviste*.

« *Guillaume* dit que ce titre serait trop long, et que d'ailleurs il contient une redite inutile, car il est clair que la véritable égalité a pour base le collectivisme, qu'en dehors du collectivisme il n'y a pas d'égalité.

« *Joukovsky*, de Genève, propose la *Solidarité*.

« Après une courte discussion, le titre de *Solidarité* est accepté à l'unanimité. »

cesserait de paraître, et que ses abonnés seraient servis par la *Solidarité* jusqu'à la fin de leur abonnement.

J'avais prévu que les fonctions de rédacteur de l'organe fédéral m'imposeraient des devoirs pénibles : mais je dois avouer que je ne m'étais pas attendu à me voir en butte aux lâches insinuations, aux injures écœurantes dont je fus immédiatement assailli dans les colonnes de l'*Egalité* par la plume d'Outine. Quand je reçus, le dimanche de Pâques, au matin, l'*Egalité* du samedi 16 avril, je restai d'abord consterné de tant de méchanceté et de mauvaise foi : être vilipendé par le journal même que nous avions fondé quinze mois auparavant, dans la concorde fraternelle et la juvénile confiance en l'avenir ; voir notre chère *Egalité*, où Bakounine, De Paepe, Eccarius, Varlin, Perron, avaient tenu la plume aux applaudissements de tout le prolétariat international, devenue l'officine où un misérable insulteur distillait sa bave, était-ce possible ? Sous le coup de cette impression douloureuse, j'écrivis, pour la publier dans la *Solidarité*, une lettre où j'exprimais en termes trop émus tout mon chagrin. Mais après un moment d'abattement, je repris courage, je déchirai ma lettre, et j'en rédigeai une autre, beaucoup plus calme, dans laquelle, après avoir relevé sans amertume ni émotion les vilaines paroles du journal genevois, je disais simplement : « Je remets le soin de ma défense à ceux qui connaissent ma vie privée comme ma vie publique, que ce soient des amis ou des adversaires ; et je place en particulier mon honneur sous la sauvegarde de notre digne et respecté père Meuron » (*Solidarité* du 23 avril 1870).

Maintenant que le lecteur sait comment se produisit la scission de la Fédération romande et connaît les faits tels qu'ils se sont passés, il faut qu'il lise la façon dont Marx a eu l'audace de présenter les choses. Voici le récit, écrit par lui, qui se trouve dans le pamphlet *L'Alliance de la démocratie socialiste et l'Association internationale des travailleurs* (Londres et Hambourg, 1873, p. 19) :

A l'ouverture du Congrès, deux délégués de la Section de l'Alliance [1] demandèrent leur admission. Les délégués genevois proposèrent le renvoi de cette question à la fin du Congrès et la discussion immédiate du programme comme plus importante. Ils déclarèrent que leur mandat impératif leur ordonnait de se retirer plutôt que d'admettre cette Section dans leur groupe, vu les intrigues et les tendances dominatrices des hommes de l'Alliance, et que voter l'admission de l'Alliance, c'était voter la scission dans la Fédération romande. Mais l'Alliance ne voulut pas laisser échapper cette occasion. Le voisinage de ses petites Sections du Jura [2] lui avait permis de se procurer une faible majorité fictive, Genève et les grands centres de l'Internationale n'étant que très faiblement représentés [3]. Sur l'instance (*sic*) de Guillaume et de Schwitzguébel, elle fut admise par une majorité contestée d'une ou deux voix [4]. Les délégués de Genève

1. Il n'y avait qu'un seul délégué de la Section de l'Alliance, Joukovsky.

2. Marx parle des Sections du Jura comme si c'étaient des Sections *de l'Alliance !* Que dire d'une semblable mauvaise foi ? Il qualifie les Sections du Jura de « petites » : or, chacune des Sections centrales du Locle, de Neuchâtel, du district de Courtelary, de Bienne, de Moutier, comptait autant de membres qu'en pouvait compter, en moyenne, l'une ou l'autre des Sections de Genève ; et il en était de même des Sections de corps de métiers, graveurs, guillocheurs, monteurs de boîtes, menuisiers.

3. Marx veut faire croire qu'il se trouvait, en dehors du Jura naturellement, plusieurs « grands centres » insuffisamment représentés au Congrès. Ces « grands centres » sont tout bonnement de son invention : sauf Genève, il n'existait dans la Suisse française aucune localité qu'on pût qualifier de « grand centre de l'Internationale ».

4. Le vote donna pour résultat 21 *oui* contre 18 *non*, et cette majorité ne fut

reçurent de toutes les Sections, consultées immédiatement par le télégraphe, l'ordre de se retirer du Congrès [1]. Les internationaux de la Chaux-de-Fonds soutenant les Genevois, les alliancistes [2] durent abandonner le local du Congrès qui appartenait aux Sections de l'endroit. Bien que, au dire de leurs propres organes, ils ne représentassent que quinze Sections, tandis que Genève seule en avait trente, ils usurpèrent le titre de Congrès romand, nommèrent un nouveau Comité fédéral romand, où brillaient Chevalley et Cagnon [3], et promurent la *Solidarité* de Guillaume au rang d'organe de la Fédération romande [4]. Ce jeune maître d'école avait pour mission spéciale de décrier les « ouvriers de fabrique [5] » de Genève, ces « bourgeois » odieux, de faire la guerre à l'*Egalité* [6], journal de la Fédération romande, et de prêcher l'abstention absolue en matière politique [7]. Les articles les plus marquants sur ce dernier sujet eurent pour auteurs, à Marseille Bastelica [8], et à Lyon les deux colonnes de l'Alliance, Albert Richard et Gaspard Blanc [9].

nullement contestée par la minorité. Il n'y eut de réclamations que de notre côté : nous fîmes observer qu'on eût dû compter en réalité 22 *oui* contre 17 *non*, puisque le délégué Baumann, qui s'était joint à la minorité, avait reçu le mandat impératif de voter *oui*. Marx savait très bien cela : pourquoi parle-t-il de « majorité contestée d'*une* ou *deux* voix » ?

1. Les délégués de Genève ne consultèrent nullement leurs Sections par le télégraphe *avant* de se retirer. Ce fut seulement *après* leur retraite qu'ils télégraphièrent à Genève ce qu'ils venaient de faire ; et, comme on l'a vu (p. 7), ils se firent envoyer par le Comité cantonal, réuni au nombre de *quatre* membres sur soixante, et non par les Sections, une dépêche qui approuvait leur conduite. Marx dénature audacieusement les faits.

2. Par l'emploi de ce terme, Marx cherche évidemment à faire croire au lecteur que les délégués qui avaient voté pour l'admission de la Section de l'Alliance dans la Fédération romande étaient des « membres de l'Alliance ». Désormais, *alliancisté* va devenir l'épithète dont il affublera tous ceux en qui il verra des adversaires de sa dictature, l'argument péremptoire, le *tarte à la crème* qui répond à tout.

3. Cagnon n'a jamais fait partie du Comité fédéral ; mais Marx l'y place à dessein, à côté de Chevalley, parce que, comme j'aurai à le raconter plus loin, l'Association coopérative des tailleurs de la Chaux-de-Fonds fut victime, en juin 1870, d'un vol commis par ces deux faux socialistes.

4. La phrase est construite de façon à faire croire que la *Solidarité* existait antérieurement au Congrès, qu'elle était ma propriété, et que je réussis à lui faire accorder le titre d'organe de la Fédération. Toujours le même système.

5. Marx sait très bien ce qu'on appelle à Genève les « ouvriers de *la* fabrique » (et non les « ouvriers de fabrique »), les explications les plus claires ayant été données à réitérées fois sur cette appellation ; d'ailleurs il a parlé en détail dans son *Kapital* (pages 325 et 326, édition de 1867) de la fabrication de l'horlogerie à Genève et dans les Montagnes neuchâteloises : néanmoins il feint de croire qu'il s'agit d' « ouvriers *de fabrique* », espérant probablement que par ce procédé il induira en erreur les lecteurs non avertis.

6. On verra, par les citations qui seront données plus loin, si la *Solidarité* a « fait la guerre » à l'*Egalité*, ou si elle n'a pas plutôt péché par excès de mansuétude et d'esprit de conciliation.

7. La *Solidarité* n'a nullement « prêché l'abstention absolue en matière politique » : on le verra en lisant ses articles des 7 mai et 4 juin, qui seront reproduits plus loin.

8. La *Solidarité* ne contient d'autre article de Bastelica qu'une correspondance (numéro du 7 mai) où il raconte une tournée de propagande dans le Var, et où il n'est pas parlé de politique ni d'abstention.

9. Il est facile de deviner pourquoi Marx met ici en vedette les noms de Richard et de Blanc, de même que celui de Bastelica : c'est parce qu'en 1872 Richard et Blanc passèrent au bonapartisme, et que Bastelica fut accusé d'être leur complice. Mais en 1870 et 1871, ils jouissaient tous les trois de l'entière confiance de toute l'Internationale : à la date du 8 mars 1870, le Conseil général de Londres avait maintenu Albert Richard dans ses fonctions de secrétaire correspondant pour Lyon, et en 1871, du plein consentement de Marx, Bastelica devint membre de ce même Conseil général.

La majorité momentanée et fictive du Congrès de la Chaux-de-Fonds avait du reste agi en violation flagrante des statuts de la Fédération romande qu'elle prétendait représenter ; et l'on doit remarquer que les chefs de l'Alliance avaient pris une part importante à la rédaction de ces statuts. En vertu des articles 53 et 55, toute décision importante du Congrès, pour obtenir force de loi, devait recevoir la sanction des deux tiers des Sections fédérées [1].

Citer une page pareille, n'est-ce pas le plus sévère châtiment — et le plus mérité — qu'on puisse infliger à celui qui l'a écrite ?

Les votes du Congrès collectiviste de la Chaux-de-Fonds furent accueillis avec un véritable enthousiasme dans les Sections de la Suisse française, en dehors de Genève et du cénacle coulieryste de la Chaux-de-Fonds. La *Solidarité*, dans ses premiers numéros, enregistra de chaleureuses adhésions : « Les Sections du Locle, qui font généreusement le sacrifice de leur organe spécial, le *Progrès*, promettent leur concours en masse à la *Solidarité*. » — « L'assemblée générale des quatre Sections de Neuchâtel, réunie le 14 avril, approuve à l'unanimité la conduite de ses délégués au Congrès romand. Le président des monteurs de boîtes donne connaissance à l'assemblée de la protestation faite par sa Section contre son second délégué, Baumann. L'assemblée a élu les cinq membres de la Commission administrative du journal. » — « L'assemblée générale des Sections du district de Courtelary, réunie le 17 avril, a décidé à l'unanimité de continuer son concours moral et matériel à la Fédération romande, représentée par la majorité du Congrès, et d'appuyer énergiquement le nouveau Comité fédéral siégeant à la Chaux-de-Fonds. » — Le Comité de la Section centrale de Vevey écrit : « La Section centrale de Vevey a, dans son assemblée générale du 30 avril, témoigné par un vote unanime ses remerciements à ses deux délégués Rossier et Coigny pour leur conduite ferme au Congrès de la Chaux-de-Fonds. La Section centrale a témoigné son indignation contre la manière grossière dont les délégués ont été expulsés de la salle du Congrès par quelques membres de la Section centrale de la Chaux-de-Fonds, et a voté en particulier un blâme sévère contre la conduite anti-internationale de son président Ulysse Dubois, qui devra être inscrite aux procès-verbaux de la Section, pour avoir favorisé le guet-apens sus-mentionné... Vive l'Internationale ! vive le collectivisme ! » — La Section de Moutier « adresse des remerciements sincères à son ancien président [qui fut son délégué au Congrès], le citoyen Alcide Gorgé, habitant actuellement la Chaux-de-Fonds, pour le dévouement et le zèle qu'il a témoignés à l'association pendant l'exercice de ses fonctions. » — De Lausanne, où l'Internationale était trop faiblement organisée pour avoir pu envoyer un délégué au Congrès, on écrit à la *Solidarité* « une lettre très conciliante et remplie des meilleurs sentiments inter-

1. Qui ne croirait, en voyant Marx indiquer des articles des statuts de la Fédération romande, que ces articles contiennent en effet ce qu'il leur fait dire ? Et cependant il n'en est rien. L'art. 53 des statuts dit : « Toute décision du Congrès *qui imposera une charge extraordinaire aux Sections* ne deviendra obligatoire et exécutoire que lorsqu'elle aura été adoptée par les deux tiers des Sections » ; or, comme il ne s'agissait pas, dans la question de l'admission de la Section de l'Alliance, d'une décision devant imposer une charge financière, cet article 53 n'était pas applicable. L'art. 55 dit : « Les présents statuts, pour obtenir force de loi, doivent être votés par la simple majorité du Congrès, adoptés par les deux tiers des Sections romandes et sanctionnés par le Conseil général. Ils ne pourront être modifiés qu'aux mêmes conditions » ; or il ne s'agissait pas non plus d'une modification des statuts, donc l'article 55 n'était pas applicable. Par contre, Marx oublie — quoique la *Solidarité*, dans son numéro du 23 juillet 1870 (voir plus loin, p. 57), et le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 121), paru en avril 1873, eussent eu soin de l'en prévenir — qu'il existait un article 47 disant que « la Section qui n'enverrait aucun délégué au Congrès perdrait le droit de protester contre les décisions de la majorité ».

nationaux » ; la rédaction « remercie les signataires de leurs paroles de sympathie, et espère avec eux que l'union renaîtra bientôt dans la Fédération romande ». — A la Chaux de-Fonds, malgré les intrigues des coullerystes, « plusieurs Sections nouvelles sont en voie de formation », et « la fédération ouvrière continue son travail d'organisation ».

La progagande a reçu une impulsion nouvelle : « On nous annonce la formation à Bienne et dans les environs d'une forte Section d'ouvriers pierristes et sertisseurs, qui a demandé au nouveau Comité fédéral son entrée dans la Fédération romande. » — « Nous espérons pouvoir donner prochainement de bonnes nouvelles de la vallée de la Brévine, des Ponts, de Fleurier, et d'autres localités du canton de Neuchâtel. Des Sections vont être créées dans plusieurs villages qui étaient restés jusqu'à présent étrangers au socialisme. La Section du Val de Ruz est en voie de s'organiser enfin d'une manière sérieuse ; des délégués de cette Section se sont mis en rapport avec le nouveau Comité fédéral. » — « Dans le Jura bernois, grâce à la propagande active de nos amis, on peut compter aussi sur la formation de plusieurs nouveaux groupes. » — « Une réunion a eu lieu le 1er mai aux Hauts-Geneveys ; cinq membres de la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds y assistaient, et, après une longue discussion avec les ouvriers et les agriculteurs qui étaient présents, une douzaine d'hommes dévoués, pour la plupart agriculteurs, ont signé l'engagement de se constituer en Section internationale et de travailler à la propagande dans tous les villages du Val de Ruz. » — « Il y a des Sections en formation aux Brenets, à la Chaux-du-Milieu, aux Ponts. »

Tout entiers à notre œuvre de propagande, et à l'espoir de ramener l'union dans les rangs des travailleurs que l'intrigue du Temple-Unique et l'intrigue coulleryste, coalisées, avaient réussi à diviser, nous nous refusions à répondre aux injures de l'*Egalité* par le talion, à rendre coup pour coup ; nous nous obstinions à tendre une main de réconciliation à ceux qui ne rougissaient pas de nous dénoncer comme des ennemis de la classe ouvrière.

Voici le langage que l'*Egalité* tenait à notre adresse :

« Ce malheureux incident est dû à de sourdes menées, à des germes de dissolution semés par quelques hommes que nous avons eus trop longtemps dans notre sein, pour qui le principe dominant est : Périsse l'Internationale pourvu que nos individualités survivent, et c'est ainsi que ces hommes aux éléments dissolvants comprennent le *collectivisme*. » (Article de Wæhry, 9 avril.)

« Que la responsabilité retombe sur ceux qui n'ignoraient point ce qu'ils faisaient, en travaillant dans les ténèbres à la désunion. Ce n'est point à eux que notre parole s'adresse, car ils sont résolus à rester sourds à toute parole fraternelle, comme de notre côté, nous aussi, nous sommes résolus à les démasquer complètement, afin que l'intrigue soit chassée une fois pour toutes de notre grande et intime famille... Nous nous adressons à nos frères dissidents, qui se sont laissé égarer par le souffle de l'intrigue et de la calomnie, qui se sont laissé induire en erreur par les grandes phrases de quelques déclamateurs... Est-ce que l'ambition de M. Guillaume ne se contente pas d'avoir fait ses menées au Congrès romand ? Est-ce qu'il voudrait introduire dans notre sein cette maxime usée de la presse bourgeoise : Calomniez, calomniez toujours, il en reste tout de même quelque chose ? Eh bien non, cette fois-ci la calomnie sera réduite à l'impuissance, parce qu'il s'agit pour nous de savoir si l'Internationale veut devenir la risée de ses ennemis, grâce à ses faux amis, si l'Internationale veut se laisser détourner de sa grande œuvre par de misérables tracasseries, ou bien si elle veut chasser l'intrigue de son sein et accomplir sa glorieuse œuvre par l'énergie de l'intelligence des travailleurs eux-mêmes. » (Article d'Outine, 16 avril.)

« Le Congrès est souverain, s'écrie la majorité de trois voix ;... et, après avoir abreuvé la majorité réelle de toute sorte de calomnies, elle

nous tend la main par son rédacteur Guillaume *pour la troisième fois !* Ce rédacteur nous envoie son baiser de Lamourette ! Eh, où est donc la souveraineté du peuple ? Peut-elle être foulée aux pieds plus effrontément ?... Tout ce que nous disons ne concerne en aucune façon les Sections qui se laissent égarer momentanément par les déclamations et les insinuations d'individus pareils... Mais quant aux baisers du rédacteur de la *Solidarité*, nous devons avouer que nous aimons mieux ses calomnies que son hypocrisie mal déguisée, et nous tâcherons de nous abstenir de toute réponse à lui. » (Article d'Outine, 23 avril.)

En regard de ces injures, je reproduis ce que j'écrivais dans la *Solidarité :*

Voici ce que nous pouvons dire aux Sections de Genève, avec l'assurance que nos sentiments fraternels sont partagés par tous les membres des Sections qui formaient la majorité du Congrès :

Si vous trouvez nécessaire aux intérêts particuliers du groupe genevois de vous séparer de nous, faites-le, constituez une fédération à part : mais ne nous quittez pas l'injure à la bouche et le ressentiment dans le cœur ; souvenez-vous que, malgré nos dissidences, nous sommes tous des internationaux...

Si vous voulez conserver chez vous le journal l'*Egalité*, n'en faites pas un organe destiné à nous faire la guerre. Que l'*Egalité* et la *Solidarité* traitent, chacune à sa façon, les grandes questions sociales ; mais renonçons dès le début à une polémique irritante et funeste, à une lutte fratricide...

Puisque nous n'avons pas pu nous entendre pour avoir un seul Comité fédéral, un seul journal, une seule caisse administrative, tâchons au moins de fédérer, dans les deux groupes, nos caisses de résistance...

Au nom de la fraternité internationale, amis de Genève, ne repoussez pas la main que nous vous avons tendue trois fois déjà, et que nous vous tendons encore. (*Solidarité* du 16 avril.)

Notre journal a des devoirs sérieux à remplir... Aussi ne consentirons-nous qu'à la dernière extrémité à remplir nos colonnes du bruit de la querelle soulevée par quelques individualités qui prétendent représenter le socialisme à Genève, et qui, pour le prouver, ont consacré le dernier numéro de l'*Egalité* à nous jeter de la boue.

... Nous continuerons à dire aux Sections de Genève : « N'abandonnez pas la Fédération romande ; examinez avec impartialité la situation, comparez la conduite des uns et des autres, vous finirez par reconnaître quels sont vos vrais amis, quels sont les socialistes sincères et désintéressés ; vous ouvrirez les yeux sur les intrigues de quelques meneurs qui vous ont trompés ; vous cesserez alors de suivre leurs conseils funestes, et vous accepterez la main de conciliation fraternelle que nous vous tendons encore et que nous vous tendrons toujours. » (*Solidarité* du 23 avril.)

Mais détournons les yeux du Temple-Unique. Si nous étions bassement insultés dans l'organe que rédigeait Outine, nous avions la joie de nous trouver en pleine communion d'idées et de sentiments avec les internationaux de France, d'Espagne et de Belgique.

Une nouvelle grève avait éclaté au Creusot en mars, et les grévistes tenaient bon, malgré les condamnations prononcées contre vingt-six d'entre eux par le tribunal d'Autun. Les femmes et les enfants des

condamnés se trouvaient en proie à la plus affreuse misère ; leur situation inspira un élan de cœur à notre ami Charles Perron, qui écrivit à la *Marseillaise*, de Paris :

Il s'agit de venir en aide aux familles des condamnés d'Autun, de les soustraire à la révoltante charité de M. Schneider qui menace de les atteindre tôt ou tard. Je désire obtenir de la femme d'un des prisonniers de me confier, de confier à ma mère, à ma sœur, un de ses enfants dont nous nous chargerions entièrement pendant l'absence du père. Peut-être ne serait-il pas difficile de trouver trente ou quarante ouvriers qui soient en mesure d'en faire autant. Quand il y en a pour quatre, il y en a pour cinq, c'est connu... Cette adoption temporaire, faite sous les auspices de la *Marseillaise*, n'inspirerait aucune crainte aux femmes du Creusot, qui accepteraient sans doute cette manière de soustraire leurs enfants à la faim et à la misère, et elles, à l'aumône dégoûtante de leur tyran.

La *Marseillaise* publia la lettre, en ajoutant : « De pareils actes n'ont pas besoin de commentaire. Ils prouvent que l'union se fait entre les travailleurs de toute profession et de tous pays, sans distinction de localités ni de nationalités, et que, par conséquent, l'avènement de la révolution sociale est proche. »

Nous savions bien que nous pouvions compter sur les sympathies des socialistes parisiens : ils allaient bientôt, d'ailleurs, nous prouver leur confiance de la manière la plus éclatante, en nous chargeant de publier, à l'imprimerie de la *Solidarité*, le journal qu'ils décidèrent de fonder comme organe de la Fédération parisienne (voir p. 52). A Lyon et à Marseille aussi, l'entente était complète avec nous. De Rouen même, où le lithographe Aubry, qui rédigeait la *Réforme sociale*, avait déclaré vouloir se tenir sur la réserve, le fileur Creusot, ex-délégué au Congrès de Bâle, m'écrivit au sujet de la scission : « Si quelques questions de principes séparent nos frères romands, je fais des vœux bien sincères pour la fédération de toutes vos caisses de résistance, et j'ai la conviction que vous réaliserez cette solidarité capitale le plus tôt possible. Nous sommes charmés de l'active propagande que vous faites. Vous êtes de vaillants soldats, nous vous remercions... Recevez mon salut fraternel, ainsi que Fritz Robert et tous ceux qui combattent avec vous. »

D'Espagne nous avions reçu des déclarations attestant la solidarité de principes qui nous unissait aux travailleurs de la péninsule. Les deux délégués au Congrès de Bâle, Sentiñon et Farga-Pellicer, avaient adressé au Congrès romand une lettre (31 mars) dans laquelle ils nous faisaient part de « l'opinion de la majorité des ouvriers fédérés en Espagne » sur les trois questions du programme à discuter ; sur la question politique ils disaient : « Relativement à l'attitude des ouvriers vis-à-vis des gouvernements, nous sommes heureux de pouvoir constater que les ouvriers d'Espagne se convainquent de plus en plus qu'ils n'ont absolument rien à attendre de leur participation dans les affaires d'État, que tout le temps et tous les efforts consacrés à leur procurer une amélioration par ce chemin non seulement sont pitoyablement perdus, mais encore sont positivement nuisibles, parce que de telles tentatives ne sont que trop susceptibles d'égarer un grand nombre de nos compagnons de misère, comme nous le voyons à notre grand regret en France, en Angleterre, en Allemagne et dans la partie allemande de la Suisse ». — Après le Congrès, la *Federacion*, organe des Sections internationales de Barcelone [1], écrivit : « Nous considérons comme un devoir d'envoyer notre salut fraternel à la

1. Le journal la *Federacion* avait commencé à paraître le 1er août 1869. Son rédacteur principal était le typographe Rafael Farga-Pellicer.

majorité des délégués du Congrès [de la Chaux-de-Fonds], qui ont exprimé dans leurs résolutions la véritable marche que doit suivre l'Association internationale des travailleurs si elle veut arriver à la complète émancipation de *tous* les prolétaires, au collectivisme, sans accepter d'alliance avec aucun parti politique de la classe moyenne ; et qui ont constaté une fois de plus que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre *des travailleurs eux-mêmes* ». — La Section de Madrid, qui comptait plus de deux mille membres, nous envoya de son côté une lettre où on lisait : « Il y a cinquante années que les ouvriers espagnols prêtent leur concours aux révolutionnaires politiques. Qu'y ont-ils gagné ? Pouvoir envoyer aux Cortès un ouvrier [Pablo Alsina], qui s'y trouve complètement isolé, et tout à fait annihilé par ceux mêmes des députés qui se disent partisans de l'émancipation de la classe ouvrière. Si du moins la liberté politique était une vérité ! Mais la liberté politique sans l'égalité sociale n'est qu'un mensonge. »

En Belgique, un Congrès ouvrier flamand, comprenant des représentants d'associations hollandaises (Amsterdam, Arnheim, la Haye, etc.) et d'association belges (Bruxelles, Gand, Anvers, etc.), s'était réuni à Anvers les 17 et 18 avril ; il avait à son ordre du jour précisément les mêmes questions que le Congrès de la Chaux-de-Fonds, et sur ces questions il avait voté des résolutions identiques aux nôtres. Il avait recommandé la création et la fédération des caisses de résistance, « seule arme vraiment efficace que les ouvriers possèdent actuellement pour lutter contre l'arbitraire des maîtres ». Il avait déclaré que « la coopération, tant de production que de consommation, n'amènera pas la régénération sociale », tout en reconnaissant « qu'elle est une étape vers un ordre social nouveau ». Il s'était prononcé en faveur de la Représentation du travail, — c'est-à-dire de la constitution d'un organisme qui serait créé par les sociétés ouvrières en dehors et en face du Parlement, pour la défense des intérêts de la classe des travailleurs, — et avait condamné la politique préconisée par les politiciens progressistes. « Nous aussi, écrivait l'*Internationale* de Bruxelles en rendant compte de la discussion, nous avons demandé longtemps le suffrage universel ; nous avions alors l'illusion de croire que, grâce à lui, nous parviendrions à modifier l'état politique et par suite l'état économique de la société. Nous sommes revenus de cette erreur, et nous savons aujourd'hui que c'était la situation économique, dont profitent les habiles et les intrigants, qu'il nous faut modifier... Pour les travailleurs, chercher à entrer dans les Chambres, c'est abandonner, qu'ils le veuillent ou non, toute idée d'émancipation véritable... De même que la philosophie et la science, pour combattre et ruiner l'idée religieuse, ne sont pas entrées dans l'Eglise, de même le socialisme, pour abattre notre édifice politique et économique, doit lui porter ses coups du dehors sans s'y installer lui-même... Organiser la Représentation du travail en dehors du gouvernement, c'est ruiner définitivement tout formalisme politique et lancer la démocratie dans la voie des réformes sociales. »

Le développement du socialisme international en France était devenu pour Napoléon III un grave sujet d'inquiétude. Conseillé par Emile Ollivier, l'empereur avait pensé qu'il pourrait se rallier la portion de la bourgeoisie qui réclamait quelques libertés, en inaugurant l'Empire « libéral »; il annonça ensuite (21 mars) que la France serait appelée à sanctionner par un plébiscite la nouvelle orientation donnée à la politique bonapartiste. Le sénatus-consulte du 20 avril fixa au 8 mai la date du plébiscite. Les républicains et les socialistes ne furent pas dupes de la manœuvre, et les attaques contre le régime impérial n'en devinrent que plus violentes. L'acquittement de Pierre Bonaparte (le 7 mars), prononcé par la Haute-Cour de Tours après un scandaleux procès, avait été une occasion excellente d'agitation.

De toutes parts l'Internationale française complétait son organisation en faisant de nouvelles recrues. Les statuts fédéraux élaborés pour Paris avaient été adoptés le 18 avril dans une grande réunion où fut constituée

la Fédération parisienne de l'Internationale[1], sous la présidence de Varlin, assisté de Robin et d'Avrial. Varlin avait dit dans son discours d'ouverture : « Nous sommes la force et le droit. Nous devons nous suffire à nous-mêmes. C'est contre l'ordre juridique, économique, politique et religieux que nous devons tendre nos efforts[2]. » Une Commission de douze membres (Ansel, Avrial, Berthomieu, Germain Casse, Combault, Franquin, Johannard, Lafargue, Lefèvre, Raymond, Robin, Roussel) fut nommée pour rédiger un manifeste anti-plébiscitaire. Ce manifeste, qui parut dans la *Marseillaise* du 25 avril, disait aux travailleurs français : « Si vous désirez, comme nous, en finir une bonne fois avec toutes les souillures du passé,... si vous voulez affirmer la République démocratique et sociale, le meilleur moyen, selon nous, c'est de vous abstenir ou de déposer dans l'urne un bulletin inconstitutionnel, — ceci dit sans exclure les autres modes de protestation. Travailleurs de toutes sortes, souvenez-vous des massacres d'Aubin et de la Ricamarie, des condamnations d'Autun et de l'acquittement de Tours, et, tout en retirant vos cartes d'électeurs, afin de montrer que vous n'êtes point indifférents à vos devoirs civiques, abstenez-vous de prendre part au vote. Travailleurs des campagnes..., nous vous conseillons également de vous abstenir, parce que l'abstention est la protestation que l'auteur du coup d'Etat redoute le plus ; mais si vous êtes forcés de mettre un bulletin dans l'urne, qu'il soit blanc, ou qu'il porte un de ces mots : Changement radical des impôts ! Plus de conscription ! République démocratique et sociale ! » — De Lyon, l'on écrivait à la *Solidarité* que la Fédération lyonnaise serait bientôt solidement constituée ; qu'à Saint-Etienne, dans une grande réunion (10 avril), les principes et les moyens d'action de l'Internationale avaient été acclamés ; qu'une autre grande réunion avait eu lieu à Givors (24 avril) ; que des Sections rurales étaient en voie d'organisation. Bastelica nous racontait dans une lettre une excursion parmi les populations révolutionnaires des montagnes du Var, où il venait de fonder cinq Sections ; les paysans des Alpes-Maritimes l'invitaient à leur porter la « bonne nouvelle » ; dans les Bouches-du-Rhône se créaient des Sections industrielles ; « à bientôt le tour de l'Hérault, ajoutait-il. Tout ce mouvement brise mes forces, mais augmente mon courage. »

La *Solidarité* du 30 avril disait au sujet de la situation : « La France sera bientôt couverte de Sections internationales. Les grèves du Creusot et de Fourchambault ont rendu les doctrines socialistes populaires dans les départements du centre : Nevers et Limoges promettent de donner prochainement la main à Saint-Etienne et à Lyon. Besançon compte plu-

1. Les statuts de la Fédération parisienne — qui à ce moment n'avait pas encore d'organe à elle — ont été publiés dans la *Solidarité* (n° 6, 14 mai).

2. Il est intéressant de citer quelques lignes d'une lettre que Sentiñon écrivait de Barcelone à Varlin, à la date du 10 avril : « Mon cher ami, C'est avec le plus grand plaisir que j'observe quelle part active vous prenez dans l'organisation des sociétés ouvrières sur toute la France. Vous voilà dans le beau chemin, le seul qui conduit au but. Tout le temps et tous les efforts voués à d'autres choses sont non seulement perdus, mais directement nuisibles... Voulez-vous que liberté, égalité, fraternité ne cessent d'être des paroles vaines et creuses qu'après des siècles ? Eh bien, alors, attaquez les gouvernements monarchiques, établissez des républiques de plus en plus démocratiques, amassez des capitaux en épargnant des sous, instruisez-vous de mieux en mieux, et vous aurez l'une après l'autre la liberté, l'égalité et la fraternité, et en l'an 3000 la justice sera faite sur la terre. Voilà un idéal à faire pleurer de satisfaction un philosophe allemand. Nous autres, travailleurs espagnols, nous n'avons pas cette patience séculaire ; nous voulons voir la justice établie le plus tôt possible... Peu nous importe qu'on donne à l'Espagne un roi, ou quel soit ce roi, ou un empereur, ou un président de la République, ou même une douzaine de ces présidents : nous savons d'avance que ce seront les mêmes chiens avec différents colliers. Le gouvernement le plus tyrannique ne pourra pas nous empêcher de serrer nos rangs,... de jeter des bases solides pour l'édifice futur, et, après quelques années, un beau jour l'Espagne s'éveillera libre de tout gouvernement, libre de toute misère, libre de tout parasite, contenue seulement par les liens élastiques de la fraternité. »

sieurs sociétés ouvrières qui sont en relations avec la Chaux-de-Fonds, et que le Comité fédéral romand réussira sans doute à gagner à l'Internationale. Lille s'organise, par les soins de notre infatigable Varlin. Une Section vient de se fonder à Brest, en Bretagne, et elle a envoyé aux Sections de Paris son adhésion à nos principes. Notre ami B. Malon remplit dignement la mission dont l'a chargé la *Marseillaise* [,qui l'avait envoyé en qualité de correspondant en Saône-et-Loire et dans la Nièvre]; il a fait successivement au Creusot et à Fourchambault une enquête complète sur la situation des ouvriers. » Un grand Congrès des Sociétés ouvrières de France était convoqué à Rouen pour le 15 mai par la Fédération ouvrière rouennaise ; mais Aubry avait lancé cette convocation sans consulter personne, et Varlin l'en blâma : « Il me semble, lui écrivit-il, qu'avant de convoquer publiquement les sociétés ouvrières de France à un Congrès dont vous fixez vous-même la date et le programme, vous auriez dû consulter ces sociétés sur l'opportunité de ce Congrès et sur les questions à mettre à l'ordre du jour... Nous sommes dans une période de propagande et d'organisation, et je doute que les sociétés, qui, actuellement, ont assez de frais et d'occupations pour ces deux choses, puissent entreprendre sérieusement un Congrès. »

Quelques jours avant le plébiscite, Emile Ollivier ordonna l'arrestation, sous la double inculpation de complot et de société secrète, de « tous les individus qui dirigeaient l'Internationale ». Le 30 avril, la police arrêta, à Paris, Malon, Johannard, Murat, Pindy, Avrial, Landeck, et vingt autres de nos amis (Varlin réussit à s'échapper et à passer en Belgique [1]) ; à Lyon, Albert Richard, Gaspard Blanc, Chol, Doublet, Palix et sept autres. A Marseille, Bastelica put se soustraire aux recherches ; il se réfugia en Espagne. Les arrestations continuèrent les jours suivants : on emprisonna Assi au Creusot ; Aubry à Rouen ; Combe à Marseille ; Dupin et d'autres à Saint-Etienne ; Beauvoir, Dumartheray et d'autres à Lyon ; Ledoré et d'autres à Brest ; Alerini [2] à Cannes, etc.

En même temps qu'elle mettait sous les verroux les principaux membres de l'Internationale, la police bonapartiste avait arrêté un soldat déserteur, Beaury, qu'elle accusait de vouloir commettre un attentat contre l'empereur, et avait « découvert » au domicile d'un certain Roussel — qui ne put être arrêté, parce qu'il fut « délivré » par « des individus qui se jetèrent sur les agents » — vingt et une bombes, que les mouchards y avaient peut-être apportées. « Ceci, nous écrivait-on de Paris, est cousu de fil blanc. Il est clair que la police, qui avait besoin d'un complot, s'est entendue avec le nommé Roussel ; celui-ci s'est arrangé pour que les agents trouvent des bombes à son domicile, et les agents, de leur côté, ont eu soin de faire évader Roussel en récompense de ses bons services. » (*Solidarité* du 7 mai 1870.) Le Conseil fédéral parisien de l'Internationale publia aussitôt (2 mai) dans la *Marseillaise* une protestation où il déclarait faux que l'Internationale fût pour quelque chose dans le prétendu complot ; et il ajoutait : « L'Association internationale des travailleurs, conspiration permanente de tous les opprimés et de tous les exploités, existera malgré d'impuissantes persécutions contre les soi-disant chefs, tant que n'auront pas disparu tous les

1. On lit dans une biographie de Varlin, par E. Faillet : « Varlin faisait alors la propagande à Chalon-sur-Saône. Un soir qu'il se trouvait chez Boysset (ancien représentant du peuple, proscrit en décembre, rentré en France en 1867), celui-ci reçoit l'avis d'un mandat d'amener contre son hôte. Boysset l'en informe, lui fait comprendre que, pour la cause, il vaudrait mieux se soustraire à l'arrestation, et lui fournit l'argent nécessaire pour passer en Suisse. Varlin se laisse persuader et prend le chemin de fer. Mais livré à lui-même, il juge indigne de fuir le sort de ses frères, et retourne à Paris. Il descend chez son ami Lancelin. Lancelin lui tient le langage de Boysset ; d'autres joignent leurs instances aux siennes. Varlin cède. Le lendemain il était à Bruxelles. »

2. Charles Alerini était professeur de physique au collège de Barcelonnette. Suspendu de ses fonctions en avril 1870, il devint gérant du *Rappel de Provence*, et fut arrêté le 20 mai comme prévenu d'avoir fait partie d'une société secrète.

exploiteurs, capitalistes, prêtres et aventuriers politiques ». La protestation était signée des noms suivants : Ansel, Berthomieu, Bertin. Boyer, Chaillou, Chalain, Chaudey, Cirode, Combault, Dambrun, Delacour, Dupont, Durand, Durieux, Duval, Fournaise, Frankel, Franquin, Giot, Haucke, Langevin, Malzieux, Mangold, Marret, Ménard, Pagnerre, Portalier, Reynier, Rivière, Robin, Rochat ; elle avait été rédigée par Robin.

Robin m'écrivit de Paris, le 3 mai : « Je suis encore là pour te répondre, je ne suis pas arrêté. Le triple ou quadruple complot dont la police s'est réservé la découverte au moment opportun est une manœuvre plébiscitaire. Ces gens-là jouent leur va-tout. Il y a encore tant d'imbéciles que cela fera quelque effet, mais malgré tout leur étoile pâlit. Dans la *Marseillaise* de demain, tu verras le démenti rédigé par le Conseil fédéral parisien et que nous avons tous signé. » (*Solidarité* du 7 mai.) De Lyon, un membre de l'Internationale, Charvet, m'adressa la lettre suivante, le 2 mai : « Toute la Commission internationale a été arrêtée ; ils ont tout saisi, livres, papiers, cartes et le timbre. Nous ne sommes pas découragés pour cela ; nous avons nommé immédiatement une nouvelle Commission, mais nous n'avons pas les adresses des correspondants, surtout de Londres. Nous sommes allés chez le citoyen X..., il nous a donné la vôtre ; veuillez, je vous prie, me les envoyer par le retour du courrier. » (*Solidarité* du 7 mai.) Je trouve dans un volume d'Oscar Testut ma réponse à Charvet, saisie plus tard chez lui ; la voici, datée du 5 mai :

« Amis de Lyon, ne perdez pas courage ; c'est le moment de se montrer fermes. En reconstituant une nouvelle Commission, vous avez prouvé que vous êtes des hommes dignes de tenir le drapeau de l'Internationale. Nous sommes avec vous de cœur, en attendant le moment, peut-être prochain, où nous pourrons vous aider d'une autre manière. Voici les adresses des correspondants : Pour le Conseil général, Hermann Jung, 6, Charles Street, Londres ; pour la Belgique, Eugène Hins, rue des Alexiens, 13, Bruxelles ; pour l'Espagne, G. Sentiñon, rue Giralt-Pellicer, 5, piso 2°, Barcelone ; pour Genève, Charles Perron, rue du Cendrier, 8. Si vous voulez écrire au Conseil fédéral parisien, adressez votre lettre ainsi : Mademoiselle Delesalle, rue Monge, 95.... Des amis qui sont arrivés hier de Paris m'ont affirmé qu'on s'attend à un mouvement à Paris pour le jour du vote, dimanche. »

Le plébiscite passé, le gouvernement impérial remit en liberté une partie des socialistes arrêtés, en se réservant toutefois d'en poursuivre un certain nombre devant ses juges.

J'eus à traiter à ce moment, dans la *Solidarité*, de la « question politique », pour mettre en lumière la conception qui était la nôtre et répondre aux objections qui nous étaient présentées. Voici trois articles sur ce sujet, parus dans les numéros des 30 avril et 7 mai :

La question politique.

(*Solidarité* du 30 avril 1870.)

... [1] Examinons la question de plus près, et prenons un exemple pour mieux préciser nos idées. Nous choisirons Genève.

Pour les ouvriers genevois, il y a deux alternatives : se mêler de politique locale, chercher à faire passer quelques-uns des leurs *dans*

1. La première partie de l'article, que je ne reproduis pas, cite et commente un passage d'un article de l'*Egalité* du 4 décembre 1869, contenant un extrait du journal la *Liberté* (voir t. Ier, p. 240), dans lequel est combattue « la tendance funeste des travailleurs à introduire quelques-uns des leurs dans les gouvernements actuels ».

les Conseils législatifs et exécutifs (ce sont les termes mêmes de la résolution de la minorité du Congrès), ou bien s'abstenir de toute participation aux élections, et consacrer toute leur activité à faire de la propagande, à renforcer leurs Sections, à se fédérer avec les Sections voisines, à organiser sur un pied solide leurs caisses de résistance.

Voyons ce qui arrivera, si les ouvriers genevois choisissent la première alternative.

Il y a deux mille internationaux à Genève. Sur ce nombre, combien y en a-t-il qui jouissent du droit électoral ? La moitié ? C'est trop dire, probablement. Cependant, posons que la moitié des internationaux de Genève soient électeurs : voilà donc mille votants.

Que feront ces mille votants ? Donneront-ils l'appui de leurs suffrages à l'un des partis politiques existants, les radicaux et les indépendants [1], ou bien se constitueront-ils en troisième parti ?

Voilà une première question qui sera déjà la cause de bien des discussions. Chacun le sait, il y a dans l'Internationale bon nombre d'ouvriers qui, par tradition, se rattachent encore à l'un ou à l'autre des partis politiques. Ceux-là iront voter, les uns pour Fazy, les autres pour la « ficelle » ; quand ils se rencontreront au Cercle international, pourront-ils se serrer la main avec cordialité ? n'est-il pas probable au contraire qu'ils se querelleront, qu'ils s'échaufferont, et le Cercle ouvrier ne pourrait-il, à la veille d'une élection, se trouver transformé en succursale de la *boîte à gifles* [2] ? On nous dit même que cela a déjà failli arriver une fois. Prenez-y garde, ouvriers genevois : c'est la bourgeoisie qui rirait bien de vous voir vous donner des bourrades pour ses beaux yeux.

Mais supposons que cela ne se passera pas ainsi, et mettons les choses au mieux. Nous admettons que tous les internationaux ont rompu à jamais avec les partis bourgeois, et qu'ils forment à Genève un seul parti compact et résolu d'ouvriers socialistes. Très bien. Ce parti aura-t-il la majorité dans les élections ? Sera-t-il assez fort pour l'emporter sur les deux autres qui se coaliseront contre lui ? Non, c'est impossible : il suffit de se rappeler qu'il y a à Genève huit mille électeurs prenant part au vote; les ouvriers seront à peine un contre quatre, ils seront battus, c'est clair comme le jour.

Cependant, allons plus loin, et accordons que les ouvriers auront pu triompher, au moins partiellement, dans les élections. Nous supposons qu'ils aient fait passer deux ou trois des leurs au Conseil d'Etat [3]. Ces ouvriers devenus conseillers d'Etat resteront-ils fidèles au socialisme ? N'est-il pas probable que le pouvoir leur tournera la tête, leur corrompra le cœur, et qu'aussitôt arrivés à cette position bourgeoise par excellence, ils renieront leurs anciennes convictions ? L'histoire nous apprend que cela est toujours arrivé ainsi.

Nous voulons admettre néanmoins, pour continuer notre raisonnement, que les socialistes placés de la sorte dans le gouvernement de Genève seraient des hommes incorruptibles, des êtres exempts de toutes les faiblesses de la nature humaine. Une fois au Conseil d'Etat, que feront-ils ?

1. Conservateurs.
2 Nom populaire, à Genève, du Palais électoral, où les citoyens se réunissaient à cette époque pour voter, les jours d'élection.
3. Pouvoir exécutif cantonal.

Ils essaieront des réformes ? Mais leurs collègues s'y opposeront. — Voilà que nous sommes encore obligés d'admettre que les socialistes seront en majorité au Conseil d'Etat. Soit. Mais ce Conseil d'Etat socialiste, que pourrait-il faire en face d'un Grand-Conseil bourgeois ? Il faut donc admettre que la majorité du Grand-Conseil sera composée d'ouvriers. Mais dans ce cas, ouvriers genevois, si vous êtes assez forts, assez nombreux, assez unis, pour vous emparer du Conseil d'Etat et du Grand-Conseil, à quoi bon conserver ces formes gouvernementales établies par la bourgeoisie ? Supprimez ce gouvernement qui n'a plus de raison d'être dans une société égalitaire, et faites la révolution.

***

C'est ici que nous attendent nos contradicteurs. Nous voulons éviter la révolution si c'est possible, disent-ils ; nous voulons, au moyen des réformes constitutionnelles, arriver peu à peu, et sans secousses violentes, à abolir tous les privilèges et à établir l'égalité.

Ce projet est très beau, sans doute, mais c'est une utopie qu'on est étonné d'entendre énoncer à des hommes qui devraient avoir réfléchi. Quoi ! vous pensez pouvoir échapper à la révolution ? vous n'avez donc aucune idée claire de ce qui doit se passer pour que le travail soit affranchi ?

Nous vous supposons au pouvoir, socialistes non-révolutionnaires. L'un de vous est chef du département militaire. Que doit-il faire ? — conserver l'ordre de choses existant, en le réformant dans quelques détails ? non, c'est le programme du libéralisme bourgeois. Un socialiste doit *abolir entièrement l'armée :* et voilà la RÉVOLUTION.

Un de vous est chef du département de justice et police. Que doit-il faire ? — replâtrer un peu les vieilleries juridiques, changer le personnel des tribunaux, épurer la police ? non, c'est le programme du libéralisme bourgeois. Un socialiste doit abolir *tout ce qu'on a appelé justice jusqu'à présent :* et voilà la RÉVOLUTION.

Un de vous est directeur des cultes. Que doit-il faire ? — régler sagement les rapports de l'Etat et des corporations religieuses, défendre la société contre les empiètements du clergé, chercher à constituer l'Eglise libre dans l'Etat libre ? non, c'est le programme du libéralisme bourgeois. Un socialiste doit dire : *Il n'y a plus de directeur des cultes, il n'y a plus de cultes publics, il n'y a que la liberté :* et voilà la RÉVOLUTION.

Un de vous est directeur des finances. Que doit-il faire ? — alléger le budget, diminuer les impôts, éteindre la dette publique ? — non, c'est le programme du libéralisme bourgeois. Un socialiste doit *supprimer le budget, abolir les impôts existants, et laisser la société nouvelle organiser les services publics comme elle l'entendra :* et voilà la RÉVOLUTION.

***

La logique est de notre côté, à nous qui savons clairement ce que nous voulons, et qui le disons avec franchise. Et c'est pour cela que tôt ou tard ceux des ouvriers qui sont encore restés en arrière, et qui se laissent bercer par les paroles trompeuses des endormeurs, marcheront avec nous, dès qu'ils auront ouvert les yeux à la vérité.

Le moment n'est pas éloigné où, à Genève et partout, le peuple fera ce raisonnement :

Les uns veulent nous conduire aux élections : ils veulent un gouvernement ouvrier, un Etat ouvrier : avec ce système, il faudra naturellement qu'il y ait encore dans l'avenir des *hommes d'Etat* : et qui seront ces hommes d'Etat ? Précisément ces Messieurs qui nous recommandent si fort d'aller voter, et qui veulent tout bonnement se mettre à la place des gouvernements actuels.

Les autres nous disent : Il faut une société où tous seront égaux dès leur entrée à la vie ; où tous devront travailler de leurs mains et de leur tête ; où personne n'aura plus le droit d'exercer aucune autorité au nom de personne, où il n'y aura par conséquent plus de gouvernement, plus d'Etat, plus d'hommes d'Etat ; où les travailleurs, librement groupés, librement fédérés, administreront eux-mêmes leurs affaires sans avoir à subir la tutelle de personne.

Lesquels sont les véritables socialistes, et lesquels sont les ambitieux ?

Et quand le peuple aura raisonné de la sorte, son choix sera bientôt fait.

Encore la question politique.

(*Solidarité* du 7 mai 1870.)

Nous devons compléter notre article de samedi passé par quelques observations, afin de prévenir les fausses interprétations qui pourraient être données de nos principes.

En effet, il y a des personnes qui disent : Si les ouvriers s'abstiennent complètement de participer à la politique, les gouvernements pourront faire tout ce qu'ils voudront ; nous verrons, en Suisse, les vieilles aristocraties revenir au pouvoir, et rétablir l'ancien régime. Plus de droit de réunion, plus de droit d'association, plus de liberté de la presse, plus de sécurité pour les habitants étrangers.

Nous avons entendu dire ces choses à plus d'un ouvrier.

Voici notre réponse :

Ces craintes sont chimériques. La vieille aristocratie a fait son temps, l'ancien régime est bien mort. Cet ancien régime a été détruit par la bourgeoisie, qui a, pour cela, bien mérité de l'humanité. Oui, cette bourgeoisie que nous combattons aujourd'hui parce qu'elle est devenue une classe exploitante, il y a eu un temps où elle était une classe révolutionnaire ; elle représentait alors le progrès, le droit, la justice. C'est elle qui a fondé toutes ces libertés dont nous parlions tout à l'heure : le droit de réunion, le droit d'association, la liberté de la presse, et son titre, dans l'histoire, sera d'avoir arraché ces conquêtes au vieux despotisme du droit divin.

Ces conquêtes de la bourgeoisie, la bourgeoisie ne se les laissera pas ravir. On pourra voir un moment, comme en France, une dictature militaire restreindre ces libertés : mais la bourgeoisie ne s'y résignera pas, et profitera de la moindre défaillance du dictateur pour ressaisir les libertés compromises.

Soyons donc sans inquiétude sur ce point. C'est la tâche de la bourgeoisie libérale de maintenir l'œuvre de 1789 et de 1830. Et cette tâche, elle l'accomplit tous les jours, non pas sans doute par amour de la liberté et du prolétariat, mais dans son propre intérêt à elle.

Quant à nous, nous profitons de ces libertés, et nous nous en

servons contre cette même bourgeoisie, qui nous a affranchis du joug féodal, mais qui veut aujourd'hui nous tenir sous le joug de la finance.

***

Et s'il arrivait un jour que les libertés nécessaires pour continuer notre propagande vinssent à nous manquer : si le gouvernement voulait essayer de supprimer nos journaux, d'empêcher nos meetings, de dissoudre nos Sections, — alors ce serait le moment d'agir et de défendre les droits menacés. Et les gouvernements verraient alors qu'il faut compter avec nous.

Mais, d'ici là, pourquoi dépenser notre activité dans les luttes électorales ? pourquoi prendre au sérieux les comédies gouvernementales de la bourgeoisie ? pourquoi donner, à tous ces intrigants politiques qui se disputent le pouvoir, l'appui de notre force et de notre honnêteté ? — Non, non, ouvriers : notre place n'est pas autour de l'urne du scrutin ; elle est dans les Sections de l'Internationale, où nous avons à discuter des intérêts qui nous touchent de bien plus près que toutes les combinaisons politiques des partis bourgeois.

***

Voyez ce qui se passe en France, et l'exemple que nous donnent les ouvriers de ce pays. Un moment ils se sont laissé prendre à cette illusion, qu'en envoyant des représentants au Corps législatif ils serviraient la cause du travail. Aussi, il y a un an, ils avaient donné leurs voix aux députés de la gauche. Aujourd'hui quelle est l'attitude des ouvriers français ? Convaincus par l'expérience qu'il n'y a rien à attendre ni du gouvernement, ni de la gauche, ni d'aucun parti politique, ils ont adopté une tactique nouvelle ; et en face du plébiscite, à l'empire qui leur crie : Votez *oui*, — à la gauche qui leur crie : Votez *non*, ils répondent ce seul mot : ABSTENTION.

Est-ce à dire que les ouvriers français soient disposés à supporter patiemment l'empire à perpétuité ? C'est tout le contraire. Ils ne veulent ni de cet empire qui les a fusillés en décembre 1851, ni de cette république bourgeoise qui les a fusillés en juin 1848 : ils ne veulent plus d'aucun gouvernement quel qu'il soit ; ils veulent la destruction de l'Etat, l'avènement de l'égalité sociale. Et dans leur bouche comme dans la nôtre, ABSTENTION signifie RÉVOLUTION.

La loi sur les fabriques à Zürich.

(*Solidarité* du 7 mai 1870.)

Le dimanche 24 avril, le peuple zuricois devait voter sur une loi qui réglait les conditions du travail dans les fabriques, et qui mettait en particulier un frein à l'odieuse exploitation des femmes et des enfants.

La loi a été *rejetée* par 26.981 voix contre 18.289, grâce aux manœuvres ignobles du parti bourgeois.

La *Tagwacht*, qui nous apprend ce résultat, constate en même temps « que c'est dans les districts industriels que la majorité contre la loi a été la plus forte », c'est-à-dire que la loi a été rejetée *par les ouvriers eux-mêmes*.

***

Voilà une expérience qui devrait faire ouvrir les yeux aux partisans de la *législation directe*.

On croit avoir fait merveille parce qu'on a obtenu que le peuple voterait directement sur toutes les lois, — et voilà que le peuple repousse les bonnes lois.

C'est que, — suivant l'expression énergique d'un orateur dans un de nos meetings, — avec nos institutions sociales actuelles, le suffrage universel, le vote populaire, n'est et ne peut être qu'une *blague*.

Aussi longtemps qu'il y aura d'un côté des capitalistes ayant entre les mains tous les moyens de corruption et d'intimidation, et de l'autre côté une quantité de pauvres diables qui craignent de manquer de pain et qui sont habitués à la soumission au plus fort, le vote populaire — sauf dans des circonstances exceptionnelles et extraordinaires — ne sera pas un instrument de révolution et de progrès, ce sera un instrument de gouvernement et de réaction.

Voilà ce que nos amis de Zürich et d'Allemagne refusent de comprendre.

Pourquoi une partie des ouvriers zuricois ont-ils voté contre la loi sur les fabriques ? Pour deux raisons : d'abord, parce que les patrons le voulaient ; ensuite, parce que la loi, en diminuant les heures de travail de la femme et de l'enfant, diminuait du même coup les maigres ressources du ménage ouvrier, et qu'alors ceux qui avaient déjà à peine de quoi manger auraient décidément souffert de la faim.

N'est-ce pas bien peu connaître le cœur humain que d'exiger de la majorité des électeurs un degré d'héroïsme qui leur permette de braver à la fois et les menaces des chefs de fabrique et les souffrances de la misère, — et cela dans quel but ? Pour voter une loi qui contient sans doute des réformes utiles, mais qui laisse subsister la base même des abus, qui laisse le prolétaire à la merci du propriétaire, et qui momentanément aggrave même la situation déjà si pénible de l'ouvrier.

Si vous voulez des électeurs indépendants, mettez-les en possession de leurs instruments de travail : une fois qu'ils seront soustraits à la domination du capital, une fois qu'ils seront réellement *libres*, les manœuvres de la réaction resteront sans effet sur eux ; alors le *vote du peuple* sera l'expression réelle de la *volonté du peuple*. Alors seulement, mais pas avant.

Voilà pourquoi, tant que la révolution n'aura pas établi l'égalité et la liberté complètes, nous refuserons de prendre au sérieux le suffrage universel, nous refuserons d'aller voter.

***

Le triste résultat du vote du 24 avril a-t-il diminué un peu la confiance sans bornes que nos amis de Zürich donnaient à la *législation directe ?* Nous l'espérons. Du moins, voici ce que dit la *Tagwacht* à ce sujet :

« Samedi soir, quelques ouvriers sont venus nous trouver, des hommes ordinairement paisibles et modérés. Une sombre indignation éclatait dans leurs yeux. Ils nous dirent : *Nous avons acquis la conviction que, contre cette bande, ce ne sont plus les armes du raisonnement qu'il faut employer.* »

Voilà qui est bien dit. Maintenant, amis de Zürich, agissez en conséquence.

II

Suite de la querelle entre Genève et les Montagnes. — Le Congrès de Stuttgart (4 juin 1870). — L'Internationale à Paris : le Socialiste *(11 et 18 juin) ; troisième procès. — L'Internationale en Espagne : Congrès de Barcelone (19 juin). — Rupture de Bakounine avec Netchaïef (juillet).*

Nous avions résolu de faire encore une tentative pour rapprocher l'une de l'autre, en dépit des haines d'Outine et de Coullery, les deux moitiés de la Fédération romande. La Section de Vevey nous paraissait particulièrement bien placée, par sa situation géographique, pour servir de trait d'union : d'accord avec nous, nos amis veveysans convoquèrent pour le dimanche 8 mai un grand meeting, en invitant toutes les Sections internationales de la Suisse romande à s'y faire représenter. A l'ordre du jour de ce meeting fut placé ce sujet : « De l'Association internationale, de son but, et de ses moyens d'action ».

Bien que la Section de Vevey fît partie de notre groupe, l'*Egalité* consentit à reproduire l'appel des Veveysans, et les Sections de Genève se décidèrent à envoyer, comme nous, des délégués à la réunion. La *Solidarité* du 7 mai fit ressortir en ces termes l'importance de l'assemblée du lendemain :

Meeting de Vevey.

Nous recommandons d'une façon pressante à toutes les Sections d'envoyer des délégués au meeting que donneront demain les Sections de Vevey.

Si les délégués viennent en grand nombre de tous les points de la Fédération romande, le meeting pourra avoir un résultat plus réjouissant encore que la propagande locale : il pourra devenir un premier pas vers l'union des Sections qui se sont si malheureusement séparées.

Le Comité fédéral [du Jura] envoie au meeting deux délégués, Spichiger et Heng ; ils sont chargés de porter à tous les internationaux qui assisteront à la réunion des paroles de conciliation et de fraternité.

Nous faisons les vœux les plus ardents pour que tous ceux qui viendront au meeting remportent de cette assemblée la ferme résolution de travailler activement, et en laissant de côté toute animosité personnelle, à reconstituer dans toute son étendue le faisceau de la Fédération romande.

Le meeting sera en même temps une occasion de protester contre la conduite ignoble de la police française envers nos frères de l'Internationale.

Le meeting s'ouvrit à deux heures dans le jardin de l'Hôtel du Plan. J'avais été délégué, avec le monteur de boîtes Bètrix, par les Sections de Neuchâtel ; notre Comité fédéral était représenté par Spichiger, du Locle, et Heng, de la Chaux-de-Fonds ; Joukovsky était venu de Genève. Les Sections genevoises du Temple-Unique avaient envoyé Grosselin, Henri Perret, Rossetti, Tellier, et le patriarche J.-Ph. Becker, dont je reçus ce jour-là, pour la dernière fois, l'accolade habituelle. Le meeting fut présidé par Heng. Au début de la réunion, Becker parla d'une grève qui venait d'éclater à Genève parmi les ouvriers tuiliers ; après qu'il en eut raconté les incidents, le meeting vota, sur ma proposition, une résolution flétrissant la conduite des patrons tuiliers ; puis, sur la proposition de Spichiger, une collecte fut faite en faveur des grévistes. L'ordre du jour

du meeting fut ensuite abordé, et, après quelques paroles de Rossier, de Vevey, j'exposai le programme de l'Internationale, en le résumant ainsi : « L'Internationale demande que tous les hommes, à leur naissance, aient les mêmes moyens de développer leurs facultés ; qu'ensuite, à l'âge où ils sont devenus producteurs, ils aient tous à leur disposition les instruments de travail qui leur sont nécessaires ; et, enfin, que tous aient l'entière jouissance et la libre disposition des produits de leur travail. Pour arriver à ce résultat, l'Internationale fait la propagande par la presse et par les meetings ; elle engage les ouvriers à s'associer entre eux, à constituer des fonds de résistance, puis à fédérer leurs associations et leurs caisses ; et quand dans le monde entier cette organisation aura été comprise, l'Internationale sera devenue une force assez puissante pour réaliser son programme. » Becker fit en langue allemande un discours dont les conclusions furent que l'égalité ne pouvait être établie que par la propriété collective, et que, pour y arriver, les travailleurs devaient détruire tout pouvoir politique, juridique ou religieux. Grosselin répéta la harangue stéréotypée qu'il prononçait en de semblables occasions : « Le travailleur a d'abord été esclave, il a ensuite été serf, il est aujourd'hui prolétaire, et le salariat n'est autre chose que l'esclavage sous des roses ; les ouvriers sont obligés de revendiquer une condition d'existence meilleure : c'est ce que nous faisons en Suisse, par les moyens légaux, et pour le bien de notre patrie ; car nous somme fiers d'être Suisses, et nous respectons notre constitution et nos lois. » Nous ne voulûmes point, par esprit de conciliation, relever ce qui nous avait choqués dans le langage de Grosselin ; je me bornai, en reprenant la parole, à formuler nettement notre point de vue : « De même que les ouvriers français se sont abstenus de prendre part à la comédie du plébiscite, de même, en Suisse, nous devons faire le vide autour de nos gouvernants, refuser la lutte sur ce qu'on appelle le terrain constitutionnel, et porter toute notre activité sur l'organisation de l'Internationale ». Rossier présenta, pour résumer la discussion, une résolution disant que le meeting « reconnaissait que, pour établir l'égalité entre les hommes, il faut que chaque travailleur soit mis en possession de ses instruments de travail par la propriété collective », et qu'il recommandait « de travailler, en dehors de toute alliance avec les partis politiques quels qu'ils soient, à la création de caisses de résistance dans tous les métiers, et à leur fédération sans considération de frontières et de nationalité ». Cette résolution, qui exprimait bien nettement nos principes, fut votée *à l'unanimité* ; ainsi les hommes du Temple-Unique paraissaient admettre, comme nous, le collectivisme, et condamner la participation à la politique bourgeoise.

Puisque nous semblions d'accord, le rapprochement ne devait pas être impossible, et, à l'issue de la réunion publique, les conditions en furent examinées en une causerie qui (Outine n'étant pas là) resta empreinte de cordialité. La *Solidarité* du 14 mai exprima en ces termes l'espérance qu'avait fait naître, de notre côté, l'attitude des délégués genevois dans cette journée :

Dans une réunion particulière qui a eu lieu au local de la Section de Vevey, à la suite du meeting de dimanche passé, des explications ont été échangées entre les délégués des deux fractions de la Fédération romande qui se trouvaient présents.

Deux voies étaient ouvertes pour arriver à une conciliation.

La première était que l'un des deux groupes renonçât à son Comité fédéral et à son journal pour se rallier complètement au Comité fédéral et au journal de l'autre groupe. Mais la discussion a bien vite montré que cette idée était impraticable. Chaque groupe tient à avoir son administration à lui, son organe à lui, et pour nous, qui sommes partisans de l'autonomie dans le sens le plus large, nous trouvons ce désir très naturel et nous le respectons.

Mais lors même que les Sections de la Suisse romande se trouveraient, du moins pour un temps, réparties entre deux fédérations, est-ce là une raison pour qu'il existe entre ces deux fédérations, nous ne disons pas de l'hostilité, mais même un refroidissement ? Non certes. La plus parfaite intelligence règne entre nous et les fédérations de Lyon, de Paris, de la Belgique, etc. ; pourquoi n'en serait-il pas de même entre les deux fédérations de la Suisse romande ?

La seconde voie de conciliation, c'est précisément de reconnaître comme un fait légitime l'existence séparée des deux fédérations, et de travailler à établir entre-elles les liens nécessaires de solidarité : en particulier, d'unir les caisses de résistance des deux fédérations, pour qu'elles puissent se prêter un appui mutuel.

Cette proposition, venue des délégués de Neuchâtel, a été bien accueillie, nous sommes heureux de le dire, par les délégués de Genève ; et nous espérons que les deux Comités fédéraux chercheront sérieusement à la réaliser le plus tôt possible.

La discussion s'est terminée par un toast fraternel que Guillaume, l'un des délégués de Neuchâtel, a porté aux Sections de Genève, au nom de la fédération dont la *Solidarité* est l'organe.

La *Solidarité* du 28 mai publia la note suivante :

« Le Comité fédéral romand (du Jura) a écrit au Comité fédéral à Genève pour lui demander son adhésion à une fédération uniforme des caisses de résistance. Il espère recevoir une réponse dictée par des sentiments fraternels, suivant les intentions manifestées au meeting de Vevey par les délégués de Genève.

« Chaux-de-Fonds, 20 mai 1870.

« *Le Comité fédéral.* »

Malheureusement, si les dispositions conciliantes avaient jamais existé autrement qu'en apparence dans le cœur des hommes du Temple-Unique, elles furent éphémères, et la guerre, comme on verra, allait bientôt reprendre de plus belle. Il n'est pas téméraire de croire que l'intervention de Londres en fut la principale cause, car c'est le 13 mai, cinq jours après le meeting de Vevey, que le Comité fédéral de Genève expédia la circulaire par laquelle il portait à la connaissance des Sections de son groupe cette « Communication privée » du Conseil général, du 1er janvier 1870, que le Comité genevois avait d'abord tenue secrète [1].

La campagne de propagande se continuait aux Montagnes avec succès. Le 15 mai, une réunion tenue à Cortébert (Val de Saint-Imier) décida de provoquer dans les localités, à la fois industrielles et agricoles, du bas du Vallon la fondation de nouvelles Sections, et de convoquer à cet effet un meeting à Corgémont pour le dimanche 5 juin. Ce même jour 15 mai, à Cernier, le principal village du Val de Ruz, le centre du radicalisme dans ce district neuchâtelois, une assemblée populaire, où le notaire Soguel, politicien radical, prit la défense de l'idée de patrie et fit l'éloge des libertés suisses, et où le serrurier Treyvaud, de Neuchâtel, lui répondit de façon à le démonter complètement, amena de nouvelles adhésions à l'Internationale. Le meeting de Corgémont, auquel j'assistai, ainsi que Schwitzguébel et Heng, réunit trois cents personnes, qui firent un accueil

1. La date du 13 mai est celle que porte l'exemplaire de cette circulaire qui se trouve dans la collection de Nettlau, comme je l'ai dit au tome Ier (p. 262, note 3). Je répète que l'existence de cette circulaire du Comité fédéral de Genève était restée ignorée de nous, et que je n'en ai eu connaissance que par une communication de Nettlau, en 1905.

enthousiaste aux propagandistes ; parmi ceux qui parlèrent se trouvait un ouvrier allemand, Kaiser, d'Erfurt, qui venait de se réfugier en Suisse pour échapper aux persécutions de la police bismarckienne, et qui, reconnaissant en nous les vrais propugnateurs de l'émancipation ouvrière, était entré dans nos rangs ; le meeting déclara à l'unanimité adopter les principes de l'Internationale, et une nouvelle Section fut fondée séance tenante. La même semaine, une Section était créée à Saint-Blaise, près Neuchâtel, et dès le samedi 11 juin elle organisait un meeting. Le 12 juin, les socialistes de Cortébert se rendaient à Tramelan, dans une haute vallée isolée du Jura bernois, et y fondaient une Section. Le 19 juin, un meeting organisé par les socialistes des Ponts avait lieu à Rochefort (canton de Neuchâtel). La Section de propagande de la Chaux-de-Fonds prenait une part active à ce travail de diffusion des idées socialistes ; elle avait décidé « d'organiser chaque dimanche, ou tout au moins tous les quinze jours, dans les différents villages, des assemblées où l'organisation des sociétés ouvrières serait traitée et la solidarité acclamée ». Mais le mauvais vouloir des coulleystes à son égard ne désarmait pas ; et un petit fait permettra de juger de la mesquinerie de leurs procédés. Ils avaient réussi, comme on l'a vu, à faire adhérer, en avril, au Congrès de la minorité, la Société des charpentiers et menuisiers de la Chaux-de-Fonds. En mai, cette Société demanda une augmentation de salaires, et, sur le refus des patrons, déclara la grève ; mais son comité, voulant bien marquer qu'il n'avait rien de commun avec les « collectivistes », n'envoya aucune communication à la *Solidarité*, et réserva exclusivement ses confidences à l'*Egalité* ; celle-ci, le 21 mai, annonça la grève à ses lecteurs, en ajoutant : « Nous rappelons à nos camarades que les charpentiers et menuisiers de la Chaux-de-Fonds se sont constitués en Section internationale lors du Congrès de la Chaux-de-Fonds, et que cette Section appartient à *notre* Fédération romande » ; c'était dire aux adhérents du Temple-Unique qu'ils pouvaient en toute sûreté de conscience appuyer les grévistes, puisque ceux-ci ne professaient pas les opinions hétérodoxes d'autres sociétés ouvrières du Jura. La *Solidarité* du 28 mai, à son tour, publia ces lignes : « Les charpentiers de la Chaux-de-Fonds sont en grève. Nous n'avons pas reçu de détails au sujet de cette grève, dont nous apprenons la nouvelle par l'*Egalité*. Il faudrait cependant, devant l'ennemi commun et lorsqu'il s'agit de questions pareilles, faire taire les petites rancunes et s'adresser franchement à tous ses frères internationaux : nous serons toujours prêts à soutenir des grévistes, sans distinction de fédération. »

Une lettre écrite par moi à Joukovsky, le 4 juin, montrera ce que nous pensions de la situation, et comment nous jugions l'attitude du groupe de nos amis de Genève, qui nous avaient promis leur concours actif et qui cependant ne bougeaient pas :

A l'égard du Conseil général, j'ai écrit à Jung l'autre jour [1] pour lui demander pourquoi la *Solidarité* ne reçoit pas de communications de lui. J'attends sa réponse. Je crois qu'il ne correspond pas non plus avec Genève, et que l'*Egalité* prend les communications du Conseil général dans d'autres journaux. Voilà ce qu'il faudrait tâcher de savoir ; je te prie de t'en informer. Du reste, je ne recule pas le moins du monde devant une lutte contre le Conseil général, s'il contestait notre droit : nous serions appuyés par les Français, les Espagnols et les Belges... On se plaint fort de l'inaction de nos amis de Genève : « Que font donc Joukovsky, Perron, Brosset ? nous demande-t-on de toutes parts. Pas un signe de vie ; plus un mot de l'Alliance (tant mieux ! [2]) : pas une Section qui vienne

1. Le 30 mai, comme on le verra plus loin (p. 46).
2. On voit combien j'étais peu enthousiaste de la Section de l'Alliance.

à nous : c'est désolant de voir ce Genève si compact. » Tu me dis que les charpentiers et les cordonniers nous donneront des abonnés et peut-être viendront à nous. Bien : mais dans combien de temps ? Dis-moi d'une façon un peu précise à quelle époque aura lieu quelque chose. Faites quelque chose que nous puissions *annoncer*, dont nous puissions parler ; ne vous contentez pas de propagande silencieuse et souterraine. Par exemple, tâchez d'obtenir une chose très simple : que Deshusses et Ozerof envoient les annonces de leurs Sections [1] *à la fois à l'*Egalité *et à la* Solidarité. Cela se peut du moins pour les charpentiers, puisqu'ils ont décidé de rester indifférents entre les deux fédérations [2].

Un passage d'une lettre écrite (en russe) de Locarno par Bakounine à Mroczkowski [3] le 31 mai nous donne son appréciation sur l'attitude de Joukovsky et de Perron. Il recommande à Mroczkowski de ne pas communiquer à Joukovski ce qu'il lui raconte des affaires russes, à cause de leur divergence d'opinion au sujet de Netchaïef [4] ; mais il ajoute qu'il est très étroitement lié avec Jouk pour ce qui concerne les affaires de l'Internationale et de la Section de l'Alliance, dont Joukovsky s'occupe avec beaucoup de dévouement et d'empressement, « comme un enfonceur zélé de portes ouvertes [5] » ; c'est un honnête homme et il rend des services. Perron, un autre ami très sincère, « s'est retiré pour un temps de toute activité publique, mais j'espère que ce n'est pas une retraite définitive [6] ». (Nettlau, Supplément inédit.)

Le néant des résultats obtenus à Genève par la propagande théorique des membres de la Section de l'Alliance était, pour nous, la preuve que nous avions vu juste en nous refusant à procéder aux Montagnes comme Bakounine et ses amis l'avaient fait à Genève. La Section de l'Alliance avait insisté pour être admise dans la Fédération romande ; il avait été fait droit à sa demande : et qu'en était-il résulté ? Depuis qu'officiellement elle faisait partie intégrante de la Fédération, elle était isolée à Genève plus que jamais ; ses réunions de quinzaine n'étaient plus fréquentées que par une poignée de dévoués ; Joukovsky, secrétaire de la Section depuis le mois de mars, se donnait beaucoup de mouvement, mais il s'agitait dans le vide [7].

Cependant, à la grève des tuiliers, à Genève, était venue s'ajouter celle des plâtriers-peintres, qui produisit une grande agitation dans la population tout entière. Les ouvriers plâtriers-peintres, qui réclamaient depuis deux ans un nouveau tarif, s'étaient décidés à quitter le travail ; les patrons, alarmés, firent poser des affiches qui invitaient le gouvernement à « réprimer les menées de l'Internationale » et à expulser les ouvriers étrangers à la Suisse ; à cette démarche patronale, il fut répondu par la

1. Deshusses était charpentier, Ozerof cordonnier.

2. Lettre reproduite par Nettlau, note 2026, d'après l'original retrouvé dans les papiers de Joukovsky.

3. Mroczkowski s'était retiré à Londres avec la princesse Obolensky.

4. Joukovsky ne prenait pas Netchaïef au sérieux, et m'avait vivement reproché d'avoir publié dans le *Progrès* l'article traduit du n° 2 des *Publications de la Société la Justice du Peuple* : il disait que cet article ne pouvait être qu'un roman.

5. Cette raillerie est en français dans le texte.

6. Perron se maria peu de temps après, en juillet, et dans une autre lettre à Mroczkowski (1er août), Bakounine écrivait : « Perron s'est marié et s'est détaché entièrement des militants ». (Correspondance de Bakounine, éd. française, p. 332.)

7. Il faut noter toutefois que, pendant la grève des plâtriers-peintres et le grand *lock-out* de l'industrie du bâtiment à Genève, dont il va être question, Joukovsky devint un collaborateur actif de la *Solidarité* : notre organe publia de lui deux excellents articles en forme de dialogues, sur les ateliers coopératifs et les caisses de résistance, et sur l'instruction intégrale (nos 10 et 19), et plusieurs correspondances sur la grève (nos 10, 12, 14).

convocation d'une assemblée composée exclusivement d'ouvriers suisses, qui, réunis le 7 juin au nombre de cinq mille, protestèrent à l'unanimité « contre la provocation à la dissolution de l'Association internationale et contre la menace d'expulsion faite à l'adresse des étrangers ». Cette puissante manifestation populaire donna à réfléchir à la bourgeoisie et au gouvernement cantonal, et le Conseil d'Etat genevois n'osa pas obtempérer aux injonctions des patrons. Pour nous, nous saluâmes de nos plus sincères applaudissements l'attitude prise en cette circonstance par les ouvriers de Genève, qui venaient de démontrer de façon si péremptoire l'efficacité de ce qu'on appelle aujourd'hui l'*action directe* ; et nous affirmâmes nos sympathies et notre solidarité autrement que par des paroles ; notre Comité fédéral adressa à nos Sections la circulaire suivante :

Le Comité fédéral romand à toutes les Sections.

En présence des graves événements qui se passent à Genève, toutes les Sections de l'Internationale faisant partie de la Fédération romande doivent faire preuve de la solidarité la plus absolue. Nous vous invitons en conséquence, quoique les caisses de résistance ne soient pas encore définitivement fédéralisées, à organiser dans chaque Section des cotisations règlementaires pour soutenir les ouvriers en grève. Nous vous demandons en outre un premier envoi immédiat de l'argent dont vous pouvez disposer.

Salut fraternel.

Chaux-de-Fonds, le 10 juin 1870.

Au nom du Comité fédéral romand :
Le secrétaire général, Fritz ROBERT.

Cet appel fut entendu, et de toutes nos Sections les envois d'argent pour les grévistes affluèrent à Genève [1].

Les chefs d'atelier de l'industrie du bâtiment avaient décidé, dans une réunion tenue le 2 juin, que si les ouvriers plâtriers-peintres n'avaient pas repris le travail le jeudi 9 juin, tous les ateliers et chantiers du bâtiment seraient fermés à partir du samedi soir 11 juin. La menace fut mise à exécution : le lundi matin 13 juin trois mille ouvriers du bâtiment, à Genève, se trouvèrent jetés sur le pavé.

La publication par l'*Egalité* (21 mai) du rapport des Sections genevoises sur l'attitude de l'Internationale vis-à-vis des gouvernements, et, à quelques jours de là, la grande assemblée populaire du 7 juin, me furent une occasion de revenir sur la question politique et de continuer dans la *Solidarité* l'exposé de notre manière de voir. Je publiai le 4 juin un article dont je reproduis seulement la fin :

L'Internationale et les candidatures ouvrières.

(*Solidarité* du 4 juin 1870.)

. . . . . .

Nous relèverons dans le Rapport genevois une dernière remarque, avec laquelle nous sommes entièrement d'accord :

1. « Faut-il le dire, hélas ? Les Genevois se montrèrent si peu attentifs à ces marques de cordiale sympathie, qu'ils ne daignèrent pas même accuser réception des sommes envoyées ; c'est ainsi, par exemple, que jusqu'à ce jour le caissier de la Section de Neuchâtel n'a pas encore pu obtenir un reçu de deux sommes de 50 fr. et de 24 fr., expédiées les 11 et 14 juin 1870, à l'adresse de M. Saulnier, président du comité de la grève, et dont l'envoi est constaté par les récépissés de la poste. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 154.)

« Nous devons compter avec les faits qui se produisent parmi les ouvriers de tous les pays : nous serions encore une fois autoritaires et doctrinaires, si nous voulions imposer aux ouvriers quelque système élaboré par des savants dans leurs cabinets. Eh bien ! voyez ce qui se passe en Angleterre, en France [1], en Allemagne, en Amérique. Les ouvriers de tous ces pays prennent une vive part aux élections ; partout ils posent des candidatures ouvrières, etc. »

Oui, nous devons compter avec les faits existants.

Et c'est pourquoi nous déclarons que si les Anglais, les Allemands, les Américains ont un tempérament qui leur fait voir les choses autrement que nous ; si leur conception de l'Etat diffère de la nôtre, si enfin ils croient servir la cause du travail au moyen des candidatures ouvrières, nous ne pouvons pas leur en savoir mauvais gré. Nous pensons autrement qu'eux ; mais, après tout, ils sont plus compétents que nous pour juger de la situation chez eux, et, d'ailleurs, s'il leur arrive de se tromper en ce moment, l'expérience leur fera reconnaître leur erreur mieux que ne le pourrait faire tout le raisonnement des théoriciens.

Mais nous demandons, à notre tour, à être mis au bénéfice de la même tolérance. Nous demandons qu'on nous laisse juger quelle est la tactique qui convient le mieux à notre position [,et agir d'une façon qui n'est pas celle des Allemands ou des Anglais [2]], sans en conclure dédaigneusement à notre infériorité intellectuelle. Et lorsqu'un mouvement anti-politique se produit avec autant de puissance, lorsque des hommes des nationalités les plus diverses, des Belges, des Hollandais, des Suisses, des Français, des Espagnols, des Italiens, y participent, il nous semble juste de reconnaître là aussi un fait qui a le droit d'être respecté.

Travaillons chacun dans notre voie ; élaborons nos théories, en tenant compte de l'expérience de chaque jour ; tâchons de nous défaire de toute prétention au dogme, à l'absolu ; discutons de bonne foi, sans arrière-pensée personnelle : il est impossible que la vérité ne se dégage pas du grand débat qui préoccupe en ce moment toute l'Internationale. Et s'il arrivait que nous ne pussions pas nous mettre d'accord, rappelons-nous que, dans ces questions-là, la vérité n'est pas une, mais multiple, c'est-à-dire que ce qui convient à certains groupes d'hommes peut n'être pas approprié à d'autres, et laissons chaque groupe choisir en toute liberté l'organisation, la tactique et la doctrine qui résultent pour lui de la force des choses.

Quinze jours après, autre article à propos de l'assemblée populaire du 7 juin :

La protestation populaire à Genève.

(*Solidarité* du 18 juin 1870.)

Mardi 7 juin, le peuple ouvrier de Genève a protesté, dans une assemblée qui comptait, d'après l'*Egalité*, cinq mille assistants,

1. Il n'est pas exact de ranger la France au nombre des pays favorables aux candidatures ouvrières. La plupart des Sections françaises y sont au contraire opposées. (*Note de la* SOLIDARITÉ.)

2. J'intercale les mots placés entre crochets, omis dans le texte de la *Solidarité*, et nécessaires au sens.

contre les menaces ridicules que les patrons avaient placardées sur les murs de la ville.

Cette réunion était composée exclusivement de *citoyens suisses*, parce qu'il fallait, une fois pour toutes, prouver à nos calomniateurs que l'Internationale est comprise et acceptée chez nous, par les ouvriers de notre République, et que les histoires de *meneurs étrangers*, de *directions venues de Londres et de Paris*, sont des inventions stupides de la presse bourgeoise.

Après avoir entendu un discours de Grosselin, qui a très bien réfuté les incroyables prétentions de Messieurs les patrons, et dont les paroles ont soulevé d'ardentes acclamations, l'assemblée a voté *à l'unanimité* une protestation énergique ; puis elle s'est séparée dans un ordre parfait.

*
* *

Nous demandons à nos frères de Genève de nous permettre, au sujet de leur imposante manifestation, de revenir sur les idées que nous avons déjà émises plusieurs fois, mais qui se présentent à nous avec plus de force que jamais. Et si nous sommes obligés, pour expliquer notre pensée, de répéter souvent le nom de l'orateur qui a si bien exprimé le sentiment de l'assemblée populaire, notre ami Grosselin voudra bien nous pardonner.

Voici la réflexion que nous faisions en lisant dans l'*Egalité* la reproduction du discours de Grosselin :

Si pourtant les ouvriers de Genève qui portaient Grosselin comme candidat au Conseil d'Etat avaient réussi, et qu'il eût été élu membre du gouvernement, aurait-il pu, dans cette position officielle, rendre à la cause des travailleurs des services plus importants que celui qu'il lui a rendu dans l'assemblée populaire ?

Qu'est-ce qui avait désigné Grosselin à l'attention et à la confiance des ouvriers ? C'est précisément sa parole courageuse, qui déjà en plus d'une circonstance a été l'organe des travailleurs genevois. En votant pour lui, c'est donc l'orateur populaire qu'on aurait porté au Conseil d'Etat.

Assis sur le fauteuil des gouvernants, devenu collègue de MM. Camperio et Cie, pense-t-on que Grosselin, dans la circonstance qui nous occupe, aurait pu se servir d'une manière efficace de la portion de pouvoir qui lui aurait été confiée, soit pour amener les patrons plâtriers à accepter les conditions de leurs ouvriers, soit pour empêcher la coalition et prévenir la grève générale[1] ? Evidemment non. Dans ces choses-là, le gouvernement est impuissant ; une seule attitude lui est permise : laisser faire librement chacun dans la mesure de son droit. Et c'est jusqu'à présent ce que le gouvernement genevois a fait ; on ne peut pas lui reprocher, cette fois, d'atteinte à la liberté des uns ni des autres. Si donc Grosselin avait été au Conseil d'Etat, les choses se seraient passées exactement comme elles se sont passées, — sauf peut-être en un point.

La grande assemblée ouvrière aurait eu lieu, comme elle a eu lieu en effet ; mais Grosselin y aurait-il pris la parole ? Lorsqu'on occupe une position officielle, on y regarde à deux fois avant de se faire le

1. C'est « le *lock-out* général » qu'il aurait fallu dire, puisque c'étaient les patrons qui avaient fermé tous les ateliers et chantiers du bâtiment pour forcer les ouvriers plâtriers-peintres à se soumettre.

porte-voix du peuple indigné ; il y aurait eu toute sorte de considérations qui auraient engagé Grosselin, conseiller d'Etat, à garder dans la question de la grève une stricte neutralité. Et s'il ne l'eût pas fait, s'il eût cru de son devoir de parler, sa parole n'aurait certainement pas eu la même signification ni la même influence. Venant d'un membre du gouvernement, elle eût éveillé certaines méfiances ; venant d'un ouvrier, l'assemblée a été unanime à en applaudir l'indépendance et la vérité.

Ainsi, nous croyons avoir le droit de féliciter Grosselin de n'avoir pas fait partie du gouvernement : la voix d'un ouvrier libre et courageux, parlant au nom de cinq mille hommes, a été d'un plus grand poids dans la balance que n'aurait pu l'être la bonne volonté de tout un Conseil d'Etat.

*
* *

Encore une remarque. Les ouvriers genevois ont fait, le 7 juin, une manifestation du genre de celles que nous recommandions dans la *Solidarité*. C'est là, à nos yeux, la seule manière digne pour les travailleurs d'intervenir dans la politique.

Et qu'on ne dise pas que cette manifestation est restée infructueuse. Elle n'a pas empêché les gros patrons de faire la grève qu'ils avaient annoncée, mais elle a fait réfléchir les petits patrons, et les a décidés à ne pas suivre leurs collègues dans la voie insensée où ceux-ci se sont engagés. La manifestation a prouvé au gouvernement que les ouvriers genevois étaient décidés à maintenir leur droit, qu'ils ne se laisseraient pas assommer par la police, ni intimider par les baïonnettes d'un bataillon fédéral. Enfin, — et ce n'est pas son résultat le moins remarquable, — elle a fait taire le *Journal de Genève*.

Le Congrès annuel du parti de la démocratie socialiste ouvrière d'Allemagne avait eu lieu à Stuttgart du 4 au 7 juin, et il avait adopté, concernant la politique, les résolutions suivantes : « Le parti de la démocratie socialiste ouvrière ne participe aux élections du Reichstag et du Parlement douanier que dans un but de propagande et d'agitation. Les représentants du parti au Reichstag et au Parlement douanier doivent agir autant que possible dans l'intérêt de la classe ouvrière, mais ils doivent, comme règle générale, observer une attitude purement négative (*negirend sich verhalten*), et profiter de toutes les occasions *pour faire comprendre le néant des délibérations de ces deux assemblées et montrer qu'elles ne sont qu'une pure comédie.* Le parti de la démocratie socialiste ouvrière ne fait d'alliance ou de compromis avec aucun autre parti. Mais le Congrès recommande aux membres du parti, lorsque le parti ne peut présenter lui-même des candidats ouvriers, de donner leurs voix à des candidats qui acceptent, du moins sous le rapport politique, notre programme dans ses traits essentiels. Le Congrès recommande également, dans les circonscriptions où le parti renonce à présenter des candidats pour son compte, de donner sa voix à des candidats présentés par d'autres partis socialistes, pourvu que ce soient bien réellement des candidats ouvriers. »

La *Solidarité* (9 juillet), après avoir reproduit ces résolutions, ajouta cette réflexion :

Ces résolutions sur la politique diffèrent totalement des nôtres ; et cependant, nous n'hésitons pas à le dire, l'esprit qui les anime nous semble être le même que celui des membres de la majorité [collectiviste] du Congrès romand, malgré ce qui au premier coup d'œil paraît séparer les deux tendances. Nous croyons du reste que,

si on veut bien regarder au fond des choses, on peut en dire autant de la plupart de ceux qui, dans l'Internationale, veulent encore participer au mouvement politique : tous nous jugeons de même la valeur de la politique bourgeoise, tous nous avons le sentiment de son néant ; nous différons seulement sur une question de tactique.

Deux mois plus tard, nous pouvions constater que certains socialistes allemands se trouvaient en conformité d'opinion avec nous plus encore que nous ne l'avions supposé. Les démocrates socialistes de Barmen-Elberfeld publièrent en août des observations sur certaines des résolutions du Congrès de Stuttgart, observations qui parurent dans le *Volksstaat* du 27 août. On y lisait : « Sur la résolution II, concernant la politique, nous remarquons que, puisque nous avons déclaré que le Reichstag n'était qu'une comédie, ce serait également une pure comédie que de participer aux élections pour y envoyer des députés, et de mésuser ainsi du suffrage universel pour la nomination d'un corps aussi anti-démocratique. Nous ne comprenons pas non plus quels sont les candidats que nous pourrions reconnaître pour de vrais candidats ouvriers, en dehors de notre parti. »

Cependant le Conseil général de Londres continuait à observer à notre égard un silence qui finit par nous sembler singulier ; et lorsque nous vîmes que l'*Egalité* (numéros des 14, 21 et 28 mai) publiait des communications qui, à nous, ne nous étaient pas envoyées, je me décidai, comme on l'a vu par ma lettre à Joukovsky (p. 40), à écrire à Jung, le 30 mai, pour lui demander des explications. Il me répondit, dans les premiers jours de juin, par une lettre fort longue, écrite sur un ton amical, lettre qui a été reproduite in-extenso dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 134), et dont je me borne à donner ici les passages principaux :

En réponse à votre excellente lettre du 30 mai, je vous dirai que je n'ai pas envoyé les résolutions en question au Comité siégeant à la Chaux-de-Fonds : cela pour différentes raisons ; d'abord nous n'avons pas reçu de lettre officielle nous annonçant l'existence de ce Comité [1] ; et ensuite, le Conseil général n'ayant pas prononcé sur le regrettable évènement du Congrès de la Chaux-de-Fonds, il me siérait mal de me mettre officiellement en rapport avec un Comité qui n'a pas annoncé son existence et qui n'est pas reconnu par le Conseil général.

Jusqu'à ce jour je n'ai pas reçu de réponse à la lettre que je vous ai envoyée immédiatement après le Congrès de la Chaux de-Fonds ; il est vrai que vous m'en avez accusé réception [2], mais depuis lors je n'ai rien reçu ; le Conseil a agi avec vous comme avec les Genevois : il a gardé le *statu quo* ; toutes mes communications ont été envoyées à l'ancien secrétaire (H. Perret) de l'ancien Comité [3] ; le Conseil ne

1. Jung se trompe ; mais, s'il affirme que le Conseil général n'a pas reçu de lettre officielle de notre Comité fédéral, c'est qu'il ignorait l'existence, *qui lui avait été dissimulée*, de la lettre du 7 avril, signée par Fritz Robert, dont j'ai parlé plus haut (p. 17). En 1872, dans le pamphlet *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, p. 12, lignes 20-22, Marx reconnaît que cette lettre a été reçue : « A peine le Congrès romand était-il clos », dit-il, « que le nouveau Comité de la Chaux-de-Fonds en appelait à l'intervention du Conseil général, dans une lettre signée F. Robert, *secrétaire* ».

2. Cet accusé de réception suffisait : c'était au Comité fédéral, à qui j'avais transmis la lettre, à répondre s'il le jugeait à propos. Mais le Comité ne voulut pas répondre à une lettre privée, et qui ne lui était pas adressée : il attendait une réponse officielle à sa lettre du 7 avril.

3. Ce passage nous révèle le mystère d'une machination particulièrement jésuitique de la coterie marxiste. On avait imaginé, à Londres, pour se donner un air

favorise pas plus les Genevois que les Neuchâtelois : pour lui il n'y a que des internationaux : tant qu'ils se conforment aux principes de l'Internationale, ils conservent leur autonomie et leur liberté d'action conformément aux statuts de l'Internationale.

Je m'accorde avec vos vues sur la coopération ; la tendance naturelle de la coopération est de diviser les travailleurs eux-mêmes en classes et faire de petits bourgeois de ses membres.... Je partage aussi vos vues sur l'emploi des fonds [destinés à la résistance] à des travaux coopératifs ; Aubry croit avoir trouvé la clef de la solution dans la *grève productive* : erreur, mon cher, erreur fatale ; il y a vingt ans que les sociétés anglaises ont essayé l'emploi de ces fonds à la coopération productive ; et elles n'ont trouvé que déception et ruine.

[Suit un long passage sur les expériences faites en Angleterre, et un exposé de la théorie de « l'armée de réserve » formée par les ouvriers inoccupés.]

... Pardonnez-moi, mon cher Guillaume, si je me sers d'exemples aussi élémentaires, surtout avec vous, qui devez connaître ces choses aussi bien que moi.

J'arrive à la question politique, et dans celle-ci mes vues diffèrent totalement des vôtres... Je suis loin de m'accorder avec tous les arguments dont s'est servie l'*Egalité* ; ils étaient en général très faibles, et je reconnais la force et la logique de quelques-uns de vos arguments en faveur de l'abstention, sans pour cela m'accorder avec le principe même... Je ne crois pas que la législation directe par le peuple puisse jamais accomplir rien de sérieux pour les travailleurs ; je n'attache pas toute l'importance au mouvement politique qu'y attachent Liebknecht et Bürkly, et je crois même que l'abstention en matière politique est très utile et même nécessaire parfois comme protestation contre le système actuel : mais préconisée comme théorie, comme système, elle est fatale à notre œuvre...

[Vient ensuite un long passage sur Bakounine et sur l'Alliance : « Je n'attaque, dit Jung, ni la bonne foi ni l'honnêteté de Bakounine, mais j'ai le droit de douter de son jugement ». Puis il continue :]

Vous traitez les Genevois de bourgeois ; j'admets qu'ils étaient

d'impartialité, d'affecter d'ignorer à la fois le nouveau Comité fédéral de la Chaux-de-Fonds et le nouveau Comité fédéral de Genève, et, comme dit Jung, de « garder le *statu quo* » en adressant la correspondance « à l'ancien secrétaire de l'ancien Comité », Comité qui n'existait plus. Mais, en s'abstenant de correspondre avec Jules Dutoit, le secrétaire du nouveau Comité fédéral de Genève, et en correspondant avec Henri Perret, considéré, par une fiction, comme exerçant encore les fonctions de secrétaire d'un Comité fédéral défunt, le Conseil général — tout en prétendant qu'il ne favorisait aucun des deux partis et qu'il tenait la balance égale entre eux — savait très bien que les lettres envoyées de Londres à Henri Perret étaient transmises par celui-ci à son compère Dutoit, et que par conséquant il correspondait en réalité avec le nouveau Comité de Genève. D'ailleurs on dédaigna bientôt de prolonger la comédie : dès le mois de juin, Dutoit, l'homme de paille, fut éloigné, et Henri Perret, prenant sa place, cumula les fonctions de représentant du « *statu quo* », comme « ancien secrétaire de l'ancien Comité », et de représentant de la Fédération genevoise dissidente, comme nouveau secrétaire du nouveau Comité. A partir du 14 juin, c'est Henri Perret qui signe les circulaires du Comité fédéral de Genève (voir *Egalité* du 18 juin 1870). Dans toute cette affaire, Jung joua le rôle d'un instrument aveugle entre les mains de Marx : il ne devait ouvrir les yeux qu'en 1872, — mais alors il les ouvrit bien, et flétrit hautement les manœuvres dont il avait été longtemps la dupe.

presque tous individualistes ; mais depuis quelque temps j'ai commencé avec eux une correspondance très serrée, et j'ai la prétention de croire que j'en ai converti plusieurs au collectivisme[1]... Quant à Coullery, il est jugé : sa conduite, après le Congrès de Bruxelles, m'a suffisamment renseigné sur ses vues[2].

A ce moment se place un incident qui nous montra de façon saisissante combien l'on répondait mal, au Temple-Unique, à nos sentiments de fraternité et de solidarité. Au commencement de mai étaient arrivés en Suisse trois jeunes ouvriers parisiens, membres de l'Internationale, Cheminet, Giraudier et Lafargue, tous trois tailleurs de pierres, qui avaient quitté Paris au moment des arrestations, craignant d'être englobés par la police dans le fameux complot plébiscitaire. Ils étaient porteurs d'une lettre de Mangold, secrétaire de la Section de Belleville, qui les recommandait aux Sections suisses comme des membres dévoués de l'Association. Ils avaient passé au Locle et à Neuchâtel, cherchant du travail ; nous ne pûmes leur en procurer, mais nous leur fîmes une réception cordiale, et les aidâmes de notre mieux ; ils se rendirent ensuite à Genève, et là ils trouvèrent de l'embauche. Naturellement, en leur qualité de Parisiens, ils avaient ressenti plus de sympathie pour notre manière de comprendre et de pratiquer le socialisme que pour celle qu'ils rencontrèrent au Temple-Unique. Ils s'abonnèrent à la *Solidarité*, et, à Genève, ils cherchèrent à la faire lire par leurs camarades de travail. Le dimanche 12 juin, ils distribuèrent des exemplaires du numéro de la veille, qui contenait divers articles sur la grève des plâtriers-peintres et l'appel de notre Comité fédéral (voir plus haut, p. 42). Ceci ne fut pas du goût de la coterie dominante, qui le leur fit bien voir ; le 15 juin, je recevais des trois Parisiens une lettre où ils me racontaient les mauvais procédés dont ils étaient victimes. On les avait dénoncés, le 13, dans une assemblée tenue au Temple-Unique ; un tailleur de pierres nommé Goy, — qui leur avait dit, la veille, ces mots bien caractéristiques, « qu'il était international, mais pas socialiste pour le moment, parce que présentement cela ferait trop de tort », — leur reprocha violemment d'avoir distribué la *Solidarité* et la brochure sur l'arrestation du citoyen russe Serebrenikof[3], et ajouta : « Il faut que ces distributions cessent, car le journal la *Solidarité* parle tout à fait contre l'Internationale, et ce journal sera la cause de la mort de l'Internationale à Genève ». Le président de l'assemblée, Dailly, « demanda ce qu'il fallait faire de ces trois citoyens ; pour lui il trouvait qu'il fallait les renvoyer d'où ils sortaient ; beaucoup de voix ont appuyé ces paroles du président ». Le soir même, deux autres tailleurs de pierres, Thévenet et Henrioud, « sont venus — continuait la lettre — à la pension où nous mangions, dire que nous étions des mauvais jeunes gens, des révolutionnaires qui voulaient faire une révolution à Genève, en distribuant des journaux et des ouvrages pour mettre le désaccord dans l'Internationale, et que nous étions tout à fait contre l'Internationale, et que le marchand de vin qui nous donne pension se ferait du tort en nous gardant chez lui, — enfin toutes les choses qu'il faut pour que nous n'ayons plus à manger, de manière à ce que nous soyons obligés de partir de Genève ».

Je publiai la lettre des trois Parisiens dans la *Solidarité* du 18 juin, en l'accompagnant des observations suivantes :

1. Quelques-uns des meneurs du Temple-Unique avaient compris que, pour s'assurer les faveurs de Londres, il serait politique de leur part de paraître disposés à accepter le principe collectiviste : de là leur nouvelle attitude au meeting de Vevey, où ils avaient voté sans protestation la résolution dont on a vu les termes (p. 38).

2. On voit qu'à Londres on savait à quoi s'en tenir sur Coullery et le coullerysme. Mais les coullerystes nous faisaient la guerre, cela suffisait pour que Marx les acceptât pour alliés contre nous.

3. Sur l'arrestation de Semen Serebrenikof, voir plus loin p. 59.

Ainsi, c'est au moment même où les Sections romandes [il s'agit des Sections romandes de notre Fédération] vident leurs caisses de résistance pour venir au secours des grévistes genevois, que certains membres de l'Internationale de Genève accusent publiquement l'organe de ces Sections, la *Solidarité*, d'être un journal « contraire à l'Internationale » ! On fait un crime à des ouvriers de porter ce journal dans les chantiers, de le faire lire à leurs camarades ! On craint peut-être que ceux des ouvriers qui ont été aveuglés et excités contre nous ne s'aperçoivent, en lisant notre journal, des sentiments de fraternité qui nous animent ; on veut à tout prix les maintenir à l'état d'hostilité contre leurs frères de certaines Sections. Et comme les paroles du président Dailly, qui reproche à des ouvriers d'être des Parisiens, s'accordent bien avec les sentiments généreux exprimés à l'égard des étrangers par l'assemblée populaire du 7 juin !... Ces choses nous attristent, mais elles ne nous feront pas changer de conduite à l'égard de frères qui luttent comme nous contre l'oppression de la bourgeoisie. D'ailleurs nous croyons fermement que s'il se trouve à Genève des ouvriers pour répondre par des injures à nos actes de fraternité, ces gens-là ne peuvent former qu'une infime minorité, et que la majorité les désavouera. Rien d'étonnant à ce que des hommes qui prétendent être *internationaux*, mais pas *socialistes*, jettent la pierre à un journal qui tient haute et ferme la bannière du socialisme.

Aucun désaveu ne vint de Genève, et les trois Parisiens, Lafargue, Giraudier et Cheminet, furent obligés de quitter une ville si peu hospitalière. Mais dans son numéro suivant la *Solidarité* publiait la lettre ci-après, que lui écrivaient, à la date du 20 juin, les membres de la Section de Vevey, — de braves cœurs ceux-là :

Pour venir en aide à nos frères de Genève, nous n'avons pas attendu que notre Comité fédéral nous ait indiqué les mesures à prendre. La première souscription, rentrée le 11 juin et montant à dix francs, fut expédiée de suite. Le 11 juin, nous avons reçu une dépêche du Comité fédéral romand, à la Chaux-de-Fonds, nous demandant de trouver des fonds pour soutenir nos frères de Genève, et nous rappelant les devoirs de tout international sérieux et convaincu. Sur-le-champ, notre Comité se réunit, et décida de consacrer à la grève tous les fonds qui étaient disponibles en ce moment, la somme produite par la souscription pour le drapeau, de même que de l'argent que nous voulions placer : nous avons pensé qu'il ne pouvait être mieux placé qu'en aidant nos frères de Genève. Le 12 juin, nous fîmes donc un second envoi de soixante-dix francs. Nos souscriptions continuent avec activité. Nous venons de faire, hier dimanche, un troisième envoi de vingt-cinq francs... Notre second envoi pour Vienne (Isère) a été de vingt francs[1]. Je pense que nos collègues de Genève auront vu que nous n'étions pas si mauvais internationaux qu'ils nous l'ont dit au Congrès romand [de la Chaux-de-Fonds], et que nous savons mettre en pratique les principes de solidarité que nous professons.

1. Il y avait à Vienne (Isère) une grève des ouvriers métallurgistes, et les ouvriers fondeurs et mécaniciens de Vevey avaient fait, en mai, aux grévistes viennois un premier envoi d'argent (*Solidarité* du 4 juin).

Nos amis les Parisiens Girandier, Lafargue et Cheminet, dont vous avez publié une lettre, ont dû quitter Genève et sont venus ici avec deux autres. Nous les avons reçus et nous avons réussi à leur procurer du travail ; nous avons fait pour eux comme des internationaux doivent faire pour tous leurs membres, sans s'inquiéter s'ils sortent de Paris ou d'ailleurs.

La conduite de certains Genevois à l'égard de ces compagnons et leur mauvaise volonté contre nous, malgré tout ce que nous faisons pour eux, nous a fait beaucoup de peine. Néanmoins, nous ferons toujours, dans la mesure de nos forces, tout ce que nous pourrons pour soutenir nos frères travailleurs, quelle que soit la ville qu'ils habitent, sans nous inquiéter de ce qu'ils diront de nous : il suffit qu'ils soient malheureux pour avoir droit à notre appui.

Dans son numéro suivant (2 juillet), la *Solidarité* eut à publier une fâcheuse nouvelle : Un ouvrier tailleur, venu de Lausanne où il s'était acquis, par un grand étalage de dévouement à la cause socialiste, une certaine popularité, et établi depuis quelques mois à la Chaux-de-Fonds, Henri Chevalley, dirigeait dans cette ville un atelier coopératif, et il y avait fait entrer comme placier le jeune graveur Cagnon, dont j'ai eu à mentionner le nom à propos du Congrès de la Chaux-de-Fonds, un beau parleur, qui lâcha volontiers le burin pour se faire courtier. A la suite de circonstances qui sont demeurées pour nous un mystère, ces deux hommes se décidèrent à commettre un vol, et dans la nuit du 28 au 29 juin ils disparurent après avoir mis l'atelier des ouvriers tailleurs au pillage. La *Solidarité* annonça leur fuite en ces termes :

« Nous signalons à toutes les Sections de l'Internationale deux voleurs, les nommés Henri Chevalley et Emile Cagnon. Après avoir trompé de la manière la plus indigne la confiance de leurs associés, ils ont quitté clandestinement la Chaux-de-Fonds, en emportant des marchandises volées. On ignore de quel côté ils se sont dirigés. Nous mettons en garde les internationaux contre des tentatives possibles d'escroquerie de la part de ces individus. »

Les deux fugitifs ne donnèrent jamais de leurs nouvelles, et je ne sais pas ce qu'ils sont devenus. Chevalley, d'après ce que m'ont dit des personnes qui l'ont connu de plus près, était un coquin, mais le jeune Cagnon, un tout nouveau venu parmi nous, semble avoir été plutôt un caractère faible, et s'être laissé entraîner par l'ascendant d'une volonté dont il subissait la domination. Cette aventure, qui me causa un vif chagrin, a été pour Marx un thème à aimables plaisanteries : dans une note de sa brochure *L'Alliance de la démocratie socialiste* (p. 19), il dit de Chevalley et de Cagnon : « Ces deux individus avaient fait preuve de révolutionnarisme anarchique en volant l'Association coopérative des tailleurs de la Chaux-de-Fonds ».

Cependant, le *lock-out* des patrons du bâtiment, à Genève, commencé le 13 juin, se prolongeait ; car les plâtriers-peintres tenaient bon, encouragés à la résistance par leurs camarades des autres métiers. Les ouvriers de la « fabrique », en cette circonstance, firent preuve de solidarité, et une Adresse aux ouvriers du bâtiment, votée par eux le 17 juin, annonça « qu'ils s'imposeraient, durant toute la grève, des cotisations ou souscriptions extraordinaires ». En dehors de Genève, les principales manifestations de sympathie vinrent du Jura. A Saint-Imier, une grande assemblée populaire, réunie dès le 15 juin, sous la présidence d'Ali Eberhardt, nomma une commission centrale de secours pour l'organisation des souscriptions, et protesta énergiquement contre toute velléité d'intervention militaire de de la part des autorités. A la Chaux-de-Fonds, le 20 juin, une assemblée

ouvrière à laquelle prirent part aussi bien nos amis que les chefs du parti coulleryste, et que présida M. Ulysse Dubois, décida d'appuyer moralement les grévistes genevois. A Neuchâtel, sous la présidence de Treyvaud, une réunion de quatre cents ouvriers vota, le 29 juin, l'organisation immédiate de tournées dans tous les ateliers pour recueillir des fonds : « c'était, dit la *Solidarité*, la première fois que l'Internationale s'affirmait en public à Neuchâtel depuis sa reconstitution dans cette ville, et le succès qu'elle a remporté dépasse nos espérances : le soir même, plusieurs corps de métier ont annoncé qu'ils allaient se constituer en Sections de l'Internationale ». Le mouvement d'opinion s'étendit jusqu'à Zürich où, à la suite d'un meeting en faveur de la grève de Genève, il y eut de nombreuses adhésions à l'Internationale. La sympathie des socialistes de la Suisse allemande et de l'Allemagne avait, aux yeux de la rédaction de l'*Egalité*, un prix tout spécial ; dans son numéro du 29 juin, elle dit : « Nous remercions surtout nos frères allemands et leurs deux organes, la *Tagwacht* et le *Vorbote* ; ce dernier consacre tout son dernier numéro à un remarquable exposé historique de la situation, et nous nous empresserons (*sic*) de faire part à notre public de ce concours de nos confrères allemands, qui fait que les secours et les sympathies de l'Allemagne sont acquis à notre grève ».

Trois conciliateurs officieux, MM. Amberny, avocat, G. Revilliod, rentier, et le Dr Duchosal, député radical, s'interposèrent à Genève entre les patrons et les ouvriers ; mais leur intervention échoua par l'obstination des patrons. Alors, une « assemblée populaire nationale » fut convoquée pour le mercredi 29 juin au Stand de la Coulouvrenière ; Grosselin y proposa de demander au gouvernement genevois la création de chantiers nationaux pour fournir du travail aux grévistes ; mais un homme politique, le radical Cambessédès, réussit à faire voter qu'il serait tenté une dernière démarche auprès des patrons, auxquels on proposerait de soumettre le différend à un arbitrage. Les patrons, par lettre du 2 juillet, refusèrent l'arbitrage, et la grève continua. Le Conseil d'Etat de Genève, à qui les ouvriers s'adressèrent alors pour avoir du travail, répondit par une fin de non-recevoir. La situation paraissait sans issue. Loin de contribuer au progrès de l'Internationale à Genève, la grève, mal conduite, avait désorganisé les rangs des travailleurs. Les hommes du Temple-Unique répétaient qu'il fallait se concilier les sympathies de la population, et que pour cela on devait ne pas heurter les préjugés nationaux, ne pas effrayer les esprits craintifs en parlant de socialisme. Sur trois mille ouvriers en bâtiment mis hors des chantiers par les patrons, les deux tiers au moins avaient quitté Genève au bout de peu de jours pour aller chercher du travail ailleurs : la puissance de l'Internationale était donc bien diminuée. En même temps, le journal l'*Egalité* se trouva hors d'état de continuer sa publication dans les conditions ordinaires ; il n'avait jamais eu beaucoup de lecteurs à Genève, le gros de ses abonnés lui avait été fourni autrefois par les membres de ces Sections de Montagnes dont il avait, par sa faute, perdu la clientèle ; en outre, il y avait eu dans l'administration du journal du gaspillage et du désordre [1]. La conséquence fut que, après son n° 24

1. La mauvaise gestion financière de l'*Egalité* fut vivement critiquée l'année suivante dans un Congrès des délégués des Sections romandes (fraction du Temple-Unique) tenu à Genève en mai 1871. Nettlau a publié (p. 406) des extraits d'un rapport sur ce Congrès présenté par Decrette, délégué de la Section des faiseurs de pièces à musique de Genève, aux membres de sa Section. On y lit entre autres : « L'incurie et les dilapidations qui ont régné dans l'ancienne administration de l'*Egalité* ont paru mériter l'indulgence du Congrès. Cependant des accusations sérieuses ont été formulées par la commission de vérification des comptes contre le citoyen A*** [une créature d'Outine]. Les livres sont dans un tel désordre qu'il a été impossible de constater une situation même approximative. En outre on a fait figurer sur le livre d'expédition et porté comme dépense de timbres une quantité de journaux cachée dans divers coins de la bibliothèque ; ceci est un fait grave qui constitue un véritable détournement de fonds au profit du sieur A***. Ce gaspillage est resté impuni, et je suis obligé de protester énergiquement contre cette indulgence inqualifiable. »

(18 juin), l'*Egalité* réduisit son format et son contenu des deux tiers, et cessa d'être hebdomadaire pour ne plus paraître que tous les quinze jours ; elle annonça, en termes ridicules, que « cette décision avait été motivée par le désir de rendre le journal de plus en plus accessible à tous les ouvriers des villes et surtout des campagnes, et de pouvoir faire le journal aux moindres frais possible : le format amoindri et les articles plus courts [1] donneront à beaucoup de lecteurs inaccoutumés encore à la lecture assidue la facilité de suivre le grand mouvement international et partant de là de grossir les rangs de nos adeptes ». Il eût fallu, pour rendre le journal « plus accessible », diminuer aussi le prix de l'abonnement : mais on n'en parla pas, et pour cause.

En France, la situation devenait de plus en plus grave. Dans les derniers jours de mai, un jugement de la 6e chambre, à Paris, suspendit la *Marseillaise* pour deux mois. Les membres de la Fédération parisienne résolurent alors de se créer un organe à eux ; mais comme on ne pouvait songer à trouver un imprimeur à Paris, il fallait en chercher un à l'étranger. Robin m'écrivit pour me demander si l'imprimerie G. Guillaume fils pourrait se charger de la publication du journal ; je répondis affirmativement. En conséquence, je reçus de Robin, au commencement de juin, les articles destinés au premier numéro ; et le *Socialiste*, « organe de la Fédération parisienne de l'Association internationale des travailleurs, paraissant le samedi », vit le jour le 11 juin [2]. Il avait été tiré à cinq ou six mille exemplaires ; il fut expédié sous bande à un certain nombre d'adresses qui m'avaient été données, et, pour le reste, en plusieurs ballots au nom de Mangold, nommé administrateur ; mais les ballots furent saisis à l'arrivée à Paris. Le mercredi 8, un certain nombre d'internationaux parisiens avaient reçu des mandats de comparution devant le juge d'instruction ; Robin, ne s'étant pas rendu à cette invitation, fut arrêté, ainsi que Langevin, le 12 ; ce ne fut donc pas lui qui m'envoya la copie du n° 2. De ce second numéro (18 juin), quelques exemplaires seulement parvinrent à destination ; les ballots furent de nouveau saisis. Il fallut reconnaître qu'il n'était pas possible de faire entrer le *Socialiste* en France, et le journal suspendit sa publication [3]. D'ailleurs des assignations venaient d'être lancées le 15 juin contre trente-huit socialistes parisiens, inculpés d'avoir fait partie d'une société secrète : le troisième procès de l'Internationale à Paris allait commencer le 22 juin. La commission du *Socialiste* m'envoya donc l'avis suivant, qui parut dans la *Solidarité* du 25 juin :

Avis de la Commission du Socialiste.

Le *Socialiste* a été saisi par la justice française. Le premier numéro est entré par la poste, le ballot envoyé par les messageries n'a pas été livré.

1. Le rédacteur Wæhry, dont les articles avaient le plus contribué à rendre l'*Egalité* illisible, mourut le 10 juillet 1870. Mais il restait encore Outine.

2. Le premier article de ce numéro reproduisait le préambule des statuts généraux de l'Internationale, dans la version nouvelle due à la collaboration de Robin et de Paul Lafargue (voir tome Ier, p. 285). Dans cette version, le troisième alinéa des considérants est ainsi rédigé :

« Que, pour cette raison, l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme un simple moyen ».

En lisant ce texte, je ne m'aperçus nullement qu'il différait, par la présence des mots *comme un simple moyen*, du texte dont nous nous servions habituellement, pas plus que je ne remarquai une différence du même genre en lisant, quelques semaines plus tard, la lettre écrite le 29 juin par Hermann Jung, au nom du Conseil général, au Comité fédéral de la Chaux-de-Fonds (voir pages 55-56).

3. Sauf un petit à-compte versé plus tard par Robin, de sa poche, les frais de l'impression des deux numéros du *Socialiste* n'ont jamais été payés.

Le deuxième numéro n'est arrivé que par exception à quelques abonnés.

La Commission chargée de faire marcher le *Socialiste* va prendre d'autres dispositions pour continuer son œuvre [1]. Les abonnés ne seront pas frustrés ; en attendant, elle leur fait envoyer un journal ami, la *Solidarité*, qui les entretiendra de ce qui les intéresse.

La Commission provisoire de rédaction
et d'administration du SOCIALISTE.

De leur côté, les internationaux arrêtés à Lyon avant le plébiscite avaient été assignés pour le 8 juin ; à l'audience, l'affaire fut remise au 15 ; le 15, elle fut renvoyée encore, parce qu'on voulait attendre l'issue du procès qui allait s'ouvrir à Paris.

Le Congrès qu'Aubry avait convoqué à Rouen pour le 15 mai avait été ajourné au 27 juin ; dans le courant de juin, le gouvernement en interdit la réunion.

Au procès de Paris (22 juin), les trente et un prévenus qui comparurent étaient en état de liberté (Flahaut, Avrial, Theisz, Héligon, Germain Casse, Dugaucquie, Rocher, Collot, Robin et Langevin ayant été relâchés), sauf Johannard, Malon, Murat et Pindy, qui étaient encore détenus ; le tribunal accorda à ces quatre inculpés la mise en liberté provisoire sous caution. Sept prévenus, dont Varlin, ne répondirent pas à l'appel de leurs noms. L'avocat impérial Aulois donna lecture d'un long document, qui prétendait faire l'histoire de l'Internationale ; puis l'affaire fut remise à huitaine. Les débats occupèrent ensuite les audiences des 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet ; le jugement fut rendu le 5 juillet : sept prévenus, Varlin (absent), Malon, Murat, Johannard, Pindy, Combault et Héligon, déclarés coupables d'avoir fait partie d'une société secrète, furent condamnés à un an de prison ; vingt-sept prévenus, Avrial, Sabourdy (absent), Franquin, Passedouet (absent), Rocher (absent), Langevin, Pagnerre, Robin, Leblanc, Carle (absent), Allard, Theisz, Collot, Germain Casse, Chalain, Mangold, Ansel, Bertin, Boyer, Cirode, Delacour, Durand, Duval, Fournaise, Frankel, Giot (absent) et Malzieux, déclarés coupables d'avoir fait partie d'une société non autorisée, furent condamnés à deux mois de prison ; les quatre autres, Dugaucquie (absent), Flahaut, Landeck et Assi, furent renvoyés des fins de la plainte.

Les persécutions judiciaires n'abattirent pas le courage des internationaux de Paris. Au lendemain de la condamnation, les membres de la Commission de statistique nommée par le Conseil fédéral parisien, Paul Robin, Henri Bachruch, Mangold, E. Langevin et Charles Keller, adressaient aux Sections de Paris un questionnaire accompagné d'une circulaire où ils disaient : « Aujourd'hui, après la *dissolution légale* de l'Internationale, nous continuerons cette œuvre en notre nom personnel jusqu'au moment où il redeviendra possible de rendre compte à ceux qui nous avaient nommés ». En même temps, par les soins de quelques hommes dévoués et actifs, paraissait dès le 15 juillet, en un volume de 250 pages, le compte-rendu sténographique du *Troisième procès de l'Internationale* (Armand Le Chevalier, éditeur), avec une préface qui disait : « La grande union des prolétaires sortira plus puissante que jamais de cette série d'épreuves, parce que l'Internationale est l'expression d'une revendication sociale trop juste et trop conforme aux aspirations contemporaines du prolétariat pour pouvoir sombrer avant d'avoir réalisé son programme : Emancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes ».

Dès qu'il eut appris le prononcé du jugement de Paris, Albert Richard

1. Il ne fut pas possible à cette Commission de tenir sa promesse : les condamnations prononcées le 5 juillet, puis la guerre, l'en empêchèrent.

quitta Lyon et se réfugia en Suisse. Il vint à Neuchâtel, où il séjourna quelques jours ; et, à sa demande, je publiai dans la *Solidarité* (16 juillet) un entrefilet rédigé par lui, expliquant qu'après le jugement de Paris, les cinq internationaux lyonnais inculpés de société secrète se trouvaient condamnés d'avance, et qu'en outre Richard avait reçu des renseignements établissant que des ordres spéciaux avaient été donnés en haut lieu à son égard. Une assemblée générale de la Fédération lyonnaise, qui avait été annoncée pour le 10 juillet, fut interdite par ordre ministériel.

Le 19 juin avait eu lieu à Barcelone le premier Congrès des Sections espagnoles. Ce Congrès fonda la Fédération espagnole de l'Internationale ; il comptait quatre-vingt-cinq délégués, venus de toutes les parties de l'Espagne ; les principales villes représentées étaient Barcelone, Tortosa, Gracia, Valladolid, Reus, Tarragone, Xérès, Valence, Séville, Madrid, Cadix, Palma. « Pour exprimer d'une manière frappante la négation de tout sentiment national, les délégués avaient choisi pour présider la séance d'ouverture — qui a eu lieu au Théâtre du Cirque, au milieu d'un concours immense d'ouvriers et d'ouvrières — un Français, Bastelica, de Marseille, qui a dû se réfugier à Barcelone pour échapper à la police impériale. Des Adresses du Comité fédéral romand de la Chaux-de-Fonds et du Conseil général belge ont été lues au milieu des applaudissements. » (*Solidarité* du 2 juillet 1870.) Le Congrès de Barcelone vota, sur la question de l'attitude de l'Internationale à l'égard de la politique, une résolution dont il emprunta les termes à celle que nous avions votée au Congrès de la Chaux-de-Fonds [1]. Le Conseil fédéral espagnol fut placé pour la première année à Madrid, et composé des cinq membres suivants : Angel Mora, charpentier ; Enrique Borel, tailleur ; Anselmo Lorenzo, typographe ; Tomás González [2] Morago, graveur ; Francisco Mora, cordonnier.

L'impulsion donnée par le Congrès de Barcelone accéléra les progrès de l'Internationale en Espagne, et je pus écrire dans la *Solidarité* peu de temps après (27 août) : « Le mouvement ouvrier espagnol continue à se développer de la manière la plus grandiose. De toutes parts surgissent de nouvelles Sections, toutes embrassant les principes de l'Internationale dans l'esprit le plus radicalement révolutionnaire. Vraiment, on peut se demander si nous n'allons pas assister à ce spectacle singulier : l'Espagne, cette terre restée si longtemps fermée aux idées modernes, prenant tout à coup la tête du socialisme, c'est-à-dire de la civilisation, et donnant, ainsi que sa sœur l'Italie, le signal de l'émancipation des travailleurs ; tandis que l'Angleterre et l'Allemagne, impuissantes à passer de la théorie à l'action, resteraient étrangères au grand mouvement révolutionnaire du prolétariat ? »

A Genève, la grève durait toujours, et se traînait sans incidents nou-

1. Voici la résolution du Congrès de Barcelone, traduction littérale de celle du Congrès collectiviste de la Chaux-de-Fonds (je ne reproduis pas les considérants, qui sont une paraphrase des nôtres) :

« El Congreso recomienda á todas las Secciones de la Asociación internacional de los trabajadores renuncien á toda acción corporativa que tenga por objeto efectuar la transformación social por medio de las reformas políticas nacionales, y las invita á emplear toda su actividad en la constitución federativa de los cuerpos de oficio, único medio de asegurar el éxito de la revolución social. Esta federación es la verdadera Representación del trabajo y debe verificarse fuera de los gobiernos políticos. »

2. *González* n'est pas ici un prénom, mais le véritable nom patronymique. Une obligeante communication d'Anselmo Lorenzo m'a fourni à ce sujet l'explication suivante : Il y avait en 1868, à Madrid, dans la société appelée *El Fomento de las Artes*, deux ouvriers portant tous deux le nom de Tomás González ; pour éviter une confusion, l'un d'eux, un graveur, qui fut ensuite l'un des fondateurs de la Section de l'Internationale, se décida à renoncer, dans la vie sociale, à l'usage de son nom patronymique de González, et à se faire appeler Morago, du nom de famille de sa mère : c'est sous ce nom de Morago qu'il est connu dans l'histoire de l'Internationale espagnole.

veaux ; il y avait encore huit cents grévistes à nourrir, et les ressources s'épuisaient. Le conflit économique n'empêchait pas les citoyens-ouvriers genevois de prendre intérêt aux choses de la politique locale ; et, comme le peuple de Genève devait être consulté, le dimanche 10 juillet, sur une loi que venait d'élaborer la majorité conservatrice du Grand-Conseil, les socialistes firent campagne avec les radicaux contre la loi proposée. J'eus la naïveté de m'en étonner, et voici l'article que je publiai à ce sujet dans la *Solidarité* (16 juillet) :

Le *Journal de Genève* nous a apporté une singulière nouvelle.

La bourgeoisie radicale de Genève a remporté dimanche dernier, comme on sait, une grande victoire : La nouvelle loi sur les circonscriptions électorales, œuvre du parti conservateur, a été rejetée dans la votation populaire par une majorité de six cents voix.

Cette majorité est due, paraît-il, à l'alliance de la bourgeoisie radicale avec l'Internationale.

Voici les propres paroles que le *Journal de Genève* met dans la bouche d'un membre bien connu de l'Internationale, Grosselin, qui les aurait prononcées dans une assemblée populaire tenue sur la Treille :

« M. Grosselin proclame que l'alliance est désormais cimentée entre le parti radical et l'Internationale, et il remercie chaudement les radicaux de ce que, grâce à leur puissant concours, le socialisme est à cette heure solidement implanté à Genève ».

Nous aimons à croire que ces paroles attribuées à Grosselin sont une de ces calomnies auxquelles le *Journal de Genève* nous a habitués. Aussi attendons-nous de Grosselin un démenti formel, et de l'Internationale genevoise une protestation éclatante qui répudiera énergiquement toute alliance avec un parti politique bourgeois.

Le premier principe de l'Internationale, celui qui constitue son essence même et sa raison d'être, c'est que *l'affranchissement des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes.*

Naturellement, le démenti et la protestation ne vinrent pas, car le discours de Grosselin était authentique. Ce qui vint, non de Genève, mais de Londres, — ce qui était déjà venu au moment où j'écrivais les lignes ci-dessus, — ce fut une résolution du Conseil général nous annonçant que ce Conseil, s'étant érigé en juge du conflit qui s'était produit au Congrès de la Chaux-de-Fonds, nous avait condamnés ; le Conseil général nous rappelait en même temps à notre devoir, qui était, nous disait-il, de nous conformer aux Statuts généraux en ce qui concernait la participation au mouvement politique.

C'est dans son numéro du 23 juillet que la *Solidarité* publia le document qui, dans la pensée de Marx, devait mettre un terme à la scission en affirmant que le bon droit était du côté des hommes du Temple-Unique. Voici le texte de la lettre du Conseil général :

Le Conseil général au Comité fédéral siégeant à la Chaux-de-Fonds.

Considérant :

Que, quoique une majorité de délégués, au Congrès de la Chaux-de-Fonds, ait nommé un nouveau Comité fédéral romand, cette majorité n'était que nominale ;

Que le Comité fédéral romand, à Genève, ayant toujours rempli ses obligations envers le Conseil général et envers l'Association internationale des travailleurs, et s'étant toujours conformé aux

statuts de l'Association, le Conseil général n'a pas le droit de lui enlever son titre ;

Le Conseil général, dans son assemblée du 28 juin 1870, a unanimement résolu que le Comité fédéral romand, siégeant à Genève, conserverait son titre, et que le Comité fédéral siégeant à la Chaux-de-Fonds adopterait tel autre titre local qu'il lui plairait d'adopter.

Au nom et par ordre du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs,

H. Jung,
Secrétaire pour la Suisse.

Londres, le 24 juin 1870.

P. S. Nous vous rappelons, très amicalement, que nos Statuts généraux disent que tout mouvement politique doit être subordonné, comme un moyen, au mouvement économique.

En imprimant cette pièce, j'y fis, dans le même numéro de la *Solidarité*, la réponse suivante :

Nous avons plusieurs observations à faire sur cette lettre.

La première, c'est que le Comité fédéral, siégeant à la Chaux-de-Fonds, n'a pas demandé au Conseil général de prononcer un jugement sur le conflit romand ; il s'est borné à lui donner connaissance de ce qui s'était passé, en exprimant l'espoir qu'une conciliation viendrait bientôt mettre un terme au conflit. Cette lettre est datée du 7 avril 1870, et n'a reçu aucune réponse.

Si nous n'avons pas demandé au Conseil général de nous juger, c'était parce que nous prévoyions qu'un jugement, quel qu'il fût, n'aurait d'autre résultat que d'aggraver la situation en irritant les esprits ; notre espoir était d'arriver à rétablir la paix par des concessions mutuelles, sans l'intervention d'aucune autorité, d'aucun juge.

Le Conseil général a donc, selon nous, commis une grande faute en venant prononcer un arrêt que nous n'avions pas réclamé. Dans des conflits de ce genre, l'attitude la plus sage, de la part du Conseil général, serait de rester dans une réserve absolue.

Que devient en effet l'autonomie des groupes, garantie par les Statuts généraux, si le Conseil général, au lieu de laisser les Sections organiser librement leurs fédérations, les dissoudre, les reconstituer, changer leurs Comités, etc., intervient pour donner tort ou raison à une majorité ou à une minorité ? Une telle manière d'agir, d'imposer son autorité dans des choses qui ne concernent absolument que les groupes intéressés, est tout à fait incompatible avec l'esprit même de l'Internationale [1].

1. Le Conseil général avait usé du droit que lui donnait l'article VI des Résolutions administratives du Congrès de Bâle : « Lorsque des démêlés s'élèveront entre des sociétés ou branches d'un groupe national, ou entre des groupes de différentes nationalités, le Conseil général aura le droit de décider sur le différend, sauf appel au Congrès prochain, qui décidera définitivement ». C'étaient justement les délégués de nos Sections du Jura qui, au Congrès de Bâle, avaient proposé de donner au Conseil général des pouvoirs que ne lui avaient pas accordés les statuts. « Oui, écrivais-je plus tard (10 juin 1872) dans une lettre au *Bulletin de la Fédération jurassienne*, c'est trop vrai et nous le reconnaissons, c'est nous-mêmes qui, dans notre aveugle confiance, avons donné au Conseil général des verges pour nous fouetter ; nous ne faisons aucune difficulté d'en convenir ; et après l'expérience que nous avons faite du fâcheux résultat des Résolutions administratives [de Bâle], nous ne nous sentons nullement embarrassés de reconnaître que nous avions eu tort de fournir des armes à l'autoritarisme, et qu'il est grandement temps de réparer notre erreur. »

Disons quelques mots aussi des arguments invoqués par le Conseil général à l'appui de son arrêt.

« La majorité du Congrès romand n'était que *nominale*. »

Et quelle preuve en donne-t-on ? Aucune.

Nous ne savons sur quoi le Conseil général peut appuyer son assertion, à moins que ce ne soit sur le fait, mis en avant par l'*Egalité*, que les dix-huit délégués de la minorité représentaient un plus grand nombre d'internationaux que les vingt et un délégués de la majorité.

Mais une telle manière de raisonner serait-elle sérieuse ? A-t-on jamais, dans les Congrès généraux, invoqué cet étrange argument pour faire annuler un vote ? Et cependant n'est-il pas arrivé très souvent dans les Congrès généraux que les majorités étaient aussi *nominales* ? Si un principe pareil devait prévaloir, voici ce qui pourrait se passer par exemple dans un Congrès : Z. arrive comme délégué de huit cent mille Américains, Y. comme délégué d'un million d'Anglais ; tous les autres délégués ne représentent ensemble que un million cinq cent mille internationaux ; là-dessus Y. et Z. déclarent former à eux deux la majorité réelle, et il ne reste aux autres délégués, écrasés d'avance, qu'à s'aller coucher et à laisser Y. et Z. rédiger et voter les résolutions du Congrès.

L'absurdité de ces conséquences fait suffisamment toucher au doigt l'absurdité du principe.

D'ailleurs l'article 47 du règlement de la Fédération romande dit : « Chaque Section faisant partie de la Fédération a le droit d'envoyer deux délégués au Congrès. La Section qui n'y enverrait aucun délégué perdra le droit de protester contre les décisions de la majorité du Congrès. »

Ainsi, aux termes mêmes de notre règlement fédéral, aucune protestation ne peut être faite contre les décisions de la majorité, et, en présence du vote émis par vingt et un délégués dont les mandats étaient parfaitement en règle, la minorité n'avait autre chose à faire que se soumettre, ou bien se retirer de la Fédération. Et, en effet, au premier moment, la minorité a annoncé simplement qu'elle se retirait. Ce n'est que plus tard qu'elle a émis cette prétention incroyable de se transformer en majorité, et d'obtenir du Conseil général l'annulation de la majorité véritable.

« Le Comité fédéral romand, à Genève, ayant toujours rempli ses obligations envers le Conseil général, etc., le Conseil général n'a pas le droit de lui enlever son titre. »

Cela est évident, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Personne ne conteste à l'ancien Comité fédéral d'avoir rempli ses devoirs, et personne ne demande au Conseil général de lui enlever son titre. Le fait qui se présentait était infiniment plus simple, si simple qu'il n'y avait pas d'hésitation et de discussion possibles. Le Comité fédéral romand est élu par le Congrès fédéral romand : en 1869, le Congrès romand avait élu un Comité fédéral, dont le siège fut Genève : en 1870, à teneur du règlement, le Congrès romand a élu un autre Comité fédéral, dont le siège a été placé à la Chaux-de-Fonds. Il n'y a pas là le moins du monde matière à une intervention du Conseil général : si les fédérations ne sont plus libres de choisir leurs comités, si les comités non réélus en appellent au Conseil général, il n'y aura plus d'Association internationale, il n'y aura plus que des sujets gouvernés par un Conseil général.

Dans ce qui précède, nous avons affirmé ce qui nous paraissait être notre droit. Ce n'est pas à dire que nous repoussions la solution indiquée par le Conseil général ; par amour de la paix, nous ne serions pas loin de l'accepter, mais nous ne nous la laisserons jamais *imposer*.

Quel est en résumé le sens de l'arrêt du Conseil général ? Le Conseil général reconnaît l'existence de deux fédérations, de deux comités distincts ; seulement il déclare que la qualification de Comité *romand* doit demeurer la propriété du Comité de Genève, et que celui de la Chaux-de-Fonds doit se chercher un autre adjectif.

S'il ne s'agit que de cette puérilité, la querelle sera vite terminée. Nous avons déjà fait preuve de modération et de sentiments conciliants, lorsque, abandonnant le titre d'*Egalité*, sur lequel nous avions des droits incontestables, nous avons donné à notre organe le titre de *Solidarité*, pour éviter une dispute qui eût ridiculisé le socialisme aux yeux de la bourgeoisie. Si maintenant la fédération genevoise tient à s'appeler la Fédération *romande*, malgré ce qu'il y a de peu exact dans cette dénomination, nous sommes encore disposés à lui laisser ce plaisir, et nous chercherons pour nous une épithète qui indique, comme le faisait l'adjectif *romand*, que nous sommes une fédération qui compte des Sections dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, de Berne et de Soleure. Et comme cela nous mettrons une fois de plus les rieurs de notre côté.

Seulement nous voulons que cet arrangement résulte de négociations entre les Genevois et nous, et non d'un acte d'autorité du Conseil général de Londres. Et, si nous sommes bien renseignés, notre Comité fédéral doit s'entendre sans retard avec celui de Genève à ce sujet ; après quoi, espérons-le, nous aurons enfin la paix, et nous pourrons nous occuper de cet objet important dont la réalisation est notre préoccupation essentielle, en dehors de toutes ces chicanes ridicules : la fédération des caisses de résistance.

***

Le Conseil général, dans un post-scriptum, nous invite à nous conformer aux Statuts, qui disent que « tout mouvement politique doit être subordonné au mouvement économique, comme un moyen ».

Nous croyons nous y être parfaitement conformés, en ce sens que nous avons si bien subordonné le mouvement politique au mouvement économique, que nous avons résolu de ne plus nous occuper du tout de politique nationale [1]. C'est aussi ce qu'ont fait les Belges,

1. On voit que je ne m'étais pas même aperçu que le texte donné par Jung du considérant relatif à la politique, texte qui contenait les mots *comme un moyen*, différait du texte reçu jusqu'alors parmi nous, et dans lequel ces mots ne se trouvaient pas. J'acceptai sans la moindre objection le texte cité par le Conseil général, et je n'y vis que ce qu'il contenait à nos yeux : l'indication de la subordination du mouvement politique au mouvement économique. C'est de la même façon que j'avais lu, le mois précédent, sans y attacher aucune importance, le texte du préambule des Statuts généraux publié dans le *Socialiste* du 11 juin (voir p. 52, note 2), où le troisième alinéa des considérants se terminait par les mots : *comme un simple moyen*. C'est de la même façon encore que Bakounine, rédigeant, dans la seconde moitié de juillet 1871, un écrit dont je parlerai en son lieu (p. 174), y cita le troisième alinéa d'après la version du *Socialiste*, sans même soupçonner que cette version différait du texte français voté à Genève en 1866. Nous étions à cent lieues de penser qu'un jour quelqu'un interpréterait les mots *comme un moyen* d'une autre façon, et prétendrait y découvrir *l'obligation* dictée aux socialistes de faire de la politique électorale, sous peine d'excommunication.

les Français, les Espagnols, les Italiens, les Autrichiens, les Russes.

Il nous semble que le Conseil général ferait mieux d'adresser une admonestation aux Genevois, qui, tout au contraire, nous paraissent subordonner le mouvement économique au mouvement politique. Voilà une violation flagrante de nos Statuts ; et voilà, pour le Conseil général, une occasion d'intervenir sans courir le risque d'être blâmé par personne.

J'ai à parler maintenant de Netchaïef et de Bakounine, et des incidents qui amenèrent leur rupture. Ces incidents sont tout à fait étrangers à l'histoire de l'Internationale ; mais comme je m'y trouvai mêlé personnellement, jusqu'à un certain point, il faut que je les mentionne.

J'ai dit que Bakounine avait quitté Genève le 18 avril pour retourner à Lausanne, puis s'était rendu à Milan pour une affaire privée. Il profita de ce voyage pour voir notre vieil ami Gaspard Stampa, avec lequel il s'occupa de propagande italienne ; à son sujet il écrivait à Gambuzzi le 4 mai 1870 : « J'ai passé une journée chez Stampa [à Abbiategrasso, près Milan] ; c'est un bien honnête homme, d'une intelligence un peu courte, mais tout de même il nous sera précieux... Nous avons décidé ensemble que sans perdre de temps ils transformeront l'Association d'Abbiategrasso en Section de l'Internationale. » (Nettlau, Supplément inédit.) Revenu à Locarno le 1er mai, il y reçut le 4 une dépêche qui le rappelait à Genève pour les affaires russes. Il avait songé à retourner vivre à Genève, et avait prié Perron de lui retenir un logement pour lui et sa famille à partir du 15 mai ; il changea d'avis ensuite, et se décida à partir seul, vers le milieu de mai ; mais il ne passa cette fois que peu de jours à Genève ; le 26 mai il était à Berne, regagnant la rive du lac Majeur, et le 30 mai il écrivait de Locarno à Ogaref : « Ah ! mon vieux, que c'est bon de vivre ici ! C'est tranquille, c'est paisible, on laisse le cours libre à ses pensées, on a sa liberté d'action. En outre, on n'est pas assommé par les insinuations malpropres d'Outine, ni par l'éloquence de Metchnikof, la philosophie de Jemanof, la sagacité d'Elpidine, ni la légèreté de Jouk. C'est vrai qu'on ne vous a pas non plus, mes chers amis. Mais qu'y faire ! on ne peut jamais réunir tout ce qu'on aime ; et cette tranquillité raisonnable, sans vous, est encore préférable à un milieu boueux à Genève, avec vous ! »

Pendant le séjour de Bakounine à Genève, la police genevoise avait emprisonné (9 mai) un étudiant russe, Semen Serebrenikof, le prenant pour Netchaïef; Serebrenikof fut relâché au bout de quelques jours (20 mai); mais cette arrestation souleva la question de savoir si le gouvernement suisse serait capable de livrer Netchaïef à la Russie, au cas où on l'arrêterait réellement. Par ses amis personnels de Berne, Adolphe Vogt et Adolphe Reichel [1], Bakounine apprit qu'un membre du Conseil fédéral suisse avait déclaré que le gouvernement helvétique n'accorderait pas l'extradition de Netchaïef, mais que ce gouvernement ne pourrait pas empêcher le gouvernement cantonal de Genève de l'arrêter, si celui-ci s'avi-

1. Je les ai connus tous les deux. Adolphe Vogt, docteur en médecine, professeur à l'Université de Berne, était le plus sympathique des quatre frères Vogt (Karl, Emile, Adolphe et Gustave); Bakounine s'était lié avec lui dès son premier séjour en Suisse, en 1843 ; et ils furent unis jusqu'à la fin par la plus étroite amitié. Savant distingué, Adolphe Vogt professait en matière économique les idées les plus avancées, non comme socialiste, disait-il, mais simplement comme hygiéniste. Le musicien Adolphe Reichel avait fait la connaissance de Bakounine en Allemagne, avant 1843 ; il le revit en Suisse, puis à Paris, où pendant longtemps ils logèrent ensemble. Marié vers 1847, Reichel perdit bientôt sa femme; vers 1850, il épousa en secondes noces une Russe, Mlle Marie Ern, qui avait été institutrice dans la famille d'Alexandre Herzen; quelques années après, il fut appelé comme directeur de musique à Berne: c'est là que Bakounine, qui l'aimait beaucoup, le retrouva, ainsi qu'Adolphe Vogt, après 1861. Reichel était un homme excellent, du plus aimable caractère, et un compositeur de talent.

sait de vouloir le faire ; en conséquence, Bakounine écrivit de Berne (26 mai) à ses amis de Genève de donner le plus de publicité possible à sa brochure *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg*, qui avait paru au commencement de mai ; de faire publier, dans le *Journal de Genève*, le récit de l'arrestation de Serebrenikof, rédigé par celui-ci [1] ; de faire signer par l'émigration russe une protestation et de l'envoyer au Conseil fédéral, etc. On voit par la Correspondance imprimée de Bakounine qu'une autre question encore avait été traitée : il s'agissait de savoir si le Comité révolutionnaire russe, représenté par Netchaïef, qui se trouvait maintenant en possession du fonds Bakhmétief, assurerait à Bakounine, en se l'attachant comme écrivain et journaliste, des moyens réguliers d'existence. Il y avait eu déjà des tiraillements entre Netchaïef et Bakounine, lorsque celui-ci eut appris, par une lettre de reproches du Russe X. Y. (ou L.), dont j'ai parlé précédemment (t. Ier, p. 260,) le procédé dont Netchaïef avait usé envers l'éditeur Poliakof. Dans sa lettre à Ogaref du 30 mai, dont j'ai déjà cité le début, Bakounine dit : « J'attends la réponse de notre Comité, qui devra déterminer mon action ultérieure. Toutefois, je vous préviens que je serai très ferme dans mon ultimatum, et que je n'irai pas m'établir à Genève sans avoir la conviction de trouver auprès de vous une situation acceptable et solide, par rapport à la cause elle-même, et aussi en ce qui regarde les ressources pécuniaires nécessaires à mon existence [2].» Quinze jours après il écrivait de nouveau à Ogaref (14 juin) : « J'espère qu'après avoir pris connaissance de toutes les lettres que je t'ai fait parvenir, tu as dû te convaincre, enfin, qu'il était de mon devoir de poser à Neville [Netchaïef] nettement et catégoriquement les conditions dont je vous ai fait mention... Il ne me reste plus maintenan qu'à attendre sa réponse et la vôtre aussi. Si toutes les deux sont satisfaisantes, si vous vous décidez à éliminer les malentendus et à vous débrouiller des équivoques dans lesquelles il nous a tous impliqués, si vous me donnnez la garantie que nous pourrons continuer de travailler pour notre cause en nous appuyant sur une base plus solide et plus réelle, c'est-à-dire sur les bases et dans les conditions que je vous ai proposées dans mon épître, j'irai chez vous ; si non, je m'y refuse. Qu'irais-je faire à Genève ? et d'ailleurs, où prendrais-je l'argent nécessaire pour effectuer ce voyage ? Je suis réduit à la ruine complète et je ne trouve pas d'issue. J'ai des dettes à payer, mais ma bourse reste toujours vide, je n'ai pas seulement de quoi vivre. Et je ne sais plus comment faire ? A la suite de ce malheureux incident avec L. [3], tous mes travaux de traduction ont dû être suspendus. Et je ne connais aucune autre personne en Russie. Bref, ça ne va pas du tout. J'ai tenté encore quelques derniers efforts pour faire sortir mes chers frères de leur torpeur. S'éveilleront-ils enfin ? Je n'en sais rien. Je vais attendre leur réponse... Ce qu'il y a de plus probable, c'est que je resterai ici. Notre *Boy* [Netchaïef] est très entêté, et moi, lorsque je prends, une fois, quelque décision, je n'ai pas l'habitude d'en changer. *Ergo*, la rupture avec lui, de mon côté du moins, me semble inévitable... J'attendrai ici votre réponse à mes nombreuses et infiniment longues lettres ; et je ne bougerai pas tant que je n'aurai pas acquis une profonde conviction que je suis appelé pour un travail sérieux et non pour de nouveaux débats qui resteraient stériles. » Peu de jours après, vers le 20 juin, Bakounine partait pour Genève ; sans doute les négociations pendantes lui avaient paru en voie d'aboutir.

1. Une brochure relative à l'arrestation de Semen Serebrenikof fut publiée à Genève (imprimerie Czerniecki), en français, en juin : il en est fait mention (p. 48) dans la lettre des trois Parisiens, où l'on voit que cette brochure fut mise à l'index par les meneurs du Temple-Unique, au même titre que la *Solidarité*.

2. Le même jour, dans une lettre à Gambuzzi, Bakounine faisait part à celui-ci des conditions qu'il avait proposées au Comité russe : « Je continuerai de recevoir toujours cent cinquante francs par mois si nous restons à Locarno, et deux cents à deux cent cinquante si nous nous transportons à Genève. » (Nettlau, Supplément inédit)

3. Celui qui avait servi d'intermédiaire entre Bakounine et l'éditeur Poliakof.

Pendant ce nouveau séjour à Genève, qui dura un mois, Bakounine fit la connaissance d'un jeune émigré russe récemment arrivé d'Amérique, Michel Sajine, que son passeport américain désignait sous le nom d'Armand Ross. Sajine, né à Galitch en 1845, était étudiant à l'Institut technologique de Pétersbourg quand il fut impliqué en février 1868 dans des troubles d'élèves de l'Institut et déporté administrativement dans le gouvernement de Vologda ; il s'évada en mai 1869 et passa aux Etats-Unis par Hambourg ; de New York il vint à Genève en juin 1870, sous le nom de Ross. Dès la première rencontre, Ross se lia d'amitié avec Bakounine [1] ; en 1872, ses relations avec lui devinrent plus étroites encore, et jusqu'à son arrestation à la frontière russe, en 1876, il fut, de tous les Russes, le plus avant dans l'intimité du vieux révolutionnaire. J'appris à connaître Ross dans le courant de 1870, et je suis resté uni à lui, depuis, par le lien d'une indissoluble amitié.

On vient de voir que dès le mois de mai il y avait eu des tiraillements entre Netchaïef et Bakounine, et que le 14 juin la rupture semblait à celui-ci inévitable. Elle se produisit vers le milieu de juillet. On avait découvert peu à peu que Netchaïef, pour assurer la dictature qu'il voulait exercer, avait eu recours à toute sorte de manœuvres jésuitiques, de mensonges, de vols de papiers, etc. ; on en vint un beau jour à une explication décisive avec lui, à la suite de laquelle il quitta précipitamment Genève, en emportant toute une collection de papiers qu'il avait dérobés à Bakounine et à d'autres émigrés russes.

Je laisse Bakounine raconter lui-même la chose (lettre écrite de Neuchâtel, en français, le 24 juillet 1870, à son ami Talandier, au moment où il reçut la nouvelle que Netchaïef s'était présenté chez Talandier à Londres, et que celui-ci, non informé, l'avait accueilli en ami [2]) :

Mon cher ami, Je viens d'apprendre que N. s'est présenté chez vous... Il peut vous paraître étrange que nous vous conseillions de repousser un homme auquel nous avons donné des lettres de recommandation pour vous, écrites dans les termes les plus chaleureux. Mais ces lettres datent du mois de mai, et, depuis, il s'est passé des choses tellement graves qu'elles nous ont forcés de rompre tous nos rapports avec N.... Je vais essayer de vous expliquer en peu de mots les raisons de ce changement.

Il reste parfaitement vrai que N. est l'homme le plus persécuté par le gouvernement russe... Il est encore vrai que N. est un des hommes les plus actifs et les plus énergiques que j'aie jamais rencontrés. Lorsqu'il s'agit de servir ce qu'il appelle la cause, il n'hésite et ne s'arrête devant rien et se montre aussi impitoyable pour lui-même que pour tous les autres. Voilà la qualité principale qui m'a attiré et qui m'a fait longtemps rechercher son alliance. Il y a des personnes qui prétendent que c'est tout simplement un chevalier d'industrie : c'est un mensonge. C'est un fanatique dévoué, mais en même temps un fanatique très dangereux et dont l'alliance ne saurait être que très funeste pour tout le monde ; voici pourquoi. Il avait d'abord fait partie d'un comité occulte qui, réellement, avait existé en Russie. Ce

1. Le 1er août 1870, quinze jours après sa rupture avec Netchaïef, Bakounine écrivait à Mroczkowski : « Je n'ai nullement abandonné nos affaires russes. Au contraire, j'ai enfin trouvé de véritables militants, et j'ai organisé une section russe dans notre alliance secrète. L'un de ses membres se trouve pour le moment en Angleterre ; si vous le permettez, il se présentera chez vous de ma part. » (Correspondance, éd. française, p. 332.) Ross avait quitté Genève vers la fin de juillet, pour aller travailler comme mécanicien à Birmingham ; mais il revint en Suisse au bout d'un mois et se fixa à Zürich.

2. Correspondance de Bakounine, éd. française, p. 324.

comité n'existe plus, tous ses membres ont été arrêtés. N. reste seul, et seul il constitue aujourd'hui ce qu'il appelle le Comité. L'organisation russe, en Russie, ayant été décimée, il s'efforce d'en créer une nouvelle à l'étranger. Tout cela était parfaitement naturel, légitime, fort utile, — mais la manière dont il s'y prend est détestable. Vivement impressionné par la catastrophe qui vient de détruire l'organisation secrète en Russie, il est arrivé peu à peu à se convaincre que pour fonder une société sérieuse et indestructible il faut prendre pour base la politique de Machiavel et adopter pleinement le système des Jésuites, — pour corps la seule violence, pour âme le mensonge.

La vérité, la confiance mutuelle, la solidarité sérieuse et sévère n'existent qu'entre une dizaine d'individus qui forment le *sanctum sanctorum* de la Société. Tout le reste doit servir comme instrument aveugle et comme matière exploitable aux mains de cette dizaine d'hommes réellement solidarisés. Il est permis et même ordonné de les tromper, de les compromettre, de les voler, et même au besoin de les perdre, — c'est de la chair à conspiration... Les sympathies d'hommes tièdes, qui ne sont dévoués à la cause révolutionnaire qu'en partie et qui, en dehors de cette cause, ont encore d'autres intérêts humains, tels qu'amour, amitié, famille, rapports sociaux, — ces sympathies ne sont pas à ses yeux une base suffisante, et, au nom de la cause, il doit s'emparer de toute votre personne, à votre insu. Pour y arriver, il vous espionnera et tâchera de s'emparer de tous vos secrets, et, pour cela, en votre absence, resté seul dans votre chambre, il ouvrira tous vos tiroirs, lira toute votre correspondance, et, quand une lettre lui paraîtra intéressante, c'est-à-dire compromettante à quelque point de vue que ce soit, pour vous ou pour l'un de vos amis, il la volera et la gardera soigneusement comme un document contre vous ou contre votre ami. Il a fait cela avec O [garef], avec Tata [Mlle Natalie Herzen] et avec d'autres amis, et lorsqu'en assemblée générale nous l'avons convaincu, il a osé nous dire : « Hé bien oui, c'est notre système, nous considérons comme des ennemis, et nous avons le devoir de tromper, de compromettre, toutes les personnes qui ne sont pas *complètement* avec nous, » c'est-à-dire tous ceux qui ne sont pas convaincus de ce système et n'ont pas promis de l'appliquer eux-mêmes. Si vous l'avez présenté à un ami, son premier soin sera de semer entre vous la discorde, les cancans, l'intrigue, en un mot de vous brouiller. Votre ami a une femme, une fille, il tâchera de la séduire, de lui faire un enfant, pour l'arracher à la moralité officielle et pour la jeter dans une protestation révolutionnaire contre la société... Ne criez pas à l'exagération, tout cela m'a été amplement développé et prouvé. Se voyant démasqué, ce pauvre N. est encore si naïf, si enfant, malgré sa perversité systématique, qu'il avait cru possible de me convertir ; il est allé même jusqu'à me supplier de vouloir bien développer cette théorie dans un journal russe qu'il m'avait proposé d'établir. Il a trahi la confiance de nous tous, il a volé nos lettres, il nous a horriblement compromis, en un mot il s'est conduit comme un misérable. Sa seule excuse, c'est son fanatisme. Il est un terrible ambitieux sans le savoir, parce qu'il a fini par identifier complètement la cause de la révolution avec sa propre personne : mais ce n'est pas un égoïste dans le sens banal de ce mot, parce qu'il risque terriblement sa personne et qu'il mène une vie de martyre, de privations et de travail inouï. C'est un fanatique, et le fanatisme

l'entraîne jusqu'à devenir un jésuite accompli ; par moments, il devient tout simplement bête. La plupart de ses mensonges sont cousus de fil blanc... Malgré cette naïveté relative, il est très dangereux, parce qu'il commet journellement des actes, des abus de confiance, des trahisons, contre lesquels il est d'autant plus difficile de se sauvegarder qu'on en soupçonne à peine la possibilité. Avec tout cela N. est une force, parce que c'est une immense énergie. C'est avec grand peine que je me suis séparé de lui, parce que le service de notre cause demande beaucoup d'énergie et qu'on en rencontre rarement une développée à ce point. Mais après avoir épuisé tous les moyens de le convaincre, j'ai dû me séparer de lui, et, une fois séparé, j'ai dû le combattre à outrance... Son camarade et compagnon S[erebrenikof [1]] est un franc coquin, un menteur au front d'airain, sans l'excuse, sans la grâce du fanatisme.

Voici maintenant ce que je sais par moi-même de cette histoire. Depuis le mois de février, Netchaïef vivait caché, tantôt près du Locle, tantôt à Genève. Je me souviens qu'un jour il arriva chez moi, à Neuchâtel [2], à dix heures du soir, et me déclara, au grand effroi de ma femme, que la police était à ses trousses, et qu'il fallait que je lui donnasse asile pour la nuit. Il passa la nuit, à l'insu de la bonne et des autres locataires de la maison, dans une petite chambre dont le propriétaire m'avait confié la clef pour y remiser quelques meubles, et il repartit le lendemain de grand matin. Au commencement de juillet, pendant que Bakounine était à Genève, je reçus un mot de Netchaïef, m'annonçant qu'il allait m'expédier une malle lui appartenant et me priant de la garder quelques jours. La malle arriva, et je la mis en lieu sûr. Bientôt après, je vis arriver Netchaïef lui-même, accompagné d'un jeune ouvrier italien, grand garçon à l'air doux et enfantin, dont il s'était fait une sorte de domestique ; Netchaïef me dit qu'il partait pour l'Angleterre, et qu'un de ses amis passerait chez moi chercher la malle. En effet, le lendemain, un petit homme à l'air sinistre qui se faisait appeler Sallier, et qui était ce Vladimir Serebrenikof dont il a été question dans la lettre de Bakounine, vint de la part de Netchaïef pour prendre la malle ; je la lui remis sans défiance. Mais un ou deux jours après, deux hommes sonnent à ma porte ; j'ouvre : c'étaient Ozerof et — ô surprise ! — le jeune ouvrier italien (dont j'ai oublié le nom) que j'avais vu accompagnant Netchaïef trois jours avant. Ozerof me demande où est la malle ; je réponds que Sallier l'a emportée ; Ozerof et l'Italien lèvent les bras en s'écriant : « Trop tard ! » Ils m'expliquent ce qui s'est passé. Après que Netchaïef eut quitté Genève, Bakounine s'était aperçu que des papiers lui avaient été volés, et avait compris qui était l'auteur du larcin ; mais où était allé le voleur ? personne ne le savait, et on se demandait ce qu'il fallait faire, lorsque le jeune Italien était revenu à l'improviste à Genève : il raconta d'un air piteux que le *padrone* était très méchant, l'avait traité comme un chien, le menaçait de son revolver pour le faire obéir, et qu'il n'avait plus voulu rester avec lui ; il ajouta que Netchaïef se cachait au Locle. Aussitôt il fut décidé qu'Ozerof — homme d'action — partirait, accompagné de l'Italien, pour aller reprendre les papiers volés, qui, on l'a deviné, étaient contenus dans la malle dont j'ai parlé. La malle n'étant plus chez moi, il ne restait qu'une chose à faire, tâcher de rejoindre Netchaïef et Sallier. Ozerof et l'Italien étaient décidés à en venir aux dernières extrémités, s'il le fallait, pour leur reprendre les papiers. Ils se rendirent au Locle, où ils pensaient les trouver. Mais l'expédition n'aboutit pas,

1. Il s'agit de Vladimir Serebrenikof, qu'il ne faut pas confondre avec Semen Serebrenikof : ce dernier était l'ami de Ross.

2. J'habitais, depuis mon mariage, un petit appartement dans une maison du faubourg Saint-Jean, quartier de la Boine.

et le surlendemain ils revenaient bredouilles de leur chasse à l'homme[1]. Ils n'étaient pas les seuls qui se fussent mis en campagne ; le jour même où ils partaient pour le Locle, ou le lendemain, je reçus la visite d'une jeune dame aux allures mystérieuses, qui venait de Genève et qui me remit un mot de Bakounine : c'était Mlle Natalie Herzen, la fille aînée du fondateur du *Kolokol* ; elle voulait, elle aussi, rejoindre Netchaïef, et essayer d'obtenir par la persuasion ce qu'Ozerof prétendait reprendre par la violence ; elle ne réussit pas davantage : elle se présenta de ma part à Auguste Spichiger, qui la conduisit dans la maison où Netchaïef se tenait caché ; mais la conversation qu'elle eut avec ce dernier n'eut pas de résultat.

Je n'ai jamais revu Netchaïef. Bakounine ne le revit pas non plus ; mais il reçut de lui, le 1er août, une lettre dont le contenu paraît avoir achevé de le désenchanter du personnage ; il écrivait à ce sujet, de Locarno, le lendemain, à son ami Ogaref, les lignes suivantes, qui serviront d'épilogue à cette histoire[2] :

Voici le mot que m'a enfin envoyé notre *Boy* [Netchaïef]. Je l'ai reçu hier soir et je m'empresse de te le faire parvenir pour te consoler plus vite, comme je le suis déjà moi-même. Il n'y a pas à dire, nous avons eu un beau rôle d'idiots ! Comme Herzen se moquerait de nous deux, s'il était là, et combien il aurait raison ! Eh bien, il n'y a plus qu'à avaler cette amère pilule, qui nous rendra plus avisés dorénavant.

Bakounine, qui avait quitté Genève le 22 ou le 23 juillet, s'arrêta auprès de moi à Neuchâtel ; il y écrivit le 24 à Talandier la lettre dont j'ai reproduit les principaux passages, puis rentra à Locarno : là il fut tout de suite absorbé par d'autres préoccupations, celles que lui donnaient la guerre qui venait d'éclater et la perspective d'une révolution en France.

Réfugié à Londres, Netchaïef commença, avec ce qui lui restait de l'argent du fonds Bakhmétief, la publication d'un journal russe, *Obchtchina* (La Commune), où il attaqua Bakounine et Ogaref, leur reprochant d'être des révolutionnaires doctrinaires et vieux jeu[3] ; le tumulte de la guerre fit bientôt oublier le jeune fanatique, et nous n'entendîmes plus parler de lui jusqu'au printemps de 1871.

Les papiers emportés par Netchaïef furent retrouvés en 1872, par Ross, à Paris ; ils furent alors, les uns brûlés, les autres rendus à leurs propriétaires.

III

La guerre, de juillet à septembre 1870 : attitude de l'Internationale. — Sedan ; le 4 septembre ; le Manifeste de la Solidarité *(5 septembre). — Les* Lettres à un Français ; *Bakounine à Lyon : journée du 28 septembre 1870.*

Cependant la guerre venait d'éclater brusquement entre la France et l'Allemagne. Cette guerre, voulue par Bismarck et de longue main préparée par lui, bêtement déclarée par Napoléon III et son ministre le libéral Emile Ollivier, était l'événement le plus malheureux pour nous qui pût survenir. Il fallait encore quelques années, — c'était l'opinion de nos

1. Je n'ai plus les détails présents à l'esprit. Je crois qu'il y eut une entrevue entre Ozerof et Netchaïef, et que ce dernier dit que la malle était déjà expédiée en Angleterre.
2. Correspondance de Bakounine.
3. L'*Obchtchina* n'a eu que deux numéros, le premier paru en septembre 1870, et le second (aujourd'hui introuvable) beaucoup plus tard, en 1871.

amis de Paris [1], — pour achever l'organisation de l'Internationale en France, et pour préparer un vaste mouvement qui, avec la France, englobât l'Espagne, l'Italie, la Suisse et la Belgique : la guerre, déchaînée par deux gouvernements despotiques, était la ruine de nos espérances.

Quelques jours avant la déclaration de guerre, l'Internationale parisienne avait protesté par une Adresse publiée dans le *Réveil* du 12 juillet, et revêtue de nombreuses signatures [2]. On y lisait : « Frères d'Allemagne, au nom de la paix, n'écoutez pas les voix stipendiées ou serviles qui chercheraient à vous tromper sur le véritable esprit de la France. Restez sourds à des provocations insensées, car la guerre entre nous serait une guerre fratricide. Restez calmes, comme peut le faire, sans compromettre sa dignité, un grand peuple fort et courageux. Nos divisions n'amèneraient, des deux côtés du Rhin, que le triomphe complet du despotisme. » De Berlin vint une réponse signée, au nom des membres de l'Association internationale des travailleurs à Berlin, par Gustave Kwasniewski [3], disant : « Animés de sentiments fraternels, nous unissons nos mains aux vôtres, et nous vous affirmons comme des hommes d'honneur, qui ne savent pas mentir, qu'il ne se trouve pas dans nos cœurs la moindre haine nationale, que nous subissons la force et n'entrons que contraints et forcés dans les bandes guerrières qui vont répandre la misère et la ruine dans les champs paisibles de nos pays ».

Au Reichstag, lorsque le gouvernement allemand demanda l'autorisation de contracter un emprunt de guerre de cent vingt millions de thalers, Bebel et Liebknecht s'abstinrent (21 juillet), en déclarant « qu'ils ne pouvaient pas voter en faveur de l'emprunt de guerre, parce que ce serait un vote de confiance envers le gouvernement prussien, qui par sa conduite en 1866 avait préparé la guerre actuelle; mais qu'ils ne pouvaient pas non plus refuser l'emprunt demandé, car leur vote pourrait être interprété comme une approbation de la politique déloyale et criminelle de Bonaparte ». Schweitzer montra une certaine crânerie, il vota l'emprunt.

Le Conseil général de Londres publia un Manifeste dû à la plume de Karl Marx, dont voici le passage essentiel, caractéristique du point de vue de son auteur : « Du côté allemand, cette guerre est une guerre défensive. Mais qui a mis l'Allemagne dans la nécessité de se défendre ? qui a fourni à Bonaparte l'occasion de lui faire la guerre ? La Prusse... Si la classe ouvrière allemande souffre que la guerre actuelle perde son caractère strictement défensif et dégénère en une guerre contre le peuple français, la victoire ou la défaite seront pour elle également désastreuses... A l'ombre de cette lutte homicide se dresse la sinistre figure de la Russie. Quelle que soit la sympathie que les Allemands peuvent réclamer dans une guerre de défense contre l'agression bonapartiste, ils se l'aliéneraient en permettant au gouvernement prussien de demander ou d'accepter l'aide du Cosaque. »

La *Solidarité* publia dans son numéro du 16 juillet l'article suivant, où j'appréciais la situation en ce qui concernait la Suisse :

La guerre.

La guerre est déclarée ; les chassepots vont se mesurer avec les fusils à aiguille.

En présence du conflit franco-prussien, le gouvernement suisse a cru devoir faire mettre sur pied cinquante mille hommes pour border la frontière.

1. Voir la lettre de Varlin à Aubry du 25 décembre 1869, t. Ier, p. 258, note.
2. Parmi les noms qui figurent au bas de cette Adresse ou des lettres d'adhésion publiées les jours suivants, je relève ceux de Tolain, Murat, Avrial, Pindy, Theisz, A. Thomachot, Thomachot jeune, Camélinat, Chauvière, Langevin, Eugène Pottier, Landrin, Charles Keller, Malon, Combault, Lucipia, Jules Joffrin, Chausse.
3. Cette Adresse, qui fut publiée aussi dans le *Réveil*, émanait du « Bureau central électoral du parti démocratique ».

C'est une mesure de prudence qui a son bon côté : il vaut toujours mieux tenir les belligérants le plus loin de soi possible.

Mais en même temps il faut bien se dire que cette guerre n'intéresse en rien nos libertés, qui ne sont aucunement menacées ; et nous croyons devoir mettre en garde les ouvriers appelés sous les armes contre les entraînements d'un enthousiasme irréfléchi.

Il en est, malheureusement, chez lesquels le seul bruit d'une fanfare belliqueuse suffit pour réveiller ce sentiment d'un patriotisme aveugle et fanatique, qu'on avait pu croire entièrement détruit. Il en est qui, dès qu'il s'agit de faire une promenade militaire, oublient tout, la misère, l'exploitation, les grèves, les chômages ; pour eux il n'y a plus de question sociale, il n'y a plus que la stupide gloriole militaire.

C'est contre ce déplorable entraînement qu'il faut réagir.

Restez calmes et réfléchis, ouvriers. Quel rapport y a-t-il entre vos intérêts et ceux de vos maîtres ? Une campagne sur le Rhin résoudra-t-elle la question sociale ? Rentrés dans vos foyers, ne serez-vous pas les mêmes exploités qu'hier ?

La bourgeoisie se frotte les mains, en pensant que tout ce bruit de guerre va faire diversion, et fera passer la question sociale à l'arrière-plan.

Déjouez ses calculs, en affirmant plus hautement que jamais qu'il n'y a, dans le monde civilisé, qu'une question à résoudre, qu'une lutte à soutenir : la question du travail, la lutte des exploités contre les exploiteurs.

Ce que disait la *Solidarité* se vérifia tout de suite : au nom des « intérêts supérieurs du pays », les « patriotes » suisses réussirent, grâce au prétexte que leur offrait la guerre, à « faire passer la question sociale à l'arrière-plan ». Il n'était plus admissible, déclarèrent-ils, qu'à un moment où la concorde s'imposait, des ouvriers persistassent à faire grève : la commission de direction de la grève du bâtiment, à Genève, décida (18 juillet) que le travail serait repris. « Grosselin et les meneurs de la fabrique s'écrièrent qu'en présence du danger de la patrie, tous les différends entre les citoyens devaient être oubliés, et qu'il fallait à tout prix en finir ; naturellement, pour arriver à ce résultat, ce furent les ouvriers qui durent céder, et non pas les patrons [1]. » Cependant il y eut des velléités de résistance aux injonctions de la commission, des actes d'indiscipline ; des querelles éclatèrent entre ceux qui voulaient rentrer dans les chantiers et ceux qui voulaient continuer la grève ; le 25 juillet, un gréviste fut tué d'un coup de couteau par un ouvrier qui avait repris le travail : le « patriotisme », employant de pareils arguments, finit par triompher de l'opposition des hommes clairvoyants que l'*Egalité* appelait des « alarmistes » et des « critiques extravagants ».

On sait qu'après la déclaration de guerre, le gouvernement impérial expulsa de France tous les Allemands. Beaucoup de ces malheureux — la plupart étaient des prolétaires — qu'on chassait brutalement se réfugièrent en Suisse, ou traversèrent la Suisse pour regagner leur pays ; on les accueillit avec toute la sympathie que méritait leur infortune. A Neuchâtel, nous allions à la gare attendre les trains qui amenaient les convois d'expulsés, pour leur distribuer des secours. Je me rappelle avoir donné l'hospitalité à un ouvrier tailleur arrivant de Paris avec sa femme et son petit enfant ; la pauvre ouvrière ne cessait de se lamenter, parce que sa machine à coudre avait disparu, et j'entends encore ma femme la consoler, tout en

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 166.

préparant à manger pour le bébé ; enfin, au bout de quelques jours, l'objet perdu se retrouva, mais déjà l'Allemand et sa femme avaient continué leur route, et je dus expédier la machine à l'adresse qu'ils m'avaient laissée. C'était comme le prologue des malheurs qu'allait enfanter la guerre ; nous devions en voir bien d'autres.

Un des premiers résultats de la guerre, pour nous, fut de diminuer subitement le nombre des abonnés de la *Solidarité* : beaucoup de membres de l'Internationale avaient été appelés au service militaire ; tous se trouvaient atteints par la crise industrielle qu'avaient produite les événements. Il fallait prendre un parti. Bakounine, en passant par Neuchâtel le 24 juillet, s'était montré optimiste ; il m'avait affirmé qu'à Genève nous allions gagner de nombreux abonnés, à cause du mécontentement qu'avait produit l'attitude des meneurs du Temple-Unique dans la question de la grève. Pour moi, sceptique à cet égard [1], je proposai au Comité fédéral de faire paraître la *Solidarité* en demi-feuille seulement, pendant le temps que durerait la crise ; une réduction à deux pages valait mieux, pensais-je, qu'une diminution de format, parce que les lecteurs verraient par là qu'il ne s'agissait que d'une mesure temporaire. Ma proposition fut acceptée, et le numéro du 30 juillet parut en demi-feuille. Dans le numéro suivant, un lecteur (c'était moi) indiqua que le remède à la situation serait de rendre l'abonnement au journal obligatoire dans toutes les Sections, comme il l'était déjà dans la Section centrale du district de Courtelary. Le 5 août, une circulaire du Comité fédéral invita les Sections à établir dans leur sein l'abonnement obligatoire, en ajoutant : « Il faut qu'un membre de l'Internationale sache sacrifier même une partie de son nécessaire pour soutenir le principe ». Moins d'un mois après, la *Solidarité* pouvait dire (numéro du 3 septembre) : « Nous avons tout lieu de croire que la situation de notre journal se sera bientôt améliorée. Déjà la Section centrale du district de Courtelary, toujours la première lorsqu'il s'agit de donner des preuves de dévouement à la cause, a pris des décisions qui montrent la ferme volonté de ne pas laisser péricliter notre organe : on sait que dans cette Section l'abonnement est obligatoire ; en outre, la dernière assemblée générale a décidé que la caisse de la Section paierait pour le trimestre courant l'abonnement de ceux des membres de la Section qui se trouvent ou qui se sont trouvés au service militaire ; de plus, la Section a pris dix abonnements collectifs, dont les exemplaires seront distribués pour servir à la propagande. Espérons que nous aurons bientôt d'aussi bonnes nouvelles à enregistrer des autres Sections. » Je ne me doutais pas, en écrivant ces lignes, que le numéro où elles devaient paraître serait le dernier. Mais n'anticipons pas et revenons à la France.

Les condamnés du 5 juillet, à Paris, avaient dû, pour la plupart, se constituer prisonniers ; et de nouvelles poursuites étaient intentées à

1. J'écrivais à Joukovsky le 26 juillet : « Quelle est ton opinion sur la nouvelle situation à Genève ? Michel croit que Grosselin, Perret et Cie ont fini leur règne, que les bâtiments vont venir à nous, que l'*Egalité* est définitivement morte, que la *Solidarité* va faire des masses d'abonnés. Pour moi, je ne crois rien de tout cela, jusqu'à ce que j'aie vu des faits. » (Nettlau, p. 402.) Bakounine, d'autre part, de retour à Locarno, écrivait au même Joukovsky, le 28 : « Je t'ai annoncé avant-hier l'intention de Guillaume de réduire la *Solidarite* de moitié, d'une feuille entière à une demi-feuille. Cette réduction est indispensable, parce que le deficit atteint déjà 800 francs environ, et que le nombre des abonnés a diminué par suite du départ de beaucoup d'ouvriers appelés au service militaire. Il est nécessaire de s'occuper activement de faire à Genève de la propagande pour le journal ; il faut faire plus que le possible, — l'impossible. » Une réflexion qui aurait pu nous venir à l'esprit, c'est que si, au lieu de nous saigner à blanc pour les grévistes de Genève et d'envoyer aux hommes du Temple-Unique, qui ne nous en surent aucun gré, tout l'argent que nous avions pu réunir, nous eussions appliqué nos ressources à nos propres besoins, la *Solidarité* n'aurait pas eu de déficit : mais personne ne songea à faire cette remarque.

quinze autres membres de l'Internationale parisienne (parmi lesquels Landrin, Camélinat, Tolain), qui comparurent vers la fin de juillet devant un juge d'instruction. Le procès des internationaux de Lyon avait été fixé au 8 août, et Albert Richard, rappelé par ses amis lyonnais, s'était décidé à rentrer pour se présenter à l'audience. Pendant son séjour à Neuchâtel, où il avait vécu isolé, dissimulé sous un nom d'emprunt, dans une chambre de l'hôtel du Faucon, j'avais eu l'occasion de causer avec lui à plusieurs reprises, et mon impression défavorable s'était encore accrue : j'avais pu constater en lui, jointes à une profonde ignorance, une présomption enfantine, et une préoccupation exclusive de sa personne et du rôle « historique » qu'il se croyait appelé à jouer. Je n'étais pas le seul qu'il eût honoré de ses stupéfiantes confidences ; à Perron il avait dit un jour, en parlant de Bakounine : « La révolution se fera par l'union de sa force avec la mienne ; son vaste cerveau mongol est capable de soulever l'Europe orientale dans le même temps qu'à ma voix l'Europe occidentale se lèvera pour marcher au combat ». Après la déclaration de guerre, il envoya à un journal lyonnais un article équivoque, à propos duquel Robin écrivait le 29 juillet à Joukovsky : « Richard a publié dans le *Progrès* de Lyon un article où il avoue que *en présence de cette grande guerre... il sent encore vibrer dans son cœur la fibre patriotique*. Je vous enverrai l'article si je le retrouve. Quel farceur ! [1] » Richard s'en fut donc à Lyon, où, à l'audience du 8 août, le tribunal renvoya la cause à trois semaines ; le 29 août l'affaire ne fut pas appelée, et après le 4 septembre il n'en fut naturellement plus question.

Un autre Lyonnais vint en Suisse au commencement d'août, à Genève d'abord, puis à Neuchâtel : c'était Gaspard Blanc [2]. Très jeune encore (vingt-six ans), tout petit, avec de longs cheveux retombant sur le front, qui lui donnaient l'air d'un artiste, celui-là possédait l'énergie que n'avait pas Richard ; il n'était pas dépourvu d'intelligence, et écrivait passablement [3]. Il fut bientôt rejoint par sa femme, personne insignifiante. Je les accueillis tous deux à bras ouverts ; ils mangeaient à ma table ; et mon père, toujours disposé à sympathiser avec les réfugiés politiques, mit à leur disposition une chambre dans une maisonnette située dans son jardin : c'est là qu'ils logèrent pendant tout leur séjour à Neuchâtel, qui dura environ un mois.

Le jour où les internationaux de Lyon comparaissaient devant le tribunal, ceux de Marseille (Alerini, Combe, etc.) faisaient, de concert avec quelques républicains, une tentative insurrectionnelle et envahissaient l'hôtel de ville ; mais ce mouvement fut immédiatement réprimé, et le 28 août le conseil de guerre condamnait quinze des manifestants (Gaston Crémieux, Sorbier, Combe, Debray, etc.) à des peines variant de un mois à un an de prison.

Le même jour encore s'achevait à Blois, devant la Haute-Cour, le procès, commencé le 18 juillet, intenté à soixante-douze accusés, blanquistes et autres, à la suite du prétendu complot d'avril : Mégy fut condamné à vingt ans de travaux forcés, plusieurs autres à la détention pour une durée de trois jusqu'à quinze ans [4].

1. Nettlau, p. 414.

2 « Le procès des internationaux de Lyon a commencé le 8 août : il y a trente-six inculpés, qui sont tous présents, sauf Blanc, qui, ayant été révoqué de ses fonctions d'employé des ponts-et-chaussées, a quitté la France avec l'approbation de ses amis pour venir chercher en Suisse des moyens d'existence. » (*Solidarité* du 13 août.)

3. Il m'avait envoyé de Lyon un article intitulé *Les faux pas du socialisme*, qui parut avec ses initiales dans la *Solidarité* du 2 juillet. Si ma mémoire n'est pas en défaut, l'article *La Révolution sociale* (numéro du 16 juillet), signé X., est aussi de lui.

4. « Les débats ont prouvé que le complot n'était que l'œuvre d'agents provocateurs soudoyés par la police. Quant à l'Internationale, qu'on avait voulu y mêler au premier moment, elle n'a eu absolument rien de commun avec cette affaire. » (*Solidarité* du 13 août.)

« Depuis le commencement de la guerre, les internationaux français, ceux de Paris en particulier, après avoir protesté de toutes leurs forces contre une lutte fratricide, cherchaient l'occasion favorable pour renverser l'empire; ils voulaient proclamer la République sociale et offrir la paix à l'Allemagne; puis, si celle-ci refusait, faire, non au peuple allemand, mais au gouvernement allemand, la guerre révolutionnaire, avec l'espoir de trouver dans les socialistes allemands un puissant appui. La République sociale pouvait être proclamée aussi en Allemagne, et alors la révolution internationale s'accomplissait.

« Malheureusement, beaucoup des membres les plus actifs de l'Internationale parisienne étaient alors sous les verroux, à la suite du troisième procès des Sections de Paris : Avrial, Theisz, Robin, Malon, Duval, etc. ; Varlin était réfugié en Belgique. Il en résultait que l'organisation d'une action commune était beaucoup plus difficile. Néanmoins un comité d'action fut institué, et il fut résolu que le jour de la rentrée du Corps législatif (9 août), le Palais-Bourbon serait envahi et qu'on tenterait une révolution. L'arrestation du chef désigné du mouvement, Pindy, qui eut lieu le matin même du jour fixé, fit avorter ce projet. Mais on ne renonça pas à la lutte, et on attendit une nouvelle occasion [1]. »

Dans les premiers jours d'août, avant que les armées en fussent venues aux mains, nous étions fort perplexes, et j'exprimai dans la *Solidarité* (numéro du 6 août) notre état d'esprit en ces termes :

Que faut-il faire ?

Quelle attitude l'Internationale doit-elle prendre en présence des événements ?

Question à laquelle il est d'autant plus difficile de répondre que ces événements sont encore à venir, et que personne ne peut prévoir quelle sera la situation de l'Europe dans quinze jours.

Il nous paraît, pour le moment, que l'Internationale doit se borner à regarder faire, sans même essayer, soit par le refus du travail, soit par quelque autre moyen, d'empêcher de s'accomplir les événements qui se préparent. Deux grandes puissances militaires vont s'entre-dévorer : le socialisme ne peut que profiter des blessures mutuelles qu'elles se feront. Puisque nous avons obtenu cet immense résultat, que les deux peuples que leurs maîtres ont déclaré en état de guerre, au lieu de se haïr, se tendent la main, nous pouvons attendre avec confiance le dénouement.

Les gouvernements *civilisateurs* ont donné la mesure de ce qu'ils savent faire pour le bien de l'humanité ; la démocratie bourgeoise, personnifiée dans la Ligue de la Paix et de la Liberté, a pris soin de faire éclater à tous les yeux sa stérilité et sa faiblesse [2]. Sur les ruines que vont faire les deux armées ennemies, il ne restera d'autre puissance réelle que le socialisme. Ce sera alors, pour l'Internationale, le moment de se demander ce qu'elle doit faire.

D'ici là, soyons calmes et veillons.

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 172.

2. La Ligue de la paix et de la liberté avait tenu le 24 juillet à Bâle un Congrès, à propos duquel la *Solidarité* avait dit ceci dans son numéro précédent (30 juillet) :

« Les rares orateurs qui ont parlé, et dont les principaux étaient M. et Mme Gœgg, ont débité des phrases creuses sur la fraternité des peuples ; il paraît même que leurs discours ont été excessivement modérés, « par égard pour la neutralité suisse », disent les journaux. Espérons que c'est la dernière fois que la Ligue de la paix et de la liberté fait parler d'elle, et que les quelques hommes de progrès qui peuvent s'y trouver comprendront qu'il n'y a qu'un moyen de travailler sérieusement à l'avènement de la paix et de la justice : se joindre à l'Internationale. »

Les manifestations faites par les ouvriers d'Allemagne ne répondaient pas entièrement à ce que nous aurions désiré, et nous en fîmes l'observation :

Les ouvriers allemands nous paraissent en général moins guéris du fanatisme national que ne le sont les ouvriers français. A l'occasion de la guerre, les ouvriers allemands ont témoigné partout leurs sympathies au peuple français ; mais dans plusieurs des assemblées populaires tenues dans ce but, on a ajouté que, l'Allemagne étant injustement attaquée par Bonaparte, les Allemands de tous les partis devaient s'unir pour défendre la patrie contre l'ennemi commun. La *Tagwacht* remarque très bien à ce sujet (à l'occasion d'une résolution semblable votée par une assemblée ouvrière à Brunswick) que le gouvernement prussien est tout aussi coupable dans cette affaire que le gouvernement français, et que les ouvriers allemands qui se laissent entraîner par un enthousiasme patriotique font vraiment trop beau jeu à Bismarck et à la réaction. (*Solidarité* du 30 juillet.)

Les différents manifestes, proclamations, adresses, etc., des ouvriers allemands que nous apporte cette semaine le *Volksstaat* ont un caractère plus international et plus révolutionnaire que ceux de la semaine passée. Nous remarquons cependant à regret, dans une proclamation du Comité central du parti ouvrier de la démocratie sociale, datée de Brunswick-Wolfenbüttel, 24 juillet 1870, des expressions qui nous paraissent bien peu socialistes. Le Comité parle beaucoup des « légitimes aspirations du peuple allemand vers l'unité nationale », de la « défense du sol allemand contre l'envahisseur », de la « constitution du grand Etat allemand » ; et la proclamation se termine par ces mots : « Vive l'Allemagne ! Vive la lutte internationale du prolétariat ! » — c'est-à-dire que le sentiment patriotique prend le pas sur les principes socialistes, que l'Allemagne passe avant l'Internationale. Cela n'est pas bien, frères allemands [1]. (*Solidarité* du 6 août.)

Un socialiste pose dans le *Volksstaat* la question suivante :

« Qu'arriverait-il si tous les ouvriers de France et d'Allemagne cessaient le travail d'un commun accord à un jour donné, et opposaient ainsi à la guerre une grève internationale ? Je suis persuadé que dans ce cas la guerre serait terminée en quelques jours, sans même que le sang ait coulé. Car de même que la guerre rend impossible le travail rémunérateur, de même la cessation du travail rendrait la guerre impossible [2]. » (*Solidarité* du 6 août.)

Les premiers succès des armées allemandes (Wissembourg, 4 août ; Wœrth-Reichshoffen, Forbach, 6 août ; entrée des Allemands à Nancy,

1. Les membres de l'*Arbeiterbildungsverein* de Nuremberg protestèrent contre les dernières mots de la proclamation du Comité central, et écrivirent au *Volksstaat* : « Ces mots renferment : 1° une contradiction, parce qu'on y exprime en même temps un sentiment *national* et un sentiment *international* ; 2° un non-sens, parce qu'on ne peut pas souhaiter à une *lutte* de *vivre*. » (*Solidarité* du 27 août.)

2. Le Congrès de l'Internationale à Bruxelles, en 1868, avait recommandé aux travailleurs « de cesser tout travail dans le cas où une guerre viendrait à éclater dans leurs pays respectifs » (voir t. Ier, p. 69). A la question posée dans le *Volksstaat* par un isolé, nulle réponse ne fut faite. On ne pouvait pas attendre une initiative de la part des Allemands. Nous comprîmes qu'elle devait partir des Français, et que le moyen à employer contre la guerre, ce n'était pas la cessation du travail, mais la révolution.

12 août) venaient de poser plus nettement la question. Il s'agissait maintenant de savoir si la France continuerait à obéir au maître qui la conduisait à la ruine, ou si elle se révolterait :

Espérons que le peuple français, le vrai peuple qui n'est pas chauvin, saura enfin prendre en main ses destinées, et nous assurer une paix durable. Nos amis seront-ils assez forts pour réaliser ce vœu ? Nous allons les voir à l'œuvre. (*Solidarité* du 13 août.)

Le lendemain du jour où paraissaient ces lignes, une poignée de blanquistes faisaient, à la Villette, la tentative que l'on sait (dimanche 14 août). Le mouvement n'eut aucun écho, et l'on crut même généralement, alors, qu'il était l'œuvre de la police [1]. La *Solidarité* dit à ce sujet (20 août) :

Voici ce que nous écrit un correspondant bien placé pour savoir la vérité : « Les événements de la Villette sont une échauffourée de police dans laquelle on a essayé de compromettre les blanquistes et l'Internationale. Il paraît qu'on y serait arrivé dans une certaine mesure, puisqu'on a pu prendre des individus appartenant à la fameuse société secrète de Blanqui et quelques internationaux. Ce qui prouve du reste que l'Internationale était spécialement visée, c'est qu'une réunion privée devait avoir lieu le soir même de l'affaire, à la salle de la *Marseillaise*, rue de Flandre, à la Villette. A la porte, ceux qui essayèrent d'entrer trouvèrent un commissaire de police, qui, en vertu de l'état de siège, leur fit savoir qu'aucune réunion ne pouvait avoir lieu. C'est quelques minutes après qu'éclatait l'affaire, où l'on espérait englober tous ceux qui devaient se rendre à la réunion : fort heureusement le plus grand nombre s'en est allé, et quelques écervelés se sont seuls fait prendre. Du reste, Paris est très calme, personne ne bouge. Les nouvelles de la guerre n'arrivent pas ; on parle vaguement d'une grande victoire des Français entre Metz et Verdun, et, faut-il l'avouer ? deux victoires suffiraient à changer l'opinion ici en ce qui concerne la dynastie, et à raffermir Bonaparte. Autrement, le mouvement politique se fera de lui-même au profit de je ne sais qui ; une bonne défaite encore, et le gouvernement est changé : c'est peut-être ce qui explique le silence et l'inaction des républicains [2]. »

Avant de continuer, je dois interrompre le récit des événements relatifs à la guerre pour parler de la Fédération romande et des incidents qui s'y produisirent dans le courant d'août. « En présence des éventualités que la guerre pouvait faire naître d'un jour à l'autre, nous sentions plus vivement que jamais le besoin de rétablir l'union entre tous les internationaux de la Suisse romande ; et les différentes combinaisons dont on avait essayé jusqu'alors ayant échoué, une nouvelle tentative fut faite sur d'autres bases : on proposa de renoncer au groupement *par opinions*, qui avait été la raison d'être des deux fédérations rivales, et de le remplacer par le simple groupement *géographique*, sans distinction d'opinions. C'est à la Section de Vevey [, qui déjà, par le meeting du 8 mai, avait tenté de réaliser l'apaisement,] que fut due l'initiative de ce mouvement ; avec l'entière approbation des Sections du Jura, elle décida (7 août) de se

1. D'autre part, les journaux de l'empire prétendaient que le mouvement avait été payé par l'or prussien.

2. Cette correspondance nous avait été adressée, si je ne me trompe, par Ed. Rouiller, qui fut secrétaire de Vermorel.

joindre à la fédération de Genève, tout en conservant son programme propre et en continuant à regarder la *Solidarité* comme l'organe de ses principes. Nous espérions, de la sorte, faire sentir clairement aux Genevois que nous ne leur gardions pas rancune, que nous ne cherchions point à former un « Sonderbund » et à séparer d'eux les autres Sections pour les grouper dans une fédération exclusive ; et en même temps, par l'union de Vevey avec Genève, nous pensions trouver une occasion de faire de la propagande au sein même de la fédération genevoise [1]. »

Je publiai sur ce sujet, dans la *Solidarité*, l'article suivant (20 août) :

Le groupement géographique.

La Section centrale de Vevey a décidé, dans son assemblée générale du 7 courant, de se joindre à la fraction de l'ancienne Fédération romande qui a son siège à Genève.

Voilà un pas vers la solution de ce conflit qui semblait devoir se perpétuer indéfiniment. La résolution de la Section de Vevey indique, à notre avis, la véritable marche à suivre pour apaiser l'irritation et ramener le bon accord parmi les internationaux de la Suisse romande.

La marche à suivre, selon nous, la voici :

Au Congrès de la Chaux-de-Fonds, les internationaux s'étaient divisés en deux groupes représentant deux opinions, deux tendances différentes.

Le premier groupe, celui qui avait voté l'admission de la Section de l'Alliance de Genève, représentait la tendance collectiviste révolutionnaire. Il se composait d'hommes ayant pour la plupart passé par l'école de Proudhon, mais qui s'étaient affranchis de son dogmatisme et ne voulaient plus connaître qu'un socialisme absolument scientifique et expérimental d'un côté, c'est-à-dire rompant avec tout système *a priori*, et absolument populaire de l'autre, c'est-à-dire pratique, vivant, agissant, et non plus abstrait et doctrinaire. Le trait essentiel de ce groupe, c'était son esprit anti-autoritaire : la destruction de toutes les autorités, et l'avènement d'une société où la liberté de chacun ne serait limitée que par la solidarité de tous, tel était et tel est encore son programme. Ajoutons que la tendance internationale, ou en d'autres termes anti-nationale, n'y était pas moins fortement prononcée, et que les hommes de cette nuance conçoivent l'Europe future non comme une fédération de nations distinctes, constituées chacune en république pour son compte, mais, abstraction faite de tout Etat politique, comme une simple fédération d'associations de travailleurs, sans aucune distinction de nationalité.

Il nous sera plus difficile de caractériser le second groupe, parce que nous nous trouvons cette fois en présence d'hommes dont plusieurs se sont carrément déclarés hostiles à nos tendances et à nos personnes, et qui se plaignent d'être calomniés par nous toutes les fois que nous parlons d'eux. Essayons toutefois d'en parler avec toute l'impartialité et l'objectivité dont un esprit sincère est capable.

La plus grande partie de ce groupe était formée par des ouvriers genevois qui, de simples radicaux politiques, étaient devenus socia-

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 166. — Bien entendu, si ce plan s'était réalisé, il aurait dû être appliqué intégralement : la Section de l'Alliance serait entrée dans la fédération genevoise, au même titre que la Section de Vevey, de par sa situation géographique ; et la Section centrale (coulleryste) de la Chaux-de-Fonds serait entrée dans notre fédération des Montagnes.

listes, et qui avaient une tendance très prononcée à revenir à leur point de départ, au simple radicalisme, comme l'a prouvé le rôle qu'ils ont consenti à jouer dans les dernières élections au profit des radicaux. Nous ne leur en faisons point un crime, quoique à notre point de vue ils aient commis une faute ; nous nous bornons pour le moment à constater des faits. Aux Genevois radicaux s'était joint, chose assez étrange, l'ancien parti *coullerystе* de la Chaux-de-Fonds, parti anti-radical, fondé en 1868 dans le canton de Neuchâtel pour combattre le régime radical. Comment expliquer cette alliance ? Par le fait que ni les Genevois ni les coullerystes n'étaient révolutionnaires, du moins dans le sens que nous attachons à ce mot : les uns et les autres étaient simplement *coopérativistes*, et, de plus, ils étaient *patriotes*, *nationaux*. Nous devons dire toutefois qu'il peut se trouver quelques exceptions individuelles à ce jugement général ; nous en connaissons deux ou trois ; mais, pour l'immense majorité du groupe dont nous parlons, le jugement est exact.

Cependant, si ce second groupe ne s'était trouvé composé que des Genevois et des coullerystes, la position ne serait pas devenue ce qu'elle est ; tout le monde aurait vu clairement qu'il y avait en présence d'un côté, chez nous, les révolutionnaires, et de l'autre côté, chez eux, les modérés, les coopérateurs, les patriotes. Mais d'autres éléments sont venus compliquer une situation qui sans cela eût été très simple.

Il s'est trouvé dans le second groupe, à côté de la grande majorité des modérés, une petite fraction d'hommes réellement révolutionnaires. Seulement, ils conçoivent la révolution autrement que nous : autant notre socialisme est an-archiste et populaire, autant le leur est autoritaire et doctrinaire. Ils diront encore que nous les calomnions : il doit cependant nous être permis d'apprécier leurs opinions, puisqu'ils les publient dans des journaux, et il nous est impossible de ne pas dire franchement ce qu'il nous semble de leurs principes, et de ne pas appeler un chat un chat.

Nous allons faire toucher au doigt la différence entre eux et nous. Parmi ces révolutionnaires-là, il y a des Français, des Allemands et des Russes ; ils sont tous, ou presque tous, communistes : les Français sont des communistes de l'école de Blanqui, — ou, s'ils ne se réclament pas directement de lui, ils professent des principes analogues à ceux qu'on appelle généralement *blanquisme* ; les Allemands sont des communistes de l'école de Marx (et Marx siège au Conseil général, ce qui explique bien des choses) ; et les Russes sont des communistes de l'école de Tchernychevsky.

On comprendra maintenant pourquoi l'*Egalité* a pu faire illusion à quelques-uns de nos amis, en affectant, depuis le Congrès romand, certaines allures révolutionnaires. C'est qu'il y avait en réalité quelques révolutionnaires dans le second groupe, mais révolutionnaires avec des tendances opposées aux nôtres, et que ce sont ces hommes qui ont rédigé l'*Egalité*. Mais, malgré la confusion qu'a fait naître cette circonstance, un examen sérieux montre les choses comme nous venons de les exposer : d'un côté la tendance an-archiste, le socialisme populaire, le collectivisme ; de l'autre côté, d'abord une grande majorité qui ne dépasse pas les idées coopératives, puis une minorité qui se trouve en opposition directe avec nous et qui représente

la tendance autoritaire, le socialisme doctrinaire, le communisme[1].

Tels étaient les deux groupes qui, après le Congrès de la Chaux-de-Fonds, se disputaient le droit de s'appeler la Fédération romande.

Il y avait, à ce groupement par opinions, un inconvénient qui pouvait devenir très grave : en parquant les opinions différentes dans deux fédérations distinctes et même hostiles, on s'interdisait toute propagande pour ses principes au sein du groupe opposé, on se condamnait réciproquement à l'isolement, à l'impuissance. Pour nous surtout, qui avons la ferme conviction que tous les travailleurs doivent devenir révolutionnaires collectivistes, et que le salut de la société est à ce prix, nous sentions vivement cet inconvénient. Le remède au mal nous a paru d'abord être la reconstitution de la Fédération romande dans son intégrité[2] primitive ; mais cette reconstitution s'étant montrée impossible, il a fallu chercher autre chose ; et cette autre chose, c'est le principe dont la Section de Vevey vient de commencer l'application.

Il faut renoncer à ce groupement par opinions, qui avait créé deux fédérations ennemies, et adopter le groupement *géographique*. Que toutes les Sections qui se trouvent placées dans une même région se fédèrent, sans qu'on exige, pour [l'entrée dans[3]] cette fédération, l'adhésion à telle ou telle profession de foi spéciale ; que chaque Section garde ses principes à elle, et qu'elle cherche à les faire prévaloir par la propagande ; que les Sections vraiment révolutionnaires se donnent pour mission de faire pénétrer leurs idées dans les Sections dont les principes ne sont pas encore les nôtres, et qu'elles s'efforcent de les gagner à la grande cause du socialisme populaire et an-archiste.

A ce point de vue, nous nous félicitons de voir la Section de Vevey se joindre aux Sections genevoises. Nous savons que les principes de la Section de Vevey sont entièrement conformes aux nôtres, et nous espérons qu'elle exercera, tant à Lausanne qu'à Genève, une heureuse influence dans le sens révolutionnaire.

Que ceux de nos amis de Genève qui pensent comme nous imitent la Section de Vevey ; et si l'intolérance de certains hommes veut encore essayer de les tenir à l'écart[4], qu'ils en appellent à l'Internationale tout entière.

D'un autre côté, que dans le Jura ceux qui ont marché un moment avec Genève fassent de même ; leur position géographique les engage à se fédérer avec nous : qu'ils viennent donc à nous, et constituons *une fédération* JURASSIENNE *dans laquelle il y aura place pour toutes les opinions*. On y discutera nos principes et les principes des opposants ; et nous nous réjouirons de cette discussion, parce qu'elle servira à faire éclater la vérité et à propager nos idées.

1. Le mot « communisme » est pris ici dans le sens spécial que nous lui donnions depuis le Congrès de Bâle : il signifie « communisme d'Etat ». Nous appelions, par abréviation, ce communisme d'Etat « communisme » tout court, par opposition à notre communisme anti-étatiste et fédéraliste, que nous avions baptisé du nom de « collectivisme ».

2. Dans la *Solidarité* on a imprimé « unité », mot que j'ai corrigé par « intégrité » sur mon exemplaire.

3. Les mots entre crochets ont été omis dans la *Solidarité*.

4. J'ignorais encore, au moment où j'écrivais ces lignes, la décision que la Section centrale de Genève, dans sa séance du 13 août, venait de prendre à l'égard de Bakounine, Perron, Joukovsky et Sutherland, et dont il va être question.

On le voit, nous n'obéissons pas à des rancunes mesquines, nous ne combinons pas des intrigues perfides. Nous demandons l'union au nom de nos intérêts communs, l'union d'abord purement géographique, qui deviendra plus tard, par la discussion et la propagande, l'union dans les mêmes principes.

Nous aurons ainsi deux fédérations, non plus ennemies ou rivales, mais véritablement sœurs et unies par un lien de solidarité : l'une, comprenant toutes les Sections formées ou à former dans les cantons de Genève et de Vaud, et dans la région avoisinante, pourra s'appeler la Fédération *romande* ; et l'autre, comprenant toutes les Sections formées ou à former dans le Jura, s'appellerait la Fédération *jurassienne*.

Les circonstances sont critiques pour l'Internationale : plus que jamais nous avons besoin d'union, de dévouement, d'abnégation des préoccupations personnelles. Nous espérons que tous le comprendront.

Pendant que nous tenions ce langage de concorde, sait-on à quoi s'occupaient, à Genève, ces meneurs du Temple-Unique à qui nous n'avions cessé de tendre la main de la réconciliation, ces hommes qui avaient accepté nos subsides pendant la grève et que nous avions espéré un moment avoir gagnés aux idées d'apaisement et de solidarité ? On ne le devinerait jamais. Ils s'occupaient — sans se laisser distraire de leurs haines par la gravité des événements qui, en Europe, passionnaient tous les esprits — à faire le procès à des socialistes qui avaient commis le crime de penser autrement qu'eux sur certains points, afin de les expulser de l'Internationale. J'ai dit plus haut (p. 19) comment, dès le 16 avril, Bakounine, Perron, Joukovsky et Henry Sutherland avaient été mis en accusation, sur la proposition d'Outine ; la Section centrale de Genève avait décidé qu'ils seraient cités à comparaître devant elle pour être jugés. Voici la lettre qui fut adressée à chacun d'eux [1] :

« Genève, le 13 mai 1870. — Citoyen, vous êtes appelé à vous présenter à l'assemblée générale de la Section centrale qui aura lieu le 15 mai, à deux heures après-midi, au Temple-Unique, pour explications à donner sur les faits qui se sont passés au Congrès romand. — Au nom de l'assemblée générale du 16 avril : le secrétaire, Charles Reymond. »

Joukovsky répondit le 14 mai par une lettre dans laquelle il se déclarait prêt à fournir des explications, pourvu qu'on voulût bien spécifier sur quels points elles devaient porter. Je crois que ni lui, ni Bakounine (qui venait d'arriver à Genève), ni Perron, ni Sutherland ne se présentèrent à l'assemblée du lendemain. Celle-ci donna défaut contre eux et commença la procédure. Le grief formulé contre les quatre accusés était que, comme membres de la Section de l'Alliance, ils appartenaient à une fédération hostile au groupe du Temple-Unique : d'où la conclusion qu'ils devaient être expulsés de la Section centrale de Genève. L'affaire traîna pendant les mois de juin et de juillet. Enfin, au commencement d'août, une nouvelle citation fut envoyée aux accusés [2] :

« Citoyen, je viens par la présente vous convoquer pour l'assemblée de la Section centrale qui aura lieu samedi le 13 août. Je crois de mon devoir de vous prévenir qu'il sera lu à l'assemblée une lettre lui demandant votre renvoi de la Section. Salut et fraternité. Le président, E. Machado. »

Bakounine envoya aussitôt, de Locarno, la réponse suivante :

1. Je reproduis, d'après Nettlau (p. 401), le texte de l'exemplaire adressé à Joukovsky.

2. Je reproduis, d'après Nettlau (p. 403), le texte de l'exemplaire adressé à Bakounine, ainsi que la réponse de celui-ci.

Au président de la Section centrale de Genève.

Ce 7 août 1870. Locarno.

Citoyen président, Je viens de recevoir la lettre par laquelle vous me convoquez pour l'assemblée qui aura lieu samedi le 13 août, et par laquelle vous m'avertissez en même temps qu'il sera lu une lettre demandant mon expulsion, — sans pourtant dire quel est ou qui sont les membres qui ont signé cette lettre.

Quoi qu'il en soit, c'est avec bonheur que je vois approcher le jour de la justice, le jour où je pourrai confondre enfin tous mes calomniateurs.

Malheureusement, mes affaires ne me permettent pas de me rendre à Genève pour le jour désigné, ni même dans une époque rapprochée et déterminée. Je me vois forcé de rester à Locarno. Mais ce qui ne peut se faire verbalement, peut et doit se faire par écrit, d'autant plus que mes calomniateurs ont trouvé bon d'initier eux-mêmes cette affaire par une lettre.

Je vous prie donc, citoyen président, de vouloir bien m'envoyer *immédiatement* la copie de cette lettre, avec les signatures de mes accusateurs, sinon écrites de leurs mains, au moins contresignées et garanties par vous-même et par le secrétaire du comité. Je répondrai sans retard, et un jury d'honneur jugera entre nous.

Salut et fraternité.

M. Bakounine.

Naturellement le président se garda bien de faire droit à une requête si légitime.

En même temps Bakounine écrivait à Joukovsky pour l'adjurer de se rendre, avec Perron, Brosset, et quelques autres amis, à l'assemblée du 13 août, et d'y réclamer énergiquement la copie de la lettre d'accusation avec les noms des accusateurs, et la constitution d'un jury d'honneur.

Joukovsky et ses collègues ne se présentèrent pas à l'assemblée, et ce fut contre des absents que la Section centrale, obéissant docilement aux meneurs, prononça une sentence d'exclusion. Le secrétaire écrivit à Joukovsky le 18 août pour lui faire part de la décision prise. Voici cette lettre [1], qui sans doute fut aussi adressée, dans les mêmes termes, aux trois autres accusés :

« Genève, le 18 août 1870. — Citoyen Joukovsky, par décision prise et votée à l'assemblée générale du 13 août dernier, je suis chargé de porter à votre connaissance que vous êtes expulsé du sein de la Section centrale de l'Association internationale des travailleurs. — Au nom de l'assemblée du 13 août 1870 : le secrétaire, Charles Reymond. »

A ce même moment, ou un peu avant, Marx écrivait à J.-Ph. Becker pour l'entretenir des affaires générales de l'Internationale, et de l'opportunité d'ajourner le Congrès général ; et l'on voit par sa lettre que sa principale préoccupation, à ce moment tragique où nous autres ne songions qu'aux chances de sauver, avec la France, les destinées du socialisme en péril, était de combiner les moyens d'écraser définitivement — il l'espérait — son ennemi Bakounine. Dès le 17 mai, le Conseil général, « considérant que tant que durerait le régime actuel en France, le Congrès ne pourrait se réunir à Paris » ; que, d'autre part, « le Comité central du parti prolétaire démocratique social avait invité le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs à transférer son Congrès en Allemagne », avait résolu que « le Congrès général s'ouvrirait le 5 sep-

1. Nettlau, p. 405.

tembre prochain à Mayence ». Le 12 juillet, le Conseil général adopta une liste de sept questions (abolition de la dette publique ; rapports entre l'action politique et le mouvement social de la classe ouvrière ; conversion de la propriété foncière en propriété sociale ; conversion des banques en banques nationales ; production coopérative sur une échelle nationale ; statistique générale du travail ; moyens d'abolir la guerre) qui devaient former le programme du Congrès de Mayence. Mais la situation s'étant modifiée en Allemagne et en France, il était à craindre, non pas que le Congrès ne pût avoir lieu, mais *que Marx et ses amis ne fussent pas assurés d'y avoir la majorité ;* et alors le meneur du Conseil général écrivit à son lieutenant Becker ce qui suit [1] : Le Congrès ne pourrait se réunir avec sécurité ni à Amsterdam [2] ni à Mayence ; le mieux serait de l'ajourner. L'Allemagne, faute d'argent, ne pourrait y être suffisamment représentée ; les Sections françaises sont dispersées ; « en sorte qu'on courrait le danger que certains agents pussent de nouveau y obtenir une *majorité factice* [3] : car pour des manœuvres de ce genre ils savent toujours trouver des ressources ; d'où ? *c'est leur secret* [4]... Bakounine a dans le Conseil général belge un instrument fanatique ; nos amis russes de Genève, particulièrement Outine, doivent en conséquence entrer en campagne contre Bakounine avec une brochure polémique [5] *(mit einer geharnischten Brochure gegen denselben ins Feld ziehen).* »

Si le Congrès avait eu lieu, en effet, — à supposer que les événements de la guerre, en se précipitant, n'eussent pas rendu sa réunion impossible, — il est probable que l'esprit qu'y auraient apporté le plus grand nombre des délégués eût été de nature à déplaire très fort à Marx. Voici ce que disait à ce sujet la *Federacion* de Barcelone, dans un article dont la traduction parut dans la *Solidarité* du 3 septembre :

Nous ne savons pas si le Congrès pourra avoir lieu ;... néanmoins nous croyons utile d'exprimer en peu de mots notre opinion sur les questions mises par le Conseil général à l'ordre du jour.

Les cinq premières et la septième sont dans une si étroite corrélation avec la seconde, que de la solution donnée à celle-ci dépendra également la solution des autres. Quant à la sixième (statistique), elle peut être considérée à part.

Nous avons dit que la solution des autres objets à l'ordre du jour dépend de la manière dont sera résolue la seconde question, *des rapports entre l'action politique et le mouvement social de la classe ouvrière.* Il est clair que les délégués espagnols voteront conformément à la décision prise par le Congrès régional de Barcelone, et nous ne doutons pas que le Congrès international n'adopte une décision analogue. Comment pourrait-il en être autrement, puisque cette décision est l'expression des idées de nos frères de Suisse et de Belgique, puisque le Congrès des Sections allemandes à Stuttgart au mois de juin a voté une résolution dans le même sens, en déclarant qu'il fallait renoncer à influer sur la politique et garder une attitude négative ? Toute la différence entre les deux résolutions consiste en ceci, que le Congrès de Stuttgart a fixé la politique (ce qui veut dire ici la tactique la marche, la conduite) du parti de la démocratie socialiste, tandis que le Congrès de Barcelone a laissé complète

1. D'après le résumé publié par R. Ruegg dans la *Neue Zeit*, 1888, p. 507.
2. Il paraît donc qu'on avait envisagé l'éventualité de la réunion du Congrès en Hollande.
3 et 4. En français dans le texte.
5. Littéralement : « une brochure armée de pied en cap ».

liberté aux Sections et à la Fédération en général. En effet, une fois le principe admis de ne pas participer aux réformes politiques nationales, reste encore ouverte la question de savoir s'il faut prendre part aux élections des Chambres, etc. Le Congrès de Stuttgart a résolu cette seconde question affirmativement, en déclarant que « le parti de la démocratie socialiste ne participe aux élections du Reichstag et du Parlement douanier que dans un but d'agitation et de propagande ». On comprend très bien que le Congrès de Stuttgart ait songé à utiliser les élections comme un moyen de propagande, quand on considère que dans toute l'Allemagne il n'existe qu'un seul journal socialiste, le *Volksstaat*, qui ne paraît que deux fois par semaine et qui n'a guère que deux mille abonnés environ... Mais dans le parti socialiste allemand, beaucoup sont d'avis que les résultats qu'on peut obtenir par la propagande dans un parlement bourgeois ne valent pas ce qu'ils coûtent... Quel profit pour la classe ouvrière ont produit en France les députés socialistes qui siègent au Corps législatif? Ils ont fait peu ou point de propagande, tandis que les grèves ont fait une propagande immense...

Nous proposerions au Congrès international d'adopter la résolution suivante : « Considérant, etc., ... le Congrès déclare que la classe ouvrière doit employer toute son activité au mouvement social, en préparant les moyens de renverser la société actuelle et en jetant les fondements de la société future ». Et alors la question qui se présenterait tout naturellement comme devant être étudiée en premier lieu serait celle-ci : « Quelles mesures devra prendre le Congrès régional qui proclamera le premier l'avènement du règne de la Justice dans son pays respectif? »

La perspective de voir un Congrès général voter une résolution de ce genre était bien faite pour exaspérer Marx contre ceux qu'il appelait dans cette même lettre à Becker la « fripouille allianciste » *(allianzistisches Gesindel)*. C'est pour cela, plus encore sans doute que par d'autres considérations, qu'il résolut l'ajournement du Congrès. Mais il fallait que le Conseil général n'eût pas l'air d'avoir agi de son propre mouvement, et qu'on pût dire qu'il n'avait fait qu'obéir à la volonté des fédérations. Dès le 2 août, Marx écrivait donc au Comité allemand de Brunswick : « Le Conseil général, d'après l'article 3 des statuts, ne peut pas changer la date du Congrès. Néanmoins, dans les circonstances extraordinaires du moment, il prendrait sur lui la responsabilité d'un pareil acte, s'il trouvait pour cela l'appui nécessaire auprès des Sections. Il serait donc désirable qu'une proposition motivée, à cette fin, nous fût officiellement envoyée d'Allemagne. » En marge de la lettre, Bracke, le principal membre du Comité, mit ces mots : *Sofort zu thun* (« A faire immédiatement »[1]). Et en 1872, dans sa brochure *Les prétendues scissions* (p. 4), Marx écrivit sans sourciller : « La guerre franco-allemande, éclatant peu de jours après [la circulaire du 12 juillet qui contenait le programme du Congrès de Mayence], rendit tout Congrès impossible. C'est alors que les Fédérations consultées

1. Nettlau, p. 408. — Le 12 août, Marx écrivait à Jung un billet disant : « Ci-inclus, pour être présentés au Conseil général : 1° Une résolution du Comité central allemand à Genève (le Comité central romand vous fera parvenir une résolution d'un contenu identique) ; 2° La copie d'une résolution qu'on m'a envoyée de Brunswick... » La résolution de Brunswick, signée de C. Kühn, Bonhorst et Bracke, était celle dont Marx avait réclamé l'envoi ; celle qu'il avait reçue de Becker (Genève), et celle que Henri Perret devait faire parvenir directement à Jung au nom du « Comité central (lire : fédéral) romand », avaient naturellement été rédigées aussi sur commande.

nous donnèrent le pouvoir de fixer la date du prochain Congrès d'après les événements [1]. »

Entre ce qui précède et ce qui va suivre, le contraste est frappant. On a vu à l'œuvre l'intrigue et la malveillance ; au tour, maintenant, de l'enthousiasme, de la fièvre révolutionnaire, de l'oubli de soi-même.

Dès les premières nouvelles des victoires allemandes, Bakounine, qui voyait clairement tout ce qu'aurait de néfaste pour la civilisation et le socialisme le triomphe de Bismarck et de sa politique, ne songea plus qu'à une chose : aux moyens de déchaîner en France la révolution sociale pour l'opposer à la dictature bismarckienne menaçante. Il commença à écrire, à l'adresse de ses amis français, pour leur communiquer les idées qui lui semblaient justes, une longue lettre dont la première partie fut envoyée à Ozerof, à Genève, avec prière d'en faire des copies, de les expédier à diverses adresses, et de m'envoyer ensuite le manuscrit original. Dans une lettre écrite le 11 août à Ogaref (en russe), Bakounine dit : « Tu n'es rien que Russe, tandis que moi je suis international ; les événements qui se passent actuellement en Europe me donnent une véritable fièvre. Dans l'espace de trois jours, j'ai écrit exactement vingt-trois grandes lettres. En voici une petite vingt-quatrième. J'ai élaboré tout un plan ; O[zerof] te le fera voir, ou, ce qui vaudra mieux, il te lira une Lettre écrite par moi à un Français. »

De cette première partie de la *Lettre à un Français*, — partie dont le manuscrit, malheureusement, n'a pas été conservé, — rien n'a été utilisé qu'une quarantaine de lignes, que je publiai dans la *Solidarité* du 20 août [2]. L'idée qui y était exposée, et qui le fut également dans la *Continuation* écrite à partir du 25 août, c'était, pour employer les termes mêmes de Bakounine (dans cette *Continuation*, 27 août), que « les moyens réguliers, les armées régulières ne pouvaient plus sauver la France, et qu'elle ne pouvait plus trouver de salut que dans un soulèvement populaire ».

Dans les premiers jours d'août, Gaspard Blanc était entré en relations épistolaires avec Bakounine, en lui parlant, pour le blâmer, de je ne sais quel projet chimérique formé par Albert Richard, et qui lui paraissait dangereux. Bakounine lui avait répondu par deux longues lettres [3], lui exposant son plan, celui d'une action révolutionnaire qui ne serait pas limitée à la France, et qui serait concertée avec les socialistes d'Espagne et d'Italie. Il avait écrit à Gambuzzi et à Sentiñon dans le même sens, et avait chargé ce dernier de presser vivement Bastelica de rentrer à Marseille pour y reprendre son poste de combat ; il écrivit également à Richard, sur lequel il se faisait encore des illusions. Mais Richard, esprit faux, incapable de juger sainement la situation, continuait à se répandre

1. Ce fut par un article du journal l'*Union libérale*, de Neuchâtel, que nous apprîmes l'ajournement à une autre époque de la réunion du Congrès général. (*Solidarité* du 3 septembre.)

2. Dans le passage publié par la *Solidarité*, Bakounine critiquait les députés radicaux qui voulaient « le salut de la France, non par un soulèvement général du peuple, mais par le renforcement de la machine déjà si monstrueuse de l'Etat ». Bakounine prévoyait dès ce moment la création de ce qui s'appela le gouvernement de la Défense nationale, un gouvernement « qui n'aura qu'un programme, maintenir l'*ordre* ». Et il concluait : « Ce ne sera pas Paris qui pourra prendre cette fois l'initiative de la vraie révolution, l'initiative appartiendra aux provinces ».

3. Dans la première de ces lettres, il critiquait la « spéculation » de Richard, qui lui paraissait, comme à Blanc, « plus dangereuse qu'utile ». Richard le sut, et témoigna du mécontentement de ce procédé : il n'admettait pas qu'on discutât les idées du chef de file qu'il prétendait être, en s'adressant à ses subordonnés, parce que cela devait porter atteinte à son prestige. Bakounine eut la bonhomie de s'excuser, et promit de ne plus recommencer : « Tu as raison, j'ai eu tort de te critiquer dans une lettre à ton ami. Je ne le ferai plus jamais. Quand je croirai nécessaire de te faire une observation, je la ferai directement à toi-même, et seulement en cas d'absolue nécessité. Donne-moi donc la main et n'en parlons plus. » (Lettre du 23 août 1870, d'après une copie faite par Nettlau.)

en tirades chauvines, à répondre par des rodomontades aux conseils du clairvoyant révolutionnaire ; il répétait que les Prussiens ne pourraient venir à bout des héroïques armées françaises, et que « notre glorieux Bazaine » (style Gambetta) allait repousser l'invasion. Il n'était pas seul à parler ainsi ; la plupart des Français, malheureusement, tenaient à ce moment le même langage. Un ami (Ed. Rouiller) m'écrivait de Paris, vers le 24 août :

Un habitant de la lune descendu subitement sur nos boulevards serait à cent lieues de se douter de la situation où se trouve notre triste pays. Paris fume, boit, plaisante exactement comme si les Prussiens n'étaient pas à trente lieues de nous. Un peu plus d'empressement à lire les journaux du soir, et voilà tout. Nous ressemblons du reste en ce moment à un homme qui aurait une taie sur les yeux et qui refuserait obstinément de se faire soigner dans la crainte d'y voir trop clair. Nos bons Français, toujours malins, en sont arrivés à gober cette affreuse blague : « C'est pour mieux écraser les Prussiens que nous les attirons sous Paris ; du reste Bazaine se concentre, et, s'il n'a pas fait sa jonction avec Mac-Mahon, n'allez pas croire que ce soit parce que les Prussiens l'en ont empêché : ruse de guerre que cela ; on va les prendre entre deux feux et on les fusillera jusqu'au dernier ; il n'en restera pas un pour annoncer à ses frères leur défaite ! » En attendant, Bazaine est si bien concentré dans Metz qu'il y est à peu près bloqué et que nous n'en avons plus de nouvelles. Mais n'ayez crainte, disent les Parisiens, ce silence même est une ruse de ce diable d'homme. (*Solidarité* du 27 août.)

Dans le même numéro de la *Solidarité* où j'avais reproduit cette correspondance, j'écrivais :

Nous approchons d'une solution, bonne ou mauvaise. Nous allons voir ce qu'il reste d'énergie aux Français après vingt ans d'empire ; s'ils sont tombés, comme quelques-uns le prétendent, aussi bas que leur gouvernement ; ou bien si le peuple ouvrier saura vouloir s'affranchir une fois pour toutes.

Paris ne bougera pas. Eh ! faut-il donc que toutes les révolutions commencent à Paris ! Lyon n'est-il plus la ville de 1831 et 1834 ? Les paysans du Var ne sont-ils plus les héroïques lutteurs de 1851 ? Tous ces grévistes qu'on a fusillés à Saint-Etienne, au Creusot, à Fourchambault, à Roubaix, ne sentent-ils plus saigner leurs blessures ?

En même temps, je constatais, d'après les récits des journaux, que dans certaines provinces les paysans commençaient à se soulever non pas contre les Prussiens, non pas contre le gouvernement, mais... contre les propriétaires : « Y aurait-il vraiment un commencement de jacquerie dans les campagnes françaises ? »

Voici en quels termes d'une éloquence enflammée Bakounine, le 23 août, écrivait de Locarno à Richard, pour prêcher le soulèvement populaire:

Mon cher, tu es, vous êtes tous à Lyon dans une erreur déplorable par rapport aux affaires du *marchand de soie* [1]. On vous trompe d'une manière indigne. Les affaires de ce marchand sont plus prospères que jamais, et c'est au contraire celles de ses coneur-

1. Bismarck, ou le roi de Prusse.

rents qui périssent à vue d'œil... ; Bazaine battu, les Prussiens marcheront sur Paris, et si le peuple français ne se soulève pas tout entier, ils prendront Paris. Telle est la vérité vraie, je te le jure sur ce que j'ai de plus sacré ; je te le dis le cœur en proie au plus profond désespoir, plein de honte, de fureur, mais c'est la pure et entière vérité, et si l'on vous dit le contraire, si l'on tâche seulement de vous consoler, si on vous promet qu'avec les mesures qu'on a prises nouvellement à Paris on sauvera Paris et la France, on vous ment, on vous trompe de la manière la plus indigne. Paris et la France ne peuvent être sauvés que par un immense soulèvement populaire. Il faut que partout le peuple prenne les armes et s'organise de lui-même, pour commencer contre les envahisseurs allemands une guerre de destruction, une guerre au couteau. Il ne faut pas qu'il se laisse imposer des chefs, il faut qu'il les choisisse lui-même. Vous êtes entourés de traîtres, la Prusse est dans le gouvernement et dans l'administration. Vous êtes vendus sur tous les points. Rappelez-vous les paroles de Danton dans une époque et au milieu d'un danger qui assurément n'étaient pas plus terribles que l'époque et le danger actuels : « Avant de marcher contre l'ennemi, il faut le détruire, le paralyser derrière soi ». Il faut mettre à bas les Prussiens de l'intérieur pour pouvoir marcher ensuite avec confiance et sécurité contre les Prussiens de l'extérieur. Le mouvement patriotique de 1792 n'est rien en comparaison de celui que vous devez faire maintenant, si vous voulez sauver la France d'un esclavage de cinquante ans, de la misère et de la ruine, de l'invasion et de l'anéantissement. Donc levez-vous, amis, au chant de la Marseillaise, qui redevient aujourd'hui le chant légitime de la France, tout palpitant d'actualité, le chant de la liberté, le chant du peuple, le chant de l'humanité, — car la cause de la France est redevenue enfin celle de l'humanité [1]. En faisant du patriotisme nous sauverons la liberté universelle, — pourvu que le soulèvement du peuple soit universel et sincère et qu'il soit conduit non par des traîtres, vendus ou voulant se vendre soit aux Prussiens, soit aux Orléans qui viennent avec eux, mais par des chefs populaires.

A cette seule condition la France sera sauvée. Ne perdez donc pas une minute, n'attendez plus le signal de Paris, — Paris est trompé, paralysé par le danger qui le menace, et surtout mal dirigé, — soulevez-vous de vous-mêmes, prenez les armes, organisez-vous, anéantissez les Prussiens de l'intérieur, pour qu'il n'en reste plus un seul derrière vous, et courez à la défense de Paris.

Si dans dix jours il n'y a pas en France de soulèvement populaire, la France est perdue. Oh ! si j'étais jeune, je n'écrirais pas de lettres, je serais parmi vous [2].

1. A comparer avec ce passage d'une lettre de Lassalle à Marx (juin 1859) : *Siegten wir gar* [*Preussen gegen Frankreich*], *wäre die Sache noch schlimmer. Eine Besiegung Frankreich's wäre auf lange Zeit das contre-revolutionäre Ereigniss* par excellence. *Noch immer steht es so, dass Frankreich, trotz allen Napoléons, Europa gegenüber die Revolution, Frankreich's Besiegung ihre Besiegung darstellt.* (« Si nous étions victorieux [c'est-à-dire si la France était battue par la Prusse], la chose serait pire encore. Une défaite de la France serait, pour un long espace de temps, l'événement contre-révolutionnaire par excellence. Il est incontestable que, malgré tous les Napoléons, la France, en face de l'Europe, représente la Révolution, et que la défaite de la France serait la défaite de la Révolution. »)

2. D'après une copie faite par Nettlau.

Le 27 août, Bakounine me faisait, par l'intermédiaire d'Ozerof, l'envoi de la seconde partie de sa *Lettre à un Français*, 24 pages intitulées « *Continuation*, 25 août soir ou plutôt 26 matin » ; le manuscrit de ces pages est conservé ; il est resté en ma possession, ainsi que toute la suite. Ces 24 pages n'ont pas été utilisées pour l'impression, la rapidité avec laquelle les événements se succédaient leur ayant enlevé presque aussitôt leur intérêt. La page 24 se termine ainsi : « Dans une troisième lettre, je prouverai que l'initiative et l'organisation du soulèvement populaire ne peut plus appartenir à Paris, qu'elle n'est plus possible que dans les provinces ».

Un troisième envoi, dont les pages, écrites du 27 au 30 août, sont intitulées « *Continuation*, III, 27 août », fut fait, le 31 août, non à Ozerof, cette fois, mais à Ogaref. La lettre d'envoi (en russe, publiée dans la Correspondance) dit : « Remets tout de suite à O[zerof], et de la main à la main, je t'en prie, les grands et nombreux feuillets ci-joints (pages 1-26). C'est la continuation de mon immense lettre à mes amis français (j'ai prié O[zerof] de t'en lire ou de t'en donner à lire le commencement). Lis cette suite si tu veux, seulement ne la garde pas chez toi plus de quelques heures. Cette lettre doit être immédiatement copiée en plusieurs exemplaires et envoyée en différents lieux. Cette lettre démontre que si la révolution sociale en France ne sort pas directement de la guerre actuelle, le socialisme sera pour longtemps perdu dans l'Europe entière. Sans retard donc, donne cette lettre à O[zerof] afin qu'il puisse en faire ce qu'il sait. J'envoie ces feuilles à ton adresse parce que je ne suis pas sûr qu'O[zerof] soit à Genève. Dans le cas où il serait absent, je te prie de les envoyer immédiatement toi-même à Guillaume (Neuchâtel, Suisse, M. James Guillaume, Imprimerie, 14, rue du Seyon), en ajoutant que tu les lui envoies sur ma prière et que je vais lui écrire à ce sujet. »

A partir de ce troisième envoi, la suite du manuscrit me fut expédiée directement par l'auteur, en plusieurs fois : d'abord, le 1er septembre, les pages 27-66 de la « *Continuation*, III » (la page 27 porte la date du *30 août*) ; puis, le 3 septembre, les pages 67-81 (la page 67 porte la date du *2 septembre* ; au bas de la page 81 on lit : *Continuation suit*) ; le 4 septembre les pages 81 *bis*-96 (à la page 96, Bakounine a écrit en marge, le dimanche 4 septembre : « Fin après-demain ; et [mercredi le 7, *biffé*] vendredi le 9 septembre je pars ») ; enfin, le 8, les pages 97-112 (sur la page 112 il a écrit, le 8 : « Fin apporterai moi-même. Pars demain. Après-demain soir à Berne ; 11 soir ou 12 matin chez vous ; télégraphierai de Berne. ») Les pages 113-125 furent apportées par lui-même à Neuchâtel le dimanche 11 septembre, comme il l'annonçait. Mais j'anticipe, et c'est tout à l'heure que j'aurai à parler de la visite que me fit Bakounine en se rendant à Lyon et de l'usage qui fut fait de son manuscrit.

Cependant les événements se précipitaient ; dans une action décisive, le 30 août, une sortie de Bazaine, enveloppé dans Metz, avait été repoussée, et l'armée de Mac-Mahon, qui traînait l'empereur avec elle, se repliait sur Sedan. Le dénouement ne pouvait tarder. Comme, dans notre opinion, la révolution en France devait entraîner la guerre générale, nous avions dû songer d'avance à l'attitude que prendraient, le moment venu, les Sections de l'Internationale en Suisse. « Cette attitude ne pouvait être qu'un appui effectif accordé aux révolutionnaires français, soit en contraignant la République suisse, par la pression de l'opinion, à faire cause commune avec les républicains français contre Bismarck et la réaction, soit en organisant des corps de volontaires qui seraient allés, comme le firent ceux de Garibaldi, combattre sous les drapeaux de la révolution, non pour défendre la France comme Etat, mais pour faire triompher la cause du prolétariat armé contre les gouvernements qui se seraient coalisés contre lui [1]. »

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 172.

Nous nous étions donc mis d'accord, et lorsque, le lundi 5 septembre au matin, je lus le télégramme annonçant l'envahissement du Corps législatif et la fuite de l'impératrice-régente, je ne fis que me conformer aux résolutions prises dans les réunions de nos groupes, en rédigeant, avec la collaboration de Blanc, un Manifeste qui parut le jour même, sous la forme d'un supplément à la *Solidarité*. Il me serait impossible, à cette heure, de faire le départ de ce qui, dans ce document, est sorti de la plume de Blanc, et de ce qui a été écrit par moi ; cela n'a d'ailleurs pas d'importance, puisqu'en le publiant j'en assumais seul la responsabilité tout entière. Voici cette pièce :

Supplément au n° 22 de la SOLIDARITÉ.

Manifeste aux Sections de l'Internationale.

L'empire français vient de crouler dans la honte et dans le sang. La république est proclamée ; le peuple français est redevenu maître de ses destinées.

Le roi de Prusse cependant continue à faire la guerre à la France. Ce n'est plus à l'empereur qu'il en veut, c'est à l'indépendance du peuple français.

Dans des circonstances pareilles, le devoir de tous les socialistes, de tous les hommes de cœur, est tracé.

La France républicaine représente la liberté de l'Europe, l'Allemagne monarchique représente le despotisme et la réaction. Il faut que de toutes parts les républicains se lèvent, et marchent à la défense de la République française.

Internationaux, c'est à nous de donner le signal de ce mouvement. Dans tous les pays, groupons-nous, armons-nous, et marchons, volontaires de la liberté et de l'égalité, pour combattre à côté de nos frères de France.

La cause de la République française, c'est celle de la Révolution européenne, et le moment est venu de donner notre sang pour l'affranchissement des travailleurs et de l'humanité tout entière.

Internationaux de l'Allemagne !

Jusqu'à présent, votre attitude en présence de la guerre n'a pu être qu'une protestation passive. Maintenant votre rôle change. Votre devoir impérieux est de tendre la main à vos frères français, et de les aider à écraser l'ennemi commun.

L'ennemi commun, c'est la puissance militaire de la Prusse.

Levez-vous donc aussi au nom de la République, et qu'il n'y ait, à Berlin et à Paris, que des frères unis sous le même drapeau et marchant au même combat.

Internationaux des Sections de la Suisse !

Convoquez immédiatement dans vos localités des assemblées populaires ; faites-y une propagande ardente de nos principes ; organisez-vous fortement, en groupant séance tenante tous les ouvriers dans leurs corps de métiers respectifs ; ouvrez une souscription dont le montant vous permettra de faire face aux frais extraordinaires nécessités par la situation, et versez à cette souscription votre dernier sou disponible ; demandez des armes pour les volontaires.

Que toutes les Sections se mettent en correspondance entre elles et avec leurs Comités fédéraux ; qu'elles s'envoient mutuellement des délégués. Ardeur, énergie, promptitude !

Internationaux du monde entier !

Ceci est l'aurore du jour nouveau, du jour de la justice qui se lève sur l'humanité.

Vive la République sociale universelle !

Neuchâtel, 5 septembre 1870.

Ce Manifeste fut envoyé non seulement aux abonnés de la *Solidarité*, mais à la plupart des Sections internationales de la France et de l'Allemagne. Je pus constater le soir même la sensation qu'il produisait dans la ville que j'habitais : les ouvriers l'accueillirent avec enthousiasme, et il fut décidé qu'une assemblée populaire serait convoquée pour le lendemain ; les bourgeois, dont la moitié au moins étaient des admirateurs de Bismarck, se répandirent en anathèmes furieux contre l'Internationale et les socialistes.

Le lendemain mardi, je vis arriver à l'imprimerie, dans la matinée, le préfet de Neuchâtel, M. Charles Gerster, et le directeur de la police municipale, M. Jean de Montmollin, accompagnés de trois gendarmes. Ces deux fonctionnaires me lurent un arrêté que, sur un ordre de Berne, venait de prendre le Conseil d'Etat (gouvernement cantonal) et par lequel il leur était enjoint de saisir le supplément de la *Solidarité*. Ils firent une perquisition dans l'imprimerie, et s'emparèrent des exemplaires restants : puis ils me signifièrent la défense absolue de continuer à imprimer la *Solidarité*, sous peine de fermeture immédiate de l'atelier. Ils se rendirent ensuite à la poste pour y saisir les exemplaires sur lesquels il serait encore possible de mettre la main : les exemplaires destinés à l'Allemagne furent, je crois, arrêtés à Bâle ; mais pour ceux qui étaient à destination de la France, la police arrivait trop tard : le Manifeste fut distribué à Paris, à Lyon, à Marseille, dans la plupart des grandes villes ; plusieurs journaux le reproduisirent, entre autres le *Réveil* de Delescluze et la *Patrie en danger* de Blanqui, et à Lyon il fut placardé sur les murs.

Le mardi après midi, mon ami David Perret vint m'avertir que j'allais être arrêté ; il m'engageait à mettre immédiatement la frontière entre la police suisse et moi, en me rendant à Pontarlier, où il avait un pied-à-terre qu'il mettait à ma disposition. Je le remerciai, et lui répondis que je préférais ne pas partir ; que d'ailleurs la nouvelle me paraissait invraisemblable, puisque le préfet, lors de la perquisition du matin, m'avait laissé en liberté. Je le priai d'aller aux informations ; il se rendit chez je ne sais plus quel personnage officiel de sa connaissance, et une heure après il me communiquait ce qu'il avait appris par cette voie : le télégramme de Berne qui avait enjoint la saisie du supplément de la *Solidarité* avait bien ordonné en même temps qu'on m'arrêtât ; mais le gouvernement neuchâtelois avait fait observer à l'autorité fédérale que cette arrestation donnerait de l'importance à un incident qu'il valait mieux étouffer, et le Conseil fédéral suisse, après réflexion, avait retiré son ordre.

Une assemblée populaire, comme je l'ai dit, devait avoir lieu le soir à Neuchâtel, et nous comptions y faire voter une énergique protestation contre la saisie du Manifeste : mais cette réunion fut empêchée par le préfet, qui, usant de la faculté que lui accordait la loi, interdit de l'annoncer, soit par le tambour et le crieur public, soit par voie d'affiches. Dans les autres Sections, on s'était réuni immédiatement pour délibérer sur la situation ; des assemblées populaires, convoquées conformément à l'idée émise dans le Manifeste, eurent lieu entre autres à Moutier, à Corgémont, à Saint-Imier, à la Chaux-de-Fonds, et des souscriptions y furent recueillies pour l'envoi de délégués. Mais les nouvelles de France, qui montrèrent

bientôt la révolution du 4 septembre sous son véritable jour, arrêtèrent le mouvement; celui-ci d'ailleurs n'aurait guère pu prendre, vu l'état des esprits en Suisse, des proportions sérieuses.

J'ouvre une parenthèse pour noter ici le départ de Neuchâtel de F. Buisson. J'avais conservé avec lui des relations amicales; le petit journal protestant libéral qu'il dirigeait, l'*Emancipation*, s'imprimait à l'atelier G. Guillaume fils. A la nouvelle de la proclamation de la République, il partit sur-le-champ pour Paris, abandonnant tout pour courir où le devoir l'appelait. Il laissait à Neuchâtel sa femme et son enfant; des amis dévoués lui avaient promis de veiller sur eux. Nous ne devions le revoir qu'après la fin du siège, en février 1871.

Je ne parlerai pas de ma situation personnelle après la saisie du Manifeste : on peut aisément deviner qu'elle était critique. Un moment je me trouvai dans une véritable détresse : le boulanger refusait le pain, le boucher refusait la viande, un créancier m'avait envoyé l'huissier, et l'imprimerie, qui n'avait plus d'ouvrage, ne pouvait me payer mon salaire arriéré. Je ne mentionne ces détails que pour pouvoir rapporter la façon dont je fus tiré d'embarras. Aucun de mes amis ne pouvait m'aider en me prêtant quelque argent; j'avais essayé d'emprunter une petite somme à une personne riche, qui m'avait fait autrefois des offres de services, et j'avais essuyé un refus; l'idée me vint enfin de m'adresser à un horloger du Locle, Désiré Blin, que je connaissais un peu : c'était un Français, originaire de l'Indre, qui avait dû quitter son pays après le 2 décembre, et qui, par son travail et son économie, avait acquis une certaine aisance : je lui écrivis, sans trop croire d'ailleurs au succès de ma tentative. Blin n'hésita pas une minute : le lendemain je recevais de lui un pli renfermant trois billets de cent francs. J'ai tenu à consigner ici ce trait si honorable pour ce brave homme, envers qui j'ai conservé la reconnaissance que méritait cet acte de confiance et de solidarité.

Pourquoi faut-il que je doive enregistrer d'autres actes qui sont un triste témoignage des égarements où peuvent conduire la haine et l'esprit de secte ? Au moment où nous étions en butte aux outrages et aux calomnies de la presse bourgeoise suisse, où notre organe la *Solidarité* avait été supprimé par un abus de la force digne du gouvernement impérial, et où, dans certaines localités, nous ne pouvions plus même tenir une réunion publique, un groupe de « coullerystes », qui prétendait parler au nom de l'Internationale de la Chaux-de-Fonds, nous attaqua et nous dénonça dans une pièce que publia la *Montagne* du 7 septembre ; voici les passages essentiels de ce triste document :

Protestation.

Un manifeste adressé aux Sections de l'Internationale vient de paraître ; ce manifeste est l'œuvre d'un comité occulte siégeant à Neuchâtel, et qui n'a pas qualité pour adresser un tel appel ; les hommes qui le composent ont déjà tenté plusieurs fois de nous détourner du chemin de la concorde et de la paix, pour nous jeter dans les expédients de la force. Ces hommes, travailleurs de la Chaux-de-Fonds, nous les dénonçons aujourd'hui à votre réprobation, comme nous dénonçons au peuple neuchâtelois leurs coupables desseins. Au milieu des malheurs d'une conflagration européenne,... quelques hommes, oubliant tous les devoirs du patriotisme, oubliant le grand principe de la neutralité qui nous abrite, veulent nous entraîner avec eux dans les aventures d'une guerre insensée et osent, au milieu de notre Suisse, pousser un appel aux armes... Ouvriers, que ce manifeste vous trouve insensibles : ne répondez que par le mépris aux conseils insensés qu'il contient, et n'allez pas faire le jeu et servir les ambitions des comparses Guillaume et consorts, de ces

hommes qui conspirent dans l'ombre pour réaliser une œuvre infernale. Levez-vous en masse pour protester contre cette tentative de déchaîner au milieu de nous le souffle de la guerre civile... Protestez bien haut contre les paroles de ces hommes, dénoncez-les à l'indignation de tout notre peuple.

Au nom des Sections internationales de la Chaux-de-Fonds :

Ulysse Dubois. — Louis Elzingre. — Henri Frey. — Antoine Fournier. — G. Robert-Giroud. — Emile Perret. — Jean Bœgli. — David Capt. — Charles Huelin.

Coullery s'associa à la « protestation » de MM. Ulysse Dubois, Elzingre et Cie par une lettre qu'il adressa à la rédaction de la *Montagne* ; je cite :

Fontainemelon, le 9 septembre 1870.

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans la *Montagne* la protestation de la Section internationale de la Chaux-de-Fonds contre un appel qui vient de paraître à Neuchâtel sous forme de supplément à la *Solidarité*.

Le grand tort de M. James Guillaume est de se mêler de ce qui ne le concerne pas.

En vertu de quel titre peut-il faire un appel à l'Internationale de la Suisse romande ? Ne sait-il pas que la Fédération romande n'a pas voulu accepter les sociétés communistes et abstentionnistes ?

Que ces sociétés converties par James Guillaume, Bakounine et consorts, prennent les armes et aillent en France combattre pour ou contre la République qui vient de naître, cela regarde ces Messieurs ; mais qu'ils ne viennent pas compromettre aux yeux de la Suisse et du monde entier une société qu'ils n'ont pu ni bouleverser ni convertir à leurs doctrines...

Il serait même bon, peut-être urgent, d'avertir la France que ces citoyens-là ne prendront jamais les armes pour défendre la République française, mais bien pour la bouleverser et la faire échouer. En effet, théoriquement les communistes, à la Guillaume et à la Bakounine, ne peuvent pas prendre les armes pour défendre un *gouvernement* quelconque, puisqu'ils ne veulent ni *gouvernement*, ni *religion*, ni *famille*. Toutes les fois qu'ils prendront les armes, ce sera pour renverser ces institutions ; car pour eux tous les gouvernements sont bourgeois, les républiques suisses comme les autres... Ils ne veulent aucune forme de gouvernement, et pour eux le patriotisme est un *sentiment bestial*. Pourquoi donc voudraient-ils aider les Français à défendre leur nouveau gouvernement et leur vieux sol sacré ? J'ai été bien payé pour savoir que la parole des Guillaumistes et Bakouniniens ne vaut pas mieux que celles des Bonapartes et des rois [1].

1. En écrivant cette lettre pleine de fiel, Coullery était encore sous l'impression d'une nouvelle désagréable qu'il avait reçue un mois avant : il avait perdu le procès qu'il m'avait intenté l'année précédente (voir t. Ier, pages 163 et 214). Dans son audience du 9 août 1870, le tribunal civil du Locle avait déclaré sa demande mal fondée et l'avait condamné aux dépens ; le simple bon sens indiquait que le procès ne pouvait avoir d'autre issue, attendu que Coullery, en acceptant du Comité fédéral romand de Genève un à-compte, avait reconnu que c'était ce Comité qui était responsable envers lui de la dette contractée par l'Internationale. N'osant pas s'en prendre aux hommes de Genève, devenus ses alliés, non plus qu'au Congrès de Bâle qui avait blâmé sa conduite, Coullery, furieux, trouva plus avantageux pour sa politique de prétendre que les amis de Bakounine et les miens lui avaient manqué de parole, alors que j'avais fait tout mon possible pour aider à la vente des exemplaires restants du compte-rendu du Congrès de Lausanne.

Théoriquement ces Messieurs ne peuvent s'armer que pour faire disparaître toute forme de gouvernement, et, si je suis bien informé, l'appel de Neuchâtel n'a pas d'autre but que de couvrir une ruse de guerre. Les communistes, dirigés en Suisse par Guillaume et consorts, en Russie par Bakounine, et par des comités occultes en France, cherchent à profiter de la détresse de la nation française et de la confiance de la jeune République, pour former des phalanges assez puissantes pour renverser le gouvernement de la République et l'empêcher de se constituer, et dans la débâcle générale proclamer l'anarchie, la destruction de la propriété individuelle, de la religion et de la famille. Je trouve le projet formidable, mais je suis sûr qu'il n'aboutira pas. Malgré cela je ne sais si les mesures que le gouvernement de Neuchâtel vient de prendre contre le manifeste Guillaume sont justifiées... Je me demande si le Conseil d'Etat n'a pas fait du zèle intempestif dans un but que j'apprécierai une autre fois.

P. C.

De son côté M. Outine publiait dans l'*Egalité* du 12 septembre un article intitulé *Le manifeste d'un mystificateur ;* le morceau ne vaut vraiment pas la peine d'être reproduit ici [1] ; j'en citerai seulement quelques phrases pour montrer quelle répugnante mauvaise foi avait présidé à la rédaction de ce factum. Il débute ainsi :

Nous venons de lire un manifeste adressé aux Sections de l'Internationale, issu on ne sait d'où au juste ; ne portant aucune signature, mais ayant pourtant, d'après l'en-tête qu'il porte, l'air d'être un supplément au n° 22 de la *Solidarité*... Malgré tout ce que nous pouvions attendre des élucubrations rhétoriques de la *Solidarité*, — sur le compte de laquelle nous nous sommes donné la parole de ne jamais revenir, — nous sommes persuadés que ce manifeste enfantin ne peut pourtant même être attribué à la rédaction de la *Solidarité*, et nous nous décidons à y voir une mystification d'un blagueur quelconque, ou, bien plus, d'un ignorant achevé.

Et plus loin :

Il est facile d'usurper une autorité que nous n'accordons à personne, et, en cherchant à compromettre notre chère association, de faire preuve d'une ignorance complète de ses principes. Nous verrons s'il est aussi facile de faire face à la juste indignation que ce manifeste, sans nul doute, provoquera dans toutes les Sections de l'Internationale. Considérant ce manifeste comme un enfantillage d'un ou de quelques vieux ou jeunes écoliers, nous nous abstiendrons d'une longue critique, en émettant simplement quelques considérations.

Le manifeste avait dit que « le roi de Prusse en veut à l'indépendance du peuple français » ; M. Outine traduit la chose en ces termes : « L'auteur du manifeste parle de l'indépendance, c'est-à-dire de l'intégralité [2] territoriale de la France ». Outine feint ensuite de croire qu'en disant que « le peuple français était redevenu maître de ses destinées », le manifeste entendait « faire adhésion à un gouvernement composé d'hommes connus

1. Il a été réimprimé in-extenso dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 178.
2. *Sic.*

soit par leurs attaches orléanistes, soit par leur participation aux proscriptions de 48 ». Il ose prétendre que l'auteur du manifeste demandait « une croisade de tous les peuples contre *le peuple travailleur allemand* » ! Et il conclut en disant : « Le moment n'est pas propice pour allumer en France une guerre civile, en procédant à la revendication sociale, au lieu d'attendre l'issue de la guerre avec l'étranger ».

Le même numéro de l'*Egalité* contenait l'entrefilet suivant :

« En réponse à quelques journaux qui attribuent au Comité central de l'Association un manifeste paru à Neuchâtel et dont nos lecteurs trouveront la critique dans ce numéro, le Comité fédéral de la Fédération romande vient d'envoyer au *Bund* [1] une protestation signée du secrétaire général (Henri Perret) et niant toute solidarité avec ce manifeste, qui ne peut appartenir qu'à un ou quelques individus qui ne possèdent pas des notions claires sur le but et les principes de notre Association. »

Or, en même temps que nous avions publié à Neuchâtel le manifeste que les coullerystes, sur le mode tragique, « dénonçaient à l'indignation du peuple », et que M. Outine, s'essayant à l'ironie, qualifiait de « mystification d'un blagueur » et d' « enfantillage de vieux ou de jeunes écoliers », le Comité central du parti ouvrier de la démocratie socialiste, en Allemagne, siégeant à Brunswick et à Wolfenbüttel, avait adressé au peuple allemand un appel qui disait les mêmes choses que le nôtre ; son manifeste était presque identique à celui de la *Solidarité* non seulement pour le fond, mais même pour la forme. Il saluait aussi la chute de l'empire et l'avènement de la République : « Après vingt ans d'existence honteuse du second empire, le peuple français s'est relevé et a repris la conduite de ses destinées. Acclamons la République française ! » Et il ajoutait : « Il est du devoir du peuple allemand d'assurer une paix honorable avec la République française. Il appartient aux travailleurs allemands de déclarer que dans l'intérêt de la France et de l'Allemagne, ils sont décidés à ne pas tolérer une injure faite au peuple français, après qu'il s'est débarrassé à jamais de l'infâme qui avait troublé la paix... Jurons de combattre loyalement et de travailler avec nos frères ouvriers de tous les pays civilisés pour la cause commune du prolétariat. En voyant comme un grand peuple a repris la conduite de ses destinées,... élevons le cri qui annoncera, sinon pour aujourd'hui, du moins pour un avenir prochain, l'aurore de la liberté en Allemagne. »

On sait comment le général Vogel von Falkenstein fit expier au Comité de Brunswick-Wolfenbüttel sa courageuse protestation : les membres de ce Comité, Bracke, Bonhorst, Spier, Kühn, Gralle, et avec eux un ancien membre, Ehlers, ainsi que l'imprimeur Sievers, furent conduits, enchaînés comme des malfaiteurs, à la forteresse de Boyen, près de Lötzen, où les rejoignirent bientôt Geib, de Hambourg, membre de la Commission de contrôle, et le Dr J. Jacoby, de Königsberg, qui avait protesté, le 14 septembre, dans une réunion publique, contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine.

La conformité de vues entre les représentants du socialisme allemand et les internationaux du Jura suisse me semble intéressante à constater. Marx a cherché à tourner en dérision, dans les deux pamphlets qu'il a écrits contre nous en 1872 et 1873, le manifeste de Neuchâtel : le manifeste de Brünswick-Wolfenbüttel suffit à lui répondre.

Comment, d'ailleurs, Marx a-t-il pu feindre d'oublier ce que lui-même a écrit dans le manifeste adressé, le 9 septembre 1870, à tous les membres de l'Internationale par le Conseil général ? Voici la conclusion de ce manifeste, où Marx appelait les Sections de l'Internationale *à l'action :*

1. Organe officieux du gouvernement suisse, à Berne.

« Que les Sections de l'Association internationale des travailleurs, dans tous les pays, excitent à l'action les classes ouvrières. Si elles désertent leur devoir, si elles demeurent passives, la terrible guerre actuelle ne sera que l'avant-coureur de luttes internationales plus meurtrières encore, et conduira dans toutes les nations à un nouveau triomphe remporté sur l'ouvrier par les seigneurs de l'épée, de la terre, et du capital. *Vive la République !* »

Puisque j'ai mentionné le manifeste du Comité de Brunswick-Wolfenbüttel, je veux noter que les auteurs de ce manifeste y avaient intercalé des fragments d'une lettre écrite « par un de leurs plus distingués anciens amis et collaborateurs de Londres » — qui n'était autre que Karl Marx lui-même. Et dans cette lettre de Marx se trouvait ce passage significatif :

La guerre actuelle ouvre une nouvelle époque de l'histoire : elle a prouvé que, même avec l'exclusion de l'Autriche, l'Allemagne est capable de poursuivre son développement... Un but sérieux est atteint, et si la classe ouvrière allemande ne réussit pas à jouer le rôle historique qui lui est assigné, ce sera de sa faute. *Cette guerre a transféré le centre de gravité du mouvement ouvrier continental de France en Allemagne* [1].

J'aurai à revenir plus tard sur la conception contenue dans cette dernière phrase. Je me borne, ici, à enregistrer cette parole de Marx à la date où elle fut écrite.

Au moment où Paris va se trouver, pour plusieurs mois, séparé du reste de la France, il faut rappeler quelle y était, au lendemain du 4 septembre, l'organisation des forces du parti socialiste et révolutionnaire. Le Conseil fédéral parisien de l'Internationale, qui avait son siège à la Corderie du Temple, fut immédiatement réorganisé ; à côté de lui siégeait, dans le même local, la Chambre fédérale des sociétés ouvrières, sociétés non adhérentes à l'Internationale, mais qui, dans toutes les circonstances importantes, concertaient leur action avec celle du Conseil fédéral [2]. En outre, il se constitua dans chacun des vingt arrondissements un « Comité de vigilance », formé d'hommes d'action appartenant aux diverses fractions du parti le plus avancé : ces vingt comités devaient former des espèces de municipalités révolutionnaires ; ils furent reliés entre eux par un « Comité central républicain des vingt arrondissements », qui s'installa, lui aussi, à la Corderie, devenue le foyer du mouvement à Paris. Dans ce Comité central se trouvaient surtout des membres de l'Internationale ; au bas de l'affiche rouge qu'il publia le 19 septembre pour demander la levée en masse, l'accélération de l'armement, et le rationnement, je relève les noms suivants : Avrial, Ch. Beslay, Briosne, Chalain, Combault, Camélinat, Chardon, Demay, Duval, Dereure, Frankel, Ferré, Flourens, Johannard, Jaclard, Lefrançais, Langevin, Longuet, Malon, Pindy, Pottier, Ranvier, Rigault, Serraillier, Tridon, Theisz, Vaillant, Jules Vallès, Varlin. Mais je n'ai pas à faire l'histoire de Paris pendant le siège. Durant près de cinq mois, nous allions nous trouver

1. *Dieser Krieg hat den Schwerpunkt der kontinentalen Arbeiterbewegung von Frankreich nach Deutschland verlegt.* — Plusieurs mois avant qu'on pût prévoir la guerre, et l'hégémonie momentanée qu'elle allait assurer à l'Allemagne, Marx avait déjà écrit à Kugelmann, le 17 février 1870 : « Entre nous soit dit, j'attends davantage, en somme, pour le mouvement social, de l'Allemagne que de la France (*Unter uns gesagt — take all in all — ich erwarte für die soziale Bewegung mehr von Deutschland als von Frankreich*) ».

2. La Chambre fédérale avait d'ailleurs dans son sein plusieurs hommes qui, adhérents individuels de l'Internationale, comptaient parmi les militants les plus actifs de celle-ci : Camélinat, Pindy, Eugène Pottier, Theisz, etc.

presque complètement sans nouvelles de nos amis parisiens : le contact entre eux et nous ne reprit qu'en février 1871.

Dès le 4 septembre, ainsi qu'il résulte des mots écrits en marge de la p. 96 du manuscrit de la Lettre à un Français, *Continuation*, III (voir ci-dessus p. 82), Bakounine avait pris la résolution de partir pour Lyon. Il fixa son départ, on l'a vu, au mercredi 7, date à laquelle il substitua, le jour même, celle du vendredi 9. Il écrivit le 6 à son ami Adolphe Vogt, à Berne, un billet (en français) où il lui disait :

Mes amis les socialistes révolutionnaires de Lyon m'appellent à Lyon. Je suis résolu d'y porter mes vieux os et d'y jouer probablement ma dernière partie. Mais, comme ordinairement, je n'ai pas le sou. Peux-tu, je ne dis pas me prêter, mais me donner 500 ou 400, ou 300 ou 200 ou même 100 francs, pour mon voyage ? Si tu le peux, tu me les donneras ; si tu ne le peux pas, — naturellement tu ne me les donneras pas.

Tu m'as dit, à notre dernière entrevue, qu'en passant par Berne je pourrais m'arrêter chez toi. Je ne resterai à Berne qu'un jour. J'y arriverai le 10 au soir, et je partirai le lendemain pour Neuchâtel. Puis-je m'arrêter chez toi ? Comme je pars d'ici le 9, vendredi soir, et comme tu recevras cette lettre au moins le 8, tu auras le temps de m'avertir par télégramme à l'adresse suivante : Locarno, Signora Teresa Pedrazzini, per la signora Antonia, si oui ou non. Si non, dis à Reichel que je m'arrêterai chez lui. Adieu et au revoir [1].

Le 11 il arrivait à Neuchâtel. Notre entrevue eut lieu pendant la nuit du 11 au 12 (à cause de la surveillance policière dont j'étais l'objet) au Grand Hôtel du Lac, où il était descendu. Nous nous concertâmes au sujet de l'usage à faire du manuscrit dont il m'avait envoyé le commencement et dont il m'apportait les pages 113-125. Il me demanda d'extraire de ces feuillets, qui, écrits au jour le jour, présentaient l'incohérence d'une improvisation désordonnée et parfois redondante, une courte brochure destinée à être répandue en France. Il fut convenu qu'elle serait imprimée sans nom d'auteur, et que j'aurais plein pouvoir de tailler, de modifier, de disposer les matières dans l'ordre qui me paraîtrait le plus logique, et de supprimer ce qui ferait longueur. Il n'était pas question de se servir des premières pages envoyées à Genève dans les premiers jours d'août, la *Continuation* (24 pages) expédiée à Ozerof le 27 août, et qui m'avait été transmise, fut également laissée de côté, le contenu pouvant en être considéré comme périmé. Tout ce qui passa dans la brochure fut extrait des 81 premières pages du manuscrit intitulé *Continuation*, III. Je restituai à Bakounine les pages 81 *bis*-112, qu'il emporta ainsi que les pages 113-125, parce que le contenu ne m'en paraissait pas utilisable [2]. Comme l'imprimerie était hors d'état de faire crédit, Bakounine me remit cinquante francs à valoir sur le prix de l'impression. Puis nous nous fîmes un adieu ému : savions-nous si nous nous reverrions jamais ?

Le 12 Bakounine était à Genève ; il y retrouvait deux amis, hommes sûrs et énergiques, que l'idée d'aller se battre remplissait d'aise, Ozerof et le jeune Polonais Valence Lankiewicz [3] ; avec eux il partit pour Lyon, le 14 septembre au soir [4].

1. Nettlau, p. 498.
2. On trouvera dans la biographie de Bakounine par Nettlau (p. 499 et pages 503-506) une analyse de ces pages 81 *bis*-125.
3. C'était un typographe ; l'année suivante, il se rendit à Paris pendant la Commune, avec Ross, et y fut tué en combattant les Versaillais aux avant-postes. Oscar Testut écrit par erreur son nom *Lunkiewicz*.
4. Lettre de ce jour de Bakounine à Emilio Bellerio (Nettlau, note 4031).

Dès le 4 septembre, un « Comité de salut public » s'était installé à l'hôtel de ville de Lyon et avait pris en mains le pouvoir ; complété les jours suivants par l'adjonction de nouveaux membres, il comprenait, à côté de quelques militants de l'Internationale (Beauvoir, Chol, Palix, Charvet, Placet), des républicains de la nuance Jules Favre, comme Hénon, et des radicaux comme Andrieux [1] et Barodet. Gaspard Blanc, qui avait quitté Neuchâtel le jour même de la publication de notre manifeste, le 5 septembre, pour retourner à Lyon, n'en faisait pas partie, non plus qu'Albert Richard : ce dernier avait réussi un moment, le 4 septembre, à s'y faire adjoindre, mais son nom fut rayé presque aussitôt. Le 8 septembre, dans une réunion publique, salle de la Rotonde, Richard fit la motion, qui fut adoptée, de nommer séance tenante dix commissaires pour être « les intermédiaires du peuple lyonnais auprès du Comité de salut public » ; trois de ces commissaires, savoir Richard lui-même, Andrieux et Jaclard [2], devaient se rendre en délégation à Paris auprès du gouvernement de la Défense nationale, pour s'entendre avec lui au sujet d'une levée en masse. Ils partirent le 9 au soir : dès le lendemain, Andrieux vit Crémieux, ministre de la justice, et reçut de lui sa nomination au poste de procureur de la République à Lyon ; le 11, il vit Gambetta, ministre de l'intérieur, auquel il présenta ses deux compagnons ; et le 12 il repartit pour Lyon. Richard prolongea son séjour à Paris : il s'y aboucha avec le général Cluseret, que le Comité de salut public lyonnais voulait charger du commandement des corps de volontaires à former dans le département du Rhône, et il le ramena avec lui à Lyon le 17. Quant à Jaclard, il resta à Paris, où il fut nommé adjoint au maire du 18e arrondissement.

A propos de cette mission d'Andrieux et de Richard à Paris, Lefrançais, à qui les deux Lyonnais furent présentés alors par Jaclard, raconte (*Mémoires d'un révolutionnaire*, p. 348) la conversation suivante qu'il eut avec celui-ci à leur sujet :

« Ah ça, me dit Jaclard, est-ce que tu prendrais ces gens-là au sérieux ?

« — Pourquoi pas ? Je les vois pour la première fois. Je ne puis savoir s'ils sont ou non sincères.

« — Mon cher, regarde celui-là qui porte de longs cheveux déjà grisonnants, bien qu'il n'ait guère, je crois, beaucoup plus de trente ans : c'est Andrieux. Eh bien, il a vu Crémieux en cachette de son copain, qui, de son côté, est allé voir sournoisement Gambetta. Andrieux a dans sa poche sa commission de procureur au parquet de Lyon.

« — Et l'autre ? Albert Richard ?

« — Ah ! voilà. Celui-là retourne bredouille. On ne lui a offert qu'une sous-préfecture. Il n'a pas jugé l'offre à la hauteur de ses mérites. Il va continuer à faire rage là-bas, mais je le crois quand même coulé ! Son collègue ne se gênera pas pour le dévoiler.

« Pauvres Lyonnais ! tout aussi volés que les Parisiens ! »

Bakounine arrivait donc dans une ville où régnait le gâchis, où les membres de l'Internationale n'avaient aucune notion claire de ce qu'il fallait faire, où les meneurs radicaux avaient la haute main, où les intrigants s'agitaient, prêts à trahir. Le gouvernement de la Défense nationale avait envoyé de Paris, comme préfet, un « républicain vigoureux », Challemel-Lacour. Le Comité de salut public, après une courte existence, fut remplacé par un Conseil municipal élu le 15 septembre, et formé en majorité de républicains bourgeois ; le médecin Hénon, ancien député, fut nommé maire de Lyon. Serait-il possible, au milieu de cette confusion d'idées, de ce choc d'intrigues, d'organiser le parti socialiste, de déterminer un soulèvement populaire ? Bakounine essaya. Dans une grande réunion publique tenue le 17 septembre à la Rotonde fut décidée la créa-

1. On sait qu'Andrieux, sous l'empire, se donnait comme révolutionnaire : il avait proposé, dans une réunion publique, de brûler le grand-livre de la dette.

2. Sur Jaclard, voir, au tome Ier, la note de la p. 92.

tion d'un « Comité central du Salut de la France » ; les membres de ce Comité furent élus le lendemain dans une autre réunion, salle Valentino : c'étaient entre autres Gaspard Blanc, Beauvoir, Palix, Albert Richard, François Parraton, Charvet, Placet. Ce Comité, aux séances duquel assistait Bakounine, ainsi que Bastelica, accouru de Marseille, se réunissait rue Madame, dans une chambre louée par Blanc. « En même temps que se tenaient les conciliabules de la rue Madame, le plan d'une insurrection était arrêté au domicile du tailleur Palix, où logeait Bakounine, et où prenaient leurs repas tous les jours Valence [Lankiewicz], Blanc, Ozerof et Parraton ; on se mettait en rapport avec tous les hommes d'action. Les réunions publiques étaient multipliées et prenaient un caractère de violence inouïe. Les motions les plus sanguinaires (*sic*) s'y produisaient et étaient accueillies avec enthousiasme. On y provoquait ouvertement à la révolte, au renversement des lois et de l'ordre de choses établi. » (Oscar Testut.)

Le 19, Bakounine écrivait à Ogaref (en russe) :

Mon vieil ami, je viens de recevoir ta lettre. Je te demande pardon de t'avoir laissé sans nouvelles de moi pendant cinq jours. Il y a tant de travail à faire que la tête me tourne. La véritable révolution n'a pas encore éclaté ici, mais cela viendra. On fait tout ce qui est possible pour la préparer. Je joue gros jeu. J'espère voir le triomphe prochain. Ecris-moi ainsi : France, Mme Palix, Cours Vitton, 41, Lyon. Sur la seconde enveloppe : pour Mme Antonie. Envoie-moi à la même adresse le journal de ces deux coquins de Londres [1] ; après l'avoir lu, je te dirai mon avis et ce qu'il y aurait à faire [2].

Pendant ce temps, j'imprimais la brochure de Bakounine en me hâtant le plus possible. Pour aller plus vite, j'avais réparti la besogne entre trois compositeurs (dont j'étais) travaillant sur des casses qui contenaient des caractères de corps différents, parce que la lettre nous manquait : une partie de la brochure fut composée en corps 9, une autre en corps 10. J'ai conservé le manuscrit, tout entier de ma main, avec des renvois à diverses pages du manuscrit de Bakounine, d'après lequel la brochure a été imprimée. Nous avions d'abord voulu l'intituler *Lettre à un Français*, et elle devait former une lettre unique ; mais ensuite il me parut qu'il valait mieux en distribuer le contenu en plusieurs lettres distinctes et successives. Je lui donnai donc ce titre : *Lettres à un Français sur la crise actuelle*, et la divisai en six lettres, auxquelles j'attribuai arbitrairement des dates allant du 1er au 15 septembre (Lettre I, 1er septembre, p. 3 ; Lettre II, 5 septembre, p. 5 ; Lettre III, 6 septembre, p. 11 ; Lettre IV, 7 septembre, p. 20 ; Lettre V, 8 septembre, p. 27 ; Lettre VI, 15 septembre, p. 31 ; les Lettres I, II, III et VI sont en corps 9, les Lettres IV et V en corps 10). J'ai fréquemment interverti l'ordre des matières de l'original : ainsi les pages qui forment la Lettre VI, que j'ai datée du 15 septembre, sont empruntées en majeure partie aux pages 14-23 de la « *Continuation*, III » du manuscrit de Bakounine, écrites du 27 au 29 août, tandis que la Lettre IV, datée par moi du 7 septembre, est extraite des pages 53-66 de ce manuscrit, écrites le 1er septembre.

Les *Lettres à un Français sur la crise actuelle, Septembre 1870*, — ce remarquable programme d'une révolution que Bakounine définissait en ces mots : « Sauver la France *par l'anarchie* », — parurent sans nom d'auteur ni d'imprimeur et sans indication de lieu. Elles forment une brochure de 43 pages in-16, aujourd'hui introuvable ; je n'en possède plus d'exem-

1. Netchaïef et Vladimir Serebrenikof.
2. Correspondance, p. 338 de la traduction française.

plaire [1], mais elle vient d'être réimprimée [2] dans un volume qui contient aussi deux autres écrits de Bakounine de la même époque : je renvoie le lecteur à cette réimpression. Ce volume contient en un Appendice (pages 135-268) la reproduction intégrale du manuscrit de Bakounine duquel a été extrait le texte de la brochure, avec tous les passages remaniés, abrégés ou supprimés en 1870. Parmi les parties de ce manuscrit qui étaient restées inédites, je signale particulièrement à l'attention celle (pages 254-261) où l'auteur démontre aux ouvriers parisiens — qu'un correspondant du *Volksstaat* représentait comme « indifférents à la guerre actuelle » — qu'ils ne peuvent pas se désintéresser de l'invasion allemande, et qu'il leur faut absolument défendre leur liberté contre « les bandes armées du despotisme prussien »; j'en reproduis ici le passage principal :

Ah ! si la France était envahie par une armée de prolétaires, Allemands, Anglais, Belges, Espagnols, Italiens, portant haut le drapeau du socialisme révolutionnaire et annonçant au monde l'émancipation finale du travail, j'aurais été le premier à crier aux ouvriers de France : « Ouvrez-leur vos bras, ce sont vos frères, et unissez-vous à eux pour balayer les restes pourrissants du monde bourgeois ! » Mais l'invasion qui déshonore la France aujourd'hui, ce n'est point une invasion démocratique et sociale, c'est une invasion aristocratique, monarchique et militaire. Les cinq ou six cent mille soldats allemands qui égorgent la France à cette heure sont les sujets obéissants, les esclaves d'un despote qui est tout entiché de son droit divin ; et dirigés, commandés, poussés comme des automates, par des officiers et des généraux sortis de la noblesse la plus insolente du monde, ils sont — demandez-le à vos frères les ouvriers de l'Allemagne — les ennemis les plus féroces du prolétariat. En les recevant pacifiquement, en restant indifférents et passifs devant cette invasion du despotisme, de l'aristocratie et du militarisme allemand sur le sol de la France, les ouvriers français ne trahiraient pas seulement leur propre dignité, leur propre liberté, leur propre prospérité, avec toutes les espérances d'un meilleur avenir, ils trahiraient encore la cause du prolétariat du monde entier, la cause sacrée du socialisme révolutionnaire.

L'impression des *Lettres à un Français* fut achevée vers le 20 septembre, et j'envoyai aussitôt la brochure en un ballot à Genève, à l'adresse de notre ami Lindegger.

Le samedi 24 septembre, dans une grande réunion publique tenue à la Rotonde, et présidée par Eugène Saignes, — un ouvrier plâtrier-peintre, homme énergique, vrai tribun populaire, très influent parmi les ouvriers lyonnais, — furent votées diverses résolutions relatives à la destitution de tous les officiers et à leur remplacement par des chefs élus ; à la remise des forts à la garde nationale ; à un impôt forcé sur les riches. La journée du lendemain dimanche fut employée à la rédaction et à l'impression d'une grande affiche rouge, contenant le programme de la révolution que le Comité central du Salut de la France proposait au peuple d'accomplir ; il fut décidé que l'affiche serait signée par tous les membres du Comité, et Bakounine, quoique étranger, crut de son devoir de mettre son nom à côté de celui de ses amis. Le mouvement était fixé au lendemain lundi 26, et des arrestations devaient être faites par les révolutionnaires dans la nuit du dimanche au lundi : c'est du moins ce qu'indique une lettre (en russe)

1. Elle existe à la Bibliothèque nationale de Paris, sous la cote Lb^{57} 297, in-8°.
2. Paris, Stock, 1907.

de Bakounine à Ogarev, du 25 ; j'ignore quel motif fit ajourner ensuite l'exécution du plan jusqu'au mercredi 28. Voici la lettre de Bakounine dont je viens de parler :

25 septembre 1870. Lyon.

Mon vieil ami, Je t'enverrai immédiatement notre proclamation qui fait appel au peuple pour jeter bas tous les pouvoirs qui restent et qui gênent [1]. Cette nuit nous allons arrêter nos principaux ennemis ; demain la dernière bataille, et, nous l'espérons, le triomphe.

Envoie Henry [Sutherland] chez Lindegger. Probablement G[uillaume] a déjà fait parvenir la brochure. Sinon, que Henry prie Lindegger de vous l'apporter aussitôt qu'il l'aura reçue. Et dès que tu l'auras reçue, que notre ami, le vaillant colonel [2], l'apporte immédiatement, sans perdre une minute, à Lyon. Directement chez Palix, Cours Vitton, 41, entrée par la rue Masséna, 20, au premier. La brochure est indispensable, nous l'attendons tous.

Ton M. B. [3].

Le lundi 26, nouvelle réunion publique à la Rotonde ; Saignes préside ; Beauvoir donne lecture de l'affiche, qui est applaudie par la foule et dont la rédaction est adoptée à l'unanimité. Le président annonce qu'elle sera placardée sur tous les murs de la ville, et ajoute : « C'est notre tête que nous jouons en signant cette affiche, si nous ne réussissons pas ; mais le moment est venu ! Vaincre ou mourir [4] ! »

Voici le texte de ce document :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Fédération révolutionnaire des communes.

La situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays ; l'impuissance des pouvoirs officiels et l'indifférence des classes privilégiées ont mis la nation française sur le bord de l'abîme.

Si le peuple organisé révolutionnairement ne se hâte d'agir, son avenir est perdu, la Révolution est perdue, tout est perdu. S'inspirant de l'immensité du danger, et considérant que l'action désespérée du peuple ne saurait être retardée d'un seul instant, les délégués des Comités fédérés du Salut de la France, réunis au Comité central, proposent d'adopter immédiatement les résolutions suivantes :

ARTICLE PREMIER. — La machine administrative et gouvernementale de l'Etat, étant devenue impuissante, est abolie.

Le peuple de France rentre en pleine possession de lui-même.

ART. 2. — Tous les tribunaux criminels et civils sont suspendus et remplacés par la justice du peuple.

ART. 3. — Le paiement de l'impôt et des hypothèques est suspendu. L'impôt est remplacé par les contributions des communes fédérées, prélevées sur les classes riches, proportionnellement aux besoins du salut de la France.

1. Je reçus également à Neuchâtel des exemplaires de l'affiche, le mardi ou le mercredi.
2. J'ignore quelle est la personnalité que Bakounine désigne par ce sobriquet de « vaillant colonel ».
3. Correspondance.
4. Testut, *L'Internationale et le Jacobinisme au ban de l'Europe*, 1872, t. II, pages 39-41.

Art. 4. — L'Etat, étant déchu, ne pourra plus intervenir dans le paiement des dettes privées.

Art. 5. — Toutes les organisations municipales existantes sont cassées et remplacées dans toutes les communes fédérées par des Comités du Salut de la France, qui exerceront tous les pouvoirs sous le contrôle immédiat du peuple.

Art. 6. — Chaque Comité de chef-lieu de département enverra deux délégués pour former la Convention révolutionnaire du Salut de la France.

Art. 7. — Cette Convention se réunira immédiatement à l'hôtel de ville de Lyon, comme étant la seconde ville de France et la plus à portée de pourvoir énergiquement à la défense du pays.

Cette Convention, appuyée par le peuple entier, sauvera la France.

Aux armes ! ! !

É.-B. Saignes, Rivière, Deville, Rajon (de Tarare), François Favre, Louis Palix, B. Placet, Blanc (G.), Ch. Beauvoir, Albert Richard, F. Bischoff, Doublé, H. Bourron, M. Bakounine. Parraton, A. Guillermet, Coignet aîné, P.-J. Pulliat, Latour, Guillo, Savigny, J. Germain, F. Charvet, A. Bastelica (de Marseille), Dupin (de Saint-Etienne), Narcisse Barret.

Lyon, Association typographique. — Regard, rue de la Barre, 12.

On a reproché à Bakounine d'avoir mis son nom au bas de l'affiche rouge, et allégué que par là il fournissait à la presse réactionnaire une arme, dont elle ne manqua pas, en effet, de se servir : elle put affirmer désormais, avec une apparence de raison, que le mouvement socialiste était suscité par des émissaires de l'étranger. Il avait parfaitement senti lui-même que la présence de sa signature sur ce document pouvait avoir certains inconvénients, et il en avait parlé à ses amis ; mais ceux-ci avaient insisté pour qu'il signât, en lui affirmant que son nom donnerait à l'affiche un caractère bien nettement révolutionnaire et international. Une autre considération influa sur sa décision : s'il n'avait pas signé, n'eût-on pas dit qu'il avait laissé ses amis s'exposer seuls, qu'il avait refusé de partager avec eux la responsabilité de l'appel aux armes ? Je ne m'attarderai pas à discuter ici le pour et le contre : qu'il suffise de faire observer que ceux qui ont fait un grief à Bakounine d'avoir signé l'affiche de Lyon ont, au contraire, trouvé — avec raison — très méritoire l'acte de Léo Frankel, Juif et Hongrois, acceptant la candidature aux élections de la Commune de Paris.

La municipalité lyonnaise venait de réduire de trois francs à deux francs cinquante la paie des ouvriers des chantiers nationaux. Les révolutionnaires résolurent de profiter de la circonstance pour organiser une démonstration des ouvriers des chantiers qui coïnciderait avec l'exécution du coup de main sur l'hôtel de ville préparé par le Comité central du Salut de la France. Une réunion à laquelle avaient été appelés tous les travailleurs des chantiers nationaux eut lieu à la Rotonde, le mardi 27 au soir, et rendez-vous général fut pris pour le lendemain 28, à midi, sur la place des Terreaux.

Dans la séance du Comité central du Salut de la France qui eut lieu le même soir, et à laquelle assistaient aussi les membres du Comité central fédératif [1], on arrêta l'organisation du mouvement du lendemain. Velay,

1. C'était un Comité constitué le 17 septembre sous le nom un peu long de « Comité central d'initiative révolutionnaire, démocratique, fédératif, » et composé de délégués de divers groupes républicains.

ouvrier tulliste, conseiller municipal, Bakounine, et quelques autres, voulaient une manifestation en armes ; mais la majorité se prononça pour une manifestation pacifique sans armes. Une commission exécutive de huit membres signa la proclamation suivante, rédigée par Gaspard Blanc, et qui, imprimée pendant la nuit, fut affichée le lendemain 28 de bonne heure :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le peuple lyonnais, vu l'immensité du danger et la lenteur apportée par l'autorité à l'organisation de la défense nationale, est convoqué, par l'organe de ses comités populaires réunis, à une manifestation populaire pour aujourd'hui 28 septembre, à midi, sur la place des Terreaux, à l'effet d'obliger l'autorité à prendre immédiatement les mesures les plus énergiques et les plus efficaces pour la défense nationale.

Par délégation des comités réunis,
La Commission exécutive :
C. TASSEL, F. BISCHOFF, BRUYAT, A. SCHETTEL, A. BASTELICA, PARRATON, G. BLANC, G. TORIN.

Je n'entreprendrai pas de raconter la journée du 28 septembre ; bien que j'aie recueilli de la bouche de Bakounine et d'Ozerof beaucoup de détails, je ne connais qu'une partie des faits [1]. J'indiquerai seulement l'essentiel.

A midi, plusieurs milliers d'hommes se pressaient sur la place des Terreaux. Une délégation de seize ouvriers des chantiers nationaux entra dans l'hôtel de ville pour demander au Conseil municipal le rétablissement de la paie à trois francs par jour. Mais le Conseil n'était pas en séance. Bientôt, un mouvement se produisit dans la foule ; une centaine d'hommes résolus, Saignes à leur tête, forçant la porte de l'hôtel de ville, pénétrèrent dans l'édifice municipal ; quelques membres du Comité central du Salut de la France, Bakounine, Parraton, Bastelica et autres, y entrèrent avec eux. Du haut du balcon, Saignes annonça que le Conseil municipal allait être mis en demeure d'accepter le programme de l'affiche rouge du 26 septembre, ou de démissionner, et proposa de nommer Cluseret général de l'armée révolutionnaire. Cluseret, acclamé par la foule, parut au balcon, remercia, et annonça qu'il allait se rendre à la Croix-Rousse. Il s'y rendit en effet, mais non pour appeler aux armes les gardes nationaux de ce quartier : son but, a-t-il écrit lui-même plus tard, « était d'éviter une collision, parce qu'on battait le rappel dans les quartiers peu sympathiques au peuple » ; aussi demanda-t-il simplement aux ouvriers de la Croix-Rousse « de descendre en masse et sans armes ». Pendant ce temps, les gardes nationaux des quartiers riches étaient accourus et avaient pénétré dans la cour intérieure de l'hôtel de ville ; Cluseret, revenant de sa tournée dans les faubourgs, fut arrêté par eux. Le peuple, sur la place, ne sut pas d'abord ce qui se passait à l'intérieur du palais municipal ; mais lorsqu'il l'eut appris, par la voix de Saignes qui l'appelait à l'aide, il poussa des cris de colère et envahit l'hôtel de ville ; une partie des gardes nationaux bourgeois furent désarmés par la foule sans armes [2], le reste mit la crosse en l'air. Le Comité du Salut de la France s'installa alors dans la salle des séances du Conseil municipal et commença à rédiger des arrêtés, qu'on envoyait au fur et à mesure à l'impression. Deux ou trois heures se passèrent ainsi ; en vain Bakounine et quelques autres

1. Il existe un récit succinct des événements de cette journée dans une lettre de Bakounine à Emilio Bellerio, du 8 octobre 1870, qu'on trouvera plus loin (p. 108).

2. Il y avait aussi dans cette foule des hommes armés, d'après un passage de la lettre de Bakounine à Bellerio du 8 octobre.

disaient : « Il faut agir, nous perdons le temps, nous allons être envahis par la garde nationale bourgeoise ; il faut arrêter immédiatement le préfet [1], le maire, le général Mazure, » — on ne les écouta pas. Toutefois l'ordre de battre la générale dans les quartiers ouvriers fut donné, et quelques bataillons arrivèrent de la Guillotière et de la Croix-Rousse. Mais les autorités, restées libres de leurs mouvements, faisaient de leur côté battre le rappel, les bataillons des gardes nationaux de leur parti commençaient à se masser devant l'hôtel de ville, et les manifestants sans armes leur cédaient la place. Cluseret, loin de songer à une résistance quelconque, ne pensait plus qu'au moyen de reconquérir les bonnes grâces du pouvoir : il engagea les membres du Comité à se retirer, et alla lui-même chercher les conseillers municipaux réactionnaires, réunis dans le voisinage, en les invitant à venir reprendre leurs sièges [2]. Bakounine croyait encore à la possibilité de sauver la situation ; il fit son possible pour décider les membres du Comité du Salut de la France à montrer de l'énergie ; on pouvait, disait-il, déterminer les gardes nationaux ouvriers à soutenir le mouvement et à opposer la force à la force : une étincelle suffirait pour mettre le feu aux poudres. Mais Albert Richard avait peur des responsabilités, et son avis prévalut : le Comité révolutionnaire, après avoir parlementé avec les conseillers municipaux, évacua l'hôtel de ville, et se contenta de rédiger, après sa retraite, un procès-verbal disant : « Les délégués du peuple n'ont pas cru devoir s'imposer par la violence au Conseil municipal, et se sont retirés quand il est entré en séance, laissant au peuple le soin d'apprécier la situation ». Les conseillers municipaux ouvrirent leur séance à six heures et demie, et, tout d'abord, prirent l'engagement qu'aucune poursuite ne serait exercée à raison des événements de la journée ; ils votèrent le rétablissement à trois francs de la paie des ouvriers des chantiers nationaux : mais, quant aux mesures révolutionnaires qu'avait proposées le Comité du Salut de la France, le Conseil se déclara incapable de les mettre à exécution, parce qu'elles étaient en dehors de ses attributions légales.

Au moment où, grâce à la trahison de Cluseret, le maire Hénon rentrait à l'hôtel de ville, avec une escorte de gardes nationaux bourgeois, il rencontra Bakounine dans la salle des Pas-Perdus : il le fit empoigner par ses acolytes, et enfermer aussitôt dans un réduit du sous-sol. Au premier moment, on ne s'aperçut pas de la disparition du vieux révolutionnaire ; dans le tumulte général, on n'avait pas pris garde à l'incident. Ce fut Ozerof qui s'inquiéta de ne plus voir Bakounine, et qui, s'étant mis à sa recherche, apprit enfin ce qui s'était passé. Aussitôt il alla chercher sur la place une compagnie de francs-tireurs, pénétra avec eux dans l'hôtel de ville, et délivra le prisonnier. Mais à ce moment le Comité avait déjà disparu, le Conseil municipal l'avait remplacé : Bakounine, se voyant seul, n'avait plus qu'à s'éloigner. Il trouva pour la nuit une retraite chez un ami. Le lendemain soir, ayant appris qu'un mandat d'amener avait été lancé contre lui, il partit pour Marseille, après avoir écrit à Palix une lettre dont je reproduis les principaux passages :

1. Le préfet, Challemel-Lacour, fut séquestré pendant un moment par quelques insurgés ; le surlendemain, Albert Richard, dans une lettre au *Progrès* de Lyon (1er octobre), plaida pour cet acte illégal les circonstances atténuantes : « Si l'on a envahi l'hôtel de ville,... si M. Hénon n'a pas été écouté, si M. Challemel-Lacour a été arrêté, c'est que l'absence des conseillers municipaux du lieu des séances et le manque de réponse ont impatienté le peuple ; vous lui accorderez bien que dans un pareil moment il a le droit de s'impatienter ? »

2. « Ce fut sur mes instances pressantes qu'ils se décidèrent à venir reprendre leurs sièges de conseillers laissés libres par la foule qui se retirait à ma voix... Loin d'encourager le mouvement du 28 septembre, auquel j'ai été mêlé à mon insu, j'ai contribué à le faire avorter, parce que ce que je connaissais des antécédents de Bakounine ne me permettait pas d'ignorer d'où venait le vent qui le poussait. » (Lettre de Cluseret à la *Patrie suisse*, 8 octobre 1874.)

Mon cher ami, Je ne veux point partir de Lyon sans t'avoir dit un dernier mot d'adieu. La prudence m'empêche de venir te serrer la main une dernière fois. Je n'ai plus rien à faire ici. J'étais venu à Lyon pour combattre ou pour mourir avec vous. J'étais venu parce que je suis profondément convaincu que la cause de la France est redevenue, à cette heure suprême..., la cause de l'humanité. J'ai pris part au mouvement d'hier et j'ai signé mon nom sous les résolutions du Comité du Salut de la France [1], parce qu'il est évident pour moi qu'après la destruction réelle et de fait de toute la machine administrative et gouvernementale, il n'y a plus que l'action immédiate et révolutionnaire du peuple qui puisse sauver la France... Le mouvement d'hier, s'il s'était maintenu triomphant, — et il se serait maintenu tel si le général Cluseret n'avait point trahi la cause du peuple, — en remplaçant la municipalité lyonnaise, à moitié réactionnaire et à moitié incapable, par un comité révolutionnaire émanant directement de la volonté du peuple, ce mouvement aurait pu sauver Lyon et la France... Je quitte Lyon, cher ami, le cœur plein de tristesse et de prévisions sombres. Je commence à penser maintenant que c'en est fait de la France... Elle deviendra une vice-royauté de l'Allemagne. *A la place de son socialisme vivant et réel, nous aurons le socialisme doctrinaire des Allemands*, qui ne diront plus que ce que les baïonnettes prussiennes leur permettront de dire. L'intelligence bureaucratique et militaire de la Prusse unie au knout du tsar de Saint-Pétersbourg [2] vont assurer la tranquillité et l'ordre public, au moins pour cinquante ans, sur tout le continent de l'Europe. Adieu la liberté, adieu le socialisme, la justice pour le peuple et le triomphe de l'humanité. Tout cela pouvait sortir du désastre actuel de la France. Tout cela en serait sorti, si le peuple de France, si le peuple de Lyon l'avait voulu.

La lettre se termine par ces lignes, qui contiennent quelques détails intéressants sur la façon dont Bakounine avait été appréhendé au corps la veille, par ordre du maire Hénon [3] :

Tu sais qu'hier, vers trois heures à peu près [4], j'avais été arrêté à l'hôtel de ville par un monsieur fort laid habillé en civil, qui m'avait fait empoigner par des gardes nationaux de compagnies bourgeoises, je ne saurais te dire laquelle ou lesquelles. Le fait est que ces hommes ont fouillé toutes mes poches avec un aplomb et une habileté qui m'ont prouvé qu'ils ne sont pas étrangers au métier. L'un d'eux a répondu à un autre, qui lui recommandait de me bien fouiller : « Ne crains rien, je connais mon métier ». Les uns m'ont brutalisé de toutes manières, me bousculant, me poussant, me pinçant, me tordant les bras et les mains ; je dois pourtant reconnaître

1. Il veut parler de l'affiche rouge du 26 septembre.

2. On voit déjà exprimée, dans cette phrase, l'idée que résumera, quelques mois plus tard, le titre donné au nouvel ouvrage que Bakounine allait écrire : *L'Empire knouto-germanique*.

3. Cette partie de la lettre n'a pas été donnée par Testut, qui en a imprimé le commencement. Je l'ai trouvée dans Nettlau, p. 512.

4. Cette indication doit provenir d'un chiffre pris pour un autre, et je pense qu'il faut lire « vers cinq heures » et non « vers trois heures ». En effet, dans une autre lettre qu'on trouvera plus loin (p. 108), Bakounine dit qu'il resta prisonnier une heure, et que lorsqu'on le délivra il n'y avait plus à l'hôtel de ville un seul membre du Comité du Salut de la France.

que d'autres criaient : « Ne lui faites point de mal ». Enfin la bourgeoisie s'est montrée ce qu'elle est partout : brutale et lâche. Car tu n'ignores pas que j'ai été délivré par quelques francs-tireurs qui ont mis en fuite un nombre triple ou même quadruple de ces héroïques boutiquiers armés de leurs chassepots. J'ai été délivré. — mais de tous les objets qui m'avaient été dérobés par ces messieurs, je n'ai pu retrouver que mon revolver. Mon carnet et ma bourse, qui contenait 165 francs et quelques sous, sont sans doute restés entre les mains de ces messieurs... Je te prie de les réclamer en mon nom ; tu me les renverras quand on te les aura rendus.

Bakounine avait jugé et qualifié sévèrement, à l'instant même, la conduite de ceux des membres du Comité révolutionnaire qui voulaient capituler pour éviter une collision qu'ils redoutaient, et il leur avait dit, pendant qu'ils délibéraient encore à l'hôtel de ville, ce qu'il pensait d'eux. Il condamna également la tactique adoptée ensuite par certains d'entre eux, qui renièrent publiquement toute pensée révolutionnaire : tel Albert Richard, écrivant le 1er octobre, de la retraite où il s'était mis à l'abri, au *Progrès* de Lyon pour atténuer et dénaturer la signification du mouvement du 28 septembre, dont le but, prétendait-il, « n'était pas de faire appliquer le programme de l'affiche [1] ». Dans un projet de lettre à Esquiros (20 octobre), dont il sera parlé plus loin, Bakounine écrit à ce sujet : « Plusieurs de mes amis, dans des lettres qu'ils ont écrites au *Progrès* de Lyon, ont eu la faiblesse de nier le but réel de cette manifestation manquée. Ils ont eu tort. Dans les temps comme celui au milieu duquel nous vivons, on doit avoir, plus qu'à toute autre époque, le courage de la vérité. » Enfin, dans une lettre adressée seize mois plus tard à la *Tagwacht*, de Zürich, le 14 février 1872, Bakounine résuma son appréciation dans les termes suivants :

La couardise de l'attitude de Richard a été une des causes principales de l'échec du mouvement lyonnais du 28 septembre. Je regarde comme un honneur pour moi d'avoir pris part à ce mouvement, avec le digne citoyen Palix, qui est mort l'hiver dernier à la suite des souffrances qu'il a eu à endurer ; avec le brave citoyen Charvet, qui a été, depuis, assassiné lâchement par un officier ; avec les citoyens Parratton et Schettel, qui languissent encore à cette heure dans les prisons de M. Thiers. Depuis lors j'ai regardé Richard comme un lâche et un traître.

Deux jours après le 4 septembre, Eugène Dupont, correspondant du

1. Voici comment, dans sa lettre au *Progrès* de Lyon (reproduite par Oscar Testut), Richard explique la retraite des membres du Comité du Salut de la France : « Les délégués du peuple restèrent dans la salle des séances jusqu'à l'arrivée des conseillers municipaux, alors que la garde nationale *en armes*, succédant à la manifestation *sans armes*, avait entouré les abords de l'hôtel de ville. Nous expliquâmes aux conseillers municipaux le caractère et le but de la manifestation. Il n'y en eut *pas un seul* qui osât la blâmer... Les conseillers municipaux nous prièrent de les laisser délibérer ; l'hôtel de ville était de plus en plus entouré ; mais nous avions encore dans les cours intérieures trois ou quatre cents hommes qui s'étaient, je ne sais comment, armés et munis de cartouches, sans compter les sympathies certaines de plusieurs milliers de citoyens des bataillons de la Croix-Rousse, de la Guillotière et des Brotteaux. C'était plus qu'il n'en fallait pour conserver la position. Nous l'avons cependant évacuée, parce que nous n'avions pas pour mission de nous imposer par la violence. Bien mieux, nous nous séparâmes en bonne intelligence avec les conseillers municipaux... Sur une interpellation de Bischoff, tous les conseillers présents déclarèrent qu'aucunes poursuites ne nous seraient intentées, et que même, si l'on voulait nous en intenter, ils s'y opposeraient. On se sépara au cri unanime de Vive la République ! Guerre aux Prussiens ! »

Conseil général de Londres pour la France, avait envoyé, au nom de ce Conseil, à tous les correspondants français des instructions sur la ligne de conduite à suivre. Voici ce qu'il avait écrit à Albert Richard (lettre imprimée par Oscar Testut) :

Londres, 6 septembre 1870.

Mon cher Richard, La piteuse fin du Soulouque impérial nous amène au pouvoir les Favre et les Gambetta. Rien n'est changé. La puissance est toujours à la bourgeoisie. Dans ces circonstances, le rôle des ouvriers ou plutôt leur devoir est de *laisser cette vermine bourgeoise faire la paix avec les Prussiens* (car la honte de cet acte ne se détachera jamais d'eux), ne pas les affermir par des émeutes, mais profiter des libertés que les circonstances vont apporter pour organiser toute les forces de la classe ouvrière. La bourgeoisie, qui est dans ce moment affolée de son triomphe, ne s'apercevra pas tout d'abord des progrès de l'organisation, et pour le jour de la *véritable guerre* les travailleurs seront prêts... Sers-toi des pouvoirs que t'a donnés le Conseil général pour arriver à ce but.

On trouve les mêmes idées dans le Manifeste (rédigé par Marx) adressé à la date du 9 septembre à tous les membres de l'Internationale par le Conseil général. On y lit :

Les classes ouvrières françaises traversent des circonstances extrêmement difficiles. Toute tentative de renverser le nouveau gouvernement, dans la crise actuelle, quand l'ennemi est presque aux portes de Paris, serait une folie désespérée. Les ouvriers français doivent remplir leurs devoirs de citoyens ; mais, en même temps, il ne faut pas qu'ils se laissent entraîner par les souvenirs de 1792, comme les paysans français se sont laissé précédemment duper par les souvenirs du premier Empire [1]. Ils n'ont pas à recommencer le passé, mais à édifier l'avenir. Qu'ils profitent avec calme et résolution des facilités que leur donne la liberté républicaine, pour travailler à leur organisation de classe. Cela les dotera d'une vigueur herculéenne pour la régénération de la France et notre tâche commune, l'émancipation du travail. De leur énergie et de leur sagesse dépend le sort de la République [2].

Ainsi, ces Messieurs du Conseil général, qui recommandaient habituellement la participation des ouvriers aux mouvements politiques, trouvaient à propos, en cette circonstance, quand les armées allemandes envahissaient la France, d'ordonner aux ouvriers français de se désintéresser de la guerre, d'écarter de leur mémoire les souvenirs de 1792, et de laisser, sans intervenir, conclure une paix honteuse avec le roi de Prusse, sous le prétexte qu'il était bon que cette honte s'attachât à la « vermine bourgeoise » ; ils leur ordonnaient surtout de ne pas faire des « émeutes », attendu que les mouvements insurrectionnels, selon eux, « affermiraient » les gouvernants ! Et c'était nous, au contraire, — ceux qu'ils appelaient les

1. Comment Marx a-t-il osé assimiler les « souvenirs de 1792 », les souvenirs du grand soulèvement révolutionnaire contre les armées de la coalition monarchique, aux « souvenirs du premier Empire » ? Inconscience ou perfidie ?

2. Je ne vois pas très bien comment cette façon de conseiller aux ouvriers le calme et la sagesse, de les dissuader de vouloir faire ce que firent leurs pères de 1792 (c'est-à-dire de battre les Prussiens), se concilie avec l'appel *à l'action* qui termine le manifeste (voir p. 88) : mais c'est affaire à Marx de se mettre d'accord avec lui-même.

« abstentionnistes », — qui disions qu'il fallait, en ce moment décisif, faire un effort suprême pour affranchir le peuple des derniers restes de l'autorité gouvernementale ; que le soulèvement des ouvriers et des paysans contre l'envahisseur serait en même temps un soulèvement contre la tyrannie économique de la classe capitaliste ; et qui tentions, par la parole et par les actes, de provoquer ce soulèvement et de montrer au peuple français le moyen de se sauver lui-même en préparant, du même coup, le salut du prolétariat universel.

Il existe une lettre de Marx au professeur Edward Spencer Beesly, du 19 octobre 1870 (publiée dans *The Social-Democrat* de Londres, du 15 avril 1903), où il apprécie les événements de Lyon d'après des lettres qu'il venait de recevoir. Voici comment il s'exprime :

Au début tout marchait bien. Sous la pression de la Section de l'Internationale, la République avait été proclamée à Lyon avant de l'être à Paris. Un gouvernement révolutionnaire fut tout de suite établi, la *Commune* [1], composée en partie d'ouvriers appartenant à l'Internationale, en partie de républicains radicaux bourgeois... Mais les ânes Bakounine et Cluseret arrivèrent à Lyon, et gâtèrent tout. Appartenant tous deux à l'Internationale, ils eurent malheureusement assez d'influence pour égarer nos amis. L'hôtel de ville fut pris, pour un moment seulement, et de très ridicules décrets sur l'*abolition de l'Etat* et autres balivernes furent rendus. Vous comprenez que le seul fait d'un Russe — que les journaux de la bourgeoisie représentaient comme un agent de Bismarck — prétendant s'imposer à la tête d'un *Comité du Salut de la France* était tout à fait suffisant pour changer complètement l'opinion publique [2]. Quant à Cluseret, il s'est comporté à la fois comme un idiot et comme un lâche. Ces deux hommes ont quitté Lyon après leur insuccès.

Il convient de citer, pour achever ce chapitre, les quelques phrases que Marx a consacrées au mouvement du 28 septembre dans sa brochure de 1873, *L'Alliance de la démocratie socialiste* (p. 21). Voici cet extraordinaire morceau :

Le mouvement révolutionnaire de Lyon venait d'éclater. Bakounine d'accourir rejoindre son lieutenant Albert Richard et ses sergents Bastelica et Gaspard Blanc. Le 28 septembre, jour de son arrivée, le peuple s'était emparé de l'hôtel de ville. Bakounine s'y installa : alors arriva le moment critique, le moment attendu depuis bien des années, où Bakounine put accomplir l'acte le plus révolutionnaire que le monde ait jamais vu : il décréta l'*abolition de l'Etat*. Mais l'Etat, sous la forme et l'espèce de deux compagnies de gardes nationaux bourgeois, entra par une porte qu'on avait oublié de garder, balaya la salle, et fit reprendre à la hâte le chemin de Genève à Bakounine [3].

1. Marx veut parler du Comité de salut public, qui prenait en effet la qualification de « Commune de Lyon ».

2. J'ai expliqué plus haut (p. 95) la raison qui avait déterminé Bakounine à signer l'affiche du Comité du Salut de la France.

3. En regard de ces lignes dictées par la haine, où Marx s'est efforcé de ridiculiser un homme qu'il détestait, il me plaît de reproduire d'autres lignes écrites par le même Marx dix-huit ans auparavant, dans un article de la *New York Daily Tribune* (2 octobre 1852) intitulé : « Sur la révolution et la contre-révolution en Allemagne » ; il y parle en ces termes de l'insurrection de Dresde de mai 1849, à laquelle Bakounine avait pris la part que l'on sait : « A Dresde, on se battit pendant quatre jours dans

Inutile de relever les inexactitudes, les unes voulues, les autres inconscientes, que Marx a accumulées en ce peu de lignes Bakounine n'était pas arrivé à Lyon le 28, jour du mouvement, mais le 15; ce mouvement, il ne s'y était pas associé après coup, mais c'était lui-même qui l'avait préparé treize jours durant; il n'était pas entré à l'hôtel de ville à la suite du peuple, mais, avec Saignes et Parraton, il en avait forcé les portes, frayant la route à la foule; une fois dans la place, il ne s'était pas amusé à « décréter l'abolition de l'Etat » : au contraire, pendant que les membres du Comité perdaient leur temps à rédiger des arrêtés, il n'avait cessé d'insister, vainement, pour une action énergique et immédiate; si les gardes nationaux bourgeois étaient, quelques heures plus tard, rentrés dans le palais municipal, ce n'était pas « par une porte qu'on avait oublié de garder » : la trahison de Cluseret, la lâcheté d'Albert Richard étaient les seules causes de cet avortement d'une insurrection d'abord victorieuse; enfin, il n'avait pas « repris à la hâte le chemin de Genève », mais s'était rendu à Marseille avec l'espoir qu'il serait possible de renouveler une tentative de la réussite de laquelle il ne voulait pas encore désespérer [1].

Mais le *Volksstaat* a su dire mieux encore que Marx. Dans son numéro du 12 octobre 1870, il a imprimé ceci :

Comme caractéristique de l'esclandre machiné à Lyon par Bakounine, nous reproduisons la proclamation suivante [suit le texte de l'affiche rouge du 26 septembre]. On n'aurait pas pu mieux faire au bureau de la presse, à Berlin, pour servir les desseins de Bismarck. Heureusement Bakounine, qui du reste, paraît-il, est en prison, n'a pas pu causer de dommage sérieux, ce qui est une nouvelle preuve du sens politique des ouvriers français. *(Jedenfalls hätte die obige Proclamation im Berliner Pressbureau nicht passender für Graf Bismarck gemacht werden können. Dass Bakunin, der übrigens verhaftet sein soll, keinen ernsten Schaden zu thun vermochte, bildet einen neuen Beweis für die politische Bildung der französischen Arbeiter.)*

Ces lignes sont, je crois, de la plume de Hepner.

Je mentionne encore, ici, la tentative révolutionnaire qui fut faite à Brest au commencement d'octobre. Les membres de la Section internationale de Brest [2] avaient tenu en septembre des réunions en vue de la formation

les rues de la ville. Les boutiquiers de Dresde non seulement ne combattirent pas, mais dans plusieurs cas favorisèrent l'action des troupes contre les insurgés. Ceux-ci se composaient presque exclusivement d'ouvriers des districts manufacturiers environnants. *Ils trouvèrent un chef capable et de sang-froid dans le réfugié russe Michel Bakounine (They found an able and coolheaded commander in the Russian refugee, Michael Bakunin).* »

1. Dans un article intitulé *Les syndicats et l'action politique* (*Humanité* du 25 septembre 1906), M. Paul Lafargue a réédité tout récemment les plats mensonges de son beau-père presque dans les mêmes termes. Il a écrit : « Bakounine, qui, sans grande réflexion, prit à la lettre l'anarchie de Proudhon, s'imagina qu'on pouvait supprimer l'Etat bourgeois avec des phrases. Quand il s'empara de l'hôtel de ville de Lyon, en 1871 (*sic*), il rédigea de sa meilleure plume anarchiste une ordonnance (*sic*) qui plagiait la pasquinade de Rochefort, et qui décrétait l'abolition de l'Etat. Mais quatre hommes et un caporal (*sic*), envoyés par le préfet Andrieux (*sic*), l'expulsèrent et lui démontrèrent qu'on ne se débarrasse pas de l'Etat par un *Vade retro Satanas.* » Pauvres marxistes, ils nous font vraiment la partie trop belle ! Ils ne savent pas, ils ne comprendront jamais combien de semblables procédés de polémique soulèvent l'indignation des consciences droites, et détachent d'eux la nouvelle génération.

2. Six d'entre eux avaient été condamnés à l'emprisonnement le 23 juillet par le tribunal correctionnel, pour affiliation à l'Internationale ; mais ils avaient interjeté appel, et le 17 septembre la Cour de Rennes déclara le jugement annulé par l'amnistie du 6 septembre.

d'un Comité de surveillance et de défense nationale ; ce Comité, nommé le 1er octobre dans une réunion publique, essaya le lendemain de faire envahir l'hôtel de ville ; mais son appel aux armes demeura sans effet. Les initiateurs du mouvement furent arrêtés : quatre d'entre eux furent condamnés, le 27 octobre, par un conseil de guerre, à des peines variant de deux ans à huit jours d'emprisonnement ; mais ils furent graciés par la délégation de Tours. Paul Robin, à sa sortie de la prison de Beauvais (5 septembre), où avaient été transférés les condamnés du troisième procès de l'Internationale parisienne, était allé à Bruxelles chercher sa femme et ses enfants, qui s'y étaient réfugiés : il voulait les ramener à Paris. Mais, sur la dénonciation d'un policier français, il fut emprisonné pour avoir enfreint l'arrêté d'expulsion pris contre lui par le gouvernement belge l'année précédente, puis, après quelques jours de détention aux Petits-Carmes, conduit à la frontière. Paris étant déjà bloqué par les Prussiens, il s'était rendu à Brest, sa ville natale, où il se remit à faire de la propagande révolutionnaire : mais bientôt, forcé de quitter la France pour éviter un nouvel emprisonnement, il se réfugia à Londres avec sa famille. Là, il reçut l'accueil que devait lui valoir le zèle avec lequel il avait travaillé à l'organisation socialiste en Belgique, en Suisse, et à Paris, et, sur la présentation de Karl Marx lui-même, il devint membre du Conseil général de l'Internationale (octobre).

IV

Protestation de notre Comité fédéral (2 octobre 1870) ; Congrès de Saint-Imier (9 octobre). — Bakounine à Marseille (30 septembre-27 octobre). — La Commune de Marseille (31 octobre-7 novembre).

Par une circulaire en date du 23 septembre, le Comité fédéral romand siégeant à la Chaux-de-Fonds convoqua nos Sections à un Congrès extraordinaire pour le dimanche 9 octobre, à Saint-Imier. Il s'agissait essentiellement d'aviser aux moyens de ressusciter la *Solidarité*. J'ai sous les yeux le procès-verbal de l'assemblée générale de la Section de l'Alliance de Genève, du samedi 1er octobre, assemblée dans laquelle cette Section désigna Joukovsky pour la représenter au Congrès ; on y lit : « Le citoyen Joukovsky expose la situation économique de la *Solidarité* : une dette de huit cents francs pèse sur le journal ; il faut que les Sections la paient. La rédaction ayant donné sa démission, il faut en nommer une autre. Vu l'impossibilité de publier le journal à Neuchâtel, il faut changer le lieu de publication.» La Section décide que son délégué fera au Congrès la proposition suivante : « Constater le chiffre de la dette ; constater le nombre des membres de la Fédération, et répartir le chiffre entre tous ». Puis on discute la question du lieu de publication : « Plusieurs membres exposent les difficultés qui se présenteraient au cas où le Congrès désignerait Genève pour la publication de la *Solidarité*. Le délégué est chargé de les exposer au Congrès. Quant à l'attitude que le journal devra prendre vis-à-vis des événements qui bouleversent l'Europe en ce moment, elle doit être énergique ; après le Manifeste qui nous a compromis aux yeux des bourgeois, nous devons nous tenir strictement aux principes révolutionnaires, nous devons les exposer sans crainte ni faiblesse. » — Les autres Sections prirent des décisions analogues.

Avant le Congrès, et après entente avec les Sections, le Comité fédéral publia une protestation relative à l'accueil fait par les coullerystes et les hommes du Temple-Unique au Manifeste de la *Solidarité*. Comme nous n'avions plus d'organe à nous, le Comité fut obligé de se servir de la presse radicale, et envoya cette protestation au journal le *National suisse* de la Chaux-de-Fonds, qui l'inséra dans son numéro du 6 octobre. La voici :

Aux membres de l'Association internationale des travailleurs.

Compagnons,

C'est un devoir pour nous que d'opposer une protestation énergique à certains faits qui viennent de se passer dans la Suisse romande, relativement à un Manifeste publié dans notre organe la *Solidarité*.

Nous avions cru que la scission qui s'était opérée au Congrès de la Chaux-de-Fonds avait laissé chez tous d'assez tristes souvenirs, pour que chacun s'efforçât de ne pas envenimer une situation déjà assez anormale. Nous pensions aussi que notre conduite à l'égard des Sections qui crurent devoir se détacher de nous aurait dû nous valoir, de la part des membres de ces Sections, des sentiments plus fraternels que ceux qu'ils viennent de faire éclater si publiquement à notre égard.

La rédaction de la *Solidarité* a publié, comme elle en avait le droit, un Manifeste affirmant la solidarité morale et matérielle qui doit exister entre tous les républicains, et faisant appel au dévouement de tous les socialistes pour aider à sauver la France républicaine du despotisme de la Prusse monarchique ; et cela non pas, comme cherche à le faire croire l'*Egalité* de Genève, en vue de sauvegarder l'intégrité territoriale de la France, et de prendre part à une lutte nationale, mais bien parce que la jeune République représente la révolution européenne qui affranchira les travailleurs.

Cet affranchissement ne pouvant être opéré que par les travailleurs eux-mêmes, comme le disent très bien nos statuts généraux, quoi de plus logique que d'engager les ouvriers de tous les pays à prêter leur concours à la défense du principe de liberté qui vient d'être proclamé à Paris ? N'est-ce pas déjà une conséquence naturelle du caractère international de notre Association ? Les ouvriers de tous les pays, les Belges, les Allemands, les Anglais, les Italiens, les Espagnols, ne se sont-ils pas empressés chacun de leur côté d'acclamer la République française ?

Que la bourgeoisie voie de mauvais œil des manifestations semblables ; que les autorités constituées se soient empressées de les réprimer, c'est tout naturel. Elles sont dans leur rôle. Nous ne voulons pas, dans les circonstances exceptionnelles où nous nous trouvons, discuter la question délicate de savoir jusqu'à quel point la neutralité suisse pouvait se trouver compromise par la publication du Manifeste de la *Solidarité*. Mais que des hommes qui, jusqu'à présent, ont aussi fait partie de l'Internationale, et qui prétendent avoir plus que nous le droit de parler en son nom ; que ces hommes aient saisi ce prétexte pour nous jeter l'injure et la calomnie, pour dénaturer perfidement nos intentions, pour nous dénoncer, — oui, pour nous dénoncer, dans leurs journaux, aux autorités comme des hommes dangereux : voilà ce qui nous remplit d'indignation.

Lors même que le Manifeste se serait trouvé sur quelque point en contradiction avec leurs propres opinions, cela pouvait-il motiver, de la part d'hommes qui eussent été véritablement internationaux, un pareil débordement de haine et de basse injure ? Est-ce bien à eux à nous montrer du doigt à la police ? Etait-ce une conduite digne de socialistes que d'écrire, à la Chaux-de-Fonds dans la *Montagne*, à Genève dans l'*Egalité*, à Berne dans le *Bund*, des articles remplis de

fiel et destinés, non à discuter honnêtement et calmement des questions de principe, mais à éreinter lâchement des personnalités ?

Qu'ils se souviennent des représentants de l'Internationale que le général Vogel de Falkenstein a fait conduire à la forteresse de Königsberg [1], les fers aux pieds et aux mains, les membres du Comité central d'Allemagne, coupables comme nous d'avoir publié un manifeste jugé séditieux par l'autorité. Ils ont peut-être applaudi à cette mesure, et ils seraient heureux de voir les signataires de la présente protestation condamnés pour ce fait à quelques mois de prison.

D'où peut venir un tel acharnement contre nous ? Quel est le motif secret qui a fait écrire par des membres de la Section centrale de la Chaux-de-Fonds la pièce publiée dans la *Montagne ?*

Hélas ! question personnelle que tout cela. Ces membres sont sous l'inspiration de MM. Coullery et Outine.

M. Coullery est furieux contre les hommes qui ont démasqué sa trahison politique et qui ont refusé de servir de marchepieds à son ambition.

M. Outine, de Genève, rédacteur de l'*Egalité*, est furieux contre des hommes qui détestent sa suffisance et ses intrigues anti-internationales.

MM. Coullery et Outine ne sont unis que par leur haine, car du reste ils professent des tendances diamétralement opposées.

Il suffit de lire la *Montagne* et l'*Egalité* pour se convaincre qu'il n'y a aucune communauté d'idées entre eux.

Pour M. Coullery, qui en est encore à confondre le communisme et le collectivisme [2], et dont l'idée socialiste n'a pas dépassé les sociétés coopératives, nous lui reconnaissons parfaitement le droit de rompre des lances en faveur des républiques actuelles et de la participation aux élections politiques. Disons-lui seulement que, si nous nous sommes prononcés en faveur de l'abstention politique, la faute en est un peu à lui et à son collègue M. Elzingre : en effet, si leur carrière législative avait produit quelque résultat en faveur de l'émancipation du travail, nous ne nous serions peut-être pas trouvés conduits à adopter cette tactique que nous vaut leur blâme.

Quant à M. Outine, nous sommes persuadés que sa protestation, signée Henri Perret, n'est pas l'expression [de l'opinion [3]] de l'Internationale à Genève.

Lorsque nous sommes entrés dans l'Internationale, nous avons simplement senti toute l'iniquité des institutions sociales actuelles, et nous n'avons cessé de prêter notre concours moral et matériel, tout minime fût-il, à l'œuvre entreprise par l'Association internationale, que nous avons comprise ainsi : la transformation complète des rapports sociaux entre les hommes et l'établissement de la justice. Nos études ont pu aboutir à d'autres conclusions que les vôtres, nous avons pu différer d'opinion sur les moyens d'action, mais, nous le jurons, nous avons toujours été sincères et avons la conscience d'avoir toujours rempli nos devoirs d'internationaux.

Si véritablement nos tendances sont en contradiction avec les

1. Lire « Boyen » au lieu de Königsberg.
2. Voir la note 1 de la p. 74.
3. Mots omis par erreur dans le *National suisse*.

principes de l'Internationale, si en répandant dans nos contrées ces principes, tels qu'ils nous apparaissent à la suite de nos études, nous compromettons aux yeux de tout un peuple notre Association ; si en travaillant activement à préparer l'avènement d'une nouvelle ère, nous machinons une *œuvre infernale*, alors, que l'Association internationale tout entière déclare hautement notre indignité. S'il n'en est pas ainsi, qu'on n'hésite pas non plus à déclarer indigne la conduite de ces vingt ou trente capitaines de l'Association qui, ne se laissant plus guider que par des ressentiments personnels, sont devenus nos ennemis acharnés, et aux yeux de qui tous les moyens sont bons pour nous nuire.

Le prochain Congrès général prononcera sur notre expulsion ou la leur.

Nous continuerons à apporter toute notre activité à la prospérité de l'Internationale, parce que c'est par elle seule que les peuples acquerront la puissance morale et matérielle nécessaire pour supprimer tous les despotismes et tous les antagonismes.

Nous répétons le cri par lequel se terminait le Manifeste de la *Solidarité*, et nous avons l'espoir que les classes ouvrières de France, s'inspirant des leçons du passé, n'auront désormais qu'un seul but : donner pour fondement à la République l'affranchissement complet du travail.

Vive la République sociale universelle !

Chaux-de-Fonds, 2 octobre 1870.

Le Comité fédéral :

Alcide Gorgé, Fritz Heng, Auguste Spichiger, Paul Quartier, Numa Brandt, Edouard Collier, Tell-Emile Ginnel [1].

Les Sections suivantes furent représentées au Congrès de Saint-Imier :

Section centrale de Moutier, par Lucien Luthy et Arnold Dubois ;
Section centrale de Neuchâtel, par Auguste Treyvaud [2] ;
Section des graveurs et guillocheurs de Neuchâtel, par Adolphe Monnier ;
Section des menuisiers de Neuchâtel, par Eugène Robert ;
Section de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève, par Nicolas Joukovsky ;
Section de propagande socialiste de la Chaux-de-Fonds, par Fritz Robert ;
Section centrale du district de Courtelary, par Georges Rossel et Adhémar Schwitzguébel ;
Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, par Adolphe Herter et Alfred Jeanrenaud ;
Section centrale du Locle, par Ulysse Borel et Charles Lefebvre ;
Section des graveurs et guillocheurs du Locle [3], par Paul Humbert.

Les Sections de Granges (Soleure) et de Vevey avaient envoyé des lettres d'adhésion.

1. Gorgé et Collier avaient remplacé Chevalley et Fritz Robert ; Ginnel avait remplacé Ducommun. Le motif de la retraite de Fritz Robert était l'incompatibilité, que lui avait signifiée le directeur de l'Ecole industrielle de la Chaux-de-Fonds, des fonctions de membre du Comité d'une fédération de l'Internationale avec celles de professeur.

2. J'avais refusé d'accepter un mandat de délégué : le Congrès ayant à prononcer sur la question de la *Solidarité*, j'avais cru ne pas devoir participer à ses délibérations.

3. La Section des graveurs et celle des guillocheurs, au Locle, s'étaient réunies en une seule.

Le Comité fédéral, dont cinq membres étaient présents (Gorgé, Heng et Collier de la Chaux-de-Fonds, T.-E. Ginnel et Paul Quartier, du Locle), présenta un rapport sur la situation, dont je reproduis l'extrait suivant d'après les procès-verbaux du Congrès :

« Le Comité fédéral adressa dès son entrée en fonctions une lettre au Conseil général de Londres, pour le mettre au courant des faits qui s'étaient passés au Congrès romand de la Chaux-de-Fonds, en avril 1870, et en annonçant sa ferme résolution de marcher de l'avant suivant les résolutions des Congrès généraux. Le 6 juillet 1870, le Conseil général adressa une lettre au Comité fédéral, prétendant qu'il n'avait reçu de ce dernier aucune communication officielle [1], et disant que le Conseil général continuerait à considérer le Comité fédéral romand siégeant à Genève comme le seul légitime. Peu importe le titre de notre Comité fédéral, pourvu que les rapports d'égalité et de justice qui doivent unir les internationaux entre eux existent réellement. Mais différents événements allaient bientôt prouver comment les Genevois pratiquent la solidarité. Lors de la grève générale qui eut lieu cet été dans l'industrie du bâtiment à Genève, notre Fédération fit tout ce qui lui était possible pour venir en aide aux grévistes ; la somme de 298 fr. 55 fut envoyée directement par le Comité fédéral [2]. On aurait pu espérer que ce procédé nous vaudrait quelque bienveillance de la part des internationaux de Genève, mais il n'en fut rien. La guerre franco-prussienne éclata, et donna l'occasion aux hommes de l'Internationale de Genève d'afficher bien haut leurs sentiments étroitement nationaux. Bonaparte tomba et la République fut proclamée ; la rédaction de la *Solidarité* lança un Manifeste adressé aux internationaux. La conduite, que nous nous abstiendrons de qualifier ici, tenue à cette occasion par quelques membres de la Fédération genevoise, ne peut plus laisser de doute : pour que l'union renaisse dans la Fédération romande, il faut qu'un Congrès général juge et condamne la conduite de quelques individualités dirigeant différents comités. Lors de la révolution du 4 septembre, vingt à trente membres de notre Fédération se rendirent au Cercle appartenant à l'ancienne Section centrale [3] de la Chaux-de-Fonds, dans l'intention de faire la paix ; après les avoir reçus froidement, et avoir longtemps délibéré, on leur déclara qu'il était impossible de s'entendre. Voilà où en sont les choses. »

Le Congrès chargea la Section centrale du district de Courtelary de la vérification des comptes de la *Solidarité* [4]. Pour le déficit, il ne voulut pas le répartir entre les Sections au prorata du nombre de leurs membres, avec obligation pour chacun de payer sa quote-part, comme le proposait la Section de l'Alliance de Genève ; il préféra s'en rapporter « au dévouement librement manifesté ». Il était à craindre que la réapparition du journal, vu la situation défavorable, ne rencontrât pour le moment des difficultés insurmontables ; le Congrès adopta donc une résolution d'après laquelle, au cas où la réapparition de la *Solidarité* ne pourrait avoir lieu pour le moment, le Comité fédéral serait chargé de la publication de brochures de propagande et de bulletins, de manière à renseigner aussi souvent que possible les membres sur les événements socialistes ; les frais devaient être couverts au moyen de souscriptions volontaires.

La Section centrale de Neuchâtel présenta, par l'organe de son délégué Treyvaud, « la proposition de constituer entre nos Sections, qui formaient

1. On a vu, pages 17 et 46, que la lettre du 7 avril 1870 de notre Comité fédéral avait été réellement reçue à Londres.

2. Sans compter les sommes envoyées par les Sections.

3. La Section coulleryste.

4. Cette vérification fut faite par une commission composée de Charles Mégnin, Arthur Hæmmerli et Adolphe Herter. Le rapport de la Commission, datée du 1er décembre, a été publié dans le premier numéro de la nouvelle série de la *Solidarité* (28 mars 1871) : il constate que les comptes ont été trouvés justes, et rend hommage à l'administration du journal pour la bonne tenue de sa comptabilité.

encore à ce moment une des moitiés de l'ancienne Fédération romande, une fédération nouvelle, qui prendrait le nom de *Fédération jurassienne* [1]. Cette proposition fut écartée comme prématurée : on espérait que le Congrès général, dont la tenue avait été empêchée en 1870 par la guerre, pourrait en 1871 mettre fin à la scission et rétablir la Fédération romande sur ses anciennes bases [2]. »

Le *Mémoire* ajoute : « Après leur Congrès de Saint-Imier, les internationaux du Jura, de plus en plus absorbés par les événements de France, cessèrent complètement de s'occuper de leurs adversaires du Temple-Unique et du Conseil général ».

En quittant Lyon, Bakounine, accompagné de Lankiewicz, s'était, comme je l'ai dit, rendu à Marseille. Il espérait que les Marseillais agiraient, et même qu'un nouveau mouvement serait encore possible à Lyon. On trouve l'expression de cette espérance dans une lettre qu'il écrivit de Marseille, le 8 octobre, à son jeune ami Emilio Bellerio, lettre qui contient en outre un récit sommaire de la journée historique du 28 septembre. Après avoir prié Bellerio d'aider Mme Bakounine, dans le cas où elle viendrait à manquer d'argent, il continue en ces termes :

Et maintenant parlons de mes aventures en particulier, et en général des affaires de la France. Je vous ai envoyé plusieurs exemplaires de notre proclamation rouge. Vous avez lu aussi dans le journal, avec plus ou moins d'invectives contre ma pauvre personne, d'ailleurs habituée à les recevoir, le récit plus ou moins véridique de notre première (pas dernière) tentative à Lyon, le 28 septembre. Le fait est que le commencement a été magnifique. Nous avons été les maîtres de la situation. Malgré la résistance de la garde nationale bourgeoise, appuyés par le peuple, d'abord désarmé et plus tard accouru en armes, nous nous étions emparés de l'hôtel de ville. Pourquoi n'y sommes-nous pas restés ? demandez-vous. Ah ! ce fut la faute de l'inexpérience révolutionnaire de plusieurs de nos amis, qui se laissèrent amuser par de bonnes paroles, tandis qu'il fallait agir, sans écouter les promesses des réactionnaires qui, se voyant battus, promirent tout, et plus tard ne tinrent rien ; mais surtout par la faute du général Cluseret, pour ne point dire par sa lâcheté et sa trahison. Il avait accepté du Comité vainqueur le commandement de l'hôtel de ville et des gardes nationaux républicains qui l'entouraient en masse et qui étaient avec nous. Voulant plaire en même temps aux bourgeois et au peuple, il laissa entrer secrètement les premiers dans l'hôtel de ville, tandis que les gardes républicains, croyant la victoire définitive, commencèrent à se débander. C'est ainsi que le Comité se vit inopinément entouré d'ennemis. J'étais là avec les amis, leur disant à chaque instant : « Ne perdez pas de temps en vaines discussions ; agissez, arrêtez tous les réactionnaires. Frappez la réaction à la tête. » Au milieu de ces beaux discours, je me vois enveloppé par les gardes nationaux bourgeois, conduits par un des plus forts réactionnaires de Lyon, le maire lui-même, M. Hénon. Je me débattis, mais on m'entraîna et je me vis enfermé dans un trou, après avoir été passablement maltraité. Une heure plus tard, un bataillon de corps-francs, mettant en fuite les gardes bourgeois, vint

1. Le nom de *Fédération jurassienne* avait été proposé pour la première fois dans mon article sur le groupement géographique, publié dans la *Solidarité* du 20 août (voir p. 74).
2. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 189.

me délivrer. Je sortis avec mes libérateurs de l'hôtel de ville, où il n'y avait plus un seul membre du Comité. Pendant une nuit et un jour je restai à Lyon, caché chez un ami. Les bourgeois triomphants cette fois me cherchèrent partout, et le lendemain soir je partis pour Marseille, où je me tiens caché. Vous voyez bien que ce n'a été là qu'une petite aventure, rien qu'une partie remise. Les amis, devenus plus prudents, plus pratiques, travaillent activement à Lyon comme à Marseille, et nous aurons bientôt notre revanche, à la barbe des Prussiens.

Je vous dirai, mon cher, que tout ce que je vois ici ne fait que me confirmer dans l'opinion que j'avais de la bourgeoisie : ils sont bêtes et canailles à un degré qui dépasse l'imagination. Le peuple ne demande qu'à mourir en combattant les Prussiens à outrance. Eux, au contraire, ils désirent, ils appellent les Prussiens, dans le fond de leur cœur, dans l'espoir que les Prussiens vont les délivrer du patriotisme du peuple. Il ne manque qu'une seule chose pour organiser une défense formidable, c'est l'argent. Eh bien ! les bourgeois se refusent à donner cet argent, et on parle déjà partout de les y forcer. Les contributions forcées, tel est le seul moyen. Et l'on y aura recours bientôt, je vous assure. En attendant, le général Garibaldi vient de faire son entrée triomphale à Marseille, hier soir à dix heures ; aujourd'hui à neuf heures il est reparti pour Tours, où il sera demain soir.

Au sujet de tous ces événements je termine une brochure très détaillée que je vous enverrai bientôt [1]. Vous a-t-on envoyé de Genève, comme je l'ai bien recommandé, une brochure sous ce titre : *Lettres à un Français ?*

C'est une guerre à mort entre la révolution populaire, non bourgeoise, — il n'y a plus de révolution bourgeoise, ces deux mots désormais s'excluent, — et le despotisme militaire, bureaucratique et monarchique qui triomphe aujourd'hui en Allemagne. Mais que se passe-t-il en Italie ? Donnez-moi des nouvelles de Milan, je vous prie.

Ecrivez-moi à l'adresse suivante : « France, Marseille, Madame Bastelica, 32, boulevard des Dames » ; intérieurement : « Pour Michel ». Il est probable que je retournerai bientôt à Lyon, mais vos lettres ainsi adressées me parviendront toujours....

Votre dévoué M. B.

Cluseret, ayant perdu la confiance de la bourgeoisie et du peuple, s'est réfugié à Genève [2].

Peu de jours après, Bakounine tâchait de déterminer les Lyonnais à

1. Cette « brochure », restée inachevée et inédite, et qui devait être une suite des *Lettres à un Français*, est un manuscrit de 114 pages dont Nettlau a donné l'analyse à la p. 522 de sa biographie de Bakounine. Il commence par ces mots empruntés à la lettre réelle écrite à Palix le 29 septembre : « Mon cher ami, je ne veux pas partir de Lyon sans t'avoir dit un dernier mot d'adieu », et continue par une critique détaillée des actes du gouvernement de la Défense nationale pendant le premier mois de son existence. La date de ce manuscrit est déterminée par plusieurs passages où il est question des événements du jour ; Bakounine dit (p. 18) qu'un mois s'est écoulé depuis la proclamation de la République ; il parle d'Orléans (p. 38) comme déjà occupé par les Prussiens (l'occupation d'Orléans eut lieu le 10 octobre) ; il fait mention (p. 41) de l'élection projetée d'une Constituante, qui avait été fixée au 16 octobre ; il dit que Gambetta est membre du gouvernement de la Défense nationale depuis trente-cinq jours (p. 85).

2. Lettre publiée par Nettlau, note 4038.

tenter un nouveau mouvement : Lankiewicz partit pour Lyon, porteur d'une lettre adressée à Palix et à Blanc, où Bakounine disait :

Chers amis. Marseille ne se soulèvera que lorsque Lyon se sera soulevé, ou bien lorsque les Prussiens seront à deux jours de distance de Marseille. Donc encore une fois le salut de la France dépend de Lyon. Il vous reste trois ou quatre jours pour faire une révolution qui peut tout sauver... Si vous croyez que ma présence peut être utile, télégraphiez à Louis Combe ces mots : *Nous attendons Etienne.* Je partirai aussitôt, en vous avertissant par un télégramme à l'adresse de Palix par ces mots : *Etienne sera chez Madame Rochebrune tel jour, à telle heure.*

Et il donnait des indications sur les précautions à prendre pour qu'il pût venir à Lyon incognito :

Mme Blanc se trouvera à l'heure indiquée avec une voiture à la dernière station avant Lyon, — à cette même station où elle voulait me conduire. Je me mettrai en voiture avec elle, et elle me conduira tout droit au logement que vous m'aurez secrètement et prudemment préparé. Ce logement, qui ne doit pas être aux Brotteaux, où l'on connaît trop ma figure, ne devra être connu d'abord que de Palix, Blanc et Mme Blanc, aussi bien que mon arrivée parmi vous. Nous verrons après quels seront les amis qu'il sera utile de conduire chez moi... Valence vous dira le reste. Mon cher Blanc, je te recommande deux choses : d'abord de venir t'inspirer toujours chez Palix, et ensuite de me tenir chaque jour au courant de ce qui se passe chez vous avec tous les détails possible, ce qui te sera facile avec le dictionnaire que je t'envoie et que tu dois garder et bien cacher chez Palix [1].

Mais Lankiewicz fut arrêté, la lettre et le dictionnaire saisis. Blanc fut emprisonné aussitôt [2], et Bakounine écrivait le 16 octobre à son ami Ogaref (en russe) :

Eh bien, frère, chaque jour ça va plus mal. Je viens de recevoir une lettre de Lyon m'annonçant que Blanc et Valence sont arrêtés, et que ce dernier était porteur d'un dictionnaire contenant les noms de tous nos amis, ainsi que des expressions très compromettantes telles que : assassinat, pillage, incendie, etc. C'est très mauvais, et cela les expose à un danger sérieux... L'ordre a été donné d'arrêter tous ceux dont les noms se trouvent sur la liste. Je ne sais pas encore combien d'arrestations ont été opérées. Mais il paraît certain que Blanc et Valence sont bien réellement emprisonnés. La police était venue chez Palix; mais, le voyant malade et alité, elle l'a laissé tranquille. Les noms de Bastelica et de Combe se trouvaient aussi sur la liste. Je t'ai déjà écrit que de Tours était venu il y a quelques jours l'ordre d'arrêter Bastelica, mais qu'Esquiros et le préfet [Delpech] refusèrent de procéder à son arrestation, sachant bien qu'elle provo-

1. Cette lettre a été publiée en entier par Oscar Testut, ainsi que le dictionnaire qui y était joint.
2. Ross, qui était arrivé à Lyon quelques jours auparavant, croyant y trouver encore Bakounine, dut s'éloigner et repartir pour la Suisse, pour n'être pas arrêté aussi.

querait une grande agitation dans le peuple et peut-être même une explosion. Mais le diable sait si, à la suite de la découverte de ce maudit dictionnaire, on ne l'arrêtera pas. De sorte que je serai probablement obligé de partir bientôt d'ici. Mais je n'ai pas le sou. Par conséquent, cher ami, fais encore un dernier effort avec les amis. Réunissez à tout prix cent francs et envoyez-les à Mme Bastelica, 32, boulevard des Dames... Où irai-je ? Je n'en sais rien encore. A Barcelone ? ou bien à Gênes, pour retourner de là directement à Locarno ? Quel est votre avis, mes amis ? — bien entendu, seulement pour le cas où je serais forcé de m'éloigner d'ici, ce que je ne ferai qu'à la dernière extrémité [1].

On a vu que Bakounine, dans sa cachette de Marseille, occupait ses loisirs forcés à écrire, comme suite aux *Lettres à un Français*, un nouvel ouvrage Il eut aussi l'idée, dans l'intérêt de sa sécurité, d'écrire au vieux républicain socialiste qui avait accepté de remplir les fonctions d'administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône, Esquiros. Bakounine savait que ses ennemis, à Lyon et à Tours, le représentaient comme un agent secret de la Prusse, et il crut devoir se défendre [2]. Il commença donc, le 20 octobre, une lettre à Esquiros, qu'il n'acheva pas, et qui ne fut pas envoyée (elle existe dans ses papiers) ; j'en cite un seul passage :

C'est un moyen si commode, n'est-ce pas, que de jeter aujourd'hui cette épithète de Prussien à tous les hommes qui ont le malheur de ne point pouvoir partager un enthousiasme de commande pour ces soi-disant sauveurs de la France dont l'incurie, l'incapacité et cette impuissance infatuée d'elle-même perdent la France. Un autre que vous, citoyen Esquiros, aurait pu me demander : « Qu'est-ce que tout cela fait à vous, qui êtes étranger ? » Ai-je besoin de vous prouver, à vous, que la cause de la France est redevenue celle du monde ; que la défaite et la déchéance de la France seront la défaite et la déchéance de la liberté, de tout ce qui est humain dans le monde... Si la Prusse l'emporte, c'en sera fait de l'humanité européenne au moins pour cinquante ans ; pour nous autres vieux, il ne nous restera plus qu'à mourir.

Vers la fin de septembre, Sentiñon, appelé de Barcelone par Bakounine, était parti pour la France, afin d'y prendre part au mouvement révolutionnaire. Il s'était rendu à Lyon, où il arriva quand tout était fini et que déjà Bakounine n'y était plus. Il resta quelque temps dans cette ville, dans l'attente d'un nouveau soulèvement ; il y fut rejoint par Mroczkowski, venant de Londres avec la princesse Obolensky, et par Joukovsky, arrivé de Genève [3]. Tous quatre se décidèrent, le 25 octobre, à quitter Lyon,

1. Correspondance de Bakounine.

2. Le préfet Gent, en parlant de Bakounine, dit un jour à Bastelica : « C'est un agent russe et prussien. Nous en avons la preuve. Nous tenons une liasse de papiers de cette hauteur (et il étendit la main à la hauteur du genou) qui le démontrent irréfutablement. » (Lettre d'Alerini à Joukovsky, du 17 mars 1871, citée par Nettlau, note 2384.)

3. Je n'ai jamais su ce que Joukovsky était allé faire à Lyon, à ce moment où tout paraissait fini. Il avait été tenu à l'écart lors de la préparation du mouvement du 28 septembre, Bakounine n'ayant voulu avoir avec lui que des hommes d'action, comme Ozerof, Ross et Lankiewicz. Il est possible que la cause du voyage de Joukovsky ne fût pas de nature politique, et qu'il soit allé tout simplement rencontrer la princesse Obolensky et Mroczkowski, avec lesquels il était très intimement lié, et qui, traversant la France pour se rendre dans le Midi, lui avaient peut-être donné rendez-vous

où Palix leur avait déclaré qu'il n'y avait plus rien à faire, et à se rendre à Marseille ; Sentiñon comptait y retrouver Bakounine : mais lorsqu'ils arrivèrent dans cette dernière ville, Bakounine n'y venait de s'en éloigner pour regagner Locarno.

Le 23 octobre, Bakounine écrivait de Marseille à Sentiñon la lettre suivante (retrouvée dans les papiers de Joukovsky) :

Mon cher, Après avoir vainement attendu ta lettre, je me suis décidé de partir. Je verrai notre ami Farga avant toi, car, quand tu auras reçu cette lettre, je serai en route et tout près de Barcelone, et peut-être même déjà à Barcelone. Je t'y attendrai. Je dois quitter cette place, parce que je n'y trouve absolument rien à faire, et je doute que tu trouves quelque chose de bon à faire à Lyon. Mon cher, j'ai plus aucune foi dans la révolution en France. Ce pays n'est plus révolutionnaire du tout. Le peuple lui-même y est devenu doctrinaire, raisonneur et bourgeois comme les bourgeois. La révolution sociale aurait pu le sauver, et seule elle serait capable de le sauver. Mais étant incapable de la faire, il court grand risque d'être définitivement conquis par les Prussiens. Quelle peut être notre situation et notre action entre des bourgeois qui nous considèrent bêtement ou méchamment comme des Prussiens, et qui nous persécutent comme tels. et les Prussiens qui approchent et qui, plus perspicaces que les bourgeois de France, nous persécutent comme des socialistes révolutionnaires ? Cette situation est intenable, et je te déclare que pour mon compte j'en ai assez. Le meilleur conseil que je puisse te donner, c'est d'écrire d'abord à tous nos amis de Madrid de ne pas venir en France, car ce serait une dépense d'argent tout à fait inutile, et ensuite de venir toi-même me rejoindre à Barcelone au plus vite. Seulement, avant de partir, recommande bien à nos amis lyonnais les deux amis enfermés. Les bourgeois sont odieux. Ils sont aussi féroces que stupides. Et comme la nature policière est dans leurs veines ! on dirait des sergents de ville et des procureurs généraux en herbe. A leurs infâmes calomnies je m'en vais répondre par un bon petit livre où je nomme toutes les choses et toutes les personnes par leur nom [1]. Je quitte ce pays avec un profond désespoir dans le cœur. J'ai beau m'efforcer à me persuader du contraire, je crois bien que la France est perdue, livrée aux Prussiens par l'incapacité, la lâcheté et la cupidité des bourgeois. Le militarisme et le bureaucratisme, l'arrogance nobiliaire et le jésuitisme protestant des Prussiens, alliés tendrement au knout de mon cher souverain et maître l'empereur de toutes les Russies, vont triompher sur le continent de l'Europe, Dieu sait pendant combien de dizaines d'années. Adieu tous nos rêves d'émancipation prochaine. Ce sera une réaction assommante et terrible. Adieu. Viens à Barcelone. Là nous serons toujours assez près de Marseille pour pouvoir y revenir s'il en est besoin, — ce dont je doute beaucoup. Je t'attends et au revoir.

Ton dévoué M. B.

Quelle raison décida Bakounine, au lieu de partir le 23 octobre pour Barcelone, à s'embarquer le lundi 24 pour Gênes afin de retourner à Locarno ? Je l'ai toujours ignoré. On a le récit circonstancié de son départ de Marseille dans une lettre que m'écrivit, en septembre 1876, Charles

1. Il s'agit du manuscrit de 114 pages dont il a été question p. 109.

Alerini, captif alors dans une geôle espagnole, et qui a été publiée dans le *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 1er octobre 1876[1]. Je la reproduis ci-après :

A la suite des malheureux événements de Lyon (septembre 1870), Michel Bakounine dut abandonner cette ville, et, pensant qu'il pouvait encore servir utilement la cause de la Révolution en prolongeant son séjour en France, il vint à Marseille, où il demeura durant quelque temps caché dans une modeste habitation du quartier du Pharo. Mais la classe ouvrière se trouvait alors complètement désorganisée dans la capitale du Midi, et l'agitation politique dominait en ce moment la question sociale... La présence de notre ami en face d'une semblable situation était donc peu nécessaire à Marseille, tandis que d'autre part elle pouvait avoir pour lui les plus fâcheuses conséquences.

En effet, le célèbre républicain socialiste et athée Andrieux, chef alors du parquet de Lyon, qui s'acharnait à la poursuite des vrais révolutionnaires avec la rage d'un traître démasqué, envoya de tous côtés l'ordre de le rechercher activement. A Marseille, cet ordre fut transmis à M. Guibert, ancien conseiller municipal de l'opposition républicaine dans cette ville, qui s'empressa de lancer contre Bakounine un mandat d'amener, et chargea du soin de l'arrêter le citoyen Paul Gavard, commandant de la garde républicaine. Informés de ces dispositions, nous fûmes avec quelques amis trouver Gavard, qui plus tard devait être aussi condamné, au nom du gouvernement républicain, à la déportation perpétuelle pour le soulèvement du 25 mars 1871 à Marseille ; et il nous donna sa parole d'honneur de ne rechercher notre ami que là où il serait sûr de ne pas le trouver, et de ne point le voir s'il venait à le rencontrer.

Rassurés de ce côté, et décidés du reste à empêcher l'arrestation de Bakounine par la force si besoin était, nous fîmes une démarche auprès du citoyen Esquiros, administrateur supérieur des Bouches-du-Rhône, pour connaître ses dispositions par rapport à lui. Esquiros nous reçut bien, nous manifesta ses sympathies et son estime pour Bakounine, et nous déclara que, quoiqu'il lui eût été signalé comme agent prussien par le gouvernement de Tours, il n'ajoutait aucune foi à cette dénonciation.

« De mon côté, ajouta-t-il, il peut être parfaitement tranquille, il ne sera pas inquiété, et je ne me prêterai à aucune mesure commandée contre lui par le gouvernement. Cependant des agents spéciaux peuvent avoir été envoyés directement de Tours ou de Lyon pour l'arrêter et, dans ce cas, il me sera impossible, s'ils agissent sans m'en faire part, de les en empêcher. »

A Tours comme à Lyon, les républicains bourgeois, les Gambetta, les Challemel-Lacour, professaient une haine profonde contre les socialistes, et avaient un intérêt direct à s'emparer de notre ami. Dans l'entourage de Gambetta se trouvait d'autre part le général polonais Mieroslawski, ennemi personnel de Bakounine, qui usait en attendant, contre lui, de l'arme peu noble de la calomnie. Le danger n'était donc pas absolument écarté, et nous pressâmes de nouveau Bakounine de chercher un asile plus sûr.

1. Alerini écrivit ces pages lorsqu'il eut appris la mort de Bakounine, et me les envoya comme contribution à une biographie future du grand agitateur révolutionnaire.

Il se rendit à nos sollicitations, et décida de se rendre en Suisse en passant par Gênes, vers le milieu du mois d'octobre [1]. Bien que cela ne fût pas absolument indispensable, et par mesure de précaution, un ami lui apporta de Suisse un faux passeport. Durant son séjour à Marseille, il avait été obligé de vendre jusqu'à son revolver pour pouvoir vivre, et il dut emprunter, pour faire son voyage, une petite somme qui, malgré son exiguïté, ne fut pas réunie sans peine.

Il avait été résolu qu'un voyage par mer offrant plus de sécurité, il s'embarquerait sur un des bateaux qui font régulièrement le service entre les deux ports. Mais celui de Marseille pouvant être l'objet d'une active surveillance, nous nous adressâmes au commissaire du port, dans le but d'obtenir son concours pour éviter les dernières chances de péril. Le citoyen Lombard, qui n'avait accepté les fonctions qu'il remplissait que par dévouement à la Révolution, car on les lui avait imposées malgré lui, et qui fut plus tard condamné à dix années de travaux forcés, qu'il subit aujourd'hui, pour sa participation au mouvement communaliste de Marseille, s'empressa de se mettre à notre disposition pour faciliter son départ.

Tout donc se trouvant prêt, notre ami prit une dernière mesure de prudence, presque indispensable pour un homme d'un signalement aussi facile que le sien : il fit tomber sa barbe et ses longs cheveux, et affubla ses yeux d'une paire de lunettes bleues. Après s'être regardé dans une glace ainsi transformé : *Ces jésuites-là me font prendre leur type*, dit-il en parlant de ses persécuteurs. Nous montâmes en voiture, et nous nous rendîmes au bureau du commissaire du port.

Le citoyen Lombard nous attendait. Il avait fait préparer un déjeuner au chocolat, et était tout joyeux de pouvoir être utile à notre regretté compagnon. Il lui présenta ses enfants, et, l'heure de partir étant venue, il fit venir le canot de l'administration et nous accompagna à bord.

Le capitaine était un de mes amis personnels, ancien camarade de collège. Je n'eus donc aucun scrupule de lui dire le nom véritable du voyageur qu'il venait de prendre, et de le lui recommander. Lombard en fit autant, et, en effet, nous sûmes plus tard qu'il s'était montré pour lui plein d'égards. Bientôt le signal du départ se fit entendre. Nous descendîmes à terre, et Bakounine s'éloigna de ces rivages inhospitaliers où son amour pour la cause du peuple était si mal récompensé, et que, hélas ! il ne devait plus revoir.

Bakounine arriva à Locarno, par Gênes et Milan, le 27 ou le 28 octobre. Il se mit aussitôt à écrire un nouvel ouvrage. Il laissa inachevé le manuscrit de 114 pages commencé à Marseille. Il avait également mis de côté, je l'ai dit, la suite déjà rédigée (pages 81 *bis*-125) de sa brochure de septembre. Mais le nouveau livre qu'il entreprenait devait être, lui aussi, une suite des *Lettres à un Français*, et il plaça en tête, comme il l'avait déjà fait pour le manuscrit (114 p.) de Marseille, la reproduction partielle de la lettre à Palix du 29 septembre. Ross, qui alla le voir à Locarno dans le courant de novembre, lui promit de chercher à réunir les fonds nécessaires à la publication de l'ouvrage, parmi les étudiants russes de Zürich et d'ailleurs.

A Marseille cependant, où venaient d'arriver Sentiñon, Mroczkowski,

1. C'était, comme on l'a vu, au commencement de la dernière semaine d'octobre.

et Joukovsky, un mouvement allait se produire. A la nouvelle de la capitulation de Metz, le peuple se souleva, réclama la création d'une Commune révolutionnaire; et comme le général de la garde nationale, Marie, résistait, quelques milliers d'ouvriers envahirent la préfecture et proclamèrent la Commune (31 octobre). Alphonse Gent fut alors envoyé par le gouvernement de Tours pour remplacer Esquiros, qui avait donné sa démission; et les intrigues de la réaction eurent raison en quelques jours de cette velléité de révolte qu'avait manifestée le prolétariat marseillais : le 4 novembre, l'hôtel de ville était réoccupé par les bataillons de la bourgeoisie.

Une lettre écrite par Alerini à Bakounine, le 9 novembre 1870, donne un récit détaillé de ces événements, auxquels il avait pris une part très active. Je la reproduis ci-dessous, d'après une copie faite de ma main en janvier 1871 :

... Je reprends les faits d'un peu loin. Je ne sais si tu as connaissance d'un vote d'une réunion publique blâmant le Conseil municipal du refus de voter 800.000 fr. pour achat d'armes, que lui avait demandés Esquiros, alors qu'il venait d'allouer 20.000 fr. pour deux statuettes à placer dans les niches de la façade d'une église. On prononça même, dans cette réunion, la dissolution du Conseil municipal, et l'on procéda à son remplacement en nommant par acclamation une Commune révolutionnaire en grande partie composée de membres du Comité révolutionnaire. En même temps on se montrait de plus en plus indisposé contre les bourgeois dont l'égoïsme financier ne faisait qu'augmenter, et l'on se promettait d'avoir de l'argent pour faire la guerre, d'une manière ou de l'autre : l'emprunt forcé ou la réquisition étaient les moyens les plus goûtés, et l'on comptait sur la nouvelle Commune pour les mettre à exécution.

Tel était l'état des choses lorsque arriva la nouvelle de la trahison de Bazaine et de la capitulation de Metz. La colère et la haine s'emparèrent de tous, et ne firent qu'accroître les dispositions révolutionnaires du peuple. Esquiros et Delpech [le préfet] se montrèrent disposés à les seconder. Voici comment les événements se succédèrent depuis lors.

Dès que la terrible nouvelle se répandit, — c'était le dimanche [30 octobre], je crois, — on décida qu'on ferait une manifestation. Le Comité révolutionnaire était d'accord pour cela avec la préfecture. On se réunit au siège du Comité révolutionnaire ; et de là, précédé d'un drapeau noir et d'un tambour voilé, et suivi d'une foule immense, le Comité, après avoir parcouru ainsi nu-tête les rues de la ville, arriva à la préfecture, sur le balcon de laquelle il planta le drapeau funèbre. Esquiros parut, et, dans un discours patriotique, promit au peuple de l'armer, et de se mettre à la tête de la population pour repousser l'ennemi.

Sur ces entrefaites, Gambetta fut averti des dispositions des deux fonctionnaires qui étaient à la tête du département. Il échangea avec eux des dépêches très vives. Il qualifia Esquiros de *factieux*, et celui-ci lui répondit : « Vous êtes le gouvernement de la lâcheté et de l'ineptie. Je donne ma démission. »

Le lendemain matin lundi [31 octobre], le Comité révolutionnaire se rendit de bonne heure à la préfecture, et de là, avec l'assentiment de l'autorité, il se rendit à l'hôtel de ville, précédé d'un nouveau drapeau noir et suivi de nouveau d'une foule immense. Là il forma

définitivement la Commune révolutionnaire, dont il proposa la constitution à la sanction de la préfecture.

Le Conseil municipal s'émut alors, et se donna rendez-vous à deux heures à l'hôtel de ville. Celui-ci était occupé par la Commune révolutionnaire, non encore, cependant, légalement constituée. Le Conseil télégraphia à Tours, et en même temps fit appel au général de la garde nationale, Marie, qui massait devant l'hôtel de ville seize bataillons de la garde nationale. Mais Delpech dissolvait alors le Conseil municipal, et, après quelque discussion sur les noms, sanctionnait la Commune révolutionnaire, dont Bastelica et Combe étaient membres, et Eugène (?) secrétaire. La garde nationale se retirait là-dessus. A ce moment, Marie recevait de Tours pleins pouvoirs civils et militaires, en remplacement d'Esquiros et de Delpech, et Delpech n'en était pas même averti ! En même temps, Marie avait ordre de mettre Marseille en état de siège.

Esquiros et Delpech, dès qu'ils l'eurent appris, donnèrent défense aux imprimeurs d'imprimer les affiches proclamant l'état de siège. Ils furent obéis, et Marie dut se résigner à notifier la proclamation de vive voix uniquement à l'état-major qui l'entourait.

Le lendemain [mardi 1er novembre], cependant, les faits furent connus en ville, et dès dix heures du matin la population ouvrière courait aux armes. Au nombre environ de sept à huit mille, nous nous rendîmes à la préfecture, unis à la garde civique ; ayant mis au milieu de nos rangs la Commune révolutionnaire, nous la conduisîmes à l'hôtel de ville, où elle fut solennellement installée.

Ses premiers actes furent : ordre d'arrestation du général Marie et du général Rose ; appel au général Cluseret pour se mettre à la tête des forces du Midi, appel également appuyé par la Ligue du Midi.

Je me trouvais dans les rangs de la 2e compagnie de la garde civique, qui fut commandée pour procéder à l'arrestation de ces personnages. Hélas ! les oiseaux avaient déserté. Nous ne trouvâmes personne.

La Commune s'empara aussitôt du télégraphe. Le directeur et l'inspecteur, ayant refusé de communiquer et de transmettre des dépêches sur la réquisition de la Commune, furent arrêtés.

Le général Cluseret arriva et fut d'abord acclamé. Mais le 3e, le 4e, le 8e et le 12e bataillons de la garde nationale, bataillons réactionnaires et bourgeois, refusèrent de le reconnaître, et leurs officiers nommèrent général le colonel clérical de la garde nationale, Nicolas.

A ces nouvelles, Tours nomma Alphonse Gent administrateur du département [en remplacement d'Esquiros], avec pleins pouvoirs civils et militaires. On répondit en affichant sur tous les murs, en gros caractères, ces mots : *Nous voulons le maintien d'Esquiros*, et en signant de tous côtés des protestations en faveur d'Esquiros.

Cependant Gent prenait le chemin de Marseille. Il était connu comme démocrate éprouvé et énergique, et l'on avait l'espoir qu'il se serait entendu avec Esquiros et qu'ils auraient administré de concert et ensemble. Une députation fut envoyée à sa rencontre à ce sujet jusqu'à Arles, dans l'espoir de l'amener à une entente. Il se montra inflexible. A la gare de Marseille [mercredi 2 novembre], il était attendu par la bourgeoisie, qui lui fit bon accueil. Mais tout le long du chemin et à la préfecture, ce ne fut qu'un cri : *Vive Esquiros !*

Il monta dans le salon, et prit d'abord une attitude insolente. Esquiros vint lui tendre la main ; Gent l'accueillit froidement et d'un air dédaigneux ; Esquiros se retira aussitôt. A ceux qui lui parlaient d'entente et de conciliation, Gent répondit : « Le pouvoir est un, et c'est moi. Je ne tolérerai personne ni au-dessus ni à côté de moi. » Les têtes commençaient à se monter. Bastelica se présenta comme délégué de la Commune révolutionnaire. « La Commune ! qu'est-ce que c'est que ça ? s'écria Gent. — Avant de répondre, répliqua Bastelica, je dois vous dire qu'elle a arrêté et destitué le directeur du télégraphe, et qu'elle m'envoie auprès de vous pour que vous nommiez son successeur. — Ecrivez, dit Gent à son secrétaire : *Ordre de remettre immédiatement en liberté le directeur du télégraphe, sous réserve de poursuivre les auteurs de son arrestation.* » Et il remet l'ordre au directeur de la paix, Bellevant, qui refuse de l'exécuter et donne sur-le-champ sa démission. Gent envoie alors son frère chercher une voiture. A la porte, on refuse de le laisser sortir. Gent veut y aller lui-même. On l'arrête. Il rentre furieux. On s'apostrophe vivement. Un coup de feu *malheureux* part. Gent tombe blessé. Heureusement, disent les uns, malheureusement, disent les autres, il n'a pas eu grand mal. Il est à peu près guéri en ce moment.

Ce n'en a pas moins été un coup mortel pour la révolution. On essaie de cacher cette nouvelle, mais elle se répand rapidement. Le soir, par ordre de la Commune, le pseudo-général Nicolas est arrêté. Des gardes nationaux de sa légion l'apprennent. Quelques gardes civiques passent en voiture. On croit que ce sont eux qui ont arrêté Nicolas, on fait feu sur eux, et on les blesse ou les tue tous. Un des blessés arrive au poste et raconte ce qui se passe. Ceux qui s'y trouvent se rendent aussitôt sur le lieu de l'événement. De la rue et des croisées on fait feu sur eux. Ils font une charge à la baïonnette, et sont accueillis par de nouveaux coups de feu. Ils font alors un feu de peloton, et gardes nationaux et passants tombent. Le nombre des morts et des blessés, nous n'avons pu le savoir exactement ; il est peut-être moins considérable qu'on ne croit.

Il y avait en ce moment séance dans deux réunions publiques. On vient y annoncer le conflit. On propose de courir aux armes et de se rendre immédiatement à la Commune pour en protéger les membres, ou à la préfecture. C'est approuvé aux cris de : « Oui, tous, tous ! » Je vais prendre mon fusil et je cours à l'hôtel de ville. Sais-tu combien nous étions au rendez-vous ? *Trente !!!* Nous gardâmes toute la nuit l'hôtel de ville, et, si peu que nous fussions, la réaction n'osa pas venir nous déloger. La Commune rendit à minuit un arrêté qui convoquait les électeurs pour procéder à l'élection d'un administrateur supérieur [la nomination de Gent n'étant pas reconnue par la Commune].

Le lendemain [3] cependant, les défenseurs accoururent en assez grand nombre à la préfecture. La réaction de son côté s'arma. Vers trois heures, les bataillons réactionnaires occupèrent les rues qui avoisinent la préfecture. Le 3e s'empara du palais de justice, où la Commune allait établir une Commission judiciaire. Le 8e garda le Cours Longchamp et empêcha d'y circuler. Le 4e vint se placer en face même de la préfecture, et à un moment donné nous nous couchâmes en joue avec ce bataillon. Enfin on parlementa. On convint qu'on déposerait les armes, et que chacun rentrerait chez soi. Ce ne fut

fait qu'à demi, et le lendemain [4], quand on se réveilla, on put voir quatre canons braqués contre la préfecture devant laquelle les avait amenés un des bataillons réactionnaires, le 3e.

Tant que la préfecture était gardée par nous, nous pouvons dire que nous étions les maîtres. La réaction le comprenait, mais les nôtres ne le concevaient pas. Comme garantie de paix, la bourgeoisie demanda l'évacuation de la préfecture par tout le monde. Sous prétexte qu'il fallait épargner le sang, on finit par convaincre les nôtres qu'il fallait quitter ce poste important. On ouvrit les portes ; il y eut une scène de fraternisation : ouvriers et bourgeois s'embrassèrent, et tous sortirent ensemble, se mêlèrent, et à l'ombre du drapeau de l'Internationale ils firent bras-dessus bras-dessous le tour de la ville. La farce était jouée, le baiser de Judas allait porter ses fruits.

Un quart d'heure après, la garde nationale défile devant la préfecture aux cris répétés de *Vive Gent ! A bas Cluseret voleur !* On venait de faire courir un infâme bruit calomnieux contre Cluseret : on répétait à la Bourse qu'il avait emporté la caisse du Comité de défense contenant vingt mille francs.

Pour mon compte, j'avais refusé de quitter la préfecture ; je protestai, et, avec quelques hommes du 9e bataillon, je formai un corps de garde et nous occupâmes les issues. Je donnai pour consigne de ne pas reconnaître les laissez-passer signés Gent, et de ne permettre à qui que ce fût l'accès auprès de sa personne. Le soir, on nous fit souper, aux frais de la préfecture, dans un petit restaurant tout près. Quand nous revînmes, notre place était prise : la garde mobile l'occupait !

A partir de ce moment, on ne fait plus un pas à la préfecture sans être arrêté par quatre sentinelles de la bourgeoisie. Si les portes de nos villes étaient aussi bien gardées que celles de la préfecture de Marseille, il y aurait certainement plus d'une cité qui n'aurait pas vu les Prussiens.

Gent gouverne. Voici ses premiers actes : annulation des décrets de la Commune révolutionnaire, réinstallation provisoire de l'ancien maire et d'une partie de l'ancien Conseil municipal, en attendant que les électeurs, convoqués pour dimanche [13 novembre], nomment une nouvelle municipalité.

Esquiros, qu'on voulait maintenir quand même, contre Gent et contre Tours, a déclaré dans une proclamation qu'il ne voulait pas associer son nom à des luttes intestines dans ce moment, et qu'il maintenait d'une manière irrévocable sa démission [1]. On le porte pour le Conseil municipal ; on veut le nommer maire de Marseille. Avant-hier [le 7], il a eu le malheur de perdre son fils, qui a été enterré civilement en libre-penseur. Il y avait un cortège immense à ses funérailles.

Cluseret, bien entendu, n'est plus rien, Gent ayant refusé de le reconnaître.

Un autre acte de Gent a été de refuser à la Ligue du Midi le droit d'envoyer des dépêches privées soit à Gambetta, soit à Lyon. Elle n'a pu correspondre, l'interdit a été mis sur sa correspondance télégraphique. La Ligue, non reconnue, et entravée par Gent, a décidé de

1. Une douloureuse angoisse, d'ailleurs, étreignait son cœur et paralysait son énergie : il était retenu au chevet de son fils mourant.

transférer son siège à Lyon ; je crains qu'elle ne tombe de Charybde en Seylla.

J'ai proposé, dans une réunion publique, qu'on votât pour ce fait un blâme à Gent. Eh bien, ma motion n'a eu qu'un demi-succès : on a transformé le blâme en vœu que ces dépêches soient expédiées. La garde civique, transformée en corps de francs-chasseurs, a été immédiatement envoyée « au-devant de l'ennemi », à Lyon, c'est-à-dire *éloignée de Marseille*. C'était un bon appoint pour nos élections ; nous en serons privés.

En revanche, on nous a envoyé ici la garde mobile d'Avignon, pays natal de Gent, — en d'autres termes la garde prétorienne de Gent. Somme toute, nous sommes vaincus, battus de toutes les manières.

Notre démocratie, cependant, forme ici une armée assez nombreuse. Ce qui manque, c'est l'état-major ; de là, désorganisation complète. La Commune révolutionnaire avait bien commencé ; mais dès les premiers coups de feu, ç'a été fini. C'était à qui aurait disparu le premier : Bastelica s'est retiré, Combe s'est retiré. Personne ne veut accepter de responsabilité, et la réaction, ne trouvant pas de résistance, a vaincu toute seule.

Telle est la situation. Nous sommes dominés maintenant. Cette éclipse subite des hommes qui ont disparu au moment où ils auraient dû montrer de l'énergie [1], les a privés de l'autorité morale qu'ils auraient pu exercer, et quand même la liste révolutionnaire passerait dimanche aux élections, ce ne sera jamais cette liste nuancée comme nous l'aurions désiré, car les noms qu'on nous propose, et qui sont acceptés, sont mitigés de bourgeoisisme. On n'ose pas ; on n'a plus l'espoir, vu les fautes commises, de faire passer des candidats révolutionnaires. On pactise à demi avec les adversaires, et on accouchera de quelque chose d'hybride qui ne sera ni chair ni poisson. Le nom d'Esquiros, cependant, qui est un drapeau, signifiera au moins : Opposition à Tours.

12 novembre. — Voici de nouveaux détails sur la situation. Esquiros a refusé toute candidature. Le Comité révolutionnaire et l'*Egalité* [2] devaient se concerter pour présenter une liste commune. Avant-hier, après plusieurs atermoiements, on devait s'entendre à onze heures du soir. Mais l'heure venue, l'*Egalité* annonce qu'elle refuse l'action commune et qu'elle présente sa liste à elle seule, liste bourgeoise comme tu penses bien. Il était trop tard pour élaborer une nouvelle liste. Hier donc, dans une assemblée populaire, on s'est prononcé pour l'abstention, et immédiatement une collecte a produit près de mille francs pour prêcher l'abstention. Le citoyen américain Train [3] a pris l'initiative en versant deux cents francs, et un autre citoyen également. Dimanche, c'est-à-dire demain, grand meeting à la Plaine contre les élections.

Il n'y avait plus rien à faire à Marseille : Sentiñon retourna à Barcelone,

1. Ce reproche, qui visait surtout Bastelica, était mérité. Néanmoins, quand Bastelica et Alerini se trouvèrent tous deux en exil, l'année suivante, l'un à Londres, l'autre à Barcelone, Alerini ne tint pas rigueur à celui qui avait été son camarade, et il entra en correspondance avec lui.

2. Journal républicain bourgeois dirigé par Gilly La Palud.

3. Train était un riche Américain qui s'était enthousiasmé pour la cause de la République française.

et Joukovsky reprit le chemin de Genève, marchant dans les rangs d'un bataillon de francs-tireurs qui se dirigeait vers Lyon; Mroczkowski se fixa en décembre à Menton, pour y exercer la profession de photographe. Bastelica put rester à Marseille sans être inquiété; Alerini dut partir avec un bataillon de mobiles, et fit trois mois de service, passant la plus grande partie de ce temps en prison, comme prévenu de « refus formel d'obéissance » et de « complot » : mais son affaire se termina par un non-lieu.

A Lyon, au moment même où le mouvement de Marseille avortait, une nouvelle tentative était faite : le 4 novembre, l'hôtel de police était envahi, et une manifestation en armes était décidée pour remplacer le Conseil municipal par une Commune révolutionnaire; mais la manifestation se borna à un rassemblement pacifique d'ouvriers sur la place des Terreaux. A la suite de cette journée, Parraton fut arrêté, et Chol dut se réfugier à Genève. Quant à Richard, il se tenait coi.

V.

L'hiver de 1870-1871.

Je reviens à nos Montagnes. Après le Congrès de Saint-Imier, il y eut suspension, pendant quelque temps, des réunions régulières de nos Sections et de l'action du Comité fédéral : tout paraissait désorganisé, « les esprits étaient plus préoccupés des échos des champs de bataille que des questions sociales ». Toutefois, « l'action individuelle reprenait bientôt l'œuvre suspendue; et, tandis que nos ennemis nous croyaient écrasés, un travail tranquille — mille fois plus sérieux que tout autre — s'opérait. Quelques membres dévoués des Sections montagnardes discutaient sans cesse des moyens de donner une nouvelle vie à notre Fédération romande. On se mit d'accord sur la publication de brochures socialistes, et une commission centrale de vente fut constituée dans le sein de la Section du district de Courtelary [1]. » Par les soins de cette commission furent éditées deux brochures, que j'imprimai : 1° *L'Association internationale des travailleurs*, reproduction d'une série d'articles publiés par Albert Richard dans le *Progrès* de Lyon pendant l'été de 1870, et dont quelques-uns avaient déjà été reproduits par la *Solidarité* : « l'auteur y a résumé l'histoire du développement de l'Internationale, et surtout le progrès des idées au sein de cette association »; 2° *La Guerre et la Paix*, par Adhémar Schwitzguébel : « cette brochure fait ressortir les véritables causes de la guerre, qu'on doit voir non pas tant dans l'ambition de tel ou tel monarque, mais avant tout dans le désordre économique dont souffre la société ». Nous publiâmes en outre un *Almanach du Peuple pour 1871*, contenant les articles suivants (les articles n'étant pas signés, j'indique le nom de leurs auteurs) : *Les caisses de résistance* (Adhémar Schwitzguébel), dialogue destiné à réfuter le raisonnement d'un ouvrier qui essaie de persuader à un camarade que « la pièce de un franc qu'il donne chaque mois pour la caisse de résistance serait plus avantageusement placée à la caisse d'épargne »; *Les partageux* (Adhémar Schwitzguébel), article démontrant que les véritables « partageux » sont les exploiteurs; *L'Association internationale des travailleurs* (Adhémar Schwitzguébel), court exposé des principes de l'Internationale et de la théorie collectiviste; *La réforme de l'éducation* (James Guillaume), montrant que la transformation de l'éducation publique ne peut s'accomplir que dans une société dont les bases

1. Extrait d'un article d'Adhémar Schwitzguébel dans le n° 1 de la nouvelle série de la *Solidarité* (28 mars 1871).

seront radicalement transformées ; *Une Commune sociale* (James Guillaume), essai dans lequel j'exposais, avec nos idées d'alors, ce que serait, « non pas une commune telle qu'on en pourra voir dans un siècle, alors que, la réforme sociale ayant été radicalement accomplie partout, il se sera formé une génération nouvelle qui n'aura gardé de nos préjugés, de notre ignorance et de nos misères qu'un lointain souvenir historique », mais « une commune immédiatement après la révolution sociale, pendant cette époque de transition dans laquelle il faudra faire du socialisme avec les hommes et les choses d'aujourd'hui ». Notre petit *Almanach* trouva de nombreux lecteurs, et l'édition en fut rapidement écoulée.

Je puis donner quelques indications sur cette activité silencieuse qui fut la nôtre pendant l'hiver 1870-1871, au moyen de lettres écrites par moi à Joukovsky, dont quelques-unes se sont retrouvées : ce sont les seules épaves restant de la correspondance très étendue que j'entretenais à cette époque avec de nombreux camarades, tant en Suisse que dans d'autres pays. Mais il convient, je crois, de mettre en garde le lecteur contre une illusion d'optique presque inévitable, dont il devra se défendre : en voyant ma documentation réduite presque exclusivement — pendant près d'une année — à des extraits de mes lettres à Joukovsky, il sera naturellement tenté de se figurer que celui-ci a joué à ce moment un rôle très important dans notre organisation et notre propagande, ce qui serait commettre une grosse erreur ; c'est le hasard qui a voulu que mes lettres à Joukovsky se soient seules conservées, tandis que celles, beaucoup plus sérieuses, que j'échangeais avec des amis plus intimes et des militants plus actifs, sont perdues.

Après son retour à Genève, vers le milieu de novembre, Joukovsky était rentré en rapports avec moi ; je l'avais vivement engagé à nous aider à ressusciter la *Solidarité*, en trouvant un imprimeur à Genève, et en assumant les fonctions de rédacteur en chef que j'avais dû abandonner en septembre. Il avait répondu qu'il accepterait la tâche si on la lui imposait, et qu'il chercherait un imprimeur.

Le 28 décembre, je lui écrivais à ce sujet :

Voici ce que les amis des Montagnes proposent : la *Solidarité* paraîtrait dans les circonstances importantes seulement, comme feuille irrégulière ; le prix de l'abonnement serait de deux francs pour vingt numéros. Maintenant, es-tu toujours disposé à te charger de cette lourde tâche ? as-tu trouvé un imprimeur ?... Ici les affaires vont mal, il n'y a plus d'Internationale du tout à Neuchâtel ; je suis le seul qui soit resté en correspondance avec les amis. J'espère pourtant que dans quelques semaines cette lassitude produite par les événements cessera. Cependant il ne faut pas se le cacher, les événements de France nous ont porté un coup fatal en dissipant bien des illusions, et il n'y a plus que les hommes tout à fait sûrs qui soient restés sur la brèche. Tu auras sans doute connaissance, par Schwitzguébel, du centre de propagande que nous avons formé à Saint-Imier : c'est le seul point où il y ait encore de la vie... Et Perron, nous a-t-il décidément abandonnés jusqu'au grand jour ? Il y a bien longtemps que je n'ai eu de ses nouvelles...

A Lyon, il avait été question, en novembre et décembre, de la création d'un journal socialiste qui se serait appelé la *République universelle* ; Richard, qui se tenait caché, avait été invité, par les quelques militants qui luttaient encore, à y collaborer [1]. Mais les événements du 20 décembre

1. Il écrivait à Chol, le 27 décembre : « Les poursuites toujours menaçantes de la démocratie bourgeoise me forcent à me dissimuler hors Lyon. Mon père m'a parlé du projet de journal en question. Je suis tout disposé à y travailler, à la condition

(manifestation populaire provoquée par la nouvelle de la bataille de Nuits ; meurtre du commandant Arnaud ; arrestation et assassinat de l'international Charvet par un officier) eurent pour conséquence l'établissement d'un régime de terreur bourgeoise qui pesa sur Lyon jusqu'en février 1871, et le projet de journal fut abandonné.

Nous songions, dans notre petit groupe des Montagnes, aux meilleurs moyens de continuer à exposer et à vulgariser les idées fondamentales du socialisme. Il avait été question de publier un volume où aurait été développée la théorie collectiviste. Schwitzguebel proposa d'écrire plutôt une série de brochures ; et, dans une lettre à Joukovsky du 17 janvier 1871, il indiquait pour cette série les sujets suivants : « 1° Le travail et le capital ; 2° Le patronat et le salariat ; 3° Les grèves et les caisses de résistance ; 4° De la coopération ; 5° De la propriété, 6° De l'organisation communale et de la fédération des communes ; 7° De l'instruction intégrale ; 8° Du procès historique entre la bourgeoisie et le prolétariat, ou la révolution sociale. » A mon tour j'émis mes idées à ce sujet dans la lettre suivante, du 22 janvier :

« Mon cher Jouk,... L'idée de Schwitzguébel, relativement à une série de brochures à faire, me paraît excellente. Justement nous avons parlé dernièrement, avec lui et Ozerof, de la nécessité qu'il y aurait d'exposer, dans un ouvrage qui serait la contre-partie du *Kapital* de Marx, notre théorie an-archiste et révolutionnaire. Seulement, faire un gros volume demande deux choses : une étude très approfondie de tous les détails de la question sociale, étude qu'il est très difficile à un homme de faire complètement à lui seul ; puis beaucoup de temps. Aussi la réalisation de ce plan me paraissait impossible. Du reste Michel écrit en ce moment un livre qui, paraît-il, répondra jusqu'à un certain point au désir exprimé [1].

Mais l'idée de Schwitzguébel lève les difficultés. Au lieu d'un gros livre, œuvre d'un seul, œuvre nécessairement défectueuse et faible sur plusieurs points,— au lieu d'un volume coûtant cher,— on partage la matière : on s'accorde sur un plan, sur une série de chapitres, qui forment une suite de brochures à la fois indépendantes les unes des autres et se complétant mutuellement. Ces brochures seront toutes écrites d'après les mêmes principes, par des personnes qui sont d'accord sur la théorie, et cependant il y aura de la variété ; et elles seront l'œuvre de spécialistes, chacun traitant la question qui lui est plus familière.

Avant d'entreprendre cette œuvre, il faudrait bien examiner encore la division du sujet, et tâcher d'arriver à une classification méthodique des questions ; puis, cela fait, nous diviserions l'ouvrage. Je ne serais pas d'avis de demander la collaboration des Français et des Belges en général ;... je proposerais seulement de parler de la chose à Robin et à De Paepe : ce dernier pourrait traiter de main de maître les rapports entre les sciences et le socialisme, montrer la nécessité historique et naturelle de l'égalité ; Robin pourrait traiter de l'instruction intégrale, qui est sa spécialité. Toi, Schwitz et moi, nous

pourtant *que je n'y occupe pas une position subalterne*... Comme je ne puis pas me montrer, il est tout naturel que Charnal, auquel nous pouvons d'ailleurs avoir toute confiance, soit rédacteur en chef. » (Lettre publiée par Oscar Testut.) — Dans le courant de décembre, Richard fit paraître une brochure intitulée *Aux Français : simples appréciations d'un révolutionnaire*, qui passa inaperçue (elle a été reproduite in-extenso par O. Testut).

1. Voir ci-après pages 130 et suivantes.

ferions le reste ; je pense que Sentiñon est trop occupé pour nous aider. J'écrirai demain à Robin, à qui je dois une lettre ; et je prierai Schwitz, comme secrétaire de la Commission de propagande, d'écrire à De Paepe...

Maintenant, il me semble qu'il y aurait à faire, avant tout, une *brochure d'actualité* : il faut absolument publier *notre opinion sur la situation*. J'avais fait là-dessus un article pour l'Almanach, mais il n'a pas pu y entrer faute de place [1]. Voici ce que je te propose à cet égard : Tu pourrais écrire l'histoire, à notre point de vue, des mouvements de Lyon et de Marseille ; on y joindrait l'histoire de celui de Brest, racontée par Robin (je l'ai), et de celui de Rouen si nous pouvons trouver des renseignements ; puis aussi des renseignements sur les mouvements de Paris. Tout cela serait suivi d'une appréciation générale sur la situation de la France et de la cause socialiste.

Tu pourrais parfaitement rédiger cette petite brochure. Avant tout, des faits, des faits authentiques ; mettre en lumière les turpitudes de la bourgeoisie et de la Défense nationale, expliquer les causes de l'insuccès de nos amis, mais en les ménageant. Tout cela pourrait s'arranger avec ce que tu prépares sur l'Alsace et la Lorraine.

Il n'y aurait pas moyen, je crois, de condenser cela en seize pages. Il faudrait faire deux feuilles, et on vendrait la brochure vingt centimes... Tu parles d'articles à faire sur la situation. Je trouve que le premier de tous les articles, ce doit être la brochure que je te demande : elle résumera le passé, elle répondra aux accusations lancées contre nous et nos amis ; tout cela serait impossible à faire dans des articles de journaux... Voici le plan improvisé que je propose pour la brochure sur la situation (titre à trouver) :

« *Introduction.* Nécessité impérieuse où les socialistes sont de s'expliquer, de repousser les calomnies, de faire la lumière sur des faits dénaturés, et de dire ce qu'ils pensent de la situation.

« I. *Partie historique.*

« *Lyon.* La journée du 28 septembre. Ses causes. Comment elle a été préparée. Par qui elle a été faite. Ce que voulaient ses auteurs. Récit des incidents les plus intéressants, surtout du traquenard dans lequel sont tombés les socialistes. Causes de l'insuccès. — Fureurs de la réaction. Emprisonnement de Blanc et de Valence, calomnies odieuses contre eux. — Enfin exposé de ce qui s'est fait à Lyon jusqu'à ce jour : exécution d'Arnaud, rigueurs contre les socialistes, interdiction des réunions publiques, assassinat de Charvet, etc.

« Dire un mot du triste rôle de Cluseret.

« *Marseille.* Là, je te laisse le soin de tracer toi-même le cadre. Il serait bon de reproduire quelques-uns des documents officiels de la Commune ; les as-tu gardés ?

« *Brest.* Je m'en charge ; j'ai les détails par Robin.

« *Rouen.* Je tâcherai de savoir aussi quelque chose par Robin.

« *Paris.* Récit des échauffourées de Flourens, Blanqui, Pyat

1. Je n'ai pas conservé le manuscrit de cet article.

et Cie [1]. Parler du rôle passif de l'Internationale [2]. As-tu des détails? J'en ai quelques-uns.

« Si tu as des renseignements sur les mouvements des autres villes, il faudrait les ajouter.

« II. *Partie politique.*

« Après avoir indiqué les moyens que les socialistes auraient employés pour sauver la France, faire la critique de la Défense nationale. — Tableau rapide de la situation actuelle. — Comment cela finira-t-il ? — Qu'y a-t-il à espérer pour le socialisme dans l'avenir ? Quelle doit être sa ligne de conduite ? »

Dans cette même lettre, j'exposais les éléments du budget du journal : 500 exemplaires en demi-feuille (deux pages) coûteraient 28 fr. (c'était ce qu'ils coûtaient à Neuchâtel) ; port, trois-quarts de centime par exemplaire pour un journal hebdomadaire, ce qui fait dix centimes par trimestre ; le prix serait aussi de dix centimes pour un journal paraissant irrégulièrement. S'il paraissait vingt numéros en six mois, la dépense serait de 620 fr. (impression 560 fr. ; ports, pour 300 exemplaires seulement, 60 fr.), et 300 abonnements à deux francs produiraient 600 francs. « Je crois même que le numéro pourrait coûter moins de 28 fr., si au lieu de tirer à 500 on ne tirait que juste le nombre nécessaire pour servir les abonnés. » Pour un journal de quatre pages, il faudrait 600 abonnés à deux francs, car un numéro coûterait au moins 50 fr. d'impression pour 600 exemplaires ; pour vingt numéros la dépense serait de 1,120 fr. (impression 1,000 fr., ports pour six mois, 120 fr.) ; recettes, 600 abonnés à deux francs, 1,200 fr. « Mon opinion est qu'il faut commencer modestement par une demi-feuille ; car l'essentiel est de ne pas aller encore faire une mauvaise affaire au point de vue financier : ce serait notre coup de grâce [3]. »

J'avais envoyé à Joukovsky, avec cette liste, le projet d'une circulaire, datée du 20 janvier, qu'il fit imprimer à Genève avec un formulaire d'abonnement. Cette circulaire est adressée « Aux anciens abonnés de la *Solidarité* », et commence ainsi : « La *Solidarité*, après un silence de cinq mois, va reparaître... »

Dans une lettre du 25, je revenais sur les raisons qui devaient faire renoncer à l'idée d'un volume et accepter de préférence le projet d'une série de brochures :

Ma pensée n'est pas qu'on doive écrire la contre-partie du *Kapital* de Marx : ce serait nous lancer dans la science abstraite, et non faire de la propagande populaire. Nos brochures seront certainement ce qu'on pourra faire de mieux, à la fois comme exposé de nos théories et comme polémique contre le socialisme autoritaire.

Le 27, j'exposai à Joukovsky le plan définitif de la *brochure d'actualité*. Gaspard Blanc serait chargé d'écrire l'histoire des événements de Lyon, et Ozerof, en sa qualité de témoin oculaire, reverrait son récit. Pour Marseille, on utiliserait une lettre détaillée d'Alerini, du 9 novembre 1870, avec quelques modifications et adjonctions [4]. Joukovsky ferait l'introduction, Joukovsky et Schwitzguébel écriraient la partie politique ; pour la partie

1. On ne savait encore que très imparfaitement ce qu'avait été le mouvement du 31 octobre à Paris.

2. La part prise par l'Internationale aux mouvements populaires pendant le siège ne nous fut connue que plus tard : voir ci-après pages 128 et 136.

3. Le déficit de la *Solidarité* (de Neuchâtel) n'avait pas été payé, et ne l'a jamais été.

4. C'est la lettre qui a été reproduite plus haut, p. 115.

historique, je me chargerais de Brest, de Rouen, de Paris et de la mise au point des autres relations. La brochure aurait 32 pages, 48 au maximum ; imprimée à 500 exemplaires, elle coûterait 35 fr. par feuille, plus 12 à 15 fr. de brochage, 10 fr. de ports, en tout 130 francs. Joukovsky aurait à m'envoyer son manuscrit pour le 10 février.

VI.

Capitulation de Paris (28 janvier 1871). — L'armée de Bourbaki en Suisse. — Les élections en France. Lettre de Varlin (20 février).

La capitulation de Paris (28 janvier) permit de communiquer de nouveau avec la grande ville, qui était restée séparée de nous pendant quatre mois et demi (depuis le 19 septembre). Il faut avoir vécu en ce temps-là pour savoir ce que c'est qu'une Europe sans Paris, et combien noire est la nuit quand la capitale de la Révolution est éclipsée. Oh! ces longs mois durant lesquels la voix de Paris était muette, durant lesquels Bismarck seul avait la parole, je n'y puis penser sans frissonner encore au souvenir de l'affreux cauchemar.

Je n'ai pas parlé de ma situation personnelle durant ce sombre hiver : mes souvenirs, en effet, n'ont droit à figurer dans ces pages que pour ce qui se rapporte à l'histoire de l'Internationale. Il suffira de dire que la détresse qui m'avait contraint à recourir à la bourse de Blin, en septembre, se prolongea pendant bien des mois, l'imprimerie n'ayant plus ou presque plus de travail : ce fut, pour ma jeune femme, une période d'angoisses et de privations courageusement supportées. A la misère qui assiégeait le foyer domestique se joignaient les douleurs que nous faisaient éprouver chaque jour les nouvelles des triomphes de la réaction et de la conquête. Une petite fille nous était née ; et lorsque, pour l'endormir ou la calmer, je la berçais dans mes bras, je lui chantais une vieille chanson de Béranger qui exprimait bien nos sentiments, — celle-ci :

Au bruit des lugubres fanfares,
Enfant, vos yeux se sont ouverts :
C'était le clairon des barbares
Qui nous annonçait nos revers.
Au milieu des alarmes,
Entourés de débris,
Vous mêliez à nos larmes
Votre premier souris !

Fréquemment, des officiers prussiens, en uniforme, venaient à Neuchâtel, où ils rendaient visite à des familles de l'aristocratie du lieu : on les rencontrait dans les rues, l'air insolent et raide ; ils semblaient marcher en pays conquis ; une envie folle nous prenait de leur crier: *Vive Paris !* et plus d'un robuste ouvrier, qui faisait le poing dans sa poche, les suivait d'un regard chargé de haine. Nous détestions dans les officiers prussiens l'incarnation de la tyrannie brutale : nous ne savions pas encore ce qu'allaient être les officiers versaillais !

J'écrivis le 1er février à Varlin, par l'intermédiaire d'une personne sûre, pour le prier de m'envoyer de ses nouvelles et de celles des amis, et lui donner des nôtres. Mais les lignes de chemin de fer étaient coupées sur bien des points, et ce n'était que par un long circuit qu'on pouvait arriver à Paris : ma lettre mit vingt jours à faire le voyage. La réponse, que je donnerai plus loin, mit aussi un temps assez long à me parvenir.

Le 29 janvier [1] et les jours suivants, j'assistai au lugubre défilé de l'armée de Bourbaki, qui traversa presque tout entière la ville de Neuchâtel.

1. On lit dans l'*Union libérale*, de Neuchâtel, du 30 janvier 1871 : « Hier, à midi, est arrivé un premier convoi de quatre cents blessés, malades ou invalides de l'armée de Bourbaki ».

Ce spectacle nous donna l'ineffaçable impression des atroces réalités de la guerre. Je vois encore les malheureux Français, lignards, zouaves, turcos, mobiles, dragons, descendant en une interminable colonne, incessamment renouvelée, la route des Terreaux, mornes, lamentables, affamés, écrasés de fatigue, les pieds presque toujours enveloppés de linges ou de paille. On ne pouvait pas, dans une ville de quinze mille habitants, loger trente à quarante mille hommes ; la troupe bivouaquait où elle pouvait ; la nuit venue, des soldats incapables de faire un pas de plus restaient affalés dans la rue, sur les trottoirs, grelottant : j'en recueillis une trentaine, deux soirs de suite, dans le local de l'imprimerie ; pendant ce temps, certains jeunes officiers, des bonapartistes assurément, sans s'occuper de leurs hommes, s'attablaient dans les cafés, où la population, indignée, les huait. De toutes parts les habitants s'empressaient pour soigner les blessés, les éclopés aux pieds gelés, les malades, qu'on installa dans les écoles et dans un temple, transformés en infirmeries ; chacun leur apportait des provisions, des vêtements, du linge, des chaussures. Au bout de quelques jours, la plus grande partie de l'armée avait été disséminée en différentes régions de la Suisse, et il ne resta à Neuchâtel et aux environs que quelques milliers d'hommes. Ces pauvres gens avaient apporté avec eux toute sorte de maladies, entre autres la petite-vérole noire, qui sévit pendant plusieurs mois à Neuchâtel. Les membres de l'Internationale furent parmi les plus zélés à se dévouer comme infirmiers volontaires ; et quelques-uns d'entre eux, qui se trouvèrent avoir la vocation, se transformèrent pendant un certain temps en infirmiers professionnels, rétribués par la ville.

Le 3 février, écrivant à Joukovsky, je lui racontais la subite invasion de notre petite cité par cette armée en déroute, et la façon dont quelques-uns de nos camarades s'employaient à la fois, auprès des « bourbakis », aux soins matériels et à la propagande révolutionnaire : « Treyvaud, Bêtrix et d'autres font chaque nuit la soupe pour les blessés logés dans l'église ; ils en profitent pour leur distribuer des brochures socialistes, mais je crois bien que c'est peine perdue ». Dans la même lettre, je disais qu'on m'avait annoncé de Lyon, le 28 janvier, que Gaspard Blanc était toujours en prison (nous l'avions cru rendu à la liberté), mais que, néanmoins, je lui avais écrit une lettre qui lui serait remise, pour lui parler de la brochure.

Le 5 février, Spichiger, Schwitzguébel et moi nous nous rencontrions aux Convers [1] pour causer ; et le surlendemain 7, Schwitzguébel écrivait à Joukovsky pour l'aviser de nos décisions, prises d'accord avec ceux des membres de nos Sections que nous avions pu consulter. La publication de la *Solidarité* commencerait aussitôt que trois cents camarades se seraient inscrits comme abonnés ; le premier numéro aurait exceptionnellement quatre pages, et contiendrait les articles suivants : une histoire de la Fédération romande depuis la suspension de la publication de la *Solidarité*, par Schwitzguébel ; un article sur la situation générale, que je devais rédiger en utilisant un manuscrit que venait de m'envoyer Jouk ; le rapport de la commission de vérification des comptes de la *Solidarité* ; des lettres des Sections relatives à la réapparition du journal ; des nouvelles diverses. Quant aux brochures de propagande, la division des matières proposée par Schwitzguébel avait été rejetée, après mûr examen, comme trop métaphysique et trop sèche ; d'ailleurs il eût été difficile de trouver des collaborateurs sachant écrire d'une façon à la fois scientifique et populaire. Une autre proposition avait été adoptée, se tenant plus sur le terrain des faits que sur celui des idées : on ferait tout d'abord une brochure sur les *Caisses de résistance*, où l'on pourrait, à propos de ce sujet pratique,

1. Les Convers sont une petite station de la ligne de chemin de fer du Jura Industriel, également accessible de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds (et du Locle), et — à pied ou en poste — du Val de Saint-Imier. C'est là, dans une auberge à quelques minutes de la gare, qu'eurent lieu, pendant plusieurs années, nos réunions intimes, lorsque nous avions à nous concerter.

parler de toutes les questions concernant le capital et le travail ; tandis que si l'on avait pris pour point de départ, comme dans la proposition primitive de Schwitzguébel, une étude intitulée *Travail et capital*, on n'aurait pu donner que quelque chose de très insuffisant au point de vue scientifique, et que les ouvriers liraient peu. Il avait donc été résolu de publier une première série de quatre brochures intitulées : *Les caisses de résistance; La coopération; Le crédit ; La propriété*. C'est là, ajoutait Schwitzguébel, la série qui a paru la plus méthodique, parce qu'elle correspond aux manifestations successives de la pensée ouvrière : en effet, ce sont les caisses de résistance qui ont donné naissance à l'Internationale, et qui forment la base de toute organisation ouvrière ; puis est venue la coopération, puis le mutuellisme (crédit), puis le collectivisme (propriété). On publierait ensuite une seconde série, « rentrant dans ce que l'on peut appeler l'ordre révolutionnaire » ; mais il fallait attendre les expériences qui seraient faites avec les premières brochures [1].

Cependant, en France, les élections pour la nomination de l'Assemblée nationale, qui devait siéger à Bordeaux, avaient eu lieu le 8 février. Le 14 j'écrivais à Joukovsky :

Il paraît qu'à Paris les rouges ont eu le dessus. C'est toujours une consolation relative ; car si Paris eût voté pour les Orléans ou les Bonaparte, il ne serait resté qu'à se couvrir la tête de cendre. La Constituante ne fera rien de bon, on le sait ; et cependant il sera intéressant d'entendre encore une fois la voix de Louis Blanc, de Quinet, de Pyat, et peut-être aussi celle de quelques internationaux ; car on parle de Varlin, Johannard, Assi, etc., comme candidats, et j'ignore s'ils n'ont pas été élus.

Dans sa lettre du 7 février, Schwitzguébel disait à Joukovsky, à propos de la future Assemblée nationale, et de la « guerre à outrance » que réclamaient la plupart des républicains avancés : « Que penses-tu de la situation ? Voici ma manière de voir : Ce n'est pas l'honneur français qu'il faut sauver, c'est la Révolution ; or, la résistance à outrance me paraît être l'épuisement, sans utilité, des forces révolutionnaires de France. Le mieux serait donc la paix ; puis, les Prussiens partis, envoyer au diable la Constituante et constituer les Communes. Si tu crois que c'est en effet la route à suivre, emploie l'influence que tu peux avoir auprès de nos amis français pour leur faire comprendre cette idée. »

Dans la seconde moitié de février, F. Buisson arriva de Paris et passa deux ou trois jours à Neuchâtel. Je le vis chez mes parents, et je déjeunai un jour chez lui : il me donna des nouvelles de la plupart des militants de l'Internationale, qu'il avait appris à connaître ; il s'était trouvé à la manifestation du 22 janvier, dans les rangs d'un bataillon des Batignolles, avec Varlin et Malon ; il avait fondé, dans le 17e arrondissement, sous le patronage de la municipalité, un orphelinat où avaient été recueillis pendant le siège un certain nombre d'enfants ; il cherchait un collaborateur pour cette œuvre d'enseignement populaire, et il me proposa d'entrer dans l'établissement comme instituteur pour y travailler à ses côtés à la grande cause de l'émancipation du peuple par l'éducation. Il parlait avec une chaleur d'apôtre, évoquant le souvenir de Pestalozzi à Stanz ; son enthousiasme me gagna, et l'idée d'aller à Paris, au foyer de l'action révolutionnaire, me joindre aux amis qui travaillaient, infatigables, à donner à l'Internationale une organisation solide, me souriait. J'acceptai donc la proposition. Nous devions partir le soir même ; et il était entendu que le mois

1. La lettre de Schwitzguébel a été retrouvée par Nettlau, qui en a publié l'analyse, note 2460.

suivant, après avoir achevé l'installation définitive de l'orphelinat, nous reviendrions l'un et l'autre à Neuchâtel chercher notre famille. Ma femme, bien qu'un peu émue à la pensée de me voir entrer dans la fournaise parisienne, n'avait pas dit non. Quant à l'imprimerie, on ferait revenir de Paris mon frère, qui y était resté pendant le siège et y avait servi successivement comme franc-tireur et comme garde national, et il en reprendrait la direction. J'allai sur-le-champ à la banque Pury et Cie, où l'imprimerie avait un compte-courant, prendre une somme de trois cents francs, et à la chancellerie d'Etat me faire faire un passeport [1]. Mais à mon retour chez mes parents, tout était changé : dans l'intervalle, mon père, qui voyait mon projet de mauvais œil, et que mon départ précipité allait mettre dans l'embarras, avait parlé à Buisson, et celui-ci, à sa demande, avait consenti à modifier son plan. Il me déclara donc que, réflexion faite, il trouvait plus sage d'attendre encore : ma présence n'était pas indispensable en ce moment, et il vaudrait mieux remettre mon départ au mois suivant ; je pourrais alors emmener avec moi ma famille, au lieu d'être obligé de revenir la chercher. Je n'avais qu'à m'incliner devant sa décision ; et il partit seul, par Bâle. Je m'étais trouvé, ce jour-là, à l'un de ces tournants de la destinée qui décident de tout un avenir : si j'avais accompagné Buisson à Paris, j'aurais été mêlé aux événements de la Commune, et j'eusse peut-être partagé le sort de mon ami Varlin et de tant d'autres.

Le 24 février, j'écrivais à Joukovsky :

Tu as envie de savoir mon avis sur la part que doivent prendre les Français au mouvement politique ? Mon Dieu, mon cher, tout cela est fort complexe. Il faut être libre pour choisir la meilleure tactique. Je pense que tous les moyens sont bons si on peut être réellement utile à la cause. Ce qu'il faut combattre, à mon avis, ce ne sont pas tant les candidatures ouvrières, la participation des ouvriers aux luttes politiques, etc., car tout cela, à un moment donné, peut avoir son utilité. Ce qu'il faut combattre, c'est l'idéal des communistes allemands, ce fameux *Volksstaat*. Ils veulent la candidature ouvrière pour arriver au *Volksstaat*. Pour moi, je suis prêt à accepter les candidatures ouvrières, mais à la condition qu'elles nous mènent à l'an-archie. Or en ce moment, en France, elles ne peuvent avoir que cette dernière signification.

Et, à propos des mouvements du 31 octobre et du 22 janvier à Paris, sur lesquels j'avais été enfin renseigné par F. Buisson :

Ces deux insurrections, loin d'être blanquistes, ont été l'œuvre de l'Internationale. En particulier, le mouvement du 22 janvier a été dirigé par Malon en personne.

Revenant sur la « brochure d'actualité », j'annonçais que Gaspard Blanc [2] m'avait répondu et s'était chargé du récit des événements de Lyon, et qu'il offrait d'engager Bastelica à écrire celui des événements de Mar-

1. Je l'ai encore : il est daté du 21 février 1871.

2. Lankiewicz, Gaspard Blanc, Parraton, d'autres encore, avaient été remis en liberté provisoire en février : il n'y avait pas eu ordonnance de non-lieu à leur égard, car les auteurs de la journée du 28 septembre furent poursuivis, dans l'été de 1871, et condamnés par un tribunal militaire ; le 1er conseil de guerre prononça, le 13 août 1871, les condamnations suivantes : accusés présents : François Parraton, cinq ans de détention ; Adrien Schettel, un an de prison : contumax : Michel Bakounine, Albert Richard, Gaspard Blanc, Saignes, Rivière, Bastelica, Combe, Cluseret, Lankiewiez (il était mort), tous condamnés à la déportation dans une enceinte fortifiée.

seille : « Naturellement j'ai accepté. En fondant le récit de Bastelica avec le tien, nous aurons quelque chose de plus complet ; et, comme nous sommes avertis, nous contrôlerons ce qui, dans le récit de Bastelica, a besoin de l'être... J'ai déjà imprimé ton introduction [1]. »

Vers la fin de février arriva enfin la réponse de Varlin à ma lettre du 1er. La voici [2] :

Paris, le 20 février 1871.

Mon cher Guillaume, On me communique à l'instant votre lettre ; je m'empresse d'y répondre, afin de vous rassurer sur nos existences. Tous les internationaux avec lesquels vous avez pu être en relations sont encore vivants ; ceux de nos amis qui ont été tués ou blessés, je ne crois pas que vous les connaissiez, si ce n'est P..., qui d'ailleurs n'a été que blessé légèrement ; il va complètement mieux.

Malon et Tolain sont à Bordeaux comme représentants du peuple ; ils ont une rude tâche à remplir dans une aussi triste assemblée.

Ici, nous aurions voulu que la province continuât la lutte à outrance ; nos amis révolutionnaires seraient allés, par tous les moyens possibles, rejoindre Garibaldi et ses valeureux soldats. Mais nous n'osons plus espérer cela. Je ne suis pas bien sûr que nos lettres parviennent sûrement et sans être lues, aussi je crois que nous devrons ajourner les renseignements détaillés que nous aurions à échanger entre nous. Je me contenterai pour aujourd'hui de vous dire que nous avons fait notre devoir à toutes les occasions, et si les traîtres Trochu, Favre et consorts ont réussi à nous livrer après nous avoir vendus depuis longtemps, ce n'est certes pas notre faute, mais bien celle des Parisiens qui ont persisté aveuglément jusqu'au dernier jour à croire en la parole de ces avocats qui, dans toutes leurs proclamations, jusqu'à l'avant-veille de la capitulation, affirmaient constamment qu'ils voulaient *combattre* et *vaincre ou mourir*, tandis que dès le premier jour ils n'avaient songé qu'à capituler.

Votre lettre me fait espérer que nos amis de Lyon, Marseille et les départements du Midi sont sains et saufs : j'en suis heureux. A bientôt. Cordiales poignées de main aux amis.

E. Varlin,
8, rue Larrey, à la *Marmite*.

P.S. Votre lettre en date du 1er février n'est arrivée qu'aujourd'hui 20 février.

Cependant les listes d'abonnés pour la *Solidarité* ne se remplissaient que très lentement. La nécessité d'avoir un journal à nous se faisant sentir chaque jour davantage, quelques membres prirent l'initiative d'une assemblée des Sections montagnardes, « sorte de *Landsgemeinde* », comme disait une lettre de Saint-Imier, qui eut lieu le 26 février à la Chaux-de-Fonds. On y résolut de constituer une société garante de l'existence du journal ; un comité formé à Genève par les soins de Joukovsky fut chargé de l'administration et de la publication, et une commission choisie dans le sein de la Section du district du Courtelary dut prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la prompte réapparition du journal et la constitution immédiate de la société des garants.

1. Cette introduction est perdue. Le mot « imprimé » est mis pour « composé ».
2. Je l'ai publiée dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 190.

VII

Bakounine commence (novembre 1870) un ouvrage politique et philosophique, dont il continue la rédaction jusqu'au milieu de mars 1871. Sa détresse matérielle pendant l'hiver 1870-1871.

J'ai maintenant à parler de Bakounine et de son activité comme écrivain, de novembre 1870 à mars 1871. On a vu qu'aussitôt revenu à Locarno, il avait commencé un nouvel ouvrage, faisant suite aux *Lettres à un Français*. Il comptait le faire imprimer à Genève, à l'Imprimerie coopérative, et entra en correspondance à ce sujet avec Ozerof, Ogaref et Joukovsky. Une lettre écrite à Ogaref (en russe), le 19 novembre [1], nous apprend qu'il lui avait fait un envoi de manuscrit, et qu'il avait déjà, à ce moment, une quarantaine d'autres pages terminées : « Si je ne te les envoie pas tout de suite, c'est que je dois les avoir sous la main jusqu'à ce que j'aie achevé l'exposé d'une question très délicate ; et je suis encore bien loin de voir la fin de mon ouvrage ». Il ajoutait ensuite : « Ce ne sera pas une brochure, mais un volume : sait-on cela à l'Imprimerie coopérative ?... Ozerof m'écrit que tu te charges de la correction des épreuves. Je t'en prie, mon ami, demande à Jouk de t'aider. Je suis persuadé qu'il ne refusera pas son concours. Une intelligence et deux yeux, surtout lorsque ce sont les tiens, valent déjà beaucoup, mais *deux intelligences valent encore mieux* [2]. S'il accepte, je serai tout à fait tranquille à ce sujet... Remets-lui immédiatement la lettre ci-jointe. » Et dans un post-scriptum il insistait encore sur la crainte qu'il avait des fautes d'impression : « Tu as peine à déchiffrer mon écriture, de sorte que si tu te chargeais de corriger les épreuves de mon livre à toi seul, cela amènerait immanquablement des erreurs. Tu me ferais parler un autre langage, ce qui me jetterait dans le désespoir. Je tiens beaucoup à ce que ma brochure ou mon livre soit correctement imprimé, c'est pourquoi je te répète encore une fois : *Une intelligence vaut beaucoup, deux valent mieux.* »

Dans la lettre à Joukovsky [3] (en russe) Bakounine lui disait : « J'écris et je publie maintenant, non une brochure, mais tout un livre, et Ogaref s'occupe de le faire imprimer et d'en corriger les épreuves. Mais tout seul il n'a pas la force nécessaire; aide-le, je te le demande au nom de notre vieille amitié, qui, bien qu'elle ait été voilée de quelques nuages dans ces derniers temps, cependant, malgré tout, — je parle en en jugeant d'après moi-même, — n'a pas changé. Donc, je t'en prie, aide Aga [Ogaref] pour l'impression et la correction. Ogaref te communiquera tous les détails. »

La composition typographique des premiers feuillets du manuscrit avait été commencée; mais Bakounine n'envoyait pas la suite. Faute d'avoir fait au préalable un plan pour son ouvrage, il s'était lancé dans une de ces digressions dont il était coutumier et qui lui faisaient souvent oublier son point de départ : il avait entrepris toute une discussion métaphysique sur l'idée de Dieu [4]. Continuant son travail dans cette direction pendant les mois de décembre et de janvier, il poussa la rédaction de son manuscrit jusqu'à la page 256; puis, s'étant enfin aperçu qu'il s'était engagé dans une impasse, il s'arrêta, revint sur ses pas, et, conservant seulement

1. Publiée dans la Correspondance.
2. Proverbe russe.
3. Retrouvée et publiée par Nettlau, p. 527.
4. A partir de la page 105, le manuscrit porte ce titre, placé là par l'auteur lorsqu'il changea, en février, la destination de ces pages : *Appendice : Considérations philosophiques sur le fantôme divin, sur le monde réel et sur l'homme.*

les 80 premières pages de son travail [1], greffa sur ce début une suite toute différente de la première.

Cependant j'étais rentré, moi aussi, en correspondance avec Bakounine, en janvier, je crois. Ce long silence, de ma part, venait simplement de ce que j'avais ignoré, jusqu'alors, où il se trouvait ; dès que j'eus appris, par Joukovsky ou par Ozerof, qu'il était de retour à Locarno, et qu'il s'occupait à y préparer un livre, je lui écrivis. De sa part à lui, il y avait eu, j'imagine, un autre motif : il était un peu confus de l'insuccès de sa campagne révolutionnaire de France. — quoique le résultat négatif ne pût lui en être imputé, — et il se tenait silencieux dans sa retraite, ne sachant trop ce que ses amis du Jura avaient dû penser de son aventure. Nous avions du moins le sentiment que telle pouvait être la raison de son mutisme : aussi ma lettre fut-elle particulièrement affectueuse, et il me répondit aussitôt, en me témoignant toute la satisfaction qu'il éprouvait à renouer avec nous.

Je lui offris mes services pour surveiller l'impression de son nouvel ouvrage. Comme le livre, dont le titre devait être *La Révolution sociale ou la dictature militaire*, s'imprimait à Genève, il me demanda, non de lire les épreuves, mais de revoir son manuscrit avant la composition typographique. Il m'envoya donc, à partir du 9 février, les feuillets nouveaux, au-delà de la page 80, qu'il venait d'écrire (les 80 premiers feuillets se trouvaient déjà à Genève); et les notes quotidiennes de son calendrier-journal [2] donnent l'indication de ces envois :

Février 9. — Brochure : envoyé à Guillaume pages 81-109, en tout 29 pages. — 11. Brochure : envoyé à Guillaume pages 110-121, en tout 12 pages. — 12. Bonne lettre de Guillaume. — 14. Lettre à Guillaume. — 16. Brochure : envoyé à Guillaume pages 122-138. — 19. Pages 139-148 envoyées à Guillaume. — 23. Lettre à Guillaume. — 25. Brochure : envoyé à Guillaume 21 pages, de 149 à 169. — *Mars* 1er. Brochure : envoyé à Guillaume, lettre et pages 170-199. — 9. Envoyé à Guillaume brochure pages 200-246. — 11. Envoyé lettre à Guillaume. — 12. Reçu faire-part de la mort de Palix [3]. — 16. Envoyé à Guillaume 26 pages (247-272). — 18. Pars demain pour Florence. Envoyé 13 pages (273-285).

Au verso du feuillet 109 du manuscrit (envoi du 9 février), Bakounine a écrit : « Demain enverrai autant, avec lettre ». — Au verso du feuillet 121 (envoi du 11 février) : « 12 pages, 110-121. Lettre demain.» — Au verso du feuillet 138 (envoi du 16 février) : « 1re livraison, 1-138 pages [4] ».— Il n'y a rien d'écrit au verso des feuillets de l'envoi du 19 février, pages 139-148. — Au verso du feuillet 169 (envoi du 25 février), il a écrit : « Pages 149-169 inclusivement. Je te prie, cher ami, envoie tout le manuscrit corrigé à Ozerof qui le demande à grands cris. En tout, avec ceci, je t'ai envoyé 89 pages (81-169). » — Au verso du feuillet 199 (envoi du 1er mars) : « Pages

1. Les pages 81-256 du manuscrit de décembre 1870-janvier 1871 sont restées inédites.

2. Bakounine avait l'habitude de noter chaque jour, sur un petit calendrier, les lettres qu'il écrivait et recevait, les articles ou écrits divers qu'il rédigeait, ses dépenses et recettes, les menus faits de sa vie quotidienne. Les calendriers des années 1871 et 1872 ont été conservés ; et Max Nettlau a eu l'obligeance de me communiquer la copie qu'il en a faite.

3. Palix était mort à Lyon dans les premiers jours de février, des suites de la maladie de poitrine qui le minait depuis plusieurs années.

4. Ces mots-là doivent avoir été écrits par Bakounine plus tard, au moment où, en mai 1871, il me reprit la fin du manuscrit (feuillets 139-285), me laissant les 138 premiers feuillets, qui contenaient le texte de la première livraison, déjà imprimée, de *L'Empire knouto-germanique*.

170-199 inclusivement ». — Il n'y a rien d'écrit au verso des feuillets de l'envoi du 9 mars, pages 200-246. — Au verso du feuillet 247 (envoi du 16 mars, pages 247-272) : « 26 pages, 247-272 inclusivement. Après-demain à peu près autant. Attends ta lettre. » — Au verso du feuillet 285 (envoi du 18 mars) : « Je pars demain pour Florence ; reviendrai dans dix jours. Adresse tes lettres toujours à Locarno. Quand pars-tu[1] ? Attends de tes nouvelles. J'embrasse Schwitz. Ton M. B. »

Je dirai plus loin la fin de l'histoire de ce manuscrit, dont les 138 premières pages seulement ont été publiées du vivant de l'auteur. Je veux ici emprunter encore aux notes du journal de Bakounine quelques lignes qui montrent dans quelle détresse matérielle il se trouvait durant cet hiver, après avoir épuisé, pour les dépenses de son voyage de Lyon et de Marseille, toutes les ressources que pouvaient lui procurer les emprunts auprès de ses amis de Berne et de Genève, ainsi qu'auprès de ses récentes connaissances de Locarno, le pharmacien Gavirati et Emilio Bellerio, qui l'avaient aussi aidé de leur bourse :

Janvier 2. Bourse vide. Donné à Antonie 5 fr. — 3. Sans argent. Emprunté à Marie[2] 45 fr. — 5. Donné à Antonie 20 fr. — 9. Donné à Antonie 3 fr. — 11. Pas d'argent. — 13. Pas d'argent. — 14. Pris chez Marie 40 fr. — 16. Reçu 200 fr. de Gambuzzi. — 18. Payé 60 fr. au charcutier, 17 fr. au [illisible]. — 19. Payé le boulanger 30 fr. ; reste bourse 67 fr. — 21. Reste bourse 53 fr. 70. — 24. En poche 20 fr. — 25. Point de thé[3]. — 28. Lettre à Mme Franzoni ; demain sans doute réponse. Quelle réponse? Zéro ? 200 ? 300 ? 400 ? — 29. Reçu de Mme Franzoni 300 fr. — Paris capitulé le 28 ; Bourbaki entré en Suisse. — Payé à Nina[4] 25 fr. (reste dû jusqu'au 1er février 20 fr.) ; à Marie 40 fr. (reste dû 68 fr.); à Mme Pedrazzini 60 fr. (reste dû 208 fr. jusqu'au 4 février); à Bettoli 55 fr. (reste dû 25 fr.); pour le bois 41 fr. 50; en poche 88 fr.

Février 2. Payé à Nina encore 20 fr.; reste dû à elle 3 fr.; nouvelle femme, Margarita. — 11. Emprunté à Mme Pedrazzini 50 fr. 40[5]. — 17. Emprunté à Baptiste 31 fr. — 20. Reçu de Gambuzzi 110 fr.; payé Baptiste : thé 9 fr.; papier etc., 2 fr.; Nina 3 fr.; Antonie 2 fr.,... en tout 54 fr.; reste 66 fr. — 22. Payé tout à Bettoli : reste 32 fr.

Mars 2. Seulement 16 fr. dans la poche. — 6. 5 fr. dans la poche : que faire ? s'adresser à Mme Franzoni ? — 7. Franzoni non. En tout 5 fr. — 8. Malade : 5 fr. en tout. — 9. En poche 3 fr. 30. — 10. En poche 1 fr. 85. — 11. Reste 5 centimes. Demandé 20 fr. à Emilio ; m'apportera demain. — 12. Emilio m'apporte 20 fr. en papier italien. — 13. Point de réponse ni de Gambuzzi ni de Louguinine : point d'argent. — 14. Point de lettres. — 15. Point de lettres. — 16. De

1. Bakounine avait appris par moi l'intention que j'avais eue, le 21 février, de partir pour Paris avec F. Buisson, et l'ajournement de ce projet.

2. Probablement Marie Orazio, une amie de Locarno, mentionnée plusieurs fois dans le calendrier-journal.

3. Mme Bakounine écrit ce jour-là à un correspondant : « M. B. se trouve dans un état très accablé; il dit : « Que faire ? je suis trop vieux pour commencer à gagner « mon pain, il ne me reste pas beaucoup à vivre. » La question économique l'accable tellement qu'il perd toute son énergie et se tue moralement ; et tout cela après avoir sacrifié sa vie à la liberté et à l'humanité, oubliant soi-même. Ses frères sont restés toujours indifférents, inactifs, jusqu'au crime ; M. B. pense d'obliger ses frères à lui donner sa part de son héritage. » (Nettlau, Supplément inédit.)

4. La femme de ménage.

5. Mme Bakounine écrit le 12 février à un correspondant qu'il sera nécessaire qu'elle sollicite de ses sœurs 50 roubles par mois. (Ces 50 roubles furent envoyés en effet, à partir du mois d'avril 1871, pendant quelque temps.)

Gambuzzi ni lettre ni argent, de Louguinine non plus. — 17. Point de lettres, pas d'argent. En poche 99 centimes. Reste 55 centimes. — 18. Lettre de Gambuzzi sans argent. Prends 110 fr. chez Mme Pedrazzini. Pars demain.

Le 19 mars Bakounine se rendit à Florence avec l'argent emprunté à sa propriétaire; il réussit à y contracter un emprunt de quelques centaines de francs auprès de Louguinine, un Russe avec lequel il avait été en relations [1]; et il rentra à Locarno le 3 avril.

VIII.

Le 18 mars 1871. — Nouvelle série de la Solidarité. *— Les mouvements insurrectionnels en France. — Lettres de Bakounine.*

Le jour où Bakounine partait pour Florence, je lisais à Neuchâtel la dépêche, affichée à la porte du château, qui annonçait le mouvement du 18 mars. Le gouvernement avait abandonné Paris, l'hôtel de ville était occupé par le Comité central de la garde nationale. Qu'était-ce que le Comité central? Au milieu de la liste de ces inconnus, je voyais le nom d'un des nôtres, — justement de celui qui, depuis le Congrès de Bâle, faisait partie de notre intimité, — le nom de Varlin. Qu'allions-nous faire? Je télégraphiai à Spichiger et à Schwitzguébel. Ils accoururent. Nous décidâmes d'envoyer sur-le-champ quelqu'un à Varlin, pour savoir de lui le vrai caractère du mouvement, et lui demander ce qu'il attendait de nous. Il fallait que notre émissaire fût un homme non surveillé, qui n'excitât pas les soupçons. Spichiger se chargea de trouver quelqu'un; et le lendemain ou le surlendemain il m'envoyait un jeune ouvrier guillocheur du Locle, Emile Jacot. Je remis à celui-ci quelques lignes pour Varlin, tracées au crayon sur les feuillets d'un cahier de papier à cigarettes. Le voyage était encore fort long; on n'allait toujours pas directement de Neuchâtel à Paris : Jacot n'arriva que le samedi 25 au matin. Il se fit indiquer l'hôtel de ville, mais les sentinelles ne l'y laissèrent pas pénétrer. Après avoir inutilement parlementé, il finit par s'attabler chez un marchand de vin, dans une rue voisine; là, son air étranger, ses propos et ses questions attirèrent bientôt l'attention, et éveillèrent les soupçons. On alla chercher la garde, et on l'arrêta comme espion. Il déclara qu'il ne parlerait que devant le Comité central, et c'est ainsi qu'il franchit, entouré de baïonnettes, la porte de cet hôtel de ville dont on lui avait refusé l'entrée. On l'introduisit dans une pièce attenant à la salle où délibérait le Comité central, et on prévint Varlin, dont notre envoyé avait indiqué le nom : par la porte entr'ouverte, Jacot pouvait voir les membres du Comité assis autour d'une grande table et discutant avec animation. Varlin sortit; après avoir lu mon message, il dit à Jacot que les dépêches nous avaient donné une idée inexacte de la situation; qu'il ne s'agissait pas de révolution internationale; que le mouvement du 18 mars n'avait eu d'autre but que la revendication des franchises municipales de Paris, et que ce but était atteint; que les élections étaient fixées au lendemain 26, et qu'une fois le Conseil municipal élu, le Comité central résignerait ses pouvoirs et tout

1. A son sujet, Bakounine écrivait à Ogaref le 5 avril (en russe), deux jours après son retour de Florence : « Je suis très content de L[ouguinine]; j'ai retrouvé en lui un ancien ami; c'est toujours le même chevalier, le dernier Mohican de la noblesse, seulement avec un nouveau souci de coopératives. Il se consacre à mon affaire [la réclamation que Bakounine adressait à ses frères] sincèrement, chaleureusement et de bonne grâce; il y a lieu d'espérer qu'il va l'arranger. » (Correspondance de Bakounine.)

serait fini. Jacot quitta Paris le lundi matin, et s'en revint nous apporter cette réponse.

Cependant F. Buisson était revenu de Paris, le 24 ou le 25, pour chercher sa famille. Il ne parlait plus de m'emmener; et d'ailleurs, vu l'opposition de mon père, la possibilité pour moi de quitter l'imprimerie dépendait maintenant du retour de mon frère, qui prolongeait son séjour à Paris et semblait ne pas se soucier de revenir. Dans les derniers jours de mars, Buisson repartit pour Paris. Son orphelinat, qui fut adopté, pendant la Commune, par la municipalité du 17e arrondissement, survécut aux terribles journées de Mai, traversa la réaction versaillaise, et, transféré ensuite à Cempuis, devint l'origine de celui que possède encore dans ce village de l'Oise le département de la Seine et qui fut de 1880 à 1894 dirigé par Paul Robin.

Le premier numéro de la nouvelle série de la *Solidarité* parut enfin le 28 mars à Genève, à l'imprimerie Czerniecki. Il aurait paru une dizaine de jours plus tôt, sans les événements du 18 mars et des jours suivants ; événements qui obligèrent la rédaction à retarder la mise sous presse du journal et à en remanier la mise en pages pour pouvoir donner les nouvelles qui arrivaient coup sur coup.

Le premier article du numéro, écrit par Schwitzguébel, était intitulé : *Coup d'œil historique sur la situation de la Fédération romande durant les quelques mois qui viennent de s'écouler*. J'en ai utilisé le contenu pour la rédaction de quelques-unes des pages du chapitre IV de cette Troisième partie. Venaient ensuite des détails sur les publications de propagande éditées par la commission centrale de vente constituée dans la Section du district de Courtelary, et le rapport de la commission chargée, par le Congrès de Saint-Imier, de la vérification des comptes de la *Solidarité*. Le morceau central du numéro était un exposé intitulé *La situation de l'Europe*, que j'avais rédigé en m'aidant, pour certaines parties, de notes remises par Joukovsky. Je le reproduis tout entier, parce que, la *brochure d'actualité* que nous avions projeté de faire paraître n'ayant pas été publiée, cet exposé est le seul témoignage qui subsiste de la façon dont nous appréciions les événements qui s'étaient déroulés du 4 septembre à la capitulation de Paris :

La situation en Europe [1].

Pendant ces six mois où nous avons été condamnés au silence, se sont accomplis les plus graves événements qu'ait vus le monde depuis la Révolution de 1789. Nous avons souffert cruellement, tandis que nous voyions les ouvriers allemands protester courageusement contre une guerre atroce et inique, tandis que les ouvriers français faisaient les derniers efforts pour sauver la liberté de leur pays, tandis que les ouvriers belges, anglais, espagnols, manifestaient de toutes parts dans leurs journaux et dans leurs réunions les sentiments que leur inspiraient les péripéties de la guerre, — nous avons souffert cruellement, disons-nous, de nous voir à ce moment-là même privés de tout moyen d'énoncer publiquement notre opinion, et d'être obligés de laisser ceux des membres de nos Sections internationales qui ne recevaient pas de renseignements directs dans l'isolement le plus complet, et n'ayant d'autre lecture que celle des feuilles bourgeoises, qui avaient organisé contre le socialisme un système de calomnies aussi habile que perfide.

Aujourd'hui enfin nous possédons de nouveau un organe : la voix

1. Cet article a été écrit avant le 18 mars.

du socialisme se fera de nouveau entendre chez nous ; nous pourrons juger à notre point de vue international, qui est celui de la justice et de la liberté, les événements importants ; nous pourrons répondre aux calomnies, réfuter les mensonges, rétablir les faits dans leur vrai jour ; et en lisant notre journal, en comparant nos principes à ceux des hommes qui ont attiré sur l'Europe tant de malheurs ou qui n'ont pas su les conjurer, les ouvriers verront mieux que jamais que le salut de l'humanité est dans la réorganisation sociale.

***

Nous ne pouvons pas résumer ici la série des événements auxquels nous avons assisté depuis le mois de septembre. Il est nécessaire pourtant que la vérité soit connue tout entière ; aussi exposerons-nous, dans une brochure spéciale qui est en ce moment sous presse [1], les principaux actes du drame qui vient de se jouer en France; nous y dirons surtout la part qu'y ont prise les socialistes, et ce qu'ils ont fait pour essayer de sauver la République.

Mais dès à présent il sera utile de donner quelques éclaircissements sur des faits qui ont été étrangement dénaturés par la presse bourgeoise.

Dès le commencement de septembre, il fut clair pour les ouvriers français que le gouvernement de la soi-disant Défense nationale ne prenait pas sa tâche au sérieux, et que, loin de vouloir sauver la France en faisant appel à l'enthousiasme révolutionnaire, il avait une peur horrible de la révolution et qu'il préférait les Prussiens au socialisme. Dès lors, sans qu'il y eût eu entente préalable, les ouvriers des grandes villes françaises, animés de la même pensée, se dirent qu'il n'y avait qu'un moyen de faire face au danger : l'initiative spontanée et libre de chaque ville, de chaque commune, affranchies des entraves que mettait à leur action le gouvernement.

Des tentatives dans ce sens furent faites à Strasbourg, à Mulhouse, à Metz, à Lille, à Rouen, à Brest, dans plusieurs villes du Midi ; mais ce sont les mouvements de Lyon et de Marseille qui ont eu le plus de retentissement, et nous ne parlerons ici que de ceux-là.

Vers la fin de septembre, les ouvriers de Lyon, voyant que Paris, bloqué par l'ennemi, ne pouvait plus diriger la France, et que le gouvernement était tombé aux mains d'hommes qui n'étaient pas à la hauteur de la situation, résolurent de prendre eux-mêmes en mains leurs affaires, et d'entraîner la France dans un effort suprême. A la suite de nombreuses réunions publiques, il fut décidé que la municipalité de Lyon serait invitée à donner sa démission et remplacée par une Commune révolutionnaire ; les villes du Midi auraient suivi cet exemple, et une Convention, composée de délégués des Communes, et siégeant à Lyon, aurait remplacé l'incapable délégation de Tours et aurait imprimé à la défense cette énergie et cette passion qui ont enfanté les prodiges de 1793. Le 28 septembre, le peuple se porta en masse à l'hôtel de ville de Lyon ; une partie du conseil municipal donna sa démission, une commission provisoire fut installée en atten-

1. On voit que nous comptions encore réaliser notre projet de la publication de la *brochure d'actualité*. Nous en fûmes empêchés par les événements, qui allaient nous imposer des préoccupations nouvelles et absorber notre activité d'une autre façon.

dant l'élection de la Commune. Par quelle série de fatalités un mouvement si bien commencé échoua-t-il si misérablement? c'est ce qui sera expliqué dans la brochure dont nous avons parlé ; on y verra quels sont les hommes qui ont trahi la cause du peuple, et sur qui doit tomber la responsabilité de l'échec du 28 septembre.

Dès ce moment, le sentiment de tous les socialistes fut que la France était perdue. On avait laissé échapper l'instant décisif ; à supposer même qu'un autre mouvement eût réussi, en octobre ou en novembre, il était trop tard pour réparer le mal ; mais en septembre la révolution de Lyon, si elle eût triomphé, pouvait encore tout sauver.

Néanmoins, un mouvement tout à fait pareil eut lieu à Marseille au commencement de novembre, après la trahison de Bazaine, et cette fois il réussit entièrement. La Commune révolutionnaire siégea pendant trois jours à l'hôtel de ville ; le général Cluseret fut nommé commandant de la garde nationale ; puis tout à coup, sans qu'on pût comprendre les raisons d'une pareille faiblesse, la Commune déposa sa démission entre les mains du préfet Gent, envoyé par Gambetta ; et le peuple, abandonné par ceux auxquels il avait donné le mandat de le représenter, se vit Grosjean comme devant. « Il fallait à tout prix éviter l'effusion du sang, » disent ceux qui veulent justifier cette attitude de la Commune de Marseille. Ce sentiment d'humanité est honorable sans doute, mais ce n'est pas la réaction qui se laisserait arrêter par des scrupules de ce genre.

L'Internationale fut l'âme des mouvements de Lyon et de Marseille ; c'est elle qui avait compris la première que la révolution seule pouvait rendre à la France l'énergie dont elle avait besoin ; c'est elle qui a été vaincue et persécutée par la réaction à Lyon et à Marseille; et c'est elle qui reste, suivant l'expression de l'écrivain parisien Robert Halt, « l'esprit et le sel de la terre », l'armée de la révolution future.

*
* *

Les ouvriers parisiens, bien que privés de toute communication avec le dehors, se trouvèrent avoir exactement le même programme que leurs amis du reste de la France. Eux aussi, ils voulaient enlever au gouvernement de la Défense nationale un pouvoir dont il se servait beaucoup plus contre le peuple que contre les Prussiens, et remplacer l'incapable Trochu, le mielleux Jules Favre, le pleurard Jules Simon et leur séquelle, par des hommes qui prissent au sérieux la défense de Paris. Le mouvement du 31 octobre ne fut pas, comme le gouvernement essaya de le faire croire, une simple échauffourée blanquiste ; ce fut une véritable révolution populaire, à laquelle l'Internationale prit sa large part. Il s'agissait d'obtenir la démission du gouvernement et de faire élire, dans les quarante-huit heures, la Commune de Paris. Le peuple remporta une victoire complète ; ceux des membres du gouvernement qui refusèrent de donner leur démission furent gardés prisonniers ; les autres signèrent une pièce convoquant immédiatement les électeurs parisiens pour la nomination de la Commune. Cette pièce, dont l'existence a été niée depuis par ses signataires, existe bien réellement : un membre de l'Internationale nous a affirmé l'avoir vue de ses yeux, touchée de ses mains. Le peuple, considérant la journée comme finie, regagna ses quar-

tiers ; c'est à ce moment que les blanquistes essayèrent d'accaparer le mouvement à leur profit, et que Trochu et Ferry, qui n'étaient plus retenus prisonniers parce que la victoire semblait achevée, allèrent chercher les mobiles bretons qui reprirent l'hôtel de ville sans résistance. La terreur que Trochu et ses collègues, revenus au pouvoir, jetèrent dans la population par les mesures qu'ils prirent le lendemain, par les arrestations [1], par les suppressions de journaux, etc., explique suffisamment comment il ne s'est trouvé, quelques jours plus tard, au fameux vote par *oui* et par *non*, que soixante mille voix pour protester jusqu'au bout.

Trois mois plus tard, à la veille de la capitulation, lorsque le gouverneur de Paris, reniant sans pudeur son serment de ne jamais capituler, livrait la ville à l'ennemi, quelques membres de l'Internationale se levèrent encore pour protester. Ils furent accueillis par les coups de fusil des mobiles bretons. Ce fut la journée du 22 janvier. Trochu resta le maître, et l'on vit alors cette chose inouïe : huit cent mille hommes armés, trahis par leurs chefs, obligés de poser les armes devant quatre cent mille ennemis.

*
* *

Nous n'avons encore parlé que de la France. Rendons à chacun ce qui lui est dû. Une partie des ouvriers allemands a noblemen et courageusement protesté contre la guerre. Le Comité central des Sections internationales allemandes [2], siégeant à Brunswick, a été jeté en prison par le gouvernement prussien ; Bebel et Liebknecht, dont on n'a pas oublié les fières paroles au Reichstag, ont été emprisonnés à leur tour. Tout cela n'a pas abattu le courage de nos amis : le *Volksstaat* de Leipzig et le *Proletarier* d'Augsbourg ont continué à défendre avec la même énergie la cause du droit et de la justice.

Mais quelle infime minorité forment ces hommes convaincus ! Combien sont-ils en Allemagne, hélas ! dont nous puissions nous dire encore les frères ? L'immense majorité des ouvriers allemands ne s'est-elle pas grisée, comme la bourgeoisie, des victoires de Bismarck ? et ne sommes-nous pas obligés aujourd'hui, tout en faisant une honorable exception pour les amis dont nous venons de parler, de considérer le peuple allemand, dans sa masse, comme un obstacle à la Révolution ?

Oui, il faut le dire sans ambages, l'esprit révolutionnaire semble s'être retiré de la race allemande, et il est aujourd'hui concentré dans les pays de race latine, la Belgique, la France, l'Italie et l'Espagne. C'est au prolétariat de ces pays à sauver l'Europe du danger dont la menace cet ennemi de toute liberté qui s'appelle l'Empire allemand. La France révolutionnaire tendra sa main fraternelle au prolétariat de l'Allemagne, qui, après avoir fait l'expérience de ce que coûte la gloire militaire, entrera lui-même dans la voie de la révolution.

1. On sait que, si des mandats d'amener avaient été lancés contre Blanqui et ses amis Tridon, Eudes, Jaclard, Levraud, Ranvier, etc., de même que contre Flourens et Félix Pyat, on arrêta aussi Vermorel et Lefrançais, Millière et Vallès, également poursuivis, purent se soustraire à l'arrestation.

2. Mal informés, nous croyions, à ce moment-là, qu'il existait des Sections de l'Internationale en Allemagne, tandis que, à cause des entraves de la législation, il ne pouvait y avoir dans ce pays que des adhérents individuels à notre Association.

*
* *

Que faut-il penser de la situation actuelle ? Où en sont les affaires ? Y a-t-il espoir de voir, dans un avenir prochain, les choses s'améliorer ?

C'est sur la France qu'il faut porter notre attention, car c'est là que les questions révolutionnaires doivent se décider.

Les élections à l'Assemblée nationale se sont faites dans des conditions telles que cette Assemblée devait nécessairement être réactionnaire. Cependant le résultat inespéré du scrutin de Paris, qui a donné la majorité aux socialistes, et qui a envoyé à l'Assemblée deux de nos amis de l'Internationale, Malon et Tolain, montre que la situation est loin d'être désespérée. Qu'on laisse à Lyon, à Marseille, à Bordeaux, à Rouen le temps de se reconnaître, et bientôt toutes les grandes villes suivront l'exemple de Paris. Le socialisme, qui semblait anéanti, se relèvera plus vivace que jamais.

La triste Assemblée qui siège à Bordeaux fait du reste à merveille les affaires de la Révolution. Elle a livré l'Alsace et la Lorraine, — et par là elle a porté un coup mortel à cette unité nationale de la France qui était un si grand obstacle à la Révolution, elle a ouvert le chemin au fédéralisme et a renié solennellement le dogme politique des nationalités. Elle a contracté une dette de cinq milliards, — elle mène la France à la banqueroute, c'est-à-dire à la Révolution. Enfin, redoutant Paris, elle a décidé de se retrancher à Versailles pour être plus en sûreté, — et elle n'a pas compris qu'elle allait par là même faire sentir plus vivement que jamais aux Parisiens le besoin de leur autonomie ; Paris se constituera en Commune libre, les villes de province en feront autant ; ces Communes républicaines et socialistes se fédéreront entre elles, et il ne restera alors à l'Assemblée d'autre ressource que de créer un royaume de Versailles, pour remplacer la France qui lui aura échappé.

Les *Nouvelles de l'Extérieur*, occupant le bas de la troisième page et toute la quatrième, annonçaient et commentaient les mouvements révolutionnaires dont le télégraphe et la presse venaient de nous informer. Du mouvement parisien, la *Solidarité* disait :

Au moment où notre journal allait paraître sont arrivées les dépêches annonçant la révolution de Paris. Il est encore impossible, vu le manque de détails, d'apprécier complètement les graves événements qui viennent d'avoir lieu... Le mouvement révolutionnaire a été dirigé par un Comité central, régulièrement élu par des délégués de 215 bataillons de la garde nationale, où nous voyons figurer plusieurs de nos amis, entre autre Varlin, Malon [1], et Assi du Creusot... Le lendemain 19 mars, une proclamation au bas de laquelle se lisent entre autres les noms de Jules Favre et de Jules Simon, deux soi-disant républicains, contient les infamies suivantes : « Quels sont les membres de ce Comité ? Sont-ils communistes, bonapartistes ou Prussiens ? Sont-ils les agents d'une triple coalition ? Quels qu'ils soient, ce sont les ennemis de Paris, qu'ils livrent au pillage. » Cette calomnie de *bonapartistes* et de *Prussiens* est de la même force que les divagations de ce membre du Conseil municipal lyonnais, le nommé

1. Joukovsky se trompait : on sait que Malon ne faisait pas partie du Comité central.

Ducarre, qui affirme que les internationaux ont tenu dernièrement à Genève, sous la présidence de l'ambassadeur de Prusse, un conciliabule dans lequel les socialistes auraient promis d'incendier Lyon moyennant une somme payée par Bismarck... Le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville de Paris. Les socialistes ont occupé le télégraphe. Les élections pour la Commune ont dû avoir lieu mardi 21 mars [1]. La population, dans sa très grande majorité, appuie le mouvement. Tout fait prévoir que, si les socialistes savent profiter de leur victoire, l'ère des républiques européennes n'est pas éloignée.

Au sujet de Lyon, où une tentative d'insurrection s'était produite, la *Solidarité* racontait ce qui suit :

Le peuple lyonnais n'a pas manqué de suivre l'exemple que vient de lui donner le peuple de Paris. Dans la nuit du 22 au 23 mars une révolution a éclaté. La garde nationale s'est emparée des forts de la Croix-Rousse, des Brotteaux et de la Guillotière. L'armée, démoralisée suivant M. Thiers, moralisée suivant nous, fraternise avec le peuple. Le délégué de Paris [2] a proclamé du haut du balcon de l'hôtel de ville l'installation de la Commune révolutionnaire, aux acclamations du peuple. La Commune de Lyon, unie à celle de Paris, jette les bases de la fédération des communes révolutionnaires. Le Comité provisoire, installé à l'hôtel de ville et composé de onze membres, compte dans son sein cinq de nos amis : Gaspard Blanc, Parraton, Perret (dit Petit-Perret), Tissot, et Garel, ancien secrétaire du Comité de salut public. Si la mort ne nous avait pas enlevé, il y a quelques jours, notre digne ami Palix, il figurerait sans doute parmi les membres les plus intelligents et les plus dévoués du Comité provisoire de Lyon [3].

La Commune est proclamée à Saint-Etienne, à Bordeaux, et, d'après nos renseignements particuliers, probablement à Brest, à Toulouse, à Grenoble et à Marseille.

Une lettre de Marseille, du 17 mars, écrite par Alerini, disait :

L'Internationale a subi ici, comme ailleurs, les effets de la guerre : elle s'est passablement désorganisée : les uns sont partis comme francs-tireurs, d'autres furent mis dans la garde nationale mobilisée, d'autres enfin dans la ligne. A présent que tous ces citoyens rentrent, l'Association se réorganisera... Il y a ici un mécontentement général ; les vivres augmentent et le travail manque ; la misère approche à grands pas. Il faut s'attendre à une révolution ; une circonstance fortuite peut, malgré tous et malgré tout, mettre le feu aux poudres. Un mouvement prématuré nous ferait plutôt du mal que du bien. Mais que voulez-vous ! Les bourgeois ont beau dire que ce sont les *meneurs* qui produisent les mouvements, ces misérables comprendront-ils enfin que c'est la force des choses qui fait éclater les révolutions ?

En terminant, sous la rubrique *Belgique*, la *Solidarité* citait un article publié par l'*Union socialiste*, organe des mineurs, paraissant à Verviers, où il était dit, à propos de la paix que venait de signer Thiers : « Non, pas

1. On voit combien les nouvelles étaient incertaines.
2. Albert Leblanc.
3. On remarquera qu'il n'est pas question d'Albert Richard. Nous le regardions déjà comme suspect, et d'ailleurs il s'était tenu prudemment à l'écart de la bataille.

de paix, et que les hommes de cœur de tous pays ne désespèrent pas ; qu'ils imitent les citoyens lyonnais, qu'ils relèvent et arborent le drapeau rouge, le seul qui n'ait pas été sali... Pas de paix, guerre, guerre à outrance ; retrempons nos forces dans le souvenir des épreuves passées... La république sociale universelle ou la mort ! » Et après avoir reproduit ces lignes, la *Solidarité* ajoutait : « Il est bon d'entendre une parole aussi virile que celle-là, surtout dans un moment où le moyen âge, restauré à Berlin, se prépare à étouffer tout vestige de liberté en Europe. »

On sait que le mouvement de Lyon s'arrêta de lui-même, parce que ses chefs, restés isolés, se débattirent dans le vide ; les membres du Comité provisoire disparurent les uns après les autres ; Blanc et Parraton, demeurés les derniers à l'hôtel de ville, durent enfin se retirer eux aussi (25 mars). A Marseille, le mouvement, commencé le 25 mars, fut plus sérieux ; les élections pour la nomination de la Commune étaient fixées au 5 avril ; mais le mardi 4, la ville était attaquée, bombardée et prise d'assaut par le général Espivent de la Villeboisnet après un sanglant combat. Je ne m'attarde pas à parler de la répression des mouvements de Saint-Etienne, de Narbonne, du Creusot, etc. Gaspard Blanc avait trouvé à Lyon une retraite sûre ; Parraton, lui, passa en Suisse ; il vint me voir à Neuchâtel, le 13 avril, et me dit qu'il se rendait à Paris pour y continuer la lutte aux côtés de nos amis ; je cherchai à le dissuader, lui faisant observer que toutes les lignes de chemin de fer étaient l'objet d'une surveillance qu'il ne pourrait déjouer ; il me répondit qu'il était sûr de dépister les mouchards, en se faisant passer lui-même pour un agent de police : il comptait pour cela sur une carte qu'il s'était procurée pendant son séjour à l'hôtel de police de Lyon en septembre [1], et qu'il me montra ; il persista donc, et prit le soir même le train pour Paris ; quelques jours plus tard j'apprenais qu'à la gare de Tonnerre, où tous les voyageurs avaient à subir un minutieux examen, il avait été reconnu et arrêté. Alerini se réfugia en Espagne [2].

Ici se placent deux lettres écrites par Bakounine, de Locarno, après son retour de Florence, à Ozerof et à Ogaref, le 5 avril [3]. A Ozerof il écrit (en russe) :

Voici la lettre à Varlin, pour toi. Je te l'envoie dès maintenant pour le cas où, aiguillonné par notre impatient ami Ross, tu te déciderais à partir pour Paris avant que les circonstances et principalement l'argent m'aient permis de me rendre auprès de vous. J'ai déjà écrit hier à toi et à Ross à ce sujet. La lettre à Varlin devra lui être remise par toi en mains propres. Selon toutes probabilités, les Parisiens seront vaincus, mais leur mort ne sera pas inutile, s'ils accomplissent auparavant leur besogne. Qu'en périssant, ils brûlent au moins la moitié de Paris. Malheureusement les villes de province, Lyon, Marseille, etc., se montrent aussi pitoyables qu'auparavant, du moins d'après les nouvelles qui me parviennent... Les hommes de talent et d'énergie se réunissent en trop grand nombre à Paris, si bien que je crains même qu'ils ne s'entravent mutuellement ; par contre, il n'y a personne en province... James est-il parti, oui ou non ?

Et à Ogaref (en russe) :

Que penses-tu de ce mouvement désespéré des Parisiens ? Quelle

1. Un comité dit de sûreté générale, dont il avait fait partie, s'était installé à cette époque à l'hôtel de police.
2. Bastelica n'avait pas pris part au mouvement de Marseille. Il s'était rendu à Paris dans les premiers jours de mars, et y remplit, pendant la Commune, les fonctions de directeur de l'octroi.
3. Ces deux lettres sont imprimées dans la Correspondance.

qu'en soit l'issue, il faut reconnaître que ce sont des braves. A Paris s'est trouvé ce que nous avons vainement cherché à Lyon et à Marseille : une organisation, et des hommes qui sont résolus à aller jusqu'au bout.

En même temps qu'il communiquait ainsi ses impressions, Bakounine s'inquiétait de la brochure dont la publication avait été confiée aux soins du trio Ogaref-Ozerof-Joukovsky, et il disait à Ozerof, après avoir reçu quelques « bonnes feuilles » du commencement :

Pourquoi a-t-on imprimé mon livre sur du papier si gris et si sale ? Je voudrais lui donner un autre titre : *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale.* Si le tirage n'est pas encore fait, changez. Sinon, que le titre que vous avez donné reste.

Quatre jours plus tard, le 9 avril, dans une nouvelle lettre (en russe), à Ogaref[1], il revient sur la question de son livre, et donne en même temps son opinion définitive — négative — sur la participation de ses amis au mouvement parisien :

Je voudrais t'entretenir simplement de la première livraison de mon livre. Notre pauvre ami O[zerof], qui en ce moment ne fait plus que délirer avec les amis des Montagnes à propos de Paris et de la France, n'est plus en état de s'en occuper. Moi aussi j'ai eu le délire, mais je ne l'ai plus. Je vois trop clairement que l'affaire est perdue. Les Français, même les ouvriers, ne sont pas encore à la hauteur. Il a semblé que la leçon avait été terrible, elle a été encore trop faible. Il leur faut de plus grandes calamités, des secousses plus fortes. Les circonstances sont telles, que cela ne manquera pas, — et alors peut-être le diable s'éveillera-t-il. Mais aussi longtemps qu'il n'est pas réellement éveillé, nous n'avons rien à faire là. Payer les pots cassés par d'autres serait fâcheux et fort désagréable, d'autant plus que ce serait parfaitement inutile. Notre affaire est de nous préparer, de nous organiser, de nous étendre, pour être prêts le jour où le diable s'éveillera. Faire avant ce temps le sacrifice de nos faibles ressources et de nos quelques hommes — notre unique trésor — serait criminel et bête. C'est là mon avis définitif. Je m'efforce — efforce-toi aussi de ton côté — de tout mon pouvoir de retenir nos amis O[zerof] et Ross, et aussi nos amis des Montagnes. J'ai écrit hier à Adhémar. Dis-le à O[zerof] ; du reste, il lira lui-même aussi cette lettre.

Je reviens donc à mon livre. La première livraison doit se composer de huit feuilles. Première question : Avez-vous assez de copie pour remplir ces huit feuilles ? Si non, demandez à l'imprimeur de combien de pages de manuscrit il aurait besoin pour la compléter : je les lui enverrai immédiatement. 2° Continue-t-on à imprimer, et y a-t-il assez d'argent pour payer ces huit feuilles ? si non, quelles démarches ont été faites pour s'en procurer ? 3° Toi, vieil ami, veille à ce que l'impression soit bien faite, sans fautes. Ne pourrait-on pas utiliser ce Français qui autrefois a si bien corrigé les épreuves chez Czerniecki, ou, à défaut de lui, un autre ? 4° Il serait bon que la première livraison fasse un tout, et qu'elle ne se termine pas au milieu d'une phrase. 5° J'ai prié Ozerof de m'envoyer vingt exemplaires des feuilles tirées et d'en expédier quelques autres à des adresses que je lui ai indiquées.

1. Imprimée dans la Correspondance.

IX

La Solidarité, *nos 2, 3 et 4. — Bakounine dans le Jura. — Nouveau mouvement à Lyon (30 avril). — La première livraison de* L'Empire knouto-germanique. *— Conférences de Bakounine au Val de Saint-Imier. — Nos projets en mai.*

Le second numéro de la nouvelle *Solidarité* porte la date du 12 avril 1871. Le premier article était de moi : j'y exposais la théorie fédéraliste telle que nous la comprenions, et que nous la supposions comprise par la Commune de Paris. Le voici :

Le fédéralisme.

Le véritable caractère de la révolution qui s'est accomplie à Paris commence à se dessiner d'une façon assez nette pour que tous, même les esprits les plus étrangers aux théories politiques, puissent maintenant l'apercevoir clairement.

La révolution de Paris est *fédéraliste.*

Le peuple parisien veut avoir la liberté de s'organiser comme il l'entendra, sans que le reste de la France ait à se mêler du ménage parisien ; et en même temps, il renonce de son côté à toute immixtion dans les affaires des départements, en les engageant à s'organiser chacun à sa guise, dans la plénitude de l'autonomie communale.

Les différentes organisations qui se seront de la sorte librement constituées pourront ensuite librement se fédérer pour se garantir mutuellement leurs droits et leur indépendance,

***

Il importe de ne pas confondre le fédéralisme tel que le comprend la Commune de Paris avec le soi-disant fédéralisme qui existe en Suisse et aux Etats-Unis d'Amérique.

La Suisse est simplement un *Etat fédératif*, et ce mot seul exprime déjà toute la différence de ces deux systèmes. La Suisse est un *Etat*, c'est-à-dire qu'elle a une unité nationale ; et, par suite, malgré l'apparence fédérative, la souveraineté y est attribuée à la nation dans son ensemble. Les cantons, au lieu d'être considérés comme des individualités distinctes et absolument souveraines, sont censés n'être que des fractions d'un tout qui s'appelle la nation suisse. Un canton n'a pas la libre disposition de lui-même : il peut bien, dans une certaine mesure, gérer lui-même ses affaires ; mais il ne possède pas la véritable autonomie, c'est-à-dire que ses facultés législatives sont limitées par la constitution fédérale ; et cette constitution fédérale n'est pas un *contrat*, dans le vrai sens du mot ; elle n'a pas été acceptée individuellement par chacun des contractants : elle a été imposée aux cantons par le vote d'une majorité. Un canton n'a pas le droit de résilier le contrat fédéral ; il lui est interdit de sortir de la fédération ; il lui est même interdit, comme nous le voyons en ce moment dans les affaires du Tessin, de se fractionner pour former des cantons nouveaux. Le moindre mouvement politique ou socialiste, une grève par exemple, peut amener dans le canton les troupes fédérales.

La fédération, en Suisse, n'est donc que dans les mots. Ce n'est

pas *fédération* qui est le véritable nom du système suisse, c'est *décentralisation*. La Suisse réalise, à peu de chose près, le système qui avait été établi en France par la constitution de 1791[1], et que l'Assemblée de Versailles, « s'inspirant des grands principes de 1789 », se propose de restaurer pour donner le change aux aspirations fédéralistes.

*
* *

Le *fédéralisme*, dans le sens que lui donne la Commune de Paris, et que lui a donné il y a bien des années le grand socialiste Proudhon, qui le premier en a exposé scientifiquement la théorie, — le *fédéralisme* est avant tout la négation de la *nation* et de l'*Etat*.

Pour le fédéralisme, il n'y a plus de *nation*, plus d'unité nationale ou territoriale. Il n'y a qu'une agglomération de communes fédérées, agglomération qui n'a d'autre principe déterminant que les intérêts des contractants, et qui par conséquent n'a aucun égard aux questions de nationalisme ou de territoire.

Il n'y a également plus d'*Etat*, plus de pouvoir central supérieur aux groupes et leur imposant son autorité : il n'y a que la *force collective* résultant de la fédération des groupes, et cette force collective, qui s'exerce pour le maintien et la garantie du contrat fédéral. — véritable *contrat synallagmatique* cette fois, stipulé individuellement par chacune des parties, — cette force collective, disons-nous, ne peut jamais devenir quelque chose d'antérieur et de supérieur aux groupes fédérés, quelque chose d'analogue à ce que l'Etat est aujourd'hui à la société et aux communes. L'Etat centralisé et national n'existant donc plus, et les Communes jouissant de la plénitude de leur indépendance, il y a véritablement *an-archie*, absence d'autorité centrale.

Mais qu'on ne croie pas qu'après avoir supprimé les Etats et le nationalisme, le fédéralisme aboutisse à l'individualisme absolu, à l'isolement, à l'égoïsme. Non, le fédéralisme est socialiste, c'est-à-dire que pour lui la *solidarité* est inséparable de la *liberté*. Les communes, tout en restant absolument autonomes, se sentent, par la force des choses, solidaires entre elles; et, sans rien sacrifier de leur liberté, ou, disons mieux, pour assurer davantage leur liberté, elles s'unissent étroitement par des contrats fédératifs, où elles stipulent tout ce qui touche à leurs intérêts communs : les grands services publics, l'échange des produits, la garantie des droits individuels, le secours réciproque en cas d'agression quelconque.

Que le peuple français, réveillé enfin par ses malheurs, ouvre les yeux à la lumière de la vérité : qu'il soit en 1871 l'initiateur de la *République fédérative et sociale*, comme il a été en 1793 le proclamateur des droits de l'homme ; et l'Europe, préservée de la restauration gothique dont la menace l'Empire d'Allemagne, verra luire dans un prochain avenir les jours de la liberté et de l'égalité.

Venait ensuite un long article de Joukovsky, *La Commune de Paris*, qui donnait, en cinq colonnes, des extraits de décrets de la Commune et d'autres documents, en les commentant. Joukovsky insistait sur le fait que, pour la première fois, Paris n'avait pas prétendu imposer sa volonté

1. Ne pas confondre la constitution de 1791, œuvre de l'Assemblée constituante, avec la constitution jacobine de 1793, œuvre de la Convention. (*Note de l'original.*)

à la France : « c'est un coup mortel porté aux idées centralisatrices-bourgeoises ». Il ajoutait : « Les actes de la Commune prouvent qu'elle veut résolument marcher dans les voies du socialisme... Nous avons remarqué, parmi les membres qui la composent, un certain nombre d'internationaux. Par contre, on y voit figurer aussi quelques personnalités qui ne nous inspirent malheureusement qu'une médiocre confiance. » Parlant ensuite de la province, il disait : « Ce qui se passe dans les départements est de favorable augure pour l'avenir des Communes autonomes... Les masses populaires viennent de rompre définitivement avec le principe d'autorité représenté par un pouvoir central... Si le mouvement communal de Lyon ne s'est pas maintenu comme celui de Paris, il faut plutôt en accuser le défaut d'intelligence pratique de ceux qui avaient mission de l'affirmer, que les aspirations des masses travailleuses, car l'esprit des ouvriers de Lyon est socialiste et révolutionnaire... Nous pouvons en dire autant de Narbonne et de Saint-Etienne. » Il affirmait que Marseille tenait bon : « Les dépêches mensongères de Versailles n'ont pas réussi à étouffer le mouvement de la Commune révolutionnaire de Marseille ». Mais, à la fin du numéro, deux lignes ajoutées en dernière heure constataient la triste réalité : « Nous apprenons que le mouvement de Marseille a, malheureusement, échoué ».

Un article de ce numéro prenait la défense de Karl Marx, calomnié par la presse versaillaise. C'est moi qui l'avais écrit. Je le reproduis :

Le *Soir* publie l'entrefilet suivant, que tous ses confrères se hâtent de rééditer après lui :

« Une lettre reçue d'Allemagne nous apprend que M. Karl Marx, un des chefs les plus autorisés de l'Internationale, était en 1857 secrétaire de M. de Bismarck. »

Comme nos lecteurs le savent, Karl Marx, membre de notre Conseil général, et auteur bien connu du livre *le Capital*, est proscrit d'Allemagne depuis 1848, et habite Londres depuis cette époque. Mais qu'importe à ces messieurs ! Il faut absolument faire croire aux badauds parisiens que l'Internationale est soldée par la Prusse. Bientôt Liebknecht et Bebel seront à leur tour des agents de la police secrète de Berlin, qui auront poussé le zèle jusqu'à se laisser enfermer pour mieux faire croire à un complot socialiste. Bientôt le *Volksstaat*, l'*Internationale*, la *Solidarité* seront rédigés aux frais de M. de Bismarck !

Parlons sérieusement. Nous ne comprenons pas que, pendant une crise révolutionnaire, où la calomnie peut devenir une arme si dangereuse, on laisse ses adversaires, sous prétexte de liberté de la presse, continuer leur système d'attaques jésuitiques. Est-ce que, sous prétexte de liberté de réunion, la Commune laisserait les régiments de Versailles venir camper sur la place Vendôme ? Il faut savoir être logique, et, quand on fait la guerre, la faire à outrance. Le premier jour de son avènement, la Commune de Paris aurait dû supprimer tous les journaux de police.

Le 16, nouvelle lettre de Bakounine (en russe) à Ogaref [1] :

Mon cher Aga, J'ai reçu ta lettre hier et je réponds aujourd'hui. Ne crains rien, cher ami : vos lettres ne s'égarent pas, elles m'arrivent toutes exactement, et il me semble que je réponds d'une façon circonstanciée à toutes les questions et à toutes les remarques.

Tu m'écris maintenant qu'on a décidé de faire une première

1. Cette lettre a été omise dans la traduction française de la Correspondance.

livraison de cinq feuilles ; mais tu l'as écrit avant d'avoir reçu ma dernière lettre [1], dans laquelle j'implorais, je conseillais, je demandais, *j'exigeais* enfin, que la première livraison renfermât aussi toute l'histoire d'Allemagne, jusques et y compris la révolte des paysans, et que cette livraison se terminât avant le chapitre que j'ai baptisé *Sophismes historiques des communistes allemands*. Je faisais remarquer aussi qu'il était possible que ce titre eût été modifié ou biffé par Guillaume, mais non pas, sans doute, de façon que vous ne puissiez le lire. En un mot, la livraison doit se terminer là où commencent, ou plutôt avant que ne commencent, les dissertations philosophiques sur la liberté, le développement humain, l'idéalisme et le matérialisme, etc. Je t'en prie, Ogaref, et vous tous qui prenez part à la publication du volume, faites comme je vous le demande : cela m'est absolument nécessaire.

En faisant entrer ainsi dans la première livraison toute l'histoire d'Allemagne, avec la révolte des paysans, cette livraison aura six, sept, et peut-être huit feuilles. Je ne puis le calculer ici, mais vous pouvez le faire. Si elle est plus longue que vous n'aviez pensé d'abord, il n'importe, puisque tu dis toi-même qu'il y a de l'argent pour dix feuilles. Mais ce qui peut arriver, c'est que la copie destinée par moi à la première livraison ne suffise pas à remplir complètement la dernière feuille (6e, 7e, ou 8e). Alors voici ce qu'il faudra faire :

1° Renvoyez-moi tout le reste du manuscrit, c'est-à-dire tout ce qui n'entrera pas dans la première livraison, jusqu'au feuillet 285 inclusivement ;

2° Envoyez-moi en même temps *le dernier feuillet de la partie qui doit constituer la première livraison* (l'original ou une copie avec indication du folio, si quelqu'un est assez aimable pour recopier ce feuillet). En même temps, demandez à l'imprimerie qu'elle fasse le calcul du nombre de feuillets de moi qu'il faut pour terminer la feuille. J'ajouterai aussitôt tout ce qu'il faudra [2], et deux jours après, sans plus, je vous enverrai ce que j'aurai écrit. Mais n'oublie pas de m'envoyer ce dernier feuillet, sans lequel il me serait impossible d'écrire la suite.

Je t'en prie, Ogaref, fais-moi la grâce de satisfaire à ma prière, à ma légitime exigence, et arrange rapidement et exactement ce que je te demande et comme je te le demande. Encore une fois, cela m'est nécessaire, je t'expliquerai pourquoi à notre prochaine entrevue, qui, j'espère, aura lieu bientôt.

Tu me réclames toujours la fin. Cher ami, je t'enverrai sans tarder de la copie pour faire une seconde livraison de huit feuilles [3], et ce

1. Il s'agit, comme la suite va le faire voir, d'une lettre qui n'est pas celle du 9 avril (p. 141), et qui est perdue ; à moins qu'on n'admette cette autre hypothèse, également plausible, qu'un passage de la lettre du 9 avril, passage qui aurait contenu la demande dont Bakounine va parler, a été supprimé par l'éditeur de la Correspondance.

2. C'est-à-dire que Bakounine, reprenant le thème traité dans le dernier feuillet, y ajoutera de nouveaux développements, de façon à fournir à l'imprimerie de quoi achever de remplir la dernière feuille de la livraison, sans qu'on soit obligé, pour la compléter, d'y faire entrer le commencement du chapitre *Sophismes historiques des communistes allemands*, réservé pour la seconde livraison.

3. C'est-à-dire qu'après être rentré en possession de la partie du manuscrit qui n'était pas destinée à la première livraison, jusqu'au feuillet 285, il enverra à Ogaref, pour la seconde livraison, un nombre suffisant de feuillets de ce manuscrit, déjà revu par moi et qu'il désirait revoir, lui aussi, avant l'impression.

ne sera pas encore la fin. Comprends donc que j'ai commencé en croyant faire une brochure, et que je finis en faisant un livre. C'est une monstruosité, mais qu'y faire, si je suis un monstre moi-même ? Mais bien que monstrueux, le livre sera vivant et utile à lire. Il est presque entièrement écrit. Il ne reste qu'à le mettre au point. C'est mon premier et dernier livre, mon testament. Ainsi, mon cher ami, ne me contrarie pas : tu sais, il est impossible de renoncer à un projet cher, à une dernière idée, ou même de les modifier. Chassez le naturel, il revient au galop. Il ne reste que la question d'argent. On en a recueilli en tout pour dix feuilles ; or, il n'y en aura pas moins de vingt-quatre. Mais ne t'en inquiète pas : j'ai pris des mesures pour réunir la somme nécessaire. L'essentiel, c'est qu'il y a maintenant assez d'argent pour publier la première livraison de huit feuilles ; donc, imprimez et publiez sans crainte cette première livraison, telle que je vous le demande (et non telle que vous l'avez projeté). Dieu donne le jour, Dieu donnera aussi le pain [1].

Il me semble que c'est clair ; faites donc comme je vous le demande, vite et exactement, et tout ira bien.

Si cela dépendait de moi, je n'aurais laissé partir pour Paris ni Ross ni Lankiewicz, surtout le dernier. Mais je respecte la liberté des amis, et, une fois que je me suis assuré que leur résolution est inébranlable, je n'y contredis plus. Ross est déjà parti. Je crains qu'il ne tombe dans les griffes des ennemis avant d'avoir atteint Paris. Ces fils de chien sont maintenant acharnés contre tous les étrangers ; à Marseille ils ont fusillé des garibaldiens avec un plaisir tout particulier. Aussi longtemps qu'il ne se produira aucun mouvement sérieux en province, je ne vois pas de salut pour Paris. Je vois que Paris est fort et résolu, grâce aux dieux. On est enfin sorti de la période de la phrase pour entrer dans celle de l'action. Quelle que soit l'issue, ils sont en train de créer un fait historique immense. Et pour le cas d'un échec, je ne désire que deux choses : 1° que les Versaillais n'arrivent à vaincre Paris qu'avec l'aide ouverte des Prussiens ; 2° que les Parisiens, en périssant, fassent périr avec eux la moitié au moins de Paris. Alors, malgré toutes les victoires militaires, la question sociale sera posée comme un fait énorme et indiscutable.

Et s'il est possible de changer encore, intitulez mon livre ainsi : *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale.*

Ton M. B.

Le n° 3 de la *Solidarité* porte la date du 25 avril. Il est entièrement rempli par des documents de la Commune de Paris, que précède la reproduction d'un article de la *Liberté*, de Bruxelles, intitulé : *La fin de la bourgeoisie*. Un supplément contient la Déclaration de la Commune de Paris au peuple français.

Le 25 avril Bakounine quittait Locarno, me télégraphiant pour m'annoncer son arrivée. Il avait reçu, le 23, mille francs de Gambuzzi (c'était un emprunt que Bakounine espérait rembourser avec l'argent qu'il avait fait réclamer à ses frères). Le 27 il était à Neuchâtel, le lendemain il se rendait à Sonvillier, — c'était la première fois qu'il allait au Val de Saint-Imier, — où il séjourna jusqu'au milieu de mai. On a vu, par sa lettre à Ozerof du 5 avril, que sa décision de se rapprocher de ses amis datait

1. Proverbe russe.

déjà du commencement du mois : il avait été retenu par le manque de ressources; dès qu'il eut de l'argent, il partit. Il venait se concerter avec nous, sans idées arrêtées sur ce qu'il pouvait y avoir à faire ; et c'était aux Montagnes qu'il établissait son quartier général, parce qu'il comptait y trouver des hommes d'action, et non à Genève où, en dehors d'une poignée d'amis, il n'aurait rencontré qu'hostilité et bavardage.

Un nouveau mouvement se préparait à Lyon. Il eut lieu le dimanche 30 avril, jour fixé pour les élections municipales. Des placards imprimés à Genève, chez Czerniecki (Joukovsky s'était chargé d'en corriger les épreuves, et, comme on le verra plus loin, s'acquitta fort mal de ce soin), furent emportés à Lyon par Albert Leblanc et un jeune canut, Camille Camet; mais Leblanc fut arrêté à Bellegarde le 29, Camet seul put arriver à destination. L'insurrection commença le dimanche après-midi, dans le quartier de la Guillotière, où une Commune provisoire (composée de neuf délégués des groupes révolutionnaires, Rivoire, tisseur, Bergeron, tisseur, Brugnol, Gaspard Blanc, Bouret, charpentier, Tacussel, serrurier, Pelea, tulliste, Velay, tulliste, Audouard, tailleur), s'installa à la mairie du faubourg, pendant que le quartier se hérissait de barricades. La troupe marcha contre les insurgés avec des mitrailleuses : on se battit pendant la nuit du dimanche au lundi [1], et le lundi matin l'insurrection était vaincue à la Guillotière. Elle recommençait aussitôt à la Croix-Rousse, où on fit battre la générale et sonner le tocsin, et où une commission exécutive (Raymond, tisseur, Pochon, comptable, Drevet, tisseur, Gaspard Blanc, Guittat, ferblantier) organisait la résistance. Pendant la matinée du lundi 1er mai, on construisit des barricades, on coupa la ligne du chemin de fer de Sathonay ; mais la garde nationale ne répondit pas à l'appel que la commission exécutive lui adressait [2], et dans l'après-midi la mairie de la Croix-Rousse était occupée par la troupe et les barricades démolies.

En lisant ce jour-là (lundi) dans les journaux les nouvelles du mouvement du dimanche, j'étais parti pour Genève; arrivé le soir, je conférai aussitôt avec Perron et Joukovsky : je voulais me rendre à Lyon. Après quelques heures de repos dans un petit hôtel du quartier des Pâquis, comme j'arrivais, le mardi matin, à la gare de Cornavin pour y prendre le train, j'appris l'échec définitif de la tentative des révolutionnaires lyonnais. En triomphant, la réaction bourgeoise jeta aux vaincus ses calomnies habituelles : le maire de la Guillotière et le maire de Lyon représentèrent, dans des proclamations et des lettres aux journaux, le mouvement comme l'œuvre des ennemis de la République, qui « provoquaient ces agitations dans un but de restauration monarchique ».

Le n° 4 de la *Solidarité* — ce fut le dernier — parut le 12 mai. Il contient un long article intitulé *Les amis de l'Ordre*, dû, je crois, à quelque réfugié français du Midi ; un second article intitulé *Du suffrage universel*, qui est de Schwitzguébel ; puis le compte-rendu de deux réunions tenues à Genève, au Temple-Unique, les 8 et 15 avril. La première avait été une réunion d'ouvriers de langue allemande, où parlèrent entre autres Gutsmann, J.-Ph. Becker, le Dr Boruttau; un membre de la Section de l'Alliance, Lindegger, avait été admis à y prendre aussi la parole, et y avait prononcé un discours énergique. La réunion du 15 avril avait été convoquée par

1. « Comme toujours, » — dit un écrivain réactionnaire, — « les femmes se montrèrent les plus acharnées ; on vit de ces furies, les cheveux au vent, les mains tachées de sang, courir de barricade en barricade, exciter les hommes et leur distribuer des cartouches. » (Oscar Testut.)

2. Cet appel disait : « Le sang a coulé dans notre ville. Une réaction infâme a forcé les soldats à mitrailler leurs frères et les vôtres... Les gardes nationaux de la Croix-Rousse sont convoqués, en armes, aujourd'hui, à quatre heures du soir...; par leur nombre et leur attitude les soldats-citoyens imposeront à leurs frères de l'armée régulière les sentiments de fraternité qu'ils sont en droit d'attendre d'eux... Pas un de vous ne manquera à l'appel, et votre union sera un sûr garant qu'il n'y aura plus de sang versé! »

Outine, Henri Perret, et autres ; Brosset, sans s'occuper de la présence de nos adversaires, n'avait pas hésité à se rendre ce jour-là au Temple-Unique, où son éloquence populaire souleva l'enthousiasme, comme autrefois. Une Adresse à la Commune, rédigée par Outine, fut adoptée ; et bien qu'elle portât exclusivement les signatures d'hommes qui nous étaient hostiles, Dupleix, Guétat, Becker, Outine, Henri Perret, etc., la *Solidarité* consacra une de ses colonnes à la reproduire in-extenso. Le numéro se terminait par un manifeste du Conseil fédéral espagnol repoussant les calomnies répandues sur l'Internationale en Europe ; le compte-rendu (extrait du *Vengeur*) de l'inauguration du Club de la Révolution sociale dans l'église Saint-Michel, à Paris (Batignolles); enfin le récit de l'arrestation de Parraton à Tonnerre.

Après l'échec du mouvement du 30 avril, il semblait qu'il n'y eût plus rien à tenter à Lyon. Mais, tant que la Commune de Paris restait debout, on pouvait espérer encore, et un groupe de Lyonnais organisa un « Comité central républicain socialiste de la France méridionale », qui fit imprimer à Genève diverses proclamations, affichées, dans le courant de mai, à Lyon et dans plusieurs autres villes. Albert Richard faisait partie de ce Comité, et Oscar Testut a publié le texte d'une lettre, probablement saisie sur un émissaire, adressée le 12 mai par Richard et Gaspard Blanc à Charles Perron, à Genève. Richard écrivait :

Nous préparons un mouvement sérieux. Je crois pouvoir compter sur notre vieille amitié, et j'ai maintenant besoin plus que jamais d'y faire appel. Je te prie d'aider le jeune homme qui te remettra ce billet de tes conseils et de tes renseignements... Il s'agirait de trouver quelqu'un qui transporterait à Seyssel ou Annecy un ballot d'imprimés... Si tu ne nous aides pas, nous serons très embarrassés.

Blanc avait ajouté ce post-scriptum :

En outre de ce que vous demande Albert, je vous prie de vouloir bien revoir avec soin les épreuves des diverses impressions que nous faisons faire à Genève. Ce Cosaque de Jouk, qui les a corrigées l'autre fois, y a laissé des imperfections épatantes. Les Lyonnais sont des ganaches, mais ils sont très méticuleux pour ce qui est des choses de l'orthographe. Occupez-vous donc immédiatement de nos impressions. Poignée de main,

La propagande du Comité central de la France méridionale ne produisit aucun résultat. A partir de la fin de mai, Albert Richard et Gaspard Blanc disparurent de la scène, et nous n'entendîmes plus parler d'eux, jusqu'au commencement de l'année suivante.

L'impression de la brochure de Bakounine avait été terminée à l'Imprimerie coopérative de Genève, au milieu d'avril. La prière de substituer, au titre primitif, ce titre nouveau : *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale*, était arrivée trop tard. Mais ce n'était là qu'un petit malheur. Ce qui consterna Bakounine, lorsqu'il eut en mains les feuilles imprimées, ce fut la quantité de fautes d'impression énormes que les correcteurs avaient laissé passer. C'est ainsi que Quinet avait été transformé en *Guizot*, *lord Bloomfield* en *lord Bloompichi*, *Wartbourg* en *Werthory*, les trois mots allemands *in's Blaue hinein* en ce logogriphe : *isis Blanchinein* ; l'impératrice Catherine II, de *lascive mémoire*, était, par le compositeur, dite *de bonne mémoire* ; l'*animalité bourgeoise rugissante* était devenue : *animalik bourgeoise vigilante*, etc. Bakounine me demanda d'imprimer sur-le-champ un Errata, que, dans sa colère, il ne voulut pas faire faire à l'Imprimerie coopérative ; je tirai l'Errata qu'il m'envoyait ; et ensuite, le manuscrit de la livraison m'ayant été expédié de Genève, sur ma demande, pour que je pusse collationner l'imprimé avec l'original, je

fis encore un supplément à l'Errata; je tirai également une couverture rouge, portant le titre : *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale, Première livraison* [1].

Je ne veux pas faire ici l'analyse détaillée de cette *Première livraison* [2], qui se compose de trois chapitres : un exposé, faisant suite aux *Lettres à un Français*, de la situation de la France dans l'automne de 1870 (pages 1-74) ; un second chapitre intitulé *L'alliance russe et la russophobie des Allemands* [3], traitant des rapports historiques entre la Russie et l'Allemagne (pages 74-97) ; enfin un troisième chapitre intitulé *Histoire du libéralisme allemand* (pages 97-119), qui est une sanglante satire de l'esprit et des actes de la bourgeoisie allemande.

Dans le second chapitre, Bakounine a, *pour la première fois*, pris directement à partie Karl Marx dans un écrit public. Après s'être moqué de certains patriotes allemands, qui attribuent à la Russie et à son influence la servitude dans laquelle l'Allemagne est tenue par ses princes, il dit dans une note :

J'avoue que j'ai été profondément étonné en retrouvant ce même grief dans une lettre adressée, l'an passé, par M. Charles Marx, le célèbre chef des communistes allemands, aux rédacteurs d'une petite feuille russe qui se publiait en langue russe à Genève [4]. Il prétend que si l'Allemagne n'est pas encore démocratiquement organisée, *la faute en est seulement à la Russie*. Il méconnaît singulièrement l'histoire de son propre pays... A-t-on jamais vu une nation inférieure en civilisation imposer ou inoculer ses propres principes à un pays beaucoup plus civilisé, à moins que ce ne soit par la voie de la conquête? mais l'Allemagne, que je sache, n'a jamais été conquise par la Russie... Ce serait vraiment un acte beaucoup plus digne d'un excellent patriote allemand et d'un démocrate socialiste sincère, comme l'est indubitablement M. Charles Marx, et surtout bien plus profitable pour l'Allemagne populaire, si, au lieu de chercher à consoler la vanité nationale, en attribuant faussement les fautes, les crimes et la honte de l'Allemagne à une influence étrangère, il voulait bien employer son érudition immense pour prouver, conformément à la justice et à la vérité historique, que l'Allemagne a produit, porté et historiquement développé en elle-même tous les éléments de son

1. J'ai entre les mains les factures et différentes lettres relatives à l'impression de cette brochure. La facture de l'Imprimerie coopérative, du 19 avril 1871, s'élevait à 505 fr., savoir : 480 fr. pour 8 feuilles à 1.000 exemplaires (à 60 fr. la feuille, prix légèrement majoré, dit la facture, « en raison de la copie presque illisible »), et 25 fr. de surcharge pour les notes. Cette facture fut payée par Ozerof, tant avec l'argent recueilli par Ross qu'avec celui que dut fournir Ogaref. Une seconde facture de l'Imprimerie coopérative, de 134 fr. (32 fr. pour pliage et partie du brochage, etc., 102 fr. pour composition non employée), fut réduite ensuite à 89 fr. La facture de Neuchâtel était de 84 fr. (24 fr. pour couverture, 30 fr. pour les deux Errata, 30 fr. de brochage). Il restait donc à payer 173 fr.; cet argent fut envoyé de Munich par un étudiant russe, Alexandre Sibiriakof. — Bakounine aurait désiré imprimer immédiatement une seconde livraison de 8 feuilles, dont je fis le devis, s'élevant à 512 fr. au lieu de 678 fr. qu'avait coûtés la première; mais Sibiriakof écrivit (2 juin) que ses ressources étaient momentanément épuisées et qu'il ne pouvait rien promettre.

2. En voici le titre complet : sur la couverture, *L'Empire knouto-germanique et la Révolution sociale*, par Michel Bakounine, Première livraison, Genève, chez tous les libraires, 1871; — et sur la première page, à l'intérieur, *La Révolution sociale ou la dictature militaire*, par Michel Bakounine; Genève, Imprimerie coopérative, rue de Carouge, 8, 1871. La brochure forme un volume in-8° de 119 pages.

3. Ce titre, qui existe dans le manuscrit, a été omis dans la brochure imprimée, et l'Errata a négligé de le rétablir.

4. Le journal d'Outine.

esclavage actuel. Je lui aurais volontiers abandonné le soin d'accomplir un travail si utile, nécessaire surtout au point de vue de l'émancipation du peuple allemand, et qui, sorti de son cerveau et de sa plume, appuyé sur cette érudition étonnante devant laquelle je me suis déjà incliné, serait naturellement infiniment plus complet. Mais comme je n'espère pas qu'il trouve jamais convenable et nécessaire de dire toute la vérité sur ce point, je m'en charge, et je m'efforcerai de prouver, dans le cours de cet écrit, que l'esclavage, les crimes et la honte actuelle de l'Allemagne sont les produits tout à fait indigènes de quatre grandes causes historiques : la féodalité nobiliaire, dont l'esprit, loin d'avoir été vaincu comme en France, s'est incorporé dans la constitution actuelle de l'Allemagne ; l'absolutisme du souverain sanctionné par le protestantisme et transformé par lui en un objet de culte ; la servilité persévérante et chronique de la bourgeoisie de l'Allemagne ; et la patience à toute épreuve de son peuple. Une cinquième cause enfin, qui tient d'ailleurs de très près aux quatre premières, c'est la naissance et la rapide formation de la puissance toute mécanique et tout anti-nationale de l'Etat de Prusse [1].

Je l'ai dit, je ne veux pas analyser ce petit livre : on pourra le lire dans la réimpression qui vient d'en être faite [2] ; je me borne à signaler particulièrement les pages vengeresses et étincelantes sur la bourgeoisie allemande et son besoin d'adorer un maître, pages qui, au lendemain des triomphes de l'odieux vainqueur, furent pour les vaincus — pour nous tous, qui haïssions le despotisme — comme la revanche de l'esprit sur la force brutale.

Pendant son déjour au Val de Saint-Imier, Bakounine fit, devant un auditoire d'ouvriers, trois conférences, ou plutôt trois lectures, dans lesquelles, après avoir retracé l'histoire de la bourgeoisie française et de son rôle révolutionnaire au dix-huitième siècle, il exposa la mission historique du prolétariat au dix-neuvième. Voici comment, dans la dernière conférence, il appréciait les événements qui venaient de se dérouler, et la protestation suprême du peuple parisien :

La bourgeoisie [française] est jugée... Si elle avait voulu, elle aurait pu sauver la France. Mais pour cela elle eût dû sacrifier son argent, sa vie, et s'appuyer franchement sur le prolétariat, comme le firent ses ancêtres, les bourgeois de 1793. Eh bien, elle voulut sacrifier son argent encore moins que sa vie, et elle préféra la conquête de la France par les Prussiens à son salut par la révolution sociale.

La question entre les ouvriers des villes et les bourgeois fut assez nettement posée. Les ouvriers ont dit : « Nous ferons plutôt sauter les maisons que de livrer nos villes aux Prussiens ». Les bourgeois répondirent : « Nous ouvrirons plutôt les portes de nos villes aux Prussiens que de vous permettre de faire du désordre public, et nous voulons conserver nos chères maisons à tout prix, dussions-nous même baiser le cul de Messieurs les Prussiens »...

Et ce n'est pas seulement en France, compagnons, que la bourgeoisie est pourrie, moralement et intellectuellement anéantie : elle l'est de même partout en Europe ; et dans tous les pays de l'Europe, seul le prolétariat a conservé le feu sacré, — lui seul porte aujourd'hui le drapeau de l'humanité...

1. *L'Empire knouto-germanique*, etc., pages 89-93, note.
2. Dans un volume qui contient en outre *Les Ours de Berne et l'Ours de Saint-Pétersbourg* et les *Lettres à un Français* (Paris, Stock, 1907).

Oui, chers compagnons, vous, les ouvriers, solidairement unis avec vos frères les travailleurs du monde entier, vous héritez aujourd'hui de la grande mission de l'émancipation de l'humanité. Vous avez un co-héritier, travailleur comme vous, quoique à d'autres conditions que vous : c'est le paysan. Mais le paysan n'a pas encore la conscience de la grande mission populaire. Il a été empoisonné, il est encore empoisonné par les prêtres, et sert contre lui-même d'instrument à la réaction. Vous devez l'instruire, vous devez le sauver malgré lui en l'instruisant, en lui expliquant ce que c'est que la Révolution sociale.

Dans ce moment et surtout au commencement, les ouvriers de l'industrie ne doivent, ne peuvent compter que sur eux-mêmes. Mais ils seront tout-puissants s'ils le veulent. Seulement ils doivent le vouloir sérieusement. Et pour réaliser ce vouloir ils n'ont que deux moyens. C'est, d'abord, d'établir dans leurs groupes, et ensuite entre tous les groupes, une vraie solidarité fraternelle, non seulement en paroles, mais en action ; non pas seulement pour les jours de fête, de discours et de boisson, mais dans leur vie quotidienne. Chaque membre de l'Internationale doit pouvoir sentir, doit être pratiquement convaincu, que tous les autres membres sont ses frères.

L'autre moyen, c'est l'organisation révolutionnaire, l'organisation pour l'action. Si les soulèvements populaires de Lyon, de Marseille et des autres villes de France ont échoué, c'est parce qu'il n'y avait aucune organisation. Je puis en parler avec pleine connaissance de cause, puisque j'y ai été et que j'en ai souffert. Et si la Commune de Paris se tient si vaillamment aujourd'hui, c'est que pendant tout le siège les ouvriers se sont sérieusement organisés. Ce n'est pas sans raison que les journaux bourgeois accusent l'Internationale d'avoir produit ce soulèvement magnifique de Paris. Oui, disons-le avec fierté, ce sont nos frères les internationaux qui, par leur travail persévérant, ont organisé le peuple de Paris et ont rendu possible la Commune de Paris.

Soyons donc bons frères, compagnons, et organisons-nous. Ne croyez pas que nous soyons à la fin de la Révolution, nous sommes à son commencement. La Révolution est désormais à l'ordre du jour, pour beaucoup de dizaines d'années. Elle viendra nous trouver, tôt ou tard. Préparons-nous donc, purifions-nous, devenons plus réels, moins discoureurs, moins crieurs, moins phraseurs, moins buveurs, moins noceurs ; ceignons nos reins et préparons-nous dignement à cette lutte qui doit sauver tous les peuples et émanciper finalement l'humanité. Vive la Révolution sociale, vive la Commune de Paris ! [1]

J'allai rendre visite à Bakounine, une fois, pendant son séjour à Sonvillier. Il commençait à s'y ennuyer, et me le dit. Si, parmi les ouvriers, il y avait quelques natures d'élite, un trop grand nombre d'entre eux manquaient de la solidité de caractère qui seule peut faire des révolutionnaires sérieux et sûrs ; « crieurs » et « buveurs », comme il le leur avait dit, ceux-là pouvaient bien se laisser entraîner à un acte de révolte dans un moment d'exaltation passagère, mais n'étaient pas capables d'action réfléchie, volontaire et prolongée.

1. Ces trois conférences ont été publiées par Max Nettlau dans la revue *la Société Nouvelle*, à Bruxelles (mars et avril 1895), mais malheureusement d'après une copie très fautive et incomplète. Le manuscrit original de Bakounine est en ma possession ; il m'a été remis, à l'époque, par Adhémar Schwitzguébel.

Au milieu de mai il quitta le Val de Saint-Imier pour planter sa tente au Locle, où il devait retrouver un milieu déjà connu de lui, et où en outre il était plus rapproché de la frontière française. Des projets d'action s'étaient peu à peu précisés dans nos esprits : la pensée de laisser nos frères de Paris lutter seuls, sans essayer de venir à leur aide, nous était insupportable. Nous ne savions pas ce qu'il nous serait possible de faire, mais nous voulions absolument faire quelque chose.

Un plan dont je n'ai eu qu'une connaissance indirecte avait été formé à Genève par quelques réfugiés des mouvements de Lyon et d'autres villes : il s'agissait de concentrer, à Genève ou dans les environs, quelques centaines de volontaires de tous pays, ayant pour la plupart fait précédemment la campagne de France sous Garibaldi, et de les armer ; la légion ainsi formée aurait pénétré sur le territoire français et aurait marché sur Lyon. Mais, pour exécuter un projet pareil, il fallait de l'argent. Des émissaires allèrent à Paris solliciter de la Commune la somme nécessaire ; on leur répondit — ô naïveté criminelle ! — que la Commune était une administration publique, avec une comptabilité régulière ; qu'elle ne pouvait disposer d'aucune somme, sinon pour les dépenses inscrites au budget de la ville ; et que détourner une partie des deniers municipaux pour solder les frais d'une aventure de ce genre serait un procédé d'une incorrection inadmissible. Force fut donc de renoncer à l'expédition projetée.

Dans nos Montagnes, un autre plan avait été conçu. Il existait, dans une ville française de l'Est, une Section de l'Internationale avec laquelle nous étions en relations. Des internationaux de nos diverses Sections, armés, auraient passé la frontière en trois ou quatre groupes, se dirigeant sur cette ville, où leur arrivée aurait coïncidé avec un soulèvement de la population ouvrière. Un délégué nous fut envoyé de la ville en question ; je résolus alors, après entente avec mes amis, de m'y rendre accompagné de Treyvaud pour sonder le terrain et convenir des mesures d'exécution. La nouvelle de l'entrée des Versaillais à Paris, qui arriva au moment même où Treyvaud et moi allions partir, vint brusquement ruiner nos espérances.

J'ai conservé, de ces jours de fièvre où nous avions perdu la notion claire des réalités, une lettre que Bakounine m'adressa du Locle le vendredi 19 mai. Je la reproduis ; on y verra quel ton enjoué il pouvait garder au milieu des plus graves préoccupations. Cette lettre est écrite au dos d'une lettre de l'étudiant Sibiriakof, qui me demandait, le 13 mai, d'envoyer vingt exemplaires de la brochure *L'Empire knouto-germanique* à deux adresses, la sienne et celle de Semen Serebrenikof, ajoutant « qu'il m'enverrait 30 fr. (parce qu'on lui avait dit qu'un exemplaire coûtait 1 fr. 50) aussitôt la brochure reçue ». La demande ne me paraissait pas claire : fallait-il envoyer vingt exemplaires à chacune des deux adresses ? mais la mention de la somme de 30 fr. semblait indiquer qu'il ne s'agissait que de vingt exemplaires en tout. J'avais transmis la missive à Bakounine, en lui demandant son interprétation de ce texte ambigu. Il me répondit :

Naturellement vingt exemplaires, par dix exemplaires à chacun. Si tu avais tout l'esprit qu'on te prête, et si tu avais étudié le calcul différentiel et intégral avec celui des variations, comme Fritz Robert, tu aurais compris que Sibiriakof te promettant d'envoyer 30 fr., à raison de 1 fr. 50 par exemplaire, il ne peut avoir demandé en tout que vingt exemplaires.

Je te préviens qu'Adhémar a écrit à... [1], et qu'il est possible qu'un ami de là vienne chez toi soit demain samedi, soit dimanche, à ton adresse directe qu'Adhémar lui a envoyée. Nous viendrons naturellement dimanche [2], les Loclois et moi, avec le premier train du Locle. Si tu ne veux pas venir toi-même nous rencontrer à la

1. La ville française dont il est parlé ci-dessus.
2. A une réunion générale convoquée pour le 21 mai à Neuchâtel.

gare, envoie-moi ton frère [1] et dis-lui le nom de l'hôtel dans lequel, conformément à ma prière, tu as arrêté la chambre pour moi et pour Ozerof, afin que je puisse y faire transporter immédiatement mes effets [2]. A bientôt. Ton dévoué M. B.

J'avais convoqué à la réunion du 21 mai, dont parle cette lettre, le père Meuron, qui, je l'espérais, se déciderait à cette occasion à quitter pour un jour sa retraite de Saint-Sulpice. Mais il m'avait répondu, le 19 :

Ta lettre m'arrive à l'instant ; je suis sorti du lit pour y répondre ; malade depuis quelques jours, je suis d'une faiblesse extrême. Du reste cet hiver a été rude pour moi... Je suis heureux de penser que tu verras quelques amis réunis. Serre-leur la main à tous, dis mille choses à Bakounine... Impossible d'aller vous voir, tu ne comprends pas comme je suis devenu vieux cet hiver passé. Je ne vais plus à Fleurier sans souci de savoir si je pourrai revenir. Voilà, on est vieux, bien vieux, fini ! Salue toute la chère petite famille. J'espère que tu viendras, c'est promis, c'est dû. Adieu, je sens le froid.

La réunion de Neuchâtel était devenue nécessaire parce que le Congrès fédéral annuel, qui aurait dû avoir lieu en avril, n'avait pu être encore convoqué. Le mandat du Comité fédéral était arrivé à son terme ; la réunion désigna le Val de Saint-Imier comme siège du nouveau Comité. Elle s'occupa ensuite du journal, dont la situation financière était devenue critique, par suite des dépenses inconsidérées qu'avait engagées Joukovsky : la *Solidarité*, conformément au projet de budget établi en février, aurait dû ne paraître qu'en demi-feuille (exception faite pour le premier numéro) tant que le chiffre minimum de six cents abonnés ne serait pas atteint. Le journal avait donc contracté une dette dont l'imprimeur réclamait le paiement ; nous décidâmes que les membres qui s'étaient constitués en société de garants de la *Solidarité* verseraient, à cet effet, une cotisation de six francs chacun, et que, pour l'avenir, le format du journal serait réduit de façon à ramener la dépense d'impression à trente francs par numéro.

En dehors des délibérations administratives, les membres de la réunion échangèrent naturellement des vues à propos du mouvement projeté dans une ville de France, et c'est alors qu'il fut décidé que Treyvaud et moi irions préparer le terrain. Nous étions loin de nous douter qu'au moment même où nous étions ainsi réunis, les Versaillais pénétraient dans Paris.

X

La Semaine sanglante. — Les manœuvres marxistes contre nous. — Arrivée des réfugiés communalistes en Suisse. — Réponse d'un international à Mazzini, *par Bakounine (14 août). — Préparation de la Conférence de Londres.*

Les journaux du lundi 22 publièrent la dépêche annonçant que la porte de Saint-Cloud avait été franchie le dimanche à quatre heures par l'armée

1. Mon frère, après avoir prolongé son séjour à Paris, où il avait combattu dans les rangs des fédérés (85e bataillon) aux avant-postes (Neuilly), jusqu'au 5 mai, était revenu à Neuchâtel, et s'occupait à écrire ses souvenirs des deux sièges, qui parurent, de juin à septembre 1871, en trois petits volumes intitulés : *Souvenirs d'un franc-tireur* (1 vol.) et *Souvenirs d'un garde national pendant le siège de Paris et sous la Commune : 1re partie, la Capitulation* (1 vol.) ; 2e *partie, l'Insurrection* (1 vol.).

2. Nos allées et venues, à ce moment, étaient surveillées ostensiblement par la police. Bakounine et Ozerof s'étaient logés au Petit Hôtel des Alpes (chez Mme Favre), en face de la gare ; le lieutenant de gendarmerie Chatelain s'installa au rez-de-chaussée de l'hôtel, et là il prenait les noms de tous ceux qui venaient rendre visite aux deux Russes.

versaillaise ; puis ils nous apportèrent, jour après jour, les nouvelles de la guerre des rues, de l'héroïque résistance des fédérés, des incendies, de la défaite et du massacre.

Que dirai-je de nos impressions, de notre rage, de notre douleur pendant la Semaine sanglante ? A mesure qu'arrivaient les nouvelles tragiques, chaque jour s'exacerbaient davantage nos sentiments. On ne tenait plus en place, on se sentait la tête perdue, le cœur accablé. Ma femme ne se trouvait pas auprès de moi à ce moment; sa santé étant ébranlée, je l'avais envoyée, avec notre bébé de six mois, passer quelque temps à la montagne, chez sa sœur, dans un village du Jura vaudois, Sainte-Croix. Dans ma solitude, le chagrin, l'angoisse m'étreignaient doublement. Je me rappelle comment un jour, enfin, à la lecture des télégrammes féroces des Versaillais annonçant les massacres, donnant les noms de mes amis qu'on disait fusillés [1], n'y résistant plus, je succombai au désespoir : des sanglots incoercibles me secouaient convulsivement, et je ne pus redevenir maître de moi qu'après un long intervalle.

Bakounine, lui, n'eut pas de faiblesse. Il s'attendait à la défaite ; il ne craignait qu'une chose, c'est que, dans la catastrophe finale, les communards vinssent à manquer d'audace et d'énergie. Mais quand il sut qu'ils se défendaient comme des lions, et que Paris était en flammes, il poussa un cri de triomphe : « A la bonne heure ! ce sont des hommes ! » dit-il à Spichiger (qui me l'a raconté plus tard), en entrant brusquement à l'atelier coopératif et en frappant de sa canne sur la table. Schwitzguébel, de son côté, écrivait à Joukovsky : « Vive Paris ! cette fois ils se font sauter et ils mettent le feu à la ville ».

Nous nous rencontrâmes, le dimanche 28, aux Convers ; la ferme contenance de mes amis, leurs propos, leur vaillante belle humeur, triomphèrent de mon découragement et rendirent moins sombre ma tristesse. Bakounine n'avait plus rien à faire aux Montagnes : il nous annonça qu'il repartirait pour Locarno le lendemain.

Le lundi, il quitta le Locle le matin pour descendre à Neuchâtel, où il s'arrêta et où il passa la nuit; il continua sa route le mardi, et arriva à Locarno le jeudi 1er juin.

Le mardi 30 mai j'écrivais à ma femme :

Merci pour ta bonne lettre reçue hier soir, elle m'a fait du bien... Hier Bakounine, retournant à Locarno, est venu à Neuchâtel. Emilie m'a supplié de lui faire faire sa connaissance; d'accord avec ma mère, j'ai invité Bakounine à prendre le thé chez moi : ma mère, Emilie, Julie et Georges y sont venus. Michel nous a raconté sa vie et ses voyages, nous avons fait de la musique, etc. Aujourd'hui il est parti pour tout de bon . .

David Perret est revenu hier soir. Il fait un tableau sinistre de la terreur qui règne dans toute la France.

Il fallait maintenant reprendre le cours de la vie ordinaire, veiller à l'administration des affaires courantes, à l'exécution des décisions de la réunion de Neuchâtel, et tout d'abord s'occuper du journal. Le 31 mai, j'écrivais à Joukovsky que, pour diminuer les dépenses, les amis des Montagnes, réunis le dimanche précédent aux Convers, avaient été d'avis d'adopter le format du *Progrès* : dans ces conditions, le journal ne devait pas coûter plus de trente francs ; et je démontrais, par un devis détaillé, que l'imprimeur Czerniecki ferait encore un bénéfice d'un tiers. Le 2 juin, nouvelle lettre :

1. On annonçait l'exécution de Pindy, Longuet, Lefrançais, Malon, Vaillant, Gambon, Courtet, Ostyn, etc., sans parler de Dombrowski, Delescluze, Vermorel, Milliere, Varlin et tant d'autres, réellement tués pendant ou après la bataille.

Nous venons de former à Saint-Imier, la Chaux-de-Fonds, le Locle et Neuchâtel des *Comités de secours fraternel pour les réfugiés de la Commune;* cette mesure a été rendue publique par un *communiqué* adressé au *National suisse.* Grande émotion des bourgeois [1].

Faites-en autant. Adieu.

Ma femme m'avait écrit, la veille, qu'elle partirait de Sainte-Croix le samedi matin; je devais aller à sa rencontre jusqu'à Fleurier. Je profitai de ce petit voyage pour aller rendre visite au père Meuron, que je trouvai profondément abattu par le désastre de la Commune : il n'était plus que l'ombre de lui-même.

Le 4 juin, je transmis à Bakounine une lettre de Sibiriakof, du 2, relative à l'impression de la seconde livraison de *L'Empire knouto-germanique.* Il me la renvoya quelques jours après; sur un feuillet blanc de cette lettre, il avait écrit, le 10 :

Mon cher, Je te renvoie la lettre de Sib.; je l'accompagne d'une lettre qu'au besoin, si tu le trouves utile, tu peux lui envoyer. Tu as reçu maintenant, sans doute, celle que je t'ai écrite le 5 de ce mois et que je t'ai envoyée, comme nous étions convenus, par l'ami de Zürich [2]. Que penses-tu de l'arrangement que je t'y ai proposé? il me semble réalisable. S'ils vendent 40 exemplaires [de *L'Empire knouto-germanique*] à Saint-Imier, la Chaux-de-Fonds, le Locle, ce qui ne me paraît pas impossible, cela fera 60 francs; avec les 30 fr. envoyés de Munich [3], cela fera 90. Sur cela 40 fr. pour le Locle, 40 fr. pour Souvillier [4], 6 fr. que je dois comme responsable de la *Solidarité* [5], 4 fr. de frais de poste. Je resterai te devoir pour deux livres de thé, si tu m'en envoies; si tu ne l'as pas envoyé, n'en envoie pas, car j'en attends de Genève...

Quant à la somme nécessaire pour la seconde livraison, j'ai la confiance qu'elle se trouvera bientôt, et le manuscrit de cette livraison ne tardera pas de t'arriver tout complet. L'ami de Zürich se donne aussi beaucoup de peine pour compléter cette somme, et puis j'aurai encore d'autres amis.

Envoie-moi au plus vite les 210 ou 200 exemplaires, pour que je les expédie en Italie, où des amis les attendent déjà,

Je t'ai envoyé ce matin par la poste non huit, mais onze volumes de Grote [6], et quatre volumes d'Auguste Comte. Je te prie d'envoyer

1. On se rappelle l'odieuse circulaire par laquelle Jules Favre avait invité les gouvernements étrangers à refuser le droit d'asile aux réfugiés de la Commune, et à procéder à leur arrestation immédiate et à leur extradition, attendu que « l'œuvre abominable de ces scélérats ne pouvait être confondue avec un acte politique ».

2. Un étudiant nommé J. Ponomaref.

3. Ceux dont il est parlé dans la lettre de Sibiriakof du 13 mai.

4. Pour le paiement de son entretien pendant son séjour dans ces deux endroits.

5. Il faisait partie de la société des garants, constituée à la suite de l'assemblée du 26 février.

6. Bakounine m'avait dit, à Neuchâtel, qu'il avait à Locarno les huit premiers tomes de la traduction, par A.-L. de Sadous, de la *History of Greece* de Grote (un livre que j'avais lu dans le texte anglais, avec une vive admiration, lorsque j'étais étudiant à Zürich), et m'avait promis de me les envoyer. Il se trouva qu'il en possédait onze : l'ouvrage complet en a dix-neuf (et non douze, comme Bakounine, ainsi que le montre la suite de sa lettre, se le figurait). Ces volumes lui avaient été donnés autrefois par la princesse Obolensky, mais n'étaient pas coupés; en fait d'ouvrages historiques, Bakounine consultait surtout la *Kulturgeschichte* de Kolb, qu'il appréciait beaucoup : il retrouvait et louait en Kolb ses propres tendances, son goût pour les Grecs et leur fédéralisme, son antipathie pour Rome et pour l'esprit conquérant.

immédiatement ces derniers à Fritz Robert, auquel je les ai promis. Tu vois que tu es plus heureux que Numa Pompilius, puisque tu en reçois onze sur douze, tandis que Numa n'en a eu que six, ou même seulement trois, sur douze [1].

Ma lettre t'arrivera ou est déjà arrivée de Zürich à l'adresse de M. Gustave J.

N'oublie pas de bien saluer de ma part ta femme d'abord et sa mère, puis la tienne et tes sœurs. Je suis heureux de les avoir rencontrées. Salue bien ton frère aussi et envoie-moi sa brochure.

J'ai reçu une lettre de Ross [2]. Je l'engage beaucoup à écrire son journal le plus détaillé et le plus sévèrement véridique. Nous le traduirons, d'abord pour les amis intimes, parce que toute vérité n'est pas bonne à dire en public : nous ne devons pas diminuer le prestige de ce fait immense, la Commune, et nous devons défendre à outrance, dans ce moment, même les jacobins qui sont morts pour elle. La traduction faite, tu verras quel parti tu pourras en tirer pour le public, n'est-ce pas [3] ? J'attends avec impatience ta lettre.

Ton dévoué M. B.

J'ai été bien content pour toi et pour toute ta famille de la nomination de ton père [4]. Et toi, quand redeviendras-tu maître d'école ?

Voici la lettre de Sentiñon que j'avais oublié de t'envoyer. Tu dois absolument me la renvoyer.

Cependant Joukovsky ne donnait plus signe de vie ; et nous désirions vivement faire paraître un numéro de la *Solidarité*. Je lui récrivis le 8 juin, en lui disant que si Czerniecki refusait d'imprimer un numéro du format du *Progrès* pour trente francs, nous ferions faire le journal à la Chaux-de-Fonds.

La raison du silence de Joukovsky était son absence de Genève : sa femme, revenant d'un voyage en Russie, était tombée malade à Berne ; il était allé la rejoindre dans cette ville, et il avait négligé de m'avertir de son déplacement ; je finis par apprendre qu'il était absent, mais par un tiers, et sans qu'on pût me donner son adresse. Ozerof, au défaut de Joukovsky, me fit savoir que Czerniecki refusait de recommencer à imprimer la *Solidarité*. Il fallait prendre une décision : une réunion eut lieu au Locle le 25 juin, et le lendemain j'écrivis à Joukovsky pour lui annoncer qu'il venait d'être décidé que la *Solidarité* s'imprimerait au Locle, dans le format du *Progrès*, et le prier de m'envoyer immédiatement le registre des abonnés et le livre de comptes du journal, avec les factures de l'imprimeur. J'ajoutais que Robin m'avait demandé de Londres, quinze jours auparavant (10 juin), de lui expédier une copie des pièces authentiques qui prouvaient que la Section de l'Alliance de Genève avait bien été admise en 1869 par le Conseil général, pièces dont Joukovsky était le détenteur. Ne sachant toujours pas où il se trouvait, j'adressai ma lettre à l'imprimeur Czerniecki, dans l'espoir que celui-ci réussirait peut-être à la faire parvenir au destinataire.

On se rappelle que Robin était devenu membre du Conseil général en octobre 1870. La lettre qu'il venait de m'écrire, et dont j'entretenais Jou-

1. Bakounine ne se piquait pas d'érudition : les « professeurs allemands » voudront bien lui pardonner d'avoir, dans une lettre familière, écrit « Numa Pompilius » pour Tarquin l'Ancien, et « douze » au lieu de « neuf », à propos des livres sibyllins.

2. Ross était revenu de Paris sain et sauf; son camarade Valence Lankiewicz, comme je l'ai dit, avait été tué

3. Il ne fut pas donné suite à ce projet : Ross n'a rien écrit sur la Commune.

4. Mon père venait d'être réélu membre du Conseil d'Etat neuchâtelois.

kovsky, se rapporte à des incidents dont je n'ai pas parlé encore, afin de ne pas interrompre le récit de ce qui concerne les insurrections communalistes. C'est au *Mémoire de la Fédération jurassienne* que j'en emprunterai l'exposé :

Pendant l'hiver de 1870-1871, au milieu des événements les plus importants peut-être de l'histoire du dix-neuvième siècle, et pendant que se déroulaient les phases palpitantes de cette révolution du 18 mars qui remuait si profondément, d'un bout du monde à l'autre, les masses prolétaires, Messieurs les meneurs du Conseil général étaient essentiellement préoccupés de profiter de l'occasion que leur offraient les circonstances pour établir solidement dans l'Internationale leur autorité en supprimant les Congrès généraux, et pour écraser définitivement les opposants qui avaient excité leur haine.

Oui, tandis que chacun des membres des Sections de nos Montagnes ne vivait plus que de la vie des héroïques Parisiens, tandis que les hommes d'action dans l'Internationale concentraient toute leur activité et toutes les forces de leur intelligence sur ce seul but : venir en aide à la Commune de Paris, — Marx et ses créatures ne songeaient qu'à faire servir les péripéties de ce drame gigantesque à la réalisation de leurs petits calculs, et ils disposaient d'avance, avec une adresse infernale, leurs toiles d'araignées, comptant prendre au piège les Fédérations sans défiance et faire de l'Internationale tout entière la proie de leur vanité et de leur esprit d'intrigue.

C'est une chose difficile à croire, mais parfaitement vraie : en mars 1871, les acolytes de Marx en Suisse, Outine, H. Perret et consorts, n'avaient qu'une préoccupation, absolument étrangère à la révolution sociale et aux événements de Paris : cette préoccupation était d'achever de se débarrasser de la Section de l'Alliance, et pour cela ils venaient d'inventer un truc nouveau. Ils osèrent déclarer en assemblée générale des Sections de Genève que *jamais la Section de l'Alliance n'avait été admise par le Conseil général.* Cette étrange assertion fut rapportée à l'Alliance, et le secrétaire de cette Section (Joukovsky), en réponse aux mensonges d'Outine, produisit publiquement les originaux des deux lettres écrites à l'Alliance par Eccarius et par Jung, en date du 28 juillet et du 25 août 1869 ; la première de ces lettres annonçait que le Conseil général avait admis la Section de l'Alliance à l'unanimité, la seconde accusait réception des cotisations de cette Section. La réplique était écrasante, semble-t-il ? Pas du tout : Outine et ses amis payèrent d'audace et affirmèrent cyniquement que ces deux lettres devaient être des *faux*, et qu'une personne bien renseignée, venant de Londres, le leur avait dit.

Cette personne bien renseignée était Madame Dmitrieff, une amie d'Outine, Russe comme lui, et, — disons-le, car c'est un détail caractéristique, — *Juive* comme lui, comme Marx, comme Borkheim (collaborateur de la *Zukunft* de Berlin et du *Volksstaat* de Leipzig), comme Moritz Hess ; comme Hepner, rédacteur du *Volksstaat* ; comme Frankel, membre de la Commune de Paris [1].

1. Je reproduis sans y rien changer cette phrase et la suivante. Calomniés et vilipendés par une séquelle d'intrigants, nous avions bien été obligés de constater que quelques-uns des plus acharnés contre nous étaient des Juifs allemands et russes, qui semblaient se soutenir entre eux par esprit de corps, — et nous avions cru devoir le dire. Mais nous n'avons jamais eu d'animosité contre aucune des races

Madame Dmitrieff, connue aussi sous le nom de la citoyenne Elise, est une admiratrice fanatique de Marx, qu'elle appelle, en style de synagogue, le *Moïse moderne*. Elle venait de passer quelque temps auprès de lui à Londres (en février), et s'était ensuite rendue à Genève, munie évidemment d'instructions confidentielles. Ce fut après son arrivée que fut remise sur le tapis la question de l'Alliance, et qu'on fit en assemblée générale des Sections genevoises cette fameuse déclaration, que l'Alliance n'avait jamais été reçue dans l'Internationale.

Cependant, quand on avait impudemment affirmé que les lettres d'Eccarius et de Jung étaient des *faux*, tout n'était pas fini par là ; il fallait encore le prouver : et pour cela on s'adressa de Genève au Conseil général. Le secrétaire perpétuel de la coterie genevoise, Henri Perret, écrivit donc à Londres, pour demander ce qu'il fallait penser, en réalité, de l'authenticité des deux lettres [1].

Ce qui se passa au Conseil général de Londres, après la réception de la lettre écrite par Henri Perret, a été raconté par Robin dans un document rédigé en 1872 sous le titre de *Mémoire justificatif* [2], et qu'il m'envoya :

J'arrivai à Londres en octobre 1870, — raconte Robin, qui fait connaître, au début de son *Mémoire*, ses relations avec Marx : — ... sitôt que j'y eus trouvé de modestes et temporaires moyens d'existence, je fus présenté au Conseil général par le citoyen Marx et admis à l'unanimité. Pendant plusieurs mois, peu familiarisé avec la langue anglaise, je pris à peine part aux travaux du Conseil, d'ailleurs presque nuls à ce moment... Exclusivement préoccupé de la guerre ..., je revins à l'espoir le 18 mars. Que j'aurais voulu alors courir à Paris et prendre part à la grande lutte sociale ! Mais d'un côté j'étais très souffrant, de l'autre je venais d'obtenir une position qui assurait pour quelques mois la vie de ma famille. C'était par un hasard véritable que mes enfants avaient échappé à la mort : sans la police belge j'allais en effet vers le 8 septembre m'enfermer dans Paris [3], et l'on sait que les enfants en bas âge n'en sont pas revenus. Après cela je n'eus pas le courage de les laisser avec leur mère isolée et sans ressource aucune, en pays étranger. D'autres révolutionnaires auraient peut-être passé là-dessus ; en ne le faisant pas, je ne crus pas perdre le droit de travailler encore à la révolution sociale, et je me promis de racheter mon abstention d'alors. D'ailleurs, quoique n'ayant plus, depuis des années, l'ombre de confiance dans les bourgeois libéraux, je ne pouvais croire de leur part à une guerre d'exter-

qui composent l'humanité. Nous savions bien que si Marx était Juif, son *alter ego*, Engels, bien moins intelligent et bien plus haineux que lui, ne l'était pas ; et nous n'avons pas ménagé l'expression de notre admiration et de notre sympathie pour des Juifs comme Henri Heine et Ferdinand Lassalle. Nous avons compté dans nos rangs, au nombre de nos camarades les plus dévoués, des Israélites, hommes et femmes ; et aujourd'hui n'existe-t-il pas des groupes de Juifs russes anarchistes où la mémoire de Bakounine est l'objet d'un véritable culte ?

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 198.

2. J'ai utilisé ce manuscrit de Robin, dont j'ai déjà cité quelques passages dans le tome Ier, pour la rédaction de la plupart des pages du *Mémoire de la Fédération jurassienne* qui concernent la Conférence de Londres.

3. Sur l'odyssée de Robin après sa sortie de la prison de Beauvais, le 5 septembre 1870, voir ci-dessus p. 103.

mination ; j'attendais avec confiance une transaction, après laquelle j'aurais, je le pense, pu me rendre très utile pour l'organisation de l'enseignement intégral.

On comprend que pendant ce temps j'avais rarement pensé au différend entre les Sections de la Suisse. Depuis la guerre, aucune lettre, aucun journal ne m'était arrivé de ce pays. Cependant j'en avais vaguement causé une ou deux fois avec Marx comme d'un incident terminé, et, bien qu'il eût contre certaines personnes des préventions que je ne partageais pas, je ne voyais pas là sujet de lutte, et je comptais même sur son influence pour m'aider à apaiser le conflit, s'il renaissait. Ceci est tellement vrai que, quand mes relations d'ami avec Guillaume, interrompues par les événements, furent rétablies vers la fin de janvier [1871], je communiquai naïvement à Marx plusieurs lettres de cet ami. Ce fut alors qu'à plusieurs réponses équivoques je commençai à pressentir une hostilité systématique ; mais, plein d'une extrême confiance dans l'esprit de justice et la bonne foi de Marx, je refusais de croire aux indices les plus évidents.

Vers le mois de mars, le hasard me fit, au Conseil général, lire d'avance une lettre du secrétaire du Comité fédéral romand de Genève, H. Perret. Il y rendait compte d'une très orageuse séance publique à Genève, où les partisans et les ennemis de l'Alliance s'étaient fort malmenés. Ceux-ci s'appuyaient sur le témoignage de la citoyenne Elise [1], qui, revenant de Londres où elle avait été chargée de prendre des informations sur la question de l'Alliance, soutenait que cette société n'avait jamais été reconnue comme Section de l'Internationale. Un des membres de l'Alliance [2] avait alors tiré de sa poche deux lettres officielles du Conseil général constatant son admission. On avait répondu que ces pièces étaient fausses. Le secrétaire suisse [3] priait le Conseil général de lui faire connaître immédiatement la vérité.

Il y avait là un *oui* ou un *non* à répondre ; des hommes loyaux l'eussent envoyé courrier par courrier. Cinq semaines après, la lettre n'avait pas obtenu de réponse nette.

Je recevais presque en même temps, dans une lettre d'ami, le récit de cette nouvelle agression par la bande d'intrigants et de brouillons dont M. Outine est le chef [4]... Je répondis aussitôt et demandai la copie des deux lettres incriminées de faux [5]. Je les reçus après quelques retards [6]. Dans l'intervalle je m'inscrivis pour une interpellation à propos des affaires suisses. J'avais déjà sur Marx de très graves soupçons; j'étais convaincu que c'était lui qui avait donné à Madame Elise les faux renseignements causes du désordre nouveau. Mais voulant être confiant jusqu'au bout, je parvins à me persuader qu'il avait été trompé, et je voulus remettre la question suisse en

1. Madame Dmitrief.
2. Joukovsky.
3. C'est H. Perret que Robin désigne par ces mots.
4. Ce n'est que dans la seconde moitié d'avril que j'appris, par Joukovsky, ce qui se passait à Genève, et ce n'est donc qu'à cette date que je pus en informer Robin.
5. Ce fut vers le 10 juin que je reçus la lettre de Robin me demandant de lui envoyer une copie des lettres d'Eccarius et de Jung. Il s'était donc écoulé au moins un mois entre ma lettre de la fin d'avril et la réponse de Robin : l'adverbe « aussitôt » est inexact.
6. Dus à l'absence de Joukovsky (voir ci-dessus, p. 156).

discussion dans le seul espoir d'arriver à un apaisement définitif. J'avais beaucoup réfléchi pour trouver le moyen de n'attaquer personne, et d'arriver à la reconnaissance des deux Fédérations d'une manière égale, et surtout à la fin de toute hostilité publique.

Cependant Joukovsky était revenu à Genève dans les derniers jours de juin, et la copie des deux documents, réclamée par Robin, avait pu être expédiée à celui-ci. Les manœuvres employées par nos adversaires nous prouvaient que les haines n'avaient pas désarmé : mais nous étions sans crainte. Le Conseil général avait pu se tromper et être trompé; des explications claires, des preuves documentaires l'obligeraient à reconnaître son erreur. Et d'ailleurs, si les événements avaient fait supprimer le Congrès général en 1870, il n'en serait pas de même en 1871 : et devant le Congrès, dans le grand jour des discussions, la pleine lumière se ferait, les intrigants et les imposteurs seraient démasqués. Nous ne doutions pas que la force irrésistible de la vérité s'imposât à tous, et fît crouler tout le vain échafaudage du mensonge.

Depuis son retour à Locarno, Bakounine s'occupait à préparer la suite de *L'Empire knouto-germanique*. Il m'avait repris les pages 139-285 de son manuscrit, et son calendrier-journal le montre commençant le 5 juin la rédaction d'un « *Préambule* pour la seconde livraison » ; il continue à l'écrire les jours suivants ; il note, le 12, une lecture de Kolb *(Kulturgeschichte)* ; le lendemain, il reçoit l'*Histoire universelle* de Schlosser ; il est question pour la dernière fois du *Préambule* le 13 juillet [1].

On trouve, dans ce « *Préambule* pour la seconde livraison », un exposé très net des deux tendances qui se partageaient à ce moment le socialisme, et un jugement sur la portée historique de cette grande manifestation révolutionnaire que fut la Commune de Paris. Au sujet des deux tendances, celle des « socialistes ou collectivistes révolutionnaires » et celle des « communistes autoritaires », Bakounine s'exprime ainsi :

Je suis un amant fanatique de la *liberté*, la considérant comme l'unique milieu au sein duquel puissent se développer et grandir l'intelligence, la dignité et le bonheur des hommes... ; la liberté qui, après avoir renversé toutes les idoles célestes et terrestres, fondera et organisera un monde nouveau, celui de l'humanité solidaire, sur les ruines de toutes les Eglises et de tous les Etats. Je suis un partisan convaincu de l'*égalité économique et sociale*, parce que je sais qu'en dehors de cette égalité, la liberté, la justice, la dignité humaine, la moralité et le bien-être des individus aussi bien que la prospérité des nations, ne seront jamais rien qu'autant de mensonges. Mais, partisan quand même de la liberté, cette condition première de l'humanité, je pense que l'égalité doit s'établir dans le monde par l'organisation spontanée du travail et de la propriété collective des associations productrices librement organisées et fédéralisées dans les communes, et par la fédération tout aussi spontanée des communes, mais non par l'action suprême et tutélaire de l'Etat.

C'est là le point qui divise principalement les socialistes ou collectivistes révolutionnaires des communistes autoritaires partisans de l'initiative absolue de l'Etat. Leur but est le même : l'un et l'autre parti veulent également la création d'un ordre social nouveau, fondé

1. Le début de ce *Préambule* a été publié dans le *Travailleur* de Genève, numéro d'avril-mai 1878, sous ce titre imaginé par Elisée Reclus : *La Commune de Paris et la notion de l'Etat*. Une édition complète de ce morceau (resté inachevé), d'après le manuscrit original (14 feuillets), a été faite en 1892 par Bernard Lazare dans les *Entretiens politiques et littéraires*.

uniquement sur l'organisation du travail collectif, inévitablement imposé à chacun et à tous par la force même des choses, à des conditions économiques égales pour tous, et sur l'appropriation collective des instruments de travail. Seulement les communistes [d'Etat] s'imaginent qu'ils pourront y arriver par le développement et par l'organisation de la puissance politique des classes ouvrières et principalement du prolétariat des villes, avec l'aide du radicalisme bourgeois, tandis que les socialistes révolutionnaires, ennemis de tout alliage et de toute alliance équivoque, pensent, au contraire, qu'ils ne peuvent atteindre ce but que par le développement et par l'organisation de la puissance non politique, mais sociale, et par conséquent anti-politique, des masses ouvrières tant des villes que des campagnes, y compris tous les hommes de bonne volonté des classes supérieures qui, rompant avec tout leur passé, voudraient franchement s'adjoindre à eux et accepter intégralement leur programme.

De là, deux méthodes différentes. Les communistes [autoritaires] croient devoir organiser les forces ouvrières pour s'emparer de la puissance politique des Etats. Les socialistes révolutionnaires s'organisent en vue de la destruction, ou, si l'on veut un mot plus poli, en vue de la liquidation des Etats. Les communistes sont les partisans du principe et de la pratique de l'autorité, les socialistes révolutionnaires n'ont de confiance que dans la liberté... C'est la contradiction, devenue déjà historique, qui existe entre le communisme scientifiquement développé par l'école allemande et accepté en partie par les socialistes américains et anglais, d'un côté, — et le proudhonisme largement développé et poussé jusqu'à ses dernières conséquences, de l'autre, accepté par le prolétariat des pays latins [1].

Le socialisme révolutionnaire vient de tenter une première manifestation éclatante et pratique dans la *Commune de Paris*.

Et Bakounine continue en montrant comment, dans la Commune, se trouvèrent en présence les socialistes révolutionnaires, membres de l'Internationale, qui furent en minorité, et les « jacobins » ou autoritaires, qui formaient la majorité :

Je suis un partisan de la Commune de Paris, qui, pour avoir été massacrée, étouffée dans le sang par les bourreaux de la réaction monarchique et cléricale, n'en est devenue que plus vivace, plus puissante dans l'imagination et dans le cœur du prolétariat de l'Europe ; j'en suis le partisan surtout parce qu'elle a été une négation audacieuse, bien prononcée, de l'Etat.

C'est un fait historique immense que cette négation de l'Etat se soit manifestée précisément en France, qui a été jusqu'ici par excellence le pays de la centralisation politique, et que ce soit Paris, la tête et le créateur historique de cette grande civilisation française, qui en ait pris l'initiative...

La Commune de Paris a duré trop peu de temps, et elle a été trop empêchée dans son développement intérieur par la lutte mortelle qu'elle a dû soutenir contre la réaction de Versailles, pour qu'elle ait pu, je ne dis pas même appliquer, mais élaborer théoriquement son programme socialiste. D'ailleurs, il faut bien le reconnaître, la

1. Il est également accepté et il le sera toujours davantage par l'instinct essentiellement anti-politique des peuples slaves. *(Note de Bakounine.)*

majorité des membres de la Commune n'étaient pas proprement socialistes, et s'ils se sont montrés tels, c'est qu'ils ont été invinciblement poussés par la force irrésistible des choses, par la nature de leur milieu, par les nécessités de leur position, et non par leur conviction intime. Les socialistes, à la tête desquels se place naturellement notre ami Varlin, ne formaient qu'une très infime minorité ; ils n'étaient tout au plus que quatorze ou quinze membres. Le reste était composé de jacobins. Mais entendons-nous, il y a jacobins et jacobins. Il y a les jacobins avocats et doctrinaires, comme M. Gambetta... ; et il y a les jacobins franchement révolutionnaires, les héros, les derniers représentants sincères de la foi démocratique de 1793, capables de sacrifier et leur unité et leur autorité bien-aimées aux nécessités de la Révolution, plutôt que de ployer leur conscience devant l'insolence de la réaction. Ces jacobins magnanimes, à la tête desquels se place naturellement Delescluze, une grande âme et un grand caractère, veulent le triomphe de la Révolution avant tout ; et comme il n'y a point de révolution sans masses populaires, et comme ces masses ont éminemment aujourd'hui l'instinct socialiste,... les jacobins de bonne foi, se laissant entraîner toujours davantage par la logique du mouvement révolutionnaire, finiront par devenir des socialistes malgré eux.

Telle fut précisément la situation des jacobins qui firent partie de la Commune de Paris. Delescluze et bien d'autres avec lui signèrent des programmes et des proclamations dont l'esprit général et les promesses étaient positivement socialistes. Mais comme, malgré toute leur bonne foi et toute leur bonne volonté, ils n'étaient que des socialistes bien plus extérieurement entraînés qu'intérieurement convaincus,... ils ne purent jamais sortir des généralités, ni prendre une de ces mesures décisives qui rompraient à jamais leur solidarité et tous leurs rapports avec le monde bourgeois. Ce fut un grand malheur pour la Commune et pour eux ; ils en furent paralysés, et ils paralysèrent la Commune ; mais on ne peut pas le leur reprocher comme une faute. Les hommes ne se transforment pas d'un jour à l'autre, et ne changent ni de nature ni d'habitudes à volonté. Ils ont prouvé leur sincérité en se faisant tuer pour la Commune. Qui osera leur en demander davantage [1] ?

Ils sont d'autant plus excusables que le peuple de Paris lui-même, sous l'influence duquel ils ont pensé et agi, était socialiste beaucoup plus d'instinct que d'idée ou de conviction réfléchie. Toutes ses aspirations sont au plus haut degré et exclusivement socialistes ; mais ses idées ou plutôt ses représentations traditionnelles sont loin encore d'être arrivées à cette hauteur. Il y a encore beaucoup de préjugés jacobins, beaucoup d'imaginations dictatoriales et gouvernementales, dans le prolétariat des grandes villes de France et même dans celui de Paris...

La situation du petit nombre des socialistes convaincus qui ont fait partie de la Commune de Paris était excessivement difficile. Ne se sentant pas suffisamment soutenus par la grande masse de la population parisienne, l'organisation de l'Association internationale, très imparfaite elle-même d'ailleurs, n'embrassant à peine que quel-

1. Rapprocher ce passage du dernier alinéa de la lettre que Bakounine m'avait écrite le 10 juin (p. 156).

ques milliers d'individus, ils ont dû soutenir une lutte journalière contre la majorité jacobine. Et au milieu de quelles circonstances encore ! Il leur a fallu donner du travail et du pain à quelques centaines de milliers d'ouvriers, les organiser, les armer, et surveiller en même temps les menées réactionnaires ;... il leur a fallu opposer un gouvernement et une armée révolutionnaires au gouvernement et à l'armée de Versailles, c'est-à-dire que, pour combattre la réaction monarchique et cléricale, ils ont dû, oubliant ou sacrifiant eux-mêmes les premières conditions du socialisme révolutionnaire, s'organiser en *réaction* jacobine... Je sais que beaucoup de socialistes, très conséquents dans leur théorie, reprochent à nos amis de Paris de ne s'être pas montrés suffisamment socialistes dans leur pratique révolutionnaire... Je ferai observer aux théoriciens sévères de l'émancipation du prolétariat qu'ils sont injustes envers nos frères de Paris : car, entre les théories les plus justes et leur mise en pratique, il y a une distance immense qu'on ne franchit pas en quelques jours. Quiconque a eu le bonheur de connaître Varlin, par exemple, pour ne nommer que celui dont la mort est certaine [1], sait combien, en lui et en ses amis, les convictions socialistes ont été passionnées, réfléchies et profondes. C'étaient des hommes dont le zèle ardent, le dévouement et la bonne foi n'ont jamais pu être mis en doute par aucun de ceux qui les ont approchés. Mais précisément parce qu'ils étaient des hommes de bonne foi, ils étaient pleins de défiance en eux-mêmes en présence de l'œuvre immense à laquelle ils avaient voué leur pensée et leur vie : ils se comptaient pour si peu ! Ils avaient d'ailleurs cette conviction que, dans la Révolution sociale, diamétralement opposée, dans ceci comme dans tout le reste, à la Révolution politique, l'action des individus était presque nulle et l'action spontanée des masses devait être tout. Tout ce que les individus peuvent faire, c'est d'élaborer, d'éclairer et de propager les idées correspondantes à l'instinct populaire, et, de plus, c'est de contribuer par leurs efforts incessants à l'organisation révolutionnaire de la puissance naturelle des masses, mais rien au-delà ; et tout le reste ne doit et ne peut se faire que par le peuple lui-même. Autrement on aboutirait à la dictature politique, c'est-à-dire à la reconstitution de l'Etat, des privilèges, des inégalités, de toutes les oppressions de l'Etat...

Varlin et tous ses amis, comme tous les socialistes révolutionnaires, et en général comme tous les travailleurs nés et élevés dans le peuple, partageaient au plus haut degré cette prévention parfaitement légitime contre l'initiative continue des mêmes individus, contre la domination exercée par des individualités supérieures : et comme ils étaient justes avant tout, ils tournaient aussi bien cette prévention, cette défiance, contre eux-mêmes que contre toutes les autres personnes.

Contrairement à cette pensée des communistes autoritaires, selon moi tout à fait erronée, qu'une Révolution sociale peut être décrétée et organisée, soit par une dictature, soit par une assemblée constituante issue d'une révolution politique, nos amis les socialistes de Paris ont pensé qu'elle ne pouvait être faite ni amenée à son plein

1. Ainsi qu'on le verra plus loin, quelques-uns d'entre nous espéraient encore, contrairement à l'opinion de Bakounine, que Varlin n'était pas mort : nous fîmes en juillet une tentative pour lui faire parvenir un passeport dans la retraite où nous le supposions caché.

développement que par l'action spontanée et continue des masses, des groupes et des associations populaires.

Nos amis de Paris ont eu parfaitement raison...

En même temps qu'il écrit ces pages, — qui ne furent malheureusement pas publiées de son vivant, — Bakounine se préoccupe de l'état des esprits en Italie, où les événements de Paris avaient produit une agitation considérable ; les mazziniens étaient hostiles à la Commune, les garibaldiens, au contraire, lui étaient sympathiques ; Bakounine entre en relations, par une lettre écrite le 24 juin, avec Achille Bizzoni, directeur d'un petit journal radical de Milan, le *Gazzettino rosa*, au moyen duquel, à défaut d'un organe socialiste qui n'existe pas encore, il espère pouvoir faire pénétrer en Italie les idées du socialisme révolutionnaire ; il allait bientôt intervenir directement, et avec un éclat qu'on n'a pas oublié, dans les affaires italiennes, par sa polémique retentissante contre Mazzini (voir plus loin p. 173).

Il suit également les événements d'Espagne, où l'Internationale est persécutée ; il reçoit le 3 juillet une lettre que Sentiñon, arrêté depuis quelques jours, lui écrit de la forteresse de Montjuich : Sentiñon avait mis sa signature, en même temps qu'un autre international de Barcelone, Clemente Bové, au bas d'une protestation contre les égorgeurs du prolétariat français (*Manifiesto de algunos partidarios de la Comuna á los poderosos de la tierra*, « Manifeste de quelques partisans de la Commune aux puissants de la terre ») ; ce manifeste fut saisi et ses deux signataires emprisonnés.

Mais Bakounine apprend ce qui se passe à Londres et à Genève, et aussitôt il prend feu : il pense que la question du conflit entre la Fédération des Montagnes et la Fédération de Genève sera portée devant le Congrès général dont la convocation ne peut manquer d'être prochaine, et le 4 juillet il commence à écrire un exposé des origines du conflit, qui est désigné, dans son calendrier-journal, tantôt sous le nom de *Protestation de l'Alliance*, tantôt sous celui d'*Appel* ; dès le 9 juillet, il m'envoie les 41 premières pages de ce nouveau travail ; le 16 il m'expédie les pages 42-91, et le 25 la fin, pages 92-141. Je possède encore les feuillets 63-141 de ce manuscrit ; les 62 premiers feuillets, que j'avais envoyés en communication à Genève, ont été perdus.

Le travail de Bakounine n'a pas été utilisé [1]. Il me semble intéressant de faire connaître, à titre de témoignage de son état d'esprit à ce moment, un passage remarquable de cet écrit (feuillets 105-108). Après avoir exposé le fait de la solidarité universelle des prolétaires, fait sur lequel est fondée l'existence de l'Internationale, Bakounine profite de cette occasion pour rendre un juste hommage à Marx, ainsi qu'à deux autres socialistes allemands, Engels et Becker :

Il résulte de ce que j'ai montré plus haut, — dit-il, — que tous les corps de métier dans tous les pays du monde sont réellement et indissolublement solidaires.

Cette solidarité se démontre par la science autant que par l'expérience, la science n'étant d'ailleurs rien que l'expérience universelle mise en relief, comparée, systématisée et duement expliquée. Mais elle se manifeste encore au monde ouvrier par la sympathie mutuelle, profonde et passionnée, qui, à mesure que les faits économiques se développent et que leurs conséquences politiques et sociales, toujours de plus en plus amères pour les travailleurs de tous les métiers, se font sentir davantage, croît et devient plus intense dans le cœur du prolétariat tout entier. Les ouvriers de chaque métier et de chaque

1. A l'exception d'un fragment assez étendu, comprenant les feuillets 123-139, qui a été imprimé, à la fin de 1871, dans notre *Almanach du Peuple pour 1872*, sous ce titre : *Organisation de l'Internationale*.

pays, avertis, d'un côté, par le concours matériel et moral que, dans les époques de lutte, ils trouvent dans les ouvriers de tous les autres métiers et de tous les autres pays, et de l'autre par la réprobation et par l'opposition systématique et haineuse qu'ils rencontrent, non seulement de la part de leurs propres patrons, mais aussi des patrons des industries les plus éloignées de la leur, de la part de la bourgeoisie tout entière, arrivent enfin à la connaissance parfaite de leur situation et des conditions premières de leur délivrance. Ils voient que le monde social est réellement partagé en trois catégories principales : 1° les innombrables millions de prolétaires exploités; 2° quelques centaines de milliers d'exploiteurs du second et même du troisième ordres ; et 3° quelques milliers, ou tout au plus quelques dizaines de milliers, de gros hommes de proie ou capitalistes bien engraissés qui, en exploitant directement la seconde catégorie, et indirectement, au moyen de celle-ci, la première, font entrer dans leurs poches immenses au moins la moitié des bénéfices du travail collectif de l'humanité tout entière.

Du moment qu'un ouvrier est parvenu à s'apercevoir de ce fait général et constant, quelque peu développée que soit son intelligence, il ne peut manquer de comprendre bientôt que, s'il existe pour lui un moyen de salut, ce moyen ne peut être que l'établissement et l'organisation de la plus étroite solidarité pratique entre les prolétaires du monde entier, sans différence d'industries et de pays, dans la lutte contre la bourgeoisie exploitante.

Voilà donc la base de la grande *Association internationale des travailleurs* toute trouvée. Elle nous a été donnée non par une théorie issue de la tête d'un ou de plusieurs penseurs profonds, mais bien par le développement réel des faits économiques, par les épreuves si dures que ces faits font subir aux masses ouvrières, et par les réflexions, les pensées qu'ils font tout naturellement surgir dans leur sein. Pour que l'Association ait pu être fondée, il avait fallu que tous ces éléments nécessaires qui la constituent : faits économiques, expériences, aspirations et pensées du prolétariat, se fussent déjà développés à un degré assez intense pour former une base solide. Il avait fallu qu'au sein même du prolétariat il se trouvât déjà, parsemés dans tous les pays, des groupes ou associations d'ouvriers assez avancés pour pouvoir prendre l'initiative de ce grand mouvement de la délivrance du prolétariat. Après quoi vient sans doute l'initiative personnelle de quelques individus intelligents et dévoués à la cause populaire.

Nous saisissons cette occasion pour rendre hommage aux illustres chefs du parti des communistes allemands, aux citoyens Marx et Engels surtout, aussi bien qu'au citoyen Ph. Becker, notre ci-devant ami, maintenant notre adversaire implacable, qui furent, *autant qu'il est donné à des individus de créer quelque chose*, les véritables créateurs de l'Association internationale. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir, que nous nous verrons forcés de les combattre bientôt. Notre estime pour eux est sincère et profonde, mais elle ne va pas jusqu'à l'idolâtrie et ne nous entraînera jamais à prendre vis-à-vis d'eux le rôle d'esclave. Et tout en continuant à rendre pleine justice aux immenses services qu'ils ont rendus et rendent même encore aujourd'hui à l'Association internationale, nous combattrons à outrance leurs fausses théories autoritaires, leurs

velléités dictatoriales, et cette manie d'intrigues souterraines, de rancunes vaniteuses, de misérables animosités personnelles, de sales injures et d'infâmes calomnies, qui caractérise d'ailleurs les luttes politiques de presque tous les Allemands[1], et qu'ils ont malheureusement apportée avec eux dans l'Association internationale.

Le samedi 1er juillet, un télégramme m'annonçait l'arrivée à Neuchâtel du père Meuron, qui venait me rendre visite. C'est la seule fois qu'il soit sorti de sa retraite de Saint-Sulpice. Il passa la journée chez moi. Il était bien changé : ses facultés avaient visiblement baissé. Après le choc douloureux qu'il avait reçu des massacres de mai et de la ruine de nos espérances, il essayait de se consoler en faisant le rêve innocent d'une humanité rendue libre et heureuse par un moyen bizarre. Il me conta qu'un de nos amis, un vieux graveur du Locle que nous appelions Bourquin *des cachets*, — un homme de beaucoup de talent et d'esprit, qui malheureusement était un buveur d'absinthe, — était allé le voir et lui avait confié qu'il avait découvert le mouvement perpétuel. Grâce à la merveilleuse invention de Bourquin, on allait pouvoir construire des moteurs qui travailleraient sans rien dépenser; cette force motrice gratuite, mise à la disposition de tous, allait supprimer la misère et faire régner partout l'abondance et la paix. Il eût été cruel de souffler sur une chimère qui adoucissait, pour mon vieil ami, l'amertume de son chagrin ; et, m'associant de tout cœur aux vœux qu'il formait avec tant de candeur et de foi, je le confirmai de mon mieux dans l'assurance que le bien l'emporterait sur le mal, et que la justice et la fraternité auraient enfin leur jour.

Avant de reprendre le récit des incidents relatifs à la Section de l'Alliance, à Londres et à Genève, je veux consacrer quelques pages à l'arrivée, dans la Suisse française, des réfugiés de la Commune, ainsi qu'au début de la lutte entreprise par Bakounine contre Mazzini.

On a vu que nous avions constitué, dans le Jura, des Comités de secours pour les réfugiés de la Commune ; à Genève, nos amis pensèrent à fournir à ceux des survivants de la bataille qui se tenaient cachés à Paris le moyen de franchir la frontière. A la fin de juin, je reçus de Charles Perron une lettre m'annonçant qu'il s'était procuré un certain nombre de passeports et d'actes d'origine suisses, et qu'il allait me les envoyer, ajoutant qu'il me priait de m'occuper de les faire parvenir à Paris, attendu qu'il n'avait pu trouver personne à Genève qui voulût se charger d'aller les porter. Les papiers annoncés arrivèrent : ils étaient cachés dans le double fond d'un sac de voyage. Je fis part de la lettre de Perron à quelques intimes : aussitôt Adhémar Schwitzguébel s'offrit pour aller à Paris ; en nous cotisant, nous réunîmes l'argent nécessaire, et, le lundi 3 juillet, l'excellent Adhémar arrivait chez moi, tout équipé pour le voyage. Perron m'avait donné l'adresse de la personne à laquelle les passeports devaient être remis : Mlle Pauline P. ; il m'avait en outre envoyé un passeport spécialement destiné à l'ami qui se rendrait à Paris. Le signalement porté sur ce passeport pouvait s'appliquer à peu près à Schwitzguébel, sauf sur un point ; il disait : « barbe naissante », et Adhémar, qui joignait à sa qualité d'ouvrier graveur celle de sous-lieutenant dans un bataillon de la milice, avait déjà une assez forte moustache. Notre ami aurait fait bien volontiers le sacrifice de cet ornement : mais cela n'eût pas fait l'affaire, car le signalement n'était pas celui d'un jeune homme rasé. Le seul parti à prendre était d'essayer, par d'habiles coups de ciseaux, de ramener la moustache à des dimensions telles qu'elle pût être, à la rigueur, qualifiée de « naissante ». Ma femme mit toute la dextérité possible à cette opération, à laquelle Adhémar se prêta avec cette gaîté bonne enfant qui était

1. La correspondance de Marx, d'Engels et de Becker avec Sorge, qui vient d'être publiée, justifie pleinement cette appréciation de Bakounine.

un trait essentiel de son caractère ; et le résultat fut, à l'unanimité, déclaré acceptable. Schwitzguébel partit, nous laissant fort inquiets, et bien impatients de recevoir la nouvelle de son arrivée à bon port.

Le même jour, un de mes amis d'enfance, un jeune peintre, Gustave Jeanneret, devenu aujourd'hui un artiste éminent, — qui, fixé à Paris depuis 1869, était revenu à Neuchâtel au commencement de la guerre, et, gagné aux idées socialistes, s'était affilié à l'Internationale, — venait m'annoncer son prochain départ pour Paris, où il allait reprendre ses travaux et ses études. Je regrettai vivement de ne l'avoir pas su plus tôt, car il aurait pu se charger du sac.

Voici deux billets écrits à Joukovsky, — enfin retrouvé, — le 4 et le 5 :

4 juillet.

Mon cher, Adhémar est parti hier à quatre heures. Je ne puis t'en dire davantage pour le moment. J'ai bon espoir.

Envoie au plus vite à Spichiger les comptes du journal et le registre des abonnés. Absolument il faut qu'un numéro paraisse cette semaine, et cela dépend de l'activité que tu mettras à faire cet envoi.

Mes amitiés à Charles. J. G.

Mercredi après-midi.

Mon cher, J'espère pouvoir te donner demain des nouvelles d'Adhémar, qui est parti lundi conformément au télégramme.

Je suis très angoissé, j'ai grand peur qu'il ne lui arrive un accident. Je me reproche de l'avoir laissé partir, d'autant plus qu'une heure après son départ j'ai trouvé quelqu'un qui aurait pu plus facilement que lui faire ce voyage.

Enfin, demain nous saurons ce qu'il en est. J. G.

Schwitzguébel revint de Paris sain et sauf, le samedi ou le dimanche suivant. Il avait vu Mme André Léo, qui était cachée chez Mlle P. ; et ce fut avec un des passeports apportés par lui que Léodile Champseix [1] quitta Paris, une quinzaine de jours plus tard, pour venir en Suisse

Je me rendis à Genève vers le 10 juillet : quelques réfugiés de la Commune y étaient déjà arrivés, et une réunion avait été convoquée, à laquelle Perron et Joukovsky m'avaient engagé à assister. Je rencontrai là plusieurs proscrits ; un tout petit jeune homme, noiraud, fort laid, vint me donner une poignée de main en me disant d'un air mystérieux qu'il était Léo Fränkel ; avec lui était une dame, Mme Paule Mink, qui m'annonça qu'elle voulait faire une tournée de conférences et m'offrit d'aller à cet effet à Neuchâtel et aux Montagnes. Je ne vis pas Lefrançais, quoiqu'il fût arrivé à Genève quelques jours auparavant, le 3 juillet ; par prudence, il se tenait encore caché ; il se dissimula longtemps sous le nom de Bedel, qui était celui de l'ami dont il avait emprunté le passeport pour franchir la frontière à Bellegarde. La réunion avait pour but de constituer une Section de l'Internationale qui ferait de la propagande en France ; mais ce projet n'aboutit pas pour le moment. On parla aussi du conflit avec Londres, et il fut, dès ce moment, question de la suppression du Conseil général.

Il existe une lettre (sans date, mais qui doit être du dimanche 16 juillet) écrite par Schwitzguébel à Mlle Pauline P., et que la destinataire avait soigneusement conservée [2]. Je veux en citer ici quelques

1. On sait que Mme André Léo — de son nom de fille Mlle Léodile Béra — avait épousé en 1851 un républicain français beaucoup plus âgé qu'elle, Champseix, mort vers 1860 ; elle était mère de deux fils jumeaux, André et Léo, et ce sont les prénoms de ses fils qui lui fournirent le pseudonyme sous lequel elle se fit connaître comme écrivain.

2. Elle l'a remise cette année même (1905) à mon ami Lucien Descaves, qui a bien voulu me la communiquer.

passages, parce que la personnalité de Schwitguébel s'y dessine mieux que dans les articles de journaux et les circulaires :

Ma chère demoiselle,

Il m'a été impossible de vous écrire plus tôt ; arrivé à la maison, j'ai dû me mettre au travail, sans pouvoir broncher, afin de racheter les bonnes grâces de mes parents, qui étaient quelque peu mécontents de mon absence de quelques jours.

... Je suis impatient de recevoir des nouvelles de nos amis de Paris. [Suivent des indications sur la façon de correspondre au moyen d'un dictionnaire chiffré]... Dans votre prochaine lettre, vous voudrez bien aussi me donner quelques détails sur la situation morale des ouvriers à Paris : si la chute de la Commune les a démoralisés, oui ou non ; s'il y a espoir d'arriver, alors que la terreur blanche aura cessé, à un regroupement sérieux et général : enfin si vous, qui avez exprimé, en ma présence, la résolution énergique de vous occuper de réunir de nouveau les éléments socialistes, êtes déjà arrivée à quelque résultat pratique.

Croyez bien que lorsque j'ai communiqué à nos amis sûrs le résultat de notre entrevue avec vous et Mme Léo, tous ont admiré votre fermeté morale à toutes deux. Il était bien naturel que nous, qui voyions les événements de loin, devenions encore plus énergiquement résolus en apprenant les atrocités commises contre nos frères ; mais au centre même de l'orage réactionnaire, rester ferme, sereine, ne point montrer de colère, mais de la réflexion, du calme, un pareil spectacle a produit sur moi une impression qui ne s'effacera pas et qui m'attache à vous par l'estime, le respect...

J'apprends que les réfugiés français vont constituer à Genève une Section ayant surtout pour but la propagande en France. Vous voyez que partout, loin de nous affaiblir, les événements, quoique désastreux, nous fortifient et augmentent l'énergie de tous les amis dévoués et sincères. Il vous sera sans doute agréable de savoir les noms de quelques-uns des réfugiés résidant à Genève : Lefrançais, Dereure, Mégy, Razoua, Fränkel, Mme Paule Mink, quelques Lyonnais, Marseillais, et encore quelques Parisiens dont j'ignore les noms. Malheureusement ces amis arrivent parmi nous au milieu d'une lutte intestine, suite de la scission survenue au Congrès romand de la Chaux-de-Fonds et dont Mme Léo a eu connaissance. M. Outine, un intrigant, un vaniteux, dans un moment si critique, se laisse guider par des animosités personnelles et remue ciel et terre pour faire exclure de l'Internationale les meilleurs éléments de notre Fédération, James Guillaume, Perron et d'autres encore. Les Français se sont fait expliquer tous ces faits et prennent parti pour notre Fédération. Nous avions, pendant longtemps, bêtement laissé faire ces messieurs, et ils en profitèrent pour ourdir contre notre Fédération un véritable complot ; le Conseil général lui-même était sur le point de nous exclure, mais, grâce à Robin, l'affaire est ajournée. Tout ceci viendra au prochain Congrès général.

Je ne voudrais pas que ces quelques lignes vous fassent une mauvaise impression relativement à nos adversaires, qui, je crois, cherchent aussi à vous être utiles ; éloignés comme vous l'êtes, vous ne pouvez apprécier tous ces faits, et le mieux c'est de rester neutres en attendant que les circonstances vous permettent de juger en entière connaissance de cause.

James Guillaume m'envoie à l'instant le billet qu'il a reçu de Mme Léo. Nous ne comprenons ni l'un ni l'autre le passage relatif à *Lemaire* ; je pense que cela concerne Perron : je lui envoie le billet... Pour ce qui concerne les *pass.*, s'adresser directement à James, à l'adresse convenue, ou à Perron, qui arrangeront.

Chères dames, recevez toutes les deux les amitiés fraternelles de votre dévoué

Adhémar SCHWITZGUÉBEL, graveur.

Saluez aussi les amis présents à Paris.

L'ordre chronologique m'oblige à ouvrir ici une parenthèse relative à notre journal.

La *Solidarité* ne devait pas recommencer à paraître. Dans une nouvelle réunion des Sections montagnardes tenue à la Chaux-de-Fonds le 9 juillet, on s'était occupé des moyens de réunir les ressources nécessaires : mais nos finances étaient absolument épuisées par les sacrifices de tout genre qu'il avait fallu s'imposer, en particulier en vue du sauvetage des proscrits et des secours aux réfugiés. La Section du Locle, désignée pour éditer et administrer le journal, ne voulut pas s'aventurer dans une entreprise incertaine, et déclara par une circulaire aux autres Sections (12 juillet) qu'elle ne recommencerait la publication de la *Solidarité* que lorsqu'une base financière solide aurait été préalablement établie.

Le 13 juillet, le nouveau Comité fédéral — composé d'Alfred Andrié, monteur de boîtes, Sylvain Clément, photographe [1], Ali Eberhardt, horloger, Arthur Hæmmerli, monteur de boîtes, Alfred Monnier, guillocheur, Georges Rossel, horloger, Adhémar Schwitzguébel, graveur — annonçait aux Sections son entrée en fonctions par une circulaire que signa Schwitzguébel comme secrétaire correspondant.

Une seconde circulaire du Comité fédéral, du 26 juillet, convoqua pour le 6 août une réunion des garants de la *Solidarité* : cette réunion, qui eut lieu à Saint-Imier, exprima son mécontentement de la façon imprudente dont Joukovsky avait engagé des dépenses qui n'avaient pas été prévues, et, à quelques exceptions près, les garants se refusèrent à couvrir un déficit dont ils n'acceptaient pas la responsabilité. Mais la Section du Locle insista, et — j'achève l'histoire de ces tentatives qui n'aboutirent pas — une nouvelle réunion de ceux des garants qui avaient fait un premier versement fut tenue aux Convers le 27 août ; au nom de cette réunion, Schwitzguébel écrivit à Joukovsky, le 3 septembre, pour réclamer une fois de plus les comptes de la *Solidarité* : il ne put pas les obtenir. Le projet de recommencer la publication du journal fut définitivement abandonné.

La *Liberté*, de Bruxelles, était devenue quotidienne au printemps de 1871, et le resta pendant quelque temps ; un certain nombre de membres de nos Sections s'y abonnèrent, et la *Liberté*, en échange des abonnements pris par nous, se déclara prête à publier les communications que nous pourrions lui envoyer ; jusqu'à l'automne de 1871, elle remplaça ainsi pour nous, plus ou moins, l'organe qui nous manquait.

Il me reste, pour achever ce que j'ai à dire à propos du sauvetage des proscrits de la Commune, à parler de l'arrivée à Neuchâtel de Mme Champseix et de Malon, et du voyage à Paris de mon ami Gustave Jeanneret.

Le mardi 23 mai, au moment de l'occupation des Batignolles par les Versaillais, Malon (qui était maire du 17e arrondissement) avait été sauvé par mon ami F. Buisson et sa vaillante mère : celle-ci l'avait caché, au moment du péril pressant, chez le concierge d'une chapelle protestante ; on lui trouva ensuite une retraite plus sûre chez le statuaire Ottin (l'auteur

1. Clément avait fait, en mai 1871, une photographie de Bakounine, prise de face ; c'est un des plus connus parmi les portraits de ce révolutionnaire.

du groupe de Polyphème, Acis et Galatée, qui orne la fontaine de Médicis, dans le jardin du Luxembourg) ; mais il fallait l'y conduire : ce fut le pasteur Edmond de Pressensé qui, bien que d'une opinion politique très opposée, se chargea de lui faire traverser, en lui donnant le bras, les rues encore toutes remplies d'officiers fusilleurs. Vers le 15 juillet, Malon quitta Paris pour se rendre en Suisse par la ligne de l'Est, accompagné d'Ottin et de Mme Ottin, et muni d'un passeport au nom de leur fils Léon. Les voyageurs, arrivés à Bâle, s'y arrêtèrent pour attendre Mme Champseix, qui ne les y rejoignit que huit jours plus tard ; Ostyn, membre de la Commune (19e arrondissement), les y rencontra aussi fortuitement. Tous ensemble prirent le train pour Neuchâtel le mardi 25 juillet, après m'avoir télégraphié la veille pour m'annoncer leur arrivée. Ma femme était absente : elle se trouvait depuis quelques jours, avec notre enfant, en visite à la campagne, chez son frère aîné, au canton de Vaud. Ma première idée avait été d'offrir l'hospitalité, sinon aux cinq voyageurs, du moins à deux ou trois d'entr'eux, chez moi et chez mes parents, qui m'y avaient autorisé : mais ils ne voulurent pas accepter, et se logèrent tous à l'hôtel. Le vieux statuaire qui servait de père à Malon voulait profiter de son passage à Neuchâtel et de mes relations pour faire connaître aux autorités compétentes une méthode d'enseignement du dessin dont il était l'auteur, et dont il espérait pouvoir obtenir l'introduction dans les écoles de la Suisse française ; sur ses instances, je le conduisis chez M. Louis Favre, professeur de dessin, qui le reçut poliment, mais froidement, et lui fit comprendre que la Suisse se suffisait à elle-même et n'avait pas besoin des lumières de Paris. Toute la caravane repartit pour Genève le jeudi matin, excepté Mme André Léo, qui, se proposant d'entreprendre immédiatement une campagne de conférences sur la Commune, et voulant commencer par la Chaux-de-Fonds, où elle avait des amis, demeura encore trois jours à Neuchâtel. Le jeudi 27 juillet, j'écrivais à ma femme :

... Mme André Léo est encore à Neuchâtel jusqu'à dimanche ; elle va faire des conférences à la Chaux-de-Fonds, puis à Genève. J'espère que tu la verras lorsqu'elle repassera par ici.

Malon est parti ce matin. Je suis enchanté de lui ; j'ai rarement rencontré d'homme aussi sympathique. Tu le verras aussi lorsqu'il reviendra.

Mme André Léo loge à l'hôtel du Raisin ; elle passe ses journées à travailler à un livre qu'elle écrit ; et elle m'a prié de venir chaque soir après souper la prendre pour faire un tour de promenade. Je le ferai avec grand plaisir, car sa conversation est très intéressante. En même temps elle est simple au possible : ce matin je l'ai trouvée reprisant des bas, comme une vieille grand-maman.

Ma mère est remise ; elle est revenue hier s'informer si elle aurait à loger un de nos visiteurs; mais ils ont voulu rester à l'hôtel. Je voudrais pourtant bien qu'on pût épargner à Mme Champseix, qui est pauvre, ses frais d'hôtel ; mais comment faire ?

De la Chaux-de-Fonds, Mme Champseix adressa la lettre suivante, le mercredi 2 août, à Mlles Mathilde Rœderer et Elise Grimm, à Bischwiller, deux jeunes Alsaciennes avec lesquelles elle était liée d'amitié, et qui par son intermédiaire allaient devenir nos amies aussi [1] :

Chaux-de-Fonds, 2 août 1871.

Mes bien bonnes et chères amies, il me vient ce matin comme un soupçon, comme un remords presque, que je ne vous aurais point

1. Je dois la communication de cette lettre à l'obligeance de Mme Charles Keller (Mathilde Rœderer).

écrit mon arrivée en Suisse. Dans le grand nombre de lettres que j'ai expédiées de Bâle, il y a huit jours, aurais-je cru vous écrire et ne l'aurais-je point fait ? Mes amis me tourmentaient tant, m'arrachaient si souvent à ces lettres, auxquelles je revenais toujours, car elles portaient la joie de mon salut à ceux qui m'aiment ! Répondez-moi vite (chez Mme Bovy, 14, rue des Granges), et pardonnez-moi si réellement cet oubli a eu lieu ; car je croyais bien vous avoir parlé de ma plume, ainsi que de mon cœur.

Oui, me voici en Suisse, mais sans mes enfants. J'ai dû me cacher pendant deux mois pour disputer aux bourreaux de Versailles ma santé et ma liberté. Quelles scènes ! mes chères filles, quelles horreurs ! La pensée seule de les dire, de les dénoncer à la conscience humaine me consolait de vivre après tant de martyrs. J'en commence demain ici le récit public. Je le porterai à Genève, en Angleterre, partout où je pourrai être entendue [1].

Plusieurs sont saufs ici : Malon, Vaillant, Lefrançais, Ostyn, Clémence ; mais que de morts ! que de vrais héros tombés !

Je pensais bien à vous : mais je ne devais écrire que le moins possible, et je pensais que vous aviez de mes nouvelles par le jeune Lebloys. Je n'ai reçu vos lettres que peu avant mon départ... Maintenant écrivez-moi en toute liberté, tout de suite à la Chaux-de-Fonds, ou dans quelques jours à Genève, rue de Lancy, Carouge, chez Ch. Perron.

J'irai probablement en Angleterre très prochainement...

Votre sincère amie L. Ch.

Très peu de jours après, un second envoi de passeports fut fait de Suisse à Mlle Pauline P. dans le même sac de voyage ; ce fut Gustave Jeanneret, cette fois, qui se chargea de le transporter, en retournant s'installer à Paris. Mon ami avait en outre accepté une mission spéciale : celle de faire une enquête sur le sort de Varlin, celui de nos amis parisiens auquel nous portions l'intérêt le plus vif, et que nous voulions aider de tous nos moyens à échapper, s'il était possible, aux bourreaux de Versailles. C'était une croyance assez générale, à ce moment, que Varlin n'était pas mort, et qu'il se trouvait caché dans quelque retraite qu'il s'agissait de découvrir. Ce n'est qu'après plusieurs mois que le récit [2], qui paraît authentique, publié par le journal royaliste le *Tricolore* et reproduit par la *Liberté* de Bruxelles, des circonstances de son supplice, vint nous forcer à renoncer définitivement à l'espoir auquel nous nous étions cramponnés aussi longtemps qu'il fut possible.

A ma demande, Gustave Jeanneret a écrit, cette année même (1905), les quelques détails qu'il a pu retrouver dans sa mémoire sur cet épisode ; je reproduis l'essentiel de la lettre qu'il m'a adressée à ce sujet :

Je suis effrayé du vague de mes souvenirs. Ces événements de

1. De ces conférences, qui ne furent pas publiées, mais dont le manuscrit lui fut communiqué, B. Malon a extrait plusieurs passages cités dans son livre *La Troisième défaite du prolétariat français* (pages 441, 450, 490) ; il indique en note le titre du manuscrit en ces termes : « André Léo, *Les Défenseurs de l'ordre à Paris en mai 1871* ».

2. Ce récit a été imprimé à la p. 479 du livre *La Troisième défaite du prolétariat français*, de B. Malon. — L'officier qui commandait le peloton d'exécution, le lieutenant Sicre, s'appropria, comme un trophée, la montre de la victime : c'était la montre d'argent que les ouvriers relieurs avaient donnée à leur camarade après leur grève victorieuse de 1864, et qui portait ces mots gravés sur la cuvette : *Hommage des ouvriers relieurs à Varlin. Septembre 1864.* (*Biographie de Varlin*, par E. Faillet, pages 18 et 61.)

1871 sont ensevelis sous une telle couche de poussière que je ne sais plus rien de précis... Je me souviens que le sac de voyage m'a été envoyé de Sonvillier, qu'il avait un double fond, et que j'ai dû à mon arrivée à Paris le déposer chez Mlle P. ; celle-ci devait me mettre en relations avec des gens ayant connu ou approché Varlin, dont on ne savait rien de précis à ce moment ; elle m'a fait connaître, entre autres, la fille de Pierre Vinçard. Je suis allé à la Marmite, rue Larrey ; à Montmartre, rue Lepic ; et, je ne sais plus où, chez Mme Lallemand (Mme Lefrançais), pour avoir des renseignements sur Varlin, sans rien pouvoir découvrir, naturellement.

Mais, pendant mes recherches, on me parla de communards en détresse, et en particulier d'un colonel nommé Doux, dont le signalement ne correspondait à aucun de ceux des passeports dont je pouvais disposer. Comme le mien propre pouvait mieux s'appliquer au cas, j'allai à la légation suisse, et fis faire un passeport pour moi ; ...je le fis légaliser ensuite à la préfecture de police, et mon colonel s'en fut avec la pièce, je ne sais où. Ce sont des amis de Mme Rouillier, la femme du secrétaire de Vermorel [1], qui m'avaient mis en relation avec le colonel Doux.

Je n'ai pas vu Mme André Léo [2]. Mais j'ai eu des relations avec l'avocat Laviolette ; avec Paul Lanjalley, qui venait de publier avec Paul Corriez la première histoire de la Commune ; avec le Dr Robinet, le positiviste ; avec Dupont (de Bussac), très connu alors pour ses plaidoyers devant les Conseils de guerre. J'avais pour Mme Lallemand une lettre de son mari (Lefrançais). C'est aussi à cette époque que j'ai fait la connaissance de Tajan-Roger, le beau-père de Henri Brisson, un vieux saint-simonien qui avait organisé jadis la partie musicale d'une expédition en Algérie. Il me demandait alors anxieusement ce qu'on pensait de son gendre dans l'Internationale, et entre temps m'envoyait copier rue Mazagran (chez Brisson) son portrait en costume saint-simonien, tunique boutonnant au dos.

Je n'aurai, dans ces souvenirs, à parler des réfugiés de la Commune qu'incidemment, au point de vue des rapports personnels que j'ai eus avec quelques-uns d'entre eux, en particulier avec Lefrançais, Ch. Beslay, Elie et Elisée Reclus, Pindy, et de leur action dans l'Internationale en Suisse. Pour tout le reste, je renvoie à l'ouvrage que prépare Lucien Descaves sur la proscription communaliste, ouvrage en vue duquel il réunit, depuis plusieurs années, une documentation qui promet un livre des plus intéressants. Je me contente de citer les noms des réfugiés que j'appris à connaître à Neuchâtel, pendant le séjour plus ou moins long qu'ils firent dans cette ville : c'étaient Adolphe Clémence, relieur, un ami de Varlin ; le vieux Charles Beslay, l'ami de Proudhon, à la Banque d'échange duquel il opposait une banque de son invention qu'il essaya de faire fonctionner en Suisse ; le vannier Galliot, du Creusot ; le peintre en bâtiments Dargère ; un ouvrier sellier d'origine russe, Mahler ; le blanquiste Jeallot, qui fut réduit pendant longtemps, pour gagner son pain, à tourner la roue d'une presse dans une imprimerie ; les deux Berchthold, l'oncle et le neveu, architectes ; un jeune ingénieur, Decron, qui travailla plusieurs années dans

1. Ed. Rouillier, aujourd'hui directeur des usines à gaz de Turin, était lié depuis 1869 avec Gustave Jeanneret : il nous avait adressé quelques correspondances pour la *Solidarité* en 1870. Arrêté après la Commune, il fut envoyé sur les pontons ; il bénéficia d'un acquittement, et je fis sa connaissance à son passage à Neuchâtel, lorsqu'il quitta la France.

2. On a vu que Mme Champseix avait déjà quitté Paris.

les bureaux du département cantonal des travaux publics ; Huguenot, jeune professeur, qui avait trouvé à donner des leçons dans un pensionnat de jeunes gens ; enfin Rougeot, voyageur de commerce, et plus tard fabricant de « rouge » pour l'horlogerie, métier, disions-nous, auquel son nom l'avait prédestiné.

En février 1871, Mazzini avait fondé une revue hebdomadaire, *la Roma del Popolo*, dans laquelle il exposait ses idées politiques et religieuses. De mars à juin, il y combattit à plusieurs reprises la Commune de Paris, le fédéralisme et le socialisme. Dans le numéro du 13 juillet, il attaqua formellement l'Internationale, qu'il dénonça aux ouvriers italiens comme une institution dangereuse. Cet article (*Agli operai italiani*) tomba une dizaine de jours plus tard sous les yeux de Bakounine, qui prit aussitôt la plume pour répondre ; dans son calendrier-journal, à la date du 25 juillet, on lit : « Commencé *Réponse à Mazzini* ». Cette réponse fut écrite en quatre jours : le calendrier-journal porte, le 28 : « Fini premier article contre Mazzini ». Ce fut Emilio Bellerio qui la traduisit en italien (27 juillet : « Emilio prend réponse pour traduire » ; 31 juillet : « Emilio vient me lire le commencement de la traduction de ma Réponse à Mazzini »), et qui la porta ensuite à Milan pour la remettre à Bizzoni, directeur du *Gazzettino Rosa* (4 août : « Emilio parti pour la rédaction »). L'original de la Réponse, en français, fut envoyé le 6 août par Bakounine à la rédaction de la *Liberté* de Bruxelles (6 août : « Lettre aux rédacteurs de la *Liberté* avec article sur Mazzini »). La Réponse de Bakounine à Mazzini parut à Milan, en une brochure formant un supplément au numéro du 14 août du *Gazzettino Rosa*, sous ce titre : *Risposta d'un Internazionale a Giuseppe Mazzini, per M. Bakounine, membro dell' Associazione internazionale dei Lavoratori*, 32 p. (les pages 24-32 sont occupées par un autre opuscule, aussi de Bakounine, intitulé *L'Internazionale e Mazzini*, article extrait du journal l'*Eguaglianza* de Girgenti, que dirigeait Saverio Friscia). Le texte français parut dans les numeros des 18 et 19 août de la *Liberté*.

Dans cette réponse, Bakounine traitait Mazzini avec les égards dus à son caractère ; il l'appelait « l'une des plus nobles et des plus pures individualités de notre siecle, je dirais même la plus grande, si la grandeur était compatible avec le culte obstiné de l'erreur ». Et il ajoutait : « Ce n'est pas de gaîté de cœur que l'on peut se décider à attaquer un homme comme Mazzini, un homme qu'on est forcé de révérer et d'aimer même en le combattant,... mais la piété, si légitime qu'elle soit, ne doit jamais tourner en idolâtrie ».

Mazzini avait reproché aux socialistes d'être des matérialistes, des athées; sur quoi Bakounine dit simplement :

A cela nous n'avons rien à répondre, car nous le sommes en effet... Les matérialistes, conformant toujours leurs théories sociales aux réels développements de l'histoire, considèrent la bestialité, l'anthropophagie, l'esclavage, comme les premiers points de départ du mouvement progressif de la société, — tandis que les idéalistes, qui prennent pour bases de leurs spéculations l'âme immortelle et le libre arbitre, aboutissent fatalement au culte de l'ordre public comme Thiers et à celui de l'autorité comme Mazzini, c'est-à-dire à la consécration et à l'organisation d'un éternel esclavage... Hier, sous nos yeux, où se sont trouvés les matérialistes et les athées ? Dans la Commune de Paris. Et les idéalistes, les croyeurs en Dieu ? Dans l'Assemblée nationale de Versailles. Qu'ont voulu les hommes de Paris ? Par l'émancipation du travail, l'émancipation définitive de l'humanité. Et que veut maintenant l'Assemblée triomphante de Versailles ? Sa dégradation finale sous le double joug du pouvoir spirituel et temporel.

Puis, prenant énergiquement en main la défense du prolétariat parisien et de l'Internationale, il écrit cette page éloquente :

Aujourd'hui Mazzini vient d'outrepasser la mesure. Toujours de bonne foi et toujours inspiré par un idéalisme aussi fanatique que sincère, il a commis deux crimes qui, à nos yeux, aux yeux de toute la démocratie socialiste de l'Europe, sont impardonnables.

Au moment même où la population héroïque de Paris, plus sublime que jamais, se faisait massacrer par dizaines de milliers, avec femmes et enfants, en défendant la cause la plus humaine, la plus juste, la plus grandiose qui se soit jamais produite dans l'histoire, *la cause de l'émancipation des travailleurs du monde entier* ; au moment où l'affreuse coalition de toutes les réactions immondes... déverse sur eux toutes les calomnies qu'une turpitude sans bornes peut seule imaginer, Mazzini, le grand, le pur démocrate Mazzini, tournant le dos à la cause du prolétariat et ne se rappelant que sa mission de prophète et de prêtre, lance également contre eux ses injures !...

Depuis qu'il a commencé à agir, Mazzini n'a cessé de répéter au prolétariat de l'Italie et de l'Europe ces paroles qui résument son catéchisme religieux et politique : « Moralisez-vous, adorez Dieu, acceptez la loi morale que je vous apporte en son nom, aidez-moi à établir une république fondée sur le mariage (impossible) de la raison et de la foi, de l'autorité divine et de la liberté humaine, et vous aurez la gloire, la puissance, et, de plus, vous aurez la prospérité, la liberté et l'égalité ».

Le socialisme leur dit, au contraire, par la bouche de l'Internationale :

« Que l'assujettissement économique du travailleur à l'accapareur des matières premières et des instruments de travail est la source de la servitude dans toutes ses formes : misère sociale, dégradation morale, soumission politique, et

« Que, pour cette raison, l'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme un simple moyen [1]. »

Telle est dans sa simplicité la pensée fondamentale de l'Association internationale des travailleurs.

On comprend que Mazzini ait dû la maudire : et c'est le second crime que nous lui reprochons.

L'impression en Italie fut considérable. Mazzini n'essaya pas de riposter, mais le journal mazzinien l'*Unità italiana* publia quelques articles contre Bakounine en août et septembre. Il sera parlé plus loin de la suite de cette polémique.

Il faut maintenant revenir aux répugnantes intrigues de Londres. Je copie la suite du manuscrit de Robin [2] :

Les ordres du jour étant très chargés, mon interpellation fut plusieurs fois remise ; mais malgré toute ma bonne volonté, je ne pus m'empêcher de voir que cela devenait systématique. Je savais par

1. Bakounine, comme précédemment dans le manuscrit *Protestation de l'Alliance* (fragment publié dans l'*Almanach du peuple pour 1872* ; voir plus loin, chap. II de la Quatrième Partie), cite d'après la version imprimée dans le *Socialiste* de Paris du 11 juin 1870.

2. Voir plus haut pages 158-160.

Jung, secrétaire correspondant pour la Suisse, qu'il avait bien répondu à H. Perret, mais pas le *oui* ou le *non* demandé, le Conseil *n'ayant pas encore eu le temps de décider*. Comme si le Conseil pouvait décider sur l'existence ou la non-existence d'un fait passé !

Après plusieurs semaines il fallait enfin y venir. Alors le premier ministre de Marx, M. Engels [1], me dit qu'on allait voter une Conférence, que l'affaire suisse y serait traitée, et que je devais y remettre mon interpellation.

Le 16 mars [1871] j'avais aussi proposé de réunir le plus tôt possible une Conférence. Elle devait, selon moi, au point de vue administratif, remplacer le Congrès de 1870 empêché par force majeure. De plus M. Serraillier [2] avait récemment présenté son rapport au Conseil sur l'état de l'Internationale à Paris pendant le siege. Plusieurs membres, entre autres Malon, y étaient accusés de faits qui les eussent rendus indignes de continuer à faire partie de l'Association. Il me paraissait juste de les convoquer à la Conférence pour entendre leur défense. Enfin on y eût achevé d'apaiser l'incident suisse, que je pensais à peu près terminé. Ma proposition fut combattue par Marx et ses acolytes et repoussée presque à l'unanimité. Pourquoi pareille proposition fut-elle adoptée plus tard ? Parce qu'on escamotait ainsi le Congrès de 1871, que rien n'empêchait [3].

Je ne fus plus la dupe d'Engels. Je répondis qu'il ne s'agissait pas d'une discussion, que je remettrais volontiers à la Conférence, mais d'une simple question très brève. Impossible de l'éviter. Je lus alors l'extrait ci-joint des deux lettres :

1. Engels, qui avait habité pendant de longues années Manchester, où il était associé intéressé dans une filature, s'était retiré des affaires en juin 1869, et, vivant désormais de ses rentes, avait établi son domicile à Londres en 1870. Il avait pris immédiatement au Conseil général une situation prépondérante, par l'influence qu'il exerçait sur Marx ; cette influence venait non seulement de son caractère dominateur et violent, de sa combativité, de son zèle de polémiste, toutes choses qui lui donnerent sur son ami — bien supérieur à lui, pourtant, par l'intelligence — un ascendant subi jusqu'au bout sans révolte, mais encore des relations qui s'étaient établies entre eux au point de vue pécuniaire. On sait que, de 1866 à 1869, Marx s'était trouvé dans de grands embarras d'argent ; il en sortit par une double intervention, celle de sa famille, en Allemagne, et celle d'Engels, qui, en liquidant sa situation commerciale à Manchester, assura à Marx, par un acte qui honore également les deux amis, une rente annuelle dont nous ne connaissons pas le chiffre. Marx écrit à ce propos à son ami Kugelmann, le 5 décembre 1868 : « Ma situation économique recevra à partir de l'année prochaine, par suite d'un *settlement* [arrangement], une forme satisfaisante », et, le 12 décembre 1868 : « En ce qui concerne le *settlement*, il ne pouvait pas être question pour moi d'accepter un emploi ou d'entrer dans les affaires [comme Kugelmann se l'était imaginé à la lecture de la lettre précédente], tant que mon livre n'est pas achevé. Sans cela, il y a longtemps que j'aurais pu me soustraire à la gêne de ma situation. Voici tout simplement la chose — mais ceci *entre nous* : d'une part j'ai fait un arrangement avec ma famille, et d'autre part Engels, à mon insu, par un accord avec son *partner* [associé] concernant ses propres revenus (il doit se retirer des affaires en juin prochain), a fait un *settlement* pour moi, grâce auquel je pourrai travailler tranquillement à partir de l'année prochaine. »

2. Correspondant du Conseil général pour la France.

3. La proposition faite par Robin en mars 1871 émanait de son initiative personnelle, et il n'avait consulté personne avant de la faire. « Je déclare — écrit-il à la p. 18 de son Mémoire — l'avoir faite spontanément, et je défie de prouver le contraire. » Nous avions ignoré sa démarche. Cela n'empêcha pas Marx d'écrire en 1872 (p. 13 de la Circulaire privée *Les prétendues scissions dans l'Internationale*), en assimilant la Conférence proposée par Robin « pour remplacer le Congrès de 1870 » à la Conférence imaginée quatre mois plus tard par Marx et Engels « pour escamoter le Congrès de 1871 », que nous étions mal fondés à contester la compétence de cette dernière Conférence, « dont nous avions cependant — osa-t-il prétendre — les premiers demandé la convocation »

« 256, High Holborn, Londres W C, le 28 juillet 1869.
A la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste à Genève.
Citoyens,
J'ai l'honneur de vous annoncer que vos lettres ou déclarations, aussi bien que le Programme et Règlement, ont été reçus et que le Conseil général a accepté votre adhésion comme Section à l'unanimité.
Au nom du Conseil général :
Le secrétaire général, J. G. Eccarius. »

« Au citoyen Heng, secrétaire de la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste, à Genève.
Citoyen,
J'ai bien reçu votre lettre avec la somme de 10 fr. 40 c., représentant la cotisation de 104 membres, pour l'année 68-69... Dans l'espoir que vous pratiquerez activement les principes de notre Association, recevez, cher citoyen Heng, de même que tous les amis, mes salutations fraternelles.
H. Jung,
secrétaire pour la Suisse auprès du Conseil général.
25 août 1869. »

Puis je lus ces deux questions :

1° Ces lettres sont-elles authentiques ?

2° Y a-t-il eu depuis le 25 août 1869, date de la dernière, une décision du Conseil suspendant, conformément à la résolution VI du Congrès de Bâle, la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste ?

Jung, qui présidait la séance, fait un discours diffus où il raconte longuement l'histoire d'une lettre qu'il a écrite à Guillaume après le différend suisse, lettre laissée sans réponse [1]. Je lui avais déja expliqué familièrement la cause de cet insignifiant malentendu. Enfin, pressé de questions, il finit par avouer qu'il a écrit la seconde lettre (ce qui prouve en même temps l'authenticité de la première). Engels bredouille aussi quelques mots, mais, après un gros quart d'heure de divagations, il est impossible de nier les deux lettres.

En réponse à la première question, j'écris : *Oui.*

Pour la seconde, Engels rebredouille : « Vous préjugez la question, il faut attendre la Conférence, etc. — Pas du tout, dis-je, ce que je demande est simple : l'Alliance est-elle suspendue, oui ou non ? — Mais, dit Marx qui enrageait d'être pris au piège, elle n'est pas en règle avec le Conseil [2]. — Je vais donc écrire en réponse à la seconde question : *Non, mais elle l'est de fait, comme n'étant pas en règle avec le Conseil général.* (Or l'on sait que sur vingt Sections, dix-neuf au moins sont dans ce cas.) — Mais non, dit Marx. — Que dois-je mettre alors ? — Mettez : *Non* ; mais tout cela se réglera à la Conférence *(sic)*. »

J'écris, et je passe le papier au secrétaire pour le contresigner, et y mettre le sceau du Conseil.

« Faites-moi voir cela, dit Marx ; c'est encore une nouvelle machine contre nos *amis*, et il y a à Genève une Section *russe* que je veux prévenir (!!!). » Quel commentaire ajouter à cela [3] ?

L'écrit était en deux doubles : l'un pour l'Alliance, l'autre pour le Comité fédéral siégeant à Genève, tous deux étant prévenus que l'autre en recevait une copie. Marx n'était pas habitué à cette manière

1. Voir ci-dessus, pages 17-18 et 46.
2. C'est-à-dire qu'elle est en retard pour le paiement de ses cotisations.
3. Cette scène, qui s'est passée le 25 juillet 1871, a été racontée dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, où, par erreur, je l'ai datée « d'un soir du mois de juin ». J'avais, dans le *Mémoire*, abrégé le récit de Robin, et adouci quelque peu les formes de son langage.

loyale d'agir. Le grand homme, ordinairement si sûr au milieu de ses courtisans, était abasourdi. Il était pris en flagrant délit de mensonge, et son acte était authentiquement constaté [1]. J'avais le cœur soulevé de voir le philosophe socialiste si petit.

Eh bien, malgré tout, en sortant de la séance, dans mes pénibles réflexions, je rejetais sur la pitoyable nature humaine la mesquinerie d'un seul. Pour moi, le dieu était descendu de son autel, mais il restait encore l'homme autrefois utile, trompé jusqu'au point de commettre une indignité, et qu'il fallait, si possible, empêcher de persévérer dans l'erreur. Aussi, à quelque temps de là, ayant reçu de Genève une lettre d'ami qui me parlait de la nullité actuelle de l'Internationale dans cette ville, je crus devoir, dans une lettre à Marx à propos d'autres choses, intercaler un paragraphe où je lui conseillais, avec tout le respect et la modération que l'on pouvait souhaiter vu nos âges respectifs, de n'être pas trop sûr d'avance à propos de l'affaire suisse, d'avoir le simple doute philosophique, et d'attendre la discussion à la Conférence. Marx a sans doute bien ri de ma candeur, et, comme de juste, ne m'a jamais répondu.

Ce fut par mon intermédiaire que Robin fit parvenir à la Section de l'Alliance de Genève le double qui lui était destiné ; Robin m'annonçait en même temps qu'une Conférence allait être convoquée à Londres. En transmettant à Joukovsky le document et la lettre de Robin, le 27 ou le 28 juillet, je l'engageai à examiner si, maintenant qu'elle avait obtenu ainsi du Conseil général la reconnaissance de la régularité de sa situation, la Section de l'Alliance, prenant en considération l'intérêt supérieur de l'Internationale, n'agirait pas sagement en renonçant d'elle-même à prolonger davantage une existence qui, depuis longtemps, n'avait plus aucune utilité. J'avais pu constater que les réfugiés de la Commune avaient beaucoup de peine à se rendre compte de la véritable situation ; nos adversaires cherchaient à leur persuader que la scission n'avait nullement été le résultat d'une divergence sérieuse de principes, qu'elle était due simplement à des querelles de personnes, et en particulier à l'obstination ridicule d'une poignée d'hommes qui voulaient absolument imposer à la Fédération genevoise l'obligation de recevoir dans son sein une Section dont elle ne voulait pas. Il était chimérique d'espérer que ceux de ces réfugiés qui habitaient Genève se décideraient à devenir membres de l'Alliance : celle-ci allait donc voir son isolement devenir plus grand encore ; tandis qu'une fois que sa dissolution aurait été prononcée par elle-même, les membres qui l'avaient composée n'auraient plus rien qui les empêchât d'établir entre eux et les proscrits français des liens sérieux de solidarité en vue d'une action commune.

Les mêmes conseils furent certainement donnés à Joukovsky et à Perron par ceux des réfugiés de la Commune qu'ils durent consulter, Malon, Lefrançais, Claris, Jules Guesde, Jules Montels, et autres.

Par la dissolution de la Section de l'Alliance, ajoutais-je, on enlevait du même coup à la coterie marxiste du Conseil général le prétexte qu'elle croyait déjà tenir pour prendre contre nous et faire approuver par la future Conférence des mesures funestes, qui pourraient entraver la libre organisation de nos Sections.

J'écrivis à Bakounine dans le même sens qu'à Joukovsky. Mais il ne goûta pas mes raisons. Il fallait, pensait-il, accepter la lutte sur le terrain où nous nous trouvions ; et si la Section de l'Alliance devait se dissoudre un jour, ce ne pourrait être qu'après avoir triomphé de ses

1. C'est-à-dire que ce qu'il avait dit à Mme Dmitrief était reconnu n'être pas conforme à la vérité.

ennemis. Dès le 26 juillet, il avait commencé la rédaction d'un « Mémoire justificatif » pour la Section de l'Alliance, mémoire destiné à être présenté au Comité fédéral de Saint Imier et dont il m'envoya le 5 août les 28 premiers feuillets. Le lendemain 6, il m'écrivit, pour m'exposer son point de vue, une longue lettre, que je n'ai plus (toute ma correspondance avec Bakounine, excepté celle de 1869 et deux lettres de 1871, a été détruite). Il adressa également, le même jour, par mon intermédiaire, une lettre aux membres de la Section de l'Alliance, à Genève, pour leur dire son avis sur le conseil que je leur avais donné, et pour leur proposer un plan de campagne tout différent du mien. Cette lettre s'est retrouvée dans les papiers de Joukovsky [1], et je reproduis ici in-extenso ce remarquable document :

Le 6 août 1871, Locarno.

Aux amis de la Section de l'Alliance de Genève.

Amis et Frères,

Notre ami James vient de m'écrire qu'il vous a envoyé une lettre de Robin (lettre que je vous prie de m'envoyer au plus vite, comme il vous l'a recommandé, je pense), qui lui annonce qu'un orage formidable, longuement préparé par nos sales ennemis de Genève, de concert avec les autoritaires communistes de l'Allemagne, menace de fondre non seulement sur l'Alliance, mais encore sur toute la Fédération des Montagnes, et qu'il ne s'agit de rien de moins que d'exclure cette Fédération, la seule qui représente le vrai esprit de l'Internationale en Suisse, de la communion internationale des travailleurs.

Justement inquiété par cette nouvelle, l'ami James, qui vous a envoyé en même temps l'acte du Conseil général qui reconnaît la légitimité de notre Section, vous a donné le conseil de profiter de cette nouvelle déclaration du Conseil général pour faire ce qu'il appelle un coup de maître, et ce qui ne serait à mes yeux qu'un acte de défaillance malhabile. Il vous conseille de déclarer volontairement votre dissolution, et de demander comme conséquence de ce suicide généreux votre rentrée dans la Section centrale.

Il s'imagine sans doute que ce qui vous sépare de nos adversaires de Genève n'est qu'une question d'organisation, tandis que tous les principes et toutes les organisations ne sont pour eux rien que des prétextes qui leur servent à masquer leurs haines féroces, leurs ambitions, leurs intérêts et leurs vanités personnelles. Votre acte de dissolution notifié par vous au Comité fédéral de Genève serait accepté par eux sans doute avec joie comme un aveu public de votre faute supposée et comme un désaveu de notre principe, et votre demande de rentrée aurait pour conséquence infaillible, je vous le jure sur ma tête, la réponse suivante : Nous consentons généreusement à recevoir dans le bercail tous nos frères égarés et repentants de l'Alliance, moins Perron, Jouk, Bakounine et Sutherland, qui ont été expulsés de la Section centrale pour différents délits, par un jugement en règle. Au besoin, ce que je ne pense pas, ils pourraient consentir à nous accorder une amnistie, — ils ne nous l'accorderont pas, j'en suis sûr, leurs haines sont trop vivaces et ils nous craignent trop pour cela, — mais en supposant même qu'ils nous l'accordent, je vous déclare, pour mon compte, que moi au moins je ne l'accepterai pas. Leurs intrigues et leurs calomnies contre nous, ce jugement odieux, ridicule, et l'expulsion prononcée contre nous, ont été autant d'infamies, et je ne consen-

1. Nettlau l'a donnée, p. 556.

tirai jamais à me mettre dans la position de recevoir un pardon lorsque c'est moi qui dois pardonner.

Qu'on ne dise pas que je dois faire un sacrifice pour la paix, pour le bien de l'Internationale. Jamais aucun bien ne pourra être obtenu par une lâcheté. Nous n'avons pas le droit de nous abaisser devant eux, parce qu'en nous abaissant nous abaisserions notre cause et notre principe, et pour sauver l'apparence, le mensonge de l'Internationale, nous en sacrifierions la vérité et la réalité.

Je pense en général que ce n'est pas par une politique de lâches concessions et de chrétienne humilité, mais seulement par le ferme et franc maintien de notre droit, que nous pourrons triompher de nos ennemis, pour le bien même de l'Internationale. Notre droit n'est-il pas assez clair ? N'avons-nous pas souffert depuis plus d'un an toutes les attaques, toutes les calomnies, toutes les intrigues, sans nous défendre et sans même répondre ? Notre silence a été une grande faute, notre dissolution serait un suicide honteux.

Voici le plan que je vous propose en opposition à celui de Guillaume :

1° Adressons un *Mémoire justificatif* au Comité fédéral de Saint-Imier, le seul que nous puissions reconnaître, — j'ai déjà envoyé la première partie d'un projet de mémoire à James, je lui en enverrai dans ces jours la fin. Il est trop long, mais il contient tous les éléments de notre défense, et il sera facile soit à Jouk, soit à Perron, soit à James, d'en faire un mémoire très court. — et, après y avoir établi par des faits la justice de notre cause, notre droit, déclarez, si vous le trouvez bon et le décidez à l'unanimité, — quoique vraiment je n'en voie aucune nécessité, — déclarez que pour le bien de l'Internationale (ce qui serait toujours un aveu implicite que vous avez été le mal) vous voulez bien vous dissoudre, mais pas avant qu'on ait publiquement reconnu, soit dans un Congrès, soit dans cette Conférence de Londres, votre droit, l'injustice des attaques qu'on a soulevées contre vous et la généreuse grandeur de votre dissolution volontaire.

2° La Fédération des Montagnes peut-elle, doit-elle faire le même sacrifice ? Doit-elle aussi se dissoudre pour se soumettre à la despotique direction du Comité fédéral de Genève, baisser pavillon devant Outine, Perret, Becker et compagnie[1] ? Il me paraît que poser cette question, c'est la résoudre. C'est comme si l'on demandait : Faut-il, sous le prétexte de faire une unité apparente dans l'Internationale de la Suisse romande, sacrifier son esprit, et tuer le seul corps qui soit constitué selon cet esprit ?

Je vous répète ce que j'ai écrit à Guillaume. Un tel sacrifice serait une lâcheté gratuite, mais nullement obligatoire.

Enfin, mes chers amis, croyez-vous vraiment que l'Internationale soit arrivée à ce point en Europe, qu'on ne puisse plus vivre, respirer, agir dans son sein que par une série d'actes humiliants mais diplomatiques, que par la lâcheté, que par l'intrigue ? S'il en était ainsi, l'Internationale ne vaudrait plus un sou, il faudrait vite la dissoudre comme une institution bourgeoise ou dépravée par l'esprit bourgeois. Mais ne lui faisons pas cette injure. Ce n'est pas elle qui est devenue

1. Il n'avait jamais été question de semblable chose. Bakounine formule ici une hypothèse que personne n'avait émise.

mauvaise, c'est nous qui sommes devenus lâches et faibles. Nous renfermant dans le sentiment de notre droit, nous nous sommes tus comme de prudents martyrs, tandis que nous devions traîner nos calomniateurs au grand jour et leur rendre coup pour coup. Nous ne l'avons pas fait parce qu'intérieurement nous étions divisés [1], et que dans le moment critique chacun sembla vouloir tirer son épingle du jeu, boudant sous sa tente comme Achille. Je ne fais pas de personnalités, je fais de l'histoire. Et les ennemis n'ont que trop bien profité de nos divisions et de notre silence. Il en a été de même de la Fédération des Montagnes, non qu'elle ait été divisée, par bonheur elle fut et reste comme une famille de frères, mais parce qu'elle a eu le malheur d'adopter la politique de Notre Seigneur Jésus-Christ, politique de patience, d'humilité volontaire et de pardon des injures. Est-ce que cela a touché nos ennemis? Point du tout, ils n'en ont profité que pour la mieux calomnier et salir. N'est-ce pas une preuve qu'il faut mettre fin à cette politique de chrétiens, de crétins ! Que faut-il donc faire? Une seule chose, renouveler notre combat au grand jour. Ne craignez pas de tuer par là l'Internationale. Si quelque chose peut la tuer, c'est précisément la diplomatie et l'intrigue, c'est la pratique souterraine, celle qui constitue maintenant tout le jeu de nos ennemis non seulement de Genève, mais de Londres aussi. La lutte au grand jour rendra à l'Internationale la vie et la force, d'autant plus qu'au grand jour ce ne pourra être une lutte de personnes, cela deviendra nécessairement une grande lutte de deux principes : celui du communisme autoritaire et celui du socialisme révolutionnaire.

Je propose donc que le Comité fédéral de Saint-Imier, après avoir reçu votre mémoire, rédige un mémoire pour son compte, où, en racontant tous les faits qui se sont passés au Congrès de la Chaux-de-Fonds et depuis, il démontrera victorieusement le droit de la Fédération des Montagnes.

a) Le mémoire doit être adressé à Londres, et une copie doit en être envoyée en Belgique, en Italie, en Espagne, en France. — ou plutôt à l'émigration française, — et en Allemagne aussi.

b) Le Comité fédéral de Saint-Imier doit s'adresser à l'Internationale belge et la prier de prendre sur elle le rôle d'arbitre dans ce débat.

c) Enfin puisqu'une Conférence sournoise, une sorte de Congrès anonyme et au petit pied, doit se réunir à Londres, il faut que les Montagnes y envoient absolument un délégué, et ce délégué, selon moi, ne doit être autre que James Guillaume. Combien cela peut-il coûter? Quatre cents francs ? Eh bien, je tâcherai d'en trouver au moins deux cents. J'en ai déjà écrit à nos amis italiens et russes. Vous trouverez bien le moyen de réunir aussi quelque chose. Mais il me paraît absolument nécessaire que Guillaume parte. Il passerait par Bruxelles où il s'entretiendrait préalablement avec les Belges. Eh bien, mes chers amis, je suis convaincu, moi, que si Guillaume se présente à Londres, il remportera et il fera remporter à notre organisation des Montagnes, aussi bien qu'à l'Alliance, une victoire éclatante. Nos ennemis seront littéralement écrasés, car la justice est de notre côté et leurs intrigues ne sont malfaisantes que dans la nuit, non au grand jour.

1. Bakounine pense ici à Perron, à Robin, à Joukovsky, à Brosset.

Enfin, mon dernier mot : cessons d'avoir honte de nous-mêmes, de notre droit, de notre principe ; n'ayons pas l'air de demander pardon d'exister ; ne faisons plus de lâcheté sous le prétexte de sauver l'union dans l'Internationale ; ne tuons pas l'âme de cette dernière sous le prétexte de faire vivre son corps. Ne cherchons pas notre force dans l'habileté et dans la diplomatie, où nous serons toujours les plus faibles parce que nous ne sommes pas des coquins. Luttons et triomphons au nom de notre principe.

Votre ami et frère, M. BAKOUNINE.

Le jour même (le 6) où Bakounine écrivait cette lettre, les membres de la Section de l'Alliance, avec une inexplicable précipitation, tenaient une réunion à laquelle assistèrent un certain nombre de réfugiés français, et, après un discours de Joukovsky, qui raconta en détail l'histoire de l'Alliance, prononçaient la dissolution de leur Section. Joukovsky, leur négligent secrétaire, n'avait fait part à Bakounine ni de la lettre de Robin, ni de ma proposition, dont Bakounine n'avait connu l'existence que par moi ; et, après leur coup de tête, il resta plusieurs jours sans donner signe de vie : ce fut seulement le 9 qu'il me griffonna *trois lignes au crayon*, — qui me furent apportées par un camarade espagnol venu de Genève à Neuchâtel pour me rendre visite, — afin de m'apprendre que la Section de l'Alliance était dissoute ; et il n'écrivit pas un mot à Bakounine, qui apprit la dissolution de la Section de l'Alliance le 12 seulement, par une lettre d'Ozerof (calendrier-journal).

Des extraits de cinq lettres écrites par moi à Joukovsky, les 10, 11, 15, 20 et 27 août, donneront des détails sur la suite de cette affaire, et sur quelques points concernant notre Fédération. Voici la première[1] :

Neuchâtel, 10 août 1871.

Mon cher Jouk,

Je t'écris par la même voie par laquelle j'ai reçu ton billet d'hier[2]...

Les fameux comptes de la *Solidarité* sont-ils enfin envoyés à Schwitzguébel[3] ? Je sais qu'il t'a écrit dernièrement, mais j'ignore encore si tu lui as répondu. Je t'avais écrit par l'entremise de Perron une lettre fort indignée : te l'a-t-il communiquée ?

Quant à l'Alliance, je ne puis pas juger de ce que vous avez fait d'après tes trois lignes au crayon. Mais, dès maintenant, il me semble que vous êtes allés un peu vite. J'avais insisté pour que Michel fût consulté et pour qu'on lui envoyât la lettre de Robin. Or, d'après une lettre de Michel que j'ai reçue hier et que j'ai envoyée immédiatement à Perron pour qu'il la communique aux amis[4], il semble que Michel n'a rien reçu de vous, et qu'il n'a été instruit du projet de dissoudre l'Alliance que par moi. Tu verras, d'après sa lettre, qu'il différait d'opinion avec nous, et qu'il aurait voulu conserver le *statu quo* jusqu'au Congrès ; j'aurais aimé que vous attendiez sa lettre avant de prendre une décision, afin que son opinion pût être comptée et discutée.

Et maintenant que faites-vous ? J'espère qu'au moins pour cette affaire si grave, vous allez agir régulièrement. Il y a deux choses à faire tout d'abord :

1. D'après l'original, qui m'a été rendu en 1905 par Mme Joukovsky.
2. C'est-à-dire par le camarade espagnol.
3. Voir p. 156 le résumé de ma lettre du 26 juin, réclamant à Joukovsky les comptes de la *Solidarité*.
4. C'est la lettre du 6 août, reproduite ci-dessus.

1° Ecrire au Comité fédéral romand à Saint-Imier que [la Section de] l'Alliance est dissoute, et lui en exposer les motifs ;

2° Ecrire au Conseil général de Londres, d'abord pour lui accuser réception de sa lettre (Robin l'exige abolument), puis en même temps pour lui annoncer votre dissolution. Voici l'adresse :

Hermann Jung, watchmaker.
4, Charles' Street, Clerkenwell, Londres.

Je crois que le Mémoire préparé par Michel, et dont je vous ai envoyé hier la première partie, a toujours sa raison d'être. Tout en cessant d'exister, l'Alliance peut et doit réfuter les calomnies sans nombre dont elle a été l'objet. Il faudrait donc vous réunir encore pour examiner ce Mémoire, y faire les changements que vous trouverez convenables, et ensuite le faire publier, de manière à ce qu'il puisse être mis entre les mains de chacun des délégués de la Conférence de Londres, qui aura lieu — je le sais maintenant [1] — le troisième dimanche de septembre.

J'en t'en prie, mon cher, réponds-moi exactement et vite sur tous ces points, car c'est notre mort que ce manque de ponctualité dans la correspondance...

Le citoyen espagnol qui te portera cette lettre me paraît mériter notre confiance. Je lui ai donné l'adresse de Sentiñon...

Au reçu de ces lignes, Joukovsky, secouant son indolence, écrivit sur-le-champ la lettre suivante [2], destinée à Londres, lettre dont il m'envoya aussitôt copie :

Au citoyen correspondant auprès du Conseil général pour la Suisse.

Citoyen,

L'Alliance de la démocratie socialiste me charge de vous accuser réception de la lettre du Conseil général, datée du 25 juillet 1871, reconnaissant l'authenticité des lettres adressées à l'Alliance par les citoyens Eccarius et Jung, reconnaissant en même temps que le Conseil général, depuis le 25 août 1869, n'a pris aucune mesure suspendant l'Alliance de sa qualité de Section de l'Association internationale des travailleurs.

Je vous prie, cher citoyen, de remettre au Conseil général la déclaration ci-jointe [3], par laquelle l'Alliance de la démocratie socialiste se déclare dissoute.

Je vous prie, citoyen, de bien vouloir m'accuser réception de ladite déclaration, en adressant votre honorée lettre à mon nom, Pré-l'Evêque, 40, Genève.

Acceptez, citoyen, mon salut fraternel.

Le secrétaire : N. Joukovsky.

10 août 1871. Genève.

Joukovsky eut aussi une velléité d'écrire au Comité fédéral de Saint-Imier, comme je l'avais engagé à le faire ; Nettlau a retrouvé dans les papiers de cet homme aimable, mais oublieux, le projet d'une lettre à ce Comité, destinée à lui faire part — comme la chose venait d'être faite pour le Conseil général — de la résolution votée le 6 août par la Section de

1. Par une nouvelle lettre de Robin.
2. Nettlau, p. 555 (d'après une copie authentique, portant le timbre de la Section).
3. Voir à la page suivante le texte de cette déclaration ou résolution.

l'Alliance, après que lecture lui eut été donnée de la déclaration du Conseil général du 25 juillet 1871. Voici le texte de cette résolution :

En présence de cette déclaration catégorique qui met fin à toutes les infâmes intrigues, à toutes les calomnies lancées contre l'Alliance ;

Afin de les rendre impossibles à l'avenir :

Afin de ne plus servir de prétexte de la désunion qui existe entre les Sections genevoises et celles des montagnes du Jura, — désunion qui est essentiellement basée sur la différence des conceptions des principes internationaux :

L'Alliance de la démocratie socialiste. Section de l'Association internationale des travailleurs, se déclare dissoute. Les membres de l'ex-Alliance ne renoncent pas au programme qu'ils ont accepté, ils ne pourront y renoncer jusqu'à ce qu'un autre programme plus socialiste et plus révolutionnaire soit formulé.

Mais la lettre au Comité fédéral de Saint-Imier ne fut jamais expédiée, et ce Comité, comme on le verra, n'apprit la dissolution de la Section de l'Alliance que par le bruit public.

En m'envoyant copie de la lettre destinée au Conseil général, Joukovsky y avait joint le projet, en trois pages, d'une lettre à la Conférence de Londres. Je reçus son envoi le 11, et je répondis [1] :

Neuchâtel, 11 août 1871.

Mon cher Jouk,

Je reçois à l'instant le projet de lettre à la Conférence de Londres. D'autre part, Charles [Perron] a dû te communiquer le Mémoire de Michel que je lui ai envoyé avant-hier. Lequel choisir ?

... Je vote pour ma part : 1° pour l'envoi au Conseil général de la déclaration de la dissolution de l'Alliance, telle qu'elle est contenue dans ta lettre ; 2° pour l'envoi à la Conférence du Mémoire de Michel, préférablement à cette apologie en trois feuillets que tu m'as envoyée.

Nous avons le temps d'attendre que Michel ait fini son travail, puisque la Conférence a lieu le troisième dimanche de septembre. Cependant, il faut qu'il se dépêche. Ecris-lui dans ce sens [2] ; je lui ai ai déjà écrit hier.

... Ainsi, mon cher, je te prie de répondre à cette lettre et à celle d'hier courrier par courrier, afin que je sache si le Mémoire de Michel est goûté à Genève, et si vous voulez l'accepter...

C'est dans cette lettre du 11 août que se trouve le passage reproduit antérieurement (p. 12), relatif au malentendu à la suite duquel Joukovsky s'était figuré, en avril 1870, que quelques socialistes du Locle, dont j'étais, auraient fait partie de la Section de l'Alliance de Genève.

A quelques jours de là, Joukovsky m'annonçait que les anciens membres de la Section de l'Alliance, unis à un certain nombre de proscrits français, voulaient constituer à Genève une nouvelle Section de l'Internationale sous le nom de *Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste* [3]. Je répondis aussitôt par la lettre suivante [4] :

1. D'après une copie donnée par Nettlau, p. 558.
2. Le calendrier-journal de Bakounine ne mentionne aucune lettre reçue de Joukovsky ; ses correspondants à Genève sont, à cette époque, Ozerof, Lindegger, Pinier et Zaytsef.
3. Cette Section se constitua le 6 septembre suivant : voir ci-après p. 218
4. D'après une copie, incomplète, donnée par Nettlau, p. 559.

Neuchâtel, 15 août 1871.

Mon cher Jouk,

Merci de ta lettre. Deux mots d'observation.

Tu ne me dis rien quant à Michel : l'a-t-on consulté, oui ou non, sur la dissolution de l'Alliance ?

Maintenant, pourquoi diable former cette *Section de propagande*? Voilà que vous gâtez par là tout le bon effet de la dissolution de l'Alliance. L'essentiel est qu'il soit bien constaté que vous êtes dissous, désorganisés, renonçant à toute idée de groupement spécial, et demandant seulement à vous joindre à la Section centrale. La Section centrale vous refusera, c'est à prévoir : alors vous aurez le droit de créer une nouvelle Section, — ou plutôt, non, même alors je voudrais vous voir rester à l'état d'individualités sans Section, et réclamant auprès du Conseil général contre l'exclusivisme de la coterie genevoise qui vous ferme ses portes.

Ne vois-tu pas que, de cette façon, nous les battrons, nous les mettrons au pied du mur, — au lieu qu'en recréant une Section, vous donnerez lieu à la remarque parfaitement juste que c'est l'Alliance sous un autre nom ?

Dis à M[alon], de la part de Lacord [1], que celui-ci prie Tridon (si Tridon est à Genève et si vous avez son adresse) de lui *prêter* l'argent nécessaire pour aller en Angleterre. Il n'y aura qu'à m'adresser la somme, je la lui remettrai. Je ne veux pas dire du mal de Lacord, — mais nous serons bien aises de lui voir les talons. Ainsi, veuillez voir Tridon à ce sujet. Mille amitiés à Léon [Malon] et à Mme André Léo. A mon premier moment de liberté, je vous enverrai copie d'une lettre de Robin.

Dans un passage de cette lettre, passage dont Nettlau n'a pas donné la copie, je devais parler à mon correspondant de l'idée de réclamer la suppression du Conseil général, car ma lettre du 20 août, que je vais reproduire, fait allusion au projet de cette suppression, d'ailleurs mis en avant déjà au moment de mon voyage à Genève en juillet (voir p. 167).

Le 16 août (d'après le calendrier-journal), Bakounine m'avait adressé une longue lettre, dans laquelle il se plaignait vivement que la Section de l'Alliance eût prononcé sa dissolution sans qu'il eût été informé, en temps utile, de la mise à l'ordre du jour de cette question ; il m'annonçait qu'il envoyait à l'adresse d'un ami à Genève une *Protestation* contre ce procédé et contre la décision prise. J'écrivis aussitôt à Joukovsky ce qui suit [2] :

Neuchâtel, 20 août 1871.

Mon cher Jouk,

Quelques questions auxquelles tu voudras bien répondre *à lettre vue :*

1° As-tu vu *la protestation de Michel contre la dissolution de l'Alliance* ? Si non, demande-la à Pinier, je crois que c'est à lui qu'il l'a adressée. Je trouve que Michel a parfaitement raison de se plaindre de vos procédés à son égard : on ne l'a pas averti ni consulté, on ne lui a pas envoyé la lettre de Robin que je t'avais expressément prié de lui communiquer.

Ah ! mon cher, vous faites les choses en artistes : vous n'êtes pas

1. Lacord était un ex-membre du Comité central de la garde nationale, cuisinier de son métier, passablement hurluberlu ; il se trouvait en ce moment à Neuchâtel.
2. D'après la copie donnée par Nettlau, p. 559.

assez bourgeois, assez positifs, assez hommes d'affaires, vous n'avez pas assez de régularité, de ponctualité, enfin toutes ces qualités fort ridicules, si tu veux, mais essentielles dans toute organisation ; vous êtes paresseux, volages, étourdis, capricieux comme des artistes. Et je vois, hélas ! qu'il n'y a rien à faire pour vous convertir à des pratiques moins fantaisistes : un Maure changerait-il sa peau et un léopard ses taches ?

2° Persistez-vous à créer une nouvelle Section ? Je te répète qu'à mes yeux c'est une très grande faute, que cela détruit tout le bien qu'aurait fait la dissolution de l'Alliance. Il faut, suivant moi, demander l'entrée dans la Section centrale de Genève, il faut que vous soyez refusés, refusés avec bruit, avec scandale ; il faut que vous mettiez ainsi vos adversaires complètement dans leurs torts ; il faut que cela soit publiquement constaté, que cela crève les yeux à tout le monde, et surtout aux Français réfugiés, — et alors vous ferez ce que vous voudrez : vous fonderez une Section, ou, comme le propose Michel, vous vous affilierez à celle de Saint-Imier ; mais je serais plutôt d'avis de vous grouper entre vous à Genève ; peut-être même serait-il mieux d'attendre la Conférence de Londres avant de reformer une Section, et de vous présenter devant cette Conférence comme des membres de l'Internationale repoussés par la Section centrale [de Genève] sans motif valable...

J'ai modifié mes idées à l'égard de la suppression du Conseil général. Il me semble que si nous pouvions faire la paix avec lui, cela vaudrait encore mieux, pour le moment, que d'amener une guerre générale.

En outre, les renseignements contenus dans la lettre de Robin, et tout ce qui s'est passé depuis mon voyage à Genève, me font penser que notre proposition [1] ne serait pas votée [2], et qu'en outre on y verrait tout simplement une conspiration organisée par Bakounine contre Marx. Or, tout en défendant énergiquement la personnalité de Michel contre les calomnies de nos sales ennemis, je suis d'avis qu'il faut éviter tout ce qui pourrait faire dire aux autres : Ah ! ce sont des agents de Bakounine !

Et à propos de Michel, as-tu vu dans la *Liberté* d'hier sa lettre à Mazzini ? Je suis enchanté que la *Liberté* l'ait insérée. Il y aura encore, je l'espère, moyen de s'entendre avec les Belges...

Joukovsky répondit sur un ton piqué à ma semonce relative à sa négligence. Mais sa réponse, écrite le lundi 21, mit une semaine à me parvenir, parce qu'il avait oublié de la jeter à la poste. Je la reçus le samedi 26 au soir, et le lendemain je lui écrivis ceci [3] :

Neuchâtel, 27 août 1871.

Mon cher Jouk,

Vraiment tu me fais rire. Tu te fâches parce que je t'appelle artiste, que je me plains de ton manque de régularité dans la correspondance, que je constate que tu n'as pas les qualités d'un bourgeois ponctuel et méticuleux, tandis que tu as celles — fort appréciées par moi d'ailleurs — d'une imagination riche et féconde, mais capricieuse : tu te fâches,

1. De supprimer le Conseil général.
2. Par les délégués de l'Internationale réunis en Conférence ou en Congrès.
3. D'après l'original, qui m'a été rendu en 1905 par Mme Joukovsky.

dis-je, et voilà que tu as soin, en même temps, de justifier de point en point mon jugement.

En effet, tu prétends me répondre *à lettre vue* : aussi tu m'écris lundi soir, à minuit ! heure un peu indue. Seulement tu oublies la lettre dans ta poche, et tu ne la mets à la poste que le samedi matin, comme le constate le timbre de Genève, — en sorte qu'elle m'arrive le samedi soir.

Puis, dans cette réponse *à lettre vue* qui a mis une semaine à me parvenir, tu ne me parles que d'une seule chose, et tu persistes à garder un silence incompréhensible sur les points les plus essentiels.

Ainsi, je n'ai *jamais* pu obtenir de toi une réponse à l'égard des comptes de la *Solidarité*. Tu te rappelles que lorsque je suis allé à Genève, au moment où je commençais à te faire des reproches au sujet de ces comptes que tu négligeais d'envoyer au Comité fédéral, tu m'as coupé la parole en m'*affirmant* que tu venais de les envoyer. Et cependant *tu ne les avais pas envoyés*, je l'ai appris à mon retour. Aussitôt je t'ai écrit lettre sur lettre : tu as toujours négligé de me répondre sur ce point...

Je persiste à croire que vous aviez le temps de prévenir Michel de ma proposition concernant l'Alliance. Il ne s'agit pas ici de l'autorité d'un homme, de dictature, etc. : il s'agit d'égards dus à un ami. Vous pouviez très bien fixer à huit jours la séance dans laquelle on discuterait la question, et dans l'intervalle écrire à Michel. Enfin, c'est fait, n'en parlons plus...

A partir de ce moment, je m'abstins de toute récrimination au sujet du fait accompli.

Au printemps de 1871, pendant que la Commune luttait contre l'armée de Versailles, nous avions appris que Netchaïef s'était rendu à Paris ; et j'avoue que je m'attendis un moment à voir citer son nom, associé au récit de quelque exploit téméraire ou de quelque acte de sauvagerie désespérée. Mais il ne semble pas que Netchaïef ait combattu dans les rangs des défenseurs de Paris : ou bien il se trouva dépaysé dans ce milieu qu'il ne comprenait pas, ou bien il se réservait. Après l'écrasement de la Commune, nous n'entendîmes plus parler de lui durant tout le reste de l'année 1871 ; il était, je crois, revenu en Suisse, et s'y tenait caché. Pendant les mois de juillet et d'août, les journaux publièrent fréquemment des nouvelles du procès qui se déroulait en ce moment même à Saint-Pétersbourg, et où figuraient, avec ceux qui avaient été ses associés, des personnes plus ou moins sympathiques au mouvement révolutionnaire qui s'étaient trouvées compromises par les imprudences de Netchaïef ou par ses manœuvres. On voit, par le calendrier-journal de Bakounine, que celui-ci lisait le compte-rendu de ce procès ; et une note de ce journal nous fait connaître le genre de sentiments que cette lecture lui inspirait : le 1er août il écrit :

« Procès de Nietchajeff. Quel infâme ! »

J'ai dit que Bakounine avait commencé le 28 juillet un Mémoire justificatif (qu'il appelle, dans sa correspondance, *Rapport sur l'Alliance*), et qu'il m'en avait expédié le 5 août les 28 premiers feuillets, envoyés aussitôt par moi à Genève. Il continua, pendant la plus grande partie du mois d'août, à travailler à ce manuscrit. Les feuillets 29-68 me furent envoyés le 21 août : au bas du feuillet 68 il a écrit cette annotation :

Fin immédiatement. — Je ne sais pas l'usage que vous trouverez bon de faire de ce manuscrit. Ce qui est certain, c'est que je ne ferai pas d'autre rapport [que celui ci], *qui ne peut pas être imprimé dans*

sa forme présente, mais qui contient des détails suffisants pour éclaircir tous les points et pour vous fournir tous les matériaux nécessaires pour un mémoire plus serré et plus court. — Je vous prie instamment, chers amis, de ne point égarer ce manuscrit, et de me le renvoyer tout entier, après en avoir [tiré] le parti que vous voudrez.

Le 23, Bakounine m'envoya les feuillets 69-77, et le lendemain les feuillets 78-98. Au haut du feuillet 88 il a écrit cette ligne : *Pour les très intimes amis.* Le 25, le calendrier-journal nous le montre commençant à écrire un second article contre Mazzini, qu'il interrompit le soir pour reprendre le manuscrit du rapport et tracer ce portrait d'Outine dont j'ai donné des extraits (t. Ier, pages 227-229). Il commence par cette phrase :

Ce soir, je veux m'amuser. Je remets donc à demain la continuation de mon second article contre Mazzini, et je m'en vais tâcher de peindre le portrait de M. Nicolas Outine.

Le 26, Bakounine ne travailla qu'au rapport sur l'Alliance ; il acheva le portrait d'Outine (feuillets 99-110), esquissa celui d'Henri Perret (feuillets 111-112), et écrivit les trois premières lignes de celui de J.-Ph. Becker, qu'il laissa inachevé. S'il renonça à pousser plus loin ce travail, c'est qu'il voulait maintenant se consacrer tout entier à son second article contre Mazzini, qui allait devenir un livre, et qui l'occupa, à partir du 27, pendant la fin du mois d'août, tout le mois de septembre, la plus grande partie de celui d'octobre, et la première moitié de celui de novembre, jusqu'au 16[1].

En m'envoyant les feuillets 99-111 du rapport (il conserva par devers lui le feuillet 112), il ajouta au verso du feuillet 111 cette note :

Presque fin de mon rapport sur l'Alliance, pages 99-111. — J'ai vraiment très peu de choses à y ajouter : Portrait de Philippe Becker : leurs[2] exploits triumviriques pendant l'hiver 1869-1870, jusqu'au Congrès de la Chaux-de-Fonds. Tout le reste vous est aussi bien connu qu'à moi-même.

Aucun usage ne fut fait de ce « rapport » de Bakounine à ce moment-là, parce que sa proposition, présentée aux membres de la Section de l'Alliance par la lettre du 6 août, « d'adresser un mémoire justificatif au Comité fédéral de Saint-Imier », ne fut pas adoptée, non plus que celle d'envoyer au Conseil général de Londres et aux principales Fédérations de l'Internationale un mémoire dans lequel ce Comité fédéral raconterait les faits qui s'étaient passés au Congrès de la Chaux-de-Fonds et depuis. Mais en 1872, j'insérai dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* deux fragments du manuscrit de Bakounine : le premier, feuillets 38-56, dans les Pièces justificatives, pages 45-58 ; le second, feuillets 58-78 (avec beaucoup de suppressions et d'atténuations), aux pages 68 (l. 3)-77 (l. 11) du texte.

Je suis resté en possession de ce manuscrit, à l'exception des feuillets 1-28, envoyés par moi à Genève et perdus, comme je l'ai dit, et du feuillet 112, conservé par Bakounine, et qui existe dans ses papiers (où Nettlau l'a retrouvé et copié). J'ai donné, dans le premier volume de ces *Documents et Souvenirs*, un certain nombre de passages inédits, extraits des feuillets 29-36, 57-58, 79-81, 88-110.

On a vu que Bakounine aurait désiré qu'un délégué fût envoyé par

1. Les feuillets 1-24 de ce nouveau manuscrit me furent expédiés par l'auteur dans le courant de septembre ou au commencement d'octobre, ou peut-être remis par lui lors de la visite que je lui fis à Locarno (voir plus loin p. 191) ; en tête du premier feuillet sont écrits le titre : *Réponse d'un international à Mazzini*, et la date « 27 août 1871 ». Un second envoi me fut fait le 17 octobre (feuillets 25-49), un troisième et dernier le 16 novembre (feuillets 50-110 ; voir p. 227).

2. C'est-à-dire d'Outine, de Perret et de Becker.

nous à la Conférence de Londres, et avait proposé que ce délégué fût moi. Je refusai catégoriquement d'accepter une semblable mission. Je pressentais qu'à Londres je me serais trouvé en présence d'une majorité prévenue, parfaitement résolue à fermer l'oreille à tout plaidoyer ; ma situation, comme représentant des Sections des Montagnes, aurait été celle d'un accusé comparaissant devant des juges dont il reconnaît la compétence et dont il accepte la sentence : ne valait-il pas mieux, puisque nous étions condamnés d'avance, qu'on ne pût pas se prévaloir de ce qu'un défenseur de notre cause aurait esquissé le simulacre d'une vaine défense, et qu'il fût, au contraire, bien constaté qu'on nous condamnait sans nous avoir entendus ? D'ailleurs, il ne m'était pas possible de quitter, pour une si longue absence, l'imprimerie où j'étais employé et où ma présence était, à ce moment, plus indispensable que jamais.

Il avait été question, un instant, dans le courant d'août, de confier notre délégation à Malon, qui, en arrivant à Genève, avait parlé de se rendre en Angleterre, où Mme André Léo avait d'abord projeté de se fixer. Mais ce projet fut abandonné presque en même temps que formé, Malon ayant renoncé à l'idée d'aller à Londres et s'étant décidé à rester à Genève, où il s'occupait à écrire son livre sur la Commune, *La Troisième défaite du prolétariat français*, dont l'impression se fit en septembre et octobre à Neuchâtel, dans l'atelier G. Guillaume fils, sous ma surveillance.

Le Comité fédéral de Saint-Imier avait écrit, le 6 août, au Conseil général pour lui annoncer son entrée en fonctions, et lui demander de renouer la correspondance interrompue. Le Conseil général ne répondit rien (le secrétaire correspondant Hermann Jung ne lui ayant pas même communiqué la lettre), et aucune invitation ne fut adressée à notre Comité fédéral pour la Conférence. Nos Sections, consultées sur la résolution à prendre, décidèrent que, vu la situation, et en particulier les obstacles matériels, qui eussent été presque impossibles à surmonter, elles n'enverraient pas de délégué à Londres. En conséquence, le Comité fédéral écrivit la lettre suivante, adressée à la Conférence qui allait s'ouvrir le 17 septembre :

Aux membres de l'Association internationale des travailleurs, réunis en Conférence à Londres.

Compagnons,

C'est le cœur navré que, au milieu des événements pleins de terribles conséquences qui se déroulent en Europe, nous voyons ceux qui ont la mission de travailler au développement de notre Association conserver à l'égard de toute une Fédération de l'Internationale un silence injuste et compromettant.

Le 6 août dernier, en annonçant au Conseil général par l'intermédiaire du citoyen Hermann Jung, secrétaire pour la Suisse, le renouvellement de notre Comité fédéral, nous l'invitions, après un an de silence, à se mettre en relations suivies avec nous, désireux de remplir toutes nos obligations internationales, comme aussi d'être constamment au courant des renseignements émanant du Conseil général. Nous n'avons obtenu aucune réponse.

Nous apprenons aujourd'hui indirectement qu'une Conférence extraordinaire est convoquée à Londres pour le 17 septembre. Il était du devoir du Conseil général d'en aviser tous les groupes régionaux ; nous ignorons pourquoi il a gardé le silence à notre égard. Malgré cela, nous aurions envoyé à Londres un délégué, si nos moyens financiers nous l'eussent permis ; mais les nombreux sacrifices que nous devons nous imposer pour l'accomplissement d'un devoir sacré [1] ont épuisé nos faibles ressources.

1. Les secours aux réfugiés de la Commune.

Dans l'impossibilité d'être représentés par une délégation, il eût été du moins utile que nous eussions adressé à la Conférence un mémoire sur la scission qui s'est produite dans la Fédération romande, à la suite du Congrès de la Chaux-de-Fonds. Nous avons été prévenus trop tard de la tenue de la Conférence pour que nous pussions élaborer ce travail. Nous devons donc renoncer à tous moyens de justifier notre Fédération des attaques qui, sans aucun doute, seront dirigées contre elle.

Cependant, comme il ne nous est pas permis de douter de l'esprit d'équité qui doit animer toute réunion de l'Internationale, nous ne voulons pas laisser passer cette circonstance solennelle sans faire un appel à la justice.

Depuis dix-huit mois nous sommes comme des parias au sein de l'Internationale, pour la simple raison qu'à un Congrès régional les Sections que nous représentons ont eu une opinion différente de celles professées par un autre groupe de Sections. Le Conseil général a pesé de tout son poids dans la balance, et, depuis lors, toute une contrée de la Suisse romande s'est vu priver de toute communication avec le Conseil général. Nous croyons savoir que la Conférence sera appelée à statuer sur ce conflit ; nous nous permettons de la rendre attentive à ce qui suit :

1° Ce serait contraire à l'équité la plus élémentaire que de se prononcer contre une Fédération à laquelle on n'a pas procuré les moyens de se défendre ;

2° Une décision annulant les droits de notre Fédération aurait les plus funestes résultats quant à l'existence de l'Internationale dans notre contrée ;

3° Un Congrès général, convoqué régulièrement, peut seul être compétent pour juger une affaire aussi grave que celle de la scission dans la Fédération romande.

Nous avons donné des preuves de notre dévouement sincère et actif à notre Association ; c'est parce que nous désirons continuer à lui consacrer toutes nos forces que nous élevons la voix, pour que ses mandataires ne commettent aucune injustice qui nécessairement lui nuirait.

Nous demandons donc que la Conférence décide simplement de charger le Conseil général d'ouvrir une enquête sérieuse sur le conflit survenu dans la Fédération romande. Cette enquête, faite avec impartialité, permettra au prochain Congrès général de juger, avec connaissance de cause, une affaire qui, si elle était jugée actuellement sans qu'une des parties fût entendue, aurait peut-être les plus fâcheux résultats.

C'est un acte d'équité que nous réclamons de la Conférence ; nous avons la ferme conviction qu'elle ne nous le refusera pas. Nous émettons le vœu ardent que ses délibérations servent puissamment au progrès de l'Internationale.

Agréez, compagnons, notre salut fraternel.

Ainsi adopté en séance du 4 septembre 1871.

Au nom du Comité fédéral romand (siège fédéral : Val de Saint-Imier),

Le secrétaire correspondant :
Adhémar Schwitzguébel,
graveur, à Sonvillier (Jura bernois, Suisse).

Cette lettre fut envoyée par Schwitzguébel à Robin, avec prière d'en donner lecture à la Conférence. On verra comment celle-ci devait répondre à cet appel fait, en termes si mesurés et si dignes, « à l'esprit d'équité qui doit animer toute réunion de l'Internationale ».

Si je ne fis pas le voyage de Londres, par contre j'allai rendre visite à Bakounine à Locarno. Mais je ne puis préciser la date exacte : tout ce que je sais, c'est que c'était dans la saison chaude, en août ou en septembre. Je n'ai pu retrouver, dans les quelques papiers qui me restent de cette époque, aucune indication sur ce voyage ; et Bakounine n'a pas noté ma visite dans son calendrier-journal, qui présente plusieurs lacunes.

Il y avait longtemps qu'il me pressait d'aller le voir ; à chaque fois que quelque incident se présentait, affaires italiennes, question de la Section de l'Alliance, Conférence de Londres, etc., il m'écrivait qu'il était absolument nécessaire que nous pussions causer, que la correspondance était un moyen insuffisant pour arriver à l'entente complète, et que seule la conversation permettait de bien s'expliquer. Bakounine se déplaçait fréquemment et volontiers : depuis le moment où s'il était installé à Locarno en octobre 1869, il n'avait pas fait moins de sept voyages plus ou moins longs [1]. Il trouvait étonnant que les autres ne fissent pas comme lui, et il nous avait reproché souvent d'être trop casaniers. Je finis par céder à ses instances, une semaine où je trouvai la possibilité de prendre un congé de quelques jours : mais tout en me rendant à son appel, je restais persuadé que ce déplacement coûteux était parfaitement superflu, et que nous n'échangerions aucunes explications qui n'eussent pu parfaitement être confiées au papier. L'événement justifia mes prévisions : nos conversations furent des plus attrayantes pour moi, car Bakounine, je l'ai déjà dit, était un charmeur, mais elles n'eurent aucun résultat pratique quelconque : mon voyage à Locarno fut une simple partie de plaisir, dont j'ai gardé un souvenir très agréable.

Parti de Neuchâtel pour Lucerne par le premier train, je débarquai à Fluelen vers midi, et pris la diligence du Gothard, qui m'amena le soir à Gœschenen où je couchai : au dîner, je fis connaissance pour la première fois avec le *risotto* italien. Cette première partie du trajet m'était familière, car deux fois déjà j'avais visité le lac de Lucerne et le canton d'Uri, en juillet 1865 avec mon père, en octobre 1869 avec ma femme. Le lendemain, je franchis le Gothard, en diligence, et, après avoir beaucoup souffert de la chaleur et de la soif dans l'interminable descente de la vallée du Tessin par une après-midi et une soirée brûlantes, j'arrivai vers minuit à Bellinzona, qui fut ma seconde étape. Le troisième jour, la voiture postale me conduisit de Bellinzona à Magadino, où je pris le bateau à vapeur pour Locarno. Bakounine m'attendait au débarcadère ; il avait retenu pour moi une petite chambre dans une auberge voisine ; après que j'y eus déposé mon bagage, il me conduisit à la maison de la *Signora Vedova* Teresa Pedrazzini, où il habitait. Sa femme était absente, ainsi que les deux enfants ; mais il avait un hôte, un jeune ouvrier de Florence, nommé Gaetano Grassi, arrivé de la veille ou de l'avant-veille. Pendant la journée, Bakounine se tenait dans une grande pièce du rez-de-chaussée, donnant sur un jardin, et qui lui servait de chambre à coucher et de cabinet de travail. Pour les repas la table était dressée dans le jardin. Il m'est resté peu de souvenirs précis de l'emploi de notre temps. Un matin je fis l'ascension du sentier escarpé et du long escalier, en partie taillé dans le roc,

1. Le 9 mars 1870, départ de Locarno pour Genève, rentrée à Locarno vers le 20 avril ; vers le 25 avril, voyage à Milan, et rentrée à Locarno le 1er mai ; vers le 15 mai, départ de Locarno pour Genève, rentrée à Locarno vers le 27 mai ; vers le 20 juin, troisième voyage à Genève, et rentrée à Locarno vers le 26 juillet : le 9 septembre, départ pour Lyon et Marseille, rentrée à Locarno par Gênes vers le 28 octobre ; le 19 mars 1871, départ pour Florence, rentrée à Locarno le 3 avril ; enfin, le 25 avril, départ pour le Jura, et rentrée à Locarno le 1er juin.

qui mène au sommet sur lequel est juchée la chapelle de la Madonna del Sasso : Bakounine, naturellement, n'était pas là, mais Grassi m'accompagnait ; comme il ne savait pas un mot de français, je tâchais de lui parler italien, et je me rappelle combien me surprenait la prononciation florentine de mon interlocuteur, avec ses étranges intonations gutturales, héritage des vieux Etrusques : je compris pour la première fois la raison d'être du dicton italien, *lingua toscana in bocca romana*. Dans l'après-midi, quand le soleil déclinait, Bakounine, après avoir pris le thé, sortait pour faire une promenade : nous allâmes ensemble, une fois ou deux, sur la route de Minusio, au nord-est de Locarno. Nous passions la soirée, jusqu'à une heure avancée de la nuit, sous les arbres du jardin, à jouir de la fraîcheur ; il me demanda un soir de chanter, car il aimait beaucoup la musique, et je me souviens que lui chantai l'Hymne à la Nuit, du *Désert* de Félicien David. Je ne crois pas être resté plus de deux jours à Locarno. Je repartis enchanté de ma visite, très content d'avoir vu de mes yeux la retraite où mon grand ami vivait tranquille depuis deux ans, mais ne rapportant de mon expédition au-delà des Alpes qu'un seul bénéfice positif : la recette du *risotto*, qu'à ma prière Bakounine avait demandée pour moi à Mme Pedrazzini.

On sait que Marx publia, quelque temps après la Commune, au nom du Conseil général de l'Internationale, une brochure écrite en anglais, datée du 30 mai 1871, intitulée *La guerre civile en France* (*The Civil War in France*). Cette brochure, qui, publiée également en allemand, fut beaucoup lue et appréciée en Allemagne [1], passa à peu près inaperçue en France et dans les pays latins La traduction française ne parut qu'en juin 1872, à Bruxelles.

Dans un passage remarquable de cet écrit, Marx a défini en ces termes l'idée moderne de Commune (je traduis sur l'original anglais, n'ayant pas la traduction française) :

« L'unité nationale ne devait pas être brisée, mais, tout au contraire, organisée, par la constitution communale ; elle devait devenir une réalité *par la destruction du pouvoir de l'Etat*, qui prétendait être l'incarnation de cette unité, indépendant de la nation et supérieur à elle, tandis qu'il n'en est qu'une excroissance parasite. Les organes purement répressifs de l'ancien pouvoir gouvernemental une fois supprimés, ses fonctions légitimes, enlevées à une autorité qui usurpait la prééminence sur la société elle-même, devaient être restituées aux agents responsables de la société... C'est la destinée ordinaire des créations historiques complètement nouvelles, d'être prises, par erreur, pour la reproduction de formes plus anciennes, et même défuntes, de la vie sociale, avec lesquelles elles peuvent offrir une certaine ressemblance. On a voulu voir, à tort, dans cette nouvelle Commune, *qui brise le pouvoir de l'Etat moderne*, la reproduction des Communes du moyen âge, qui ont précédé, d'abord, ce pouvoir d'Etat, et en sont devenues ensuite le substratum même. On a voulu y voir aussi une tentative d'émietter en une fédération de petits Etats, comme l'avaient rêvée Montesquieu et les Girondins, cette unité des grandes nations, qui, si elle a été produite, à l'origine, par la force politique, est devenue aujourd'hui un puissant coefficient de la production sociale. On a voulu voir, enfin, dans l'antagonisme de la Commune contre le pouvoir de l'Etat, une forme exagérée de l'ancienne lutte contre l'excès de centralisation. Autant d'interprétations erronées. La constitution communaliste aurait restitué au corps social toutes les forces jusqu'à présent absorbées par l'Etat, *ce parasite qui exploite et qui entrave le libre mouvement de la société*. Par ce seul acte, elle aurait inauguré la régénération de la France.

« La Commune a été en même temps, en sa qualité de hardi champion de l'émancipation du travail, éminemment *internationale*. Sous les yeux

1. Fr. Mehring a écrit qu'« elle est restée jusqu'à ce jour l'ouvrage classique sur la Commune de Paris (*die klassische Schrift über die Pariser Kommune* ».

mêmes de l'armée prussienne, qui venait d'annexer à l'Allemagne deux provinces françaises, la Commune a annexé à la France le peuple travailleur du monde entier. »

Voilà une étonnante déclaration de principes, où Marx semble avoir abandonné son propre programme pour se rallier aux idées fédéralistes. Y a-t-il là une conversion réelle de l'auteur du *Kapital*, ou du moins un entraînement momentané auquel il a cédé sous le coup des événements ? ou bien était-ce de sa part une habileté, afin de recueillir, par une adhésion apparente au programme de la Commune, le bénéfice du prestige qui s'attachait à ce nom ? Cette adhésion, quel qu'en fût le mobile, est en bien étrange contradiction avec l'attitude que Marx allait prendre à la Conférence de Londres, et, un an plus tard, au Congrès de la Haye. Dans une lettre destinée au journal de Bruxelles la *Liberté* (datée du 5 octobre 1872, restée inédite, et publiée seulement en 1894, par les soins de Nettlau, dans la *Société nouvelle* de Bruxelles), Bakounine a écrit à ce propos :

L'effet de l'insurrection communaliste fut si formidable partout, que les marxiens eux-mêmes, dont toutes les idées avaient été renversées par cette insurrection, se virent obligés de tirer devant elle leur chapeau. Ils firent plus : à l'encontre de la plus simple logique, et de leurs sentiments véritables, ils proclamèrent que son programme et son but étaient les leurs. Ce fut un travestissement vraiment bouffon, mais forcé. Ils avaient dû le faire, sous peine de se voir débordés et abandonnés de tous, tellement la passion que cette révolution avait provoquée dans tout le monde avait été puissante.

Mais on n'est jamais trahi que par les siens. Une publication inattendue — qui a vu le jour depuis que cette page de mes *Souvenirs* a été écrite — nous a révélé ce que Marx pensait en réalité de la Commune et jusqu'à quel point son admiration était sincère. Le 9 novembre 1871, à un moment où il avait dû constater, à son vif déplaisir, que les réfugiés de la Commune, à Genève et Londres, refusaient de se courber sous son autorité, il écrivit à son ami Sorge, à New York, ces lignes incroyables, tout récemment publiées (1906) :

Et voilà ma récompense pour avoir perdu presque cinq mois à travailler pour les réfugiés, et pour avoir *sauvé leur honneur* par la publication de l'*Address on the Civil War* [1].

Marx sauvant l'honneur de la Commune !

XI

La Conférence de Londres (17-23 septembre 1871).

On lit dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 202) :

La Conférence de Londres siégea du [dimanche] 17 au [samedi] 23 septembre 1871. Elle était formée de vingt-trois membres, qui se décomposaient ainsi : six délégués belges [dont l'un était en même temps membre du Conseil général], deux délégués suisses, un délégué espagnol, treize membres du Conseil général nommés par ce Conseil, et un inconnu sans mandat.

1. *Dies der Dank dafür, dass ich fast fünf Monate in Arbeiten fur die Flüchtlinge verloren und durch die* Address on the Civil War *als ihr Ehrenretter gewirkt habe.*

Les six délégués belges étaient De Paepe et Verrycken, délégués du Conseil fédéral belge ; Fluse, délégué de la Fédération de la vallée de la Vesdre ; Steens, délégué de la Fédération du Centre ; Coenen, délégué de la Section d'Anvers ; et Herman, membre du Conseil général, délégué de la Section de Liège.

Les deux délégués suisses étaient MM. Outine et H. Perret. Le premier, membre de cette Section russe de Genève qui paraissait être si fort avant dans la confidence de Marx, avait reçu des pleins-pouvoirs, sans aucune instruction, de la Section allemande de Genève. Le second, H. Perret, n'était pas délégué par les Sections genevoises : il avait cependant un mandat signé par le Comité fédéral de Genève, et voici comment. L'assemblée générale des Sections de Genève avait nommé pour délégué à Londres Grosselin, par 150 voix environ contre 28 seulement qu'avait obtenues H. Perret ; en même temps temps l'assemblée avait alloué à Grosselin une somme de trois cents francs pour frais de voyage. A la veille du départ, Grosselin déclara que cette somme était insuffisante et qu'il lui fallait quatre cent cinquante francs ; n'ayant pu obtenir cette augmentation, il refusa le mandat. C'est alors qu'on ne sait qui remit, on ne sait quand ni comment, le droit de représenter la Fédération genevoise à H. Perret, qui voulut bien se contenter des trois cents francs votés [1]. On peut juger de quelle façon les aspirations du prolétariat suisse se trouvaient représentées par ces deux messieurs, qui allaient être appelés à donner à la Conférence des renseignements véridiques sur le conflit de la Fédération romande.

L'Espagnol était Anselmo Lorenzo, membre du Comité fédéral espagnol. C'était le seul délégué qui eût un *mandat impératif*, et il apportait à la Conférence un travail sérieux, élaboré par une réunion de délégués des Sections espagnoles. Ce travail, dont le contenu aurait pu gêner les décisions prises d'avance par Marx et ses amis, fut escamoté sous prétexte de le traduire. On profita de la « connaissance insuffisante » que le délégué avait des langues autres que l'espagnol ; on s'arrangea pour dire que son projet viendrait comme amendement à celui du Conseil général (!), et il n'en a plus été question que dans le paragraphe 3 de l'article XIII des *prétendues* résolutions de la Conférence [2], paragraphe dans lequel on mettait insolemment au panier, avec accompagnement d'eau bénite de cour, les vœux clairement énoncés de toute une Fédération [3].

Quant aux treize délégués membres du Conseil général et nommés par lui, il y en avait sept qui siégeaient à titre de secrétaires correspondants des différents pays non représentés à la Conférence : c'étaient Engels pour l'Italie, Marx pour l'Allemagne, Eccarius pour l'Amérique, Hales pour l'Angleterre, Rochat pour la Hollande, Cohn pour le Danemark, et Zabicki pour la Pologne. Outre ces sept-là, le Conseil général avait désigné six autres de ses membres pour le représenter, lui ; et parmi ces six les trois premiers étaient censés

1. Cette historiette a été tirée du *Mémoire justificatif* de Robin, qui l'avait extraite d'une lettre à lui écrite par Joukovsky le 15 septembre. Dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne*, on a imprimé que Grosselin avait eu 200 voix ; j'ai rectifié cette erreur d'après le texte de la lettre de Joukovsky, où il est parlé de « 200 votants, avec 150 voix pour Grosselin, 28 pour Perret ».

2. On trouvera ce paragraphe plus loin (p. 208).

3. Cet alinéa est également tiré du *Mémoire* de Robin.

représenter en même temps la France[1] : c'étaient Serraillier, Vaillant, Bastelica, Mottershead, Fränkel et Jung.

Ces treize membres du Conseil général, *qui n'avaient aucun mandat*, formaient à eux treize la majorité de la Conférence, composée de vingt-trois membres.

L'inconnu sans mandat était un citoyen de Bordeaux, présenté seulement en séance. Il avait pour tout titre une lettre particulière où il était fait mention des progrès de l'Internationale à Bordeaux ; la coterie Marx comptait sur lui, il fut admis à siéger. On a su depuis qu'il avait été très confus du rôle qu'on avait voulu lui faire jouer ; et, faute de mieux, il cessa d'assister aux séances.

Il est juste d'ajouter à cette liste les filles de Karl Marx, qui furent admises à siéger à la dernière séance de cette Conférence *secrète*. La chronique ne dit pas si la Conférence leur donna voix délibérative ; elle aurait pu le faire sans déroger, car ces demoiselles avaient autant de titres à représenter le prolétariat international que le plus grand nombre des soi-disant délégués.

Ce qui se passa dans la Conférence a été raconté, en partie, par un témoin perspicace, Paul Robin, qui en sa qualité de membre du Conseil général assista à un certain nombre de séances. Je reproduis les principaux passages de son *Mémoire justificatif* relatifs à ce sujet, passages dont quelques-uns ont été insérés, soit textuellement, soit un peu abrégés et atténués, dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* :

Je n'ai pas à parler de la préparation de la Conférence. Des raisons de distance et de famille m'empêchèrent alors d'assister assidûment aux séances du Conseil général... J'assistai seulement à la dernière, dans laquelle Marx eut le talent de nous faire peur des mouchards français (il avait déjà des indices sur Gustave Durand[2]), et nous fit voter à l'unanimité de n'admettre aucun délégué des réfugiés français à Londres... Nous verrons comment on y suppléa[3].

Enfin vint le jour de la Conférence ; on fait mystère du lieu[4] et de l'heure des séances, sous prétexte de police, mais en réalité par peur du contrôle des internationaux eux-mêmes. Il n'y a pas, en effet, dans la liste des personnes qui en font partie, un seul nom qui ne soit parfaitement compromis aux yeux de la bourgeoisie...

Un bien petit incident marqua le commencement de la première séance : mais, hélas ! nous avons des choses si mesquines à signaler que celle-ci n'est pas indigne de leur compagnie, d'autant qu'elle peint bien le respect religieux que savent maintenir le grand pontife et ses cardinaux. On attendait depuis une heure et demie l'ouverture

1. Après la Commune, le Conseil général, qui avait déjà admis dans son sein Robin, en octobre 1870, à titre de réfugié français, s'adjoignit un certain nombre de notabilités de la proscription communaliste : E. Vaillant, Ch. Longuet, Constant Martin, André Bastelica, Wroblewski, Léo Fränkel. Il se fit décerner à ce sujet par la Conférence un vote d'approbation.

2. Cet espion, qui fut démasqué peu après, avait réussi à se faufiler dans une Section fondée à Londres par des réfugiés de la Commune sous le nom de *Section française de 1871*.

3. On l'a vu plus haut, dans l'extrait du *Mémoire de la Fédération jurassienne*. Vaillant et Bastelica, membres nouvellement entrés au Conseil général, furent désignés par ce Conseil pour représenter le prolétariat français, en compagnie de Serraillier, secretaire correspondant pour la France.

4. Les séances de la Conférence eurent lieu dans une auberge à l'enseigne des *Blue Posts*, près de Tottenham Court Road.

de la séance qui (c'était un *dimanche anglais*) n'avait pu être fixée qu'à cinq heures. Tout le monde était présent. Marx, très affairé, courait de l'un à l'autre de ses lieutenants et parfois disparaissait de la salle. Il paraît que c'est dans un de ces moments que, traduisant l'impatience générale, j'osai proposer de nommer Jung président et de commencer. On fut étonné de tant d'audace ; quelqu'un ajouta « provisoirement », et sauf Eccarius dont la religion ne fut pas ébranlée et qui vota contre, pour tous l'impatience l'emporta et Jung fut élu. Il ne voulut pas se permettre de s'asseoir au siège du président. Mais le bruit avait fait revenir Marx et son premier ministre [Engels]; celui-ci reproposa de nommer un président, reproposa Jung, et, bien que j'eusse fait observer que la chose était déjà votée, l'assemblée revota, Eccarius compris, Jung prit place, et la séance commença.

Les premières séances de la Conférence se passent en vains bavardages, en insolences de M. Outine, en bredouillements d'Engels sous prétexte de traduction. On ne résout rien ; on nomme des commissions dont Marx et ses lieutenants sont les meneurs, le reste étant composé de personnages muets qui paraissent à peine. Marx lit un projet qu'il a fait avec Engels et que le Conseil général a approuvé avec sa docilité habituelle. Il est facile de voir que ce long factum et les commentaires qui l'accompagnent n'ont qu'un but unique, la démolition des ennemis particuliers de Marx, les citoyens Bakounine, Guillaume et Cie. Cependant si sûr que le maître puisse être de la composition de la Conférence, il se méfie de quelques étrangers naïfs qui pourraient faire des observations gênantes, proposer quelque amendement non suffisamment venimeux. Pour parer à cet inconvénient, la coterie Marx fait décider que *la Conférence n'aura à voter aucune résolution positive ;* elle en votera seulement le *sens,* laissant au Conseil général le soin de la *rédaction ultérieure.* Grâce à ce truc habile, ces messieurs auront le droit de publier tout ce qu'ils voudront sous le nom de *Résolutions de la Conférence.* C'est tout simplement un faux avec circonstances aggravantes.

En ce qui concerne le différend entre les deux Fédérations de la Suisse romande, voici ce que raconte Robin :

C'est l'agent Outine qui expose la question suisse, en vomissant un monceau d'injures, en lançant une foule d'épithètes malsonnantes, qu'il ne cessera pas de mériter pour les avoir prodiguées à d'honnêtes gens. Quand il s'agit de nommer la commission pour étudier cette question, ce monsieur propose avec aplomb en première ligne le compère Marx. J'ose faire remarquer que la Commission devrait être composée d'hommes tout à fait impartiaux. Outine s'indigne, Marx joue la petite comédie de circonstance ; De Paepe, par naïveté véritable ou feinte, vient à la rescousse en racontant une anecdote où le mot de « marxien » est prononcé ; la claque s'en mêle, et Marx est *forcé* d'accepter[1]. On lui adjoint le respectueux Eccarius, un silencieux Irlandais [Mottershead] qu'il a récemment présenté dans l'Internationale et au Conseil, un Français et un Belge qui peuvent passer pour indépendants.

1. De Paepe a toujours témoigné à Marx beaucoup de déférence. Sur la façon dont Marx et Engels, en retour, jugeaient De Paepe, voir une note vers la fin du chap. VI de la Quatrième Partie.

La Commission impartiale choisit pour lieu de réunion le salon de Marx. Convoqué là, comme témoin, à huit heures du soir, je m'y rends avec la plus grande répugnance, mais exactement. Les demoiselles Marx, qui ont assisté [plus tard] à la dernière séance de la Conférence *secrète*, étaient présentes à cette réunion au moins aussi secrète. Ayant deux heures de chemin à faire pour revenir chez moi, je déclarai d'avance que je partirais à dix heures. On distribua des rafraîchissements pour renforcer l'impartialité, et l'on commença à neuf heures et demie. Un président est nommé pour la forme ; le compère Engels fera le procès-verbal, quoique non membre de la commission. Notre hôte, juge impartial, expose la question en faisant un réquisitoire dont on aura l'idée en lisant le commencement des *Prétendues scissions* [1]. Seulement ici il n'y a point encore de grosse insulte ; c'est mielleux comme paroles de gens d'église.

En résumé, d'après le témoin-accusateur-juge Marx, le différend suisse avait pour cause première les attaques publiées par les affiliés de l'Alliance dans les journaux le *Progrès* et l'*Egalité* contre le Conseil général, le désaveu des articles de ce dernier journal par les internationaux de Genève, et la *révocation* (*sic*) du Comité de rédaction par le Comité fédéral romand.

Je pris la parole comme si j'eusse cru que, grâce aux autres *juges impartiaux* (!), quelques explications loyales pourraient amener à un apaisement ; je racontai le vrai motif pour lequel le Comité de rédaction s'était retiré... Je remis une protestation des Sections des Montagnes contre tout jugement [2] (on avait cru prudent là-bas de faire remettre cette protestation par quelqu'un entre les mains de qui elle ne *s'égarerait* pas) : j'ajoutai que pour mon compte je ne partageais qu'à moitié l'avis de mes amis, que je croyais à la Conférence le droit, le devoir et le pouvoir de tout concilier en reconnaissant et en traitant les deux Fédérations d'une manière égale, en les invitant à s'abstenir désormais de toute hostilité publique ; mais que la Conférence n'avait aucun droit de se prononcer entre les parties, l'une d'elles n'ayant pas été convoquée.

Perret fait l'étonné et demande à Jung si c'est vrai.

Jung, au lieu de répondre, recommence sa vieille histoire de la lettre à Guillaume laissée sans réponse et la tire en longueur [3].

Mon temps me pressait ; j'insiste pour avoir une réponse catégorique, et, non sans peine, je finis par obtenir un aveu.

Je me lève alors ; on veut me retenir, je refuse, déclarant que j'avais dit tout ce que j'avais à dire,

M. Outine s'écrie qu'il me déclare qu'il me met directement en cause. A quoi je lui réponds, en me retirant, que je lui renvoie son accusation avec le plus profond mépris.

On conçoit qu'il eût été peu digne de continuer à jouer un rôle quelconque dans cette comédie, de paraître à n'importe quel titre devant ce soi-disant tribunal où les formes les plus vulgaires dont la justice bourgeoise elle-même ne se départ jamais étaient outrageusement violées.

Aussi je remis à un ami, avec mission de la lire à la Conférence

1. *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, circulaire privée du Conseil général, 5 mars 1872. Il en sera parlé au chap. V de la Quatrième Partie.
2. C'est la lettre signée Schwitzguébel, du 4 septembre : voir ci-dessus p. 188.
3. Voir ci-dessus pages 17-18, 46 et 176.

si j'étais appelé quand la fameuse commission présenterait son rapport, la note suivante :

Appelé comme témoin à propos du différend suisse dans la commission chargée de l'examiner, je m'y suis rendu avec l'espoir de contribuer à un apaisement. *Mis directement en cause*, je déclare formellement que je n'accepte pas le rôle d'accusé, et je m'abstiens d'assister aux séances de la Conférence où sera discutée la question suisse.

19 septembre 1871. P. Robin.

Je parlerai tout à l'heure de la résolution qu'on fit prendre à la Conférence sur le différend suisse, ainsi que des autres résolutions publiées en son nom par le Conseil général. Avant d'y arriver, je veux achever de montrer dans toute leur beauté les agissements de la coterie marxiste : on va voir comment, en punition de l'opposition honnête et courageuse faite par Robin aux vilaines intrigues dont il avait dû, malgré son optimisme du début, constater la réalité, elle s'y prit pour l'expulser de ce Conseil général où Marx lui-même l'avait fait entrer un an auparavant.

Sept jours après la rédaction de la note reproduite ci-dessus, la lettre suivante, revêtue du timbre du Conseil général, était adressée à Robin :

Londres, 26 septembre 1871.

Citoyen, Votre lettre ayant été considérée par la Conférence comme injurieuse pour elle, la Conférence a décidé par un vote spécial, le 22 septembre, que vous seriez invité à retirer cette lettre, et qu'en cas de refus de votre part le Conseil général est appelé à statuer.

Le président de la séance : A. Serraillier.

Pour attestation, le secrétaire : Ch. Rochat.

Voici comment Robin raconte ce qui se passa à la suite de l'envoi de cette lettre :

Le soir, dans la séance du Conseil général, pour bien constater la préméditation d'épuration, j'offris verbalement la rectification que je reproduisis après la séance dans la lettre ci-dessous. Marx seul eut la parole, pour faire un récit animé de l'insulte que j'avais faite chez lui au compère Outine ; il ajouta qu'agir ainsi, c'était considérer la Conférence comme une farce (*sic*). Il faut en effet que j'aie été bien tenace pour conserver si longtemps quelque doute à ce sujet. Puis la docile assemblée remit l'affaire à un autre jour.

Voici ma lettre :

Au citoyen Serraillier.

En réponse à votre lettre de ce jour, j'offre au Conseil général d'ajouter, dans celle du 19, quelques mots qui montreront que la Conférence l'a mal interprétée. Après : *en cause*, j'ajoute : *par un témoin dans la commission*. Je refuse d'ailleurs absolument de retirer ma lettre. P. Robin.

En vérité telle avait été ma pensée en écrivant la lettre du 19 : mais maintenant j'enveloppais dans un égal mépris le sieur Outine et ses compères Marx, Engels, Jung, Serraillier, et toute la série de leurs dupes. Il importait de le témoigner nettement à Marx, qui m'avait flatté au début, espérant sans doute me joindre à la clique de ses agents. Je lui écrivis :

3 octobre 1871.

Citoyen Marx, Je vous ai eu de très grandes obligations personnelles [1], qui me pesèrent peu tant que je crus que rien ne pourrait altérer la respectueuse amitié que j'avais pour vous. Aujourd'hui, ne pouvant subordonner ma conscience à ma recon-

1. Lorsque Robin était arrivé à Londres avec sa famille, sans ressources, en octobre 1870, Marx lui avait avancé une somme de trois livres st. et demie (87 fr. 50), que Robin, ayant trouvé du travail, put lui rendre au bout de deux mois.

naissance, je crois, en ayant le regret de devoir rompre avec vous, vous devoir cette déclaration : Je suis convaincu que, cédant à des haines personnelles, vous avez porté ou appuyé des accusations injustes contre des membres de l'Internationale, objets de ces haines, ou dont le crime était de ne pas les partager. Je vous salue.

P. Robin.

Quand on s'occupa de moi après plusieurs semaines, ce fut pour me déclarer démissionnaire. J'en fus informé par un ami qui l'apprit indirectement. Le mardi suivant, j'allai au Conseil. Le président Engels m'annonça la décision prise à mon égard. Je répondis qu'il était faux que j'eusse donné ma *démission*, et que je ne me retirerais pas. Alors on discuta une heure et demie pour arriver à décider que l'on ne recommencerait pas à discuter la question de ma démission. Ce fut l'occasion de nombreux bredouillements de M. Engels, et d'aboiements du Serraillier. Ce monsieur eut l'aplomb de menacer l'assemblée de sa démission, si elle revenait sur son vote. Ces pauvres gens déclarèrent donc que leur vote aurait force de loi. A quoi je répondis que la *démission* était un acte volontaire, et que je ne me retirerais que *chassé* : il faut que le Conseil ait le courage de ses actes. Nouveaux discours de la part de gens qui ont déjà clos deux fois la discussion. Engels *explique* ma pensée et propose de mettre aux voix mon expulsion. L'aimable Longuet est peiné du manque d'égards que je sollicite. Mon ami intime et commensal Fränkel [1], que mon expression de « courage » a excité, veut que le Conseil se montre et me chasse. Jung, d'une voix de clergyman, dit que, n'ayant pas parlé jusque-là, il croit devoir faire observer que le Conseil n'a pas à discuter cette question, mais simplement à exécuter le vote de la Conférence. Le jésuite en impose : revoir en effet la lettre claire, quoique en français assez barbare, des sieurs Serraillier et Rochat. Serraillier annonce qu'il ne dira plus rien, parce que, s'il parlait, il aurait à dire des choses qui — des choses que... !

Les deux lettres suivantes (traductions littérales), qui n'ont pas besoin de commentaires, terminent l'histoire de mon expulsion du Conseil général :

Au secrétaire général du Conseil général de l'A. I. des T.

C'est une coutume qui me paraît fort sage que tout tribunal envoie à ceux qu'il juge un extrait détaillé de leur jugement. Je suis étonné de n'avoir reçu aucune notification officielle de mon expulsion du Conseil général de l'A. I. des T., mais je pense que ce n'est qu'un oubli que vous serez assez bon pour réparer sans délai.

24 octobre 1871. Votre serviteur, P. Robin.

International Working Men's Association.

26 octobre 1871.

Cher Monsieur, Comme ce n'est pas une *coutume anglaise* que d'envoyer des transcriptions des procès-verbaux comme vous désiriez que je le fisse, j'ai consulté le Conseil sur ce sujet, et il a été décidé que je ne devais pas satisfaire à votre requête. Je regrette donc de n'avoir pas d'autre alternative que de refuser votre requête. Je suis, Monsieur, votre obéissant serviteur.

John Hales.

Il a été parlé plus haut du délégué espagnol, Anselmo Lorenzo. Il est utile de faire connaître dans quelles conditions ce délégué, « le seul qui eût un mandat impératif », avait été envoyé à la Conférence de Londres.

1. Robin avait connu Fränkel à Paris, et l'avait ensuite accueilli fraternellement lorsque celui-ci, dans l'été de 1871, quitta Genève, où il s'était refugié d'abord, pour Londres. Mais l'influence de Marx eut bien vite brouillé Fränkel avec son ancien ami.

Les persécutions dont l'Internationale avait été l'objet en Espagne au printemps et dans l'été de 1871 avaient engagé les membres du Conseil fédéral espagnol à prendre une mesure de prudence : les trois plus actifs d'entre eux, Morago, F. Mora, et Lorenzo [1], quittèrent Madrid (c'était deux jours avant la Fête-Dieu) et se transportèrent à Lisbonne, d'où ils publièrent, à la date du 6 août, une protestation adressée au ministre de l'intérieur. Les circonstances ne permettant pas la réunion d'un Congrès public tel qu'avait été celui de Barcelone en 1870, les Sections espagnoles décidèrent de remplacer leur Congrès de 1871 par une Conférence de délégués, qui se réunit *secrètement* à Valencia du 9 au 17 septembre 1871 : F. Mora et Lorenzo vinrent de Lisbonne pour y représenter le Conseil fédéral [2]. La Conférence élut un nouveau Conseil, de neuf membres, formé de trois membres de l'ancien Conseil, F. Mora, Anselmo Lorenzo et Angel Mora, et de six membres nouveaux : Paulino Iglesias [3], typographe, José Mesa, typographe [4], Hipolito Pauly, typographe, Victor Pagés, cordonnier, Inocente Calleja, orfèvre, et Valentin Sáenz, employé de commerce. L'esprit qui animait les représentants des Sections espagnoles réunis à Valencia est indiqué par la déclaration suivante, votée à l'unanimité :

Considérant que dans son véritable sens le mot République, en latin *res publica*, veut dire *chose publique, chose appartenant à la collectivité*, c'est-à-dire *propriété collective ;*

Que Démocratie est dérivé de *democratia*, qui signifie le libre exercice des droits individuels, lequel ne peut exister que dans l'anarchie, c'est-à-dire l'abolition des Etats politiques et juridiques, remplacés par des Etats ouvriers dont les fonctions seront purement économiques ;

Que les droits de l'homme étant impactables *(impactables)*, imprescriptibles et inaliénables, il s'en déduit que la fédération doit être purement économique ;

La Conférence des délégués de la région espagnole de l'Association internationale des travailleurs, réunie à Valencia, déclare :

Que la véritable République démocratique fédérale est la *propriété collective*, l'*anarchie*, et la *fédération économique*, c'est-à-dire la libre fédération universelle des libres associations ouvrières agricoles et industrielles, formule qu'elle accepte dans toutes ses parties.

La Conférence de Valencia s'occupa aussi de compléter l'organisation de la Fédération espagnole par quelques dispositions statutaires qui lui parurent utiles ; s'inspirant des résolutions administratives du Congrès de Bâle, — que les délégués espagnols Sentiñon et Farga-Pellicer avaient votées, et contre lesquelles nul n'avait protesté encore, — elle crut devoir

1. A la suite d'une sauvage agression des nationalistes de Madrid contre une manifestation organisée, le 2 mai 1871, par les socialistes espagnols et français, Borrel s'était complètement retiré du mouvement. Angel Mora, frère de Francisco Mora, resta à Madrid pour pouvoir, en continuant à y travailler de son métier de charpentier, aider pécuniairement son frère, secrétaire du Conseil fédéral.

2. Morago avait donné sa démission de membre du Conseil fédéral à la suite de circonstances dont il sera parlé au chapitre III de la Quatrième Partie.

3. C'est celui qui, ayant changé de prénom, s'appelle aujourd'hui « Pablo » Iglesias.

4. Ce José Mesa, qui prenait la qualité de « typographe » comme membre du Conseil fédéral, était en réalité *journaliste* : il était attaché comme chroniqueur, aux appointements mensuels de cinquante *duros* (250 fr.), à la rédaction d'un journal de modes de Madrid, *la Moda elegante ;* c'est comme « journaliste » qu'il avait été admis dans la Section des métiers divers *(Seccion Varia)* de la Fédération madrilène, dont il était membre ; s'il eût été typographe, il aurait fait partie de la Section des typographes *(Seccion de tipógrafos de la Federacion madrileña)*, à laquelle appartenaient Lorenzo, Iglesias et Pauly.

augmenter les pouvoirs du Conseil fédéral, et lui donna entre autres le droit d'admettre ou de refuser les Sections nouvelles qui demanderaient à entrer dans la Fédération, et de prononcer sur les règlements des Sections et des Fédérations locales.

La Conférence espagnole décida d'envoyer un délégué à la Conférence de Londres, et choisit Lorenzo, qui, pressé par le temps, dut partir dès le 14 septembre, sans attendre la fin des travaux de ses collègues ; il passa par Paris, et le 16, vers minuit, il arrivait à Londres, chez Karl Marx, qui le reçut à bras ouverts. Voici comment Lorenzo a conté la réception qui lui fut faite :

Au bout d'un certain temps la voiture s'arrêta devant une maison, le cocher appela, et à cet appel se présenta un vieillard *(un anciano)* qui, encadré dans l'ouverture de la porte, recevant de face la lumière d'un réverbère, semblait la figure vénérable d'un patriarche due à l'inspiration de quelque éminent artiste *(parecía la figura venerable de un patriarca producida por la inspiración de eminente artista)*. Je m'avançai avec timidité et respect, m'annonçant comme délégué de la Fédération régionale espagnole de l'Internationale, et cet homme me serra entre ses bras, me baisa au front, m'adressa des paroles affectueuses en espagnol, et me fit entrer dans sa maison. C'était Karl Marx[1].

Rempli de vénération pour l'illustre « patriarche », Lorenzo était disposé à tout admirer, à tout croire, persuadé qu'il allait se trouver au milieu d'hommes animés des plus généreux sentiments et méritant toute sa confiance. Ce qu'il vit et entendit fut pour lui une cruelle désillusion. Je reproduis quelques passages de son récit, en supprimant à regret la partie anecdotique, fort intéressante, que j'engage mes lecteurs à chercher eux-mêmes dans l'original espagnol. Le témoignage de Lorenzo complètera celui que nous a laissé Robin :

Marx m'accompagna au local du Conseil[2] [le dimanche 17 septembre]. A la porte, avec quelques autres membres, je trouvai Bastelica, le Français qui avait présidé la première séance du Congrès de Barcelone : il me reçut avec les plus grandes démonstrations d'estime et de joie et me présenta à ses collègues, dont quelques-uns portaient un nom déjà connu dans l'histoire de l'Internationale ; je mentionnerai entre autres Eccarius, Jung, John Hales, Serraillier, Vaillant, réfugié de la Commune de Paris, etc. Marx me présenta à Engels, qui depuis ce moment se chargea de me donner l'hospitalité durant mon séjour à Londres. Dans la salle des séances je vis les délégués belges, et parmi eux César De Paepe, quelques Français, le Suisse Henri Perret et le Russe Outine, figure sinistre et antipathique *(figura siniestra y antipática)*, qui, dans la Conférence, ne semblait avoir d'autre mission que d'attiser la haine et d'envenimer les passions, restant complètement étranger au grand idéal qui nous agitait, nous les représentants des travailleurs internationaux.

De la semaine employée dans cette Conférence, je garde un triste souvenir. L'effet produit sur mon esprit fut désastreux : j'espérais voir de grands penseurs, d'héroïques défenseurs des travailleurs,

1. Anselmo Lorenzo, *El Proletariado militante*, p. 314.

2. Lorenzo veut dire « au local de la Conférence ». La Conférence, on l'a vu, se réunit à l'auberge des *Blue Posts*, près de Tottenham Court Road. Les séances du Conseil général avaient lieu à High Holborn, n° 256.

d'enthousiastes propagandistes des idées nouvelles, précurseurs de cette société transformée par la Révolution, dans laquelle on pratiquera la justice et on jouira du bonheur ; et à la place je trouvais de profondes rancunes et de terribles inimitiés entre ceux qui auraient dû être unis par une seule volonté pour atteindre un même but.

... Je puis affirmer que toute la substance de la Conférence se réduisit à affirmer la prédominance d'un homme qui se trouvait présent, Karl Marx, à l'encontre de celle qu'était supposé vouloir exercer un autre homme, Michel Bakounine, absent.

Pour mettre à exécution ce projet, on avait réuni un dossier d'accusations contre Bakounine et l'Alliance de la démocratie socialiste, appuyées sur des documents, des citations et des faits de la vérité et de l'authenticité desquels personne ne pouvait s'assurer, soutenues en outre par le témoignage de tel délégué présent, comme le Russe Outine, par exemple, et qui pis est, par le silence couard de tel membre présent de l'Alliance, ou même, ce qui est bien pis encore, par quelques timides excuses [1] : mais si tout cela, quoique répugnant par soi-même, se fit dans les séances de la Conférence avec une certaine apparence de régularité, au sein des commissions la haine se manifesta dans toute sa cruelle impudence. J'assistai un soir, dans la maison de Marx, à la réunion d'une commission chargée de faire un rapport sur l'Alliance, et je vis cet homme descendre du piédestal sur lequel l'avaient placé mon admiration et mon respect, et s'abaisser au niveau le plus vulgaire ; quelques-uns de ses partisans s'abaissèrent ensuite bien davantage encore, en pratiquant l'adulation comme s'ils eussent été de vils courtisans devant leur maître.

La seule chose qui eut un caractère authentiquement ouvrier et purement émancipateur, ce fut moi qui eus l'éminent honneur de la présenter à cette Conférence : c'était le Mémoire sur l'organisation, élaboré par la Conférence de Valencia... Travail perdu : le Conseil général et la majorité des délégués ne se souciaient pas de cela : ce qui les préoccupait surtout, c'était la question du commandement. Il n'était pas question de constituer une force révolutionnaire et de lui donner une organisation, en adoptant une ligne de conduite qui allât strictement à son but, mais de mettre une grande réunion d'hommes au service d'un chef. Je me vis seul dans mes sentiments et dans mes pensées ; je jugeai, peut-être par un mouvement d'orgueil, que j'étais le seul international présent, et je me sentis incapable de rien faire d'utile ; et lorsque j'exprimai, en quelques paroles, ma désillusion et mon déplaisir, on m'écouta comme on écoute tomber la pluie, et je ne produisis aucune impression quelconque...

Je m'en retournai en Espagne pénétré de cette idée, que notre idéal était plus distant que je ne l'avais cru, et que beaucoup de ses propagandistes étaient ses ennemis [2].

Les *Résolutions des délégués de la Conférence de l'Association internationale des travailleurs réunie à Londres du 17 au 23 septembre 1871*, résolutions rédigées non par ces délégués eux-mêmes, mais par une commission du Conseil général, qui les rédigea une fois la Conférence terminée, parurent en une brochure de 8 pages qui porte la signature de tous les membres de ce Conseil et la date du 17 septembre 1871.

1. Lorenzo fait allusion à Bastelica.
2. Anselmo Lorenzo. Ibid., pages 317-322.

Examinons celles de ces résolutions (dont le nombre total est de dix-sept) qui ont rapport à l'une ou l'autre des questions traitées dans ces pages :

II.— *Dénominations des Conseils nationaux ou régionaux, des branches, sections, groupes locaux et de leurs comités respectifs.*

... 3. — Il sera désormais défendu aux branches, sections et groupes de se désigner par des noms de secte, comme, par exemple, les noms de branches positivistes, mutualistes (*sic*), collectivistes, communistes [1], etc., ou de former des groupes séparatistes, sous le nom de « sections de propagande », etc., se donnant des missions spéciales en dehors du but commun poursuivi par tous les groupes de l'Internationale.

Par cette résolution, on avait évidemment visé la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds et la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, tout nouvellement constituée (le 6 septembre : voir p. 218). Outre que l'interdiction, pour un groupe, de prendre le nom de *Section de propagande*, était une atteinte flagrante au principe d'autonomie clairement énoncé dans l'article 10 des Statuts généraux adoptés au Congrès de Genève (1866), qui dit : « Quoique unies par un lien fraternel de solidarité et de coopération, les sociétés ouvrières n'en continueront pas moins d'exister sur les bases qui leur sont propres », il y avait dans la rédaction de la résolution des mots perfides. On y parlait de groupes *séparatistes*, se donnant des missions spéciales *en dehors* du but de l'Internationale ; or, nos Sections de propagande n'avaient pas la moindre tendance « séparatiste » ; cette épithète était un non-sens ; et, si les Sections de propagande se donnaient une mission spéciale, c'était *en dedans* et non en dehors du but commun de l'Internationale.

IX. — *L'action politique de la classe ouvrière.*

Vu les considérants des statuts originaux [2] où il est dit : « L'émancipation économique des travailleurs est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné *comme moyen* » ;

Vu l'*Adresse inaugurale* de l'Association internationale des travailleurs (1864), qui dit : « Les seigneurs de la terre et les seigneurs du capital se serviront toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs privilèges économiques. Bien loin de pousser à l'émancipation du travail, ils continueront à y opposer le plus d'obstacles possible... La conquête du pouvoir politique est donc devenue le premier devoir de la classe ouvrière » ;

Vu la résolution du Congrès de Lausanne (1867) à cet effet : « L'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique » ;

Vu la déclaration du Conseil général sur le prétendu complot des internationaux français à la veille du plébiscite (1870), où il est dit :

1. Cette « défense » n'a nullement empêché le *Kommunistischer Arbeiterbildungsverein* de Londres, société adhérente à l'Internationale et dont faisaient partie Eccarius, Marx, Engels, Lessner, etc., de continuer à se donner l'épithète de *communiste*. Deux poids et deux mesures.

2. On remarquera l'emploi de ce mot *originaux*, calculé pour faire croire que les statuts publiés en français après le Congrès de Genève en 1866 n'avaient pas la valeur d'un texte authentique, et que celui-ci devait être cherché dans l'édition anglaise des statuts (provisoires, ne pas l'oublier) publiée en 1864.

« D'après la teneur de nos statuts, certainement toutes nos Sections, en Angleterre, sur le continent et en Amérique, ont la mission spéciale, non seulement de servir de centres à l'organisation militante de la classe ouvrière, mais aussi de soutenir, dans leurs pays respectifs, tout mouvement politique tendant à l'accomplissement de notre but final : l'émancipation économique de la classe ouvrière » ;

Attendu que des traductions infidèles des statuts originaux ont donné lieu à des interprétations fausses qui ont été nuisibles au développement et à l'action de l'Association internationale des travailleurs [1] ;

En présence d'une réaction sans frein qui étouffe violemment tout effort d'émancipation de la part des travailleurs, et prétend maintenir par la force brutale la distinction des classes, et la domination politique des classes possédantes qui en résulte ;

Considérant en outre :

Que contre ce pouvoir collectif des classes possédantes le prolétariat ne peut agir comme classe qu'en se constituant lui-même en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes ;

Que cette constitution du prolétariat en parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et de son but suprême : *l'abolition des classes :*

Que la coalition des forces ouvrières déjà obtenue par les luttes économiques doit aussi servir de levier aux masses de cette classe dans sa lutte contre le pouvoir politique de ses exploiteurs ;

La Conférence rappelle aux membres de l'Internationale :

Que dans l'état militant de la classe ouvrière, son mouvement économique et son action politique sont indissolublement unis.

C'était la première fois qu'on voyait invoquer, à l'appui de la thèse de la nécessité de la conquête préalable du pouvoir politique, l'autorité de l'*Address* de 1864. Jusqu'à ce moment, ce document, qui n'avait jamais reçu la sanction d'un Congrès général, avait été regardé comme exprimant simplement l'opinion personnelle de celui qui l'avait rédigé et des membres du Conseil général qui l'avaient approuvé, et c'était là ce que Tolain avait expliqué devant le tribunal correctionnel en 1868 (voir t. Ier, pages 64-65).

Le Congrès de Lausanne, en 1867, avait bien, en effet, déclaré que « l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipa-

1. Comme corollaire de cet « Attendu », la Conférence, par une résolution spéciale qui ne figure pas au nombre des dix-sept résolutions contenues dans la brochure, chargea le Conseil général « de publier, en anglais, en français, en allemand, une nouvelle édition authentique, et revisée, des statuts et règlements généraux ». Cette publication, intitulée « Edition officielle, révisée par le Conseil général », contient un Appendice où on déclare (dans l'édition française) que le texte français publié dans l'édition de Genève en 1866 « était défectueux sous bien des rapports », parce que « l'édition française (1864) des statuts provisoires de Londres avait été adoptée à Genève, comme une traduction fidèle », tandis qu'au contraire, « faute d'une connaissance suffisante de l'anglais, plusieurs paragraphes des statuts avaient été mal traduits », et qu'en outre « le Comité de Paris, d'où émane cette traduction, avait introduit des changements importants dans les considérants ». D'ailleurs, ajoutait le rédacteur de l'Appendice, une note de la p. 27 de la brochure imprimée à Genève avertis-ait que « le texte officiel et obligatoire des statuts et règlements serait publié par le Conseil général de Londres dans son compte-rendu du Congrès », compte-rendu que le Conseil ne publia pas. En conséquence, le Conseil général déclare qu'il a fait au texte français, dans cette « Edition officielle révisée », les changements « nécessaires pour le rendre conforme à *l'original* anglais, et qui ont été prescrits par une résolution de la Conférence ».

tion politique »; bien plus, il avait ajouté que « l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une indispensable nécessité ». Mais les promoteurs de cette résolution, c'avaient été Perron, Monchal, et moi-même ; nous nous trouvions encore, à ce moment-là, engagés dans la politique de la démocratie sociale, disposée à pratiquer une alliance avec l'un ou l'autre des partis politiques bourgeois en vue d'obtenir des réformes par la voie législative. Depuis, nous avions reconnu notre erreur ; et en 1869, au lendemain du Congrès de Bâle, quand Moritz Hess avait écrit dans le *Réveil* que « les collectivistes de l'Internationale pensent que la révolution politique et la démocratie radicale doivent précéder la révolution et la démocratie sociale », nous avions protesté, et le *Progrès* avait répondu : « M. Hess laisse voir le fond de sa pensée : il voudrait, comme tous les radicaux, exploiter le socialisme au profit de la politique bourgeoise... Ce sont les hommes qui prêchent ces choses-là qui cherchent à détourner l'Internationale de son véritable but ; pour nous,... nous persisterons à refuser de nous associer à tout mouvement politique *qui n'aurait pas pour but immédiat et direct l'émancipation complète des travailleurs.* »

La déclaration du Conseil général publiée à l'occasion du plébiscite, en 1870, ne pouvait pas plus avoir, pour l'Internationale, de caractère obligatoire que n'en avait l'*Address* de 1864.

Quant aux « traductions infidèles des statuts originaux », je vais revenir une dernière fois sur cette question, en reproduisant un passage du *Mémoire justificatif* de Robin. Ce passage contient plusieurs erreurs ; et comme je n'ai fait que le paraphraser lorsque j'ai écrit, en 1872 ou 1873, le contenu des pages 205-210 du *Mémoire de la Fédération jurassienne*, j'ai répété alors, à la suite de Robin, les erreurs qu'il avait commises.

Voici ce qu'a dit Robin au sujet de la résolution IX de la Conférence, et spécialement de son premier et de son cinquième alinéas :

Il y a dans l'Internationale, je le rappelle, deux opinions : les uns veulent que les ouvriers cherchent à conquérir le pouvoir politique en s'insinuant un à un, faute de mieux, *dans* les assemblées parlementaires actuelles ; les autres repoussent ce moyen et veulent l'organisation politique du prolétariat *en dehors* de l'État actuel et contre lui. Les premiers ont eu la rouerie d'appeler leur manière de faire : « s'occuper de politique » ; et les autres ont laissé appeler la leur : « ne pas s'occuper de politique ». Ces expressions vagues pour représenter des idées nettes ont admirablement servi les inventeurs de ces expressions, Marx et Cie. Elles leur ont permis de mettre dans un même sac les coopérateurs réactionnaires, plus tard traîtres, Tolain, Murat, Héligon, et les révolutionnaires an-archistes dont les idées furent si bien exprimées par l'ex-Section de l'Alliance.

Dans la Conférence, on embrouilla avec art et de mille manières cette histoire si simple. Voici des exemples de la méthode suivie. Dans de longs développements, on prouve aux dupes que c'est parce qu'on a omis dans la traduction *de l'anglais en français* du paragraphe III des Considérants les trois mots *as a means*, qu'il s'est trouvé dans l'Internationale des gens qui n'ont pas voulu faire de la politique. Si donc à ce paragraphe on avait ajouté : *comme moyen*, on aurait pu exclure ces individus de l'Internationale !!

Or ces mots ont été ajoutés pour la première fois dans la seconde édition [française] des statuts publiée à Paris vers mars 1870 ; j'avais été chargé *de relire avant la réimpression* ces statuts, et, sans plus amples recherches, j'avais, sur une simple observation de Lafargue, fait cette correction et quelques autres d'après le texte anglais. J'atteste que seuls ceux à qui je les ai signalées se sont aperçus de

ces modifications... Je prétends que l'introduction des derniers mots de ce paragraphe n'a qu'une minime importance ;... mais, en me plaçant au point de vue de ceux qui ont soutenu le contraire, je suis obligé, après vérification, de les accuser d'un nouveau faux, dont j'ai été le complice inconscient en ajoutant ces mots à l'édition parisienne de 1870. Les *auteurs* des *Statuts officiels* [1] (Appendice, p. 11 de l'édition anglaise [2]) s'appuient sur une note p. 27 de la brochure *Congrès ouvrier de l'Association internationale*, Genève, 1866 [3]. Cette note a été insérée sans malice par le rédacteur, ou par l'habileté de quelque agent marxien. Ces messieurs s'en autorisent pour *altérer* en les traduisant *en anglais* les considérants (p. 13) adoptés en français dans la séance du mercredi [4]. Et dans l'Appendice précité, on reproduit l'assertion depuis longtemps répandue et crue longtemps par le grand nombre, moi compris, que le texte *anglais* est le texte original [5], authentique, et que le français est une traduction [6] dont l'imperfection est due, entre autres choses, à « la connaissance insuffisante de la langue anglaise ». Et (Appendice, p. 12) on indique que le texte a été *rétabli* conformément aux *Provisional Rules*.

N'oublions pas d'ajouter en passant, chose aussi très ignorée et infiniment plus grave, que c'est par le même procédé que MM. Marx et Cie se sont donné le droit de s'adjoindre des membres complémentaires [7].

... Donc, pendant six ans, suivant le Conseil général, l'Internationale a vécu avec des statuts falsifiés, et il n'en a rien dit. Quelle coupable négligence ce serait, si ce n'était une odieuse intrigue longuement ourdie. D'honnêtes gens eussent immédiatement signalé la chose dans une circulaire aux Sections ; on en eût parlé au Congrès de Lausanne, et en une heure tout aurait été rétabli. Mais non, ces messieurs ont préféré d'attendre une Conférence secrète, où, à côté

1. C'est-à-dire de l'*Édition officielle* dont la publication fut prescrite par la Conférence de Londres.

2. Robin cite d'après l'édition anglaise. Je ne possède plus que l'édition française.

3. Au sujet de cette note, voir t. Ier, p. 24.

4. Voilà la première erreur commise par Robin. Il a cru que le texte français était le seul texte qu'eût adopté le Congrès de Genève; il ne savait pas que si les délégués français avaient voté sur un texte français, les délégués anglais, eux, avaient voté sur un texte anglais, et les délégués allemands sur un texte allemand, et que le premier de ces trois textes différait des deux autres. En conséquence, il a cru que le texte anglais était une traduction, et une traduction volontairement *altérée*, du texte français qu'il regardait comme seul authentique.

5. Il est bien certain que le texte anglais des statuts est le texte *original*, dans ce sens que c'est celui qui fut rédigé par Marx. Mais il n'eut jamais, de 1864 à 1866, que l'autorité d'un texte *provisoire*. Au Congrès de Genève, ce texte provisoire fut remanié et complété, et, à partir du 5 septembre 1866, il y eut un texte *définitif, en trois langues:* mais malheureusement les trois versions, toutes les trois également authentiques et adoptées par le Congrès de Genève, ne concordaient pas exactement entre elles.

6. Oui, le français, pour ce qui concerne les considérants, qui furent adoptés à Genève sans modification, est une traduction: c'est bien vrai, et Robin s'est trompé. Mais il faut ajouter qu'à partir de son adoption par le Congrès, cette version française, qui s'écartait en plusieurs points du texte anglais, se trouva avoir reçu une autorité égale à celle que le Congrès avait donnée à celui-ci.

7. Autre erreur de Robin. On a vu (t. Ier, p. 38) que le Congrès de Lausanne (1867) avait accordé ce droit au Conseil général; et ce n'est qu'après ce Congrès que le Conseil publia l'édition des statuts où il avait ajouté cette disposition à l'article 3. Il est vrai que le Congrès de Lausanne n'avait donné cette faculté au Conseil général que pour l'année courante, et que celui-ci la transforma en une disposition statutaire.

de grotesques représentants de leur propre personne, se trouvent de malheureux délégués pris au dépourvu en face de questions dont ils n'ont eu d'avance aucune idée.

Ce texte de Robin, que j'ai tenu à reproduire ici, et que j'avais sous les yeux en 1872 ou 1873 en écrivant, permet de comprendre comment j'ai été amené à écrire dans le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (pages 106-107), à la suite de mon guide : « Loin qu'on ait supprimé dans une *traduction française* des mots qui existaient dans un *texte original et officiel anglais*, c'est le contraire qui a eu lieu ; c'est le Conseil général qui a *ajouté* en 1867 au texte *officiel*, *adopté en français par le Congrès de Genève* en 1866, des mots que ce Congrès n'avait pas adoptés ». Je croyais, moi aussi, qu'on n'avait voté à Genève que sur un texte français, et que celui-là seul, par conséquent, était le texte authentique et officiel. Et empruntant à Robin l'accusation de *faux* qu'il élève contre ceux qu'il pensait « avoir *altéré* en les traduisant en *anglais* les considérants adoptés en français », j'avais dit encore : « Et M. Marx a l'impudeur de parler *d'erreur de traduction*, d'une *connaissance insuffisante de la langue anglaise de la part des traducteurs français*; tandis que c'est lui qui est le faussaire, et qui falsifie sciemment des statuts adoptés par un Congrès ! »

Non, Marx n'a pas, en 1867, *traduit en anglais* les considérants adoptés en français, il ne les a pas *altérés en les traduisant*: c'est là une erreur. Il y avait un *texte anglais* des considérants sur lequel le Congrès de Genève a voté aussi bien que sur les textes français et allemand : c'est ce texte anglais, authentique au même titre que le texte français, et identique à celui des *Provisional Rules* de 1864, que Marx a reproduit dans l'édition de 1867; et il n'est nullement la *traduction anglaise* d'un texte officiel *français*.

Mais il est exact de dire que l'opération inverse a bien réellement été faite par Marx. Il existait, dès le 5 septembre 1866, un texte *français* définitif, authentique, adopté par le Congrès de Genève; et en 1867, Marx, remarquant qu'il y avait des divergences entre ce texte français et le texte anglais, a cru qu'il pouvait se permettre de modifier le texte français pour le rendre conforme au texte anglais. Il a donc, dans l'édition publiée en 1867 par le Congrès général, *altéré le texte français* des considérants, bien que ce texte français eût été adopté par le Congrès de Genève ; et c'est en toute tranquillité de conscience qu'il a procédé à cette altération, qui, dans sa pensée, était simplement une correction destinée à rendre le texte français plus exact. Il n'a certainement pas su, dans tous les détails, de quelle façon les choses s'étaient passées au Congrès de Genève ; il n'a jamais eu l'idée de ce fait si simple, que le texte français était authentique au même titre que le texte anglais, qu'il n'était pas permis au Conseil général d'y toucher, et que seul un Congrès général pouvait défaire ce que le Congrès de Genève avait fait.

La marche à suivre eût donc été celle qu'indique Robin dans sa conclusion. Puisque le Conseil général avait constaté qu'il y avait des différences entre les textes, au lieu de s'attribuer le pouvoir de faire lui-même une correction qu'il estimait nécessaire, et de la faire sans en souffler mot à personne, il eût dû charger ses délégués d'en parler au Congrès de Lausanne, et « en une heure tout eût été rétabli ». Ce qui fut fait en 1870 à Paris sur une simple observation de Lafargue, aurait certainement été fait à Lausanne en 1867 par un vote unanime des délégués.

Plus loin j'ai écrit (p. 208 du *Mémoire*) : « Un autre faux, bien plus grave encore, ce fut l'adjonction, dans l'édition anglaise de 1867, de l'alinéa [1] « autorisant le Conseil général à s'adjoindre lui-même de nouveaux

1. Ce n'est pas un « alinéa » ; ce sont ces sept mots intercalés dans une phrase : *with power to add to their numbers*. Je n'avais pas vu de mes yeux cette édition anglaise, dont l'existence m'avait été signalée par Robin. Quant à l'édition française de 1867, je ne l'ai connue qu'en 1905 : voir tome Ier, p. 57.

« membres ». Cette disposition *n'existe pas dans le texte officiel français* des statuts, adopté au Congrès de Genève ; on l'y chercherait en vain. C'est le Conseil général qui s'est après coup, décerné à lui-même ce droit exorbitant, et qui l'a consacré par un faux. » J'avais complètement oublié, en écrivant ces lignes, le vote du Congrès de Lausanne dans sa séance du 6 septembre 1867, et j'avais suivi avec confiance Robin disant : « C'est par le même procédé que, chose infiniment plus grave, MM. Marx et Cie se sont donné le droit de s'adjoindre des membres complémentaires ».

Il faut donc effacer du *Mémoire de la Fédération jurassienne*, comme contenant des erreurs matérielles et des accusations imméritées, le contenu des pages 205-210. Nous n'avions pas entre les mains, à l'époque où le *Mémoire* fut écrit, les éléments nécessaires pour nous former un jugement critique complètement exact sur la question en litige. Nous savions seulement, de science certaine, que le texte français du préambule et des articles des Statuts généraux avait été voté au Congrès de Genève dans les termes que nous avions l'habitude de reproduire, et que par conséquent le Conseil général n'avait pas le droit de se servir de l'argument de la « traduction infidèle », et d'opposer à ce texte français, prétendu « défectueux sous bien des rapports », un texte anglais qui aurait été le seul authentique. En outre, nous avions suffisamment montré, en acceptant et en employant nous-mêmes, sans élever la moindre objection, en 1870 et en 1871, pour le troisième alinéa des considérants, la version du Conseil général et celle de l'édition parisienne de 1870, que nous n'attachions aucune importance à l'absence ou à la présence des mots « comme moyen » ou « comme un simple moyen », parce que nous ne nous doutions pas alors de la signification spéciale que Marx et ses fidèles attribuaient à ces mots ; et par conséquent il était à la fois souverainement injuste et souverainement ridicule de prétendre que nous avions, de propos délibéré, supprimé ces mots du texte *original*, afin de justifier par là ce que Marx appelle « la doctrine de l'abstention absolue en matière politique ».

Je me suis efforcé, au chapitre II de la Première Partie (tome Ier), d'élucider ce qui concerne la rédaction, l'adoption et la publication des Statuts généraux, en plaçant sous les yeux du lecteur tout ce que mes recherches ont pu me faire découvrir à ce sujet ; j'ai indiqué, ensuite, au fur et à mesure, les phases successives de la question ; et je crois qu'il ne peut plus subsister, à cette heure, aucune obscurité sur un sujet qui a suscité jadis tant de polémiques passionnées.

X. — *Résolution générale relative aux pays où l'organisation régulière de l'Internationale est entravée par les gouvernements.*

Dans les pays où l'organisation régulière de l'Association internationale des travailleurs est momentanément devenue impraticable, par suite de l'intervention gouvernementale, l'Association et ses groupes locaux pourront se constituer sous diverses dénominations, mais toute constitution de Section internationale sous forme de société secrète est formellement interdite.

Cette résolution était sans doute uniquement destinée à donner le change aux gouvernements persécuteurs, car elle n'a pas empêché le Conseil général de chercher à organiser en France, en 1871 et 1872, des Sections de l'Internationale sous la forme de sociétés secrètes, et d'admettre au Congrès de la Haye, outre cinq de ses propres membres n'ayant d'autres titres que des mandats émanant de semblables groupes, six représentants plus ou moins authentiques de ces Sections clandestines, dont cinq cachés sous des noms d'emprunt.

D'autre part, le Conseil fédéral espagnol, en 1872, « pour pourvoir au cas où le gouvernement dissoudrait l'Internationale, proposa de former des groupes secrets de *Défenseurs de l'Internationale* » : il se mettait donc

en contradiction avec la résolution X de la Conférence de Londres. Néanmoins le pamphlet *L'Alliance de la démocratie socialiste* (p. 33) l'approuve, parce que, « cette organisation manquant, l'existence de l'Internationale en Espagne eût été compromise, si le gouvernement avait exécuté ses menaces », et surtout parce que cette organisation secrète devait être un moyen « de se débarrasser de l'Alliance ». Les militants de l'Internationale à Séville avaient proposé au contraire (25 octobre 1871), se conformant par là, sans s'en douter, à la résolution de la Conférence, « de donner à l'Internationale une forme extérieure *qui pourrait être admise par le gouvernement* » : et Marx, inconséquent, taxa cette proposition de « couardise » (p. 34 du pamphet).

XII. — *Résolution relative à l'Angleterre.*

La Conférence invite le Conseil général à aviser les branches anglaises de Londres de former un Comité fédéral pour Londres, lequel, après s'être mis en rapport avec les branches provinciales et les sociétés de résistance affiliées, et après avoir reçu leur adhésion, sera reconnu par le Conseil général comme Conseil fédéral anglais.

La Conférence approuvait donc, en 1871, cette constitution d'un Conseil régional ou fédéral anglais qu'en 1870 la « Communication privée » du Conseil général avait repoussée par des arguments si péremptoires (t. Ier, pages 264-266).

XIII. — *Votes particuliers de la Conférence.*

1. — La Conférence approuve l'adjonction des réfugiés de la Commune de Paris que le Conseil général a admis dans son sein.

2. — La Conférence déclare que les ouvriers allemands ont rempli leur devoir pendant la guerre franco-allemande [1].

3. — La Conférence remercie fraternellement les membres de la Fédération espagnole pour leur travail sur l'organisation de l'Internationale, qui prouve une fois de plus leur dévouement à l'œuvre commune [2].

4. — Le Conseil général fera immédiatement la déclaration formelle que l'Association internationale est absolument étrangère à la soi-disant conspiration [3] Netchaïef, lequel a frauduleusement usurpé et exploité le nom de l'Internationale.

XIV. — *Instruction au citoyen Outine.*

Le citoyen Outine est invité à publier dans le journal l'*Egalité* (Genève) un résumé du procès Netchaïef d'après les journaux russes et d'en communiquer le manuscrit, avant publication, au Conseil général [4].

1. Je m'abstiens de tout commentaire sur cette étonnante déclaration. Qu'on remarque bien que ce n'est pas l'attitude du Comité de Brunswick-Wolfenbüttel que la Conférence approuve, mais celle des « ouvriers allemands » en général, dont des centaines de mille avaient marché sous les drapeaux de leurs souverains contre le peuple de France.

2. C'est cet alinéa que Robin appelle, bien justement, un « paragraphe dans lequel on mettait insolemment au panier, avec accompagnement d'eau bénite de cour, les vœux clairement énoncés de toute une Fédération ».

3. Ces mots : « la soi-disant conspiration » sont une traduction maladroite et incorrecte de l'expression allemande ou anglaise « die sogenannte Verschwörung », « the so-called conspiration ».

4. Ceci était l'invitation, adressée à Outine, de profiter du procès qui venait d'avoir lieu à Saint Pétersbourg pour continuer à diffamer Bakounine. Si on veut juger de

XV. — *Convocation du prochain Congrès.*

La Conférence laisse à l'appréciation du Conseil général le soin de fixer, selon les événements, la date et le siège du prochain Congrès ou de la Conférence qui le remplacerait.

Ce fut là, à nos yeux, la plus dangereuse des résolutions de la Conférence. Les autres offraient moins de péril : il suffisait de ne pas les reconnaître et de les faire annuler formellement par le prochain Congrès. Mais la résolution XV nous menaçait précisément de la suppression de ce Congrès ; elle autorisait le Conseil général à remplacer indéfiniment les Congrès généraux par des Conférences à huis-clos, qui seraient, comme celle de Londres, toujours composées d'une majorité d'hommes à sa dévotion. Devant cette tentative pour perpétuer le despotisme du Conseil général, nos Sections sentirent la nécessité d'une protestation immédiate.

XVI. — *Alliance de la démocratie socialiste.*

Considérant :

Que l'Alliance de la démocratie socialiste s'est déclarée dissoute (lettre au Conseil général datée de Genève, 10 août 1871, signée par le citoyen Joukovsky, secrétaire de l'Alliance) ;

Que dans sa séance du 18 septembre la Conférence a décidé [1] que toutes les organisations existantes de l'Association internationale des travailleurs seront, conformément à la lettre et à l'esprit des Statuts généraux, désormais obligées à s'appeler et à se constituer simplement et exclusivement comme branches, sections, etc., de l'Association internationale des travailleurs avec les noms de leurs localités respectives attachés ; qu'il sera donc défendu aux branches et sociétés existantes de continuer à se désigner par des noms de secte, c'est-à-dire comme groupes mutualistes (*sic*), positivistes, collectivistes, communistes, etc. ;

Qu'il ne sera plus permis à aucune branche ou société déjà admise de continuer à former un groupe séparatiste sous la désignation de « Section de propagande », « Alliance de la démocratie socialiste », etc., se donnant des missions spéciales en dehors du but commun poursuivi par la masse du prolétariat militant réuni dans l'Association internationale des travailleurs ;

Qu'à l'avenir le Conseil général de l'Association internationale des travailleurs devra interpréter et appliquer dans ce sens la résolution administrative du Congrès de Bâle n° V : « Le Conseil général a le droit d'admettre ou de refuser l'affiliation de toute nouvelle société ou groupe, sauf l'appel au prochain Congrès » ;

La Conférence déclare vidé l'incident de l'Alliance de la démocratie socialiste.

« Nous ne nous attendions guère, après cette déclaration que l'incident était vidé, à voir faire tant de tapage au Congrès de la Haye à propos de la même question [2]. »

l'esprit dans lequel Outine devait « résumer le procès Netchaïef », il faut lire dans le pamphlet *L'Alliance de la démocratie socialiste* (1873) le chapitre VIII, « L'Alliance en Russie ».

1. Résolution II.

2. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 213.

XVII. — *Différend entre les deux Fédérations de la Suisse romande*[1].

Quant à ce différend :

1. — La Conférence doit, de prime abord, considérer les fins de non-recevoir mises en avant par le Comité fédéral des Sections des Montagnes qui n'appartiennent pas à la Fédération romande[2] (voir la lettre du 4 septembre adressée à la Conférence par le Comité fédéral de ces Sections).

Première fin de non-recevoir :

« Le Congrès général, — dit-on, — convoqué régulièrement, peut seul être compétent pour juger une affaire aussi grave que celle de la scission dans la Fédération romande. »

Considérant :

Que lorsque des démêlés s'élèveront entre les sociétés ou branches d'un groupe national, ou entre des groupes de différentes nationalités, le Conseil général aura le droit de décider sur le différend, sauf appel au Congrès prochain, qui décidera définitivement (voir n° VII des résolutions du Congrès de Bâle) ;

Que d'après la résolution VI du Congrès de Bâle, le Conseil général a également le droit de suspendre jusqu'au prochain Congrès une Section de l'Internationale ;

Que ces droits du Conseil général ont été reconnus, quoique seulement en théorie, par le Comité fédéral des branches dissidentes des Montagnes : parce que le citoyen R.[3], à différentes reprises, a sollicité le Conseil général, au nom de ce Comité, de prendre une résolution définitive sur cette question (voir les procès-verbaux du Conseil général) ;

Que les droits de la Conférence, s'ils ne sont pas égaux à ceux d'un Congrès général, sont, en tous cas, supérieurs à ceux du Conseil général ;

Qu'en effet, ce n'est pas le Comité fédéral de la Fédération romande[4], mais bien le Comité fédéral des branches dissidentes des Montagnes, qui, par l'intermédiaire du citoyen R., a demandé la convocation d'une Conférence pour juger définitivement ce différend (voir le procès-verbal du Conseil général du 25 juillet 1871[5]) ;

1. La brochure *Résolutions des délégués de la Conférence* ne donne le texte de cette résolution XVII qu'en abrégé, et avertit que la résolution sera imprimée in-extenso dans l'*Egalité* de Genève. C'est le texte complet, tel qu'il se trouve dans l'*Egalité* du 26 octobre 1871, que je donne ici.

2. Ainsi la Conférence osait prétendre que nos Sections « n'appartenaient pas à la Fédération romande » ; elle nous excluait, par ce seul trait de plume, d'une Fédération dont nous avions été les premiers fondateurs et dont nous avions tenu, jusqu'à ce moment, à conserver le nom.

3. C'est Robin que la résolution désigne par cette initiale.

4. C'est au Comité fédéral de Genève que la résolution donne ce titre.

5. La mention de cette date du 25 *juillet* constitue une manœuvre jésuitique, dont on va voir la signification. C'est le 16 mars 1871 que Robin — à notre insu d'ailleurs et de sa propre initiative (voir p. 175) — avait proposé au Conseil général la réunion d'une Conférence destinée à remplacer *le Congrès de 1870* (et non le Congrès de 1871), et qui pourrait s'occuper, non de juger, mais d'*apaiser* le différend de l'Internationale parisienne, ainsi que celui des deux fractions de la Fédération romande. Cette proposition fut rejetée. Le 25 juillet, Marx et Engels formulèrent, et firent adopter au Conseil général, la proposition de convoquer une Conférence qui remplacerait *le Congrès de 1871* ; c'est ce même jour que Robin posa au Conseil la question relative à l'authenticité des lettres d'Eccarius et de Jung. En invoquant

Par ces raisons :

Quant à la première fin de non-recevoir, la Conférence passe outre.

Deuxième fin de non-recevoir :

« Il serait » — dit-on — « contraire à l'équité la plus élémentaire que de se prononcer contre une Fédération à laquelle on n'a pas procuré les moyens de défense... Nous apprenons aujourd'hui, indirectement, qu'une Conférence extraordinaire est convoquée à Londres pour le 17 septembre... Il était du devoir du Conseil général d'en aviser tous les groupes régionaux ; nous ignorons pourquoi il a gardé le silence à notre égard. »

Considérant :

Que le Conseil général avait instruit tous ses secrétaires de donner avis de la convocation d'une Conférence aux Sections des pays respectifs qu'ils représentent ;

Que le citoyen Jung, secrétaire correspondant pour la Suisse, n'a pas avisé le Comité des branches jurassiennes pour les raisons suivantes :

En violation flagrante de la décision du Conseil général du 28 juin 1870 [1], ce Comité, comme il le fait encore dans sa dernière lettre adressée à la Conférence, continue à se désigner comme Comité de la *Fédération romande*.

Ce Comité avait le droit de faire appel de la décision du Conseil général à un Congrès futur, mais il n'avait pas le droit de traiter la décision du Conseil général comme non avenue.

Par conséquent, il n'existait pas légalement vis-à-vis du Conseil général, et le citoyen Jung n'avait pas le droit de le reconnaître en l'invitant directement à envoyer des délégués à la Conférence [2].

Le citoyen Jung n'a pas reçu de la part de ce Comité des réponses à des questions faites au nom du Conseil général [3] ; depuis l'admission du citoyen R. au Conseil général, les demandes du Comité susdit ont toujours été communiquées au Conseil général par l'intermédiaire du citoyen R., et jamais par le secrétaire correspondant pour la Suisse [4].

Considérant encore :

Qu'au nom du Comité susdit, le citoyen R. avait demandé de référer le différend d'abord au Conseil général, et puis, sur le refus du Conseil général, à une Conférence [5] ; que le Conseil général et

le témoignage du procès-verbal du 25 juillet, on cherche à créer une équivoque, à faire croire que la proposition de Robin était celle de Marx et d'Engels et s'appliquait à la Conférence convoquée pour le mois de septembre 1871 ; et on ajoute faussement qu'elle émanait de notre Comité fédéral.

1. Voir ci-dessus (p. 55).

2. Il résulte de cette théorie que si un délégué des Sections du Jura et du Comité fédéral de Saint-Imier s'était rendu à Londres, la Conférence aurait refusé de l'admettre à siéger.

3. C'est toujours la vieille histoire de la lettre adressée par Jung, en avril 1870, non à notre Comité fédéral, mais à moi (voir ci-dessus, p. 18). Le Comité fédéral jugea qu'il n'avait pas à répondre à une lettre qui ne lui était pas adressée, et qui avait le caractère d'une simple correspondance privée. Il avait écrit au Conseil général une lettre officielle, à la date du 7 avril, lettre dont la réception a été reconnue par Marx, et il attendait une réponse à cette lettre : la réponse ne vint jamais.

4. C'est là une assertion complètement inexacte.

5. Sur ce point, outre les explications déjà données antérieurement et qui démontrent l'inexactitude de cette assertion, on verra plus bas la réponse faite par le *Mémoire de la Fédération jurassienne*.

son secrétaire correspondant pour la Suisse étaient donc bien fondés à supposer que le citoyen R. informerait ses correspondants de la convocation d'une Conférence, demandée par eux-mêmes ;

Que la commission d'enquête nommée par la Conférence pour étudier le différend suisse a entendu le citoyen R. comme témoin ; que tous les documents communiqués au Conseil général par les deux parties ont été soumis à cette commission d'enquête ; qu'il est impossible d'admettre que le Comité susdit ait seulement été informé le 4 septembre de la convocation de la Conférence, attendu que déjà au courant au mois d'août il avait offert au citoyen M. [1] de l'envoyer comme délégué à la Conférence ;

Par ces raisons :

Quant à la seconde fin de non-recevoir, la Conférence passe outre.

Troisième fin de non-recevoir :

« Une décision » — dit-on — « annulant les droits de notre Fédération aurait les plus funestes résultats quant à l'existence de l'Internationale dans notre contrée. »

Considérant :

Que personne n'a demandé d'annuler les droits de la Fédération susdite,

La Conférence passe outre.

2. — La Conférence approuve la décision du Conseil général du 28 juin 1870.

Considérant en même temps les poursuites auxquelles se trouve en butte l'Internationale, la Conférence fait appel à l'esprit de solidarité et d'union, qui plus que jamais doit animer les travailleurs.

Elle conseille aux braves ouvriers des Sections des Montagnes de se rallier aux Sections de la Fédération romande. Dans le cas où cette union ne pourrait se faire, elle décrète *(sic)* [2] que la Fédération des Sections des Montagnes se nommera : *Fédération jurassienne.*

Elle donne avis que désormais le Conseil général sera tenu à dénoncer et à désavouer tous les journaux, se disant organes de l'Internationale, qui, en suivant l'exemple donné par le *Progrès* et la *Solidarité*, discuteraient dans leurs colonnes, devant le public bourgeois, des questions à traiter exclusivement dans le sein des comités locaux, des Comités fédéraux et du Conseil général, ou dans les séances privées et administratives des Congrès, soit fédéraux, soit généraux.

Voici la réponse que le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 216) a faite à ce long factum, — duquel Marx a dû dire aussi, comme il l'a dit, dans sa *Confidentielle Mittheilung*, de la résolution du Conseil général du 22 décembre 1868 : *ganz « richterlich » gehalten, aber in seinen Erwägungsgründen voller Ironie :*

Nous ne nous arrêterons pas à réfuter l'argumentation de ce long *décret.* Il ne s'agit pas, pour nous, de subtiliser pour déterminer si le Conseil général avait oui ou non agi en vertu des résolutions de Bâle, ou pour fixer exactement en quoi les attributions d'une Confé-

1. Cette initiale désigne Malon. Voir ci-dessus p. 188.

2. La brochure *Résolutions des délégués de la Conférence* a remplacé le verbe *décrète*, qu'on lit dans le texte donné par l'*Egalité*, et qui décelait trop crûment l'esprit dont nos adversaires étaient animés, par le verbe *décide.*

rence diffèrent de celles d'un Congrès général. Il s'agit d'affirmer hautement le principe de l'autonomie des fédérations, et de protester contre tout acte émanant soit d'un Conseil général, soit d'une Conférence, soit d'un Congrès, qui porterait atteinte à cette autonomie, parce qu'un acte pareil est, à nos yeux, destructif des bases mêmes de l'Association internationale. Il nous est donc absolument indifférent d'avoir les textes juridiques pour nous ou contre nous, puisque notre protestation se fonde sur le droit naturel; et que c'est au nom du droit naturel et inaliénable que possède tout groupe d'hommes de s'organiser de la manière qui lui convient, que nous avons levé les premiers, après la Conférence de Londres, la bannière de l'insurrection contre le parti autoritaire.

Mais il y a, dans cet arrêt rendu contre nous, des faussetés matérielles que nous ne pouvons pas laisser passer sans les indiquer.

On y prétend que « le citoyen R., à différentes reprises, a sollicité le Conseil général, *au nom de ce Comité* (notre Comité fédéral), de prendre une résolution définitive sur cette question ». — C'est faux.

On y prétend que « c'est le Comité fédéral des branches dissidentes des Montagnes qui, par l'intermédiaire du citoyen R., a demandé la convocation d'une Conférence pour juger définitivement ce différend ». — C'est faux.

On y prétend que « depuis l'admission du citoyen R. au Conseil général, les demandes du Comité susdit ont toujours été communiquées au Conseil général par l'intermédiaire du citoyen R., et jamais par le secrétaire correspondant pour la Suisse ». — C'est faux.

On y prétend que, « au nom du Comité susdit, le citoyen R. avait demandé de référer le différend d'abord au Conseil général, et puis, sur le refus du Conseil général, à une Conférence ». — C'est faux.

Jamais le citoyen R. n'a reçu aucun mandat quelconque du Comité fédéral de la Fédération romande des Montagnes. Nous l'affirmons de la façon la plus catégorique.

Donc jamais le citoyen R. n'a pu faire aucune démarche quelconque auprès du Conseil général au nom de ce Comité.

Jamais le citoyen R. n'a eu à communiquer aucune demande de ce Comité au Conseil général.

Deux lettres seulement ont été écrites par le Comité des Montagnes au Conseil général : la première en avril 1870, la seconde en août 1871. Ces lettres ont été toutes deux *adressées au citoyen H. Jung, secrétaire correspondant pour la Suisse* [1].

On voit que le mensonge ne coûte rien à la coterie Marx.

Plus loin, il est dit, dans un autre considérant, qu' « il est impossible d'admettre que le Comité susdit ait seulement été informé le 4 septembre de la convocation de la Conférence, attendu que, déjà au courant du mois d'août, il avait offert au citoyen M. de l'envoyer comme délégué à la Conférence ».

Il est certain que ce n'est pas le 4 septembre seulement que notre Comité fédéral a appris, indirectement, la convocation de la Conférence, et qu'en effet nous en avions été informés déjà au mois d'août.

1. Une lettre de notre Comité fédéral a été transmise par l'intermédiaire de Robin, celle du 4 septembre 1871 ; mais cette lettre était adressée à la Conférence, non au Conseil général.

Personne n'a jamais prétendu le contraire, et il était inutile de se donner l'air de nous en faire la démonstration. Le mot *aujourd'hui*, dans la lettre de notre Comité fédéral, ne signifie pas nécessairement *ce jour même* : il faut comprendre bien mal le français pour l'entendre dans ce sens.

L'accusation portée contre le *Progrès* et la *Solidarité* est absolument mensongère en ce qui concerne le premier de ces deux journaux. Nous avons déjà dit que, pendant tout le cours de sa publication, le *Progrès* n'a parlé que trois fois du Conseil général, et chaque fois d'une manière amicale... Ajoutons que le *Progrès* ayant déjà cessé de paraître *avant le Congrès de la Chaux-de-Fonds d'avril 1870*, c'est-à-dire avant la scission de la Fédération romande [1], il serait ridicule de notre part de réfuter sérieusement les gens qui prétendraient que le *Progrès* a discuté cette question devant le public bourgeois.

Quant à la *Solidarité*, il est évident qu'elle devait discuter cette question là ; elle ne pouvait s'en abstenir, les choses en étaient arrivées à un point où la publicité était devenue indispensable. D'ailleurs, comment ose-t-on faire un crime à la *Solidarité* d'une polémique dont l'*Egalité* lui avait donné l'exemple ? Nous avons reproduit plus haut les principaux articles des deux journaux après la scission : on a pu juger suffisamment quel est celui des deux dont l'attitude a été la plus convenable, et qui a cherché sincèrement la conciliation ; et nous sommes certains que les lecteurs impartiaux renverront à l'*Egalité* de 1870 le blâme que le Conseil général a voulu infliger au *Progrès* et à la *Solidarité*.

La conclusion des interminables considérants de ce jugement dérisoire, c'est un arrêt formulé ainsi :

« La Conférence *décrète* que la Fédération des Montagnes se nommera *Fédération jurassienne*. »

Ici nous nous abstenons de tout commentaire. Les meneurs de la Conférence se croyaient si sûrs du triomphe de leur despotisme, qu'ils ne prenaient plus la peine de masquer leur insolence ; elle éclatait jusque dans la rédaction de leurs ukases. L'autonomie des fédérations était audacieusement soufflétée.

Les internationaux des Montagnes jurassiennes allaient relever le gant.

Outre les dix-sept résolutions imprimées, il y en avait d'autres qui ne furent pas publiées, et au sujet desquelles on lit la note suivante à la fin de la brochure *Résolutions des délégués de la Conférence* :

Note. — Les résolutions de la Conférence qui ne sont pas destinées à la publicité seront communiquées aux Conseils fédéraux des divers pays par les secrétaires correspondants du Conseil général.

Ces résolutions-là nous sont, naturellement, demeurées inconnues.

1. Son dernier numéro est du 2 avril 1870.

XII

Les suites de la Conférence de Londres. — La proscription française à Genève ; la Révolution sociale. — *Convocation du Congrès de Sonvillier.— Bakounine et l'Internationale en Italie.*

Il me reste à parler de ce qui se passa dans notre région pendant les quelques semaines qui s'écoulèrent entre la Conférence de Londres et la convocation du Congrès de Sonvillier.

Si nous n'avions pas pu faire entendre notre voix devant la Conférence, nous étions bien résolus à faire la lumière, pleine et complète, devant l'Internationale tout entière. La décision de rédiger un Mémoire à cet effet fut prise dès le mois de septembre, comme le fera voir la lettre suivante [1], adressée par notre Comité fédéral, sous la signature de Schwitzguébel, aux membres de l'ex-Section de l'Alliance :

Sonvillier, 27 septembre 1871.

Aux membres de l'ancienne Section de l'Alliance, à Genève.

Compagnons, Nous avons été avisés *officieusement* de la dissolution de votre Section [2].

Après avoir, pendant bien longtemps, laissé ses ennemis la calomnier dans toute l'Europe, le moment nous paraît être venu d'entreprendre sa réhabilitation morale. Une Section à laquelle l'histoire devra rendre hommage ne peut pas ainsi, après s'être suicidée dans l'intérêt de la cause, rester en butte aux attaques injustes d'hommes que guident seules de misérables rancunes personnelles.

Voici ce qui nous paraît devoir être fait, non seulement pour l'Alliance, mais aussi pour l'explication de la scission qui s'est produite dans la Fédération romande. Un *Mémoire* doit être adressé à tous les centres internationaux, pour que tous les hommes ayant à cœur les intérêts de notre association puissent juger ce conflit avec connaissance de cause. Nous pensons que le compagnon James Guillaume est le plus autorisé, parmi nous, pour entreprendre la rédaction du Mémoire ; pour cela, il est nécessaire qu'il ait en mains tous les documents qui peuvent servir à l'histoire, à l'exposé des faits qui se rattachent à l'Alliance et à la scission.

Veuillez donc, compagnons, lui faire parvenir dans le plus bref délai les archives de l'Alliance, afin qu'il puisse se servir de tous les documents qui peuvent lui être utiles [3].

Vous comprendrez l'importance du travail dont veut bien se charger l'ami James Guillaume, et vous vous efforcerez de lui faciliter sa tâche délicate, en vous empressant de mettre à sa disposition tous les documents demandés, de même que tous les renseignements personnels que chacun de vous croira utiles à produire.

Il se passa un certain temps avant que le contenu exact des résolutions de la Conférence et leur texte nous fussent connus ; mais dès la fin de

1. Reproduite par Nettlau, p. 559.

2. On voit que le secrétaire de la Section de l'Alliance avait persisté jusqu'au bout dans ses habitudes de négligence.

3. Inutile d'ajouter que personne, parmi les membres de l'ancienne Section de l'Alliance habitant Genève, ne m'envoya le moindre document ni le moindre renseignement. Je n'eus, pour m'aider dans le travail que j'allais entreprendre, que le « rapport » rédigé par Bakounine en juillet et août 1871, et, plus tard, le « Mémoire justificatif » que me fit parvenir Robin en 1872.

septembre nous en savions assez, par des lettres de Londres, pour être édifiés sur ce qui s'était passé. Voici quelques lignes d'une lettre [1] écrite de Londres par Bastelica à Joukovsky, le 28 septembre :

Mon cher Jouk, Je dois à Robin l'adresse moyennant laquelle je puis t'écrire, ce que je fais immédiatement, d'autant plus qu'il y a matière. A Genève les résolutions prises par la Conférence ont dû déjà transpirer, si elles ne sont absolument connues ; personnellement je ne puis rien te révéler, en ma qualité de membre délégué à la Conférence par le Conseil général [2], sinon que j'ai emporté de ces séances une triste impression. Il existe, si je ne me trompe, dans le sein de l'Association internationale, un complot habilement, savamment, patiemment et conçu et dirigé, qui, s'il réussit un jour, nous mènera à la dictature de quelques-uns sans espoir pour nous de la briser jamais... Si une force ou un événement quelconque ne vient pas arrêter les tendances envahissantes de certains esprits, il s'opérera un déchirement au sein de l'Internationale... Des schismes existent déjà ; on a bien envie de lancer quelques bulles d'excommunication : cela viendra en son temps.

Je dois te dire que mon attitude au Conseil est généralement regardée comme hostile, et que je suis à la veille de démissionner.

Voilà ce qu'écrivait, sous la « triste impression » que lui avait laissée la Conférence, un homme qui, loin d'être notre affidé, était tenu quelque peu en suspicion par nous depuis les affaires de Lyon et de Marseille en 1870 ; un homme particulièrement choyé par Marx, qui lui avait fait les plus aimables avances et l'appelait familièrement son « petit Corse » ; un homme dont l'attitude avait été si peu hostile envers la coterie marxiste, que Lorenzo, comme on l'a vu (p. 201), la qualifie de « couarde ».

Les réfugiés français de Genève, je l'ai déjà dit, n'avaient nulle prévention contre Marx et le Conseil général. Ils n'eussent point consenti à entrer dans la Section de l'Alliance, si celle-ci eût continué à exister ; plusieurs d'entre eux affectaient de se désintéresser du conflit existant dans la Fédération romande : ils ne voulaient y voir que le résultat d'une querelle personnelle entre deux émigrés russes, Outine et Bakounine, et s'étaient fait recevoir comme membres de la Section centrale de Genève : tels Lefrançais, Ostyn, Malon, Perrare, etc. — Malon n'était point, comme l'a cru Marx, un agent de l'Alliance : tout au contraire. Dès que Bakounine eut appris que j'avais vu Malon à son passage à Neuchâtel, et que nous étions en relations amicales, il m'écrivit pour me mettre en garde contre lui, et m'engager à être extrêmement réservé à son endroit [3], — avertissement dont je fis mon profit.

Cette attitude de neutralité, gardée de juillet à octobre 1871 par la proscription communaliste à Genève, est clairement expliquée dans une lettre écrite un peu plus tard (16 décembre 1871) par Lefrançais et Malon à un international belge, Laurent Verrycken [4]. Ils y disent :

1. Reproduite par Nettlau, p. 565.

2. On voit que Bastelica se regardait comme lié par le « secret professionnel », — la Conférence ayant eu le caractère d'une réunion tenue strictement à huis-clos, — jusqu'au moment où le Conseil général aurait publié celles des résolutions qu'il croirait pouvoir faire connaître sans péril.

3. On se souvient que Bakounine était en froid avec Malon depuis la dissolution de la Fraternité internationale en janvier 1869, — chose que j'avais ignorée.

4. Cette lettre a été retrouvée et publiée par Nettlau (p. 560), qui l'a datée par erreur du 16 *octobre*. Il a pris l'abréviation, insuffisamment calligraphiée par Malon : « 10bre » (décembre), pour un numéro d'ordre désignant le 10e mois (octobre).

Lorsque nous arrivâmes tous deux à Genève, quelque peu brisés de la chute de notre chère Commune.... nous y arrivions résolus à ne point tenir compte des différends qui partagent depuis trop longtemps les Sections de la Suisse romande, différends dont nous avions entendu vaguement parler et qui ne reposent d'ailleurs que sur des questions de personnes dont à l'un de nous (Lefrançais) les noms seuls étaient connus.

Dans ces dispositions, nous résolûmes de ne prendre parti ni pour un groupe ni pour l'autre ; les personnalités d'Outine et de Bakounine, seules en jeu dans cette affaire, ne nous paraissaient pas devoir occuper longtemps le temps précieux de ceux qui, etc. [1].

A peine arrivés, nous fûmes naturellement vite mis au courant des divisions en question, mais, nous devons le dire, seulement par les adversaires de l'ancienne Alliance, dont les amis au contraire se tinrent à notre égard dans la plus grande réserve.

Mais un fait douloureux ne tarda pas à devenir évident pour nous. Malgré la liberté dont jouissent les Genevois, malgré tous les moyens dont ils disposent, — liberté de la presse, liberté de réunion, d'association, — l'Internationale n'a en réalité aucune existence intellectuelle ici : ni réunions, ni conférences, ni discussions de principes. La plupart des adhérents sont dans l'ignorance absolue des principes de l'Internationale et du but qu'elle poursuit. Chacun se contente de dire : « Je suis de l'Internationale ! » Mais, encore une fois, rien de sérieux ; les intelligents, dégoûtés, s'en retirent ou en sont exclus par les comités qui, seuls, gouvernent et dirigent les Sections, qui se réunissent seulement une fois par mois à peine ! Pas de cercles d'études sociales où tous puissent venir s'instruire des questions à résoudre. Les choses se passaient autrement en France, où la période de combat avait été précédée et amenée par une longue et sérieuse période de propagande et d'étude, et ces souvenirs nous faisaient d'autant plus ressentir le vide existant dans la Section genevoise.

Quelques amis, et nous avec eux, sommes entrés alors dans la Section centrale pour tenter de lui imprimer un mouvement plus sérieux et plus actif, mais les *pasteurs* y ont mis *ordre*, comme vous le verrez par le compte-rendu de la dernière assemblée générale des Sections... : on nous a exclus tout simplement comme *agents* de l'ancienne Alliance et de Bakounine, à qui Lefrançais n'a jamais parlé... ; quant à Malon, il connaissait Bakounine, mais jamais entente ne fut établie entre eux.

J'arrête ici la citation, qui, par cette dernière phrase, anticipe déjà sur les incidents postérieurs au Congrès de Sonvillier.

Au retour des deux délégués Outine et Perret à Genève, après la Conférence, il y eut une première escarmouche. Dans une séance de la Section centrale qui eut lieu à la fin de septembre, Malon interpella Outine, — avec lequel il avait été très intimement lié autrefois, — et lui fit de vifs reproches ; Outine, abasourdi par cette attaque inattendue, fut complètement démonté et ne sut que répondre. La scène fit du bruit, et Ozerof s'empressa de la raconter à Bakounine dans une lettre. Celui ci répondit le 3 octobre (lettre imprimée dans la Correspondance, trad. française, p. 352) :

1. Nettlau a coupé la phrase ici, pour abréger. N'ayant pas eu l'occasion de consulter l'original, je ne puis suppléer les mots qui manquent.

... La défaite d'Outine et le triomphe de Malon m'ont causé une véritable joie. Mon cher Ozerof, je t'en prie, donne-moi plus de détails dramatiques. Que faire, si ces commérages peuvent m'amuser, vieux que je suis ! C'est une faiblesse, mon cher, une faiblesse de vieillard, mais que veux-tu ? j'aime bien les commérages qui sont intéressants. Ecris-moi donc si Olga [1] a assisté à cette défaite de son bien-aimé ? Est-il possible qu'Outine n'ait pas tenté de répondre aux terribles accusations de Malon ?

Votre programme [2] est assez mauvais, mais cela n'a pas d'importance : il s'agit avant tout de ce que vous pourrez faire pour la propagande et pour l'organisation.

Ceux des proscrits français qui avaient fondé, avec quelques Genevois, la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste — au premier rang parmi eux se trouvait Jules Guesde, journaliste de Montpellier, qui venait d'être condamné, en France, par contumace, à cinq ans de prison pour un délit de presse — avaient définitivement constitué leur groupe le 6 septembre en adoptant des statuts, et leur secrétaire, Retterer, avait écrit le même jour au Conseil général pour demander l'admission de la Section dans l'Internationale. La réponse de Londres se fit attendre fort longtemps ; dans la séance du lundi 25 septembre, tenue sous la présidence du Genevois Deshusses, Jules Guesde fit la motion « de mettre en demeure le Conseil général de Londres de se prononcer dans les huit jours » ; il fut décidé qu'une nouvelle lettre serait envoyée au Conseil général le vendredi suivant. On proposa d'imprimer les statuts de la Section ; Joukovsky fit observer qu'on ne pouvait pas les imprimer avant d'avoir reçu la réponse de Londres ; au vote, sept voix se prononcèrent pour qu'on attendît la réponse, douze votèrent pour l'impression immédiate [3].

Dans le courant de septembre s'était réuni à Lausanne le cinquième Congrès de la Ligue de la paix et de la liberté. Mme André Léo, qui cherchait toutes les occasions de faire entendre une protestation indignée contre les atrocités commises par les hommes de Versailles, se rendit à ce Congrès, et y lut un discours dont la hardiesse effaroucha son auditoire, et qu'on ne lui laissa pas achever. Mais elle eut le tort, en voulant repousser toute solidarité avec certains blanquistes, de se laisser aller à prononcer des paroles dures à l'égard de deux hommes qu'elle appela « deux des plus malheureuses personnalités de la Commune [4] » : Raoul Rigault, qui était mort, et Th. Ferré, qui allait tomber deux mois plus tard sous les balles des bourreaux versaillais à Satory. Nous la blâmâmes d'avoir parlé de la sorte ; les exagérations — et elle en était coutumière — ne font de tort qu'à ceux qui s'y laissent aller. Adolphe Clémence prononça aussi un discours devant le même Congrès pour défendre la Commune dont il avait été membre [5].

Diverses publications allaient faire connaître enfin au public la vérité sur

1. Mme Levachof.
2. Le programme de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste.
3. Nettlau, note 2646.
4. Dans la brochure *Les prétendues scissions*, etc. (p. 15), on lit : « La *Solidarité* ayant cessé d'exister, les nouveaux adhérents de l'Alliance fondèrent la *Révolution sociale*, sous la direction supérieure de Mme André Léo, qui venait de déclarer au Congrès de la paix, à Lausanne, que « Raoul Rigault et Ferré étaient les deux figures sinistres de la Commune ». Ces mots, donnés comme textuellement extraits du discours de Mme André Léo, puisqu'ils ont été placés entre guillemets, ne s'y trouvent pas : on les y chercherait en vain. Nouvel exemple de la façon dont Karl Marx respecte le texte des écrivains qu'il prétend citer.
5. Le discours de Mme André Léo (publié sous le titre de *La guerre sociale*) et celui de Clémence furent imprimés à l'imprimerie G. Guillaume fils.

la Commune outragée et calomniée. J'ai déjà dit que Malon s'était mis à écrire, dès son arrivée à Genève, les chapitres d'un livre qu'il intitula *La Troisième défaite du prolétariat français*, et qui s'imprima à Neuchâtel, dans notre atelier; mais il ne put paraître qu'au milieu de novembre. La première en date des publications de la proscription en Suisse fut le *Livre rouge de la justice rurale*, de Jules Guesde, qui parut en livraisons à l'imprimerie Blanchard, à Genève, depuis le mois d'octobre. Vint ensuite, au commencement de novembre, *Hommes et Choses de la Commune*, de Maxime Vuillaume, paraissant aussi en livraisons à l'imprimerie Blanchard. Enfin fut annoncée, pour paraître le 15 décembre, une *Etude sur le mouvement communaliste*, par G. Lefrançais, qui s'imprima, comme le volume de Malon, à l'atelier G. Guillaume fils, à Neuchâtel. Lefrançais vint à Neuchâtel en octobre pour s'entendre avec moi; Charles Beslay, qui habitait alors une maison de campagne dans le quartier de Trois-Portes, et que j'avais eu l'occasion de voir déjà plusieurs fois, nous fit déjeuner ensemble chez lui : c'est ainsi que je fis la connaissance de ce brave homme qui, ancien instituteur, puis ancien comptable d'une compagnie de vidanges (comme il aimait à l'apprendre à ses nouveaux amis, en y mettant une coquetterie *sui generis*), s'était fait dans les dernières années de l'Empire une réputation d'orateur en exposant la thèse communiste dans les réunions publiques, où son émule et contradicteur Briosne défendait la doctrine proudhonienne. Je l'emmenai le jour même dîner à la maison, et il devint pour nous, dès ce moment, un ami que nous revoyions toujours avec plaisir; sa conversation enjouée, abondante en anecdotes, en souvenirs qu'il se plaisait à conter, était des plus intéressantes; la droiture de son caractère commandait l'estime; s'il y avait, dans son langage, de l'âpreté à l'égard de ceux que, pour une raison ou une autre, il n'aimait pas, et même, parfois, des sévérités brusques envers ceux qu'il aimait, les sursauts d'une susceptibilité ombrageuse et les saillies d'un esprit caustique n'enlevaient rien à la réelle bonté de son cœur.

La proscription voulait avoir aussi ses journaux. Jules Guesde projetait de fonder un grand quotidien qui se serait appelé le *Réveil international*; il m'avait écrit pour me proposer de me charger, dans ce journal, de la rubrique « Confédération suisse ». Mais il fallait des capitaux pour faire vivre un périodique de ce genre, et Guesde ne put réussir à les trouver : le *Réveil international* n'eut que quelques numéros, et je n'ai point eu à y collaborer.

Un autre proscrit, Edmond Claris, d'ambition plus modeste, créa un journal hebdomadaire qu'il appela la *Révolution sociale*, et qui s'imprima, comme les livraisons de Guesde et de Vuillaume, chez la veuve Blanchard à Genève; il eut pour collaborateurs Mme André Léo, Arthur Arnould, E. Razoua, L. Marchand. Le premier numéro parut le 26 octobre 1871.

Mme André Léo habitait Genève (11, Tour d'Arve, Plainpalais, puis 10, rue Pierre Fatio) depuis le milieu d'août. Elle s'était liée avec la famille de Charles Perron, qui avait fraternellement accueilli Malon ainsi que les parents adoptifs de celui-ci, le statuaire Ottin et sa femme. Mme Champseix s'était fait raconter le détail des querelles de l'Internationale de Genève, et, avec son impétuosité féminine, elle avait pris fait et cause pour ceux qu'elle jugea victimes de l'injustice et de la calomnie. C'est elle qui allait faire de la *Révolution sociale* un organe de revendication du principe d'autonomie et de liberté contre les projets de Marx et de sa coterie. Le 21 octobre, elle écrivait à sa jeune amie Mathilde Rœderer, à Bischwiller (Alsace) :

Oui, il y a des désunions dans l'Internationale, comme partout en ce monde. Ce sont les Allemands, par Marx, qui y font de la centralisation et du despotisme, la fausse unité, celle de Bismarck. L'élément latin proteste et s'oppose. Il y aura peut-être un partage.

C'est fâcheux. Mais les grands courants qui travaillent le monde à cette heure doivent se faire sentir là comme ailleurs [1].

Le lendemain du jour où elle avait écrit cette lettre, elle assistait à une fête de l'Internationale genevoise, où Grosselin et Lefrançais prononcèrent l'un et l'autre un discours, et cette fête lui fournit le sujet de son premier article.

Après avoir décrit le cortège des internationaux de Genève, avec musique et drapeau rouge, défilant paisiblement « sous un doux soleil d'automne », elle plaisantait, d'un ton enjoué, Grosselin, « petit patron et député au Grand-Conseil », et sa longue harangue, « pleine d'excellentes intentions, et faite pour contenter tout le monde » ; elle expliquait à Grosselin qu'on ne peut pas « contenter à la fois les bourgeois et les prolétaires, l'Internationale et le Grand-Conseil », ni « donner à l'ouvrier le bien-être, la justice, l'égalité, sans rien ôter à personne ». Elle louait ensuite le discours de Lefrançais, qui avait remis les choses au point et qui « renfermait de bonnes vérités en peu de mots ». Puis elle terminait par une historiette significative, qui allait servir de point de départ à la campagne qu'elle entreprenait contre l'intrigue des hommes du Temple-Unique :

Au milieu des joies de cette fête, un fait étrange nous a frappé. Chaque membre de l'Internationale portait un nœud rouge. — Eh quoi ! vous avez négligé le signe distinctif, disons-nous à l'un des plus sérieux, des plus ardents, des plus vrais démocrates de ce pays [2], en l'abordant.

— Pas du tout. Je suis expulsé.

— Impossible ! Et pourquoi cela ?

— Pour les mêmes raisons qui font que je viens d'être refusé, nous dit un autre [3], frère de cœur de celui-là.

— Voulez-vous m'expliquer cette étrangeté ?

— Un autre jour. Ici, quoi qu'on ait fait, nous sommes de la fête, et l'heure est trop belle pour la troubler du récit de mesquines intrigues, de personnalités et de coteries. — Nous y reviendrons.

Dans le numéro suivant (2 novembre), elle y revenait en effet. On lui racontait la fondation de l'Alliance, créée par « des membres de l'Internationale, dont l'un possédait un nom européen, tels autres une réputation locale d'intelligence, de dévouement et de loyauté qui associaient à leur nom le respect et la sympathie » ; on lui disait les querelles qui suivirent le Congrès de la Chaux-de-Fonds [4] : « Les Sections des Montagnes acceptaient l'Alliance : leur journal fut excommunié par le Conseil général... Quant aux Sections de Genève, elles s'occupèrent — je ne dis pas tous les membres, mais certains, par qui les autres se laissaient conduire — elles s'occupèrent de chasser de leur sein ces athées, ces anarchistes, qui avaient osé déclarer déchu le principe d'autorité. » L'auteur de l'article se récrie : « Vous me dites des choses si énormes !... Fantastique ! Est-ce donc M. de Bismarck qui règne au Conseil de Londres ? » L'interlocuteur ajoute : « Les citoyens expulsés eurent un tort grave, celui de rester passifs et de ne point accepter la lutte ; ils devaient à leurs frères, égarés par des intrigues, de les éduquer... Ils cédèrent au dégoût de voir des ambitions personnelles,

1. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.
2. Charles Perron.
3. Je ne sais pas de qui il s'agit : sans doute de quelque ancien membre de la Section de l'Alliance qui avait demandé à faire partie de la Section centrale.
4. Mme André Léo s'est trompée sur un point, dans le récit qu'elle met dans la bouche de son interlocuteur : elle place avant le Congrès de la Chaux-de-Fonds, en 1870, l'incident relatif à la dénégation, par Mme Dmitrief, de l'authenticité des lettres d'Eccarius et de Jung, tandis que cet incident est du printemps de 1871.

et les jalousies et les acharnements qui s'en suivent, se donner carrière dans l'Association. » Sur quoi Mme André Léo s'afflige et dit : « Et moi qui avais cru que l'Association internationale était la société la plus démocratique qu'on pût rêver, la plus large, la plus fraternelle ! » Son interlocuteur réplique : « Vous aviez raison, c'est bien là ce qu'elle doit être, ce qu'elle est en esprit, ce qu'il faut qu'elle soit ; car tous ceux qui voient en elle le grand instrument de la justice, ne l'abandonneront pas à la marche à rebours que travaillent à lui imprimer les cervelles allemandes et bismarckiennes... » Et l'auteur de l'article, après avoir entendu tout le détail de ce récit édifiant, s'écrie gaîment :

— Mais que la déesse Liberté nous soit en aide ! Car nous avons contrevenu à la dernière bulle papale, en divulguant ces choses aux Gentils [1], et en discutant l'infaillibilité du Conseil suprême. Nous voilà, nous aussi, menacés d'excommunication, et nous n'avons plus qu'à livrer notre âme au démon de l'Anarchie pour ce qui nous reste à dire.

Il y avait dans ce second article un mot de trop : il n'eût pas fallu parler de « M. de Bismarck », ni de « cervelles bismarckiennes ». Quand nous eûmes, au Congrès de Sonvillier, à protester contre l'autoritarisme du Conseil général et contre les résolutions de la Conférence de Londres, la Fédération jurassienne sut se garder de ces fâcheuses exagérations de langage. Mais on trouvera sans doute que c'est tomber dans une faute plus grave encore que d'écrire, comme l'a fait Marx en 1872, à propos des articles de Mme André Léo dans la *Révolution sociale* :

Dès son premier numéro, ce journal s'empressa de se mettre au niveau du *Figaro*, du *Gaulois*, du *Paris-Journal* et autres organes orduriers dont il réédita les infamies contre le Conseil général [2].

Enfin, dans le no 3 (9 novembre), Mme André Léo adressait des critiques très sensées aux résolutions de la Conférence, et écrivait des choses très justes sur « l'unité » :

Tandis que la France, après avoir, depuis le commencement de ce siècle, construit la fausse unité, qui réduit toutes les initiatives diverses, toutes les forces, toutes les puissances, à la capacité d'une seule volonté et d'un seul cerveau, s'apercevant enfin de son erreur, s'efforce de détruire son œuvre, et arrache, en s'ensanglantant elle-même, la tunique fatale qui l'étouffe et la consume, l'Allemagne, la neuve, l'originale Allemagne, recommence, en l'an 1871, l'œuvre du grand Napoléon. Elle ne l'a pas inventée, c'est vrai, mais depuis cinquante ans elle la ruine. Et tandis que le courant de la Révolution, un instant dévié, roule vers l'Océan de la liberté, l'Allemagne, elle, remonte vers le despotisme.

Mais ensuite, se laissant tout à fait emporter non par le « démon de l'Anarchie », mais par cette intempérance de langue qui lui avait déjà joué un mauvais tour à Lausanne, elle disait ceci :

Le pangermanisme est là, et il affecte comme une maladie tous

1. Allusion à la phrase finale de la résolution XVII de la Conférence de Londres, qui interdisait « aux journaux se disant organes de l'Internationale de discuter dans leurs colonnes, devant le public bourgeois, des questions à traiter exclusivement dans le sein des comités et du Conseil général, ou dans les séances privées et administratives des Congrès » : voir ci-dessus p. 212.

2. *Les prétendues scissions*, etc., p. 15.

les cerveaux allemands, si bien que, lorsqu'ils font du socialisme, c'est encore avec cela. Bismarck ayant tourné la tête à tout le monde, du Rhin à l'Oder, en même temps que Guillaume Ier se faisait empereur, Karl Marx se sacrait pontife de l'Association internationale [1].

Cette phrase est regrettable; elle nous choqua, et je le fis savoir à l'auteur [2]. Mais cet écart de plume n'enlève rien à la solidité des conclusions de l'article. Mme André Léo a très bien compris la portée de la lutte qui commençait dans l'Internationale, et elle la rattache, avec logique, aux revendications de la Commune contre l'Etat:

L'unité nouvelle n'est pas l'uniformité, mais son contraire; c'est l'expansion de toutes les initiatives, de toutes les libertés, de toutes les conceptions, reliées par le seul fait d'une nature commune;... c'est cette autonomie du citoyen, réalisée par l'autonomie du premier groupe social, la Commune, que la France vient d'ébaucher, en tâtonnant, de sa main blessée par le fer de l'unité despotique. C'est le second acte de la grande Révolution qui commence... Et l'Association internationale, agent naturel de cette œuvre, irait, à la suite de cerveaux étroits et affolés, recommencer l'épreuve faite, et si cruellement faite, de 1802 à 1871 ! Cela ne saurait être. Que la politique du vieux monde aille de ce côté ; le socialisme n'a rien à faire avec elle ; pour lui, c'est le chemin opposé qu'il doit prendre, celui de la liberté de tous dans l'égalité [3].

Comme complément de ce dernier article, je donne un passage d'une autre lettre de Mme André Léo à Mathilde Rœderer, du 12 novembre. Elle y dit à sa « bonne et chère enfant » :

Nous faisons ici une campagne contre les résolutions de la Conférence de Londres, qui sont unitariennes et autoritaires, et contre Karl Marx, le mauvais génie, le Bismarck de l'Association internationale. C'est moi qui ai attaché le grelot. Vous avez dû voir tout cela si vous recevez la *Révolution sociale* [4].

Le Conseil général de Londres observait toujours le silence envers la Section de propagande et d'action socialiste de Genève: mais ce silence était par lui-même assez significatif. D'ailleurs, on savait maintenant que par une résolution de la Conférence, il était « désormais défendu aux

1. A propos de cette phrase de la *Révolution sociale*, Marx écrit à Bolte, le 23 novembre 1871 : « Bakounine s'est mis en rapport avec la partie canaille de la proscription française (*mit dem verlumpten Teil der französischen Flüchtlingschaft*) à Genève et à Londres. Le mot d'ordre est qu'au Conseil général règne le *pangermanisme*, le *bismarckisme*... Le crime consiste en ceci, que les éléments anglais et français sont dominés (!), en matière de théorie, par l'élément allemand, et qu'ils trouvent cette domination, c'est-à-dire la *science allemande*, très utile et même indispensable. »

2. Marx traitant Bakounine d'agent panslaviste, et le *Volksstaat* disant, à propos de l'affiche rouge de Lyon : « On n'aurait pas pu mieux faire au bureau de la presse, à Berlin, pour servir les desseins de Bismarck », sont condamnés par tout esprit impartial. J'ai dû blâmer, dans le même souci de justice et de vérité, les emportements de Mme André Léo.

3. Il est intéressant de rapprocher cet exposé de principes du passage du manifeste *The Civil War in France* reproduit plus haut (p. 191), où Marx a défini, lui aussi, l'idée moderne de Commune. On constatera par là combien, en réalité, on était près de s'entendre sur le terrain de la théorie : et l'entente aurait pu se faire, si la soif de domination personnelle n'avait pas entraîné Marx à transformer en adversaires, qu'il fallait excommunier à tout prix, ceux dont le caractère indépendant refusait de plier sous son autorité.

4. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.

Sections de former des groupes séparatistes sous le nom de *Sections de propagande*, etc. »: par conséquent le groupe « de propagande et d'action révolutionnaire socialiste », formé par « les révolutionnaires socialistes français et autres, victimes de tous les régimes despotiques, et obligés de chercher un refuge à Genève [1] », se voyait qualifié de « séparatiste », et se rouvait bien nettement mis à l'index. Cette situation, loin de lui être défavorable, lui amena de nouveaux adhérents ; et Lefrançais, Malon, Ostyn, d'autres encore, sans en être membres, car ils appartenaient toujours à la Section centrale (Temple-Unique), prenaient fait et cause pour lui. Les socialistes du Jura, qui depuis deux années supportaient seuls le poids de la lutte pour la liberté, contre les intrigues de la coterie Marx-Outine, ne pouvaient qu'être enchantés de voir du renfort leur arriver, et de constater que toute la proscription communaliste en Suisse, après s'être rendu compte de la situation, se prononçait dans le même sens qu'eux.

La circulaire privée du Conseil général, *Les prétendues scissions dans l'Internationale* (5 mars 1872), dit, p. 14, que « dans une lettre de Malon, du 20 octobre 1871, cette nouvelle Section adressa au Conseil général pour la troisième fois la demande de son admission dans l'Internationale ». Ce passage tendrait à faire croire qu'à ce moment-là Malon était membre de la Section de propagande ; or il n'en est rien, comme l'a expliqué Jules Montels (lettre au *Bulletin de la Fédération jurassienne*, nos 10-11, 15 juin 1872) : « Dans une des séances d'octobre dernier, — écrit Montels, — à laquelle assistait Malon, non comme membre de la Section, mais simplement à titre d'international, — il était encore membre de la Section du Temple-Unique, — Malon combattit vivement la proposition que j'avais faite de rompre avec Londres, parce que, disais-je, la résolution de la Conférence touchant les Sections de propagande montre clairement qu'il y a parti pris de nous évincer. Malon, je le répète, non-seulement combattit ma proposition, mais proposa de renouveler une dernière tentative de conciliation auprès de Londres. Sa proposition fut acceptée. »

Le moment était venu pour nous d'examiner à nouveau la proposition qui avait été faite dès le mois d'octobre 1870 par la Section de Neuchâtel : de constituer une Fédération nouvelle, qui prendrait le nom de *Fédération jurassienne*, et, par là, de constater que l'ancienne Fédération romande, dont nous nous considérions comme les authentiques continuateurs, avait cessé d'exister. Il était nécessaire, en outre, de nous prononcer au sujet des résolutions de la Conférence de Londres, et d'affirmer bien haut que nous ne les acceptions pas et que nous en appelions à un Congrès général. Nous nous concertâmes, et l'opinion unanime fut qu'il convenait de convoquer dans le plus bref délai possible un Congrès de nos Sections, pour aviser.

De son côté, la Section de propagande de Genève, menacée dans son existence même par les décisions de la Conférence, avait résolu de protester, et de communiquer sa protestation aux diverses Fédérations de l'Internationale, en les engageant à se joindre à elle. Elle vota, dans une séance tenue dans les derniers jours d'octobre, une résolution à cet effet, et délégua Joukovsky auprès des Sections du Jura pour la leur communiquer.

Joukovsky vint à Neuchâtel le dimanche 29 octobre, et fit part à la Section réunie de l'objet de sa mission. La Section de Neuchâtel, délaissée pendant la guerre par un grand nombre de ses membres, avait repris de la vie, et avait été renforcée par l'adhésion de quelques réfugiés français qui habitaient la ville, Gaffiot, Rougeot, les deux Berchthold, Huguenot, Mahler, Jeallot. Bastelica, qui avait dû quitter Londres, était arrivé à Neuchâtel dans le courant d'octobre, et travaillait comme typographe à l'imprimerie G. Guillaume fils [2]. Malon se trouvait en ce moment à Neu-

1. Préambule des statuts de la Section.

2. Bastelica, en adressant à Joukovsky sa lettre du 28 septembre (voir p. 216), avait eu pour but principal de lui parler de son désir de venir en Suisse. Il écrivait : « J'ai appris un peu de typographie en Espagne : je désirerais continuer ce métier ;

châtel ; il y était venu rendre visite au vannier Gaffiot, chez lequel il projetait d'entrer en apprentissage.

Dans une lettre écrite, de la gare des Convers, à un correspondant de Genève [1] le lendemain 30, Joukovsky dit :

« Hier nous avons délibéré [à Neuchâtel] jusqu'à six heures du soir. Malon, Gaffiot, Bastelica, Guillaume et deux autres membres de la Section ont pris part à la discussion. Guillaume s'est mis nettement de notre côté. Malon croit que nos résolutions sont *excellentes*, seulement, selon lui, elles arrivent quinze jours trop tôt. Il faut, dit-il, avoir tout le droit pour nous, il faut que Londres nous réponde un oui ou un non. Bastelica croit, à son tour, que notre résolution ne peut avoir de valeur qu'en tant qu'il se trouvera des Fédérations adhérant à nos considérants.

« Je crois avoir convaincu mes compagnons que, dans la lutte qui s'engage, nous n'avons plus rien à attendre. Le Comité fédéral de Saint-Imier prendra, je crois, une résolution complètement conforme à la nôtre. Toutefois sa résolution ne peut être autre chose qu'une proposition de sa part à toutes les Sections de la Fédération. Nos vingt Sections seront représentées à notre prochain Congrès régional [2]. Supposons que les délégués votent nos propositions à l'unanimité. Dans ce cas, le Comité fédéral fait une circulaire à toutes les Sections de l'Association internationale ; outre ça il faut envoyer un délégué en Espagne [3], un en Belgique. Il faut également se mettre au courant des affaires en Allemagne.

« Les réfugiés français qui se trouvent à Londres ont fondé une Section qui, comme nous, est rejetée par le Conseil général [4]. Serraillier et Vaillant sont les deux qui restent avec Marx.

trouverais-je les éléments en Suisse ? Réponds-moi vite. » Joukovsky répondit qu'il n'y avait rien à faire à Genève, et il engagea son correspondant à m'écrire, ce que celui-ci fit aussitôt. On a vu que j'avais des raisons d'être sur la réserve avec Bastelica — comme j'en avais à l'égard de Malon ; mais, puisqu'il était malheureux à Londres et voulait quitter cette ville, je lui répondis qu'il y avait du travail à l'imprimerie G. Guillaume fils. Il vint, et je pus l'embaucher sans provoquer de protestation de la part des compositeurs, grâce à un carnet que lui envoyèrent nos amis de Barcelone, établissant — par un léger accroc aux réglements, justifié puisqu'il s'agissait de secourir un proscrit — qu'il était reconnu comme ouvrier typographe par l'Union typographique de cette ville.

1. Ce correspondant est probablement Deshusses, qui avait été membre de la Section de l'Alliance et qui avait rempli les fonctions de président dans la séance de la Section de propagande du 25 septembre. Cela expliquerait les expressions « *nos* vingt Sections », « *notre* prochain Congrès régional », que Joukovsky ne pouvait employer qu'en s'adressant à un ancien membre de notre Fédération, et non en écrivant à un réfugié de la Commune.

2. Joukovsky parle comme s'il eût encore fait partie de notre Fédération, quoique, par la dissolution de la Section de l'Alliance, lui et les membres de cette ex-Section eussent cessé d'être membres effectifs de la Fédération romande.

3. Un entrefilet paru dans la *Federacion* de Barcelone du 19 novembre (et reproduit dans la *Révolution sociale* du 23 novembre) montre qu'en effet, dans la première quinzaine de novembre, — avant le Congrès de Sonvillier, ou du moins, en tout cas, avant que la nouvelle des résolutions votées par ce Congrès fût parvenue en Espagne, — un délégué de la Section de propagande de Genève se trouvait dans cette ville (c'était probablement un proscrit français, réfugié à Barcelone, qui s'était affilié à la Section de Genève). Voici ce que disait la *Federacion* : « Nous sommes heureux de la visite que vient de nous faire le délégué de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève. Nous sommes entièrement satisfaits du radicalisme ainsi que de la netteté des principes que cette Section professe ; les Sections d'Espagne professent les mêmes principes. Par conséquent nous acceptons la fédération que la Section nous propose, et nous désirons voir arriver le moment où cette fédération deviendra un fait accompli. »

4. Cette Section, qui s'était donné le nom de « Section française de 1871 », avait été fondée le 28 septembre 1871. Il est probable que c'est par Malon ou par Bastelica que Joukovsky venait d'en apprendre l'existence. Je ne sais pas si à cette date la Section française de 1871 avait déjà reçu du Conseil général la notification du rejet de sa demande d'admission ; il n'est pas nécessaire de le supposer, car Joukovsky ajoute les mots « comme nous », et pourtant le 30 octobre la Section de propagande attendait encore la réponse du Conseil général.

« J'ai quitté Neuchâtel à dix heures cinq ;... à trois heures quinze je serai à Sonvillier [1]. »

Joukovsky cède ici, comme souvent, au désir de se donner de l'importance. Il se représente, et représente à son correspondant, le Congrès régional, dont la convocation était imminente et avait déjà été discutée, comme devant se réunir sur l'initiative du groupe de Genève, et spécialement pour adopter la résolution proposée par ce groupe. En réalité, le Comité fédéral allait délibérer sur une proposition qui avait été précédemment l'objet d'un échange d'idées entre ceux des membres de nos Sections qui appartenaient à notre intimité, — intimité dont ni Joukovsky ni aucun des proscrits français, à ce moment, ne faisaient partie.

Le 30 octobre, il y eut à Saint-Imier une réunion à laquelle Joukovsky fut admis ; il y fut décidé que le Comité fédéral convoquerait le Congrès régional pour le dimanche 12 novembre à Sonvillier ; et dès le lendemain Schwitzguébel rédigea une circulaire aux Sections pour leur annoncer la convocation de ce Congrès et les inviter à s'y faire représenter. Le mercredi 1er novembre, Joukovsky était au Locle, où il donnait connaissance des considérants de la Section de propagande de Genève ; les internationaux de l'endroit, en apprenant la date fixée pour le Congrès par le Comité fédéral de Saint-Imier, la jugèrent trop rapprochée ; ils émirent l'avis qu'il vaudrait mieux choisir le premier dimanche de décembre, si on voulait que les Sections fussent convenablement représentées. Le lendemain jeudi Joukovsky retourna à Sonvillier ; mais le Comité fédéral, sans s'arrêter aux objections du Locle, déclara vouloir s'en tenir à la date du 12 novembre : d'ailleurs, les circulaires aux Sections étaient déjà parties. Joukovsky s'en retourna à Genève en repassant par Neuchâtel.

Voici le texte de la circulaire par laquelle fut convoqué le Congrès de Sonvillier :

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Fédération romande.

Quatrième circulaire aux Sections.

Compagnons,

Depuis longtemps déjà, notre Congrès régional aurait dû être convoqué ; mais les événements dont l'Europe a été le théâtre, et la situation particulière qui en est résultée pour l'Internationale, rendaient impossible la convocation de nos délégués [2].

Tous les esprits se tournaient vers les Communes révolutionnaires de France, qui, à plusieurs reprises, essayèrent de s'affranchir pour ouvrir au peuple travailleur l'ère de son affranchissement économique. Lyon, Marseille et Paris succombèrent sous les coups de la bourgeoisie, dont l'organisation, il faut le dire, s'est montrée plus forte que la nôtre.

La lutte héroïque du peuple de Paris, les nombreux sacrifices qu'il a faits au nom de l'affranchissement des travailleurs, la non-réussite de cette formidable lutte communale, — tout ceci devait faire réfléchir les internationaux. Quant à nous, compagnons, nous pensons que l'Association internationale des travailleurs entre, dès maintenant, dans une nouvelle phase, car elle doit s'organiser de manière à pouvoir utiliser, au profit des travailleurs, toute lutte partielle qui pourrait s'engager entre ces derniers et la bourgeoisie.

1. Lettre citée par Nettlau, p. 574.

2. Régulièrement, le Congrès de la Fédération romande aurait dû être convoqué en avril 1871. En attendant qu'il pût l'être, une réunion avait eu lieu à Neuchâtel le 21 mai, comme on l'a vu, et avait procédé au renouvellement du Comité fédéral.

Une autre cause qui fait entrer l'Internationale dans une nouvelle phase, c'est l'attitude dictatoriale du Conseil général vis-à-vis des Sections. La Conférence tenue dernièrement à Londres a pris des résolutions qui nous concernent de près. Vous savez tous qu'une scission s'était produite au Congrès de la Chaux-de-Fonds en 1870. La minorité dissidente [les Genevois et les coullerystes de la Chaux-de-Fonds] s'est arrogé le titre de *Fédération romande*. Nous avions compté sur l'esprit d'impartialité qui devrait animer les membres du Conseil général, et nous espérions longtemps qu'il mettrait fin à ce conflit, en nous reconnaissant au moins le droit d'existence comme Fédération à l'égal de nos confrères de Genève. Eh bien, le Conseil général s'est enfermé dans un silence inexplicable. Il ne nous restait qu'une seule issue : c'était d'attendre la convocation du Congrès général, qui mettrait fin au conflit.

Mais, d'un côté, nous voyons que la convocation du Congrès général est presque impossible pour le moment ; d'un autre côté, la Conférence de Londres, tenue secrète pour nous, et convoquée par le Conseil général, a pris des allures dictatoriales en lançant des *décrets* [1], ce qui est contraire aux principes fondamentaux de l'Internationale.

Tout ceci nous oblige, compagnons, à convoquer le plus tôt possible notre Congrès régional, qui aura à arrêter une ligne de conduite conforme aux intérêts généraux de l'Association et à ceux particuliers de notre Fédération.

L'ordre du jour que nous vous proposons est le suivant :

1° Rapport du Comité fédéral ;

2° Le Conseil général et la Conférence de Londres ;

3° La réorganisation de la Fédération et la révision de ses statuts ;

4° Le Congrès ouvrier suisse.

Compagnons, nous sommes sûrs que vous répondrez à notre appel par l'envoi de vos délégués, et que de leurs délibérations ressortira une consolidation des liens qui unissent nos Sections.

Le Congrès aura lieu le 12 novembre, à Sonvillier (Jura bernois). La séance d'ouverture aura lieu à neuf heures du matin à l'*Hôtel de la Balance*. Ayez l'obligeance de nous aviser du nombre de délégués qui viendront au Congrès.

Salut et solidarité.

Pour le Comité fédéral romand :
Le secrétaire correspondant, Adhémar SCHWITZGUÉBEL.

Sonvillier-Saint-Imier, le 31 octobre 1871.

Nous allions avoir, au Congrès de Sonvillier, à organiser notre Fédération sur des bases nouvelles, et à faire connaître aux autres Fédérations de l'Internationale notre sentiment sur les actes de la Conférence de Londres, en leur envoyant une circulaire. Je présentai à la Section de Neuchâtel un projet de statuts fédéraux que j'avais élaboré ; ce projet fut adopté par elle pour être présenté en son nom au Congrès. Je pensai en outre que la rédaction de la circulaire à envoyer aux Fédérations ne devait pas être laissée au hasard d'une improvisation hâtive au moment du Congrès, et qu'il serait prudent de préparer, à tête reposée, un projet

1. Allusion à cette phrase de la résolution XVII : « Elle décrète que la Fédération des Sections des Montagnes se nommera *Fédération jurassienne* ». Le texte complet de cette résolution avait paru, comme il a été dit, dans l'*Egalité* du 26 octobre.

qui pût servir de base de discussion : je m'occupai en conséquence à rédiger ce projet, dans les jours qui précédèrent immédiatement la réunion de Sonvillier.

Il faut maintenant faire connaître comment Bakounine employa les mois de septembre et d'octobre et la première moitié de novembre.

On a vu que, dans les derniers jours d'août, il travaillait à un second article contre Mazzini. Pendant la plus grande partie de septembre, il désigne encore ce manuscrit, dans son calendrier-journal, sous le nom de 2d *article Mazzini*. A partir du 26 septembre, il l'appelle « brochure » : 2de *brochure Mazzini*, 2e *brochure mazzinienne*. Il s'interrompt après le 1er octobre, pour écrire, du 2 au 4, une réponse à l'*Unità italiana*, journal mazzinien de Milan ; cette réponse paraît, traduite en italien sous le titre de *Risposta all'« Unità italiana » per M. Bakounine*, dans le *Gazzettino rosa* des 10, 11 et 12 octobre [1] ; puis il reprend la rédaction de la brochure, du 5 au 14.

La polémique contre le parti mazzinien mit Bakounine en relations avec quelques hommes nouveaux, qui entrèrent en correspondance avec lui : on voit apparaître à ce moment, pour la première fois, dans son calendrier-journal, trois noms, ceux de Carlo Terzaghi (18 septembre), de Carmelo Palladino (16 septembre) et de Vincenzo Pezza (8 octobre), qui lui écrivent. Terzaghi rédigeait à Turin le *Proletario :* c'était un détraqué qui, après avoir offert ses services alternativement à Bakounine et à Marx, finit par les vendre à la police. Carmelo Palladino, jeune avocat napolitain, avait reconstitué avec l'aide de Carlo Cafiero, d'Errico Malatesta et de quelques autres, la Section internationale de Naples, fort malade depuis 1870 et finalement dissoute par un arrêté du ministre de l'intérieur du 14 août 1871. V. Pezza écrivait dans le *Gazzettino rosa* sous le pseudonyme de « Burbero », et il allait devenir le plus ardent propagandiste de l'Internationale en Italie jusqu'au moment où une mort prématurée l'enleva, à la fin de 1872. Il n'y eut entre Bakounine et Palladino que des relations épistolaires [2] ; mais Pezza vint le voir à Locarno le 15 octobre, et il se fit aussitôt entre eux une « entente complète ». La *Roma del Popolo* du 12 octobre avait publié une adresse de Mazzini aux délégués ouvriers qui devaient se réunir en Congrès à Rome le 17 novembre : c'était sans doute cette manifestation du chef républicain qui avait motivé la visite de Pezza. Du 17 au 19, Bakounine s'occupe encore de la 2de *brochure Mazzini :* mais le 19 au soir il commence la rédaction d'une « Circulaire en réponse à la circulaire de Mazzini », et s'absorbe dans cette besogne jusqu'au 28. Le manuscrit de cette circulaire, qu'il avait envoyé à Pezza, fut imprimé clandestinement à Naples, et distribué aux délégués du Congrès [3] ; il en a été fait une réimpression à Ancône en 1885, sous le titre : *Il socialismo e Mazzini* [4]. Bakounine ne reprend pas tout de suite la brochure Mazzini : du 28 octobre au 4 novembre, une longue lettre à écrire aux amis des Montagnes, puis des préoccupations de famille, l'en détournent : il s'y remet du 5 au 15 novembre. Il m'avait expédié, dès le 17 octobre, les pages 25-49 de son manuscrit pour l'imprimer (l'envoi des pages 1-24 n'est pas noté) ; le 16 novembre il m'en envoya la fin, pages 50-110 ; l'impression en fut achevée six semaines après. Ce manuscrit forma, précédé de l'article paru en août dans la *Liberté*, une brochure ou plutôt un petit livre, que l'auteur intitula : *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale, première partie*. J'en parlerai plus loin.

1. Nettlau, p. 624.
2. J'ai aussi correspondu quelque temps avec lui ; il m'avait envoyé sa photographie, que je possède encore : belle tête énergique, d'un type italien accentué. Palladino épousa par amour une paysanne ; il quitta Naples pour aller vivre au fond d'une province, et nous le perdîmes de vue.
3. Nettlau, Supplément manuscrit (inédit).
4. Nettlau, p. 627.

Mais je dois, ici, achever l'histoire d'un autre manuscrit plus considérable, celui qui était destiné à former la seconde livraison de *L'Empire knouto-germanique*. J'ai dit (p. 160) que Bakounine m'avait repris les feuillets 139-285 de ce travail, et qu'il avait rédigé du 5 juin au 13 juillet un « Préambule pour la seconde livraison » (il en écrivit quelques feuillets seulement). Il m'avait écrit, le 10 juin, que le manuscrit de cette seconde livraison ne tarderait pas à m'arriver au complet, et qu'il avait confiance que la somme nécessaire pour l'impression se trouverait bientôt (p. 155).

D'autre part, Sibiriakof m'avait écrit de Munich, le 9 juin, en me répétant qu'il ne pouvait plus envoyer d'argent pour le moment ; que peut-être il pourrait en envoyer dans un ou deux mois, mais que « en tout cas la somme envoyée ne dépasserait pas deux cents francs ». Ensuite je n'avais plus entendu parler de rien, jusqu'au 25 septembre. Ce jour-là, je reçus une lettre de Sibiriakof, du 23, me demandant de lui fournir à nouveau le devis de l'impression de la seconde livraison, qu'il avait égaré ; il ajoutait que, sans qu'il pût promettre positivement d'envoyer l'argent, il était très probable qu'il serait en mesure de le faire. Je lui expédiai le devis demandé (512 francs, se divisant ainsi : 8 feuilles à 55 fr. pour mille exemplaires, 440 fr. ; mille couvertures, 24 fr. ; brochage, 6 fr. par feuille pour mille exemplaires, 48 fr.) ; mais je ne reçus point d'argent, et Bakounine renonça à me renvoyer son manuscrit, préférant employer pour l'impression de la brochure Mazzini les ressources qu'il pourrait recueillir. Son calendrier-journal indique qu'il reçut de Sibiriakof deux cents francs le 11 octobre.

Le contenu des feuillets 139-210 du manuscrit de *L'Empire knouto-germanique* avait été composé à Genève à l'Imprimerie coopérative ; cette composition (dont il existe une épreuve parmi les papiers laissés par Bakounine) formait un chapitre intitulé *Sophismes historiques de l'Ecole doctrinaire des communistes allemands* ; elle est restée inutilisée. Les feuillets 149-247 du manuscrit (moins les feuillets 211-213, perdus) ont été publiés en 1882 à Genève, par les soins de nos amis Carlo Cafiero et Elisée Reclus, sous ce titre qui est de leur invention : *Dieu et l'Etat*. L'avertissement que les deux éditeurs ont placé en tête de ce petit volume montre qu'ils ne connurent pas le véritable caractère des feuillets qu'ils avaient entre les mains : ils ne soupçonnèrent point qu'ils se trouvaient en présence d'une partie de ce qui aurait formé, si l'argent n'eût pas manqué pour en faire l'impression en 1871, la seconde livraison de *L'Empire knouto-germanique* ; ils disent, en effet : « Le mémoire que nous publions aujourd'hui n'est en réalité qu'un fragment de lettre ou de rapport. Composé de la même manière que les autres écrits de Bakounine, il a le même défaut littéraire, le manque de proportions ; en outre, il est brusquement interrompu : *toutes les recherches faites par nous pour retrouver la fin du manuscrit ont été vaines.* » Cette dernière assertion est incompréhensible pour moi : car cette fin du manuscrit — qui existe encore aujourd'hui — devait être, aussi bien que la partie publiée par Reclus et Cafiero, dans la caisse contenant les papiers inédits de Bakounine, caisse qui m'avait été envoyée en 1877, et que j'ai remise à Elisée Reclus en 1878. Les feuillets 248-285, que Reclus et Cafiero n'avaient pu « retrouver », sont encore inédits.

Bakounine écrivit encore, je ne sais à quel moment, cinquante-cinq feuillets, 286-340, qui forment une longue note se rattachant à la dernière phrase du feuillet 285 ; le contenu de ces feuillets a été publié en 1895 par Max Nettlau, sous ce même titre *Dieu et l'Etat* qu'avaient choisi les éditeurs des feuillets 149-247, aux pages 263-326 du volume intitulé *Michel Bakounine : Œuvres* (Paris, Stock). Quant aux quatorze feuillets écrits en juin-juillet 1871 pour servir de « Préambule pour la seconde livraison », le commencement en a paru sous le titre : *La Commune de Paris et la notion de l'Etat*, par les soins d'Elisée Reclus, dans le *Travailleur*, de Genève, en 1878 ; le texte complet de ces feuillets inachevés a été publié ensuite à Paris, en 1892, sous le même titre, par Bernard Lazare, dans les *Entretiens politiques et littéraires*.

J'ai parlé de préoccupations d'ordre privé, qui étreignirent l'esprit et le cœur de Bakounine dans les premiers jours de novembre ; à ces préoccupations se joignaient de cruels soucis matériels. Ce qui lui restait de temps et de force physique et morale, en dehors de ces affaires absorbantes, il le consacrait en première ligne aux choses d'Italie, avec la passion qu'il apportait à tout ce qui avait pour lui l'attrait du nouveau. Il suivait néanmoins, de loin, ce qui se passait dans la Suisse française et à Londres ; on a vu sur quel ton il écrivit à Ozerof, le 3 octobre, au sujet de la scène qui avait eu lieu entre Malon et Outine au Temple-Unique. Malon lui-même, sans doute à la demande d'Ozerof, lui écrivit le 11 octobre ; Bakounine lui répondit le 16, et lui écrivit de nouveau le 4 novembre. Il ne connut les résolutions de la Conférence de Londres que le 29 octobre ; et si, comme son calendrier-journal le montre, il correspondit avec nous à ce sujet, il ne prit néanmoins aucune part à la préparation du Congrès de Sonvillier, et resta étranger aux résolutions qui y furent adoptées, et dont il n'eut connaissance que le 20 novembre. Je reproduis ci-après le contenu de son calendrier-journal pour le mois d'octobre et de novembre [1] ; on verra combien est erronée l'opinion de ceux qui attribuèrent à Bakounine une part prépondérante dans la révolte des internationaux du Jura et des réfugiés de Genève contre le Conseil général et la Conférence de Londres, et dans la fondation de la Fédération jurassienne :

Octobre 1er [2]. Devais payer à Chiesa [3] 50 fr. et je n'ai pas pu. Télégraphié pour le tabac et l'arsenic. — 2. 80 fr. reçus de Schwitzguébel. Chiesa vient le matin avec le syndic d'Ausonio [4]. — 3. Lettre de James. — 4. Lettre à James. — 6. Télégramme de Guillaume. — 8. Commencé tabac ; arsenic non reçu. Lettre de Burbero. — 9. Lettres de James, d'Adhémar... [5] Lettre aux Montagnes. Argent pas — ne vient pas — inquiétude — que faire ? Télégramme à Köller [6] arsenic. 11. Reçu de Sibiriakof 200 fr. ; payé Mme Thérèse et charcutière, chacune 70 fr. Lettre à James, envoyée. — 13. Lettres de Malon, de Ross, billet de James. — 14. Télégraphié à James pour livres et à Ad. Vogt pour arséniate.— 15. Arrivé Burbero ; entente complète.— 16. Pezza parti 4 h. matin. Longues lettres à Malon et Guillaume envoyées. — 17. Envoyé à Guillaume manuscrit [Mazzini] pp. 24-49 avec lettre à Adhémar. — 21. Deux lettres de Guillaume ; écrit et envoyé lettre à Guillaume. — 22. Envoyé 1re moitié circulaire [en réponse à la circulaire de Mazzini] à Paolo ; lettre à Guillaume. — 25, Remis les derniers 10 fr. pour le marché. Rien n'arrive. Que faire ? Reste 3 fr. 35. — 26. Lettre à Guillaume. Point d'argent ; que faire ? — 27. Point d'argent. Plan d'emprunt. — 28. Fin de la circulaire, en tout 25 feuilles (près de 100 pages) envoyées à Burbero. — 29. Demandé à Gavirati sa signature ; refusé. Lettre de James ; longuissime lettre aux amis des Montagnes. Résolutions de la Conférence. — 31. Zaytsef arrivé. Envoyé lettres... à Guillaume.

1. Bien que le présent chapitre s'arrête au moment de l'ouverture du Congrès de Sonvillier, je donnerai les extraits du calendrier-journal jusqu'à la fin de novembre.

2. Je laisse de côté les indications, déjà données, qui ont rapport à la rédaction des manuscrits appartenant à la polémique contre Mazzini.

3. Remigio Chiesa était un habitant de Locarno avec lequel Bakounine s'était lié et qui lui rendit quelques services.

4. Bakounine pensait à ce moment à acquérir la nationalité suisse, en se faisant admettre comme citoyen par la commune tessinoise d'Ausonio.

5. Quand le cahier-journal mentionne, outre les noms qui peuvent nous intéresser, les noms de correspondants complètement étrangers au sujet, je ne les reproduis pas.

6. C'est le pharmacien qui lui fournissait habituellement les remèdes dont il usait.

Novembre 1er. Lettres... de James. Envoyé lettres... à James. J.[1] mort ; Antonie demi-folle, — veut partir printemps [2]. — 2. Antonie n'a pas dormi. Avec Zaytsef envoie télégramme à Krasnoïarsk : lettres à..., et plus tard d'Antonie à Moscou. Soir, Antonie dort mieux. Lettre de Charles [Gambuzzi], envoie 100 fr, ; Zaytsef parti à 3 h. — 4. Antonie aujourd'hui mieux. Lettre à Malon. Lettre de James. — 5. Quelle réponse télégraphique recevrons-nous ? — 6. Point de réponse télégraphique encore ! Antonie calme, mais désespérée, tremble pour ses parents. — 7. Point de réponse. Lettre de James (40 fr. d'Adhémar). — 9. Lettre de James. Soir arrive Terzaghi ; journée avec Terzaghi jusqu'à 4 h. de la nuit ; à 4 h. part Terzaghi. — 10. Lettre à Guillaume. Télégramme de Guillaume. Point de télégramme, point d'argent. — 11. Envoyé lettres... à Guillaume. Lettre du commissaire [3] ; Mordasini. Envoyé dictionnaire à Terzaghi. — 13. Lettre de Sophie [4], tous en vie : joie. Le charcutier veut bien attendre. — 15. Lettre de Sentiñon. — 16. Envoyé à Guillaume deux paquets manuscrit [Mazzini], pages 50-110 inclusivement, et lettre. — 17. Simon vient ; avec lui chez secrétaire. — 18. Avec Simon à la municipalité. — 20. Ni argent ni lettre d'Irkoutsk. Envoyé lettres... à Bastelica. Soir, lettre de Guillaume. — 21. Lettre de Schwitz. — 22. Emilio m'apporte 50 fr. — 23. Lettre de Gambuzzi avec 100 fr. — 24. Payé charcutier 100 fr. — 25. Lettre à mes frères. Ross et Smirnof arrivent de Zürich. — 26. Ross et Smirnof partent pour Genève. — 28. Lettres... de Guillaume, de Bastelica. — 30. Lettre à James et Adhémar.

Je complète cette citation, qui montre combien fut minime, à ce moment, la part prise par Bakounine à la lutte que nous menions contre la coterie autoritaire dans l'Internationale, en reproduisant in-extenso, à cause des détails intéressants qu'elle contient, une lettre de Bakounine à Ogaref (en russe [5]) écrite le surlendemain du jour où avait eu lieu le Congrès de Sonvillier. Bakounine entretient son ami de ses préoccupations du moment ; il en a trois : le chagrin de sa femme, la détresse pécuniaire où il se trouve, sa polémique italienne. De Marx, d'Outine, et de la Fédération jurassienne qui vient de se fonder [6], pas un mot. Voici cette lettre :

14 novembre 1871. Locarno.

Mon cher vieil Aga,

Je ne t'ai pas écrit depuis bien longtemps, parce que ma situation est devenue tout à fait impossible et qu'elle empire de jour en jour, de sorte que je ne puis te dire rien de gai.

1° Ma femme a perdu son dernier frère ; elle-même et toute sa famille sont au désespoir. Elle a des inquiétudes pour la vie de sa mère, de son père, de ses sœurs. Je ne la quitte ni de jour, ni de nuit,

1. C'est le dernier frère de Mme Bakounine, mort à Krasnoïarsk (Sibérie), chez ses parents, dont il était l'unique soutien. L'autre frère était mort en 1869.

2. Ce projet de départ de Mme Bakounine pour la Sibérie, où elle alla rejoindre ses vieux parents, se réalisa à la fin de juin 1872.

3. C'était le commissaire de police, qui déjà en août avait invité Bakounine à se mettre en règle en se procurant un passeport ; un ami tessinois, Mordasini, était intervenu alors pour qu'un délai fût accordé.

4. Mme Lossowska, sœur de Mme Bakounine.

5. Correspondance de Bakounine, traduction française, p. 353.

6. Bakounine ne reçut de nouvelles du Congrès de Sonvillier, comme on le voit par le calendrier-journal, que le 20 novembre par une lettre de moi, et le 21 par une lettre de Schwitzguébel.

afin de la tranquilliser quelque peu en la persuadant que tous les autres membres de la famille sont sains et saufs. Nous avons dépensé les vingt-cinq derniers francs qui nous restaient pour envoyer un télégramme à sa sœur, à Krasnoïarsk. Mais voilà dix jours d'écoulés déjà [1], sans que nous ayons obtenu une réponse quelconque. Peut-être le télégramme a-t-il été saisi par la police, ou encore quelque nouveau malheur est-il arrivé. Je tremble à cette idée ;

2° A cet état de fièvre s'ajoute encore l'absence complète d'argent, et, par dessus le marché, des dettes partout : des réclamations de la propriétaire de la maison, de l'épicier, du charcutier. Ces deux derniers nous ont refusé crédit, et, depuis hier, nous n'avons plus de viande à table ; bientôt nous n'aurons ni bougies, ni chauffage. Et je ne sais plus où trouver de l'argent. Les sœurs d'Antonie nous en enverront peut-être, si le gouvernement ne le saisit pas. Je te prie de n'en souffler mot à personne, afin que toute la colonie de Genève ne se mette pas à faire des commérages à ce propos, ce qui pourrait faire évanouir notre dernier espoir.

Jusqu'ici je n'avais pas cessé d'espérer que mes frères m'enverraient quelque secours, et ils l'eussent fait assurément si tes chers « protégés », Mme Herzen et son charmant beau-fils, n'avaient fait des vilenies à mon égard ; car Louguinine était très disposé à s'occuper de cette affaire et y mettait toute son ardeur [2]. Mais ils voulurent y apporter leur part de vilenies. Que ceux qui nient ce fait se plaisent à l'ignorer, je n'en puis, moi, faire autant. Eh bien, que le diable les emporte !

3° Malgré tout cela je continue à travailler dans la mesure de mes forces — je poursuis en Italie une lutte à outrance contre les mazziniens et les idéalistes. Tu trouves que tout cela n'est pas nécessaire. Eh bien, sous ce rapport, comme sous beaucoup d'autres encore, je ne suis pas d'accord avec toi. Dans cette affaire aussi, les Herzen ont cherché à me nuire. Ils ont envoyé à Mazzini la traduction de la diatribe qu'Alexandre Ivanovitch [Herzen] avait écrite contre moi et qui a été publiée dans ses *Œuvres posthumes* [3]. Elle a paru dans l'*Unità italiana*. Tout cela ne sert à rien. Je ne me suis pas seulement donné la peine d'y répondre. Laissons les chiens aboyer à leur gré.

Voilà, cher ami, le tableau de ma vie actuelle. Tu comprendras, à présent, que je ne pouvais avoir grande envie d'écrire. Je finis mes jours dans la lutte, et je lutterai tant que mes forces ne m'abandonneront pas.

Adieu, je t'embrasse, de même que tous les tiens. Enfin, les journaux russes me sont arrivés. Je te les renverrai, mais non affranchis. Je n'affranchis même pas cette lettre. Remets celle qui y est jointe à Ozerof. Il est prolétaire comme moi, donc on ne peut pas lui adresser des lettres non affranchies.

Ton M. B.

Nous avons eu la visite de Zaytsef ; il paraît que c'est un homme de bien.

1. Il y avait *douze* jours d'écoulés, le télégramme ayant été envoyé le 2.
2. Voir plus haut p. 133.
3. C'était un article de Herzen intitulé « Michel Bakounine et l'affaire polonaise », ayant trait à l'attitude de Bakounine dans l'insurrection de Pologne en 1863.

QUATRIÈME PARTIE

LA FÉDÉRATION JURASSIENNE : PREMIÈRE PÉRIODE

(Novembre 1871 — Septembre 1872)

I

Le Congrès de Sonvillier (12 novembre 1871) : fondation de la Fédération jurassienne. — La circulaire de Sonvillier.

La Section centrale de Neuchâtel élut pour ses délégués au Congrès de Sonvillier un ouvrier serrurier, Auguste Dupuis, et moi. Nous partîmes le samedi après-midi 11 novembre, et nous voyageâmes, de Neuchâtel à Sonvillier, avec les deux délégués de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, Jules Guesde et Joukovsky. A ceux-ci s'étaient joints, à titre individuel, Lefrançais et Malon, qui désiraient assister au Congrès pour faire la connaissance des internationaux du Jura. Le train, marchant d'abord dans la direction de l'ouest, traversa, en vue du lac de Neuchâtel, des campagnes plantées de vignes, puis des prairies et des bois, pour s'arrêter à Chambrelien, gare de « rebroussement » ; se dirigeant ensuite vers le nord-est, il s'éleva, par une pente assez raide, le long du versant nord du Val de Ruz, à travers des forêts de sapins, jusqu'à l'entrée du grand tunnel dit des Loges, dans lequel il s'engouffra pour une dizaine de minutes ; il en ressortit à la petite gare des Convers, située, comme au fond d'un puits, dans un site sauvage, au pied du Roc Mil-Deux, et entre l'extrémité du tunnel des Loges et l'entrée du second tunnel, plus court, dit du Mont-Sagne, qui conduit à la Chaux-de-Fonds. Aux Convers, nous quittâmes le train pour prendre la voiture postale, et, à la nuit tombante, nous arrivions, après avoir descendu le val supérieur de la Suze et traversé le village de Renan, au village de Sonvillier. Nos compagnons français avaient examiné d'un œil curieux, pendant toute la durée du trajet, ce pays d'un aspect si inattendu, qui ne ressemblait à rien de ce qu'ils étaient accoutumés à voir ; ils entraient dans un monde inconnu, qui leur réservait des impressions tout à fait nouvelles.

Accueillis à bras ouverts par les camarades de Sonvillier et par ceux des délégués qui étaient déjà arrivés, nous nous logeâmes à l'hôtel de la Balance.

Le dimanche matin, à neuf heures, le Congrès s'ouvrit, dans la grande salle de l'hôtel. Huit Sections seulement, sur celles qui formaient notre Fédération, étaient représentées ; en voici la liste, avec les noms des délégués :

Section centrale du Locle : Frédéric Graisier, graveur : Auguste Spichiger, guillocheur ;

Section de propagande de la Chaux-de-Fonds : Numa Brandt, horloger ;
Section centrale de Neuchâtel : A. Dupuis, serrurier ; James Guillaume, typographe ;
Section centrale du district de Courtelary ; Henri Devenoges, monteur de boîtes ; Léon Schwitzguébel, guillocheur ;
Cercle d'études sociales de Sonvillier : Fritz Tschui, horloger ; Justin Guerber, graveur ;
Cercle d'études sociales de Saint-Imier : A. Scheuner, horloger ; Louis Cartier, horloger ;
Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary : Charles Chopard, graveur ; Alfred Jeanrenaud, guillocheur ;
Section de Moutier : Christian Hofer, horloger.

La Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève n'appartenait pas à notre Fédération, et le Conseil général de Londres ne l'avait pas admise dans l'Internationale ; mais ses délégués, Jules Guesde, journaliste, et Nicolas Joukovsky, instituteur, furent reçus comme membres du Congrès, car ils apportaient l'adhésion de leur Section à la Fédération nouvelle que le Congrès avait pour mission d'organiser.

« Un certain nombre de membres des Sections les plus voisines assistaient au Congrès, outre les délégués ; on pressentait qu'il devait s'y passer quelque chose d'important, et que le conflit interminable qui, depuis bientôt deux ans, mettait en péril l'Internationale en Suisse, allait recevoir une solution. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 223.)

Auguste Spichiger, du Locle, fut élu président ; Charles Chopard, de Sonvillier, et Jules Guesde, de Genève, furent secrétaires.

Le premier objet qui figurait à l'ordre du jour était le rapport du Comité fédéral. « Ce rapport, présenté par le secrétaire du Comité, Adhémar Schwitzguébel, constata, avec une entière franchise, le triste état de désorganisation où se trouvait l'Internationale en Suisse. Il en attribua la cause, d'une part, à la guerre franco-allemande et aux événements qui l'avaient suivie ; d'autre part, aux intrigues de la coterie genevoise et de ses alliés de Londres. La sincérité avec laquelle ce rapport mit le doigt sur les plaies dont souffrait l'Association en Suisse fut très remarquée, et produisit une excellente impression ; on y sentait l'accent résolu d'hommes qui se savent assez forts pour n'avoir pas besoin de déguiser la vérité. » (*Mémoire*, p. 223.) Le rapport constatait que les Sections de Bienne, de Saint-Blaise, du Val de Ruz, de Cortébert, de Corgémont, avaient cessé d'exister ; quant aux corps de métiers adhérents à notre Fédération : graveurs et guillocheurs du Locle ; menuisiers, graveurs et guillocheurs de Neuchâtel, monteurs de boîtes du Vignoble neuchâtelois ; monteurs de boîtes, graveurs et guillocheurs de Bienne, ils continuaient à déployer une activité satisfaisante au point de vue corporatif, mais ils paraissaient se désintéresser de l'Internationale et n'avaient pas répondu aux circulaires du Comité fédéral ; seule la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, restée intrépidement sur la brèche et constituée, non plus en société de secours mutuels, mais, depuis le mois de mars 1870 (t. Ier, p. 286), en société de résistance, avait envoyé une délégation[1]. Le

1. Dans la brochure *Les prétendues scissions*, etc. (pages 32-34), Marx s'est livré à de lourdes plaisanteries au sujet de la diminution des membres de nos Sections et des constatations faites à cet égard dans le rapport du Comité fédéral. En plusieurs endroits, il a altéré le sens, et même le texte, du rapport. Ainsi, à propos de la Section des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, il prétend que, d'après le rapport, cette Section s'est constituée en société de résistance *en dehors de l'Internationale* (c'est Marx qui souligne) : or, le rapport ne dit nullement que cette Section est « en dehors de l'Internationale », puisqu'il la place au contraire dans l'énumération de celles qui sont restées des Sections actives de la Fédération, et qu'elle avait envoyé des délégués au Congrès. De la Section centrale du district de Courtelary, abusant d'une expression dont il dénature la portée, il écrit qu'elle a *suspendu son action*, « ce qui ne l'empêche pas d'envoyer deux délégués au Congrès » ; le rapport, lui, dit tout autre chose : il constate que « la fédération

rapport traitait, en terminant, de la question de l'organisation et de la fédération des sociétés de métiers, de la question de la propagande, et, enfin, des rapports de notre Fédération avec celles des pays voisins et avec le Conseil général.

Le langage mesuré de ce rapport, l'élévation des vues qui y étaient exprimées, le sens juste et profond des réalités qui s'y manifestait à chaque ligne, frappèrent vivement ceux des assistants qui se trouvaient pour la première fois en contact avec les ouvriers de nos Montagnes ; et la *Révolution sociale*, en reproduisant dans son n° 4 ce remarquable document, le caractérisa en ces termes (l'article est de Lefrançais) :

Nous nous garderons bien d'analyser ce rapport... ; nous laissons aux lecteurs de notre journal [le soin] d'en apprécier la sincérité et la véritable valeur. Cette lecture donnera la mesure exacte de ce qu'on peut attendre de dévouement et d'intelligence pratique de la part des adhérents à la Fédération jurassienne.

Marx, dans sa brochure *Les prétendues scissions*, etc. (pages 32 et 34), a fait des gorges chaudes de cette phrase ; le « dévouement » et « l'intelligence pratique » des ouvriers jurassiens ont servi de thème à ses aimables plaisanteries. J'ai souvent regretté que Marx n'ait pas eu l'occasion de venir — comme l'ont fait Bakounine, Lefrançais, Kropotkine, Cafiero et tant d'autres — faire personnellement la connaissance des populations ouvrières de nos Montagnes. Je suis persuadé que s'il avait séjourné quelques semaines parmi nous, ses préventions injustes se seraient dissipées ; malgré les divergences théoriques, malgré les vues opposées sur la tactique, il aurait reconnu en nous les véritables propugnateurs du socialisme ouvrier ; il aurait rougi de s'allier avec nos adversaires, des Coullery, des Grosselin, des Henri Perret, des Outine, lorsqu'il les aurait vus à l'œuvre sur leur terrain d'opérations ; et les scandales du Congrès de la Haye auraient peut-être été évités.

Le Congrès nomma ensuite des commissions chargées de faire rapport sur chacun des points de son ordre du jour : la Conférence de Londres et les actes du Conseil général ; la réorganisation de la Fédération et la revision de ses statuts ; le projet d'un Congrès ouvrier suisse. Sur la proposition des délégués de Genève, il ajouta à cet ordre du jour une question de plus, celle d'un organe à créer pour la Fédération. Puis la séance fut levée.

La commission chargée de rapporter sur les actes du Conseil général et de la Conférence de Londres avait été composée de trois membres : Hofer, délégué de Moutier, Joukovsky, délégué de Genève, et moi. Nous avions tenu à placer Hofer dans cette commission pour que le délégué de la Section de Moutier (Section que des influences adverses avaient déjà cherché à plusieurs reprises à séparer de nous) se trouvât associé, aux yeux de tous, à l'acte le plus important du Congrès, à celui par lequel nous allions lever le drapeau de l'insurrection contre les décisions de la

ouvrière du Val de Saint-Imier, ayant adhéré à l'Internationale, substitua, par ce fait, son action de propagande et d'organisation à celle de la Section centrale » ; qu'en conséquence, celle-ci « suspendit son action, afin que ses membres pussent coopérer activement à l'organisation définitive et au développement des cercles d'études [de Saint-Imier et de Sonvillier], des sociétés de métier et de la fédération ouvrière », mais que néanmoins « elle ne voulut pas se dissoudre », afin de pouvoir au besoin « remplacer la nouvelle organisation si celle-ci devait dévier de la voie socialiste qu'elle s'est tracée ». Enfin, de la Section centrale de Moutier, Marx dit « qu'à en juger par son nom de *centrale*, elle n'est que le résidu d'autres Sections disparues » : hypothèse absolument contraire à la vérité, attendu que dans le Val de Moutier il n'y a jamais eu qu'une Section unique, qui s'est toujours appelée « Section centrale de Moutier » pour indiquer qu'elle groupait des membres appartenant à tous les corps de métiers, comme le faisaient la Section centrale de Genève, la Section centrale de Neuchâtel, etc.

Conférence. Un motif analogue nous avait engagés à faire siéger également dans la commission, en la personne de Joukovsky, un représentant de cette Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste qui groupait, à Genève, la plupart des réfugiés français. Notre commission se réunit immédiatement ; je tirai de ma poche le manuscrit que j'avais rédigé la semaine précédente, et j'en donnai lecture à mes deux collègues : ils l'approuvèrent, sans y proposer, autant que je puisse me souvenir, aucun amendement.

A l'ouverture de la seconde séance, intervertissant l'ordre des questions du programme, le Congrès aborda, en premier lieu, la question de la réorganisation de la Fédération et de la revision de ses statuts. Il vota à l'unanimité la résolution suivante, présentée par la commission (j'ai oublié les noms de ses membres), résolution qui devait déblayer le terrain et mettre fin, dans notre pensée, à la querelle à laquelle s'obstinaient les intrigants du Temple-Unique :

Le Congrès,

Considérant que la Fédération romande, *dont le présent Congrès est le seul représentant légitime*, a perdu son caractère primitif par la retraite d'une partie des Sections qui la constituaient,

Pense qu'il y a lieu de dissoudre cette Fédération, et la déclare dissoute.

Considérant, en outre, qu'un Congrès des Sections romandes, réuni à Saint-Imier en octobre 1870, a discuté la proposition de constituer une Fédération nouvelle, qui porterait le nom de *Fédération jurassienne* [1], proposition qui a été écartée alors comme prématurée, mais qui est présentée de nouveau aujourd'hui par plusieurs Sections,

Le Congrès décide de constituer, entre les Sections représentées au Congrès et celles qui y adhèreront, une Fédération nouvelle qui prend le nom de *Fédération jurassienne*.

« Il y a quelques remarques à faire sur la rédaction de cette importante résolution, qui fut l'acte constitutif de cette Fédération jurassienne destinée à appeler sur sa tête toutes les fureurs de Marx et de son parti, D'abord, dès la première phrase, le Congrès maintient la validité du vote à la suite duquel, au Congrès de la Chaux-de-Fonds, la Fédération romande s'était trouvée divisée en majorité et en minorité ; il affirme, en dépit de la Conférence de Londres, que les Sections de la majorité, c'est-à-dire les Sections du Jura, constituaient encore à cette heure-là, le 12 novembre 1871, la seule véritable et légitime *Fédération romande*, et que leur Congrès seul avait le droit de s'en déclarer le représentant. Après cette affirmation, la résolution disait clairement que, si les Sections romandes du Jura se constituaient, à partir de ce jour, en *Fédération jurassienne*, ce n'était point pour obéir au décret de la Conférence, mais que c'était de leur chef, et en donnant suite à une proposition présentée déjà l'année précédente au Congrès romand de Saint-Imier. Cette espèce de défi jeté à l'autorité de la Conférence fit bondir les marxistes, et l'*Egalité* ne trouva pas assez d'injures pour les audacieux délégués de Sonvillier. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 224.)

La commission avait pris connaissance du projet de statuts fédéraux présenté par la Section de Neuchâtel (voir ci-dessus p. 226) et l'avait fait sien. Ce projet fut voté par les délégués, sous la réserve de son acceptation ultérieure par les Sections. Il consacrait le principe de l'autonomie des Sections ; et il fournissait la preuve, réduit qu'il était à un très petit nom-

1. Voir ci-dessus p. 108.

bre d'articles, qu'on pouvait se passer du pesant bagage de réglementation minutieuse dont on surcharge ordinairement les statuts des associations. Voici le texte des neuf articles de ce pacte fédéral :

Statuts fédéraux de la Fédération jurassienne

votés par le Congrès de Sonvillier, le 12 novembre 1871.

Article premier. — Il est formé entre les Sections de l'Internationale adhérentes aux présents statuts fédéraux une Fédération qui prend le nom de *Fédération jurassienne.*

Art. 2. — La Fédération reconnaît les Statuts généraux de l'Association internationale des travailleurs.

Art. 3. — Le lien fédéral a pour représentant un Comité fédéral, composé de cinq membres, auquel est remise la gestion des intérêts fédéraux, sous le contrôle des Sections.

Le Comité fédéral n'est investi d'aucune autorité. Il remplit simplement le rôle de bureau de renseignements, de correspondance et de statistique.

Chaque année, le Congrès de la Fédération désigne la localité de la région qui choisira dans son sein le Comité fédéral.

Art. 4. — Les Sections, en entrant dans la Fédération, conservent leur autonomie absolue, et ne prennent d'autre engagement que celui d'observer les clauses des présents statuts fédéraux.

Art. 5. — Toute latitude est laissée aux Sections qui voudront former entre elles des fédérations locales ou spéciales.

Art. 6. — Toute Section de l'Internationale peut être admise dans la Fédération, à la condition d'adhérer aux présents statuts et de ne rien admettre dans son règlement particulier qui y soit contraire.

Le Comité fédéral est chargé de recevoir l'adhésion des nouvelles Sections, et d'en aviser la Fédération dans le délai de quinze jours. Dans les cas douteux, il en référera à la Fédération dans le même délai, et chaque Section est alors appelée à voter sur l'admission ou le rejet de la Section adhérente.

Art. 7, — La cotisation fédérale est fixée à vingt centimes par an et par membre. Elle est payable au mois de janvier de chaque année, entre les mains du caissier du Comité fédéral.

Les Sections qui n'auront pas versé leurs cotisations au 31 mars seront, par le fait même, considérées comme ayant renoncé à la Fédération. Elles pourront toutefois y rentrer en s'acquittant de leurs obligations.

Art. 8. — Le Congrès de la Fédération se réunit chaque année au mois d'avril, dans la localité choisie par la majorité des Sections.

Chaque Section a le droit d'envoyer deux délégués au Congrès.

Le Congrès s'occupe des intérêts généraux des Sections fédérées, ainsi que de toutes les questions qui peuvent intéresser la cause du prolétariat. Il ne s'immisce en aucune façon dans l'administration intérieure des Sections.

Il reçoit le rapport de gestion du Comité fédéral, et lui donne décharge.

Chaque Section a le droit de proposer des questions pour l'ordre du jour du Congrès. L'ordre du jour est fixé définitivement dans la séance d'ouverture du Congrès.

Art. 9. — Les présents statuts sont revisibles en tout temps, à la demande d'une Section, par un Congrès de la Fédération.

Ainsi adopté à l'unanimité des délégués.

Au nom du Congrès de Sonvillier :

Le président, Auguste Spichiger ; les secrétaires, Charles Chopard, Jules Guesde.

Vint ensuite la question capitale, celle des actes du Conseil général et des résolutions de la Conférence de Londres. Il y avait accord complet, sur ce point, entre toutes les Sections représentées : tous les délégués avaient mandat de protester contre les manœuvres du Conseil général et contre les décrets de la Conférence, et de réclamer la convocation, à bref délai, d'un Congrès général, pour assurer le maintien, dans l'Internationale, du principe d'autonomie. Au nom de la commission chargée de rapporter, je lus le projet de circulaire aux Fédérations de l'Internationale. Ce projet fut adopté à l'unanimité, et le Congrès décida que la circulaire serait signée par tous les délégués. La voici :

Circulaire à toutes les Fédérations de l'Association internationale des travailleurs.

Les délégués soussignés, représentant un groupe de Sections de l'Internationale qui vient de se constituer sous le nom de *Fédération jurassienne*, s'adressent, par la présente circulaire, à toutes les Fédérations de l'Association internationale des travailleurs, et leur demandent de se joindre à elles pour provoquer la convocation, à bref délai, d'un Congrès général.

Nous allons exposer en peu de mots quelles sont les raisons qui nous font réclamer cette mesure, absolument nécessaire pour empêcher notre grande Association d'être entraînée, à son insu, sur une pente funeste, au bout de laquelle elle trouverait la dissolution.

Lors de la création de l'Association internationale des travailleurs, il fut institué un Conseil général qui devait, aux termes des statuts, servir de bureau central de correspondance entre les Sections, mais auquel ne fut déléguée absolument aucune autorité, ce qui eût d'ailleurs été contraire à l'essence même de l'Internationale, qui n'est qu'une immense protestation contre l'autorité.

Les attributions du Conseil général sont du reste nettement définies par les articles suivants des Statuts généraux et du Règlement général[1] :

« *Statuts généraux.* — Art. 3. — Il est établi un Conseil général se composant de travailleurs représentant les différentes nations faisant partie de l'Association internationale. Il prendra dans son sein, selon les besoins de l'Association, les membres du bureau, tels que président, secrétaire général, trésorier et secrétaires particuliers pour les différents pays.

« Tous les ans, le Congrès réuni indiquera le siège du Conseil général, nommera ses membres, en lui laissant le droit de s'adjoindre des membres supplémentaires, et choisira le lieu de la prochaine réunion.

« A l'époque fixée pour le Congrès, et sans qu'il soit nécessaire d'une convocation spéciale, les délégués se réuniront de plein droit aux lieu et jour désignés. En cas de force majeure, le Conseil général pourra changer le lieu du Congrès, sans en changer toutefois la date.

1. Je ne me rappelle pas à quelle édition des Statuts a été emprunté le texte des articles cités ci-après.

« Art. 4. — A chaque Congrès annuel, le Conseil général publiera un rapport des travaux de l'année. En cas d'urgence, il pourra convoquer le Congrès avant le terme fixé.

« Art. 5. — Le Conseil général établira des relations avec les différentes associations ouvrières, de telle sorte que les ouvriers de chaque pays soient constamment au courant du mouvement de leur classe dans les autres pays ; qu'une enquête sur l'état social soit faite simultanément et dans un même esprit ; que les questions proposées par une Société, et dont la discussion est d'un intérêt général, soient examinées par toutes, et que, lorsqu'une idée pratique ou une difficulté internationale réclamera l'action de l'Association, celle-ci puisse agir d'une manière uniforme. Lorsque cela lui semblera nécessaire, le Conseil général prendra l'initiative des propositions à soumettre aux sociétés locales ou nationales.

« Il publiera un bulletin pour faciliter ses communications avec les bureaux correspondants.

« *Règlement.* — Article premier. — Le Conseil général est obligé d'exécuter les résolutions du Congrès.

« Il rassemble dans ce but tous les documents que les bureaux correspondants des différents pays lui enverront et ceux qu'il pourra se procurer par une autre voie.

« Il est chargé d'organiser le Congrès et de porter son programme à la connaissance de toutes les Sections, par l'intermédiaire des bureaux correspondants des différents pays.

« Art. 2. — Le Conseil général publiera, autant et aussi souvent que ses moyens le lui permettront, un bulletin qui embrassera tout ce qui peut intéresser l'Association internationale : offre et demande de travail dans les différentes localités ; sociétés coopératives ; état des classes laborieuses dans tous les pays, etc. »

Le Conseil général fut placé pour la première année à Londres, pour plusieurs motifs : c'était d'un meeting tenu à Londres qu'était sortie l'idée première de l'Internationale ; puis Londres offrait plus de sécurité que les autres villes de l'Europe, sous le rapport des garanties individuelles.

Dans les Congrès subséquents de l'Internationale, à Lausanne (1867) et à Bruxelles (1868), le Conseil général fut confirmé à Londres. Quant à sa composition, tous ceux qui ont assisté aux Congrès généraux savent comment la chose se passait : on votait de confiance les listes qui étaient présentées au Congrès, et qui portaient en majorité des noms absolument inconnus aux délégués. La confiance allait si loin, que la faculté était même laissée au Conseil général de s'adjoindre qui bon lui semblerait ; et, par cette disposition des statuts, la nomination du Conseil général par le Congrès devenait illusoire. En effet, le Conseil pouvait, après coup, s'adjoindre tout un personnel qui en aurait modifié complètement la majorité et les tendances.

Au Congrès de Bâle, la confiance aveugle atteignit jusqu'à une sorte d'abdication volontaire entre les mains du Conseil général. Au moyen de *résolutions administratives*, on porta atteinte, sans trop s'en apercevoir, à l'esprit et à la lettre des Statuts généraux, où l'autonomie de chaque Section, de chaque groupe de Sections était si clairement proclamée. Qu'en en juge :

« *Résolutions administratives de Bâle. — Résolution VI.* — Le Conseil général a le droit de suspendre, jusqu'au prochain Congrès, une Section de l'Internationale.

« *Résolution VII.* — Lorsque des démêlés s'élèveront entre des sociétés ou branches d'un groupe national, ou entre des groupes de différentes nationalités, le Conseil général aura le droit de décider sur le différend, sauf appel au Congrès prochain, qui décidera définitivement. »

C'était mettre entre les mains du Conseil général un pouvoir dangereux, et on eut tort de ne pas en prévoir le résultat.

S'il est un fait incontestable, mille fois attesté par l'expérience, c'est l'effet corrupteur que produit l'autorité sur ceux entre les mains desquels elle est déposée. Il est absolument impossible qu'un homme qui a pouvoir sur ses semblables demeure un homme moral.

Le Conseil général ne pouvait pas échapper à cette loi fatale. Composé pendant cinq années de suite des mêmes hommes, toujours réélus, et revêtu par les résolutions de Bâle d'un pouvoir très grand sur les Sections, il a fini par se regarder comme le chef légitime de l'Internationale. Le mandat de membre du Conseil général est devenu, entre les mains de quelques individualités, comme une propriété personnelle, et Londres leur a paru la capitale inamovible de notre Association. Peu à peu, ces hommes, qui ne sont que nos mandataires, — et la plupart d'entre eux ne sont pas même nos mandataires réguliers, n'ayant pas été élus par un Congrès, — ces hommes, disons-nous, habitués à marcher à notre tête et à parler en notre nom, ont été amenés, par le courant naturel des choses et par la force même de cette situation, à vouloir faire prédominer dans l'Internationale leur programme spécial, leur doctrine personnelle. Etant devenus, à leurs propres yeux, une sorte de gouvernement, il était naturel que leurs idées particulières leur apparussent comme la théorie officielle ayant seule droit de cité dans l'Association ; tandis que les idées divergentes émises dans d'autres groupes leur ont paru, non plus la légitime manifestation d'une opinion égale en droit à la leur, mais une véritable hérésie. Ainsi s'est constituée peu à peu une orthodoxie dont le siège était à Londres, dont les représentants étaient les membres du Conseil général ; et bientôt les correspondants du Conseil pour chaque pays se sont donné pour mission, non plus de servir d'intermédiaires neutres et désintéressés entre les diverses Fédérations, mais de se faire les apôtres de la doctrine orthodoxe, de lui chercher des propagateurs, et de servir des intérêts de secte au détriment des intérêts généraux de l'Association.

Que devait-il résulter de tout cela ? Le Conseil général rencontra naturellement de l'opposition dans la voie nouvelle où il s'engageait. L'irrésistible logique l'obligea de chercher à briser cette opposition. Et voilà les luttes qui commencent, et, avec elles, les intimités personnelles et les manœuvres de coterie. Le Conseil général devient un foyer d'intrigues ; les opposants sont conspués, calomniés : enfin la guerre, la guerre ouverte, éclate au sein de notre Association.

Depuis le Congrès de Bâle, en 1869, le Congrès général de l'Association n'ayant pas été réuni, le Conseil général s'est trouvé livré à lui-même pendant les deux dernières années. La guerre franco-allemande a été le motif de l'absence de Congrès en 1870 ; en 1871, ce Congrès a été remplacé par une Conférence secrète, convoquée par le Conseil général sans que les Statuts l'autorisassent en aucune manière à agir de la sorte. Cette Conférence secrète, qui certainement n'offrait pas une représentation complète de l'Internationale,

puisque de nombreuses Sections, les nôtres en particulier, n'y avaient pas été convoquées : cette Conférence, dont la majorité avait été faussée d'avance par le fait que le Conseil général s'était arrogé le droit d'y faire siéger six délégués nommés par lui avec voix délibérative ; cette Conférence, qui ne pouvait absolument pas se considérer comme investie des droits d'un Congrès, a cependant pris des résolutions qui portent gravement atteinte aux Statuts généraux, et qui tendent à faire de l'Internationale, libre fédération de Sections autonomes, une organisation hiérarchique et autoritaire de Sections disciplinées, placées entièrement sous la main d'un Conseil général qui peut à son gré refuser leur admission ou bien suspendre leur activité. Et pour couronner l'édifice, une décision de cette Conférence porte que le Conseil général fixera lui-même la date et le lieu du prochain Congrès *ou de la Conférence qui le remplacera ;* en sorte que nous voilà menacés de la suppression des Congrès généraux, ces grandes assises publiques de l'Internationale, et de leur remplacement, au gré du Conseil général, par des Conférences secrètes analogues à celle qui vient de se tenir à Londres.

En présence de cette situation, qu'avons-nous à faire ?

Nous n'incriminons pas les intentions du Conseil général. Les personnalités qui le composent se sont trouvées les victimes d'une nécessité fatale : elles ont voulu, de bonne foi et pour le triomphe de leur doctrine particulière, introduire dans l'Internationale le principe d'autorité ; les circonstances ont paru favoriser cette tendance, et il nous paraît tout naturel que cette école, dont l'idéal est *la conquête du pouvoir politique par la classe ouvrière*, ait cru que l'Internationale, à la suite des derniers événements, devait changer son organisation primitive et se transformer en une organisation hiérarchique, dirigée et gouvernée par un Comité.

Mais si nous nous expliquons ces tendances et ces faits, nous ne nous en sentons pas moins obligés de les combattre, au nom de cette Révolution sociale que nous poursuivons, et dont le programme est : « Emancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes », en dehors de toute autorité directrice, cette autorité fût-elle élue et consentie par les travailleurs.

Nous demandons le maintien, dans l'Internationale, de ce principe de l'autonomie des Sections, qui a été jusqu'à présent la base de notre Association ; nous demandons que le Conseil général, dont les attributions ont été dénaturées par les *résolutions administratives* du Congrès de Bâle, rentre dans son rôle normal, qui est celui d'un simple bureau de correspondance et de statistique : — et cette unité qu'on voudrait établir par la centralisation et la dictature, nous voulons la réaliser par la fédération libre des groupes autonomes.

La société future ne doit être rien autre chose que l'universalisation de l'organisation que l'Internationale se sera donnée. Nous devons donc avoir soin de rapprocher le plus possible cette organisation de notre idéal. Comment voudrait-on qu'une société égalitaire et libre sortît d'une organisation autoritaire ? C'est impossible. L'Internationale, embryon de la future société humaine, est tenue d'être, dès maintenant, l'image fidèle de nos principes de liberté et de fédération, et de rejeter de son sein tout principe tendant à l'autorité, à la dictature.

Nous concluons à la convocation, à bref délai, d'un Congrès général de l'Association.

Vive l'Association internationale des travailleurs !

Sonvillier, le 12 novembre 1871.

Les délégués au Congrès de la Fédération jurassienne :

Henri Devenoges, Léon Schwitzguébel, délégués de la Section centrale du district de Courtelary ; — Fritz Tschui, Justin Guerber, délégués du Cercle d'études sociales de Sonvillier ; — Christian Hofer, délégué de la Section de Moutier-Grandval ; — Frédéric Graisier, Auguste Spichiger, délégués de la Section centrale du Lode ; — Nicolas Joukovsky, Jules Guesde, délégués de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève ; — Charles Chopard, Alfred Jeanrenaud, délégués de la Section des ouvriers graveurs et guillocheurs du district de Courtelary ; — Numa Brandt, délégué de la Section de propagande de la Chaux-de-Fonds ; — James Guillaume, A. Dupuis, délégués de la Section centrale de Neuchâtel ; — A. Scheuner, Louis Cartier, délégués du Cercle d'études sociales de Saint-Imier.

Il fut décidé que cette circulaire serait imprimée à cinq cents exemplaires, pour être envoyée dans tous les pays où existaient des Sections de l'Internationale. La séance fut ensuite levée.

Une assemblée populaire avait été convoquée pour le dimanche soir, dans la grande salle de l'hôtel de la Balance. La salle était comble : de nombreux camarades de Saint-Imier et des environs étaient venus se joindre à nous ; et les habitants de Sonvillier, curieux de voir et d'entendre des « communards », avaient montré beaucoup d'empressement à se rendre à l'invitation du comité local. Ce furent Lefrançais et Guesde qui occupèrent la tribune (Malon ne parlait pas en public ; on sait qu'il était bègue). Lefrançais souffrait d'une violente migraine ; sa harangue s'en ressentit, et nous le trouvâmes, ce soir-là, comme orateur, bien inférieur à sa réputation. Guesde, au contraire, surpassa notre attente : sa facilité d'élocution, son aisance correcte, la simplicité énergique de son discours, enlevèrent tous les suffrages ; la *Révolution sociale* (correspondance envoyée par Lefrançais) dit que Guesde parla « en termes clairs, sobres et méthodiques », et que « son éloquente improvisation fit une vive impression sur les assistants ».

Le lundi matin, de neuf heures à midi, le Congrès tint une troisième et dernière séance pour terminer ses travaux. Le projet d'un Congrès ouvrier suisse avait été mis en avant à la fois par le parti de la démocratie sociale de Zürich, et par une organisation de création nouvelle qui s'intitulait Association ouvrière politique nationale de Genève (Henri Perret en était le président). La commission que le Congrès avait chargée d'étudier la question présenta un rapport qui concluait en proposant la résolution suivante :

Le Congrès invite les Sections de la Fédération à suivre attentivement l'agitation qui se produit en faveur d'un Congrès ouvrier suisse, à étudier les questions qui s'y rattachent, et à se préparer à y envoyer des délégations qui auraient à défendre les principes dominant dans notre Fédération.

Voulant témoigner de leur désir sincère d'union avec toutes les Sociétés ouvrières de la Suisse, les délégués adoptèrent cette résolution à l'una-

nimité; mais elle ne conduisit à aucun résultat pratique. Le Congrès suisse projeté, en effet, n'eut pas lieu, les organisateurs n'ayant pu s'entendre.

Le Congrès avait ajouté à son ordre du jour, comme je l'ai dit, une question de plus, celle d'un organe à créer pour la Fédération. Cette question s'était trouvée soulevée par une proposition du citoyen Claris, proposition que le délégué Joukovsky s'était chargé de transmettre au Congrès. Claris, propriétaire et directeur du journal la *Révolution sociale*, offrait à la Fédération jurassienne d'insérer dans son journal tous les articles et documents qu'elle lui enverrait, se réservant, sous sa propre responsabilité, la direction de la partie du journal qui ne serait pas absorbée par les communications officielles de la Fédération. L'offre de Claris fut acceptée; le Congrès décida d'inviter les Sections composant la Fédération, et les membres de ces Sections, à prendre le plus grand nombre possible d'abonnements à la *Révolution sociale*; et il nomma une délégation chargée spécialement de veiller sur la partie du journal qui serait réservée à la Fédération [1]. En conséquence, à partir de son cinquième numéro (23 novembre 1872), la *Révolution sociale* devint l'organe de la Fédération jurassienne.

On a vu (p. 215) que, dès le mois de septembre, notre Comité fédéral s'était préoccupé de la rédaction d'un *Mémoire* qui serait adressé « à tous les centres internationaux », et avait songé à me demander de me charger de la rédaction de cet exposé. Il crut devoir soulever la question devant le Congrès de Sonvillier; et, sur sa proposition, le Congrès donna formellement au futur Comité fédéral jurassien le mandat de publier un *Mémoire* destiné à éclairer l'opinion des autres Fédérations de l'Internationale sur les faits qui avaient amené la scission de l'ancienne Fédération romande. C'est en vertu de cette décision que — le Comité fédéral jurassien, une fois constitué, ayant nommé une commission dont je fus l'agent exécutif — j'entrepris au printemps de 1872 la rédaction du *Mémoire de la Fédération jurassienne*.

Avant de se séparer, le Congrès, conformément à l'article 3 des nouveaux statuts fédéraux, eut à désigner la localité dont la Section devrait nommer dans son sein le Comité fédéral jurassien. La localité choisie fut Sonvillier. Je ne me rappelle pas au complet les noms des cinq membres que les camarades de Sonvillier élurent pour former ce premier Comité, qui resta en fonctions jusqu'au Congrès du Locle (19 mai 1872). Le *Bulletin de la Fédération jurassienne* du 1er mai 1872 dit que les membres du Comité fédéral jurassien sont deux graveurs, deux guillocheurs et un monteur de boîtes. Le monteur de boîtes est certainement Alfred Andrié; l'un des deux graveurs est Adhémar Schwitzguébel, qui fut secrétaire correspondant du Comité, et l'autre probablement Justin Guerber; quant aux deux guillocheurs, je ne sais plus.

Nous n'eussions pas demandé mieux que de prolonger notre séjour au Val de Saint-Imier; nos camarades venus de Genève, en particulier, enchantés de tout ce qu'ils avaient vu et entendu dans ce milieu d'égalité et de fraternité, au sein d'une population ouvrière simple, cordiale et sérieuse, éprouvaient un réel regret d'avoir à se séparer si tôt de leurs nouveaux amis. Mais on était déjà au lundi; chacun devait reprendre le travail, et les délégués du Locle, de la Chaux-de-Fonds, de Moutier, de Neuchâtel, étaient rappelés chez eux par les nécessités de l'existence. Il fallut donc se résoudre à partir, après avoir pris un dernier repas en commun. Le temps, qui, la veille, était beau, était subitement devenu menaçant, et le ciel, assombri, annonçait l'approche d'une tempête de neige. Ceux des délégués qui avaient à regagner les Convers pour y prendre le train, soit dans la direction des Montagnes, soit dans celle du Vignoble,

1. Cette délégation fut composée de N. Joukovsky, B. Malon et Jules Guesde.

comptaient monter, à Sonvillier, dans la voiture postale qui passait vers les quatre heures : mais lorsqu'elle arriva, venant de Saint-Imier, il ne s'y trouvait plus que deux places libres. A l'unanimité, il fut décidé que l'une des places serait donnée à Jules Guesde, dont la longue taille frêle, les jambes débiles, la figure émaciée, annonçaient la faiblesse physique : nous nous serions fait conscience de lui laisser faire la route à pied. Guesde voulait aller à la Chaux-de-Fonds, avant de rentrer à Genève; nous lui adjoignîmes, comme compagnon de voyage, Auguste Spichiger, chargé de le piloter et de prendre soin de lui. Nos amis Lefrançais, Malon et Joukovsky désiraient aussi visiter la Chaux-de-Fonds ; ceux de nos camarades du Jura neuchâtelois qui devaient regagner leurs pénates — Graisier, du Locle, et deux ou trois aussi de la Chaux-de-Fonds (Numa Brandt avait dû quitter Sonvillier dès le lundi matin) — les dissuadèrent d'aller prendre le train aux Convers, et leur proposèrent de les conduire à la Chaux-de-Fonds à pied par le col de la Cibourg ; Dupuis et moi, séduits par l'idée de cette expédition montagnarde, et désireux de jouir plus longtemps de la compagnie de nos amis, nous joignîmes à la caravane. Nous étions une dizaine, tous habitués à la marche : et, comme on va voir, bien nous en prit.

Nous quittâmes Sonvillier aux approches de la nuit, accompagnés un bout de chemin par un groupe de socialistes du Vallon ; quand nous arrivâmes à Renan, la neige déjà commençait à tomber, et bientôt elle fit rage, poussée par des rafales de vent d'ouest. En un instant toute la campagne fut blanche ; et, à mesure que nous nous élevions dans le chemin qui mène à la Cibourg, les flocons, toujours plus serrés, formaient une nappe de plus en plus épaisse, où nous enfoncions toujours plus profondément. La nuit était venue. Pendant les premiers quarts d'heure, nous avions pris l'aventure en riant : nous chantions, nous échangions des plaisanteries; mais, la marche se faisant fort pénible, et la neige, qui continuait à tomber sans relâche, rendant notre allure de plus en plus lente, la fatigue eut raison de notre gaîté.

Cette montée du col de la Cibourg — ce col que j'avais traversé en sens inverse, avec Spichiger et Collier, par une charmante matinée de mai 1869, pour aller rendre visite à Schwitzguébel — était vraiment lugubre, par une nuit noire d'hiver ; nous nous demandions si nous en viendrions à bout, si nous réussirions à gagner la Chaux-de-Fonds, ou si nous resterions en panne, échoués dans quelque « menée » [1]. Après deux heures environ de lutte contre la neige, le vent, le froid glacial, nous nous trouvâmes enfin sur le plateau qui forme le sommet du col, mouillés jusqu'aux os, transis, essoufflés, mais résolus tout de même. Seulement, sur cette vaste étendue déserte, on ne voyait plus de chemin : tout étant recouvert d'un linceul uniforme, nous risquions de ne pas reconnaître la direction à suivre, et nous ne savions comment nous orienter. Heureusement, des camarades, qui avaient de bons yeux, distinguèrent dans l'obscurité les perches indicatrices échelonnées le long de la route : assurés ainsi d'être dans la bonne voie, et de ne pas courir le risque de la perdre, nous avançâmes à la file indienne, allant d'une perche à l'autre. Le plateau traversé, nous étions au commencement de la descente : de là, nous n'avions plus qu'une heure de marche environ pour atteindre la Chaux-de-Fonds. Nous arrivâmes au grand village fort tard ; il nous fallut le parcourir dans presque toute sa longueur, pour trouver enfin un abri au café Von Kænel, rue du Stand. Chez Von Kænel, Spichiger et Guesde nous attendaient depuis longtemps, fort inquiets, avec quelques camarades ; ils poussèrent des exclamations d'horreur en voyant dans quel équipage nous arrivions. Sur-le-champ on alluma un grand feu dans la salle à manger ; des matelas furent étendus dans une pièce attenante, avec des draps et tout ce qu'il fallait pour faire des lits ; nous enlevâmes là nos

1. Monceau de neige accumulée par le vent.

vêtements mouillés et raidis par le gel, nous nous enveloppâmes de couvertures et d'édredons, puis nous revînmes, ainsi couverts, nous asseoir sur le plancher autour du feu, pour prendre un frugal repas en buvant du vin chaud, pendant que nos vêtements séchaient. En peu d'instants nous nous sentîmes restaurés, et, par une réaction naturelle après notre aventure, nous commençâmes à bavarder avec animation sans nous occuper de l'heure. Il y avait là avec moi, pour passer la nuit dans ce caravansérail improvisé, Lefrançais, Malon, Joukovsky, Guesde, et un ou deux autres (Spichiger et Graisier avaient pris le dernier train pour le Locle). Nous parlions de mille choses, et surtout, comme on peut penser, du Congrès, de la Fédération jurassienne créée de la veille, et de la circulaire. Or voilà qu'au cours de notre échange d'idées à bâtons rompus, nous nous apercevons que Guesde, en fait de socialisme, en était encore aux notions les plus confuses. C'etait un simple journaliste radical avancé, qui avait fait dans un journal du Midi des articles sympathiques à la Commune de Paris. Mêlé à Genève à la proscription parisienne, il avait subi le prestige de l'Internationale, mais il ne savait pas au juste ce que c'était et ce que nous voulions. Il était disposé à lutter à nos côtés contre les intrigants de Londres et ceux du Temple-Unique, parce qu'il avait vu à l'œuvre les Outine et les Perret, et à cela se bornait pour le moment son internationalisme. Il nous fit, quand nous le pressâmes de s'expliquer sur ses idées, des déclarations jacobines que nous accueillîmes par de grands éclats de rire; lui, de son côté, écoutait avec stupeur l'exposé de nos théories subversives, la suppression du salariat, l'expropriation de la bourgeoisie, la révolte des exploités contre les exploiteurs, l'abolition de l'Etat juridique et politique et son remplacement par la libre fédération des libres associations agricoles et industrielles. Jouk, qui s'amusait énormément, lançait à dessein des paradoxes étourdissants devant lesquels Guesde, désarçonné, restait sans réplique; Lefrançais et Malon lui exposaient, avec une argumentation serrée, leur doctrine communiste. Ce débat, qui d'ailleurs n'avait rien que d'amical, dura une partie de la nuit, et ce fut seulement lorsque Guesde, copieusement chapitré, nous parut avoir besoin de repos, que nous allâmes nous étendre à terre sur nos matelas, où un sommeil bienfaisant nous fit oublier le Conseil général, les neiges de la Cibourg et les dogmes jacobins des *Droits de l'Homme* de Montpellier.

Le lendemain, je rentrais à Neuchâtel, et, de leur côté, nos camarades de France regagnaient Genève.

Dès le 18, j'écrivais à Joukovsky pour le prier de hâter l'impression de la circulaire du Congrès de Sonvillier; elle devait être imprimée à Genève, à l'imprimerie Blanchard, en petits caractères, et tirée sur papier à lettres, de façon à pouvoir être mise sous enveloppe; la même composition devait servir ensuite pour la *Révolution sociale* (la circulaire ne fut insérée dans ce journal que le 14 décembre : « Il serait inconvenant, écrivais-je à Joukovsky, qu'elle parût dans un journal avant qu'elle ait été envoyée aux fédérations »). Une fois la circulaire imprimée, — à la fin de novembre, — le Comité fédéral jurassien l'envoya aux Comités de toutes les Fédérations de l'Internationale, à tous les journaux socialistes; et de nombreux exemplaires furent expédiés aux adresses de tous nos amis, particulièrement en France, en Belgique, en Espagne et en Italie.

II

Les suites de la circulaire de Sonvillier : en Espagne, en Italie, à Genève, en Belgique, en France. — La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale, *brochure de Bakounine* (*décembre 1871*).

Avant que la circulaire de Sonvillier fût connue en Espagne, un groupe de nos amis, à Barcelone, s'était préoccupé, non sans inquiétude, des

conséquences possibles des résolutions de la Conférence de Londres et des discordes qui pouvaient en résulter dans l'Internationale; il s'était ému aussi des lettres écrites par la Section de propagande et d'action socialiste révolutionnaire de Genève, réunion d'hommes très démonstratifs, très surexcités, portés aux exagérations de langage, et qui avaient annoncé hautement, bien avant la réunion du Congrès de Sonvillier, leur résolution de rompre avec le Conseil général si celui-ci se montrait autoritaire à leur égard. C'était Engels qui remplissait, depuis un an environ, au Conseil général, les fonctions de secrétaire correspondant pour l'Espagne [1] (et pour l'Italie également); et l'on peut aisément s'imaginer dans quel esprit il s'en acquittait. Il écrivait aux Espagnols des lettres qui, tout en éveillant habilement leurs méfiances à l'endroit des socialistes du Jura, devaient les rassurer sur les vues et les principes du Conseil général, et leur présenter ces principes, au moyen de quelques équivoques bien calculées, comme identiques à ceux que professaient les internationaux espagnols eux-mêmes et que la Conférence de Valencia avait proclamés dans la résolution reproduite p. 199. Un journal fondé à Madrid, dans l'été de 1871, par quelques membres de l'Internationale de cette ville, mais qui n'était pas un organe officiel de l'Internationale espagnole, la *Emancipacion*, avait publié, en novembre 1871, un article évidemment inspiré par Londres [2]. L'auteur de l'article cherchait à démontrer qu'il n'y avait nulle contradiction entre l'attitude prise jusqu'alors par les internationaux espagnols à l'égard de la question politique, et la résolution IX de la Conférence de Londres (voir ci-dessus p. 202) : « Nous n'avons jamais dit, en Espagne, déclarait la *Emancipacion*, que l'Internationale doit faire abstraction de toute idée politique, mais que la classe ouvrière doit avoir sa politique à elle, correspondant à ses intérêts propres ». Et, après avoir cité quelques passages de la résolution IX, le journaliste ajoutait :

Ceci veut-il dire que nous devons prendre part aux luttes électorales, que nous devons aujourd'hui accourir aux urnes, où nous appellent nos adversaires, nous imposant les conditions que bon leur semble, et se réservant tous les avantages ? D'aucune façon, et, s'il en était ainsi, nous ne nous croirions pas obligés de suivre les conseils de la Conférence de Londres, car en définitive il ne s'agit que de conseils... Nous, les travailleurs espagnols, nous devons nous séparer de tous les anciens partis politiques formés par les classes possédantes ;... notre mission est plus grande, plus révolutionnaire : elle consiste dans l'organisation du suffrage universel au moyen du groupement et de la fédération des sociétés ouvrières [3].

1. On a vu que, pendant la Conférence de Londres, il s'était occupé spécialement du délégué Lorenzo et l'avait logé chez lui.

2. Cet article fut reproduit le 3 décembre par la *Federacion*, organe du Centre fédéral des Sociétés ouvrières de Barcelone, qui n'y entendait pas malice.

3. Ici l'expression semble choisie pour créer une de ces équivoques dont je viens de parler. L'auteur de l'article, comme on l'a vu et comme il va le répéter, rejette absolument l'emploi des « urnes électorales », et par conséquent le recours au suffrage universel et aux élections politiques, comme moyen d'émancipation. Lorsqu'il parle de « l'organisation du suffrage universel au moyen du groupement et de la fédération des sociétés ouvrières », il ne peut avoir en vue que ce que les Belges avaient appelé la « Représentation du travail » : la constitution de délégations ouvrières, de « Chambres du travail », qui veilleraient aux intérêts des travailleurs, idée qu'en Belgique on opposait précisément au parlementarisme ; idée qu'au Congrès de Bâle la commission chargée du rapport sur les sociétés de résistance avait faite sienne, en disant : « Ce mode de groupement forme la représentation ouvrière de l'avenir : le gouvernement est remplacé par les conseils des corps de métier réunis, et par un comité de leurs délégués respectifs, réglant les rapports du travail, qui remplaceront la politique ». Mais bien des lecteurs peu éclairés pouvaient s'imaginer que la *Emancipacion* approuvait le recours au suffrage universel

Sans une telle organisation, le suffrage sera toujours pour nous une farce sanglante. Consacrons-nous tous à cette œuvre de salut, et ne perdons pas notre temps et nos forces à soutenir la cause de nos ennemis. Abstenons-nous complètement de toute participation à ce que les politiciens appellent avec autant de vérité que de cynisme la balançoire constitutionnelle ; ne contribuons pas nous-mêmes à reforger nos chaînes ; ne sanctionnons pas par nos votes notre propre condamnation. Faisons le vide autour du présent, qui, abandonné à lui-même, tombera en ruines. Frères ouvriers, ne vous laissez pas séduire par les promesses mensongères de certains charlatans prodigues de phrases et si avares de faits. Eloignez-vous avec mépris de ces urnes électorales desquelles ne sortira jamais notre émancipation. Telle est la politique de l'Internationale.

Dans l'esprit de nos amis espagnols, la situation restait mal comprise : on ne se défiait ni du Conseil général, dont le correspondant Engels, connaissant bien les susceptibilités des ouvriers de la péninsule, traitait les Sections d'Espagne avec les plus grands égards ; ni de la Conférence de Londres, au sein de laquelle avait siégé un représentant de la Fédération espagnole, malgré ce que ce représentant avait pu dire à son retour[1] ; et on commençait à se demander si les Sections du Jura suisse, obstinées dans leurs revendications peut-être excessives, et les communards français, brouillés à Genève avec le Temple-Unique sans qu'on sût au juste pourquoi, n'étaient pas un peu dans leur tort. Il en résulta qu'Alerini[2], en son nom et en celui de nos amis de Barcelone, écrivit le 14 novembre une lettre ainsi adressée : « Mon cher Bastelica et chers amis[3] », dans laquelle on lisait : « Une rupture publique [avec le Conseil général] porterait à notre cause un de ces coups dont elle se relèverait difficilement, si tant est qu'elle y résiste. Nous ne pouvons donc en aucune façon encourager vos tendances séparatistes... Quelques-uns d'entre nous se sont demandé si, à part la question de principe, il n'y aurait pas, dans tout ceci ou à côté de tout ceci, des questions de personnes, des questions de rivalité par exemple entre notre ami Michel et Karl Marx, entre les membres de l'ancienne A.[4] et le Conseil général. Nous avons vu avec peine dans la *Révolution sociale* les attaques dirigées contre le Conseil général et Karl Marx... Quand nous connaîtrons l'opinion de nos amis de la péninsule qui inspirent les Conseils locaux, modifiant notre attitude suivant la décision générale, à laquelle nous nous conformerons de tout point..., etc.[5]. »

dans le sens de la participation à l'action parlementaire, à la seule condition qu'on s'organisât pour aller aux urnes en parti politique distinct : et c'était bien là ce que disait en réalité la résolution IX de la Conférence de Londres.

1. « Lorenzo, à son retour de la Conférence de Londres, qualifia le Conseil général de *cour de Karl Marx.* » — « Notre représentant à la Conférence de Londres disait, en parlant de la majorité du Conseil général, qu'il avait rougi de voir le respect servile et la sotte déférence qu'elle témoignait à M. Marx, qui la gouvernait à son caprice. » (*Cuestion de la Alianza*, pages 2 et 3.)

2. Alerini s'était réfugié à Barcelone après les événements de Marseille d'avril 1871, auxquels il avait pris part.

3. Bastelica était en ce moment à Neuchâtel.

4. « L'ancienne A. » est soit l'Alliance internationale de la démocratie socialiste créée à Berne le 25 septembre 1868, et qui prononça elle-même sa dissolution après que le Conseil général de Londres eut refusé de l'admettre dans l'Internationale par le motif qu'elle formait « un deuxième corps international » ; soit la Section de l'Alliance de Genève, dissoute le 6 août 1871.

5. Cette lettre a été imprimée par extraits dans la brochure *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., p. 33 ; c'est là que je prends mes citations. La lettre, dit la brochure, « fut envoyée en copie à toutes les Sections de l'Alliance espagnole » (c'est-à-dire de la *Alianza* ; voir plus loin, p. 270) : c'est ainsi qu'elle tomba entre les mains de Marx, quand certains membres de la *Alianza* de Madrid eurent été gagnés par Lafargue.

Je quitte l'Espagne — à laquelle je reviendrai tout à l'heure — pour parler de l'Italie. On a vu que la polémique de Bakounine contre Mazzini avait été pour lui l'occasion de nouer dans ce pays des relations nouvelles ; et il en avait profité, après la Conférence de Londres, pour éclairer ses correspondants sur ce qui faisait le véritable objet du conflit entre le Conseil général et nous. Mais Engels, de son côté, n'était pas inactif : il entretenait un commerce suivi de lettres avec un certain nombre de personnes et de journaux en Italie, et il y calomniait Bakounine, en des écrits confidentiels, de la façon la plus perfide. Son principal correspondant italien était à ce moment un jeune homme d'un caractère simple et modeste, à l'esprit studieux, qui, destiné par sa famille, bourgeoise et cléricale, à la carrière diplomatique, venait de passer quelques années en France et en Angleterre, avait fait à Londres la connaissance personnelle de Marx et d'Engels, et, converti par eux au socialisme, était retourné en Italie en 1871 ; il avait été l'un de ceux qui, avec Carmelo Palladino, Emilio Covelli, Errico Malatesta, reconstituèrent la Section de Naples après sa dissolution policière en août 1871 : et il est vraiment amusant de constater que ce correspondant s'appelait Carlo Cafiero. Agé alors de vingt-cinq ans, Cafiero était par son sérieux, son dévouement, et l'indépendance que lui assurait sa situation de fortune, un des hommes sur lesquels la coterie marxiste fondait le plus d'espérances. Le Congrès « ouvrier » convoqué par les mazziniens se réunit à Rome le 1er novembre : Cafiero s'y rendit comme représentant de la Section de Girgenti (Sicile) de l'Internationale ; il était accompagné de Tucci [1], qui représentait la Section de Naples ; le Congrès ayant voté un ordre du jour par lequel il adhérait aux principes professés par Mazzini, Cafiero, Tucci, et un délégué de Livourne, De Montel, signèrent (3 novembre) une déclaration disant qu'ils regardaient ces principes « comme contraires aux vrais intérêts de la classe ouvrière et au progrès de l'humanité », et se retirèrent. Le Congrès de Rome fit grand bruit en Italie ; les ouvriers socialistes protestèrent contre cette tentative de détourner le prolétariat italien de la véritable voie d'émancipation ; et il faut noter qu'à ce moment Garibaldi, interrogé à la fois par les détracteurs de l'Internationale et par les partisans de la grande Association, et pressé de s'expliquer, prit une attitude franche et courageuse : se souvenant de ce qu'il avait dit aux délégués de l'Internationale, à Genève, en septembre 1867, il écrivit le 14 novembre 1871 à Giorgio Trivulzio, dans une lettre qui fut aussitôt rendue publique, cette parole fameuse : « L'Internationale est le soleil de l'avenir » (*L'Internazionale è il sole dell' avvenire*). En opposition aux associations mazziniennes se fonda le 4 décembre, à Bologne, sous la présidence d'Erminio Pescatori, la société « Il Fascio operaio », dont le programme, assez mal défini, paraît avoir été de constituer, dans toutes les régions de l'Italie, des « Fasci operai » (« faisceaux ouvriers ») qui, réunis en une grande fédération autonome, auraient adhéré à l'Internationale. Cette nouvelle organisation se donna un organe qui parut dès la fin de décembre à Bologne, sous le titre de *Fascio operaio* ; elle eut bientôt des Sections dans la Romagne, à Rimini, à Lugo, à Imola, etc. ; et c'est dans les rangs du Fascio operaio que commença à militer le jeune Andrea Costa, alors étudiant à l'université de Bologne, où il était l'un des élèves préférés de l'illustre poète Giosuè Carducci.

Cependant les hommes du Temple-Unique, à Genève, avaient laissé passer près de deux mois, depuis la Conférence de Londres, sans donner signe de vie. Ce fut seulement le 23 novembre que, dans une assemblée des Sections genevoises, Henri Perret présenta son rapport sur ce qui s'était fait à Londres. Le Comité cantonal proposait l'adoption pure et simple des résolutions de la Conférence ; mais il y eut des réclamations,

1. Sur Alberto Tucci, voir t. Ier, pages 76 (ligne 2) et 120.

— Lefrançais, Perrare, Ostyn, Malon, et quelques autres, faisaient toujours partie de la Section centrale, — et, après un débat animé, il fallut se résoudre à décider qu'une nouvelle assemblée serait convoquée pour le samedi 2 décembre, afin d'examiner, discuter, adopter ou rejeter les résolutions. Lefrançais, Malon et Ostyn rédigèrent alors et signèrent une proposition longuement motivée, qu'ils devaient soumettre à cette assemblée; elle concluait à ce que la Fédération romande (de Genève) déclarât « qu'il n'y avait pas lieu d'accepter dans leur ensemble les résolutions de la Conférence », et invitât les autres Fédérations « à se joindre à elle pour exiger du Conseil général la convocation à bref délai d'un Congrès chargé... de régler au mieux des principes de l'Association les questions mises en litige par les empiètements successifs du Conseil général de Londres ». Mais, pour empêcher que cette proposition pût être présentée et discutée, un groupe de partisans d'Outine fit, dès l'ouverture de la séance du 2 décembre, la motion que « ceux des membres de la Fédération genevoise qui faisaient en même temps partie de la Fédération jurassienne fussent, avant toute discussion, sommés d'opter immédiatement pour l'une ou l'autre de ces fédérations ». La motion fut votée; et ceux des membres de la Section centrale de Genève qui avaient adhéré à notre Fédération, — Lefrançais, Malon, Ostyn, Perrare, etc. [1], — après avoir déclaré qu'ils optaient pour la Fédération jurassienne, durent se retirer [2]. Après quoi l'assemblée, débarrassée de tout contradicteur, passa au vote des résolutions de la Conférence, qui furent adoptées « d'enthousiasme et sans discussion [3] ».

Vers le milieu de décembre, le Comité fédéral romand (de Genève) rédigea une contre-circulaire qui devait être une réfutation de celle du Congrès de Sonvillier. Cette pièce peu remarquable (Nettlau l'appelle *ein wirklich nichtssagendes Gegencircular*) parut dans l'*Egalité* du 24 décembre, avec les signatures suivantes : L. Guétat, G. Bernard, Marie Petitpierre, J. Hoffer, T. Duval, Henri Perret. Ne possédant pas la collection de l'*Egalité* de 1871 et 1872, je ne puis citer aucun passage de ce document; mais je crois que le lecteur n'y perd rien. Dans ce même numéro, l'*Egalité* reproduisait une partie de l'article de la *Emancipacion* dont j'ai donné plus haut (p. 245) des extraits ; mais elle eut soin de ne pas imprimer le passage où on lit ces phrases : « Abstenons-nous complètement de toute participation à ce que les politiciens appellent la balançoire constitutionnelle;... ne vous laissez pas séduire par les promesses mensongères de certains charlatans;... éloignez-vous avec mépris de ces urnes électorales desquelles ne sortira jamais votre émancipation ». Un langage comme celui-là fût retombé trop directement sur les politiciens de Genève.

A la Chaux-de-Fonds, naturellement, les coullerystes, eux aussi, devaient venir à la rescousse. Seulement, comme leur Section ne battait plus que d'une aile, il fallut un certain temps pour préparer une manifestation qu'on pût exploiter contre nous. Ce fut seulement pour le 18 janvier qu'Ulysse Dubois réussit à convoquer une assemblée de ses amis; il est parlé en ces termes de cette réunion dans le pamphlet que Marx allait publier bientôt : « Les ouvriers de la Chaux-de-Fonds, dans l'assemblée générale du 18 janvier 1872, ont répondu à la circulaire des Seize [4] par des

1. Ils s'étaient fait recevoir comme membres par la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste.

2. J.-Ph. Becker écrivait à Sorge, le 30 novembre, au sujet de cette séance : « Les réfugiés parisiens font ici scandale sur scandale : ce sont des braillards mégalomanes et des chauvins à cerveau brûlé. Nous avons après-demain une importante assemblée de toutes les Sections d'ici, et il pourrait facilement arriver que beaucoup de ces messieurs fussent exclus de l'Association, ou même mis à la porte de vive force (*handgreiflich hinausgeworfen*). C'est M. Lefrançais qui est à la tête de cette bande d'aliénés (*Narrenhäusler*). »

3. *Révolution sociale*, n° 7 (2 décembre 1871).

4. C'est par cette périphrase, qu'il croyait plaisante, que Marx désigne invariablement la circulaire de Sonvillier.

votes unanimes confirmant les résolutions de la Conférence de Londres, ainsi que la résolution du Congrès romand de mai 1871 *d'exclure à jamais de l'Internationale les Bakounine, Guillaume et leurs adeptes* [1] (*Les Prétendues scissions*, etc., p. 34).

Bastelica avait communiqué la lettre reçue de Barcelone (voir ci-dessus p. 246) à Joukovsky ; et celui-ci, dans les premiers jours de décembre, écrivit ce qui suit à Alerini [2] :

« Vous voyez un *danger mortel* [3] dans une rupture avec le Conseil général. Nous vous dirons d'abord que jamais nous ne l'avons cherchée ; ensuite, que c'est le Conseil général qui la produit ; nous vous dirons enfin qu'une rupture avec un élément contraire à l'esprit de l'Internationale ne présente selon nous aucun danger...

« Vous voulez exprimer, dites-vous, au Conseil général combien vous le voyez *avec peine s'engager dans une voie aussi peu libérale* [4] envers nous les Jurassiens. Mais par cette lettre vous donneriez au Conseil général un prestige gouvernemental, ce dont nous ne voulons à aucun prix. Quand un comité de Section fait mal ses devoirs ou se donne les airs d'un protecteur, d'un directeur, on le remplace par un autre ; on en fait autant avec un Comité fédéral ; pourquoi le Conseil général ferait-il exception à la règle ? Est-il fait pour servir à l'Association, ou bien l'Association est-elle fondée pour que quelques ambitieux centralisateurs lui donnent, selon leur plaisir : bénédiction à Genève, malédiction au Jura, bienveillance en Allemagne, etc. ?

« La cause des Jurassiens, ainsi que des deux Sections de propagande [5] qui ont eu le malheur de déplaire aux inamovibles membres du Conseil général, ne sont qu'accidentelles. Il ne s'agit pas davantage de personnalités, quelles qu'elles soient : grandes comme Marx ou Bakounine, ou petites comme Outine ; les hommes passent, l'Internationale reste. Vous devriez, chers amis, voir la chose d'un point de vue plus élevé... Nous pensons que le doute n'est plus possible. Il faut agir, il faut en finir le plus tôt possible... Ci-joint les statuts de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, ainsi que le compte-rendu de la séance au Temple-Unique où nous [6] voulions protester contre les résolutions de Londres. »

Les hésitations de nos amis espagnols ne furent pas de longue durée. Bakounine écrivit le 18 décembre (son calendrier-journal nous l'apprend) une lettre à Sentiñon et à Farga-Pellicer (c'est la seule qu'il ait envoyée en Espagne pendant toute cette période), qui contribua sans doute, avec celle de Joukovsky, à éclairer les esprits et à raffermir les volontés de nos amis. Dans son numéro du 31 décembre, la *Federacion* de Barcelone publia la circulaire de Sonvillier, en la faisant précéder de ces lignes : « L'objet dont s'occupe la circulaire est de très grande importance... L'idée de convoquer, dans le plus bref délai possible, un Congrès général, qui

1. Nous n'avions pas eu connaissance de ce Congrès, tenu à Genève dans le courant de mai 1871, et où il n'y eut que des délégués genevois. Pendant que nous étions entièrement absorbés par les tragiques événements de Paris et que nous préparions des moyens de venir en aide à nos amis français, les hommes du Temple-Unique, les Outine, les Perret, les Grosselin, s'étaient amusés, comme on le voit, à nous exclure « à jamais » de l'Internationale.

2. Le brouillon de cette réponse de Joukovsky a été retrouvé par Nettlau et publié par lui, p. 586.

3. Cette expression, qu'avait employée Alerini, ne se retrouve pas dans les fragments de sa lettre publiés par Marx.

4. Même observation pour ce passage de la lettre d'Alerini que pour celui qui a été cité plus haut.

5. La Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste, de Genève, et la Section française de 1871, de Londres.

6. Joukovsky dit « nous », mais il n'avait pu assister lui-même à la séance, ayant été expulsé de la Section centrale de Genève en août 1870.

puisse et doive éclaircir entièrement les choses et déterminer entièrement les fonctions du Conseil général, cette idée nous paraît fort opportune... Etudions donc la question; préparons-nous à donner un mandat impératif à nos délégués, et attendons la résolution du Congrès général, qui, comme toujours, il n'y a pas à en douter, mettra ses délibérations d'accord avec la Justice et la Liberté. » La *Emancipacion* de Madrid publia aussi notre circulaire en même temps que la *Federacion*. Et, le 2 janvier 1872, Alerini écrivait à Joukovsky la lettre suivante (lettre indiquant l'existence d'une lettre antérieure, première réponse à celle de Joukovsky, et qui, celle-là, était, paraît-il, plutôt pessimiste), pour lui dire que tout allait bien [1] :

Mon cher Jouk, je t'ai écrit ces jours derniers un peu alarmé. Je prends la plume pour te rassurer. Nous sommes tous d'accord, je crois, pour manifester au Conseil général que les Sections espagnoles demandent la convocation à bref délai d'un Congrès général. A vrai dire, les Sections n'ont pas encore pris de résolutions à ce sujet. Mais les hommes d'initiative parmi nous une fois d'accord, il n'y a pas de doute que, quand les Sections seront saisies officiellement de la question, elles ne se prononcent de la même façon que ceux-ci. Avant de soumettre la chose à leur jugement, ces hommes ont cru devoir l'étudier et la trancher d'abord, afin que, une résolution une fois prise, ils pussent tous faire la même propagande pour son bon succès... Les groupes actifs ont pris ici l'engagement moral de n'avoir rien de caché entre eux. Je n'eus pas connaissance de la correspondance échangée à votre sujet entre Barcelone et Séville, et quelques soupçons me firent penser qu'elle ne vous était pas favorable. Un moment de froideur a régné quelques instants ici parmi nous. Je vous donnai la voix d'alarme. Mais nous avons fini par nous entendre, et j'en suis heureux. Tu peux donc considérer l'effet de ma dernière lettre comme entièrement effacé...

Cette lettre fait allusion à mots couverts à une organisation spéciale qui existait en Espagne depuis le printemps de 1870, organisation dont nous ignorions alors l'existence; Alerini lui-même, comme on le verra (p. 271), venait seulement d'y être initié (décembre), et il en parle avec la gaucherie d'un néophyte qui, peu de jours auparavant, n'était pas encore au courant de ce qui se passait. Il sera question plus loin, de façon détaillée, de cette organisation, qu'Alerini désigne par les mots « les groupes actifs ».

Mais, au moment où d'un bout de l'Espagne à l'autre on paraissait d'accord pour lutter avec nous en faveur du principe d'autonomie contre les abus de pouvoir du Conseil général, arrivait à Madrid, dans les derniers jours de décembre, le gendre de Marx, Paul Lafargue. En août, la police française l'avait forcé d'interrompre brusquement un séjour qu'il faisait aux eaux de Luchon avec sa femme et ses deux belles-sœurs; il avait passé la frontière, et les autorités espagnoles l'avaient emprisonné quelques jours à Huesca; remis en liberté, il s'installa d'abord à Saint-Sébastien, puis, sans doute sur des instructions reçues de Londres, il se rendit dans la capitale. La présence de Lafargue à Madrid allait bientôt se révéler à nous par de tristes résultats, conséquences de ses manœuvres.

Ce n'est que vers la fin de novembre que Bakounine reçut de Locarno des exemplaires imprimés de la circulaire du Congrès de Sonvillier. Elle excita son enthousiasme [2], et il se mit en devoir de la répandre en Italie le plus qu'il lui fut possible. « Je puis dire, écrivait-il à Joukovsky (en russe)

1. Cette lettre, retrouvée par Nettlau, a été publiée par lui (p. 588).
2. Ecrivant à un journal italien, il l'appelle « la magnifique et tout à fait légitime protestation du Congrès franco-jurassien » (Nettlau, p. 579).

le 18 décembre, que j'ai inondé l'Italie de votre circulaire, par des amis s'entend, pas personnellement. Il a été nécessaire d'écrire une masse de lettres dans toutes les parties de l'Italie pour expliquer aux amis le véritable sens de notre lutte contre Londres, et pour disposer en notre faveur les demi-amis et les quarts d'amis [1]. » Il m'écrivit, pour me faire part de ses idées sur la campagne que nous venions d'ouvrir sans lui, et à laquelle il allait maintenant s'associer avec ardeur, une longue lettre qui l'occupa trois jours (30 novembre-2 décembre), et dont il note l'envoi, le 2 décembre, sur son calendrier-journal en ces termes : « Envoyé lettre immense (46 pages) à James ».

Mais, vers le milieu de décembre, Bakounine s'inquiète de ce qui se passe à Milan, où Achille Bizzoni, le directeur du *Gazzettino rosa*, — un de ces « quarts d'amis » dont il avait parlé à Joukovsky, — ne publiait dans son journal ni la circulaire de Sonvillier, ni un article qu'avait écrit un ami tout à fait sûr et dévoué, celui-là, le jeune et énergique Pezza. Et voilà que le numéro du 20 décembre du *Gazzettino rosa* lui apporte, au lieu de la circulaire, la reproduction de l'article de la *Emancipacion* de Madrid (p. 245) ; et que le lendemain 21, le journal publie un article intitulé *L'Internazionale*, et signé *Un internazionalista*, article dont l'auteur, commentant la *Emancipacion*, disait : « Des lettres du Conseil général nous assurent que cette déclaration des Espagnols est en parfaite harmonie avec ses propres vues ». Le 22, Bakounine commence une lettre qu'il destinait à la *Révolution sociale* de Genève ; il y reproduit l'article de *Un internazionalista* qui, dit-il, semble avoir été écrit sous l'inspiration directe de Londres, et une partie de celui de la *Emancipacion*, et constate que, s'il fallait en croire le *Gazzettino rosa*, le Conseil général approuverait les vues des Espagnols, qui sont les mêmes que les nôtres : « seulement, ajoute-t-il, nous sommes très curieux de constater l'effet que cette conversion subite produira sur les démocrates socialistes de l'Allemagne et de la Suisse allemande, aussi bien que sur les internationaux citoyens genevois et membres de la Section centrale de Genève, qui ont fait évidemment de l'Internationale un instrument politique entre les mains du radicalisme bourgeois à Genève [2] » Le même jour 22, Victor Cyrille, un jeune communard échappé de Paris et réfugié en Italie, où il était entré en relations avec quelques socialistes, arrivait à Locarno ; Bakounine l'accueillit avec cette confiance prompte à se donner, qu'il accorda plus d'une fois à des indignes [3] ; Cyrille passa plusieurs jours avec lui. Le 23, Bakounine se mit à écrire une lettre à ses amis de Milan, leur disant :

Frères, que se passe-t-il donc chez vous ? Votre silence, accompagné du silence obstiné du *Gazzettino rosa*, m'étonne, m'afflige, m'inquiète. Le *Gazzettino* non-seulement ne publie pas notre circulaire avec l'article de Burbero [Pezza], mais il paraît prendre parti contre nous. Vous avez sans doute lu dans le numéro du 21 l'article *L'Internazionale*, signé *Un Internazionalista*. C'est un article d'ailleurs fort remarquable et que j'aurais souscrit avec plaisir, excepté une seule phrase, celle où il parle des *vues* du Conseil général, comme si ces *vues* avaient une importance soit dogmatique, soit gouvernementale... J'accepte parfaitement, et tous mes amis accepteront, j'en suis sûr, tant l'esprit que la lettre de l'article [de la *Emancipacion*]... Le Conseil général déclare que cette déclaration des internationaux

1. Cité par Nettlau, p. 577.
2. Cité par Nettlau, p. 583. Cette lettre resta inachevée et ne fut pas envoyée.
3. Comme on le verra au tome III, Cyrille finit, quelques années plus tard, par être suspecté de connivence avec la police italienne (Mme André Léo, dans une lettre de 1878, affirme qu'on en a la preuve, « et deux fois plutôt qu'une ») : en 1871 il paraît avoir été encore sincère, et son exubérance n'était pas d'un agent provocateur, mais simplement d'un emballé.

espagnols est parfaitement d'accord avec ses vues : pour qui connaît l'état réel de la question, c'est une retraite évidente et plus ou moins habile, aussi bien que cette déclaration de l'*Internazionalista* correspondant du Conseil général : « Mais qu'il soit bien entendu que les prolétaires, en s'organisant contre leurs exploiteurs, doivent avoir une politique toute à eux, qui sera aussi différente et aussi contraire à celle des bourgeois, que sont différents et contraires l'*organisation économique* et l'*Etat politique* ». Si l'*Internazionalista* a exprimé là non son opinion propre, mais réellement celle du Conseil général, alors nous ne pouvons que nous réjouir de l'immense progrès que celui-ci vient d'accomplir. Alors en théorie il n'y aurait plus aucune dissidence entre nous. Il ne resterait plus que le dissentiment pratique, dont la solution immédiate est urgente pour le salut même de l'Internationale, que les tiraillements provoqués par l'ambition tout à fait politique, dans le sens du gouvernement et de l'Etat, de plusieurs de ses membres, affaiblissent dans un moment où elle a besoin de toutes ses forces réunies pour lutter avec succès contre la coalition de toutes les réactions de l'Europe qui la menace[1].

L'*Internazionalista* du *Gazzettino rosa* n'était autre que Cafiero, comme nous l'apprîmes plus tard. L'opinion qu'il avait exprimée était la sienne propre, et non celle du Conseil général : il finit par s'apercevoir que ses aspirations le portaient d'un autre côté que celui où il avait fait ses premières armes ; les lettres qu'Engels lui écrivait pour l'endoctriner, loin de l'assouplir à la discipline de la coterie, eurent, au bout de quelques mois, un résultat tout contraire ; et l'instant n'était plus bien éloigné où il allait reconnaître, dans ce Bakounine tant calomnié, et qu'on avait cherché à lui faire haïr, l'homme selon son cœur.

Cependant on était à l'époque des fêtes de Noël ; Bakounine conduisit son hôte Cyrille chez ses amis, le fit asseoir avec lui à leur table ; puis il le dépêcha à Milan, porteur d'une lettre qui eut enfin raison des hésitations de Bizzoni ; et Cyrille, revenu le 28, et de nouveau fêté, partit le 31 pour Genève. Le calendrier-journal a noté en ces termes la série de ces incidents :

« 22. Arrive Cyrille. — 24 (dimanche). Avec Cyrille chez Bellerio, chez Gavirati, chez Chiesa. — 25. Déjeuné, dîné chez Bellerio avec Victor Cyrille. — 26. Matin avec Cyrille, décidons qu'il partira demain à Milan. Ecrit avec Cyrille à Bizzoni, Marco, Paolo. — 27. Cyrille parti ce matin à 4 heures. — 28. Cyrille revenu ; il a réussi. — 29. Dîné chez Chiesa avec Cyrille et les Bellerio. — 30. Soir préparé lettres (Zaytsef, James, Ross) pour Cyrille. Pris pour lui 40 francs chez Chiesa. — 31. Cyrille parti pour Genève à 11 heures. Lettres de James et d'Adhémar. Adieu 1871 ! »

Dans son numéro du 29 décembre, le *Gazzettino rosa* avait publié la circulaire de Sonvillier, en la faisant précéder d'une lettre datée de Milan, 27 décembre, et signée *Un groupe d'internationaux*, qui disait : « Convaincus que le principe d'autonomie des Sections, des Fédérations régionales et nationales, constitue la véritable force de l'Internationale ;... confiants plus que jamais dans l'avenir de l'Internationale, qui ne peut être subordonnée à la volonté ou à l'autorité de quelques individus, mais qui doit être l'œuvre de l'activité collective et de la liberté, nous acceptons la proposition de la Fédération jurassienne pour la convocation d'un

1. Nettlau, p. 581

Congrès général, destiné à mettre un terme aux tendances autoritaires manifestées par le Conseil général et à faire rentrer ce dernier dans les limites de ses attributions ». La rédaction ajoutait, en son propre nom : « Nous nous associons à ce document et nous félicitons les Sections italiennes qui ont déjà adhéré à la proposition de la Fédération jurassienne.»

Quatre autres journaux italiens avaient déjà publié la circulaire de Sonvillier, ou la reproduisirent à ce même moment : l'*Eguaglianza* de Girgenti, inspirée par Saverio Friscia, la *Campana* de Naples, où écrivaient Palladino, Cafiero et Covelli, et qui se signalait par la modération de son langage, le *Proletario* de Turin, que rédigeait Terzaghi [1], le *Fascio operaio* de Bologne.

Avant de quitter l'Italie, je dois dire quelques mots du petit volume de Bakounine, *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale*, qui parut à la fin de 1871 et prit place dans la série des publications de notre Commission de propagande socialiste de Saint-Imier [2]. Il est inutile d'en donner ici une analyse ; tout le monde en pourra lire bientôt le texte dans la réimpression qui en sera faite (dans la collection des Œuvres de Bakounine). Je me bornerai à reproduire une phrase extraite de la belle page où Bakounine, après avoir montré dans le Satan biblique le symbole de la révolte, déclare que le Satan moderne, c'est le prolétariat parisien, l'auteur de cette sublime insurrection de la Commune que Mazzini a maudite, — parce que la connaissance de cette phrase est nécessaire pour l'intelligence de la lettre (que j'aurai à donner en son lieu) adressée, le 6 août 1872, à Bakounine par la Conférence de Rimini. La voici :

Selon la doctrine mazzinienne aussi bien que chrétienne, le Mal, c'est la révolte satanique de l'homme contre l'autorité divine, révolte dans laquelle nous voyons au contraire le germe fécond de toutes les émancipations humaines. Comme les Fraticelli de la Bohême au XIVe siècle [3], les socialistes révolutionnaires se reconnaissent aujourd'hui par ces mots : *Au nom de celui à qui on a fait grand tort.*

Je signale en outre le passage déjà reproduit (tome Ier, p. 242), où Bakounine raconte comment il vit Mazzini à Londres en 1862, et comment celui-ci avait pris noblement sa défense contre les calomnies par lesquelles des émigrés allemands avaient essayé de tuer moralement le révolutionnaire russe alors enfermé dans les forteresses du tsar ; — un passage sur la propriété, définissant notre conception collectiviste : « Seul le travail collectif crée la civilisation et la richesse. Cette vérité une fois comprise et admise, il ne reste que deux formes possibles de propriété ou d'exploitation de la richesse sociale : la forme bourgeoise actuelle, c'est-à-dire l'exploitation de cette richesse, produit du travail collectif, ou plutôt l'exploitation du travail collectif, par des individus privilégiés, ce qui est

1. Terzaghi avait louvoyé d'abord entre le Conseil général et nous, soit qu'il n'eût pas encore compris de quoi il s'agissait, soit plutôt qu'il eût voulu ménager la chèvre et le chou. On lit dans *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., p. 43 : « Le 4 décembre, Carlo Terzaghi demande au Conseil général de l'argent pour son journal le *Proletario*. Ce n'était pas la mission du Conseil général de pourvoir aux besoins de la presse ; mais il existait à Londres un Comité qui s'occupait de réunir quelques fonds pour venir en aide à la presse internationale. Le Comité était sur le point d'envoyer un subside de cent cinquante francs, quand le *Gazzettino rosa* annonça que la Section de Turin avait pris ouvertement parti pour le Jura... Devant cette attitude hostile à l'Internationale *(sic)*, le Comité n'envoya pas l'argent.»

2. *La Théologie politique de Mazzini et l'Internationale*, par M. Bakounine, membre de l'Association internationale des travailleurs. Première partie : *L'Internationale et Mazzini*. Un volume petit in-8° de 111 pages. Prix : 1 franc. Imprimerie G. Guillaume fils, Neuchâtel. Commission de propagande socialiste [Saint-Imier], 1871.

3. Les Fraticelli étaient une secte d'hérétiques qui avaient pris parti pour Satan, le grand calomnié, contre Dieu, son injuste persécuteur. Ils se saluaient entre eux en invoquant l'ange révolté, qu'ils appelaient « Celui à qui on a fait grand tort ».

l'unique sens véritable de cette *propriété individuelle et héréditaire* dont le généreux et populaire général Garibaldi se pose lui-même en défenseur aujourd'hui ; ou la forme nouvelle, celle que nous soutenons contre la bourgeoisie et contre le général Garibaldi lui-même, parce qu'elle est l'unique et suprême condition de l'émancipation réelle du prolétariat, de tout le monde, la *propriété collective* des richesses produites par le *travail collectif* ; » — un autre passage, où l'auteur expose « l'idée si juste, énoncée et développée il y a plus de vingt ans principalement par Karl Marx », que les religions n'ont jamais été les causes réelles des faits sociaux, « l'idéal n'étant jamais que l'expression plus ou moins fidèle de la lutte des forces économiques dans la société » ; — enfin une prophétie des plus remarquables, annonçant, « dans un délai assez rapproché, l'entière destruction de la domination russe sur tout le pays de l'Amour, sous le poids d'une formidable invasion japonaise... Gare aux possessions russes sur l'Amour, je ne leur donne pas cinquante ans. Toute la puissance de la Russie en Sibérie n'est que fictive. »

Un manuscrit de Bakounine, inachevé, portant la date du 7 janvier 1872, et qui paraît avoir été destiné au journal la *Liberté* de Bruxelles, contient un passage intéressant sur le programme de l'Internationale, à l'occasion duquel Bakounine rend une fois de plus un hommage sincère à Marx. Ce qui lui a fait prendre la plume, c'est « un entrefilet ne pouvant se qualifier autrement que d'infâme », publié dans le *Volksstaat* du 13 décembre 1871 [1], et qu'il n'a lu que la veille, parce qu'il vit « dans un lieu très éloigné de tous les centres de publicité ». Il explique l'opposition théorique qui existe entre les partisans de la centralisation et ceux de l'autonomie, ou, comme il les appelle plus loin, « les *communistes autoritaires* et les *fédéralistes*, autrement dits *anarchistes* », et l'absurdité qu'il y aurait à vouloir imposer aux membres de l'Internationale un dogme uniforme et obligatoire ; et il ajoute :

C'est l'honneur éternel des premiers fondateurs de l'Internationale et, nous aimons à le reconnaître, du compagnon Charles Marx en particulier, d'avoir compris cela, et d'avoir cherché et trouvé, non dans un système philosophique ou économique quelconque, mais dans la conscience universelle du prolétariat de nos jours, quelques idées pratiques résultant de ses propres traditions et de son expérience journalière... Ces quelques idées, magnifiquement résumées dans les considérants de nos Statuts généraux, forment le vrai, le seul principe constitutif, fondamental, obligatoire de notre Association [2]... Il n'existe dans l'Internationale qu'une seule loi souveraine, garantie puissante de son unité : c'est celle de la *solidarité pratique* du prolétariat de tous les pays dans sa lutte contre l'oppression et contre l'exploitation bourgeoises.

La gêne matérielle où vivait Bakounine continuait, et devait durer un certain temps encore. Le 6 décembre, à la suite peut-être de sa lettre du 14 novembre (voir p. 231), il reçoit d'Ogaref 30 fr. ; Ross lui envoie de Genève du thé et du tabac (3 déc.), puis 150 fr. (10 déc.) et 110 fr. (15 déc.) ; Gambuzzi envoie 100 fr. (26 déc.). En janvier 1872, le calendrier-journal porte, le 5 : « Point d'argent » ; Bakounine emprunte, le 6, 10 fr. à Chiesa ; le 7, 20 fr. à Bellerio (sur lesquels il rend à Chiesa ses 10 fr.) ; le 13, Gambuzzi envoie 40 fr. ; le 28, arrivent de Sibérie 25 roubles (80 fr.), ce qui permet de rendre à Chiesa les 40 fr. empruntés le 30 décembre pour Cyrille. En

1. Je ne me rappelle pas ce que contenait cet entrefilet : Nettlau, qui cite plusieurs passages de ce manuscrit de Bakounine (p. 583), ne le dit pas. Deux fragments de ce manuscrit ont paru dans le supplément littéraire de la *Révolte* (juin 1892).

2. Rapprocher ce passage d'une citation d'Engels (préface à une nouvelle édition du *Manifeste communiste*, 1890) qui sera faite au chapitre VI de la Quatrième Partie.

février, la détresse redouble; il faut faire une lettre de change de 300 fr. à la propriétaire, payable à la fin du mois : c'est alors que Mme Bakounine écrit à Ogaref (9 et 18 février 1872) deux lettres éplorées et inutiles (imprimées dans la Correspondance); Ross, à ce moment, malade à Montpellier, envoie 150 fr. (11 février), et une traite que consent à négocier un certain Simon procure 200 francs. En mars arrivent de Gambuzzi 200 fr., et de Russie viennent 50 roubles (165 fr.). Enfin la situation s'améliore au printemps; de nouveaux amis russes, à Zürich, mettent à la disposition de Bakounine un peu d'argent.

Le Congrès de la Fédération belge devait avoir lieu, selon l'habitude des années précédentes, à l'époque de Noël. Il se réunit à Bruxelles les 24 et 25 décembre. Un débat eut lieu sur la question qui agitait l'Internationale; lecture fut donnée de la circulaire de Sonvillier. Après une mûre délibération, le Congrès vota la résolution suivante, qu'il est nécessaire de reproduire in-extenso :

La Fédération belge, réunie en Congrès les 24 et 25 décembre 1871,

Vu les calomnies absurdes répandues tous les jours par la presse réactionnaire, qui veut faire de l'Internationale une Société despotique soumise à une discipline et à un mot d'ordre partant de haut et arrivant à tous les membres par voie hiérarchique;

Considérant qu'au contraire l'Internationale, voulant réagir contre le despotisme et la centralisation, a toujours cru devoir conformer son organisation à ses principes;

Déclare, une fois pour toutes, que l'Internationale n'est et n'a jamais été qu'un groupement de fédérations complètement autonomes;

Que le Conseil général n'est et n'a jamais été qu'un centre de correspondance et de renseignements;

La Fédération belge engage toutes les Fédérations régionales à faire la même déclaration, pour confondre tous ceux qui nous représentent comme des instruments dociles entre les mains de quelques hommes;

Considérant, d'un autre côté, que les statuts de l'Internationale, faits à la naissance de l'Association, et complétés un peu au hasard à chaque Congrès, ne délimitent pas bien les droits des fédérations et ne correspondent pas à la pratique existante,

Déclare qu'il y a lieu d'entreprendre une revision sérieuse des statuts;

En conséquence, la Fédération belge charge le Conseil belge de faire un projet de nouveaux statuts et de le publier pour qu'il soit discuté dans les Sections et ensuite au prochain Congrès belge; le projet sera soumis au prochain Congrès international.

La Fédération belge engage les autres Fédérations régionales à faire de même, afin que le prochain Congrès international puisse conclure le pacte définitif de la fédération.

Cette résolution affirmait nettement les principes d'autonomie et de décentralisation, et montrait que les Belges pensaient sur ce point tout à fait comme les Jurassiens. Mais elle ne disait pas expressément que ces principes avaient été violés par le Conseil général et par la Conférence; et si, d'une part, on pouvait tirer des considérants belges cette conclusion sous-entendue, que ceux qui, dans l'Internationale, voudraient se faire les partisans de l'autorité et de la centralisation se mettraient en contradiction avec l'esprit même qui avait présidé à la création de l'Association, d'autres eussent pu, avec tout autant de vraisemblance, prétendre — et

ils prétendirent en effet — que ni le Conseil général ni la Conférence n'avaient commis, aux yeux des Belges, aucun abus d'autorité, puisque le Conseil général *n'avait jamais été* qu'un centre de correspondance et de renseignements. Que fallait il penser au juste d'une résolution rédigée en des termes qui pouvaient donner lieu à des interprétations si différentes ? Le Conseil général et quelques-uns de ses partisans affirmèrent que les Belges avaient voulu donner raison aux hommes de Londres contre nous. Quant à nous, nous fûmes renseignés sur les véritables intentions des Belges par Bastelica, qui, s'étant rendu à Bruxelles justement à cette époque, avait assisté au Congrès, et avait reçu de la bouche des délégués les explications nécessaires; nous sûmes que les Belges, malgré l'ambiguïté, voulue ou involontaire, du texte de leur résolution, n'étaient nullement disposés à se ranger du côté du Conseil général dans la lutte commencée; et bientôt nous apprîmes que leur Conseil fédéral, chargé de préparer un projet de revision des Statuts généraux, se proposait d'introduire dans les statuts revisés *la suppression du Conseil général.*

Le Congrès belge avait eu à examiner une question subsidiaire : celle de l'époque à laquelle il convenait de convoquer le futur Congrès général. La circulaire de Sonvillier avait proposé que cette convocation eût lieu « à bref délaï » ; mais, à nos yeux, c'était là un point accessoire, au sujet duquel nous étions prêts à nous rallier à l'opinion qu'exprimerait la majorité des Fédérations. « Les uns, parmi les délégués jurassiens, avaient pensé que le Congrès régulier de 1871, qui n'avait pas eu lieu, et avait été remplacé par la Conférence de Londres, devait être convoqué, et cela avant la fin de l'année ; les autres pensaient qu'il valait mieux attendre le Congrès régulier de 1872. Sans trancher la question, on avait résolu de laisser aux autres Fédérations l'initiative des propositions touchant l'époque du Congrès général [1]. » Les Belges estimèrent qu'il n'y avait pas urgence, et qu'on pouvait attendre jusqu'au mois de septembre suivant, époque à laquelle, depuis l'adoption des statuts de l'Association, se réunissait traditionnellement le Congrès : en conséquence, la Fédération belge proposa que le Congrès général eût lieu en septembre 1872, ce qui donnerait le temps à toutes les Fédérations de préparer et d'étudier des projets de statuts revisés, et de se concerter en vue des travaux du Congrès.

C'est à ce moment que reparaissent subitement sur la scène deux hommes qui n'avaient plus fait parler d'eux depuis les derniers mouvements insurrectionnels de Lyon au printemps de 1871, Albert Richard et Gaspard Blanc. Ils avaient réussi à passer en Angleterre; et là, tandis qu'ils traînaient leur misère et leur désœuvrement dans les rues de Londres, il vint à Richard l'idée la plus folle et la plus monstrueuse, la plus bête et la plus scélérate, — une idée bien digne de la cervelle malade de celui qui, adolescent, avait rêvé, comme me l'ont raconté des socialistes lyonnais, de s'en aller chez les nègres pour fonder un royaume au Congo. Cette idée, c'était d'offrir leurs services à Napoléon III, à ce moment installé depuis quelque temps à Chislehurst, et de lui proposer de le ramener en France comme empereur des ouvriers et des paysans. Blanc, qu'on aurait cru moins bête que son copain, se laissa pourtant embobiner par lui, et tous deux de compagnie allèrent voir Badinguet, qui, aussi fou qu'eux, les reçut, les écouta, et leur donna quelque argent pour publier une brochure. Ravis et grisés de leur succès, ils s'en furent de Londres à Bruxelles, Richard se croyant déjà vice-empereur, et Blanc député ou préfet, et ils firent imprimer une ânerie prétentieuse intitulée « *L'Empire et la France nouvelle ; Appel du peuple et de la jeunesse à la conscience française*, par Albert Richard et Gaspard Blanc », qui parut à Bruxelles en janvier 1872. Cette élucubration se terminait ainsi : « Nous qui avons formé la grande armée du prolétariat français,... nous les chefs les plus

1. *Bulletin de la Fédération jurassienne*, n° 1 (15 février 1872).

influents de l'Internationale en France,... heureusement nous ne sommes pas fusillés, et nous sommes là pour planter, en face des parlementaires ambitieux, des républicains repus, des prétendus démocrates de toute espèce, le drapeau à l'ombre duquel nous combattons, et pour lancer à l'Europe étonnée, malgré les calomnies, malgré les menaces, malgré les attaques de toute sorte qui nous attendent, ce cri qui sort du fond de notre conscience et qui retentira bientôt dans le cœur de tous les Français : *Vive l'Empereur!* [1] »

La plupart de ceux qui lurent la brochure des deux Lyonnais pensèrent qu'ils avaient été frappés d'aliénation mentale ; d'autres, qui les avaient vus à l'œuvre à Lyon, Dumartheray, Saignes, Camet, etc., déclarèrent que Richard était un gredin et Blanc une tête faible qui s'était laissé entraîner par un séducteur illuminé et canaille. Je ne puis me défendre de l'idée que si Bastelica était allé à Bruxelles en décembre, c'était pour y rencontrer Richard et Blanc, que probablement il avait déjà vus à Londres : mais il repoussa leurs avances, — s'ils lui en firent, — et, quand la brochure parut, il fut un des plus ardents à la traiter d'infamie à la fois idiote et criminelle.

Cependant, à Genève, la *Révolution sociale* se trouvait, au point de vue financier, dans une position critique. Claris s'était embarqué dans son entreprise passablement à la légère, escomptant des abonnements qui ne pouvaient guère venir, puisque la France lui était fermée, et engageant de lourdes dépenses par la façon peu pratique — le gaspillage de petits caractères, en particulier — dont il faisait composer son journal. Dans le numéro du 21 décembre, il adressa un appel pressant aux amis de la cause communaliste et aux membres de la Fédération jurassienne, en avouant que, lors de la fondation du journal, « il avait complètement négligé le côté commercial et financier ». Le 28 décembre, le journal ne parut pas, faute d'argent. Le 4 janvier, quelques fonds étant rentrés, le n° 10 put paraître ; dans un avis placé en tête, Claris disait : « Une combinaison nouvelle avec la Fédération jurassienne est sur le point d'aboutir ; dans ce cas, la vie de notre journal se trouvera très sérieusement assurée ». En effet, ce jour-là même, dimanche 4 janvier, une réunion de délégués de nos Sections avait lieu à la Chaux-de-Fonds pour étudier les moyens de venir en aide à la *Révolution sociale ;* mais « les négociations entreprises pour la continuation du journal échouèrent » (*Mémoire*, p. 239), et le n° 10 fut le dernier. La Fédération jurassienne voulait, si elle devait s'imposer de nouveaux sacrifices pour la publication d'un journal, que cet organe fût bien à elle, et que la rédaction appartînt exclusivement à son Comité fédéral.

En attendant, nous avions, comme l'année précédente, pour aider à la propagande de nos idées, publié un petit almanach. L'*Almanach du peuple pour 1872* parut à la fin de décembre ; il contenait des articles d'Adhémar Schwitzguébel, Michel Bakounine, Mme André Léo, Gustave Lefrançais, et un poème de B. Malon. L'article de Schwitzguébel était intitulé *Le collectivisme*, et voici la définition qu'il donnait de la doctrine acceptée par la majorité des délégués de l'Internationale au Congrès de Bâle : « Si l'Internationale admet comme base de l'organisme social la propriété collective du fond, des instruments de travail, de manière à ce qu'ils soient garantis à chaque travailleur, elle reconnaît cependant la liberté absolue qu'ont les individus, les groupes, de s'organiser comme ils l'entendent, de sorte que ce sera à ceux-ci de déterminer le mode de répartition des fruits du travail collectif dans chaque association. Ainsi, loin de tendre à un communisme autoritaire, le collectivisme assure parfaitement aux individus, aux groupes, le droit au produit du travail. » L'article de Bakounine était tout simplement un fragment du manuscrit rédigé par lui, du 4 au 25 juillet 1871, sous le titre de *Protestation de*

1. Je cite ce texte d'après la brochure de Marx, *Les prétendues scissions*, etc., p. 36.

l'Alliance ou *Appel de l'Alliance* (voir ci-dessus p. 164), manuscrit que j'avais entre les mains et dont rien n'avait pu être utilisé jusqu'alors ; je donnai à ce fragment (pages 123-136 du manuscrit) le titre d'*Organisation de l'Internationale*[1]. Mme André Léo avait traité, sous une forme humoristique, ce sujet : *L'éducation et la Bible*. Un extrait du livre de Lefrançais sur la Commune, livre qui ne parut qu'en janvier 1872, formait le quatrième article, sous ce titre : *Les socialistes et les républicains bourgeois en face de la guerre*. Le poème de Malon, *La Grève des mineurs* (près de cinq cents alexandrins), avait été déjà publié à Paris en mai 1870, à l'occasion de la grève du Creusot : c'était une réponse à la *Grève des forgerons*, de Coppée. Notre Almanach, édité par notre Commission de propagande socialiste de Saint-Imier et imprimé à l'atelier G. Guillaume fils, se vendit bien ; il fallut en faire sur-le-champ une seconde édition, qui fut écoulée principalement en Belgique.

Nos Sections jurassiennes, lorsqu'elles eurent connaissance des résolutions du Congrès belge, les discutèrent, et leur donnèrent leur pleine approbation ; et, à la suite d'une correspondance échangée entre elles et le Comité fédéral dans le courant de janvier, le Comité fédéral fut chargé de transmettre à la Fédération belge l'adhésion de la Fédération jurassienne. En conséquence, la lettre suivante fut adressée à Bruxelles :

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

Fédération jurassienne.

Au Conseil général[2] belge.

Compagnons, Les Sections de la Fédération jurassienne, après avoir pris connaissance des résolutions adoptées par le Congrès ouvrier belge tenu les 24 et 25 décembre dernier, nous chargent de vous déclarer qu'elles donnent leur adhésion pleine et entière auxdites résolutions.

Le Congrès de Sonvillier, en invitant toutes les Fédérations de l'Internationale à provoquer *la convocation, à bref délai, d'un Congrès général*, avait essentiellement pour but de bien établir ce principe, que le Congrès général ne pouvait pas être supprimé et remplacé à l'avenir par de simples Conférences. L'attitude récente de la plupart des Fédérations régionales est pour nous un sûr garant que l'immense majorité des internationaux entendent maintenir intactes ces grandes assises internationales du travail qui ont porté le nom de Congrès ouvriers généraux.

Dans ces circonstances, la Fédération jurassienne ne pense pas qu'il soit opportun de hâter la convocation du Congrès ; elle se borne à insister pour que le Conseil général, *sous aucun prétexte*, ne puisse supprimer le Congrès régulier qui doit avoir lieu en 1872, comme il a supprimé celui de 1871. Elle croit que toutes les Fédérations régionales feront bien d'adhérer aux résolutions du Congrès

1. Dans ces pages, Bakounine, reproduisant le préambule des Statuts généraux de l'Internationale, le citait d'après la version du *Socialiste* de Paris (11 juin 1870), où le troisième alinéa des considérants est ainsi rédigé : « L'émancipation économique des classes ouvrières est le grand but auquel tout mouvement politique doit être subordonné comme un simple moyen ». Il ne s'était pas même aperçu que cette rédaction différait du texte français voté à Genève en 1866. Voir la note de la p. 58.

2. Au début, le Conseil de la Fédération belge s'était appelé « Conseil général belge ». En 1871, l'épithète *général* fut remplacée par celle, plus correcte, de *fédéral*. Le Comité de Sonvillier emploie encore ici l'ancien style.

belge, et de se préparer ainsi, pour le prochain Congrès général régulier, à une revision sérieuse de nos Statuts généraux, en tenant compte des expériences faites depuis la fondation de l'Association.

Le Conseil régional belge rendra service à l'Association s'il envoie à chaque Fédération le projet de Statuts généraux qu'il est appelé à élaborer. Le développement de l'organisation de l'Internationale en Belgique le rend plus à même qu'aucun autre Conseil régional de présenter un projet qui puisse servir de base de discussion à toutes les Fédérations.

Nous vous saurons gré de donner à la présente pièce toute la publicité possible, afin de couper court aux fausses interprétations qui ont été faites de la circulaire du Congrès de Sonvillier.

Au nom de la Fédération jurassienne,

Les membres du Comité fédéral.

Sonvillier (Jura bernois, Suisse), le 7 février 1872 [1].

Une question d'une importance capitale pour nous demandait une solution immédiate : la Fédération jurassienne ne pouvait pas rester sans organe. J'avais étudié les conditions de publication d'un bulletin autographié, de quatre pages à deux colonnes, tiré sur du papier à lettres format coquille; et j'avais calculé que, l'autographie devant être faite gratuitement par l'un des nôtres, les frais du tirage lithographique et le coût du papier ne dépasseraient pas dix francs. Je communiquai mon plan au Comité fédéral, qui l'adopta. Il fut convenu que ce bulletin paraîtrait deux fois par mois, au prix de 4 francs par an ; que le tirage se ferait à Neuchâtel (à la lithographie Furrer), et que la rédaction et l'administration seraient au siège du Comité fédéral. Par une circulaire en date du 5 février, l'autorisation nécessaire fut demandée aux Sections, qui l'accordèrent ; et l'apparition du premier numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne* fut fixée au 15 février 1872.

Je note en passant que, dans le courant de février, Malon quitta Genève et vint s'établir pour quelques mois à Neuchâtel. La raison qu'il donna de ce changement de domicile était qu'il voulait faire l'apprentissage du métier de vannier en devenant l'élève de l'excellent Gaffiot, du Creusot, qui, depuis quelques mois, pour tresser ses paniers, s'était installé à Neuchâtel, dans un petit atelier situé aux Cassardes, au-dessus de la ville. Mais il y avait au départ de Malon de Genève un tout autre motif, que nous ne connûmes que plus tard : c'était une brouille, amenée par une cause d'ordre intime, avec la famille Perron, qui l'avait si affectueusement reçu lors de son arrivée.

En France, grâce aux efforts de ceux qui, n'ayant pas été proscrits, avaient pu continuer à travailler dans leurs ateliers et à vivre au milieu de leurs camarades, grâce aussi à l'active propagande faite par la correspondance des réfugiés, l'Internationale se réorganisait. Dans son premier numéro (15 février), résumant les nouvelles que nous recevions, notre *Bulletin* put dire : « Malgré la terreur tricolore et les rigueurs de l'état de siège dans les départements où étaient parfaitement organisées les fédérations ouvrières, l'Internationale reprend une nouvelle vigueur en France. Des groupes se forment partout, non seulement dans les centres connus pour leurs tendances socialistes, mais encore dans des villes où aucune Section n'avait existé jusqu'à ce jour. » Le Conseil général, de son côté, se livrait en France à une propagande active : mais c'était surtout une propagande *contre nous ;* son secrétaire pour la France, Serraillier, et quelques autres, écrivaient de nombreuses lettres pour décrier les hommes mal vus par la coterie de Londres. Mme André Léo, dans une lettre du

1. J'emprunte le texte de cette lettre au n° 1 du *Bulletin de la Fédération jurassienne.*

9 janvier 1872 à sa jeune amie Elise Grimm, qui se trouvait à ce moment en Angleterre et lui avait demandé des renseignements, appréciait ainsi l'action du Conseil général en France : « Serraillier écrit des lettres ignobles où, à défaut de raisons, il insulte et ne fait que des personnalités. Le Moussu est un sinistre ridicule. Les hommes sérieux, Theisz, Avrial, etc., se sont retirés, ne pouvant approuver les agissements de ce Conseil, dont Karl Marx est le mauvais génie. »

III

Le Bulletin de la Fédération jurassienne *(15 février 1872).— Kropotkine à Genève et dans le Jura (mars). — Progrès de l'Internationale en Italie. — Lafargue en Espagne : la* Alianza, *querelles à Madrid. — La situation en Allemagne.*

Comme il avait été décidé, le premier numéro du *Bulletin de la Fédération jurassienne* parut le 15 février 1872. Il avait été autographié par le communard Huguenot, qui, ayant une jolie écriture, nous avait obligeamment offert ses services. L'avis placé en tête disait :

La *Révolution sociale*, dont le centre d'action devait être surtout la France, et qui s'est vu fermer entièrement l'accès de ce pays, ayant dû, pour ce motif, cesser de paraître, la Fédération jurassienne a chargé son Comité fédéral de publier, deux fois par mois, un *Bulletin* autographié, qui sera, jusqu'à nouvel ordre, l'organe officiel de notre Fédération. Ce *Bulletin*... aura pour mission de propager les principes de l'Internationale dans la région jurassienne ; de servir de lien entre les Sections fédérées ; et enfin de renseigner toutes les Fédérations de notre grande Association sur ce qui se passe au sein de la Fédération jurassienne, de manière à ce qu'elles connaissent nos principes, nos sentiments et nos actes directement par nous-mêmes. Une fois mises ainsi en relations directes avec nous, les Fédérations de l'extérieur sauront exactement à quoi s'en tenir sur les attaques dont nous sommes l'objet, et elles pourront juger d'une manière certaine si la Fédération jurassienne a un autre but et un autre programme que celui qui doit rester, sous peine de déchéance et de mort, le but et le programme de l'Internationale : *Emancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.*

Ce numéro contenait un article intitulé *Le Congrès de Sonvillier et sa véritable signification.* Il reproduisait ensuite les résolutions du Congrès belge des 24-25 décembre, et la lettre du Comité fédéral jurassien au Conseil général belge, du 7 février. A la 4e page, un article flétrissait la conduite d'Albert Richard et de Gaspard Blanc; le voici :

Deux traîtres.

Deux internationaux lyonnais, Albert Richard et Gaspard Blanc, viennent de passer au service de Bonaparte. Ils ont cru devoir annoncer au monde ce bel exploit par une brochure intitulée *L'Empire et la France nouvelle*, où ils développent la théorie du socialisme impérial.

Un de nos amis[1] écrit à ce sujet :

« Je viens d'apprendre la trahison de Robert Macaire-Richard et de son Bertrand Gaspard Blanc. Ce sont des canailles de la plus vile

1. C'est Bakounine

espèce. Je vous l'avais déjà dit, à peu près en ces termes, en septembre 1870, à Lyon, à propos de Richard, Mais tout ce que nous avons appris depuis dépasse l'imagination. Quel ignoble vilain, et en même temps quel sot ! Il croit s'ouvrir une nouvelle carrière, et il pourrira dans la boue, dans les bas-fonds des antichambres bonapartistes. Il n'a même pas assez de sens pratique pour devenir un coquin. Si quelque chose me console, c'est que je le lui avais prédit, et cela à la veille du Congrès de Lyon en 1870 [1].

« ... Si notre ami C.[2] connaissait leur résidence actuelle, cela lui donnerait peut-être l'envie de faire un petit voyage pour leur donner une légère leçon de gymnastique. Oh, les canailles ! oh, les lâches gredins ! Il n'y a pas de doute pour moi qu'ils se sont vendus à quelque valet d'un valet de Bonaparte, pour deux ou trois mille francs. Ils sont si niais tous les deux que cela leur paraît immense ! Innocents et canailles à la fois ! Quels originaux ! Pouah !... »

Tous ceux qui ont connu Richard et Blanc approuveront ce jugement.

Le numéro se terminait par quelques nouvelles de Belgique et de France, et par quelques lignes écrites « au moment de mettre sous presse », où je prenais la défense de Bastelica attaqué par l'*Egalité*, qui l'accusait d'être le complice de Richard et de Blanc et avait fait afficher sur les murs de Genève un placard intitulé : *Au pilori Richard, Blanc et Bastelica !* L'*Internationale* de Bruxelles avait publié de son côté (3 février) une correspondance où l'accusation de complicité était également lancée contre Bastelica : le Comité fédéral jurassien intervint par une lettre du 9 mars au Conseil fédéral belge, lequel, après enquête, publia (*Internationale* du 5 mai) une déclaration attestant « que le citoyen Bastelica n'a cessé de donner des gages de son dévouement à la cause, et que sa vie laborieuse et pénible en exil impose silence à la calomnie ».

Le n° 2 du *Bulletin*, qui fut autographié par Huguenot comme le premier, porte la date du 7 mars. Il contient une réponse à une « Adresse aux Sections italiennes » publiée par la Section italienne de Genève (Temple-Unique) dans l'*Egalité* du 28 janvier ; j'aurai à revenir sur cette Adresse en parlant de l'Italie (p. 268). Venait ensuite un article intitulé *Le Congrès général*, où je faisais remarquer que nous n'avions point demandé la convocation « d'un Congrès irrégulier, extraordinaire », ainsi que nos adversaires affectaient de le croire :

Nous demandons la convocation d'un Congrès régulier. Nous demandons, puisque le Congrès de 1871 n'a pas pu être convoqué avant la fin de l'année, — comme quelques-uns d'entre nous l'auraient désiré d'abord et comme le demandait la circulaire du Congrès de Sonvillier, — qu'au moins on ne supprime pas celui de 1872, et qu'il ait lieu en septembre prochain, conformément aux statuts.

L'article ajoutait :

Il existe une intrigue dans l'Internationale, intrigue dont le but est de transformer cette Association en une organisation autoritaire, en un instrument destiné à servir l'ambition de quelques indivi-

1. Bakounine veut parler de l'assemblée de Lyon du 13 mars 1870 (voir t. Ier, p. 283). Peu de jours avant cette réunion, il avait, dans une lettre intime, morigéné Richard, auquel il reprochait son « charlatanisme » et sa « manie de poser ».

2. Camet (voir p. 147), que Bakounine, amusé par l'allitération, appelait toujours « Camille Camet, canut ». Il était à ce moment réfugié à Zürich.

dualités. Le plan adopté pour arriver à ce but est d'expulser au préalable de notre Association, après les avoir écrasés sous des monceaux de calomnies adroitement répandues, tous les hommes dont l'esprit d'indépendance aurait pu être un obstacle à la réussite du projet de nos futurs dictateurs.

Mais on peut prévoir dès maintenant que cette intrigue sera déjouée, grâce à l'attitude prise spécialement par les Fédérations belge, espagnole, italienne [1] et jurassienne, et que les intrigants et les ambitieux en seront pour leurs frais et leur courte honte.

... Que nos frères d'Allemagne, d'Angleterre, d'Amérique, qui ignorent le véritable état des choses, prennent garde de se laisser tromper. La justice leur fait un devoir d'attendre, pour se former un jugement, d'avoir entendu le pour et le contre. Jusqu'à présent, on les a nourris de calomnies contre toute une moitié de l'Internationale, contre la moitié la plus vivante, la plus dévouée, la plus révolutionnaire. Mais le jour n'est pas loin où la lumière se fera pour tous.

Pendant de longs mois nous avons dû laisser passer presque sans réponse les calomnies, les accusations injustes, les fausses interprétations ; notre Fédération n'avait pas d'organe qui lui appartînt en propre, et nous étions par conséquent forcés de nous taire. Maintenant que nous pouvons parler, grâce à ce *Bulletin* autographié, bien modeste et qui dit éloquemment à nos amis la pauvreté à laquelle les sacrifices d'une année de lutte nous ont réduits, — maintenant que nous pouvons parler, nous entrons hardiment en lice, forts de notre droit, de notre amour pour la vérité et la justice, et sûrs des sympathies de tout ce qui, dans l'Internationale, déteste l'autorité sous toutes ses formes, et veut la liberté dans l'égalité.

Le reste du numéro contenait un article sur *l'Internationale en Espagne*, racontant les persécutions gouvernementales dont j'aurai à parler tout à l'heure ; et une lettre de la Section de Moutier qui annonçait un projet de fédération des ouvriers des fabriques d'horlogerie.

Les 18, 19 et 20 février avait lieu à Genève le Congrès de la Fédération des ouvriers graveurs et guillocheurs de la Suisse française. Ce Congrès corporatif avait rapproché, dans une même assemblée, quelques-uns des hommes de la coterie du Temple-Unique, et des Jurassiens comme Auguste Spichiger, délégué par les graveurs et guillocheurs du Locle, et Adhémar Schwitzguébel, délégué des graveurs du district de Courtelary. Dans son n° 3 (15 mars), — que je dus autographier moi-même, — le *Bulletin* rendit compte de ce Congrès, en soulignant la signification des réunions de ce genre :

Alors que toutes les assemblées parlementaires bourgeoises nous donnent le spectacle de l'impuissance et de la stérilité en présence des problèmes sociaux, il est consolant de suivre les débats des Congrès ouvriers, où s'élaborent les Chartes du travail, appelées à remplacer un jour toutes les constitutions politiques que nous offre la bourgeoisie.

Ce même n° 3 reproduisait un article publié dans la *République française* par Paul Lanjalley [2], un socialiste parisien avec lequel nous étions

1. Il n'existait pas encore, en réalité, de « Fédération italienne ». Il n'y avait en Italie que des Sections isolées ; elles ne se constituèrent en fédération qu'à la Conférence de Rimini, en août 1872.

2. Lanjalley avait publié, en collaboration avec Paul Corriez, dans l'été de 1871, à Paris même, une histoire de la Commune — la première — où la vérité était dite sur les atrocités commises par les fusilleurs versaillais.

entrés en correspondance [1]. « Les socialistes, — disait le *Bulletin*, — n'ayant plus d'organes à eux en France, sont obligés de se servir des feuilles radicales, qui accueillent de temps en temps leurs communications. » C'est ainsi que, sous l'empire, l'Internationale faisait insérer dans les journaux républicains ses appels et les comptes-rendus de ses réunions. Dans cet article, Lanjalley parlait de la protestation de la Fédération jurassienne contre la Conférence de Londres, et disait l'accueil sympathique que cette protestation avait rencontré en Espagne, en Belgique, en Italie. Cet accueil démontrait, ajoutait-il, que l'Internationale n'était pas et ne voulait pas être, comme l'avaient prétendu ses détracteurs, une Association à organisation hiérarchique, recevant docilement des mots d'ordre de Londres ; qu'au contraire elle était et entendait rester une libre fédération de Sections autonomes, « où aucune Section, aucun groupe n'est subordonné ; où aucun commandement ne peut être exercé par personne ; où la seule autorité respectable et respectée est le Statut général, librement consenti [2] ».

A Genève, les socialistes du Temple-Unique étaient toujours les alliés du parti radical, et un petit incident qui se passa dans le courant de mars en donna une nouvelle preuve. Un avocat radical, M. Amberny, était venu offrir ses services au Comité cantonal de l'Internationale, qui les avait acceptés; un marché avait été conclu : M. Amberny poserait sa candidature au Grand-Conseil, et les Comités feraient voter pour lui les ouvriers-électeurs. Or, les ouvriers du bâtiment, mécontents de leurs salaires, que les patrons avaient abaissés, songeaient justement à préparer une grève pour obtenir une augmentation. Mais une grève à ce moment n'eût pas fait les affaires de la candidature de M. Amberny; donc le Comité cantonal décida que la grève, étant inopportune, n'aurait pas lieu. Et le *Journal de Genève* ayant annoncé tout de même que les ouvriers du bâtiment projetaient de se mettre en grève, M. Amberny protesta contre cette fausse nouvelle par une lettre qui parut le 15 mars, et où il disait :

« J'affirme, d'après des renseignements certains, *et en vertu d'une autorisation expresse*, qu'aucune grève n'a été décrétée pour le canton de Genève, que le projet n'en a pas même été conçu, et qu'enfin l'Internationale n'arrêtera aucune mesure semblable dans notre canton en 1872. S'il fallait une sanction à cette affirmation absolue, j'ajouterais que je m'impose d'avance une amende de mille francs, à verser à l'hôpital cantonal, si l'Association internationale décrète, cette année, une grève générale ou même partielle à Genève. »

Le *Bulletin*, dans son n° 4 (20 mars), releva vertement cet étrange langage :

Qu'est-ce que c'est que cette plaisanterie ? Qui est ce Monsieur Amberny, avocat genevois, qui vient parler au nom de l'Internationale, et qui déclare solennellement que *l'Internationale ne décrétera pas de grèves cette année?*... Nous déclarons, pour nous, que M. Amberny *n'a pas été autorisé par l'Internationale* à parler en son nom ; que si telle ou telle personnalité lui a donné une autorisation pareille, elle n'en avait pas le droit... La Fédération jurassienne, qui a une Section à Genève, inflige donc un désaveu public à M. Amberny. Si la Fédération romande, plus particulièrement intéressée dans cette question, n'en fait pas autant de son côté, tant pis pour elle.

1. Par l'intermédiaire de Gustave Jeanneret (voir p. 172).

2. A propos de la reproduction dans le *Bulletin* de cet article de Lanjalley, Engels et Lafargue prétendirent que la circulaire de Sonvillier « fut envoyée par les hommes de l'Alliance à tous les journaux radicaux », et que « la *République française* de M. Gambetta s'empressa de reconnaître leurs services par un article plein d'encouragements pour les Jurassiens et d'attaques contre la Conférence de Londres » (*L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., p. 27).

Le premier article de ce n° 4 était consacré à la commémoration du 18 mars. C'était la première fois que revenait l'anniversaire de l'insurrection communaliste ; je disais à ce sujet :

Le 18 Mars a coûté trop cher au prolétariat pour que ce puisse être pour nous un anniversaire de réjouissance. Non, cette date, qui inaugure la tragique histoire de la Commune de Paris, ne réveille que des pensées graves et tristes : le souvenir du droit écrasé et du mal triomphant.

Il ne faut pas se faire des illusions : au point de vue pratique, le 18 Mars a gravement compromis la cause de la Révolution, dont l'avènement se trouve, par la défaite de la Commune de Paris, ajourné de bien des années peut-être.

Mais de ce désastre il reste au moins un résultat acquis : l'idée révolutionnaire socialiste est enfin sortie des abstractions de la théorie, elle est pour la première fois apparue au monde sous une forme concrète. Les socialistes ont passé des régions de l'idée dans celles de l'action.

Une correspondance de Paris, écrite pour nous par Lanjalley, annonçait que « les chambres syndicales ouvrières se reformaient l'une après l'autre » ; mais, ajoutait-elle, « les décisions de la Conférence de Londres, en jetant le trouble dans les esprits, ont beaucoup entravé notre propagande... Certains organes ont prêté leur publicité (quelquefois sous l'inspiration directe de Londres) pour faire prendre le change à nos véritables amis sur la cause réelle de nos différends. »

Un article relatif au Congrès du Fascio operaio, qui s'était réuni à Bologne le 17 mars, rectifiait une erreur dans laquelle ce Congrès était tombé relativement à la Fédération jurassienne : il en sera parlé plus loin (p. 268).

C'est pendant que j'étais occupé à autographier ce quatrième numéro — le premier article seul, *Le 18 Mars*, a été autographié par une autre main que la mienne, celle d'un camarade qui, si je me souviens bien, était le graveur A. Girard — que je reçus la visite d'un jeune Russe venu en Occident pour étudier le mouvement socialiste, le prince Pierre Kropotkine [1].

Je n'ai pas à faire le portrait de mon ami Pierre Kropotkine ; il l'a tracé lui-même dans un livre que tous mes lecteurs connaissent. Elevé au corps des pages, puis officier de cosaques en Sibérie pendant cinq ans, il avait quitté en 1867 le service militaire, et depuis ce moment il habitait Saint-Pétersbourg, où il suivait des cours à l'université et s'occupait de recherches scientifiques, et spécialement géographiques et géologiques ; membre de la Société russe de géographie, il était devenu secrétaire de la section de géographie physique. Au commencement de 1872 (il avait alors trente ans), la question sociale s'imposant à son esprit, il résolut de faire un voyage en Occident (Suisse et Belgique). La belle-sœur de son frère aîné Alexandre, Mme Lavrof, se trouvait depuis quelque temps à Zürich, où il y avait, déjà à cette époque, une véritable colonie d'étudiants et d'étudiantes russes : ce fut donc par Zürich que Pierre commença son exploration.

Il a raconté lui-même comment, enfermé dans une petite chambre du quartier de l'Oberstrass, il lut pendant des jours et des nuits les brassées de livres et de collections de journaux que lui apportait Mme Lavrof, pour apprendre à connaître l'Internationale. « Plus je lisais, plus je m'apercevais que j'avais devant moi un monde nouveau, inconnu pour moi, et

1. Prononcer « Krapótkine ».

totalement ignoré des savants faiseurs de théories sociologiques, — un monde que je ne pourrais connaître qu'en vivant dans le sein même de l'Internationale, et en me mêlant aux ouvriers dans leur vie de tous les jours... Mes amis russes m'encouragèrent, et, après être resté quelques jours à Zürich, je partis pour Genève, qui était alors un grand centre du mouvement international [1]. »

Les Russes qui, à Zürich, avaient initié Pierre Kropotkine aux choses de l'Internationale, étaient de nos amis ; mais, comme il désirait apprendre à connaître aussi les personnalités de l'autre fraction, afin de juger par lui-même, lorsqu'il fut arrivé à Genève ce fut avec Outine et les hommes du Temple-Unique qu'il se mit en relations. Il assista à quelques réunions de comités, et à quelques assemblées générales : c'était justement le moment où M. Amberny, le nouvel allié de l'Internationale, obtint du Comité cantonal la promesse que celui-ci empêcherait les ouvriers du bâtiment de faire grève ; et le voyageur russe, qui, « dans sa naïveté, ne soupçonnait même pas les vrais motifs qui guidaient les chefs », ne fut pas médiocrement étonné et dégoûté, lorsqu'il eut reçu l'explication de ce qui se passait. « Ce fut Outine lui-même qui me fit comprendre qu'une grève en ce moment serait désastreuse pour l'élection de l'avocat, M. A***. » Cette confidence ouvrit les yeux à Kropotkine, et lui donna le désir d'apprendre à connaître l'autre fraction de l'Internationale, celle qui était en lutte avec le Temple-Unique et le Conseil général de Londres. Il alla donc voir Joukovsky, et celui-ci lui donna une lettre pour moi.

Je me rendis d'abord à Neuchâtel, — raconte Kropotkine. — et ensuite je passai une semaine environ parmi les horlogers des Montagnes, dans le Jura. C'est ainsi que je fis connaissance avec cette fameuse Fédération jurassienne qui joua, pendant les années suivantes, un rôle important dans le développement du socialisme, en y introduisant la tendance anti-gouvernementale ou anarchiste... La séparation entre chefs et ouvriers, que j'avais constatée à Genève au Temple-Unique, n'existait pas dans le Jura. Il y avait quelques hommes qui étaient plus intelligents, et surtout plus actifs, que les autres : mais c'était tout.

Je n'ai rien à ajouter au récit fait par Kropotkine des trois journées qu'il passa avec moi à Neuchâtel. Il a dit comment, dès le premier instant, une sympathie mutuelle nous fit nous entendre, et devint la base d'une solide amitié [2]. Je lui fis faire la connaissance de Bastelica [3] et celle de

1. Je traduis directement, ici et plus loin, du texte original anglais des *Memoirs of a Revolutionist*.

2. Sur un point, la mémoire de Kropotkine l'a induit en une erreur légère ; il a confondu deux époques. En 1872, je ne traduisais pas encore des romans pour vivre ; c'est seulement à partir de 1875 que, étant entré en relations avec un éditeur de Berne, je fis successivement pour lui trois traductions, deux de l'allemand et une de l'anglais ; et je dois ajouter que l'éditeur — il faut lui rendre cette justice — payait mon travail moins chichement que Kropotkine ne l'a cru : mes honoraires n'étaient pas de « huit francs pour seize pages », mais bien de soixante francs par feuille de trente-deux pages. En 1872, ma situation économique était d'ailleurs, comme Kropotkine en a gardé l'impression, des plus précaires ; l'imprimerie subissait une crise qui, à la fin de l'année, devait aboutir à ma sortie de l'atelier, par suite de la vente que mon père — maître réel de la situation sous le nom de mon frère — fit de l'établissement à un nouveau propriétaire. Dans la prévision de ce qui allait arriver, je cherchais à me créer des ressources nouvelles, et, au moment même où Kropotkine se trouvait parmi nous, je préparais le lancement d'une revue bi-mensuelle, les *Lectures populaires* (romans, voyages, variétés historiques et littéraires, etc.), qui, si elle eût pu trouver un nombre suffisant d'abonnés, m'aurait assuré une existence indépendante. Le premier numéro des *Lectures populaires* parut le 10 avril 1872.

3. C'est Bastelica qui est le typographe communard dont il parle : « A French Communard, who was a compositor ».

Malon ; puis, sur son désir d'aller visiter quelque Section de nos Montagnes, je l'engageai à se rendre à Sonvillier et lui donnai une lettre pour Schwitzguébel. Il partit donc pour le « Vallon » :

De Neuchâtel j'allai à Sonvillier. Dans une vallée du Jura [le Val de Saint-Imier] se trouve une succession de petites villes et de villages dont la population, de langue française, est adonnée à l'industrie de l'horlogerie ; des familles entières, à cette époque, travaillaient dans de petits ateliers. C'est dans l'un de ces ateliers que se trouvait le militant auquel Guillaume m'avait adressé, Adhémar Schwitzguébel, avec qui, plus tard, je me liai aussi très intimement. Il était assis au milieu d'une demi-douzaine de jeunes gens, occupés à graver des boîtes de montre d'or et d'argent. On me fit asseoir sur un banc ou sur une table, et bientôt nous fûmes tous engagés dans une conversation animée sur le socialisme, le gouvernement ou l'absence de gouvernement, et le futur Congrès. Le soir, comme nous nous rendions au village voisin [Saint-Imier], une violente tempête de neige faisait rage, nous aveuglant et glaçant le sang dans nos veines. Mais, malgré la tempête, une cinquantaine d'horlogers, hommes d'âge pour la plupart, venus des localités voisines, dont quelques-unes étaient distantes de plus de deux lieues, vinrent prendre part à une petite réunion qui avait été convoquée pour ce jour-là.

... L'absence d'une distinction entre les « chefs » *(the leaders)* et la « masse » *(the masses)*, dans la Fédération jurassienne, produisait ce résultat, qu'il n'était pas une question sur laquelle chaque membre de la Fédération ne s'efforçât de se former une opinion personnelle et indépendante. Je vis qu'ici les ouvriers n'étaient pas une « masse » dirigée par quelques hommes qui la faisaient servir aux fins de leur politique ; leurs « chefs » étaient simplement les plus actifs parmi leurs camarades, — des hommes d'initiative plutôt que des chefs. La clarté de vues, la solidité de jugement, la faculté d'analyser des questions sociales compliquées, que j'observai parmi ces ouvriers, en particulier parmi ceux qui étaient déjà d'un certain âge, firent sur moi une profonde impression ; et je suis fermement persuadé que si la Fédération jurassienne a joué un rôle prépondérant *(prominent)* dans le développement du socialisme, ce n'est pas seulement à cause des idées anti-gouvernementales et fédéralistes dont elle a été le champion, mais aussi à cause de l'expression donnée à ces idées par le bon sens des horlogers du Jura. Sans leur aide, ces conceptions auraient pu rester longtemps à l'état de simples abstractions.

Les côtés théoriques de l'anarchisme, qui commençaient alors à être formulés dans la Fédération jurassienne, en particulier par Bakounine ; la critique du socialisme d'Etat ; la crainte d'un despotisme économique, bien plus dangereux que le simple despotisme politique ; le caractère révolutionnaire de la propagande, — tout cela frappa vivement mon esprit. Mais les relations égalitaires que je trouvai dans le Jura, l'indépendance d'idée et d'expression que je vis développée parmi les ouvriers, et leur dévouement sans réserve à la cause, agirent plus fortement encore sur mes sentiments ; et quand je revins des Montagnes, après un séjour d'une semaine au milieu des horlogers, mes opinions sur le socialisme étaient fixées.

Il m'a paru intéressant de reproduire les lignes qui précèdent, pour constater l'impression reçue par un témoin impartial, qui avait voulu voir

par ses yeux ce qu'était la Fédération jurassienne. Cette impression, c'est la même qu'au Congrès de Sonvillier avaient éprouvée Lefrançais, Malon et Guesde, et que la *Révolution sociale* avait traduite dans cette phrase que Marx a trouvée si plaisante (voir p. 234).

A son retour à Neuchâtel, Kropotkine me fit part d'une idée qui venait de traverser son imagination, et sur laquelle il me demanda mon avis : si, au lieu de retourner en Russie, il restait en Suisse, et, apprenant un métier manuel, se fixait parmi nous pour se consacrer tout entier à la propagande et à l'action socialiste, ne serait-ce pas le meilleur emploi qu'il pût faire de son activité ? Je le dissuadai ; je lui représentai qu'il aurait beaucoup de peine à se faire accepter des ouvriers suisses, lui prince russe, comme un véritable camarade ; que sa propagande serait bien plus efficace si elle s'exerçait en Russie, chez ses compatriotes, dont il connaissait bien les besoins et auxquels il saurait parler le langage le plus approprié à leurs conditions spéciales ; que dans son pays la moisson était immense, et les travailleurs trop peu nombreux pour qu'il fût permis, sans nécessité absolue, d'en détourner un seul de sa tâche ; tandis qu'en Occident, en Suisse en particulier, avec le renfort que venait de nous apporter la proscription française, nous avions beaucoup de militants. Il reconnut que j'avais raison, et me dit : « Je retournerai en Russie ». Je lui souhaitai bonne chance, et nous prîmes congé l'un de l'autre, nous demandant si nous nous reverrions jamais. Pendant deux ans, je restai sans nouvelles de lui ; au printemps de 1874, les journaux devaient m'apprendre qu'il avait été arrêté et enfermé dans la forteresse de Pierre et Paul.

La Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève avait vu diminuer le nombre de ses membres par l'émigration à Lausanne de plusieurs proscrits. La Société française Laurent et Bergeron, qui, pendant de longues années, avait été chargée de l'exploitation du réseau de la Compagnie des chemins de fer de la Suisse occidentale, avait résilié son contrat, et la liquidation nécessitée par cette circonstance devait être longue et laborieuse : de cette liquidation fut chargé un réfugié de la Commune, Paul Piat, homme serviable et bienveillant autant qu'administrateur expert, qui vit là une occasion de venir en aide à ses camarades d'exil ; il leur ouvrit toutes grandes les portes de ses bureaux, et bientôt Lefrançais, Clémence, Jules Montels, Teulière (venu de Londres), Desesquelles, Jaclard, plusieurs autres encore, se trouvèrent transformés en employés de la liquidation de l'entreprise Laurent et Bergeron. Ils profitèrent de leur présence à Lausanne pour ressusciter la Section internationale de cette ville, à laquelle s'adjoignit bientôt un autre communard de nos amis, le menuisier Pindy, qui, après être resté caché à Paris pendant dix mois entiers, venait de réussir à passer la frontière et était arrivé à Lausanne vers la fin de mars.

Jules Guesde quitta aussi Genève. Au commencement d'avril, il se rendit à Rome, où il devait séjourner plusieurs années et où il devint le correspondant de divers journaux français ; mais il ne cessa pas de se considérer comme membre de la Section de propagande de Genève, avec laquelle, pendant deux ans au moins, il conserva des relations suivies. Dans une lettre écrite de Rome à Joukovsky, le 30 avril 1872, il dit à son correspondant : « Mon cher Jouk, que devenez-vous et que devient notre chère Section ? Vous savez que je vous en veux à mort. Me laisser attendre inutilement depuis un mois les *pouvoirs* promis [1], c'est là, si je ne me trompe, une violation flagrante de la solidarité ouvrière... Ecrivez-moi et parlez-moi surtout de ce qui m'intéresse, c'est-à-dire de nos chances de succès contre la bourgeoisie gouvernementale d'un côté et contre le Conseil marxiste de Londres d'autre part [2]. »

1. Il s'agit sans doute d'une lettre accréditant Guesde, comme membre de la Section de propagande de Genève, auprès de nos camarades d'Italie.
2. Nettlau, note 2656.

Ceci me ramène à l'Italie. Nos amis, dans ce pays, continuaient à travailler avec ardeur à la propagande, et gagnaient tous les jours du terrain sur les mazziniens. Au commencement de février, notre vaillant camarade Vincenzo Pezza fonda un petit journal, le *Martello*, organe du « Circolo operaio » de Milan ; le *Martello* n'eut que quatre numéros, qui furent tous les quatre saisis ; mais, dans sa courte existence, il exerça une action décisive, et son ardeur gagna à la cause anti-autoritaire nombre d'hésitants. Une Section italienne de Genève, ayant son siège au Temple-Unique et inspirée par Outine, avait essayé de contrecarrer notre propagande en rédigeant une « Adresse aux Sections italiennes », que publia l'*Egalité* du 28 janvier ; elle nous accusait de provoquer aux haines de races, d'insinuer que « la race allemande cherchait à dominer dans l'Internationale la race latine », ajoutant « qu'il était du devoir de tout sociétaire de signaler les noms de ceux qui répandent de pareilles calomnies » ; les membres de la Fédération jurassienne, les signataires de la circulaire du Congrès de Sonvillier, étaient appelés : « quelques citoyens dont la Fédération romande a repoussé les dangereuses menées, et qui pour la plupart sont bourgeois ». Cette fois, ce fut la *Campana* de Naples, la sage et modérée *Campana*, qui se chargea de répondre ; et elle le fit en termes toujours conciliants, mais avec fermeté : « Nous avons été péniblement surpris — écrivit-elle — d'entendre nos frères de Genève parler de *dangereuses menées*, de *bourgeois* et de *calomnies* à propos d'un Congrès régional tenu par des Sections qui ont bien mérité de la cause, et soutenu de l'approbation d'un très grand nombre de Sections de divers pays. Ces Sections croient que le Conseil général a eu tort. Pourquoi crier à la *calomnie* ? Est-ce que par hasard nous aurions parmi nous des papes infaillibles ?... Dans notre dernier numéro, nous recommandions la tolérance à nos frères de Genève ; le numéro du 28 janvier de l'*Egalité* nous oblige à les rappeler de nouveau à cette vertu si nécessaire parmi nous. »

Cependant Mazzini était mort le 10 mars ; et quelques jours après (17 mars) avait lieu à Bologne un Congrès de délégués de ce Fascio operaio fondé depuis un peu plus de trois mois pour combattre les associations mazziniennes. Les organisateurs de ce Congrès, peu au courant de ce qui se passait dans l'Internationale, commirent une singulière erreur, que Marx ne manqua pas d'exploiter contre nous. A l'ordre du jour du Congrès avait été placée cette question : « Dans l'intérêt général et pour assurer la pleine autonomie du Fascio operaio, celui-ci doit-il reconnaître et s'assujettir à la direction du Comité général de Londres ou de celui du Jura bernois, ou doit-il en rester indépendant, tout en maintenant des relations avec ces Comités, dans l'intérêt et pour le meilleur développement de l'Association ? » A cette question étrange, le Congrès de Bologne fit cette réponse : « Le Congrès ne reconnaît dans le Comité général de Londres et dans celui du Jura bernois que de simples offices de correspondance et de statistique ; il charge le Consulat de la région de Bologne de se mettre en relations avec eux et d'en référer à chaque Section ».

Dans le n° 4 de notre *Bulletin*, nous remîmes les choses au point en donnant à « nos amis du Fascio operaio » l'explication suivante :

Le Fascio operaio a cru, à ce qu'il semble, que le Comité fédéral jurassien se posait en rival du Conseil général de Londres, et qu'il y avait à choisir entre Londres et Sonvillier.

Rien de semblable n'a jamais existé. Le Comité fédéral jurassien est un simple Comité régional, qui ne représente rien que les Sections jurassiennes.

Le Conseil général de Londres, par contre,... est le représentant officiel de l'Association internationale tout entière.

Le Comité fédéral jurassien n'est donc pas un rival du Conseil général de Londres ; il ne prétend absolument à aucune direction dans les affaires de l'Internationale. La Fédération jurassienne s'est

bornée, comme c'était son droit, à protester contre les résolutions de la Conférence de Londres et à en appeler au prochain Congrès. Voilà tout [1].

Le système de calomnies personnelles, employé par nos adversaires en Suisse, en France, en Espagne aussi (comme on le verra tout à l'heure), était également pratiqué en Italie. Bakounine y était en butte à des attaques personnelles perfides. Il ne les avait pas relevées, voulant absolument éviter de mêler sa querelle avec Marx et ses acolytes allemands et russes au grand débat de principes qui agitait toute l'Internationale. Voici ce qu'il écrivait en mars 1872 à un socialiste de la Romagne, Celso Cerretti [2] :

Les attaques de la secte hébraïco-germanique ne sont pas une nouveauté pour moi. Depuis 1848... jusqu'à présent j'avais dédaigné de leur répondre. Il paraît qu'ils veulent me forcer à rompre ce silence. Je le ferai, quoique bien à contre-cœur ; car il me répugne d'introduire des questions personnelles dans notre grande cause, et rien ne me dégoûte tant que d'occuper le public de ma propre personne [3]. J'ai fait tout mon possible pour que mon nom n'intervienne pas dans la polémique des journaux italiens au sujet de l'Internationale. J'ai arrêté pour cela la publication de mes écrits contre les mazziniens, et, lorsque M. Engels m'a indirectement attaqué dans sa réponse à Mazzini, j'ai encore gardé le silence... Maintenant, ils m'attaquent par de sourdes calomnies. En même temps que votre lettre, j'en recevais une autre de Milan, une troisième de Naples, qui me disaient à peu près la même chose. Alors je conçus la pensée de publier dans les journaux italiens une lettre de défi adressée aux intrigants du Conseil général. Je le ferai s'ils mettent ma patience à bout. Mais avant de le faire, puisqu'il s'agit de personnalités et non de principes, je veux encore essayer un dernier moyen de conciliation. Je veux d'abord adresser au Conseil général une lettre privée, dont je vous enverrai la copie. Et s'ils ne me donnent pas une réponse satisfaisante, alors je les forcerai à s'expliquer en public.

Bakounine ne donna suite à aucun de ces deux projets : ni la lettre privée au Conseil général, ni la lettre de défi qui devait être publiée dans les journaux italiens, ne furent écrites. Mais c'est encore avec la pensée de mettre le Conseil général en demeure de préciser et de prouver les accusations dont ses correspondants et ses agents se faisaient les propagateurs, qu'il adressa sa lettre du 10 mai 1872 à Anselmo Lorenzo, dont je parlerai plus loin.

1. Dans la brochure *L'Alliance*, etc. (p. 46), on a écrit : « Le Fascio operaio avait commis une grosse bévue en découvrant aux profanes la mystérieuse existence du centre secret de l'Alliance. Le Comité jurassien se vit forcé de nier publiquement son existence secrète. » Marx s'est donc figuré que notre Comité fédéral, Andrié, Guerber, Schwitzguébel et leurs deux collègues, dont j'ai oublié les noms, tous les cinq désignés par la Section de Sonvillier, formait le *centre secret* d'une vaste organisation occulte de laquelle les socialistes italiens du Fascio operaio recevaient le mot d'ordre! *Risum teneatis!*

2. Lettre publiée dans la *Société nouvelle* de Bruxelles, février 1896. On voit, par le calendrier-journal, que cette longue lettre fut rédigée du 14 au 27 mars 1872.

3. Le croirait-on ? de ce dégoût qu'inspiraient à Bakounine les polémiques personnelles, Marx et ses amis lui ont fait un grief, comme s'il y eût eu, dans ses motifs pour s'abstenir de répondre aux attaques dont il était l'objet, autre chose qu'une légitime répugnance à occuper le public de questions de personnes. Engels parle à Sorge, le 14 juin 1873, du « peu d'envie qu'a toujours montré Bakounine d'accepter un débat personnel (*Bakunins alte Unlust, in persönlicher Debatte aufzutreten* », laissant perfidement entendre par là que Bakounine devait avoir des raisons de désirer se soustraire à l'obligation de donner certaines explications.

En Espagne, cependant, avaient commencé à se manifester des dissensions fâcheuses, qui devaient aller en s'aggravant, et qui ont produit dans le prolétariat espagnol un déchirement profond, dont les conséquences sont encore sensibles aujourd'hui.

J'ai mentionné brièvement (t. Ier, p. 91, note 3 ; p. 129, lignes 22-26 ; p. 131, lignes 15-26) le voyage fait en Espagne par Fanelli, dans l'automne de 1868, qui eut pour résultat la fondation de la première Section de l'Internationale, à Madrid, puis, en 1869, d'une seconde Section à Barcelone. Fanelli était un des membres fondateurs de l'Alliance de la démocratie socialiste : il avait donc fait en même temps de la propagande pour le programme de cette Alliance, et avait recueilli un certain nombre d'adhésions. Lorsque l'organisation internationale, primitive, de l'Alliance de la démocratie socialiste eut été dissoute volontairement (voir tome Ier, p. 141), et que les divers groupes qui la constituaient eurent été invités à se faire recevoir, chacun pour son compte, dans l'Internationale, comme autant de Sections, il n'y eut en réalité que le groupe de Genève qui se constitua en Section de l'Internationale ; les membres des autres groupes jugèrent inutile de procéder ainsi : comme ils étaient déjà, individuellement, membres des Sections internationales du lieu de leur domicile, ils prononcèrent simplement la dissolution de leur groupe local. Un certain nombre d'entre eux, néanmoins, désirèrent conserver en même temps leur qualité de membres de l'Alliance, et, à cet effet, ils se firent inscrire comme membres de la Section de l'Alliance de Genève. Nettlau, qui a dépouillé ce qui subsiste encore des archives de cette Section, est parvenu à reconstituer la liste à peu près complète de ses membres : on y trouve, outre une centaine d'internationaux habitant la Suisse, trois internationaux de France, onze internationaux d'Italie, et neuf internationaux d'Espagne. Voici les noms de ces derniers : Rafael Farga-Pellicer, typographe, Barcelone ; José L. Pellicer, peintre, Barcelone ; Fr. Córdova y López, journaliste, Madrid ; José Rubau, député, Madrid ; Tomás González Morago, graveur, Madrid ; Angel Cenegorta, tailleur, Madrid ; Francisco Mora, cordonnier, Madrid ; Gaspard Sentiñon, médecin, Barcelone ; enfin Celso Gomis, d'abord à Genève, puis à Barcelone [1].

Lorsque Farga-Pellicer et Sentiñon vinrent comme délégués au Congrès de Bâle, ils entrèrent dans l'intimité de Bakounine, et, tout naturellement, acceptèrent l'idée d'une entente entre les hommes qui, dans les divers pays où était organisée l'Internationale, se trouvaient d'accord sur un programme d'action. On a vu comment Sentiñon et moi nous allâmes ensemble à Lyon en décembre 1869, et ce que nous y fîmes. Au printemps de 1870, l'idée vint à Farga-Pellicer et à Sentiñon de créer à Barcelone un groupe local d'entente intime, dont feraient partie ceux de leurs amis qui leur inspiraient toute confiance. Mais tandis que, dans le Jura, où des groupes de ce genre existaient depuis 1869, l'entente se faisait de façon tout amicale et sans aucune règlementation, nos camarades espagnols, plus formalistes, crurent nécessaire — ainsi que nous l'apprîmes quand l'organisation fondée par eux vint à notre connaissance deux ans plus tard, en 1872 — d'avoir un règlement et un programme. Comme programme, ils prirent celui de l'Alliance de la démocratie socialiste, un peu remanié et abrégé ; et ils adoptèrent pour leur groupement secret le nom de l'organisation publique dont ils s'appropriaient le programme, celui de *Alianza de la Democracia socialista*. Quant à leurs statuts, en voici les principales dispositions [2] :

1. On retrouve cinq de ces noms dans la liste des huit socialistes espagnols, amis de Fanelli, auxquels Bakounine m'avait engagé à envoyer le *Progrès* (tome Ier, p. 139, note 3).

2. Le programme et les statuts de la *Alianza* ont été publiés par les membres mêmes de cette association, après la délation qui fut faite (voir plus loin p. 309) le 28 juillet 1872 par les rédacteurs de la *Emancipacion*.

1° La *Alianza de la Democracia socialista* sera constituée par des membres de l'Association internationale des travailleurs, et aura pour objet la propagande et le développement des principes de son programme, et l'étude et la pratique de tous les moyens propres à réaliser l'émancipation directe et immédiate de la classe ouvrière.

2° Afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles et de ne pas compromettre la marche de l'organisation, la *Alianza* sera éminemment secrète.

3° Pour l'admission de nouveaux membres, il sera procédé, sur la proposition de quelque membre ancien, à la nomination d'une commission chargée d'examiner avec soin le caractère et les circonstances de l'aspirant ; celui-ci pourra être admis par le vote de la majorité des membres, après que le rapport de la commission d'examen aura été entendu.

5° La *Alianza* influera autant qu'elle pourra dans le sein de la fédération ouvrière locale pour que celle-ci ne prenne pas une marche réactionnaire ou anti-révolutionnaire.

8° Il existera une parfaite solidarité entre tous les membres alliés, de telle manière que les résolutions prises par la majorité d'entre eux seront obligatoires pour tous les autres, en sacrifiant toujours, au bénéfice de l'unité d'action, les appréciations particulières qui pourraient exister parmi les membres.

9° La majorité des membres pourra exclure un membre de la *Alianza*, sans indication de motif.

Les articles 4, 6, 7, 10-13 ne contiennent que des dispositions de caractère administratif.

Les noms des membres qui formèrent le groupe de Barcelone nous sont connus par leur propre déclaration, en date du 1er août 1872. Ce sont : Rafael Farga-Pellicer, Gaspard Sentiñon, J. García Viñas, Pedro Gaya, A. Mariné, Gabriel Albajés, Juan Sanchez, J. Padro, José Pamies, Jaime Balasch, Miguel Battle, F. Albajés, Antonio Pellicer, Charles Alerini [1]. Sentiñon avait cessé de faire partie du groupe à partir du milieu de 1871 [2].

Des groupes se formèrent peu à peu, avec le même programme et les mêmes statuts, sur l'initiative de celui de Barcelone. Il y en eut à Valencia, à Palma de Majorque, à Séville, à Cordoue, à Cadix, etc. ; le groupe de Madrid ne fut formé qu'en 1871, au moment où les persécutions obligèrent trois membres du Conseil fédéral, Morago, F. Mora et Lorenzo, à se réfugier à Lisbonne : ces hommes constituèrent le noyau du groupe madrilène de la *Alianza ;* et ils fondèrent également un groupe portugais à Lisbonne même. Malheureusement un dissentiment personnel ne tarda

1. Alerini ne fut admis dans la *Alianza* que « plus de huit mois après son arrivée en Espagne », donc en décembre 1871. (*Cuestion de la Alianza*, p. 4, 3e colonne, note 6.)

2. Sentiñon, malgré sa retraite, ne cessa pas de manifester sa sympathie pour la cause ouvrière, et il est resté fidèle jusqu'à la fin aux idées généreuses de sa jeunesse. « J'ai connu Sentiñon, m'a écrit Anselmo Lorenzo (28 décembre 1905), je l'ai fréquenté, et je puis dire qu'il m'inspirait du respect. Il était lié d'amitié avec la plupart de nos camarades, et dans les derniers temps de sa vie on le voyait encore à nos réunions. » Il est mort à Barcelone en janvier 1903 ; et, s'il a été injurié jadis dans certaines publications marxistes, les révolutionnaires espagnols ont rendu à sa mémoire un hommage mérité. « Il n'a pas cessé, disait au lendemain de sa mort la *Huelga general*, d'être parmi nous une source constante d'idées lumineuses et de salutaires indications ; sa collaboration à la *Federacion*, au *Productor*, à la *Acracia*, a laissé une trace profonde ; et son nom brillerait comme une étoile de première grandeur si, à son savoir et à ses vertus, il n'avait pas joint une modestie plus grande encore que sa science. »

pas à s'élever entre Morago et F. Mora ; ce fut inutilement que Lorenzo chercha à apaiser le conflit ; la querelle s'envenima de plus en plus, et la brouille finit par devenir une rupture irrémédiable. J'ai cherché à savoir quels reproches étaient adressés à F. Mora par ceux qui prirent le parti de Morago : Mora était, disent-ils, un vaniteux, rempli de sottes prétentions ; il croyait avoir fait de grandes découvertes en philosophie, et avait voulu « fonder une école philosophique », unique moyen, selon lui, de faire triompher l'Internationale (lettre de Viñas du 3 août 1872) ; c'était en outre, au témoignage d'un de ses propres amis, Victor Pagés, « un fainéant de grande marque, qui s'était proposé de vivre aux dépens du pays *(un holgazán de marca mayor, que se ha propuesto vivir á costa del país)* ». Quoi qu'il en soit, lorsque se réunit, en septembre 1871, la Conférence de Valencia, Morago n'y assista pas ; il avait donné sa démission de membre du Conseil fédéral pour ne pas rester le collègue de Mora, et ne fit pas partie du nouveau Conseil, dans lequel fut placé, à côté de F. Mora et d'Anselmo Lorenzo, un homme louche, J. Mesa, journaliste ambitieux et vénal (c'était le jugement que portaient sur lui Morago et ses amis), qui faisait montre des sentiments les plus révolutionnaires, et qui venait de fonder le journal la *Emancipacion*. Les six autres membres qui formèrent, avec F. Mora, Lorenzo et Mesa, le nouveau Conseil fédéral, étaient « des hommes dont on ne peut rien dire de particulier, étant de ceux qui, s'ils sont avec des bons, sont bons, et s'ils sont avec des canailles, sont canailles ». A peine ce nouveau Conseil fut-il constitué, que F. Mora, qui subissait l'influence de Mesa, décida, de concert avec celui-ci, que tous les membres du Conseil fédéral devaient faire partie de la *Alianza* ; et en conséquence ils furent tous initiés. En apprenant cette nouvelle, Morago accourut de Lisbonne ; et, après avoir protesté contre ce qui venait de se passer, il déclara qu'il se retirait de la *Alianza*. Morago exerçait une grande influence sur les ouvriers de Madrid membres de l'Internationale (on en comptait environ deux mille), influence due tant à son dévouement reconnu par tous qu'à ses talents et à son activité. La mésintelligence existant entre Morago et les meneurs du Comité fédéral, qui formaient en même temps le Conseil de rédaction de la *Emancipacion*, ne fut pas, durant les premiers temps, rendue publique ; mais il n'était pas douteux que si un jour un conflit éclatait, la Fédération locale madrilène suivrait Morago, qui avait fait ses preuves, et non pas le journaliste Mesa, dont on se méfiait instinctivement.

En octobre 1871, il y eut aux Cortès un grand débat sur l'Internationale, provoqué par des déclarations du ministre Sagasta et par une motion qu'avait déposée un groupe de députés réactionnaires ; deux républicains, Salmerón et Pi y Margall, prononcèrent à cette occasion des discours où ils prirent éloquemment la défense du droit d'association menacé. Les menaces du gouvernement devaient se réaliser trois mois plus tard.

Le 7 janvier 1872 eut lieu une assemblée générale de la Fédération locale de Madrid, à laquelle assista Paul Lafargue, arrivé depuis deux semaines dans cette ville. Déjà Lafargue s'était mis en relations avec les membres du Conseil fédéral, et avait trouvé en Mesa l'homme qu'il lui fallait pour servir d'instrument à son intrigue. L'assemblée s'occupa « de la question soulevée par la circulaire du Jura », et se montra sympathique aux idées émises par le Congrès de Sonvillier. Alors, à l'instigation de Lafargue, quelqu'un proposa qu'il fût donné lecture de la contre-circulaire rédigée par le Comité du Temple-Unique ; mais, raconte la brochure marxiste *L'Alliance*, Morago et ses amis « étouffèrent la discussion ». Cette contre-circulaire dont la Fédération locale de Madrid avait repoussé les doctrines et les calomnies, la *Emancipacion*, que dirigeait Mesa, et dont Lafargue était devenu dès la première heure le collaborateur assidu, la publia dans ses colonnes. En présence de cette attitude de l'organe de Mesa, les membres de la Fédération locale de Madrid résolurent d'opposer

journal à journal, et quelques-uns d'entre eux (dont Morago) créèrent le *Condenado*, qui parut au commencement de février.

De tout ce qui se passait en Espagne, depuis le milieu de 1871, dans l'intérieur des Sections et des comités, nous étions, en Suisse, complètement ignorants : nous n'avions d'autres nouvelles que celles que nous apportaient les journaux. L'existence de la *Alianza*, organisation exclusivement espagnole, nous était demeurée inconnue ; nous ne savions rien de la brouille entre Morago et F. Mora, ni de la personnalité de Mesa et de son influence dans la rédaction de la *Emancipacion*, ni de la présence de Lafargue à Madrid. Lorsque, le 16 janvier 1872, le ministre Sagasta se fut décidé à frapper le coup qu'il méditait, et eut ordonné la dissolution des Sections espagnoles de l'Internationale, notre *Bulletin* (n° 2, p. 3) raconta comment le Conseil fédéral espagnol avait répliqué, le 31 janvier, à l'acte arbitraire du ministre par une protestation énergique, « déclarant considérer le décret gouvernemental comme nul et non avenu, et invitant toutes les Sections d'Espagne à n'en tenir aucun compte ». Le *Bulletin* ajoutait : « Toutes les Sections de l'Espagne, tous les organes de l'Internationale dans ce pays, ont répondu à cet appel ; les internationaux ont affirmé énergiquement leur résolution de ne pas se laisser dissoudre, et l'Internationale continue à fonctionner comme si la circulaire de M. Sagasta n'avait jamais existé ; les journaux continuent à paraître, et la propagande se poursuit de plus belle ». Et nous citions avec éloges un article de la *Emancipacion*, expliquant que ce journal, « qui, au début de sa publication, ne s'était pas annoncé comme un organe officiel de l'Internationale, avait cru de son devoir, après la circulaire Sagasta, d'en arborer hautement le drapeau et de se déclarer international ». Cet article de la *Emancipacion* contenait un programme dans lequel nous reconnaissions le nôtre : « Nous voulons l'abolition de tout pouvoir autoritaire, » — disait-il, — « qu'il revête la forme monarchique ou la forme républicaine. En son lieu, nous voulons établir la libre fédération des libres associations agricoles et industrielles. Nous voulons la transformation de la propriété individuelle en propriété collective... Nous voulons que les associations agricoles prennent possession en due forme de toutes les terres qui ne sont pas cultivées directement par leurs propriétaires actuels... Nous voulons de même que les associations industrielles puissent travailler immédiatement pour leur compte en entrant sur-le-champ en possession, comme usufruitières, des instruments indispensables à leur travail... A ces réformes fondamentales nous subordonnons toute action, tout mouvement politique,... parce que nous sommes intimement persuadés que la transformation économique que nous réclamons est la condition indispensable de la réalisation des libertés politiques. » Comment n'eussions-nous pas pensé que les rédacteurs d'un journal qui tenait un pareil langage devaient, bien qu'ils eussent publié — par excès d'impartialité, nous disions-nous — la contre-circulaire de Genève, être nos amis ?

Le Conseil fédéral ne se borna pas à répondre à la circulaire de Sagasta par la déclaration qu'il n'en tiendrait aucun compte. Il chercha le moyen d'opposer une résistance efficace à l'arbitraire gouvernemental, et il crut le trouver dans la création d'une organisation clandestine qui, sous le nom de *Défenseurs de l'Internationale*, grouperait en une association secrète les membres les plus dévoués et les plus sûrs de chaque Section. Ces groupes correspondraient entre eux et avec le Conseil fédéral, qui formerait le centre de cette organisation. Pour mettre ce plan à exécution, le Conseil délégua deux de ses membres, pour parcourir, l'un, F. Mora, la *comarca* [1] de l'Est (Catalogne et Baléares), l'autre, Anselmo Lorenzo, la *comarca* du Sud (Andalousie). Leur voyage s'exécuta pendant les mois de février et de mars 1872.

Ce plan cachait une arrière-pensée, à laquelle Lorenzo était resté

1. Au point de vue de la correspondance, la Fédération espagnole avait été divisée en cinq *comarcas* (territoires) : Est, Sud, Ouest, Nord et Centre.

étranger, mais que connaissaient F. Mora et Mesa, et qu'avait conçue Lafargue : il s'agissait de détruire la *Alianza* en l'absorbant. L'existence de la *Alianza* avait été révélée au gendre de Marx par quelques-uns des membres du Conseil fédéral, qui faisaient partie du groupe de Madrid. Un écrivain espagnol, qui connaît bien les détails de l'histoire des premières années de l'Internationale en Espagne, l'auteur de l'article *Del nacimiento de las ideas anárquicas-colectivistas en España* (*Revista social*, Madrid, 31 janvier 1884 ; cité par Nettlau, p. 679), dit que, dès l'arrivée de Lafargue à Madrid, les rédacteurs de la *Emancipacion*, membres de la *Alianza*, « l'initièrent et allèrent jusqu'à le proposer comme membre » ; d'ailleurs, dans une lettre datée du 2 juin 1872 et imprimée par Lafargue lui-même dans sa brochure *A los internacionales de la region española* (voir p. 307), ces mêmes hommes avouent qu'à Madrid, dès le mois de février, l'existence de la *Alianza* « avait cessé d'être un secret ». Sitôt qu'il fut au courant, reconnaissant dans le programme de la *Alianza* celui de Bakounine et de ses amis, Lafargue, d'accord avec Marx et Engels, résolut de tout tenter pour détruire cette société, et il fut assez adroit pour mettre dans son jeu les membres mêmes du groupe de Madrid, qui, gagnés par divers moyens, se prêtèrent complaisamment à ses machinations. Les auteurs du libelle de 1873[1] ont déclaré eux-mêmes que la destruction de la *Alianza* avait bien été en effet la secrète intention de ceux qui proposèrent la création de l'organisation des *Defensores de la Internacional* : « Le Conseil fédéral espagnol comprit qu'il y avait urgence à se débarrasser de l'Alliance. Les persécutions du gouvernement *lui en fournirent le prétexte*. Pour pourvoir au cas où l'on dissoudrait l'Internationale, il proposa de former des groupes secrets de *Défenseurs de l'Internationale*, dans lesquels devaient se fondre insensiblement les sections de l'Alliance. Mais l'Alliance, devinant *le but caché de ce plan*, le fit échouer. »

Anselmo Lorenzo raconte, au chapitre 32 de son *Proletariado militante*, son « excursion en Andalousie[2] ». Il visita Séville, où il vit Soriano, Marselau, rédacteur de la *Razon*, alors en prison, Rubio, et où la réunion du groupe de la *Alianza* fut tenue dans la cellule même où Marselau était alors enfermé ; Carmona, Utrera, Xérès ; Cadix, où militait Salvochea ; San Fernando, Puerto Real, où il vit Miguel Pino, « l'apôtre de la province de Málaga, puritain et fort comme peu, précieux tant comme homme d'action que comme homme prudent et de bon conseil » ; Loja, Grenade, et enfin Linarès. J'ai voulu savoir de Lorenzo s'il était vrai, comme l'ont prétendu les auteurs du libelle, que les membres de la *Alianza* eussent « fait échouer » le plan formé par le Conseil fédéral, dont ils auraient deviné le « but caché » ; Lorenzo m'a répondu (lettre du 28 décembre 1905) : « La création de groupes de *Défenseurs de l'Internationale* fut vue avec sympathie par les internationaux actifs et intelligents, et, du moins en Andalousie, les groupes mêmes de la *Alianza* se transformèrent en groupes de *Défenseurs* ou en noyaux fondateurs. A Séville, le groupe de la *Alianza* accepta le plan, et me donna des références et des adresses pour les autres localités andalouses ; les *aliancistas* de Cadix et de Málaga appuyèrent également l'idée. On prévoyait alors la possibilité d'une insurrection républicaine, et cette organisation avait été jugée un moyen très opportun et très efficace en vue d'une semblable éventualité : si les groupes de *Defenseurs* disparurent (*si fracasaron los grupos de Defensores*), c'est que le mouvement insurrectionnel attendu n'eut pas lieu ; s'il s'était produit, je crois

1. *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., p. 33. — Les lettres d'Engels à Sorge, récemment publiées, m'ont appris le nom des auteurs de ce triste pamphlet, que j'avais jusqu'ici attribué à Marx en personne : « C'est Lafargue et moi qui l'avons fait ensemble, écrit Engels le 26 juillet 1873 ; seule la conclusion est de Marx et de moi ».

2. Il n'avait pas encore, à ce moment, de méfiance à l'endroit de Lafargue : ce fut même, détail amusant, avec un pardessus obligeamment prêté par le gendre de Marx et accepté en toute simplicité par le missionnaire du Conseil fédéral, que Lorenzo partit pour aller recruter des *Défenseurs* à l'Internationale (lettre du 28 décembre 1905).

qu'en Andalousie ces groupes seraient intervenus par une action sérieuse. »

Un incident des plus insignifiants en lui-même, qui se produisit à Madrid pendant l'absence de Lorenzo et de Mora, nous révéla les dissensions dont nous n'avions pas encore soupçonné l'existence. En juin 1871, le parti républicain fédéral avait tenu un Congrès auquel il avait invité l'Internationale à envoyer des délégués ; le Conseil fédéral d'alors avait répondu qu'il ne pouvait accepter l'invitation de coopérer aux travaux du Congrès républicain, attendu que le programme des républicains était simplement « d'améliorer la condition des classes ouvrières », tandis que le programme de l'Internationale était « de détruire les classes et de réaliser la complète émancipation économique de tous les individus de l'un et de l'autre sexe ». Or, en février 1872, les républicains fédéraux s'étant de nouveau réunis en Congrès à Madrid, les rédacteurs de la *Emancipacion*, poussés par Lafargue, eurent l'idée d'adresser à ce Congrès une lettre (25 février) pour lui demander de déclarer s'il voulait, oui ou non, l'émancipation de la classe ouvrière. Cette lettre fut lue au Congrès et présentée comme une communication émanant officiellement de l'Internationale. Aussitôt des observations furent adressées, par divers membres de la Fédération madrilène, aux rédacteurs de la *Emancipacion :* on leur représenta qu'ils devraient rectifier l'erreur dans laquelle était tombé le Congrès au sujet de leur lettre, qui n'engageait qu'eux et nullement l'Internationale, et qui d'ailleurs était en contradiction avec la déclaration adressée en juin précédent par le Conseil fédéral au Congrès républicain [1]. Les hommes de la *Emancipacion*, mus par quelque sentiment de vanité froissée, se refusèrent à rien rectifier. Alors le Conseil local de la Fédération madrilène écrivit au Congrès, le 7 mars, une lettre disant : « Ayant vu que, par erreur, vous aviez considéré comme provenant de notre Association la lettre que vous ont adressée les rédacteurs de la *Emancipacion*, ce Conseil a décidé de vous faire savoir que non seulement cette lettre n'émane pas de l'Association internationale, mais qu'il la considère comme en contradiction avec la communication, approuvée par nous de tous points, qui vous a été précédemment envoyée par le Conseil fédéral espagnol en réponse à l'invitation qui lui avait été adressée [en juin 1871]. » Aussitôt Mesa, qui était secrétaire général par interim du Conseil fédéral (en l'absence de F. Mora), rédigea et fit approuver par ses collègues une nouvelle lettre au Congrès (9 mars), dans laquelle il disait : « Le Conseil local de la Fédération madrilène.... a nié que la communication que les rédacteurs de la *Emancipacion* ont adressée au Congrès républicain émanât de l'Internationale. Le Conseil fédéral se déclare complètement d'accord avec les principes exposés dans la lettre des rédacteurs de la *Emancipacion*, lesquels font partie du Conseil fédéral de la région espagnole [2]. » Les polémiques suscitées par cette attitude des membres du Conseil fédéral s'envenimèrent, et aboutirent à ce résultat, que la Fédé-

1. Sur ce point, les avis furent partagés, et il y eut des internationaux, anarchistes très sincères, qui approuvèrent le contenu de la lettre des rédacteurs de la *Emancipacion*. Lorenzo m'a écrit à ce sujet (28 décembre 1905) : « C'est à Grenade que je lus, dans la *Igualdad*, journal de Madrid, la lettre de la *Emancipacion* au Congrès du parti républicain fédéral. Je me rappelle que je n'avais eu, à l'avance, aucune connaissance de la chose, et l'impression que la lettre me causa fut favorable, parce qu'il me sembla qu'elle pouvait être un moyen de dissiper les illusions politiques des travailleurs. »

2. En racontant à leur façon cet incident, les rédacteurs de la brochure *L'Alliance* ont essayé de faire croire que la Fédération madrilène (dont ils font un instrument docile aux mains de la *Alianza*, quoique sachant mieux que personne qu'à Madrid les hommes de la *Alianza* étaient précisément les rédacteurs de la *Emancipacion*) était *haïe des républicains*, et que si le Conseil local de cette Fédération désavoua la lettre des rédacteurs de la *Emancipacion* du 25 février, ce fut *par complaisance pour les républicains*. Voici le roman abracadabrant qu'ils offrent à la crédulité de leurs lecteurs : « Pour enlever au peuple toute illusion sur la phraséologie pseudo-socialiste des républicains, les rédacteurs de la *Emancipacion*, qui étaient en même

ration madrilène prononça l'expulsion de son sein de six rédacteurs de la *Emancipacion*, qui étaient en même temps membres du Conseil fédéral[1].

Pour rendre Morago — devenu la bête noire de Mesa et de Lafargue — ridicule ou suspect, le libelle de 1873 lui reproche de s'être laissé porter comme candidat aux Cortès[2]. Voici l'histoire de cette candidature. Une élection partielle devait avoir lieu à Barcelone ; c'était au moment où, aux Cortès, on commençait à discuter la question de l'Internationale. Le groupe de la *Alianza* de Barcelone pensa qu'il pourrait être utile d'envoyer aux Cortès un homme « qui y soutiendrait les idées de l'Internationale, qui démasquerait la classe bourgeoise, et qui, une fois la discussion terminée, se retirerait de ce foyer de pourriture » ; il écrivit en conséquence à Morago, « l'homme qui, par sa loyauté et son attitude, paraissait le plus capable », pour lui demander s'il consentirait à accepter la candidature : Morago refusa, et l'affaire en resta là. Morago n'a donc jamais été candidat.

Cependant la Fédération espagnole avait à tenir son congrès annuel. Il se réunit du 4 au 11 avril à Saragosse ; une quarantaine de délégués y prirent part. La Fédération régionale comptait alors, comme le constata le rapport du Conseil fédéral, cinquante-cinq fédérations locales organisées ; en outre, dans quatre-vingt-quatorze localités, des fédérations étaient en voie d'organisation. Le Congrès entendit des rapports sur diverses questions telles que grèves, coopération, enseignement. Il discuta une proposition, faite par Morago, de réorganisation de la Fédération espagnole : cette proposition attribuait aux Sections une plus grande autonomie et enlevait au Conseil fédéral les pouvoirs que lui avait accordés la Conférence de Valencia ; mais la majorité décida que l'organisation votée à Valencia serait conservée. Il déclara adhérer aux résolutions du Congrès belge, ce qui fut interprété par Lafargue comme un succès pour lui ; nous vîmes là, au contraire, une preuve que la Fédération espagnole pensait comme nous, puisque nous aussi nous nous étions ralliés aux résolutions de la Fédération belge. Enfin, il adopta une résolution destinée à mettre un terme au conflit qui s'était produit à Madrid : elle portait que les rédacteurs de la *Emancipacion* retireraient tout ce qui avait motivé leur expulsion, et que de son côté la Fédération madrilène retirerait toutes les choses blessantes qui avaient été dites contre eux et annulerait leur expulsion. Valencia fut désignée comme siège du Conseil fédéral, et, dans un esprit de conciliation, le Congrès plaça dans le nouveau Conseil deux membres de l'ancien, F. Mora et Anselmo Lorenzo : mais Mora refusa sa nomination. Le Conseil fut composé, outre Lorenzo, de Peregrín Montoro, tisseur en soie ; Francisco Martinez, teinturier ; Francisco Tomás, maçon ; et Severino Albarracín, instituteur primaire ; on laissa à la Fédération locale de Valencia le soin de désigner les quatre autres membres, qui furent Rosell, tisseur en soie ; Torres, libraire ; Asensí, ébéniste ; et Martí, tailleur de pierres.

temps les membres du Conseil fédéral, adressèrent aux représentants du parti républicain fédéraliste, réunis en Congrès à Madrid, une lettre dans laquelle ils leur demandèrent des mesures pratiques et les sommèrent de se déclarer sur le programme de l'Internationale. C'était porter un coup terrible au parti républicain ; *l'Alliance se chargea de l'atténuer*, car elle, au contraire, *était liguée avec les républicains*... Après l'attitude du Conseil fédéral vis-à-vis du parti républicain, *laquelle déjouait tous ses plans*, l'Alliance résolut de le perdre. » (*L'Alliance*, etc., pages 34 et 35.) On a peine à concevoir pareil jésuitisme, même de la part d'Engels et de Lafargue.

1. Les membres du Conseil fédéral, qu'on ne l'oublie pas, étaient tous membres de la *Alianza*, et constituaient à eux seuls le groupe madrilène de cette organisation, Morago ayant cessé d'en faire partie. Mesa avait même essayé — inutilement du reste — de profiter de sa qualité d'*aliancista* pour obtenir que la *Federacion* de Barcelone, dont deux rédacteurs appartenaient à la *Alianza*, se prononçât en faveur de la *Emancipacion*. Cela n'a pas empêché Lafargue et Engels d'écrire, à propos de cette expulsion : « L'Alliance fit plus encore pour le parti républicain..., elle fit expulser de la Fédération de Madrid, où elle dominait, les rédacteurs de la *Emancipacion* » (*L'Alliance*, etc., p. 35).

2. « Et pour avoir aussi son Fanelli aux Cortès espagnoles, l'Alliance se proposa de porter la candidature de Morago. » (*L'Alliance*, etc., p. 34.)

Une dizaine de membres de la *Alianza* (non compris les membres de l'ancien Conseil fédéral de Madrid) s'étaient trouvés parmi les délégués au Congrès ; ils échangèrent leurs vues sur la situation, et, en présence des dissensions qui s'étaient produites à Madrid, et peut-être ailleurs encore, ils constatèrent que leur organisation secrète ne pouvait plus donner les résultats qu'on en avait attendus, et décidèrent de la dissoudre : ce qui fut fait.

Paul Lafargue assistait au Congrès de Saragosse, avec un mandat de la fédération d'Alcala de Hénarès, et sous le nom de *Pablo Farga*. Il avait exercé une influence marquée sur certaines discussions, et avait contribué plus que personne à faire rejeter le projet de réorganisation, fondé sur le principe d'autonomie, qu'avait présenté Morago. Dans une brochure publiée par lui en juin 1872 (voir p. 307). Lafargue a prétendu que « c'est au Congrès de Saragosse qu'il se convainquit de l'existence en Espagne d'une société secrète appelée la *Alianza* » ; il ajoute : « Au Congrès de Saragosse, les membres de la *Alianza* tenaient leurs réunions en secret. Je couchais dans le même logement qu'un de ces *alliés*, qui se levait à six heures du matin pour aller prendre part à ces conciliabules... Différentes observations que je fis durant ce Congrès me mirent au courant de tout.» On a vu plus haut que Lafargue était « au courant de tout » bien avant de venir à Saragosse, et qu'il avait déjà fait jouer ses marionnettes de Madrid pour tâcher de détruire ou d'absorber cette gênante *Alianza*, en laquelle il voyait un obstacle à la réalisation des projets autoritaires de la coterie marxiste.

Ayant si bien réussi à dominer le Conseil fédéral de Madrid, Lafargue pensa qu'il pourrait exercer aussi son influence sur le nouveau Conseil fédéral que le Congrès venait de nommer ; et il forma le projet de transférer à Valencia la *Emancipacion*. Il en fit la proposition formelle à deux membres du nouveau Conseil, Montoro et Martinez, lorsque ceux-ci, au retour du Congrès de Saragosse, traversèrent Madrid. La chose a été racontée en ces termes dans une circulaire du Conseil fédéral de Valencia du 30 juillet 1872 : « Les délégués, en passant par Madrid, furent invités à souper chez ce monsieur [Lafargue] ; là on chercha à séduire deux membres de notre Conseil, là on proposa de faire paraître la *Emancipacion* au lieu de la résidence du nouveau Conseil, qui aurait passé pour être en même temps le Conseil de rédaction de ce journal, tandis qu'eux, Lafargue et ses amis, l'auraient rédigé en réalité, c'est-à-dire nous auraient envoyé de Madrid les articles tout faits, pendant que nous aurions joué le rôle d'éditeurs responsables de leurs intrigues... Par tout ce qui fut dit là, nous nous sommes convaincus de ce qu'ils sont en réalité et de leurs funestes tendances [1]. »

La suite des événements d'Espagne sera racontée plus loin (p. 287).

Je n'ai pas eu l'occasion de parler de l'Allemagne depuis le moment où avait paru le manifeste du Comité de Brunswick-Wolfenbüttel, et où ses rédacteurs avaient été arrêtés, ainsi que quatre autres personnes. En octobre 1870, Bismarck avait fait remettre en liberté Jacoby et Bonhorst ; Geib fut transféré à Hambourg, et les cinq autres à Brunswick ; Sievers fut relâché en décembre. Le 17 décembre on arrêta à Leipzig Liebknecht, Bebel et Hepner (rédacteur du *Volksstaat*), sous l'inculpation de préparation au crime de haute trahison. Mais à la fin de mars 1871, les trois prisonniers de Leipzig et les cinq prisonniers de Brunswick furent élargis faute de preuves suffisantes.

Les élections au Reichstag eurent lieu le 3 mars 1871 : un seul socialiste

1. Ne pouvant pas nier le fait, les auteurs du libelle de 1873 ont essayé de plaisanter (c'est la tactique que Marx explique dans sa lettre à Kugelmann du 15 octobre 1867 ; voir tome Ier, p. 51, note) ; ils ont écrit : « Lafargue fut chargé du péché mortel d'avoir, par un dîner gargantuesque, soumis aux tentations de saint Antoine la faible chair de Martinez et de Montoro, deux membres du nouveau Conseil fédéral alliancisté, comme s'ils portaient leur conscience dans leur panse » (*L'Alliance*, etc., p. 37).

fut élu, Bebel [1]. Son attitude au Reichstag pendant la Commune de Paris fut énergique : « Si Paris doit être vaincu maintenant, dit-il un jour, je dois vous prévenir que la lutte engagée à Paris n'est qu'un petit combat d'avant-postes ; que la bataille décisive, en Europe, est encore à venir ; et qu'avant peu d'années le cri de guerre du prolétariat parisien : Guerre aux palais, paix aux chaumières, mort à la misère ! sera le cri de guerre du prolétariat tout entier. » L'assemblée des représentants de la bourgeoisie allemande accueillit ces paroles par des risées.

Les poursuites furent reprises en octobre 1871 contre Bracke, Bonhorst, Spier et Kühn, qui, condamnés alors à l'emprisonnement, se trouvèrent, par suite de la détention préventive qu'ils avaient endurée, n'avoir plus de peine à subir. En mars 1872, Liebknecht, Bebel et Hepner furent poursuivis à leur tour, et comparurent devant le jury de Leipzig, sous la prévention renouvelée de préparation à la haute-trahison ; les débats durèrent deux semaines, et eurent un grand retentissement : Hepner fut acquitté, Liebknecht et Bebel déclarés coupables et condamnés à deux années de forteresse.

J'ai noté précédemment (tome Ier, p. 265, note 5) comment l'expression de *sérieux travail souterrain,* dont le président du tribunal de Leipzig avait demandé l'explication à Liebknecht, avait été interprétée par nous alors — faute d'avoir connu dans son intégralité le passage de la *Confidentielle Mittheilung* où elle se trouve — comme s'appliquant à l'intrigue marxiste en Allemagne, tandis qu'elle s'appliquait en réalité à l'action du Conseil général en Angleterre. Dans ses commentaires à ce sujet, le *Mémoire de la Fédération jurassienne* (p. 240) s'exprime ainsi au sujet des trois accusés du procès de Leipzig : « L'attitude courageuse du *Volksstaat* pendant la guerre et la Commune de Paris lui avait attiré beaucoup de sympathies ; et pour nous, objet des attaques imméritées de ce journal, nous lui rendions pleine justice, en regrettant ce que nous appelions ses erreurs, et en déplorant surtout qu'un homme de la valeur de Bebel — celui des trois qui nous inspirait le plus de sympathie — se laissât entraîner sans examen à des appréciations souverainement injustes à notre égard ».

C'est ici que je dois noter le commencement de mes relations d'amitié avec les deux frères Elie et Elisée Reclus, et la connaissance que je fis du jeune Andrea Costa.

On sait qu'Elisée Reclus, fait prisonnier à la sortie du 4 avril 1871, sur le plateau de Châtillon, avait été condamné à la déportation, le 15 novembre, par le Conseil de guerre siégeant à Saint-Germain-en-Laye, et qu'ensuite, sur l'intervention d'un groupe de savants de diverses nations, la peine prononcée par les juges militaires fut commuée, en février 1872, en celle de dix ans de bannissement. Cette nouvelle fut par nous tous accueillie avec une grande joie. Elisée se rendit à Zürich, où s'était installé son frère Elie, et où il retrouva ses deux filles et sa seconde femme (Fanny Lherminez). Mme André Léo écrivait de Genève, le 24 mars, à Mathilde

1. Schweitzer fut battu à Elberfeld-Barmen. Peu de temps après, il abandonna la présidence de l'*Allgemeiner deutscher Arbeiterverein.* Son successeur fut l'ouvrier Hasenclever, qui entra en fonctions le 1er juillet 1871. Le *Sozial-Demokrat* avait cessé de paraître en avril 1871, à cause de la diminution du nombre de ses abonnés ; il fut remplacé, le 1er juillet, par le *Neuer Sozial-Demokrat.* — Malgré la retraite de Schweitzer, l'hostilité entre les lassalliens et la fraction dite d'Eisenach n'avait pas diminué, et, comme les lassalliens nous témoignèrent à plusieurs reprises de la sympathie, les auteurs du libelle de 1873, *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., ont associé les Jurassiens et les lassalliens dans les mêmes injures : « Les lassalliens, après avoir entravé pendant des années l'organisation du prolétariat, ont fini par devenir de simples instruments de police (p. 26)... Toute la presse libérale et policière a pris ouvertement le parti des signataires de la circulaire de Sonvillier. Ils ont été secondés dans leurs calomnies personnelles contre le Conseil général,... en Allemagne, par les socialistes bismarckiens qui, en dehors de leur journal policier, le *Neuer Sozial-Demokrat,* jouent les blouses blanches de l'empire prusso-allemand (p. 28). »

Rœderer : « Elisée Reclus est enfin à Zürich avec les siens. Il est assez bien portant, plein de courage, d'énergie et d'espérance. Ce long martyre d'un an l'a trempé au lieu de l'abattre. C'est le vrai démocrate, celui-là ; mais combien sont-ils qui lui ressemblent ! » De Zürich, Elisée alla s'établir à Lugano en avril; une autre lettre de Mme André Léo, du 13 juin, écrite de Como, annonce que, le même jour, elle va voir à Lugano « le cher Elisée Reclus, que je n'ai pas revu depuis son martyre »; le 31 juillet, elle dit à sa jeune correspondante : « Je reverrai certainement Elisée et lui ferai votre commission, ainsi qu'à Fanny. Ils sont perchés à mi-côte d'une des montagnes qui entourent Lugano, dans une vieille maison qu'ils ont presque pour rien, au milieu de paysages admirables. Notre ami, là comme auparavant, travaille, élève ses deux filles, espère et croit autant, et peut-être plus, que jamais. » Dès son arrivée à Lugano, Elisée était allé voir Bakounine à Locarno; voici les indications qu'on trouve dans le calendrier-journal de 1872 : « Avril 11. Arrivée inopinée d'Elisée Reclus. — 13. Lettre envoyée à Reclus et par lui à Pezza et Stampa. — 18. A 6 h. matin avec Fanelli à Luino; de là à Lugano, hôtel Washington; toute la journée avec et chez Reclus. — Mai 2. Lettre à Elisée, qui m'a envoyé thé. — 17. Ecrit et envoyé lettre chargée immense à Spichiger au Locle, contenant quatre lettres : une à James, une à Ozerof, et des lettres d'Alerini, d'Elisée Reclus à moi, et de B [illisible] à Reclus. — 18. Lettre à Reclus Elisée. — Juin 1er. Lettre d'Elisée. — 4. Ecrit lettre à Elisée Reclus. »

Des deux frères, ce fut Elie que je vis le premier. Il était allé, de Zürich, dans l'été de 1872, faire un voyage à Genève, par Berne et Fribourg; et, au retour, il passa par Neuchâtel et s'y arrêta pour me rendre visite. C'était un dimanche. Nous causâmes tout de suite comme de vieux amis; les petites divergences de tactique qui avaient existé en 1869, lors du conflit de Mme André Léo avec l'*Egalité* (voir tome Ier, p. 150), étaient bien oubliées : la guerre et la Commune avaient passé par là-dessus.

Quant à Elisée, je ne puis me rappeler exactement la date de notre première rencontre, et dire si elle eut lieu dans l'été de 1872, ou seulement après le Congrès de la Haye. Tout ce que je sais, c'est que ce fut aussi au retour d'un voyage à Genève qu'Elisée s'arrêta à Neuchâtel, où il passa quelques heures à causer avec moi. Notre amitié s'affermit dans les années qui suivirent, lorsque, établi à Vevey (à partir de 1874), il fut devenu un membre actif de la Fédération jurassienne, et surtout quand nous nous retrouvâmes plus tard à Paris. Nous n'avons jamais cessé de nous entendre sur toutes les choses essentielles ; et après trente-trois ans, notre dernière conversation, le lundi 1er mai 1905, dans la chambrette où il était descendu (123, boulevard du Montparnasse) à son dernier voyage à Paris, deux mois avant sa mort, constatait notre accord et les espérances que faisait renaître, dans son cœur comme dans le mien, l'admirable mouvement du prolétariat français groupé dans la Confédération générale du travail. Le même soir il m'écrivait ce billet, le dernier que j'aie reçu de lui :

Mon ami et compagnon,

Un changement de vent me fait modifier mes plans et partir pour la Belgique. Je suis d'autant plus heureux d'avoir eu la chance de vous voir avant de quitter Paris aussi brusquement ; j'ai eu le grand plaisir de vous entendre exposer le plan de votre ouvrage, qui sera pour nous un événement de réelle importance.

Bien affectueusement. Elisée Reclus.

Lundi soir.

J'ai déjà nommé Andrea Costa, qui, originaire d'Imola, en Romagne, et étudiant à l'université de Bologne, était venu à l'Internationale par le Fascio operaio. Au printemps de 1872, — c'était sans doute après le Congrès de Bologne (17 mars), — Costa fut ou se crut menacé d'arrestation, et se mit en sûreté en se réfugiant en Suisse. Il vint à Neuchâtel, où il

passa quelques semaines ; durant ce temps, je le vis chaque jour : c'était un bon jeune homme, ingénu, et amoureux de beau langage. Pendant son séjour, il reçut plusieurs lettres de Giosuè Carducci, l'illustre poète, qui était son professeur, et pour lequel il avait une admiration enthousiaste (Carducci n'était pas encore sénateur [1], et le jeune étudiant, son disciple, se serait mis fort en colère si quelqu'un lui eût prédit alors qu'il deviendrait lui-même député) ; les lettres du poète, qu'il me montra, portaient cette adresse, que j'ai retenue parce que la naïveté de la formule me faisait sourire : *All' egregio giovane Andrea Costa.* Au bout de peu de temps, on écrivit d'Italie à Costa qu'il pouvait rentrer sans danger : il reprit le chemin de son pays, où il rapportait des idées plus claires sur l'Internationale, et où il devait, en août, être l'un des organisateurs de la Conférence de Rimini.

IV

Dans le Jura : polémiques ; Congrès du Locle (19 mai). — En Italie : nouveaux progrès de l'Internationale ; Cafiero à Locarno (20 mai-18 juin). — En Espagne : la crise devient aiguë ; lettres de Bakounine à F. Mora, à Lorenzo, à Morago (avril-mai).

Je reviens à la Fédération jurassienne.

Le procès de Leipzig, dont j'ai parlé, fournit à Outine un nouveau prétexte de nous attaquer. Voici ce que publia l'*Egalité* du 7 avril 1872 :

« Nous passons outre sur les accusations du président du tribunal : c'étaient toujours les mêmes clichés stéréotypés que nous avons vus se reproduire dans les trois procès de l'empire bonapartiste contre l'Internationale, et que le journal la *Révolution sociale*, de triste mémoire, s'est donné pour tâche de confirmer et de renforcer dans chacun de ses numéros : c'est toujours l'*autoritarisme dictatorial* du Conseil général, les *ordres* reçus de Londres, le *chef suprême* Karl Marx, etc. Qu'en pensent messieurs les séparatistes, les grands prêtres de Sonvillier, de ce touchant accord de leurs *accusations* avec celles du président du tribunal qui a condamné nos courageux frères allemands ?... Cela suffira-t-il enfin pour dessiller les yeux à ce groupe de nos frères italiens, devant lequel le comité du Jura bernois a la prétention de poser en qualité d'un *second Conseil général de l'Association internationale ?* »

En même temps, par un jésuitisme dont elle était coutumière, l'*Egalité* (numéros du 2 mars et du 15 avril) adressait des éloges aux sociétés des ouvriers graveurs et guillocheurs de nos Montagnes, d'abord au sujet de leur solide organisation, de l'énergie et du dévouement de leurs comités, puis à propos d'une grève qui venait d'éclater à la Chaux-de-Fonds dans ce corps de métier ; elle louait la belle et énergique attitude des ouvriers du Val de Saint-Imier, qui avaient fait preuve d'un admirable esprit de solidarité, — et elle s'arrangeait de façon que ses lecteurs ignorassent que ces graveurs et ces guillocheurs dont elle vantait la conduite étaient précisément les mêmes hommes que M. Outine insultait d'autre part en leur qualité de membres de la Fédération jurassienne ; elle croyait pouvoir donner le change, et faire croire que les militants de la Fédération des graveurs et guillocheurs étaient des adhérents du Temple-Unique.

Notre *Bulletin* releva, comme il convenait, les vilenies d'Outine et

1. Carducci fréquentait alors les réunions de l'Internationale. Lorsque Piccinnini eut été assassiné à Lugo par les mazziniens (voir plus loin p. 287), Carducci écrivit pour le révolutionnaire lâchement immolé une épitaphe célébrant ce jeune « ami du peuple et de tous les hommes, qui, héraut de concorde et de paix, avait commencé à lutter, avec les associations de travailleurs de toute nation, pour la liberté de la plèbe ». (Alfredo Angiolini, *Cinquant' anni di socialismo in Italia*, 2e éd., p. 60.)

signala la duplicité d'Henri Perret. Dans son n° 5 (1er mai), — qui fut le premier numéro imprimé typographiquement, l'accroissement du nombre des abonnés nous ayant permis de renoncer à l'autographie, — on lit ce qui suit :

Le journal l'*Egalité*, rédigé par M. Outine, bourgeois russe qui vit de ses rentes à Genève et occupe ses loisirs à insulter tous les révolutionnaires qui vivent de leur travail, le journal l'*Egalité*, disons-nous, a trouvé plaisant, à propos du procès Bebel-Liebknecht, d'insulter la Fédération jurassienne et son Comité fédéral, — qu'il appelle agréablement *les grands prêtres de Sonvillier*, — en représentant cette Fédération comme pactisant avec les agents de Bismarck ! !

Il y a des choses auxquelles la dignité défend absolument de répondre, et les injures de l'*Egalité* sont de ce nombre... Mais ce que nous ne comprenons pas, ce sont les éloges que cette même *Egalité* ose nous adresser avec le plus effronté cynisme, dans d'autres numéros où elle trouve politique de faire vibrer une autre corde... Cependant l'*Egalité* le sait bien : les Sections des graveurs au Locle et au Vallon de Saint-Imier appartiennent à la Fédération jurassienne ; le président du Comité central des graveurs, à la Chaux-de-Fonds, est un des membres les plus connus de la Fédération jurassienne ; et les *grands prêtres de Sonvillier*, les *compères de Bismarck*, savez-vous qui c'est? Ce sont deux ouvriers graveurs, deux ouvriers guillocheurs et un ouvrier monteur de boîtes (ces cinq membres forment le Comité fédéral jurassien) ; et ce sont ces deux graveurs et ces deux guillocheurs qui ont organisé l'agitation au Vallon de Saint-Imier pour combattre l'action des patrons pendant la grève.

Oui, tout le monde sait cela chez nous ; aussi, en lisant l'*Egalité*, on hausse les épaules ou on se détourne avec dégoût. Mais on ne le sait pas en Belgique, en France, en Allemagne ; et les intrigants de Genève spéculent là-dessus pour le succès de leurs calomnies.

Ah ! que le Congrès général vienne seulement ! Et quand nous nous verrons là face à face, le jour se fera pour tout le monde, et les menteurs passeront un mauvais quart d'heure.

Un autre article prenait directement à partie Henri Perret :

On demande comment Henri Perret, secrétaire du Comité fédéral romand à Genève, et qui par conséquent est solidaire de tout ce qui s'imprime dans l'*Egalité*, — comment Henri Perret, disons-nous, a pu siéger au Congrès des graveurs [1], comme délégué, côte à côte avec Auguste Spichiger, délégué des graveurs et guillocheurs du Locle, *membre de la Fédération jurassienne ;* côte à côte avec Adhémar Schwitzguébel, délégué des graveurs du Vallon de Saint-Imier, *secrétaire du Comité fédéral jurassien* et, par conséquent, l'un des *grands prêtres de Sonvillier* [2] ? On demande comment il a pu serrer la main à ces deux compagnons, leur témoigner son estime et son amitié, quoiqu'il les eût laissé insulter chaque semaine depuis un an dans l'*Egalité*, et qu'il dût les laisser insulter de nou-

1. Voir plus haut, p. 262.

2. Trois des délégués au Congrès des graveurs à Genève — Adhémar Schwitzguébel de Sonvillier, Alfred Jeanrenaud de Saint-Imier et Auguste Spichiger du Locle — sont des signataires de la circulaire du Congrès jurassien de Sonvillier. (Note du *Bulletin*.)

veau une fois le Congrès fini ? Comment le secrétaire du Comité fédéral romand expliquera-t-il tant de lâcheté et d'hypocrisie ?

Mais, au fait, que nous importe ? et pourquoi rendre un instrument responsable de ce qu'on lui fait faire ; — car les Outine, Perret, Grosselin et Cie ne sont que des instruments. C'est à la tête qu'il faut s'attaquer, — et la tête est à Londres.

A notre profond étonnement, en ouvrant le journal l'*Internationale*, de Bruxelles, du 14 avril, nous y avions vu reproduit l'article d'Outine du 7 avril. Ce fait extraordinaire confirma, pour nous, ce que nous soupçonnions déjà : c'est que Marx avait à Bruxelles des agents qui savaient profiter, à l'occasion, du laisser-aller ou du manque de clairvoyance de quelques membres du Conseil régional belge. Claris, l'ancien rédacteur en chef de la *Révolution sociale*, adressa aussitôt (17 avril) à l'*Internationale* une protestation indignée, disant : « Dans ce factum misérable (l'article d'Outine), la rédaction de la *Révolution sociale* est assimilée aux plus viles créatures de l'ex-empire, et quasi-traitée de policière... Quant à nos collaborateurs, je livre leurs noms au public, qui ne les tient évidemment pas pour des bonapartistes. Voici ces noms : Arthur Arnould, E. Razoua, André Léo, G. Lefrançais, L. Marchand. » Le Comité fédéral jurassien, de son côté, manifesta par une lettre au Conseil fédéral belge (25 avril) « la douleur et l'indignation » qu'il avait éprouvées en voyant l'*Internationale* reproduire « les perfidies contenues dans l'*Egalité* de Genève », et mit le journal belge en demeure « de se prononcer catégoriquement sur le bien ou le mal fondé des accusations qu'il avait reproduites d'après l'*Egalité* ». L'*Internationale* publia dans son numéro du 21 avril la protestation de Claris, et dans celui du 5 mai elle fit la déclaration que lui demandait la lettre du Comité fédéral jurassien ; voici comment elle expliqua, non sans embarras, la reproduction dans ses colonnes de l'article de l'*Egalité*, et comment elle en fit amende honorable : « Dans le numéro du 14 avril, nous avons publié par inadvertance un article intitulé *Crime de haute-trahison*, tiré du journal l'*Egalité* de Genève, et que nous n'avions guère lu en entier. En lisant l'article après le tirage, nous nous sommes aperçus de cette bévue bien involontaire, mais regrettable de tous points... Le Comité fédéral jurassien nous adressa, en date du 25 avril, une lettre bien vive au sujet de l'hospitalité donnée dans nos colonnes aux diatribes formulées contre lui par l'*Egalité*... Nous sommes fondés à espérer que l'aveu des regrets que nous venons d'exprimer justifiera à ses yeux notre bonne foi qui a été surprise dans un moment de précipitation, et que le Comité fédéral jurassien sera satisfait. » En reproduisant cette déclaration, notre *Bulletin* (n° 8, 1er juin) la fit suivre de ces lignes :

Le Comité fédéral jurassien n'a pas douté un instant de la bonne foi et de l'impartialité de nos amis de Belgique, et la déclaration si franche de l'*Internationale* ne peut que cimenter la bonne harmonie qui existe entre la Fédération belge et la Fédération jurassienne.

Mon vieil ami Constant Meuron était mort dans les premiers jours de mai. Je l'avais vu pour la dernière fois le 29 mars ; une lettre du 9 avril m'avait annoncé qu'il avait été malade, et qu'il allait mieux ; prévenu trop tard, par Mme Meuron, d'une aggravation subite de son état, je ne pus l'assister à ses derniers moments. Lorsque je me rendis à ses obsèques à Saint-Sulpice, je m'y trouvai à peu près seul, avec quelques-uns de ses anciens collègues à la Constituante neuchâteloise de 1857, entre autres le juge de paix Alfred Dubois, venu du Locle. Dans le n° 7 du *Bulletin* (15 mai), je lui adressai un dernier adieu au nom de ceux qui l'avaient aimé ; je le reproduis ici :

Le père Meuron.

Le père Meuron, qui vient de s'éteindre à l'âge de soixante-huit ans dans le petit village de Saint-Sulpice, où il s'était retiré depuis deux ans, a été l'un des premiers fondateurs de l'Internationale en Suisse.

Ses convictions révolutionnaires dataient de loin. En 1831, âgé de vingt-sept ans, il avait été l'un des chefs de l'insurrection républicaine de Neuchâtel. Livré par le canton de Berne au roi de Prusse, il fut condamné à mort par le tribunal de guerre ; pendant un an, il resta sous le coup de cette sentence : au bout de ce temps, le roi daigna commuer sa peine en celle de la détention perpétuelle. En 1834, Constant Meuron réussit à s'évader de prison, avec l'aide de sa courageuse femme. Il resta en exil jusqu'en 1848.

Rentré au pays après la proclamation de la République, il se fixa au Locle, où il vécut de son travail, d'abord comme ouvrier guillocheur, puis comme comptable dans un atelier de monteurs de boîtes.

Lorsque se fit le réveil socialiste dont l'Internationale a été la puissante expression, le père Meuron, embrassant avec ardeur l'idée nouvelle, fonda la Section internationale du Locle en 1866. Dès ce moment, il se sépara complètement de ses anciens amis les radicaux, et se trouva, seul de sa génération, marchant au premier rang des socialistes. Nous admirions la jeunesse d'esprit de ce vieillard, dont le cerveau, loin de s'être ossifié comme celui de tant d'autres, accueillait et comprenait les plus larges et les plus hardies conceptions modernes. Il fallait l'entendre raisonner, dans son langage simple et pittoresque, sur la propriété, sur le travail, sur l'idée de Dieu ; il était un peu notre élève à nous jeunes gens ; mais quand il parlait, donnant à nos principes le tour qui lui était propre, son accent personnel, nous l'écoutions comme notre maître.

Mais ce qui distinguait surtout le père Meuron, ce qui l'entourait comme d'une auréole, ce qui faisait dire de lui à Bakounine : « C'est un saint », c'était son incroyable pureté de cœur, une pureté d'enfant. Que de bonté, de générosité ! quelle horreur du mensonge ! quel désintéressement antique !

S'il était bon et généreux, il était sévère aussi pour les intrigants politiques, pour les faux amis, pour les corrompus, et il ne leur épargnait pas l'expression de son mépris. L'impitoyable franchise de son langage, sous ce rapport, lui a fait de nombreux ennemis : il s'en est toujours honoré.

Dans les deux dernières années de sa vie, depuis sa retraite à Saint-Sulpice, il avait cessé toute action socialiste. Le milieu où il était forcé de vivre lui était profondément antipathique ; mais, nous disait-il, il laissait maintenant parler les gens sans les écouter, et ne voulait plus se donner la peine de les contredire. La catastrophe où sombra la Commune de Paris lui porta un coup terrible ; il se regarda dès lors comme un homme mort. Mais il n'avait pas abandonné sa foi ; et, jusqu'au dernier moment, il resta fidèle, dans son cœur, à cette cause de la révolution à laquelle il avait consacré sa vie.

La dernière fois que nous le vîmes, le 29 mars 1872, il nous dit : « Ma vie est finie ; j'ai assisté à la dernière défaite, et je m'en vais ; mais ne désespérez pas, vous jeunes gens, vous verrez peut-être le triomphe, car le triomphe est certain ».

Cette pensée a consolé le père Meuron sur son lit de mort. Elle nous console aussi et nous fortifie : et si, lorsque luira le jour de la justice, il ne devait éclairer que nos tombeaux, nous n'en savons pas moins qu'il luira certainement. J. G.

Le dimanche 12 mai, le peuple suisse était appelé à se prononcer, par *oui* ou par *non*, sur l'acceptation ou le rejet d'un projet élaboré par les Chambres fédérales et revisant la constitution fédérale de 1848. Ce fut une occasion de plus, pour nous, d'exposer notre manière de voir sur la tactique réformiste et sur l'exercice du droit de vote. Voici le passage essentiel de l'article que j'écrivis à ce sujet (n° 6 du *Bulletin*, 10 mai 1872) :

Les socialistes de la Suisse allemande, dont l'idéal est ce qu'ils appellent l'*Etat populaire*, applaudissent à la concentration des pouvoirs entre les mains de la Confédération et à cette chimère de la *législation directe par le peuple*, ou *referendum*, que promet la nouvelle constitution fédérale.... Ils ne sont pas révolutionnaires, ils ne veulent exercer d'action que sur le terrain strictement légal, constitutionnel ; ils acceptent d'être la minorité aujourd'hui, espérant que le vote leur donnera la majorité demain, et qu'alors ils légiféreront avec la même légitimité qu'ils reconnaissent aux gouvernants d'aujourd'hui. O aveugles ! vous ne voyez donc pas *qu'aujourd'hui même* vous êtes déjà la majorité ! Non pas celle du scrutin, c'est vrai ; car, au scrutin, sachez-le bien, *vous ne serez jamais la majorité ;* mais vous êtes, vous qui souffrez de l'organisation sociale actuelle, vous qui avez intérêt à la révolution, vous êtes la majorité ; et voilà pourquoi l'action révolutionnaire qui incombe au parti socialiste se trouve légitimée d'avance, sans qu'il soit besoin d'en appeler au scrutin.

Le Congrès annuel de la Fédération jurassienne fut convoqué pour le dimanche 19 mai, au Locle, par une circulaire du Comité fédéral en date du 10 avril. Onze Sections — dont trois, celles de Porrentruy, de Fleurier et de Lausanne, étaient des Sections nouvelles — y furent représentées ; en outre, dit le *Bulletin* (n° 8), « différentes Sections constituées dans des villes de France dont nous ne pouvons publier les noms, parce que ce serait désigner nos amis aux persécutions de la police, avaient envoyé des lettres d'adhésion à la Fédération jurassienne ». Voici la liste des Sections représentées et les noms des délégués :

Section de la Chaux-de-Fonds, Fritz Heng et Albert Bernard ; — Section de Saint-Imier, Ali Eberhardt et Georges Rossel ; — Section de Sonvillier, Alfred Andrié et Adhémar Schwitzguébel ; — Section des graveurs et guillocheurs du Val de Saint-Imier, Jean-Louis Perdrisat et Jules Matile ; — Section de Porrentruy, Emile Prenez ; — Section du Locle, Désiré Blin et Auguste Spichiger ; — Section des graveurs et guillocheurs du Locle, Alexandre Chatelain et Paul Humbert ; — Section de Fleurier, Jean Stegmeyer ; — Section de Neuchâtel, B. Malon et James Guillaume ; — Section de Lausanne, Louis Pindy ; — Section de Genève, Dumay (du Creusot).

Un certain nombre de camarades non délégués s'étaient rendus au Locle pour assister aux séances du Congrès ; et nous vîmes aussi arriver de Zürich quelques étudiants russes, qui venaient d'entrer en relations avec Bakounine [1], et qui étaient désireux de faire connaissance avec la Fédération jurassienne. La cordialité avec laquelle nos amis du Locle accueillirent les arrivants, l'esprit de fraternité manifesté dans la soirée

1. Le calendrier-journal nous apprend que, dans le courant de mars, trois étudiants russes habitant Zürich, Holstein, Œlsnitz et Ralli, répondant à un appel qu'ils avaient reçu de Bakounine, s'étaient rendus auprès de lui à Locarno, et qu'ils étaient convenus ensemble des bases d'une organisation destinée à remplacer celle de Netchaïef.

familière qui, le samedi, précéda l'ouverture du Congrès, firent une vive impression sur ceux qui venaient pour la première fois dans nos Montagnes ; et je me rappelle que Malon, Pindy et Dumay m'exprimèrent tout le plaisir qu'ils ressentaient à se trouver dans un milieu si sympathique.

Le Congrès se réunit dans cette salle du Cercle international, au café Frey, à laquelle se rattachaient déjà pour nous tant de souvenirs ; cette salle où avaient eu lieu, en janvier et février 1869, les conférences de Charles Kopp et de Michel Bakounine, où pour la première fois les ouvriers des Montagnes avaient entendu parler d'un socialisme qui n'était plus celui de Coullery. Blin fut désigné comme président, Heng comme vice-président ; les secrétaires furent choisis parmi les internationaux non délégués, « afin que tous les délégués pussent participer d'une manière active aux discussions » : ce furent le relieur Goss et le graveur Chautemps, du Locle, et mon ami le peintre Gustave Jeanneret, de Neuchâtel, récemment revenu de Paris. Le rapport du Comité fédéral contenait un passage sur l'agitation politique qui, en Suisse, à propos de la constitution fédérale revisée (rejetée le dimanche précédent par la majorité des électeurs), avait divisé les citoyens en partisans du fédéralisme cantonaliste et en partisans de l'Etat centralisé. Le rapport disait :

Qu'importe à l'ouvrier l'Etat cantonal ou l'Etat central ? Tant que la bourgeoisie dominera économiquement le peuple, elle sera son maître aussi politiquement, et l'un et l'autre Etat seront la sauvegarde légale de ses privilèges. Le seul problème politique duquel puissent sérieusement s'occuper les ouvriers, c'est la décentralisation absolue, non pas en faveur des cantons, mais en faveur des communes libres, reconstituant de bas en haut la Fédération, non pas des Etats cantonaux, mais des communes.

Sur la question de nos relations avec le Conseil général, le rapport disait :

Depuis le Congrès de Sonvillier, où nous eûmes l'audace de mettre en doute l'infaillibilité du Conseil général, notre Fédération et ses plus dignes représentants ne cessent d'être outrageusement, et d'une manière misérable, calomniés par le Conseil général et ses agents de tous les pays. Cette guerre sourde, intestine, a pris un tel caractère d'animosité que toute conciliation semble devenue impossible, et que, dans l'intérêt même de la cause ouvrière, nous ne devons plus chercher qu'à obtenir du Congrès général justice contre nos calomniateurs.

La plupart des questions discutées au Congrès n'offrant pas un caractère d'intérêt général, je crois inutile d'en parler ici : le *Bulletin* du 1er juin 1872 (n° 8) a publié les résolutions qui furent adoptées. Je reproduis seulement la résolution relative à l'envoi des délégués de la Fédération jurassienne au futur Congrès général :

Un Congrès fédéral jurassien sera tenu quelques jours avant l'ouverture du Congrès général, pour choisir ses délégués et leur donner les instructions nécessaires sur la ligne de conduite qu'ils auront à suivre pour représenter dignement la Fédération jurassienne dans cette grave circonstance et dans le sens du retour à la concorde entre les membres de l'Association internationale des travailleurs.

Le Congrès décida que Sonvillier resterait le siège du Comité fédéral pour l'année 1872-1873, jusqu'au Congrès annuel ordinaire à tenir au printemps de 1873. La Section de Sonvillier composa ce Comité des cinq

membres suivants : Charles Chopard, graveur; Justin Guerber, graveur; Alfred Andrié, monteur de boîtes, trésorier; Paul Junet, graveur, secrétaire des séances; Adhémar Schwitzguébel, graveur, secrétaire correspondant.

En France, un certain nombre de Sections de l'Internationale s'étaient reconstituées sous la forme de groupes secrets, et, d'autre part, les chambres syndicales se réorganisaient. Au moment de quitter Paris, Gustave Jeanneret nous avait envoyé une correspondance [1] qui parut dans le *Bulletin* du 15 mai (n° 7) ; il y disait : « Il s'effectue en ce moment à Paris un mouvement excellent en principe, sur lequel il ne faudrait cependant pas s'illusionner... Ce mouvement a pour objet la constitution des corporations par l'organisation des chambres syndicales. C'est là le point de départ de toute organisation ouvrière, et le fondement solide sur lequel on peut baser toute action ultérieure... J'ai constaté que ce mouvement n'était pas encore très conscient, et surtout qu'il n'obtenait pas encore l'unanimité désirable... Le sentiment de la solidarité qui devrait réunir, d'abord les membres d'une corporation, ensuite les diverses corporations, n'est pas beaucoup développé depuis les derniers événements... Quant à l'Internationale, il y a, m'a-t-on dit, des Sections complètement réorganisées depuis plusieurs mois. J'ignore quelle impression aura produite sur elles la promulgation de la loi versaillaise [2]. En ce qui concerne la masse, j'ai remarqué une prudence extrême, un soin excessif d'éviter toute relation avec l'Association conspuée. La loi contre l'Internationale éloignera certainement un grand nombre d'adhérents, mais la propagande des idées internationalistes ne sera pas amoindrie. Sans s'en douter, les réunions ouvrières auxquelles j'ai assisté depuis quelques mois manifestent des sentiments excellents, qui sont d'accord avec les aspirations générales de l'Internationale. »

En Italie, un événement qui eut une grande importance sur le développement de l'Internationale dans ce pays se produisit au cours des mois d'avril et de mai : Cafiero fit la connaissance personnelle de Bakounine et devint son ami. J'ai dit comment Cafiero était en correspondance suivie avec Engels, et comment les lettres de celui-ci finirent par produire sur le destinataire un effet tout opposé à celui qu'en attendait le secrétaire du Conseil général pour l'Italie et l'Espagne : certaines théories politiques émises par Engels révoltèrent en Cafiero à la fois son bon sens et ses instincts révolutionnaires [3]; et le dénigrement systématique à l'égard de Bakounine lui donna à penser qu'il y avait là un parti pris de noircir un adversaire, et lui fit désirer d'apprendre à connaître personnellement l'homme ainsi maltraité, afin de pouvoir le juger par lui-même. Cafiero se mit donc en relations épistolaires avec Bakounine, et lui envoya quelques-unes des lettres écrites par Engels, afin de le mettre à même de s'expliquer sur les accusations dont il y était l'objet. Avec l'autorisation de Cafiero, Bakounine me communiqua ces lettres ; je les trouvai véritablement édifiantes, et j'en fis mention dans le n° 6 du *Bulletin* (10 mai), comme on le verra plus loin (p. 290).

Toutefois, s'il se rapprochait d'un homme qu'avaient signalé à son attention les écrits publiés par lui contre Mazzini, Cafiero, persistant encore dans cette neutralité qu'il avait observée jusque-là, ne songeait point à rompre avec Londres. Le 16 mai, il écrivait de Naples, à propos de Stefanoni, rédacteur du *Libero Pensiero*, et de ses attaques contre l'Inter-

1. Il est possible aussi qu'il n'ait rédigé cette correspondance qu'après son retour à Neuchâtel : j'ai oublié ce point.

2. Il s'agit de la loi Dufaure, punissant de cinq ans de prison toute personne qui serait convaincue de faire partie de l'Association internationale des travailleurs.

3. Dans une de ses lettres, Engels développait cette idée, que Bismarck et le roi Victor-Emmanuel avaient rendu l'un et l'autre un service énorme à la révolution, en créant dans leurs pays respectifs la centralisation politique.

nationale, une lettre signée *Un Internazionalista*, qui parut dans le *Gazzettino rosa* du 27 mai; et les termes de cette lettre montrent qu'à ce moment il avait encore bonne opinion du Conseil général[1].

Mais il avait résolu d'aller voir Bakounine et de recueillir de sa propre bouche les explications qui l'intéressaient. Le 20 mai, il arrivait à Locarno, accompagné de Fanelli. Bakounine avait quitté, à la fin d'avril, la maison de la veuve Pedrazzini, qu'il avait habitée pendant deux ans et demi; le 1er mai, il s'était installé dans un hôtel garni, l'*Albergo al Gallo*, tenu par Giacomo Fanciola. Mme Bakounine et ses enfants étaient en ce moment en séjour à Menton, auprès de la princesse Obolensky, devenue Mme Ostroga. Cafiero resta à Locarno jusqu'au 18 juin, et le calendrier-journal nous indique l'emploi de son temps pendant ces vingt-neuf jours. Dès le second jour, le 21, l'entente était établie : « Toute la journée avec Fanelli et Cafiero; alliance bien accomplie ». Fanelli repart le lendemain. Le 24, Bakounine écrit : « Conversé avec Armando [Cafiero]. Plan d'organisation ébauché. » Le 31 mai, Cafiero commence à écrire une lettre à Engels pour lui dire sa façon de penser, et, le 3 juin, il la lit tout entière à Bakounine. Cette lettre, qui fut envoyée, mais qu'Engels ne s'est jamais vanté d'avoir reçue, était écrasante pour celui auquel elle était adressée. J'en ai eu communication en ce temps-là (le 12 juin, Bakounine note : « Lettre à James avec lettre de Cafiero à Engels »), et je regrette bien de ne pas en avoir gardé copie. Fanelli revint à Locarno le 15 juin, et trois jours après emmena Cafiero : « 15. Arrive Beppe [Fanelli]. — 16. Conférence entre Beppe, Cafiero et moi. — 17. Petit orage avec Beppe, suivi d'une entente complète. — 18. Cafiero et Beppe partis ce matin 4 1/2 h. pour Milan. »

Les associations mazziniennes, depuis la mort de leur chef, se sentaient désorientées, et l'Internationale continuait à gagner du terrain. Dans une lettre à Joukovsky, du 30 avril, dont j'ai déjà cité des passages, Guesde écrivait de Rome : « Ici on se remue beaucoup. Les ouvriers sont pleins de bonne volonté. Laissez-leur le temps d'oublier Mazzini, et ils seront tous à nous et à la révolution sociale. » Mais, dans certaines régions, les progrès du socialisme avaient produit parmi les républicains de l'école de *Dio e popolo* la plus vive irritation; en Romagne en particulier, ce fut une guerre au couteau que les mazziniens déclarèrent à l'Internationale ; « au couteau » n'est pas une métaphore : le 2 mai, Francesco Piccinnini, employé à la Banque populaire, jeune mazzinien devenu socialiste, chef du Fascio operaio de Lugo, fut assassiné sur la place publique : après l'avoir abattu d'un coup de fusil, les mazziniens l'achevèrent à coups de poignard ; les meurtriers restèrent impunis, personne n'osa les dénoncer.

On voit, par le calendrier-journal, qu'en Espagne Bakounine n'était en correspondance qu'avec Alerini et Sentiñon ; il note, le 24 février, la réception d'une lettre de Sentiñon ; le 26, lettre d'Alerini, à laquelle il répond le 27 ; les 31 mars-1er avril, il écrit à Alerini, dont il reçoit le 2 avril une lettre qui s'est croisée avec la sienne ; le 5 avril, arrivée de la réponse d'Alerini. Sentiñon ne faisait plus partie de la *Alianza* depuis le milieu de 1871[2] ; mais cette circonstance n'avait modifié en rien ses rapports avec Bakounine : celui-ci ignorait en effet l'existence de la *Alianza*, organisation purement espagnole, et ses relations épistolaires avec Sentiñon étaient motivées par l'intimité qui s'était établie entre eux à l'époque du Congrès de Bâle. Quant à Alerini, comme on l'a vu, il avait fait la connaissance de Bakounine à Marseille en octobre 1870, et c'était à titre de membre de cette organisation secrète française qui avait participé aux mouvements de Lyon et de Marseille, qu'il était devenu pour l'auteur des *Lettres à un Français* un ami très cher et très dévoué[3].

1. Nettlau, p. 585.
2. *Cuestion de la Alianza*, p. 1, déclaration des membres du groupe de la *Alianza* à Barcelone, 1er août 1872.
3. On a vu p. 113 la relation, écrite par Alerini en 1876, de la façon dont Bakounine quitta Marseille en octobre 1870.

On peut deviner ce qu'était le contenu des lettres écrites par Alerini : il mit Bakounine au courant de ce qui se passait à Madrid ; et comme, à Barcelone, on croyait encore à la possibilité d'une pacification, il dut le prier, dans sa dernière lettre, d'écrire à F. Mora, dont le nom n'était pas inconnu à Bakounine : Fanelli avait, en février 1869, raconté à son ami, par le menu, son voyage d'Espagne, dépeint les hommes dont il avait fait la connaissance et montré leur photographie (t. 1er, p. 129) ; F. Mora s'était ensuite fait inscrire, ainsi que Morago, comme membre de la Section de l'Alliance de la démocratie socialiste de Genève. Obéissant au désir exprimé par Alerini au nom de ses amis de Barcelone, Bakounine écrivit le jour même (5 avril) une lettre à F. Mora (le calendrier-journal la note, ainsi qu'une lettre à Soriano, de Séville, évidemment écrite aussi à la suggestion d'Alerini). La lettre à F. Mora est imprimée à la fin de la brochure marxiste, *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc. (p. 135), et c'est par cette brochure que je la connais ; elle figure là comme pièce de conviction destinée à établir que Bakounine était, selon le style de Lafargue, un « pape » envoyant de Locarno, centre « mystérieux » de son autorité, des « *monita secreta* », des ordres absolus à des agents dociles. Or, cette lettre (écrite en français), qui appelle F. Mora « cher allié et compagnon » parce que Mora figurait sur la liste des membres de la Section de l'Alliance de Genève, et qui débute par ces mots : « Nos amis de Barcelone m'ayant invité de vous écrire... », était tout simplement destinée à expliquer les principes qui avaient été exposés dans la circulaire du Congrès de Sonvillier. Bakounine dit : « Notre programme [celui de la Fédération jurassienne] est le vôtre, celui même que vous avez développé dans votre Congrès de l'an passé [à Barcelone], et, si vous y restez fidèles, vous êtes avec nous, par la simple raison que nous sommes avec vous. Nous détestons les principes de dictature, de gouvernementalisme, d'autorité, comme vous les détestez ; ... la nature humaine est ainsi faite que toute domination se traduit en exploitation... Nous considérons la Conférence de Londres et les résolutions qu'elle a votées comme une intrigue ambitieuse et comme un coup d'Etat, et c'est pourquoi nous avons protesté et nous protesterons jusqu'à la fin. » Il parle ensuite de l'Italie en ces termes : « Vous savez sans doute qu'en Italie, dans ces derniers temps, l'Internationale et notre chère Alliance ont pris un très grand développement... Il y a en Italie ce qui manque aux autres pays : une jeunesse ardente, énergique, tout à fait déclassée [1], sans carrière, sans issue, et qui, malgré son origine bourgeoise, n'est point moralement et intellectuellement épuisée comme la jeunesse bourgeoise des autres pays. Aujourd'hui elle se jette à tête perdue dans le socialisme révolutionnaire, avec tout notre programme, le programme de l'Alliance. » Comme en Espagne, l'Internationale avait été fondée, en Italie, par des hommes qui avaient appartenu à l'Alliance de la démocratie socialiste, Fanelli, Friscia, Tucci, Gambuzzi, etc. ; et si l'organisation de l'Alliance s'était dissoute pour se fondre dans celle de l'Internationale, ses idées théoriques n'en constituaient pas moins un lien entre tous ceux qui les avaient adoptées. Il était donc tout naturel que Bakounine, à propos de l'Italie, parlât à F. Mora de l'Alliance et de son programme. En terminant, il indiquait à son correspondant le nom de Schwitzguébel et le mien comme celui de deux *alliés* : par là, il ne faisait aucunement allusion à l'organisation intime dont Schwitzguébel et moi faisions partie, et où nous nous étions trouvés en étroites relations de solidarité et de libre entente avec Varlin, avec Sentiñon, et quelques autres : cette organisation était et devait rester inconnue de F. Mora ; il entendait lui rappeler tout simplement que nous avions appartenu comme membres à la Section de l'Alliance de Genève, dont Mora avait fait partie également : en quoi Bakounine se trompait pour ce qui me concerne,

1. Par une erreur évidente de lecture, la brochure *L'Alliance* a imprimé « déplacée » au lieu de « déclassée ».

comme je l'ai expliqué ailleurs (p. 12). Enfin, dans un post-scriptum, il disait : « Saluez, je vous prie, de ma part le frère Morago, et priez-le de m'envoyer son journal » ; et cette expression de *frère* ne se rapportait pas le moins du monde à la « Fraternité internationale », dissoute au commencement de 1869 et dont ni Morago ni Mora n'avaient jamais fait partie : c'était un terme dont Bakounine usait volontiers en parlant de ses amis ; ce post-scriptum montre, ou bien qu'on ne l'avait pas instruit de la brouille survenue entre Morago et F. Mora, ou bien qu'il voulait n'en pas tenir compte et traiter les deux adversaires comme s'ils n'eussent pas cessé d'être amis.

On le voit, le document sur lequel Marx et Lafargue ont échafaudé tout un roman n'a absolument pas la portée qu'ils ont voulu lui donner ; et d'ailleurs F. Mora savait lui-même mieux que personne qu'il n'avait jamais été dans l'intimité de celui qui lui écrivait avec tant de loyauté et de bonhomie.

Bakounine finissait par cette ligne : « Brûlez cette lettre, je vous prie, parce qu'elle contient des noms ». Que fit l'honnête Mora ? croyant avoir trouvé dans la lettre qu'il venait de recevoir — et qu'il dut être bien étonné d'avoir reçue — une arme contre ses ennemis de Madrid, au lieu de la brûler, il alla la porter à Lafargue, qui, de son côté, se figura qu'il tenait, dans ce morceau de papier, la preuve décisive de la dictature occulte exercée par Bakounine, et s'apprêta à partir en guerre contre l'*Alliance* et les *alliancistes*.

On put croire un instant que la résolution votée par le Congrès de Saragosse pour mettre un terme au différend madrilène aurait rétabli la paix. En effet, conformément à la décision du Congrès, la Fédération madrilène annula l'expulsion qu'elle avait prononcée contre six rédacteurs de la *Emancipacion*. La *Emancipacion*, elle, ne s'exécuta pas loyalement : au lieu de publier la rétractation convenue, elle se borna à une rectification qui n'était pas, à beaucoup près, ce que le Congrès avait demandé d'elle ; mais, pour éviter un nouveau conflit, on n'insista pas. Ce que voyant, la *Emancipacion* — qui, poussée par Lafargue, voulait la lutte — commença une campagne sourde contre la Fédération madrilène ; prenant parti pour le Conseil général de Londres, elle renia les principes que ses rédacteurs avaient tant de fois exposés ; elle, qui avait si énergiquement revendiqué, lorsqu'elle représentait, à l'origine, les aspirations des internationaux de Madrid, l'autonomie et le libre fédéralisme, elle se fit l'apologiste de l'autorité et de la centralisation. De son côté, Lafargue, non sans avoir pris d'abord le mot d'ordre à Londres, avait résolu, n'ayant pu gagner les membres du nouveau Conseil fédéral, de les dénoncer publiquement, eux et leurs amis, devant l'Internationale tout entière, comme membres d'une société secrète qui avait pour but la désorganisation de l'Internationale ; il écrivit à cet effet deux correspondances qu'il adressa à la *Liberté* de Bruxelles [1], et qui parurent dans les numéros des 28 avril et 5 mai 1872 de ce journal. Il y disait qu'en Espagne « l'Alliance s'était constituée en une société secrète, qui se proposait de diriger l'Internationale », que « l'Alliance était une aristocratie dans le sein de l'Internationale » ; que les « hommes de l'Alliance de Madrid [2] avaient été jusqu'à faire expulser, au moyen de la Fédération madrilène, six membres du Conseil fédéral espagnol, » mais que le Congrès de Saragosse avait désapprouvé cette mesure, et « avait nommé deux des expulsés pour faire partie du nouveau Conseil fédéral ». Il ajoutait : « La circulaire du Jura,

1. « Je crus que j'avais le devoir de dénoncer l'existence de cette société secrète dans le sein de l'Internationale, et j'écrivis à cet effet la correspondance suivante... » (*A los internacionales de la region española*, p. 8).

2. Lafargue appelle ici Morago et ses amis « les hommes de l'Alliance de Madrid », et cherche à donner ainsi le change. Comme je l'ai déjà fait remarquer, les hommes de la *Alianza* de Madrid, c'étaient, tout au contraire, les rédacteurs de la *Emancipacion*.

qui menaçait l'Internationale d'une scission et de la création de deux centres, n'a eu quelque importance qu'en Italie, où le mouvement prolétaire est tout à fait jeune et entre les mains de doctrinaires idéalistes ».

Notre *Bulletin* du 10 mai (n° 6) répondit ce qui suit à l'auteur anonyme — mais dont nous devinâmes la personnalité — des lettres à la *Liberté* :

La *Liberté* de Bruxelles du 5 mai publie une correspondance fort extraordinaire sur le Congrès de Saragosse. Dans cette correspondance, un certain *Pablo Farga* joue le rôle de docteur ès sciences sociales et enseigne gravement aux ouvriers espagnols la meilleure organisation de l'Internationale... Cette correspondance, dont l'auteur tient de fort près à M. Marx, est pour nous une preuve de plus que les hommes qui intriguent contre nous en Suisse font le même travail dans les autres pays. Le procès Bebel-Liebknecht nous a révélé ce fait scandaleux, que, dès l'année 1870, le Conseil général envoyait en Allemagne, à titre de *circulaires confidentielles*, des lettres diffamatoires contre nous. Nous avons reçu communication de lettres écrites l'automne dernier à des amis italiens[1] par M. Engels, secrétaire correspondant du Conseil général pour l'Italie : dans ces lettres, M. Engels se livre aux calomnies les plus odieuses contre d'honorables citoyens appartenant à la Fédération jurassienne et contre l'esprit de notre Fédération en général. Nous avons entre les mains une lettre de M. Serraillier[2], secrétaire correspondant du Conseil général pour la France, lettre remplie d'injures ignobles et d'accusations ordurières contre plusieurs membres de notre Fédération : cette lettre sera présentée au Conseil général et il en sera demandé compte à son auteur. Enfin nous savons depuis longtemps[3] que M. Lafargue, gendre de M. Marx, intrigue en Espagne pour le compte de son beau-père.

Dans un passage de cette réponse, à l'encontre d'une assertion de *Pablo Farga*, j'expliquais que c'était nous qui voulions « l'organisation *de bas en haut* », tandis que le Conseil général voulait « l'organisation *de haut en bas* ». Je reproduisais, comme « exprimant le principe qui a toujours été le nôtre », cette phrase — d'un français d'ailleurs bizarre — du correspondant de la *Liberté* : « La grande force et originalité du mouvement initié par l'Internationale est de s'être placée en dehors de toute théorie et de toute métaphysique, et de ne vouloir être qu'une société militante », et j'ajoutais :

Il faut beaucoup d'ignorance ou de mauvaise foi pour venir nous opposer, d'un air triomphant, *nos propres principes :* nous les avons pourtant proclamés assez clairement et assez hautement : mais il paraît qu'il ne faut plus s'étonner de rien de la part de certains adversaires. Nous ne sommes pas des idéalistes : nous sommes de très sincères et très positifs matérialistes. Il n'y a jamais eu dans l'Internationale, à notre connaissance, qu'un seul métaphysicien, un seul *abstracteur de quinte-essence :* c'est l'auteur du livre *Das Kapital*.

Lafargue allait, quelques jours après (17 mai), écrire une nouvelle lettre, adressée cette fois au *Bulletin*. J'en parlerai plus loin (p. 296).

1. A Cafiero : voir ci-dessus p. 286.
2. Elle avait été envoyée de France à Malon par un socialiste indigné du langage que Serraillier s'y permettait.
3. Depuis le mois de mars, par la lettre d'Alerini, que Bakounine avait reçue le 26 février.

On lit ce qui suit à la page 322 du livre d'Anselmo Lorenzo, *El Proletariado militante :* « Après mon retour de Londres,... dans une lettre particulière adressée aux amis de Barcelone, où je leur parlais de la Conférence, j'écrivis cette phrase : « Si ce que Marx a dit de Bakounine est vrai, ce » dernier est un infâme ; et si ce n'est pas vrai, l'infâme est Marx : il n'y a » pas de milieu, — tant sont graves les accusations que j'ai entendues ». Alerini et Farga transmirent ces paroles à Bakounine, et celui-ci répondit par une lettre très étendue où il se défendait, lettre qui me fut transmise par Alerini à une époque où je me trouvais déjà à Vitoria, après avoir donné ma démission de secrétaire général du Conseil fédéral résidant à Valencia ».

Ce fut l'une des lettres d'Alerini arrivées à Locarno le 2 et le 5 avril qui transmit à Bakounine le propos de Lorenzo qu'on vient de lire. Bakounine vit là une occasion d'obliger enfin le Conseil général à s'expliquer, et il résolut d'écrire à Lorenzo pour lui demander quelles avaient été, exactement, les accusations articulées contre lui devant la Conférence. Il existe, dans les papiers de Bakounine, un premier projet de lettre à Lorenzo (en français) assez court, portant la date du 24 avril ; il fut suivi de deux autres, qui restèrent inachevés; enfin la lettre sous sa forme définitive (en français) fut terminée le 9 mai, et reçut la date du 10 mai. Les jours suivants, Bakounine en fit une copie que, d'après le calendrier-journal, il m'envoya le 16[1].

C'était à un ami de Fanelli, à un homme qui, en 1868, avait donné son adhésion au programme de l'Alliance, que Bakounine s'adressait. Il lui disait, en débutant :

Laissez-moi vous exprimer mon étonnement et mon regret, citoyen, qu'étant l'ami de mon ami Fanelli, qui a été le premier qui vous ait parlé de moi, vous n'ayez pas cru devoir lui demander des explications sur mon compte, immédiatement après votre retour de Londres. De cette manière j'aurais eu connaissance des calomnies infâmes dont je parais avoir été l'objet à Londres et dont jusqu'à présent je ne connais pas encore la teneur... Je sais par notre ami Fanelli que vous êtes un homme loyal, juste, consciencieux et sincère. J'ai donc lieu d'espérer que vous voudrez bien me répondre avec toute la franchise fraternelle que j'ai le droit d'attendre de vous.

Je regrette de ne pouvoir reproduire ici les principaux passages de cette longue lettre à Lorenzo ; mais je transcris au moins quelques lignes relatives à Marx, dans lesquelles Bakounine rend justice, comme toujours, à celui qui le poursuivait de sa haine :

Je connais Marx de longue date, et, bien que je déplore certains défauts, vraiment détestables, de son caractère, tels qu'une personnalité ombrageuse, jalouse, susceptible et trop portée à l'admiration de soi-même, et une haine implacable, se manifestant par les plus odieuses calomnies et par une persécution féroce, contre tous ceux qui, en partageant généralement les mêmes tendances que les siennes, ont le malheur de ne pouvoir accepter ni son système particulier, ni surtout sa direction personnelle et suprême, que l'adoration pour ainsi dire idolâtre et la soumission trop aveugle de ses amis et disciples l'ont habitué à considérer comme la seule rationnelle et comme la seule salutaire, — tout en constatant ces défauts qui gâtent souvent le bien qu'il est capable de faire et qu'il fait, j'ai toujours

1. Nettlau a donné le texte du projet du 25 avril, et des fragments étendus de la lettre du 10 mai (pages 589-590, 586-588).

hautement apprécié, et — de nombreux amis pourront l'attester au besoin — j'ai toujours rendu une complète justice à la science et à l'intelligence vraiment supérieures de Marx, et à son dévouement inaltérable, actif, entreprenant, énergique à la grande cause de l'émancipation du prolétariat. J'ai reconnu et je reconnais les services immenses qu'il a rendus à l'Internationale, dont il a été l'un des principaux fondateurs, ce qui constitue à mes yeux son plus grand titre de gloire. Enfin je pense encore aujourd'hui que ce serait une perte sérieuse pour l'Internationale si Marx, frustré dans ses projets ambitieux et dans la réalisation d'idées pratiques de la bonté desquelles sans doute il est convaincu, mais qui nous paraissent à nous très mauvaises, voulait retirer au développement ultérieur de notre grande Association le concours si utile de son intelligence et de son activité. Mais tout cela ne constitue pas une raison pour se faire l'instrument aveugle de Marx, et je n'hésite pas à déclarer que, s'il fallait choisir entre sa doctrine et sa retraite, je préférerais sa retraite.

Bakounine termine ainsi :

J'attends de vous toute la vérité et avec tous les détails possibles. J'ai le droit de vous la demander comme ami de Fanelli et comme allié. Je vous prie seulement de ne pas dire un seul mot de l'Alliance dans votre réponse, parce que l'Alliance est un secret qu'aucun de nous ne saurait ébruiter sans commettre une trahison [1]. Je vous prie donc de ne point m'appeler allié et de me parler comme à un simple membre de l'Internationale, dans cette réponse que j'attends de vous, car je crois devoir vous avertir que je m'en servirai comme d'une base pour accuser mes calomniateurs à mon tour. Il est bien temps de mettre fin à toutes ces misérables et infâmes intrigues qui n'ont d'autre but que d'établir la dictature de la coterie marxienne sur les ruines de l'Internationale. J'attends votre réponse. Alliance et fraternité.

M. Bakounine [2].

J'anticipe pour dire, dès maintenant, la fin de ce petit épisode. Pour des raisons que je n'ai pas connues, ou que j'ai oubliées, la lettre à Lorenzo — qui ne lui fut pas envoyée directement — ne fut pas expédiée tout de suite en Espagne, ou bien les amis de Barcelone qui la reçurent la gardèrent un certain temps avant de la faire parvenir au destinataire : celui-

1. Il s'agit, naturellement, non point de l'Alliance internationale de la démocratie socialiste, association publique fondée en septembre 1868 à la suite du Congrès de Berne, mais de l'organisation secrète dont l'origine remontait à 1864 (voir t. Ier, p. 76), qui avait porté des noms divers, et que Bakounine appelle ici l'Alliance. On voit que, par un malentendu provenant de l'emploi, par les Espagnols, du mot *Alianza*, Bakounine se figurait écrire à un membre de l'organisation secrète internationale.

2. J'ai communiqué à Anselmo Lorenzo, sur sa demande, au commencement de 1906, la copie des principaux passages du projet de lettre de Bakounine du 24 avril et de la lettre du 10 mai 1872 (Lorenzo avait oublié presque entièrement le contenu de celle-ci, dont l'original envoyé en Espagne a été, ultérieurement, égaré ou détruit). Il m'a écrit, le 30 janvier 1906, après avoir lu ces copies : « Je reconnais que Bakounine avait raison de dire que mon devoir eût été de m'adresser à Fanelli ; mon excuse pour ne pas l'avoir fait, c'est, en premier lieu, que, vu ma répugnance à me mêler aux luttes personnelles, je ne donnai pas de publicité aux doutes qu'avaient fait naître en moi les paroles d'Outine, et, ensuite, que l'adresse de Fanelli m'était inconnue. Je fus heureux de voir, par les paroles de Bakounine, que Fanelli m'avait honoré de son affection. »

ci avait quitté Valencia et on ignorait sa nouvelle adresse. Lorenzo s'était retiré en juillet chez son ami Manuel Cano, à Vitoria, et n'y reçut la lettre que le 15 août ; il y répondit le 24 août. Sa réponse, qui s'est conservée dans les papiers de Bakounine, est évasive ; il venait d'abandonner son poste au Conseil fédéral espagnol (voir plus loin), pour ne pas se trouver mêlé plus longtemps aux luttes intestines qui menaçaient de détruire l'Internationale en Espagne : il ne se soucia pas d'intervenir dans la querelle entre Marx et Bakounine en acceptant le rôle que ce dernier lui demandait d'assumer. Il répondit :

« Compagnon Bakounine,... Je ne puis préciser aucune des accusations dirigées contre vous par Outine... Ce que j'ai entendu sur vous a été dit dans les séances officielles de la Conférence, et se trouve dans des documents qui pourront être réclamés au prochain Congrès de la Haye : on y verra ce que vous désirez connaître, sans que j'aie à accuser personne au sujet de ce qui — à tort ou à raison, je n'en sais rien — a pu être dit contre vous ou contre d'autres ; j'éviterai ainsi de jouer le rôle de délateur... Je m'abstiens de discuter sur la question de principes. Je vous remercie de l'exposé que vous me faites de ceux que vous professez, parce que vous contribuez de la sorte à m'éclairer ; et je vous déclare à mon tour que mes principes, ou, pour mieux dire, ma conviction et ma conduite comme international consiste à reconnaître la nécessité de grouper, et à travailler à grouper, tous les travailleurs en une organisation qui, tout en constituant une force sociale pour lutter contre la société actuelle, soit une force intellectuelle qui étudie, analyse et affirme par elle-même, sans nécessité de mentors d'aucun genre, et surtout de ceux qui possèdent une science acquise par les privilèges dont ils jouissent ou dont ils ont joui, quelle que soit leur prétention de se poser en avocats du prolétariat [1]. »

Il existe une lettre de Bakounine à Morago (en français) dont Nettlau a retrouvé et publié plusieurs fragments (p. 283) ; le premier porte la date du 21 mai 1872 [2]. Cette lettre montre surtout combien Bakounine avait été imparfaitement renseigné par ses amis de Barcelone sur ce qui se passait en Espagne ; il ne s'était pas du tout rendu compte du véritable caractère de la *Alianza*, association autochtone et nullement rattachée à une organisation secrète internationale. En s'adressant à Morago, auquel, il faut le noter, il écrivait pour la première fois, il évoque, comme il l'avait fait avec Lorenzo, le souvenir de Fanelli ; il parle à son correspondant de cette Alliance de 1868, au nom de laquelle Fanelli était allé faire de la propagande en Espagne et avait fondé la Section de l'Internationale de Madrid ; et dans un passage très intéressant, qu'on peut lire dans Nettlau, mais que je dois renoncer à reproduire, il expose la conception d'une organisation telle qu'avait dû être la Fraternité internationale.

L'attitude de Lafargue et de la *Emancipacion* eut pour conséquence qu'à Madrid la guerre se ralluma de plus belle. Au commencement de juin, dans une séance de la Section des métiers divers, un membre, Felipe

1. Nettlau, p. 590. — Au sujet de cette réponse, dont j'ai également envoyé copie à Anselmo Lorenzo sur sa demande (il en avait oublié le contenu), celui-ci m'a écrit, le 30 janvier 1906 : « Je retrouve bien dans cette réponse mes phrases habituelles, ce qu'on pourrait appeler mon style. Cette lecture m'a fait de la peine, parce que, sous l'impression des circonstances spéciales dans lesquelles je me trouvais, j'avais écrit avec une certaine dureté, bien éloignée de l'admiration et du respect que m'a toujours inspirés Bakounine. Démissionnaire du Conseil fédéral de Valencia, victime des inimitiés et des haines qu'avaient produites les dissidences, moi qui ai toujours fui les luttes personnelles, et me trouvant alors, par ces causes, isolé et triste, j'écrivis sur ce ton, qu'aujourd'hui je reconnais injuste. »

2. Ce sont, naturellement, des fragments de la minute restée dans les papiers de Bakounine. La lettre n'a peut-être pas été expédiée au destinataire. Le calendrier-journal nous fait voir Bakounine travaillant à une « grande » lettre à Morago les 18 et 19 mai, les 2, 3, 4, 5 et 7 juin.

Martin[1], proposa d'exclure Mesa, Pagès et Lafargue, pour avoir publié des écrits et propagé des idées contraires aux aspirations de cette Section. L'expulsion fut votée, et confirmée le 9 juin par la Fédération madrilène réunie en assemblée générale. Dans cette assemblée du 9, pour défendre les expulsés, « divers membres de l'ancien Conseil fédéral dénoncèrent l'existence de la *Alianza* en Espagne, dévoilèrent son organisation et l'accusèrent d'être la cause de toutes les dissensions qui avaient surgi entre le Conseil local de Madrid et l'ancien Conseil fédéral » (Lafargue); Lafargue accusa Morago d'appartenir à une société secrète dont le but était contraire à celui de l'Internationale, société « qui a son centre en Suisse, d'où viennent les titres d'affiliation, les consignes et les instructions secrètes »; à l'appui de l'accusation, on affirma que des cartes de membres de l'Alliance avaient été envoyées de Genève à Morago, à Córdova y López et à Rubau Donadeu[2]. La Fédération madrilène chargea une commission d'enquête d'examiner l'accusation portée contre Morago, et de faire un rapport.

V

La « Circulaire privée » du Conseil général. Les prétendues scissions dans l'Internationale *(juin). — Le Conseil général convoque (10 juillet) un Congrès général à La Haye. — En Belgique : projet de revision des Statuts généraux; Congrès de Bruxelles (14 juillet). — En Espagne : lettre d'Engels (24 juillet); dénonciation publique contre les membres de la Alianza (28 juillet). — En Italie : Conférence de Rimini et constitution de la Fédération italienne (4 août). — En France : les proconsuls marxistes. — En Amérique : les deux Conseils fédéraux (Spring Street et Tenth Ward Hotel). — Dans le Jura : Congrès de la Chaux-de-Fonds (18 août).*

Au commencement de juin, on distribua en Suisse, dans les milieux où donnaient le ton les affidés de la coterie de Londres, des exemplaires d'un imprimé confidentiel (une brochure de quarante pages) dirigé contre nous. Cette brochure nous fut communiquée par des tiers, et le *Bulletin* du 8 juin annonça en ces termes l'apparition de ce triste écrit :

On nous communique un grossier libelle qui s'intitule *Les prétendues scissions dans l'Internationale, circulaire privée du Conseil général de l'Association internationale des travailleurs.* Ce document est daté de Londres, 5 mars 1872, et, entre autres signatures, il porte celles d'amis dont la bonne foi a dû être surprise, si réellement ces signatures sont authentiques[3]... Nous y reviendrons.

Veut-on savoir l'histoire de « l'ignominieuse facétie qui figurera si honteusement dans les œuvres du penseur Marx à côté du beau livre *Das*

1. Les auteurs du libelle *L'Alliance* ont prétendu (p. 34) que Felipe Martin « servait le parti républicain comme agent électoral ». Ils portent la même accusation contre Miguel Pino, de Málaga, cet « apôtre » auquel, après trente ans, Anselmo Lorenzo a adressé l'hommage de son admiration (voir ci-dessus p. 274). L'imputation faite à Pino étant calomnieuse, il est probable qu'il en est de même de celle qui concerne Martin. Ce dernier, du reste, n'a pas appartenu à la *Alianza*.

2. Il était parfaitement exact que ces cartes, constatant que ces trois citoyens avaient été admis comme membres de la Section de l'Alliance de Genève (reconnue comme Section de l'Internationale par le Conseil général de Londres), leur avaient été envoyées. Il eût fallu ajouter que F. Mora se trouvait en possession d'une carte identique.

3. « La brochure portait les signatures de tous les membres du Conseil général... A ce qu'il paraît, l'usage s'était établi, au Conseil général, d'autoriser le *sous-comité* du Conseil à placer les signatures du Conseil entier au bas des documents émanant dudit *sous-comité*. » (*Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 237.)

Kapital[1] » (*Mémoire*, p. 238)? La voici, telle que Robin, qui était bien renseigné, l'a racontée (*Mémoire justificatif* manuscrit, p. 15) :

Un certain soir de *la fin de mai 1872*, Marx réunit chez lui un certain nombre de fidèles, et leur lit une œuvre qu'il intitule : *Les prétendues scissions*, etc. Les élus s'inclinent devant les paroles du maître. A la séance suivante du Conseil général, on annonce que le *sous-comité* a rédigé et propose de publier une note à propos des dissidents suisses. A un membre trop curieux, on répond que ce n'est là qu'une affaire locale peu importante, et qu'il a toujours été d'usage, dans des cas pareils, de signer de confiance. La proposition est adoptée sans autre observation. Dans une des premières séances de juin, on apporte l'œuvre ornée de quarante-sept[2] signatures ; elle a été imprimée à Genève, et, ainsi qu'à Londres, s'y distribue aux fidèles ; elle porte la date du *5 mars*.

On trouvera de drôles de choses en scrutant ces signatures. Pour allécher les curieux, je signalerai seulement celles des conseillers généraux *in partibus infidelium :* Dupont, résidant depuis deux ans et demi à Manchester; Herman, qui n'a fait à Londres que le court séjour nécessaire pour s'y voir nommer conseiller et correspondant belge, et qui est promptement retourné à Liège « défendre la propriété » ; Rochat, l'agent de l'agent Serraillier, depuis longtemps parti pour la Belgique où il continue à s'occuper de faire la correspondance du Conseil général avec la Hollande.

Je retrouve, dans une lettre de Mme André Léo à Mathilde Rœderer, du 13 juin 1872, un fragment d'une lettre de moi qu'elle communiquait à sa jeune correspondante : ce fragment donne mon impression toute fraîche à la lecture de la « circulaire privée ». Le voici, précédé et suivi de la partie de la lettre de Mme Champseix qui s'y rapporte :

Je vous écris de Como, où je passerai probablement l'été... Je me donne la joie aujourd'hui d'aller voir, à trois lieues d'ici, le cher Elisée Reclus, que je n'ai pas vu depuis son martyre.

Voici, à propos de Marx, un passage d'une lettre que j'ai reçue de Neuchâtel :

« Nos seigneurs de Londres viennent de publier contre nous une circulaire *confidentielle imprimée*. Je l'ai reçue hier par voie indirecte. Vous y êtes bien arrangée. Mais c'est Malon qui est le plus maltraité. Cela sort évidemment de la plume de Marx. Comment un homme de talent peut-il s'avilir jusqu'à écrire des choses aussi abjectes ? C'est un mystère pour moi. »

C'est James Guillaume qui m'écrit ainsi, un loyal s'il en est.

Tout cela, pour la cause, est bien triste. Les hommes qui se disent hommes de l'avenir, donnant ainsi dans toutes les intrigues et les vilenies du passé, luttant avec le parti de l'*ordre* de calomnies et de machiavélisme, où cela peut-il nous mener ? Je ne suis pas si étonnée que Guillaume. Ces gens-là sont des fanatiques, et croient servir

1. Marx s'était déjà signalé dans ce genre de littérature en écrivant le pamphlet publié en 1860 sous le titre de *Herr Vogt*. Je n'ai connu le libelle de 1860 que beaucoup plus tard, en sorte que l'aspect sous lequel la brochure de 1872 faisait apparaître Marx était réellement nouveau et imprévu pour moi.

2. Robin a écrit « quarante-huit », mais il n'y a en réalité que quarante-sept noms, celui de Jung figurant deux fois parmi les signataires, d'abord comme secrétaire correspondant pour la Suisse, puis comme trésorier.

l'idée par de tels moyens, en perdant ceux qu'ils estiment être des obstacles [1].

Je me garderai bien de donner une analyse du factum de Marx. Quelques-uns d'entre nous eurent le tort de répondre à ce qui leur était personnel dans la brochure; leurs réponses — celle de Teulière, ancien secrétaire de la Section française de Londres dite Section française de 1871, celles de Malon, de Bakounine, de Claris, la mienne, celle de Jules Montels — parurent dans le *Bulletin* du 15 juin (nos 11-12). Ce n'était vraiment pas la peine de relever, comme nous le fîmes alors, les injures qui nous étaient adressées; la phrase par laquelle Bakounine commençait sa lettre (Locarno, 12 juin) eût suffi à exprimer notre sentiment et celui de l'immense majorité de l'Internationale :

L'épée de Damoclès dont on nous a menacés si longtemps vient enfin de tomber sur nos têtes. Ce n'est proprement pas une épée, mais l'arme habituelle de M. Marx, un tas d'ordures.

La conclusion de cette lettre de Bakounine vaut aussi d'être citée :

Rien ne prouve mieux la domination désastreuse de M. Marx dans le Conseil général que la présente circulaire. Parcourez les noms des quarante-sept signataires, et vous en trouverez à peine sept ou huit qui ont pu se prononcer dans cette affaire avec quelque connaissance de cause. Tous les autres, instruments complaisants et aveugles de la colère et de la politique marxiennes, ont contresigné une condamnation infamante contre nous, qu'ils n'ont jamais vus ni entendus, et qu'ils ont jugés et exécutés sans même avoir daigné nous adresser une question !

C'est donc ainsi que dans le Conseil général de Londres on entend la *Justice*, la *Vérité*, la *Morale* qui, d'après les considérants de nos Statuts généraux, doivent servir de bases à tous les rapports tant collectifs qu'individuels dans l'Association internationale des travailleurs ? Ah ! Monsieur Karl Marx, il est plus facile de les placer à la tête d'un programme que de les pratiquer.

Dans ce numéro du 15 juin du *Bulletin*, — douze pages entièrement consacrées à la polémique, — la note gaie était donnée par une lettre du « Gascon [2] » Lafargue, en date du 17 mai, adressée « Aux citoyens rédacteurs du *Bulletin* [3] », et par la réponse que lui faisait notre journal. Si la place dont je dispose en ce volume le permettait, je reproduirais in-extenso la lettre de Lafargue et la réponse du *Bulletin*. Mais cela m'est absolument impossible, et je me borne à une seule citation, — la conclusion de ma réplique. La voici :

Le dernier projectile que nous envoie l'Espagnol postiche [4], — et le plus lourd de tous, — c'est ce fameux volume de son beau-père, *Das Kapital*, que nous sommes censés n'avoir jamais lu : il est trop gros pour nous [5] !

1. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.
2. C'est le surnom par lequel Marx désignait son gendre.
3. Cette lettre ne nous avait pas été envoyée directement ; elle avait paru dans l'*Egalité* du 1er juin.
4. Dans sa lettre, Lafargue avait reconnu que c'était lui qui avait figuré comme délégué au Congrès de Saragosse sous le nom de *Pablo Farga*.
5. Lafargue avait écrit : « Je vous apprends que le Congrès de Saragosse a été vivement impressionné par la lecture du *Mémoire sur la propriété*, présenté par le Conseil fédéral. Ce travail a été écrit sous l'influence des théories de Karl Marx,

Et quand cela serait, Monsieur Lafargue, qu'est-ce que cela prouverait ? Vous figurez-vous, dans votre fétichisme ingénu, que c'est le livre de Marx qui est la *cause* de l'agitation socialiste ? On le dirait vraiment, à vous entendre. Croyez-vous aussi que, parce que le livre de Marx contient une collection considérable de faits et certaines vues très justes, ces faits et ces vues soient devenus la *propriété* de M. Marx [1]. Ce serait assez étrange de la part d'un communiste. M. Marx a-t-il donc eu le privilège d'enclore tout un champ de la pensée, et d'y mettre un écriteau disant : *Ceci est à moi ;* de façon que tous ceux qui travaillent dans le même champ que lui, qui y font les mêmes découvertes que lui, qui y recueillent des faits et des idées, tout en en tirant d'autres conclusions, seront censés tenir de M. Marx, et non du fonds commun de la pensée et de l'action humaines, ces faits et ces idées ? Ce serait plaisant en vérité. A force de vénération filiale pour celui que les socialistes hébraïsants appellent le Moïse moderne, Paul Lafargue en est venu à croire que c'est *papa* qui est l'inventeur breveté de la science sociale. Candeur touchante en ce siècle sceptique !

Il n'entre pas dans le cadre de cette réponse de nous laisser aller à une dissertation sur les mérites du livre de Marx. C'est certainement une œuvre consciencieuse et pleine de science, quoique écrite sous l'empire d'un système préconçu ; le reproche principal que nous lui ferions, c'est que l'auteur a employé la méthode déductive : c'est-à-dire qu'après avoir établi, par des raisonnements abstraits, ses premiers principes, il appelle les faits au secours de son système ; tandis que la véritable méthode scientifique eût été l'analyse préalable des faits, en dehors de toute préoccupation systématique. C'est l'emploi du raisonnement abstrait dans le premier chapitre du *Capital*, avant tout exposé historique ou statistique, qui nous a fait appeler Marx un métaphysicien ou un abstracteur de quinte-essence. Nous n'avons pas voulu faire là un mot, mais exprimer sérieusement une opinion très sérieuse. Nous admettons volontiers que M. Marx, de très bonne foi, se croie matérialiste ; en réalité, il ne l'est pas, c'est-à-dire qu'il ne suit pas la méthode expérimentale ; il a des habitudes d'esprit qui semblent lui rester de l'école hegelienne [2].

Comme M. Lafargue peut le voir, il y a dans la Fédération juras-

« le *seul abstracteur de quintesence* qu'il y ait jamais eu dans l'Internationale ». Quand il sera publié, je vous conseille de le lire ; il vous donnera une idée de l'application de la méthode matérialiste à la science sociale : je ne vous renvoie pas à son livre *Das Kapital*, il est trop gros. »

1. Je ne me figurais pas que ce que je disais là en riant, Engels le dirait un jour sans rire. Dans la préface d'une nouvelle édition du *Manifeste communiste*, datée de Londres, 28 juin 1883, Engels a écrit, en parlant de l'idée de la lutte des classes et de la mission historique du prolétariat : « Cette idée fondamentale est la *propriété unique et exclusive de Marx* ». Par cette phrase, Engels a voulu simplement indiquer, je pense, qu'il renonçait à revendiquer *pour lui-même* une part dans ce qu'il regarde comme n'appartenant qu'à son ami ; mais, par cette déclaration, il constate, en même temps, qu'à ses yeux une idée dont l'élaboration se faisait, au cours de la première moitié du dix-neuvième siècle, dans le cerveau de presque tous les socialistes, pouvait être revendiquée par un homme comme sa propriété personnelle.

2. Marx est resté jusqu'au bout un disciple de Hegel, un croyant de la « dialectique », au sens hegelien de ce terme. « La dialectique de Hegel est la forme fondamentale de toute dialectique » (*Hegels Dialektik ist die Grundform aller Dialektik*), écrivait-il à Kugelmann le 6 mars 1868 ; il voyait dans cette dialectique (thèse, antithèse, synthèse, — ou affirmation, négation, et négation de la négation) la loi même de l'histoire et de l'évolution économique.

sienne des hommes qui ont lu, et lu avec l'attention qu'il mérite, le livre de son beau-père, tout *gros* qu'il soit. Ils l'ont lu, et ils ne sont pourtant pas devenus marxistes ; cela doit paraître bien singulier à ce gendre naïf. Combien y en a-t-il, par contre, au Conseil général, qui sont marxistes sans jamais avoir ouvert le livre de Marx !

Il fut fait un tirage à part du *Bulletin* du 15 juin 1872 en une petite brochure qu'on intitula : *Réponse de quelques internationaux à la circulaire privée du Conseil général.*

La lutte allait devenir de plus en plus violente après la publication de cette « circulaire privée » par laquelle la coterie dirigeante, à Londres, semblait avoir voulu jeter de l'huile sur le feu. Et cependant il y avait dans cette circulaire même, à l'avant-dernière page, une phrase qui semble avoir alors passé inaperçue, puisque personne ne la releva ; une phrase qui constatait de la façon la plus nette, la plus irréfragable, cette chose incroyable, et réelle pourtant : l'identité des aspirations finales des deux partis en lutte dans l'Internationale. Adversaires et partisans du Conseil général, « bakounistes » et « marxistes », avaient en réalité *le même idéal;* et c'était Marx qui le proclamait, tout en nous anathématisant, dans un aliéna où il définissait l'*anarchie* de la même façon que nous :

Tous les socialistes entendent par Anarchie ceci : le but du mouvement prolétaire, l'abolition des classes, une fois atteint, le pouvoir de l'Etat, qui sert à maintenir la grande majorité productrice sous le joug d'une minorité exploitante peu nombreuse, disparaît, et les fonctions gouvernementales se transforment en de simples fonctions administratives.

Il est vrai que Marx s'obstinait ensuite à nous représenter — nous fédéralistes et par conséquent désireux de *fédérer* les travailleurs, de les grouper, de les organiser — comme les adversaires de toute organisation. Il continuait, tout d'une haleine :

L'Alliance [1] prend la chose au rebours. Elle proclame l'anarchie dans les rangs prolétaires comme le moyen le plus infaillible de briser la puissante concentration des forces sociales et politiques entre les mains des exploiteurs. Sous ce prétexte, elle demande à l'Internationale, au moment où le vieux monde cherche à l'écraser, de remplacer son organisation par l'anarchie. La police internationale ne demande rien de plus...

Cela signifie tout simplement que Marx refusait, de parti pris, d'entendre nos explications, et voulait absolument nous prêter des idées absurdes, pour les besoins de sa polémique : mais puisque, sur ce point, il nie l'évidence, cela n'a pas d'importance, — pas plus que l'injure qui termine sa période. Nous sommes donc en droit de négliger cette seconde partie de son alinéa, et de ne retenir que la première, qui constate notre accord théorique.

On voit si je n'ai pas eu quelque droit de dire [2] qu'au fond Proudhon et Marx étaient d'accord, Proudhon ayant identifié lui-même son idéal de *liberté* et d'*égalité* avec « ce que les socialistes allemands appellent *com-*

1. Dans les pamphlets de Marx, à cette époque, l'*Alliance*, je l'ai déjà dit, est un terme générique désignant tous ceux qui, dans l'Internationale, protestent contre les abus de pouvoir de la coterie de Londres : Eccarius, Jung et John Hales, comme Cafiero, Sentiñon et Bakounine, De Paepe et Hins comme Elisée Reclus et Mme André Léo, Lefrançais comme Schwitzguébel, les lassalliens d'Allemagne comme la jeunesse « déclassée et sans issue » d'Italie, tous sont des *alliancistes*.

2. *Le collectivisme de l'Internationale*, Neuchâtel, 1904, pages 16 et suivantes.

munauté » (lettre à Marx, du 17 mai 1846), tandis que, d'autre part, « l'idéal social de Marx, c'est l'*an-archie* ».

Mais il faut redescendre de ces hauteurs où, comme je l'ai écrit récemment quelque part à propos de Henri Heine, « la pensée allemande et la pensée française, identiques dans leur idéal suprême, se sont confondues et sont devenues la pensée humaine[1] », — il faut rentrer dans l'arène tumultueuse où, aveuglés par la poussière de la lutte, assourdis par les cris de colère, les combattants échangent des horions.

Vers le milieu de juin, Malon quitta Neuchâtel. Il allait rejoindre Mme André Léo, qui, malgré la différence des âges, avait consenti à devenir sa femme (leur « union libre » dura jusqu'en 1878). Bientôt, à partir de 1873, établi tantôt à Milan, tantôt à Lugano, Malon commença à lire les économistes, qu'il ne comprit guère, et à se farcir la tête de notions confuses d'histoire, de sociologie et de philosophie ; il renonça au travail manuel pour se faire publiciste. Jusqu'au Congrès de la Haye, il était resté en relations avec moi ; puis nous cessâmes de nous écrire ; on verra, dans mon troisième volume, ce qui détermina plus tard la rupture entre lui et les internationaux de la Fédération jurassienne.

Les meneurs du Temple-Unique avaient préparé contre nous une nouvelle machine de guerre. Ils tinrent à Vevey, le 2 juin 1872, le Congrès annuel de leur Fédération romande, et y élaborèrent un projet de « Fédération suisse des Sections de l'Internationale ». Ce projet, dont le but semblait être, au premier coup-d'œil, de réunir en un seul faisceau tous les internationaux de la Suisse, avait été conçu, en réalité, dans une pensée toute différente : celle d'empêcher tout rapprochement entre nous et les autres Sections existant sur le territoire helvétique. En effet, à l'article 2 du projet il était dit que pour être admis dans la Fédération suisse, chaque Section devrait *reconnaître les décisions de la Conférence de Londres :* ce qui était le moyen de nous fermer la porte à l'avance.

Le n° 13 du *Bulletin* (supplément, 27 juillet) dit à ce propos :

Nous n'attendions pas moins de l'esprit de fraternité des hommes du Temple-Unique ; et, pour achever de les peindre, nous répéterons le jugement porté en notre présence sur ce fameux projet de Fédération suisse *par un des délégués au Congrès romand de Vevey :*

« Les meneurs de Genève, disait-il, ont tant tripoté, qu'ils sont arrivés à la veille de la banqueroute ; et ils ont imaginé de constituer une Fédération suisse pour lui faire endosser leurs dettes et la charger de la liquidation de leur déficit. »

Nous savions cela depuis longtemps ; mais il ne nous convenait pas, à nous adversaires, de faire des révélations qui, de notre part, auraient pu sembler des calomnies. Maintenant que ce sont les amis eux-mêmes qui s'en chargent, il est inutile de taire plus longtemps la vérité. D'ailleurs, porter la lumière dans les turpitudes commises à Genève, ce n'est pas compromettre l'Internationale ; ceux qui la compromettent, ce sont ceux qui ont fait en son nom toutes ces saletés ; et c'est seulement en ayant le courage de dire toute la vérité, et de dénoncer hautement les éléments impurs, que nous parviendrons à sauver le peu qui reste de l'Internationale à Genève.

Le Congrès romand de Vevey avait tristement témoigné de la décadence de la Fédération qui s'appelait encore « romande ». « D'après le rapport du Comité fédéral, la Fédération romande comptait trente-huit Sections[2] ; or, dix Sections seulement étaient représentées à Vevey : celles

1. *Pages Libres*, n° 252 (28 octobre 1905), p. 406.
2. Ce chiffre était fort exagéré, car beaucoup de ces soi-disant Sections n'existaient

de Vevey, de Monthey, d'Aigle, de Lausanne[1], de Carouge, et cinq Sections de Genève. Cinq Sections genevoises seulement, tandis que Genève, au dire du Comité fédéral, en comptait vingt-cinq ! C'était une preuve, ou bien que l'Internationale était terriblement désorganisée à Genève, malgré les affirmations du Comité fédéral, ou bien que les Sections de cette ville s'intéressaient fort peu aux agissements de la coterie Marx-Outine. » (*Mémoire*, p. 255).

Malheureusement pour les auteurs du projet de Fédération suisse, la Section de Zürich, auquel il fut communiqué, ne voulut pas admettre la clause qui éliminait la Fédération jurassienne : elle rédigea un contre-projet, dans lequel elle supprima la condition de *reconnaître les décisions de la Conférence de Londres ;* et elle résolut que son contre-projet nous serait communiqué. En effet, le 9 juillet, le Comité fédéral jurassien recevait la lettre suivante :

Zürich, le 8 juillet 1872.

Chers amis, Vous recevez ci-joint quatorze exemplaires de notre contre-projet au plan élaboré par le Congrès romand pour la constitution d'une Fédération régionale suisse. Ayez l'obligeance de les faire parvenir aux comités locaux. Je vous envoie ces exemplaires pour toute la Fédération jurassienne, attendu que nous ne connaissons pas les adresses des Sections.

Salut fraternel.

Au nom et par ordre de la Section de Zürich :

Le correspondant, Hermann Greulich.

A cette lettre était joint un post-scriptum personnel ainsi conçu :

Mon cher Schwitzguébel, Ne serait-il donc pas possible de rétablir l'union entre les internationaux de la Suisse ? Avec ces inimitiés personnelles, toute notre organisation marche à la ruine, et je crois que, des deux côtés, l'on devrait se comporter un peu plus fraternellement. — H. G.

Le *Bulletin* publia la lettre de Greulich, et la fit suivre des observations que voici :

Ah ! vous vous apercevez enfin, citoyen Greulich, que la conséquence des infâmes attaques personnelles auxquelles vos amis de Genève se sont livrés contre les Jurassiens et contre tout ce qui était indépendant dans l'Internationale sera la ruine de notre Association ! C'est un peu tard. Rappelez-vous, citoyen Greulich, la patience, pour ne pas dire la débonnaireté, que nous avons montrée pendant des mois, après le Congrès de la Chaux-de-Fonds de triste mémoire, lorsque l'*Egalité* nous traînait dans la boue et qu'à chaque offre de conciliation faite par la *Solidarité* elle répondait par une nouvelle insulte. C'était alors qu'il fallait parler d'union ; alors tout pouvait se réparer encore ; mais, depuis lors, la situation a changé,

que sur le papier. Du reste, tout le rapport du Comité fédéral romand, imprimé dans l'*Egalité* du 13 juin 1872, est un chef-d'œuvre de mauvaise foi, de haine et d'hypocrisie. C'est ainsi que le jésuite qui l'a rédigé y rend « un éclatant hommage à la mémoire de son ami Varlin, auquel les Sections genevoises doivent tant de reconnaissance ! » Or, Varlin s'était hautement prononcé pour les Jurassiens, et avait été en correspondance avec nous pendant tout le temps de la Commune ; il n'avait pour Outine et ses acolytes que le plus profond mépris. (Note du *Mémoire*.)

1. Cette Section de Lausanne n'était naturellement pas la même que celle qui avait délégué Pindy au Congrès de la Fédération jurassienne au Locle le 19 mai.

et, comme le dit avec raison la *Federacion* de Barcelone[1], il s'est dégagé de tout cela une lutte plus haute, une lutte de principes, qui sépare aujourd'hui l'Internationale en deux camps : c'est la lutte entre le principe de fédération et d'autonomie, d'une part, et le principe d'autorité, de l'autre. Et, à ce moment où cette lutte a pris le caractère d'une crise aiguë, nous ne pourrions, sans trahison, abdiquer, et renoncer à la défense de nos principes. Expliquons-nous d'abord, résolvons les grandes questions qui nous divisent, écartons les intrigants, les traîtres et les voleurs, — nous nous embrasserons après.

On a vu (p. 230) que Mme Bakounine avait fait le projet, lorsqu'elle eut appris, le 1er novembre 1871, la mort de son second frère, de se rendre en Sibérie, avec ses enfants, au printemps de 1872 : je ne sais pas s'il s'agissait d'un simple voyage, ou si elle avait la pensée de fixer désormais sa résidence auprès de ses vieux parents. Dès le 22 février elle avait reçu de l'ambassade russe à Berne l'autorisation nécessaire (calendrier-journal). Elle fit un long séjour à Menton chez les Ostroga, du 21 mai au 9 juin ; et, le 30 juin, elle et ses enfants quittèrent Locarno ; Bakounine les accompagna jusqu'à Bâle, où, le 3 juillet, ils se séparèrent. Dans le calendrier-journal, Bakounine écrit : « 3. Séparation : pour combien ? pour un an ? pour toujours ? Antonie partie par Francfort (billet pour Berlin, par Cassel) à 8 h. 3/4 matin. Moi arrivé Olten 11 h. 3/4 ; dîné. Arrive Ross. Lettre à Cafiero. — 4. Ross part 8 h. 1/2 du matin ; moi, faute d'argent qu'il doit m'envoyer par télégraphe, ne partirai qu'à midi. Pars à 12 h. ; à Zürich à 2 heures. Rencontré par Holstein, Ralli, Hrvacanin ; me loge chez ce dernier. » Bakounine établit, pour tout l'été, son quartier général à Zürich, où il se trouvait au milieu d'un cercle de jeunes Slaves, Russes et Serbes, qui l'accueillirent avec empressement et déférence. Sa présence à Zürich allait lui permettre de prendre une part plus active à ce qui se passait dans la Fédération jurassienne, aux affaires intérieures de laquelle il était resté jusqu'à ce moment complètement étranger.

Cependant le Conseil général venait de prendre une résolution hardie. Devant le mouvement des Fédérations qui réclamaient un Congrès, sa position devenait difficile ; Marx et Engels résolurent d'en finir en convoquant un Congrès général, mais en prenant leurs mesures pour assurer d'avance à leur parti une majorité toute faite, de manière à ce que le Congrès fût l'écrasement définitif des fédéralistes. En conséquence, le Conseil général convoqua le Congrès général de l'Association internationale des travailleurs pour le lundi 2 septembre 1872, à la Haye, en Hollande.

La convocation du Congrès de la Haye fut annoncée à la Fédération jurassienne par une lettre officielle signée Jung et portant la date du 10 juillet 1872[2]. Notre Comité fédéral se hâta de protester en ces termes (lettre du 15 juillet au Conseil général) contre le choix de la Haye :

Le bon sens indique que le lieu du Congrès doit être autant que possible un point central, à la portée de toutes les Fédérations ou du moins du plus grand nombre. Or, la Haye ne remplit pas ces conditions. C'est au contraire un point extrêmement excentrique, et le choix de cette ville rendrait presque impossible à une partie des Fédérations l'envoi de délégués, vu les frais énormes qu'elles auraient à supporter.

Le pays qui nous paraissait naturellement désigné pour être le siège du Congrès, c'était la Suisse, tant par sa position centrale que

1. Numéro du 30 juin 1872, article reproduit dans le n° 13 du *Bulletin* (15 juillet).
2. Elle est imprimée dans le supplément (27 juillet) au n° 13 du *Bulletin*.

par la liberté relative dont on y jouit. Nous venons donc, de la façon la plus formelle, et assurés qu'après un nouvel examen de la question vous ne pourrez que partager notre opinion, vous demander de revenir sur votre décision, et de choisir pour siège du Congrès une ville quelconque de la Suisse.

Nous faisons appel à votre sentiment d'équité ; il ne peut pas être dans votre intention de fermer, d'une manière indirecte, les portes du Congrès aux délégués de certaines Fédérations ; vous ne voudrez pas que le Congrès général, où tant de graves questions doivent recevoir leur solution, voie son autorité morale affaiblie par ce fait ; et vous voudrez, au contraire, donner une preuve de la loyauté avec laquelle vous acceptez le débat, en faisant d'autant plus droit à notre réclamation qu'elle vient d'une Fédération qui se trouve en dissidence de vues avec vous sur plusieurs points.

Le secrétaire correspondant du Conseil général, Jung, nous répondit, le 28 juillet, que le Conseil maintenait sa décision ; que le Congrès ne pourrait se tenir en Suisse, « parce que c'est de là que sont parties les discussions, et qu'elles y ont leur siège » ; que « le Congrès subit toujours, plus ou moins, l'influence locale du lieu de sa réunion » ; que, par conséquent, « pour donner plus de poids aux décisions du Congrès et plus de sagesse à ses discussions », il avait fallu « choisir un endroit éloigné du lieu principal des discussions » ; et qu'enfin « la Suisse ne peut prétendre à avoir le monopole des Congrès ».

Le *Bulletin*, en enregistrant cette fin de non-recevoir, y opposa les considérations suivantes (n° 14, 1er août) :

Le Conseil général dit avoir voulu soustraire le Congrès aux influences locales. Mais si ces influences devaient exister en Suisse, pense-t-on qu'elles n'existeront pas à la Haye ? Le citoyen Jung dit en propres termes que « le Congrès subit toujours, plus ou moins, l'influence locale du lieu de sa réunion ». Donc il subira celle du milieu, quel qu'il soit, dans lequel il se réunira. Et cette fois, quel sera ce milieu ? Précisément le plus fâcheux de tous, celui qu'il aurait fallu éviter avec le plus de soin, un milieu *germanique* [1].

Qu'on ne vienne pas, à ce sujet, répéter contre nous la ridicule accusation que nous prêchons la haine des races. C'est tout au contraire pour empêcher cette haine de races, qui ne manquerait pas de se produire dans l'Internationale *si une race voulait essayer de dominer les autres*, que nous croyons nécessaire de parler franchement de cette question.

De quoi est accusé le Conseil général de Londres, chez les Espagnols, chez les Italiens et chez les Français ? De tendances *pangermaniques*, ce qui signifie, en d'autres termes, de la tendance à vouloir imposer l'esprit allemand, l'autorité des théories allemandes, à toute l'Internationale [2]. Or, il y a des faits qui, malheureusement, donnent beaucoup de vraisemblance à cette accusation.

1. On voit que nous connaissions bien mal la Hollande à ce moment, puisque nous l'appelions « un milieu germanique ». Nous ne nous attendions guère à voir les délégués de la Fédération hollandaise voter avec nous à la Haye contre le Conseil général.

2. Qu'on se rappelle ce que Marx avait écrit en août 1870 au Comité de Brunswick-Wolfenbüttel sur « le rôle historique assigné à la classe ouvrière allemande », sur « la nouvelle époque de l'histoire » ouverte par les victoires des armées prussiennes ; et cette parole qui revendiquait pour le prolétariat allemand une hégémonie légitimée par les triomphes militaires : « Cette guerre a transféré le centre de gravité du mouvement ouvrier continental de France en Allemagne ».

Premier fait : Le Conseil général a une doctrine officielle, qu'on retrouve dans tous ses manifestes ; et cette doctrine officielle est celle qui a été publiée il y a vingt ans dans le « Manifeste du parti communiste *allemand* » (Manifest der *deutschen* Kommunisten-Partei [1]). Les signataires [2] du « Manifeste des communistes *allemands* » sont M. Marx et M. Engels, lesquels siègent tous deux au Conseil général. C'est M. Marx qui rédige en général tous les documents importants publiés par ce Conseil : rien d'étonnant dès lors à ce qu'ils portent l'empreinte d'une doctrine *communiste allemande*. Quant à M. Engels, il est, lui Allemand, *correspondant du Conseil général pour l'Espagne et l'Italie;* et d'où vient ce choix singulier? on va le savoir : il y a un an à peu près, le citoyen Bastelica était membre du Conseil général, et, comme il connaît la langue espagnole, et qu'il a séjourné en Espagne lors de la première proscription de l'Internationale en France, la proposition fut faite de le nommer correspondant pour l'Espagne ; cette proposition fut rejetée, par le motif « que ce n'est pas aux divers pays de choisir les correspondants qui leur conviennent le mieux, mais que c'est au Conseil général à déléguer pour chaque pays le correspondant qui lui paraît le plus convenable ». Et dans le cas particulier on imposait M. Engels à l'Espagne et à l'Italie, parce que M. Engels, l'*alter ego* de M. Marx, devait utiliser son emploi de correspondant *à travailler pour le compte de l'intrigue marxiste*, tandis que Bastelica n'aurait pas été si complaisant. Nous avons en mains des lettres de M. Engels qui prouveront la réalité de tout cela.

Second fait : Outre M. Marx et M. Engels, qui sont les deux têtes du Conseil général, que voit-on dans ce Conseil : des Allemands qui sont de fervents disciples de Marx, comme Eccarius [3] et Lessner ; des Anglais qui entendent fort mal les questions, dès qu'elles cessent d'être exclusivement anglaises, et qui s'en rapportent à M. Marx pour tout ce qui concerne le continent [4] ; quelques individualités qui ne sont ni allemandes ni anglaises, mais qui subissent l'influence du milieu dans lequel elles vivent depuis longtemps, comme le citoyen Jung [5], ou d'une éducation allemande, comme le citoyen Vaillant ; ajoutez à cela quelques citoyens d'autres nations à qui on jette de la

1. Si invraisemblable que cela puisse paraître à ceux qui se figurent que les écrits de l'école marxiste étaient lus assidûment par les membres de l'Internationale, le célèbre Manifeste rédigé en 1847 et publié en 1848 par Marx et Engels ne nous était connu, à mes amis (Bakounine excepté) et à moi, ainsi qu'aux ouvriers français, à cette époque, que par ouï dire. J'en avais entendu parler comme d'un Manifeste du parti communiste *allemand*, et je répétai la chose de confiance. En réalité, le titre de ce document est simplement : *Manifeste du parti communiste* (*Manifest der kommunistischen Partei*), et l'épithète d'*allemand* ne s'y trouve pas. Mais comme il fut écrit *en allemand*, et publié *en allemand*, et que les éditions qui parurent ensuite en français (1848), en anglais (1850), en russe (1862), etc., sont des *traductions*, il était assez naturel qu'on se fût habitué à l'appeler « Manifeste du parti communiste allemand ».

2. Il aurait fallu dire les « auteurs », et non les « signataires » : le Manifeste n'est pas signé.

3. Nous ne savions pas encore qu'Eccarius était en disgrâce, et brouillé avec Marx, depuis que l'influence d'Engels s'était fait sentir au Conseil général, et qu'à la Haye nous allions avoir la surprise de le trouver des nôtres.

4. Nous ignorions également que les Anglais venaient de se révolter contre la domination de Marx. A la Haye, tous les délégués anglais, sauf un (le mal famé Maltman Barry), votèrent avec nous dans la plupart des questions.

5. Hermann Jung, lui aussi, commençait à s'éloigner de Marx, dont il devait, après le Congrès de la Haye, se séparer complètement. Nous n'étions pas encore informés de ce changement.

poudre aux yeux, et à qui on fait voter ainsi tout ce qu'on veut : voilà le Conseil général. Aussi tout ce qui avait une pensée indépendante s'en est successivement retiré : Robin, Bastelica, Theisz et Camélinat. En cet état de choses, a-t-on oui ou non le droit de dire que le Conseil général a des tendances allemandes ?

Troisième fait : Dans la presse socialiste, chose curieuse, tous les journaux de langue française, espagnole et italienne combattent les tendances autoritaires du Conseil général et se prononcent en faveur de l'autonomie des Sections et des fédérations : ce sont l'*Internationale* de Bruxelles, la *Liberté* de Bruxelles, le *Mirabeau* de Verviers, le *Bulletin de la Fédération jurassienne*, la *Federacion* de Barcelone, la *Razon* de Séville, la *Justicia* de Málaga, le *Boletin de la Asociacion de Trabajadores* du Ferrol, le *Proletario* de Turin, le *Martello* de Milan, le *Fascio operaio* de Bologne, la *Campana* de Naples (nous ne comptons pas l'*Egalité* de Genève, qui sert d'organe aux agents de Marx dans la Suisse romande, ni la *Emancipacion* de Madrid, qui sert d'organe aux agents de Marx en Espagne, et qui n'expriment ni l'un ni l'autre la pensée du pays). Par contre, tous les journaux de langue allemande soutiennent la ligne de conduite suivie par le Conseil général : ce sont le *Vorbote* de Genève, la *Tagwacht* de Zürich, le *Volksstaat* de Leipzig, le *Volkswille* de Vienne. Il faut avouer que cette division de la presse internationale en deux camps, dans l'un desquels on parle français, italien et espagnol, tandis que dans l'autre on parle exclusivement allemand, est de nature à faire réfléchir.

... Comme nous l'avons dit, en France, en Italie et en Espagne on parle, à tort ou à raison, des *tendances pangermaniques* du Conseil général ; et celui-ci aurait dû, ce nous semble, tenir à se laver de cette imputation. Pour cela, il lui aurait fallu convoquer le Congrès en Suisse, parce que la Suisse est un terrain neutre... Au lieu de cela, le Conseil général va choisir la Haye ; et ce choix provoquera infailliblement les commentaires que voici : on va très facilement de Londres à la Haye, c'est une simple promenade en bateau à vapeur, il y aura donc foule de délégués anglais et de membres du Conseil général ; l'Allemagne touche la Hollande, donc les délégués allemands pourront venir en masse... On dira, et avec raison, que la Haye a été choisie afin que l'élément germanique dominât dans le Congrès ; les décisions de celui-ci n'auront aucune autorité morale, et la fâcheuse rivalité de races, que nous voudrions conjurer, se trouvera déchaînée par le Conseil général lui-même et par son refus de faire droit aux légitimes réclamations des Fédérations lésées.

... Le Congrès général devait ramener l'union au sein de l'Internationale ; il devait être le tribunal où seraient jugées toutes les graves dissidences qui nous séparent et nous paralysent. Mais le Congrès, tenu à la Haye, ne sera pas un instrument d'union ; comme tribunal, il ne fournira probablement pas les garanties d'impartialité nécessaires ; et nous craignons bien qu'au lieu de la paix que nous appelons de tous nos vœux, le Congrès de la Haye ne nous donne la guerre. Quoi qu'il en soit, c'est le Conseil général qui l'aura voulu ; que la responsabilité en retombe sur lui seul !

Les mois qui précédèrent le Congrès de la Haye, à partir du commencement de mai, furent pour moi une période d'activité fiévreuse. La

rédaction du *Bulletin*, dont la charge m'incombait presque tout entière, me prenait beaucoup de temps ; et il fallut m'occuper en outre à écrire le *Mémoire* que la Fédération jurassienne, conformément à la décision du Congrès de Sonvillier, devait présenter à toutes les Fédérations de l'Internationale. L'impression du *Mémoire* fut commencée en juillet : « les quatre-vingts premières pages, ainsi qu'une partie des pièces justificatives, furent imprimées avant le Congrès de la Haye, auquel nous avions eu d'abord la pensée de présenter ce travail historique » (Avant-propos du *Mémoire*) ; mais vu les proportions considérables que prenait mon manuscrit, nous reconnûmes qu'il ne serait pas possible d'en terminer l'impression à temps ; et nous décidâmes alors de remettre à plus tard l'achèvement du volume, ce qui nous permit d'utiliser de nouveaux matériaux, et d'élargir le cadre du livre, « en y faisant entrer une appréciation des manœuvres qui ont signalé ce Congrès de triste mémoire ».

Le Conseil fédéral belge s'était acquitté du mandat que lui avait donné le Congrès de Bruxelles : il avait élaboré un projet de revision des Statuts généraux, et il le publia vers la fin de juin. La plupart des organes de l'Internationale discutèrent ce projet, et notre *Bulletin* lui consacra un article dans son n° 13 (15 juillet 1872). Le Conseil belge proposait délibérément un remède radical à la situation : il demandait la suppression du Conseil général, rouage inutile s'il devait être considéré comme bureau de correspondance et de statistique, car « les différentes fédérations correspondent directement entre elles et ne s'amusent pas à faire passer leurs lettres par Londres », et, quant à la statistique, le Conseil général « ne s'en est jamais occupé sérieusement jusqu'à présent » ; — rouage dangereux, s'il prétendait être une autorité directrice, armée de pouvoirs d'excommunication. En outre le projet voulait qu'au Congrès général annuel chaque Fédération n'eût qu'une voix, quel que fût le nombre des délégués par elle envoyés ; le *Bulletin* approuva, en disant : « Nous applaudissons des deux mains à cette mesure, qui ferait cesser bien des abus ». Mais le projet belge donnait aux Fédérations composant l'Internationale le nom de Fédérations *nationales*, ce qui supposait que dans chaque pays il y aurait une Fédération, et qu'il n'y en aurait qu'une ; le *Bulletin* combattit en ces termes cette conception :

A nos yeux, prendre pour base de notre organisation fédérative le fait artificiel des nationalités politiques, c'est rompre en visière à nos premiers principes. Nous voulons supprimer les frontières, nous voulons détruire les Etats politiques, et nous commencerions par nous parquer dans des fédérations calquées sur les frontières des nationalités actuelles ? Non, nos amis belges n'ont pas examiné d'assez près cette question. Le seul principe qui doive déterminer le groupement des Sections en Fédérations, c'est l'affinité naturelle : ce sera, par exemple, l'identité de langue, la position géographique, la similitude d'intérêts économiques. Quelquefois ce groupement naturel coïncidera avec les frontières d'une nationalité, comme en Belgique par exemple[1] ; mais ailleurs, pour constituer une Fédération nationale, il faudra faire violence aux affinités naturelles. En Suisse, par exemple, une Fédération nationale suisse serait une monstruosité... Les Sections de la Suisse allemande sont, de tempérament, de langue, de principes et d'intérêts économiques, les sœurs des Sections de l'Allemagne ; elles lisent les organes socialistes de l'Allemagne ; c'est avec les Sections de l'Allemagne qu'elles tendent à former groupe. La Section italienne du canton du Tessin se ralliera infailliblement, dans un délai très court, à la Fédération italienne. Un

1. Et encore n'y aurait-il pas, en Belgique, plus d'une réserve à faire ?

groupe de Sections des montagnes du Jura suisse, jointes à des Sections de France et d'Alsace, forment une fédération naturelle qui s'appelle la Fédération jurassienne. Enfin les Sections de Genève, avec deux ou trois Sections vaudoises ou valaisanes et une Section de France, forment la Fédération romande... Et en vue de quoi créerait-on une Fédération nationale suisse ? elle ne pourrait avoir d'utilité que comme instrument dans la main de ceux qui rêvent la création d'un *parti politique ouvrier national suisse*, — et c'est précisément ce que nous ne voulons pas, parce que nous ne sommes pas de ceux qui croient à l'utilité des réformes politiques nationales.

Au terme de Fédérations *nationales*, nous proposons donc de substituer celui de Fédérations *régionales*, qui a d'ailleurs été employé jusqu'à présent...

Le projet du Conseil belge fut soumis à l'examen d'un Congrès régional réuni à Bruxelles le 14 juillet. La majorité des délégués, dix contre huit[1], trouva que la suppression du Conseil général serait une mesure excessive; elle se prononça en faveur d'une proposition de réorganisation de ce Conseil, présentée par la Fédération liégeoise : chaque pays nommerait lui-même trois délégués pour siéger au Conseil général et désignerait l'un d'eux en qualité de secrétaire correspondant; le Conseil général pourrait suspendre un délégué, mais le pays qui l'aurait nommé pourrait seul le révoquer ; enfin, le Conseil général n'aurait aucun droit de s'immiscer dans les affaires intérieures des Sections. Comme on le voit, le principe de l'autonomie était sauvegardé.

En Espagne, les manœuvres de Lafargue allaient aboutir à un autre dénouement que celui qu'il avait espéré.

A la suite de l'expulsion, par la Fédération madrilène, de Mesa, Pagès et Lafargue, deux des expulsés, Mesa et Pagès, et sept de leurs amis, F. Mora, P. Iglesias, Inocente Calleja, V. Saenz, Angel Mora, L. Castillon et H. Pauly, constituèrent *à eux neuf une Nouvelle Fédération madrilène*, qui prétendit obtenir droit de cité dans la Fédération régionale espagnole. Le nouveau groupe dut, comme l'exigeaient les statuts fédéraux, demander son admission au Conseil fédéral. Celui-ci, usant du droit que lui donnaient les statuts, maintenus par le Congrès de Saragosse à l'encontre de la proposition de revision présentée alors par Morago (p. 276), refusa de l'admettre. En apprenant cette nouvelle par la *Federacion* de Barcelone du 21 juillet, le *Bulletin* écrivit (n° 13, Supplément, 27 juillet) :

Les ironies du sort sont vraiment plaisantes ! Voilà les hommes de Lafargue, qui ont si fort prôné les bienfaits de l'autorité et qui ont voulu absolument que les Conseils fussent armés du droit de suspendre ou de refuser les Sections, voilà ces dignes autoritaires devenus les premières victimes de cette organisation tant vantée ! Et ce sont des autonomistes, des anarchistes, — les membres du Conseil fédéral espagnol, — qui leur jouent le tour de leur faire sentir les bienfaits de l'autorité.

Il ne manquerait plus, pour que la comédie fût complète, que de voir le Conseil général de Londres, prenant parti pour Lafargue et

1. Le délégué de la Fédération de la vallée de la Vesdre avait proposé qu'au Congrès belge on votât non par tête de délégué, mais par fédération de bassin ou de province; mais, cette proposition ayant soulevé des protestations, il fut décidé qu'on s'en tiendrait au mode de votation par tête. C'est par suite du maintien de ce mode de votation que le projet du Conseil belge put être écarté par une faible majorité de deux voix.

ses neuf adhérents contre la Fédération espagnole, prononcer un verdict du genre de celui qu'il a rendu dans le conflit entre la majorité et la minorité de la Fédération romande en 1870. Nous ne désespérons pas de voir Marx décider que, les ouvriers espagnols n'étant qu'une *majorité factice*, tandis que la majorité *réelle* est composée des neuf individus bien pensants, les neuf acolytes de son gendre porteront à l'avenir le titre de Fédération espagnole, et que cette dernière aura à se chercher un nom quelconque, comme Fédération des Pyrénées ou quelque autre semblable. Et alors Lafargue aura presque égalé les lauriers du glorieux Outine !

La prévision du *Bulletin* faillit se réaliser : le Conseil général de Londres, s'autorisant de la résolution administrative n° V du Congrès de Bâle (tome Ier, p. 207), prononça l'admission dans l'Internationale, malgré la volonté des Espagnols, de la *Nueva Federacion madrileña;* le Congrès de la Haye admit son délégué, qui fut Lafargue en personne ; et, d'autre part, le Conseil général contesta sérieusement, à la Haye, le mandat des délégués véritables de l'Internationale espagnole, et fit tout ce qu'il put pour les empêcher de siéger, comme on le verra plus loin.

La *Emancipacion* jugea le moment venu de jeter complètement le masque. Elle somma (dans son n° 54, du 23 juin) le Conseil fédéral espagnol d'avoir à communiquer à tous les Conseils locaux la circulaire privée *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, « afin que les fédérations aient une connaissance exacte des intrigues que quelques bourgeois ont ourdies dans le sein de notre chère Association ». Elle continua à dénoncer la *Alianza*, — dont ses rédacteurs avaient tous fait partie, — en affirmant que cette société secrète n'avait d'autre but, comme Lafargue l'avait dit à Madrid, que de désorganiser l'Internationale. De son côté Lafargue publia une brochure sous forme de lettre « aux internationaux de la région espagnole » (*A los internacionales de la region española*, Madrid, 27 juin 1872), dans laquelle il réédita toutes les accusations qu'il avait déjà lancées, tant par la voie de la presse, que dans les réunions auxquelles il avait assisté.

Voyant l'attitude qu'avaient prise ses anciens amis de la *Emancipacion*, et désespérant de pouvoir ramener la concorde parmi ceux qu'il aurait voulu voir travailler dans une union fraternelle à l'œuvre sainte de l'émancipation du prolétariat, Anselmo Lorenzo, secrétaire général du Conseil fédéral, écœuré et découragé, donna sa démission, quitta Valencia, se rendit à Vitoria, chez un ami, pour s'isoler, et peu de temps après passa en France. Les auteurs du libelle *L'Alliance* ont écrit, à propos de cette démission, que les « alliancistes » (c'est-à-dire les internationaux espagnols qui n'avaient pas voulu renoncer à l'autonomie de leur Fédération) avaient usé de violence et d'intimidation : « A Valencia, Mora fut attiré dans un guet-apens tendu par les membres du Conseil fédéral, qui l'y attendaient des gourdins à la main. Il en fut tiré par les membres de la Fédération locale, qui connaissent les procédés de ces messieurs, et affirment que c'est devant des arguments aussi *frappants* que Lorenzo a donné sa démission[1]. » J'ai appelé l'attention de Lorenzo sur ce passage, qu'il n'avait jamais lu, et l'ai prié de me faire connaître l'exacte vérité. Voici ce qu'il m'a répondu :

Je ne connaissais pas le passage qui me concerne dans la brochure de Marx, et j'y réponds ce qui suit : Pendant le court espace de temps que je résidai à Valencia, Mora n'y fut pas, et par conséquent ce qui est dit des gourdins dont il fut menacé, et qui auraient aussi inspiré ma démission, est faux. Je démissionnai du Conseil fédéral, parce

1. *L'Alliance*, etc., p. 37.

que ma situation y était devenue intenable : animé d'un esprit de paix et de concorde, je me trouvais entre l'enclume et le marteau. Ma sincérité et mes convictions ne me permirent pas de conserver plus longtemps mes fonctions, et je les résignai librement, sans pression ni menace de personne, mais assurément à la satisfaction de mes collègues : ils se virent par là débarrassés de la gêne que leur causait la présence d'un homme qui ne partageait pas leurs passions [1].

La Fédération espagnole se préparait à élire ses délégués au Congrès de la Haye. Une circulaire du Conseil fédéral avait proposé aux Sections l'envoi d'une représentation collective, élue par les suffrages de tous les internationaux d'Espagne, et le vote d'une cotisation de vingt-cinq centimes par tête pour subvenir aux frais. Il était à prévoir que les délégués élus ne seraient pas de dociles instruments du Conseil général : en conséquence, « pour produire une perturbation, afin qu'il devînt impossible d'envoyer des délégués à la Haye [2] », on résolut à Londres de frapper un grand coup. Le 24 juillet, Engels écrivit au Conseil fédéral espagnol une lettre [3] où il disait :

Citoyens, nous avons les preuves en mains qu'il existe au sein de l'Internationale, et notamment en Espagne, une société secrète qui s'appelle l'Alliance de la démocratie socialiste. Cette société, *dont le centre est en Suisse*, a pour mission spéciale de diriger, dans le sens de ses tendances particulières, notre grande Association, et de la mener vers des buts ignorés par l'immense majorité des internationaux.... Le Conseil général a déjà annoncé dans sa circulaire qu'il réclamera du prochain Congrès une enquête sur cette Alliance, véritable conspiration contre l'Internationale... Il est résolu de mettre fin à ces manœuvres occultes, et, à cet effet, il vous réclame, pour le mémoire sur l'Alliance qu'il doit présenter au Congrès de la Haye :

1° Une liste de tous les membres de l'Alliance, en Espagne, avec la désignation des fonctions qu'ils remplissent dans l'Internationale ;

2° Une enquête de votre part sur le caractère et l'action de l'Alliance, ainsi que sur son organisation et sur ses ramifications dans l'intérieur de l'Espagne...

A moins de recevoir une réponse catégorique et satisfaisante *par le retour du courrier*, le Conseil général se verra dans la nécessité de vous dénoncer publiquement en Espagne et à l'étranger comme ayant violé l'esprit et la lettre des Statuts généraux et comme ayant trahi l'Internationale dans l'intérêt d'une société secrète qui lui est non seulement étrangère, mais hostile [4].

Quatre jours après l'envoi de cette missive, la réponse si insolemment réclamée n'étant pas arrivée, Engels proposa au sous-comité du Conseil général *de suspendre le Conseil fédéral espagnol*. C'était agir en homme conséquent. Jung, membre du sous-comité, demanda alors à Engels qui lui avait fourni les renseignements d'après lesquels il avait écrit. Engels répondit que c'était Lafargue : or celui-ci n'était secrétaire d'aucune Sec-

1. Lettre du 19 décembre 1905.
2. *Cuestion de la Alianza*, p. 4.
3. Dans la brochure *L'Alliance*, etc. (p. 38), il est dit expressément que ce fut dans l'espoir d'empêcher « que les candidats officiels de l'Alliance fussent élus et délégués au Congrès aux frais de l'Internationale » qu'Engels écrivit sa lettre.
4. La brochure *L'Alliance* a reproduit (p. 38) plusieurs passages de cette lettre, entre autres le début ; mais les auteurs ont cru devoir en passer sous silence la conclusion : ils n'ont pas osé reproduire l'ultimatum d'Engels.

tion et ne remplissait aucune fonction officielle et responsable. L'opposition de Jung eut pour résultat que l'affaire fut portée devant le Conseil général en séance plénière, et là il fut résolu de ne pas donner suite à la ridicule menace d'Engels[1].

En même temps qu'Engels envoyait son incroyable lettre, la *Emancipacion*, dans son n° 59 (28 juillet), se livrait à la plus inouïe des délations : elle publiait, en les désignant comme traîtres à l'Internationale, les noms de tous ceux des membres de la *Alianza* dont ses rédacteurs avaient connaissance. On ne s'explique un acte semblable que par la rage, due au sentiment de leur impuissance, qui aveuglait ces hommes dignes de pitié.

Le Conseil fédéral espagnol adressa aux Sections d'Espagne, le 30 juillet, une circulaire pour flétrir l'indigne manœuvre de la *Emancipacion*; il disait entre autres :

Ceux qui hier encore défendaient les mêmes principes que nous osent parler de trahison ! Ils osent nous accuser *de nous être vendus à des hommes qui reçoivent la consigne d'un Comité établi en Suisse et qui lui obéissent aveuglément !* Voilà ce qu'osent dire ces hommes qui savent mieux que nous lesquels obéissent à la *consigne*, aux *manœuvres* et aux *intrigues* qui s'élaborent dans le cabinet royal de M. Marx... Accusez-nous donc, rédacteurs de la *Emancipacion*, d'être des *alliancistes*, vous qui jadis recommandiez l'organisation de la *Alianza*, vous qui jadis exaltiez l'excellence de cette même *Alianza* que vous attaquez aujourd'hui... Vous prétendez aussi que le compagnon Lorenzo, secrétaire de notre Conseil, *ne pouvant résister aux intrigues et aux manœuvres des « alliancistes »*, *s'est séparé de nous* : en réponse à cela, nous avons le devoir de déclarer que si quelque chose pouvait avoir influé sur sa détermination, ce serait assurément votre conduite doctrinaire ; car, en nous quittant pour rentrer dans la vie privée, il a écrit un acte d'adhésion à la protestation publiée par la *Razon* de Séville contre la lettre de Lafargue aux internationaux espagnols[2], et une autre pièce dans laquelle il déclare être opposé à la conduite doctrinaire de la *Emancipacion*. C'est vous et non pas nous, vous le savez bien, qui êtes cause de sa retraite... Tout ce que nous venons d'exposer, nous le soumettons au jugement de tous les internationaux de la région espagnole, pour qu'ils sachent en réalité quels sont ceux qui minent l'Internationale et qui voudraient s'imposer à nous.

A la lettre d'Engels, le Conseil fédéral répondit ce qui suit :

... Nous sommes toujours disposés à rendre compte de nos actes à ceux qui nous ont élus, mais à eux seuls, parce qu'eux seuls ont le droit de nous le demander, et parce que ce sont eux seuls qui peuvent juger si nous avons oui ou non rempli le mandat qu'ils nous ont confié. Aussi, votre menace de nous déclarer traîtres si nous ne vous répondons pas par le retour du courrier ne nous inquiète en aucune façon. Nous avons la certitude d'avoir rempli notre devoir.

... Vous nous demandez, par le retour du courrier, « une liste de tous les membres de l'Alliance en Espagne, avec l'indication des fonctions qu'ils remplissent dans l'Internationale ». Diverses raisons

1. Les détails de ce qui se passa dans la séance du sous-comité ont été racontés par Jung au Congrès de la Fédération anglaise de l'Internationale, tenu à Londres le 26 janvier 1873.

2. C'est la brochure dont il a été question p. 307.

nous empêchent de satisfaire à cette exigence et auraient dû vous empêcher de nous adresser une semblable demande. La première est une raison de dignité : vous réclamez de nous ni plus ni moins que le service qu'un chef d'Etat demanderait à son département de police. En outre, nous ne possédons pas les renseignements que vous nous demandez, par la simple raison que notre Conseil n'est pas obligé de connaître le nombre et les noms de tous ceux qui, appartenant à notre Association, font en même temps partie d'autres sociétés, ni les fonctions qu'ils remplissent dans la nôtre, fonctions qui, s'ils en sont revêtus, sont le résultat de la confiance qu'ils ont méritée [1].

Tous les membres de la *Alianza* n'avaient pas été dénoncés par la *Emancipacion* dans ce numéro de triste mémoire. Ceux dont les noms n'avaient pas été publiés tinrent à honneur de partager le péril de leurs amis, désignés par la dénonciation à la vindicte du gouvernement, et déclarèrent publiquement leur qualité d'anciens membres de la *Alianza*. Le programme et le règlement de cette société secrète, dissoute depuis le Congrès de Saragosse, furent publiés dans les journaux socialistes espagnols, et ceux qui lui avaient appartenu demandèrent aux diverses fédérations locales de juger leur conduite. Toutes les fédérations au sein desquelles la société secrète avait existé déclarèrent, après une enquête approfondie, que les membres de la *Alianza* avaient bien mérité de l'Internationale [2].

Un peu plus tard, les anciens *aliancistas* publièrent, sous le titre de *Cuestion de la Alianza*, un résumé de ce qui s'était passé, avec des documents authentiques à l'appui. Ils revendiquèrent hautement la responsabilité de leurs actes, déclarant qu'ils se faisaient honneur d'avoir toujours travaillé, dans la mesure de leurs forces, au bien de l'Internationale ; et ils établirent de la manière la plus irréfutable cette vérité, que la *Alianza* était une organisation indépendante, qui n'avait jamais reçu d'ordre de personne, et dont l'action ne s'était exercée que dans la péninsule. S'adressant aux rédacteurs de la *Emancipacion*, ils leur disent :

Vous parlez des actes de la *Alianza* en Suisse, en Italie, en Angleterre et dans d'autres pays : présentez-nous donc des preuves, et non de ridicules inventions. Vous savez très bien que la *Alianza*, société secrète [3], fut fondée en Espagne sans nulle intervention du dehors, que c'est en Espagne que furent faits son programme et son règlement ; vous savez que cette société n'avait d'autres Sections que celles d'Espagne et celle de Lisbonne, et que son action était circonscrite à ce cercle, quelque désir que nous ayons pu avoir de l'étendre davantage. Vous savez parfaitement que s'il a existé dans d'autres pays des sociétés analogues, — ce que nous ignorons, — elles n'ont jamais eu aucun rapport avec nous.

Vous avez osé prétendre que la *Alianza* recevait des ordres d'un centre, que vous dites placé en Suisse, et, pour rendre odieuse la Fédération jurassienne, vous avez dit que ce centre était le Comité

1. Le Conseil fédéral espagnol fit publier dans la *Federacion* de Barcelone le texte intégral de la lettre d'Engels et de sa réponse. Ces deux pièces ont été reproduites dans le n° 15-16 (15 août-1er septembre 1872) de notre *Bulletin*, pages 7-8.

2. Les déclarations des Fédérations de Madrid, de Palma (Majorque), de Villa-Cárlos (Minorque), de Cordoue, entre autres, ont été publiées.

3. Ne pas confondre cette société avec l'Alliance de la démocratie socialiste, Section publique de Genève, qui avait des membres en divers pays : la *Alianza* que nous avons fondée en Espagne n'avait de commun avec elle que la conformité des idées. (Note de la *Cuestion de la Alianza*.)

fédéral de cette fédération. Vous savez bien que vous mentez, et que jamais la *Alianza* n'a reçu d'ordres de personne. Si vous avez des preuves à fournir à l'appui de votre calomnie, montrez-les ; mais quelles preuves pourriez-vous montrer, puisque vous savez parfaitement que vous dites des mensonges ; puisque vous savez, tout au contraire, que la *Alianza* a toujours discuté avec soin toutes ses résolutions, et que jamais rien qui fût d'intérêt général n'a été mis en pratique sans que tous les groupes de la *Alianza* se fussent consultés mutuellement et que la proposition eût obtenu l'assentiment de la majorité ; ce que nous pouvons prouver en faisant lire les correspondances qui s'échangeaient entre les groupes. Et sachant tout cela, comme vous le savez, peut-on voir une conduite plus infâme que la vôtre, imposteurs, qui osez dire que la *Alianza* ne faisait que recevoir des ordres et les exécuter !

Certainement la *Alianza* a influé sur la marche de l'Internationale en Espagne, mais non pas de la manière que ses dénonciateurs l'ont voulu faire croire. La *Alianza* a influé non par des intrigues et des artifices, mais par la vérité et le radicalisme des solutions que ses membres ont proposées à leurs fédérations respectives. Ce sont eux qui ont fondé les premières et les plus importantes fédérations locales ; ce sont eux qui ont été les plus persécutés dans les moments critiques ; c'est d'eux que sont venus les projets de l'organisation qui existe en Espagne ; ce sont eux enfin qui, chaque jour, ont fait partout la propagande de l'Internationale, faisant abstraction de leurs personnes, et s'inspirant seulement de leur attachement à l'émancipation des travailleurs. La *Alianza*, nous pouvons le dire hautement, n'a pas été autre chose qu'une sentinelle avancée de l'Internationale.

La manœuvre par laquelle la coterie marxiste avait cru paralyser l'Internationale espagnole dans son mouvement de revendication contre la main-mise autoritaire, avait misérablement échoué. La Fédération espagnole, conformément à la proposition de son Conseil fédéral, décida d'envoyer au Congrès de la Haye une délégation collective : et ses délégués, au nombre de quatre, désignés par le suffrage universel de tous les internationaux d'Espagne, furent quatre hommes qui s'étaient hautement glorifiés d'avoir fait partie de la *Alianza* : Rafael Farga-Pellicer, Alerini, Morago et Marselau.

Un événement important accrut les forces du parti fédéraliste dans l'Internationale. Jusqu'à ce moment, les Sections italiennes, sauf dans la Romagne, étaient restées isolées les unes des autres. Mais, sur l'initiative de nos amis, Pezza, Fanelli, Cafiero, Malatesta, Cerretti, Costa, etc., elles résolurent de s'unir en une Fédération régionale. Le 4 août s'assemblèrent à Rimini, en une Conférence, les délégués des Sections de vingt localités d'Italie [1], et ces délégués constituèrent la Fédération italienne. Sans avoir consulté l'opinion des autres Fédérations, et allant de l'avant tout seuls, les Italiens, dans leur fougue, déclarèrent qu'ils ne voulaient plus rien avoir de commun avec un Conseil général qui, à leur yeux, ne représentait plus l'Internationale, et qu'ils n'enverraient pas de délégués à la Haye ; et ils prirent l'initiative de proposer aux Sections qui partageraient leurs

1. Ces localités étaient Naples, Sciacca (Sicile), Mantoue, Sienne, Ravenne, Bologne, Florence, Rimini, Imola, Rome, Fusignano, San Polito, Mirandola, San Giovanni in Persiceto, Fano, Fermo, Sinigaglia, San Arcangelo, Forlì, et la province d'Ombrie. Les Sections de Milan et de Ferrare, qui n'avaient pu envoyer de délégués à Rimini, s'empressèrent d'adhérer aux résolutions de la Conférence et d'entrer dans la Fédération italienne.

sentiments d'envoyer leurs mandataires à Neuchâtel, en Suisse, pour y tenir, le 2 septembre, un Congrès général anti-autoritaire, qui serait la véritable représentation de l'Internationale. Voici le texte de la résolution votée à ce sujet par la Conférence de Rimini :

Considérant que la Conférence de Londres (septembre 1871) a tenté d'imposer, par sa résolution IX, à toute l'Association internationale des travailleurs une doctrine spéciale, autoritaire, qui est proprement celle du *parti communiste allemand...* ;

Que le Conseil général a usé des moyens les plus indignes, comme la calomnie et la mystification, dans le seul but de réduire toute l'Association internationale à l'unité de sa doctrine spéciale *communiste autoritaire;*

Que le Conseil général a comblé la mesure de ses indignités par sa *Circulaire privée*, datée de Londres, le 5 mars 1872, dans laquelle, poursuivant son œuvre de calomnie et de mystification, il révèle toute sa passion d'autorité... ;

Que la réaction du Conseil général a déterminé l'opposition révolutionnaire des Belges, des Français, des Espagnols, des Slaves, des Italiens et d'une partie des Suisses, et qu'on a proposé la suppression du Conseil général et la revision des Statuts généraux ;

Que le Conseil général, non sans avoir ses motifs, a convoqué le Congrès général à la Haye, point le plus éloigné de ces pays révolutionnaires ;

Par ces raisons,

La Conférence déclare solennellement, en présence des travailleurs du monde entier, que dès ce moment la Fédération italienne de l'Association internationale des travailleurs rompt toute solidarité avec le Conseil général de Londres, affirmant d'autant plus la solidarité économique avec tous les travailleurs, et propose à toutes les Sections qui ne partagent pas les principes autoritaires du Conseil général d'envoyer, le 2 septembre 1872 leurs délégués, non à la Haye, mais à *Neuchâtel en Suisse*, pour y ouvrir le Congrès général anti-autoritaire.

Les Jurassiens, qui, dans le mouvement de résistance au complot Marx-Engels-Lafargue-Outine, avaient toujours représenté la modération et conservé leur sang-froid, résistèrent à l'emballement des Italiens. Ils maintinrent l'avis, comme on le verra, qu'il fallait aller à la Haye, et représentèrent à leurs amis d'Italie que la proposition de la Conférence de Rimini, loin d'offrir les avantages que ses auteurs croyaient pouvoir en attendre, risquait de compromettre l'issue de la lutte.

La Conférence de Rimini tint à adresser à Bakounine un témoignage de sa reconnaissance pour l'œuvre de propagande révolutionnaire qu'il avait accomplie en Italie, et décida qu'une lettre lui serait écrite en son nom. La traduction de cette lettre a été imprimée dans notre *Bulletin* (n° 15-16, 15 août-1er septembre, p. 6); la voici :

Cher compagnon,

Les représentants des Sections italiennes de l'Internationale, réunis dans leur première Conférence à Rimini, nous ont chargés de vous transmettre, à vous l'infatigable champion de la Révolution sociale, un affectueux salut.

Salut donc à vous, frère, à qui dans l'Internationale il a été fait le plus grand tort[1].

Rimini, le 6 août 1872.

Pour la Conférence :

Le secrétaire, Andrea Costa. *Le président*, Carlo Cafiero.

J'ai parlé à plusieurs reprises du mouvement socialiste en France et des relations que nous avions avec les militants de ce pays. Le rapport de notre Comité fédéral au Congrès jurassien du Locle, le 19 mai, disait : « De nombreux groupes en France, n'ayant pu constituer une Fédération française, nous ont envoyé leur adhésion ». Dans une lettre à Mathilde Rœderer, du 24 mai, Malon écrivait : « En France, jamais l'Internationale ne fut moralement si forte; on peut compter une centaine de Sections (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Béziers, Narbonne, Bourgoin, Toulon, Saint-Etienne, Lille, Roubaix, Bordeaux, Tarare, etc.), sans compter les cent cinquante chambres syndicales qui se reconstituent et sont d'aspiration avec elle. La fameuse loi l'a fait connaître à toute la France; mais il y a à craindre qu'elle ne la fasse dévier de son but en l'entraînant dans l'ornière des sociétés secrètes[2]. »

Mais il y avait dans deux ou trois villes françaises des représentants du Conseil général, investis par celui-ci de pleins pouvoirs, véritables proconsuls, qui s'occupaient, non à faire une propagande de principes, mais à calomnier et à proscrire ceux qui ne s'inclinaient pas devant leur autorité et celle des hommes de Londres. A Montpellier, par exemple, un étudiant en médecine, Paul Brousse, qui était en correspondance avec Jules Guesde, avait commis le crime d'engager les socialistes de cette ville à observer la neutralité dans la querelle qui divisait l'Internationale[3] : pour ce fait, son expulsion fut prononcée par un agent du Conseil général nommé d'Entraygues, que nous retrouverons plus loin. Des lettres diffamatoires étaient envoyées de Londres, par Serraillier et d'autres, contre d'anciens membres de la Commune, devenus membres de la Fédération jurassienne; Mlle Eleanor Marx elle-même collabora à cette belle œuvre, en écrivant à l'une des deux jeunes Alsaciennes avec qui nous étions en relations, Elise Grimm, dont elle avait fait la connaissance à Londres, pour tâcher de la brouiller avec Mme André Léo; elle n'y réussit pas; avertie de cette manœuvre, Mme Champseix écrivait à ses jeunes amies (août 1872) : « Les Jurassiens, attaqués si vilainement dans leur honneur, se sont défendus en hommes de cœur, — pas en anges, c'est vrai : mais ils ne sont pas chrétiens... Vous avez jugé la lettre de Mlle Marx. Cette jeune personne qui écrit de si jolies choses, si elle n'est pas idiote, elle est responsable, et je ne saurais l'excuser. Je suis épouvantée de tant de méchanceté ignoble de la part de ces soi-disant socialistes[4]. »

Le 29 août 1872 (quatre jours avant le Congrès de la Haye), Malon écrivait de Chiasso (Tessin), où il se trouvait depuis la seconde moitié de juin, à Mathilde Rœderer :

Parlons encore de ce différend dans l'Internationale. Il vous désole : c'est juste. Cependant n'y a-t-il au fond que des haines personnelles ? Pour Marx, Outine, Bakounine, Serraillier, Vaillant, eh

1. Allusion à la salutation des Fraticelli du XIVe siècle : « Au nom de celui à qui on a fait tort (Satan), salut! », citée par Bakounine dans la *Théologie politique de Mazzini*, p. 56 (voir ci-dessus, p. 253).

2. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.

3. « A Montpellier, M. Guesde avait pour confident un nommé Paul Brousse, étudiant en médecine, qui tâchait de faire de la propagande allianciste dans tout l'Hérault... Peu de temps avant le Congrès de la Haye,... Brousse tenta d'engager la Section de Montpellier... à ne pas se prononcer jusqu'à ce que le Congrès eût décidé les affaires pendantes » (*L'Alliance*, etc., p. 51).

4. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.

oui ; pour les autres, non ! J'ai même des doutes touchant Bakounine, qui au fond est un cœur très chaud et très aimant. En ce qui me concerne, je regrette d'avoir écrit dans un moment de colère une fort mauvaise lettre [1] ; j'aurais dû suivre le conseil de Dante [2]. Il y a ceci à ma décharge, que j'ai été traité en ennemi et singulièrement maltraité, le plus injustement du monde. Depuis mon arrivée en Suisse, je n'avais cessé de prêcher la conciliation, ce qui m'avait valu d'être fort maltraité des deux côtés : pour les uns j'étais *vendu à Marx*, pour les autres *agent de Bakounine*. Ecœuré de tant d'injustice et d'incompréhension, j'avais fini par m'abstenir, et je préparai une lettre confidentielle à Marx, que j'estimais beaucoup. Je le suppliais de s'interposer, de recommander à ceux de Genève et au Conseil général une attitude de conciliation ; je lui disais que j'étais à sa disposition pour ramener l'union, etc. Cette lettre était écrite, j'allais l'envoyer ; j'en parlai à cet excellent Bastelica, tant calomnié lui aussi. Il rit aux éclats et me dit : « Tu veux donc être la risée des gens de Londres ? Marx sait de reste tout ce que tu lui dis ; j'ai vu les choses de près ; il montrera ta lettre aux affidés, et l'on fera des gorges chaudes à tes dépens. » Je retardai l'envoi, sans en abandonner l'idée. Et la fameuse Circulaire était imprimée depuis trois semaines ! J'y vis avec douleur les signatures de Ranvier et de Johannard, qui venaient de m'écrire des protestations d'amitié. J'apprenais en même temps que Serraillier envoyait contre moi des « circulaires » dont le contenu est si infâme que je vous manquerais de respect en vous l'analysant. C'est après tout cela que, dans un moment d'humeur, j'écrivis ma réponse. Maintenant que je suis calme et isolé, je vois que cette scission était inévitable... Je crois que, de même que les types de famille tendent à s'effacer, de même les types nationaux finiront par se fondre de plus en plus dans l'infini du type humain ; mais, quant à présent, les différences existent, et la dernière guerre les a momentanément accentuées. Depuis la Réforme, la race anglo-germanique suit une politique de réforme par l'Etat qui n'est nullement dans le développement historique des peuples gallo-latins (France, Italie, Espagne, Belgique wallonne, Suisse jurassienne et romande). Ces derniers n'ont réalisé des progrès qu'à coups de révolutions, et, d'une façon plus ou moins consciente, ils ont rompu avec le vieil ordre gouvernemental. Ils sont *anarchiques*, c'est le mot juste, en attendant mieux. Or, il se trouve à la tête de l'Internationale un Conseil anglo-germanique décidé à faire prévaloir ce qu'ils appellent l'idée *étatiste*. Les dissidents répondent naturellement par le mot *Commune*, qui est de tradition dans leurs pays respectifs. Une scission aurait pu se faire à moins, et très probablement elle se fera peu d'heures après que vous aurez reçu cette lettre [3].

La lettre qu'Eleanor Marx avait écrite à Elise Grimm ayant été communiquée à Malon quelques jours plus tard, il répondit à Mathilde Rœderer, le 17 septembre, en réfutant point par point les inexactitudes et les calom-

1. Sa réponse à la « Circulaire privée », publiée dans le *Bulletin* du 15 juin 1872, ainsi que dans le *Corsaire*, le *Rappel* et la *République française* de Paris.

2. *Segui il tuo corso, e lascia dir le genti.* Marx a placé ce vers à la fin de la préface de *Das Kapital* (25 juillet 1867), et c'est là que je l'avais fait lire à Malon pendant son séjour à Neuchâtel.

3. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.

nies qu'elle renfermait. De cette longue apologie, je ne veux transcrire qu'un seul passage, celui qui est relatif à l'Alliance, dont Mlle Marx prétendait que Malon était ou avait été membre :

Membre de l'Alliance. Ce ne serait pas un déshonneur, *mais jamais je n'en ai fait partie.* Au commencement de 1869, quand on la fonda, je m'y opposai [1], et, après de vives discussions, nous nous séparâmes froidement, sinon adversaires, avec Bakounine [2], que je n'ai pas revu depuis, mais que je tiens, je ne saurais le dire assez haut, pour un homme de mérite, pour un ami dévoué et pour un loyal caractère. *Guillaume non plus n'a jamais fait partie de l'Alliance.* Ni Landeck ni A. Dupont, beau-frère de Gérardin [3], ce pauvre cerveau troublé, qui paiera de sa vie sa vanité, mais qui n'est pas *agent*, n'ont jamais connu Bakounine, n'ont jamais de près ni de loin été en rapport avec lui. Tout cela est indéniable ; et voilà comment cette jeune fille de dix-sept ans observe la vérité [4] !

Les intrigues marxistes avaient leur répercussion jusqu'en Amérique. Depuis 1870, il s'était fondé aux Etats-Unis un certain nombre de Sections de l'Internationale, qui s'étaient recrutées surtout parmi les immigrants européens, Allemands, Français, Italiens, Slaves ; quelques politiciens américains étaient aussi entrés dans l'Association, espérant en tirer profit pour leurs intérêts particuliers. Au bout de peu de temps, la division s'était mise parmi ces Sections, à propos de l'une d'elles, la Section 12 (ces Sections américaines se distinguaient par de simples numéros d'ordre). Ces querelles, dont l'écho nous arrivait par les journaux, étaient fort peu intelligibles pour nous, et nous ne nous y intéressions guère. « Nous savions vaguement qu'en Amérique un conflit venait d'éclater entre les marxistes, dirigés par Sorge, et les fédéralistes ; les premiers avaient expulsé les seconds du Conseil fédéral américain [5] par un coup d'Etat (3 décembre 1871), en sorte que deux Conseils fédéraux se trouvaient en présence : celui de Spring Street (fédéralistes) et celui du Tenth Ward Hotel (Sorge) [6] ; mais nous étions loin de nous rendre un compte exact des choses ; et, mal renseignés par le *Socialiste* de New York, nous fûmes un moment sur le point de croire que c'était Sorge qui représentait le principe d'autonomie, et de nous aboucher directement avec lui comme avec un allié !

« Nous étions également bien loin de nous douter que, dès ce moment, il y avait, au sein même du Conseil général, un commencement de protestation ; qu'Eccarius avait été suspendu par Marx et ses amis de ses fonctions de secrétaire correspondant pour l'Amérique, comme suspect de pactiser avec les fédéralistes américains [7] ; et que Hales, Jung, Mottershead

1. L'Alliance de la démocratie socialiste avait été fondée en septembre 1868 ; mais c'est en janvier 1869 qu'eurent lieu, en divers pays, des discussions sur la nouvelle association et sur les inconvénients que son existence pouvait présenter pour l'Internationale (voir tome Ier, pages 110 et suivantes).

2. La séparation de Malon d'avec Bakounine a une autre cause, dont Malon ne pouvait pas parler à sa correspondante : la crise survenue en février 1869 dans la Fraternité internationale (t. Ier, pages 120 et 131).

3. Charles Gérardin, membre de la Commune, qui disparut le 9 mai 1871 en même temps que Rossel.

4. Lettre communiquée par Mme Charles Keller.

5. Ce Conseil fédéral avait son siège à New York, et se composait d'un délégué par Section.

6. Au 5 mai 1872, il y avait aux Etats-Unis cinquante Sections de l'Internationale, dont quarante envoyaient leurs délégués au Conseil fédéral de Spring Street, et dix à celui du Tenth Ward Hotel.

7. Au printemps de 1872, le Conseil général avait prononcé la suspension de la Section 12, de New York. Peu de temps après, une lettre, signée d'Eccarius, et

et quelques autres, blessés de voir Marx chercher à dominer le Conseil fédéral anglais (qui venait de se former) comme il dominait déjà le Conseil général, commençaient à lui faire une opposition qui devait plus tard amener une rupture ouverte. Nous nous figurions que le Conseil général était complètement homogène, et nous enveloppions tous ses membres dans une même réprobation[1]. »

Dans le Jura, toute l'activité de nos militants n'était pas absorbée par la lutte contre le Conseil général. On a vu qu'en avril une grève des ouvriers graveurs et guillocheurs, à la Chaux-de-Fonds, avait été énergiquement soutenue par les membres de la Fédération jurassienne. En même temps, un mouvement ouvrier fort remarquable se dessinait au Val de Saint-Imier : à la suite de la constitution d'une Ligue des patrons horlogers, à laquelle avaient adhéré deux cent vingt-neuf fabricants (*Bulletin*, n° 6), une assemblée populaire réunie à Saint-Imier le 7 avril 1872 décida la création d'une Fédération ouvrière (*Bulletin*, n° 9) ; les comités des diverses associations corporatives du Vallon élaborèrent en commun un projet de statuts, auquel adhérèrent successivement les sociétés des repasseurs et remonteurs, des graveurs et guillocheurs, des peintres et émailleurs, des monteurs de boîtes, des faiseurs de ressorts ; et une correspondance en date du 27 juillet, publiée dans le n° 15-16 du *Bulletin* (15 août-1er septembre), annonça que « la constitution de la Fédération ouvrière du Val de Saint-Imier était un fait accompli ».

Il avait été décidé, le 19 mai, qu'un Congrès de la Fédération jurassienne serait tenu quelques jours avant l'ouverture du Congrès général. Ce Congrès se réunit le dimanche 18 août, à la Chaux-de-Fonds, à l'hôtel de l'Ours ; il se composait de délégués des Sections de Genève, de Bienne, de Zürich[2], de Porrentruy, de Saint-Imier, de Sonvillier, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, de Neuchâtel, des graveurs et guillocheurs du district de Courtelary, des graveurs et guillocheurs du Locle[3]. Un nombre assez considérable d'adhérents à la Fédération jurassienne assistèrent toute la journée aux travaux du Congrès. Il était venu en particulier de Zürich plusieurs étudiants et étudiantes russes et serbes ; je me rappelle que dans le nombre il y avait Sophie Bardine[4]. Bakounine, qui était délégué de je ne sais plus quelle Section, les avait accompagnés.

Le Congrès manifesta l'entente la plus complète entre tous les assistants. Il décida l'envoi de deux délégués au Congrès de la Haye, qui

adressée au Conseil fédéral de Spring Street, annonçait que le Conseil général, reconnaissant qu'il avait agi trop précipitamment, désirait recevoir des explications sur les causes de la scission américaine, et qu'il retirerait ensuite la suspension de la Section 12. C'est pour avoir écrit cette lettre qu'Eccarius fut relevé de ses fonctions ; Marx le remplaça par Le Moussu, qui écrivit aussitôt une lettre excommuniant le Conseil fédéral de Spring Street.

1. *Mémoire de la Fédération jurassienne*, p. 236.

2. En août 1872, des étudiants russes et serbes, des deux sexes, constituèrent à Zürich une Section slave : c'est cette Section qui fut représentée au Congrès de la Chaux-de-Fonds.

3. Les noms des délégués au Congrès ne sont pas indiqués dans le compte-rendu publié par le *Bulletin*.

4. A ce moment la colonie slave de Zürich était très préoccupée d'un événement qui eut beaucoup de retentissement : la police zuricoise venait d'arrêter, le 14 août, Netchaïef, qui depuis un certain temps se cachait à Zürich, et dont la retraite avait été dénoncée par un mouchard nommé Stempkowski. On lit dans le calendrier-journal de Bakounine : « Août 14. Nietchaïef arrêté. Arrive Ozerof et femme. — 15. Discussion sur Nietchaïef. Holstein à Berne. Œlsnitz accompagne Ozerof à Berne. — 16. Je vais chez Gustave Vogt pour Nietchaïef. Stempkowski espion. Toursky, revision des papiers Nietchaïef. — 17. Serbes chez moi. Partons à 1 h. 40 avec Russes accompagnés de Serbes pour Chaux-de-Fonds. » On sait que Netchaïef fut livré à la Russie par le gouvernement suisse le 27 octobre 1872 ; condamné aux travaux forcés à perpétuité, il est mort en décembre 1882 dans la forteresse de Pierre et Paul, à Saint-Pétersbourg.

devait s'ouvrir quinze jours plus tard, le 2 septembre, et adopta le texte d'un mandat impératif leur indiquant la conduite à suivre; ce mandat portait que la Fédération jurassienne désirait « l'abolition du Conseil général et la suppression de toute autorité dans l'Internationale » ; que les délégués jurassiens devaient « agir en solidarité complète » avec tous les délégués « qui protesteraient franchement et largement [1] contre le principe autoritaire » ; que, si le Congrès de la Haye n'acceptait pas « les bases de l'organisation de l'Internationale énoncées » dans le mandat, les délégués jurassiens devraient se retirer, « d'accord avec les délégués des Fédérations anti-autoritaires » ; enfin, que les délégués jurassiens devaient « autant que possible éliminer toute question personnelle, en proposant au Congrès l'oubli du passé ». Les délégués, élus au scrutin secret, furent James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel ; ce dernier fut désigné sur le refus d'Auguste Spichiger, qui ne voulut pas accepter la délégation. J'aurais bien voulu refuser aussi, car il m'était très difficile de m'absenter de l'imprimerie pour un si lointain voyage ; mais mes amis insistèrent, et il fallut me soumettre à leur décision. Il fut entendu qu'une souscription serait ouverte dans les Sections de la Fédération pour couvrir les frais de délégation. Naturellement, et comme conséquence de ce vote, le Congrès n'accepta pas la proposition, faite par la Fédération italienne, de tenir le 2 septembre un Congrès international à Neuchâtel, et il chargea le Comité fédéral d'écrire immédiatement à la Fédération italienne pour l'engager d'une manière pressante à revenir sur sa décision et à se faire représenter à la Haye.

Une seconde question dont il fallut s'occuper fut celle de la proposition de la création d'une Fédération suisse. La Section allemande de Zürich (Section Greulich) avait envoyé tout récemment une circulaire aux Sections de la Suisse allemande, dans laquelle, après avoir constaté l'impossibilité de créer une Fédération régionale suisse, elle proposait la constitution d'une Fédération spéciale des Sections de la Suisse allemande. La résolution suivante fut votée par notre Congrès :

Le Congrès jurassien pense que le mieux est de renoncer à la Fédération régionale suisse, comme le propose aussi la Section de Zürich dans sa circulaire du 9 août 1872, et de laisser chaque groupe se constituer et se développer librement sans se préoccuper de la question nationale. Le Congrès affirme, du reste, qu'il maintient d'une manière complète la solidarité économique entre travailleurs.

Le Comité fédéral fut chargé de présenter aux Sections, avant la fin de l'année, un rapport sur les moyens de rendre le *Bulletin* hebdomadaire, tout en agrandissant son format.

A six heures du soir, le Congrès avait terminé ses travaux, et un banquet suivi d'une soirée familière clôtura la journée. Au cours de la soirée, nous vîmes entrer dans la salle où nous étions réunis, au nombre d'une centaine, deux étrangers à la haute stature, à la physionomie méridionale : c'étaient Pezza et Cafiero qui arrivaient d'Italie, pour nous apporter le salut fraternel de la Conférence de Rimini. Pezza, la figure pâle et amaigrie, semblait malade ; et nous apprîmes qu'en effet il était atteint depuis plusieurs mois d'une grave affection de la poitrine qui mettait sa vie en danger : il était très fatigué du voyage, et nous l'envoyâmes se mettre immédiatement au lit. Cafiero, lui, semblait se porter à merveille ; sa figure, aux traits réguliers, qu'encadrait une barbe brune, exprimait à la fois la bonté et l'énergie ; et, à travers ses lunettes, ses yeux souriaient à tous ces amis qu'il connaissait déjà de nom. Schwitzguébel et moi nous le conduisîmes dans une chambre de l'hôtel, pour qu'il

1. Ces deux adverbes attestent la collaboration de Bakounine à la rédaction du mandat.

pût y faire ses ablutions : après quoi, lorsqu'il fût revenu au milieu de nous, nous passâmes le reste de la soirée à l'écouter nous parler de ses camarades italiens, dont le naturel franc et ouvert et le tempérament révolutionnaire nous étaient si sympathiques.

Le lendemain lundi, nous nous rendîmes, Bakounine, Cafiero, Pezza e moi, avec les camarades du Vallon, au Val de Saint-Imier : nos nouveaux amis désiraient faire plus ample connaissance avec la Fédération jurassienne. Je trouve dans le calendrier-journal de Bakounine des indications relatives à cette petite excursion, qui comprit aussi le Locle et Neuchâtel :

Août 19. A 1 h. 40 partons, dames russes pour Zürich, nous pour Sonvillier, hôtel de la Balance. — 20. Sonvillier, James dans l'hôtel... Soir travaille et fais travailler. — 21. Travaillé toute la journée avec Cafiero et Pezza [1]. Soir assemblée des compagnons chez nous. — 22. Accompagnés des amis de Sonvillier, Cafiero, Pezza et moi allons au Locle. Soirée café Frey. — 23. Soir à la Chaux-de-Fonds. Soirée café de la Balance... — 24. A 3 h. arrivés Neuchâtel. Souper chez Guillaume. Pezza très fatigué. — 25. Matinée avec Guillaume ; à 3 h. 1/2 partons ; à 8 h. 1/2 arrivés à Zürich. — 26. Pezza hémorragie... »

Le Comité fédéral jurassien avait écrit d'urgence à la Fédération italienne, comme il en avait reçu le mandat, afin de l'engager à revenir sur sa décision, et à envoyer ses délégués à la Haye « pour y prendre part à la grande lutte entre l'autorité et le fédéralisme, qui allait décider de l'avenir de l'Internationale ». Au nom de la Commission de correspondance de la Fédération italienne, Costa, secrétaire de cette Commission, répondit d'Imola, le 24 août, qu'il n'était pas possible de révoquer une résolution prise d'un accord unanime par la Conférence de Rimini, et que, par conséquent, aucun délégué italien ne se rendrait à la Haye. Mais, à la suite d'un nouvel échange de lettres, les Italiens, tout en maintenant leur résolution de convoquer un Congrès « anti-autoritaire », consentirent à en modifier la date, qui fut reportée au 15 septembre ; et des considérations de convenance locale firent choisir Saint-Imier pour siège de ce Congrès, au lieu de Neuchâtel.

Comme on l'a vu, une souscription avait dû être ouverte dans les Sections de la Fédération jurassienne pour couvrir les frais de l'envoi de deux délégués à la Haye. Nos ressources étaient minimes, mais chacun fit un effort, et la somme nécessaire à notre voyage put être réunie.

Le vendredi 30 août, Schwitzguébel et moi nous partîmes de Neuchâtel par le premier train, pour nous rendre à la Haye par Bâle, l'Alsace-Lorraine, Namur et Bruxelles. J'emportais avec moi, pour les distribuer à la Haye aux délégués, une vingtaine d'exemplaires des cinq premières feuilles (80 pages) et d'une partie des pièces justificatives du *Mémoire de la Fédération jurassienne* : il n'avait pas été possible de pousser plus loin l'impression du volume avant le Congrès. Le même jour, Cafiero, de son côté, partait de Zürich : il voulait assister aussi au Congrès de la Haye, mais en simple spectateur. Il nous rejoignit à Bâle.

Le 19 août, Engels avait écrit ce qui suit à un de ses correspondants de Belgique, E. Glaser [2] :

1. J'étais reparti la veille pour Neuchâtel.

2. Ce Glaser était un personnage assez louche, brasseur d'affaires, et qui fut plus tard, dit-on, en rapport avec l'ambassade russe. Engels lui écrivait, comme on le verra, pour le charger de faire publier dans les journaux socialistes belges les nouvelles qu'il venait de recevoir au sujet de la Conférence de Rimini. Glaser n'imagina rien de mieux que de copier les principaux passages de la lettre d'Engels et de les envoyer, le 21 août, à Brismée, qu'il connaissait. Après le Congrès de la Haye, Brismée montra cette pièce intéressante à Joukovsky : celui-ci en prit copie, et c'est dans ses papiers que Nettlau l'a trouvée. (Nettlau, p. 612.)

Vous saurez déjà que la victoire est désormais gagnée. Les Italiens soi-disant internationaux ont tenu une Conférence à Rimini, où les représentants de vingt Sections ont résolu : « La Conférence déclare solennellement, etc. » [suit le texte de la résolution italienne convoquant un Congrès général anti-autoritaire à Neuchâtel en Suisse]. Il sera bon de publier cela immédiatement dans l'*Internationale* et la *Liberté*. Bakounine, dont le style se reconnaît dans tout ce document[1], voyant la partie perdue, ordonne la retraite sur toute la ligne et se sépare avec les siens de l'Internationale. Bon voyage à Neuchâtel !

... Cela vient en temps exact pour ouvrir les yeux aux Espagnols ; là nous avons réussi à tirer le renard de son terrier. Le Conseil fédéral actuel a été dénoncé publiquement comme traître à l'Internationale... La plus ancienne Trade Union du monde, composée de mécaniciens, filateurs et tisserands de la Catalogne, comptant 40.000 membres, s'est déclarée pour nous et envoie Mora, un des nôtres, au Congrès[2]... La résolution de Rimini achèvera l'Alliance en Espagne.

... Il y a encore un autre avantage. Désormais tout scandale public sera évité au Congrès[3]. Tout se fera avec décorum devant le public bourgeois. Quant au Congrès de Neuchâtel, on verra que ce n'est que la Fédération jurassienne avec quelques Sections italiennes qui s'y réunira, ce sera un fiasco absolu.

Malheureusement pour Engels et ses prédictions, les Jurassiens n'avaient pas été assez sots pour laisser le champ libre, dans le Congrès général, aux agents de Marx qui comptaient pouvoir s'y livrer, en l'absence de toute opposition, à un assassinat moral « sans scandale » et « avec décorum ». Acceptant la bataille, malgré les conditions désavantageuses et déloyales qui leur étaient imposées, les délégués jurassiens se rendaient à la Haye : ils allaient y trouver les Espagnols, à qui les dénonciations d'Engels n'avaient point, comme celui-ci se le figurait, « ouvert les yeux » ; les Belges, que l'épître écrite à Glaser et communiquée par lui à Brismée avait laissés insensibles ; les Hollandais et les Anglais, qui arrivaient bien décidés à défendre le principe d'autonomie, — et le *fiasco* annoncé par le grand factotum de Marx fut celui de l'intrigue autoritaire : l'édifice de mensonge laborieusement échafaudé allait s'écrouler comme un château de cartes.

VI

Le Congrès de la Haye (2-7 septembre 1872).

Après être entrés en Alsace par Bâle, nous nous arrêtâmes, Schwitzguébel, Cafiero et moi, à Mulhouse, où nous voulions faire visite aux internationaux de cette ville. Nous nous rendîmes au cabaret de Mme Weiss,

1. Bakounine, je l'ai dit, fut aussi surpris et aussi mécontent que nous lorsqu'il lut la résolution de Rimini.

2. C'était une fausse nouvelle : le délégué espéré ne vint pas. Il paraît que F. Mora, voyant la tournure qu'avaient prise les choses en Espagne, chancelait et manquait de résolution. Engels écrivit à Sorge le 16 novembre 1872 : « Tout ce qui a eu lieu en Espagne, nous le devons à l'énergie du seul Mesa, qui a dû tout exécuter *à lui tout seul*. Mora est faible, et a été un moment vacillant (*Mora ist schwach und war einen Augenblick schwankend*). »

3. Parce que, aucune délégation du parti anti-autoritaire, à ce que croyait Engels, ne devant y venir, on pourrait y prononcer en catimini les expulsions résolues d'avance.

dont le mari, Eugène Weiss [1], ouvrier imprimeur sur rouleaux pour étoffes (les persécutions politiques lui avaient fait perdre sa place à l'atelier, et il vivait d'un petit commerce de houille), était le secrétaire-correspondant de la Section (naturellement secrète, à cause du régime dictatorial établi en Alsace-Lorraine), qui faisait partie de la Fédération jurassienne. Weiss, prévenu, arriva bientôt, amenant avec lui plusieurs camarades ; nous causâmes quelques moments, puis il fallut reprendre le train, qui nous emmena dans la direction de Strasbourg. Au delà de Strasbourg, au moment où le soleil se couchait, nous passâmes devant le village de Bischwiller (le train, qui était un rapide, ne s'y arrêtait pas) : c'était là qu'habitaient nos deux jeunes correspondantes alsaciennes, Mathilde Rœderer et Elise Grimm [2], que nous n'avions jamais vues et auxquelles nous adressâmes par la pensée un salut amical. Nous continuâmes à rouler toute la nuit, traversant Metz, Luxembourg, Namur, et au jour nous arrivions à Bruxelles. La journée du samedi 31 se passa à courir la ville. Nous allâmes d'abord au local de l'Internationale, café du Cygne, Grand'Place ; l'heure était matinale, c'était jour de marché, et la belle place sur un des côtés de laquelle se dresse l'admirable Hôtel de Ville était en partie occupée par des campagnards et par leurs grands chiens attelés à des charrettes ; nous nous rendîmes ensuite chez l'imprimeur Brismée, rue des Alexiens, 13, et chez Laurent Verrycken, qui tenait une petite boutique de librairie je ne sais plus où. Dans l'après-midi, nous vîmes quelques-uns des rédacteurs de la *Liberté*, de tous les journaux qui se publiaient alors celui où nous retrouvions le mieux nos propres aspirations : Victor Arnould, Hector Denis, Guillaume De Greef. Dans la journée étaient arrivés trois des délégués espagnols : Farga-Pellicer, qui était pour nous une vieille connaissance, et Alerini, venant tous deux de Barcelone ; Marselau, un jeune prêtre défroqué, venant de Séville. Le soir, nous assistâmes tous à une réunion de la Section de Bruxelles, passablement bruyante, et où nous pûmes constater que chez nos amis belges les avis étaient encore partagés : si tous revendiquaient énergiquement le droit à l'autonomie, quelques-uns n'approuvaient pas l'intransigeance des Espagnols et surtout des Italiens, et espéraient qu'il serait possible d'éviter une rupture avec Londres, craignant qu'elle ne déterminât une scission dans l'Internationale.

Le dimanche matin, nous montâmes en wagon en compagnie des trois délégués espagnols et de plusieurs délégués belges, Brismée, Eberhardt, Roch Splingard, Herman ; à Anvers, nous trouvâmes Coenen et Van den Abeele, et c'est là également que nous rencontrâmes le quatrième délégué de la Fédération espagnole, Morago, qui avait voyagé par mer. D'Anvers, le train nous emmena dans la direction du Nord jusqu'à Moerdijk, où tous les voyageurs durent descendre. En 1872, le grand viaduc qui, à Moerdijk, franchit le Hollandsch Diep (bras de mer qui sépare le Brabant néerlandais de la province de Hollande méridionale), n'était pas encore construit ; il fallut nous embarquer à bord d'un vapeur qui, suivant la rivière Noord et passant devant la jolie ville de Dordrecht, dont la vue nous charma, nous amena, par un bras de la Meuse, à Rotterdam. Là, nous prîmes le train qui devait nous conduire dans la capitale des Pays-Bas.

1. Eugène Weiss, mêlé au mouvement ouvrier depuis 1867, avait été en relations avec Varlin ; une lettre de lui à Varlin, du 6 mars 1870, figure au *Troisième procès de l'Internationale à Paris*, p. 50.

2. Depuis quelque temps, ces deux jeunes filles faisaient partie de l'Internationale à titre d'adhérentes individuelles : Elise Grimm s'était affiliée pendant un séjour qu'elle avait fait à Londres (lettre de Malon à Mathilde Rœderer, 11 juin 1872) ; Mathilde Rœderer était devenue, en mai, membre de la Fédération jurassienne. Dans sa lettre du 13 juin, dont j'ai déjà cité un passage, Mme André Léo leur dit, en les félicitant de leur entrée dans l'Association : « Embrassez-vous toutes deux pour moi, chères internationales. Vous voilà donc aussi au ban de la société et des bons principes. »

Arrivés à la Haye dans l'après-midi, nous y reçûmes, dans la rue même, dès nos premiers pas, un accueil d'une cordialité inattendue : des ouvriers, devinant que nous étions des délégués de l'Internationale, nous arrêtèrent pour nous donner de chaleureuses poignées de main et nous adresser des souhaits de bienvenue que nous traduisaient nos camarades flamands ; et les mêmes démonstrations se renouvelèrent à plusieurs reprises. Nous nous dispersâmes pour aller nous loger à diverses adresses qui nous avaient été indiquées : Schwitzguébel, Cafiero et moi nous nous rendîmes à une modeste auberge, dans un quartier peu distant du palais royal ; et nous eûmes l'agréable surprise de trouver là, installés autour de la table de la petite salle à manger et prenant le thé, mon vieux camarade du Congrès de Lausanne, Eccarius, et quatre autres membres de la délégation anglaise, John Hales, Roach, Sexton, et le joyeux Irlandais Mottershead, plus un délégué australien à l'herculéenne charpente et aux manières simples, le mineur d'or Harcourt. Surprise non moins grande, nous apprîmes, en quelques instants de conversation, qu'Eccarius et ses camarades s'étaient logés dans cette auberge pour être le plus loin possible de l'hôtel où Marx et sa camarilla avaient élu domicile[1] ; que le torchon brûlait au Conseil général, et que, bien que Roach, Sexton, Mottershead, John Hales et Eccarius fussent membres dudit Conseil, ils étaient en guerre ouverte avec ceux qui en formaient la majorité. « Mais, leur dîmes-nous, comment se fait-il donc que vous ayez signé la fameuse Circulaire privée imprimée il y a quatre mois, et au bas de laquelle vos noms fraternisent avec ceux d'Engels, de Serraillier, de Marx et de Longuet ? » Ils nous répondirent que leurs signatures avaient été placées là sans qu'il leur eût été donné connaissance du contenu de ce document. Eccarius nous apprit en riant qu'il avait été relevé de ses fonctions de secrétaire correspondant pour l'Amérique, sous l'inculpation d'être *affilié à l'Alliance ;* et que les membres du Conseil fédéral anglais étaient tous accusés par Marx d'être *vendus à Gladstone.*

Il devait y avoir une réunion préparatoire, le soir même, au local qui avait été loué pour le Congrès, la salle *Concordia*, dans la Lange Lombard-Straat. Nous nous y rendîmes ; et là, en faisant connaissance avec les délégués néerlandais, le tailleur Gerhard, représentant le Conseil fédéral hollandais, le lithographe Gilkens, représentant la société des lithographes d'Amsterdam, Van der Hout, représentant la Section d'Amsterdam, et Victor Dave, représentant la Section de la Haye, nous eûmes un autre étonnement : celui d'apprendre que la Hollande n'était nullement, comme nous nous l'étions figuré, inféodée au parti autoritaire, et qu'au contraire ses délégués avaient reçu le mandat de voter dans le sens de l'autonomie et du maintien des principes inscrits dans les Statuts généraux de l'Internationale. Mais en même temps nous dûmes constater une chose beaucoup moins agréable : la présence presque au grand complet du Conseil général, dont les membres, avec l'appoint d'un certain nombre de délégués à mandats d'authenticité problématique, constituaient une majorité faite d'avance, qui devait rendre illusoire toute délibération.

Les trois premières journées du Congrès, lundi, mardi et mercredi, furent entièrement employées à la vérification des mandats.

Voici, d'après la liste officielle, les noms des soixante-sept délégués dont la Commission de vérification eut à examiner les pouvoirs :

Délégués venus d'Angleterre [2] :

* Arnaud (Antoine), chimiste, délégué de la Section de Carouge (Suisse).
* Cournet (Frédéric), professeur, délégué du Conseil général de Londres et du Comité central de Copenhague (Danemark).

1. Marx s'était installé à l'hôtel de Rome, le principal hôtel de la Haye.
2. Je place un astérisque devant les noms de ceux des délégués qui faisaient partie du Conseil général.

* Dupont (Eugène), luthier, délégué du Conseil général.
* Eccarius (Jean-Georges), tailleur, délégué de la Section des formiers de Londres.
* Engels (Friedrich), publiciste, délégué de la Section de Breslau (Prusse) et de la Section 6 (États-Unis).
* Fränkel (Léo), orfèvre, délégué d'une Section de France.
* Hales (John), délégué de la Section de Hackney Road, Londres.
Harcourt (W. E.), mineur d'or, délégué de la Section de Melbourne (Australie).
* Johannard (Jules), délégué d'une Section de France.
* Le Moussu, dessinateur, délégué de la Section française de Londres.
* Lessner (Friedrich), tailleur, délégué de la Section allemande de Londres.
* Longuet (Charles), professeur, délégué d'une Section de France.
* Mac Donnell (J. P.), délégué de la Section irlandaise de Londres et de la Section de Dublin.
* Maltman Barry, cordonnier, délégué d'une Section de Chicago (Etats-Unis).
* Marx (Karl), publiciste, délégué du Conseil général, de la Section 1 des Etats-Unis, de la Section de Leipzig et de la Section de Mayence.
* Mottershead (Thomas), délégué de la Section de Bethnal Green, Londres.
* Ranvier (G.), peintre en porcelaine, délégué de la Section Ferré, à Paris.
* Roach (John), délégué du Conseil fédéral anglais.
* Serraillier (Auguste), formier, délégué du Conseil général et d'une Section de France.
* Sexton (George), médecin, délégué du Conseil général.
* Vaillant (Edouard), ingénieur civil, délégué de la Section de la Chaux-de-Fonds (Suisse), d'une Section de France, et de la Section de San Francisco (États-Unis).
Vichard, délégué d'une Section de France.
Wilmot [pseudonyme [1]], délégué d'une Section de France [Bordeaux].
* Wroblewski (Walery), professeur, délégué du Conseil général et de la Section polonaise de Londres.

Délégués venus d'Allemagne :

Becker (Bernhard), publiciste, délégué de la Section de Brunswick.
Cuno, délégué de la Section de Düsseldorf et de la Section de Stuttgart.
Dietzgen (Joseph), tanneur, délégué de la Section de Dresde.
Friedländer (Hugo), délégué de la Section de Zürich (Suisse).
Hepner (Adolf), journaliste, délégué de la Section 8, de New York.
Kugelmann, docteur en médecine, délégué de la Section de Zell (Hanovre).
Milke, typographe, délégué de la Section de Berlin.
Rittinghausen, publiciste, délégué de la Section de Munich.
Scheu (Heinrich), délégué de la Section d'Esslingen (Wurtemberg).
Schumacher (Gustav), tanneur, délégué de la Section de Solingen (Prusse).

Délégués venus de France :

Lucain [pseudonyme [2]], délégué d'une Section de France.
Swarm [pseudonyme de d'Entraygues], délégué d'une Section de France [Toulouse].
Walter [pseudonyme de Van Heddeghem], délégué d'une Section de France [Paris].

Délégués venus de Belgique :

Brismée (Désiré), imprimeur, délégué de la Section de Bruxelles.
Coenen, cordonnier, délégué de la Section d'Anvers.

1. J'ignore quel était le véritable nom du délégué qui avait pris le pseudonyme de *Wilmot*. Ce pseudonyme prend la forme de *Vilmart* dans les lettres écrites par Engels à Sorge, récemment publiées.
2. Le délégué qui avait pris le pseudonyme de *Lucain* me confia, dans une conversation que j'eus avec lui, son véritable nom ; je l'ai oublié.

Cyrille (Victor), employé de commerce, délégué de la Section française de Bruxelles.
Dumont [pseudonyme de Faillet], délégué d'une Section de France [Rouen].
Eberhardt, tailleur, délégué des Sections des tanneurs, des cordonniers, des tailleurs, des charpentiers, des peintres, des teinturiers en peaux, et des marbriers de Bruxelles.
Fluse, tisseur, délégué de la Fédération de la vallée de la Vesdre.
* Herman (A.) [1], délégué de la Fédération de Liège : mécaniciens, Union des métiers, charpentiers réunis, marbriers et sculpteurs.
Splingard (Roch), délégué du groupe de Charleroi.
Van den Abeele, négociant, délégué de la Section de Gand.

Délégués venus de Hollande :

Dave (Victor), délégué de la Section de la Haye.
Gerhard, tailleur, délégué du Conseil fédéral hollandais, à Amsterdam.
Gilkens, lithographe, délégué de la Section des lithographes d'Amsterdam.
Van der Hout, délégué de la Section d'Amsterdam.

Délégués venus de Suisse :

Becker (Jean-Philippe), délégué du Comité fédéral romand, de deux Sections de Bâle, de la Section de Zoug, de la Section de Lucerne, et de la Section allemande de Genève.
Duval (Th.), menuisier, délégué du Comité fédéral romand, Genève.
Guillaume (James), typographe, délégué de la Fédération jurassienne [2].
Schwitzguébel (Adhémar), graveur, délégué de la Fédération jurassienne.
Joukovsky (Nicolas), délégué de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève [3].

Délégués venus d'Espagne :

Alerini (Charles), professeur, délégué de la Fédération espagnole.
Farga-Pellicer (Rafael), typographe, délégué de la Fédération espagnole
González Morago (Tomás), graveur, délégué de la Fédération espagnole.
Marselau (Nicolá Alonso), délégué de la Fédération espagnole.
Lafargue (Paul), docteur en médecine, délégué de la *Nueva Federacion madrileña* et de la Fédération de Lisbonne (Portugal).

Délégués venus d'Amérique :

Dereure (Simon), cordonnier, délégué du Congrès de New York.
Sorge (F. A.), professeur, délégué du Congrès de New York.
Sauva (Arsène), tailleur, délégué des Sections 2 (New York), 29 (Hoboken) et 42 (Paterson).
West (W.), délégué du Congrès de Philadelphie.

Délégués venus d'autres pays :

Farkas (Karl), mécanicien, délégué de deux Sections de Budapest (Hongrie).
Heim, délégué de la Section (*sic*) de Bohême.
Pihl (S. F.), délégué de la Section de Copenhague (Danemark).

1. Herman, bien que membre du Conseil général, dont il était le secrétaire correspondant pour la Belgique, habitait Liège depuis quelque temps.
2. La liste officielle me désigne, ainsi que Schwitzguébel, comme « délégué du Congrès de Neuchâtel ». Je rétablis notre véritable qualité.
3. Joukovsky, délégué spécialement par la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, et non par l'ensemble de la Fédération jurassienne comme Schwitzguébel et moi, n'arriva à la Haye que le lundi soir.

Sur ces soixante-sept délégués, deux ne furent pas admis (Joukovsky et West). Des soixante-cinq autres, quarante formèrent la majorité, vingt-cinq la minorité.

La Commission de vérification des mandats fut composée de sept membres : Marx, Ranvier, Fränkel, Mac Donnell, Dereure, membres de la majorité ; et deux représentants de la minorité, Gerhard et Roach. La majorité du Congrès avait décidé que, vu la situation exceptionnelle faite à l'Internationale par la loi française, les mandats émanés de Sections de France, mandats dont cinq membres du Conseil général étaient porteurs, ainsi que six autres délégués, ne pourraient être connus que des seuls membres de la Commission de vérification, et que le Congrès ignorerait jusqu'au nom des villes où se trouvaient ces Sections [1]. Il fallait donc accepter les yeux fermés tous les délégués qui se diraient envoyés par une Section de France ; toute investigation à leur égard nous était interdite, et nous devions nous en rapporter aveuglément aux agissements d'une commission composée en majorité de nos adversaires déclarés.

Voici quelques détails, empruntés pour la plupart au *Mémoire de la Fédération jurassienne*, sur la manière dont avaient été recrutés les délégués destinés à composer la majorité dont Engels et Marx avaient besoin.

Les représentants des Sections américaines appartenant à la fraction dite du Tenth Ward Hotel (opposée au Conseil fédéral de Spring Street) s'étaient réunis en Congrès à New York le 6 juillet 1872, et avaient élu comme délégués au Congrès de la Haye Sorge et Dereure. Une fois nommé, Sorge demanda qu'on lui remît, outre son mandat, une provision de mandats *en blanc* qu'il voulait emporter en Europe. Quelqu'un ayant fait une objection, Sorge, pour fermer la bouche à son contradicteur, montra *une lettre de Marx :* à un pareil ordre, il n'y avait rien à répliquer. Sorge se fit donc donner une douzaine de mandats en blanc, qu'en arrivant à Londres il remit à Marx ; celui-ci les distribua à ceux des fidèles qui en eurent besoin. L'un de ces mandats de Sorge, venant d'une Section de Chicago, fut donné à un certain Maltman Barry, membre du Conseil général et, en même temps, correspondant du journal tory le *Standard ;* Marx, qui maintenant protégeait cet homme, avait dit de lui, quelque temps auparavant, qu'il le soupçonnait d'être un espion [2] ; mais quand il faut se faire une majorité on n'y regarde pas de si près. Un autre des mandats de Sorge, celui de la Section 8, fut donné à Hepner, rédacteur du *Volksstaat* [3] ; un autre, d'une Section de San Francisco, au blanquiste Vaillant, membre du Conseil général ; un autre, de la Section 6, à Engels ; un autre enfin, celui de la Section 1, fut gardé par Marx lui-même. Hermann Jung, ayant appris qu'on affirmait que Sorge avait montré une lettre de Marx réclamant des mandats en blanc, parla de la chose à Marx pour savoir si le fait était vrai ; celui-ci ne nia pas l'existence de la lettre : il se borna à dire que Sorge était un âne *(ein dummer Esel)* de l'avoir montrée [4].

1. Cependant Ranvier avait cru devoir s'annoncer comme délégué d'une Section qui avait son siège à Paris et s'appelait la *Section Ferré;* il racontait même, disait-on, qu'elle comptait trois mille membres.

2. Circulaire envoyée aux Sections anglaises par le Conseil fédéral anglais en janvier 1873.

3. Depuis que Liebknecht et Bebel étaient en prison, le *Volksstaat*, rédigé par le seul Hepner, et tombé sous l'influence d'Engels, se montrait particulièrement haineux à notre égard.

4. Raconté par Jung lui-même au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, le 26 janvier 1873. Dans une récente publication, Sorge, avec une inconscience naïve, a imprimé lui-même la lettre, du 21 juin 1872, où Marx lui demandait des mandats d'Amérique, en spécifiant qu'il faudrait des mandats allemands (c'est-à-dire des Sections allemandes des Etats-Unis) pour lui, Engels, Lochner, Pfändner et Lessner ; des mandats français pour Ranvier, Serraillier, Le Moussu, Vaillant, Cournet et Arnaud ; un mandat irlandais pour Mac Donnell. Lochner et Pfändner ne vinrent pas à la Haye, j'ignore pourquoi.

L'Allemagne ne possédant aucune Section de l'Internationale, mais seulement des adhérents individuels, ne pouvait envoyer au Congrès des délégués réguliers. Le Congrès de Bâle, en 1869, avait prévu le cas de délégués venant de pays qui se trouvaient dans la situation où était l'Allemagne ; et il avait décidé que, « pour les pays où l'Internationale rencontre des difficultés à s'établir à cause des lois, les délégués des sociétés ouvrières corporatives seront admis à discuter les questions de principes, mais ne pourront discuter et voter les questions administratives » (Résolutions administratives, n° VIII ; voir tome Ier, p. 209). En vertu de cette résolution, les représentants des sociétés ouvrières allemandes se trouvaient exclus d'avance des votes administratifs au Congrès de la Haye ; mais cela ne faisait pas le compte de Marx et d'Engels, à qui les voix des délégués allemands étaient indispensables pour constituer leur majorité. A tout prix, il fallait que les Allemands pussent voter. Pour éviter de se trouver sous le coup de la décision de Bâle, Bernhard Becker, Cuno, Dietzgen, Hepner, Kugelmann[1], Milke, Rittinghausen, Scheu, Schumacher, se présentèrent tous à la Haye comme délégués, non de simples sociétés ouvrières, mais de *Sections de l'Internationale*. Or, six mois auparavant, Liebknecht avait établi clairement, devant le tribunal de Leipzig, qu'il n'existait et ne pouvait exister en Allemagne que des *adhérents individuels* à l'Internationale, mais pas de *Sections* ; Bracke, membre du Comité du Parti de la démocratie socialiste, cité comme témoin, avait dit à l'audience du 23 mars : « Nous avons regretté que la loi ne nous permît pas de constituer une branche officielle de l'Internationale. Les membres de notre parti ne devenaient membres de l'Internationale qu'à titre individuel. » (*Volksstaat* du 27 mars 1872, page 3, 2e colonne.) Il était impossible de constater plus clairement qu'il n'existait pas de Sections de l'Internationale en Allemagne ; et pourtant, après ces déclarations solennelles, les amis de Marx osèrent se dire à la Haye représentants de *Sections* allemandes. Que doit-on penser d'un semblable procédé? De plus, une condition *sine qua non* pour que le délégué d'une Section pût siéger et voter au Congrès, c'était que la Section eût payé ses cotisations au Conseil général : or, Bebel avait déclaré, à l'audience du 11 mars (*Volksstaat* du 16 mars 1872, page 1, 2e colonne), que les internationaux allemands *n'avaient jamais payé de cotisations à Londres*[2].

Voici une nouvelle preuve que les délégués des soi-disant Sections allemandes ne représentaient pas des Sections. Un certain Milke figura à la Haye comme délégué de la *Section de Berlin;* or, quelque temps après, le secrétaire de la Fédération anglaise, John Hales, écrivit à un membre de l'Internationale résidant à Berlin, Friedländer (qui avait siégé à la Haye comme délégué de Zürich), à propos d'une grève de relieurs ; Friedländer répondit à Hales *qu'il n'existait pas de Section de l'Internationale à Berlin*[3].

En France comme en Allemagne, la loi ne permettait pas de former des Sections de l'Internationale : mais en France, pays où l'on se soucie moins de la légalité qu'en Allemagne, il existait réellement des Sections, malgré la loi et malgré certain décret de la Conférence de Londres[4]. Il pouvait

1. Marx avait écrit à Kugelmann, le 29 juillet 1872 : « Au Congrès international (à la Haye, s'ouvrira le 2 septembre), il s'agit de la vie ou de la mort de l'Internationale, et avant de me retirer je veux au moins la protéger contre les éléments dissolvants. L'Allemagne doit donc avoir le plus de représentants possible. Comme tu viendras sans aucun doute, écris à Hepner que je le prie de te procurer un mandat de délégué. »

2. Ce qui n'empêcha pas la Commission de vérification des mandats d'avoir le front de déclarer aux délégués espagnols, comme on le verra plus loin (p. 331), que toutes les Sections dont les délégués avaient été admis par elle avaient payé leurs cotisations.

3. Déclaration de Hales au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, 26 janvier 1873.

4. La résolution X de la Conférence disait : « Toute constitution de Section internationale sous forme de société secrète est et reste formellement interdite ». Le

donc y avoir au Congrès de la Haye des délégués réguliers de Sections françaises : mais, comme ces Sections étaient des sociétés secrètes, la vérification des mandats délivrés par elles était chose très délicate, et la fraude était facile. Les amis de Marx surent profiter de cette situation; Serraillier, secrétaire du Conseil général pour la France, vint à la Haye « les poches pleines de mandats français » qu'il était impossible de contrôler. Les Sections dont Serraillier prétendait tenir tous ces mandats existaient-elles réellement ? et, en admettant leur existence, étaient-elles en règle pour leurs cotisations ? Nul ne le savait que Serraillier et ses amis. Cinq membres du Conseil général n'avaient d'autre titre à la délégation que ces mandats français si suspects : c'étaient Fränkel, Johannard, Longuet, Ranvier et Serraillier; les autres délégués porteurs de semblables mandats étaient Dumont (pseudonyme), venu de Bruxelles ; Vichard et Wilmot (pseudonyme), venus de Londres ; Lucain (pseudonyme), Swarm (pseudonyme) et Walter (pseudonyme), venus de France. De ces six derniers délégués, un seul, Dumont, avait indiqué la ville d'où lui venait sa délégation, Rouen : or, après le Congrès de la Haye, la Fédération des Sections internationales de Rouen infligea un désaveu à son mandataire pour l'abus qu'il avait fait de son mandat en votant avec les autoritaires, tandis que ses instructions lui prescrivaient formellement de voter avec les fédéralistes ; cette protestation de la Fédération rouennaise fut insérée dans l'*Internationale*, de Bruxelles. Après le Congrès, le Conseil fédéral anglais eut l'occasion de constater qu'un autre de ces délégués, Vichard (inscrit sous son véritable nom), n'était pas même membre de l'Internationale [1]. Une lettre envoyée à la *Liberté*, de Bruxelles (numéro du 27 avril 1873), par P. Dubiau, ex-membre du Comité fédéral de Bordeaux, nous apprend que le délégué qui avait pris le pseudonyme de Wilmot (ou Vilmart) avait reçu de la Fédération bordelaise un mandat qui lui imposait « l'obligation, non seulement de combattre les tendances autoritaires du Conseil général, mais encore de demander l'abrogation des pouvoirs conférés à ce Conseil par la Conférence secrète de Londres [2] » ; le délégué en question vota dans le sens diamétralement opposé à la volonté de ses commettants. Enfin, des procès qui eurent lieu à Toulouse et à Paris au printemps de 1873 (il en sera parlé au tome III) nous apportèrent d'édifiantes révélations sur les deux personnages venus à la Haye sous les pseudonymes de Swarm et de Walter : ils nous apprirent que l'un d'eux, *d'Entraygues* (Swarm), agent du Conseil général à Toulouse, *était un mouchard ;* et que l'autre, *Van Heddeghem* (Walter), agent du Conseil général à Paris, était un fort peu intéressant personnage, qui, devant le tribunal, pour obtenir l'indulgence des juges, se déclara repentant et annonça qu'il serait désormais l'adversaire acharné de l'Internationale.

Les mandats français dont Serraillier avait rempli ses poches devaient lui servir à forcer la main à Marx dans la question du transfert du Conseil général ; et voici comment :

Un parti s'était formé, au sein même du Conseil général, qui voulait que le siège du Conseil cessât d'être à Londres, et fût placé sur le continent, en Belgique ou en Suisse. C'était l'opinion de plusieurs anciens membres de ce Conseil, Jung, Eccarius, Johannard, Serraillier lui-même, depuis que l'élément blanquiste y était entré et y avait pris de l'influence ; c'était celle aussi de presque tous les membres anglais, Hales, Mottershead, Bradnick, Mayo, Roach, etc. Marx et Engels, par contre, tenaient mordicus à garder le Conseil à Londres, pour l'avoir entre leurs mains ; et les blanquistes admis récemment au Conseil, Arnaud, Vaillant, Cournet, Ranvier, Constant Martin, les appuyaient, comptant bien se faire de ce

Conseil général et ses partisans jugèrent opportun, quand il s'agit des mandats français, d'oublier l'existence de ce texte; quant à nous, il nous aurait répugné de l'invoquer pour en tirer avantage.

1. Déclaration de Hales au Congrès de Londres, 26 janvier 1873.
2. Nettlau, note 3276.

corps un instrument de domination [1]. Lorsque la question dut être portée devant le Congrès, Serraillier, voyant que Marx s'opiniâtrait dans son opinion, s'avisa, pour l'effrayer, de lui dire qu'il allait distribuer à un certain nombre de proscrits français venus à la Haye en spectateurs — Lissagaray et autres — les mandats dont il disposait : il aurait constitué ainsi, de sa propre autorité, un groupe capable de tenir les blanquistes en échec et d'enlever le vote, malgré Marx, sur la question du siège du Conseil. Devant cette menace, Marx capitula : il lui importait de conserver, aux yeux du public, au moins les apparences de l'autorité, et il ne fallait pas qu'il risquât de se trouver en minorité, fût-ce une seule fois. Il consentit donc à renoncer au maintien du Conseil à Londres : mais, de concert avec Engels, il imagina aussitôt un moyen de s'assurer quand même la haute main sur le futur Conseil général : il proposa qu'il fût placé non en Europe, où il eût probablement échappé à son influence, mais de l'autre côté de l'Atlantique, à New York [2] : proposition qui fut votée, comme on le verra, grâce à l'appoint de neuf voix de la minorité.

Les blanquistes, à qui Marx avait fait, avant le Congrès, des promesses formelles, et qui venaient de voter l'accroissement des pouvoirs du Conseil général parce qu'ils avaient compté que ce Conseil serait entre leurs mains, se virent joués ; dans leur dépit, ils quittèrent le Congrès (p. 300), et sortirent ensuite de l'Internationale. Mais ces hommes, qui avaient trempé dans les intrigues ourdies contre la minorité, et qui se trouvèrent, en fin de compte, les dupes de compères plus malins qu'eux, étaient mal venus à se plaindre.

Comment les blanquistes — Cournet, Vaillant, Arnaud et Ranvier — avaient-ils obtenu des mandats de délégués ?

Cournet était censé délégué par le Comité central de Copenhague ! Put-il sérieusement se figurer qu'il avait qualité pour parler au nom du prolétariat du Danemark ? et le programme révolutionnaire qu'il présenta au Congrès de la Haye avec ses amis répondait-il le moins du monde aux aspirations des ouvriers danois ?

Vaillant, lui, avait un mandat d'une Section de la Chaux-de-Fonds ! Cela nous surprit fort, Schwitzguébel et moi ; nous exprimâmes quelques doutes sur l'authenticité du mandat, et Vaillant voulut bien nous le faire voir : c'était un chiffon de papier par lequel MM. Elzingre, ex-député au Grand-Conseil neuchâtelois, et Ulysse Dubois, le héros du Congrès romand d'avril 1870, annonçaient qu'ils envoyaient au Congrès de la Haye un délégué muni de pleins-pouvoirs en la personne de... (le nom en

1. On lit dans la circulaire adressée par le Conseil fédéral anglais aux Sections anglaises, en janvier 1873 : « Dans la dernière séance tenue par l'ex-Conseil général [août 1872], le citoyen Jung proposa que le Conseil général n'eût plus son siège à Londres. Cette proposition fut fortement appuyée par les membres du Conseil fédéral anglais, leur opinion étant que, dans l'intérêt de l'Association, le Conseil général devait être transféré sur le continent. Le citoyen Jung ne se borna pas à faire cette proposition : il remit en outre au citoyen Johannard une lettre que celui-ci était chargé de lire à la Haye dans le cas où le Conseil général serait maintenu à Londres, lettre par laquelle Jung refusait d'avance toute nomination à ce Conseil. La proposition de Jung fut rejetée, grâce à l'opposition des citoyens Marx et Engels, qui parlèrent fortement contre tout changement de siège du Conseil général ; ces mêmes citoyens soutinrent plus tard à la Haye l'opinion contraire, et proposèrent le transfert du Conseil à New York. Le motif de cette politique de girouette était, lorsque Marx et Engels soutinrent que le siège du Conseil ne devait pas être changé, de s'assurer des votes des blanquistes membres du Conseil, qui désiraient que le siège du Conseil général restât à Londres. Les blanquistes furent donc flattés d'abord, puis trahis ; lorsqu'on n'eut plus besoin d'eux, on les jeta par dessus bord. » Jung a confirmé ce récit : « A la dernière séance du Conseil général avant le Congrès de la Haye, je proposai par écrit que le siège du Conseil général ne fût plus à Londres : Marx et Engels ne voulurent pas en entendre parler. J'aurais voulu voir le Conseil général en Suisse ou en Belgique. » (Déclaration de Jung au Congrès de la Fédération anglaise à Londres, 26 janvier 1873.)

2. Ces détails ont été racontés par Jung au Congrès de Londres, le 26 janvier 1873

blanc). Vaillant, gratifié soit par Outine, soit par Marx, de ce chiffon, y avait intercalé son nom et se trouvait de la sorte le mandataire de MM. Elzingre et Ulysse Dubois, et naturellement aussi de leur ami Coullery. La plaisanterie était assez réussie : c'était donc en vertu d'un mandat des hommes de la *Montagne* que Vaillant allait pouvoir exposer à la Haye son programme terroriste et jacobin ; c'était la rédaction de la *Montagne*, c'étaient les démocrates socialistes « verts », Coullery, Elzingre et Cie, qui, par la bouche de Vaillant, seraient censés émettre cette théorie « qu'il faut courber les classes possédantes sous la dictature du prolétariat [1] », et qui énonceraient cette maxime devenue célèbre : « Si la grève est un moyen d'action révolutionnaire, la barricade en est un autre, et le plus puissant de tous [2] ». C'était vraiment d'un haut comique, et si on rapproche les aphorismes révolutionnaires du sentencieux Vaillant de la polémique jadis soutenue par la *Montagne* et les coullerystes contre le *Progrès* et l'*Egalité* (en 1869), ainsi que de la protestation de la Section coulleryste de la Chaux-de-Fonds et de Coullery lui-même contre le manifeste de la *Solidarité* (septembre 1870), on conviendra que les délégués jurassiens avaient de quoi rire. Vaillant, du reste, eut le bon sens de comprendre le ridicule d'une semblable position ; il nous déclara qu'il renonçait à se prévaloir du mandat Dubois-Elzingre, attendu qu'il en avait encore deux : l'un, dont j'ai déjà parlé, venant d'une Section de San Francisco, l'autre appartenant à cette catégorie des mystérieux mandats français qu'on ne montrait à personne.

Arnaud, lui aussi, avait un mandat suisse, donné — très probablement en blanc — par la Section de Carouge ; cette Section connaissait aussi peu Arnaud que les coullerystes de la Chaux-de-Fonds connaissaient Vaillant, et les mêmes remarques s'appliquaient à l'un et à l'autre. Mais Arnaud n'avait pas, comme Vaillant, la ressource de mandats supplémentaires, et il fut bien obligé de s'en tenir à son mandat de Carouge. Les internationaux de cette petite ville genevoise eurent donc, sans s'en douter, l'honneur de donner, par leur « délégué », leur appui à la tentative des blanquistes pour dénaturer, au profit des théories jacobines, le programme de l'Internationale.

Ranvier, je l'ai dit, représentait la Section Ferré, de Paris ; Section, se disait-on à l'oreille, d'une existence assez problématique ; les trois mille membres que la renommée lui attribuait se réduisaient à *trois* tout court, d'après certaines informations. Mais on aurait eu mauvaise grâce à chicaner Ranvier sur cette bagatelle, d'autant plus que Marx l'avait destiné d'avance à présider le Congrès, ainsi que Jung l'a raconté plus tard.

Une chose qui avait dû contrarier fort les marxistes, c'était l'attitude prise par les Sections de Genève, sur lesquelles on avait probablement compté pour envoyer au Congrès des délégués nombreux et disciplinés. Ces Sections commençaient à se fatiguer du rôle qu'on leur faisait jouer ; Outine y avait perdu beaucoup de son influence, et avait même quitté Genève depuis quelque temps ; il avait élu momentanément domicile à Zürich [3], en attendant d'émigrer à Londres — puis de rentrer en Russie, grâcié par la clémence impériale. Lorsqu'était arrivée la circulaire du Conseil général annonçant que le siège du Congrès serait la Haye, les Sections genevoises avaient réclamé contre ce choix : on les vit, chose inouïe, vouloir faire acte d'indépendance à l'instar des Jurassiens ! Le Conseil général répondit aux Genevois, comme à nous, qu'il ne pouvait

1. Discours de Vaillant au Congrès de la Haye.
2. Proposition présentée au Congrès de la Haye, qui ne l'adopta pas, par Arnaud, Cournet, Ranvier, Vaillant et Dereure.
3. La brochure *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc., raconte (p. 30) qu'à Zürich Outine « fut victime d'une tentative d'assassinat ». Il paraît que quelques-uns de ses compatriotes, l'ayant rencontré un jour, administrèrent une volée de coups de canne à ce « fils de chien », pour me servir de l'expression employée par le révolutionnaire russe de qui je tiens la chose.

revenir sur sa décision. Alors les Sections de Genève, mécontentes, résolurent de ne point envoyer de délégués au Congrès. C'était grave, et je suis tenté de croire que c'est au moment où la nouvelle de cette attitude des Sections genevoises parvint à Londres, qu'il faut placer cette circonstance racontée quelques mois plus tard par Jung au Congrès de la Fédération anglaise (26 janvier 1873) :

A tous les Congrès précédents, Eccarius et moi avions été les exposants de la doctrine de Marx ; mais je ne pouvais pas voter *pour* sa nouvelle politique, et, plutôt que de voter *contre* Marx, je résolus de ne pas aller au Congrès. Il y eut un moment où il arriva des nouvelles qui firent douter si le Conseil général aurait une majorité assurée. Marx et Engels me pressèrent alors de venir aussi. Je refusai, en donnant pour raison que j'avais déjà fait trop de sacrifices. Le jour suivant, ils revinrent et me dirent qu'il fallait absolument que je vinsse, que la majorité pouvait dépendre d'une seule voix ; je répondis qu'ils pourraient facilement la trouver. Ils m'offrirent de payer les frais nécessaires, quels qu'ils pussent être, si je consentais à aller. Engels me dit même : « Vous êtes le seul homme qui puisse sauver l'Association ». Je répondis alors que je ne pourrais aller à la Haye qu'à une seule condition, *c'était que lui et Marx n'y allassent pas* [1].

Que faire pour parer à cette défection inattendue des Sections genevoises ? Le Comité fédéral romand, dirigé par des hommes à la dévotion de Marx, trouva un moyen bien simple de tourner la difficulté et d'envoyer au moins un soldat pour renforcer le bataillon marxiste : il nomma de sa propre autorité un délégué en la personne d'un de ses membres, Duval — celui dont Bakounine avait écrit que c'était un sot et un blagueur. Mais il fallait de l'argent : un *anonyme* fournit les fonds nécessaires. Et voilà comment les Sections de Genève furent représentées à la Haye [2] !

J'ai énuméré, dans ce qui précède, le plus grand nombre des comparses recrutés des quatre points cardinaux par Marx et Engels pour former leur majorité. Il n'en reste à nommer qu'une douzaine, — exactement, onze.

En tête, plaçons J.-Ph. Becker. « Cet homme, qui avait fait partie de l'Alliance de la démocratie socialiste à son origine, qui en connaissait l'histoire à fond, qui savait parfaitement à quoi s'en tenir sur toutes les affaires intérieures de la Fédération romande, avait renié ses anciens amis, et, suivi du mépris de tous ceux qui l'estimaient autrefois, il avait passé dans le camp marxiste. Il consacre aujourd'hui ses loisirs à jeter de la boue à la Fédération jurassienne dans les colonnes de la *Tagwacht* de Zürich. » (*Mémoire*, p. 269.) Passons.

1. Jung était un partisan de la libre discussion ; il croyait à la puissance de la persuasion (voir p. 48 le passage de sa lettre de juin 1870, où il se flatte d'avoir converti, par sa correspondance, plusieurs Genevois au collectivisme) ; il n'aurait pas voulu s'associer à un coup de force comme celui que Marx était décidé à accomplir. A ce sujet, Jung a dit, dans ce même discours au Congrès anglais : « Selon moi, si la question politique avait été loyalement discutée à la Haye avec les « abstentionnistes », nous les aurions convaincus. C'est par la discussion que nous avons battu l'opposition dans la question de la propriété collective du sol ; par la discussion, nous serions arrivés au même résultat dans la question politique. Je connais Schwitzguébel depuis son enfance, c'est un honnête homme, accessible à la discussion : je suis persuadé que nous aurions convaincu les opposants. » Et il ajouta, avec tristesse : « Marx a trompé et trahi tous ses anciens amis. J'ai écrit à plusieurs d'entre eux à ce sujet [après le Congrès de la Haye], et leur ai dit ce que j'en pensais. Mme Marx est venue me voir une fois depuis lors, Mlle Marx deux fois, et Dupont et Lafargue sont venus m'engager à rendre visite à Marx ; j'ai refusé. »

2. C'était la troisième fois qu'on usait à Genève de ce procédé pour la nomination d'un délégué agréable à la coterie ; procédé grâce auquel Grosselin put aller au Congrès de Bâle, Henri Perret à la Conférence de Londres, et Duval au Congrès de la Haye.

Un autre, Friedländer, de Berlin, se présentait avec un mandat de Zürich : les Zuricois n'avaient trouvé personne chez eux qui voulût aller faire la besogne que J.-Ph. Becker avait accepté d'accomplir.

La Hongrie, la Bavière et le Danemark avaient fourni leur contingent : Farkas représentait deux Sections de Budapest, Heim une Section de Bohême, et Pihl la Section de Copenhague. Jusqu'à quel point ces délégués étaient-ils authentiques ? Nous ne pouvions le savoir.

Venaient ensuite trois délégués ayant des mandats d'une authenticité irrécusable ; malheureusement, les Sections qu'ils représentaient ne pouvaient pas peser d'un bien grand poids dans la balance, attendu que, constituées sur la terre étrangère, elles n'avaient pas d'influence directe sur le prolétariat de leur pays. Ces trois délégués étaient : Lessner, membre du Conseil général, représentant la Section allemande *de Londres ;* Le Moussu, membre du Conseil général, représentant une Section française *de Londres ;* et Wroblewski, membre du Conseil général, représentant la Section polonaise *de Londres.*

Un Irlandais, Mac Donnell, représentait des sociétés irlandaises de Londres et de Dublin ; mais, bien qu'il fût membre du Conseil général, il ne se montra pas discipliné, et dans plus d'une question il vota avec la minorité.

Eugène Dupont, membre aussi du Conseil général, ne représentait *aucune Section :* il vint à simple titre de délégué du Conseil.

« Reste, pour le bouquet, le grand agitateur de la péninsule ibérique, le patron de la *Emancipacion,* le gendre de Marx, M. Paul Lafargue, délégué par cette grotesque réunion de neuf pauvres hères stipendiés par la maison Marx qui s'intitule la *Nouvelle Fédération madrilène.* M. Lafargue disait représenter aussi une Section de Lisbonne. » (*Mémoire*, p. 271.)

La majorité de la Commission de vérification ne fit pas la moindre difficulté d'accepter les mandats de tous les délégués dont le vote était acquis à la coterie marxiste ; et la majorité du Congrès sanctionna cette manière d'agir. Un délégué anglais, Mottershead, voulut présenter au Congrès quelques observations sur le mandat de complaisance donné à Maltman Barry, en disant que celui-ci n'appartenait pas aux hommes connus en Angleterre dans le mouvement ouvrier ; Marx, furieux de voir attaquer son protégé, s'écria : « Il est très honorable pour le citoyen Barry de n'être pas un homme connu dans le mouvement ouvrier anglais, car tous ceux qu'on appelle les *leaders* du mouvement ouvrier en Angleterre sont des hommes *vendus à Gladstone ou à d'autres politiciens bourgeois* ». Dans l'affaire de la *Nouvelle Fédération madrilène*, le Conseil général avait violé la résolution administrative n° V du Congrès de Bâle ; cette résolution lui donnait bien le droit « d'admettre ou de refuser l'affiliation de toute nouvelle société ou groupe », mais elle ajoutait : « Là où il existe des groupes fédéraux, le Conseil général, avant d'accepter ou de refuser l'affiliation d'une nouvelle section ou société, *devra consulter le groupe* » : or, le Conseil avait omis, à dessein, de consulter la Fédération régionale espagnole ; cela n'empêcha pas la majorité du Congrès d'approuver la conduite du Conseil général [1].

Mais à l'égard des délégués qui représentaient des Sections ou des

1. Aux délégués espagnols qui signalaient au Congrès cette irrégularité, Engels répondit que « si le Conseil général avait violé les règlements, ç'avait été pour sauver l'Internationale » (*Memoria á todos los internacionales españoles*, p. 9) : et la majorité d'applaudir. Il ajouta : « C'est la question de l'Alliance qui est ici en jeu, car les délégués espagnols qu'on vient d'entendre font partie de cette société secrète. Cette clique doit être chassée du sein de l'Internationale.» (Notes manuscrites prises par Joukovsky.) Dans un rapport adressé, à la date du 31 octobre 1872, au nouveau Conseil général, à New York, Engels constate lui même le fait, en ces termes : « Ils [les neuf affidés de Lafargue] formèrent alors une nouvelle fédération, mais le Conseil fédéral espagnol refusa de la reconnaître ; le Conseil général, à qui elle s'adressa, *la reconnut sans consulter le Conseil fédéral espagnol*, et cet acte fut sanctionné par le Congrès de la Haye ». (Correspondance de Sorge, p. 69.)

Fédérations d'opinion autonomiste, l'attitude de la Commission de vérification fut bien différente. On chercha querelle à plusieurs d'entre eux, entre autres aux quatre délégués de la Fédération espagnole, à deux délégués américains, et au délégué de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève.

L'objection faite aux Espagnols était que leur Fédération n'avait pas payé ses cotisations à Londres [1]. Le Conseil général croyait avoir trouvé là un argument sans réplique ; malheureusement pour lui, les Espagnols avaient apporté les cotisations avec eux, dans l'intention de les payer au Congrès même, ce qu'ils firent. Une fois ces cotisations acquittées, il semblait qu'il ne dût plus y avoir d'obstacle à leur admission, puisque la Commission n'en avait pas mentionné d'autre. « Mais M. Marx est un homme à ressources ; il trouva immédiatement un nouveau prétexte. Les délégués espagnols, dit-il au Congrès, sont impliqués dans l'affaire de l'Alliance, et il convient de suspendre leur admission jusqu'après la discussion de cette question-là. Cette tactique jésuitique fut déjouée par l'attitude énergique des Espagnols : Marselau, de Séville, dans un discours écrasant de mépris pour les machinations malpropres de la majorité, mit à nu toutes les petites intrigues contre l'Espagne, et somma le Congrès de déclarer franchement s'il voulait, oui ou non, expulser de l'Internationale la Fédération espagnole. La majorité n'osa pas répondre, et les Espagnols furent admis [2]. »

Le délégué américain Sauva avait des mandats des Sections 2, 29 et 42. Ces Sections étaient adhérentes, non pas au Conseil de Spring Street (fédéraliste), mais à celui du Tenth Ward Hotel : néanmoins, le mandat de la Section 2 fut annulé, parce que cette Section, ayant protesté contre l'élection de Sorge et de Dereure comme délégués, avait été exclue par le Conseil fédéral du Tenth Ward Hotel ; mais il fallut bien reconnaître la validité des mandats des Sections 29 et 42, et Sauva fut admis à siéger.

L'autre Américain auquel s'en prit la Commission s'appelait W. West ; il était délégué par un Congrès tenu à Philadelphie le 9 juillet par les Sections groupées autour du Conseil fédéral de Spring Street : mais il était membre de la Section 12, — cette Section dont le Conseil général avait prononcé la suspension malgré le préavis contraire d'Eccarius. Les raisons alléguées par le Conseil général étaient qu'il y avait dans la Section 12 des *spirites* et des partisans de l'*amour libre*, c'est-à-dire des représentants de doctrines auxquelles il n'était pas possible de reconnaître droit de cité dans l'Internationale. La majorité du Congrès adopta ce point de vue, et, la Section 12 ayant été repoussée, le délégué du Congrès de Philadelphie se vit fermer les portes du Congrès de la Haye.

La Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève faisait partie de la Fédération jurassienne ; mais, ne se trouvant pas suffisamment représentée par les deux délégués élus au Congrès de la Chaux-de-Fonds, elle avait tenu à envoyer au Congrès son délégué spécial, en la personne de Nicolas Joukovsky [3]. Celui-ci avait mission d'exposer les griefs particuliers de sa Section contre le Conseil général, et de mettre en relief les services qu'elle avait rendus à l'Internationale. Mais il arriva que ce délégué spécial ne put pas ouvrir la bouche pendant

1. L'un des délégués espagnols ayant demandé à la Commission de vérification si la condition qu'on exigeait d'eux avait été remplie par tous les autres délégués, la Commission déclara que « toutes les Sections dont les délégués avaient été admis par elle avaient payé leurs cotisations » (*Memoria*, etc., p. 6).

2. *Bulletin de la Fédération jurassienne* (nos 17-18, p. 3).

3. Grande fut notre surprise quand nous vîmes, le lundi soir, Joukovsky, arrivant de Genève sans que nous eussions été prévenus de rien, débarquer dans notre hôtel. Sa Section n'avait pu lui donner que l'argent strictement nécessaire pour le trajet de Genève à la Haye, et il fallut nous cotiser pour l'entretenir pendant la durée du Congrès. Le Congrès fini, nous le ramenâmes avec nous jusqu'à Bruxelles, où, notre bourse étant à sec, nous dûmes l'abandonner : il fut obligé d'attendre là qu'on lui eût envoyé de Genève l'argent du retour.

toute la durée du Congrès, Marx ayant malignement proposé à la majorité, qui approuva, d'ajourner l'examen du mandat de Joukovsky jusqu'au moment où le verdict sur l'affaire de l'Alliance aurait été prononcé, sous prétexte que la Section de propagande de Genève n'était que la Section de l'Alliance ressuscitée sous un autre nom : et comme cette affaire ne vint qu'à la fin de la dernière séance du Congrès, notre ami Joukovsky dut s'en retourner à Genève sans avoir parlé. Il voulut du moins utiliser sa présence aux séances du Congrès en prenant des notes. Ces notes, retrouvées plus tard dans ses papiers, m'ont été obligeamment communiquées par Mme Joukovsky, et je leur ai fait quelques emprunts. Nettlau les a publiées presque en entier au chapitre 62 de sa biographie de Bakounine.

On n'essaya pas de contester les mandats des deux délégués de la Fédération jurassienne : Schwitzguébel et moi étant déjà désignés pour être offerts en holocauste, avec Bakounine, à la politique de la coterie gouvernante, il fallait bien, afin de pouvoir nous frapper avec toute la solennité voulue, commencer par nous admettre au Congrès. Il se passa d'ailleurs à notre égard un incident assez singulier. Dans la première séance publique du Congrès, le jeudi, lorsque lecture fut donnée de la liste des délégués, formée par le bureau du Congrès, nous remarquâmes, Schwitzguébel et moi, que nous étions désignés par l'appellation étrange de *délégués du Congrès de Neuchâtel*. Je réclamai immédiatement, en disant que cette désignation n'avait pas de sens, qu'il n'y avait pas eu de *Congrès de Neuchâtel*, que les termes de notre mandat rendaient inexplicable une si extraordinaire bévue, et que nous tenions à constater que nous étions les *délégués de la Fédération jurassienne*, nommés par le Congrès de la Chaux-de-Fonds le 18 août. On me répondit qu'il serait fait droit à notre réclamation, et que l'erreur, *tout involontaire*, serait corrigée. Dans la même séance, on annonça que le bureau allait faire imprimer la liste des délégués : je m'approchai d'Engels et lui rappelai la rectification relative au *Congrès de Neuchâtel*, le priant de ne pas oublier d'en tenir compte dans l'impression de la liste; Engels le promit. Le lendemain, j'appris par hasard que le bureau avait reçu une épreuve typographique de la liste des délégués; désireux de m'assurer si la correction avait été faite, je demandai à voir cette épreuve. Elle était entre les mains de Marx; celui-ci voulut bien me la laisser parcourir, et, à mon grand étonnement, je m'aperçus que Schwitzguébel et moi y étions encore désignés sous le titre de délégués du *Congrès de Neuchâtel*. Je demandai à Marx ce que cela signifiait; il répondit qu'on avait oublié de faire la correction. J'insistai pour qu'elle fût faite, et j'obtins de Marx et d'Engels la promesse qu'on y veillerait. On peut juger de ma stupéfaction, lorsque, le dernier jour du Congrès, en examinant la liste des délégués imprimée d'après l'épreuve corrigée par Engels et Marx, je constatai qu'on y lisait toujours : « Guillaume et Schwitzguébel, délégués du *Congrès de Neuchâtel* ». Il y avait là évidemment un fait exprès. Quelle avait pu être l'intention de Marx et d'Engels? plusieurs explications s'offrent à l'esprit, mais aucune ne me paraît entièrement satisfaisante : aussi je renonce à chercher à comprendre.

Cette circonstance fut la seule où j'aie eu l'occasion de causer avec Marx; mais, pendant les six journées du Congrès, j'eus tout le temps de l'observer, d'étudier ses manèges, et de constater combien, au milieu de ceux qui l'entouraient comme une cour, son attitude était celle d'un souverain. J'ai gardé un vivant souvenir de cette tête remarquable, aux yeux pleins d'intelligence malicieuse dans un visage d'où l'expression de la bienveillance était absente. C'était bien l'homme qui, écrivant à Kugelmann [1], citait avec complaisance ces vers du poète-ouvrier Weerth :

Es gibt nichts schöneres auf der Welt
Als seine Feinde zu beissen.
(Il n'y a rien au monde de plus beau
Que de mordre ses ennemis.)

1. Lettre du 11 janvier 1868.

Si maintenant nous récapitulons les délégués qui formèrent la majorité marxiste, nous la trouvons composée comme suit :

Seize membres du Conseil général : l'un d'eux, Dupont, n'avait pas de mandat autre que sa qualité de membre de ce Conseil; quatre, Le Moussu, Lessner, Mac Donnell et Wroblewski, représentaient des Sections française, allemande, irlandaise et polonaise constituées *à Londres* (Mac Donnell avait en outre un mandat de Dublin) ; deux, Arnaud et Cournet, avaient des mandats fantaisistes de Carouge et de Copenhague ; trois, Engels, Maltman Barry et Marx, avaient pour titres trois mandats américains apportés par Sorge, et Marx et Engels avaient en outre des mandats allemands émanant de Sections qui n'existaient pas; enfin six, Fränkel, Johannard, Longuet, Ranvier, Serraillier et Vaillant, étaient munis de mandats français invisibles (Vaillant avait en outre un mandat américain, et ce mandat de la Chaux-de-Fonds dont il avait renoncé à se prévaloir) ;

Six délégués, — dont cinq s'abritant sous des pseudonymes, — qui, ainsi que les six membres du Conseil général nommés en dernier lieu, étaient porteurs de mandats qu'on disait émaner de Sections de France, sans qu'aucun contrôle fût possible : Dumont (Faillet), Lucain (?), Swarm (d'Entraygues), Vichard, Walter (Van Heddeghem), Wilmot (?) ;

Neuf délégués venus d'Allemagne et qui, aux termes de la décision du Congrès de Bâle, n'avaient pas le droit de voter : Bernhard Becker, Cuno, Dietzgen, Hepner, Kugelmann, Milke, Rittinghausen, Scheu et Schumacher ;

Trois délégués ayant des mandats suisses : J.-Ph. Becker, Duval, et Friedländer (ce dernier habitant Berlin) ;

Deux délégués venus des Etats-Unis : Dereure et Sorge ;

Un Bohème, Heim ; un Danois, Pihl ; un Hongrois, Farkas ; et M. Paul Lafargue ;

Total, quarante hommes.

Ce résultat était maigre, et n'était vraiment pas en proportion des efforts inouïs faits par Marx et Engels pour enrôler des votants. Quarante hommes, et sur ce nombre seize membres du Conseil général ! Retranchez ces seize-là, qui étaient à la fois juges et parties ; retranchez encore les six Français, à mandats contestables, et les neuf Allemands, qui n'auraient pas dû être admis à voter ; que restait-il ? les trois Suisses (dont deux étaient Allemands et le troisième, Duval, Français), les deux Américains (dont l'un était Allemand et l'autre Parisien), le Bohème, le Danois, le Hongrois, et M. Lafargue, *Pablo Farga*, l' « Espagnol postiche » (qui était censé représenter Madrid et Lisbonne) : en tout neuf !

Voyons, en regard, ce qu'était la « minorité » :

Quatre délégués nommés au scrutin par toutes les Sections de la Fédération espagnole et porteurs d'un mandat impératif : Alerini, Farga-Pellicer, Marselau et Morago ;

Deux Jurassiens nommés par le Congrès de la Fédération jurassienne et porteurs aussi d'un mandat impératif : James Guillaume et Adhémar Schwitzguébel ;

Sept Belges, représentant diverses Sections et fédérations : Brismée, Coenen (Flamand), Eberhardt, Fluse, Herman, Splingard, Van den Abeele (Flamand) ;

Quatre Hollandais, représentant le Conseil fédéral hollandais et diverses Sections : Dave, Gerhard, Gilkens, Van der Hout ;

Cinq délégués de Sections anglaises : Eccarius, John Hales, Harcourt (de Melbourne, Australie), Mottershead, Roach ;

Un Français, représentant la Section française de Bruxelles : Cyrille ;

Un Américain, Sauva, représentant les Sections 29 et 42 des Etats-Unis.

A ces vingt-quatre délégués, il faut ajouter Sexton, membre du Conseil général, qui vota avec la minorité, mais qui n'avait, comme Dupont, d'autre mandat que sa qualité de membre de ce Conseil [1].

1. La minorité comptait cinq membres du Conseil général, Eccarius, Hales,

Je ne compte pas West et Joukovsky, puisque l'un fut rejeté, et l'autre perpétuellement ajourné.

Si nous avions tenu absolument à être les plus forts numériquement, il eût été bien facile de faire envoyer par la Belgique et la Hollande quelques délégués de plus ; et nous aurions pu, nous aussi, avoir des mandats de Sections de France [1], que nous aurions distribués à quelques-uns des Français, sympathiques à nos idées, que le Congrès avait attirés à la Haye [2]. La Fédération italienne avait nommé sept délégués, qui se rendirent en Suisse pour prendre part, le 15 septembre, au Congrès international de Saint-Imier : si l'Italie avait renoncé à une abstention qui nous paraissait une faute, et qu'elle eût envoyé ses délégués à la Haye, la minorité, déjà renforcée des délégués belges, hollandais et français que nous eussions pu nous adjoindre, se serait transformée en majorité. Mais nous dédaignâmes l'emploi de ces moyens : ce n'était pas en grossissant de quelques unités le nombre de ses votes que la minorité devait chercher à prouver la légitimité de ses revendications [3]. Que la « minorité » comptât plus ou moins de voix, il était certain qu'elle seule représentait les Fédérations régulièrement constituées, les Fédérations vivantes, la véritable Internationale ; et le Congrès de la Haye, préparé pour étouffer la manifestation de l'opinion de ces Fédérations, ne pouvait être et ne fut en effet qu'un attentat contre l'Internationale.

Une fois terminée la vérification des mandats, qui avait consumé trois jours entiers, le Congrès, le mercredi soir, s'occupa de la constitution de son bureau. Pendant les trois premiers jours, la présidence provisoire avait été confiée au délégué belge Van den Abeele : il fut remplacé dans ses fonctions par Ranvier. Pour la vice-présidence, Dupont et Gerhard obtinrent chacun 27 voix, Sorge 25 ; Dupont refusa, en sorte que les deux vice-présidents furent Gerhard et Sorge. Les secrétaires furent Le Moussu, Hepner, Mac Donnell, Fränkel, Wilmot, Eccarius, Marselau, Dave et Van den Abeele. On n'avait désigné des secrétaires que pour la forme ; car pendant toute la durée du Congrès il ne fut lu aucun procès-verbal, malgré les réclamations de la minorité, à laquelle on répondait toujours que le temps avait manqué ; enfin, dans la dernière séance, la majorité décida que la rédaction des procès-verbaux serait confiée à une commission composée de Dupont, Engels, Fränkel, Le Moussu, Marx et Serraillier, et que le nouveau Conseil général serait chargé de leur publication [4].

Dès l'ouverture du Congrès, les Espagnols avaient déposé une motion d'ordre tendant à faire changer le mode de votation. L'usage adopté dans les Congrès précédents était d'attribuer une voix à chaque délégué. Les Espagnols, conformément à leur mandat, demandèrent que le vote de chaque délégué fût compté proportionnellement au nombre d'internatio-

Mottershead, Roach et Sexton. Comme ils ne votaient pas *pour* ce Conseil, mais *contre* lui, leur qualité de membres du Conseil général ne faisait que donner plus de signification à leur présence dans les rangs de l'opposition.

1. Dans une des séances du mercredi, le président, Ranvier, annonça qu'il était arrivé un mandat de la Section de Mulhouse confiant sa délégation à Schwitzguébel et à moi. Bien d'autres Sections, en France, nous auraient envoyé des mandats, si nous le leur avions demandé.

2. Parmi ces Français, je cite Lanjalley, dont j'eus le plaisir de faire alors la connaissance.

3. Ce sentiment explique pourquoi la minorité renonça à chicaner les porteurs de mandats allemands et français sur la validité de leurs titres.

4. J'ignore si ces « procès-verbaux » (!) ont été rédigés et publiés ; je ne les ai jamais vus. Les seuls documents que je puisse indiquer comme source de renseignements pour le Congrès de la Haye sont cinq comptes-rendus publiés par des journaux : celui de la *Liberté*, de Bruxelles, celui du *Bulletin* jurassien, celui de la *République française* (rédigé par Lanjalley), celui que Maltman Barry rédigea, avec la collaboration visible de Marx et d'Engels, pour le journal tory le *Standard*, et celui qu'Eccarius rédigea pour le *Times* ; et la *Memoria á todos los internacionales españoles*, rédigée par les délégués de la Fédération espagnole.

naux qu'il représentait ; les Belges et les Jurassiens, de leur côté, proposèrent que le vote se fît, non par tête, mais par fédération. Ces propositions furent repoussées par la majorité, qui se voyait perdue si elles étaient admises. En présence de cette décision, les Espagnols et les Jurassiens déclarèrent qu'ils ne prendraient part à aucun vote, et qu'ils ne considéraient le Congrès que comme une simple comédie ; mais ils annoncèrent en même temps qu'ils étaient décidés à y assister jusqu'à la fin, pour protester contre les agissements de la majorité.

L'ordre du jour du Congrès fut ainsi fixé : 1° Discussion sur les pouvoirs du Conseil général ; 2° discussion sur la proposition d'intercaler dans les Statuts généraux la résolution IX de la Conférence de Londres relative à l'action politique du prolétariat ; 3° diverses mesures administratives, comme l'élection du Conseil général, le choix du lieu du prochain Congrès, la vérification des comptes du Conseil général, les rapports de diverses commissions, etc.

Sur la proposition du Conseil général, une Commission de cinq membres fut nommée, le mercredi soir, pour s'occuper d'une enquête sur la société l'Alliance, et présenter un rapport au Congrès. Ces cinq membres furent : Cuno, Allemand ; Lucain (pseudonyme), Vichard, et Walter [Van Heddeghem], Français ; et Roch Splingard, Belge : ce dernier représentait seul la minorité dans la Commission. Cette même commission reçut le mandat de faire une enquête sur les manœuvres du Conseil général et ses violations des statuts, qui avaient été dénoncées par les Fédérations espagnole et jurassienne. Ce fut Cuno qui fut président de la Commission. Ce Cuno était un personnage à la cervelle un peu détraquée, qui avait passé quelque temps à Milan, où il avait fait partie de la Section de l'Internationale, sous le pseudonyme de *Capestro ;* il avait été expulsé de cette ville par la police italienne en février 1872 ; « il donna la mesure de son discernement en provoquant le jeudi, en séance publique, un fonctionnaire allemand auquel il dut faire des excuses publiques le vendredi [1] » (*Bulletin*).

Ces préliminaires terminés, le Congrès put enfin tenir une séance publique, le jeudi après-midi 5 septembre. Jusqu'alors tout s'était passé dans des séances privées, auxquelles les délégués étaient seuls admis : aussi notre ami Cafiero, qui ne pouvait pénétrer dans ces réunions closes, rongeait-il son frein et trouvait-il le temps bien long : il regretta plus d'une fois, j'en suis sûr, la décision de Rimini qui l'obligeait à rester à la porte de la salle pendant les séances administratives.

Dans cette première séance publique, à laquelle assistèrent beaucoup de bourgeois curieux, indifférents ou hostiles, et quelques ouvriers de la Haye, le Conseil général présenta en anglais (Sexton), en français (Longuet), et en allemand (Marx), avec une traduction en hollandais (Dave), un rapport sur les événements politiques survenus en Europe pendant les trois années qui s'étaient écoulées depuis le Congrès de Bâle. La lecture du rapport achevée, les délégués de la Fédération jurassienne proposèrent l'adoption de la résolution suivante, que j'avais rédigée :

Le Congrès de l'Association internationale des travailleurs, réuni à la Haye, exprime, au nom du prolétariat universel, son admiration pour les héroïques champions de la cause de l'émancipation du travail, tombés victime de leur dévouement, et envoie un salut fraternel et sympathique à tous ceux que persécute en ce

1. Ce fonctionnaire, appelé Rodolphe Schramm, avait été consul à Milan, et se trouvait par hasard dans le public qui assistait à la séance du 4 septembre ; Cuno le reconnut et l'apostropha grossièrement, en l'accusant de l'avoir dénoncé et d'être l'auteur de son expulsion d'Italie. Schramm donna, devant un jury d'honneur, des explications qui démontrèrent qu'il n'avait été pour rien dans l'expulsion de Cuno, et celui-ci dut se rétracter publiquement le lendemain.

moment la réaction bourgeoise, en France, en Allemagne, en Danemark, et dans le monde entier.

Il n'y eut pas de vote sur cette résolution, elle fut adoptée par acclamation.

Le jeudi soir eut lieu une seconde séance publique, dans laquelle le débat s'ouvrit sur la première question de l'ordre du jour : les pouvoirs du Conseil général. Je reproduis à peu près textuellement le compte-rendu de notre *Bulletin* (nos 17-18) :

Herman, délégué des Sections de Liège, et membre lui-même du Conseil général, où il remplit l'emploi de secrétaire pour la Belgique, ouvre la discussion. Herman appartient à l'opposition. Les Sections qu'il représente sont d'avis, comme toutes les Sections belges en général, que le Conseil général ne doit pas être un centre politique imposant une doctrine quelconque et prétendant diriger l'Association. Il doit être formé autrement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, chaque pays pouvant y nommer des représentants, sans qu'il puisse s'adjoindre aucun membre étranger. Le but poursuivi par l'Internationale, c'est l'organisation des forces ouvrières dans la lutte contre le capital, avec cet objectif suprême, l'abolition du salariat et du prolétariat. Chaque pays doit être libre de rechercher les moyens d'action qui lui conviennent le mieux dans cette lutte. Quant à lui, son mandat est formel : il demande que le Congrès établisse des conditions telles que le Conseil général ne puisse plus imposer aucune direction à l'Association.

Lafargue répond à Herman. Il parle de ses mandats de Lisbonne et de Madrid, et des instructions qu'ils renferment (instructions écrites sous la dictée de M. Lafargue lui-même). Les attributions du Conseil général doivent être maintenues : c'est par lui que l'Internationale existe ; si on le supprimait l'Internationale périrait. Il dira du Conseil général ce que Voltaire disait de Dieu : que s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

James Guillaume, délégué jurassien, expose l'opinion de sa Fédération. Il y a actuellement dans l'Association internationale, dit-il, deux grands courants d'idées. Les uns la considèrent comme la création permanente d'un groupe d'hommes possédant une certaine doctrine sociale dont l'application doit émanciper le travail ; ces hommes propagent partout leur doctrine, et cherchent à empêcher toute propagande contraire. On pense que c'est grâce à ce groupe, qui maintient une sorte d'orthodoxie, et à cause d'elle, que l'Internationale existe. D'autres, au contraire, croient que l'Internationale ne résulte pas de l'action d'un groupe quelconque d'hommes, mais bien des conditions économiques de chaque contrée. La situation analogue des travailleurs, dans les divers pays, produit une identité de sentiments, d'aspirations et d'intérêts qui, spontanément, donne naissance à l'Internationale. Ce n'est pas une conception sortie d'un cerveau quelconque, mais la résultante nécessaire des faits économiques.

Les membres de notre Fédération ont contribué, à Bâle, à faire remettre aux mains du Conseil général les pouvoirs dont nous réclamons aujourd'hui l'abolition. C'est instruits par l'expérience, c'est parce que nous avons eu à souffrir des abus d'autorité du Conseil général, que nous avons été peu à peu amenés à examiner si les attributions lui avaient été confiées ne constituaient pas un danger. Le

n'exercera ce droit qu'après avoir consulté préalablement le conseil fédéral respectif.

Dans le cas de la dissolution d'un conseil fédéral, le Conseil général devra demander en même temps aux sections de la fédération d'élire un nouveau conseil fédéral dans trente jours au plus.

Dans le cas de la suspension de toute une fédération, le Conseil général devra immédiatement en aviser toutes les fédérations. Si la majorité des fédérations le demande, le Conseil général devra convoquer une Conférence extraordinaire, composée d'un délégué par nationalité, qui se réunira un mois après, et qui statuera définitivement sur le différend.

Néanmoins il est bien entendu que les pays où l'Internationale est prohibée exerceront les mêmes droits que les fédérations régulières.

Ce fut en séance privée, le vendredi après-midi, que l'on désigna le siège du nouveau Conseil général. Par 26 voix contre 23, avec 9 abstentions [1], il fut d'abord décidé que le siège du Conseil général serait changé. Marx, qui avait promis aux blanquistes de voter pour le maintien du Conseil à Londres, les trahit, et donna sa voix pour le changement, ainsi qu'Engels et que ses principaux affidés, Lafargue, Longuet, Lessner, Kugelmann, Dupont, Le Moussu, Maltman Barry [2]. Quatre membres de la minorité, Belges et Hollandais, Herman, Splingard, Gerhard, Van der Hout, votèrent, avec les cinq blanquistes, Arnaud, Cournet, Dereure, Ranvier et Vaillant, pour le maintien du Conseil à Londres, ainsi que quatorze membres de la majorité [3]. Eccarius et une partie des Anglais, obligés de rentrer à Londres, avaient déjà quitté le Congrès.

Ensuite Engels, en son nom et en celui de Marx et de sept autres délégués, proposa New York comme siège du Conseil général. Si Marx avait précédemment insisté pour conserver le Conseil à Londres, c'est qu'il redoutait de le voir transférer en Suisse ou en Belgique ; mais l'idée — de qui était-elle venue? je l'ignore — de le placer en Amérique dut lui paraître un trait de génie, et, s'il n'en fut pas lui-même l'inventeur, il l'adopta avec enthousiasme : à New York, pensait-il, le Conseil général, qui sera sous la férule de mon ami Sorge, obéira toujours à mon influence, et j'aurai en même temps l'air de ne me plus mêler de rien et d'avoir donné un grand exemple d'abnégation personnelle. Mais Marx, malgré sa finesse, n'avait pas senti une chose : c'est que, tout en roulant les blanquistes et en croyant faire un coup de maître destiné à éterniser sa domination sur le Conseil général, il faisait — surtout ! — les affaires de la minorité, qui raisonna ainsi : « Une fois le Conseil général placé de l'autre côté de l'Atlantique, ce sera pour nous, en fait, comme s'il n'existait plus, et l'on va nous fournir la plus belle occasion de prouver, d'une façon pratique, qu'on peut se passer de Conseil général ».

Et, en réalité, ce furent neuf membres de la minorité, Anglais, Belges et Hollandais, qui, en joignant leurs voix à celles de Marx et de ses amis, donnèrent la majorité pour le choix de New York : il y eut 30 voix pour

1. Les neuf abstenants sont des membres de la minorité : Alerini, Cyrille, Eberhardt, Farga Pellicer, Fluse, Guillaume, Marselau, Morago, Schwitzguébel.

2. Les dix-sept autres délégués qui votèrent pour le changement, avec les neuf que je viens de nommer, sont : J.-Ph. Becker, Cuno, Dumont [Faillet], Johannard, Mac Donnell, Serraillier, Sorge, Swarm [d'Entraygues], Vichard, Wroblewski, de la majorité; Brismée, Dave, Harcourt, Roach, Sauva, Sexton, Van den Abeele, de la minorité.

3. Ces quatorze délégués sont Bernhard Becker, Duval, Farkas, Fränkel, Friedländer, Heim, Hepner, Lucain (pseudonyme), Ludwig, Milke, Pihl, Schumacher, Wilmot (pseudonyme), Walter [Van Heddeghem]. — Sur Ludwig, voir plus loin p. 350.

New York [1], 14 voix contre [2], et 12 abstentions [3]. Si les neuf membres de la minorité qui votèrent pour New York eussent voté contre, New York n'obtenait que 21 voix contre 23. Tandis que Marx s'applaudissait du succès de sa ruse et de la victoire qu'il venait de remporter sur les blanquistes, la minorité, de son côté, se félicitait de la faute énorme commise par Marx et les siens, et que ceux-ci n'avaient pu perpétrer que grâce à l'appoint malicieusement fourni par neuf voix autonomistes.

Le vendredi soir eut lieu une troisième séance publique. On y discuta une proposition signée d'un certain nombre de membres de la majorité, et qui consistait à introduire dans les Statuts généraux la résolution IX de la Conférence de Londres, avec une rédaction nouvelle ainsi conçue :

Dans sa lutte contre le pouvoir collectif des classes possédantes, le prolétariat ne peut agir comme classe qu'en se constituant lui-même en parti politique distinct, opposé à tous les anciens partis formés par les classes possédantes.

Cette constitution du prolétariat en parti politique est indispensable pour assurer le triomphe de la révolution sociale et de son but suprême, l'abolition des classes.

La coalition des forces ouvrières, déjà obtenue par les luttes économiques, doit aussi servir de levier aux mains de cette classe dans la lutte contre le pouvoir politique de ses exploiteurs.

Les seigneurs de la terre et du capital se servant toujours de leurs privilèges politiques pour défendre et perpétuer leurs monopoles économiques et asservir le travail, la conquête du pouvoir politique devient donc le grand devoir du prolétariat [4].

Les blanquistes avaient déposé une proposition signée par Arnaud, Cournet, Ranvier, Vaillant et Dereure, contenant une déclaration de principes qui se résumait dans cette formule : « Si la grève est un moyen d'action révolutionnaire, la barricade en est un autre et le plus puissant de tous », et qui demandait au Congrès de déclarer que « l'organisation militante des forces révolutionnaires du prolétariat et de sa lutte était mise à l'ordre du jour du prochain Congrès ».

J'emprunte de nouveau au *Bulletin* le compte-rendu de la discussion :

Le débat n'eut pas un caractère sérieux. Les deux orateurs qui soutinrent la proposition du Conseil général, Vaillant et Hepner, n'apportèrent pas le moindre argument.

Vaillant se borna à faire l'éloge de la force et de la dictature, en déclarant que ceux qui ne pensaient comme lui étaient des bourgeois

1. Les trente délégués qui votèrent pour New York sont : J.-Ph. Becker, Bernhard Becker, Cuno, Dumont [Faillet], Dupont, Engels, Farkas, Friedländer, Kugelmann, Lafargue, Lessner, Le Moussu, Longuet, Lucain (pseudonyme), Mac Donnell, Marx, Pihl, Serraillier, Swarm [d'Entraygues], Vichard, Wroblewski, de la majorité; Brismée, Coenen, Dave, Fluse, Herman, Roach, Sexton, Splingard, Van den Abeele, de la minorité.

2. Les quatorze délégués qui votèrent contre New York (les cinq blanquistes et neuf autres, tous de la majorité) sont : Arnaud, Cournet, Dereure, Duval, Frankel, Heim, Hepner, Ludwig, Milke, Ranvier, Schumacher, Vaillant, Wilmot (pseudonyme), Walter [Van Heddeghem].

3. Les douze abstenants sont Alerini, Cyrille, Eberhardt, Farga-Pellicer, Gerhard, Guillaume, Marselau, Morago, Schwitzguébel, Van der Hout, de la minorité ; Johannard et Sorge, de la majorité.

4. Cet alinéa est emprunté à l'Adresse inaugurale rédigée par Marx en 1864, qui n'avait jamais été considérée comme constituant un programme officiel et obligatoire. La Conférence de Londres avait rappelé ce texte dans les considérants de sa résolution IX ; le Congrès de la Haye va le transformer en une disposition statutaire.

ou des intrigants, et qu'une fois la proposition votée et insérée comme article de foi dans la *Bible de l'Internationale* (textuel), tout international serait tenu de se conformer au programme politique qui y est tracé, sous peine d'expulsion. Nous serions curieux de savoir ce que pense la Section romande de la Chaux-de-Fonds des opinions de son mandataire Vaillant.

Hepner, du *Volksstaat*, déclare que les internationaux qui, en Suisse, ne vont pas voter aux élections politiques, sont les alliés du « mouchard » Schweitzer en Prusse, et que l'abstention du vote conduit directement au bureau de police. Lors de la guerre franco-allemande, les « abstentionnistes » devinrent en Allemagne les plus ardents patriotes prussiens, et il en est de même partout. On prétend que le Conseil général impose une doctrine : cela est faux : il n'a jamais rien imposé aux Allemands, et la doctrine politique contenue dans les publications du Conseil général s'est trouvée en parfaite harmonie avec les sentiments des ouvriers allemands, sans qu'il y ait eu besoin d'aucune violence. Hepner dit bien d'autres choses encore, ne traitant jamais la question de principe, mais racontant une série d'historiettes, les unes fausses, les autres servant de prétexte à de venimeuses et calomnieuses interprétations.

James Guillaume fut le seul délégué de la minorité à qui il fut permis de parler. C'était un passe-droit, car il y avait une quinzaine d'orateurs inscrits avant lui, entre autres les quatre délégués espagnols et plusieurs délégués belges et anglais ; il en fit l'observation, mais le président et la majorité insistèrent pour qu'il parlât. Comme nous le comprîmes plus tard, le plan du Conseil général était de faire exposer, en séance publique, les théories de l'opposition par la bouche de Guillaume, puis, à la fin du Congrès, de frapper d'expulsion celui qui avait été le porte-parole de la minorité, afin de faire croire au grand public que les principes de celle-ci n'avaient eu d'autre défenseur qu'un homme indigne de faire partie de l'Internationale.

La réponse de Guillaume fut très incomplète, parce que, faute d'une entente préalable avec ses collègues de la minorité, il ne put réunir tous les matériaux épars dans les mains des divers délégués qui se proposaient de parler contre la proposition. En outre, il répugnait à la minorité de produire en séance publique certaines lettres de membres du Conseil général, qui donnaient à la proposition sa véritable signification [1]. Guillaume se borna donc à un exposé général de la théorie fédéraliste et révolutionnaire, qu'il opposa à la doctrine exposée dans le célèbre Manifeste du parti communiste publié en 1848 par Marx et Engels ; la résolution IX de la Conférence de Londres, dont on propose l'insertion dans les Statuts généraux, n'est qu'un premier pas fait dans le sens de ce programme [2]. Rele-

1. Il s'agit entre autres des lettres d'Engels, que Cafiero avait apportées.

2. Dix-huit ans plus tard, Engels a condamné lui-même, — sans s'en apercevoir, — comme contraire à l'esprit qui avait présidé à la création de l'Internationale, cette tentative d'inscrire dans les Statuts généraux les thèses spéciales au programme marxiste :

« L'Internationale, a-t-il écrit, se proposait d'unir en une seule et prodigieuse armée la totalité des ouvriers militants d'Europe et d'Amérique. C'est pourquoi elle ne pouvait pas prendre pour point de départ les principes déposés dans le Manifeste communiste. Il lui fallait un programme qui n'excluât ni les Trades Unions anglaises, ni les proudhoniens français, belges, italiens, espagnols, ni les lassalliens allemands. Le programme présenté dans l'exposé des motifs qui précède les Statuts

vant le terme d'*abstentionnistes* appliqué aux internationaux belges, hollandais, jurassiens, espagnols et italiens. Guillaume déclara que ce terme, introduit par Proudhon dans le vocabulaire socialiste, prêtait à l'équivoque, et que ce que la minorité du Congrès voulait c'était, non l'indifférence politique, mais une politique spéciale, négatrice de la politique bourgeoise, et que nous appellerons la politique du travail. La distinction entre la politique positive de la majorité et la politique négative de la minorité est, du reste, marquée clairement par la définition du but que chacune d'elles se propose : la majorité veut *la conquête du pouvoir politique*, la minorité veut *la destruction du pouvoir politique*.

Longuet, jadis proudhonien, mais devenu marxiste pour des raisons de famille [1], fit à ce discours une réponse absolument vide. C'est en vain que nous en avons cherché les points principaux pour les résumer; il n'y a rien dans cette harangue diffuse : des mots, beaucoup de mots, et pas une idée dessous. La seule chose qu'on puisse prendre pour un argument au milieu de ces phrases, c'est une plaisanterie qui consistait à dire que l'orateur de la minorité n'avait lu ni Proudhon ni Marx, — plaisanterie qui rappelle la lettre de M. Lafargue parlant de l'*ignorance bénie* de la Fédération jurassienne [2], et qui a eu le même succès.

La séance fut ensuite close au milieu d'un tumulte excité par quelques braillards qui se trouvaient dans le public.

Après le vote qui avait transféré le Conseil général à New York et jeté la division dans le camp de la majorité, la minorité, trouvant le terrain déblayé par les soins mêmes de Marx, put arriver à l'entente qu'elle avait cherché à établir entre ses membres dès le premier jour du Congrès. Des réunions privées de la minorité avaient eu lieu à diverses reprises au local de la Section de la Haye; tous les membres de l'opposition, y compris les Anglais et l'Américain Sauva, y avaient assisté; on y avait échangé des idées et constaté qu'on était d'accord sur le principe d'autonomie; restait à exprimer cet accord dans une déclaration à lire au Congrès. Cette déclaration avait semblé, au premier abord, devoir être très difficile à élaborer, vu certaines divergences de détails entre les délégués de telle ou telle Fédération; mais, après le vote transportant le Conseil général à New York, la chose alla toute seule. Le samedi matin, on était arrivé à une rédaction définitive, qui fut présentée à la signature de tous les délégués de l'opposition. Tous la signèrent, sauf les Anglais, qui avaient déjà dû quitter la Haye [3], mais qui en avaient, dans les réunions précédentes de

de l'Internationale fut rédigé par Marx avec une maîtrise reconnue même de Bakounine et des anarchistes. Le triomphe final des propositions émises dans le Manifeste, Marx ne l'a jamais attendu que du seul développement intellectuel de la classe ouvrière, que devait amener l'action commune et la discussion en commun. » (Préface à une nouvelle édition du *Manifeste communiste*, 1er mai 1890.)

Marx n'a pas eu, en 1871 et en 1872, l'attitude expectante que lui prête son panégyriste : il a voulu, au contraire, faire violence au prolétariat des pays qui n'acceptaient pas sa doctrine. Il s'est mis ainsi en contradiction avec la tactique de ce Marx idéal que glorifie Engels aux dépens du Marx réel.

1. Charles Longuet venait d'épouser la fille aînée de Karl Marx.

2. Il s'agit de la lettre du 17 mai 1872, dont il a été question p. 247 et que j'ai le regret de n'avoir pu reproduire; dans un passage de cette lettre, Lafargue, après nous avoir appelés « pontifes des *Idées Pures* », et affirmé que la circulaire du Congrès de Sonvillier était « bourrée de doctrines métaphysiques », ajoutait : « Les prêtres, à quelque religion qu'ils appartiennent, se complaisent dans une ignorance bénie ».

3. Eccarius, Hales, Mottershead, Harcourt étaient partis dès le jeudi soir ; Roach et Sexton partirent le vendredi soir.

la minorité, approuvé les principes. Les signatures de deux délégués hollandais, Gilkens et Van der Hout, manquent aussi au bas de ce document : ils étaient déjà repartis pour Amsterdam. Il y manque aussi, je ne sais pourquoi, les signatures des délégués belges Herman et Splingard.

Le samedi matin, on apprit que les blanquistes (Arnaud, Cournet, Ranvier et Vaillant), furieux d'avoir été joués, avaient quitté le Congrès (Dereure était resté). Ranvier, en abandonnant la présidence, — où il fut remplacé par Sorge, — avait déclaré que l'Internationale était perdue. La minorité, de plus en plus compacte et résolue, ayant de plus en plus conscience qu'en elle était la véritable représentation de l'Internationale, disait au contraire : L'Internationale est sauvée, elle va reprendre possession d'elle-même ; l'autorité du Conseil général, votée en principe par la majorité, a été abolie en fait par le choix de New York.

La majorité avait maintenant à nommer les membres du nouveau Conseil général ; il lui fallait voter les yeux fermés, nul parmi les Européens ne connaissant les candidats auxquels il devait donner sa voix. Un fait bien caractéristique, c'est que, sur un mot d'ordre donné par Marx à ses amis, la candidature de Sorge ne fut pas mise en avant ; on savait qu'elle eût échoué, la personnalité de ce délégué étant antipathique même à une partie de la majorité : impossible d'imaginer un mufle plus déplaisant, un lourdaud plus mal embouché ; on l'avait tout de suite surnommé « le *caporal* Sorge ». Les marxistes firent décider que le Congrès nommerait seulement douze membres du Conseil général, et que le nouveau Conseil aurait, non pas la *faculté*, mais le *devoir* de s'adjoindre ultérieurement trois membres (disposition qui n'avait d'autre but que de permettre l'entrée ultérieure de Sorge au Conseil) [1]. Les douze membres, élus par la majorité seule, obtinrent de 29 à 22 suffrages [2] ; la minorité s'abstint, impassible.

Il fut décidé ensuite que le prochain Congrès général aurait lieu en Suisse.

Le Conseil général présenta son compte-rendu financier ; puis on procéda au vote sur l'insertion dans les Statuts généraux de l'article sur la « conquête du pouvoir politique », qui avait été discuté la veille : il fut adopté par 29 voix contre 5, avec 8 abstentions.

Une quatrième et dernière séance publique eut lieu le samedi après-midi : elle fut consacrée, non à un débat entre les délégués, mais à un exposé des principes de l'Internationale, adressé à un nombreux auditoire par plusieurs orateurs, entre autres par Victor Dave, qui s'exprimait couramment en langue hollandaise, par Van der Hout et Brismée. En constatant les chaleureux applaudissements donnés à ces délégués, qui développaient les idées de la minorité, par le public néerlandais, Lafargue, toujours ingénieux (*ingenioso hidalgo*), déclara que ce fait prouvait bien que le Conseil général, en désignant la Haye comme siège du Congrès, n'avait pas été guidé par la pensée de choisir un milieu qui lui fût favorable !

Il reste à parler de la question qui, aux yeux de Marx et d'Engels, était la plus importante de toutes, celle en vue de laquelle le Congrès avait été convoqué et une majorité complaisante fabriquée : la question de l'*Alliance*.

La Commission d'enquête sur l'Alliance, nommée le mercredi soir, tint ses réunions, à huis-clos, dans le local de la Section de la Haye, et fit

1. « Quand New York fut proposé, Johannard dit que c'était seulement afin de mettre le Conseil entre les mains de Sorge. Celui-ci s'était rendu si déplaisant, que personne n'aurait voté pour lui, et Marx promit qu'il ne ferait pas partie du Conseil. Mais on eut soin de laisser dans le Conseil général quelques places vacantes, et le premier acte du nouveau Conseil fut d'appeler Sorge dans son sein comme secrétaire général. » (Déclaration de Jung au Congrès de la Fédération anglaise, 26 janvier 1873.)

2. Voici les noms de ces douze membres : Bertrand, Bolte, Laurel, Kavanagh, Saint-Clair, Levielle, Carl, David, Dereure, Fornacieri, Speyer, Ward ; ce dernier était le seul des douze qui fût Américain. David et Ward, quand ils eurent appris leur nomination, la refusèrent par des lettres fort désobligeantes pour ceux qui les avaient élus.

comparaître devant elle des témoins et ceux qu'elle appelait des accusés. Elle prétendait faire porter son enquête sur l'existence d'une société secrète, qui se serait appelée l'Alliance de la démocratie socialiste, et qui aurait existé à côté de l'association publique fondée en septembre 1868 sous ce même nom ; les deux sociétés auraient eu le même programme, et la seconde, l'Alliance publique, aurait été seulement une sorte de paravent, de trompe-l'œil destiné à dissimuler l'existence et l'action de la première. Cette société secrète aurait eu des statuts et un programme opposés à ceux de l'Internationale, dont elle aurait été la rivale et l'ennemie.

Je refusai, pour moi, de comparaître devant la Commission. Je n'avais jamais été membre de l'Alliance de la démocratie socialiste, l'Association fondée lors du Congrès de Berne par Bakounine, Reclus et leurs amis ; j'avais refusé de constituer au Locle un groupe de cette Alliance ; j'avais refusé ensuite de m'inscrire comme membre de la Section de l'Alliance de Genève : et tout cela, je l'avais toujours déclaré hautement. Quant à me demander si j'avais fait partie ou si je faisais encore partie de quelque société secrète, c'était une question que je ne reconnaissais à personne le droit de me poser ; question qu'il est ridicule, d'ailleurs, d'avoir seulement l'idée de poser à quelqu'un, puisque le devoir du membre d'une organisation secrète serait de ne rien répondre. J'avais dit au Congrès de la Chaux-de-Fonds, le 4 avril 1870 : « Chaque membre de l'Internationale garde la liberté pleine et entière de s'affilier à n'importe quelle société secrète, fût-ce même la franc-maçonnerie ; une enquête sur une société secrète, ce serait simplement une dénonciation à la police ; » et je persistais dans cette façon de penser. Néanmoins, les délégués espagnols, ainsi que Joukovsky et Schwitzguébel, qui avaient bien voulu, eux, se prêter à l'enquête, ayant insisté auprès de moi et m'ayant représenté qu'il ne fallait pas avoir l'air de me dérober, je consentis, le samedi après-midi, à causer avec les membres de la Commission, mais à la condition expresse qu'il fût bien entendu que notre conversation n'aurait d'autre caractère que celui d'un entretien privé, et nullement celui d'un interrogatoire.

J'emprunte au *Bulletin*, en reproduisant à peu près textuellement son compte-rendu, le récit de ce qui est relatif à l'enquête sur l'Alliance, et aux votes émis par la majorité à la suite du rapport présenté par la Commission dans la séance privée du samedi soir :

La Commission d'enquête sur l'Alliance employa plusieurs séances (secrètes) à examiner des documents qui lui furent remis par Engels, et à entendre divers témoins. Cette Commission manifesta d'abord l'étrange prétention de se poser en juge d'instruction : l'interrogatoire des témoins devait être secret, et on devait ensuite procéder à des confrontations et chercher à prendre les témoins en défaut. Une partie de ceux qui furent appelés de la sorte refusèrent de répondre ; d'autres, les accusateurs, entretinrent au contraire pendant de longues heures la Commission de leurs griefs. Nous ne pouvons pas dire ce qui se passa dans ces séances ; nous ne connaissons pas les dépositions qui y furent faites, nous n'avons pas vu les pièces qui y furent produites ; mais il suffira, pour édifier nos lecteurs, de leur faire connaître les opinions de deux des membres de la Commission.

Roch Splingard, après avoir assisté à tous ces débats mystérieux, après avoir entendu les révélations de MM. Marx et Engels, déclara à qui voulut l'entendre que l'enquête ne pouvait aboutir à rien, que les accusateurs n'avaient apporté aucun document sérieux, que toute cette affaire était une mystification, et qu'on lui avait fait perdre son temps en le plaçant dans une Commission pareille. Du reste, on trouvera plus loin le rapport écrit qu'il a présenté, comme formant la minorité de la Commission.

Un autre membre de la Commission, le Français Walter, appartenant à la majorité du Congrès, fut si dégoûté de tout ce qu'il vit et entendit dans la Commission, qu'il écrivit à celle-ci, le vendredi, une lettre pour lui annoncer qu'il cesserait de participer à ses travaux et qu'il déclinait toute responsabilité à l'égard des conclusions qu'elle pourrait prendre. Il est vrai que le samedi soir, le citoyen Walter, ayant changé d'opinion, — on verra sous quelles influences, — essaya de rétracter sa lettre ; mais ce changement ne fit que montrer plus clairement la pression exercée, d'un certain côté, sur la pauvre Commission d'enquête.

Autre fait significatif. Le samedi, vers les quatre heures du soir, au local de la Section de la Haye, les citoyens Cuno, Lucain et Vichard, qui formaient la majorité de la Commission (Walter s'étant retiré et Splingard faisant minorité contre eux), déclarèrent à Guillaume que, malgré toute la peine qu'ils s'étaient donnée, ils n'avaient pu aboutir à aucun résultat sérieux, et que les travaux de la Commission d'enquête, lorsqu'elle aurait à présenter son rapport le soir même au Congrès, rappelleraient la montagne accouchant d'une souris. Une conversation amicale s'engagea ensuite entre Lucain et Guillaume au sujet de la réorganisation des Sections en France, de l'utilité qu'il y aurait à constituer un Comité fédéral français, etc. : Lucain témoigna à Guillaume la plus grande confiance, lui demanda d'entrer en correspondance avec lui, lui donna son adresse et son véritable nom [1]. Puis ils se séparèrent, et la Commission rentra en séance *pour entendre Marx !* Marx n'apporta pas de nouveaux documents ; il avait tout fait présenter par Engels : que put-il dire à la Commission ? Nous l'ignorons ; toujours est-il que les dispositions des trois citoyens qui venaient de causer avec Guillaume se modifièrent subitement, et que Walter lui-même, abjurant son indépendance, se prépara à désavouer sa lettre de la veille.

C'est après cette entrevue avec Marx que la Commission, soudain convertie à d'autres sentiments, rédigea ses mémorables conclusions ; et ici se place un autre fait caractéristique : les trois juges de la majorité, incapables de rédiger ces quelques phrases en français grammatical, furent obligés de se faire aider par Splingard, qui, tout en protestant contre leurs conclusions, en amenda le style autant que la chose était faisable.

Et c'est à la suite de tout cela que le samedi soir, en séance administrative, quelques instants avant la clôture du Congrès, *Lucain*, rapporteur de la Commission, vint lire le rapport que voici :

*Rapport de la Commission d'enquête sur la Société l'*Alliance.

Le temps ayant manqué à la Commission pour vous présenter un rapport complet, elle ne peut que vous fournir une appréciation, motivée sur des documents qui lui sont communiqués et les dépositions qu'elle a reçues.

Après avoir entendu les citoyens Engels, Karl Marx, Wroblewski, Dupont, Serraillier et Swarm pour l'Association ;

Et les citoyens Guillaume [2], Schwitzguébel, Joukovsky, Alerini,

1. J'ai oublié, après trente-quatre ans, quel était ce nom.

2. Comme je l'ai dit plus haut, j'avais refusé de « comparaître » devant la Commission en tant que Commission ; je m'étais borné à m'entretenir avec les citoyens Cuno, Vichard et Lucain, individuellement, de diverses questions intéressant l'Internationale.

Morago, Marselau, Farga-Pellicer, accusés de faire partie de la société secrète l'Alliance,

Les soussignés déclarent :

1° Que l'Alliance secrète, fondée avec des statuts complètement opposés à ceux de l'Association internationale des travailleurs, a existé, mais qu'il ne lui est pas suffisamment prouvé qu'elle existe encore ;

2° Qu'il est prouvé par un projet de statuts et des lettres signées « Bakounine » que ce citoyen a tenté et peut-être réussi de fonder, en Europe, une société appelée l'Alliance, ayant des statuts complètement différents au point de vue social et au point de vue politique de ceux de l'Association internationale des travailleurs ;

3° Que le citoyen Bakounine s'est servi de manœuvres frauduleuses tendant à s'approprier tout ou partie de la fortune d'autrui, ce qui constitue le fait d'escroquerie [1] ;

Qu'en outre, pour ne pas devoir remplir ses engagements, lui ou ses agents ont eu recours à l'intimidation ;

Pour ces motifs, les citoyens membres de la Commission demandent au Congrès :

1° D'exclure le citoyen Bakounine de l'Association internationale des travailleurs ;

2° D'exclure également les citoyens Guillaume et Schwitzguébel, convaincus qu'ils font encore partie de la société dite l'Alliance ;

3° Que dans l'enquête il nous a été prouvé que les citoyens Malon, Bousquet, — ce dernier secrétaire de commissaire de police à Béziers (France) [2], — et Louis Marchand, ayant demeuré à Bordeaux, tous convaincus d'agissements ayant pour but la désorganisation de la Société internationale des travailleurs; la Commission demande également leur expulsion de la Société ;

4° Qu'en ce qui concerne les citoyens Morago, Farga-Pellicer, Marselau, Alerini et Joukovsky, la Commission, s'en rapportant à leurs déclarations formelles de ne plus faire partie de ladite société l'Alliance, demande que le Congrès les déclare hors de cause [3].

Pour mettre à couvert leur responsabilité, les membres de la Commission demandent que les documents qui leur ont été communiqués, ainsi

1. Il s'agit de la traduction russe du *Kapital*, et de la lettre de Netchaïef à l'éditeur Poliakof (voir tome Ier. p. 261). On lira au tome III une protestation contre cette accusation « d'escroquerie et de chantage », protestation datée du 4 octobre 1872 et portant les signatures d'Ogaref, Zaytsef, Ozerof, Ross, Holstein, Ralli, Œlsnitz et Smirnof. — On pourrait croire qu'après trente-quatre ans, la lumière ayant été pleinement faite sur cette affaire, les marxistes auraient renoncé à répéter cette stupide injure. Eh bien, non : dans un livre paru en 1906, M. Sorge la réédite une fois de plus : « Il s'agit — dit-il dans une note ajoutée par lui à une lettre d'Engels du 14 juin 1873 — de l'escroquerie commise par Bakounine, et à laquelle, par égard pour des tiers, il fut fait simplement allusion à la Haye, sans qu'on en publiât le détail ».

2. Une lettre de Jules Montels, secrétaire de la Section de propagande et d'action révolutionnaire socialiste de Genève, publiée dans le *Bulletin* du 10 novembre 1872, prit la défense du citoyen Bousquet, républicain énergique, qui n'avait accepté, un moment, de la municipalité républicaine et socialiste de Béziers, en 1871, le poste de commissaire municipal que « par dévouement à la République démocratique et sociale ».

3. Cette rédaction semblait imputer à crime aux délégués espagnols le fait d'avoir appartenu à la *Alianza*, — confondue ici, pour les besoins de la cause, avec la Section de l'Alliance de Genève, à laquelle avait appartenu Joukovsky, — la Commission proposant au Congrès de ne les mettre hors de cause que parce qu'ils avaient formellement déclaré ne plus faire partie de cette société. Lorsqu'ils eurent connaissance, par sa publication dans la *Liberté*, de Bruxelles, du texte exact du rapport, dont ils n'avaient qu'imparfaitement saisi les termes lors de sa lecture à la Haye, les délégues de la Fédération espagnole protestèrent par une lettre en date du 18 septembre, dans laquelle ils déclaraient « s'être toujours tenus pour honorés d'avoir contribué à la propagande de l'Alliance » (*Bulletin* du 15 octobre 1872).

que les dépositions faites, seraient publiés par eux dans un organe officiel de l'Association.

La Haye, le 7 septembre 1872.

Le Président : Ph.-P. Cuno, délégué de Stuttgart et de Düsseldorf.

Le Secrétaire : Lucain, délégué de France.

Quelques courtes observations feront voir à la fois la stupidité et l'infamie de ce document.

On y parle de la société l'Alliance, tantôt comme d'une société secrète, tantôt comme d'une société publique, de sorte que d'un bout à l'autre du rapport règne une confusion complète sur ce point.

On y dit, d'une part, que *l'Alliance secrète a existé, mais qu'il n'est pas suffisamment prouvé qu'elle existe encore*, et, plus loin, que *Bakounine a tenté, et peut-être réussi, de fonder une société appelée l'Alliance*, — et d'autre part la Commission se dit convaincue que Guillaume et Schwitzguébel *font encore partie de la société dite l'Alliance*. Est-il possible de tomber dans une contradiction plus enfantine ? Car, ou bien la Commission affirme, comme elle le fait plus haut, qu'il ne lui est pas suffisamment prouvé que l'Alliance existe encore, ni même — ceci est un comble — que Bakounine ait réussi à la fonder, et alors il est absurde de dire que Guillaume et Schwitzguébel en font partie ; ou bien, en effet, il existe des preuves, qui ont paru convaincantes à la Commission, que Guillaume et Schwitzguébel font encore partie d'une société dite l'Alliance, et alors la Commission ne sait ce qu'elle dit en prétendant que l'existence même de cette société ne lui est pas suffisamment prouvée.

Enfin le rapport prétend que cette Alliance — dont la Commission ignore si elle existe, oui ou non — avait des statuts complètement opposés à ceux de l'Internationale.

Or la vérité, que la Commission connaît parfaitement bien, est que l'Alliance a réellement existé ; que Bakounine a non seulement tenté de la fonder, mais y a réussi ; qu'elle a fonctionné au grand jour, en public, au su de tout le monde ; que le Conseil général, dans sa lettre du 20 mars 1869, a reconnu que le programme de cette Alliance *ne contient rien de contraire à la tendance générale de l'Internationale* (t. Ier, p. 141) ; et que le programme et le règlement de la Section qui a porté ce nom à Genève *ont été approuvés par le Conseil général de Londres* (lettre d'Eccarius du 28 juillet 1869 [1]).

1. Si quelqu'un voulait répondre qu'il ne s'agit pas du programme et des statuts de l'Alliance de la démocratie socialiste, société publique, mais de ceux d'une société secrète ayant porté le même nom, je ferais observer que le titre de « Statuts secrets de l'Alliance », donné aux documents publiés en 1873 dans les Pièces justificatives de la brochure *L'Alliance de la démocratie socialiste*, etc. (pages 118-132), a été *fabriqué par les auteurs de cette brochure*. Ces documents ne forment pas, comme ces auteurs le prétendent (p. 2), « une seule pièce » ; il y a là, au contraire, une juxtaposition de pièces de diverse nature, qui, à les supposer toutes authentiques, sont de valeur fort inégale. L'homme qui a le mieux étudié l'histoire, excessivement difficile et compliquée et sur laquelle la lumière ne pourra jamais être complètement faite, des sociétés secrètes, successivement ébauchées ou réalisées, dont Bakounine a été soit le fondateur, soit un membre très important, — Max Nettlau, — a écrit à ce sujet : « En fait, nous avons ici plusieurs documents distincts, des projets dont il n'est pas possible de dire s'ils ont été réalisés ; comme je l'ai fait voir ailleurs, tous ces projets étaient devenus caducs et sans objet à la suite de délibérations ultérieures. Quiconque se fût trouvé légitimement en leur possession ne pouvait pas ignorer cela. Ces papiers furent envoyés de Genève à Marx et à Engels, évidemment par Outine. Celui-ci dissimula-t-il à ses correspondants leur nullité (*Wertlosigkeit*) ? ou bien est-ce Marx qui, bien qu'on l'en eût instruit, la dissimula à la Commission ? » (Nettlau, p. 724.)

Plus loin, la Commission formule contre Bakounine une accusation d'escroquerie. Or, à l'appui d'une inculpation si grave, il n'a pas été fourni au Congrès le plus petit brin de preuve, et l'accusé n'a été ni prévenu ni entendu ! Il y a donc là une diffamation pure et simple. Mais il est inutile d'insister : l'honneur de Bakounine ne peut pas être atteint par de semblables indignités.

Le président de la Commission, *Cuno*, expliqua au Congrès que la Commission n'avait, à la vérité, reçu aucune preuve matérielle des faits imputés aux citoyens mis en cause, mais qu'elle avait acquis à leur égard une *certitude morale* ; et que, n'ayant pas d'arguments à présenter au Congrès à l'appui de son opinion, la Commission se bornait à lui demander *un vote de confiance !*

Il fut donné ensuite lecture de la déclaration de *Roch Splingard*, dont voici les termes :

Je proteste contre le rapport de la Commission d'enquête sur l'Alliance et me réserve de faire valoir mes raisons devant le Congrès. Une seule chose me paraît acquise au débat, c'est la *tentative* de M. Bakounine d'organiser une société secrète au sein de l'Association.

Quant aux expulsions proposées par la majorité de la Commission d'enquête, je déclare ne pouvoir me prononcer comme membre de ladite Commission, n'ayant pas reçu de mandat à ce sujet [1], et me déclarant prêt à combattre cette décision devant le Congrès.

Roch Splingard.

Splingard développa ses conclusions en quelques paroles énergiques, qui firent justice du rapport de la Commission et de l'étrange discours de Cuno.

Guillaume, invité à se défendre, refusa de le faire, en disant que ce serait avoir l'air de prendre au sérieux la comédie organisée par la majorité. Il se borna à faire remarquer que c'était le parti fédéraliste tout entier que la majorité cherchait à atteindre par les mesures dirigées contre quelques-uns de ses membres : « Mais, ajouta-t-il, votre vengeance vient trop tard, nous avons pris les devants, notre pacte de solidarité est fait et signé, et nous allons vous le lire ».

Schwitzguébel se contenta de dire : « Nous sommes condamnés d'avance ; mais les travailleurs condamneront la décision de votre majorité [2] ».

Et là-dessus *Dave*, délégué de la Section de la Haye, donna lecture de la déclaration suivante :

Déclaration de la minorité.

Nous soussignés, membres de la minorité du Congrès de la Haye, partisans de l'autonomie et de la fédération des groupes de travailleurs, devant le vote de décisions qui nous semblent aller à l'encontre des principes admis par les pays que nous représentons, mais désirant éviter toute espèce de scission dans le sein de l'Association internationale des

1. Il veut dire que la Commission n'a pas reçu du Congrès le mandat de proposer des expulsions, mais seulement de faire une enquête.

2. M. Sorge, dans une des annotations qu'il a ajoutées aux lettres de Marx, Engels, Becker, etc., récemment publiées par lui, a écrit, à propos de l'attitude de Schwitzguébel : « Schwitzguébel réussit à se sauver par un appel larmoyant (*Schwitzguébel rettete sich durch einen weinerlichen Appell*) ». Je n'ai pas besoin de dire que c'est là un mensonge.

travailleurs, faisons les déclarations suivantes, que nous soumettons à l'approbation des Sections qui nous ont délégués :

1° Nous continuerons avec le Conseil général nos rapports administratifs concernant le paiement des cotisations, la correspondance et la statistique du travail [1] ;

2° Les Fédérations représentées par nous établiront entre elles et toutes les branches de l'Internationale régulièrement constituées des rapports directs et continus [2] ;

3° Dans le cas où le Conseil général voudrait s'ingérer dans les affaires intérieures d'une Fédération, les Fédérations représentées par les soussignés s'engagent solidairement à maintenir leur autonomie tant que ces Fédérations n'entreront pas dans une voie directement contraire aux Statuts généraux de l'Internationale, approuvés au Congrès de Genève [3] ;

4° Nous engageons toutes les Fédérations et Sections à se préparer, d'ici au prochain Congrès général, au triomphe, dans le sein de l'Internationale, comme base de l'organisation du travail, des principes de l'autonomie fédérative ;

5° Nous répudions hautement tout rapport avec le soi-disant Conseil fédéraliste universel de Londres [4], ou toute autre organisation semblable étrangère à l'Internationale.

Alerini, Farga-Pellicer, Morago, Marselau, délégués de la Fédération d'Espagne ;

Brismée, Coenen, Fluse, Van den Abeele, Eberhardt, délégués belges ;

Schwitzguébel, Guillaume, délégués jurassiens ;

Dave, Gerhard, délégués de Hollande ;

Sauva, délégué d'Amérique.

Les membres de la majorité écoutèrent silencieusement cette lecture inattendue. Aucune observation ne fut faite. Et chacun ayant hâte d'en finir, le président fit procéder au vote par appel nominal sur les expulsions proposées par la Commission [5].

Sur les soixante-cinq délégués qui avaient été admis à siéger (West ayant été repoussé et Joukovsky ajourné), il n'en restait plus que quarante-trois présents au Congrès. Les vingt-deux délégués qui avaient déjà quitté la Haye étaient : Eccarius, Hales, Mottershead, Roach, Sexton, Harcourt, Eberhardt, Gerhard, Gilkens, Van der Hout, de la minorité ; Lessner, Maltman Barry, Arnaud, Cournet, Ranvier, Vaillant, Bernhard Becker, Dietzgen, Milke, Rittinghausen, Scheu, Schumacher, de la majorité [6].

1. Par ce paragraphe, la minorité déclarait ne vouloir considérer le Conseil général que comme un simple bureau de correspondance et de statistique, et vouloir ignorer les pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Congrès de Bâle et ceux qu'il s'était fait attribuer par la Conférence de Londres et par le Congrès de la Haye.

2. En déclarant que les Fédérations représentées par eux établiraient entre elles « des rapports directs et continus », les délégués de la minorité montraient qu'à leurs yeux l'institution du Conseil général était superflue.

3. Cet alinéa, en affirmant que les Statuts généraux de l'Internationale étaient ceux qui avaient été « approuvés au Congrès de Genève », déclarait par là-même nulles et non avenues, aux yeux de la minorité, les modifications aux Statuts faites par la Conférence de Londres et par le Congrès de la Haye. Et en même temps il constituait un véritable pacte de solidarité entre les Fédérations pour le maintien de leur autonomie.

4. Ce « Conseil fédéraliste universel » était un groupement qui s'était constitué à Londres sur l'initiative de Vésinier, et qui s'était posé en antagoniste du Conseil général de l'Internationale.

5. Le *Bulletin* n'a donné que les chiffres des *oui*, des *non* et des abstentions, d'après la *Liberté* (ces chiffres sont en partie erronés), sans indiquer les noms des votants. Je donne les appels nominaux au complet.

6. Ainsi que le montrent les tableaux des appels nominaux des 4, 5 et 6 septembre. Rittinghausen paraît être parti dès le mercredi ; Dietzgen partit le jeudi ; Scheu le

Scrutin sur l'expulsion de Michel Bakounine (42 votants [1]) :

Oui : J.-Ph. Becker, Cuno, Dereure, Dumont [Faillet], Dupont, Duval, Engels, Farkas, Fränkel, Heim, Hepner, Johannard, Kugelmann, Lafargue, Le Moussu, Longuet, Lucain (pseudonyme), Mac Donnell, Marx, Pihl, Serraillier, Sorge, Swarm [d'Entraygues], Vichard, Walter [Van Heddeghem], Wilmot (pseudonyme), Wroblewski.

Non : Brismée, Coenen, Cyrille [2], Dave, Fluse, Herman, Van den Abeele.

Abstentions : Alerini, Farga-Pellicer [3], Guillaume, Marselau, Morago, Sauva, Splingard, Schwitzguébel.

27 *oui*, 7 *non*, 8 abstentions : l'expulsion de Bakounine est votée.

Scrutin sur l'expulsion de James Guillaume (43 votants [4]) :

Oui : J.-Ph. Becker, Cuno, Dumont [Faillet], Dupont, Duval, Engels, Farkas, Fränkel, Heim, Hepner, Johannard, Kugelmann, Lafargue, Le Moussu, Longuet, Lucain (pseudonyme), Marx, Pihl, Serraillier, Sorge, Swarm [d'Entraygues], Vichard, Walter [Van Heddeghem], Wilmot, (pseudonyme), Wroblewski [5].

Non : Brismée, Coenen, Cyrille, Dave, Fluse, Herman, Sauva, Splingard, Van den Abeele [6].

Abstentions : Alerini, Dereure, Farga-Pellicer, Friedländer, Guillaume, Mac Donnell, Marselau, Morago, Schwitzguébel [7].

25 *oui*, 9 *non*, 9 abstentions : l'expulsion de Guillaume est votée.

Scrutin sur l'expulsion d'Adhémar Schwitzguébel (41 votants [8]) :

Oui : J.-Ph. Becker, Cuno, Dumont [Faillet], Engels, Farkas, Heim, Hepner, Kugelmann, Le Moussu, Marx, Pihl, Sorge [9], Vichard, Walter [Van Heddeghem], Wroblewski [10].

Non : Brismée, Coenen, Cyrille, Dave, Dereure, Dupont, Fluse, Frän-

vendredi ; B. Becker, Milke et Schumacher le vendredi soir. Dans la brochure officielle *Résolutions du Congrès général tenu à la Haye*, on voit apparaître, dans deux scrutins de la journée du vendredi 6, le nom de Ludwig, qui ne figure pas dans la liste des délégués. Ce Ludwig, qui vote avec la majorité, était probablement un Allemand venu à la Haye comme spectateur, auquel Dietzgen ou quelque autre, peut-être, avait remis son mandat en partant. — Chose curieuse, que nous apprend la correspondance d'Engels avec Sorge : les deux frères Scheu, Andreas et Heinrich, étaient suspectés de « bakounisme » ; Engels écrivit à Sorge le 3 mai 1873 : « On retrouve quelque chose des grandes phrases de Bakounine dans les articles et les discours de Scheu [le rédacteur de la *Gleichheit* de Vienne] ; et tu te rappelles comme son frère s'est esquivé à la Haye quand est venu le moment de régler l'affaire Bakounine ».

1. Friedländer était momentanément absent.
2. Le compte-rendu du *Standard* omet à tort le nom de Cyrille.
3. Le *Standard* omet à tort Farga-Pellicer.
4. Friedländer, cette fois, prend part au vote.
5. Deux membres se sont détachés de la majorité, Dereure et Mac Donnell, et se sont joints aux abstenants, ainsi que Friedländer, absent au premier scrutin.
6. Deux délégués de la minorité, Sauva et Splingard, qui s'étaient simplement abstenus au scrutin sur l'expulsion de Bakounine, ont cette fois voté *non*.
7. Le *Standard* omet à tort, parmi les abstenants, Guillaume et Morago.
8. Il n'y avait plus que quarante et un votants, Friedländer s'étant de nouveau absenté, et Guillaume n'étant plus compté au nombre des votants.
9. Par une singulière erreur, le *Standard*, au lieu de Sorge, a imprimé *Splingard*.
10. Cette fois, dix nouveaux membres se sont détachés de la majorité : Dupont, Duval, Fränkel, Johannard, Lafargue, Longuet, Lucain, Serraillier, Swarm, Wilmot ; sept d'entre eux, avec Dereure, se sont joints aux *non* ; les trois autres, avec Mac Donnell, se sont joints aux abstentions.

kel, Herman, Johannard, Longuet, Sauva, Serraillier, Splingard [1], Swarm [d'Entraygues], Wilmot (pseudonyme), Van den Abeele.

Abstentions : Alerini, Duval, Farga-Pellicer, Lafargue, Lucain (pseudonyme), Mac Donnell, Marselau, Morago, Schwitzguébel [2].

15 *oui,* 17 *non,* 9 abstentions : l'expulsion de Schwitzguébel n'est pas votée.

Schwitzguébel protesta immédiatement : il fit remarquer que son expulsion avait été proposée par la Commission exactement pour les mêmes motifs que celle de Guillaume, et qu'il était absurde d'expulser l'un et pas l'autre. La majorité ne répondit rien [3]. Guillaume déclara, de son côté, qu'il continuait à se considérer comme membre de l'Internationale.

Un membre de la majorité [4], comprenant qu'il serait difficile, sinon impossible, de réunir un nombre de voix suffisant pour les trois expulsions que la Commission demandait encore, proposa politiquement de laisser tomber la demande d'expulsion formulée contre les citoyens Malon, Bousquet et Marchand : « L'exemple que nous venons de faire, ajouta-t-il, suffira ». La majorité acquiesça, et l'on passa outre.

Ainsi le citoyen Bousquet, accusé — faussement d'ailleurs — par le rapport de la Commission d'être un mouchard, est resté membre de l'Internationale, par la volonté de la majorité, qui n'a pas trouvé qu'il fût nécessaire de l'expulser [5].

La même Commission qui avait eu à s'occuper de l'enquête sur l'Alliance, avait reçu mandat d'entendre les accusations que les délégués de diverses Fédérations apportaient à leur tour contre le Conseil général, pour abus de pouvoir, violation des statuts, calomnie, etc. Mais la Commission déclara que le temps lui avait manqué pour s'occuper de cette seconde partie de sa tâche, en sorte que l'examen des actes du Conseil général, bien autrement important que l'enquête dérisoire sur l'Alliance, n'eut pas lieu.

Après ces belles décisions, le président Sorge prononça la clôture du Congrès.

Dans la séance publique du jeudi après-midi, Gerhard avait annoncé que la Section d'Amsterdam invitait les congressistes à se rendre dans cette ville le dimanche 8 septembre, pour y assister à un meeting qu'elle avait convoqué. En conséquence, le dimanche matin, un certain nombre de membres du Congrès — les délégués de la minorité presque au complet, et quelques délégués de la majorité — prirent le train pour Amsterdam.

J'avais grand besoin de me détendre un peu les nerfs, et l'agréable diversion que m'offrit ce voyage fut pour moi la bienvenue. Toute la semaine, sans un moment de répit, j'avais été sur la brèche, en une perpétuelle contention d'esprit. C'était surtout dans les réunions privées de la minorité et les entretiens particuliers, dans ces explications laborieuses, ces négociations délicates à la recherche d'un terrain d'entente, qu'il avait fallu se prodiguer. Mon rôle n'avait pas toujours été facile : tandis que

1. Le *Standard* omet ici le nom de Splingard, l'ayant porté par erreur dans la liste des *oui* au lieu de Sorge.

2. Le *Standard* omet à tort, parmi les abstenants, Alerini et Schwitzguebel.

3. On remarquera que Lucain, membre et secrétaire de la Commission qui proposait l'expulsion de Schwitzguébel, s'est abstenu de voter.

4. J'ai oublié qui ce fut.

5. On a déjà vu plus haut que Bousquet était un bon républicain ; mais à ce moment-là nous ignorions tout à fait qui il pouvait être : son nom nous était inconnu avant la lecture du rapport de la Commission.

certains Belges, comme Coenen, Splingard, Herman, regardaient au début avec quelque défiance ces Jurassiens qu'on leur avait représentés comme les hommes liges de Bakounine, notre excellent ami Cafiero, dont l'intransigeance s'accommodait mal de notre modération, la taxait parfois de faiblesse, et semblait croire, lorsque je me refusais à rompre prématurément avec le Conseil général, que je pactisais avec l'adversaire. Morago, un jour qu'il me vit causer dans la salle du Congrès avec Lafargue, — qui m'avait abordé pour me parler des choses espagnoles, et que j'écoutais tranquillement, ne me sentant de haine pour personne, — me reprocha violemment, comme une trahison, d'avoir consenti à m'entretenir avec un homme qu'il détestait. Au milieu de ce conflit de passions exaltées, et des exagérations que je voyais se produire de part et d'autre, l'espoir que nous réussirions à sauver l'Internationale, mise en si grand péril par les marxistes et les blanquistes, avait soutenu jusqu'au bout mon courage. Après six jours de lutte, nos efforts se trouvaient couronnés de succès; notre union avait déjoué les manœuvres de nos adversaires, tandis que les autoritaires s'étaient divisés et que leur coalition s'était rompue d'elle-même[1]. Quelques hommes, parmi lesquels j'avais le regret de trouver trois anciens collègues des Congrès d'autrefois, — Dupont, Longuet et Kugelmann, — venaient de voter mon expulsion de l'Internationale, en même temps que celle de Bakounine: mais je savais que ce verdict ne serait pas ratifié par les Fédérations, et je quittais la Haye l'esprit tranquille, heureux de pouvoir ouvrir de nouveau les yeux sur la nature, et regardant avec ravissement, par la portière du wagon, se dérouler à perte de vue les grasses prairies et les canaux tranquilles. Ce qui m'avait le plus coûté, pendant la semaine passée dans la fournaise dont je venais de sortir, c'était de n'avoir rien vu : rien, que les rues inanimées par lesquelles nous nous rendions le matin à la salle du Congrès, et où on ne rencontrait guère, à cette heure, que les servantes occupées à laver à grande eau, à la mode hollandaise, au moyen d'une petite pompe, la façade des maisons ; que le cabaret où nous allions en courant, à midi, prendre un frugal repas, pain et poisson fumé, avec un verre de la bière plate et fade que boivent les ouvriers du pays ; que l'auberge où le soir nous devisions avec les délégués anglais en prenant une tasse de thé accompagnée de tartines.

1. Dans une note (n° 4573 B) du Supplément (encore inédit) à sa biographie de Bakounine, Max Nettlau, après avoir retracé les négociations qui aboutirent à l'union de la minorité du Congrès sur le terrain de l'autonomie, malgré les divergences doctrinales qui pouvaient séparer les Anglais ou les Hollandais des Espagnols ou des Italiens, s'exprime en ces termes (je les reproduis dans la langue originale) : « Diese Mitteilungen sind zum Verständniss des gesammten Schicksals der Internationale seit dem Haager Congress unentbehrlich. Man hätte nicht gedacht, dass die Entscheidung so sehr sozusagen an einem Haare hing, an der Entschlossenheit eines Mannes, gegen den Wunsch seiner eigenen Freunde eine ihm richtig scheinende Taktik durchzuführen. Wenn G. richtig urteilt, muss man annehmen, es wäre durchaus möglich gewesen, dass — wenn die Spanier, Italiener, Jurassier einen intransigenten Standpunkt offen eingenommen hätten — die Belgier, Holländer, Engländer u. s. w. auf Seite des Generalrats geblieben wären und dass dann Marx die Internationale nicht so völlig unter den Händen entschwunden wäre, wie es geschah. Man versteht die mir bis jetzt als Mattheit erchienene relativ geringe Teilname der Jurassier am Congress selbst als eine Zurückhaltung, mit der G. seinem Plan entsprechend vorging. Für Marx, dem diese Handlungsweise nicht unbekannt geblieben sein wird, bot sich während der ganzen Woche eine Möglichkeit, sich mit seinen loyalen Gegnern auf Grund der Autonomie aller zu verständigen, wodurch er die ganze Bewegung auf ein höheres Niveau gestellt und auch sich von seinen eigentümlichen Alliirten, den Blanquisten, und der Misère so vieler persönlicher Streitigkeiten hätte befreien können. Er hat diesen letzten Rettungsweg nicht betreten, vielmehr mit Kleinlichkeit und Rancune bis zulezt seinen autoritären Standpunkt vortreten lassen, der ihm die ganze Internationale entzog. » — A la phrase de Nettlau : « Für Marx, dem diese Handlungsweise nicht unbekannt geblieben sein wird... », je dois pourtant opposer cette remarque, que la lecture de la déclaration de la minorité, le samedi soir, fut pour Marx et les siens un coup de foudre inattendu.

Plusieurs de mes camarades étaient allés au musée de peinture, pour admirer les chefs-d'œuvre de Rembrandt et de Paul Potter : je n'avais pu les y accompagner ; tous étaient allés voir la mer à Scheveningen : moi seul je n'avais pu trouver le temps de m'échapper pour la saluer.

Maintenant je me dédommageais de mon mieux. Après avoir roulé une heure environ dans la direction du Nord, le train, tournant à droite, longea un moment les « polders » verdoyants qui ont remplacé la mer de Harlem, puis il nous débarqua dans la grande cité du Zuyderzee. Sous la conduite de quelques camarades venus au-devant de nous, nous nous engageâmes dans les rues étroites bordées de maisons pittoresques aux étages en surplomb, et longeâmes les canaux qui font d'Amsterdam la « Venise du Nord », admirant cette capitale d'un aspect si nouveau pour nous, et où nous nous trouvions pourtant à l'aise comme dans les villages de nos montagnes, au milieu des amis qui nous faisaient un accueil si fraternel.

Le meeting était annoncé pour midi ; nous ne nous y rendîmes pas, sachant que Marx se proposait d'y prendre la parole [1]. Je m'en fus, avec Alerini, Farga et Cafiero, faire un tour dans un quartier excentrique qui présentait une vaste place et des jardins ; nous désirions causer un peu à notre aise et entre nous. Farga était pour moi, depuis 1869, un ami admis dans notre entière intimité : esprit pratique, caractère calme, préoccupé avant tout des questions d'organisation ouvrière, il représentait dans l'Internationale espagnole le bon sens et la modération. Alerini ne m'était connu encore que par les récits de Bastelica et de Bakounine, mais il m'avait inspiré tout de suite sympathie et confiance ; plus je le vis, plus j'aimai son cœur chaud, sa droiture, sa vaillance simple et sans phrases. Cafiero, bon enfant et le cœur sur la main, c'était le loyal révolutionnaire, plein d'abnégation et d'enthousiasme. Nous nous demandions, en songeant au passé et à l'avenir, comment il faudrait réorganiser l'Internationale et établir entre les Fédérations des liens qui n'avaient existé jusqu'alors que de façon bien imparfaite. En France, Varlin n'était plus là ; Richard avait trahi ; Bastelica semblait vouloir abandonner la lutte. En Espagne, Sentiñon s'était découragé. Ne fallait-il pas essayer de reconstituer, avec les nouveaux éléments qui s'offraient, une entente internationale ? Alerini affirmait qu'il se trouverait des Français pour remplacer les morts et les traîtres. En Espagne, la création spontanée de la *Alianza* montrait combien les socialistes espagnols étaient disposés à comprendre et à pratiquer l'action concertée ; et il ne s'agissait plus que d'ajouter, à ce qui n'avait été qu'une entente dans les limites d'une fédération régionale, l'entente internationale entre les plus actifs et les plus dignes de confiance. En Italie, une étroite intimité existait déjà entre les hommes qui venaient d'organiser l'Internationale dans ce pays ; et, par l'intermédiaire de Bakounine, auquel la première impulsion était due, ils étaient entrés ou allaient pouvoir entrer en relations avec les militants du Jura, de France et d'Espagne. Nous tombâmes d'accord qu'il faudrait profiter de l'occasion qu'offrirait le Congrès convoqué à Saint-Imier pour le 15 septembre, et auquel devaient se rendre les délégués espagnols aussi bien que des délégués italiens ; ce rapprochement nous donnait l'espoir qu'il serait possible d'établir entre nous tous, qui luttions pour la réalisation des mêmes idées, un accord destiné à substituer l'action collective aux efforts restés jusque-là trop isolés.

Ayant rejoint ensuite nos camarades, nous allâmes avec eux à l'endroit où tout le monde s'était donné rendez-vous. Je transcris ce que dit le *Bulletin* de l'emploi du reste de ce beau dimanche :

1. « Un meeting auquel assistèrent environ cent cinquante personnes fut donné à midi dans un local en dehors de la ville ; les orateurs de la majorité y parlèrent seuls ; Marx, Becker, Sorge et quelques autres y prononcèrent des discours qui furent écoutés avec beaucoup de froideur ; la minorité s'abstint. » (*Bulletin.*)

L'après-midi, la minorité tint une réunion familière au local des forgerons, et la franche cordialité qui y régna fut un dédommagement de l'écœurant spectacle que la majorité avait offert sept jours durant aux yeux de l'opposition. Presque toutes les Fédérations de l'Internationale étaient représentées dans cette réunion tout intime : Américains, Anglais, Irlandais, Hollandais, Belges, Russes, Français, Italiens, Espagnols, Jurassiens. Le soir, la minorité se rendit à une réunion publique organisée par les typographes en grève ; plusieurs centaines de personnes, dont beaucoup de femmes, étaient présentes. Les délégués furent invités à prendre la parole : et, à titre de protestation contre les ukases de la majorité, ce fut James Guillaume, expulsé la veille par ces messieurs, qu'ils chargèrent de parler au nom de l'Internationale. Son discours, traduit en hollandais par Dave, fut accueilli avec beaucoup d'enthousiasme par les typographes. Dave et Brismée parlèrent ensuite. M. Engels, qui s'était fourvoyé dans cette réunion, voyant les dispositions des ouvriers hollandais, se hâta de s'éclipser.

Enfin, la journée se termina par une réunion de la Section d'Amsterdam. Il y fut donné lecture de la déclaration de la minorité, qui fut approuvée à l'unanimité ; et une discussion approfondie des principes de l'Internationale put convaincre les délégués que la Section d'Amsterdam, de même que les autres Sections de la Hollande, entend marcher comme nous dans la voie de l'autonomie et du fédéralisme.

Après la réunion de la Section à laquelle ils venaient d'assister, les délégués ne voulaient pas encore se séparer. Quelques camarades hollandais nous conduisirent, sur notre demande, dans un cercle ou au local de quelque *Gild*, dont j'ai oublié le nom, au premier étage d'une assez belle maison. Là, dans une grande salle aux boiseries sévères, nous nous installâmes autour d'une vaste table, et, jusqu'à une heure avancée de la nuit, nous continuâmes à causer gaîment, l'esprit en fête, le cœur dilaté, heureux de nous sentir en si complète communion d'idées les uns avec les autres et avec nos amis d'Amsterdam, chez qui nous retrouvions vivace, et nettement réfractaire aux velléités centralisatrises, l'esprit d'indépendance et de solidarité qui jadis créa la Fédération des Sept libres Provinces. Nous pûmes constater ce soir-là que, malgré la prédiction de Marx, le centre de gravité n'était pas encore transféré de France en Allemagne.

Il y avait un piano dans la salle, et plusieurs d'entre nous chantèrent. Je crois voir encore l'imposant père Brismée, avec sa haute taille, ses larges épaules, et sa grande barbe grisonnante, entonner les couplets de la Carmagnole, que tout le monde répétait en chœur. Joukovsky, bon musicien, nous fit entendre, en s'accompagnant au piano, son air favori, une étrange mélopée russe, la « Chanson de Stenko Razine [1] », dont il avait traduit en français, en vers libres, les paroles farouches :

Il pendait les propriétaires
Et les employés du tsar.

D'autres camarades chantèrent encore. Mais c'étaient des refrains d'autrefois, inspirés par les révolutions passées. Depuis que l'Internationale existait, nulle chanson nouvelle n'avait été composée pour elle, qui exprimât les idées et les sentiments des foules ralliées autour du drapeau de

1. Stenko Razine est le chef de bandits qui se mit à la tête de la formidable insurrection paysanne de 1669-1671, sous le règne du tsar Alexis. Quand Pougatchof, un siècle après, en 1773-1775, souleva les Cosaques et les serfs contre Catherine II, le peuple russe vit en lui un nouveau Stenko Razine ; et on avait attendu, en Russie, pour 1869 et les années suivantes, une troisième apparition séculaire du légendaire brigand en qui l'imagination des opprimés incarnait la révolte.

désir émis, il y a un an bientôt, par notre Fédération, d'enlever au Conseil général tout pouvoir, a rencontré l'adhésion de plusieurs Fédérations. En Belgique, on a même fait la proposition de supprimer ce Conseil. Nous n'étions pas allés jusque là. Mais lorsque cette proposition nous a été communiquée, nous nous sommes demandé si, dans l'état actuel de l'Internationale, l'existence du Conseil général était nécessaire. Nous avons discuté, nous avons consulté les autres Fédérations : qu'est-il advenu de notre enquête ? La majorité des Fédérations a été d'avis de maintenir, non pas une autorité centrale, mais un centre de correspondance et de statistique. Il nous a semblé que les Fédérations pourraient, sans cet intermédiaire, entrer en relations directes les unes avec les autres ; néanmoins nous nous sommes ralliés à l'opinion de la majorité.

Ceux qui désirent maintenir au Conseil général l'autorité qu'il possède actuellement ont objecté qu'il fallait un pouvoir fort à la tête de notre Association. L'Internationale soutient deux sortes de luttes : la lutte économique, qui se traduit par les grèves ; la lutte politique, qui, suivant les pays, se traduit par des candidatures ouvrières ou par la révolution. Ces deux luttes sont inséparables ; elles doivent être menées ensemble ; mais le Conseil général a-t-il qualité pour nous guider dans l'une ou l'autre de ces luttes ? A-t-il jamais organisé une grève ? Non ; il n'a aucune action sur ces conflits : lorsqu'ils surgissent, c'est la solidarité seule qui nous détermine à agir. Souvenez-vous, pour ne parler que de la Suisse, quelles protestations la Fédération genevoise adressa aux journaux qui prétendaient, lors des grèves de 1868 et 1869, que cette Fédération avait reçu un mot d'ordre de Londres et de Paris. Nous ne voulons pas, quant à nous, que l'Internationale reçoive des ordres de Londres ni d'ailleurs. Pour la lutte politique, le Conseil général n'est pas davantage nécessaire ; ce n'est pas lui qui a jamais conduit les travailleurs à la révolution : les mouvements révolutionnaires se produisent spontanément, et non sous l'impulsion d'un pouvoir directeur. En conséquence, nous contestons l'utilité du Conseil général. Cependant, nous sommes disposés à ne pas réclamer sa suppression, pourvu que son rôle soit réduit à celui d'un simple bureau de correspondance et de statistique.

Sorge, de New York, répond que l'Amérique a fait, elle aussi, des expériences qui l'ont conduite à des conclusions diamétralement opposées à celles de la Fédération jurassienne. « La Fédération jurassienne, dit-il, se déclare ennemie du pouvoir : j'aurais voulu, pour moi, qu'elle n'eût pas eu celui d'imprimer les choses infâmes qu'elle a publiées... »

Ici, interruptions, tumulte. La minorité somme le président de rappeler Sorge à l'ordre. Sorge retire ses dernières paroles, et continue :

« On a dit que le Conseil général de Londres n'avait jamais organisé de grèves : ce n'est pas vrai. Son intervention a été des plus efficaces dans la grève des bronziers de Paris, dans celle des ouvriers en machines à coudre de New York, dans celle des mécaniciens de Newcastle... »

Mottershead, délégué anglais, interrompt en disant : « C'est inexact, les mécaniciens de Newcastle n'ont rien eu à faire avec le Conseil général ».

Sorge reprend : « Le Conseil général doit être l'état-major de

l'Association. Les partisans de l'autonomie disent que notre Association n'a pas besoin de tête ; nous pensons au contraire qu'il lui en faut une, et avec beaucoup de cervelle dedans. (On regarde Marx, et on rit.) Nous devons absolument avoir une forte centralisation, et, pour terminer, en opposition à ceux qui demandent qu'on enlève au Conseil général ses pouvoirs, je demande qu'on lui en donne davantage. »

Morago, délégué espagnol, dit que ce serait perdre son temps que d'accorder au Conseil général des pouvoirs, attendu qu'il ne dispose pas de la force nécessaire pour contraindre les Sections à l'obéissance. L'Internationale étant une association libre, née de l'organisation spontanée du prolétariat et formant par son existence même la plus catégorique protestation contre l'autorité, il serait absurde d'espérer que les partisans de l'autonomie des collectivités ouvrières abdiqueraient leurs sentiments et leurs idées pour accepter la tyrannie du Conseil général. La Fédération espagnole est pour la liberté, et elle ne consentira jamais à voir dans le Conseil général autre chose qu'un centre de correspondance et de statistique [1].

Après ces discours, la séance publique fut levée. Puis, en séance administrative, le vendredi matin, le Conseil général proposa de remplacer les articles 2 et 6 du titre II des Règlements généraux, revisés par la Conférence de Londres, par des dispositions nouvelles. La majorité déclara la discussion close [2], et vota le texte proposé par le Conseil, en ces termes :

Art. 2. — Le Conseil général est tenu d'exécuter les résolutions des Congrès et de veiller dans chaque pays à la stricte exécution des principes et des Statuts et Règlements généraux de l'Internationale.

Art. 6. — Le Conseil général a également le droit de suspendre des branches, sections, conseils ou comités fédéraux, et fédérations de l'Internationale [3], jusqu'au prochain Congrès.

Cependant, vis-à-vis de sections appartenant à une fédération, il

1. Ce résumé du discours du délégué espagnol est emprunté à la *Memoria á todos los internacionales españoles.*

2. Avant la clôture, j'émis cette remarque que, puisque la majorité avait son parti pris d'avance, elle ferait bien mieux de voter les deux articles en bloc, sans nous faire perdre du temps en mettant aux voix séparément chaque alinéa. Serraillier répondit aigrement que la majorité ferait comme elle l'entendrait, et que, quant au « parti pris », c'était une insinuation calomnieuse, puisque les délégués de la majorité, eux, n'étaient pas liés par des mandats impératifs ; et il ajouta : « Nous représentons trente départements de la France où l'Internationale est mieux organisée qu'elle ne l'était sous l'empire, quand elle était entre les mains des abstentionnistes ». Je l'interrompis en lui criant : « Respectez donc l'œuvre de Varlin ! » Sur quoi Longuet, intervenant, dit : « Oui, moi aussi j'étais abstentionniste avec Varlin, mais aujourd'hui c'est autre chose ». (D'après les notes manuscrites de Joukovsky.)

3. En donnant au Conseil général la faculté de suspendre une fédération, on préparait déjà la suspension projetée de la Fédération jurassienne, qui fut prononcée quatre mois plus tard. Marx prit la parole sur ce point, et s'exprima ainsi : « Le Congrès de Bâle a donné au Conseil général le droit de suspendre une Section ; et par le simple usage de ce droit, le Conseil général aurait déjà pu, en suspendant l'une après l'autre toutes les Sections d'une fédération, arriver à réaliser en fait la suspension de cette fédération tout entière ». (La méchanceté chicanière de Marx, *die rabulistische Bosheit von Marx*, — observe Nettlau,— se marque bien dans l'invention de ce procédé pour donner une entorse à un texte et en violer l'esprit par une interprétation judaïque de la lettre.) « Ne vaut-il pas mieux, continua Marx, s'exprimer clairement, et dire que le Conseil général a le droit de suspendre une fédération ? Si son choix tombait sur une fédération comme la Fédération jurassienne, qui donne place aux mensonges et aux calomnies dans son organe officiel, une semblable mesure serait tout profit pour l'Internationale. » (Notes manuscrites de Joukovsky.)

la grande Association. Et nous nous disions, ce soir-là : « Il nous faudrait un chant nouveau, fait pour nous et par nous : qui le fera ? » Cependant Charles Keller, dans un faubourg de Paris, avait dès 1870 rimé son refrain, destiné à devenir si populaire :

Ouvrier, prends la machine,
Prends la terre, paysan !

Mais il ne l'avait pas encore publié, nul ne le connaissait, et c'est en 1874 seulement que la Fédération jurassienne devait l'adopter comme la formule la plus expressive du programme de l'émancipation du travail.

Le lendemain lundi, nous partîmes pour Bruxelles. De ce voyage de retour, je n'ai conservé que le souvenir d'ennuyeuses heures d'attente à Rotterdam, où, étant entrés pour déjeuner dans un petit cabaret du port, nous fûmes mis en présence d'un menu si mal odorant que, tout aguerri qu'il fût, notre estomac se révolta ; tristement, nous allâmes à jeun contempler le courant grisâtre de la Meuse — seule distraction qu'offrît le voisinage — jusqu'à l'heure du départ. A Bruxelles, nous fûmes accueillis par nos camarades belges avec les marques de la plus vive sympathie. Le soir, nous assistâmes à une réunion de la Fédération bruxelloise, que présida Victor Arnould, l'un des rédacteurs de la *Liberté*. « L'esprit qui animait cette assemblée — dit notre *Bulletin* — a été, pour les délégués des autres fédérations qui se trouvaient présents, un gage certain que les Sections belges ne permettront jamais à personne de porter atteinte à leur pleine et entière autonomie. »

Nous nous étions logés, les Espagnols et nous, dans un petit hôtel situé derrière l'Hôtel de ville. Je me souviens que le mardi, pendant que nous déjeunions dans le restaurant de l'hôtel, où il y avait beaucoup de monde, et que nous parlions à haute voix de nos affaires, survint De Paepe, avec qui nous avions pris rendez-vous [1]. En nous entendant causer librement, il nous dit, d'un air gêné : « Prenez garde, il y a ici des mouchards ». Et comme nous lui répondions, en riant, que cela nous était bien égal, il répliqua : « On voit que vous ne connaissez pas les mœurs du pays. Ici, on ne parle jamais, dans un endroit public, de questions sur lesquelles la police a intérêt à se renseigner. » Nous fûmes quelque peu estomaqués d'entendre une semblable déclaration ; nous nous étions figuré, dit l'un de nous, qu'en Belgique, où l'on pouvait tout écrire, on pouvait aussi tout dire. « Oui, sans doute, reprit De Paepe, mais à ses risques et périls. » Pour ne pas contrarier notre ami, nous nous tûmes.

Nous devions, Schwitzguébel et moi, repartir le même soir pour la Suisse, avec Cafiero. Les délégués espagnols avaient reçu mandat d'assister, après la clôture du Congrès de la Haye, au Congrès international qui devait se réunir à Saint-Imier le 15 septembre, sur l'initiative de la Fédération italienne. Nous étions déjà au 10 septembre. Plutôt que de s'attarder à Bruxelles, où ils n'avaient plus rien à faire, les Espagnols décidèrent de partir avec nous : en arrivant en Suisse quelques jours avant l'ouverture du Congrès de Saint-Imier, ils pourraient s'entendre

1. L'attitude de De Paepe avait été, pendant l'année qui s'écoula de la Conférence de Londres au Congrès de la Haye, expectante et non militante. Son esprit conciliant lui faisait désirer l'union et la tolérance mutuelle ; comme Jung, dont le caractère avait plus d'un rapport avec le sien, il n'avait pas voulu accepter un mandat de délégué à la Haye. Mais, après le Congrès, il reconnut qu'il n'était plus possible de conserver une neutralité qui eût été une désertion des principes, et il se déclara nettement contre les autoritaires. Il lui en coûta de rompre avec Marx, car, ainsi que je l'ai dit (p. 195), il avait pour celui-ci une déférence sincère et profonde. Cette déférence ne lui avait pas, d'ailleurs, concilié les bonnes grâces du pontife. Dans une lettre à Sorge (27 septembre 1877), Marx l'appelle « le filandreux bavard De Paepe (*der schwatzschweifige De Paepe*) ». Dix ans plus tard, Engels le traite de menteur (lettre à Sorge du 4 mai 1887) : « Les hâbleries de De Paepe... Le petit gaillard est un hâbleur incorrigible (*Die Flunkereien des De Paepe... Das Kertchen kann das Flunkern nicht lassen*) ».

avec les délégués italiens, qui (nous le savions par Cafiero) venaient d'arriver à Zürich auprès de Bakounine, et faire en outre connaissance avec les Sections de la Fédération jurassienne.

Avant le départ, nous dînâmes, dans un local où l'on pouvait parler sans gêne, avec quelques amis belges. On s'entretint des affaires de l'Internationale, et, au dessert, on chanta, — car les Belges sont grands chanteurs. Brismée, De Paepe et d'autres nous firent entendre des chansons révolutionnaires ; puis on demanda aux Espagnols un air de leur pays : Farga n'ayant pas de voix, ce fut Marselau qui se leva, en annonçant qu'il allait chanter une *jota* andalouse, une *Malagueña*. Alors, d'une voix sépulcrale, il entonna une mélopée lamentable, à l'attitude lente et traînarde : nous nous regardions étonnés, en nous demandant comment on pouvait appeler cela un air de danse. Morago, s'agitant sur sa chaise, donnait des signes d'impatience, protestait à demi-voix : « Ce n'est pas ça, ce n'est pas ça du tout ». Enfin n'y tenant plus, il interrompit Marselau, en criant : « Tu chantes comme un curé ; ce n'est pas une *Malagueña*, ça, c'est une musique à porter le diable en terre ». L'autre, interloqué, se tut et se rassit ; et alors Morago se mit à chanter à sa place : cette fois c'était bien une danse espagnole, au rythme vif et syncopé ; Morago, s'accompagnant de claquements des doigts à défaut de castagnettes, débitait sa séguedille avec un élan passionné, la dansant en même temps qu'il la chantait, et se trémoussant de la tête aux pieds. « A la bonne heure ! disaient Farga et Alerini, voilà la *Malagueña* ». Nous applaudîmes ; mais je regrettai pour Marselau la petite mortification que venait de lui infliger l'incompressible exubérance de Morago.

A la gare, après avoir serré les mains de nos amis belges, et pris congé de Joukovsky, que nous laissions en panne, nous réussîmes à nous installer tous les sept — les quatre Espagnols, Cafiero, Adhémar et moi — dans un même compartiment. Toute la nuit se passa en conversations animées. Lorsque le jour parut, le train traversait l'Alsace, et approchait de Bâle ; nos amis espagnols admiraient le pays, le spectacle de cette fraîche verdure était nouveau pour eux ; ils l'admirèrent plus encore, lorsqu'après Bâle, — où, mis en appétit par la nuit agitée, nous nous régalâmes chacun, quoiqu'il ne fût guère que six heures du matin, d'une côtelette de veau, exquise, au buffet de la gare, — le train s'engagea, par Pratteln et Liestal, dans les collines boisées de Bâle-Campagne. A Olten, je dus me séparer de mes compagnons : il fallait regagner en toute hâte Neuchâtel et l'imprimerie, laissée en souffrance depuis dix jours, et où, en mon absence, ainsi que me l'avaient annoncé des lettres de ma femme, les choses avaient marché passablement de travers. Quant à mes amis, y compris Schwitzguébel, ils se dirigeaient sur Zürich, où ils furent reçus par Bakounine et par les délégués venus d'Italie, Pezza (demeuré à Zürich depuis le 25 août), Fanelli, Malatesta, Nabruzzi ; Costa ne devait arriver que le lendemain.

Au Congrès de la Haye, on avait fait une enquête sur une Alliance secrète imaginaire. Il allait maintenant se constituer, par le concours spontané d'un certain nombre d'Italiens, d'Espagnols, de Russes, de Français, de Jurassiens, une organisation réelle, bien différente de celle qui n'avait existé que dans les visions de Marx et d'Engels, une organisation qui, toute de libre entente et de fraternelle amitié, devait rattacher l'une à l'autre les fédérations de l'Internationale, en un certain nombre de régions, par le lien d'une étroite solidarité.

FIN DU TOME SECOND

1116